



**HAL**  
open science

# L’Arcadia per lettera : sociabilités épistolaires et réseaux académiques en Italie au XVIIIe siècle

Léa Renucci

► **To cite this version:**

Léa Renucci. L’Arcadia per lettera : sociabilités épistolaires et réseaux académiques en Italie au XVIIIe siècle. Histoire. École des Hautes Études en Sciences Sociales Paris, 2020. Français. NNT : 2020EHES0096 . tel-04081174

**HAL Id: tel-04081174**

**<https://hal.science/tel-04081174>**

Submitted on 4 May 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Ecole doctorale de l'EHESS

Centre Norbert Elias

Thèse de Doctorat préparée dans le cadre d'une cotutelle entre l'École des Hautes  
Études en Sciences Sociales et l'Université de Vérone

Doctorat

Discipline : Histoire

**LÉA RENUCCI**

**L'Arcadia per lettera**  
***Sociabilités épistolaires et réseaux***  
***académiques en Italie au XVIIIe siècle***

**Thèse dirigée par :** Jean Boutier et Corrado Viola

**Date de soutenance : 16 octobre 2020**

- Rapporteurs
- 1 Maria Pia Donato, CNRS IHMC, Paris.
  - 2 Pierre-Yves Beaurepaire, Université de Nice Sophia-Antipolis, Nice.
- Jury
- 1 Emmanuelle Chapron, Université Aix-Marseille, Aix-en-Provence.
  - 2 Maurizio Campanelli, Université La Sapienza, Rome.
  - 3 Jean Boutier, EHESS, Marseille.
  - 4 Corrado Viola, Université de Vérone, Vérone.



## Remerciements

Mes remerciements vont en premier lieu à mes directeurs de thèse, MM. Jean Boutier et Corrado Viola, qui m'ont considérablement soutenue durant cette thèse. Depuis le master, M. Jean Boutier a toujours su m'aiguiller, se rendre disponible et me soutenir. Ces simples mots ne diront jamais toute l'estime et ne pourront que résumer tout le soutien et la disponibilité qu'il m'a accordés. Je suis également très reconnaissante envers M. Corrado Viola qui a accepté d'encadrer ce doctorat en cotutelle internationale avec l'Université de Vérone. Dès les premiers mois, il s'est grandement investi pour l'établissement de cette cotutelle et il a toujours accordé beaucoup de temps à la discussion et à la relecture de mes travaux.

Mes remerciements vont ensuite à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, ainsi qu'au personnel du pôle marseillais, les chercheurs et le personnel administratif de soutien à la recherche du Centre Norbert Elias, pour m'avoir permis de réaliser une thèse avec un contrat doctoral et dans des conditions optimales. Je remercie également l'Université de Vérone pour son accueil et pour la disponibilité des chercheurs et du personnel administratif.

Je tiens à remercier Mmes Brigitte Marin et Emmanuelle Chapron pour leur aide tout au long de ma thèse et pour leurs conseils et remarques avisés qui m'ont permis d'affiner ma méthodologie et mes problématiques de recherche.

Je remercie l'Ecole Française de Rome pour m'avoir offert deux bourses mensuelles qui m'ont permis de mener cette recherche dans les archives et bibliothèques romaines dans les meilleures conditions. Un grand merci à M. Fabrice Jesné, directeur de la section moderne et contemporaine, qui a su être disponible et attentif à la progression de ma recherche. Je remercie également M. Pietro Petteruti Pellegrino, directeur des publications de l'Arcadie, qui m'a aidé dans mes recherches et qui a suivi avec grande attention l'écriture de cette thèse.

Je souhaite remercier les personnels des bibliothèques italiennes, à savoir la Bibliothèque Angelica de Rome, la Bibliothèque Apostolique Vaticane, la Bibliothèque Capitulaire de Vérone, la Bibliothèque de l'Archiginnasio de Bologne, la Bibliothèque Communale de Forlì, la Bibliothèque des Intronati de Sienna, la Bibliothèque Oliveriana de Pesaro, la Bibliothèque Augusta de Pérouse et la Bibliothèque Riccardiana de Florence.

Enfin, mes remerciements vont à mon compagnon Jimmy, qui m'a toujours soutenue, écoutée et conseillée. Je remercie toute ma famille pour leur aide et leur attention et plus particulièrement mes grands-parents Yves et Claude, mes parents Franck et Fabienne, mes sœurs Alice et Lou-Gabrielle, et mon frère Pierre. Merci à mes amis, notamment Elena, Elora, Marie et Typhaine, pour leur soutien durant toutes ces années. Je remercie mes collègues doctorants pour ces moments de convivialité scientifique et plus particulièrement mes amies Anaïs, Francesca, Laure, Linda, Marine, Rim, Ségolène et Solenn, pour leur aide et leur présence tout au long de cette thèse.

## Résumé et mots clés

Dédiée à la poésie pastorale et critique envers les productions poétiques de style baroque du siècle précédent, l’Arcadie est fondée le 5 octobre 1690 par l’initiative de quatorze hommes de lettres qui fréquentaient l’Académie Royale de Christine de Suède et l’académie romaine des Infecondi. Giovan Mario Crescimbeni (1663-1728), premier gardien général de l’Arcadie, donne à cette académie une dimension péninsulaire par la création d’implantations locales nommées colonies, fondées par initiatives individuelles d’académiciens dans de nombreux centres urbains italiens, et plus ponctuellement dans d’autres villes d’Europe, et ce dès 1692 à Arezzo. L’originalité de l’Arcadie réside dans sa capacité à établir un vaste réseau institutionnel à l’échelle de la péninsule et d’unir un groupe de plus de 9 600 hommes et de femmes de lettres entre 1690 et 1800 : en quoi l’organisation en réseau de l’Arcadie change-t-elle la forme « académie » ? Comment le modèle arcadique s’est-il adapté aux divers contextes locaux et de quelle façon les initiatives individuelles ont-elles organisé la création et la pérennisation des colonies ? Comment l’Arcadie œuvre-t-elle à la constitution des « milieux intellectuels » locaux en proposant une formalisation des groupes lettrés par les colonies et une coordination péninsulaire des événements académiques et des productions ? Quels effets cette nouvelle forme académique produit-elle sur la circulation des livres et des textes ? Cette thèse se propose d’étudier l’Arcadie par différentes approches, du niveau local au niveau péninsulaire, jusqu’au niveau européen et global, à partir des milliers de lettres échangés entre l’Arcadie romaine et les colonies.

Académie ; Arcadie ; colonies arcadiques ; échanges épistolaires ; espace relationnel ; histoire sociale ; hommes de lettres ; Italie ; lettres ; milieux intellectuels ; pratiques intellectuelles ; réseau épistolaire ; sociabilités ; XVIIIe siècle.

## Abstract e parole chiave

Dedicata alla poesia pastorale e critica dell'esuberante stile barocco del secolo precedente, l'*Arcadia* è fondata il 5 ottobre 1690, su iniziativa di quattordici letterati che si frequentavano all'Accademia Reale di Cristina di Svezia e all'Accademia romana degli Infecondi. Giovan Mario Crescimbeni (1663-1728), primo custode generale dell'*Arcadia*, dà a questa accademia una dimensione peninsulare creando insediamenti accademici locali chiamati colonie, fondati per iniziativa individuale di accademici in vari centri urbani italiani, e più puntualmente in altre città europee, già nel 1692 ad Arezzo. L'originalità dell'*Arcadia* risiede nella sua capacità di stabilire una vasta rete istituzionale a livello della penisola e di unire gruppi di uomini e donne di lettere nei diversi centri urbani. Questa tesi di dottorato in storia sociale si propone di indagare come si sia costituita la rete istituzionale dell'*Arcadia*, di dimensione regionale e tran-statale, a partire dagli uomini e dalle donne di lettere che l'hanno formata, tra il 1690 e il 1800: in che modo l'organizzazione in rete dell'*Arcadia* cambia la forma "accademia"? Come si sia adattato il modello arcadico ai diversi contesti locali e in che modo alcune iniziative individuali abbiano portato alla creazione delle colonie? Come l'*Arcadia* permette la costituzione di "*milieux intellettuali*" locali proponendo di formalizzare i gruppi attraverso le colonie e un coordinamento peninsulare di eventi e produzioni accademiche? Quali effetti produce questa nuova forma accademica sulla circolazione di libri e testi? Questa tesi si propone di studiare l'*Arcadia* attraverso diversi approcci, dal livello locale a quello peninsulare, fino a quello europeo e globale, con le migliaia di lettere scambiate tra l'*Arcadia* romana e le colonie.

Accademia; ambiente intellettuale; *Arcadia*; colonie arcadiche; Italia; letterati; lettere; pratiche intellettuali; relazioni sociali; rete epistolare; scambi epistolari; Settecento; sociabilità; storia sociale.

# Table des matières

<i>Remerciements</i> .....	1
<i>Résumé et mots clés</i> .....	3
<i>Abstract e Parole chiave</i> .....	4
<i>Table des matières</i> .....	5
<i>Table des illustrations</i> .....	9
<i>Table des tableaux</i> .....	11
<i>Liste des abréviations</i> .....	13
<i>Introduction</i> .....	15
<b><i>PARTIE I. L’Arcadie, des relations romaines aux réseaux institutionnel et épistolaire</i></b> .....	<b>31</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>31</b>
<b>Chapitre I. Une charpente sociale pour une institution durable</b> .....	<b>33</b>
I. Chemins académiques : Crescimbeni et l’Arcadie, un horizon en miroir .....	34
II. Des amis aux premiers admis.....	42
III. Les relations épistolaires de Crescimbeni, un déploiement du réseau au-delà de Rome .....	52
<b>Chapitre II. Une fabrique séculaire</b> .....	<b>61</b>
I. (Dé)cadence et rythmes du réseau institutionnel .....	62
II. Contretemps et silences.....	75
<b>Chapitre III. A l’échelle des territoires italiens</b> .....	<b>95</b>
I. Géographie institutionnelle .....	96
II. Les admissions, marque d’une association péninsulaire .....	113
III. L’Arcadie, une institution bâtie par les lettres .....	122
<b>Chapitre IV. L’Europe de l’Arcadie</b> .....	<b>131</b>
I. Voyages.....	132
II. L’Arcadie à Saint-Domingue .....	149
<b>Chapitre V. Effets du réseau académique et production littéraire</b> .....	<b>161</b>
I. L’écrit en circulation .....	162
II. La poésie par la cartographie, le cas des Rime degli Arcadi.....	182

<b>Conclusion .....</b>	<b>189</b>
<b><i>Partie II. Du lieu de sociabilité à l'espace relationnel.....</i></b>	<b>191</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>191</b>
<b>Chapitre I. L'académie dans la cité.....</b>	<b>193</b>
I. A l'échelle locale, pratiques de fondation .....	194
II. Des processus pluriels d'implantation .....	209
<b>Chapitre II. Pratiques de sociabilités académiques .....</b>	<b>225</b>
I. En présence : des réunions privées aux festivités publiques .....	227
II. A distance : sociabilités et polémiques littéraires à travers la correspondance de Giovan Gioseffo Felice Orsi et Giovan Mario Crescimbeni.....	239
<b>Chapitre III. L'espace relationnel de l'Arcadie .....</b>	<b>261</b>
I. De l'admission au lien épistolaire, le temps des relations .....	262
II. Mobilités et réseaux, les individus comme lien entre les implantations locales .....	269
III. L'Arcadie florentine dans les réseaux intellectuels .....	282
<b>Chapitre IV. Pratiques d'académiciennes .....</b>	<b>293</b>
I. Les femmes de lettres de l'Arcadie .....	295
II. Initiatives féminines.....	302
III. Les épistolières d'Arcadie .....	310
<b>Conclusion .....</b>	<b>325</b>
<b><i>Partie III. Au cas par cas, les colonies de l'Arcadie de Palerme à Trieste.....</i></b>	<b>327</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>327</b>
<b>Chapitre I. Fisiocritica.....</b>	<b>329</b>
I. Une colonie dans une académie scientifique.....	331
II. Les Arcades de la colonie Fisiocritica : savoirs, expériences et pratique festive de la littérature .....	341
<b>Chapitre II De la Sebezia à l'Oretea, les colonies méridionales de l'Arcadie.....</b>	<b>357</b>
I. Académies et sociabilités dans le Royaume de Naples .....	359
II. Sebezia.....	374
<b>Chapitre III. Augusta .....</b>	<b>399</b>
I. A l'ombre au Frontone .....	401
II. « In detta Arcadia ho nominato voi, come amico, come Arcade, e come vice-custode »: la correspondance entre Giacinto Vincioli et G.M. Crescimbeni .....	419
<b>Chapitre IV. Sonziaca.....</b>	<b>443</b>
I. Gorizia et Trieste, une colonie à échelle régionale.....	447

II. Entre fêtes, satires et sciences : la Sonziaca, une colonie des Lumières ? .....	467
<b>Comparer pour conclure</b> .....	<b>477</b>
<b><i>Conclusion</i></b> .....	<b>481</b>
<b><i>Archives manuscrites</i></b> .....	<b>487</b>
<b><i>Archives imprimées</i></b> .....	<b>491</b>
<b><i>Bibliographie</i></b> .....	<b>503</b>
<b><i>Index nominal et géographique</i></b> .....	<b>533</b>



## Table des illustrations

Figure 1 : Répartition des âges des premiers admis à l'Arcadie.....	47
Figure 2 : Le réseau épistolaire (1695-1699) .....	53
Figure 3 : Le réseau épistolaire (1700-1704) .....	53
Figure 4 : Le réseau épistolaire (1705-1709) .....	54
Figure 5 : Le réseau épistolaire (1710-1714) .....	54
Figure 6 : Le réseau épistolaire (1716-1717) .....	55
Figure 7 : Fondations des colonies de l'Arcadie (1690-1800).....	62
Figure 8 : Admissions dans les colonies (1690-1800) .....	64
Figure 9 : Les villes académiques et l'Arcadie .....	97
Figure 10 : Les premières colonies (1690-1729) .....	106
Figure 11 : Reprises et nouvelles créations de colonies (1772-1790).....	111
Figure 12 : Répartition des membres des colonies selon leur lieu d'admission.....	113
Figure 13 : Origine urbaine des Arcades italiens .....	117
Figure 14 : Admissions par période (1690-1800) .....	119
Figure 15 : Fondations des colonies et admissions (1690-1728) .....	120
Figure 16 : Lettres expédiées depuis Rome (1696-1699).....	125
Figure 17 : Lettres reçues à Rome (1696-1699).....	125
Figure 18 : Lieux d'expédition des 1 713 lettres reçues à Rome (1690-1716).....	126
Figure 19 : Lieux d'expédition des 571 lettres reçues à Rome (1772-1790).....	127
Figure 20 : Admissions des membres étrangers.....	134
Figure 21 : Origine des membres étrangers .....	141
Figure 22 : Répartition des poètes des Rime de Bartolommeo Lippi (1709).....	164
Figure 23 : Auteurs des Rime (1716, 1717, 1720-1722).....	183
Figure 24 : Auteurs des Rime (1747 et 1759) .....	184
Figure 25 : Auteurs des Rime (1780-1781).....	185
Figure 26 : Itinérance à Rome (Plan de Rome de Giambattista Nolli, 1748) .....	211
Figure 27 : Chronologie de l'écriture et des relectures des Considerazioni .....	247
Figure 28 : Correspondance des épistoliers privilégiés.....	267
Figure 29 : Cartographie en réseau des milieux arcadiques.....	278
Figure 30 : Projection spatiale du réseau relationnel .....	281

Figure 31 : Membres de la campagne florentine.....	283
Figure 32 : Cartographie en réseau de l'Arcadie florentine.....	284
Figure 33 : Le réseau de Corilla Olimpica (1776-1777) .....	319
Figure 34 : Le réseau de Corilla Olimpica (1785-1786) .....	322
Figure 35 : Lettres échangées entre Rome et Sienne.....	335
Figure 36 : Admissions à la colonie Fisiocritica .....	341
Figure 37 : Contributeurs aux recueils en l'honneur de l'Immaculée Conception de Marie (1734-1766).....	360
Figure 38 : Lettres de Biagio Maioli d'Avitabile.....	377
Figure 39 : Lettres envoyées à Rome par la Sonziaca (1780-1796).....	449
Figure 40 : Lettres envoyées à Rome de Guidobaldo Von Cobenzl et Giuseppe Coletti (1780-1790).....	460

## Table des tableaux

Tableau 1 : Les auteurs Infecondi membres de l'Arcadie .....	37
Tableau 2 : Arcadie et villes académiques .....	99
Tableau 3 : Admission et participation dans les colonies .....	117
Tableau 4 : Membres royaux de l'Arcadie .....	137
Tableau 5 : Admission des membres par période de présidence.....	295
Tableau 6 : Participation des académiciennes aux Rime degli Arcadi .....	297
Tableau 7 : Etude stylistique des lettres de remerciement d'académiciennes .....	312
Tableau 8 : Fonds épistolaire de la colonie Fisiocriticia par expéditeur (1699-1725).....	334
Tableau 9 : Les publications des Arcades la colonie Fisiocritica.....	346
Tableau 10 : Contributeurs aux recueils de l'Aletina (1734-1750) .....	361
Tableau 11 : Les académies dans les villes siciliennes .....	365
Tableau 12 : Métiers des Arcades de la Sebezia .....	386
Tableau 13 : Echanges entre Biagio Maioli d'Avitabile et les vices-gardiens .....	392
Tableau 14 : Répartition en domaine de compétences de 100 membres de la Sonziaca .....	464



## Liste des abréviations

AMM : Archives Municipales de Marseille

ANOM : Archives Nationales d'Outre-Mer

BAB : Bibliothèque de l'Archiginnasio de Bologne

BCAP : Bibliothèque Communale Augusta de Pérouse

BAR : Bibliothèque Angelica de Rome

BAV : Bibliothèque Apostolique Vaticane

BCF : Bibliothèque Communale de Forlì

BCV : Bibliothèque Capitulaire de Vérone

BCIS : Bibliothèque Communale des Intronati de Sienne

BNCF : Bibliothèque Nationale Centrale de Florence

BOP : Bibliothèque Oliveriana de Pesaro

BRF : Bibliothèque Riccardiana de Florence

BTF : Bibliothèque Tirsi de Lugo



# Introduction

Sur les pentes du Janicule, quelques rues au-dessus du très animé quartier du Trastevere, se trouve encore aujourd'hui un petit amphithéâtre en plein air, entouré d'un jardin bucolique, agréablement arboré et fleuri. *Bosco Parrasio*, tel est son nom donné en 1726, année d'inauguration du siège définitif de l'académie d'Arcadie. Dédiée à la poésie pastorale, et critique des productions poétiques antérieures, l'Arcadie apparaît officiellement le 5 octobre 1690, à l'initiative de quatorze hommes de lettres, qui se rencontraient déjà à l'académie royale de Christine de Suède et à l'académie romaine des Infecondi<sup>1</sup>. Giovan Mario Crescimbeni (1663-1728), premier gardien général de l'Arcadie (*custode generale*) jusqu'à sa mort en 1728, donne à cette académie une envergure péninsulaire par la création d'implantations locales nommées colonies (*colonia*), fondées par l'initiative individuelle d'académiciens dans différents centres urbains italiens, et ce dès 1692 à Arezzo. Macerata, Bologne, Venise, Sienne et plusieurs autres villes italiennes suivent ensuite le mouvement car une colonie y apparaît durant les dix premières années d'existence de l'Arcadie. L'Arcadie réunit 9 633 membres répartis entre Rome et 103 implantations locales sur l'ensemble du siècle, non seulement issus des Etats italiens, car on retrouve des Français, des Espagnols et des Polonais par exemple, et admis au siège romain et dans les colonies. L'Arcadie est fondée dans une « ville-monde »<sup>2</sup> et capitale de la catholicité qui a une tradition académique importante. Les centres urbains italiens sont marqués par une présence académique considérable depuis le XVIe siècle, beaucoup plus forte que dans d'autres pays d'Europe, car environ 2 200 associations académiques<sup>3</sup> se sont formées dans la péninsule à l'époque moderne. Les académies sont des lieux de circulation des personnes et des idées, et s'inscrivent dans le tissu urbain et dans les pratiques intellectuelles des lettrés locaux. Dans cette profusion d'académies, l'originalité de l'Arcadie réside dans sa

---

<sup>1</sup> Les Infecondi sont une académie littéraire apparue en 1650 issue de la transformation d'une congrégation de célébration de la vierge Marie fondée à Rome en 1613. Christine de Suède (1626-1689) fonde l'Académie Royale (*Accademia Reale*) durant son séjour à Rome de 1688 à 1689.

<sup>2</sup> Antonella ROMANO et Stéphane Van DAMME, « Sciences et villes-mondes, penser les savoirs au large (XVIe - XVIIIe siècles) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2008, vol. 55, n° 2, pp. 7-18.

<sup>3</sup> Michele Maylender a compilé en cinq volumes les académies italiennes existantes à l'époque moderne et Amedeo Quondam a étudié ces volumes : Michele MAYLENDER, *Storia delle accademie d'Italia*, Bologne, Licinio Cappelli, 1926-1930, 5. vols ; Amedeo QUONDAM, « L'accademia », in *Letteratura italiana I: Il letterato e le istituzioni*, Turin, Einaudi, 1982, pp. 823-898.

capacité à établir un vaste réseau institutionnel à l'échelle de la péninsule et à unir des groupes d'hommes et femmes de lettres à distance, dans les centres urbains de la péninsule.

L'Arcadie invente un nouveau modèle d'organisation institutionnelle : à sa tête, à Rome, elle installe un gardien général (*custode generale*) élu à vie qui est à la tête de l'institution dans son intégralité, un Collège des Douze (*Collegio dei XII*) qui a le pouvoir de décider sur différentes questions de l'Arcadie et un sous-gardien romain (*sotto-custode*) qui participe aux tâches administratives. A l'échelle de la colonie, on retrouve un vice-gardien élu (*vice-custode*), un sous-vice-gardien (*sotto-vicecustode*) chargé d'assurer le fonctionnement de la colonie si le vice-gardien ne peut plus l'assurer, et un secrétaire nommé. A la tête de l'Arcadie, se succèdent ainsi au cours du siècle Giovan Mario Crescimbeni (1690-1728), Francesco Maria Lorenzini (1728-1743), Michele Giuseppe Morei (1743-1766), Giuseppe Brogi (1766-1772), Gioacchino Pizzi (1772-1790) et Luigi Godard (1790-1824). En raison des sources disponibles, notre étude se concentrera sur les présidences de Giovan Mario Crescimbeni et de Gioacchino Pizzi, tout en incluant des analyses plus ponctuelles sur la période entre 1728 et 1772.

#### Problématique, questions de recherche et notions

Cette thèse entend étudier la constitution du réseau institutionnel de l'Arcadie, de dimension régionale et transétatique, à partir des hommes et femmes de lettres qui le composent, entre 1690 et 1800 : comment le modèle de l'Arcadie s'inscrit-il dans différents contextes locaux, comme autant de réponses à des initiatives individuelles ou collectives ? Si les académies, en général, ont fortement participé, à travers la péninsule, à la constitution des « milieux intellectuels »<sup>4</sup> locaux, notre étude s'attachera à saisir comment ces milieux sont transformés par la mise en place d'échanges et de circulation à un niveau qui n'est plus seulement local mais implique une large communauté fondée sur l'usage de la langue italienne, et plus spécifiquement du toscan en poésie. Le parti pris que nous avons choisi est de ne pas partir de la structure institutionnelle qui se met progressivement en place mais d'étudier l'expansion de l'Arcadie à partir des individus au niveau local, mais aussi au niveau transrégional, mobilisant ainsi plusieurs échelles d'analyses. A partir des données des admissions, des lettres et écrits des individus, il est ainsi possible de retracer les géographies et les temporalités de l'Arcadie, de comprendre les relations et les sociabilités qui unissent les membres, c'est-à-dire d'écrire une

---

<sup>4</sup> Jean BOUTIER, Brigitte MARIN et Antonella ROMANO (dirs.), *Naples, Rome, Florence : une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVIIe-XVIIIe siècles)*, Rome, École française de Rome, 2005, 815 p.

histoire sociale de l'institution approchée au niveau local, au niveau péninsulaire, voire européen, pour quelques cas hors de la péninsule. En quoi l'Arcadie réussit-elle à associer des milliers de lettrés de centres urbains italiens, et ponctuellement européens, dans un contexte intellectuel de volonté de coordination des lettrés d'Italie ? Plus encore, quels effets a cette institution d'un type nouveau sur les milieux intellectuels italiens ? Comment cette nouvelle structure change-t-elle la réalité académique en organisant une coordination péninsulaire des milieux académiques par la production d'événements et de recueils poétiques ?

Les lettres échangées entre Rome et les colonies sont les principales sources de cette recherche. Elles permettent d'accéder à ce réseau par les individus, et d'analyser l'économie de l'échange lettré sur le long terme et à distance, qui associe le commerce de livres et de textes à la circulation épistolaire : en tant que manifestation de relations interpersonnelles régies par des normes de civilité académiques, les lettres sont une forme de sociabilité. Par sociabilité épistolaire<sup>5</sup>, nous entendons une forme de relation à distance, organisée par usages de salutations, de politesse et de narration de faits à travers l'écriture. Cette expression peut paraître paradoxale car elle combine la sociabilité qui implique la réunion réelle, volontaire, en un lieu unique d'un certain nombre d'individus à la circulation de lettres qui, dans le cas des lettres savantes, ont souvent été considérées comme le prolongement de conversation lettrée.

L'Arcadie participe de la polysémie du terme d'académie<sup>6</sup> en raison des différentes formes de fondation des colonies et de l'itinérance romaine dans les palais romains avant la fondation du siège définitif en 1726 : en quoi les sociabilités arcadiques et la multitude de lieux de réunion témoignent-elles d'une association des lettrés italiens à la fois informelle, par les pratiques et les usages qu'ils ont de l'institution, et formalisée par la présence de lois et de procédures administratives ? Notre intérêt pour les formes associatives académiques et pour les pratiques

---

<sup>5</sup> La première utilisation de cette expression est due à Patricia MENISSIER, *Les amies de Voltaire dans la correspondance (1749-1778)*, Paris, Honoré CHampion, 2007, 610 p. Elle est ensuite reprise par Melinda CARON, *Les pratiques d'écriture et de sociabilité de Louise d'Épinay à la lumière de ses contributions à la "Correspondance littéraire" et de ses lettres à Ferdinando Galiani 1755-1783*, Ph.D., Université de Montréal-Université Paris IV-Sorbonne, Montréal, 2009, 455 p. Elle a également été mobilisée par Jacques-Emmanuel BERNARD, « Amitié et officium épistolaire : les lettres de Cicéron à P. Cornelius Lentulus Spinther », *Interférences. Ars scribendi [En ligne]*, 2015, n° 8 ; Jacques-Emmanuel BERNARD, *La sociabilité épistolaire chez Cicéron*, Paris, Champion, 2013, 641 p.

<sup>6</sup> Maria Pia DONATO, *Accademie romane: una storia sociale, 1671-1824*, Naples, Edizioni Scientifiche Italiane, 2000, 309 p ; Peter CLARK, *British clubs and societies 1580-1800: the origins of an associational world*, Oxford, Oxford University Press, 2000, 516 p ; Daniel ROCHE, *Le Siècle des Lumières en province : académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1989, vol.I. et II., 394+354 p.

de sociabilité s'inscrit dans l'approche française d'étude de ces institutions, et à la suite de l'ouvrage central pour l'historiographie des académies romaines de M.P. Donato<sup>7</sup> qui nous a servi de référence pour construire le contexte académique et socio-intellectuel de l'Arcadie romaine.

Cette recherche ne peut se comprendre sans la notion de « milieux intellectuels » élaborée durant la recherche collective dirigée par J. Boutier, B. Marin et A. Romano<sup>8</sup>. Pour résumer les problématiques de ce travail fondateur, l'étude des milieux intellectuels permet d'associer deux traditions historiographiques distinctes : française, plus tournée vers les pratiques intellectuelles et les sociabilités, et italienne, plus attachée à l'histoire des idées et des textes à la suite des travaux de F. Venturi<sup>9</sup>. Leur travail collectif a interrogé cette hypothèse principale : « L'activité intellectuelle, par les échanges, les partages d'intérêts, de « curiosités », d'outils, de références ou d'héritages qu'elle suscite, fabrique des relations sociales, donne vie à des groupes qui échappent le plus souvent aux découpages classiques »<sup>10</sup>. Ces groupes qui se constituent grâce aux échanges intellectuels peuvent être de différentes tailles, exister durablement ou au contraire de façon éphémère, et peuvent tisser des réseaux à l'échelle de la péninsule et de l'Europe avec d'autres groupes<sup>11</sup>. L'utilisation du terme d'intellectuel permet de créer une « distance nécessaire » vis-à-vis du lexique mobilisé par les contemporains (*letterato, dottore, erudito* ...), qui « cherch[e] avant tout à produire des groupes plus qu'à décrire le détail concret d'activités plus ou moins professionnalisées », et à intégrer à la fois les « producteurs » et les « consommateurs », comme les métiers du livre, les médecins ou les avocats. Le terme de « milieu » affirme l'importance des relations sociales dans les échanges intellectuels, sans pour autant imposer « une conception spécifique des formes d'agrégation sociale », ou définir une « limite stable et univoque aux rapports intellectuels considérés comme des liens sociaux »<sup>12</sup>. Les réflexions et fines analyses proposées dans ce volume collectif ont nourri ce travail de recherche sur l'Arcadie : Comment l'Arcadie a-t-elle participé, par les échanges intellectuels entre ses différentes implantations, à constituer des groupes, plus ou moins pérennes, et à tisser

---

<sup>7</sup> Maria Pia DONATO, *Accademie romane*, op. cit.

<sup>8</sup> Jean BOUTIER, Brigitte MARIN et Antonella ROMANO (dirs.), *Naples, Rome, Florence*, op. cit.

<sup>9</sup> Franco VENTURI, *Settecento riformatore I. Da Muratori a Beccaria*, Turin, G. Einaudi, 1998, vol.I, 772 p.

<sup>10</sup> Jean BOUTIER, Brigitte MARIN et Antonella ROMANO, « Les milieux intellectuels italiens comme problème historique : Une enquête collective », in *Naples, Rome, Florence : Une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVII-XVIIIe siècles)*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 2013, p. 1-2.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 18-22.

à l'échelle des Etats italiens un réseau institutionnel et intellectuel composé de milliers d'individus ? En quoi la notion de « milieu intellectuel » est significative pour analyser ces groupes d'académiciens composés d'hommes et femmes de lettres, de médecins, d'avocats, d'ecclésiastiques, et de bien d'autres catégories professionnelles ou sociales ? En quoi, par l'étude de colonies, peut-on saisir la diversité et les caractéristiques communes de milieux intellectuels des villes italiennes ?

L'étude de ces groupes d'académiciens intègre également la notion de sociabilité à travers différentes questions : Quelles sont les formes de sociabilité qui se manifestent à l'Arcadie, en présence lors des réunions académiques, ou à distance dans les échanges épistolaires ? En quoi les pratiques des Arcades sont-elles à la fois littéraires et intellectuelles, mais aussi mondaines et festives ? Dans ses travaux fondateurs sur la notion de sociabilité, M. Agulhon a considéré que la sociabilité provient dans un premier temps d' « associations volontaires » et informelles, qui se formalisent par la suite<sup>13</sup>, ce que nous verrons à l'œuvre pour l'académie d'Arcadie. G. Simmel a abordé cette notion par un autre angle car il considère que l'origine de la sociabilité ne provient non pas du désir d'association, mais d'une « impulsion » individuelle, qui vise une satisfaction personnelle et s'achève par des « actions réciproques entièrement pures », détachées de toute question matérielle : la conversation sociable en serait l'exemple le plus probant, car elle ne vise pas la transmission d'informations ou de contenu, mais le plaisir du dialogue<sup>14</sup>. Cette notion a été enrichie par de nombreux travaux depuis ceux de M. Agulhon, qui ont donné des pistes de réflexions au cours de cette thèse. Pour M. Trebitsch, l'étude des sociabilités intellectuelles permet de se « demander, non pas où commence et où s'arrête le milieu intellectuel, mais de quelle manière il fonctionne, ou encore à chercher comment cerner une spécificité intrinsèque plutôt que de tenter de dessiner des frontières externes ». Il définit ensuite trois utilisations de la notion de sociabilité : en histoire moderne, elle concerne un groupement, sans durée ou degré d'institutionnalisation définis, auquel on adhère volontairement, ce qui renvoie à l' « association volontaire » de M. Agulhon ; elle peut aussi référer aux notions de solidarité, amitié ou hostilité ; enfin, l'approche peut consister en l'analyse des « réseaux » qui structurent le milieu intellectuel et « microclimats » qui caractérisent un microcosme

---

<sup>13</sup> Maurice AGULHON, *Le cercle dans la France bourgeoise 1810-1848 : étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, A. Colin, 1977, p. 12.

<sup>14</sup> Georg SIMMEL, *Sociologie et épistémologie*, traduit par Liliane GASPARINI, Paris, Presses universitaires de France, 1981, pp. 121-136.

intellectuel particulier »<sup>15</sup>. Aujourd'hui, cette notion doit son enrichissement à l'important travail sur pratiques culturelles d'A. Lilti, avec son ouvrage sur les salons parisiens au XVIIIe siècle qui offre un riche panorama des sociabilités qui s'y manifestent par une étude approfondie de différentes sources<sup>16</sup>. Pour cette problématisation, nous allons plutôt nous tourner vers un article co-écrit avec S. Van Damme<sup>17</sup>, qui met en évidence les apports essentiels de l'historiographie française pour la notion de « sociabilité culturelle » : nous retiendrons surtout que « les sociabilités culturelles invitaient à reprendre l'histoire sociale des hommes de lettres, en sondant les dynamiques d'institutionnalisation des sociétés savantes, et en insistant sur les tensions toujours présentes entre les formes de la civilité et la fonction intellectuelle de ces sociabilités »<sup>18</sup>, en faisant référence à l'ouvrage fondateur sur les pratiques culturelles de D. Roche, *les Républicains des lettres*<sup>19</sup>. Nos questions de recherche se positionnent ainsi dans cette tradition historiographique française qui préfère analyser les pratiques de sociabilité intellectuelle des individus et les réseaux de relations et d'échanges qu'ils constituent.

Cela nous conduit à présent à la notion de réseaux qui va être mobilisée régulièrement dans ce travail. La notion de « réseaux de sociabilité » est un « paradigme actuel de l'histoire », dû en partie aux nouvelles possibilités et aux améliorations informatiques de leur représentation. Néanmoins, l'utilisation du terme de « réseau » a ses limites comme son usage métaphorique<sup>20</sup>. Selon P. Mercklé, la force de cette notion pour les sciences sociales est de « déplacer le regard des individus et de leurs attributs vers les relations qu'ils entretiennent entre eux, vers la façon dont les formes qu'elles prennent modèlent les comportements individuels, et vers la façon dont ces comportements contribuent en retour à modeler les structures sociales »<sup>21</sup>. Effectivement, dans ce travail de thèse, une des approches choisies pour comprendre l'Arcadie est de

---

<sup>15</sup> Michel TREBITSCH (dir.), « Avant-Propos : la Chapelle, le Clan et le Microcosme », in Michel TREBITSCH (dir.), *Sociabilités intellectuelles : lieux, milieux, réseaux*, Paris, Institut d'histoire du temps présent : CNRS, 1992, pp. 12-13.

<sup>16</sup> Antoine LILTI, *Le Monde des salons, sociabilité et mondanité à Paris au XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, 2005, 568 p.

<sup>17</sup> Voir aussi cet article détaillé sur l'historiographie du concept de sociabilité : Stéphane VAN DAMME, « La sociabilité intellectuelle. Les usages historiographiques d'une notion », *Hypothèses*, 1998, vol. 1, n° 1, pp. 121-132.

<sup>18</sup> Stéphane VAN DAMME et Antoine LILTI, « Un ancien régime de la sociabilité ? L'héritage des Républicains des lettres », in Michel PORRET, Vincent MILLIOT et Philippe MINARD (dirs.), *La grande chevauchée : faire de l'histoire avec Daniel Roche*, Genève, Droz, 2011, p. 90.

<sup>19</sup> Daniel ROCHE, *Les Républicains des lettres, gens de culture et Lumière au XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, 1988, 393 p.

<sup>20</sup> Stéphane VAN DAMME et Antoine LILTI, « Un ancien régime de la sociabilité ? L'héritage des Républicains des lettres », *op. cit.*, pp. 94-95.

<sup>21</sup> Pierre MERCKLE, *La sociologie des réseaux sociaux*, Paris, la Découverte, 2011, p. 8.

s'intéresser aux relations entretenues par les membres avec Rome, à l'échelle des colonies, et entre eux par les mobilités individuelles. L'objectif n'est pas d'établir un réseau complet, qui impliquerait la connaissance de toutes les interrelations entre les 9 633 membres, mais de comprendre comment se composent les milieux intellectuels d'un point de vue relationnel et quelles formes prennent ces relations. C. Lemerrier a apporté des réflexions importantes sur certains mésusages de la notion de réseau et sur les possibilités qu'offre l'analyse de réseaux : elle est notamment utile pour penser, à un « niveau plus « méso » que « micro », à la sociabilité prise dans son sens premier, c'est-à-dire à l'intensité et à la structure des relations sociales à l'échelle de petites communautés comparées entre elles »<sup>22</sup>. Effectivement, le réseau relationnel constitué par l'Arcadie se conçoit comme un niveau intermédiaire d'analyse, entre l'individu et l'institution. La notion de réseau vient s'ajouter à celle de sociabilité et permet d'aborder l'Arcadie par les relations qu'elle génère. Cela réfère aussi au réseau institutionnel composé par les implantations locales, et centré autour de Rome, avec quelques liens ponctuels entre les colonies.

Cette thèse se base sur l'étude d'un corpus épistolaire qui sera détaillé ci-après, qui est une source riche pour comprendre à la fois le fonctionnement de cette institution multi-située, les pratiques de sociabilité, et les relations et les échanges intellectuels entre les membres. Les lettres sont des actes des liens entre les sièges de l'Arcadie et entre les individus qui en sont membres. En quoi les lettres sont-elles un outil de la construction institutionnelle de l'académie et du maintien d'un lien intellectuel entre les membres de l'académie ? En quoi véhiculent-elles par leur forme le modèle institutionnel de l'Arcadie ? En quoi l'étude de ces lettres permet-elle de définir un espace relationnel et des sociabilités épistolaires propres à l'académie ? Ce corpus sera utilisé comme source principale d'informations pour la reconstitution de la vie académique des colonies et des rapports entretenus avec les gardiens romains, qui sont seulement connaissables par cette source-ci. Nous ne la considérons pas seulement comme « un gigantesque réservoir d'informations » pour connaître le fonctionnement de cette académie multi-située, mais « comme un acteur historique »<sup>23</sup> à part entière œuvrant pour la réalisation et la pérennisation de cette institution péninsulaire. Nous porterons une attention particulière à

---

<sup>22</sup> Claire LEMERCIER, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2005, vol. 52, n° 2, p. 96.

<sup>23</sup> Jean BOUTIER, Sandro LANDI et Olivier ROUCHON, « Introduction », in *La politique par correspondance : les usages politiques de la lettre en Italie, XIVe-XVIIIe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, pp. 8-9.

réfléchir aux différents usages de la lettre mobilisés à l’Arcadie, et aux formes distinctes que celles-ci prennent s’il s’agit d’un courrier officiel ou d’une correspondance amicale. Pour ce faire, notre recherche s’est inspirée des travaux de P.-Y. Beaurepaire qui ont accru considérablement la réflexion théorique sur les correspondances. Considérer la correspondance par le réseau fait que « la notion de réseau inscrit l’échange épistolaire dans l’espace des relations interpersonnelles, professionnelles, culturelles, amicales et politiques », et qu’elle n’est pas une « structure inerte » mais un « organisme vivant », des « *carte vive* »<sup>24</sup>. Loin d’être un « stock de lettres immobiles », la correspondance donne à voir de nombreuses facettes de la relation entre l’expéditeur et le destinataire, ainsi que les divers objets d’échanges possibles<sup>25</sup> : de façon transversale, notre thèse analyse la variété des formes relationnelles et des objets d’échanges intellectuels entre les membres de l’académie et le premier gardien de l’académie, Giovan Mario Crescimbeni. Comme le souligne P.-Y. Beaurepaire, la correspondance « permet l’attention fine à l’individu, à ses postures sociales, culturelles, politiques et professionnelles, à son espace relationnel et aux stratégies qui s’y déploient, en même temps qu’elle permet [...] un traitement quantitatif des données »<sup>26</sup>. Effectivement, dans le cadre de cette thèse, nous défendons l’idée d’une complémentarité entre analyses quantitative et qualitative qui s’enrichissent mutuellement et se répondent. Le choix d’étudier l’Arcadie par les correspondances permet également de centrer le regard sur les individus qui l’incarnent et d’écrire une histoire qui regarde l’institution par le bas.

### Historiographie, approche et méthodologie

L’Arcadie a suscité de nombreux travaux en histoire littéraire depuis plusieurs décennies ; ils ont surtout proposé des analyses précises des productions poétiques de membres et des textes de style pastoral publiés à la fin du XVIIe et au XVIIIe siècle<sup>27</sup>. Quelques travaux ont tenté de

---

<sup>24</sup> Corrado VIOLA (dir.), *Le carte vive: epistolari e carteggi nel Settecento*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, coll. « Atti del primo Convegno internazionale di studi del Centro di ricerca sugli epistolari del Settecento, Vérone, 4-6 décembre 2008 », 2011, 592 p.

<sup>25</sup> Pierre-Yves BEAUREPAIRE, « Introduction », in Pierre-Yves BEAUREPAIRE (dir.), *La plume et la toile : pouvoirs et réseaux de correspondance dans l’Europe des Lumières*, Arras, Artois presses université, 2002, pp. 26-28.

<sup>26</sup> Pierre-Yves BEAUREPAIRE, « Conclusion », in Pierre-Yves BEAUREPAIRE, Jens HÄSELER et Antony MCKENNA (dirs.), *Réseaux de correspondance à l’âge classique (XVIIe-XVIIIe siècle)*, Saint-Etienne, Publications de l’Université de Saint-Etienne, 2006, p. 361.

<sup>27</sup> Maria Grazia ACCORSI, *Pastori e teatro: poesia e critica in Arcadia*, Modène, Mucchi, 1999, 308 p. ; Stefania BARAGETTI, *I poeti e l’accademia. Le «Rime degli Arcadi» (1716-1781)*, Milan, LED, 2012, 634 p. ; Carlo CALCATERRA, *Il Barocco in Arcadia e altri scritti sul Settecento*, Bologne, N. Zanichelli, 1950, 528 p. ; Gaetano COMPAGNINO, Guido NICASTRO et Giuseppe SAVOCA, *La letteratura italiana : storia e testi. Vol 6. Il Settecento, l’Arcadia e l’età delle riforme*, Bari, Laterza, 1974, vol.1, 660 p. ; Maria Luisa DOGLIO et Manlio Pastore STOCCHI, *Rime degli Arcadi I-XIV. 1716-1781, un repertorio*, Rome, Biblioteca dell’Arcadia. Studi e testi, 2013, 294 p. ;

tracer une histoire de l'Arcadie<sup>28</sup>, mais sans prendre en compte l'articulation institutionnelle des colonies et l'impact que ce réseau a pu avoir sur le fonctionnement d'une académie. De nombreuses recherches ont produit des monographies locales sur les colonies<sup>29</sup> sur lesquelles nous nous sommes appuyés pour tenter de produire une approche plus globale de l'Arcadie qui prennent en compte l'existence de ses colonies, recherche qui n'a jamais été menée auparavant.

Nous tenons à souligner l'importance des travaux d'A. Quondam sur les académies<sup>30</sup> qui ont renouvelé dans les années 1980 les recherches sur l'Arcadie. Bien que son approche puisse être aujourd'hui critiquable, notamment par l'utilisation des catégories de la société française d'Ancien Régime, catégories non adaptées à l'organisation sociétale italienne, son étude a permis de définir les caractéristiques institutionnelles de l'Arcadie et de montrer l'importance de sa géographie pour comprendre son envergure<sup>31</sup>. Enfin, le dernier champ qui a marqué les études sur l'Arcadie est celui des femmes et du genre : la deuxième originalité de l'Arcadie, après son réseau institutionnel, est l'admission de nombreuses académiciennes dès la fin du

---

Camilla GUAITA, *Per una nuova estetica del teatro: l'Arcadia di Gravina e Crescimbeni*, Rome, Bulzoni, 2009, 424 p.

<sup>28</sup> Maria Teresa ACQUARO GRAZIOSI, *L'Arcadia: trecento anni di storia*, Rome, Fratelli Palombi Editori, 1991, 124 p. ; Isidoro CARINI, *L'Arcadia dal 1690 al 1890: memorie storiche*, Rome, Filippo Cuggiani, 1891, 644 p.

<sup>29</sup> Massimo BAUCIA et Paola PARETI, « Per la storia dell'Arcadia: gli esordi della colonia Trebbiense », *Bollettino storico piacentino*, 1993, LXXXVIII, pp. 165-210 ; Agostino BRUNO, « Memoria sull'antica colonia degli Arcadi Sabazi », *Bullettino della società storica savonese*, 1900, vol. 3, pp. 26-42 ; Luisa CIANCAGLINI, « L'Accademia dell'Arcadia a Chieta: la Colonia Tegea e i suoi protagonisti », *Bullettino della deputazione abruzzese di storia patria*, 2005, vol. 12, pp. 89-95 ; Lucio FELICI, « Relazioni fra l'Arcadia di Roma e la Colonia Parmense », in *Atti del Convegno sul Settecento Parmense nel 2° Centenario della morte di C.I. Frugoni*, Deputazione di Storia Patria, coll. « Fonti e Studi - Serie Seconda V », 1969, pp. 177-1791 ; Antonio FRANCESCHETTI, « L'Arcadia veneta », in *Storia della cultura veneta*, Vicenza, N. Pozza, 1985, vol.5/1, pp. 131-170 ; Antonio FUSCO, *Nella colonia sebezia (Vico, Di Gennaro, Ciaia)*, Bénévent, Tipografia delle Forche Caudine, 1901, 101 p. ; Costanza GHIRARDINI, « La Colonia Fisiocritica e il Bosco Parrasio: equilibri e squilibri », in *I cantieri dell'italianistica. Ricerca, didattica e organizzazione agli inizi del XXI secolo. Atti del XVII congresso dell'ADI - Associazione degli Italianisti (Roma Sapienza, 18-21 settembre 2013)*, Rome, Adi Editore, 2014, pp. 1-8 ; Giorgio MORELLI, « A.L. Antinori e la colonia aternina degli Arcadi all'Aquila », *Bullettino della deputazione abruzzese di storia patria*, 1983, vol. 73, pp. 127-202 ; Francesco PICCO, « Nei paesi d'Arcadia: La colonia Trebbiense », *Bollettino storico piacentino*, 1907, pp. 5-51 ; Miranda PROVASI, « La Colonia Arcade sanese (pagine di storia dell'Arcadia) - capitolo I », *Bullettino senese di storia patria*, 1923, vol. 30, pp. 55-77 ; Miranda PROVASI, « La Colonia Arcade sanese (pagine di storia dell'Arcadia) - capitolo II », *Bullettino senese di storia patria*, 1923, vol. 30, pp. 133-155 ; Amedeo QUONDAM, « La colonia Sebezia », in *Storia di Napoli, Tra Spagna e Austria*, Naples, Società editrice Storia di Napoli, 1970, vol.VII-II, pp. 979-1059 ; Mario SACCENTI (dir.), *La colonia Renia: profilo documentario e critico dell'Arcadia bolognese*, Modène, Mucchi, 1988, vol.2/2, 331+494 p. ; Corrado VIOLA, « Maffei e l'Arcadia veronese », in *Il letterato e la città. Cultura e istituzioni nell'esperienza di Scipione Maffei*, Vérone, Accademia Filarmonica - Cierre, 2009, pp. 149-181.

<sup>30</sup> Amedeo QUONDAM, « La scienza et l'accademia », in Laetitia BOEHM et Ezio RAIMONDI (dirs.), *Università, accademie e società scientifiche in Italia e in Germania dal Cinquecento al Settecento*, Bologne, Il Mulino, 1981, pp. 21-68 ; Amedeo QUONDAM, « L'accademia », *op. cit.*

<sup>31</sup> Amedeo QUONDAM, « L'Istituzione arcadia, sociologia e ideologia di un'accademia », *Quaderni Storici*, 1974, n° 23, pp. 388-438.

XVIIe siècle, alors qu'elles restent largement exclues du monde académique et universitaire en Europe occidentale. Cette « présence féminine » a ainsi suscité de nombreux travaux depuis l'article fondateur d'E. Graziosi en 1992<sup>32</sup>.

Cette thèse combine différents niveaux d'analyse et d'approches. Elle propose approche globale sur la longue durée des relations entre les différentes implantations de l'académie analysées à partir des correspondances échangées, tout en questionnant, à l'échelle individuelle et du groupe, les sociabilités, les pratiques intellectuelles et les formes relationnelles. Notre travail s'est inspiré des propositions de la micro-histoire :

Chaque acteur historique participe, de façon proche ou lointaine, à des processus – et donc s'inscrit dans des contextes – de dimensions et de niveaux variables, du plus local au plus global. Il n'existe donc pas d'hiatus, moins encore d'opposition entre histoire locale et histoire globale. Ce que l'expérience d'un individu, d'un groupe, d'un espace permet de saisir, c'est une modulation particulière de l'histoire globale.<sup>33</sup>

Notre approche fait écho à cet extrait car nous avons décidé de proposer une étude d'ensemble de l'Arcadie, à partir des données des admissions et des correspondances, pour comprendre les dynamiques temporelles et une certaine fragilité du réseau institutionnel sur une durée séculaire. Nous sommes partis des pratiques de sociabilité des membres, de parcours d'individus centraux pour la mise en place effective du réseau institutionnel pour comprendre leurs expériences de l'Arcadie et leurs relations avec Rome. Effectivement, nous considérons qu'il n'y pas de « hiatus » à vouloir faire dialoguer ces approches, de l'individu au groupe, du local au global. Ce changement d'échelle permet en effet « la construction d'objets complexes et donc la prise

---

<sup>32</sup> Virginia COX, « Members, Muses, Mascots: Women and the Italian Academies », in Jane E. EVERSON, Denis V. REIDY et Lisa SAMPSON (dirs.), *The Italian Academies 1525-1700: networks of culture, innovation and dissent*, Legenda., Cambridge, 2016, pp. 132-169 ; Stefano CRACOLICI, « Le donne illustri di Faustina Maratti Zappi », *Giornale storico della letteratura italiana*, 2018, CXCIV, n° 650, pp. 179-214 ; Susan M. DIXON, « Women in Arcadia », *Eighteenth-century studies*, 1999, vol. 32, n° 3, pp. 371-375 ; Elisabetta GRAZIOSI, « Arcadia femminile : presenze e modelli », *Filologia e critica*, 1992, vol. 17, pp. 321-358 ; Paola GIULI, « The feminization of italian culture: the poetics of seconda Arcadia and literary history », *NEMLA Italian Studies*, 1995, vol. 19, pp. 51-68 ; Paola GIULI, « « Monsters of Talent », Fame and Reputation of Women improvisers in Arcadia », in *Italy's Eighteenth Century: Gender and Culture in the Age of the Grand Tour*, Stanford, Stanford University Press, 2009, pp. 303-330 ; Paola GIULI, « Women Poets and Improvisers: Cultural Assumptions and Literary Values in Arcadia », *Studies in Eighteenth-Century Culture*, 2003, vol. 32, pp. 69-92 ; Elisabetta GRAZIOSI, « Presenze femminile: fuori e dentro l'Arcadia », in Maria Luisa BETRI et Elena BRAMBILLA (dirs.), *Salotti e ruolo femminile in Italia: tra fine Seicento e primo Novecento*, Venice, Marsilio, 2004, pp. 67-96 ; Elisabetta GRAZIOSI, « Revisiting Arcadia, women and Academies in Eighteen-Century Italy », in Paula FINDLEN, Wendy Wassyng ROWORTH et Catherine M. SAMA (dirs.), *Italy's eighteenth century: gender and culture in the age of the Grand Tour*, Stanford, Stanford University Press, 2009, 490 p. ; Luisa RICALDONE, *La scrittura nascosta: donne di lettere e loro immagini tra Arcadia e Restaurazione*, Paris, H. Champion, 1996, 222 p.

<sup>33</sup> Jacques REVEL, « Micro-analyse et construction du social », in *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard, 1996, p. 26.

en compte de la structure feuilletée »<sup>34</sup> de l'Arcadie. Par la même, nous soulignons l'importance de la complémentarité entre méthodes quantitative et qualitative : l'association de données chiffrées et de statistiques avec des cas singuliers, des récits et des échanges intellectuels permet d'appréhender de façon diversifiée cette institution académique. Il nous est apparu pertinent de présenter ces données sous différentes formes. Il nous a semblé particulièrement significatif d'utiliser la cartographie pour visualiser les espaces de l'Arcadie : la localisation des colonies, les densités de répartition des membres et ses différents réseaux, c'est-à-dire le réseau de l'académie, le réseau des *vicecustodi* et de simples Arcades entre eux. La cartographie<sup>35</sup> est une modalité de représentations qui enrichit le texte, en donnant à voir une réalité historique par son inscription géographique, aspect qui nous semble essentiel pour comprendre le phénomène arcadique.

Pour étudier les membres dans leur ensemble, au-delà de ce qu'avait proposé Amedeo Quondam dans un article fondateur<sup>36</sup>, nous avons constitué une base de données des membres de l'Arcadie à partir du dossier fourni par A.M. Giorgetti Vichi<sup>37</sup>, qui s'est appuyée pour le réaliser sur les catalogues des admissions des membres. Les informations disponibles sont : le nom, le lieu d'origine, le surnom pastoral, la date ou la période d'admission, le lieu d'admission, et parfois la fonction ou le titre. Les données des admissions sont inégales, notamment pour la datation et pour la fonction : durant la présidence de Crescimbeni (1690-1728) les admissions sont notées par année, ainsi que pour une partie des membres admis durant celle de Gioacchino Pizzi (1772-1790), tandis qu'elles sont indiquées par période de présidence pour la majorité des membres admis hors de ces périodes. Le dépouillement d'archives et de travaux divers nous ont permis d'ajouter plus de quatre-cent membres (plus de 4%). Cela nous a permis également d'établir une distinction entre lieu d'admission et de participation, car certains membres sont admis à Rome mais participent en fait à la vie académique de la colonie de leur lieu de résidence. En raison du nombre considérable de membres, il n'a pas été possible de réaliser une vraie enquête prosopographique. De plus, une partie des Arcades est tombée dans l'oubli, empêchant de les identifier de façon satisfaisante : malgré des recherches dans des ouvrages biographiques

---

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>35</sup> La tradition historiographique toujours vivante de l'utilisation de la cartographie comme outil d'analyse de processus et événements historiques, voir par exemple : Pierre-Yves BEAUREPAIRE, *Atlas de l'Europe moderne : de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Editions Autrement, 2019, 95 p.

<sup>36</sup> Amedeo QUONDAM, « L'Istituzione arcadia », *op. cit.*

<sup>37</sup> Anna Maria GIORGETTI VICHI, *Gli arcadi dal 1690 al 1800: onomasticon*, Rome, Arcadia, Accademia letteraria italiana, 1977, 408 p.

anciens, dans le *Dizionario Biografico degli Italiani*, dans l'*Onomasticon* de L. Ferrari<sup>38</sup> et dans le *Repertorio*<sup>39</sup> de C. Viola, certains membres, qui ne sont pas entrés dans la postérité ou n'ont pas laissé de publication, ne peuvent pas être clairement identifiés.

#### Description des fonds d'archives d'une enquête multi-située

Les archives de l'Arcadie, conservées à la Bibliothèque Angelica de Rome (BAR), ont constitué le point de départ de notre recherche. Après un dépouillement des premiers volumes des *Atti arcadici*, nous avons toutefois considéré qu'ils n'étaient pas une entrée pertinente pour comprendre le fonctionnement du réseau institutionnel de l'académie en raison du caractère succinct et descriptif des informations notées (admissions, dates de réunions romaines, dates de fondation des colonies). Les volumes de correspondances nous sont apparus beaucoup plus informatifs pour notre projet, dès notre premier séjour en archives en février 2017<sup>40</sup>. Pour la période de la présidence de Crescimbeni, il s'agit des manuscrits *Scritture originali d'Arcadia* (mss. 15, 16, 17, 18) et *Delle Lettere degli Arcadi* (ms. 20 à 28) : ils conservent les lettres reçues à Rome entre 1690 et 1717. Après cette date, les lettres ne semblent pas avoir été conservées. Le manuscrit 31, *Gioacchino Pizzi (Nivildo Amarinzio), custode generale d'Arcadia 1772-1790*, regroupe des copies de lettres de Gioacchino Pizzi mais pour lesquelles il manque très souvent le destinataire et la date d'envoi, ce qui explique leur utilisation très ponctuelle dans cette thèse<sup>41</sup>. Les manuscrits 32, 33 et 34 regroupent les dossiers par colonies qui existent sous la présidence de Gioacchino Pizzi : on y retrouve les lettres envoyées ainsi que des documents comme les actes de fondation avec la liste des membres. Le manuscrit 39 rassemble exclusivement les lettres reçues et la documentation sur la colonie Sonziaca de Gorizia, fondée en 1780. Puis, ponctuellement, nous avons recherché des lettres dans les manuscrits de compositions poétiques, *Componimenti Arcadici*, et avons recensé les lettres conservées dans les manuscrits 10, 11, 12 et 13. Cela nous a permis d'inventorier 2 309 lettres réparties sur deux périodes distinctes : entre 1690 et 1717 et entre 1772 et 1795. Seulement seize lettres ont été retrouvées entre 1716 et 1772. Cette absence d'archives couvre une longue durée et empêche

---

<sup>38</sup> Luigi FERRARI, *Onomasticon: repertorio biobibliografico degli scrittori italiani dal 1501 al 1850*, Milan, U. Hoepli, 1947, 708 p.

<sup>39</sup> Corrado VIOLA, *Epistolari italiani del settecento: repertorio bibliografico (primo e secondo supplemento)*, Vérone, Fiorini, 2004-2015.

<sup>40</sup> La législation italienne sur l'utilisation de la photographie aux archives n'a changé qu'en août 2017, ce qui nous a permis de photographier les volumes de lettres lors des séjours suivants.

<sup>41</sup> Sur ce manuscrit, voir Anna VERGELLI, « Letteratura e costume in Arcadia attraverso l'epistolario di Gioacchino Pizzi (1772-1790) », *Roma moderna e contemporanea*, 1993, n° 3, pp. 155-174.

de connaître le fonctionnement réticulaire à cette période : néanmoins, notre hypothèse est que le réseau institutionnel perd de sa force à ce moment-là, vitalité qu'il retrouve avec un phénomène de reprise de l'activité des colonies et des échanges épistolaires à partir de la présidence de Gioacchino Pizzi, dont témoignent les lettres conservées.

Notre attention s'est également portée sur les archives de Crescimbeni conservées à la Bibliothèque Apostolique Vaticane (BAV). Nous avons consulté les manuscrits du fonds de Santa Maria in Cosmedin, mss. XIII.1 et XIII.2, *Scritture diverse del arciprete G.M. Crescimbeni*. Le manuscrit XIII.2 conserve cent-vingt-cinq lettres familiales et administratives liées principalement à Macerata. Le manuscrit XIII.1 a été plus longuement étudié car il contient les lettres d'amis et connaissances lettrées et traitent des échanges intellectuels et de l'Arcadie : elles sont au nombre de 386 et seront fortement mobilisées au cours de cette thèse.

Face à la relative richesse des fonds romains, les fonds locaux des colonies de l'Arcadie sont rares et plus difficilement accessibles. Pour les identifier, nous avons consulté de nombreux inventaires d'archives et de manuscrits de bibliothèques et lu les études locales citées précédemment. Le fonds le plus important est celui de la Bibliothèque Communale Augusta de Pérouse (BCAP) : nous y avons découvert la riche correspondance passive de Giacinto Vincioli, fondateur et vice-gardien de la colonie Augusta de Pérouse, qui contient entre autres 175 lettres inédites de Crescimbeni (mss. 896 et 897, *Carteggio Vincioli*, T.V.g.38 et T. VI.g.39), ainsi que des documents et correspondances relatifs à la colonie (mss. 1754 et 1496). Nous avons également consulté les manuscrits de biographies des Arcades pérugins rédigés par l'historien Serafino Siepi (mss. 1617 et 1618, *Pastori arcadi, biografie*, I. et II), un journal tenu par Giacinto Vincioli sur les débuts de la colonie (ms. 3247, *Arcadia colonia Augusta*), qui fera l'objet d'une analyse en troisième partie.

Le second fonds majeur est celui de la colonie Fisiocritica conservé à la bibliothèque Communale des Intronati de Sienne (BCIS) : il s'agit principalement du manuscrit L.III.3, *Accademia dei Fisiocritici*, tome III, qui contient des comptes-rendus des réunions de la colonie, des copies de lettres des vice-gardiens et des lettres de Crescimbeni. On notera également les lettres de Crescimbeni dans les différents volumes de la correspondance passive du troisième vice-gardien de la colonie, Uberto Benvoglienti (mss. *Carteggio Benvoglienti*, E.IX.11, 12, 13, 19 et 21).

Parmi les fonds secondaires, se trouve celui de la bibliothèque de l'Archiginnasio de Bologne (BAB) : la correspondance passive de Giovan Gioseffo Felice Orsi nous a permis de retrouver trente-cinq lettres de Crescimbeni qui lui étaient adressées dans le manuscrit B.24, *Lettere di diversi al monsignore Giovan Giuseppe Orsi* ; elles seront étudiées dans la deuxième partie de cette thèse. Nous avons également consulté le manuscrit B. 217, qui contient quelques lettres de la poétesse Faustina Maratti Zappi. A Vérone, la colonie a laissé quelques archives à la Bibliothèque capitulaire (BCV)<sup>42</sup>, qui ont été en grande partie déjà publiées<sup>43</sup>. A la bibliothèque communale de Forlì (BCF), nous avons trouvé vingt lettres disparates de Crescimbeni<sup>44</sup>, accumulées par un collectionneur. A la bibliothèque Oliveriana de Pesaro (BOP), le manuscrit 141, *Poesie diverse*, tome V, contient les lettres relatives à la fondation de la colonie Isaurica par Lavinia Gottifredi Abati Olivieri en 1704. A la Bibliothèque Riccardiana de Florence (BRF), le manuscrit 3434 contient dix-neuf lettres de voeux de Crescimbeni adressées au lettré florentin Giovanni Battista Fagioli. Dans la correspondance du bibliothécaire florentin Antonio Magliabechi à la Bibliothèque Nationale Centrale de Florence (BNCF) sont conservées vingt-six lettres de Crescimbeni (ms. VIII, 645)<sup>45</sup>. Ensuite, nous avons consulté les quelques documents concernant la colonie Litana conservés à la bibliothèque Tirsi de Lugo<sup>46</sup>. Plus récemment, et hors d'Italie, des recherches dans les Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM) d'Aix-en-Provence nous ont permis de retrouver les dossiers numérisés de membres de la colonie Antilliana, fondée à Port-au-Prince à Saint-Domingue en 1776, dans le fonds *Secrétariat d'Etat de la Marine – personnel colonial ancien, FR ANOM COL E*. Enfin, huit documents sur la colonie Focense de Marseille (1786) ont été découverts récemment dans un fonds privé des archives municipales de Marseille<sup>47</sup>.

---

<sup>42</sup> Bibliothèque Capitulaire de Vérone (BCV), DCCCCLV, *L'Arcadia veronese aggregata a quella di Roma ed atti relativi*.

<sup>43</sup> Antonio SPAGNOLO, « L'Arcadia veronese », *Giornale Arcadico*, 1906.

<sup>44</sup> BCF, *Raccolte Piancastelli, sezione autografie, sec.XII-XVIII, ad vocem Crescimbeni Giovan Mario, Busta 18 ; Raccolte Piancastelli, sezione carte Romagna, 557/16 et 557/17*.

<sup>45</sup> Nous remercions M. Jean Boutier pour nous avoir transmis ces lettres.

<sup>46</sup> Nous remercions les archivistes de la bibliothèque Tirsi de Lugo pour nous avoir transmis les documents : ms XI - A - Busta 2 - n. 141-142, *Regolamento riguardante la costituzione dell'Accademia Pentastica di lettere ed arti della Romagna inferiore (Bagnacavallo, Cotignola, Fusignano, Lugo, Massalombarda). Capitoli per la Colonia Arcadica Litana eretta in Lugo*.

<sup>47</sup> Nous remercions Mme Isabelle Aillaud pour ces documents contenus dans le dossier 30 II 196.

Cette recherche en archives ajoute 433 lettres au corpus initial, dont 341 de Crescimbeni, ce qui est un apport considérable pour la connaissance de sa correspondance mal connue. Le total de notre corpus se constitue ainsi de 3 138 lettres.

### Présentation des parties et chapitres

La première partie interroge la construction de l’Arcadie à partir d’une vue d’ensemble de sa formation sur l’ensemble du siècle et de son expansion géographique péninsulaire grâce à la fondation de colonies. Pour cela, les relations et les lettres seront considérées comme des éléments et outils nécessaires pour la création et la pérennisation de l’Arcadie. En partant de Rome, il s’agira d’étudier dans un premier temps les prémices de l’Arcadie et le rôle central des relations sociales de Crescimbeni dans la constitution de cette institution (chapitre I). L’Arcadie sera ensuite abordée par une approche spatio-temporelle, en questionnant les temporalités de l’institution, ses arrêts, ses oscillations, et sa territorialisation par différentes géographies (des implantations, des membres et du réseau épistolaire) dans la péninsule (chapitres II et III). Mais les frontières de l’Arcadie ne s’arrêtent pas à celles des Etats italiens, ce qui nous conduira à analyser les circulations et l’admission des membres étrangers, ainsi que les colonies hors de la péninsule. Enfin, après avoir décrit et étudié ce réseau institutionnel, il s’agira d’en comprendre les effets à partir de la circulation des écrits et des textes, et de la géographie des auteurs des recueils de l’Arcadie.

La deuxième partie abordera l’Arcadie à l’échelle locale à partir des lieux académiques, des sociabilités et des pratiques, qui participent de la formation d’un espace relationnel propre. Pour cela, partir du lieu et de l’inscription territoriale dans des villes italiennes permettra d’analyser l’académie dans la cité et les processus de fondation et les procédures institutionnelles (chapitre I). Il s’agira ensuite de mettre en perspective l’Arcadie par les pratiques et les différentes formes de sociabilité, en présence et à distance, qui existent au sein de l’académie (chapitre II). Le troisième chapitre questionnera l’émergence de l’espace relationnel de l’Arcadie formé par des liens sociaux aux temporalités diverses, par la mobilité et la circulation des arcades, ainsi que par des réseaux de connaissances constitués autour de l’implantation académique à l’échelle de la ville. Cette partie centrée sur les pratiques et les relations se terminera par un chapitre dédié aux académiciennes d’Arcadie, afin de comprendre leurs initiatives et leurs pratiques épistolaires et leurs relations liées à l’académie (chapitre IV).

La troisième partie propose d'analyser plus précisément quatre cas de colonies pour analyser les sociabilités, les relations avec Rome et le fonctionnement du réseau institutionnel à une nouvelle échelle. Nous avons choisi la Fisiocritica de Sienne, apparue dans une académie scientifique (1699) (Chapitre I), la Sebezia de Naples (1703) et les colonies du sud de la péninsule et de la Sicile (Chapitre II), l'Augusta de Pérouse (1707) (Chapitre III), et la Sonziaca de Gorizia-Trieste (1780) (Chapitre IV). L'objectif de cette partie est d'inscrire la description fine de la construction, de la vie académique et des relations avec Rome dans les contextes propres à quatre colonies. Le fonctionnement en réseau de l'Arcadie – qui permet la coordination des activités et des productions, voire une certaine uniformisation – ne repose pas pour autant sur des logiques et des projets semblables. Et leurs histoires propres peuvent très rapidement suivre des chemins différents, où se retrouvent les singularités des milieux intellectuels propres à chaque ville.

# **PARTIE I. L'Arcadie, des relations romaines aux réseaux institutionnel et épistolaire**

## **Introduction**

Cette première partie a été conçue comme une vue d'ensemble de la fabrique séculaire et de la mise en réseau spatiale de l'Arcadie. Dans un premier temps, son déploiement temporel sera analysé pour comprendre le poids des relations sociales sur sa construction et les différentes temporalités de l'institution : comment les relations sociales ont-elles façonné l'Arcadie et lui ont-elles permis d'atteindre une dimension péninsulaire ? Ensuite, cette académie sera appréhendée par sa dimension spatiale, élément constitutif de son originalité institutionnelle par sa multipolarité : comment l'Arcadie se définit-elle dans son inscription territoriale unique et comment propose-t-elle un rapprochement des milieux académiques italiens au XVIIIe siècle ? Comme le rappelle M.P. Donato, « la définition d' « institution » n'est plus limitée aux organisations formelles, mais comprend toute forme de relation sociale organisant l'information sur la base d'un ordre accepté et de normes partagées »<sup>1</sup>.

L'écriture épistolaire est l'une des thématiques transversales majeures de cette partie. La lettre se conçoit comme un moyen de reconstruction de l'histoire sociale de l'Arcadie, par l'intermédiaire des données qu'elle contient. Néanmoins, elle n'est pas seulement un « réservoir d'informations »<sup>2</sup> : elle est surtout un moyen d'action efficace pour la construction du réseau institutionnel et de mise en pratique des codes pastoraux et académiques prônés par l'Arcadie. L'écriture épistolaire apparaît comme une condition *sine qua non* de l'établissement du réseau académique. Objet-mobile, la lettre se meut dans l'ensemble de la péninsule, et devient un objet-contact, vecteur essentiel des relations sociales à distance. Les lettres permettent un traitement cartographique pour analyser le territoire des correspondances, qui vient compléter l'espace social délimité par les membres et les colonies.

---

<sup>1</sup> Maria Pia DONATO, « « Faire corps » : les académies dans l'ancien régime des sciences (XVIIe-XVIIIe siècles) », in Dominique PESTRE et Stéphane VAN DAMME (dirs.), *Histoire des sciences et des savoirs, De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, 2015, vol.1, p. 88.

<sup>2</sup> Jean BOUTIER, Sandro LANDI et Olivier ROUCHON, « Introduction », *op. cit.*, p. 7.



## Chapitre I. Une charpente sociale pour une institution durable

La question des relations sociales est au cœur de l'édification de l'Arcadie. Proposer une approche sociale de cette académie, plutôt que littéraire ou purement institutionnelle, permet d'aborder sa construction à partir des individus et de leurs interactions, et ainsi d'analyser ses prémices et ses débuts par le biais des sociabilités intellectuelles. Comment des hommes et femmes de lettres ont-ils construit l'Arcadie ? En quoi les relations interindividuelles ont-elles fortement contribué à la création du réseau institutionnel ? Comment Crescimbeni s'est-il appuyé sur son réseau personnel pour parvenir à l'établissement des colonies arcadiques ? Le sens donné ici au terme d' « institution » réfère au deuxième usage défini par J. Revel, à savoir « toute organisation fonctionnant de façon régulière dans la société, selon des règles explicites et implicites, et dont on présume qu'elle répond à une demande collective particulière »<sup>3</sup>. Il s'agit ainsi de suivre une méthodologie prenant en compte les acteurs et les liens interindividuels comme éléments fondateurs de la constitution du groupe, en combinant les échelles micro et macro-analytique, tout en privilégiant le point de vue par le bas, celui des individus, plutôt qu'une « institutionnalisation du social »<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> Jacques REVEL, « L'institution et le social », in Bernard LEPETIT (dir.), *Les formes de l'expérience : une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 64.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 69.

## ***I. Chemins académiques : Crescimbeni et l’Arcadie, un horizon en miroir***

### 1. Crescimbeni et l’académie des Infecondi

L’Arcadie ne peut se concevoir sans son fondateur et premier gardien (*custode*) Giovan Mario Crescimbeni (1663-1728). En 1729, Francesco Maria Mancurti (1689-1754), prêtre de l’Oratoire de Camerino, et membre de la colonie Cluentina depuis 1719, écrit la première biographie de Crescimbeni<sup>5</sup>. L’auteur fait le choix explicite d’unir narration de sa vie et histoire de l’Arcadie, qu’il juge comme inséparables. Cette biographie se rapproche plus d’une histoire institutionnelle, notamment de la fondation des colonies, que du parcours social et intellectuel de Crescimbeni : le personnage existe au travers de ses ouvrages et de sa réalisation majeure, l’Arcadie.

Natif de Macerata, Crescimbeni reçoit une éducation soignée en grammaire, rhétorique et éloquence, et obtient son doctorat à l’université de sa ville natale en 1679<sup>6</sup>. Accueilli par son oncle Anton Francesco, il s’installe dès lors à Rome initialement pour pratiquer en tant que juriste à la Curie, métier choisi selon des prérogatives familiales : son père Giovanni Filippo est professeur de droit tandis que son oncle exerce à la Curie, comme auditeur auprès d’Ottaviano Corsini, doyen des clercs de la Chambre Apostolique et futur membre de l’Arcadie<sup>7</sup>. Mais il se détourne finalement de ce métier pour choisir les lettres et participer activement à la vie culturelle. Il est nommé chanoine en 1705, et archiprêtre de Santa Maria in Cosmedin en 1719 : ce seraient plus ses relations académiques que professionnelles ou curiales (initialement de juriste, puis ecclésiastique), qui lui auraient permis de mettre en place et de pérenniser l’Arcadie. Son canonicat tardif, à quarante-deux ans, rend compte du caractère secondaire de sa carrière dans la création de l’Arcadie, ce qui indique une primauté de ses activités lettrées sur celles juridiques ou ecclésiastiques. Durant les dix ans précédant la fondation de l’Arcadie, il devient membre des académies romaines des Umoresti, des Intrecciati, des Infecondi (1685), et de l’académie de la reine Christine de Suède (1688)<sup>8</sup>. L’académie des Infecondi est issue de

---

<sup>5</sup> Francesco Maria MANCURTI, *Vita di Giovan Mario Crescimbeni, maceratese, Arciprete della Basilica di S. Maria in Cosmedin di Roma, e Custode Generale d’Arcadia*, Rome, Antonio de Rossi, 1729, 110 p.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 16 ; Nicola MEROLA, « Crescimbeni, Giovan Mario », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1984, vol.30. Cette information provient de Francesco Maria Mancurti et est reprise par Nicola Merola : Crescimbeni aurait obtenu son doctorat âgé de seulement 16 ans.

<sup>7</sup> Francesco Maria MANCURTI, *Vita di Giovan Mario Crescimbeni, op. cit.*, p. 14.

<sup>8</sup> Nicola MEROLA, « Crescimbeni, Giovan Mario », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1984, vol.30.

la congrégation de Santa Maria della Neve fondée par le père Domenico Spinetti à Rome en 1613, après son transfert depuis Lucques où existait cette congrégation. Cette dernière organise une célébration de la Vierge chaque cinq août, par une récitation de vers et de proses. Ce n'est qu'en 1650 que l'académie est formalisée par l'adoption de lois et de l'emblème : elle est alors nommée des Infecondi<sup>9</sup>.

Crescimbeni est introduit dans l'entourage de la reine Christine de Suède par le cardinal Decio Azzolini (ou Azzolino, 1623-1689), et participe à l'académie des Disuniti grâce à l'abbé Pompeo Figari, futur fondateur de l'Arcadie (moitié XVII-1730). Les académies des Intrecciati et Infecondi sont des lieux de rencontre et de sociabilités lettrées à considérer comme les prémices de l'Arcadie. Pour reprendre M. P. Donato, la généalogie royale de l'Arcadie par le patronage de la reine Christine de Suède (1626-1689)<sup>10</sup> relèverait plus d'une « invention qui sert à revendiquer une ascendance efficace pour un groupe hétérogène à la recherche de protecteurs et de garants »<sup>11</sup>. La nécessité d'un patronage culturel prestigieux pour les institutions lettrées a conduit à la fabrication d'une image idéalisée de l'Arcadie comme héritage royal. Mais un trait certain de sa genèse apparaît ici : les interactions dans ces différents lieux culturels ont donné naissance à l'Arcadie. M. Maylender note justement que les futurs fondateurs de l'Arcadie se trouvent parmi les académiciens Infecondi : l'avocat Giovanni Battista Felice Zappi (1667-1719), Giacomo Vicinelli, le compositeur et ecclésiastique Pompeo Figari, Giuseppe Paolucci (1661-1730), le poète Silvio Stampiglia (1664-1725) et les juristes Vincenzo Leonio (1650-1720) et Gian Vincenzo Gravina (1664-1718)<sup>12</sup>. Giuseppe Paolucci devient ami avec Giovanni Battista Felice Zappi et Vincenzo Leonio avant de rencontrer Crescimbeni<sup>13</sup>. Ce dernier devient académicien Infecondo le 8 mars 1685<sup>14</sup>. Ce premier constat se vérifie par la présence d'académiciens Infecondi dès les premières années de l'Arcadie. La

---

<sup>9</sup> Michele MAYLENDER, *Storia delle accademie d'Italia*, Bologne, Licinio Cappelli, 1929, vol.5/3, p. 253-254.

<sup>10</sup> Valentina GALLO, « La Basilissa: Cristina di Svezia in Arcadia », in Beatrice ALFONZETTI (dir.), *Settecento romano: reti del Classicismo arcadico*, Rome, Viella, 2017, pp. 75-95 ; Luigi LOTTI, *Cristina di Svezia, l'Arcadia e il Bosco Parrasio*, Tip. Artigiana F.lli Fonticoli e Biagetti., Rome, coll. « Quaderni dell'Alma Roma », n° 16, 1977, 95 p ; Börje MAGNUSSON (dir.), *Cristina di Svezia e Roma: atti del simposio tenuto all'Istituto Svedese di Studi Classici a Roma, 5-6 ottobre 1995*, Rome, Swedish institute in Rome, 1999, 179 p.

<sup>11</sup> Maria Pia DONATO, *Accademie romane: una storia sociale, 1671-1824*, Naples, Edizioni Scientifiche Italiane, 2000, p. 67 : « Si tratta più che altro di un'invenzione che serve a rivendicare un'ascendenza di sicuro effetto ad un gruppo eterogeneo in cerca di protettori e di garanti. ».

<sup>12</sup> Michele MAYLENDER, *Storia III., op. cit.*, p. 257.

<sup>13</sup> Guglielmo MATTHIAE, *Arte, scienza e cultura in Roma cristiana*, Cappelli., Bologne, 1971, p. 319.

<sup>14</sup> Le diplôme suit les lois de l'académie : Académie des INFECNDI, *Leggi degli accademici infecondi*, Rome, Mascardi, 1685, p. 10-11.

liste des Arcades a été croisée avec les contributeurs de trois recueils poétiques publiés par l'académie des Infecondi en 1678<sup>15</sup>, 1684<sup>16</sup> et 1686<sup>17</sup>. Le résultat met en évidence que 42 individus sur 177, soit 24%, deviennent arcades : 7 en 1690, 15 en 1691, 5 en 1692 et 14 entre 1694 et 1713. Le tableau ci-dessous indique les auteurs devenant membres de l'Arcadie en fonction de leur date d'admission, entre 1690 et 1694 :

<b>Contributeurs</b>	<b>1678</b>	<b>1684</b>	<b>1686</b>	<b>Admission</b>
Francesco Maria de' Conti di Campello	-	√	-	1690
Francesco Passerini	-	-	√	1690
Giacinto Maselli	√	√	√	1690
Giacomo Maria Cenni	√	√	-	1690
Paolo Francesco Carli	-	√	√	1690
Pompeo Figari	-	√	-	1690
Santi Moraldi	-	√	√	1690
Alessandro Guidi	-	-	√	1691
Carlo Andrea Sinibaldi	-	-	√	1691
Desiderio Spreti	√	-	-	1691
Domenico Bartoli	-	-	√	1691
Donato Antonio Leonardi	-	√	√	1691
Francesco Maria de Luca Sereni	√	-	√	1691
Giacomo Sinibaldi	√	-	-	1691
Giovanni Antonio Magnani	-	-	√	1691
Giovanni Francesco Rota	√	-	-	1691
Leone Alberici	√	-	-	1691
Loreto Mattei	√	-	√	1691
Malatesta Strinati	√	√	√	1691
Michele Brugueres	√	√	√	1691
Pietro Giubilei	√	√	√	1691
Prospero Mandosi	√	√	-	1691
Carlo Sigismondo Capece	√	√	√	1692
Carlo Enrico Sanmartino	√	-	-	1692
Giovanni Andrea Spinola	-	-	√	1692
Mario Reitani Spadafora	-	√	-	1692
Nicolo Maria Solima	-	√	√	1692
Romano Merighi	-	√	-	1692

<sup>15</sup> Académie des INFECNDI, *Poesie de' signori Accademici Infecondi di Roma. Dedicata all'eminetiss. e reuerendiss. sig. il signor cardinal Felice Rospigliosi, protettore dell'Accademia*, Venise, Nicolò Pezzana, 1678, 418 p.

<sup>16</sup> Académie des INFECNDI, *Poesie de S. Accademici Infecondi di Roma per le felicissime vittorie...*, Venise, Giovanni Giacomo Hertz, 1684, 454 p.

<sup>17</sup> Académie des INFECNDI, *Le Pompe funebri celebrate da'Sri Accademici infecondi di Roma per la morte dell'Elena-Lucrezia Cornara Piscopia*, Padoue, Cadorino, 1686, 224 p.

Giuliano Grimaldi	√	√	√	1694
Giuseppe Malatesta Garuffi	√	√	-	1694

Tableau 1 : Les auteurs Infecondi membres de l'Arcadie

Les individus, à la fois auteurs dans les trois recueils et membres de l'Arcadie dès les quatre premières années de son existence, révèlent l'existence d'un noyau académique romain, participant de façon régulière aux activités lettrées. Par exemple, Giacinto Maselli (1644-1702) a fait ses études à Naples et a été remarqué par l'aristocratie napolitaine, ce qui le conduit à entrer au service des Carafa della Stadera, ducs de Maddaloni. En 1667, afin d'accomplir ses fonctions d'agent pour la famille napolitaine, il établit sa résidence à Rome pour trente-cinq ans, dont une partie auprès de l'homme de lettres Malatesta Strinati (1642-1720), lui aussi collaborateur actif des recueils, et arcade en 1691. Dès 1670, il entre à l'académie des Infecondi, et devient ami avec des lettrés romains, dont Crescimbeni et Gian Vincenzo Gravina<sup>18</sup>. Malatesta Strinati rejoint quant à lui Rome en 1674 et devient un lettré et librettiste notable, par la composition de trois drames en musique, et membre d'académies romaines. Il vit à Rome pendant plus de quarante ans, durant lesquels il est en relation avec Crescimbeni et Vincenzo Leonio<sup>19</sup>. Ce tableau suggère une continuité entre l'académie des Infecondi et l'Arcadie, car le parcours individuel des membres montre un passage entre les institutions. Selon M. Maylender, l'académie des Infecondi s'éteint à la naissance de l'Arcadie, pour ne reprendre qu'en 1731<sup>20</sup>. D'une certaine façon, l'Arcadie peut être considérée comme l'une des suites possibles des Infecondi, au même titre que les académies du Platano (1688)<sup>21</sup> et de Pellegrini (1694)<sup>22</sup>, formant ainsi un renouvellement tripartite des Infecondi.

L'Arcadie est ainsi le fruit, le résultat, la concrétisation d'amitiés intellectuelles et de réseaux romains de sociabilités lettrées : considérer l'Arcadie sans son aspect social lui ferait perdre de sa teneur car elle est aussi l'aboutissement d'une pratique poétique partagée. L'amitié caractérise une forme spécifique de relation de sociabilité en considérant que les amis sont une relation « élective », au contraire des liens de parentés qui sont « semi-électives » : fruit du lien social, l'amitié participe à la formation de la société et a plus globalement un rôle de « régulation sociale »<sup>23</sup>. Cette notion est dotée d'une utilité heuristique, et vient s'ajouter à celles de

<sup>18</sup>Saverio FRANCHI, « Maselli, Giacinto », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2008, vol.71.

<sup>19</sup> Malatesta STRINATI, *Opere di Malatesta Strinati*, Cesena, Biasini, 1844, p. 13-19.

<sup>20</sup> Michele MAYLENDER, *Storia III., op. cit.*, p. 257-258.

<sup>21</sup> Michele MAYLENDER, *Storia delle accademie d'Italia*, Bologne, Licinio Cappelli, 1929, vol.5/4, p. 292-293.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 242-243.

<sup>23</sup> Pierre MERCKLE, *La sociologie des réseaux sociaux, op. cit.*, p. 39-41.

sociabilité ou de convivialité, car « elle accuse sa dimension d'intimité tout en participant à la mise en place de réseaux » : cette catégorie permet la reconstitution « des cercles d'appartenance, [des] réseaux de sociabilités, [des] milieux », tout en prêtant attention à la diversité sémantique (patronage, fraternité, solidarité, parenté etc.)<sup>24</sup>.

La forme institutionnelle initiée en 1690 n'a rien d'original : il s'agit simplement d'une réunion littéraire, tenue à domicile au même titre qu'un salon, entre des hommes de lettres partageant la même vision de la poésie. Sa singularité provient de sa mise en réseau par la création des colonies arcadiques dès 1692. L'Arcadie romaine apparaît comme un renouvellement, ou un développement, de l'académie des Infecondi et s'appuie sur les mêmes groupes lettrés romains. Crescimbeni participe à la vie intellectuelle romaine et s'implique dans la fondation de l'Arcadie, en raison de son arrivée à Rome et de l'établissement de liens pérennes et forts avec les hommes de lettres romains. Il devient la « figure publique »<sup>25</sup> de l'Arcadie, alors qu'il s'agit d'un projet collectif. Bien que reconnu par Crescimbeni comme initiateur du retour au bon goût à Rome, Vincenzo Leonio a un rôle beaucoup plus discret, alors qu'il a plus d'expérience et de relations dans les « milieux intellectuels »<sup>26</sup> romains. Selon Francesco Maria Mancurti, le projet des colonies arcadiques est élaboré par Crescimbeni, Vincenzo Leonio et l'avocat consistorial Marcello Severoli<sup>27</sup>(1642-1707)<sup>28</sup>. La construction théorique et institutionnelle de l'Arcadie serait le fruit de discussions de lettrés romains et de sociabilités littéraires préexistantes à Rome. Crescimbeni incarne le visage de l'Arcadie, ce qui lui assure une certaine notoriété parmi les milieux intellectuels italiens, voire une forme de célébrité. A. Lilti distingue la gloire, soit « la notoriété acquise par un être jugé hors du commun pour les exploits qu'il a accomplis », la réputation, c'est-à-dire « le jugement que les membres d'un groupe, d'une communauté, portent collectivement sur l'un d'entre eux », et la célébrité. Cette dernière s'applique à un individu connu non seulement de son entourage proche, mais aussi « d'un vaste ensemble de gens avec lesquels il n'a aucun contact direct, qui ne l'ont jamais rencontré et ne le rencontreront jamais, mais qui sont fréquemment confrontés à sa figure publique, c'est-à-dire à l'ensemble des images

---

<sup>24</sup> Claude MICHAUD, « Amitié », in *Dictionnaire de l'historien*, Paris, PUF, 2016, p. 15.

<sup>25</sup> Antoine LILTI, *Figures publiques. Aux origines de la célébrité (1750-1850)*, Paris, Fayard, 2014, 430 p.

<sup>26</sup> Cette notion référerait toujours à l'ouvrage collectif dirigé par Jean BOUTIER, Brigitte MARIN et Antonella ROMANO (dirs.), *Naples, Rome, Florence, op. cit.*

<sup>27</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI, « Vita di mons. Marcello Severoli », in Giovan Mario CRESCIMBENI (dir.), *Vite degli Arcadi Illustri*, Rome, Antonio de Rossi, 1710, vol.2, pp. 275-294.

<sup>28</sup> Francesco Maria MANCURTI, *Vita di Giovan Mario Crescimbeni, op. cit.*, p. 25.

et des discours associés à son nom »<sup>29</sup>. Dans une certaine mesure, Crescimbeni est une « figure publique », car il doit à la fois s'assurer une réputation favorable, tout d'abord à Rome, et une célébrité à l'échelle de l'Italie pour l'essaimage et la stabilité de l'Arcadie dans les différents territoires italiens.

## 2. Réputation et affiliations académiques

La construction de sa « figure publique » se joue également par ses admissions aux académies hors de Rome<sup>30</sup>. En juillet 1698, il est reçu à l'académie vénitienne des Animosi : « Ayant reconnu le mérite singulier de M. l'abbé Giovan Mario Crescimbeni, nous avons décidé d'approuver le choix fait par nos censeurs de ce dernier, afin qu'il puisse contribuer par sa vertu à accroître la valeur de cette assemblée littéraire »<sup>31</sup>. Selon M. Maylender, cette académie mériterait le nom d' « Arcadia Veneziana » : sa fondation est due à Apostolo Zeno (1668-1750) en 1691 dans le palais Morosini contre le style exubérant baroque du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>. Elle devient une colonie arcadique l'année de l'admission de Crescimbeni, ce qui suggère un lien entre les affiliations de Crescimbeni à des académies et la création de colonies. Le 30 mars 1700, Pier Andrea Forzoni Accolti de Florence (1639-1719) lui annonce son admission à la célèbre académie de la Crusca (1582)<sup>33</sup>, dédiée à l'étude de la langue italienne et connue notamment pour son *Vocabolario* dont la première édition paraît en 1612. En 1701, il devient membre de l'Academia Naturae Curiosorum<sup>34</sup>, académie impériale de sciences naturelles située à Vienne. La même année, il intègre l'académie bolognaise des Gelati<sup>35</sup>, une des académies de poésie les plus réputées et durables de Bologne, fondée en 1588 et qui perdure jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>36</sup>. Il est aussi reçu à l'académie des Spensierati de Rossano le 15 octobre 1701, dont le diplôme est transmis par Giacinto Gimma (1668-1735)<sup>37</sup> : en 1695, ce dernier a été appelé pour réformer cette institution fondée initialement en 1540, et la complète par l'appellation latine *Incuriosorum*. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, ses activités principales sont les exercices sur des

---

<sup>29</sup> Antoine LILTI, *Figures publiques. Aux origines de la célébrité (1750-1850)*, op. cit., p. 12-13.

<sup>30</sup> BAV, ms. XIII.1, 11r-50r.

<sup>31</sup> *Ibid.*, f. 11r-v, lettre du Prince de l'académie des Animosi à Crescimbeni du 21 juillet 1698 : « Avendo Noi pienamente conosciuto il merito singolare del signor abate Giovan Mario Crescimbeni, abbiamo determinato di approvare la scelta fatta del medesimo da' nostri Censori, perché possa concorrere con la sua virtù ad accrescere il pregio di questa letterata Adunanza ».

<sup>32</sup> Michele MAYLENDER, *Storia delle accademie d'Italia*, Bologne, Licinio Cappelli, 1926, vol.5/1, p. 205-208.

<sup>33</sup> BAV, ms. XIII.1, ff. 14r-15v, lettre de Pier Andrea Forzoni Accolti à Crescimbeni du 30 mars 1700.

<sup>34</sup> *Ibid.*, f. 20r-v, lettre de Lucas Schroeck à Crescimbeni du 26 juillet 1700.

<sup>35</sup> *Ibid.*, f. 25r-v, lettre de Giovan Gioseffo Felice Orsi à Crescimbeni du 3 septembre 1701.

<sup>36</sup> Michele MAYLENDER, *Storia III.*, op. cit., p. 81-88.

<sup>37</sup> BAV, ms. XIII.1, f. 35r.

thématiques scientifiques et littéraires, les réunions en l'honneur de personnages illustres et les commémorations de membres défunts<sup>38</sup>. En 1705, il est admis à l'académie des Assorditi d'Urbino, lieu d'accueil de la colonie Metaurica depuis 1701<sup>39</sup>. En 1708, Angiolo Rocchi, membre fondateur de l'académie des Inculti de Montalto (1701), lui annonce son admission. Une des spécificités de cette académie est qu'elle s'est aussi développée en réseau de colonies à partir de 1709 et des implantations locales sont fondées à Naples (1709), à Rome (1711), à Londres (1711), Düsseldorf, Venise et Vienne (1716), Celano, Reggio de Calabre (1717), dans le Kent en Angleterre (1718), ainsi que deux en Saxe et une en Pologne<sup>40</sup>. Les relations de Crescimbeni s'étendent également à l'académie des Apatisti de Florence, fondée par Agostino Coltellini (1613-1693) en 1632 à son domicile, en tant que conversation à but pédagogique pour les jeunes florentins<sup>41</sup> : l'abbé Vincenzo Baldese l'invite en 1703 à transmettre une composition poétique pour le décès d'un de leurs académiciens. Ce cas n'est pas unique car en 1699 l'ecclésiastique siennois Bernardino Pecci (1671-1736) lui demande une composition pour la récitation publique du Carnaval organisée par l'académie des Intronati, fondée en 1525 et l'une des plus importantes académies toscanes en littérature, active encore au XVIIIe siècle<sup>42</sup>.

Par ses affiliations à plusieurs académies, Crescimbeni établit des liens avec des institutions d'autres Etats italiens. De fait, son rôle de *custode* et de promoteur de l'Arcadie le conduit à faire usage d'une « stratégie » socio-institutionnelle : par sa propre adhésion, il établit un lien en vue d'une potentielle fondation de colonie. La notion de « stratégie » peut suggérer un usage ambigu : les historiens étudiant les faits accomplis, cette expression sert parfois à définir « les comportements des acteurs individuels ou collectifs qui ont réussi », alors qu'il s'agirait de « reconstituer un espace des possibles », en y incluant échecs et incertitudes<sup>43</sup>. L'adhésion à de multiples académies est une pratique fréquente des lettrés européens au XVIIIe siècle : dans ce cas-ci, elle apparaît comme une manœuvre de Crescimbeni pour renforcer ses relations avec les milieux académiques de différentes villes, pour promouvoir l'académie d'Arcadie et pour conduire à la fondation de colonies dans certaines institutions existantes. Ainsi ses rapports

---

<sup>38</sup> Simone TESTA, *Italian academies and their networks, 1500-1700: from local to global*, Houndmills, Palgrave Macmillan, 2015, p. 147 ; Michele MAYLENDER, *Storia delle accademie d'Italia*, Bologne, Licinio Cappelli, 1930, vol.5/5, p. 239-243.

<sup>39</sup> BAV, ms. XIII.1, f. 529r, lettre des Académiciens Assorditi à Crescimbeni du 17 décembre 1705.

<sup>40</sup> SOCIETÀ DI STORIA PATRIA, *Archivio storico per le province napoletane*, F. Giannini, 1878, vol.3, p. 156-159.

<sup>41</sup> Martino CAPUCCI, « Coltellini, Agostino », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1782, vol.27.

<sup>42</sup> Eric COCHRANE, *Tradition and enlightenment in the Tuscan academies: 1690-1800*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1961, p. 32-35.

<sup>43</sup> Jacques REVEL, « Micro-analyse et construction du social », *op. cit.*, p. 25.

avec l'académie des Animosi de Venise et avec son fondateur Apostolo Zeno ont comme conséquence directe la fondation de la colonie la même année de l'admission de Crescimbeni. Ses liens personnels avec Francesco et Pier Andrea Forzoni Accolti conduisent à l'établissement des campagnes florentines, forme non-institutionnalisée des colonies et utile surtout pour le commerce de livres. D'un point de vue personnel, être admis dans des académies célèbres, telles la Crusca ou des Gelati, entre dans une logique de prestige et de réputation sociale parmi les milieux lettrés italiens, en tant que gage de qualité et de reconnaissance. Mais ces admissions témoignent d'un autre fait : c'est grâce à son réseau personnel que Crescimbeni devient membre, notamment Francesco Forzoni Accolti, Giovan Gioseffo Felice Orsi et Giacinto Gimma, correspondants réguliers et amis de Crescimbeni.

Pour résumer, Crescimbeni s'est construit une réputation à l'échelle romaine grâce à la fréquentation des milieux académiques des différentes institutions locales. Au sujet de ses admissions dans des académies en dehors de Rome, il est difficile de déterminer s'il s'agit d'une demande de Crescimbeni, ou d'une proposition de la part des académies. Néanmoins, en raison de la datation tardive de ses admissions, l'hypothèse la plus probable est qu'il a acquis une certaine notoriété grâce à l'Arcadie, et qu'il s'agit d'une entrée honorifique pour le *custode* de l'Arcadie. Cependant, cela n'est pas contradictoire avec une possible stratégie de Crescimbeni, afin de conduire à la création de nouvelles colonies pour étendre le réseau arcadique, comme pour le cas vénitien en 1698.

## *II. Des amis aux premiers admis*

### 1. Crescimbeni dans les milieux intellectuels romains

De par son rôle dans la pérennisation de l’Arcadie et dans la création d’une institution multi-située, Crescimbeni est pris dans de multiples réseaux, notamment familiaux, amicaux, académiques etc. C. Lemerrier propose une définition de réseau, qui peut servir de point de départ :

Le terme technique « réseau » se réfère à un ensemble de données relationnelles, c’est-à-dire des données sur les liens qui unissent ou non un ensemble d’individus statistiques (personnes, communes, organisation...). Un réseau inclut souvent des individus isolés ; un ensemble de points isolés peut même être considéré comme un réseau (même si structure pas intéressante). L’analyse de réseaux ne vise pas à savoir si un individu est dans le réseau, mais à spécifier la place occupée dans le réseau.<sup>44</sup>

Elle poursuit ensuite par la présentation des différents types de réseaux, et sur les analyses et les questions de recherche qu’ils peuvent susciter. L’analyse structurale de réseaux traite des réseaux complets en étudiant les liens internes d’un ensemble existant (une institution), entre la totalité des membres. L’étude des réseaux personnels se caractérise par l’analyse des relations entre des individus liés à un même individu<sup>45</sup>. Ici, il est question d’une analyse égocentrée : il ne s’agit pas d’établir les liens d’un ensemble relationnel et de situer un individu dans un réseau, mais bien de comprendre les relations entretenues par Crescimbeni, à la fois personnellement et par le biais de l’Arcadie, et d’établir des degrés de relation en fonction de la régularité et de la densité des correspondants. Au sujet des réseaux de correspondances, D. Roche propose trois problématiques sur l’utilisation du réseau pour des sujets référant à l’organisation sociale : l’insertion des individus dans des réseaux diversifiés, le rapport au réseau et l’existence de réseaux multiples dès l’époque moderne au prisme de leur maîtrise et de leur efficacité<sup>46</sup>. Sa première hypothèse considère le réseau comme une trame constituée d’une architecture et d’une imbrication hiérarchique des flux, selon un classement de ces derniers inscrits dans l’espace physique à ceux plus virtuels, comme la réflexion et les idées. Ensuite, une autre piste est celle de l’« économie » interne au réseau et sur la construction d’un système de dons, impliquant des coûts et des avantages. Par exemple, pour amorcer un commerce épistolaire avec un

---

<sup>44</sup> Claire LEMERCIER et Claire ZALC, *Méthodes quantitatives pour l’historien*, Paris, La Découverte, 2007, p. 84.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 87.

<sup>46</sup> Daniel ROCHE, « Avant-propos Réseaux des pouvoirs, pouvoir des réseaux dans l’Europe des Lumières », in Pierre-Yves BEAUREPAIRE (dir.), *La plume et la toile : pouvoirs et réseaux de correspondance dans l’Europe des Lumières*, Arras, Artois presses université, 2002, p. 10-11.

individu réputé, il est nécessaire de « payer un droit de passage » et d'obtenir une forme de reconnaissance par différents statuts (noblesse, admissions dans des académies etc.)<sup>47</sup>. Dans le cas de Crescimbeni, il s'agit d'établir à la fois son espace relationnel romain, déjà esquissé précédemment, et surtout son réseau de correspondants. Cette démarche fait ainsi écho aux problématiques de D. Roche en tant qu'elle vise à analyser l'existence de réseaux multiples dans lesquels s'insère Crescimbeni.

L'étude de l'insertion de Crescimbeni dans les milieux intellectuels romains ne peut se faire sans une introduction sur l'environnement et les institutions culturels de Rome. La spécificité romaine réside en l'importance de l'Etat pontifical, qui induit des relations complexes entre les lettrés et le pouvoir, et en son « polycentrisme culturel », par la multiplication des cours (cardinalices, d'ambassades, de princes étrangers) et par la profusion de cercles plus informels (salons, cabinets, bibliothèques). Parmi les principales institutions romaines, autres que les académies, se trouvent l'université et les bibliothèques de la Sapienza, consacrées aux champs théologiques et juridiques, et des collèges Romain jésuite et Clémentin, ainsi que les nombreuses autres bibliothèques privées et publiques comme la Vaticane, l'Angelica, et la Vallicelliana<sup>48</sup>. Les individus font preuve d'affiliations multiples dans les institutions romaines, car un certain nombre d'arcades est aussi pensionnaire au sein des Collèges. Pour reprendre les travaux d'A. Romano, Rome est une « ville ouverte », incarnée par un cosmopolitisme fort créé à la fois par la curie internationale de l'Etat pontifical, par les nombreux voyageurs se déplaçant à la fois pour la diplomatie et pour le Grand Tour et par des « occupations différenciées de l'espace urbain », qui se dessinent au regard des « groupes « nationaux » » (quartiers des Espagnols, des Français, des Florentins). Rome est aussi un « nœud de communication et une ville ressource », insérée dans différents réseaux (diplomatiques, religieux, artistiques, scientifiques)<sup>49</sup>. Comme nous le verrons par la suite<sup>50</sup>, ce cosmopolitisme international a un impact sur les admissions des membres, car 14% sont originaires d'autres états européens. Bien qu'apparaissant pour certains aspects comme une cité réfractaire aux idées scientifiques

---

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>48</sup> Marina CAFFIERO, Maria Pia DONATO et Antonella ROMANO, « De la catholicité post-tridentine à la République romaine, splendeurs et misères des intellectuels courtisans », in Jean BOUTIER, Brigitte MARIN et Antonella ROMANO (dirs.), *Naples, Rome, Florence : une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVIIe-XVIIIe siècles)*, Rome, École française de Rome, 2005, p. 179-181.

<sup>49</sup> Antonella ROMANO, « L'horizon romain de la science moderne : Des sentiers à ouvrir », in *Rome et la science moderne : Entre Renaissance et Lumières*, Rome, Publications de l'École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2013, p. 641-643.

<sup>50</sup> Cf. Partie I. Chapitre IV. I.

modernes, notamment cartésiennes<sup>51</sup>, Rome « serait moins cet anti-lieu de la science moderne qu'un autre des lieux d'observation de la culture hybride qui caractérise l'entier processus de constitution de la science moderne, avec la mise en place du paradigme expérimental comme synonyme de la commensurabilité »<sup>52</sup>. Dans ce cadre-ci, la complexité liée au polycentrisme culturel et au contrôle pontifical s'exprime dans la forme des académies romaines, qui peut se lire de façon duplice :

D'une part, en tant que structure organisée, codifiée par des règles, l'académie procure aux individus qui la composent les moyens d'intégrer une identité collective, susceptible d'ouvrir un conflit entre la représentation que les intellectuels se font de cette identité collective et les contraintes émanant des normes imposées par la structure. D'autre part, chaque individu mobilise les ressources de l'institution, voire celles du polycentrisme institutionnel, selon des stratégies individuelles, au risque d'un affaiblissement, voire au détriment, de l'identité collective.<sup>53</sup>

Au XVIIIe siècle, un changement de la forme « académie » s'opère : selon M.P. Donato, ce serait « un lent passage d'un type d'académie "baroque" (surtout littéraire, à fins récréatives, de mécénat privé) à l'académie comme institution publique, avec des buts principalement scientifiques, [...] en correspondance avec la modernisation des équipements de reproduction des savoirs (écoles, universités, ordres professionnels) »<sup>54</sup>. Dans cet ouvrage de référence, M.P. Donato analyse les différentes institutions académiques qui organisent les groupes intellectuels romains, et l'évolution de la forme institutionnelle entre la fin du XVIIe et le début du XIXe siècle. A la fin du XVIIe siècle, les académies scientifiques ont comme fonction d'améliorer le profil culturel et moral de la prélature, et de la confronter aux idées modernes afin d'élaborer une réponse efficace. Se trouvent également à Rome des conversations érudites, où se fréquentent lettrés, cardinaux et prélats : il s'agit d'une pratique ancienne de la cour romaine, afin de discuter plus librement des nouveautés scientifiques et littéraires et d'entretenir sa réputation d'hommes de lettres savants auprès d'étrangers célèbres<sup>55</sup>. Les salons romains sont une voie de diffusion de la culture littéraire prônée par l'Arcadie et contribuent à la

---

<sup>51</sup> Jonathan I. ISRAEL, *Les Lumières radicales : la philosophie, Spinoza et la naissance de la modernité, 1650-1750*, Paris, Éd. Amsterdam, 2005, p. 79 et p. 145-150.

<sup>52</sup> Antonella ROMANO, « L'horizon romain de la science moderne », *op. cit.*, p. 658.

<sup>53</sup> Marina CAFFIERO, Maria Pia DONATO et Antonella ROMANO, « De la catholicité post-tridentine à la République romaine, splendeurs et misères des intellectuels courtisans », *op. cit.*, p. 172.

<sup>54</sup> Maria Pia DONATO, *Accademie romane*, *op. cit.*, p. 8. « Il lento passaggio da un tipo di accademia "barocca" (prevalentemente letteraria, con fine ricreativo, di natura mecenatisticamente privata) all'accademia quale istituzione pubblica, con fini prevalentemente scientifici, un'evoluzione che si realizza nel corso del secolo XVIII in corrispondenza con la modernizzazione degli apparati di riproduzione dei saperi (scuole, università, ordini professionali) ».

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 58.

cohésion des milieux intellectuels dans un espace social en cours d'agrandissement par l'implication de figures féminines aux sociabilités littéraires, ce qui conduit à la multiplication des temps de rencontres et de discussion<sup>56</sup>. S'intéressant ensuite aux premiers admis à l'Arcadie, M.P. Donato conclut que les membres et aspirants de la Curie romaine ainsi que les jeunes nobles, en vue de leur carrière professionnelle ou religieuse, s'agrègent à l'Arcadie. Cela est également le cas pour les grandes familles romaines, florentines, et napolitaines, intéressées par les rapports avec les personnes importantes de la cour romaine<sup>57</sup>. Le mouvement académique littéraire romain connaît une forte attractivité au début du XVIIIe siècle, notamment grâce à l'Arcadie. Comme dit précédemment, Crescimbeni est devenu la « figure publique » de l'Arcadie. L'incarnation forte par un seul individu a permis son développement réticulaire rapide. A l'inverse, cette personnalisation du pouvoir arcadique a conduit à une difficile transition à la mort de Crescimbeni. Cela provoque un essoufflement du phénomène académique à Rome peu avant 1730, partiellement en raison de son décès, ce qui conduit à l'émergence de nouvelles formes de sociabilité, notamment maçonniques jusqu'à leur condamnation en 1734 et 1738<sup>58</sup>.

## 2. Premiers admis

L'importance de l'Etat pontifical dans les réseaux intellectuels romains se perçoit en étudiant les membres de l'Arcadie. La recherche menée par A. Quondam sur l'Arcadie comme institution a proposé une analyse sociologique des membres de l'Arcadie où il définit que 21% font partie de la noblesse, 33% du clergé et 46% du tiers-Etat. Cependant, les catégories utilisées, empruntées à l'analyse sociale des académies de province françaises<sup>59</sup> conduite à la même époque par D. Roche, reprennent la division tripartite de la société française, ne sont pas véritablement adaptées aux structures sociales italiennes, ce qui nous a conduit à mobiliser d'autres classes pour cette étude<sup>60</sup>.

---

<sup>56</sup> Mirabelle MADIGNIER, « « Conversazioni », salons et sociabilités intellectuelles informelles à Rome et à Florence au XVIIIe siècle », in Jean BOUTIER, Brigitte MARIN et Antonella ROMANO (dirs.), *Naples, Rome, Florence : Une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVII-XVIIIe siècles)*, Rome, Publications de l'École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2013, p. 588.

<sup>57</sup> Maria Pia DONATO, *Accademie romane*, *op. cit.*, p. 69.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 84.

<sup>59</sup> Daniel ROCHE, *Le Siècle des Lumières en province*, *op. cit.*

<sup>60</sup> Amedeo QUONDAM, « L'Istituzione arcadia », *op. cit.*, p. 401.

Sur les 259 premiers admis en 1690 et 1691, 8% n'ont pas été identifiés. La forte présence de membres de la curie romaine se voit tout d'abord par les fonctions occupées par un nombre important d'Arcades au sein de la famille pontificale, telle que la définit M.A. Visceglia :

La famille pontificale se présente comme la matrice originelle sur laquelle se greffe une articulation entre un champ bureaucratique, autonome de plus en plus complexe, mais de plus en plus strictement réservé au clergé, et une sphère du palais, qui reste liée au service personnel au pontife, dans laquelle les laïcs du XVII<sup>ème</sup> siècle sont encore présents, mais à condition qu'ils appartiennent à un réseau de familles de fidélité certaine à la curie.<sup>61</sup>

M.A. Visceglia établit un tableau avec trente-six catégories d'offices de la famille Pontificale, entre 1591 et 1685 : fonctions religieuses (prélats, cardinaux, maîtres de cérémonie), fonctions bureaucratiques relevant à la fois du domaine judiciaire (auditeurs de la Rote, avocats consistoriaux, votants à la Signature de Justice), de l'organisation quotidienne curiale (secrétaires, camériers, palefreniers, médecins, porteurs) et de la diplomatie (ambassadeurs). Parmi les premiers membres de l'Arcadie, 19,7 % font partie de la famille Pontificale, avec notamment des cardinaux (16), des référendaires des deux signatures de Justice<sup>62</sup> (11), et, en nombre plus réduit, deux avocats consistoriaux, deux protonotaires apostoliques et deux présidents de la Bibliothèque Vaticane.

Les pourcentages ci-après représentent une tendance, et non des données fixes, car certains individus peuvent appartenir à plusieurs catégories. Par exemple, Francesco Marucelli (1625-1703) est un abbé, et compté comme tel, mais aussi un grand bibliophile florentin. Les choix faits pour analyser les premiers admis ont été de privilégier le métier (par exemple, un chanoine lecteur a été considéré comme universitaire) et l'appartenance à des familles patriciennes ou nobles, plutôt que des compétences (bibliophile, et non bibliothécaire par exemple). Comme indiqué par M.P. Donato, les grandes familles romaines, napolitaines et florentines<sup>63</sup> sont

---

<sup>61</sup> Maria Antonietta VISCEGLIA, « Denominare e classificare: familia e familiari del papa nella lunga durata dell'età moderna », in Armand JAMME et Olivier PONCET (dirs.), *Offices et papauté (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle) : Charges, hommes, destins*, Rome, Publications de l'École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2013, pp. 159-195. : « La famiglia pontificia ci appare la matrice originaria sulla quale si innesta una articolazione tra un campo burocratico, che si autonomizza e assume una complessità crescente, ma che viene sempre più rigorosamente riservato agli ecclesiastici, e una sfera di palazzo, che permane legata al servizio personale al pontefice, nella quale i laici nel XVII secolo sono ancora presenti, ma a condizione che appartengano a una rete di famiglie di sicura fedeltà alla curia ».

<sup>62</sup> Christoph WEBER, « Il referendariato di ambedue le Segnature. una forma speciale del «servizio pubblico» della Corte di Roma e dello Stato pontificio », in Armand JAMME et Olivier PONCET (dirs.), *Offices et papauté (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle) : Charges, hommes, destins*, Rome, Publications de l'École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2013, pp. 565-586.

<sup>63</sup> Sur l'historiographie des noblesses en Italie, voir : Franco ANGIOLINI, « Les noblesses italiennes à l'époque moderne : approches et interprétations », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, traduit par Jean BOUTIER, 1998, vol. 45, n° 1, pp. 66-88.

attirées par l’Arcadie et en deviennent membres rapidement. On constate la présence de Grands d’Espagne et de la noblesse principalement napolitaine (ducs et princes), soit 4% du total, de patriciens florentins avec la présence de deux sénateurs (Alessandro Segni (1633-1697), sénateur en 1686 et Pandolfo Pandolfini (sec. XVII-XVIII)), et deux en devenir, Filippo Buonarroti (1661-1733 ; sénateur en 1700) et Vincenzo da Filicaia (1642-1707 ; sénateur en 1695). A cela s’ajoute un certain nombre de marquis, comtes et chevaliers de différents ordres (Saint-Jacques, de Malte<sup>64</sup>, de la Toison d’Or, de Saint-Stéphane), soit 2,8% du total.

Au sujet de l’âge, nous avons pu le trouver pour 62,9% du total des 259 premiers admis, soit 163 individus. En excluant les inconnus, la moyenne d’âge des admissions est de 44 ans, avec un minimum de 16 ans et un maximum de 90 ans :

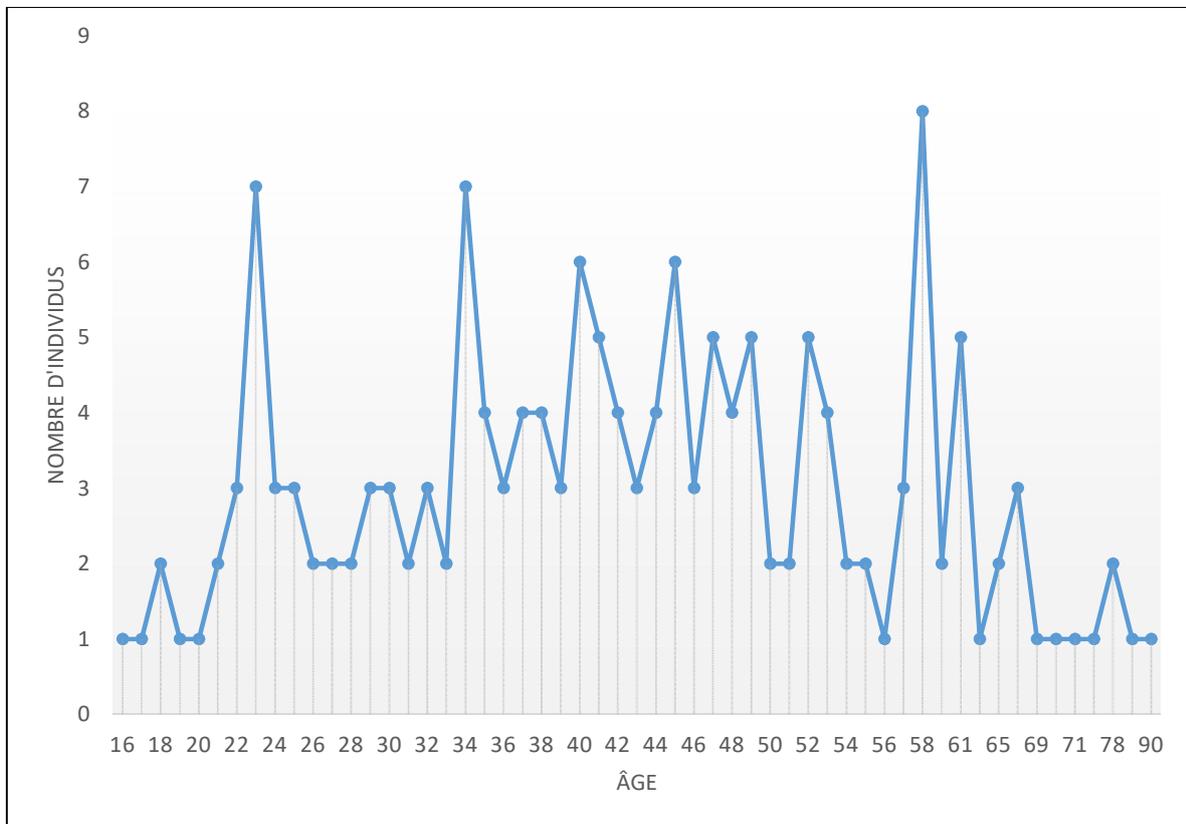


Figure 1 : Répartition des âges des premiers admis à l’Arcadie

<sup>64</sup> Sur l’ordre de Malte en Toscane : Franco ANGIOLINI et Jean BOUTIER, « Noblesses de capitales, noblesses périphériques. Les dynamiques des élites urbaines dans le grand-duché de Toscane, XVIe-XVIIIe siècles », in Martine BOITEUX, Catherine BRICE et Carlo M. TRAVAGLINI (dirs.), *Le nobiltà delle città capitali*, Rome, Università degli studi Roma Tre-CROMA, 2009, p. 58-65.

Ce graphique montre des individus d'âge très différent, avec une amplitude qui fait que l'âge ne paraît pas être un critère important d'admission lors des premières années de l'Arcadie. Il s'agit plus d'admettre des lettrés réputés ou des personnalités publiques ou royales ayant déjà eu une carrière plutôt que des jeunes, bien que ceux-ci soient présents dans cette courbe. Les moins de 25 ans représentent 14,4% (23 individus) tandis que les plus de 60 ans sont à 11,9% (19) parmi les premiers admis.

Si l'on regarde plus précisément les affiliations académiques des 33 Florentins admis en 1690 et 1691, on constate que 13 (39,4%) sont déjà membres des deux principales académies de Florence au moment de leur admission à l'Arcadie : la Crusca et l'académie Florentine. De plus, 7 individus (21,2%) sont admis à l'une des deux tandis que 13 (39,4%) ne le sont à aucune à leur entrée à l'Arcadie. Après leur admission à l'Arcadie, 6 (18,2%) deviennent membres de l'une des deux, tandis que 3 (9,1%), déjà membres de l'une, sont admis à la seconde. De fait, comme pour l'âge, être membre d'autres académies locales ne semble pas être une caractéristique déterminante pour l'admission des Florentins car on constate une égalité numérique entre les nouveaux Arcades déjà membres des deux principales académies de Florence (13) et ceux qui au contraire ne sont admis à aucune (13). Ces données nous permettent également d'affirmer que l'admission à l'Arcadie est complémentaire à celles des deux autres académies car seulement 7 Arcades Florentins ne sont jamais admis aux deux autres académies florentines : 78,8% des premiers admis florentins sont affiliés également à la Crusca et/ou à l'académie Florentine au cours de leur vie, ce qui montrent la complémentarité de ces académies dans les réseaux intellectuels.

#### - *Le monde des professions*

Les universitaires représentent 9% du total et sont principalement des lecteurs à l'université. Parmi les universitaires romains membres de l'Arcadie, se trouvent Gian Vincenzo Gravina (1664-1718), lecteur de droit à la Sapienza, Vitale Giordano (1633-1711), lecteur de mathématiques à la Sapienza, ainsi que Giovanni Pastrizio (1636-1708), recteur du Collège de la Propaganda Fide et Carlo d'Aquino (1654-1737), jésuite et préfet des études du Collège romain. Mais c'est en Toscane que l'on retrouve le plus grand nombre d'universitaires surtout de l'université de Pise : Alessandro Marchetti (1633-1714), premier professeur de mathématiques, Benedetto Averani (1645-1707), lecteurs de lettres humaines, et son frère Giuseppe (1662-1738), docteur en droit civil, Lorenzo Bellini (1643-1704), lecteur d'anatomie,

Luca Terenzi (1630-1697), premier lecteur de médecine et Vincenzo Aulla, lecteur de droit. A Florence, Francesco del Teglia est lecteur de philosophie morale et Giuseppe Zamboni (1639-1698) l'est en anatomie à l'hôpital Santa Maria Nuova. La surreprésentation de l'université pisane s'explique par la délocalisation ancienne, en 1543, des centres universitaires de Florence vers Pise<sup>65</sup>. Le Grand-Duché de Toscane est donc caractérisé par une sorte de capitale à deux têtes, avec Florence et Pise, siège de l'université et de l'ordre chevaleresque grand-ducal, et résidence du grand-duc une partie de l'année.

Une autre catégorie socio-professionnelle présente est celle des professions légales car les avocats représentent 6% du total des premiers admis. Depuis le Moyen-âge, il existe cinq sous-groupes, classés du plus noble – professeur et docteur en lois – jusqu'au plus vil, le notaire : le professeur universitaire de droit, le juge, l'avocat, le procureur et le notaire<sup>66</sup>. Les avocats font partie de l'élite socio-culturelle italienne, surtout numériquement car un certain nombre est inclus dans les classes dirigeantes<sup>67</sup>, ce qui explique leur présence à l'Arcadie. Leur statut est considéré comme supérieur, car leur devoir est la défense et la pratique du droit, contrairement aux procureurs, en théorie chargés de l'organisation matérielle de la procédure, ce qui conduit à une distinction à la fois culturelle et sociale. De plus, les avocats doivent détenir un doctorat, ce qui n'est pas le cas pour les procureurs<sup>68</sup>. En raison de la diversité des régimes politiques dans les Etats italiens, l'ordre des avocats n'est pas régi par les mêmes lois et ne connaît pas les mêmes évolutions au cours de l'époque moderne. Ainsi, certaines villes, comme Pavie, Pise, ou des états comme le duché de Savoie, ont eu des réformes universitaires pour la formation et la profession d'avocat au cours du XVIIIe siècle, tandis que cela n'a pas eu lieu à Naples, ville pourtant peuplée d'un grand nombre de juristes d'excellent niveau<sup>69</sup>. Cela se répercute sur

---

<sup>65</sup> Jean BOUTIER, Marina CAFFIERO, Brigitte MARIN et Antonella ROMANO, « Perspectives : Naples, Rome, Florence en parallèle », in *Naples, Rome, Florence : Une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVII-XVIIIe siècles)*, Rome, Publications de l'École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2013, p. 654.

<sup>66</sup> Ferdinando TREGGIARI, « « Nobiltà » e « viltà » delle professioni legali », in Maria Teresa GUERRINI, Regina LUPI et Maria MALATESTA (dirs.), *Un monopolio imperfetto. Titoli di studio, professioni, università (secc. XIV-XXI)*, Bologne, Clueb, 2016, p. 31.

<sup>67</sup> Mario ASCHERI, « La « percezione » dell'avvocatura in Italia dal medioevo all'età moderna », *Inizium, rivista catalana d'història del dret*, 2015, n° 20, p. 690.

<sup>68</sup> Francesco AIMERITO, « Droit et société dans l'histoire des professions judiciaires des États de la Maison de Savoie : de la monarchie absolue jusqu'à l'unification italienne (XVIe-XIXe siècles) », in Vincent BERNAUDEAU, Jean-Pierre NANDRIN, Bénédicte ROCHET, Xavier ROUSSEAU et Axel TIXHON (dirs.), *Les praticiens du droit du Moyen Âge à l'époque contemporaine : Approches prosopographiques (Belgique, Canada, France, Italie, Prusse)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2015, pp. 123-135.

<sup>69</sup> Mario ASCHERI, « Gli avvocati e la loro percezione », *op. cit.*, p. 691.

l'historiographie récente de la formation et de la profession des avocats qui est surtout tournée vers l'époque médiévale<sup>70</sup>, période d'origine de la profession, et à dominante régionale<sup>71</sup>, car il est difficile de délimiter une discipline uniforme et une seule expérience juridique commune à l'ensemble des Etats italiens. M. Macchi s'est intéressée de plus près au cas des avocats dans les Etats de l'Eglise, entre le XVIe et le XVIIIe siècle : Rome apparaît comme un centre attractif pour le commencement ou la poursuite d'une carrière après le suivi d'une formation dans les universités de Bologne, Pérouse ou Macerata par exemple, car les opportunités d'ascension sociale y sont beaucoup plus importantes, en raison de la présence de hauts dignitaires ecclésiastiques pouvant faire preuve de soutien à l'égard des jeunes diplômés<sup>72</sup>. Pour ces derniers, un des objectifs est d'entrer dans le Collège des avocats consistoriaux, ce qui leur confère une visibilité dans la société romaine et une appartenance à la famille pontificale. L'entrée dans cette institution à *numerus clausus* leur ouvre les portes vers une carrière dans la haute hiérarchie des tribunaux et magistratures d'Etat<sup>73</sup>. De fait, il n'est pas surprenant qu'une part non négligeable des premiers admis soit avocat en raison de la grande affluence vers Rome des diplômés de centres universitaires des Etats de l'Eglise qui envisagent une carrière parmi les institutions juridiques de la Curie. De plus, les avocats font partie des milieux supérieurs car ils pratiquent le droit, considéré comme une science, et qu'ils sont détenteurs d'un doctorat, ce qui leur octroie une reconnaissance de la part des universitaires et académiciens.

On peut également proposer un classement par compétences, qui vient compléter les données par profession (24,3% d'inconnu, soit 63 membres sur 259 membres) : si l'on exclut la part d'inconnu, le droit reste la discipline la plus représentée, avec 33,7% (66), puis suivent les lettres 26 % (51) et la religion et théologie avec 23,5% (46). Nous soulignons que ce classement donne seulement une tendance car certains individus ont plusieurs compétences et pourraient

---

<sup>70</sup> Sur la construction de la catégorie socio-professionnelle des juristes à l'époque médiévale, voir Mario ASCHERI, « I giuristi: categoria professionale e presenza culturale », in *Giuristi e istituzioni dal medioevo all'età moderna (secoli XI-XVIII)*, Stockstadt am Main, Keip, 2009, pp. 589-612.

<sup>71</sup> Sur l'évolution des lois relatives à la corporation des avocats dans le Grand-Duché de Toscane, voir Daniele EDIGATI, « Le professioni forensi nel Granducato mediceo dall'autogoverno corporativo cittadino alla disciplina dello Stato (secoli XVI-XVIII) », *Historia et ius*, 2018, n° 5, 43 p. ; sur la formation en droit à Florence et Bologne, voir Daniele EDIGATI, « L'esame d'accesso alla professione di procuratore e di avvocato nella Firenze leopoldina (1777-1784) », *Quaderni stefaniani. Studi di storia, economia e istituzioni*, 2016, pp. 11-33 ; Maria Teresa GUERRINI, « Tra formazione e professione: i laureati bolognesi in diritto in età moderna », *Historia et ius*, 2017, n° 21, 13 p.

<sup>72</sup> Maria MACCHI, « Tra ambizione e carriera. La professione di advocatus nello Stato della Chiesa tra XVI e XVIII secolo », *Criminocorpus. Revue d'Histoire de la justice, des crimes et des peines*, 2017, p. 3.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 5.

être catégorisés dans plusieurs groupes. Les sciences sont représentées par 14 individus (7,1%) et les arts par seulement 3 personnes (1,5%). Les compétences diplomatiques, militaires et politiques représentent 8,2%, soit 16 individus. A partir de ces catégories, une tendance se dessine. Les membres de la curie pontificale sont très présents. L'admission d'universitaires, de lettrés, voire de scientifiques, permet d'affirmer une attractivité de l'Arcadie qui n'est pas seulement d'apparat. Les praticiens du droit sont également présents, ce que l'on retrouvera notamment dans la colonie Sebezia de Naples<sup>74</sup>. Si l'on regarde à présent les publications de ces 259 premiers admis<sup>75</sup>, seulement 32% ont publié avant leur entrée à l'Arcadie, pour 46% après leur admission. Ainsi, la reconnaissance littéraire est un facteur secondaire pour l'admission des premiers arcades car il n'est pas nécessaire d'avoir publié une œuvre, d'autant plus que les métiers des lettres sont bien moins représentés que ceux du droit.

---

<sup>74</sup> Cf. Partie III. Chapitre II. II.

<sup>75</sup> Nous avons recherché sur l'Opac des bibliothèques italiennes, ainsi que sur Google Books.

### ***III. Les relations épistolaires de Crescimbeni, un déploiement du réseau au-delà de Rome***

Les lettres font œuvre d’empreinte des relations sociales, car elles donnent à voir à la fois les individus et les lieux marqués par le contact avec Crescimbeni. Elles dessinent une géographie unique des relations sociales en façonnant les contours de son espace social : « Appartenir à une communauté savante, c’est ainsi faire l’expérience de ce lien particulier qui attache et positionne, qui assigne une place dans l’espace social, mais aussi dans le temps et dans la mémoire, qui attribue une identité et un statut »<sup>76</sup>.

#### 1. Cartographies successives du réseau épistolaire

Pour circonscrire l’espace relationnel de Crescimbeni, les manuscrits de la Bibliothèque Apostolique Vaticane distinguent nettement, par leur classement, deux ensembles auxquels appartient Crescimbeni. Le manuscrit XIII.2 regroupe les lettres reçues majoritairement de Macerata entre 1705 et 1719 : Macerata étant la ville d’origine de Crescimbeni, ses lettres sont d’ordre familial et personnel. Elles ne seront pas incluses dans cette enquête, centrée sur les relations intellectuelles de Crescimbeni, qui forment un réseau distinct. Le manuscrit XIII.1, relatif aux échanges littéraires et académiques, se compose de 386 lettres, écrites par 141 correspondants. Une étude quantitative va permettre de montrer le déploiement géographique du réseau. Les archives de l’Arcadie contiennent uniquement des lettres reçues entre 1690 et 1717 pour la présidence de Crescimbeni : ce manque dans les sources n’a pas pu être comblé par des sources annexes. Il ne faut pas non plus négliger la possibilité d’une non-conservation ou d’une perte des lettres, mais ces représentations cartographiques permettent de donner une tendance globale du mouvement académique. Malgré ces sources partielles, le traitement quantitatif permet de rendre compte du déploiement de l’Arcadie à l’échelle péninsulaire, inaccessible par un traitement seulement qualitatif. Ces cartes<sup>77</sup> sont une visualisation des données établies à partir des fonds disponibles : elles sont une construction *a minima* du réseau épistolaire.

---

<sup>76</sup> Christian JACOB (dir.), « Le cercle et la lignée », in Christian JACOB (dir.), *Lieux de savoir, espaces et communautés*, Paris, Albin Michel, 2007, p. 127.

<sup>77</sup> Les cartes ci-dessous ont été réalisées à partir des lettres des archives de l’Arcadie, et du manuscrit XIII.1 de la bibliothèque Apostolique Vaticane.

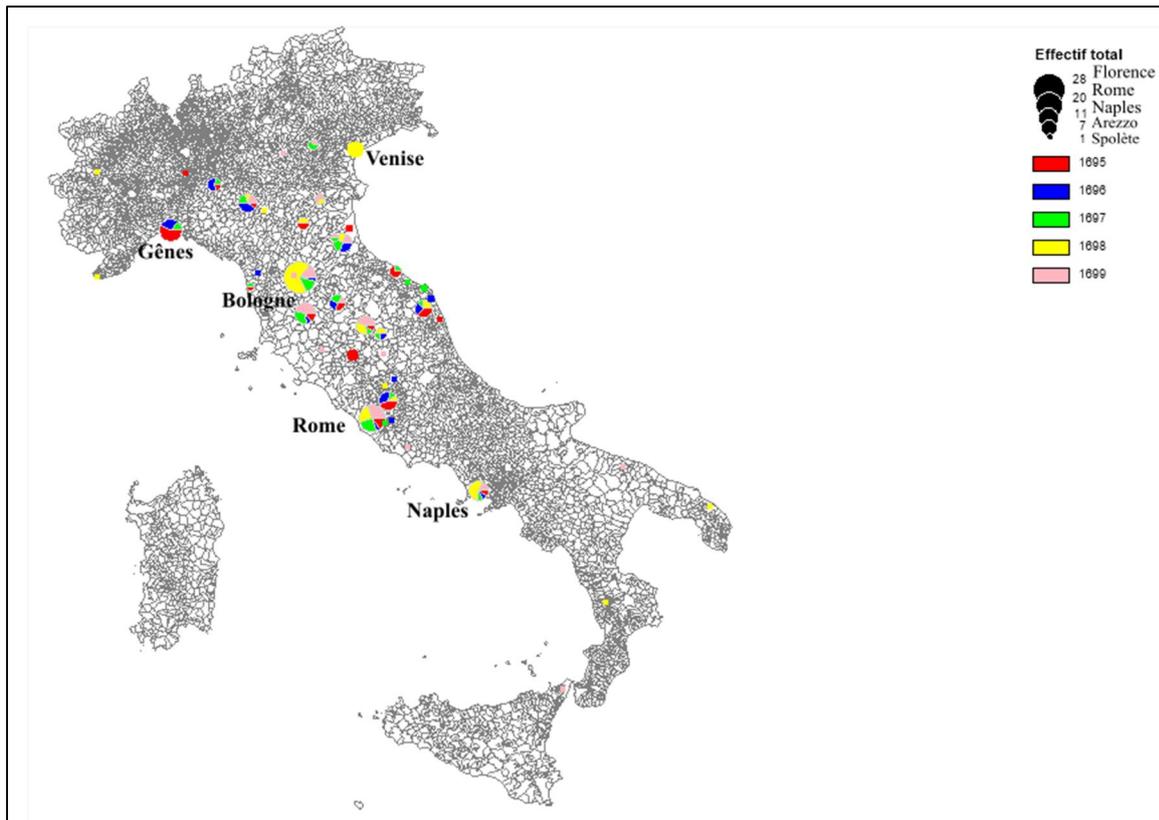


Figure 2 : Le réseau épistolaire (1695-1699)

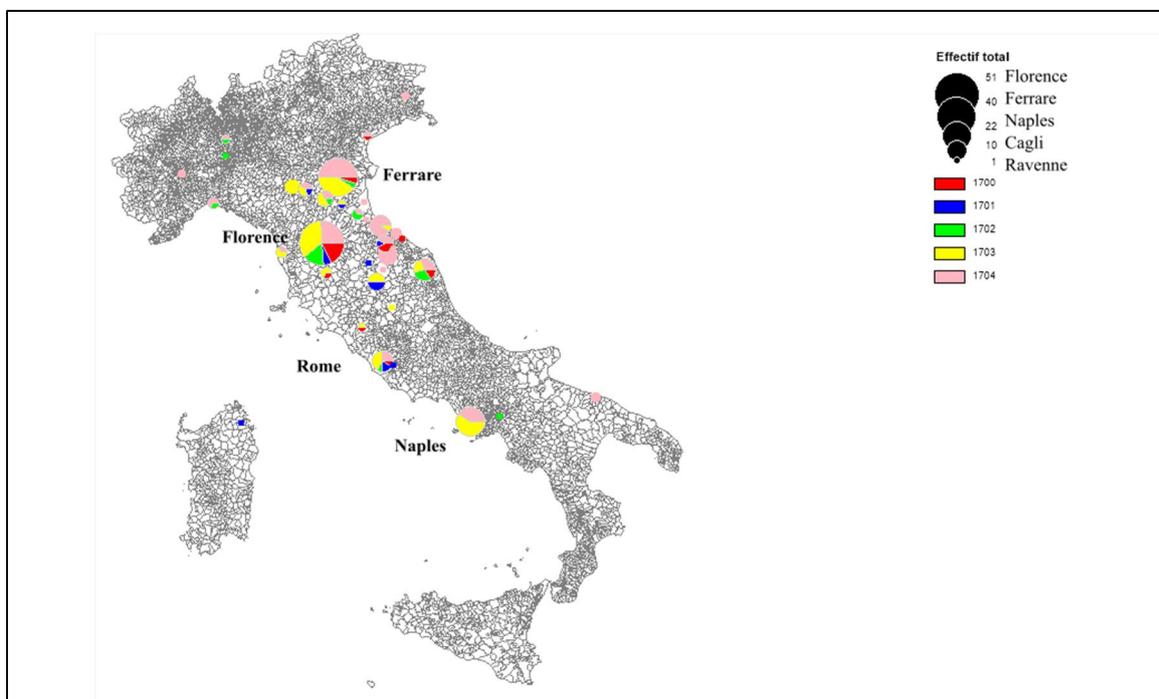


Figure 3 : Le réseau épistolaire (1700-1704)

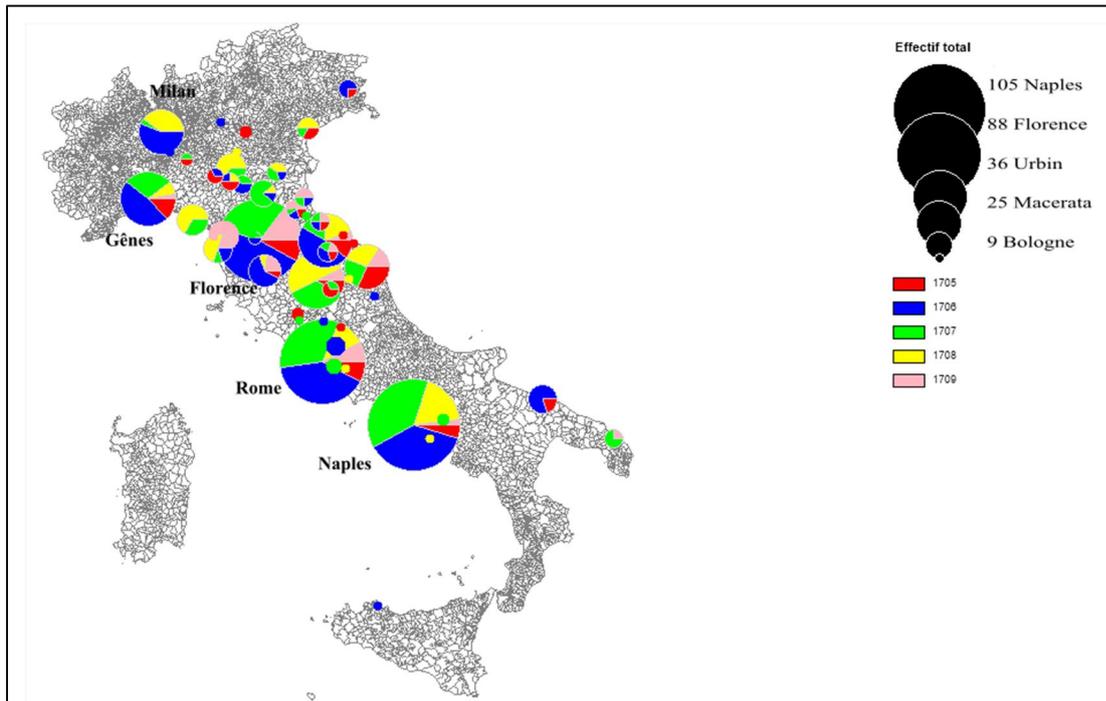


Figure 4 : Le réseau épistolaire (1705-1709)

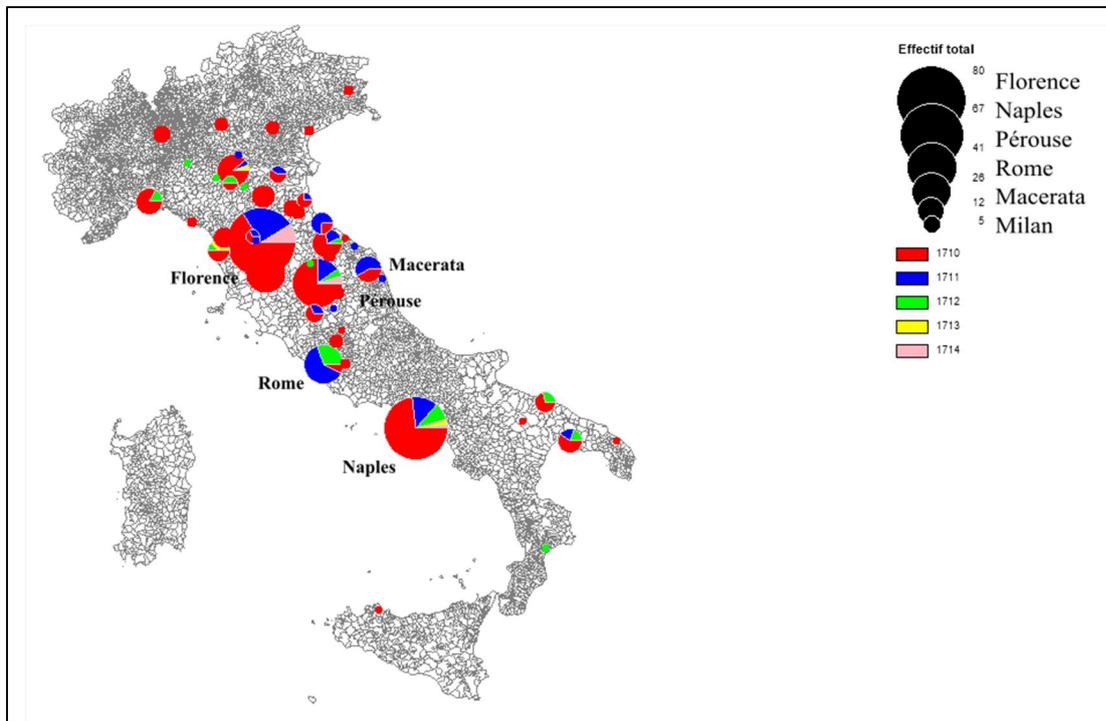


Figure 5 : Le réseau épistolaire (1710-1714)

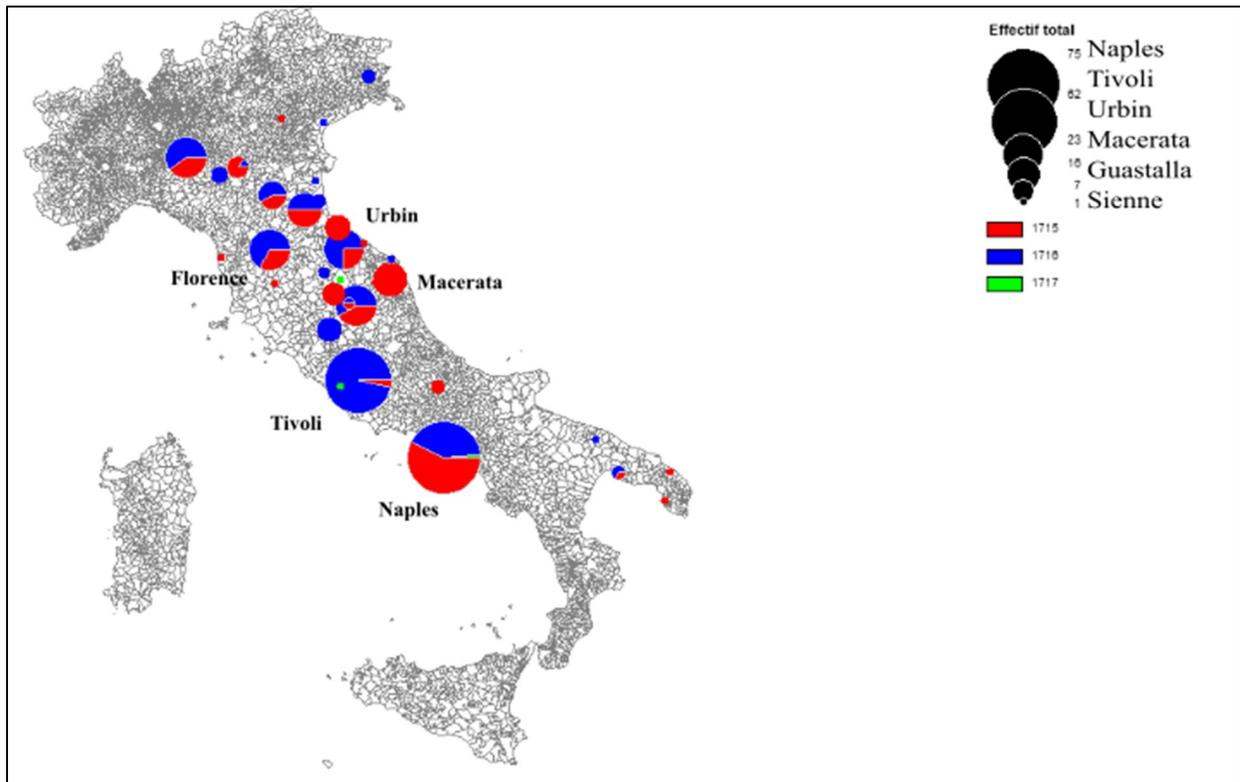


Figure 6 : Le réseau épistolaire (1716-1717)

Construites proportionnellement les unes par rapport aux autres, ces cartes révèlent un réseau épistolaire assez faible durant la première décennie de création, notamment durant les cinq premières années. Les échanges atteignent leur taux le plus élevé entre 1705 et 1709 et se poursuivent à une cadence plus modérée les cinq années suivantes. Florence commence à incarner l'un des pôles principaux d'échanges au tout début du XVIIIe siècle. Mais le réseau ne se densifie réellement qu'à partir de 1706. Entre 1705 et 1709, l'intensification des lettres échangées se remarque quantitativement (106 entre 1700-1704 contre 22 entre 1705-1709, pour Naples par exemple). On le constate également quant au nombre de villes concernées par ces échanges : 16 (1690 et 1694), 44 (1695-1699), 36 (1700-1704), 51 (1705-1709), 49 (1710-1714) et 34 (1715-1717). Bien que le caractère partiel des sources puisse apporter un biais, l'augmentation des flux épistolaires entre 1700 et 1710 correspond aux nombreuses colonies fondées durant cette période : entre 1690 et 1699, seulement sept colonies sont fondées, tandis qu'entre 1700 et 1710, on en dénombre quinze. L'accroissement du nombre d'implantations académiques a comme conséquence directe l'augmentation du volume de lettres échangées et du nombre de villes impliquées. Ce déploiement du réseau académique correspond aussi à celui des relations intellectuelles de Crescimbeni.

Pour des raisons techniques et de représentativité sur le fond de carte, les correspondants hors péninsule italienne ne sont pas inclus dans ces cartographies. Ils sont de toute façon très peu nombreux : Crescimbeni reçoit une lettre du médecin et physicien d'Augsbourg Lucas Schroeck<sup>78</sup> qui lui annonce son admission à l'*Academia Naturae Curiosorum*. Giovanni Ludovico (probablement un certain Hans Ludwig) baron d'Hagen lui écrit neuf lettres depuis Eichstätt entre 1698 et 1705, sur des questions religieuses ou pour lui décrire ses déplacements dans les territoires germaniques. De fait, la quasi-totalité de ses contacts épistolaires reste dans les Etats italiens, il n'a que très peu de relations avec des lettrés d'autres Etats européens.

Le traitement cartographique des données historiques, et notamment des correspondances, est une pratique fréquente et ancienne pour les historiens, notamment pour étudier réseaux, circulations et échanges. Dans *La Communication en Europe*<sup>79</sup>, une attention particulière a été portée aux cartes comme moyen d'écriture, afin de « donner à voir comment ces processus ont contribué à modeler de façon durable un espace européen aux limites et aux configurations mouvantes »<sup>80</sup> : différentes études de cas ont conduit à des utilisations différenciées de la méthode cartographique, pour retracer le Grand Tour européen décrit dans un guide de voyage en fonction de la durée et la rapidité des trajets<sup>81</sup>, pour décrire les échanges épistolaires européens pour la traduction de textes italiens<sup>82</sup>, ou comme analyse multi-scalaire de l'espace et les circulations constitués autour de bibliothèques entre Florence et Göttingen<sup>83</sup>. Les cartes contribuent à donner une lisibilité et une géographie des réseaux lettrés qui se manifestent dans chaque étude de cas : la carte est un choix d'interprétation des sources qui apporte une richesse dans la visualisation de l'emprise spatiale des circulations et des communications à différentes échelles.

---

<sup>78</sup> *Journal des savants*, Paris, Florentin Lambert et Jean Cusson, 1683, p. 100.

<sup>79</sup> Pierre-Yves BEAUREPAIRE (dir.), *La communication en Europe de l'âge classique au siècle des Lumières*, Paris, Belin, 2014, 364 p.

<sup>80</sup> Jean BOUTIER, « Un procès européen de communication ? Une mise en perspective », in Pierre-Yves BEAUREPAIRE (dir.), *La communication en Europe de l'âge classique au siècle des Lumières*, Paris, Belin, 2014, p. 344.

<sup>81</sup> Stéphane BLOND, « De long en large : Voyages et séjours dans l'Europe des Lumières », in Pierre-Yves BEAUREPAIRE (dir.), *La communication en Europe de l'âge classique au siècle des Lumières*, Paris, Belin, 2014, pp. 11-24.

<sup>82</sup> Andrea BRUSCHI, « Les échanges de renseignements sur les traductions des textes de Lazzaro Spallanzani dans sa correspondance : un essai cartographique », in Pierre-Yves BEAUREPAIRE (dir.), *La communication en Europe de l'âge classique au siècle des Lumières*, Paris, Belin, 2014, pp. 137-149.

<sup>83</sup> Emmanuelle CHAPRON et Anne SAADA, « La bibliothèque, la carte et le territoire », in Pierre-Yves BEAUREPAIRE (dir.), *La communication en Europe de l'âge classique au siècle des Lumières*, Paris, Belin, 2014, pp. 215-263.

## 2. Les relations de Crescimbeni dans les centres intellectuels italiens

Florence apparaît comme le pôle le plus important, suivi par Naples. Au sujet de ces interactions avec les milieux intellectuels florentins, il est en relation avec les frères Salvini, Anton Maria (1653-1729 ; huit lettres) et Salvino (1668-1751 ; dix lettres), qui sont professeurs au *studio* de la ville et membres actifs de l'académie de la Crusca. Il échange aussi avec le bibliothécaire Antonio Magliabechi (1663-1714 ; dix lettres)<sup>84</sup>. Quelques lettres de Pier Andrea Forzoni Accolti (1639-1719 ; huit lettres), et de son fils Francesco (1674-1708 ; une lettre), sont aussi conservées dans ce manuscrit, mais la majorité reste dans ceux de l'Arcadie. A Naples, Crescimbeni est en contact principalement avec Carlo Maria Nardi<sup>85</sup>, qui préside l'académie des Inculti de Montalto, avec le futur membre de la colonie Sebezia Domenico Andrea de Milo (1666-XVIII ; six lettres), avec Domenico de Angelis (1675-1718 ; une lettre), et avec l'avocat Biagio Maioli d'Avitabile, *vicecustode* de la colonie Sebezia, fondée en 1703 (vers 1670-1732 ; une lettre).

Parmi ses correspondants, trois imprimeurs sont présents : Anton Maria Albizzini de Florence, Giovanni Pellegrino Dandi (1664.-ap. 1726), et Andrea Poletti de Venise, libraire spécialisé dans l'exportation, notamment vers l'Espagne<sup>86</sup>. On retrouve également deux bibliothécaires, à savoir Antonio Magliabechi et Antonio Maria Biscioni (1674-1756), bibliothécaire de son ancien professeur Niccolò Panciatichi, chanoine de la basilique Laurentienne de Florence<sup>87</sup>. Au début du XVIIIe siècle, la fonction de bibliothécaire n'est pas reconnue comme un métier et « le bibliothécaire s'efface toujours derrière le lettré : comme au siècle précédent, c'est la production d'une œuvre, bien plus que la charge d'une bibliothèque, qui confère à l'individu un droit de cité dans la République des lettres »<sup>88</sup>. Il faut attendre le milieu du XVIIIe siècle pour l'émergence du bibliothécaire comme nouvelle figure du monde des lettres en lien avec

---

<sup>84</sup> Jean BOUTIER, Maria Pia PAOLI et Corrado VIOLA (dirs.), *Antonio Magliabechi nell' Europa dei saperi*, Pise, Edizioni della Normale, 2017, 710 p.

<sup>85</sup> Luciano ROMEO, *Accademie e accademici nel Mezzogiorno d'Italia, il caso di Montalto Uffugo di Calabria*, Editoriale Progetto 2000, 1998, p. 187-218. Carlo Maria Nardi, académicien du sud de la péninsule est un « patrizio fiorentino, nato a Montalto Uffugo in una data non meglio precisata dei primi del '700. Oratore, storico, giurista, nonché poeta, filologo di alta fama internazionale, si prodigò alacramente a rifondare l'Accademia degli Inculti, facendola conoscere nel resto dell'Italia » (p. 187). Selon notre analyse, il est plus probable que Carlo Maria Nardi soit né dans les dernières décennies du XVIIe siècle, plutôt qu'au début du XVIIIe siècle, car il participe au schisme de l'Arcadie à Naples en 1711.

<sup>86</sup> Mario INFELISE, *L'editoria veneziana nel '700*, Milan, F. Angeli, 1999, p. 37-38.

<sup>87</sup> Emmanuelle CHAPRON, « *Ad utilità pubblica* ». *Politique des bibliothèques et pratiques du livre à Florence au XVIIIe siècle*, Genève, Droz, 2009, p. 37.

<sup>88</sup> Emmanuelle CHAPRON, « Pour une histoire des bibliothécaires italiens au XVIIIe siècle », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2008, vol. 166, n° 2, p. 446.

les réflexions de cette période sur les compétences et la « valeur du travail intellectuel », avec le développement d'institutions académiques liées à la professionnalisation des pratiques érudites et avec le changement dans les modalités de recrutement et dans la carrière du bibliothécaire<sup>89</sup>.

Au sujet de ce corpus de lettres, il est difficile de détacher Crescimbeni totalement de son statut de *custode* de l'Arcadie, et de ne le considérer que comme celui d'un chanoine érudit s'intégrant dans les échanges intellectuels. Plusieurs lettres traitent en réalité de l'Arcadie, notamment pour le remerciement de son admission par le cardinal Francesco Buonvisi (1626-1700)<sup>90</sup>, de l'admission du secrétaire de l'électeur palatin Stefano Benedetto Pallavicini (1672-1742)<sup>91</sup> par Brandaligio Venerosi (1676-1729). Ludovico Antonio Muratori (1672-1750)<sup>92</sup> écrit également une lettre de remerciement en 1703<sup>93</sup>. Dans certaines lettres, les surnoms pastoraux sont utilisés et le sujet traité est en partie lié à la colonie. Par exemple, Apostolo Zeno signe une lettre du 8 janvier 1700 de son nom pastoral, *Emaro Vicecustode* de la colonie Animosa de Venise, et cite le membre de la colonie Renia de Bologne, Giovan Gioseffo Felice Orsi (1652-1733), en le nommant *Alarco*<sup>94</sup> : cette lettre relate l'envoi par Orsi à Apostolo Zeno de la *Bellezza della volgar poesia*<sup>95</sup> ce qui témoigne des rapports existants entre ces deux colonies, par le biais de leurs membres. Autre exemple, Anton Maria Salvini demande l'admission de l'abbé Marco Antonio Mozzi (1678-1736) en septembre 1700<sup>96</sup> : celui-ci devient membre de l'Arcadie en 1701 par cooptation, pratique très fréquente pour l'Arcadie. En 1704, l'archiprêtre de la cathédrale d'Urbino, Paolo Antaldi, évoque le choix du sceau de la colonie Metaurica par Pier Girolamo Vernaccia (1672-1746)<sup>97</sup>, lecteur de théologie à l'université d'Urbino.

En 1704, Giacinto Gimma, promoteur de l'académie des Spensierati, évoque la création des campagnes arcadiques de Bari, et son titre de *procustode* : « par l'office de vice-gardien de cette

---

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 447-448.

<sup>90</sup> BAV, ms. XIII.1, f. 85r-v, lettre de Francesco Buonvisi à Crescimbeni du 8 avril 1696.

<sup>91</sup> Il s'agit probablement de Stefano Benedetto Pallavicini (1672-1742).

<sup>92</sup> Corrado VIOLA, *Canonici d'Arcadia: Muratori, Maffei, Lemene, Ceva, Quadrio*, Pise, ETS, 2009, 247 p ; Gian Paolo ROMAGNANI, « L'idea di « Repubblica delle lettere » tra Ludovico Antonio Muratori e Scipione Maffei », in Alfredo MANGO (dir.), *L'Arcadia e l'Accademia degli Innommati di Bra*, Milan, F. Angeli, 2007, pp. 109-125.

<sup>93</sup> BAV, ms. XIII.1, f. 368r-v, lettre de Ludovico Antonio Muratori à Crescimbeni du 16 juin 1703.

<sup>94</sup> *Ibid.*, f. 256r-v, lettre d'Apostolo Zeno à Crescimbeni du 8 janvier 1700.

<sup>95</sup> Giovanni Mario CRESCIMBENI, *La bellezza della volgar poesia, spiegata in otto dialoghi*, Rome, Buagni, 1700, 298 p.

<sup>96</sup> BAV, ms. XIII.1, f. 268r-v, lettre d'Anton Maria Salvini du 21 septembre 1700.

<sup>97</sup> *Ibid.*, f. 41r, lettre de Paolo Antaldi à Crescimbeni du 12 décembre 1704.

ville, ou province, je considère que l'honneur est pour moi grand »<sup>98</sup>. Les campagnes ne sont pas des colonies : on en retrouve à Florence, dans le Saint-Empire, en Provence et à Bari. Il s'agit d'une forme à l'institutionnalisation beaucoup plus libre, où est nommé seulement un représentant (le *procustode*), qui incarne l'Arcadie et qui gère notamment le commerce de livres avec les Arcades présents dans cette localité. Selon la définition donnée dans l'*Arcadia*, les représentants des campagnes ont comme objectif de « faciliter le commerce entre l'Assemblée [romaine], et les Bergers, qui séjournent hors de l'Arcadie »<sup>99</sup>. Giacinto Gimma est un des lettrés les plus importants du sud de la péninsule : sa formation a été très diversifiée (latin, humanités, logique, droit civil et canonique, mathématiques, astronomie etc.), avec une optique très matérialiste par l'intermédiaire de penseurs comme Galilée ou Descartes. A partir de 1692, il a un projet d'unification des savoirs, une *Nuova Enciclopedia*, pour traiter en sept ouvrages des sujets de théologie, de sciences naturelles, d'astronomie, d'éthique etc. Il participe notamment à l'académie scientifique des Investiganti de Naples, relance celle des Spensierati de Rossano<sup>100</sup>, et promeut celle des Pigri de Bari, afin de réunir les lettrés italiens<sup>101</sup>. L'académie des Spensierati a été fondée en 1540, à l'intérieur de celle des Naviganti. En 1695, Giacinto Gimma est nommé promoteur perpétuel afin de renouveler cette académie, qui devient ainsi fortement liée à l'Arcadie.

Pour résumer, les prémices de l'Arcadie se trouvent dans l'académie des Infecondi : Crescimbeni, ainsi que Vincenzo Leonio et l'avocat consistorial Marcello Severoli sont à l'origine de l'organisation en colonies. Crescimbeni se base sur ses connaissances installées dans les principaux centres urbains de la péninsule pour mettre en place les colonies. Il se fait également admettre dans différentes académies, en vue de promouvoir l'Arcadie. Au-delà de leur rôle informatif, les lettres permettent une reconstruction des relations sociales et institutionnelles entretenues par Crescimbeni dans les premières années de l'Arcadie. Les lettres dessinent une géographie du réseau relationnel de Crescimbeni qui met en évidence la place prédominante de Florence et Naples. Le réseau épistolaire de Crescimbeni connaît une hausse entre 1705 et 1709, période de stabilisation des colonies et de publication de l'ouvrage des *Vite*

---

<sup>98</sup> *Ibid.*, ff. 432rv-433rv : « Per l'ufficio di procustode in questa città, o Provincia, considero che l'onore per me fosse grande ».

<sup>99</sup> GIOVAN MARIO CRESCIMBENI, *L'Arcadia*, Rome, Antonio de' Rossi, 1708, p. 24.

<sup>100</sup> Michele MAYLENDER, *Storia V.*, *op. cit.*, p. 239-243 ; Francesco Joele PACE, *L'Accademia degli spensierati di Rossano: tra mito e cronaca*, Rossano, Ferrari, 2016, 342 p.

<sup>101</sup> Simone TESTA, *Italian academies and their networks*, *op. cit.*, p. 146-147.

*degli Arcadi* (1708) pour lequel des Arcades des différentes villes rédigent des biographies. Les lettres témoignent des assises sociales de l'Arcadie basées sur les relations de Crescimbeni à Rome et dans les autres villes de la péninsule, relations qui servent à la mise en place de l'Arcadie dans l'ensemble de la péninsule durant la première décennie de son existence.

## Chapitre II. Une fabrique séculaire

Etudier l’Arcadie ne peut se faire sans préciser les rythmes qui l’animent durant l’ensemble du siècle. Institution certes durable, elle n’est pas pour autant stable car elle connaît différents temps – de fort dynamisme du réseau ou de diminution criante de l’activité – et ne peut se concevoir linéairement. En combinant une vue globale à partir des données de fondation des colonies à des études de cas, il s’agit d’analyser la vitalité du réseau institutionnel au cours du siècle, en pensant l’Arcadie comme une œuvre jamais terminée, toujours en perpétuel changement. La reconstitution d’une vue d’ensemble se heurte aux lacunes des archives de l’Arcadie romaine. Les lettres semblent en grande majorité conservées en 1690 et 1717. La reprise d’un archivage régulier ne s’opère ensuite qu’à partir de 1772. Cette lacune importante empêche ainsi de faire une description méthodique de l’ensemble de la période. Pour apporter des éléments de compréhension sur cette période d’absence des sources épistolaires, le recours aux dates de fondation et d’admission des membres des colonies est nécessaire. Cependant, les dates d’admission sont aussi imprécises entre 1728 et 1772, car la date n’est pas une année, mais la période de présidence durant laquelle l’individu a été admis. Différentes hypothèses peuvent ainsi être formulées. Tout d’abord, la perte de ces documents semble évidente, en raison de l’arrêt brutal des correspondances en 1716. Au sujet de la période 1728-1770, l’absence de sources peut être conçue comme un effet de l’affaiblissement des relations entre les colonies et Rome, qui ont pu cesser ou au contraire continuer de fonctionner de façon autonome.

## I. (Dé)cadence et rythmes du réseau institutionnel

### 1. Fondations et reprises

Chaque académie a un rythme propre et une existence de durée variable, comme l'a affirmé

A. Quondam :

Elles naissent, s'affirment, durent/ne durent pas, se renouvellent, sont en décadence, s'éteignent, selon des rythmes différenciés mais aussi homogènes dans la continuité inépuisable/inexorable, au moins, et selon des typologies – surtout – profondément diverses, mais qui conservent le rapport ouvert avec la forme originelle déjà dans le nom [...] <sup>102</sup>

L'Arcadie se pense sur une durée séculaire, ce qui constituerait la première temporalité de cette institution. L'étude générale des dynamiques temporelles permet de comprendre les périodes d'activités du réseau de colonies :

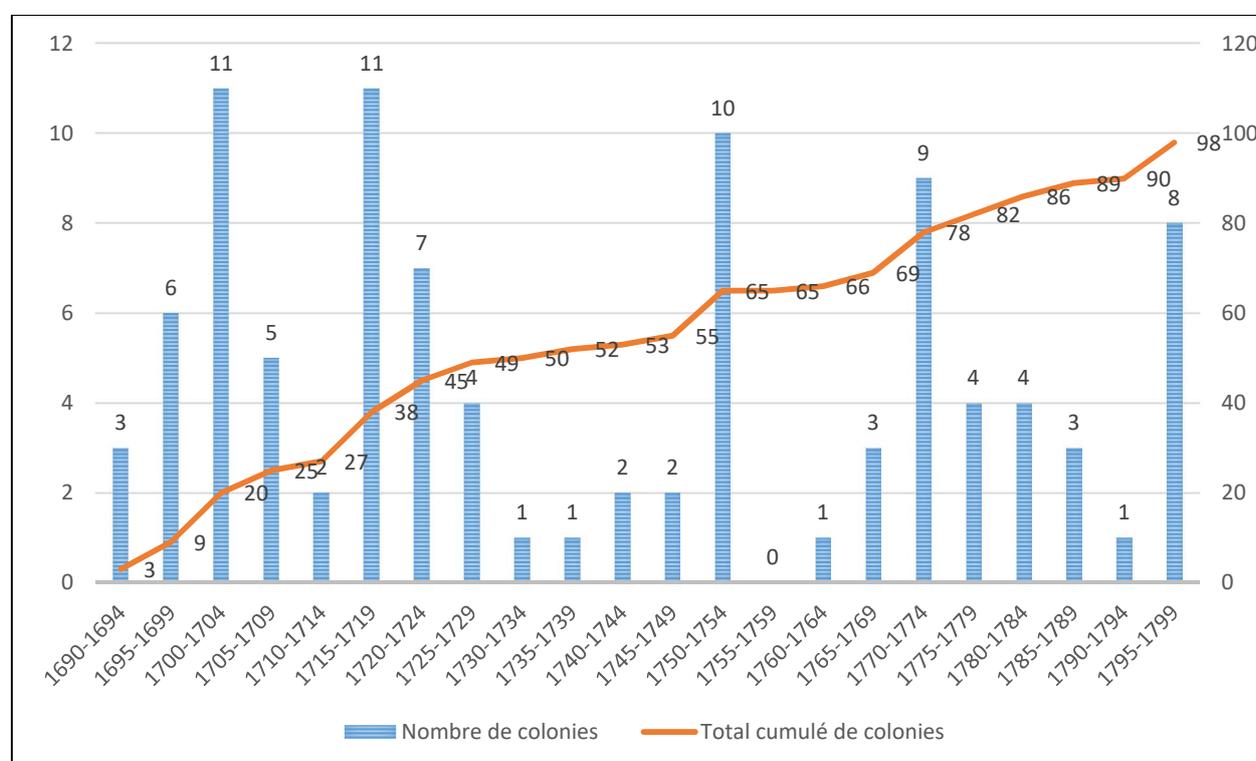


Figure 7 : Fondations des colonies de l'Arcadie (1690-1800)

<sup>102</sup> Amedeo QUONDAM, « L'accademia », in *Letteratura italiana I: Il letterato e le istituzioni*, Turin, Einaudi, 1982, p. 826 : « Nascono, si affermano, durano/non durano, si rinnovano, decadono, muoiono, secondo ritmi differenziali ma anche omogenei nell'insauribile/inesorabile continuità, almeno, e secondo tipologie – soprattutto – profondamente diverse, ma che conservano aperto già il nome [...] il rapporto con la forma originaria. ».

Ce graphique concerne uniquement les fondations de nouvelles implantations<sup>103</sup>, et n'intègre pas les colonies qui connaissent une relance plusieurs années, voire décennies, après leur suspension. Il inclut également les campagnes arcadiques (Bari, Florence, Germanie, Provence), et les sept sous-colonies (*sotto-colonia*) de l'Arcadie Royale (*Arcadia Reale*), fondée à Naples en 1794, ce qui explique la forte augmentation de la dernière période. Les quinze premières années sont marquées par une croissance importante du nombre de colonies, contrebalancée entre 1705 et 1714 par une perte de dynamisme, probablement due à un premier essoufflement des contacts de Crescimbeni et de l'attrait pour l'Arcadie, mais aussi par le schisme de 1711. La mort de Crescimbeni, en 1728, est également suivie d'une stagnation dans l'extension du réseau arcadique. A sa suite, la présidence de Francesco Maria Lorenzini (1680-1743) marque une période de décadence et de désintérêt pour l'académie romaine, ce qui se répercute ici sur le réseau institutionnel péninsulaire. Les années 1750 amorcent une reprise de l'activité, par la fondation de dix colonies en cinq ans, et par une relance des publications avec le huitième volume des *Rime degli Arcadi* paru en 1759. Mais une réelle dynamique ne s'instaure qu'à partir de 1772 par l'élection de Gioacchino Pizzi (1716-1790), qui réanime fortement l'Arcadie et le réseau institutionnel en lui donnant un attrait européen, comme le prouve la fondation des colonies de Saint-Domingue (1777), Gorizia (1780) et Marseille (1786). L'analyse de cette expansion des colonies de l'Arcadie sur un siècle nécessite de se référer à la « longue durée », élaborée par F. Braudel en opposition à l'histoire événementielle, afin de comprendre des modèles économiques, dans une analyse structurale des modalités d'inscription dans le temps long<sup>104</sup>. Dans ce cas-ci, il ne s'agit pas d'un processus économique mais culturel et social qui se déploie sur une durée séculaire, dont la temporalité est constituée par différentes phases de fondation et permet d'avoir une vue générale sur l'extension de l'Arcadie au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. La période de fondation la plus forte correspond à celle de la présidence de Crescimbeni, à l'exception de la période 1710-1714, ce qui s'explique par le schisme entre le *custode* et un groupe formé par Gian Vincenzo Gravina qui a fragilisé l'académie en 1711<sup>105</sup>. Sur l'ensemble du XVIII<sup>e</sup> siècle, la période 1730-1760 ne compte que très peu de documents

---

<sup>103</sup> Ce graphique n'intègre pas les colonies dont les dates de fondation ne sont pas connues (la Tiburtina et l'Agostiniana) ainsi que les deux sous-colonies de la Mergellina (Galatone et Galdo), fondées en 1802 et 1803, et la Pergaminia de Fossombrone (1824).

<sup>104</sup> Fernand BRAUDEL, « Histoire et Sciences sociales : La longue durée », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1958, n° 4, pp. 725-753.

<sup>105</sup> Amedeo QUONDAM, « Nuovi documenti sulla crisi dell'Arcadia nel 1711 », in *Atti e memorie dell'Accademia dell'Arcadia*, Rome, Palombi, 1973, pp. 103-228.

épistolaires conservés : cela interroge à la fois sur la possibilité d'une non conservation des lettres ou sur la réalité d'une période de très faible activité académique. L'académie ne s'est pas arrêtée à cette période car plusieurs gardiens se sont succédé, et quelques colonies sont fondées, telle la colonie de Parme en 1739. Cependant peu de témoignages, épistolaires ou administratifs, existent sur le fonctionnement réticulaire durant cette période, ce qui mène à l'hypothèse d'un affaiblissement du réseau académique et d'une autonomie des colonies existantes. Cela offre l'opportunité d'imaginer un découpage périodique propre à l'Arcadie et de saisir les périodes d'activités et de connexion des colonies avec l'académie romaine. Le graphique ci-dessous est constitué à partir des dates d'admission des membres dans les colonies<sup>106</sup>. Etudier les périodes d'activités des colonies par les dates d'admission apparaît comme un complément efficace pour comprendre les temporalités du réseau académique. Toute admission nécessite un échange avec Rome pour la validation et l'envoi du diplôme d'arcade : de fait, les dates d'admission rendent aussi compte de l'activation des relations épistolaires avec Rome. En raison des données par année manquantes pour les admissions entre 1728 et 1770, puis pour une partie de celles faites entre 1772 et 1800, un premier graphique permet d'établir une tendance des admissions dans les colonies et de leur fréquence par période :

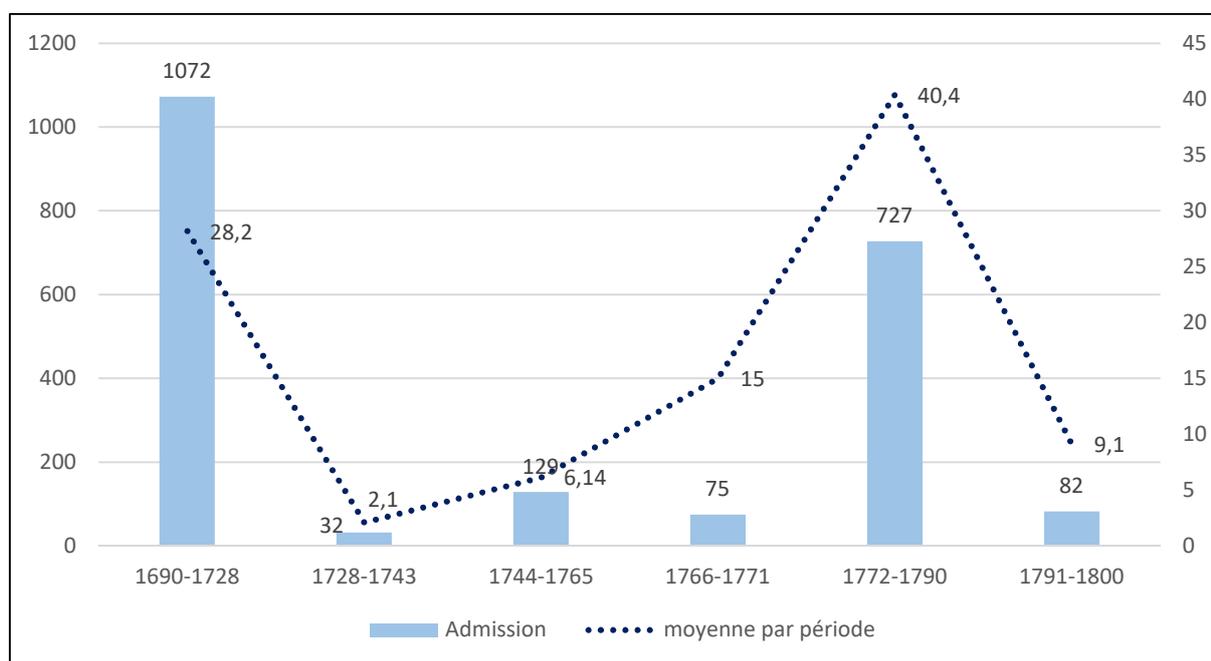


Figure 8 : Admissions dans les colonies (1690-1800)

<sup>106</sup> Anna Maria GIORGETTI VICHI, *Gli arcadi dal 1690 al 1800*, op. cit.

A l'exception de 209 admissions non datées, ce graphique représente 2 125 individus reçus en première admission dans les colonies au cours du siècle. On constate le développement des implantations locales jusqu'à la mort de Crescimbeni, suivie d'une chute brutale avec une fréquence de 2,1 par an durant la présidence de Francesco Maria Lorenzini (1728-1743). Une reprise est remarquable à partir de 1772, avec une moyenne par année bien plus élevée que dans la première période. L'admission des membres implique toujours un échange avec l'académie romaine, pour la demande d'admission faite par le *vice-custode* puis la réception du diplôme, à quoi peuvent s'ajouter une demande personnelle du membre et une lettre de remerciement. En tant que signal, la lettre apparaît comme la manifestation concrète d'une période d'activité académique. Ce graphique illustre une forte reprise de l'activité et des connexions des colonies après 1770, ce qui n'était pas évident au regard des seules dates de fondation. Ces implantations, fondées antérieurement, sont réactivées par de nouveaux membres qui souhaitent réinvestir cette implantation locale de l'Arcadie, processus soutenu très fortement par la politique d'ouverture et de revitalisation de l'académie du nouveau *custode* Gioacchino Pizzi (1772-1790)<sup>107</sup>. Au cours de cette période, l'Arcadie se renforce comme lieu de circulation des idées des Lumières, notamment par les dissertations récitées sur des questionnements contemporains en science et en philosophie, ce qui fait des académiciens « des passeurs » des Lumières, et la poésie apparaît comme une médiation des nouvelles théories scientifiques<sup>108</sup>. Deux indicateurs permettent de mesurer cette reprise : le renouveau des échanges épistolaires entre les institutions locales et Rome, et la date d'admission de membres dans les colonies. Par exemple, la colonie Estense, fondée à Correggio en 1724 au sein de l'académie des Teopneusti, connaît un renouveau en 1781 sous la présidence de Gioacchino Pizzi<sup>109</sup> : un document souligne la vacance du poste de *vice-custode* de la colonie et la nécessité de la reprise de cette fonction par le clerc régulier piariste, Bernardo Santi, qui poursuit l'héritage laissé par le premier *vice-custode*, plusieurs décennies après la fin de la colonie de 1724<sup>110</sup>.

---

<sup>107</sup> Annalisa NACINOVICH, *Il sogno incantatore della filosofia: l'Arcadia di Gioacchino Pizzi, 1772-1790*, Florence, L.S. Olschki, 2003, 252 p.

<sup>108</sup> Gilles MONTEGRE, « Science, croyance et éloquence : L'Arcadie romaine au temps de Gioacchino Pizzi (1772-1790) », in Gilles BERTRAND et Alain GUYOT (dirs.), *Des « passeurs » entre science, histoire et littérature : Contribution à l'étude de la construction des savoirs (1750-1840)*, Grenoble, UGA Éditions, coll. « Savoirs littéraires et imaginaires scientifiques », 2017, pp. 77-90.

<sup>109</sup> BAR, ms. 32, ff. 4r-8r.

<sup>110</sup> *Ibid.*, f. 5r.

Pour résumer, la temporalité institutionnelle de l’Arcadie se démarque par deux périodes de fondation ou relance des colonies de l’Arcadie. La présidence de Crescimbeni connaît le premier déploiement du réseau institutionnel par la création de quarante-sept implantations en trente-huit ans (1690-1728), ce qui représente une croissance de 1,2 par an. Une nette baisse de l’activité est visible entre 1730 et 1766 : cette période correspond à un affaiblissement du réseau institutionnel. Cependant, il ne faut pas non plus négliger l’absence de sources sur cette période car la quantité de documents conservés est infime. Mais la lecture des correspondances corrobore l’absence d’activité du réseau car de nombreuses colonies évoquent leur refondation dans les années 1770 après un long temps d’arrêt. Sur les quatre-vingt-dix-huit implantations recensées ayant une datation connue (colonies, sous-colonies, campagnes) et fondées entre 1690 et 1800, trente ont au moins deux périodes d’activité, dont la deuxième est issue de la volonté d’un ou plusieurs individus de relancer l’académie avec l’idée de restaurer une institution passée et de poursuivre dans la continuité instaurée par les premiers Arcades de la colonie. Rhétorique ou réelle reconstruction du temps, la parole des acteurs révèle une prise de conscience de la temporalité institutionnelle et du temps long, dans une narration souvent mythifiée de la fondation initiale.

## 2. À Milan et à Bari, des tentatives de relance

La colonie de Milan s’inscrit dans cette dynamique de renouvellement car elle est fondée en 1704 et active jusqu’en 1710 selon les lettres reçues à Rome, voire jusqu’en 1727 selon les dates d’admission. Après ce long silence, le 26 juin 1773, Gioacchino Pizzi reçoit une lettre de l’ancien *vicecustode* de la colonie, Giuseppe Pozzobonelli (1696-1783), envoyée depuis Milan :

Par ailleurs, je voudrais pouvoir contribuer à l’apparat et à la gloire du groupe entier de tous nos vaillants Compagnons bergers, si la Pauvre notre Colonie, qui a beaucoup compté, existait encore ou si vous étiez l’espoir de sa renaissance, laquelle ne cesse de décliner dans les études modernes de dangereuse philosophie, de politique et mathématique. Si, cependant, je suis amené à réunir certaines des compositions de nos plus célèbres Arcades, aujourd’hui éteints, je ne manquerais pas de rejoindre vos demandes, en les faisant parvenir entre vos mains.<sup>111</sup>

---

<sup>111</sup>BAR, ms. 33, f. 292r : « Vorrei io altresì essere in grado di contribuire al decoro, e alla gloria del ceto tutto de valorosi nostri Compastori, se la povera nostra Colonia, che molto ha figurato, esistesse tuttora, o fossevi la speranza del di lei risorgimento, la quale ne moderni studi di pericolosa Filosofia, di Politica, e di Matematica va sempre più languendo. Se però mi verà fatto di unire alcuni componimenti de nostri più rinomati Arcadi, ormai estinti, non lasciarò di aderire alle di lei istanze, facendoli pervenire alle di lei mani. ».

La colonie n'est certes pas refondée mais l'initiative individuelle de l'ancien *vicecustode*, qui depuis son admission en 1717 a acquis différents titres ecclésiastiques (archevêque, cardinal)<sup>112</sup>, montre la volonté de ce dernier de faire revivre la colonie, au moins par la création d'un recueil mémoriel, et considère Gioacchino Pizzi comme un espoir pour la renaissance de l'Arcadie qui doit intégrer notamment des champs des savoirs modernes, non seulement la poésie.

Dans une moindre mesure, cette même résurgence se retrouve à propos de l'implantation de Bari<sup>113</sup>. Dans une lettre du 30 octobre 1773, le professeur d'éloquence, Emmanuele Mola (1743-1811) affirme son souhait de fonder la colonie Iapigia à Bari et inscrit sa démarche à la suite de celle de Giacinto Gimma : « J'ajoute à cela l'autre prière de me communiquer la faculté nécessaire pour ériger la colonie Iapigia, qui avait déjà fleuri sous la protection de son vaillant vice-gardien, Giacinto Gimma, notre digne concitoyen, [nommé] parmi les Arcades *Liredo Messoleo* »<sup>114</sup>. Né à Bari, Emmanuele Mola suit une formation au séminaire épiscopal de Monopoli et se forme à la littérature, à la philosophie et aux droits civil et canonique. Il vit ensuite à Naples, où il est diplômé en droit en 1766 et où il entretient des relations avec les lettrés locaux. Il poursuit sa carrière dans le domaine judiciaire jusqu'en 1775, où il obtient en 1769 la chaire de langue latine<sup>115</sup>. Emmanuele Mola a acquis une culture académique importante. En 1764, il est admis à l'académie des Venturieri de Monopoli, puis à celles des Fluttuanti de Comacchio, d'Incoraggiamento de Naples, et à la Société étrusque de Cortone. Il est aussi membre ordinaire de l'Académie italienne de Sciences, Lettres et Arts de Naples (1780) et de la société d'Agriculture de Bari, inaugurée en 1810<sup>116</sup>. Comme le souligne justement F. Lorusso, Emmanuele Mola devient théoriquement le vice-gardien : l'édification nouvelle de l'Arcadie à Bari ne donne cependant pas lieu à une réelle réorganisation car aucune admission n'a été enregistrée à la colonie Iapigia, à l'exception de la sienne en 1773.

---

<sup>112</sup> Paolo VISMARA, « Pozzobonelli, Giuseppe », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2016, vol.85.

<sup>113</sup> Pantaleo MINERVINI, *La lingua letteraria del Mezzogiorno d'Italia nel Settecento*, Naples, L. Loffredo, 1972, p. 49-51.

<sup>114</sup> BAR, ms.34, f. 407r : « A questa aggiungo l'altra preghiera di comunicarmi la necessaria facultà per l'erezione della colonia Iapigia, che già prima qui fu in fiore sotto la cura del valoroso Pro-Custode della medesima Giacinto Gimma, nostro benemerito Concittadino, tra gli Arcadi Liredo Messoleo. ».

<sup>115</sup> Francesco LORUSSO, « Emmanuele Mola: un profilo bio-bibliografico », *Archivio Storico Pugliese*, 2014, LXVII, p. 155-164.

<sup>116</sup> *Ibid.*, p. 179-180.

### 3. À Vérone et à Faenza, une reprise efficace

Passons à présent à un cas d'une réelle réactivation de l'implantation : la colonie Veronese. Fondée en 1705 par Scipione Maffei (1675-1755), elle regroupe vingt-trois membres entre 1705 et 1728 ; aucune autre admission n'est enregistrée jusqu'en 1773<sup>117</sup>. C. Viola s'est intéressé à la figure de Scipione Maffei et à son rôle dans l'implantation de l'Arcadie à Vérone : ses relations personnelles seraient le point de départ de la création du groupe d'Arcades<sup>118</sup>. Scipione Maffei<sup>119</sup>, est un lettré connu, entre autres, comme fondateur avec Apostolo Zeno et Antonio Vallisneri (1661-1730) du *Giornale dei letterati d'Italia*, en 1710. En 1698, il a réalisé un tour d'Italie, durant lequel il est admis à l'Arcadie romaine, mais il ne fonde la colonie de Vérone qu'en 1705 en raison de sa participation à la campagne militaire dans les troupes bavaroises menée par son frère Alessandro, dans la guerre de succession d'Espagne. Un second facteur de ce caractère tardif est la nécessité de s'affirmer dans la vie intellectuelle véronaise pour mener à bien la création d'une académie, ayant seulement vingt-cinq ans en 1700 : c'est pour cela qu'il devient membre de l'académie des Filarmonici, dont les membres seront les premiers admis au sein de la colonie<sup>120</sup>. La colonie ne se réunit qu'à trois reprises entre 1705 et 1706 et Scipione Maffei tente de sauver sa création mais un désintérêt de la part des membres et un contexte politique tendu (occupation de Vérone par les troupes françaises) rendent sa tâche difficile<sup>121</sup>. De fait, bien que des membres soient admis jusqu'en 1727, la colonie ne semble plus active localement peu de temps après sa fondation, à l'exception de publications de poésie d'occasion en 1728, 1729 et 1737<sup>122</sup>. Il faut attendre 1773 pour que la colonie attire l'intérêt de nouveaux individus, car douze admissions sont enregistrées cette année-là et la recherche d'un nouveau vice-gardien est entreprise. Au printemps 1773, Agostino Pizzi, qui n'est pas recensé dans l'*Onomasticon*, raconte à Gioacchino Pizzi avoir proposé la charge de *vicecustode* au comte Guglielmo Bevilacqua, qui la refuse<sup>123</sup>. Finalement, le marquis Giorgio Spolverini dal Verme

---

<sup>117</sup> Bibliothèque Capitulaire de Vérone (BCV), DCCCCLV, *L'Arcadia veronese aggregata a quella di Roma ed atti relativi*. La première recherche sur cette colonie a été faite en 1906 par Antonio Spagnolo, qui a publié la majeure partie des archives, assez pauvres, conservées à la Bibliothèque capitulaire de Vérone. Antonio SPAGNOLO, « L'Arcadia veronese », *op. cit.*

<sup>118</sup> Corrado VIOLA, « Maffei e l'Arcadia veronese », in *Il letterato e la città. Cultura e istituzioni nell'esperienza di Scipione Maffei*, Vérone, Accademia Filarmonica - Cierre, 2009, pp. 149-181.

<sup>119</sup> Gian Paolo ROMAGNANI, « L'idea di « Repubblica delle lettere » tra Ludovico Antonio Muratori e Scipione Maffei », *op. cit.* ; Corrado VIOLA, *Canoni d'Arcadia*, *op. cit.*

<sup>120</sup> Corrado VIOLA, « Maffei e l'Arcadia veronese », *op. cit.*, p. 155.

<sup>121</sup> *Ibid.*, p. 164-165.

<sup>122</sup> *Ibid.*, p. 163-164.

<sup>123</sup> BAR, ms. 33, f. 448r-v, lettre d'Agostino Pizzi à Gioacchino Pizzi du 25 mars 1773.

est choisi et accepte ce poste<sup>124</sup>. Agostino Pizzi sert d'intermédiaire entre Giorgio Spolverini et Gioacchino Pizzi, car il assure la transmission des diplômes et les échanges d'argent. Mais aucune lettre n'indique s'il est membre de l'Arcadie ou s'il a demandé son admission : il est donc impossible de savoir s'il s'agit d'une erreur, d'un oubli ou s'il est simplement en relation au préalable à la fois avec Gioacchino Pizzi, qu'il appelle abbé et non pas *custode* dans la formule d'appel, et avec les lettrés véronais. Ensuite, le *vicecustode* le remplace dans la liaison avec Rome, ce dont témoignent quelques lettres entre 1773 et 1791, qui n'assurent cependant pas un dialogue dense et pérenne car seulement sept lettres sont reçues<sup>125</sup>. Cependant, localement, une reprise est visible en raison de l'admission de vingt-cinq individus entre 1773 et 1790. Il est difficile de connaître l'ampleur réelle du renouvellement de l'Arcadie à Vérone, en raison de la faiblesse des témoignages. Néanmoins, on peut la considérer comme facteur d'agrégation et de reconnaissance dans les groupes intellectuels locaux, en raison de l'importance du nombre d'admissions.

A Faenza, la colonie Lamonia (1714) suit le même schéma : entre 1714 et 1720, dix-sept individus deviennent membres, puis une nette coupure est visible et ce n'est qu'à partir de 1772 que les admissions reprennent, par l'association d'Arcades en majeure partie recensés comme d'admission romaine, mais qui forment le nouveau groupe de la colonie<sup>126</sup>. Le brouillon d'un document officiel explique que « la nouvelle, parvenue au *Serbatoio*, que la si célèbre colonie Lamonia de l'Arcadie fondée à la fin de l'année 1714 dans l'illustre ville de Faenza, reste privée de son *vice-custode* depuis longtemps, sans que personne ne soit nommé pour soutenir cette tâche littéraire »<sup>127</sup>. De fait, on constate bien ici que l'arrêt de la colonie est dû à un désintérêt pour l'Arcadie durant une longue période. Ce n'est qu'en 1773 qu'une reprise de l'échange entre Rome et Faenza est visible dans les lettres. La recherche d'un nouveau gardien de la colonie est alors lancée en décembre 1773 :

A l'affaire du vice-gardien. En vérité, j'ai été flatté par le fait que vous ne vouliez pas exercer votre pleine autorité pour l'élire, laissant ainsi à ceux de la Colonie, comme connaisseurs des sujets, le soin de choisir celui qui, par son savoir, par la durée d'exercice et par son autorité, était capable de supporter une telle charge avec honneur et profit. Toutes ces exigences avaient peut-être été reconnues par vous chez le comte Francesco Conti, et je ne répondrai

---

<sup>124</sup> *Ibid.*, f. 450r-v, lettre d'Agostino Pizzi à Gioacchino Pizzi du 6 mai 1773.

<sup>125</sup> *Ibid.*, ff. 444r-468v.

<sup>126</sup> BAR, ms. 34, f. 324r-v.

<sup>127</sup> *Ibid.*, ff. 327rv-328r : « Essendo pervenuta in Serbatoio la notizia che la celebratissima arcadica *Colonia Lamonia* eretta fin dall'anno 1714 nell'Insigne città di Faenza rimane da gran tempo priva del suo vice-custode, senza che sia mai comparsa la nomina di alcun soggetto da sostenere una tale letteraria incombenza. ».

qu'à cela, je me ferai un point d'honneur à bien recevoir ces messieurs, afin qu'ils soient d'accord avec votre propre opinion. En attendant, pour la charge de Pro-vice-Gardien (*provicecustode*), on pourrait soit prier M. le chanoine Lodovico Zucchini, Arcade depuis toujours, et qui fut plusieurs fois Prince (*Principe*) de notre Académie des Filoponi, soit proposer d'autres sujets qui ne manquent certainement pas, étant ici quatorze messieurs, et presque tous chevaliers, qui peuvent se proposer.<sup>128</sup>

L'académie dei Filoponi, apparue en 1612, est le lieu d'accueil de la colonie Lamonia en 1714<sup>129</sup>. Aucune information biographique sur ces individus n'a pu être trouvée, mais l'on constate ici la reprise de la forme institutionnelle arcadique, à savoir l'organisation avec un *vicecustode*, un *procustode*, et les quatorze membres (en raison du minimum de douze personnes), qui sert de premiers pas au rétablissement de la colonie.

#### 4. À Pise, une colonie prospère

Parmi les cas de stabilité et de prospérité, on retrouve celui de la colonie Alfea de Pise, dont la fondation initiale remonte à 1700 : il ne semblerait pas qu'elle ait subi un arrêt car l'on retrouve une lettre du 18 août 1766, dans laquelle Ranieri Tempesti (1747-1819), admis à Rome, demande à obtenir un nouveau diplôme de son admission à la colonie de Pise, après sa discussion avec le *vicecustode* Ranieri Bernardino Fabbri, admis en 1726. De fait, on constate une continuité entre les années 1720 et années 1760 car il s'agit du même représentant : on pourrait davantage accuser un manque de documentation dans les archives romaines plutôt qu'un arrêt de l'implantation. De plus, une mention de la colonie Alfea existe dans les archives d'Etat de Florence, en date du 5 août 1749 : il s'agit d'une demande d'une pension de vingt scudi par an pour la colonie, faite au Conseil de Régence par Pier Francesco de Ricci (1690-1750), auditeur des universités de Pise et de Florence<sup>130</sup>. Une autre hypothèse serait que l'implantation ait continué de fonctionner en autonomie et sans contact avec Rome, d'où l'absence de sources dans les archives épistolaires. En 1772, Ranieri Tempesti félicite Gioacchino Pizzi pour son élection et confirme une période d'arrêt de la colonie :

---

<sup>128</sup> *Ibid.*, f. 333r-v, lettre de Pompeo Borghi à Gioacchino Pizzi du 1 décembre 1773 : « All'affare dell'vicecustode. Veramente io mi lusingava per l'espostomi in altra sua che non volesse Ella esercitare la piena sua autorità in elleggerlo, lasciando così a quelli della Colonia, siccome conoscitori dei soggetti lo scegliere quello, che e per sapere, e per lunghezza di esercizio, e per autorità, fosse capace di sostenere con decoro, e con profitto una tale carica. Tutti questi requisiti gli aveva forse Ella riconosciuti nel Signor Conte Francesco Conti, ed io non o che replicare, anzi mi farò pregio di offziare questi Signori, affinché essi concorino nel singolare suo parere. Intanto si potrebbe procurare per la carica del Provice custode o di pregare il Signor Canonico Lodovico Zucchini, Arcade già da ogni tempo, e stato più volte Principe della nostra Accademia dei Filoponi, o pure propore altro soggetto che a noi certamente non manca, essendovi qui quattordici signori, e quasi tutti cavalieri, che possono proporsi. ».

<sup>129</sup> Michele MAYLENDER, *Storia delle accademie d'Italia*, Bologne, Licinio Cappelli, 1927, vol.5/2, p. 449-450.

<sup>130</sup> Archives d'Etat de Florence, Consiglio di Reggence, 59 : lettres de Pier Francesco De Ricci. Nous remercions M. Jean Boutier pour cette information.

Vous vous occupez de promouvoir le commerce social des colonies : en cela je prends soin de m'en charger à votre égard, afin que la colonie Alfea corresponde pleinement à vos vœux. Après la mort de son excellent *vicecustode* Fabbri, bien que composée de plus de quarante bergers, je ne peux pas dire pour quelle raison elle est restée perdue et stupide, jusqu'à ce que votre aimable invitation l'ait réveillée [...].<sup>131</sup>

Ce cas illustre une continuité par les membres, à la fois par la fonction de *custode* occupée pendant quarante ans par le même individu, et par la reprise du rôle d'intermédiaire par Ranieri Tempesti. Par ailleurs, notons l'utilisation de l'expression « commerce social » : alors que les termes de commerce épistolaire ou littéraire apparaissent plus fréquemment, cette expression rappelle à quel point l'Arcadie est fondée sur les relations sociales entretenues entre des lettrés locaux et les individus du siège romain.

Moins bien connue en raison d'un manque flagrant de sources, la période entre 1730 et 1772 apparaît comme un temps de repli de l'activité en réseau et des colonies, et peut-être de l'animation locale des colonies, sans pour autant que cela signifie un arrêt total. Le ralentissement de l'activité peut être aussi un effet de l'absence de sources relatives aux colonies sur cette période dans les archives de l'Arcadie. Cependant, le rôle certain de Gioacchino Pizzi dans la relance des colonies en 1772 prouve que l'activité locale, ou tout du moins les échanges avec le siège romain, avaient perdu de leur intensité. Durant cette période on constate la fondation de plusieurs colonies, ce qui signale que l'activité de l'Arcadie est loin d'avoir cessé, manifestant un certain dynamisme. La colonie de Parme est fondée en 1739<sup>132</sup> : bien que les seuls documents conservés dans les archives romaines<sup>133</sup> concernent la période 1770-1780, M. Maylender confirme cette date de fondation en fonction du diplôme du fondateur Carlo Innocenzo Frugoni (1692-1768)<sup>134</sup>. Au regard de la chronologie, Forlì (1740), Fermo (1748), Palestrina (1751), Trévise (1751), Ronciglione (1754)<sup>135</sup> et Monteleone (1752)<sup>136</sup> sont des villes d'implantation de colonies durant cette période. De plus, la colonie Ligustica de Gênes continue

---

<sup>131</sup> BAR, ms. 32, f. 60r-v, lettre de Ranieri Tampesti à Gioacchino Pizzi du 7 décembre 1772 : « Vi prendete in promuovere il social commercio delle colonie : nel che io a riguardo vostro cura prenderommi, acciò pienamente ai voti vostri corrisponda l'Alfea Colonia. Ella dopo la morte del di lei ottimo Vicecustode Fabbri, sebbene composta da quaranta e più pastori, non saprei dire per qual cagione dispensa e stupida siasi rimasta, finché il vostro gentile invito l'ha risvegliata [...]. ».

<sup>132</sup> Michele Giuseppe MOREI, *Memorie storiche dell'Adunanza degli Arcadi*, Rome, Antonio de Rossi, 1761, p. 205.

<sup>133</sup> Un recueil de poésies est publié à Parme par la colonie en 1741 : Colonie des Arcades PARMENSE, *Adunanza di canto solennemente tenuta da gli Arcadi della Colonia parmense nella universal gioja del nuovo nato serenissimo arciduca d'Austria, ed alla sacra reale maestà di Maria Teresa regina d'Ungheria e di Boemia*., Parme, Giuseppe Rosati, 1741, 122 p.

<sup>134</sup> Michele MAYLENDER, *Storia IV.*, op. cit., p. 209.

<sup>135</sup> Michele Giuseppe MOREI, *Memorie storiche dell'Adunanza degli Arcadi*, op. cit.

<sup>136</sup> Antonio PIROMALLI, *La letteratura calabrese*, Cosenza, Pellegrini Editore, 1996, p. 221.

de publier durant cette période, comme le montre les six recueils publiés entre 1753 et 1772<sup>137</sup> : les membres ont ainsi continué de se réunir et de publier de façon probablement plus autonome vis-à-vis de Rome. Le manque de documentation empêche de faire une étude précise sur cette période et il est difficile d'évaluer l'activité réelle et la durée des colonies.

### 5. Persistance des colonies au XIXe siècle

Comme l'a montré M.I. Palazzolo, l'Arcadie continue d'exister durant la période napoléonienne. A partir des documents de la *Consulta Straordinaria per gli Stati Italiani*, conservés aux archives d'État de Rome, elle reconstitue les activités de l'Arcadie entre 1809 et 1814, en s'opposant aux hypothèses qui affirmaient l'extinction de l'Arcadie durant cette période. Elle montre que plusieurs réunions ont eu lieu, qu'une rénovation du siège de l'Arcadie romaine créé en 1726, le *Bosco Parrasio*, est lancée et que des prix de poésie financés par le conseil municipal sont attribués<sup>138</sup>. Le fonctionnement en réseau ne s'arrête également pas à la fin du XVIIIe siècle car au moins six colonies connaissent un regain d'activité au XIXe siècle. A Ronciglione, la colonie Cisminia est fondée en 1754 par les clercs séculiers du collège de la congrégation de la doctrine chrétienne. En novembre 1772, la colonie écrit collectivement à Gioacchino Pizzi pour le féliciter de son élection, et informe qu'aucune réunion n'a été tenue depuis le décès du vice-gardien, et qu'une sera bientôt organisée pour élire son successeur<sup>139</sup>. Dans un texte officiel manuscrit d'avril 1825, résumant l'histoire de la colonie, il est écrit que :

[La] colonie arcadique Cisminia, qui s'est beaucoup distinguée autrefois dans ses réunions scientifiques auxquelles affluaient les hommes de lettres de la ville et des terres environnantes, pour lesquelles les Doctrinaires, après la reconstruction de ce Collège, avait destiné une salle très confortable, sur les murs de laquelle étaient peintes les devises et emblèmes des Bergers, et dans laquelle étaient jalousement gardés les registres et les mémoires<sup>140</sup>.

Malheureusement, comme l'indique ce document, un incendie a touché la ville de Ronciglione en 1799, et a détruit les diplômes et mémoires de la colonie. En mars 1824, une réunion dédiée à Léon XII, y est célébrée avec la récitation de trente-huit poésies<sup>141</sup>. Un autre document

---

<sup>137</sup> Cf. Annexe 1 Notices par colonie, 55. Ligustica – Gênes.

<sup>138</sup> Maria Iolanda PALAZZOLO, « L'Arcadia romana nel periodo napoleonico (1809-1814) », in *Editoria e istituzioni a Roma tra Settecento e Ottocento, saggi e documenti*, Rome, Archivio Guido Izzi, coll. « Roma moderna e contemporanea Quaderni », 1994, pp. 55-68.

<sup>139</sup> BAR, ms. 33, f. 585r-v, lettre de la colonie Cisminia à Gioacchino Pizzi du 30 novembre 1772.

<sup>140</sup> *Ibid.*, f. 587r-v : « [La] Colonia Cisminia Arcadica, la quale ne tempi andati, si è molto distinta nelle sue scientifiche adunanze a cui accorrevano i letterati della città e terre circonvicine, per le quali i Dottrinari dopo la riedificazione di quel Collegio destinarono una comodissima sala, sulle cui pareti erano dipinti i motti e le Imprese de Pastori e ne custodivano gelosamente i Registri e le memorie. ».

<sup>141</sup> *Ibid.*, f. 588r.

manuscrit, intitulé *Memoria per il signor conte Celani*, relate l'autorisation donnée par l'Arcadie de fonder à nouveau une colonie dans le Collège en 1828, autorisation qui relance la colonie car elle avait déjà disparu par son association avec la colonie des Aborigeni<sup>142</sup>, filiale de l'académie éponyme de Rome, fondée en 1777, qui reproduit dans une moindre mesure le modèle institutionnel de l'Arcadie par la création de colonies<sup>143</sup>.

La colonie Setina, dite aussi degli Abborati, de Sezze, dans le sud du Latium, connaît une résurgence analogue au cours du XIXe siècle. Elle est fondée en 1747<sup>144</sup>, mais les documents retrouvés datent de 1773. Trois réunions sont tenues en 1773 et 1774 et seulement six membres sont recensés. Le 18 juin 1773, le *vicecustode* Francesco Antonio Iucci annonce à Gioacchino Pizzi l'organisation de deux réunions publiques pour les Saints protecteurs de la ville et de l'académie au cours du mois de juin et juillet<sup>145</sup>. Ensuite, une réunion est tenue seulement au mois de février, en raison de longues maladies des membres<sup>146</sup>. Après cette courte période d'activité, en 1824, le *vicecustode* Giuseppe Cerroni écrit au *custode* romain Antonio Loreto Santucci (1777-1845). Il rappelle lettre envoyée par Gioacchino Pizzi pour renouveler les liens avec les colonies, pour introduire son souhait de renouer l' :

Alliance avec sa propre mère, et participer de ce prestige, que donne le commerce mutuel avec les sociétés érudites, [et je] demande à Votre Seigneurie, en me trouvant nommé *vicecustode* de celle-ci dès 1818, afin qu'il soit digne de prendre en charge le decorum de cette colonie, désireuse de se soumettre aux lois communes à toutes autres colonies arcadiques.<sup>147</sup>

Aucun témoignage concret de l'activité à cette période n'a été retrouvé mais une lettre de 1838 informe de l'élection d'un nouveau *vicecustode*<sup>148</sup>. De fait, l'activité et quelques échanges ont repris au cours du XIXe siècle, et ont perduré pendant au moins dix ans avec le même format institutionnel qu'au début de l'existence de l'Arcadie, soit plus d'un siècle auparavant.

---

<sup>142</sup> *Ibid.*, f. 593r-v.

<sup>143</sup> Michele MAYLENDER, *Storia I.*, *op. cit.*, p. 6-24.

<sup>144</sup> Michele Giuseppe MOREI, *Memorie storiche dell'Adunanza degli Arcadi*, *op. cit.*, p. 208.

<sup>145</sup> BAR, ms. 33, f. 537r.

<sup>146</sup> *Ibid.*, f. 535r, lettre de Francesco Antonio Iucci à Gioacchino Pizzi du 20 mars 1774.

<sup>147</sup> *Ibid.*, ff. 549r-550r, lettre de Giuseppe Cerroni à Antonio Loreto Santucci du 9 novembre 1824 : « Alleanza con la propria madre, e partecipare di quel lustro, che dona il vicendevole commercio dell'erudite società, fa istanza ad Vostra Signoria per mio mezzo, che dall'anno 1818 trovomi nominato in vicecustode di essa, affinché si degni di farsi carico del decoro della Colonia stessa, desiderando di assoggettarsi alle leggi comuni a tutte le altre arcadiche colonie. ».

<sup>148</sup> *Ibid.*, f. 551r-v, lettre du 24 septembre 1838.

Brièvement, les autres colonies qui connaissent une nouvelle activité au XIXe siècle ne décrivent que peu leurs actions concrètes, mais il semble important de les énumérer ici car elles doivent être intégrées dans la réflexion proposée sur la longue durée du réseau institutionnel. Ainsi, la colonie Eridiana de Casalmaggiore, créée initialement en 1754, est relancée en 1817<sup>149</sup>. Celle de Camerino, appelée Cluentina<sup>150</sup>, fondée en 1719, connaît aussi deux reprises de son activité : en 1772<sup>151</sup> et en 1836<sup>152</sup>. A Tivoli, la colonie Sibillina révèle plusieurs périodes d'activités dont celle de sa fondation en 1716 jusqu'à 1724 : Paolo Maria Landi félicite Michele Giuseppe Morei pour son élection en 1766 au nom de toute la colonie<sup>153</sup>. Ce n'est qu'à partir de 1772 que les échanges reprennent de façon plus régulière, jusqu'en 1779, avec une lettre isolée en 1791 pour féliciter Luigi Godard (1740-1824) pour son élection<sup>154</sup>. Enfin, les dernières traces d'existence de la colonie remontent à 1831<sup>155</sup>. La colonie Fossanese de Fossano, active au moins entre 1778 et 1780, le serait aussi entre 1811 et 1829<sup>156</sup>.

La persistance dans la durée de cette institution prouve une capacité de fonctionnement en réseau, qui reste néanmoins fortement dépendante des volontés et de l'engagement des membres dans l'institution. Plus globalement, les actions individuelles constituent et pérennisent ce fonctionnement en réseau. Au contraire, le détachement, voir le délaissement, fragilisent la structure institutionnelle, et conduit à de nombreuses reprises à la mise en suspens d'une colonie, jusqu'à ce qu'un individu décide de la réinvestir et de mobiliser ses réseaux lettrés locaux pour la faire renaître de ses cendres.

---

<sup>149</sup> BAR, ms. 34, f. 57r-v, lettre de M. Farletti à Giovanni Bertoni du 28 juin 1817.

<sup>150</sup> Sandro CORRADINI, « Inediti circa l'Accademia dei Costanti e l'arcadica colonia cluentina di Camerino », *Studi Maceratesi*, 2000, vol. 34, pp. 43-66.

<sup>151</sup> BAR, ms. 34, ff. 29rv-35rv.

<sup>152</sup> *Ibid.*, ff. 25rv-26r et 39r.

<sup>153</sup> BAR, ms. 33, f. 404r, lettre de Paolo Maria Landi à Michele Giuseppe Morei du 2 avril 1766.

<sup>154</sup> *Ibid.*, f. 433r, lettre de Carlo Brigante à Luigi Godard du 4 janvier 1791.

<sup>155</sup> *Ibid.*, ff. 435r et 439r, lettres du 10 juin et du 25 juillet 1831.

<sup>156</sup> Michele MAYLENDER, *Storia III.*, *op. cit.*, p. 53.

## *II. Contretemps et silences*

Cette dépendance vis-à-vis de la personnalité et du parcours de vie d'un individu-moteur conduit à considérer le réseau de l'Arcadie comme une forme institutionnelle fortement dépendante de ses membres et ses gardiens, en raison des volontés de maintenir, ou de délaisser les relations épistolaires et sociales entre les différentes implantations. De fait, il paraît pertinent de penser l'Arcadie non seulement à travers ses succès caractérisés par des implantations pérennes, mais aussi par les difficultés rencontrées et les échecs qui ont pu conduire à un affaiblissement du fonctionnement réticulaire. Des indicateurs permettent de mesurer l'activité et l'inscription sur le temps long de l'implantation : l'importance numérique des membres, celle des lettres envoyées à Rome, ainsi que la durée des échanges.

### 1. Négociation urbaine, la problématique du lieu de réunion

Les premières difficultés récurrentes sont liées aux lieux de réunion, qui doivent être très souvent négociés avec les autorités de la ville. A Rieti, la colonie Velina (1723)<sup>157</sup> témoigne de difficultés communes à de nombreuses colonies. Aucune lettre n'a été retrouvée sur la première période d'activité, mais l'on sait grâce aux dates d'admission des membres qu'elle a regroupé dix-huit individus (dernière admission en 1724) : il s'agirait d'une très brève période d'activité, voire d'un échec de la colonie durant sa première période d'existence. Dans plusieurs lettres, l'absence et le nombre très limité de membres à Rieti est mise en avant. Au sujet de la restauration de la colonie, Vincenzo Vincentini, admis entre 1728 et 1743, décrit les différents problèmes rencontrés par la colonie :

Cela se voit clairement dans votre lettre si polie, que je reçois dans le courrier actuel, et j'en ferai part à ces compagnons bergers, à qui, bien que peu nombreux, je suis sûr d'apporter de la joie à voir la noble idée grandissante, idée, qui apportera à nouveau le prestige, et l'honneur à cette assemblée si célèbre. Du reste, c'est bien que cette petite colonie se maintient ; elle se maintient, sinon pour donner une chance à la Jeunesse, qui s'engage dans l'étude de pouvoir être reconnue à temps, car le petit nombre restant de bergers présents ne peut donner aucun plaisir, ou se faire entendre avec ses productions, à cette mère commune. Mon inutilité comme vice-gardien, contribue à son silence, alors que le talent en moi manque presque complètement, et mon engagement dans mille autres choses, toutes loin des muses, et de l'étude, distrait le peu que je pourrais vous accorder<sup>158</sup>.

---

<sup>157</sup> Michele Giuseppe MOREI, *Memorie storiche dell'Adunanza degli Arcadi*, op. cit., p. 203.

<sup>158</sup> BAR, ms. 33, f. 369r-v, lettre de Vincenzo Vincentini à Gioacchino Pizzi du 17 octobre 1772 : « Chiaramente questo si scorge nella sua compitissima, che ricevo nel corrente ordinario, e che parteciparò a questi compastori, alli quali, benché pochi, sono certo di recar giubilo in vedere la nobile idea, che nutre, idea, che recherà nuovo lustro, ed onore ad adunanza si celebre. Questa piccola colonia non per altro è bene, che si sostenga, se non se per dare occasione alla Gioventù, che s'impiega allo studio di potersi far conoscere col tempo che del rimanente lo

Il reconnaît ensuite que son manque d'engagement personnel et le faible nombre de membres ont contribué à l'arrêt des activités à Rieti. Le nouveau *vicecustode* de la colonie, Giuliano Angelotti, annonce quelques temps après la formation du groupe d'Arcades de Rieti :

En exécution de vos précédents ordres, que vous avez eu plaisir à me partager, Gardien si méritant, je dois vous informer que j'ai retrouvé seulement deux Bergers Arcades parmi les académiciens Velini vivants. Ce sont le marquis Girolamo Vincentini appelé *Palmindo Tifense*, et son frère le marquis Vincenzo, dit *Nicisio Creteo*. Je vous inclus donc le nom de dix autres sujets, afin qu'ils puissent avoir l'honneur du diplôme opportun, et de cette manière former légitimement la colonie arcadique, car, dans la fondation de l'assemblée déchuë, il manquait certainement cette condition nécessaire.<sup>159</sup>

Le souhait d'instaurer une continuité entre les deux moments de la colonie est visible par la recherche d'Arcades de la première période. Le commentaire de Giuliano Angelotti sur la première colonie prouve effectivement son échec en raison d'un nombre insuffisant de membres. Elle a réuni dix-huit individus. Néanmoins, comme dans d'autres cas, le nombre d'inscrits officiels est souvent bien supérieur à celui des individus impliqués de façon régulière et participant aux activités et à la vie académique. Les lettres reçues par Gioacchino Pizzi témoignent de l'organisation de réunions académiques, et d'une réelle reprise de l'activité, accompagnée de difficultés pour l'obtention d'un lieu de réunion. En décembre 1773, Giuliano Angelotti propose à Gioacchino Pizzi de convoquer les réunions de la colonie dans la salle publique de la Maison du Prieur (*Casa Priorale*), pour laquelle il a fait une demande auprès du gonfalonier, dont la réponse relate que :

Certains prétendaient, sans aucune raison, qu'une telle autorisation devait relever du droit unique du magistrat indépendamment de l'approbation et du consentement du Conseil Général, lorsqu'il s'agit de son rôle, car chacun des trois différents groupes, qui composent le corps du Conseil, est formé de temps à autre une magistrature composée de trois personnes des trois différents groupes, où l'on traite d'une concession perpétuelle. Celle-ci doit dépendre du corps entier du Conseil, à qui appartient le contrôle de propriété de la salle, et non pas seulement du sentiment restreint du magistrat *pro-tempore* auquel n'incombe que son usage durant le temps de son gouvernement. Le Collège de colonie resterait sujet à la volonté capricieuse de ce magistrat, par un refus si l'on devait en disposer. Bien que cela soit exprimé clairement dans la supplique mentionnée ci-dessus, il était prévu d'accorder la liberté aux académiciens Velini de prévaloir sur l'usage de la salle du prieuré pour leurs

---

scarso numero de presenti pastori non puo dare alcun piacere a codesta commune madre, ne farsi sentire colle sue produzioni. L'inutilità di me vicecustode, è qualche molto contribuisce al suo silenzio, mentre il talento in me manca quasi del tutto, e l'impiego in mille altre cose, tutte [...] fatto lontane dalle muse, e dallo studio distrae quel poco, che vi potrei impiegare ».

<sup>159</sup> *Ibid.*, f. 339r, lettre de Giuliano Angelotti à Gioacchino Pizzi : « In esecuzione delli ulteriori commandi, che vi siete compiaciuto compartirmi, meritevolissimo Custode, debbo significarvi, aver ritrovati fra questi viventi Accademici Velini, soli due Arcadi Pastori, e sono il Marchese Girolamo Vincentini detto Palmindo Tifense, ed il Marchese Vincenzo di lui fratello, detto Nicisio Creteo. Vi accludo pertanto le nomine di altri dieci soggetti, affinché possano questi aver l'onore dell'opportuno Diploma, e formare in tal guisa legittimamente l'Arcadia Colonia, giacché nella fondazione della decaduta Assemblée mancò certamente questa necessaria condizione ».

réunions, sous réserve qu'elles ne se déroulent pas les jours durant lesquels le Magistrat *pro-tempore* prévaut sur cette salle pour exercer ses fonctions, ceux qui appartiennent à son office s'y sont opposé, et ont fait circuler la requête [...] de devoir reporter à faveur de deux votes des 65 conseillers pour son approbation [...] 37 votes pour, 28 contres ont été reportés.

Je suis cependant dans l'engagement de soutenir la concession pour valide, et donc je supplie Votre Seigneur de présenter les raisons susmentionnées à voix haute au Cardinal Préfet du Bon Gouvernement, dont dépend la résolution, ou aussi au moyen d'une supplication raisonnée, qui pourra régler [...] <sup>160</sup>

Cet extrait retrace les démarches auprès des autorités publiques pour obtenir l'autorisation d'occupation durable de la salle publique. Ces interactions, qui complexifient néanmoins l'obtention d'un lieu, intègrent la colonie dans les débats citadins et renforcent son inscription dans la géographie intellectuelle locale. Mais cette question de l'occupation d'un lieu revient fréquemment dans les échanges en raison de son caractère problématique. Le gouverneur de Rieti, Antonio Zondadari, relate les difficultés dans une lettre du 22 novembre 1774 :

Ce ne sera pas surprenant, si la demande défendue par ce M. le chevalier Angelotti de faire les réunions de la colonie Velina dans la salle du Palais Public, ait rencontré de nombreuses difficultés [...] par la multitude des harangueurs en leur faveur. A la tête de ceux-ci, se trouve l'actuel gonfalonier qui doit selon l'habitude informer sur le mémoire proposé en consultation, car appartenant à l'affaire du Palais public. J'ai jugé plus opportun de suspendre aussi mes informations à ce mémoire, que j'aurais dû envoyer avec l'autre fait par le magistrat, pour éviter ainsi le danger, que la Consultation soit saisie par le Conseil composé de cent personnes de chaque classe [...].<sup>161</sup>

---

<sup>160</sup> *Ibid.*, f. 373r-v, lettre de Giuliano Angelotti à Gioacchino Pizzi du 28 décembre 1773 : « Pretessero alcuni, senza verun principio di ragione, che una tal concessione dovesse essere di privato diritto del Magistrato indipendentemente dall'approvazione è consenso del general Consiglio, quando che spetta veramente ad Esso, perché di ogniuno delli tre ceti differenti, che compone il corpo del Consiglio, si forma di tempo in tempo il magistrato composto di tre persone dei tre rispettivi ceti, onde trattandosi di una concessione perpetua, deve questa dipendere dall'intero corpo del consiglio, à cui spetta il dominio di proprietà della sala e non dal sentimento ristretto del magistrato pro tempore à cui ne spetta sol tanto l'uso, durante il tempo del suo governo, e dalla di cui capricciosa volontà rimarrebbe soggetto il Collegio della Colonia per una ripulza nel caso che ne dovesse egli disporre; e quantunque nella succennata supplica si esprimesse à chiare note che s'intendesse conceduta la libertà agli accademici Velini di prevalersi dell'uso della sala priorale per le loro adunanze, purché queste non fossero succedere in giorni, ne quali si fosse dovuto prevalere il Magistrato pro tempore di detta sala per esercitare in essa quelle funzioni, che appartengono al di lui officio pure si opposero, e fecero correre l'istanza colla dara legge di dover riportare à favore due voti di 65 consiglieri per la di lei approvazione [...] essendo riportati 37 voti favorevoli, e 28 voti contrari.

Sono pero nell'impegno di sostenere la concessione per valida, e perciò supplico Vostra Illustrissima, far presenti in voce la succennate ragioni al signor cardinal Prefetto del buon governo, da cui dipende la risoluzione o pure per mezzo di supplica ragionata, che potrà regolare [...] ».

<sup>161</sup> *Ibid.*, f. 361r-v : « Non si recherà a maraviglia, se la istanza promossa da questo Signor Cavaliere Angelotti di fare le adunanze della Colonia Velina nella sala del Pubblico Palazzo, abbia incontrate difficoltà moltissime, [...] per la molteplicità degli arringatori in lor favore. Essendo alla testa di questi, l'attual Gonfaloniere, e dovendo secondo la consuetudine egli informare sul Memoriale avanzato in Consulta, perché appartenente al affare del Palazzo Pubblico, ho creduto piuttosto opportuno sospendere anco la mia informazione al Memoriale stesso, e che avrei dovuta inviare unitamente all'altra fattami del Magistrato, per scansare così il pericolo, che dalla Consulta venisse rimesso al general Consiglio composto di cento Persone di ogni Ceto [...] ».

Les enjeux d'occupation du lieu révèlent un grand nombre d'acteurs publics qui entrent en dialogue pour statuer sur l'autorisation. Une stratégie est mise en place pour éviter de devoir défendre ce cas devant la totalité des membres du conseil, et révèle comment cette proposition cristallise des conflits entre les autorités publiques représentées par le gonfalonier de Rieti, soit l'office le plus haut dans la magistrature civile, et les arcades de la colonie. Ce débat est ensuite relancé en 1776<sup>162</sup> pour l'organisation de réunions publiques dans cette même salle, puis en 1792, où son « libre usage » est accordé à l' « assemblée de cette colonie arcadique Velina »<sup>163</sup>. Le lieu de réunion est un espace négocié et inséré dans les dynamiques politiques locales des villes dans le cadre de la gestion des espaces publics. Cela éclaire des difficultés de l'absence d'un lieu dédié, en raison de la nécessité de négociations constantes.

## 2. Duel académique, controverse et concurrence institutionnelles

Les cas les plus révélateurs des difficultés sont principalement ceux des colonies ayant connu une période d'arrêt de l'activité, car les raisons de cette suspension sont évoquées dans les lettres. Fondée à Forlì en 1739<sup>164</sup>, l'académie littéraire des *Iceutici* accueille l'année suivante la colonie *Iceutica*, qui est dans cette situation. Le marquis et *vicecustode* de la colonie, Fabrizio Paulucci, est l'interlocuteur de Gioacchino Pizzi pour « remettre en fonctionnement cette colonie, qui s'est effondrée de façon ridicule selon moi »<sup>165</sup>. Mais une controverse survient avec l'académie des *Iceutici* car certains s'opposent à la nouvelle installation de la colonie au sein de l'académie, ce qui amorce un conflit interinstitutionnel. Fabrizio Paulucci partage son opinion sur la situation avec Gioacchino Pizzi :

PS : Je pense que l'académie ne réclamera pas la séparation de la colonie ; mais tant bien même il pourra leur être répondu que l'union des deux n'aura pas lieu, tant que régnera le système passé.

Si alors vous pensez qu'il est opportun d'avoir le décret de séparation, qui émettra la condition et clause « Quand, cependant, l'Académie *Iceutica* n'est pas résolue à donner les respects, et la dépendance due à l'Arcadie en personne du *vicecustode* », je ne vous contredirais pas.<sup>166</sup>

---

<sup>162</sup> *Ibid.*, f. 358r-v, lettre de Giuliano Angelotti à Gioacchino Pizzi du 26 avril 1776.

<sup>163</sup> *Ibid.*, f. 381r-v : « Accordare all'assemblea di questa colonia Arcadica Velina il libero uso della Pubblica sala de Palazzo Priorale ».

<sup>164</sup> Michele MAYLENDER, *Storia III.*, *op. cit.*, p. 134-135.

<sup>165</sup> BAR, ms. 34, ff. 149r-150r, lettre de Fabrizio Paulucci à Gioacchino Pizzi du 11 août 1773 : « Rimettere in sistema questa colonia, che secondo me è piantata ridicolosamente ».

<sup>166</sup> *Ibid.*, f. 178r, lettre de Fabrizio Paulucci à Gioacchino Pizzi du 25 février 1774 : « PS: Penso che l'accademia non reclamerà dalla separazione della colonia; ma quando pure il facesse gli potrà essere risposto, non aver luogo l'unione di entrambi, fintanto che reggerà il sistema passato.

L'enjeu institutionnel se cristallise à la fois autour de la fonction de *vicecustode* et du lieu commun de réunion. Dans ce cas-ci, au lieu de créer une connivence intellectuelle et un partage institutionnel, comme à Sienne avec la colonie Fisiocritica dans l'académie des Fisiocritici<sup>167</sup>, la double affiliation crée une rupture, aux échelles interindividuelle et institutionnelle. Fabrizio Paulucci choisit comme solution d'obtenir par Gioacchino Pizzi des documents officiels prouvant l'existence du groupe d'Arcades et de la colonie. La rupture avec l'académie des Icneutici a débouché sur un changement sur la forme institutionnelle car elle n'est plus associée avec une académie déjà existante, et devient indépendante en étant créée à partir du groupe de membres qui ont volontairement décidé de s'y affilier malgré le conflit avec l'académie d'origine. Avec les documents disponibles, la cause de l'extinction de l'académie des Icneutici n'est pas connue. Forlì est une ville de taille moyenne au XVIIIe siècle<sup>168</sup>, qui n'a accueilli que cinq académies entre le XV et le XVIIIe siècle. De fait, une habitude académique ne s'est pas instaurée dans le milieu intellectuel local, ce qui rend difficile sa division entre différentes institutions. L'absence d'institutions académiques régulières et pérennes peut expliquer le caractère insurmontable de la rupture entre les deux académies, car aucune cohabitation précédente n'a eu lieu à Forlì. Pour revenir un instant sur le conflit, Fabrizio Paulucci rapporte les arguments avancés par le parti adverse pour empêcher la création de la colonie :

Le Décret a été ici universellement applaudi, et trouvé juste, décret que j'ai pour l'instant communiqué en privé à chacun de ces Bergers Arcades. Cependant certains d'entre eux, partisans de l'Académie, qui fut la cause de la discorde, ne voudraient pas voir réapparaître la Colonie, et sans manquer que l'Académie s'ingénie d'insinuer ne pas être de la Colonie qui est Arcade de Rome, espérant par ce moyen introduire la division entre les Arcades eux-mêmes, et ainsi jeter au sol aussi la Colonie.<sup>169</sup>

La solution proposée est que Gioacchino Pizzi écrive une lettre reconnaissant l'ensemble des membres de Forlì comme Arcades de la colonie, qu'ils soient ou non admis à Rome en premier lieu. En 1773 et 1774<sup>170</sup>, Fabrizio Paulucci demande l'admission de nouveaux membres afin de

---

Se poi Ella credesse espediente di fare aporre al decreto di separazione che emanerà la condizione, e riserva “ quando però l'accademia Icneutica non si risolvesse a prestare i riguardi, e la dipendenza dovuta all'Arcadia in persona del vicecustode della Colonia” io non sarò per contradirlo ».

<sup>167</sup> Cf. Partie III. Chapitre I.

<sup>168</sup> En 1655, Forlì compte 10 276 habitants selon Karl Julius BELOCH, *Storia della popolazione d'Italia*, traduit par Marco NARDI, Florence, le Lettere, 1994, p. 625.

<sup>169</sup> BAR, ms. 34, f. 165r-v, lettre de Fabrizio Paulucci à Gioacchino Pizzi du 20 avril 1774 : « E stato qui universalmente applaudito, e trovato giusto il Decreto, che io per ora ho privatamente comunicato a ciascuno di questi Pastori Arcadi. Qualcuno però dei medesimi, partitante della Accademia, il quale è stato cagione della scissura, e che non vorrebbe vedere a rifferire la Colonia, e a mancare l'accademia si ingegna di insinuare non essere della Colonia chi è Arcade di Roma, sperando con questo mezzo di introdurre divisione fra gl'Arcadi stessi, e così gettare a terra anche la Colonia. ».

<sup>170</sup> BAR, ms. 34, ff. 167r-168r, 169r, 171r-v, 199r.

recomposer la colonie. Mais les efforts de Fabrizio Paulucci ne sont pas vains car une première réunion advient dans une salle du palais apostolique de Forlì en septembre 1775<sup>171</sup>. Cette division locale provoque un changement de nom pour ne plus référer à l'académie des Icneutici : « Je dois assez à vos opposants, qui ont envoyé leurs remontrances à la colonie Icneutica, qui n'existe plus, et à son *vice-custode* inconnu. Moi, et la colonie Livienne, que je préside, sommes dispensés du devoir de réponse »<sup>172</sup>. Cet extrait mentionne le conflit institutionnel dans lequel Gioacchino Pizzi est accusé de ne pas respecter les lois de l'Arcadie en août 1776<sup>173</sup> : par la tentative de contact du parti adverse, il semblerait que cette controverse romaine ait pris une ampleur péninsulaire par l'implication des colonies. Cette lettre confirme la fidélité de cette implantation envers le gardien romain. Les difficultés initiales conduisent donc à une reconfiguration de la forme académique initiale en raison de l'adaptation du groupe d'Arcades à un contexte local de discorde institutionnelle.

Un conflit similaire se produit à Lugo en 1775. La colonie Litana réunit treize membres à son ouverture en 1773. Simultanément, le carme Francesco Saverio Minzoni, admis en 1774 à Rome, a reçu la demande que l'académie des Argonauti de Lugo devienne une colonie arcadique, ce qui provoque un conflit institutionnel entre la colonie Litana et les Argonauti. Dans une petite ville, l'existence d'une multiplication des implantations de l'Arcadie est perçue comme néfaste par le vice-gardien Pier Maria Milani :

Après cela, réfléchir à la pluralité des colonies dans un pays comme le nôtre serait superflu : il suivrait le découragement, et le discrédit total de chacune d'elles. Je vous dirai seulement, que s'il se trouvait ici tant d'hommes de lettres imaginaires du Père Minzoni, c'est-à-dire qui ne se montrent pas, qui ne produisent pas ? Sûrs d'avoir un bon accueil, et un lieu pour notre colonie, votre approbation est sauvée. S'ils n'y sont pas, pourquoi supposer fonder de nouvelles colonies sans en avoir le besoin ?<sup>174</sup>

---

<sup>171</sup> *Ibid.*, ff. 183r-184v, lettre de Fabrizio Paulucci à Gioacchino Pizzi du 4 septembre 1775.

<sup>172</sup> *Ibid.*, f. 207r, lettre de Fabrizio Paulucci à Gioacchino Pizzi du 25 octobre 1776 : « Io debbo assai agli Oppositori vostri, i quali alla Icneutica Colonia, che più non è, e allo innominato Vice-custode di essa, che più non esiste, indirizzato avendo le loro rimostranze, me, e la Livienne Colonia, a cui presiedo, dispensarono dal dovere della risposta ».

<sup>173</sup> Annalisa NACINOVICH, *Il sogno incantatore della filosofia: l'Arcadia di Gioacchino Pizzi, 1772-1790*, op. cit., p. 33.

<sup>174</sup> BAR, ms. 33, f. 168r-v, lettre de Pier Maria Milani à Gioacchino Pizzi du 30 septembre 1775 : « Dopo ciò non sarebbe, che superfluo il riflettere, che dalla pluralità delle colonie in un paese, qual'è il nostro, ne seguirebbe l'avvilimento, e discreditato totale di ognuna soltanto dirovvì, che, se qui si trovano que tanti letterati immaginari del Padre Minzoni, ond'è, che non si affacciano, che non si producono? Sicuri di aver buon'accoglienza, e luogo nella nostra Colonia, salva l'approvazion' vostra. Se poi non ci sono perché presumere di fondare nuove colonie senza il bisogno? ».

La querelle survient à Lugo en raison du risque trop élevé de concurrence dans un petit centre urbain entre deux institutions similaires. Ce conflit institutionnel naît dans une période durant laquelle Gioacchino Pizzi souhaite rétablir les relations entre Rome et les colonies. Il semble ici prêt à user de toutes ses relations pour renouveler l'organisation réticulaire existante durant la présidence de Crescimbeni. Il est probablement à l'origine de la demande faite à Francesco Saverio Minzoni et donc de cette altercation institutionnelle. Bien que Francesco Saverio Minzoni soit chargé d'établir une colonie au sein de l'académie des Argonauti, il démontre qu'en réalité les deux académies ne sont pas compatibles :

Ces Argonautes ont des lois différentes en tout point. Leurs réunions sont mensuelles et semi-publiques, à l'exception de deux d'entre elles qui doivent être publiques selon les dispositions du premier adjoint perpétuel. Leur but principal est les dissertations de siècle en siècle, et la poésie y vient par incidence. Tel n'est pas le cas de la colonie Litana. Elle se réunit au maximum quatre fois par an, et toujours en public avec des petites oraisons, et toute la poésie. En plus, je dirai qu'étant donné le cas, une réunion des Argonautes peut se produire le même jour que l'autre académie, et de la déplacer à un moment libre, selon leurs lois. En aucun cas il ne me semble qu'ils puissent avoir un point de division entre les associés à ce groupe érudit, et la Litana. Enfin dites-moi, par votre foi, mon cher Gardien Général, que ce ne doit pas être un plaisir pour ce pays d'avoir deux académies, toutes deux à l'Arcadie en été : Lugo compte dix mille personnes, et en dehors des douze membres qui composent la colonie Litana, il n'y a pas d'autres gens qui soient vraiment en gré d'unir Lugo à une autre colonie pour ne pas rester sans rien faire.<sup>175</sup>

Ses arguments, fondés sur des réalités concrètes liées au fonctionnement des deux académies et à la part marginale de la poésie occupée chez les Argonauti, vont dans le même sens que ceux avancés précédemment par Pier Maria Milani, notamment sur la démographie de Lugo. De fait, la forte volonté d'autonomie et de non-concurrence de la colonie Litana conduit à l'échec de l'implantation dans l'académie des Argonauti.

---

<sup>175</sup> *Ibid.*, f. 152r-v : lettre de Francesco Saverio Minzoni à Gioacchino Pizzi du 5 juillet 1775 : « Questi Argonauti hanno leggi al tutto diverse di quella. Le Adunanze loro sono mensili, e semipubliche, fuor che due da farsi pubblicamente a disposizione del primo perpetuo assessore. Per iscoppo maggiore sono le dissertazioni di secolo in secolo, e la poesia vi viene per incidenza. Non così la Colonia Litana. Ella si aduna quattro volte all'anno alla più, e sempre nel pubblico con piciole orazioni, e tutta poesia. Dirò di più, che dato il caso possa accadere una adunanza delli Argonauti in giorno dall'altra accademia occupato, e loro legge di trasferirla a tempo non impedito. Sicché in niun modo a me sembra, che essi aggregati a codesto eruditissimo ceto, come la Litana, possa fra queste due esservi punto di divisamento. Ditemi infine, per fede vostra, mio caro Custode Generale, ditemi, e non deve esser ciò di piacere a questo paese aver due accademie, ambe all'Arcadia in estate: Lugo conta da dieci milla persone, e fuor di soci dodici, che compogno la colonia Litana, non possono esservi altri capacissimi e di unirne un' altra per non istare colle mani alla cinta. ».

### 3. Absences

D'autres difficultés surgissent pour la colonie Milanese, créée à Milan en avril 1705 par douze membres. Giovanni Antonio Mezzabarba (1670-1705), premier vice-gardien, fait ses études au collège de Somasque de la Colombara, puis à celui de Saint Bartolommeo, et devient ensuite pensionnaire à celui de Saint Maiolo de Pavie. Cela le conduit à devenir clerc régulier de Somasque en 1689, et à poursuivre ses études en philosophie à Rome au collège Clémentin en 1692, période durant laquelle il est reçu à l'Arcadie (1693). Il enseigne ensuite la rhétorique au collège des pères de Somasque de Brescia et de Pavie, puis part à Turin en 1696 dans une école publique de lettres humaines. Il devient ensuite *principe* de l'académie de Turin et lecteur de géographie et de philosophie morale à partir de 1698. De 1701 à 1703, il vit à Paris, puis l'ordre de Somasque lui ordonne son retour en Italie. Deux réunions de la colonie sont organisées entre avril et septembre 1705, mais le décès de Giovanni Antonio Mezzabarba, dû à un problème cardio-vasculaire, provoque une suspension des réunions de la colonie, et ce jusqu'en 1715<sup>176</sup>. Cependant, la colonie ne s'arrête pas totalement de fonctionner. Carlo Emanuele d'Este, marquis de Santa Cristina, est admis à l'Arcadie durant sa pension au Collège Clémentin, où il devient membre de la représentation Stravagante en 1703. Son retour à Milan l'amène à participer à la colonie Milanese. Ses lettres témoignent de ses relations avec les milieux intellectuels romains, car il discute de l'académie des Infecondi avec Crescimbeni<sup>177</sup>. Le 2 juin 1706, il explique que la colonie de Milan n'est pas encore rétablie : il espère organiser une réunion durant l'automne, une fois que l'ensemble des Arcades sera rentré en ville, après la période de villégiature<sup>178</sup>. Cependant, aucune allusion à une réunion n'est ensuite faite<sup>179</sup>. La situation ne semble pas s'améliorer car, en janvier 1708, Giuseppe Antonio Castiglioni (XVII-1720), vice-gardien actuel, écrit que :

De notre colonie je vous dirai ceci. Avec le malheur d'avoir perdu un excellent *procuratore* en la personne de *Vitanio* [Giovanni Antonio Mezzabarba], et d'en avoir récupéré un très mauvais en *Nigeno* [Giuseppe Antonio Castiglioni], cent autres malheurs se sont ajoutés. Nous ne pouvions pas nous réunir, parce qu'on n'avait pas de lieu ; après que celui-ci fusse trouvé, les Bergers manquaient. Il n'y eut, ni ne put y avoir de conclusion, non par ma négligence que par celle de mon cher et digne Ateste [Carlo Emanuele d'Este] nous avons cherché toutes les voies pour maintenir la colonie, et en vérité, sachez que la majeure partie des Bergers est absente. Le docteur Alessandro Litta est en France, M. [Andrea] Martignone en villégiature, le pauvre père abbé [Innocenzo] Barzellini mourut quelques jours auparavant

---

<sup>176</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI (dir.), *Notizie storiche degli Arcadi morti*, Rome, Antonio de Rossi, 1720, vol.2, p. 291-295.

<sup>177</sup> BAR, ms. 23, f. 155r-v, lettre de Carlo Emanuele d'Este à Crescimbeni du 17 mars 1706.

<sup>178</sup> *Ibid.*, ff. 163r-164r, lettre de Carlo Emanuele d'Este à Crescimbeni du 2 juin 1706.

<sup>179</sup> *Ibid.*, ff. 165r-v, 167r, 169r-v, 171r, 173r-v, 175r-v, 177r, 179r.

en Romagne, le capitaine [Romano] Carrara vit, je crois, à Piacenza, et c'est ce qui arrive à certains autres. Nous nous réduisons à trois ou quatre au plus. Vous voyez donc qu'il ne s'agit pas d'un manque de volonté de notre colonie car elle mérite que vous fassiez le même souvenir que vous voulez faire dans vos œuvres proches, à imprimer avec les autres, et je vous prie pour notre gloire.<sup>180</sup>

Giuseppe Antonio Castiglioni, originaire de Milan, a suivi des études de lettres et philosophie, et devient chanoine de la basilique de Santo Stefano Maggiore. Il est membre de l'académie des Faticosi, de la Crusca, et un des fondateurs de la colonie Milanese<sup>181</sup>. Un double problème se pose : l'absence à la fois de lieu de réunion et des membres de la colonie. Les mobilités individuelles semblent néanmoins la principale cause des difficultés de la colonie. Giuseppe Antonio Castiglioni considère qu'il ne s'agit pas d'un manque de bonne volonté : néanmoins, la participation à la colonie est une activité plus que secondaire dans les pratiques sociales des membres. Selon les lettres, l'activité locale de la colonie disparaît totalement, n'étant plus évoquée. Cependant, l'activité du réseau épistolaire se poursuit par la participation au commerce de livres, sous forme de souscription, au moins jusqu'en 1710<sup>182</sup>. L'absence de lettres à partir de cette année ne permet pas d'étayer la reprise de l'activité de la colonie évoquée dans la biographie de Giovanni Antonio Mezzabarba : cependant, on constate effectivement une reprise selon les admissions qui reprennent de façon importante en 1717, car seize personnes deviennent membres en deux ans, puis neuf entre 1723 et 1727. La vivacité des implantations locales repose très fortement sur un voire deux individus qui mobilisent leur réseau local, assurent une régularité des moments de rencontre et sont les intermédiaires dans les échanges avec Rome.

Un autre cas tout aussi probant est celui de la colonie Prenestina de Palestrina, fondée le 5 octobre 1751, dont seulement une lettre est conservée dans les archives de l'Arcadie. En juillet

---

<sup>180</sup> BAR, ms. 25, f. 81r-v, lettre de Giuseppe Antonio Castiglioni à Crescimbeni du 25 janvier 1708 : « Della nostra Colonia vi dirò così. Colla disgrazia d'aver perduto un ottimo ProCustode in Vitano [Giovanni Antonio Mezzabarba], ed'averne ricuperato un pessimo in Nigeno se le sono aggiunte cent'altre disgrazie. Non si potea raunare, perché da principio non v'era il luogo; dappoicché questo si truovo, gli Pastori mancarono, onde non se ne è avuta, ne potuta aver conclusione alcune non per negligenze mia, che con il degnissimo ed a me sommamente caro Ateste [Carlo Emanuele d'Este] abbiamo cercato tutte le strade per conservarla, e in verità sappiate che la maggior parte de Pastori è assente. Il Signor Dottor Alessandro Litta è in Francia, il Signor [Andrea] Martignone in villa, il povero Padre Abate [Innocenzo] Barzellini morì giorni sono nella Romagna, il Capitano [Romano] Carrara vive cred'io in Piacenza, ed'il simile avviene d'algun'altri, onde si ridurremmo a tre o quattro al più. Vedete dunque che non essendo per colpa di volontà mancante la nostra colonia merita, che ne facciate l'istessa rimembranza che volete fare nelle vostre vicine opere da stamparsi dell'altre, e ve ne prego per nostra gloria. ».

<sup>181</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI (dir.), *Notizie storiche degli Arcadi morti*, op. cit., p. 37-38.

<sup>182</sup> BAR, ms. 25, ff. 87r, 89r, 93r-v, 98r ; ms. 26, ff.162r-v,165r, 167r, 169r.

1773, Agapito Rischia Fiumara répond à Gioacchino Pizzi, qui a attribué à Agapito Rischia Fiumara la charge de vice-gardien, à la place de son oncle défunt, Maffeo Fiumara :

Je vais donc devoir vous exposer, que le 5 octobre 1751 eut lieu ici une réunion pour l'élection du *vicecustode*, et furent choisis Affemo Dirceliense [Maffeo Fiumara], et Agapio Macedonico [Giuseppe Agapito Cecconi], qui ont satisfait le louable et très érudit Mireo Rofeatico [Michele Giuseppe Morei], alors *custode* général, qui choisit Affemo mentionné. Ce fut la première, et la dernière réunion, puisqu'il commença directement à manquer du nombre fixé par le passage au repos éternel des plus valeureux Bergers, et par la distance des autres, parmi lesquels Monsieur [Domenico] Prosperi évêque [...] de Camerino, qui ne manquait pas parfois de faire preuve de son talent dans les circonstances opportunes. Je ne peux énumérer l'ensemble ni des membres vivants, ni défunts par manque de note des noms de ceux-ci. Cependant, si Votre Illustre Personne envoie une copie extraite de la fondation de cette colonie, je pourrais combler ce manque facilement. En attendant, je me réjouis de vous dire que parmi les associés se trouve M. Petrini, digne avocat, que j'ai rencontré pour établir que, durant la prochaine villégiature, en affirmant mon insuffisance, on pourrait combler le nombre d'associés manquants, et élire un nouveau *vicecustode*.<sup>183</sup>

Ce document manifeste les difficultés propres à des petits centres urbains pour l'affiliation de nouveaux membres : les décès et mobilités individuelles sont les causes de l'échec de cette colonie. Malgré l'annonce d'un renouveau, aucune preuve n'a été trouvée concernant la restauration de la colonie. Il s'agirait ici d'un double échec, à la fois celui de la colonie initiale qui n'a pas réussi à perdurer en l'absence de membres et d'individus suffisamment impliqués pour la faire vivre, et celui de la relance de la colonie qui n'a pas eu l'effet escompté.

#### 4. Schismes et ruptures

De surcroît, l'Arcadie, de Rome et des colonies, connaît différentes périodes de divisions et conflits internes. La plus célèbre reste le schisme de 1711, lorsqu'un groupe mené par Gian Vincenzo Gravina (1664-1718) crée une contre-Arcadie, nommée dans un premier temps l'Arcadie Nouvelle (*Arcadia Nuova*), en réponse à la politique de Crescimbeni considérée comme autoritaire et personnelle<sup>184</sup>. Parmi les individus impliqués dans la rupture, se trouvent Domenico Ottavio Petrosellini (1683-1747), Francesco Maria Lorenzini (1680-1743), futur

---

<sup>183</sup> BAR, ms. 33, ff. 573r-574r, lettre d'Agapito Rischia Fiumara à Gioacchino Pizzi du 28 juillet 1773 : « Doverò pertanto esporle, che il dì 5 Ottobre 1751 fu quì tenuta adunanza per la nomina del Vicecustode, e furono approvati Affemo Dirceliense, ed Agapio Macedonico, de quali piacque al non mai bastantemente lodevole, ed eruditissimo Mireo Rofeatico allora Custode Generale sciegliere Affemo suddetto. Fu questa la prima, ed ultima adunanza, poiche subito incominciò a mancare il numero prefisso per il passaggio de più vevoli Pastori agl'eterni riposi, e per la lontananza di altri vevoli, tra quali Monsignor Prosperi Vescovo [...] di Camerino abbenché non sia mancato chi alcune volte in opportune contingenze abbia dato saggio del suo talento. Non posso numerarle li viventi tutti, ne li defunti per mancanza della nota de nomi di essi, se però Vostra Signoria ne mandarà una copia estratta dall'erezione di questa Colonia, con facilità si potrà a tale mancanza supplire; mi glorio intanto narrarle, che tra gl'aggregati di questa si numera il degnissimo signor avvocato Petrini, col quale avendo incontro abboccarsi per stabilire, che nella prossima villeggiatura spalleggiando la mia insufficienza, potrebbesi e riempire il mancante numero degli aggregati, ed eleggere il nuovo Vicecustode. ».

<sup>184</sup> Amedeo QUONDAM, « Nuovi documenti sulla crisi dell'Arcadia nel 1711 », *op. cit.*

gardien de l'Arcadie dès 1728, et Livio Odescalchi (1652-1714)<sup>185</sup>. Cet évènement exacerbe des conflits internes sur la présidence perpétuelle et sur certains choix considérés arbitraires de Crescimbeni, et dans une certaine mesure, sur des controverses théoriques poétiques. En juillet 1711, Crescimbeni raconte cet événement à Giacinto Vincioli (1689-1742), vice-gardien et fondateur de la colonie Augusta de Pérouse :

Je vous fais part, que mardi 21 juillet de cette année, l'assemblée générale des Arcades a été faite. Ils se sont réunis dans le palais du très éminent cardinal Corsini, et dans la salle de notre abbé Doni pour décider d'une différence mise en évidence par certains, qui prétendaient qu'en tant que *custode*, je n'ai pas effectué une élection libre des membres du Collège, durant laquelle les juges élus furent l'abbé Gravina, le docteur Pier Iacopo Martelli et l'abbé Colloretti, ce dernier s'est abstenu, et les deux premiers ont décidé contre moi. Mais l'assemblée mentionnée rejeta leur vote, et dit que cela se voit même par les soixante-quatorze votes, et que les adversaires n'en aient eu que vingt-sept. Durant l'Assemblée, de nombreux prélats séculiers et réguliers, avocats, chevaliers et autres personnes, ainsi que les principaux lettrés de cette Cour sont intervenus [...] Assez : cet accident a entraîné une très forte consolidation de l'Assemblée.<sup>186</sup>

Crescimbeni résume la réunion tenue à Rome, car cet événement romain concerne en fait l'organisation institutionnelle, y compris les colonies. Par cette description des personnes impliquées dans le débat, Crescimbeni met en lumière le fort soutien obtenu, selon les résultats des votes. Il s'agit de la réunion tenue pour le changement des membres du Collège des Douze (*Collegio dei XII*), dont la moitié est renouvelable. Paolo Rolli (1687-1765) s'oppose à l'élection d'un membre choisi à plusieurs reprises, alors que lui-même n'a pas eu l'opportunité d'y siéger : cela est le point de départ du schisme. Dès lors, Crescimbeni convoque la Réunion Générale (100 votants), et 74 votent contre Paolo Rolli. Gian Vincenzo Gravina, Pier Iacopo Martelli et l'avocat Antonio Colloretti (XVII-1755) le soutiennent. Par le biais des échanges épistolaires, Crescimbeni informe les colonies de la situation. De fait, il utilise la correspondance en tant qu'instrument fortement politique, pour prouver l'existence d'un fort appui pour conserver les colonies avec l'Arcadie romaine. Pour le cas de la colonie Augusta, la

---

<sup>185</sup> Beatrice ALFONZETTI, « Et in arcadia ego », in Erminia IRACE (dir.), *Atlante della letteratura Italiana II: Dalla Controriforma alla restaurazione*, Turin, Einaudi, 2011, vol.3/2, pp. 585-590 ; Amedeo QUONDAM, « Nuovi documenti sulla crisi dell'Arcadia nel 1711 », *op. cit.*

<sup>186</sup> BCAP, ms. 896, f. 69r-v, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 25 juillet 1711 : « Vi do parte, che martedì 21. luglio corrente si fece la gran Chiamata degli Arcadi che s'unirono nel Palazzo dell'Eminentissimo Cardinale Corsini, e nella sala del nostro Signore Abate Doni per decidere una differenza messa fuori da alcuni, che pretendevano, che io come Custode non avessi l'elezione libera de' Colleghi, sopra di che essendo stati eletti dall'Adunanza i Giudici che furono il Signore Abate Gravina, il Signore Dottor Pier Iacopo Martelli, e il Signore Abate Colloreti, quest'ultimo s'astenne di decidere, e i primi due decisero contro di me; ma la Chiamata suddetta rigettò il loro voto, e disse, che s'osservasse il solito per voti settanta quattro, e gli avversari n'ebbero soli ventisette. Nella Chiamata intervennero molti Prelati Secolari, e Regolari, Avvocati, Cavalieri, e altri Personaggi, e letterati primari di questa Corte [...]. Basta: questo accidente ha portato una fortissima consolidazione dell'Adunanza ».

problématique de scission n'est absolument pas envisageable car les principaux académiciens entretiennent des rapports durables et d'amitié intellectuelle avec Crescimbeni. Le 22 août, Crescimbeni fait état de la persistance du conflit : « Nos mécontents, ou rebelles escortés par la résolution, qui a été prise dans le Grand Appel, mettent le feu, et s'unissent pour soulever une contre Arcadie »<sup>187</sup>. La « contre Arcadie » est l'Arcadie Nouvelle (1711), fondée par les schismatiques qui siègent aux jardins de Livio Odescalchi. Cette académie obtient la protection du cardinal Lorenzo Corsini, sous réserve d'un changement de nom : elle devient en 1714 l'académie Quirina<sup>188</sup>. Crescimbeni précise à Giacinto Vincioli la division marquée par l'organisation de deux réunions distinctes, en commençant sa description peu objective par celle de l'Arcadie Nouvelle :

La première fois qu'ils se réunirent, ils ont attiré une grande affluence par la curiosité, et deux cardinaux non-Arcades [...] Ensuite, la seconde fois, dimanche dernier, ils restèrent avec peu d'audience, toute populaire et sans aucun cardinal, et sans aucun Prince, avec seulement cinq ou six prélats. Les compositions, à l'exception d'une vieille églogue, que pour des pulsions ils ne pouvaient exempter, il lut un des nôtres, furent si misérables, que le public en resta écœuré, et Rome en a crié. A notre rencontre, qui a eu lieu également deux fois, nous avons eu chaque fois, la première trois, et la seconde quatre cardinaux, les neveux du Pape, le fils de la Reine, et toute la noblesse, et littérature romaine, et quasiment cinquante prélats par fois.<sup>189</sup>

L'événement du schisme pourrait paraître exclusivement romain, mais il concerne en fait l'entière péninsule et fait partie des controverses littéraires italiennes. Un des effets du réseau académique est évident : par les colonies, les informations circulent rapidement à travers des groupes institutionnalisés. Crescimbeni semble faire part de cet événement aux colonies, car il écrit à différents vice-gardiens, dont Giacinto Vincioli, pour leur raconter l'événement. Ainsi, il écrit aussi au marquis Galgano Bichi (1662-1718), vice-gardien de la colonie Fisiocritica de Sienne, pour demander le soutien des arcades siennois, qui restent fidèles à Crescimbeni : « La

---

<sup>187</sup> BCAP, ms. 896, f. 72r-v, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 22 août 1711 : « I nostri malcontenti, o ribelli scortati dalla risoluzione, che fu presa nella gran Chiamata fanno fuoco, e unirebbero alzare una contra Arcadia ».

<sup>188</sup> Maria Pia DONATO et Marcello VERGA, « Mecénatismo aristocratico et vita intelletuale, i Corsini a Roma, Firenze et Palermo nella prima metà del settecento », in Jean BOUTIER, Brigitte MARIN et Antonella ROMANO (dirs.), *Naples, Rome, Florence : une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVIIe-XVIIIe siècles)*, Rome, École française de Rome, 2005, p. 549.

<sup>189</sup> BCAP, ms. 896, f. 75r-v, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 2 septembre 1711 : « La prima volta che si adunarono ebbero un gran concorso trattovi dalla curiosità, e due Cardinali non Arcadi [...]. La seconda volta poi, che fu domenica passata rimasero con poca audienza tutta popolare senza alcun Cardinale, e senza alcun Principe, e con cinque o sei soli prelati; e i componimenti, salvo un'egloga vecchia, che per impulsi avuti da non potersene dispensare, lesse un de' nostri, furono tanto miserabili, che l'Audienza ne restò stomacata, e Roma ne strilla. All'incontro noi, che parimente due volte ci siamo adunati, abbiamo avuto ambedue le volte la prima tre, e la seconda 4 cardinali, i nipoti del Papa, il figlio della Regina, e tutta la nobiltà, e letteratura Romana, e quasi cinquanta Prelati per volta ».

présente lettre fut reçue le 14 octobre 1711 [...] il fut délibéré par la colonie Fisiocritica de rester unis à l'ancienne Arcadie, et ainsi un feuillet a été envoyé avec la signature de tous les Arcades de la colonie, qui se trouvaient alors à Sienne »<sup>190</sup>. La colonie choisit délibérément de rester associée à l'Arcadie romaine et de soutenir Crescimbeni.

L'impact du schisme est limité à Pérouse et à Sienne, mais les enjeux sont plus importants dans l'Italie méridionale car Gian Vincenzo Gravina est fortement lié avec les lettrés de Naples, sa ville natale. Crescimbeni cherche à obtenir des soutiens par le biais de Giacinto Gimma (1668-1735), pour maintenir la place de l'Arcadie dans le sud de la péninsule<sup>191</sup>. A Naples, Biagio Maioli d'Avitabile est vice-gardien de la Sebezia depuis 1703 mais Livio Odescalchi envoie un diplôme de *vicecustode* à Carlo Maria Nardi<sup>192</sup>, homme de lettres résidant à Naples et académicien de l'académie des Inculti, pour créer une colonie schismatique<sup>193</sup>. En juillet 1712, en séjour à Naples, Gian Vincenzo Gravina réussit à obtenir des soutiens pour sa faction. Biagio Maioli d'Avitabile, vice-gardien de la colonie Sebezia, envisage de lui rendre visite. Il raconte ensuite à Crescimbeni certaines rumeurs circulant à Naples :

Ici, on discute sans cesse de celui-ci [Gravina], et l'on dit qu'il ne reviendra plus à Rome, et durant la saison fraîche il se retirera à la Scalea, qu'il est venu à Naples pour terminer une œuvre célèbre, et bien d'autres choses sur lui se disent. Les hommes de lettres de ce pays ne s'expriment que par la bouche de l'abbé Gravina. L'autre jour, on m'a dit que M. le *Régent Argento* a signé le document dudit abbé, et que vous l'avez inséré dans le nouveau registre [...] J'essaie d'avoir une copie fidèle de ce document avec les noms de tous les signataires, qui sera très utile, mais je ne sais pas si je réussirais.<sup>194</sup>

Le retour à Naples de Gravina accroît l'importance donnée à cette ville comme théâtre de sa rivalité avec Crescimbeni. Le régent Gaetano Argento (1661-1730) est un personnage politique notable. Sa défection s'explique probablement par des liens anciens avec Gian Vincenzo

---

<sup>190</sup> Bibliothèque Communale des Intronati de Sienne (BCIS), ms. L.III.3, ff. 91r-92r, lettre de Crescimbeni à Galgano Bichi du 10 novembre 1711 : « Fu ricevuta la presente lettera il di 14 ottobre 1711 [...] fu deliberato dalla colonia Fisiocritica di stare uniti all'Arcadia antica, e pur si mando un foglio colla sottoscrizione di tutti gl'Arcadi della colonia, che in detto tempo ritrovansi in Siena ».

<sup>191</sup> Giuseppe COLUCCIA, *Riflessi periferici della scissione d'Arcadia: due lettere inedite di Giacinto Gimma a G.M. Crescimbeni*, Lecce, Adriatica Editrice SAL, 1983, 18 p.

<sup>192</sup> Luciano ROMEO, *Accademie e accademici nel Mezzogiorno d'Italia*, op. cit., p. 187-218.

<sup>193</sup> Beatrice ALFONZETTI, « Et in arcadia ego », op. cit., p. 583.

<sup>194</sup> BAR, ms. 17, f. 261r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 16 juillet 1712 : « Qui si ragiona continuamente del medesimo, e chi dice, che non tornerà più in Roma, e che a rinfrescata si ritirerà alla Scalea, chi ch'è venuto in Napoli per compire una famosa opera, e tante altre cose di lui si dicono, che i letterati di questo paese d'altro non s'espiono la bocca che del Signor abate Gravina. L'altrieri mi fu detto, che il signor *Reggente Argento* ha sottoscritto il foglio di detto signor Abate, e voi l'averete inserito nel nuovo registro [...] Io procuro d'avere una fedel copia di questo foglio co'nomi di tutti i sottoscritti, che gioverà molto, ma non so se mi riuscirà ».

Gravina car ils pratiquaient le droit ensemble à Naples dans les années 1680<sup>195</sup>. Biagio Maioli d'Avitabile paraît être une source locale fiable pour Crescimbeni, en raison du lien amical les unissant au moins depuis 1703. Par la suite, Biagio Maioli d'Avitabile relate un conflit au sujet de la publication d'un recueil de poésies<sup>196</sup> composé en l'honneur d'un mariage en 1712. Ce désaccord napolitain apparaît comme une conséquence directe et explicite du schisme romain :

Ici un recueil est imprimé pour les noces du marquis de Trevico Loffredo, recueil sur lequel travaille Nardi avec ses disciples, associés à ces schismatiques. Une partie de la colonie m'a fait savoir qu'elle donnerait des compositions pour ce recueil, je les ai prié, avec modestie, soit de ne pas y participer, soit, du moins, de ne pas mettre leurs noms pastoraux avec leurs compositions. Mais j'ai parlé dans le vent, car ils ont donné les compositions avec leurs noms arcadiques. Les disciples de Nardi ont aussi fait usage de leur nom académique. Maintenant voyez dans quelle confusion nos compagnons bergers nous ont mis, ceux qui ne veulent pas obéir à nos lois, et par cela contribuent au schisme. J'essaierai d'avoir un de ces recueils, et je vous l'enverrai afin que vous, et l'Assemblée, puissiez trouver un remède à ce mal.<sup>197</sup>

L'utilisation du nom académique provoque ainsi une confusion d'affiliation institutionnelle aux yeux des potentiels lecteurs. En mars, Biagio Maioli d'Avitabile demande que Rome prenne des mesures envers « ces Arcades qui ont travaillé avec les schismatiques dans ce recueil, qui sont MM. Caputo et Spagnuolo parmi d'autres »<sup>198</sup>. Il s'agit des membres de la colonie, l'abbé Giuseppe Caputo<sup>199</sup> et Agnello Spagnuolo<sup>200</sup>, qui n'ont pas pour autant rejoint le groupe de Carlo Nardi. Biagio Maioli d'Avitabile fait part de sa colère lorsqu'il a appris le ralliement de Giambattista Vico (1668-1744) aux partisans du schisme :

Confirmant ce que je vous écrivis le courrier précédent, je vous rejoins avec mon profond regret en raison de l'association de Giovan Battista de Vico avec les schismatiques, et de sa signature sur un de leurs documents. Je vous assure que ce trait m'a tant scandalisé, et m'a fait sortir de moi-même, qu'il me manque les paroles pour vous le représenter. Avec cela, je

---

<sup>195</sup> Elvira GENCARELLI, « Argento, Gaetano », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1962, vol.4.

<sup>196</sup> Giuseppe SORGE (dir.), *Vari componimenti per le faustissime Nozze degli eccellentissimi signori D. Niccolo Arrigo Loffredo conte di Potenza, Marchese di Trevico, ed Ginevra Grillo De' Marchesi di Chiarafonte.*, Padoue, Nella Stamperia di Giovanni Manfrè, 1712, 222 p.

<sup>197</sup> BAR, ms. 17, f. 257r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 20 février 1712 : « Qui se stampa una Raccolta per le nozze del signor Marchese di Trevico Loffredo e vi opera il Nardi co' suoi seguaci, aggregati da cotesti scismatici. Presentando io, ch'alcuni di questa Colonia davano componimenti per detta Raccolta con modestia gli pregai, o a non operare, o a non mettere almeno i loro nomi pastorali a loro componimenti, ma ho zappato nel mare, perché han dato componimenti co' nomi Arcadici. I seguaci del Nardi anche hanno fatto mostra de' loro nomi Accademici. Or vedete in qual confusione ci han messo questi nostri compastori, che non vogliono ubbidire alle nostre leggi, e par che concorranno allo scisma. Io cercherò d'avere una di queste raccolte, e ve la manderò; perché voi, e l'Adunanza vediate di dar rimedio a questo male. ».

<sup>198</sup> BAR, ms. 17, f. 258r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 12 mars 1712 : « Quegli Arcadi ci hanno operato in detta Raccolta insieme con gli scismatici, che sono fra gli altri i signori Caputo e Spagnuolo. ».

<sup>199</sup> *Ibid.*, f. 194r, lettre de demande d'admission écrite par Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 29 janvier 1707.

<sup>200</sup> BAR, ms. 18, f. 220r, lettre de demande d'admission écrite par Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 4 août 1710.

n'ai jamais connu un homme qui avait pris sa parole en compte. Il avait toujours professé une fidélité inaltérable envers notre Assemblée, il était M. de Vico. J'ai montré du doigt qu'il a commis cette lâcheté. Même si nous nous sommes rencontrés quelques jours auparavant, je n'ai pas eu le courage de lui parler, je l'ai si bien compris : non pas parce que notre Assemblée ne pouvait être sans lui, mais parce que celui qui l'a fait n'est pas un vaurien turbulent, mais un homme âgé, et ferme, toujours honoré par l'Assemblée, et tout particulièrement par vous.<sup>201</sup>

Pour adhérer à la colonie séditeuse, un document doit être complété. Biagio Maioli d'Avitabile et certains membres de la Sebezia restent fidèles à l'Arcadie romaine, mais le schisme a des conséquences fortes qui aboutissent à la division du milieu intellectuel napolitain. Son adhésion à la colonie issue du schisme suscite l'indignation de Biagio Maioli d'Avitabile. En fait, Giambattista Vico retire son adhésion<sup>202</sup> et réaffirme sa fidélité à l'Arcadie par la suite. Selon A. Quondam, cet acte concorde avec une prise de conscience du risque qu'impliquerait une suspension de l'Arcadie : une marginalisation par rapport au contexte socio-culturel<sup>203</sup>, et un isolement vis-à-vis des groupes lettrés.

Dans une moindre mesure, certaines colonies connaissent elles aussi des cas de rupture interne et de formation de factions. La colonie de Ferrare, fondée en 1699, en fait partie. Entre sa création et 1726, trente-deux individus deviennent membres. Le premier vice-gardien est le religieux Marco Cornelio Bentivoglio d'Aragona (1668-1732), futur archevêque et cardinal, admis à Rome en 1691<sup>204</sup>. En raison de sa carrière ecclésiastique, il quitte Ferrare et sa fonction au sein de la colonie, pour être ambassadeur de Ferrare à Rome en 1700, puis référendaire des Deux Signatures, et reste à Rome jusqu'en 1711<sup>205</sup>. Initialement, il conserve son poste malgré son absence. Sa fonction est occupée par un substitut (*provicecustode*), en la personne de

---

<sup>201</sup> Bar, ms. 17, f. 263r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 28 mars 1712 : « Confermandovi quanto vi scrissi con l'ordinario passato, vi soggiungo con mio sommo dispiacimento aversi il signor Giovan Batista de Vico fatto aggregare dagli scismatici, e sottoscritto anche un foglio de' medesimi. Io v'assicuro che questo tratto m'ha tanto scandalizzato, e o fatto uscire fuori di me, che mi mancano le parole per potervelo rappresentare; con cio sia che se mai ho conosciuto uomo ch'avesse fatto conto di sua parola; e ch'avesse mai sempre protestato inalterabile fedeltà alla nostra Adunanza, egli è stato il signor de Vico; e pure ho toccato con mani che ha commessa questa viltà. Io ancorché giorni sono me ci fossi incontrato, non ebbi animo di parlargli, tanto al vivo l'ho intesa, non perché la nostra Adunanza non potesse stare senza di lui, ma perché qualche non ha fatto qualche giovanastro inquieto, l'ha fatto un uomo attempato, e sodo, onorato ancora dall'Adunanza, e da Voi specialmente ».

<sup>202</sup> Beatrice ALFONZETTI, « Et in arcadia ego », *op. cit.*, p. 588.

<sup>203</sup> Amedeo QUONDAM, « La colonia Sebezia », *op. cit.*, p. 1034.

<sup>204</sup> BAR, ms. 22, f. 77r, lettre de remerciement de Marco Cornelio Bentivoglio d'Aragona à Crescimbeni du 8 mai 1699 pour son élection.

<sup>205</sup> Paolo CRISTOFOLINI, « Buonaventuri, Tommaso », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1972, vol.15.

l'homme de lettres et marquis Scipione Sacrati Giraldi (XVII-1733)<sup>206</sup>, qui doit organiser une réunion pour l'élection d'un nouveau *vicecustode*. En janvier 1704, il relate les débuts d'un conflit avec un groupe d'Arcades de la colonie. Ces individus auraient écrit une lettre à Crescimbeni : si Scipione Sacrati ne fait pas advenir la réunion, ils le feraient eux-mêmes, en sous-entendant qu'il souhaite rester à cette fonction sans pour autant avoir été élu<sup>207</sup>. Rapidement, Scipione Sacrati organise une réunion le 11 février à 21 heures à l'Oratoire des Pères Théatins<sup>208</sup>. Le comte Borso Buonaccorsi (ou Buonaccossa ; 1661-1710)<sup>209</sup> est élu. Deux lettres datées du 13 février sont ensuite reçues à Rome : l'une signée par sept individus validant l'élection de Borso Buonaccorsi (soit neuf au total car il manque les signatures de Scipione Sacrati et de Borso Buonaccorsi)<sup>210</sup>, et l'autre par dix-sept personnes (63% de la colonie), pour demander l'invalidation de l'élection pour les raisons suivantes :

Tout d'abord, nous déclarons invalide, et nulle la dite élection pour ne pas avoir été convoqués nous tous distinctement et précisément Amarilli Tritonide [Mathilde Bentivoglio Calcagnini], Narsindo Acheruntino [Francesco Scroffa ]<sup>211</sup>, et les autres.

Deuxièmement, pour avoir prié en vain Api Sologorgeo [Scipione Sacrati] nommé *proviceustode* à déplacer cette convocation à une heure plus commode pour nous tous, étant donné les empêchements obligatoires de la majeure partie de notre groupe occupée à cette heure, certains en tant que lecteurs à l'université publique [...] et une part à la judicature comme juges dans différents tribunaux.

Troisièmement, par rapport au même *proviceustode* que nous avons prié, et pour notre part, également en vain, à changer le lieu choisi, que vous verrez dans le reçu inclus, en raison de l'impropriété à faire une telle réunion, qui aurait pu réussir avec confusion dans un lieu sacré, contigu, voire une partie d'une église où le Vénérable était exposé en cette heure.

Quatrièmement, pour ne pas avoir fait l'élection selon les lois clairement écrites de l'Arcadie, qui établissent, lors de cette élection, l'élection de deux Bergers à proposer à l'Assemblée générale de Rome, qui en choisit un selon sa volonté.

Cinquièmement, parce que l'élection n'a été faite que par neufs Bergers, alors que la colonie en a vingt-sept, donc le nombre de Bergers n'était pas suffisant pour tel acte dont la légitimité doit dépendre de la majeure partie des membres de la colonie, et non de la mineure.<sup>212</sup>

---

<sup>206</sup> BAR, ms. 22, f. 5r-v, lettre de Scipione Sacati à Crescimbeni du 9 novembre 1703 ; Luigi UGHI, *Dizionario storico degli uomini illustri ferraresi*, Giuseppe Rinaldi, 1804, p. 153.

<sup>207</sup> BAR, ms. 34, ff. 427r-428r, lettre de Bernardino Pomatelli à Crescimbeni du 11 février 1704.

<sup>208</sup> *Ibid.*, f. 431r, billet imprimé d'invitation à la réunion.

<sup>209</sup> Giammaria MAZZUCHELLI, *Gli scrittori d'Italia cioè notizie storiche, e critiche intorno alle vite, e agli scritti dei letterati Italiani*, Brescia, Bossini, 1763, vol.II-IV, p. 2300.

<sup>210</sup> BAR, ms. 34, ff. 445r-446r, lettres collectives du 13 février 1704.

<sup>211</sup> Il s'agit de la marquise Mathilde Bentivoglio Calcagnini (1671-1711), soeur de l'ancien *vicecustode* Cornelio Bentivoglio d'Aragona, et de Francesco Scroffa (1678-1715).

<sup>212</sup> BAR, ms. 34, f. 441r-v, lettre collective adressée à Crescimbeni du 13 février 1704 : « Protestiamo primeramente invalida, e nulla detta elezione per non essere stati convocati noi tutti distintamente e precisamente Amarilli Tritonide, Narsindo Acheruntino, ed altri. Secondo per haver Noi in vano fatto pregare Api Sologorgeo intitolato Proviceustode a diferire questa convocazione in hora più comoda a tutti noi, attesi gl'impedimenti

Cette lettre témoigne d'un conflit réel existant au sein de l'Arcadie. La lettre sert ici de vecteur du désaccord et se fait instrument de communication des conflits, en leur donnant une envergure supra-locale. Les lettres sont à la fois une trace matérielle de la cristallisation d'un conflit interne, et un moyen espéré de le résoudre en faisant intervenir l'académie-mère. La principale cause est l'absence criante d'Arcades, car seulement neuf sur vingt-sept ont participé à l'élection, soit un tiers. Cette lettre et la situation prouvent néanmoins un réel désir de participer à la vie académique et de défendre le principe de démocratie littéraire de l'Arcadie. Malgré la persistance et la division de la colonie, une implication forte de la majeure partie des membres est apparente, ce qui manifeste une vivacité de l'implantation locale. Le conflit ne se résout pas à l'échelle de la colonie car la décision de l'annulation ou de la validité de l'élection est prise à Rome<sup>213</sup>, mais le vote par les membres choisis pour arbitrer sur ce sujet reste « indécis », trois jours après<sup>214</sup>. A Rome, quatre juges arbitrent sur ce conflit : Crescimbeni, Lodovico Sergardi (1660-1726), Giovanni Battista Strozzi (1646-1719) et Marcello Severoli (1642-1707)<sup>215</sup>. Les arguments des opposants sont ceux de la lettre précédente. Pour les partisans, une lettre de l'imprimeur de Ferrare Bernardino Pomatelli, du 11 février, confirme la transmission de l'annonce de la réunion à chaque membre par billet imprimé<sup>216</sup>. Ensuite, les membres ne seraient pas venus à la réunion, alors que les présents les auraient attendus. Enfin, un argument pour l'élection est que le parti adverse, dont fait partie Girolamo Baruffaldi (1675-1755), était au courant du choix de nommer Borso Buonaccorsi comme *vicecustode* : cela « aurait été également de leur satisfaction commune »<sup>217</sup>. Ce feuillet semble avoir été transmis à Scipione Sacrati car il répond au sujet du choix d'un seul individu, alors qu'il en faut deux selon les lois de l'Arcadie, et fait part de son incompréhension :

---

indispensabili della maggiore parte di Noi impegnati in quell'ora, parte alle letture nella publica Sapienza [...] e parte alle giudicature come giudici in vari tribunali. Terzo per essere stato il medesimo Provicecustode pregato da noi, e per nostra parte, parimente in vano, a cangiare il luoco stabilito, che vedrete nell'annessa polizza, per la improprietà di farsi una tale adunanza, che havrebbe potuto riuscire con istrepito in luoco sacro, contiguo, anzi membro d'una chiesa ove in quell'ora si esponeva il Venerabile. Quarto per non essere stata fatta l'elezione secondo le leggi chiaramente scritte d'Arcadia, che statuiscono in caso di venire a tal elezione la nomina di due Pastori da proporsi alla generale Adunanza di Roma, che ne scolga uno a suo piacimento. Quinto perché l'elezione è seguita col noto solamente di nove Pastori, dove la Colonia è tenuta da ventisette, sicché il numero de Pastori non era sufficiente per tal atto, la legittimità del quale deve dispendere dalla maggiore parte de Coloni, e non dalla minore. ».

<sup>213</sup> BAR, ms. 26, f. 21r, lettre de Scipione Sacrati à Crescimbeni du 5 mars 1704.

<sup>214</sup> *Ibid.*, f. 23r, lettre, de Scipione Sacrati à Crescimbeni du 8 mars 1704.

<sup>215</sup> BAR, ms. 34, f. 435r-438v, brouillon présentant les différents arguments.

<sup>216</sup> *Ibid.*, f. 427r-428r, lettre de Bernardino Pomatelli à Crescimbeni du 11 février 1704.

<sup>217</sup> *Ibid.*, f. 438r : « Sarebbe stata anche di loro comune soddisfazione ».

Car je ne comprends pas (bien que nous ayons vu le long texte, et que nous n'ayons pas nommé deux sujets pour soumettre l'un deux pour confirmation à Rome, et l'autre à votre exclusion) quel motif devrait nous obliger à en nommer deux, quand tous ceux qui interviennent à la congrégation ne veulent nommer que le comte Borso. Nous aurions pu en nommer deux, mais il était de notre libre-arbitre de faire ainsi.<sup>218</sup>

Il semblerait donc que l'élection n'ait pas été invalidée par l'Arcadie romaine. Mais cet événement a marqué la colonie car aucune lettre n'est recensée entre 1704 et 1707. Les lettres suivantes ne parlent plus concrètement de la colonie mais seulement du commerce de livres jusqu'à une lettre du 30 décembre 1711 à propos du schisme romain et de la demande souhaitée de soutien par Crescimbeni. L'auteur, Giuseppe Antonio Fiorentini Vaccari Gioia (1680-1717), médecin amateur d'études philosophiques, littéraires et poétiques<sup>219</sup>, indique que sept Arcades le soutiennent, mais qu'en raison de la « désunion de cette colonie », il ne peut pas s'en assurer pour les autres membres<sup>220</sup>. De fait, la situation depuis 1704 ne semble pas s'être améliorée : la colonie subsiste en tant qu'entité institutionnelle mais le désaccord parmi les membres provoque une suspension de l'activité.

Ainsi, les moments de rupture rendent compte des fluctuations du réseau académique. Le moment de crise génère une nouvelle temporalité dans les échanges, qui s'accélèrent et se centrent sur la controverse. Les flux épistolaires sont impactés par ces différentes temporalités car les périodes de crises sont généralement marquées par une augmentation du nombre de lettres. Ces périodes reconfigurent le monde social de l'Arcadie faisant émerger des divisions entre les académiciens et révélant comment le réseau de membres se divise malgré l'appartenance à la même institution. Pour le cas romain, une reconfiguration institutionnelle s'opère en plus, par la création d'une nouvelle académie. L'étude des crises socio-institutionnelles permet de concevoir aussi bien le modèle ancien et controversé, que le processus de constitution d'une nouvelle forme, d'un nouveau groupe, venant pallier les lacunes du précédent.

---

<sup>218</sup> BAR, ms. 26, ff. 27r-28v, lettre de Scipione Sacrati à Crescimbeni du 2 avril 1704 : « Perché io non so intendere (ancorché avessimo veduto l'ampio scritto, e non havessimo nominati due sogetti per sottoporli uno d'essi alla conferma, e l'altro alla vostra esclusiva) qual motivo doveva obligarci a nominarle due, quando tutti quelli, che intervennero alla congregazione, non volevo nominare che il signor conte Borso, e pure potevamo nominare appunto due, e era in nostro arbitrio di farlo. ».

<sup>219</sup> Lucinda SPERA, « Fiorentini Vaccari Gioia, Giuseppe Antonio », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1997, vol.48.

<sup>220</sup> BAR, ms. 26, ff. 229r-230v, lettre de Giuseppe Antonio Fiorentini Vaccari Gioia à Crescimbeni du 30 décembre 1711 : « Disunione di questa Colonia ».

Ainsi, l'académie est marquée par des périodes de fondation d'implantations locales, d'arrêt et de reprises du fonctionnement institutionnel en réseau. La présidence de Crescimbeni se conçoit comme un temps de mise en place du réseau académique tandis que celle de Gioacchino Pizzi est une relance des échanges avec les colonies. Entre 1728 et 1772, l'absence d'archives ne permet que de faire des hypothèses : la principale est que les sources ont été perdues mais qu'il s'agit aussi d'une période de repli du réseau, durant laquelle l'Arcadie se résume à son échelle romaine. On peut également considérer que certaines colonies ont continué ponctuellement à fonctionner en autonomie vis-à-vis de Rome. L'Arcadie ne peut se défaire de ses assises sociales, qui apparaissent par les relations personnelles de Crescimbeni, par des ruptures internes ou des conflits institutionnels. Les temps de controverses institutionnelles sont aussi des mises à l'épreuve du modèle institutionnel. L'importance et l'investissement personnel du *custode* et des membres ont un réel impact sur le fonctionnement institutionnel : le désintérêt ou le manque de volonté peut conduire à l'arrêt de l'implantation. L'Arcadie devient une réalisation commune à partir d'initiatives individuelles qui sont ensuite promues et partagées à l'échelle de la péninsule italienne. L'importance des relations sociales, comme prémices de l'institutionnalisation et outil de pérennisation des liens entre Rome et les colonies, ne peut se défaire d'une approche institutionnelle abordée sous un angle géographique et quantitatif, afin d'apporter une vue d'ensemble sur le déploiement de l'Arcadie dans la péninsule italienne.



### Chapitre III. A l'échelle des territoires italiens

A la différence des autres académies, l'Arcadie s'installe à l'échelle de la péninsule par ses colonies. Son inscription territoriale originale, par sa multipolarité, nécessite une étude spatiale pour comprendre son déploiement géographique dans les différents Etats italiens, à différentes échelles. L'Arcadie fait partie des « lieux de savoir » qui assurent la circulation et la promotion du partage des connaissances : il est essentiel de considérer les savoirs comme « le produit et comme le principe constituant de configurations spatiales, d'une géographie qui peut recouper et croiser les découpages de la géographie physique, politique, économique, linguistique ou religieuse, ou s'en différencier totalement »<sup>221</sup>. L'approche spatiale paraît donc significative pour l'étude de l'Arcadie qui, en une seule institution, multiplie les « lieux de savoir » à l'échelle des territoires italiens. L'inscription territoriale arcadique ne peut que faire écho à la proposition de C. Jacob, qui affirme que « simultanément, les savoirs « font lieu » à travers des institutions qui les enracinent et déterminent leur sphère d'influence, sur le double mode de l'attraction et de la diffusion »<sup>222</sup>.

---

<sup>221</sup> Christian JACOB (dir.), « Introduction « faire corps, faire lieu » », in Christian JACOB (dir.), *Lieux de savoir, espaces et communautés*, Paris, Albin Michel, 2007, p. 21.

<sup>222</sup> *Ibid.*

## ***I. Géographie institutionnelle***

« Une Italie des différences, mais aussi de la *circulation* » écrit G. Ricuperati<sup>223</sup>. Effectivement, la diversité politique des Etats italiens induit des traditions culturelles différentes, mais aussi des échanges et des mobilités au-delà des frontières étatiques. L’Arcadie paraît être un sujet prolifique dans une perspective spatiale en raison de sa multipolarité. Pourtant, peu d’études se sont intéressées à la construction d’un territoire de l’Arcadie, constitué à la fois par les membres et par les implantations institutionnelles.

### 1. Environnement intellectuel dans l’Italie des académies

#### *- Atmosphère institutionnelle*

Il serait trop ambitieux de proposer une description exhaustive de l’environnement socio-intellectuel de chaque ville accueillant une colonie en raison de leur nombre. Cela nécessiterait une investigation à partir de travaux et sources locaux pour chacun des centres urbains. A. Quondam a réalisé une étude fine et précise du mouvement académique italien dans son ensemble, en s’intéressant à la fois à la forme-académie, à la temporalité et à la géographie des académies italiennes, à partir d’une analyse du travail de M. Maylender<sup>224</sup>. L’objectif ici est de présenter les principales caractéristiques du mouvement académique italien dans les centres urbains où s’installent les implantations de l’Arcadie. Pour compléter le tableau de l’article sur les académies par siècle d’A. Quondam et centrer le regard sur les villes d’Arcadie, une cartographie proportionnelle par siècle a paru être la représentation rendant le plus compte de l’étendue du phénomène académique dans les villes ayant eu une colonie de l’Arcadie :

---

<sup>223</sup> Giuseppe RICUPERATI, « « Définir les Lumières : centre(s) et périphérie(s) du point de vue européen, cosmopolite et italien » », in Marie-Christine SKUNCKE et Birgitta BERGLUND-NILSSON (dirs.), *Centre(s) et périphérie(s) : les Lumières de Belfast à Beijing*, Paris, H. Champion, 2003, p. 124.

<sup>224</sup> Amedeo QUONDAM, « L’*accademia* », *op. cit.*

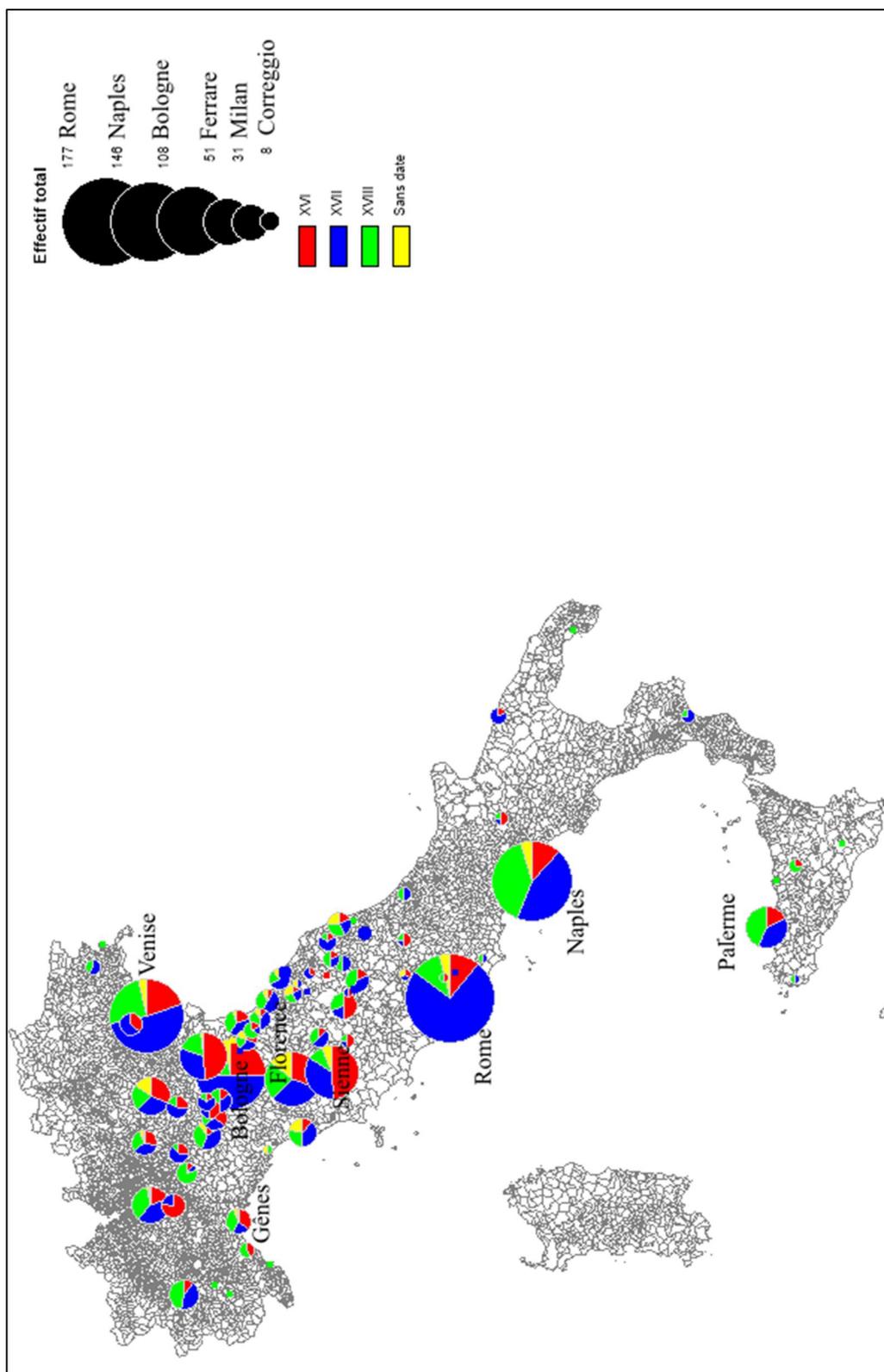


Figure 9 : Les villes académiques et l'Arcadie

Cette carte ne représente que les villes des colonies et n'est donc pas une géographie de l'ensemble des académies : 1 235 académies y figurent, soit plus de la moitié, et leur siècle d'appartenance correspond à leur date de fondation. Dans son étude sur les académies scientifiques, A. Quondam considère que leur distribution géographique au XVIII<sup>e</sup> siècle se fait principalement dans les « villes-centres de la vie politico-administrative », comme Bologne, Venise, Naples, Florence, et dans les « villes de « province » » telles Brescia ou Modène. Cependant, le fait académique global connaît « une dissémination extraordinaire sur tout le territoire national, aussi dans les petits et minuscules centres de « province » », en considérant que la seule véritable académie nationale est l'Arcadie<sup>225</sup>. Cela fait nécessairement écho aux « villes académiciennes » de D. Roche :

L'institution académique prend place dans la cité, avec ses usages, ses coutumes, son droit, ses hiérarchies, sa fonction. La présence citadine définit une pratique et suppose une idéologie retrouvée dans les discours du pouvoir, le témoignage des écrivains, le texte privilégié de l'éloge.<sup>226</sup>

Comme en France, le phénomène académique s'est développé dans les centres urbains, mais de façon multiple. Selon A. Quondam, 342 centres urbains italiens ont au moins une académie entre XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Pour préciser ce chiffre, il considère qu'onze villes ont une tradition régulière et longue des académies : Rome (177), Naples (146), Venise (121) et Bologne (108) représentent déjà 30% du total des académies. A ces quatre premières villes académiques viennent s'ajouter Florence (69), Sienne (63), Ferrare (51), Palerme (39), Padoue (37), Vérone (32) et Milan (31). L'ensemble de ces villes réunissent 46% des académies entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>227</sup>. Toutes ces villes ont une implantation de l'Arcadie, à l'exception de Padoue qui est pourtant un centre académique et universitaire important. 331 villes se partagent 1 024 académies. Si l'on regarde à présent les vingt villes les plus dotées en académie, 80% (16) ont une colonie de l'Arcadie, ou, à l'inverse, seulement 20% n'en ont pas :

---

<sup>225</sup> Amedeo QUONDAM, « La scienza e l'Accademia », in Laetitia BOEHM et Ezio RAIMONDI (dirs.), *Università, accademie e società scientifiche in Italia e in Germania dal Cinquecento al Settecento*, Bologne, Il Mulino, 1981, p. 47-48 : « Città-centri della vita politico-amministrativa », « città di « provincia » », « disseminazione straordinario su tutto il territorio nazionale, anche in piccoli e piccolissimi centri di « provincia » ».

<sup>226</sup> Daniel ROCHE, *Le Siècle des Lumières en province : académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1989, vol.I, p. 11.

<sup>227</sup> Amedeo QUONDAM, « L'accademia », *op. cit.*, p. 886.

Ville	Nombre d'habitants (en milliers) <sup>228</sup>	Nombre total d'académies (XVI-XVIIIe siècles) <sup>229</sup>	Colonie
Rome	140	177	oui
Naples	220	146	oui
Venise	138	121	oui
Bologne	63	108	oui
Florence	72	69	oui
Sienna	16	63	oui
Ferrare	27	51	oui
Padoue	38	37	non
Vérone	36	32	oui
Milan	109	31	oui
Turin	44	19	oui
Lucques	24	19	non
Vicenza	26	18	non
Parme	25	18	oui
Pise	13	18	oui
Livourne	22	16	non
Pérouse	16	16	oui
Gênes	64	14	oui
Brescia	35	14	oui
Reggio Emilie	15	14	oui

Tableau 2 : Arcadie et villes académiques

Si l'on regarde à présent les vingt villes les plus peuplées en 1700, le pourcentage reste le même : 80% ont une colonie de l'Arcadie, et seulement 4 n'en ont pas (Padoue, Lucques, Vicenza et Livourne)<sup>230</sup>.

Selon A.M. Rao, les académies napolitaines deviennent aux XVIIe et XVIIIe siècles les centres majeurs de circulation des idées nouvelles. Elle établit ensuite une typologie des différents types d'académies, en distinguant celles d'Etat (la Ercolense (1755), ou de Sciences et Belles-Lettres (1778), et d'Eglise (Sacra Arcivescovile (1741), et celles couvrant différents champs

<sup>228</sup> Paolo MALANIMA, *Italian Urban Population 1300-1861, the database*, <https://www.cnr.it/en/institutes-databases/database/324/italian-urban-population-1300-1861>.

<sup>229</sup> Amedeo QUONDAM, « L'accademia », *op. cit.*

<sup>230</sup> Dans le classement en fonction du nombre d'habitants, Plaisance, Mantoue, Pavie et Crémone apparaissent au détriment de Pérouse, Pise, Reggio Emilie et Sienna.

disciplinaires (théologie, jurisprudence, médecine etc.)<sup>231</sup>. A Naples, les académies contribuent à la sélection des élites technico-administratives, initiative soutenue par les autorités étatiques<sup>232</sup>. Parallèlement, Naples devient un des centres les plus dynamiques de la péninsule, grâce aux figures de « prophètes-philosophes » dans les années 1770-80, porteurs de la nouvelle culture des Lumières diffusées par les académies, de la modernisation des techniques agricoles, des recherches et des réformes socio-économiques<sup>233</sup>. Bologne est le quatrième centre académique majeur (108 institutions), mais plus récent que Venise car les académies n'apparaissent qu'au XVIe siècle, pour connaître leur âge d'or le siècle suivant, avec cinquante-quatre fondations.

La Toscane arrive ensuite dans le classement avec Florence (69 académies) et Sienne (63) : au XVIe siècle, le nombre d'académies est plus important à Sienne qu'à Florence (31 contre 21), puis Sienne perd son hégémonie, ayant chacune vingt-deux académies (XVIIe siècle), et connaît le même mouvement de diminution du nombre d'institutions au XVIIIe siècle, n'ayant respectivement que six et seize institutions. Dans son étude sur les académies toscanes, E.W. Cochrane a analysé l'évolution et des permanences entre le XVIe et le XVIIIe siècle : seulement cinq académies des siècles passés sont encore actives en 1700 (Fiorentina, Crusca, Apatisti, Intronati, Rozzi). A partir de cette date, le nombre d'admis connaît une augmentation exponentielle durant cinquante ans<sup>234</sup>. Les académies sont pensées comme des « sociétés dans la société », c'est-à-dire que les membres doivent contribuer au gouvernement et discourir sur la place publique. L'objectif est de réunir les individus les plus compétents sur l'état actuel de l'Etat et les mieux équipés d'un point de vue technique<sup>235</sup>. J. Boutier a précisé cette analyse en mettant en évidence la force du lien entre les académies et le monde civique, par ce qu'il nomme l'« enracinement citadin » des grandes familles dans la gestion durable de la ville, en définissant les académies comme des « matrice[s] citadine[s] »<sup>236</sup>, au XVIe et XVIIe siècles. Durant cette

---

<sup>231</sup> Anna Maria RAO, « Fra amministrazione e politica, gli ambienti intellettuali napoletani », in Jean BOUTIER, Brigitte MARIN et Antonella ROMANO (dirs.), *Naples, Rome, Florence : une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVIIe-XVIIIe siècles)*, Rome, École française de Rome, 2005, p. 66-67.

<sup>232</sup> Elvira CHIOSI, *Istituzioni e pratiche culturali a Napoli nel Settecento*, Naples, De Frede, 2004, p. 33-34.

<sup>233</sup> Vincenzo FERRONE, *I profeti dell'illuminismo: le metamorfosi della ragione nel tardo Settecento italiano*, Rome, Laterza, 2000, p. 6.

<sup>234</sup> Eric COCHRANE, *Tradition and enlightenment in the Tuscan academies*, op. cit., p. 32-37.

<sup>235</sup> *Ibid.*, p. 54.

<sup>236</sup> Jean BOUTIER, « Les membres des académies florentines à l'époque moderne : La sociabilité intellectuelle à l'épreuve du statut et des compétences », in Jean BOUTIER, Brigitte MARIN et Antonella ROMANO (dirs.), *Naples, Rome, Florence : Une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVII-XVIIIe siècles)*, Rome, Publications de l'École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2005, p. 425.

période, les académies florentines reçoivent des individus dont l'âge moyen est de 22 ans, non pas en raison d'une reconnaissance intellectuelle déjà acquise, mais en devenir. Les « milieux florentins » sont caractérisés par trois éléments : « la quasi exclusion des femmes », le « poids écrasant des membres de famille de l'ancienne oligarchie citadine, devenue une noblesse au cours du XVI<sup>e</sup> siècle », et la « mise en position subalterne du monde des arts mineurs » (artisans)<sup>237</sup>. Ce n'est qu'au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle que le savoir et les compétences professionnelles deviennent des éléments décisifs de reconnaissance pour se faire admettre : cela provoque la disparition progressive de la figure du « cittadino-academico »<sup>238</sup>.

Une limite de cette carte est qu'elle se base uniquement sur les dates de fondation, et exclut la durée de l'activité, car certaines académies peuvent fonctionner sur plus d'un siècle. Dans leur article sur les académies entre le XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, E. Irace et M.-A. Panzanelli Fratoni proposent une analyse graphique précise sur Naples, Bologne et Florence. Les académies napolitaines attestées sont les plus nombreuses (entre 39 et 49 actives par tranche de cinquante ans, de 1601 à 1800) dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, au détriment de Florence qui occupait la première place le siècle précédent (entre 26 et 31 sur la même période), et qui connaît une baisse continue sur cette période alors que Naples atteint le nombre le plus conséquent durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>239</sup>. Les années d'activité sont quantifiées pour ces trois villes : 48,7% des académies ne fournissent qu'une seule preuve d'existence, 13,1% existeraient de six à dix ans et de vingt-et-un à cinquante ans. 5,3% perdurent moins de cinq ans, ou au contraire de cinquante à cent ans<sup>240</sup>.

- *Les colonies dans cette tradition académique*

L'espace intellectuel italien peut être balisé à partir des grands centres urbains autour desquels gravitent voies de communication, institutions culturelles et hommes et femmes de lettres. Mais l'Arcadie n'a pas fait que peupler des lieux où la pratique académique était répandue et habituelle pour les milieux intellectuels, comme Venise, Bologne ou Naples. Quatre villes affiliées à l'Arcadie n'ont jamais connu d'académies : Casalmaggiore, Gerace, Lugo et Monza.

---

<sup>237</sup> *Ibid.*, p. 431.

<sup>238</sup> *Ibid.*, p. 435-438.

<sup>239</sup> Erminia IRACE et Maria Alessandra PANZANELLI FRATONI, « Le accademie in Italia dal Cinquecento al Settecento », in Erminia IRACE, Sergio LUZZATTO et Gabriele PEDULLÀ (dirs.), *Atlante della letteratura italiana II: Dalla Controriforma alla Restaurazione*, Turin, Einaudi, 2011, p. 315.

<sup>240</sup> *Ibid.*, p. 316-317.

Seize n'en ont eu qu'une seule : Albano, Albenga, Bra, Cagli, Caltagirone, Carrare, Fabriano, Fossano, Galatone, Gorizia, Imola, Palestrina, Saint-Marin, Sondrio, Sezze et Trieste. A l'exception de Bra (1718), Cagli (1704) et Fossano (1725), cette liste est composée exclusivement de colonies fondées durant la seconde moitié du XVIIIe siècle (83%). Le cas de la colonie Sonziaca de Gorizia-Trieste ne sera pas évoqué ici, car il s'agit d'une académie dans le territoire impérial<sup>241</sup>. Le trait commun principal à l'ensemble de ces implantations, toujours à l'exception de Gorizia-Trieste, est leur caractère secondaire. Par exemple, à Imola, une vingtaine de lettres sont échangées entre 1773 et 1776<sup>242</sup> et vingt-quatre membres sont recensés entre 1773 et 1790.

La colonie de Caltagirone (1768) regroupe vingt individus et seulement neuf lettres sont reçues à Rome entre 1772 et 1777. La colonie de Fossano comptabilise en 1778 onze membres et une dizaine de lettres, au sujet notamment de la publication du recueil en l'honneur du roi de Sardaigne en 1780<sup>243</sup>. Casalmaggiore est une colonie assez nombreuse, avec une activité ponctuelle jusqu'au début du XIXe siècle : elle n'est pas une colonie très dynamique mais existe assez durablement. Lugo se révèle être un cas similaire, en raison d'une activité moyenne entre 1773 et 1791, avec vingt membres et une quinzaine de lettres reçues à Rome. Les cas les plus extrêmes sont Sezze avec uniquement cinq inscrits, et huit lettres entre 1773 et 1791, Carrare apparue en 1783 et un seul membre recensé, Palestrina, avec quatre membres et une seule lettre relatant son échec, Gerace, fondée en 1752 et neuf inscrits, sans aucune activité recensée etc. Un autre fait intéressant est que dans quatre cas la seule académie présente dans la ville devient une colonie de l'Arcadie, dans le cadre de la fondation par association avec une institution existante<sup>244</sup>. A Bra, il s'agit de l'académie des Innominati qui adhère à l'Arcadie en 1718<sup>245</sup>. A Saint-Marin, l'académie des Titanici, créée en 1764, devient une colonie en 1777<sup>246</sup>. Elle connaît des difficultés liées à l'absence des membres et du nouveau poste de l'intermédiaire local tant recteur et précepteur de belles-lettres dans un collège de Saint-Marin. A Albano, il

---

<sup>241</sup> Cf. Partie III. Chapitre IV.

<sup>242</sup> BAR, ms. 33.

<sup>243</sup> BAR, ms. 31, ff. 9r-70r et ms. 34, f. 66r-v.

<sup>244</sup> Cf. Partie II. Chapitre I. II.

<sup>245</sup> Maria Luisa DOGLIO, « Dall'Accademia alla colonia arcadica: La colonia Innominata di Bra », *Studi Piemontesi*, 1992, vol. 21, n° 1, pp. 3-21 ; Alfredo MANGO (dir.), *L'Arcadia e l'Accademia degli Innominati di Bra*, Milan, F. Angeli, 2007, 360 p.

<sup>246</sup> BAR, ms. 33, ff. 324r-326v, lettres de Melchiorre Martelli à Gioacchino Pizzi du 15 février et du 18 avril 1777.

s'agit de l'académie Rediviva qui se transforme en colonie en 1779. A Fabriano, la seule académie, appelée des Desuniti, devient une filiale de l'Arcadie en 1725.

Plusieurs constats peuvent être tirés de ces éléments. Le premier est que 83% des colonies créées dans des villes dépourvues d'une tradition académique sont fondées durant la seconde moitié du XVIIIe siècle. Le mouvement arcadique arrive ainsi dans un second temps dans les centres dépourvus d'une pratique académique importante. Mais on peut opérer une lecture inverse : l'Arcadie a fait découvrir le fait académique à ces villes restées à l'écart du mouvement depuis le XVIe siècle. Par conséquent, certes l'implantation de l'Arcadie est tardive, mais elle contribue à intégrer, même de façon limitée, des espaces en marge des circulations et échanges intellectuels. Comme analysé précédemment, Crescimbeni prend principalement appui sur ses relations personnelles à travers la péninsule pour construire le réseau institutionnel dès la fin du XVIIe siècle. Ces villes associées par la suite seraient des espaces à l'écart des relations de Crescimbeni, n'étant pas des centres importants d'échanges intellectuels. L'intégration de ces villes s'est donc opérée dans un second temps, principalement durant la période de relance de l'activité en réseau par Gioacchino Pizzi. Ensuite, le deuxième élément marquant est que l'activité reste faible et irrégulière dans l'ensemble. L'absence de pratiques académiques antérieures rend plus difficile l'établissement d'une habitude, d'une régularité des réunions et d'une activité liée à cette nouvelle pratique.

La corrélation est significative entre l'absence d'une pratique académique et la durée et force de l'implication dans les activités de l'Arcadie. Cette dernière est présente dans l'ensemble des centres académiques importants de la péninsule et étend même l'espace académique italien par l'intégration de villes en marge des échanges et institutions culturelles. La différence qui s'opère par rapport au mouvement d'ensemble est une question de degré. Venise occupe une place primordiale dans la cartographie des académies italiennes mais elle est en réalité très peu présente dans la géographie de l'Arcadie. Une cause probable réside dans les conflits politiques entre les autorités pontificales et vénitiennes, liés à la souveraineté étatique dans la gestion de la censure et du commerce de livres<sup>247</sup>. De plus, un autre facteur explicatif peut provenir justement de l'importance numérique des académies déjà présentes, qui ne laissent que peu de place à une colonie en raison de la concurrence institutionnelle et de l'existence d'un dynamisme propre qui ne nécessite pas forcément d'intervention romaine pour animer la vie

---

<sup>247</sup> Mario INFELISE, *L'editoria veneziana nel '700*, op. cit.

culturelle de la lagune. Cependant, il n'est pas possible de généraliser sur ce point car les colonies napolitaines sont la preuve d'une insertion réussie dans le tissu académique local. Au contraire, Pérouse, centre urbain moyen déjà impliqué dans les pratiques académiques, n'apparaît que très peu sur la carte des académies italiennes, en raison de la prédominance de certains pôles. Mais cette ville fait partie des lieux les plus actifs de l'Arcadie, que ce soit sous les présidences de Crescimbeni et de Gioacchino Pizzi<sup>248</sup>.

## 2. Les colonies dans les centres urbains italiens

Dans son article « L'Istituzione arcadia », A. Quondam a mis en évidence l'importance de la dimension géographique pour l'étude des membres de l'Arcadie. L'Arcadie s'est surtout répandue dans les Etats de l'Eglise, notamment dans les Marches et surtout à Macerata. Elle atteint aussi les capitales (Milan, Gênes, Naples etc.) et, de façon générale, des centres urbains avec une histoire culturelle autonome<sup>249</sup>. Cette riche étude décrit la répartition géographique des membres sous forme de tableaux, ce qui nous amène à prolonger cela par des représentations cartographiques<sup>250</sup>. B. Alfonzetti<sup>251</sup> a réalisé une cartographie de localisation des implantations locales : la carte est le moyen le plus significatif pour décrire et analyser l'organisation spatiale de l'Arcadie car elle permet de saisir les lieux de forte présence ou au contraire les vides, ou absences, de l'académie dans certains territoires. Comme l'a mis en évidence B. Lepetit, la cartographie est une forme de généralisation : « généraliser pour pouvoir dessiner une carte, c'est sacrifier des détails du tracé d'un fleuve ou d'une ligne de rivage en fonction de l'échelle de la représentation choisie »<sup>252</sup>. Il faut aussi reconnaître à la cartographie certaines limites, comme l'assemblage de réalités non synchrones sur un même fond de carte, et la perte de la dynamique temporelle par l'assignation de symboles fixes. Néanmoins, il faut constater une « fragilité de toute fixation cartographique de l'histoire de savoirs », car en voulant :

Figer la réticulation des lieux de savoir, des pôles d'attraction et de rayonnement dans une aire culturelle et pour un temps donné, la carte ne restitue que malaisément la fluidité des circulations, la logique et les aléas des échanges, les dynamiques de la mobilité, tout ce qui

---

<sup>248</sup> Cf. Partie III. Chapitre III.

<sup>249</sup> Amedeo QUONDAM, « L'Istituzione arcadia », *op. cit.*, p. 403-404.

<sup>250</sup> *Ibid.*, p. 430-435.

<sup>251</sup> Beatrice ALFONZETTI et Salvatore CANNETO, « L'accademia dell'Arcadia », in Erminia IRACE (dir.), *Atlante della letteratura Italiana II: Dalla Controriforma alla restaurazione*, Turin, Einaudi, 2011, vol.3/2, pp. 591-596.

<sup>252</sup> Bernard LEPETIT, « De l'échelle en histoire », in *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard, 1996, p. 73.

anime, traverse et agite la géographie d'une région dès lors qu'on s'applique à la considérer du point de vue de la pratique et de la diffusion des savoirs.<sup>253</sup>

Malgré cela, la carte donne une visibilité nouvelle au processus de répartition institutionnelle de l'Arcadie et un cadre d'analyse, celui des Etats italiens. Leurs frontières, certes administratives, peuvent manquer dans les cartes de localisation des colonies réalisées par B. Alfonzetti car elles symbolisent la diversité politico-culturelle de la péninsule :

---

<sup>253</sup> Christian JACOB, « Circuits et dynamiques de la mobilité », in Christian JACOB (dir.), *Lieux de savoir, espaces et communautés*, Paris, Albin Michel, 2007, p. 779-780.

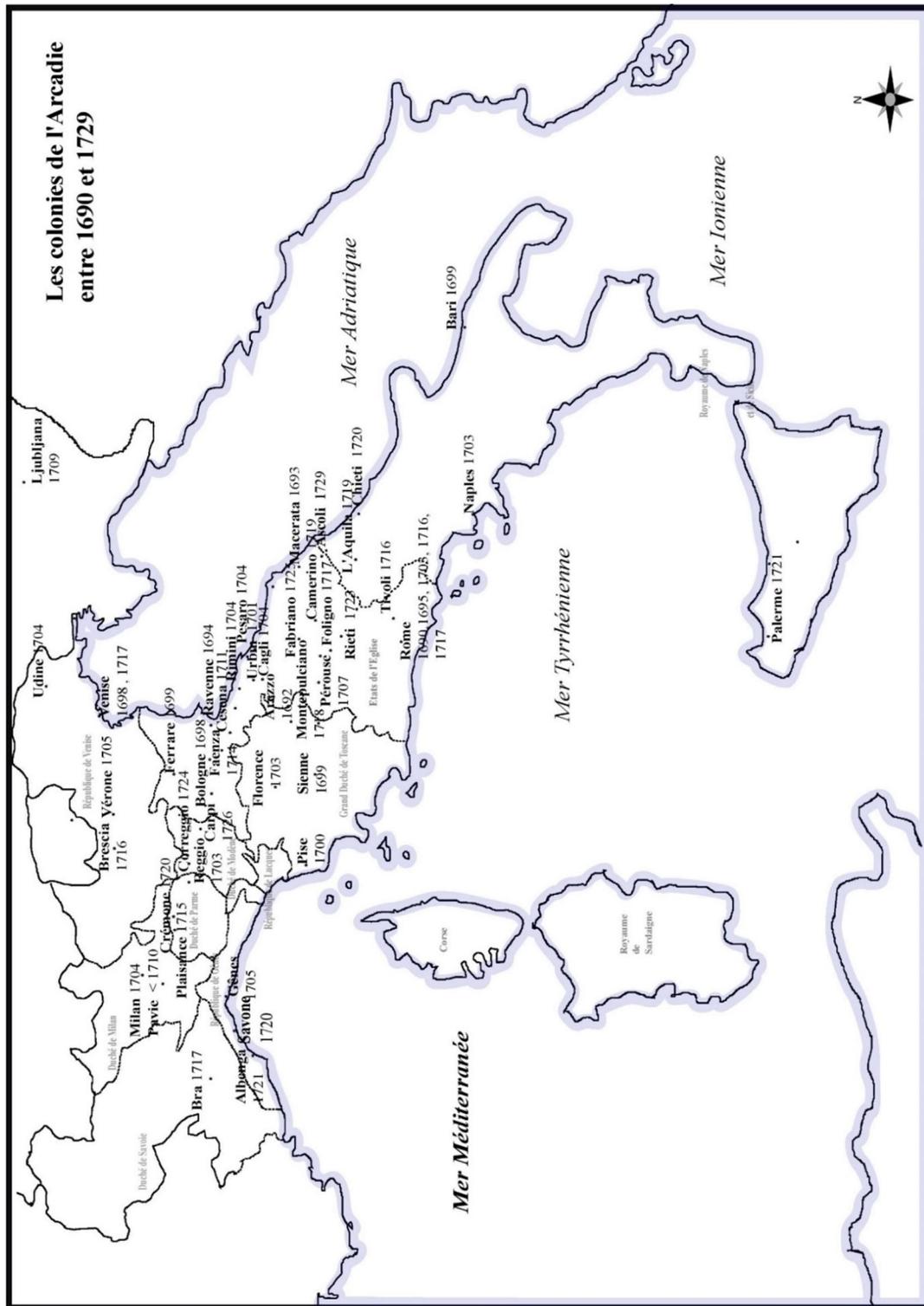


Figure 10 : Les premières colonies (1690-1729)

La cartographie des colonies témoigne d'une concentration des colonies en Italie centrale sous la présidence de Crescimbeni, et de leur quasi absence au sud de Rome, à l'exception de Naples (1703) et Palerme (1721). Lorsque Crescimbeni est gardien, l'Arcadie existe dans quarante-trois villes et elle a au moins une colonie dans chaque Etat. Les cités des Etats de l'Eglise sont

les plus concernées car elles représentent 38,1% (16 villes) du total des villes, puis suit le Royaume de Naples, soit 14,3% (6), le Grand-Duché de Toscane, avec 11,9% (5). Seulement quatre villes sont concernées dans la République de Venise, trois dans celle de Gênes et dans le Duché de Modène, deux respectivement dans ceux de Milan et de Parme, et un dans celui de Savoie. De fait, cette carte met en évidence la concentration dans les régions du centre de l'Italie, et surtout dans les centres urbains des Etats de l'Eglise. Sur l'ensemble du siècle, la médiane de la population des villes où s'installent l'Arcadie est de 6 000 habitants, avec un minimum de 1 200 habitants dans la capitale de la République de Saint-Marin (1777) à l'immense capitale napolitaine et ses 300 000 habitants<sup>254</sup>.

Les premières colonies ne sont pas fondées dans les villes les plus peuplées car il faut attendre 1698 pour que les colonies vénitienne (138 000 habitants) et bolognaise (63 000) soient fondées, et 1703 pour la Sebezia de Naples : à côté des capitales (Naples, Florence, Venise, Milan), l'Arcadie atteint surtout des centres urbains de petite ou moyenne taille. Dix-neuf villes comptent moins de 5 000 habitants : elles accueillent plus tardivement des colonies de l'Arcadie, car seulement six ont une colonie fondée durant la présidence de Crescimbeni, à savoir Urbin (1704, 3 000 habitants), Tivoli (1716, 5 000), Montepulciano (1718, 2 000), Camerino (1719, 4 000), Correggio (1724, 1 657) et Carpi (1726, 2 733). De fait, sur les quarante-deux colonies fondées jusqu'en 1728, seulement six ont moins de 5 000 habitants, soit 28,6%. Les treize autres colonies apparues dans des villes de moins de 5 000 habitants le sont entre 1730 et 1799. Ainsi, on peut considérer que le mouvement arcadique atteint d'abord des villes de taille moyenne voire grande, puis des plus petits centres, où sont seulement recensés quelques milliers d'habitants.

Ce ne sont pas non plus les villes les plus proches de Rome qui accueillent les premières colonies : Tivoli se situe à une trentaine de kilomètres mais la fondation n'advient qu'en 1716. Néanmoins, une logique liée à la distance est visible si l'on regarde plus précisément l'éloignement avec Rome. Jusqu'en 1704, les colonies apparaissent dans un rayon inférieur à 450 kilomètres : Arezzo (230), Macerata (230), Ravenne (350), Sienne (230), Naples (220), Ferrare (430) etc. Une logique de proximité entre les différentes villes est visible : les colonies

---

<sup>254</sup> Sur la population des villes italiennes et européennes, voir Paul BAIROCH, Jean BATOU et Pierre CHEVRE, *La population des villes européennes : banque de données et analyse sommaire des résultats, 800-1850*, Genève, Droz, 1988, 336 p ; Karl Julius BELOCH, *Storia della popolazione d'Italia, op. cit.*

siennoise et pisane apparaissent à une année d'intervalle, tandis que la côte adriatique des Etats de l'Eglise se peuple de colonies en 1704 avec celles d'Urbino, Pesaro, Cagli et Rimini, centres urbains très proches géographiquement.

Les réseaux postaux peuvent aussi être un facteur explicatif de l'implantation de l'Arcadie dans ces villes : jusqu'en 1728, 73,2% des villes où sont implantées les colonies ont un relais de poste et sont situées sur les principaux axes postaux selon la carte de Giacomo Cantelli de 1702<sup>255</sup>. Les douze premières colonies fondées sont sur les routes principales. Jusqu'en 1715, seulement trois villes sur les vingt-cinq ayant des colonies ne sont pas sur ces axes (Cagli, Urbino et Udine). Ensuite, à partir de 1716, la tendance s'inverse : la moitié des villes ne sont pas situées sur ces routes (8 sur 16). De fait, les villes situées sur les chemins principaux des postes sont les premières à voir une colonie apparaître. Dans un second temps, les centres urbains à l'écart de ces voies acquièrent une colonie de l'Arcadie.

Les villes du duché de Savoie restent très faiblement représentées, car la seule représentante est la colonie Innominata de Bra<sup>256</sup>, établie en 1717. Cela s'explique probablement par des pratiques intellectuelles plus tournées vers la France et les territoires germaniques. Cela a été mis en évidence par M. Conforti et P. Delpiano au sujet de quatre périodiques turinois et napolitains : les deux cartes sur la provenance des livres cités dans les journaux turinois révèlent une géographie beaucoup plus tournée vers l'Europe du Nord (Paris, Londres, Leipzig, Berlin), tandis que le cas napolitain est caractérisé par une attention portée sur les productions locales, à l'exception de Paris et dans une moindre mesure, d'Amsterdam<sup>257</sup>. La forte présence des colonies dans les Etats de l'Eglise s'explique par une plus grande proximité avec Rome et des mobilités plus faciles des lettrés et des religieux entre les centres urbains, y compris ceux du Grand-Duché de Toscane, ainsi que par les liens entretenus par Crescimbeni dans ces différentes villes, dont Macerata, qui est sa ville d'origine.

Cette cartographie des colonies correspond aussi à une géographie des hommes et femmes de lettres italiens, au début du XVIIIe siècle. En effet, à l'exception de Naples, qui est l'un des plus grands centres intellectuels italiens à cette période, le sud de la péninsule reste beaucoup

---

<sup>255</sup> Giacomo CANTELLI, *L'Italia con le sue poste e strade principali*, 1702.

<sup>256</sup> Alfredo MANGO (dir.), *L'Arcadia e l'Accademia degli innominati di Bra*, *op. cit.*

<sup>257</sup> Maria CONFORTI et Patrizia DELPIANO, « Circulation des livres et des nouvelles en Italie à la fin du XVIIIe siècle », in Pierre-Yves BEAUREPAIRE (dir.), *La communication en Europe de l'âge classique au siècle des Lumières*, Paris, Belin, 2014, pp. 113-122.

plus agricole et rural. Ce vide arcadique révèle non seulement l'absence institutionnelle de l'Arcadie, mais probablement aussi un espace à la marge des centres et réseaux intellectuels. F. Waquet a mis en évidence une géographie intellectuelle similaire, en opposant les « aires denses » avec les « zones déshéritées » en fonction de la répartition des institutions culturelles (souscriptions, académies, lieux de publication de journaux) : l'« Italie intellectuelle » se déploie dans « une large bande prenant en écharpe la péninsule de Turin à l'Adriatique, plus les « îlots » romain, napolitain et palermitain »<sup>258</sup>. Cette concentration en Italie centrale serait due à de meilleures relations des membres romains, et surtout de Crescimbeni : le modèle de l'Arcadie est repris plus facilement en Toscane et dans les Etats de l'Eglise car les échanges, tant sociaux qu'intellectuels, seraient plus fréquents entre Rome et les autres villes de ces Etats par la proximité géographique et l'appartenance à la même entité étatique. La localisation révèle ainsi un espace institutionnel tourné vers le nord de Rome, où s'esquissent des marges et des absences institutionnelles, voire des originalités, comme l'implantation à Ljubljana, capitale de la Carniole, située dans les territoires du Saint-Empire. Cette répartition n'a pas que des facteurs géographiques car les relations sociales et les mobilités des membres à l'échelle de l'Italie sont une cause essentielle dans les fondations de colonies.

La première période d'expansion des colonies de l'Arcadie se fait principalement dans les différents Etats italiens continentaux : dans la République de Venise (Venise 1698, Vérone 1705), le Grand-Duché de Toscane (Sienne et Pise, 1700), le Royaume de Naples (Naples 1703), etc. Il faut attendre 1721 pour qu'une colonie soit fondée en Sicile, à Palerme. Ce processus d'essaimage de l'académie d'Arcadie touche l'ensemble de la péninsule par son ancrage dans différentes villes de chaque état, par un mouvement inédit qui dépasse les frontières nationales. Mais un cas singulier est visible : il s'agit de la colonie Emonia de Ljubljana, fondée en 1709, qui s'inscrit dans un processus de captation des formes de vie associative occidentales dans les régions croates dont le modèle est l'académie d'Arcadie et son organisation en réseau entre un pôle central et des colonies<sup>259</sup>, analysé par G. Vidan. Dans cette étude, elle met en évidence que l'Arcadie sert d'exemple pour la création d'académies en Dalmatie, à Raguse (actuellement Dubrovnik) et en Istrie : des implantations sur la côte

---

<sup>258</sup> Françoise WAQUET, *Le modèle français et l'Italie savante : conscience de soi et perception de l'autre dans la république des lettres*, Rome, École française de Rome, 1989, p. 23.

<sup>259</sup> Gabrijela VIDAN, « L'émergence des modèles occidentaux de vie associative dans les différentes régions croates (1690-1800) », in Daniel-Odon HUREL et Gérard LAUDIN (dirs.), *Académies et sociétés savantes en Europe (1650-1800)*, Paris, H. Champion, 2000, pp. 143-160.

adriatique sont présentes entre Koper et Piran en Istrie, puis jusqu'à Dubrovnik. Cet intérêt pour l'Arcadie et la culture italienne peut également s'expliquer par le protectorat vénétien en place depuis trois siècles et jusqu'en 1797<sup>260</sup>. Trois académies, soit celles de Dubrovnik, dite des *Oziosi Eruditi* (apparue entre 1690 et 1695), de Zadar, des *Incaloriti* (1694) et de Split, *Illyrica Iltivam Slovinska* (1700), reprennent le projet de l'Arcadie, car les membres se considèrent comme des bergers qui œuvrent « en faveur d'une identité régionale à travers des discussions sur le « bon goût », et des poésies d'occasion et commémoratives<sup>261</sup>.

Comme nous l'avons vu, l'Arcadie ne suit pas un développement linéaire au cours du siècle. Mais, elle connaît deux périodes d'activité et d'efficacité du réseau institutionnel, soit durant les présidences de Crescimbeni (1690-1728) et de Gioacchino Pizzi (1772-1790). Sous la présidence de Gioacchino Pizzi, la relance du fonctionnement en réseau de l'académie peut être à nouveau cartographiée. Pour éclairer à la fois la reprise d'anciennes colonies (en bleu) et la fondation de nouvelles (en rouge), le choix fait a été de privilégier un code couleur plutôt que de mettre en évidence les dates de fondation comme dans la carte précédente :

---

<sup>260</sup> Alvise ZORZI, *Venezia, repubblica di terra e di mare*, Milan, Touring Editore, 2002, p. 24.

<sup>261</sup> Gabrijela VIDAN, « L'émergence des modèles occidentaux de vie associative dans les différentes régions croates (1690-1800) », *op. cit.*, p. 145-148.

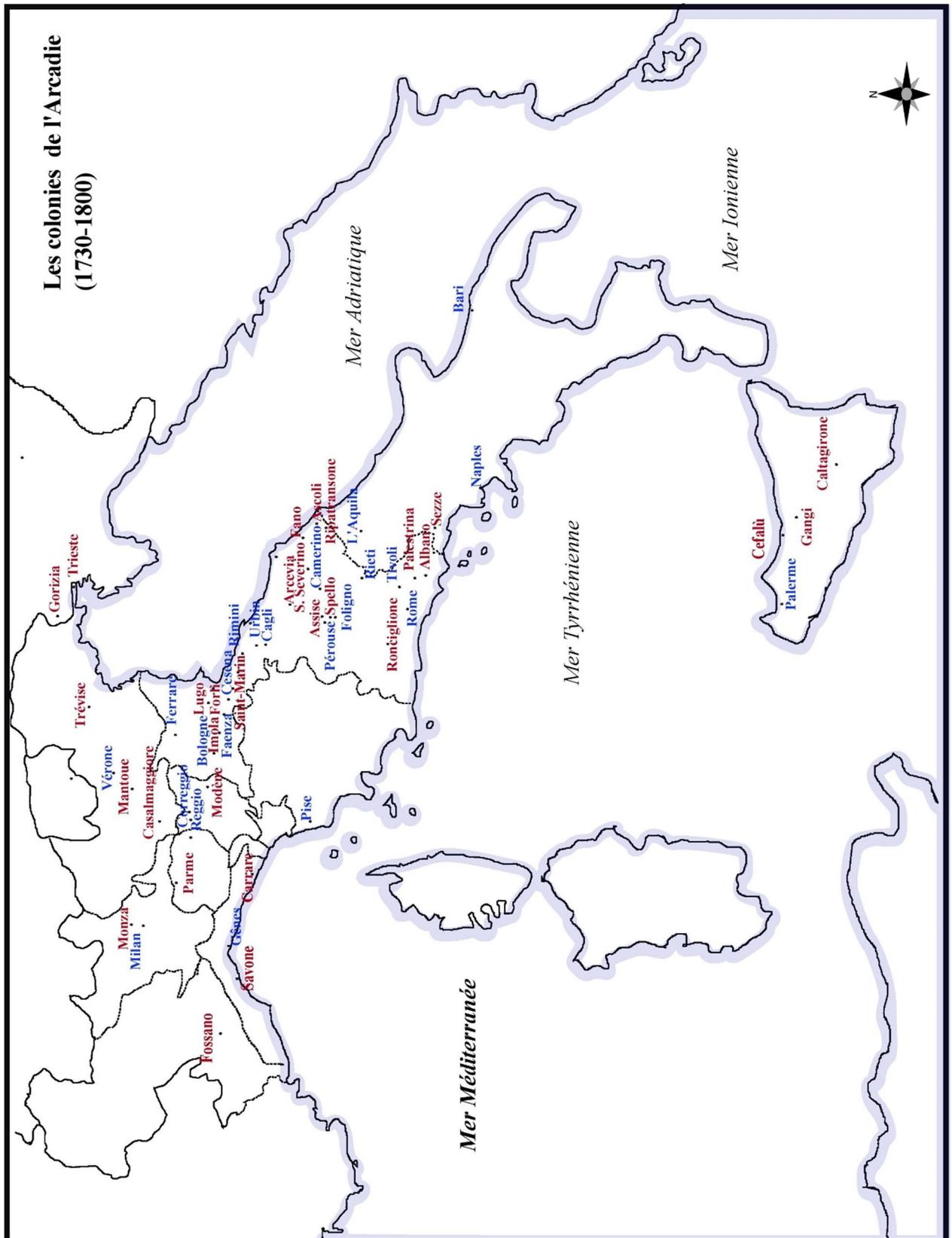


Figure 11 : Reprises et nouvelles créations de colonies (1772-1790)

La disparition des colonies toscanes – à l’exception de l’Alfea de Pise – est le premier élément à mettre en évidence. La faiblesse institutionnelle de l’Arcadie florentine, étant campagne et non colonie, peut être la cause de cette disparition car son activité résultait des liens personnels tissés par Crescimbeni avec les milieux florentins. A l’inverse, l’extrême concentration dans les centres urbains des Etats de l’Eglise rappelle le même schéma que durant la première période. Néanmoins on constate une réelle ouverture vers les territoires méridionaux de la péninsule, par la fondation de quatre nouvelles implantations à Cefalù, Gangi, Caltagirone et Gerace, et par la réédification des colonies de Palerme, Naples et de la campagne de Bari (nommée colonie Iapigia). Plus tardivement, en 1799, l’Arcadie Royale<sup>262</sup> de Naples (*Arcadia Reale*) crée un réseau de sous-colonies (*sotto-colonia*) dans des petits centres urbains de la péninsule (Catanzaro, Tropea, Andria...)<sup>263</sup>, ce qui accentue la présence de l’Arcadie dans le sud de la péninsule. La présidence de Gioacchino Pizzi est également marquée par la création de colonies hors des Etats italiens, dont celles de Saint-Domingue (1776), Gorizia-Trieste (1780) et Marseille (1786), ce qui contribue à assurer à l’Arcadie une dimension européenne<sup>264</sup>. De fait, la cartographie rend visible l’ampleur du phénomène arcadique à l’échelle péninsulaire. Elle permet d’apporter un nouvel éclairage sur le processus de déploiement institutionnel séculaire, en le complétant par une visualisation de l’étendue institutionnelle de l’Arcadie. Pour compléter ces cartes de localisation, une étude sur le nombre total de membres, va apporter des informations supplémentaires sur l’attractivité et le dynamisme des colonies.

---

<sup>262</sup> Edoardo SPAGNUOLO, *L’Arcadia reale e il 1799, Un’accademia letteraria alla riconquista del Regno di Napoli*, Naples, Edizione Nazione Napoletana, 1999, 157 p.

<sup>263</sup> Michele MAYLENDER, *Storia V., op. cit.*, p. 186-190.

<sup>264</sup> Cf. Partie I. Chapitre IV et Partie III. Chapitre IV.

## II. Les admissions, marque d'une association péninsulaire

### 1. Géographie et répartition spatiale

Pour compléter l'analyse de la localisation des colonies, la répartition des membres des colonies identifie les centres les plus importants par leur effectif. 7 280 personnes (75,56% du total) ont été admises à l'académie romaine durant le XVIIIe siècle sur un total de 9 633. Pour des raisons de lisibilité, ces cartes ne représentent que les personnes admises dans les colonies italiennes, soit 2 312 individus (24%). Rome reste présente sur la carte ci-dessous car plusieurs colonies s'y forment au cours du siècle. A ces chiffres, il faut ajouter les membres des colonies hors de la péninsule (0,44%), soit douze membres de la colonie Emonia de Ljubljana, neuf de l'Antilliana de Saint-Domingue, seize de la Focense de Marseille et cinq individus admis à deux colonies non-localisées (Agostiniana et Tiburtina)<sup>265</sup>. Ces données intègrent les admissions des membres européens, en très grande majorité admis à Rome. La carte ci-dessous représente les membres des colonies sur l'ensemble du XVIIIe siècle :

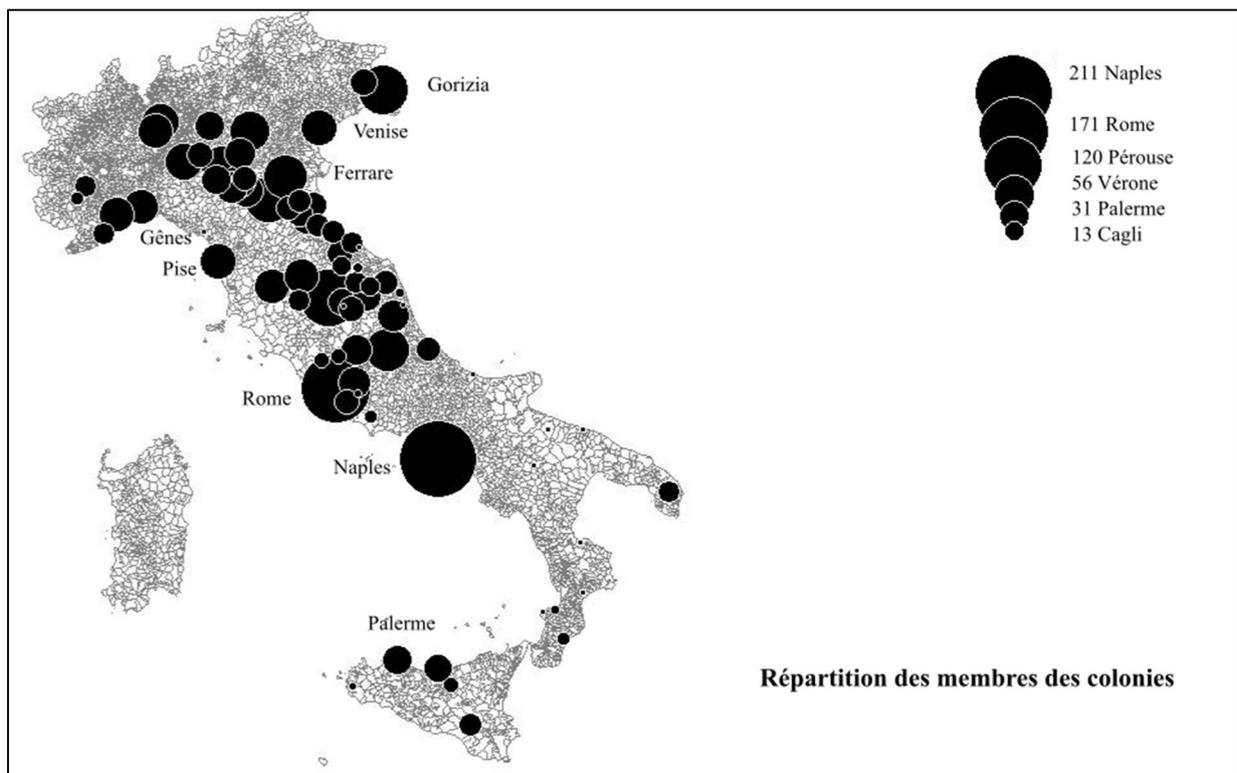


Figure 12 : Répartition des membres des colonies selon leur lieu d'admission

<sup>265</sup> Pour des raisons techniques, les frontières italiennes sont actuelles (Gorizia et Trieste sont incluses par exemple).

Cette carte exacerbe, de par l'usage d'une cartographie proportionnelle, les présences et absences de l'Arcadie dans les territoires italiens (sud de la péninsule, zones frontalières au nord). Naples accueille plusieurs colonies au cours du siècle (Sebezia, Mergellina, ...) et devient ainsi le centre le plus dynamique de l'Arcadie après Rome. Au contraire, Florence disparaît car les campagnes florentines (*campagne fiorentine*) ne sont pas des colonies, et n'ont pas de membres officiellement comptabilisés. Rome reste présente sur cette carte en raison des colonies ou représentations arcadiques fondées à Rome, notamment dans le Collège Nazzareno et le Séminaire Romain.

L'attractivité peut aussi être une catégorie d'analyse pertinente pour analyser ces chiffres. Parmi les colonies les plus fréquentées, Naples (211), Pérouse (120), Gorizia-Trieste (87) et Bologne (78) sont les plus nombreuses. La population napolitaine peut être une explication de cette première place, car, au XVIIIe siècle, Naples est la troisième ville européenne en termes de population, après Paris et Londres, en raison d'une centralisation des fonctions bureaucratiques en tant que capitale du royaume. Naples est marquée par la présence d'institutions culturelles anciennes comme l'Université, les académies et les bibliothèques, bien qu'elle connaisse un retard dans le secteur de l'imprimerie, en comparaison avec Rome ou Florence<sup>266</sup>. Entre 1670 et 1720, Naples s'affirme comme favorable aux idées des Lumières de façon beaucoup plus souple qu'à Rome par exemple, avec la création d'un cercle philosophique cartésien, l'académie des Investiganti, où sont discutées philosophie cartésienne, sciences et mathématiques<sup>267</sup>, idées soutenues par de nombreux hommes de lettres tels que Giambattista Vico (1668-1744)<sup>268</sup> ou le juriste Giuseppe Valletta (1636-1714). L'ensemble de ces facteurs apporte une explication à la présence de Naples comme première ville d'accueil d'implantations de l'Arcadie. Pour Bologne, la présence ancienne d'institutions culturelles (universités, académies, bibliothèques), génère un dynamisme intellectuel local important. Bologne, ville moins peuplée que Naples, est un centre universitaire italien majeur, en raison du prestige de son université fondée dès le XIIIe siècle. Les institutions culturelles, en tant que lieux d'agrégation des lettrés, sont des causes de l'attractivité des colonies napolitaines et bolognaise. Pérouse s'insère dans une

---

<sup>266</sup> Anna Maria RAO, « Fra amministrazione e politica, gli ambienti intellettuali napoletani », *op. cit.* ; Elvira CHIOSI, *Istituzioni e pratiche culturali a Napoli nel Settecento*, *op. cit.*

<sup>267</sup> Maurizio TORRINI, « L'accademia degli Investiganti. Napoli 1663-1670 », *Quaderni storici*, 1981, vol. 16, 48 (3), pp. 845-883.

<sup>268</sup> Harold Samuel STONE, *Vico's Cultural History: The Production and Transmission of Ideas in Naples, 1685-1750*, Leyde, Brill, 1997, 366 p.

moindre mesure dans le mouvement académique italien, mais aucune institution culturelle d'envergure ne s'y enracine durablement. La présence d'une faculté de droit importante lui donne l'opportunité de capter une partie des hommes de lettres des Etats de l'Eglise pour leurs études<sup>269</sup>. L'importance de Pérouse et de Gorizia-Trieste dans ce classement peut s'expliquer par la rareté des académies dédiées à la langue toscane et aux belles-lettres italiennes. La situation géographique de Gorizia apparaît comme une autre explication : aux confins des territoires germaniques, à la frontière avec l'Italie, Gorizia se situe dans un entre-deux culturel et cette implantation semble s'inscrire dans un mouvement plus large d'attrait pour la culture italienne, et notamment pour l'Arcadie, des pays d'Europe centrale et orientale<sup>270</sup>. La présence de la langue italienne à Gorizia a comme origine l'implantation des Jésuites et du Collège pour jeunes nobles au cours du XVIIe siècle. De plus, la ville a connu une immigration faite essentiellement de commerçants et d'artisans<sup>271</sup>. Au contraire, Venise (45) et Milan (44) restent en marge, et l'Arcadie y est peu attractive. Cela peut s'expliquer par le conflit politique entre le pape et les autorités vénitiennes au sujet de l'imprimerie et de la censure.

De fait, cette géographie des lieux d'admission témoigne d'une répartition inégale entre les centres urbains italiens et d'un attrait, ou dynamisme, de certains milieux intellectuels pour l'Arcadie. Mais, en complétant les chiffres de l'*Onomasticon*<sup>272</sup> à partir des données diverses (archives, études, dictionnaires biographiques), il est possible d'établir une distinction entre les lieux d'admission et les lieux de participation. Un grand nombre de membres sont admis à Rome, mais participent à la vie académique d'une, voire de deux colonies, au cours de leur vie. L'admission à Rome a lieu pour les résidents romains ou pour les voyageurs italiens et européens de passage à Rome. Les membres italiens, une fois retournés dans leur ville de résidence, participent, adhèrent, voire fondent une colonie : cette mobilité n'est pas visible à partir des données de l'*Onomasticon*, car seuls les lieux d'admission sont référencés. Une comparaison entre les lieux d'admission et les lieux de participation révèle des différences

---

<sup>269</sup> Maria MACCHI, « Tra ambizione e carriera. La professione di advocatus nello Stato della Chiesa tra XVI e XVIII secolo », *op. cit.*

<sup>270</sup> Sante GRACIOTTI, « L'Arcadia italiana e il Settecento ungherese nella cornice della cultura letteraria centro-orientale », in Bela KOPECZI et Péter SÁRKÖZY (dirs.), *Venezia, Italia, Ungheria fra arcadia e illuminismo: rapporti italo-ungheresi dalla presa di Buda alla rivoluzione francese*, Akadémiai Kiado., Budapest, 1982, pp. 167-178 ; Gabrijela VIDAN, « L'émergence des modèles occidentaux de vie associative dans les différentes régions croates (1690-1800) », *op. cit.*

<sup>271</sup> Camillo DE FRANCESCHI, *L'Arcadia romano-sonziaca e la Biblioteca civica di Trieste*, Trieste, Società di Minerva, 1930, p. 4.

<sup>272</sup> Anna Maria GIORGETTI VIGHI, *Gli arcadi dal 1690 al 1800*, *op. cit.*

notables : par exemple, la colonie Renia de Bologne ne rassemble que 78 individus, alors que 194 individus y participent au cours du siècle, si l'on suit les profils biographiques établis par M. Saccenti<sup>273</sup>. D'autres exemples peuvent illustrer cet écart (Pise, 47 à 77 individus ; Gênes 42 à 51 etc.).

L'*Onomasticon* se base les admissions recensées dans les catalogues des membres, ce qui conduit à une sous-évaluation de la présence dans les colonies, en n'intégrant pas les lieux de participation et les mobilités, car seuls les individus admis uniquement dans la colonie apparaissent comme membres des colonies. Voici le détail chiffré des admis et des participants *a minima* dans les villes des colonies :

<i>Ville</i>	<i>Admis</i>	<i>Participants</i>	<i>Ville</i>	<i>Admis</i>	<i>Participants</i>
<b>Naples</b>	211	289	<b>Brescia</b>	30	31
<b>Rome</b>	171	178	<b>Cefalù</b>	29	30
<b>Pérouse</b>	120	153	<b>Udine</b>	26	27
<b>Gorizia-Trieste</b>	87	109	<b>Crémone</b>	24	25
<b>Bologne</b>	78	194	<b>Faenza</b>	23	38
<b>Ferrare</b>	66	67	<b>Foligno</b>	23	25
<b>Casalmaggiore</b>	59	62	<b>Imola</b>	22	24
<b>Vérone</b>	56	64	<b>Chieti</b>	21	24
<b>Monza</b>	51	52	<b>Macerata</b>	21	25
<b>Plaisance</b>	49	67	<b>Cesena</b>	20	21
<b>Pise</b>	47	77	<b>Rimini</b>	18	19
<b>Venise</b>	45	46	<b>Albenga</b>	16	18
<b>Sienne</b>	44	46	<b>Bra</b>	16	18
<b>Arezzo</b>	43	44	<b>Cagli</b>	13	14
<b>Gênes</b>	42	51	<b>San Severino Marche</b>	13	14
<b>Savone</b>	42	64	<b>Collecchio</b>	9	10
<b>Modène</b>	40	44	<b>Ronciglione</b>	8	9
<b>Ascoli Piceno</b>	38	42	<b>Fossano</b>	6	10
<b>Tivoli</b>	36	39	<b>Arcevia</b>	4	44
<b>Mantoue</b>	35	42	<b>Fermo</b>	3	4
<b>Rieti</b>	34	37	<b>Marsala</b>	2	3

---

<sup>273</sup> Mario SACCENTI (dir.), *La colonia Renia: profilo documentario e critico dell'Arcadia bolognese*, Modène, Mucchi, 1988, vol.2/1, 331 p.

<b>Forlì</b>	33	34	<b>Palestrina</b>	2	4
<b>Parme</b>	32	40	<b>Florence</b>	0	32

Tableau 3 : Admission et participation dans les colonies

La répartition spatiale des membres italiens en fonction de leur origine, indiquée dans l'*Onomasticon*, propose une autre géographie des Arcades italiens à l'échelle de la péninsule. Les membres étrangers sont exclus de cette étude, car ils feront l'objet d'une étude spécifique<sup>274</sup>. En raison de l'importance du nombre de membres, il est difficile de connaître le lieu de vie au moment de l'admission. 6 151 ont été localisés en fonction de leur lieu d'origine. Par exemple, la prélatrice rassemble des individus d'origine géographique variée, non seulement romaine. De fait, et c'est sa limite, cette carte ne prend pas en compte les possibles mobilités, à moins que soit indiqué le lieu d'exercice de l'activité de l'individu<sup>275</sup>. Néanmoins cette carte permet d'établir une tendance et les délimitations géographiques de l'espace social de l'Arcadie :

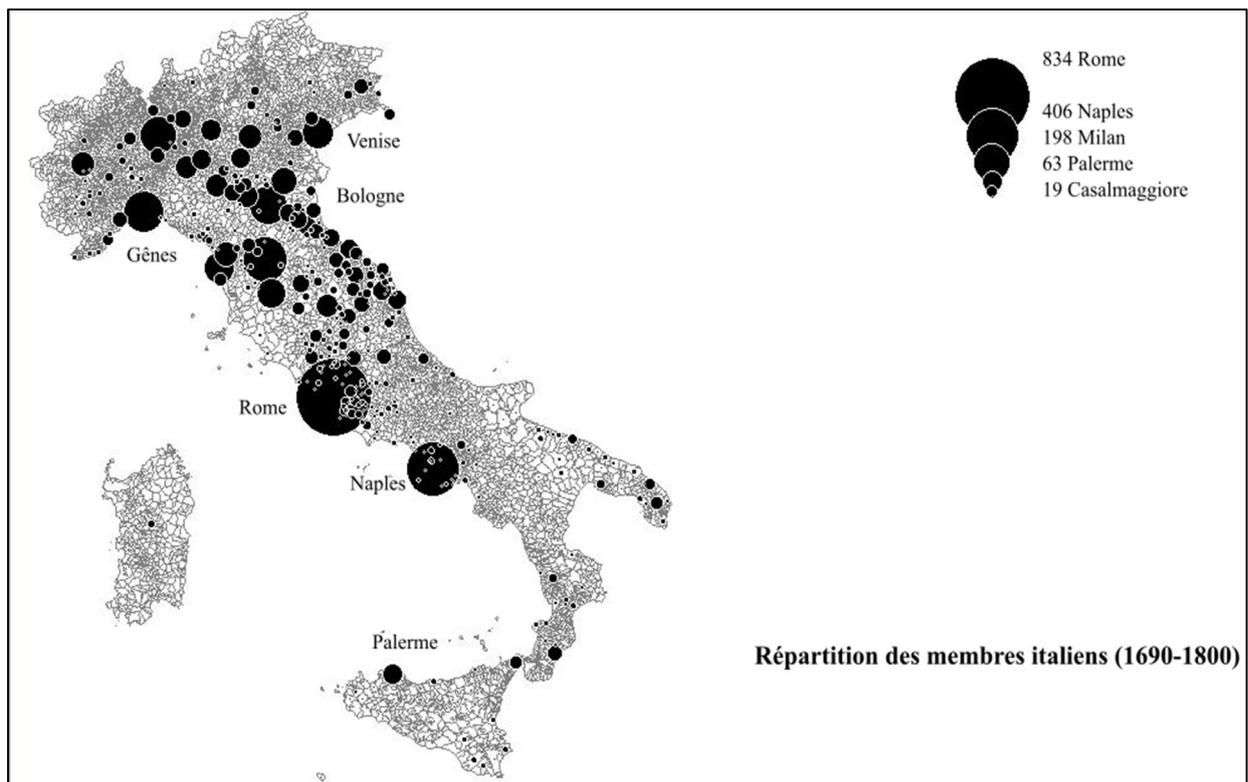


Figure 13 : Origine urbaine des Arcades italiens

<sup>274</sup> Cf. Partie I. Chapitre IV. I.

<sup>275</sup> Par exemple, dans certains cas, des indications supplémentaires dans l'*Onomasticon* permettent de préciser l'origine géographique de l'individu, comme « professeur à l'université de... » ou « représentant de... à Rome ».

Bien que beaucoup moins marquées, les marges sont similaires à celles observées dans la répartition des colonies : la Basilicate, l'intérieur de la Sicile et la Sardaigne restent très faiblement peuplées par les membres de l'Arcadie, en raison d'espaces beaucoup plus ruraux et de fait moins intégrés dans les réseaux savants et lettrés. Les pôles les plus visibles demeurent Rome et Naples. En tant que ville du siège central de l'Arcadie, il est logique que Rome occupe la première place car le recrutement et la cooptation se font en premier lieu par les réseaux de connaissances des membres. Mais réapparaît ici Florence qui avait disparu de la répartition des membres des colonies. Florence est un centre intellectuel majeur par la présence ancienne de nombreuses académies (l'Académie Florentine, la Crusca etc.), de bibliothèques : la spécificité du milieu académique florentin relève de l'importance du corps politique, c'est-à-dire des membres appartenant à la noblesse dirigeante issue de l'oligarchie florentine ancienne<sup>276</sup>, révélant ainsi l'importance du politique dans les sociabilités lettrées dès l'apparition des premières académies en 1540. Contrairement à Bologne, la constitution des milieux intellectuels florentins est beaucoup moins liée à l'université, en raison de la décision de Côme I en 1543 de délocaliser les études générales à Pise, sauf en mathématiques, théologie, philosophie et littérature<sup>277</sup>. A cette sociabilité formelle s'ajoute également une forte présence des salons littéraires à Florence : alors que les académies sont fermées aux femmes, les salons contribuent à une féminisation des pratiques sociales et intellectuelles<sup>278</sup>. Ces institutions culturelles anciennes forment un terreau favorable à la présence de nombreux Arcades. A l'inverse, bien que les colonies de Gorizia et de Pérouse soient parmi les plus dynamiques et importantes numériquement, elles n'apparaissent que très peu en termes de lieu d'origine, ce qui s'explique par leur statut de centres intellectuels secondaires, mais surtout par une population beaucoup plus réduite. De fait, cette géographie des Arcades se superpose à celle des lettrés italiens, par la visibilité de centres intellectuels comme Naples, Florence et Bologne.

---

<sup>276</sup> Jean BOUTIER, « Les membres des académies florentines à l'époque moderne », *op. cit.*

<sup>277</sup> Jean BOUTIER et Maria Pia PAOLI, « Letterati cittadini e principi filosofi, i milieux intellettuali fiorentini tra cinque e settecento », in Jean BOUTIER, Brigitte MARIN et Antonella ROMANO (dirs.), *Naples, Rome, Florence : une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVIIe-XVIIIe siècles)*, Rome, École française de Rome, 2005, pp. 331-403.

<sup>278</sup> Francesca FIORELLI MALESCI (dir.), « Firenze in salotto. Spunti e riflessioni », in Francesca FIORELLI MALESCI (dir.), *Firenze in salotto: intrecci culturali dai riti aristocratici del Settecento ai luoghi della sociabilità moderna: arte e società negli anni di Firenze capitale: l'insegnamento accademico e i salotti dell'aristocrazia: atti del Convegno di studi, Firenze, Museo di Casa Martelli 22 ottobre 2015*, Edizioni dell'Assemblea., Florence, 2017, pp. 21-33.

Mais cette carte révèle un espace social plus diffus et non limité à ces villes car des localités de second rang comme Imola, Ancône ou Messine apparaissent.

## 2. Temps et périodes

Sur les 9 633 individus recensés, une partie des dates d'admission n'est pas connue (2,3% du total). L'absence de datation exacte, à l'exception de la présidence de Crescimbeni, a nécessité un découpage périodique des dates d'admission. Pour réaliser une représentation graphique globale, une nouvelle répartition est nécessaire pour équilibrer le nombre d'années, soit environ vingt-six ans. Pour ce faire, les douze dernières années de la présidence de Crescimbeni ont été réunies avec celle de Francesco Maria Lorenzini (1717 à 1743) :

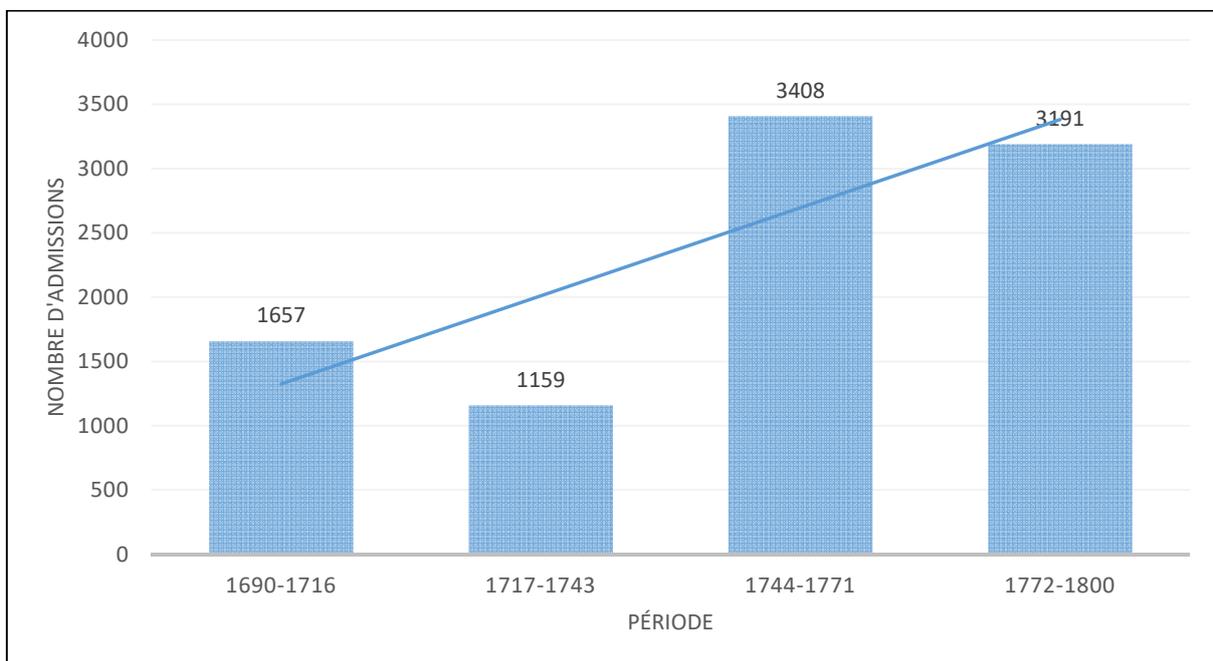


Figure 14 : Admissions par période (1690-1800)

Pour compléter ce graphique, il est nécessaire d'ajouter que 978 individus sont admis entre 1717 et 1728, et que seulement 180 le sont entre 1728 et 1743, ce qui corrobore de façon certaine la baisse d'activité et la crise institutionnelle de l'Arcadie pendant le mandat de Francesco Maria Lorenzini (1728-1743). Néanmoins, en raison du manque de sources, il reste très difficile d'évaluer l'activité réelle de l'Arcadie entre 1728 et 1770. Selon ce graphique, la période entre 1744 et 1771 est celle de plus forte attractivité. De fait, les présidences de Michele Giuseppe Morei (1743-1766) et Giuseppe Brogi (1766-1772), relancent grandement l'activité académique à Rome, et renouvellent l'attrait pour cette académie tombée en désuétude avec Francesco Maria Lorenzini. Cette hypothèse est avérée par la reprise de l'activité de publication

des recueils *Rime degli Arcadi*, arrêtée en 1722. Le tome X est publié en 1747, suivi par le tome XI en 1749. Cette période permettrait ainsi une consolidation des bases romaines, et créerait ainsi un terreau favorable pour la reprise du commerce épistolaire et de l'activité des implantations locales à l'arrivée de Gioacchino Pizzi en 1772. Entre 1743 et 1766, 96 % des individus sont admis à Rome, ce qui prouve la faible activité à l'échelle des colonies. L'Arcadie se réduit alors à une dimension quasi exclusivement romaine durant cette période. Mais dans le même temps un très fort recrutement de membres étrangers contribue à son ouverture internationale : 502 individus européens sont admis entre 1744 et 1771, contre seulement 62 entre 1690 et 1716<sup>279</sup>. Avec les données disponibles, un graphique limité à la présidence de Crescimbeni présente les rythmes des admissions de façon plus précise :

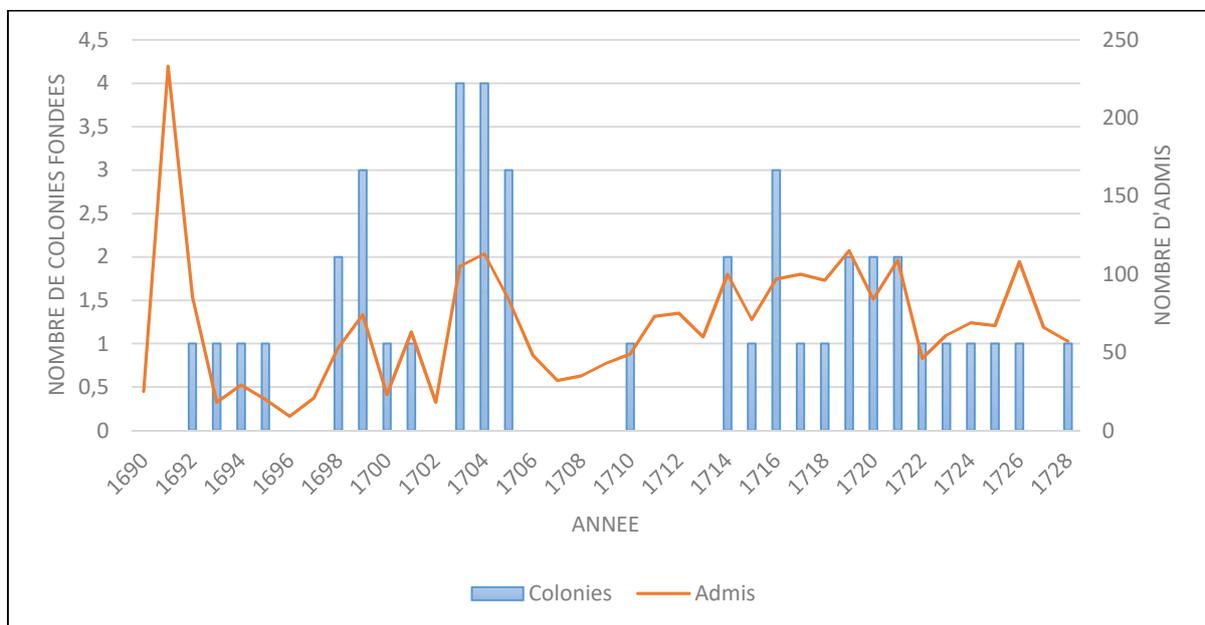


Figure 15 : Fondations des colonies et admissions (1690-1728)

En 1691, une hausse significative des admissions est nettement visible. Cela correspond à l'adhésion d'amis et connaissances romains proches de Crescimbeni et du groupe de fondateurs. L'admission de 343 membres durant les trois premières années d'existence de l'Arcadie provient des réseaux de connaissances. Pour cette raison, cette augmentation exceptionnelle témoigne d'un dynamisme parmi les groupes romains et d'une adhésion forte au projet mené par Crescimbeni et Vincenzo Leonio. Ces années de fort recrutement sont suivies par une baisse drastique jusqu'en 1699, qui s'explique par un épuisement du réseau proche de connaissances ;

<sup>279</sup> Cf. Partie I. Chapitre IV.I.

pour continuer à croître, l'académie doit alors élargir ses réseaux relationnels initiaux et susciter la création de colonies hors de Rome. Cela se confirme par la superposition de la courbe des admissions avec celle des fondations de colonies. A l'exception du pic de 1691, la courbe des admissions suit de façon assez précise les nouvelles fondations de colonies. Bien que les admissions romaines se poursuivent, les colonies contribuent à l'augmentation des admissions hors de Rome et ainsi à l'extension du territoire de l'Arcadie. Rome est un lieu de mobilité par le grand Tour, par les circulations des membres de la Curie et par la présence d'un corps d'ambassadeurs et de dignitaires étrangers. Cependant, le recrutement dans les milieux intellectuels et patriciens romains devient vite limité, en raison de réseaux assez fermés. La chute brutale à partir de 1692 peut décrire le tarissement du réseau romain des membres fondateurs, tandis que les périodes d'augmentation du nombre d'admis sont marquées par la fondation de plusieurs colonies, comme en 1698 à Bologne et Venise, ou en 1704 à Rimini, Cagli, Pesaro et Udine.

Pour résumer, l'étude quantitative des admissions révèlent deux traits significatifs. Le premier est que la présidence de Crescimbeni est marquée par un double mouvement, d'une part celui de l'épuisement assez rapide de ses ressources sociales romaines, et d'autre part une ouverture vers les autres villes italiennes par les colonies, ce qui contribue au recrutement de nouveaux membres. En second lieu, alors que l'étude des admissions révèle une hausse significative à partir de 1744, les nouveaux membres sont en quasi-totalité reçus à Rome : cela met ainsi en lumière un repli certain du fonctionnement en réseau et le rétablissement d'une académie à la fois locale, en raison du lieu d'admission, et européenne, visible par l'augmentation du nombre d'étrangers parmi les académiciens. La géographie de l'Arcadie ne se définit pas seulement par la présence d'individus à tel endroit, qu'il s'agisse de résidence ou du lieu d'admission, car le réseau épistolaire et son empreinte géographique vont apporter de nouveaux éléments de réflexion sur la construction sociale de l'académie.

### *III. L’Arcadie, une institution bâtie par les lettres*

Bien que de nombreuses académies aient des membres correspondants répartis dans l’Europe entière<sup>280</sup>, l’originalité de l’Arcadie réside en son organisation institutionnelle multi-située qui met la lettre au cœur de ses pratiques quotidiennes administratives. La lettre est un objet central, un média essentiel pour le maintien des relations entre les académiciens de l’Arcadie et pour la pérennisation des colonies. D’une certaine façon, cette académie est régie par une sociabilité épistolaire, au sens où les relations sont conditionnées par la distance et des normes épistolaires propres. Malgré les limites inévitables dues à la distance, l’écriture et la lecture des lettres deviennent des moments de rencontre, des accès différés aux événements académiques locaux et des formes d’échanges aux sociabilités spécifiques (salutations, politesses, narrations, rappels des précédentes lettres reçues etc.). En tant que partage, la lettre est un temps de convivialité à distance, au sens où elle matérialise un certain vivre éloigné mais ensemble.

#### 1. Une académie des lettres

Dans son acception la plus concrète, la République des lettres s’incarne dans les réseaux de correspondances. Les lettres, intégrées dans un échange, permettent d’atteindre les différents réseaux constitutifs de l’espace social d’un individu<sup>281</sup>. En langue italienne, on distingue trois termes pour les définir : *epistolario*, *carteggio* et *corrispondenza*, alors qu’en français nous retrouvons seulement lettre et correspondance. Selon G. P. Romagnani, l’*epistolario* est « la collection complète et ordonnée des lettres écrites par une personne », le *carteggio* correspond à « la collection des lettres échangées entre deux personnes ou plus » et la *corrispondenza* réfère à « l’échange de lettres entre différents individus »<sup>282</sup>. Il met en évidence trois mauvaises utilisations des correspondances : l’usage anecdotique, l’approche uniquement littéraire et formelle qui décontextualise et isole la lettre de tout environnement social et matériel, et enfin

---

<sup>280</sup> Voir par exemple Hélène CHAUVINEAU, *Les correspondants français de l’Académie des Sciences de Bologne au XVIIIe siècle. Rayonnement d’une académie italienne dans la France du Siècle des Lumières*, Université de Paris I - Panthéon Sorbonne, Paris, 1996, 123 p.

<sup>281</sup> Jens HÄSELER et Antony MCKENNA, « Introduction : de la lettre à la correspondance et du réseau à l’espace social », in Pierre-Yves BEAUREPAIRE, Jens HÄSELER et Antony MCKENNA (dirs.), *Réseaux de correspondance à l’âge classique (XVIe-XVIIIe siècle)*, Saint-Etienne, Publications de l’Université de Saint-Etienne, 2006, p. 8.

<sup>282</sup> Gian Paolo ROMAGNANI, « Epistolari e carteggi nella storiografia italiana ed europea sul settecento », in Corrado VIOLA (dir.), *Le carte vive: epistolari e carteggi nel Settecento*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, coll. « Atti del primo Convegno internazionale di studi del Centro di ricerca sugli epistolari del Settecento, Vérone, 4-6 décembre 2008 », 2011, p. 11. : *Epistolario* « la raccolta completa e ordinata delle lettere scritte da una persona » ; *carteggio* « la raccolta delle lettere scambiate fra due o più persone » ; *corrispondenza* « lo scambio di lettere fra diversi soggetti ».

une utilisation basée uniquement sur le contenu, totalement détachée des aspects formels de la lettre<sup>283</sup>. Il définit ensuite trois modèles. Le premier, symbolisé par les recherches de Franco Venturi, relève plus d'un mouvement historiographique classique et traditionnel, en regroupant des travaux d'histoire intellectuelle ou politico-diplomatique. Le deuxième est une analyse quantitative des correspondances, approche développée en France dans les années 1970-1980 à partir de l'usage des bases de données. Enfin, le dernier correspond à un usage plus récent, utilisant les lettres pour reconstruire des pratiques et perceptions du quotidien dans une démarche qualitative<sup>284</sup>. Dans les travaux actuels, la correspondance n'a plus pour objet d'être seulement « un gigantesque réservoir d'informations » en vue de l'étude de faits et processus historiques variés, mais est à considérer comme « un acteur historique », qui constitue de nouveaux espaces politiques<sup>285</sup> et culturels. Il faut reconnaître aux lettres leur capacité d'action, en les pensant comme un « outil d'action, plus ou moins efficace, d'un individu sur un autre »<sup>286</sup>. Dans ce cas d'étude, la lettre sert de vecteur essentiel pour la construction du réseau de colonies et est le moyen d'action le plus efficace la création d'implantations locales et l'instauration de liens durables avec les lettrés locaux. En tant qu'objet, les lettres engendrent une configuration nouvelle de l'espace géographique spécifique à l'Arcadie. Elles restent la seule trace matérielle d'une activité académique multipolaire et déployées dans la majorité des centres urbains italiens. Ni documents inertes ni « stock de lettres immobiles », la correspondance témoigne des multiples possibilités de la relation expéditeur-destinataire et des formes de sociabilité épistolaires (échanges, envoi de copies à d'autres correspondants, traduction etc.).<sup>287</sup>

Par ce fonctionnement unique, l'Arcadie contribue ainsi à l'accroissement des flux épistolaires car son fonctionnement réticulaire ne peut s'opérer que par ce moyen de communication et pousse les individus à écrire. En d'autres termes, « la lettre décroïssonne l'espace, favorise et accélère l'échange »<sup>288</sup>. Les lettres deviennent ainsi une production écrite de l'Arcadie, différente d'une poésie par exemple, et soulignent la nécessité d'écrire pour le bon fonctionnement de l'institution. Les lettres se font à fois objet-mobile et objet-finalité : mobiles, elles créent le dynamisme, la circulation et les flux, et sont un objet partagé entre deux individus.

---

<sup>283</sup> *Ibid.*

<sup>284</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>285</sup> Jean BOUTIER, Sandro LANDI et Olivier ROUCHON, « Introduction », *op. cit.*, p. 7-8.

<sup>286</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>287</sup> Pierre-Yves BEAUREPAIRE, « Introduction », *op. cit.*, p. 28.

<sup>288</sup> Pierre-Yves BEAUREPAIRE, « Conclusion », *op. cit.*, p. 360.

Finalité, elles sont l'aboutissement d'une mise en mots, d'une transmission d'informations réussie si la lettre parvient à son destinataire. Les lettres offrent également l'opportunité de maintenir des relations ou d'en établir de nouvelles. La lettre sert ici d'objet-contact en tant qu'elle circule de main en main, qu'elle est le vecteur essentiel de la relation établie à distance. Comme l'analyse B. Melançon, le « pacte épistolaire » contraint « à ne jamais passer une lettre sous silence ». Pour ce faire, l'épistolier utilise les lettres reçues pour attester de ce lien par quatre procédés : « la réponse, le résumé ou la paraphrase, la citation (fidèle ou modifiée) et l'allusion »<sup>289</sup>. Rappelons néanmoins le nombre considérable de lettres perdues : si le lien interindividuel n'est pas suffisant, la relation risque de cesser à la suite d'une non-réponse fortuite ou à une rupture du « pacte épistolaire ».

## 2. De la cartographie et des lettres

Pour l'Arcadie, les lettres sont des indicateurs précieux des implantations actives. Elles rendent compte de l'action et du mouvement académiques à l'échelle de la péninsule et permettent d'établir une géographie de l'activité. Si l'on s'intéresse de plus près au déploiement des relations sociales entre l'académie romaine et les colonies ou les membres, on constate que certaines villes occupent une place prépondérante dans les flux épistolaires. Ainsi, quatre documents exceptionnels datés de 1696, 1697, 1698, 1699<sup>290</sup> inventorient les lettres envoyées par l'académie romaine et leur destination (300 lettres au total), alors que l'accès à ce type d'information est très limité en raison de la conservation de la seule correspondance passive de l'académie<sup>291</sup>. Une lettre est envoyée à chaque destinataire, à l'exception de 1698, où certains destinataires en reçoivent deux. Des variations du nombre de lettres en fonction des années sont visibles : ainsi, en 1696, 111 lettres sont expédiées vers 36 villes différentes, tandis qu'en 1697 et 1698 ce sont des individus dans 34 villes différentes qui reçoivent 75 et 84 lettres. Une chute nette est visible en 1699 car seulement 30 lettres sont envoyées dans 17 villes. Au-delà de ces fluctuations quantitatives, certaines villes captent beaucoup plus les flux épistolaires et assurent une stabilité au réseau :

---

<sup>289</sup> Benoît MELANÇON, « Diderot : l'autre de la lettre, conversation et correspondance », in Bernard BRAY et Christoph STROSETZKI (dirs.), *Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France : actes du colloque de Wolfenbüttel, octobre 1991*, Paris, Klincksieck, 1995, p. 361.

<sup>290</sup> BAR, ms. 14, ff. 410r-417v ; ms. 16, f. 435r.

<sup>291</sup> A l'exception du manuscrit 31, qui conserve des copies de lettres de Gioacchino Pizzi, pour lesquelles le destinataire n'est pas systématiquement indiqué.

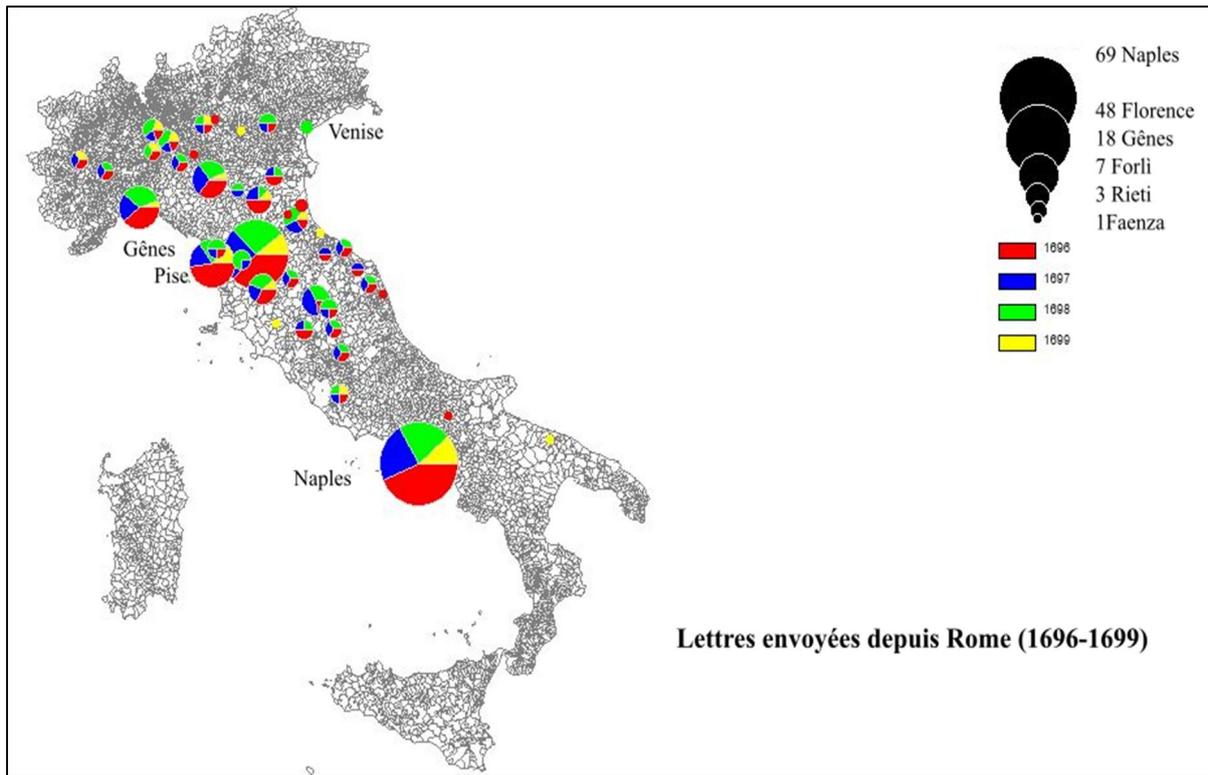


Figure 16 : Lettres expédiées depuis Rome (1696-1699)

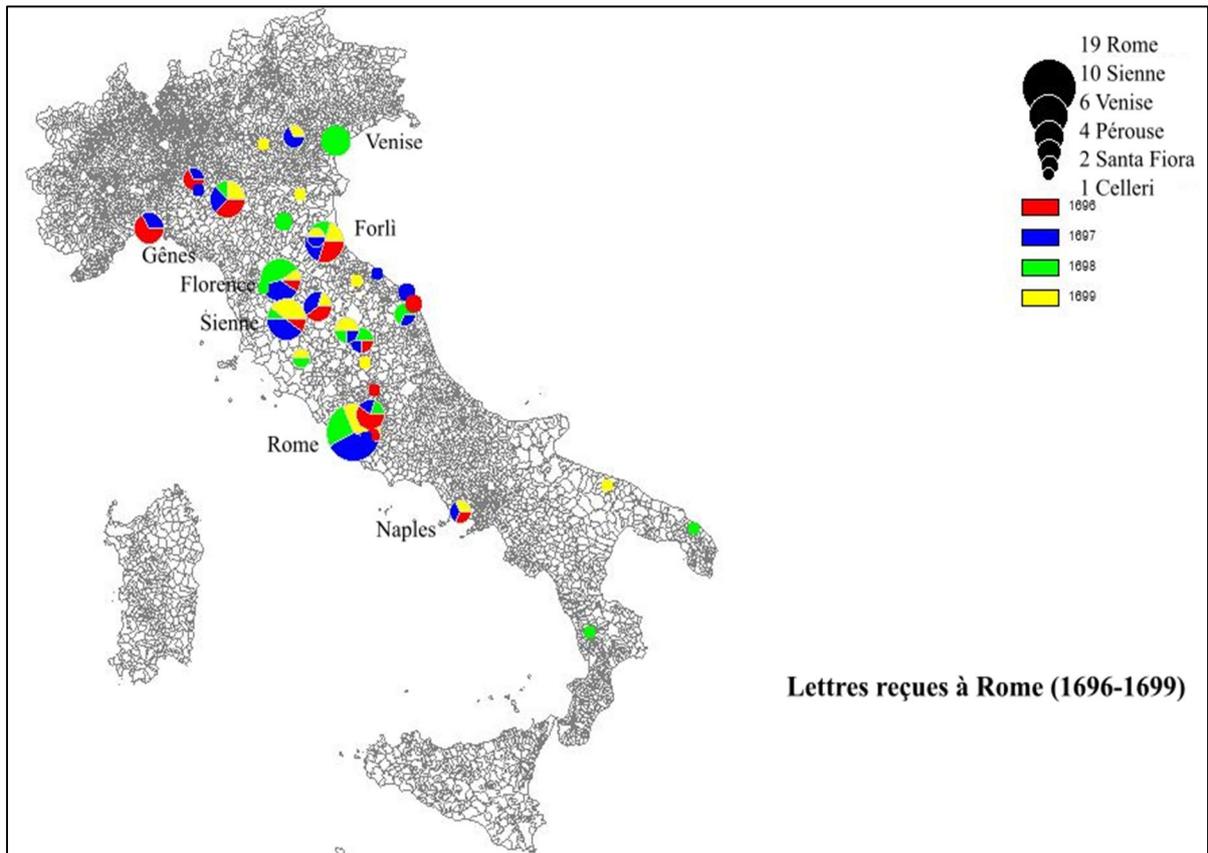


Figure 17 : Lettres reçues à Rome (1696-1699)

Naples figure à la première place en nombre de lettres envoyées depuis Rome (69 au total sur quatre ans). Les envois se concentrent sur l'Italie centro-septentrionale, en Toscane, avec Florence en pôle dominant, et plus secondairement Gênes, Bologne et Pise. Si l'on étudie le nombre de lettres reçues à Rome, Naples est très faiblement représentée, contrairement à la carte précédente (69 lettres contre seulement 2 lettres reçues).

Cette disparité entre lettres reçues et envoyées peut simplement indiquer une perte des lettres, et nous sommes conscients du biais possible dans la visualiation et dans les résultats. Néanmoins, on peut faire hypothèse que l'Arcadie romaine se fait connaître dans les centres les plus importants pour les milieux intellectuels en Italie, c'est-à-dire Naples et Florence, avec l'intention de promouvoir la création d'implantations locales. On retrouve de façon évidente une même répartition géographique, centrée sur les Etats de l'Eglise et la Toscane. L'étude des lieux de provenance des lettres contribue à établir les limites géographiques de l'espace de l'Arcadie, mettant en évidence les marges et les centres des échanges au-delà des frontières étatiques. La spatialisation du réseau épistolaire a été réalisée sur les deux périodes d'activité, en fonction des lettres reçues à Rome :

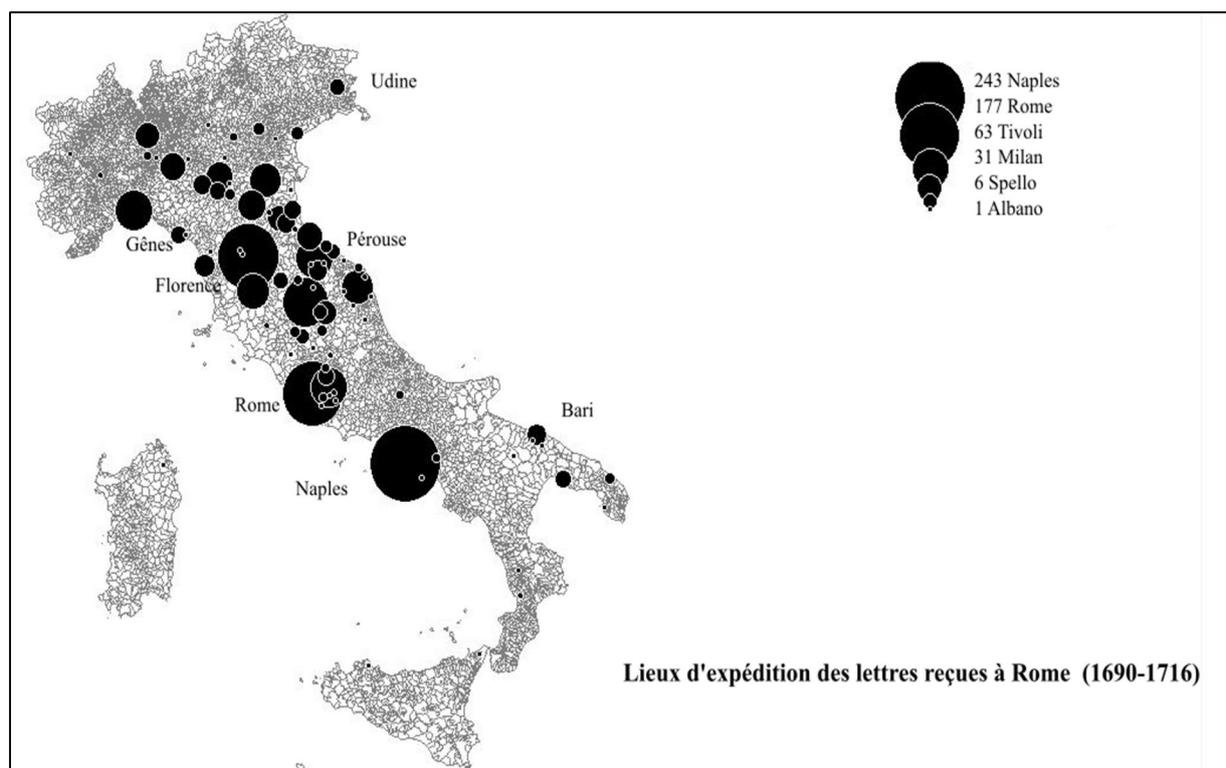


Figure 18 : Lieux d'expédition des 1 713 lettres reçues à Rome (1690-1716)

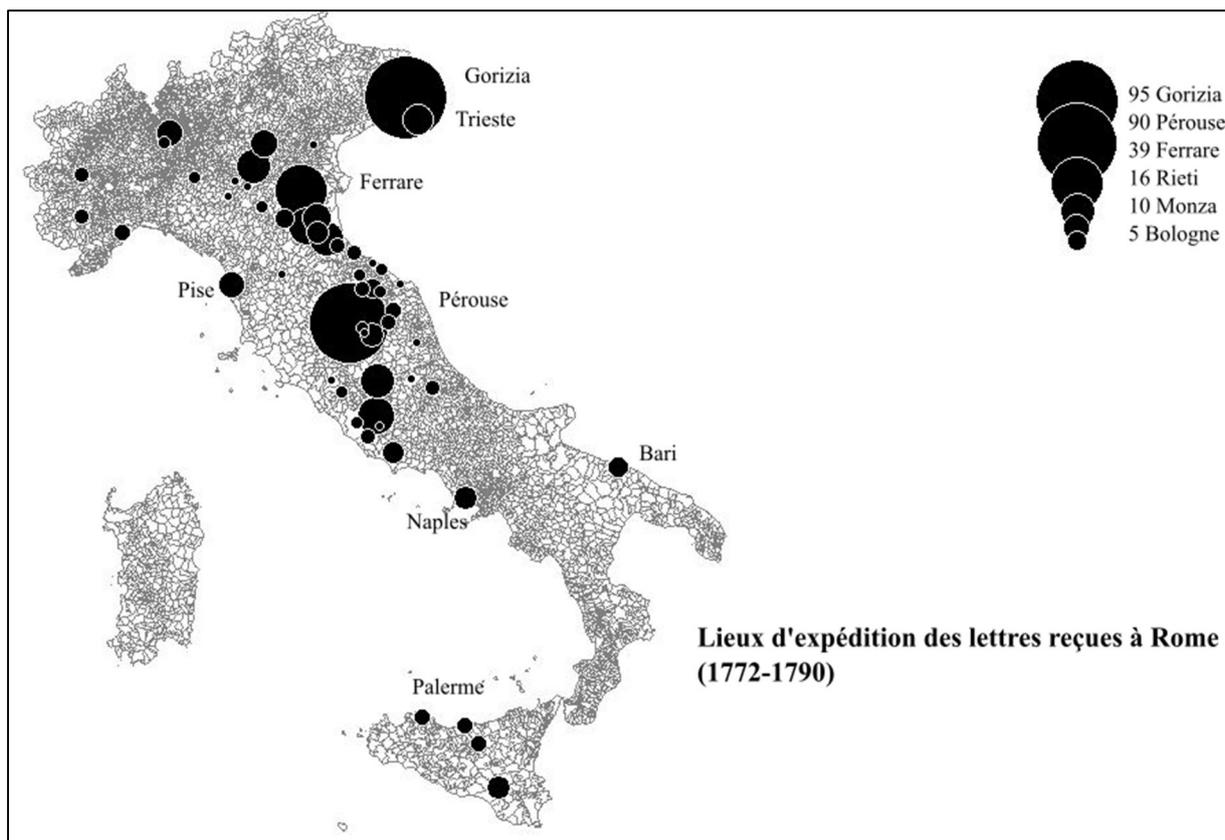


Figure 19 : Lieux d'expédition des 571 lettres reçues à Rome (1772-1790)

Chaque carte révèle un espace épistolaire totalement différent. La première, constituée à partir des lettres reçues par Crescimbeni entre 1690 et 1716 actuellement conservées (1 713 lettres au total), met en valeur deux pôles : Naples et Florence. L'importance de Rome dans cette carte des lieux d'expédition s'explique par la grande quantité de billets remis en main propre pour les demandes d'admission. L'interprétation de cette carte renvoie à l'implication personnelle de Crescimbeni dans les milieux intellectuels locaux : il s'agirait plus d'une représentation du réseau personnel de Crescimbeni, qu'un témoignage de l'activité réelle des colonies. Cela s'explique par la nécessité pour Crescimbeni de maintenir ses relations personnelles pour assurer une pérennité de l'Arcadie dans les différentes villes. Ses relations à Naples s'articulent autour de la colonie Sebezia et de son représentant Biagio Maioli d'Avitabile. A Florence, ville sans colonie mais avec une campagne, Crescimbeni est en relation avec Pier Andrea et Francesco Forzoni Accolti, ainsi qu'avec le bibliothécaire Antonio Magliabechi et avec les frères Anton Maria et Salvino Salvini. Cette première Arcadie reflète ainsi davantage les relations qu'entretient Crescimbeni en tant que *custode* et homme de lettres. Cette carte pourrait correspondre à une géographie des lettrés dans les Etats italiens, car les centres intellectuels majeurs sont nettement mis en lumière. Les espaces en marge des milieux lettrés apparaissent :

par une lecture de la carte en négatif, on constate les absences de l’Arcadie dans certains espaces. La Sicile, la Sardaigne et la Basilicate ne sont pas intégrées dans l’espace social délimité par les flux épistolaires. Cela s’explique par leur fort taux de territoire ruraux et agricoles (à l’exception de villes comme Palerme ou Cefalù) ce qui réduit leur insertion dans les échanges. La Vénétie, territoire nettement plus urbanisé et pourvu d’institutions culturelles (académies, universités, bibliothèques) est faiblement représentée. Malgré la présence de colonies à Vérone et Venise, la mise en évidence d’un lien faible avec Rome semble être en accord avec les conflits politiques qui existent entre ces deux Etats, notamment sur la législation de la censure : Venise est considérée par Rome comme la cause majeure en Italie d’un mouvement anti-curial, du fait de son activité éditoriale<sup>292</sup>, car les autorités vénitiennes ont tenté à de nombreuses reprises de limiter le champ d’action des inquisiteurs ecclésiastiques. A l’exception de ces pôles intellectuels dominants, le réseau de l’Arcadie s’étend aussi à d’autres centres urbains, où apparaissent les colonies : Pérouse occupe une place essentielle grâce à la longue correspondance entretenue avec Giacinto Vincioli, représentant de la colonie Augusta.

Passons à présent à la seconde carte, réalisée à partir des lettres reçues sous la présidence de Gioacchino Pizzi (571 lettres au total). Nous constatons un effacement total des centres intellectuels napolitains, florentins et génois, au profit de Pérouse et de Gorizia. Gioacchino Pizzi tente de relancer l’activité des colonies par l’établissement de contact avec les membres locaux de l’Arcadie dès la première année de sa présidence. Cette carte est plus représentative du dynamisme local des colonies, à savoir que Gorizia et Pérouse sont très actives durant cette période, comme le montrera l’étude de cas. La Basilicate et la Sardaigne restent toujours des espaces fortement en marge du réseau épistolaire de l’Arcadie. L’intégration de la Sicile dans les échanges, bien que faible numériquement, est réelle, en témoigne l’instauration de relations avec quatre centres urbains (Palerme, Cefalù, Gangi et Caltagirone). Cette reconfiguration de l’espace épistolaire de l’Arcadie conduit à reconsidérer l’impact du réseau personnel du *custode* sur le réseau institutionnel. L’Arcadie reste une institution où l’envergure et les relations individuelles du *custode* déterminent la configuration institutionnelle. Ces deux cartes renvoient à deux représentations différentes de l’Arcadie. La première correspond à un réseau épistolaire axé sur les relations fortes et personnelles de Crescimbeni avec les milieux intellectuels, surtout florentins et napolitains. Le réseau académique de cette première Arcadie prend sa force et se

---

<sup>292</sup> Mario INFELISE, *L’editoria veneziana nel ’700*, op. cit., p. 111.

déploie sur les contacts et amitiés entretenus par Crescimbeni avec des lettrés dispersés dans les centres urbains. Au contraire, Gioacchino Pizzi réactive et rétablit un contact avec des individus sans aucun lien préalable, mais choisis pour leur appartenance ancienne à la colonie. Cette carte paraît donc plus révélatrice de l'activité en réseau des colonies que du réseau personnel de Gioacchino Pizzi.

Ainsi, l'analyse de l'Arcadie par sa géographie a permis de comprendre sa place dans un espace densément fourni en académies. L'établissement d'une géographie institutionnelle à partir des localisations des colonies a mis en évidence la concentration des colonies dans les Etats de l'Eglise et dans des villes dotées d'un relais de poste. L'Arcadie s'installe d'abord dans des centres urbains ayant une tradition académique assez ancienne : l'arrivée des colonies dans des villes qui n'ont eu qu'une académie à l'époque moderne est beaucoup plus tardive car elle n'advient dans 83% des cas que durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour résumer, plusieurs facteurs expliquent l'installation des colonies de l'Arcadie : les relations de Crescimbeni avec des hommes de lettres locaux, l'existence d'une tradition académique ancienne et la présence de relais de poste dans les villes où s'installent les colonies. L'origine des académiciens montrent une présence péninsulaire des milliers d'Arcades. Enfin, si l'on compare les deux réseaux épistolaires de Crescimbeni et de Gioacchino Pizzi, on constate que deux espaces différents se dessinent : la première Arcadie mélange fortement les relations personnelles et académiques de Crescimbeni, avec Florence et Naples en pôles principaux tandis que la présidence de Gioacchino Pizzi met en évidence les colonies les plus actives de cette période, à savoir Gorizia-Trieste et Pérouse. Mais l'espace de l'Arcadie ne se limite pas aux Etats italiens en raison de l'admission de membres étrangers et de la création d'implantations hors de la péninsule italienne.



## Chapitre IV. L'Europe de l'Arcadie

Dans sa dimension européenne, voire mondiale, l'Arcadie a suivi un double mouvement : de l'Europe vers Rome, et inversement. Elle a tout d'abord profité de Rome comme lieu de passage essentiel en Italie, par l'entrée à l'Arcadie de membres non-italiens de différents milieux sociaux (artistes, courtisans, avocats etc.). Dans l'autre sens, le modèle institutionnel a suscité l'intérêt de quelques groupes de lettrés hors de la péninsule, qui ont à leur tour fondé leur propre colonie, avec le cas unique de la colonie française à Saint-Domingue. De fait, comment l'Arcadie s'est-elle aussi construite sur un recrutement international ? Comment la forme « colonie » est-elle reprise hors des Etats italiens ?

L'Arcadie bénéficie du fait que la cité papale est, pour reprendre l'expression d'A. Romano, une « ville ouverte ». Son cosmopolitisme repose sur trois sources principales. La première provient de son statut de capitale de l'Europe catholique qui contribue à la venue ou à l'installation d'ecclésiastiques étrangers à Rome. La deuxième résulte de l'importance des diplomates et ambassadeurs auprès du Saint-Siège et la dernière des flux de voyageurs du Grand Tour. A cela s'ajoute le fait que Rome est marquée par des « occupations différenciées de l'espace urbain où l'on peut distinguer des groupes « nationaux », avec leurs églises, leurs lieux de sociabilité, leurs réseaux propres qui expliquent les logiques migratoires », dont le quartier des Espagnols et celui des Français<sup>293</sup>. L'Arcadie admet ainsi parmi ses membres un certain nombre d'étrangers de passage dans la cité papale qui sont intégrés à différents réseaux – diplomatiques, curiaux, lettrés – et parcourent différents lieux de sociabilité romains : 1 374 membres étrangers ont ainsi été recensés. Il reste cependant difficile de connaître les raisons de leur présence à Rome et la durée de leur séjour (passage ou installation durable). Les pratiques diffèrent entre des étrangers résidant à Rome, comme les diplomates, et les voyageurs du Grand Tour par exemple.

---

<sup>293</sup> Antonella ROMANO, « L'horizon romain de la science moderne », *op. cit.*, p. 641.

## *I. Voyages*

### 1. Arcades de passage

Le Grand Tour est un voyage balisé qui suit « des étapes convenues et cartographiées mentalement, indispensables au repos dans le trajet et désignées par les habitudes, préparées par la correspondance, les lectures, les lettres de recommandation »<sup>294</sup>. Cette expression désigne le parcours suivi principalement par des jeunes nobles à travers les territoires européens, réalisé sur plusieurs années. La variabilité des voyages et les multiples possibilités qui s'offrent aux voyageurs contribuent à construire un modèle flexible, néanmoins articulé autour de lieux de passage obligatoires<sup>295</sup>. En Italie, Venise, Florence, Naples et Rome sont des étapes essentielles pour l'apprentissage des jeunes aristocrates européens, pour les former à être « l'homme d'Etat, l'homme du monde, l'homme sensible »<sup>296</sup>. Cette pratique existe dès le XVIe siècle et a été étudiée tout d'abord comme spécificité anglaise, mais elle existe en fait déjà à cette période pour les jeunes aristocrates de France, de l'Empire et des Pays-Bas<sup>297</sup>. Le Grand Tour est avant tout une « pratique d'éducation des noblesses européennes », étant donné que les jeunes voyagent accompagnés d'un précepteur pour se former aux arts militaires (équitation, armes), mondains (danse, musique), politiques (histoire, géographie, droit) et aux langues étrangères<sup>298</sup>. Néanmoins seulement deux précepteurs français et un germanique deviennent membres de l'Arcadie. Cette figure de voyageur reste donc en marge parmi les membres non-italiens.

Trois objectifs animent les jeunes voyageurs. Le premier est la réalisation d'une « expérience physique en se déplaçant loin des livres, au contact avec les gouvernants, les hommes et les paysages des pays « réels » ». Ensuite, le deuxième aspect essentiel est l'apprentissage et la formation, ce qui établit ainsi une différence entre les voyages des marchands, des hommes d'Eglise ou des militaires par exemple. En dernier lieu, ce voyage doit être associé à une

---

<sup>294</sup> Daniel ROCHE, *Humeurs vagabondes : de la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003, p. 697.

<sup>295</sup> Jean BOUTIER, « « Le grand tour : une pratique d'éducation des noblesses européennes (XVI-XVIII siècles) » », in *Le voyage à l'époque moderne*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, coll. « Cahiers de l'Association des Historiens modernistes des Universités », 2004, vol.27, p. 3-4.

<sup>296</sup> Daniel ROCHE, *Humeurs vagabondes*, *op. cit.*, p. 695.

<sup>297</sup> Jean BOUTIER, « « Le grand tour : une pratique d'éducation des noblesses européennes (XVI-XVIII siècles) » », *op. cit.*, p. 5.

<sup>298</sup> *Ibid.*, p. 9.

pratique d'écriture ou de dessin, qui prend souvent la forme d'un journal de voyage<sup>299</sup>. L'Arcadie peut alors être un moyen d'accroître sa formation à la fois mondaine et sociale, grâce à la rencontre de figures romaines importantes, et intellectuelle, par la pratique de la poésie. L'Arcadie bénéficie grandement de ce point de passage obligé qu'est Rome dans le Grand Tour et dans les voyages de savants et érudits qui parcourent bibliothèques, sites antiques et académies italiennes. Cependant les voyages en Italie ne se limitent pas à celui du Grand Tour car il en existe plusieurs types, classés graduellement par G. Bertrand : « A finalité très ciblée » (artistes, érudits, amateurs), « spécialisés » (nobles, hommes de lois, marchands), et intéressés aux « aspects culturels qu' « en passant » » (missions diplomatiques, religieuses, militaires)<sup>300</sup>. Il reste difficile de déterminer les raisons précises et personnelles pour chacun des voyageurs devenus membres au cours de leur séjour romain, mais il est possible de proposer un profil des voyageurs, en se penchant sur leur extraction sociale, leur corps professionnel d'appartenance et leurs compétences.

L'Arcadie a une fonction essentielle dans « la socialisation des voyageurs français de passage », et les résidents français déjà membres jouent de leurs relations pour faire admettre leurs compatriotes de passage<sup>301</sup>. G. Montègre a établi des statistiques sur les 150 Français membres de l'Arcadie entre 1772 et 1790. Ainsi, selon « l'extraction sociale », 17,6% sont de la haute noblesse, 8,1% de la moyenne et petite noblesse, 12,2% du clergé séculier, 9,5% du clergé régulier et 38,7% des roturiers. Ensuite, l'étude des compétences professionnelles (109 individus) révèlent l'existence de trois pôles dominants : théologie (20%), arts figuratifs (sculpture 2%, architecture 7%, peinture 11%) et Belles-Lettres (20%). Suivent ensuite les sciences et arts mécaniques (15%)<sup>302</sup>. Les Français ne font généralement qu'un passage à l'Arcadie, voire sont admis par correspondance (Voltaire, Buffon par exemple). Cependant, plusieurs Français installés à Rome y prennent part régulièrement comme le peintre Gabriel Bouquier (1739-1810), qui a séjourné entre 1777 et 1779 à Rome, après avoir passé dix mois à

---

<sup>299</sup> Gilles BERTRAND, « La place du voyage dans les sociétés européennes (XVIe-XVIIIe siècle) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine*, 2014, n° 121-3, p. 12.

<sup>300</sup> Gilles BERTRAND, « Conclusion », in *Le Grand Tour revisité : Pour une archéologie du tourisme : le voyage des Français en Italie, milieu XVIIIe – début XIXe siècle*, Rome, École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2013, pp. 545-555.

<sup>301</sup> Gilles MONTEGRE, *La Rome des Français au temps des Lumières : capitale de l'antique et carrefour de l'Europe, 1769-1791*, Rome, École française de Rome, 2011, p. 130.

<sup>302</sup> *Ibid.*, p. 131-132.

Bologne<sup>303</sup>, et François Jacquier (1711-1788). Ce dernier est un savant connu de l'ordre des Minimes résidant à Rome, qui est titulaire de la chaire de physique expérimentale à la Sapienza<sup>304</sup>. Il intervient à quinze reprises à l'Arcadie, en récitant des discours pour l'alliance entre science moderne et religion<sup>305</sup>.

L'étude des dates d'admission de l'ensemble des membres étrangers révèle un très faible recrutement international jusqu'aux années 1740 :

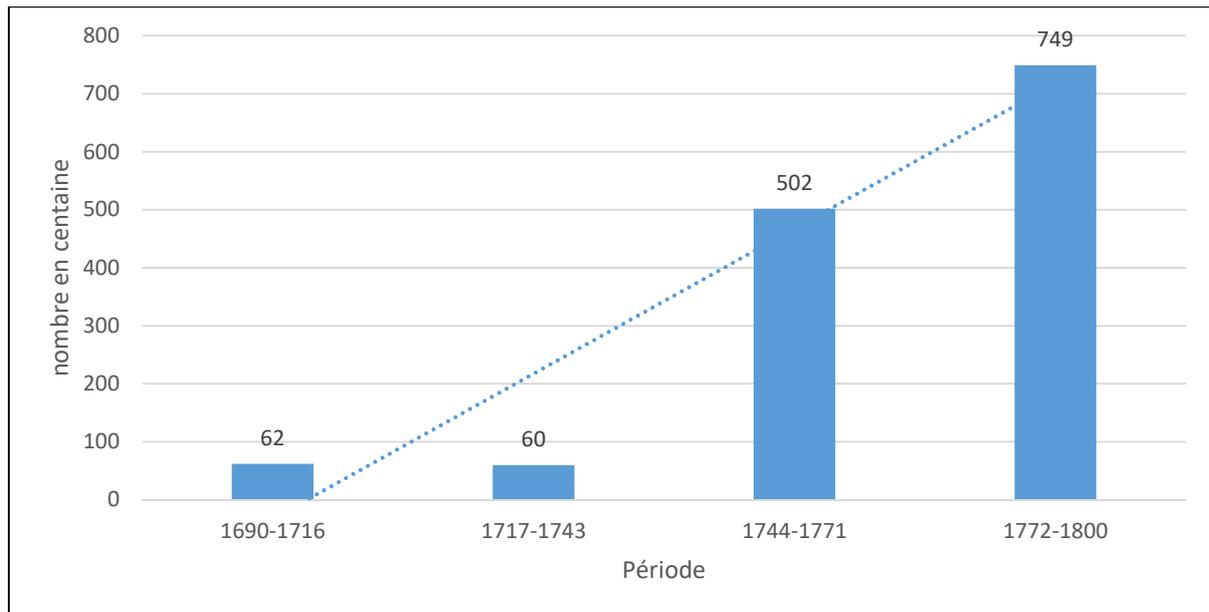


Figure 20 : Admissions des membres étrangers

L'Arcadie reste en fait extrêmement italienne durant la présidence de Crescimbeni, comme le montre *a contrario* l'augmentation radicale de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Entre la première et la dernière période, le nombre d'étrangers admis est multiplié par douze. Selon G. Bertrand, les années 1760 marquent un tournant dans la pratique du voyage, tout du moins pour les Français. Pour les savants, les voyages s'opèrent en équipe avec un regard nouveau sur les objets et leur classification. Les artistes se tournent de plus en plus vers l'observation de la nature, en préférant les trajets pédestres et les séjours pittoresques. Enfin, la quantification et les statistiques prennent une ampleur considérable afin de fournir aux voyageurs des données

<sup>303</sup> Eugène DEFRANCE, *La conversion d'un sans-culotte : Gabriel Bouquier, peintre, poète et conventionnel, 1739-1810*, Paris, Mercure de France, 1912, p. 88-129.

<sup>304</sup> Gilles MONTEGRE, « Un pas vers la mesure du monde, le voyage scientifique français à Rome et la quête de l'antique dans la seconde moitié du XVIIIe siècle », in Antonella ROMANO (dir.), *Rome et la science moderne: entre Renaissance et Lumières*, Rome, Ecole Française de Rome, 2008, p. 155.

<sup>305</sup> Gilles MONTEGRE, *La Rome des Français au temps des Lumières*, op. cit., p. 133-134.

exactes<sup>306</sup>. Ce changement peut être intégré dans les facteurs explicatifs de l'accroissement du nombre d'Arcades européens dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Afin de proposer une étude cohérente sur l'ensemble des membres étrangers, les catégories construites par G. Montègre vont être en partie utilisées sur plus de mille individus d'origine étrangère admis comme membres à l'Arcadie. Avant de débiter l'analyse des résultats chiffrés, il est nécessaire de préciser la construction méthodologique. L'importance numérique des individus (1374) n'a pas permis une recherche détaillée individualisée en vue de déterminer précisément le milieu social, les compétences professionnelles et la fonction ou métier, qui seront les trois catégories mobilisées ci-après. Les données qui ont servi aux calculs<sup>307</sup> sont disparates et partielles, et conduisent à un taux non-négligeable de données manquantes : par exemple, les informations sur les Britanniques sont très faibles comparées à celles des membres germaniques. Néanmoins l'objectif est de donner un ordre de grandeur de la répartition sociale des membres non-italiens. Le choix retenu consiste à travailler sur un échantillon de 991 individus dont au moins une des trois classes est connue : extraction sociale, compétences professionnelles et corps de métier. 383 membres, soit 28% n'ont aucune indication fournie, mais cela n'empêche pas de considérer que l'échantillon est révélateur de tendances pour caractériser ce groupe-ci. L'admission des membres étrangers se fait à 94,1% à Rome : seulement 0,9% sont admis dans une colonie et 5% proviennent des colonies implantées hors d'Italie. La raison principale est que Rome est une ville de passage privilégiée pour les voyageurs et un centre politico-ecclésiastique majeur de l'Europe méridionale. Les membres étrangers sont majoritairement des hommes (91%) et les femmes représentent 9%, proportion bien supérieure aux 2% sur le total des Arcades.

Commençons par l'origine sociale (11% d'inconnu). La noblesse est la catégorie la plus fortement présente : 39% de petite et moyenne noblesse, 6% de haute noblesse et 1% de famille royale. Le clergé représente 25% du total, avec 15% pour le régulier et 10% pour le séculier. 18% n'ont pas de titres de noblesse : cependant, pour cette catégorie, le chiffre est probablement très supérieur car beaucoup de ceux pour lesquels nous n'avons aucune information doivent

---

<sup>306</sup> Gilles BERTRAND, « Chapitre 1 : les raisons du voyage », in *Le Grand Tour revisité : Pour une archéologie du tourisme : le voyage des Français en Italie, milieu XVIIIe – début XIXe siècle*, Rome, École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2013, pp. 23-70.

<sup>307</sup> Anna Maria GIORGETTI VICHI, *Gli arcadi dal 1690 al 1800*, op. cit.

être d'extraction roturière. Le tableau suivant permet de préciser les membres des familles royales membres de l'Arcadie, tous acclamés lors de leur admission :

<b>Nom</b>	<b>Surnom arcadique</b>	<b>Titre royal</b>	<b>Pays d'origine</b>	<b>Date d'admission</b>	<b>Raison de l'admission</b>
<b>Marie-Casimire-Louise de la Grange d'Arquien (1641-1716)</b>	<i>Amirisca Telea</i>	Reine veuve de Pologne (1674-1696), épouse de Jean III Sobieski (1629-1696)	Pologne	1699	voyage à Rome
<b>Alexandre Benoît Stanislas Sobieski (1677-1714)</b>	<i>Armonte Calidio</i>	Fils du Roi Jean Sobieski, Prince de Pologne et Lituanie	Pologne	1710	résident à Rome à partir de 1710
<b>Jacques François Stuart (1688-1766)</b>	<i>Basilarco Genestio</i>	Prétendant catholique au trône d'Angleterre	Royaume-Uni	1717	résident à Rome à partir de 1717 (exil)
<b>Jean V (1689-1750)</b>	<i>Arete Melleo</i>	Roi du Portugal (1707-1750)	Portugal	1721	
<b>Michael Friedrich Graf von Althann (1682-1732)</b>	<i>Teodalgo Miagrano</i>	vice-roi de Naples (1722-1728)	Saint-Empire	1722	accession au titre de vice-roi (1722)
<b>Friedrich Christian de Saxe (1722-1763)</b>	<i>Lusazio Argireo</i>	Fils d'Auguste III de Pologne	Pologne	1739	Grand Tour (1738-1740)
<b>Marie-Antoinette-Ferdinande d'Espagne (1729-1785)</b>	<i>Esperinda Doriense</i>	Infante d'Espagne	Espagne	1750	mariage avec le prince Victor-Amédée de Savoie (31 mai 1750)
<b>Joseph II (1741-1790)</b>	<i>Dardano Aluntino</i>	Empereur germanique (1765-1790)	Saint-Empire	1764	couronnement en 1764
<b>Marie-Antoinette de Bavière (Maria Antonia Walpurgis) (1724-1780)</b>	<i>Ermelinda Talea</i>	Fille de l'Empereur Charles VII	Saint-Empire	1773	
<b>Gustave III (1746-1792)</b>	<i>Anassandro Cheroneo</i>	Roi de Suède (1771-1792)	Suède	1784	Voyage à Rome
<b>Ferdinand Ier (1751-1802)</b>	<i>Dafni Ipsunteo</i>	Infant d'Espagne, Duc de Parme, de Plaisance et de Guastalla	Espagne	1790	
<b>Sophie-Albertine de Suède (1753-1829)</b>	<i>Eufrosine Illissea</i>	Princesse de Suède - Sœur de Gustave III	Suède	1793	voyage à Rome
<b>Gustave Adolphe IV (1778-1837)</b>	<i>Clistene Matineo</i>	Roi de Suède (1792-1809)	Suède	1796	
<b>Stanislas Leszczyński (1677-1766)</b>	<i>Eutimio Alifireo</i>	Ancien Roi de Pologne (1704-1709)	Pologne	1728-1743	

<b>Louise-Elisabeth de France (1727-1759)</b>	<i>Clorisbe Dircea</i>	Fille de Louis XV, France Infante d'Espagne, Duchesse de Parme et Piacenza	1743-1766	Mariage avec Philippe d'Espagne (1739)
---	------------------------	---	-----------	---

Tableau 4 : Membres royaux de l'Arcadie

Ces admissions honorifiques ont deux raisons principales : un voyage ou une installation à Rome (facteur géographique) ou la célébration d'un événement royal (mariage, couronnement). Majoritairement, ces individus font partie des monarchies catholiques (Suède, Pologne, Espagne), en raison des relations politiques et diplomatiques avec le chef de l'Eglise catholique. La présence de ces cours à l'Arcadie s'explique aussi par les possessions par ces différentes monarchies du royaume de Naples (possession autrichienne entre 1707 et 1734), et du duché de Parme par les Bourbons d'Espagne. Par exemple, Marie-Casimire, reine veuve de Jean III Sobieski de Pologne, s'est rendue à Rome après un voyage qui a duré six mois, entre le village polonais de Jaworowo et Rome, entre le 2 novembre 1698 et le 23 mars 1699<sup>308</sup>, année d'admission à l'Arcadie. La raison de son voyage est le décès de son mari et le manque de soutien en Pologne à son égard, qui la conduit à choisir Rome comme lieu de résidence, où elle vivra pendant quinze ans<sup>309</sup>.

Pour préciser ces chiffres, l'étude des métiers (27% d'inconnu) a permis d'établir une hiérarchie des groupes professionnels les plus fournis. Les carrières ecclésiastiques, séculières ou régulières, sont les plus présentes (24%, 238 personnes), ce qui s'explique par les mobilités vers la Curie romaine d'ecclésiastiques européens. De nombreux ordres religieux sont représentés (carme, dominicain, jésuite, piariste, théatin etc.) ainsi que diverses fonctions séculières (chanoine (37), évêque (9), archidiacre (5) etc.). Vingt-quatre cardinaux d'origine non-italienne sont également dénombrés parmi les membres.

Les professions littéraires et artistiques forment le second groupe, avec seulement 11% des membres. Parmi ceux-ci se trouvent seize architectes, vingt-quatre peintres, quatorze poètes et huit sculpteurs. Les artistes français à l'Arcadie (39 individus) ont fait l'objet d'une recherche par O. Michel : ce n'est qu'à partir de la présidence de Michele Giuseppe Morei (1695-1767),

<sup>308</sup> Michal KOMASZYNSKI, « Il viaggio trionfale di una regina di Polonia in Italia », in Emanuele KANCEFF et Richard LEWANSKI (dirs.), *Viaggiatori polacchi in Italia*, Genève, Slatkine, 1988, p. 154 ; Gaetano PLATANIA, « Viaggio ed esilio dorato di Maria Casimira Sobieska, regina di Polonia nella Roma del primo Settecento », in *Viaggio a Roma sede d'esilio (sovrane alla conquista di Roma, secoli XVII-XVIII)*, Città di Castello, Istituto nazionale di studi romani, 2002, pp. 21-59.

<sup>309</sup> Gaetano PLATANIA, « Viaggio in Italia di una dama polacca: Maria Casimira Sobieska », in Richard LEWANSKI et Emanuele KANCEFF (dirs.), *Viaggiatori polacchi in Italia*, Genève, Slatkine, 1988, p. 166.

en 1743 que ce groupe professionnel commence à fournir des membres, dans une politique d'ouverture internationale pour l'Arcadie restée « trop italienne pour une Rome cosmopolite »<sup>310</sup>. Pour les artistes, l'admission à l'Arcadie joue le rôle d'une promotion sociale, par l'élargissement du réseau de connaissances et la fréquentation de cercles réservés aux académiciens<sup>311</sup>. Le nombre d'artistes est bien supérieur pour le groupe de Français (25%) alors qu'ils ne représentent que 11% sur l'ensemble des étrangers identifiés, associés dans les chiffres de cette étude avec des professions représentées marginalement comme l'archéologie (1), les bibliothécaires (5), les musiciens (3). Les artistes étrangers peuvent tirer de nombreux avantages d'un séjour romain en raison du prestige des lieux d'apprentissage, ainsi que des nombreuses académies privées de peinture : leur séjour peut durer entre deux et cinq ans pour les artistes financés par leur institution d'origine, tandis qu'il sera généralement plus long, jusqu'à dix ans, pour les artistes venant à leurs propres frais ou soutenus par des mécènes. De plus les possibilités de commande dans le domaine de la décoration sont nombreuses à Rome, particulièrement chez les membres de la Curie ou des familles patriciennes<sup>312</sup>.

Le milieu universitaire apparaît également dans cette typologie avec 7% : il se compose de professeurs (32) et lecteurs (6), de docteurs (19), de directeurs d'académies (6) et de collèges (2), d'étudiants (un pensionnaire et un licencié). Pour poursuivre avec les fonctions intellectuelles, les professions naturalistes et médicales représentent 3%, avec trente-trois individus recensés dont treize médecins, six ingénieurs, dix scientifiques, deux astronomes, un géographe et un agriculteur. Les professions intellectuelles atteignent, en associant ces trois groupes, 21%. Les lettres sont faiblement représentées sur l'ensemble. De fait la logique d'admission des membres non-italiens semble ne tenir compte que de façon marginale des productions littéraires. Elle se caractérise plus le prestige et l'opportunité d'un voyage à Rome. Les cours européennes apparaissent dans ce classement car on retrouve à la fois les familles royales (six rois, deux reines et un empereur) et les membres de la cour : onze chambellans, huit conseillers du roi, six dames de cour. Ils représentent un total de 69 individus, soit 7%. Par exemple, l'Arcadie accueille sept membres de la cour de Suède entre 1792 et 1793, puis le Roi

---

<sup>310</sup> Olivier MICHEL, « Les Artistes français et l'académie des Arcades au XVIIIe siècle », in Jérôme de LA GORCE, Françoise LEVAILLANT et Alain MEROT (dirs.), *La condition sociale de l'artiste XVIe-XXe siècle: actes*, Saint-Etienne, Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches sur l'expression contemporaine, 1985, p. 53.

<sup>311</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>312</sup> Orietta ROSSI PINELLI, « Gli artisti stranieri a Roma nel XVIII secolo », in Beatrice ALFONZETTI (dir.), *Settecento romano: reti del Classicismo arcadico*, Rome, Viella, 2017, p. 498-499.

(1778-1837) sera admis en 1796 : le Prince régent Charles, duc de Södermanland (1748-1818) et futur roi Charles XIII (1809-1818), la princesse Sophie-Albertine de Quedlinbourg (1753-1829), trois dames d'honneur et deux gentilshommes. Cela est lié à un séjour à Rome de la princesse en 1793<sup>313</sup>. On observe que non seulement la famille royale est admise, mais aussi sa cour d'honneur. L'Arcadie fait ainsi partie des lieux de sociabilité et de circulation des élites princières dans la cité romaine.

Enfin, trois derniers groupes se dessinent : juridique et financier (6%), administratif (6%) et diplomatique (2%). Le premier est composé en grande majorité d'avocats (47 sur 55), dont quatre auditeurs de la Rote. On remarque également la présence de cinq trésoriers. Au sujet du corps administratif, les secrétaires sont les plus représentés (26 sur 63) puis suivent les conseillers (15). La classe diplomatique recense neuf ambassadeurs, huit représentants de puissances étrangères et deux consuls. Ainsi, l'ouverture internationale de l'Arcadie ne se fait que dans une moindre mesure vers les lettres et les arts car beaucoup d'autres professions sont présentes. Cependant, la fonction politique ou administrative n'empêche pas d'avoir des compétences dans le champ littéraire, mais, comme le souligne G. Bertrand, il est difficile d'établir une ligne claire de séparation en raison de plusieurs activités exercées par un même individu<sup>314</sup>. Dans *Le Grand Tour revisité*, G. Bertrand a établi huit catégories similaires à celles reconstituées dans cette étude, afin de caractériser les voyageurs français en Italie à partir des écrits de voyages sur la période 1750-1815 : les militaires sont ceux qui ont laissé le plus d'écrits de voyages, souvent publiés posthumes, mais si l'on considère les textes publiés du vivant de l'auteur, les gens de lettres arrivent en première place<sup>315</sup>. Le point essentiel est que les mêmes catégories s'appliquent aux membres de l'Arcadie. Ces deux études confirment donc la diversité de ces groupes de voyageurs et réfutent une vision unifiée des voyageurs autour de la figure du Grand Touriste, voyageant à des fins d'apprentissage.

---

<sup>313</sup> Francesco PIRANESI (dir.), *Ragguaglio o sia giornale della venuta, e permanenza in Roma di Sua Altezza Reale Sofia Albertina principessa di Svezia abbadessa di Quedlimburgo sotto nome di contessa Wasa. Seguita li 8 gennajo 1793*, Rome, nella stamperia Pilucchi Cracas, 1793, 16 p.

<sup>314</sup> Gilles BERTRAND, « Chapitre 2 : la comédie humaine des voyageurs », in *Le Grand Tour revisité : Pour une archéologie du tourisme : le voyage des Français en Italie, milieu XVIIIe – début XIXe siècle*, Rome, École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2013, pp. 71-144.

<sup>315</sup> *Ibid.*, Les différentes catégories sont : les ecclésiastiques, les représentants du pouvoir, les militaires, les hommes de lois et d'Etat, les gens de lettres, les savants et techniciens, les artistes et architectes, et les négociants et gens de la finance.

Les domaines de compétences sont une autre façon d'aborder ces statistiques, qui restent très proches de la catégorisation en corps de métier. La sphère théologique et religieuse arrive largement en tête (26%) par la forte présence de membres du clergé. La politique atteint 15% en raison de l'association des diplomates, cours royales, parlementaires et individus dotés de charges publiques (conseillers, secrétaires, censeurs etc.). La littérature et les Beaux-Arts sont représentés respectivement à hauteur de 10% et 6% du total. L'Arcadie apparaît ici comme un cas d'étude pouvant généraliser une sociologie des voyageurs car, selon G. Bertrand, les élites voyageuses ne se limitent pas aux jeunes nobles faisant le Grand Tour pour perfectionner leur éducation puisque « des philosophes d'âge mûr et des artistes, des officiers et des érudits, des diplomates et des supérieurs de congrégations partageaient en tout ou en partie cette manière de circuler qui supposait un mouvement réglé, respectant un itinéraire aux étapes tracées à l'avance »<sup>316</sup>.

Pour résumer, la forte présence ecclésiastique s'explique de façon évidente, Rome étant la capitale de la catholicité, ce qui conduit de nombreux hommes d'Eglise à séjourner à Rome. L'admission de familles royales et de la haute noblesse se fait dans une logique de prestige et de jeux politiques : l'Arcadie acquiert ainsi une visibilité internationale par le recrutement de membres des noblesses et royautés européennes et, inversement, ces individus obtiennent une célébration et une reconnaissance de la puissance politique qu'ils incarnent par leur admission lors de leur voyage en Italie. Pour poursuivre l'analyse de ce groupe d'Arcades, l'approche géographique révèle la dimension européenne de l'Arcadie à partir de la répartition spatiale en fonction de la nationalité. Cette carte<sup>317</sup> met en évidence les lieux d'origine des voyageurs :

---

<sup>316</sup> Gilles BERTRAND, « Introduction », in *Le Grand Tour revisité : Pour une archéologie du tourisme : le voyage des Français en Italie, milieu XVIIIe – début XIXe siècle*, Rome, École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2013, p. 2.

<sup>317</sup> Cette carte a été réalisée à partir du logiciel Philcarto, puis transposée sur un fond de carte reprenant le tracé des frontières européennes au XVIIIe siècle.

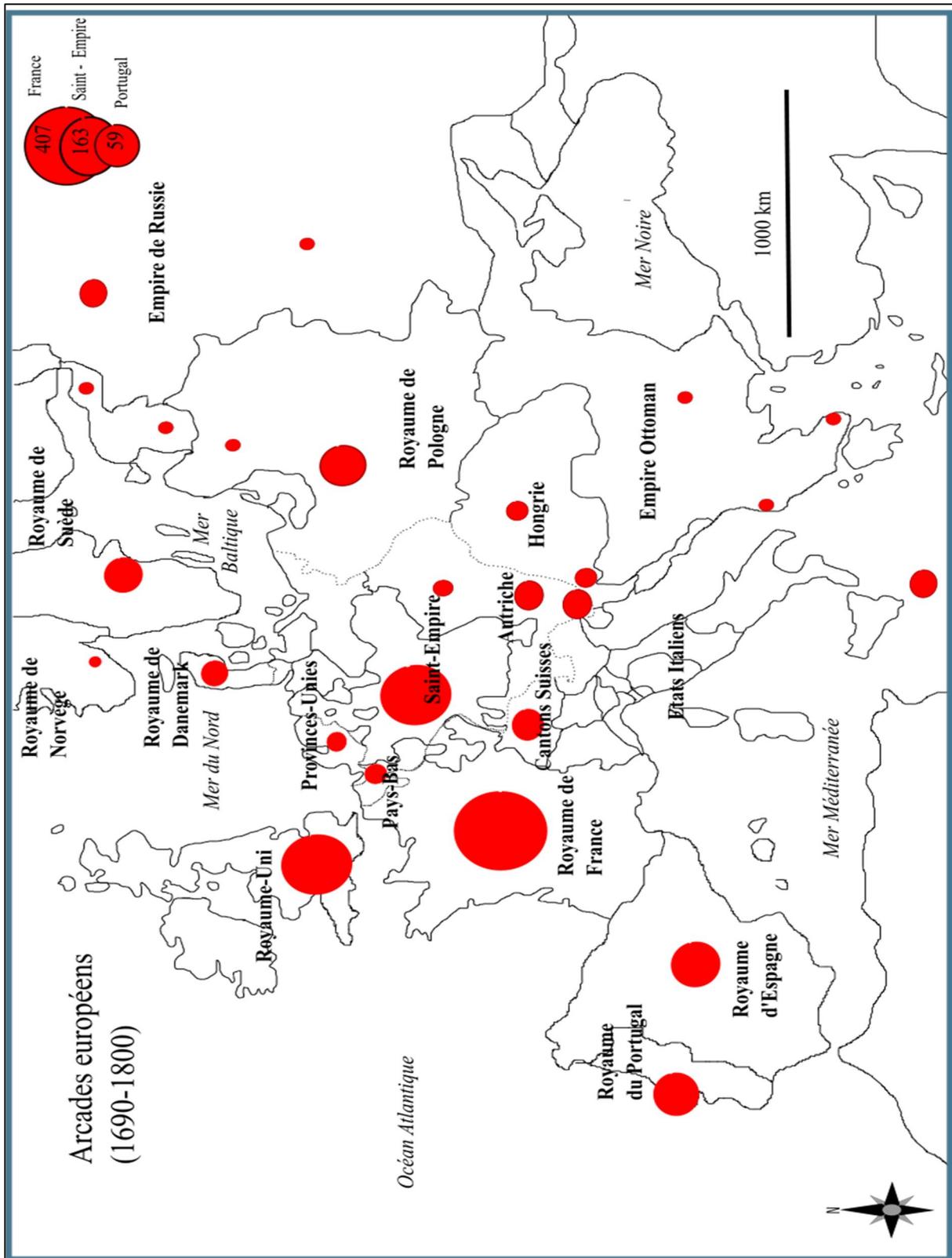


Figure 21 : Origine des membres étrangers

En premier lieu, le rayonnement européen de l'Arcadie concerne l'ensemble des pays, du Portugal à la Russie et de Malte à la Norvège. Cependant, la répartition reste très inégale et contrastée, comme le révèle la prédominance française. Au contraire, les admis sont beaucoup moins nombreux dans le Nord-Est de l'Europe (Russie) et en Norvège. Bien que le Royaume-Uni soit traditionnellement associé aux voyageurs du Grand-Tour, les Britanniques sont en nombre beaucoup plus réduit que les Français (164 pour 408), à égalité avec le Saint-Empire (163). L'Espagne (67) et le Portugal (59) s'affirment de façon plus périphérique dans le classement malgré les liens politiques forts induits par la domination espagnole dans le Royaume de Naples. La Pologne se distingue parmi les pays d'Europe orientale : cela s'explique par trois facteurs, à savoir la venue à Rome des cours royales et des poètes et lettrés<sup>318</sup>, les liens anciens de cette monarchie catholique avec Rome<sup>319</sup> et la présence ancienne des Polonais dans les universités bolognaise, padouane et romaine<sup>320</sup>. L'attrait pour l'Italie est dû à un intérêt pour les arts, les monuments historiques et l'architecture<sup>321</sup>.

Pour résumer d'une part l'Arcadie obtient une visibilité européenne par une répartition spatiale vaste et par une représentation diversifiée des profils de voyageurs, qui ne se limitent pas à des jeunes voulant parfaire leur éducation et apprendre par le voyage. D'autre part, son modèle institutionnel attire certains intellectuels qui le reproduisent dans d'autres régions.

---

<sup>318</sup> Wanda ROSZKOWSKA, « Polacy w rzymskiej « Arkadii » (1699-1766) », in *Pamięć; Twórczość literacka, czasopismo kwartalne po swiecone historii*, Varsovie, Zakład Narodowy Mienia Ossolinskich, 1965, vol.LVI, pp. 33-77.

<sup>319</sup> Ambroise JOBERT, « Les Polonais et le rayonnement intellectuel de Rome au temps de la Renaissance et de la Contre-Réforme », *Revue des Études Slaves*, 1951, vol. 27, n° 1, pp. 168-183.

<sup>320</sup> Richard LEWANSKI, « I Polacchi in viaggio di studio in Italia, lo stato delle ricerche ed i recenti contributi », in Emanuele KANCEFF et Richard LEWANSKI (dirs.), *Viaggiatori polacchi in Italia*, Genève, Slatkine, 1988, p. 33-35 : « Mentre la massima frequenza dei Polacchi a Bologna si registra nel basso Medio Evo [à partir de 1265], durante il Rinascimento e nella prima metà del '600, e a Padova dal Rinascimento al Barocco, Roma divenne un centro importante durante il rafforzamento e l'espansione della Controriforma. Inoltre, mentre Bologna e Padova sono sorte come comunità studentesche intente ad incontrare le esigenze degli stessi scolari concentrando l'insegnamento in primo luogo sulla giurisprudenza, sulla medicina e le arti liberali, Roma fu dall'inizio legata alle necessità ed agli insegnamenti della Chiesa [...] ».

<sup>321</sup> Gaetano PLATANIA, « L'Italie vue par des Polonais éclairés. Relation des voyages de Stanislaw Kostka Potocki et d'August Moszynski », in Richard LEWANSKI et Emanuele KANCEFF (dirs.), *Viaggiatori polacchi in Italia*, Genève, Slatkine, 1988, pp. 203-215 : cette étude de cas analyse deux voyages menés par deux Polonais, Stanislaw Kostka Potocki, âgé de dix-huit ans lors de son voyage en 1779, et August Moszynski, plus de cinquante ans, amateur d'architecture et d'arts, voyageant en 1784-1785. L'objectif de leur voyage est l'observation et la description d'œuvres et monuments.

## 2. Voyages du modèle institutionnel

L’Arcadie s’inscrit à une échelle européenne non seulement par ses membres mais par la reprise de son modèle institutionnel et de sa théorie pastorale dans d’autres régions européennes. Ainsi, comme l’a montré G. Vidan, l’Arcadie devient un modèle pour des académies croates en Dalmatie, à Raguse (Dubrovnik) et en Istrie, régions sous protectorat vénitien et donc plus proches de la culture académique italienne. Trois académies reprennent cette forme institutionnelle : académie des *Oziosi Eruditi* (Dubrovnik, fondée entre 1690 et 1695), des *Incaloriti* (Zara, 1694), et *Illyrica ilitivam slovinska* (Split, 1700)<sup>322</sup>. Les membres, aussi considérés comme des bergers d’Arcadie, réfléchissent à la fois sur la construction d’une identité régionale, et sur les questions littéraires portant à la fois sur le bon goût, la poésie d’occasion et la rédaction de sermons<sup>323</sup>. En plus d’une domination politique exercée par le protectorat vénitien en Istrie et en Dalmatie, l’influence culturelle de l’Italie apparaît ici évidente et, en sens inverse, ce cas montre comment les milieux intellectuels des régions croates adoptent des « formes d’appropriation de modèles occidentaux de vie associative »<sup>324</sup>. L’attrait pour le modèle pastoral se développe également dans les territoires européens centro-orientaux, et notamment en Pologne. Deux facteurs essentiels montrent l’insertion du mouvement arcadique dans l’Europe tout entière, à savoir la cooptation d’individus illustres, du Portugal à la Russie et son rôle européen par les échanges culturels (Métastase et la musique italienne dans les cours d’Allemagne, de Pologne et Russie)<sup>325</sup>.

A cela s’ajoute la fondation d’un petit nombre de colonies hors des Etats italiens. La première, nommée Emonia, apparaît dans les territoires du Saint-Empire à Ljubljana en 1709 (Slovénie actuelle)<sup>326</sup>. Onze personnes en deviennent membres, mais il reste difficile d’estimer réellement son activité et l’impact de son installation dans une ville slovène car seulement huit lettres sont écrites par deux membres de la colonie. Les deux expéditeurs des lettres sont l’amateur d’art Jurij Adam von Grimbschitz (1667-1757 ; sept lettres)<sup>327</sup> et le chroniqueur, historien et avocat

---

<sup>322</sup> Gabrijela VIDAN, « L’émergence des modèles occidentaux de vie associative dans les différentes régions croates (1690-1800) », *op. cit.*, p. 145-147.

<sup>323</sup> *Ibid.*, p. 148.

<sup>324</sup> *Ibid.*, p. 144.

<sup>325</sup> Sante GRACIOTTI, « L’Arcadia italiana e il Settecento ungherese nella cornice della cultura letteraria centro-orientale », *op. cit.*, p. 168.

<sup>326</sup> Michele MAYLENDER, *Storia II.*, *op. cit.*, p. 276.

<sup>327</sup> Joža GLONAR, « Grimbschitz, Jurij Adam, Baron (1667-1757) », in *Slovenska biografija*, Académie slovène des sciences et des arts, Centre de recherche scientifique SAZU, 2013 ; BAR ms. 23, ff. 143r-149v ; ms. 24, f. 82r-v ; ms.28, f. 270r-272v (sept lettres).

Janez Gregor Thalnitscher, appelé aussi Dolničar Plementi Thalberg (1655-1719 ; une lettre)<sup>328</sup>. Natif de Bled, ville située à une cinquantaine de kilomètres au nord de Ljubljana, Jurij Adam von Grimbschitz a fait à Rome des études en architecture et y a perfectionné l'apprentissage des armes. Quant à Janez Gregor Thalnitscher, originaire de Ljubljana, il a occupé différents postes comme juriste (greffier, notaire) et s'intéresse aux sciences car il est membre de plusieurs académies en Italie (Gelati de Bologne en 1679, arcade romain en 1709, académie de Forlì en 1710, académies de Venise et Foligno en 1711). Son fils, Aleš Žiga Thalnitscher (1685-1708), écrivain et également Arcade, est lui aussi grandement tourné vers l'Italie. Avec son père, il se rend en Vénétie (Padoue, Venise), puis poursuit son voyage d'apprentissage à Pérouse où il fait des études en droit entre 1704 et 1707. Entre 1707 et 1708, il étudie à Rome puis à Naples. Ses centres d'intérêt sont l'art, l'architecture et la peinture. Son parcours lui a permis d'être admis dans plusieurs académies italiennes, mais son décès prématuré à Naples n'a pas pu le faire participer à la colonie Emonia<sup>329</sup>. De fait, par leurs contacts avec l'Italie, ces trois individus ont contribué à la reprise de cette forme institutionnelle et des pratiques académiques italiennes. Les lettres de Jurij Adam von Grimbschitz n'apportent quasiment aucune information sur la colonie : les deux seules qui l'évoquent informent de la mort ou de l'absence de plusieurs membres de la colonie en 1716<sup>330</sup>. Malgré la méconnaissance de l'activité effective, ce cas témoigne de la circulation transrégionale d'une forme d'association intellectuelle portée par les mobilités individuelles et par les voyages entre l'Italie et les régions slovènes.

Le renforcement des liens avec les institutions et les hommes et femmes de lettres français est organisé par Gioacchino Pizzi. Gioacchino Pizzi, peu avant d'être élu *custode*, est admis à l'Académie parisienne des Inscriptions et belles lettres, sur recommandation du cardinal de Bernis. Cela s'ensuit en 1773 par l'admission de Louis Dupuy et de son épouse Louise Marion Dupuy : l'objectif implicite de leur agrégation était d'établir un lien avec des « intermédiaires favorables à la fondation d'une colonie arcadique à Paris »<sup>331</sup>, fondation qui n'advient pas.

---

<sup>328</sup> Marijan SMOLIK, « Dolničar plemeniti Thalberg, Janez Gregor (1655–1719) - Slovenska biografija », in *Slovenska biografija*, Académie slovène des sciences et des arts, Centre de recherche scientifique SAZU, 2013 ; BAR, ms. 26, f. 631r, lettre de Janez Gregor Thalnitscher à Crescimbeni du 5 février 1710.

<sup>329</sup> Marijan SMOLIK, « Dolničar plemeniti Thalberg, Aleš Žiga (1685-1708) », in *Slovenska biografija*, Académie slovène des sciences et des arts, Centre de recherche scientifique SAZU, 2013.

<sup>330</sup> BAR, ms. 28, ff. 270r-272v, lettres de Jurij Adam von Grimbschitz à Crescimbeni du 11 novembre et 12 août 1716.

<sup>331</sup> Gilles MONTEGRE, *La Rome des Français au temps des Lumières*, op. cit., p. 138-139.

Le 14 septembre 1786, un groupe de seize lettrés marseillais décide de créer la colonie Focense. François Michel de Léon (1727-1800), trésorier de France, est élu vice-gardien. Issu d'une famille de notables d'Allauch, il est tout d'abord juge de cette ville, puis subdélégué général de l'Intendant de Provence. Ce n'est qu'en 1777 qu'il achète l'office de trésorier général. Grand bibliophile et érudit, sa collection compte environ 1 800 ouvrages sur la Provence<sup>332</sup>. Parmi les membres, neuf sont des religieux de différents ordres dont Louis-Mayeul Chaudon (1737-1817), bénédictin de Cluny, et le minime Louis-Thomas Nuiratte (1724-1793), amateur de littérature et bibliophile, ayant constitué une grande bibliothèque au couvent<sup>333</sup>. Le frère de Louis-Mayeul Chaudon, François-Melchior, dit le Père Mayeul de Valensole, est quant à lui secrétaire général de l'ordre des capucins<sup>334</sup>. Trois avocats sont aussi arcades de la colonie Focense, à savoir Charles François Bouche (1737-1795) et Joseph Eugène Bremond, tous deux avocats au Parlement de Marseille, et Antoine Henrycy, diplômé en jurisprudence. Un autre individu notable est le médecin Claude-François Achard (1751-1809)<sup>335</sup>, connu pour être un grand bibliophile et franc-maçon. Il est membre correspondant de la Société Royale de médecine de Paris depuis 1781, et élu à l'Académie de Marseille en août 1786<sup>336</sup>. Comme pour la colonie Emonia, la documentation romaine est limitée, car il s'agit seulement d'une liste manuscrite de l'ensemble des membres avec leur surnom pastoral, d'une lettre en latin de demande de fondation signée par l'ensemble des Arcades marseillais, et d'une brève évocation de sa création dans un compte-rendu d'une réunion tenue à Rome le 7 septembre 1786<sup>337</sup>. Dans ce dernier document, on apprend néanmoins que l'intermédiaire entre Rome et la colonie Focense est François-Melchior Chaudon :

Donc, après le rassemblement de nombreux Arcades vaillants et érudits dans la remarquable ville de Marseille, mère d'érudits et d'esprits clairs, ils ont transmis au *Serbatoio*, par notre compagnon berger Tarstotimo P. Majolo secrétaire général des capucins, un document signé

---

<sup>332</sup> Régis BERTRAND, « Le Recueil de vers provençaux de differens auteurs de François Michel de Léon (Cirdoc, ms. 1164) ou les loisirs des notables marseillais du XVIIIe s. », *Revue des langues romanes*, 1 juillet 2015, CXIX, Tome CXIX N°2, p. 288.

<sup>333</sup> Alfred SAUREL, *Dictionnaire des villes, villages & hameaux du département des Bouches-du-Rhône*, Marseille, Marius Olive, 1877, vol.1, p. 127.

<sup>334</sup> Claude François ACHARD, *Dictionnaire de la Provence et du Comté-Venaisin : Histoire des hommes illustres de la Provence*, Marseille, J. Mossy, 1787, vol.2, p. 502.

<sup>335</sup> Archives Municipales de Marseille (AMM), ms. 30 II 196, f. 8r : diplôme d'admission.

<sup>336</sup> Katsumi FUKASAWA, « Claude-François Achard dans sa jeunesse : médecin, académicien et franc-maçon marseillais à la fin du XVIIIe siècle », *Revue Provence historique*, 2012, LXII, pp. 11-24.

<sup>337</sup> BAR, ms. 33, ff. 2r-7r. On retrouve le même document aux Archives Municipales de Marseille (AMM), ms. 30 II 196 f. 5r-v, intitulé « Allocuzione del Custode Generale pronunziata nella pubblica adunanza tenuta il giorno 7 Settembre 1786 ».

d'un nombre suffisant de ces mêmes Arcades avec la demande que leur société littéraire soit déclarée colonie de l'Arcadie sous la dénomination de colonie Focense.<sup>338</sup>

Quelques documents des Archives Municipales de Marseille répondent à ceux conservés aux archives de l'Arcadie. On y retrouve une lettre manuscrite en italien pour l'élection du vice-gardien, qui nomme effectivement François Michel de Léon, feuille sur laquelle sont dessinées à l'encre une cabane arborée et une flûte de pan, avec la mention « Gli Arcadi ». La réponse officielle de l'Arcadie romaine à la fondation y est aussi conservée<sup>339</sup>. On retrouve ensuite une version en français de la procédure de fondation et du rôle du vice-gardien, inspiré d'un document beaucoup plus long qui établit une liste des droits et devoirs du vice-gardien : c'est au jugement du vice-gardien que revient le choix d'organiser les réunions à son domicile, ou dans un autre lieu, de choisir les participants aux récitations et les compositions produites. Il a aussi le droit de publier les compositions sous réserve « qu'il n'y ait aucune composition qui offense les bonnes mœurs, la dignité des Princes et le plus grandement qu'il ne soit aucunement satirique ou piquant », et de choisir deux censeurs pour les révisions et un secrétaire pour la tenue des « actes de la colonie ». Les récitations sont réservées aux membres de la colonie, et plus généralement pour toute personne ayant le « diplôme de la classe universelle de Rome » qui peuvent réciter à la colonie. Pour l'admission de nouveaux membres, le vice-gardien doit en faire la demande à Rome (mais il n'est pas ici question du principe de remplacement (*surrogazione*) des membres défunts). L'obligation de correspondre est affirmée de façon beaucoup plus prononcée qu'auparavant car « lui seul prend les informations opportunes des affaires qui la regarde, par la correspondance qu'il doit tenir avec le gardien général »<sup>340</sup>. Ce document formalise le rôle du vice-gardien en tant qu'intermédiaire, rôle que peu de documents définissaient clairement.

De même teneur, un document manuscrit intitulé « Honneurs, et privilèges dont jouissent les Arcades des campagnes investies » fait une liste des possibilités au sein des colonies : participer

---

<sup>338</sup> BAR, ms. 33, f. 6r : « Ora essendosi riuniti molti valorosi ed eruditi Arcadi nella cospicua città di Marsiglia madre di dotti, e chiari ingegni, hanno fatto pervenire in Serbatoio per mezzo del nostro Compastore Tarsotimo P. Majolo Segretario Generale de' Cappuccini, un foglio sottoscritto da un numero sufficiente de' medesimi Arcadi coll'istanza perché sia dichiarata la loro letteraria società Colonia d'Arcadia sotto la denominazione di colonia Focense. ».

<sup>339</sup> AMM, ms. 30 II 196 f. 9r.

<sup>340</sup> *Ibid.*, f. 6r-v : « Che non via sia alcun componimento, che offenda il buon costume, la dignità de Principi e massimamente che non sia in alcuna parte satirico e piccante » ; « atti della colonia » ; « diploma del ceto universale di Roma » ; « da lui solo si prendono le opportune informazioni degl'affari che la riguarda, mediante il carteggio che deve tenere col custode generale »<sup>340</sup>.

à des réunions tenues dans d'autres implantations de l'Arcadie mais en pouvant seulement occuper une fonction officielle dans sa colonie d'affiliation, et publier sous le nom pastoral sous réserve de l'approbation des censeurs de l'académie, sont des formalités communes depuis le début du XVIIIe siècle. Mais de nouveaux éléments sont indiqués comme la possibilité d'intervenir comme Arcade aux réunions tenues par l'académie du Disegno de San Luca, pour réciter des compositions sur les Beaux-Arts. Il est également précisé que « dans tous les concours à bénéfices, ou de doctorat, ou à n'importe quelle autre charge littéraire le diplôme d'Arcadie est considéré par lui-même comme un préalable de valeur, surtout dans les concours des doctorats, qui se font à l'Archiginnasio romain et dans toutes les autres universités, jusqu'à celle de la Sorbonne ». Tout Arcade peut envoyer son portrait pour l'afficher dans la salle du *Serbatoio* arcadique et peut prétendre à une « pierre mémorielle »<sup>341</sup>. Ces lignes affirment ainsi un renforcement des liens entre l'Arcadie et d'autres institutions centrales dans les lettres et les arts, ainsi que comme signe de distinction et de reconnaissance dans les milieux universitaires. Cette déclaration semble être spécifique à la présidence de Gioacchino Pizzi, car il s'agit de la seule évocation du diplôme comme signe de distinction requis pour le doctorat dans les sources analysées.

Néanmoins, contrairement aux cas précédents, une régularité est instaurée pour les réunions et le vice-gardien a comme devoir officiel de correspondre avec le gardien général romain :

Il est le seul représentant de la colonie et il entretient une correspondance avec le *custode* général.

Le vice custode doit convoquer la colonie pour les assemblées publiques.

Assemblées d'obligation 6 par an. 2 en été et 4 en hiver. On ne peut pas omettre l'assemblée des fêtes de Noël à l'honneur de Jésus Christ naissant patron tutélaire de la colonie.<sup>342</sup>

Ainsi, un rythme de réunion est imposé, ce qui n'était pas le cas pour les colonies durant la présidence de Crescimbeni. De plus, un point essentiel est le rôle du vice-gardien comme correspondant du *custode* romain. Ces documents témoignent de la fondation de la colonie, de la constitution du groupe d'Arcades et de la transmission des lois et des documents véhiculant les droits et devoirs des Arcades des colonies et particulièrement du vice-gardien. Les archives

---

<sup>341</sup> *Ibid.*, f. 7r-v : « Onori, e privilegi che godono gli Arcadi delle campagne investiti » ; « in tutti i concorsi a benefici, o dottorati, o a qualunque altra carica letteraria si produce per solito il diploma d'Arcadia come un valutabil requisito, massimamente ne concorsi ai Dottorati, che si danno in questo Archiginnasio Romano, ed in ogni altra Università, e fino in quella della Sorbona » ; « lapide di memoria ».

<sup>342</sup> *Ibid.*, f. 4r.

existantes pour les colonies Emonia et Focense ne donnent pas la possibilité de reconstruire l'impact local de l'Arcadie sur le tissu institutionnel et intellectuel urbain. Cette carence ne peut faire l'objet que d'hypothèses. La première serait de considérer qu'une fois l'institutionnalisation officialisée et les diplômes reçus, il n'a pas semblé nécessaire aux membres locaux d'entretenir un dialogue avec l'académie romaine, ce qui rend acceptable l'idée d'une activité effective. Néanmoins, cette absence criante de source signifie aussi qu'il n'y a pas eu de renouvellement des membres car toute demande d'admission doit être faite à Rome par voie épistolaire. Pour la colonie de Marseille, fondée en 1786, l'hypothèse probable est qu'un nombre restreint de réunions a pu avoir lieu et que l'activité de la colonie a tout simplement cessé en raison de la Révolution française. La seconde hypothèse se rapproche de la course aux titres académiques menée par les lettrés à l'époque moderne, pour le cas marseillais. Ces lettrés locaux ont décidé de s'affilier à l'Arcadie afin d'obtenir ce titre prestigieux, sans pour autant avoir de réelles ambitions de défendre la langue toscane italienne et la poésie pastorale<sup>343</sup>. Cette supposition pourrait aussi révéler une volonté de créer une institution concurrente à l'Académie de Marseille et de multiplier les formes de sociabilité académiques, en la détachant du système des académies françaises de province. Le dernier cas d'édification hors des Etats italiens correspond à la colonie de Saint-Domingue, nommée Antilliana.

---

<sup>343</sup> Sur la poésie pastorale voir Alessandra DI RICCO, *Tra idillio arcadico e idillio « filosofico », studi sulla letteratura campestre del '700*, Lucques, Maria Pacini Fazzi Editore, 1995, 126 p.

## *II. L’Arcadie à Saint-Domingue*

La diffusion du modèle de sociabilités académiques de l’Arcadie s’est opérée jusqu’à Saint-Domingue, colonie française des Antilles, sous la présidence de Gioacchino Pizzi (1772-1790). Au moment de la création de la colonie Antilliana, Port-au-Prince existe seulement depuis trente ans, car la ville est officiellement fondée en 1749.

J. E. McClellan et de F. Regourd ont analysé les différentes formes de circulations des savoirs botaniques, médicaux, agronomiques et économiques entre la métropole et Saint-Domingue, et le développement de savoirs locaux et d’institutions locales telles que les jardins du roi et le cercle des Philadelphes<sup>344</sup>. Les travaux de J. Fouchard documentent la vie socio-culturelle de l’île : il s’intéresse à la fois aux projets et réalisations d’institutions savantes et aux pratiques culturelles, notamment dans les arts (peinture, chant, chanson etc.)<sup>345</sup>. Il revoit l’idée commune que la lecture n’est pas une pratique répandue, idée due à l’absence de bibliothèques dans les inventaires : les journaux locaux contiennent plusieurs avis de vente de livres, et des libraires et des imprimeurs sont présents sur l’île depuis 1723<sup>346</sup>.

Cependant, aucune information concernant l’Arcadie à Saint-Domingue ne figure dans ces travaux, ce qui peut provenir d’un manque de sources ou de l’absence d’envergure de cette institution à l’échelle locale, voire sur son échec. Mais il semble pertinent d’aborder ici cet aspect totalement méconnu et original de l’Arcadie, dont l’implantation outre-Atlantique est due à une initiative individuelle, celle d’Amable de Frenaye.

---

<sup>344</sup> James E. MCCLELLAN, *Colonialism and science: Saint Domingue in the Old Regime*, Chicago, University of Chicago Press, 2010, 393 p ; James E. MCCLELLAN, « L’historiographie d’une académie coloniale : le Cercle des Philadelphes (1784-1793) », *Annales historiques de la Révolution française*, 2000, n° 320, pp. 77-88 ; Blanche MAUREL, « Une société de pensée à Saint-Domingue, le « Cercle des Philadelphes » au Cap Français », *Outre-Mers. Revue d’histoire*, 1961, vol. 48, n° 171, pp. 234-266 ; François REGOURD, « Lumières coloniales. Les Antilles françaises dans la république des lettres », *Dix-Huitième Siècle*, 2001, vol. 33, n° 1, pp. 183-200 ; François REGOURD, *Science et colonisation sous l’Ancien Régime. Le cas de la Guyane et des Antilles françaises, XVIIe-XVIIIe siècles*, Thèses, Université Bordeaux III - Michel de Montaigne, 2000, 755 p ; François REGOURD, « Maîtriser la nature : un enjeu colonial. Botanique et agronomie en Guyane et aux Antilles (XVIIe-XVIIIe siècles) », *Outre-Mers. Revue d’histoire*, 1999, vol. 86, n° 322, pp. 39-63.

<sup>345</sup> Jean FOUCHARD, *Plaisirs de Saint-Domingue : notes sur la vie sociale, littéraire et artistique*, Port-au-Prince, H. Deschamps, 1988, p. 43-44.

<sup>346</sup> *Ibid.*, p. 72-78. Le premier libraire, Joseph Payen, originaire de Metz, s’installe au Cap en 1723.

## 1. Amable de Frenaye et la colonie Antilliana

Avec les matériaux recensés, il n'a pas été possible de connaître les prémices de l'installation de l'Arcadie à Port-au-Prince et l'origine de la connaissance de l'Arcadie par son fondateur. Seulement trois lettres ont été conservées, qui datent de janvier 1774, et des mois de janvier et de septembre 1777. Après cette dernière lettre, aucune information relative à la colonie n'a été trouvée. Le 20 janvier 1774, un certain Frenaye, recensé dans l'*Onomasticon* comme De Fesenaye, écrit à Gioacchino Pizzi :

Il y a vingt-quatre ans que j'habite la patrie françoise de Lisle de St Domingue et j'[ai] toujours été surpris que quelques scavans (qui à la vérité n'y sont pas communs) n'a[i]ent pas cherché à correspondre avec l'académie des arcades, si célèbre parmi les sociétés littéraires de l'Europe et qui réunit dans son sein tous les talents de la plus ancienne ville du monde.

Sans négliger, Monsieur, de jurisprudence, ma première et principale étude, je m'occupe de la physique, et de toutes les sciences que y ont ra[p]port, de l'agriculture surtout dans laquelle j'[ai] fait quelques découvertes utiles. J'étudie la nature dans toutes ses branches et j'[ai] ramasser à grands frais la plus belle collection que l'on ait encore vue dans le nouveau monde. Elle est riche surtout en pétrifications de bois du pays si parfaites [...] jusqu'à leurs couleurs et la ressemblance de leurs gommés et résines. J'en ferai part, Monsieur, à votre académie avec le plus grand empressement si vous lui faites agréer mon offre.

Témoin, Monsieur, du tremblement de terre que cette isle souffrit en 1767, je donn[ai] la plus scrupuleuse attention à ce formidable phénomène [...] ; je rendis compte [...] de ce que j'avais vu et senti, aux académies des sciences de Londres et de Paris. J'en reçu des remerciements d'autant plus flatteurs que ces célèbres physiciens me dirent le témoignage que j'ét[ais] le seul qui leur eut récité cet événement [...] ils me parvinrent par l'organe du célèbre Réaumur<sup>347</sup> dont le nom est certainement connu aux arcades et il m'a honoré de sa correspondance jusqu'à sa mort.

Les papiers publics vous ont instruit, Monsieur, de la terrible catastrophe que cette malheureuse isle éprouva le 3 juin 1770<sup>348</sup>. Depuis ce tem[p]s je me suis occupé à réparer les ruines qu'elle m'a causées ; à relever mes édifices, à étudier les effets successifs des diverses commotions qui ont duré plus de 18 mois. Cela m'a donné le temps de ramasser [...] trop de matériaux pour composer un second livre que je crois intéressant [...] L'ayant adressé en Europe aux mêmes savants que les premiers, je vous supplie Monsieur, de le présenter aux messieurs des Arcades très capables de l'apprécier et très dignes que je leur offre par votre médiation ce faible hommage de mon respect. J'y joins la première dissertation que j'av[ais] composée sur cette matière et de plus mon mémoire imprimé dans la gazette hebdomadaire du pays sur la plantation du mahot d'herbe, arbre dont la culture sert d'une utilité générale dans le climat où le ciel m'a attaché.<sup>349</sup>

---

<sup>347</sup> Il s'agit du scientifique physicien et biologiste René Antoine Ferchault de Réaumur (1683-1757),

<sup>348</sup> Jean FOUCHARD, *Le Théâtre à Saint-Domingue*, Port-au-Prince, H. Deschamps, 1988, p. 40 : plusieurs tremblements de terre ont frappé l'île entre 1751 et 1770. La construction de Port-au-Prince a commencé en 1749 mais un tremblement de terre le 21 novembre 1751 a détruit le bâti. Les travaux reprennent et un ouragan fait des dégâts, moins importants que le tremblement de terre, le 9 juin 1753. A nouveau, le 3 juin 1770, un séisme transforme Port-au-Prince en ruines et fait 200 morts.

<sup>349</sup> BAR, ms. 33, ff. 63rv-64rv, lettre d'Amable Frenaye à Gioacchino Pizzi du 20 janvier 1774.

Cette lettre, traitée à l’Arcadie le 16 août selon une indication en tête de la première, révèle à la fois la notoriété acquise par l’Arcadie en Europe et de la circulation des savoirs par les correspondances entre l’Europe et les colonies. Mais tout d’abord, revenons à l’auteur de cette lettre. En raison des variations orthographiques de son nom de famille, son identification a été complexe. Après une recherche dans les archives numérisées d’Outre-Mer, un dossier correspondant à Amable Frenaye a été découvert<sup>350</sup>, dossier qui corrobore les informations données dans les lettres, et qui recense notamment les mémoires manuscrits sur différents faits scientifiques (tremblements de terre, agriculture etc.)<sup>351</sup>.

Selon son état de services, Frenaye est issu d’une famille originaire de Riom en Auvergne, composée de huit enfants, dont le père et le grand-père étaient avocats. Pendant douze ans, Frenaye exerce la profession d’avocat à Paris et arrive à Saint-Domingue en 1750. Il y ouvre un cabinet en tant qu’avocat puis devient secrétaire du gouvernement général du comte Emmanuel-Auguste Cahideuc Dubois de la Motte (1683-1764) en 1751. Malade, il envisage un retour en France mais l’Intendant de Saint-Domingue lui propose un poste au Conseil supérieur, ce qu’il accepte. En 1763, il est pris dans un scandale, qui l’oblige à démissionner. A ce moment-là, il ouvre un cabinet légal gratuit pour tous. En 1775, il souhaite obtenir la croix de Saint-Michel, « en récompense de ses services dans la magistrature et de ses recherches dans plusieurs Parties de la Physique et de l’histoire naturelle »<sup>352</sup>, mais ne l’obtient pas en raison de sa démission en 1763. Selon O. Michel, au sujet des artistes français à Rome, « la croix de Saint-Michel, les titres d’académiciens de Saint-Luc et de pasteur d’Arcadie forment une trilogie rituelle, la première étant la reconnaissance visible de la France et les deux autres la réponse de l’Italie »<sup>353</sup> : il s’agit ainsi d’une réelle course aux titres comme moyen de légitimation dans les milieux intellectuels internationaux. Pour Frenaye, cet échec survient à l’époque de sa correspondance avec l’Arcadie : il demande à Gioacchino Pizzi des informations pour obtenir la croix de Saint-Etienne de Pise en 1777. Ce besoin de reconnaissance officielle par des ordres de chevalerie réputés s’explique de façon probable par sa perte d’honneur en

---

<sup>350</sup> Archives Nationales d’Outre-Mer (ANOM), *Secrétariat d’Etat de la Marine – personnel colonial ancien*, Lettre E-F, FR ANOM COL E 194, *Frenaye, Amable, conseiller au Conseil supérieur de Port-au-Prince à Saint-Domingue. Différents mémoires sur Saint-Domingue et un en particulier sur le mal de mâchoire (1750/1776)*.

<sup>351</sup> Amable de Frenaye se présente comme en correspondance avec les académies des Sciences de Paris et de Londres. Néanmoins, aucune information n’a été trouvée sur ses supposés contacts avec l’Académie des Sciences de Paris. Il n’apparaît pas dans les registres des membres et des correspondants, et ses mémoires ne sont également pas recensés.

<sup>352</sup> ANOM, E-F, FR ANOM COL E 194, ff. 325-326.

<sup>353</sup> Olivier MICHEL, « Les Artistes français et l’académie des Arcades au XVIIIe siècle », *op. cit.*, p. 57.

raison de l'affaire de 1763. Il utilise son titre de membre à plusieurs reprises comme signe de distinction avec des expressions en latin « Arcadum Academie Aggregatus »<sup>354</sup> ou « membre de l'académie des Arcades de Rome »<sup>355</sup>.

Au-delà de sa carrière politique, comme le montrent ses différents mémoires, il mène différentes recherches à la fois sur l'organisation de la vie publique, sur l'agriculture et sur une maladie<sup>356</sup>. En science naturelle, Frenaye a composé deux mémoires sur les tremblements de terre de Saint-Domingue et sur la plantation de l'arbre dit « mahot d'herbe »<sup>357</sup> : il s'agit d'un petit arbre des marécages des bords de mer, dont l'écorce filée permet de faire des cordages et de la ficelle pour la vie quotidienne<sup>358</sup>. Il écrit aussi sur l'exploitation de la soie et de la cochenille, sur la culture du café et sur la composition des grottes « champêtres »<sup>359</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, de nombreux mémoires agronomiques sont publiés sur des plantes des Antilles, comme l'*Essai sur la culture du café*, par un habitant de Saint-Domingue nommé Brevet en 1768<sup>360</sup> ou le *Parfait indigotier* de 1765 par un certain Monnereau<sup>361</sup>. Frenaye contribue donc à une pratique répandue parmi les agronomes et botanistes locaux, afin d'accroître les capacités de l'agriculture locale. Plus généralement, l'écriture de mémoires scientifiques est fréquente sur l'île, dans différentes thématiques scientifiques (irrigation, cultures, maladies, astronomie, botanique, géologie etc.) : à partir de 1764, la Gazette de Saint-Domingue publie les nouvelles scientifiques<sup>362</sup>, en plus des compositions littéraires et des informations politiques.

En raison de ses connaissances en sciences naturelles, il contribue au commerce de plantes et à la circulation des semences vers la France. Il aide à la culture des plantes « d'Inde » et « d'Asie » effectuée à Saint-Domingue<sup>363</sup>. Comme l'analyse F. Regourd, deux modèles caractérisent l'amélioration de la connaissance dans le champ botanique : « Un modèle centrifuge (la plante

---

<sup>354</sup> ANOM, *Secrétariat d'Etat de la Marine – personnel colonial ancien, Lettre E-F, FR ANOM COL E 194, Frenaye, Amable*, f. 264.

<sup>355</sup> *Ibid.*, f. 328.

<sup>356</sup> *Ibid.*, ff. 399-407.

<sup>357</sup> *Ibid.*, ff. 376-379.

<sup>358</sup> Françoise HATZENBERGER, *Paysages et végétations des Antilles*, Paris, Karthala Editions, 2001, p. 235.

<sup>359</sup> ANOM, *Secrétariat d'Etat de la Marine – personnel colonial ancien, Lettre E-F, FR ANOM COL E 194, Frenaye, Amable*, ff.408-409.

<sup>360</sup> Jean FOUCHARD, *Plaisirs de Saint-Domingue, op. cit.*, p. 40. On retrouve également une référence à un mémoire sur le café : « Un traité sur « l'Histoire naturelle du café » paru en 1768. L'auteur semble être Martin Bellefonds, colonie des Cayes ».

<sup>361</sup> Francois REGOURD, *Science et colonisation sous l'Ancien Régime.*, *op. cit.*, p. 483.

<sup>362</sup> Jean FOUCHARD, *Plaisirs de Saint-Domingue, op. cit.*, p. 40.

<sup>363</sup> ANOM, *Secrétariat d'Etat de la Marine – personnel colonial ancien, Lettre E-F, FR ANOM COL E 194, Frenaye, Amable*, ff. 337-344.

et les connaissances provenant du Jardin du roi) et un modèle périphérique qui place au premier plan la figure du « maraudeur » et les connaissances acquises sur le terrain, sans recours aux rouages scientifiques de la machine coloniale »<sup>364</sup>. Le passage de plantes de l'aire asiatique aux Amériques est une pratique très fréquente qui permet de développer de nouvelles cultures en les conservant dans le même climat. Y sont associées des pratiques de vol de plantes, d'acclimatation, de collecte et d'étude<sup>365</sup>. Le jardin du Roi est composé de « plantes acclimatées importées du Mexique, de la Guyane, de l'île Maurice, du Bengale, de France, du Sénégal ou du Cap de Bonne Espérance ainsi que d'animaux utiles »<sup>366</sup>.

Le mémoire médical de Frenaye porte sur la « maladie de mâchoire »<sup>367</sup>, qui serait dû « à la méchanceté des mères et des accoucheuses », pensée fréquente dans les idées reçues des contemporains. En réalité, il s'agit du tétanos infantile qui touche les nouveau-nés dans les dix premiers jours de leur existence, favorisé par les mauvaises conditions sanitaires des accouchements<sup>368</sup>. En tant que membre de l'administration, il a contribué par différents mémoires à réfléchir sur des améliorations possibles du système en place, notamment par un texte manuscrit intitulé *Rêves d'un bon citoyen* (1760), où il décrit des changements utiles à réaliser dans les domaines de l'agriculture, des spectacles, de l'administration, du clergé, de la justice etc. On peut également citer un mémoire sur le patronage et sur les conditions de l'affranchissement des esclaves<sup>369</sup>.

Les deux dernières lettres de Frenaye évoquent deux lettres écrites le 25 janvier et le 10 décembre 1775, qui n'ont pas été conservées, pour lesquelles il est reconnaissant envers Gioacchino Pizzi pour ses réponses. Celle du 17 janvier 1777 remercie pour son admission et sollicite l'adhésion de membres pour former la colonie Antilliana de l'Arcadie. Par ailleurs il informe qu'il vient d'être admis à l'académie royale des sciences de Paris pour ses dissertations en physique et pour la découverte d'un « animal, que tous les physiciens regardent, comme nouvellement découvert dans la nature, au point qu'on ne sait encore dans quelle classe le

---

<sup>364</sup> Francois REGOURD, *Science et colonisation sous l'Ancien Régime.*, op. cit., p. 470.

<sup>365</sup> *Ibid.*, p. 471.

<sup>366</sup> Jean FOUCHARD, *Plaisirs de Saint-Domingue*, op. cit., p. 24-25.

<sup>367</sup> ANOM, *Secrétariat d'Etat de la Marine – personnel colonial ancien*, Lettre E-F, FR ANOM COL E 194, Frenaye, Amable, ff. 265-272.

<sup>368</sup> Jacques CAUNA, *Au temps des isles à sucre : histoire d'une plantation de Saint-Domingue au XVIIIe siècle*, Paris, Karthala Editions, 2003, p. 101-102.

<sup>369</sup> ANOM, *Secrétariat d'Etat de la Marine – personnel colonial ancien*, Lettre E-F, FR ANOM COL E 194, Frenaye, Amable., ff. 259-264.

ranger »<sup>370</sup>. Le classement et la collecte des éléments naturels est un des traits de la domestication d'une nature inconnue, et est une façon d'accroître les connaissances en botanique et en agriculture<sup>371</sup>, ce que l'on retrouve dans le discours de Frenaye. Enfin, en septembre 1777, il remercie pour l'envoi des diplômes de la colonie pour les membres fondateurs :

J'y vois avec reconnaissance que vous me donnez l'espoir de la prompte arrivée des diplômes des fondateurs de notre future académie. Je puis vous assurer, Monsieur, qu'ils seront reçus avec la plus grande joye, et quantité de personnes pour qui les muses ont été ici fort indifférentes, des beautés fades et qui n'imprime rien, commencent à s'en occuper et a ne les plus regarder comme des divinités fabuleuses.<sup>372</sup>

Pour résumer, ces lettres nous apprennent plusieurs éléments sur la circulation des savoirs et des informations entre l'Europe et les territoires outre-Atlantique, à travers ce cas d'étude exceptionnel pour l'Arcadie. Frenaye explique les échanges de monnaie et les voies de circulation : il fait transiter ses lettres, notamment celles de change, par un certain Martin qui vit à la « Ciotat en Provence ». L'hypothèse la plus probable serait que Frenaye souhaite rétablir son image, et que l'Arcadie sert de moyen d'améliorer sa réputation parmi les savants de l'île et membres du Conseil de Saint-Domingue. La colonie de l'Arcadie lui permet à la fois de maintenir et de rétablir des liens avec les membres de cette institution coloniale car, comme le montre la liste des admis à l'Arcadie des Antilles, ils sont en grande partie dans l'administration.

Au sujet des neuf membres de la colonie, le même problème orthographique des noms propres s'est posé. Selon les indications de l'*Onomasticon*, Guillaume Pierre François de la Mardelle est procureur général du conseil supérieur de Saint-Domingue<sup>373</sup>. Un certain De Ronseray fait aussi partie des membres fondateurs, sans indication de sa fonction : en raison du manque d'informations, il est impossible de l'identifier mais trois individus répondant à ce patronyme font partie de l'administration coloniale (Pierre Claude, sénéchal et lieutenant de l'amirauté de Saint-Louis à Saint-Domingue (1779-1825) ; Claude Denis, juge et lieutenant de l'amirauté de Saint-Louis (1708-1781) ; Pierre, ancien magistrat (1759-1837))<sup>374</sup>. Joubert est René Nicolas Joubert de la Motte (?-1787), médecin et botaniste du Roi de France, futur membre du cercle

---

<sup>370</sup> BAR, ms.33, ff. 61rv-62rv, lettre d'Amable Frenaye à Gioacchino Pizzi du 17 janvier 1777.

<sup>371</sup> François REGOURD, « Maîtriser la nature », *op. cit.*

<sup>372</sup> BAR, ms. 33, ff. 59r-v, lettre d'Amable Frenaye à Gioacchino Pizzi de septembre 1777.

<sup>373</sup> Cela est confirmé par les archives : ANOM, Secrétariat d'Etat à la Marine – Personnel colonial ancien, FR ANOM COL E 251, *La Mardelle, Guillaume Pierre François de, procureur au Conseil supérieur de Port-au-Prince à Saint-Domingue (1767/1807)*.

<sup>374</sup> ANOM, Secrétariat d'Etat à la Marine – Personnel colonial ancien, FR ANOM COL E 357.

des Philadelphes, et auteur d'un mémoire en 1784 sur la *Réussite des essais de culture de cochenille tentés par lui à Saint-Domingue*<sup>375</sup>. Il est connu pour être un promoteur des inoculations contre la variole à partir de 1768. Il entretient une correspondance avec la société royale de Médecine de Paris et avec l'académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon. Nommé par le roi directeur des jardins royaux de Port-au-Prince, il est un médecin et botaniste notable de Saint-Domingue, principalement pour son action contre la variole<sup>376</sup>. A la fin du XVIIIe siècle, vingt-cinq médecins exercent à Saint-Domingue, ainsi que 250 chirurgiens et 600 à 800 chirurgiens de plantation (traitement médical des esclaves)<sup>377</sup>. « Le Febrere Des Sayes » semblerait être Etienne Lefebvre Deshaies, futur membre de l'académie des Philadelphes<sup>378</sup>. « Leydombe » est en fait Philippe André Joseph de Létombe, lui aussi membre du conseil supérieur<sup>379</sup>. Enfin, la dernière personne identifiée est le conseiller Jacques Louis Alexandre Radulf de Cerisy (et non pas Serisy), qui demande en 1776 l'enregistrement de ses titres de noblesse<sup>380</sup>. Restent deux inconnus : un certain d'Ear, et Muriany qui serait agriculteur et membre de l'académie d'agriculture de Saint-Domingue. Pour commenter le profil de ces membres, on constate qu'une grande majorité fait partie des instances du pouvoir politique de l'île de Saint-Domingue, car plusieurs ont le statut de membre au Conseil supérieur. Frenaye, Joubert de La Motte et Muriany incarnent quant à eux la présence d'une culture scientifique botanique, médicale et agronomique.

## 2. L'Arcadie comme *Rêve d'un bon citoyen*

Cependant, une question reste en suspens : par quelle voie l'Arcadie a-t-elle acquis de la notoriété outre-Atlantique, d'autant plus qu'il s'agit d'un espace où la langue italienne n'est pas parlée ? Il ne peut donc s'agir que des correspondances car Frenaye n'est pas retourné en Europe, mais aucun témoignage n'a été trouvé au sujet de ses relations avec les milieux intellectuels européens concernant l'Arcadie. Il est certes en relation avec les académies des

---

<sup>375</sup> ANOM, Secrétariat d'Etat de la Marine – Correspondance à l'arrivée en provenance de la Martinique, FR ANOM COL C8A 84 F' 364, *Joubert de La Motte (René Nicolas), médecin botaniste (Paris) (4 mars 1784)*.

<sup>376</sup> James E. MCCLELLAN, *Colonialism and science*, *op. cit.*, p. 144.

<sup>377</sup> Francois REGOURD, *Science et colonisation sous l'Ancien Régime.*, *op. cit.*, p. 501.

<sup>378</sup> Blanche MAUREL, « Une société de pensée à Saint-Domingue », *op. cit.*, p. 265.

<sup>379</sup> ANOM, Secrétariat d'Etat de la Marine – Personnel colonial ancien – FR ANOM COL E 283, *Létombe, Philippe Joseph de, conseiller au Conseil supérieur de Port-au-Prince à Saint-Domingue (1770-1780)*.

<sup>380</sup> ANOM, Secrétariat d'Etat de la Marine – Personnel colonial ancien, FR ANOM COL E 67, *Radulf de Cerisy, Jacques Louis Alexandre, conseiller au Conseil supérieur de Port-au-Prince à Saint-Domingue, demande de l'enregistrement de ses titres de noblesse à ce conseil (1776)*.

sciences de Londres et de Paris par ses mémoires, mais rien ne prouve que le lien se soit établi par ces académiciens.

Les lieux de sociabilités savantes à Saint-Domingue forment trois catégories : le jardin du roi où sont réalisées expériences agronomiques et cultures de nouvelles plantes ; les hôpitaux où exercent médecins du roi et chirurgiens de la marine ; les administrations locales (collecte des relevés cartographiques et des mémoires scientifiques)<sup>381</sup>. Au sujet des formes d'association intellectuelles à Saint-Domingue, il n'en existe qu'une en 1760, car Frenaye écrit dans son mémoire *Rêves d'un bon citoyen*, que :

Par ma communication, toute la France, disons mieux l'Europe entière est remplie d'assemblées littéraires. C'en est une ici que la chambre d'Agriculture. Elle inspire le désir de voir paraître quelques-unes de ses productions. Plusieurs de ses membres sont capables de rendre intéressantes les nouvelles publiques, s'ils y inséraient leurs découvertes. On pourrait donner plus d'étendue à cet établissement en y agrégeant les arts et les sciences. On pourrait engager cette assemblée à communiquer chaque mois au moins un de ses mémoires, ce lui qui aurait quelque objet d'une utilité générale.<sup>382</sup>

De fait, cet écrit témoigne d'une pensée sur le long terme en vue d'accroître le nombre d'association littéraire sur l'île et d'y inclure toutes les formes de sciences (scientifiques, artistiques, littéraires). Cela s'inscrit plus globalement dans le projet de ce mémoire qui est d'améliorer les infrastructures et l'organisation sociétale de Port-au-Prince. Ce texte doit se comprendre dans le contexte d'une ville récemment fondée, moins de trente ans auparavant en 1749 (ordonnance du 13 juin 1749)<sup>383</sup>. Précédemment, nous avons indiqué que l'Arcadie servait l'intérêt personnel de Frenaye, qui cherchait à réhabiliter son image. Ici en revanche, on peut considérer la colonie comme une solution pour améliorer les associations intellectuelles dans une réflexion sur le bien commun et les progrès scientifiques. Le constat est donc que les sociabilités intellectuelles ont peu de lieux d'existence, à l'exception de la chambre d'agriculture. Cette dernière a été créée en 1763, à la suite de la suppression de la « chambre mi-parties d'agriculture et de commerce », et elle a un but consultatif. Elle connaît un échec en raison de son isolement à la fois dans la colonie (aucune publication, aucune séance publique etc.), et dans ses contacts avec d'autres institutions scientifiques car aucune correspondance régulière n'a été retrouvée<sup>384</sup>.

---

<sup>381</sup> François REGOURD, *Science et colonisation sous l'Ancien Régime.*, op. cit., p. 521.

<sup>382</sup> ANOM, Secrétariat d'Etat de la marine – Personnel colonial ancien, FR ANOM COL E 194, ff. 302-303.

<sup>383</sup> Jean FOUCHARD, *Le Théâtre à Saint-Domingue*, op. cit., p. 39.

<sup>384</sup> François REGOURD, *Science et colonisation sous l'Ancien Régime.*, op. cit., p. 522-523.

Cependant, l'île de Saint-Domingue est loin d'être dépourvue de lieux de sociabilité car il existe des cabarets, une vingtaine de « clubs ou académies où l'on va boire et jouer » en 1755<sup>385</sup>. Dans les principales villes de l'île, on retrouve « en quantité, des auberges, des cabarets, des clubs, des cabinets littéraires, des casinos ou Vaux-hall, des bains publics, des imprimeries, des journaux, des loges maçonniques suivant le premier atelier fondé en 1740 par l'arpenteur Vianney, des promenades et jardins, des fontaines monumentales et des rues pavées »<sup>386</sup>. L'affiliation à la franc-maçonnerie sur l'île est à considérer dans une « stratégie d'ensemble de socialisation des immigrants récents, d'affirmation sociale des *outsiders*, ou de valorisation d'une position plus affirmée »<sup>387</sup>. Au sujet du théâtre, la liste des pièces jouées entre 1764 et 1797, ainsi que des fiches biographiques sur les artistes, danseurs, musiciens et maîtres rendent compte d'une vie culturelle et théâtrale importante à Saint-Domingue<sup>388</sup>.

Néanmoins, ce n'est pas à Port-au-Prince, ville de fondation de la colonie Antilliana, mais au Cap qu'apparaît le théâtre vers 1740 grâce à un groupe d'amateurs qui joue des pièces dans des cercles privés, puis qui font des représentations publiques dans une maison<sup>389</sup>. En 1764, la salle de spectacle est officiellement inaugurée et les représentations ont lieu dans différentes maisons successives aménagées en salle de spectacle<sup>390</sup>. A Port-au-Prince, un premier théâtre très peu aménagé ouvre en 1762, puis un mécène finance la construction d'une salle de spectacle qui fonctionne jusqu'en 1767, mais des difficultés financières conduisent à sa fermeture. Après le tremblement de terre de 1770, une nouvelle salle de théâtre est reconstruite et les représentations reprennent en janvier 1771 : la salle change quatre fois de lieu en sept ans<sup>391</sup>. Les échecs des salles de spectacle s'expliquent par un faible potentiel de spectateurs dans les villes coloniales, en raison du nombre réduit d'habitants<sup>392</sup>. Des troupes françaises réalisent une tournée dans les îles antillaises, notamment les « troupes de sauteurs et danseurs privilégiés de Sa Majesté, des premiers danseurs ou pensionnaire du Roi »<sup>393</sup>. Effectivement, les artistes circulent entre le

---

<sup>385</sup> Jean FOUCHARD, *Plaisirs de Saint-Domingue*, *op. cit.*, p. 19.

<sup>386</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>387</sup> Pierre-Yves BEAUREPAIRE, *L'Europe des francs-maçons XVIIIe-XXIe siècles*, Paris, Belin, 2002, p. 93.

<sup>388</sup> Jean FOUCHARD, *Artistes et répertoire des scènes de Saint-Domingue*, Port-au-Prince, H. Deschamps, 1988, 197 p.

<sup>389</sup> Jean FOUCHARD, *Le Théâtre à Saint-Domingue*, *op. cit.*, p. 15.

<sup>390</sup> *Ibid.*, p. 17-20. La première salle, située rue Vaudreuil et inaugurée le 13 octobre 1764, est remplacée le 20 avril 1766 par une salle de 1 500 places dans une maison située au nord de la place Montarcher.

<sup>391</sup> *Ibid.*, p. 44-46.

<sup>392</sup> Lauren R. CLAY, *Stagestruck: the business of theater in eighteenth-century France and its colonies*, Ithaca, Cornell University Press, 2013, p. 200.

<sup>393</sup> Jean FOUCHARD, *Plaisirs de Saint-Domingue*, *op. cit.*, p. 117-118.

continent et les colonies pour donner des représentations de leurs pièces de théâtre. Deux aspects principaux distinguent le théâtre à Saint-Domingue de celui de la métropole : le théâtre n'est pas un moyen de distinction sociale mais une « connexion vitale avec la vie culturelle de France », et il est marqué par des « politiques raciales » et une ségrégation du public<sup>394</sup>. D'autres salles de spectacle existent sur l'île : des Vaux-hall dont celui du Cap est créé en 1776, des bals de nuit et « redoutes » sont organisés dans la salle de la Comédie au Cap, et des bals ont lieu après les spectacles à Port-au-Prince<sup>395</sup>. Les feux d'artifices, musique, parades et jeux de foire font également partie des divertissements populaires à partir des années 1760<sup>396</sup>. *La Gazette de Saint-Domingue* est créée en 1764 par un avocat et procureur du Conseil Supérieur du Cap, nommé Monceaux ; des colonnes sont réservées aux auteurs de l'île pour publier des courts textes en prose ou en vers<sup>397</sup>. Dans cette gazette, se côtoient ainsi textes littéraires, annonces de vente ou arrivages de bateaux : cela conduit à la création d'une publication dédiée à la littérature en juin 1769, intitulée *L'Iris américaine*<sup>398</sup>.

Bien que l'on ne soit pas en connaissance de l'action et de la portée effectives de l'Arcadie à Saint-Domingue, on peut considérer qu'il s'agit d'un essai d'organisation des sociabilités scientifiques et lettrées sur les modèles européens d'association, voire des prémices du cercle des Philadelphes apparu en 1784<sup>399</sup>. La colonie précède le cercle des Philadelphes : il est très peu probable que les deux aient coexisté car la colonie ne semble pas avoir perduré après 1777. Plusieurs recherches se sont intéressées au cercle des Philadelphes, en premier lieu celle de B. Maurel<sup>400</sup>, qui considérait cette association comme une société secrète, étude critiquée ensuite pour l'interprétation franc-maçonnique de cette académie<sup>401</sup>. Elle est apparue en réaction à la controverse autour des théories sur le magnétisme de Franz-Anton Mesmer, introduite à Saint-Domingue après l'arrivée de son disciple le comte Chastenot de Puységur, et doit être considérée, selon James E. McClellan, comme un « équivalent tropical d'une académie

---

<sup>394</sup> Lauren R. CLAY, *Stagestruck: the business of theater in eighteenth-century France and its colonies*, Ithaca, Cornell University Press, 2013, p. 198 : « as a vital connection with the cultural life of France » ; « racial politics ».

<sup>395</sup> Jean FOUCHARD, *Plaisirs de Saint-Domingue*, *op. cit.*, p. 88-91.

<sup>396</sup> *Ibid.*, p. 96-113.

<sup>397</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>398</sup> *Ibid.*, p. 68 ; Marie-Antoinette MENIER et Gabriel DEBIEN, « Journaux de Saint-Domingue », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 1949, vol. 36, n° 127, p. 426. Aucun exemplaire de ce journal n'a été retrouvé.

<sup>399</sup> Blanche MAUREL, « Une société de pensée à Saint-Domingue », *op. cit.* ; James E. MCCLELLAN, « L'historiographie d'une académie coloniale », *op. cit.*

<sup>400</sup> Blanche MAUREL, « Une société de pensée à Saint-Domingue », *op. cit.*

<sup>401</sup> James E. MCCLELLAN, « L'historiographie d'une académie coloniale », *op. cit.*

provinciale française »<sup>402</sup>, qui est au service du bien commun et à des applications utilitaires de la science. Fait intéressant, les prémices de cette académie remontent à 1769, quand un certain G. Lerond propose la création d'une académie de Belles-Lettres, avec un texte issu des *Affiches Américaines*, où est réellement déplorée cette absence d'académie littéraire sur l'île. Dans ce même mouvement d'institutionnalisation des savoirs et des arts, le projet de création d'une académie de médecine apparaît en 1776, soutenu par Charles Arthaud, mais rien n'aboutit, probablement en raison d'un manque de ressources<sup>403</sup>. Le cercle des Philadelphes acquiert ensuite une nouvelle envergure grâce à l'obtention de lettres patentes en 1789, lui assurant une visibilité en tant que société scientifique officielle française<sup>404</sup>. On peut en conclure que l'Arcadie antillaise apparaît à un moment où le besoin d'institutionnalisation des savoirs et des lettres se fait ressentir dans les milieux intellectuels de Saint-Domingue, ce qui contribue à l'inclure plus largement dans le mouvement académique outre-Atlantique, comme tentative de formalisation des sociabilités lettrées existantes.

Ce cas d'étude peut se résumer en trois points. Tout d'abord, les différents mémoires de Frenaye relèvent du rationalisme des Lumières car il souhaite faire avancer les savoirs en sciences naturelles, en classant des bois pétrifiés et en analysant des phénomènes naturels comme les tremblements de terre. Mais il fait aussi part de sa volonté d'améliorer les systèmes politique et agraire en place et le fonctionnement de la société, en vue de l'utilité et du bien public, surtout avec son manuscrit *Rêves d'un bon citoyen*. En second lieu, cette étude témoigne de la circulation des objets à l'échelle mondiale et des sociabilités scientifiques épistolaires, car à plusieurs reprises, des envois et réceptions de plantes et de semences sont effectués. Frenaye est invité à étudier les plantes d'Inde et d'Asie, qui doivent être replantées à Saint-Domingue et il expédie plusieurs fois en métropole des caisses contenant arbres, graines et plantes. A ce commerce botanique s'ajoute bien entendu la circulation des textes et des mémoires qu'il entretient à la fois avec Gioacchino Pizzi à Rome, lettres transitant par la Ciotat, et avec les académies londoniennes et parisiennes, notamment avec le savant René Antoine Ferchault de Réaumur (1683-1757). Bien que les échanges épistolaires et postaux entre les espaces coloniaux et la métropole soient très fréquents, il est intéressant de voir que cet individu établit une connexion avec l'Italie qui n'est pas un territoire relevant de la politique coloniale française.

---

<sup>402</sup> James E. MCCLELLAN, *Colonialism and science*, *op. cit.*, p. 186.

<sup>403</sup> *Ibid.*, p. 188-191.

<sup>404</sup> James E. MCCLELLAN, « L'historiographie d'une académie coloniale », *op. cit.*, p. 206.

En dernier lieu, ce cas témoigne de la circulation d'un modèle italien de sociabilités intellectuelles jusqu'à un territoire colonial français, ce qui prouve que l'Arcadie a acquis une renommée européenne et qu'elle pourrait améliorer la situation des associations lettrées et scientifiques de l'île souhaitée par Frenaye. A travers ce cas d'étude, différents objets en circulation sont passés des mains de Frenaye à celles de Gioacchino Pizzi, qu'il s'agisse de mémoires, diplômes ou argent, ce qui nous amène à présent à questionner la circulation de l'écrit par l'Arcadie dans le chapitre suivant.

Ainsi, la dimension internationale de l'Arcadie se caractérise par différents éléments. Le premier est le recrutement d'académiciens internationaux, surtout durant la seconde moitié du XVIIIe siècle. Le groupe des Arcades étrangers se compose d'ecclésiastiques, de membres de familles royales, de cour et de haute noblesse. Cela permet à l'Arcadie d'obtenir une visibilité à l'international et ces individus, surtout ceux acclamés, reçoivent ainsi une célébration de leur pouvoir politique. La France est le pays d'origine le plus représenté, puis suivent le Saint-Empire et la Grande-Bretagne : l'Arcadie se comprend également dans une géographie à l'échelle de l'Europe, qui montre la sphère d'influence et la notoriété acquise dans les principaux Etats européens. Dans une moindre mesure, l'Arcadie s'installe également hors des frontières des Etats italiens, à Ljubljana (1708), à Saint-Domingue (1776) et à Marseille (1786) : l'Arcadie a créé un modèle facilement reproductible dans différents contextes locaux non italiens et a suscité l'adhésion de groupes de lettrés français et slovènes à cette forme institutionnelle.

## Chapitre V. Effets du réseau académique et production littéraire

Par son réseau institutionnel, l’Arcadie véhicule non seulement des lettres, mais différentes formes de textes manuscrits ou publiés. En quoi l’Arcadie incite-t-elle à la circulation manuscrite de poésies ? En quoi organise-t-elle la circulation des livres à l’échelle de la péninsule ? D’une certaine manière, l’Arcadie formalise des pratiques d’échanges, qu’il s’agisse de relectures ou d’envois de livres : comment se met en place l’institutionnalisation de cette pratique ? Il s’agit de considérer ces échanges comme un effet du réseau académique entre Rome et les colonies, surtout par la mise en place d’une société de souscription en 1710 : en quoi ces pratiques témoignent-elles d’une efficacité du réseau de l’Arcadie pour faire transiter informations, textes et livres ? Le réseau académique de niveau péninsulaire a également des effets sur la production littéraire car les recueils de poésies se composent d’auteurs issus des différentes villes italiennes : en quoi l’Arcadie facilite-t-elle la participation d’auteurs résidant dans différents Etats italiens ? Le réseau de l’Arcadie est structuré par la circulation de textes littéraires. L’ensemble des phases de production d’ouvrages existent dans les échanges académiques, du brouillon de textes à l’envoi d’ouvrage publié. La transmission de poésies manuscrites est une pratique très fréquente dans les lettres d’arcades envoyées à Rome. La production littéraire est un effet du réseau institutionnel de l’Arcadie : « Les pratiques de lecture, la circulation de l’écrit, la production d’un discours oralisé ou imprimé, consolident les sociabilités culturelles »<sup>405</sup>.

---

<sup>405</sup> Daniel ROCHE, *Les Républicains des lettres, gens de culture et Lumière au XVIIIe siècle*, op. cit., p. 16.

## ***I. L'écrit en circulation***

### 1. La poésie, objet mobile et social

Différentes raisons provoquent l'envoi de textes manuscrits. La première est la participation à distance à des événements romains (réunions académiques, Jeux Olympiques), durant lesquels ces poèmes sont lus par des membres présents. Ensuite, la contribution à des recueils de poésies nécessite des envois de sonnets manuscrits, qui sont parfois corrigés par Crescimbeni et renvoyés à l'auteur pour modification. Dans cette même optique, les *Vite degli Arcadi*, rédigées par des membres en l'honneur des défunts, font l'objet de discussion dans les lettres, dans une forme d'écriture collective entre Crescimbeni et les auteurs. Enfin Crescimbeni peut être sollicité par des membres pour qu'il leur donne son avis sur leurs écrits, notamment dans le cas de poésies d'occasion.

Les lettres établissent une conversation à distance entre les auteurs et leurs relecteurs, et créent ainsi une sociabilité épistolaire littéraire. La correspondance et la conversation, toutes deux « parole partagée » sont régies par les mêmes « lois » : « communauté d'un « univers de croyances », réciprocité des attentes, présupposition d'interprétation, hiérarchisation et enchaînement des tours de parole »<sup>406</sup>. Cependant, la conception de la lettre comme conversation a certaines limites. La première est que la conversation suppose « une interaction verbale et la mise en œuvre de la dimension pragmatique, c'est-à-dire efficace, du langage »<sup>407</sup>, ce que la lettre ne permet pas.

---

<sup>406</sup> Isabelle LANDY-HOUILLOIN, « Lettre et oralité », in Bernard BRAY et Christoph STROSETZKI (dirs.), *Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France : actes du colloque de Wolfenbüttel, octobre 1991*, Paris, Klincksieck, 1995, p. 82-83.

<sup>407</sup> *Ibid.*, p. 82.

- *Bartolommeo Lippi, l'Arcadie et le Rime Scelte*

En 1709, l'avocat Bartolommeo Lippi de Lucques<sup>408</sup>, qui n'est pas recensé comme membre de l'Arcadie, écrit à Crescimbeni au sujet d'un recueil de poésie, les *Rime scelte de poeti illustri di nostri tempi*<sup>409</sup> dont le second volume sera publié dix ans plus tard<sup>410</sup>. Lucques ne compte aucune colonie de l'Arcadie sur l'ensemble du siècle. En 1709, Bartolommeo Lippi fait partie des fondateurs de l'académie de l'Anca<sup>411</sup> : l'objectif premier de cette académie est de revoir et critiquer les ouvrages nouvellement publiés du point de vue linguistique. Ils se réunissent deux fois par semaine pour entre autres des leçons de philosophie morale et la lecture de compositions poétiques, en plus de la révision de textes publiés. Cette académie fonctionne pendant douze ans environ<sup>412</sup>. Sur les six fondateurs de cette académie littéraire, quatre contribuent aux *Rime scelte*. Sur les cinquante contributeurs, sept seulement ne sont pas membres de l'Arcadie, mais originaires du lieu de publication du recueil, Lucques : ces individus sont probablement choisis par Bartolommeo Lippi parmi ses relations amicales ou littéraires, et notamment de l'académie de l'Anca. Phénomène intéressant, treize poètes sont membres de la colonie Ligustica de Gênes, trois le sont à la Sebezia de Naples, auxquels s'ajoutent deux futurs membres Giambattista Vico (1668-1744)<sup>413</sup> et Giuseppe Lucina, admis seulement en 1710. Effectivement, Biagio Maioli d'Avitabile, vice-gardien de la Sebezia, a reçu une lettre de Bartolommeo Lippi qui :

Veut imprimer un recueil de poésies d'auteurs vivants, et que je lui envoie des compositions dans cette ville [Lucques] ; et, parce que ni moi, ni ces messieurs ne savent quel homme il est, ni comment il compose, ni quelles personnes il va faire participer à ce recueil, je vous prie de me donner quelques informations pour notre gouverne.<sup>414</sup>

De fait, on peut supposer que la visibilité du titre de vice-gardien d'une colonie de l'Arcadie rend plus facile l'établissement d'un contact avec des lettrés d'une autre ville, d'autant plus que son statut suppose une intégration dans le milieu intellectuel local et un réseau de connaissances

---

<sup>408</sup> Cesare LUCCHESINI, *Della Storia Letteraria Del Ducato Lucchese*, Lucques, Francesco Bertini, 1831, vol.X, p. 220.

<sup>409</sup> Bartolomeo LIPPI, *Rime scelte di poeti illustri de' nostri tempi*, Lucques, Pellegrino Frediani, 1709, 456 p.

<sup>410</sup> Bartolomeo LIPPI, *Rime scelte di poeti illustri de' nostri tempi. Parte seconda*, Lucques, Leonardo Venturini, 1719, 486 p.

<sup>411</sup> Michele MAYLENDER, *Storia I., op. cit.*, p. 176.

<sup>412</sup> Cesare LUCCHESINI, *Della storia letteraria del Ducato Lucchese*, Lucques, Francesco Bertini, 1825, vol.I, p. 57.

<sup>413</sup> Harold Samuel STONE, *Vico's Cultural History, op. cit.*

<sup>414</sup> BAR, ms. 24, f. 207r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 4 juin 1707 : « Che vuol dare alle stampe una raccolta di poesie di autori viventi, e che io gl'inviassi componimenti in questa città; e perché ne io, ne questi signori sappiamo, che uomo egli è, ne come compone, ne che soggetti farà entrare in detta raccolta, vi prego vivamente a darmene qualche notizia per nostro governo ».

établi. Des compositions de Biagio Maioli d'Avitabile et de Niccolò Amenta sont publiées dans le recueil.

Deux sont arcades bolognais de la colonie Renia (Eustachio Manfredi et Giovan Gioseffo Felice Orsi) et Giulio Cesare Grazini (XVII-1732) appartient à celle de Ferrare. Le choix des poètes s'est certes opéré selon une logique de prestige et de célébrité car se retrouvent le scientifique bolognais Eustachio Manfredi (1674-1739), certains membres fondateurs de l'Arcadie (Crescimbeni, Giuseppe Paolucci, Pompeo Figari, Vincenzo Leonio), deux femmes arcades célèbres, Prudenza Gabrielli Capizzucchi (1654-1709) et Gaetana Passerini. Ce recueil peut être considéré comme une production arcadique, bien qu'il ne soit pas réalisé sous l'égide de l'académie. Pour préciser cette description, une carte permet d'établir une géographie des poètes du recueil :

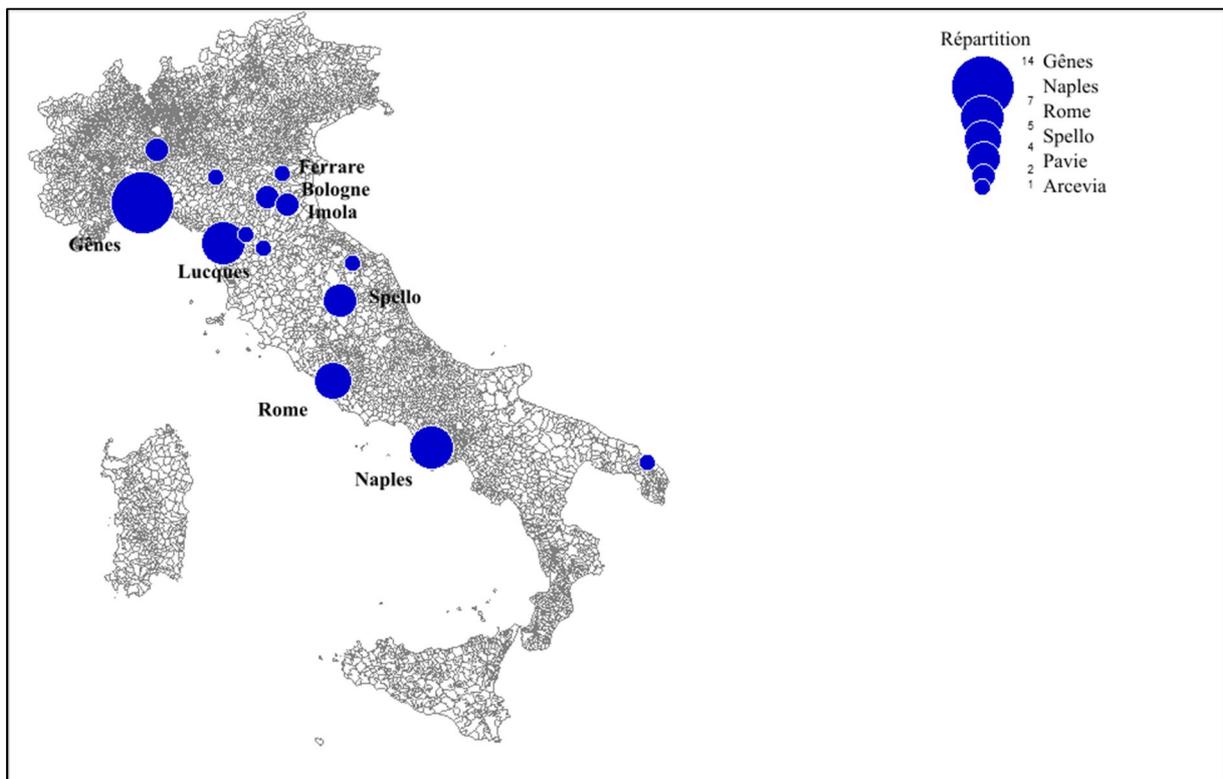


Figure 22 : Répartition des poètes des Rime de Bartolommeo Lippi (1709)

Plusieurs lectures peuvent être proposées. La première est de considérer qu'en raison de la relative proximité géographique entre Lucques et Gènes, des relations existent entre les milieux intellectuels locaux, et que la colonie Ligustica regroupe une grande partie des hommes de lettres de la région, y compris de Lucques. Bien que ces deux villes soient les capitales de deux Républiques indépendantes, on peut considérer que l'Arcadie viendrait se superposer à un

réseau régional préexistant et rendrait donc visible des relations intellectuelles par leur institutionnalisation en colonie. Le lien entre le projet de Bartolommeo Lippi et la colonie Ligustica est d'autant plus certain que le recueil fait l'objet de plusieurs lettres entre Antonio Tommasi (1668-1735), clerc régulier de Lucques et membre de la colonie de Gênes<sup>415</sup>, et Crescimbeni en 1707. La correspondance devient ici un élément central de la construction et de l'écriture collective en vue de la publication du recueil. En juillet 1707, Antonio Tommasi remercie pour l'envoi des sonnets :

Je reçois vos sonnets, vraiment nobles et dignes de votre rare talent, pour le recueil de Lucques. Je suis meilleur pour les admirer, que pour les louer : mais je ne vous dirai rien d'autre, si ce n'est que j'ai la grande consolation de les avoir obtenus, que l'œuvre s'accroît par ce trésor. S'il est nécessaire que vous envoyiez d'autres compositions longues, je vous le dirais dans un autre courrier. En attendant, j'écris à monsieur Lippi à Lucques, et nous entendrons tout mieux venant de lui. En fait, certains s'émerveillent que ces messieurs vertueux méprisent de participer à ce recueil. Vous devez savoir, que ce sera une grande œuvre de plus de mille sonnets, tous d'individus rares, qui composent avec un bon style ; et ils sont des premières villes d'Italie, c'est-à-dire Florentins, Bolognais, Napolitains, Génois.<sup>416</sup>

La jonction entre l'Arcadie et le recueil de Bartolommeo Lippi est ici évidente, ainsi que la volonté d'unir les poètes italiens par un corpus commun. Cela illustre ainsi l'idée d'une œuvre littéraire rapprochant des territoires divisés politiquement. On assiste ici à un phénomène de coordination des lettrés italiens par le biais de l'Arcadie romaine. Antonio Tommasi affirme également avoir envoyé cent-cinquante sonnets de la part d'Arcades de la colonie Ligustica de Gênes, et écrit que « ce n'est pas rien pour une colonie encore enfant »<sup>417</sup>.

Ce recueil est ainsi un effet du réseau de l'Arcadie : le choix des poètes est organisé par les relations existantes avec les membres des colonies car l'Arcadie permet une coordination facilitée par l'existence d'un réseau institutionnel entre les différentes villes italiennes. La correspondance révèle que l'Arcadie joue un rôle essentiel dans la constitution de ce recueil car

---

<sup>415</sup> *Novelle letterarie pubblicate in Firenze*, Florence, Stamperia della SS. Annunziata, 1755, vol.XVI, p. 358.

<sup>416</sup> BAR, ms. 24, f. 110r, lettre d'Antonio Tommasi à Crescimbeni du 16 juillet 1707 : « Ricevo i vostri sonetti per la raccolta di Lucca, nobili veramente, e degni del vostro rarissimo ingegno. Io son più buono per ammirarli, che per lodarli: però non vi dirò altro, se non che ho una gran consolazione d'aver procurato, che s'accresca l'opera con questo tesoro. Se occorrerà, che mandiate altre composizioni lunghe, velo significherò in altro ordinario. Intanto ne scriverò a Lucca al signor Lippi, e sentiremo meglio il tutto da lui. Veramente alcuni si maravigliano, che cotesti signori Virtuosi disprezzino di compatire in questa raccolta. Dovete sapere, che sarà un'opera grande di sopra mille sonetti, tutti di soggetti rari, che compongono sul buono stile; e sono delle prime Città d'Italia, cioè, Fiorentini, Bolognesi, Napolitani, Genovesi. ».

<sup>417</sup> *Ibid.*, f. 112r, lettre d'Antonio Tommasi à Crescimbeni du 6 août 1707 : « Non è poco per esser questa Colonia ancora bambina. ».

les contributeurs sont en lien avec l'Arcadie, notamment par la relation établie avec Crescimbeni. La présence de treize membres de la colonie Ligustica de Gênes parmi les contributeurs montre que Bartolommeo Lippi entretient un lien étroit avec cette implantation de l'Arcadie. La participation plus réduite de membres d'autres colonies, dont Bologne et Naples, suppose que Bartolommeo Lippi et les arcades de ces villes se connaissent ou sont en relation par le biais de Crescimbeni. Le réseau institutionnel de l'Arcadie a ainsi servi à la constitution du groupe de poètes présents dans ce recueil, notamment par le biais des relations entretenues par Crescimbeni dans les milieux locaux des différentes villes de la péninsule, qui ont permis à Bartolommeo Lippi de former un recueil à dimension au moins régionale, si ce n'est péninsulaire.

La dernière interprétation pourrait soutenir une totale indépendance du recueil vis-à-vis de la surreprésentation d'Arcades dans ce recueil (86%), en considérant que tous les hommes et femmes de lettres ayant une certaine réputation sont membres de l'Arcadie, et que le recueil n'est pas lié aux colonies. Cependant, il semble beaucoup plus plausible qu'un choix lié à l'Arcadie ait été opéré. De plus, Donato Maria Capece Zurlo de la colonie napolitaine écrit à Crescimbeni au sujet d'erreurs commises dans l'impression de son sonnet dans ce recueil<sup>418</sup>. Le 7 avril, Antonio Tommasi évoque trente exemplaires pour Crescimbeni, dont certains à transmettre à Biagio Maioli d'Avitabile à Naples et un à Alessandro Guidi (1650-1712), lui aussi contributeur du volume<sup>419</sup>. Bartolommeo Lippi demande également de nouveaux poèmes pour le deuxième tome du recueil de poésies en projet<sup>420</sup>. Connaissant la place de Crescimbeni dans les réseaux intellectuels et curiaux romains, Bartolommeo Lippi se sert de sa position à la fois de *custode* de l'Arcadie et de membre de la curie romaine, et lui écrit qu'« en attendant, si quelque chose peut sortir des mains de vos amis vertueux, cela me sera très précieux »<sup>421</sup>.

Un second volume est publié en 1719 : 69 poètes y contribuent, 77% sont Arcades, dont des membres appartenant aux colonies, à savoir treize de Gênes, sept de Bologne, cinq de Ferrare, trois de Naples, deux de Milan et Vérone, un de Pérouse, Macerata, Plaisance et Pise. Mais les lieux d'appartenance académique sont beaucoup moins marqués que dans le précédent volume :

---

<sup>418</sup> BAV, ms. XIII.1, f. 686r-v, lettre de Donato Maria Capece Zurlo à Crescimbeni du 26 décembre 1709.

<sup>419</sup> *Ibid.*, f. 637r, lettre de Bartolommeo Lippi à Crescimbeni du 7 avril 1709.

<sup>420</sup> *Ibid.*, f. 667r, lettre de Bartolommeo Lippi à Crescimbeni du 15 septembre 1709.

<sup>421</sup> *Ibid.*, f. 776r, lettre de Bartolommeo Lippi à Crescimbeni du 12 octobre 1710 : « Intanto se altro potrà costi cavar dalle mani da virtuosi suoi Amici mi sarà molto caro. ».

on constate en effet une plus grande diversification, dans une volonté de renouvellement des contributeurs du volume I et d'extension de l'aire géographique des lieux d'origine des auteurs. Cependant, on ne peut nier l'existence d'un lien important avec l'Arcadie car sont présents Scipione Maffei (1675-1755)<sup>422</sup> *vicecustode* de la colonie de Vérone, Brandaligio Venerosi (1676-1729), *vicecustode* de la colonie Alfea de Pise, ainsi que des poètes arcades célèbres admis à Rome comme Faustina Maratti Zappi (1679-1745)<sup>423</sup>, Ludovico Antonio Muratori (1672-1750) ou Paolo Antonio Rolli (1687-1765). Giacinto Vincioli<sup>424</sup>, *vicecustode* de la colonie de Pérouse, contribue également à ce recueil, sur proposition de Crescimbeni<sup>425</sup>, qui sert ainsi d'intermédiaire entre les différents hommes et femmes de lettres locaux. Effectivement, dès 1709, Crescimbeni reçoit et commente également des sonnets de Giacinto Vincioli<sup>426</sup>. De fait, Crescimbeni prend ici le rôle d'un intermédiaire, entre les différents milieux intellectuels italiens car il établit un contact entre Giacinto Vincioli et Bartolommeo Lippi.

Dans une logique de prestige et de qualité poétique, les auteurs choisis se révèlent être Arcades. D'une part, l'Arcadie a réussi à faire adhérer et à rassembler des poètes considérés comme les plus prestigieux de l'époque, ayant acquis une célébrité littéraire à l'échelle de la péninsule. D'autre part, l'Arcadie a acquis une notoriété comme réseau efficace dans le commerce de livres et de textes et dans la mise en relation des hommes et femmes de lettres à l'échelle de la péninsule, comme le prouvent les relations de Bartolommeo Lippi avec différents membres des colonies.

- *Ecriture et récitation*

Les lettres reçues à Rome témoignent également de la participation des membres des colonies aux Jeux Olympiques. Célébrés à partir de 1693 tous les quatre ans, ils ont une fonction d'autocélébration de l'Arcadie. Au contraire des Jeux antiques, ce n'est pas l'aspect physique mais poétique et moral qui est mis en valeur, en transformant les épreuves sportives en une

---

<sup>422</sup> Corrado VIOLA, « Maffei e l'Arcadia veronese », *op. cit.*

<sup>423</sup> Carla CACCIARI et Giuliana ZANELLI, *Faustina Maratti, tra Roma ed Imola: immagine pubblica e tormenti privati di una poetessa italiana del Settecento*, Imola, La Mandragora, 1994, 61 p.

<sup>424</sup> Fiammetta SABBA, « L'erudito perugino Giacinto Vincioli, la sua biblioteca, e un catalogo da lui scritto "di libri rari, scelti et utili nell'arti, e Scienze" : spunti per una ricerca. », in *Le fusa del gatto. Libri, librai e molto altro.*, Torrita di Siena, Società Bibliografica Toscana, 2013, pp. 171-184.

<sup>425</sup> BCAP, ms. 897, f. 22r-v, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 2 octobre 1709.

<sup>426</sup> BCAP, ms. 896, ff. 33r-35r, lettres de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 19 octobre et 30 novembre 1709.

compétition littéraire et oratoire<sup>427</sup>. En août 1710, Antonio Tommasi annonce la contribution d’Arcades génois aux Jeux Olympiques. Le 23 août, il transmet les compositions de Giovanni Tommaso Canevari, l’une en l’honneur de l’homme politique génois Giovanni Andrea Spinola (1627-1705), décédé cinq ans auparavant, et l’autre en éloge de la comtesse Prudenza Gabrielli Capizzucchi (1654-1709). La seconde personne choisie pour concourir est le patricien et religieux Matteo Franzoni (1682-1767), futur doge de Gênes<sup>428</sup>. Dans un second envoi, Antonio Tommasi transmet un sonnet de Matteo Franzoni copié à la suite de la lettre, de « transformation en atlas » et écrit aussi pour la mort de Giovanni Andrea Spinola<sup>429</sup>. La transformation est un des jeux poétiques, où la composition doit évoquer la métamorphose en un objet non-humain (objets, végétaux, animaux). Dans cette même lettre, Antonio Tommasi, demande de modifier certaines épigrammes envoyées précédemment par Giovanni Tommaso Canevari :

Dans le premier couplet, où il est dit « *spes Magna Timander* », il aimerait qu’il dise : « *Pars magna Timander* ». J’aime plus *spes*, que *pars*. Choisissez. Là aussi, dans le pentamètre, il voudrait que vous le changiez ainsi : *et decus Ausonidum fistula muta iacet*. Je préférerais : *Occidit, et celebris fistula*. Choisissez, vous.<sup>430</sup>

Les lettres apparaissent ici comme un vecteur littéraire essentiel à la circulation et à la révision des poésies manuscrites. Elles sont un espace de débat stylistique où se jouent l’élaboration et l’affirmation du genre arcadique. En tant que pratique très fréquente de sociabilité littéraire, l’envoi de poésies s’organise à la fois à l’échelle individuelle et des colonies. Pour poursuivre sur ce même cas, le poète Alessandro Pegolotti (1667-1736) de la colonie Crostolia de Reggio-Emilie contribue à la circulation des poésies à l’échelle péninsulaire. En mai 1715, il envoie cent-trente sonnets à Crescimbeni<sup>431</sup> par l’intermédiaire d’un chirurgien de Guastalla nommé Giovanni Zampoli qui se rend à Rome. Alessandro Pegolotti met en évidence le rôle de relecteur et censeur de Crescimbeni car il lui demande de choisir les « moins imparfaits », et de lui transmettre des annotations sur ses compositions. Il lui suggère également de les faire passer « sous l’œil des censeurs de cette si estimée Académie », une fois revus et corrigés<sup>432</sup>. La

---

<sup>427</sup> Silvia TATTI, « I Giuochi Olimpici in Arcadia », in *Atti e Memorie dell’Arcadia*, Edizioni di Storia e Letteratura, coll. « Biblioteca dell’Arcadia », 2012, p. 63.

<sup>428</sup> BAR, ms. 26, f. 377r, lettre d’Antonio Tommasi à Crescimbeni du 23 août 1710.

<sup>429</sup> *Ibid.*, f. 375r, lettre d’Antonio Tommasi à Crescimbeni du 30 août 1710.

<sup>430</sup> *Ibid.*, : « Nel primo distico, ove dice = *spes Magna Timander* vorrebbe che dicesse = *Pars magna Timander*. A me piace più *spes*, che *Pars*. Fate voi. Ivi pure nel pentametro vorrebbe, che mutaste così : *et decus Ausonidum fistula muta iacet*. A me piaceva più : *Occidit, et celebris fistula*. Fate voi. ».

<sup>431</sup> BAR, ms. 27, f. 145r, lettre d’Alessandro Pegolotti à Crescimbeni du 9 mai 1715.

<sup>432</sup> *Ibid.*, f. 147r, lettre d’Alessandro Pegolotti à Crescimbeni, non datée : « Meno imperfetti » ; « sotto l’occhio de’ Censori di cotesta stimatissima Accademia ».

fonction de correcteur se voit également dans les lettres échangées de Crescimbeni et Giacinto Vincioli de Pérouse. Entre fin septembre et début octobre, Giacinto Vincioli fait parvenir huit sonnets pour les noces de Filippo Ansidei (1676-XVIII) et Chiara della Penna, à Crescimbeni, afin qu'il lui apporte des remarques et corrections :

Suolmi spesso apparire in sogno Amore,  
Il mio ricco tesor per mano avendo,  
E par che ~~me~~ [mi] s'appressi e dica al core,  
Ecco come di te pietade io prendo:  
Non avrai senza frutto i giorni, e l'ore  
Spesi, tanta beltade in van seguendo;  
Quella ~~che in colpi~~ [di cui si duol] tanto ~~di~~ [il] rigore,  
Ecco pietosa a i tuoi desiri io rendo.  
Ella par che abbracciar tosto mi voglia,  
E mi dica; ~~hai~~ ragion [hai] di ~~me~~ dolerti,  
Che a far, troppo tardai di me tua voglia  
Rispondo non è poco in ~~seno~~ [vista] averti  
Pur ora, e stringer vo' la bella [...]

Ma in vano restan cogli occhi i bracci [ma allor restan i bracchi e gli occhi]<sup>433</sup>

Les corrections apportées de la main de Crescimbeni sont entre crochets. Elles concernent le style et le choix du lexique, et montrent que les poésies sont une œuvre écrite à plusieurs mains car, bien qu'il s'agisse d'une pratique de censure, le résultat est la modification du texte initial qui, finalement, a été composé par plusieurs individus. Par ailleurs, Giacinto Vincioli rédige la biographie du cardinal Sperello Sperelli (1639-1710) pour les *Vite degli Arcadi*, et il reçoit des corrections de Crescimbeni en juin 1713 :

Je vous ai mis en garde contre certaines petites choses, que, si cela vous convient, je changerai dans l'original pour ensuite [...] en venir à la promulgation de la pierre tombale [...] Je mettrai l'estime qu'en a faite l'Arcadie, ce qui servira aussi à allonger un peu plus le texte ; et cela pourrait être d'un ton semblable au suivant : « Du reste, si grande était la reconnaissance d'illustre docteur, en particulier dans le droit canonique, qu'il avait acquise dans la Cour. Monseigneur Marcello Severoli, étant passé à l'autre vie, était considéré par tous comme un des meilleurs jurisconsultes de notre temps, et comme tel vénéré par notre Arcadie, où il fut inscrit sous le nom d'Elino Calidio, durant les premiers mois de sa

---

<sup>433</sup> BAR, ms. 18, cc. 363r-v, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 7 septembre 1709. Cet extrait n'est volontairement pas traduit car l'intérêt n'est pas la signification, mais la pratique de correction superposée.

fondation. L'Assemblée, à la recherche d'un sujet tout aussi digne en doctrine, et supérieur en dignité pour remplacer le cardinal Sperelli, s'est immédiatement arrêtée sur lui, le 16 décembre de l'année 1707, avec des applaudissements incroyables<sup>434</sup>.

La reprise totale et la proposition d'ajouts pour améliorer la biographie se fait par rapport au contenu plutôt que pour le style. Ainsi, Crescimbeni augmente la quantité de textes en circulation qu'ils soient en prose ou en vers, à l'échelle de la péninsule. Un effet du réseau est la production et la possibilité de relectures multiples de textes, de leur correction par des individus résidant dans différentes villes italiennes. En raison des révisions faites par Crescimbeni, on peut considérer que cette pratique contribue à une homogénéisation efficace du style pastoral car les modifications sont suggérées, et non imposées, ce qui laisse aux auteurs le droit de les appliquer ou non. Les corrections opérées relèvent à la fois du style surtout pour les poésies : Crescimbeni attache une importance à l'ordre des mots (« *hai* » placé après « *ragion* », plutôt qu'avant), au vocabulaire mobilisé (le remplacement de « *seno* » par « *vista* », probablement en raison du sens polysémique de « *seno* »).

Crescimbeni prête ainsi attention à la syntaxe et au lexique du poème. Au contraire, pour le texte de la biographie du cardinal Sperello Sperelli, le fond du texte est plus modifié que sa forme : il se permet des ajouts sur l'Arcadie pour faire ressortir le lien entre Marcello Severoli et Sperello Sperelli établi par son remplacement (*surrogazione*). Comme nous le verrons par la suite, Biagio Maioli d'Avitabile rédige la biographie de Francesco d'Andrea et s'oppose aux principes de Crescimbeni sur la longueur du texte et sur les faits à indiquer ou non<sup>435</sup>. Pour résumer, les corrections de Crescimbeni portent plus précisément sur la forme lorsqu'il s'agit d'une composition poétique en vers et sur le fond pour des textes en prose et des biographies.

---

<sup>434</sup> BCAP, ms. 897, c. 4r-v, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 17 juin 1713 : « Io vi ho avvertite alcune poche cose, le quale, se a voi parerà, aggiusterò nell'originale, per poi [...] venire alla decretazione della lapida. [...] Io metterei la stima, che ne fece l'Arcadia, la quale servirà anche per allungarsi un poco più; ed ella potrebbe essere d'un tenore simile al seguente: "Nel rimanente tanto grande era il concetto, che s'aveva acquistato nella Corte d'Insigne dottore, massimamente nel dritto Canonico, che essendo passato all'altra vita monsignore Marcello Severoli riguardato da tutti per uno de migliori giuriconsulti de' nostri tempi, e come tale venerato dalla nostra Arcadia, ove fin da primi mesi della sua fondazione fu ascritto col nome d'Elino Calidio; e cercando l'Adunanza di surrogare ad un sì degno soggetto un altro non men degno in dottrina, e superiore in dignità subitamente si fisse nel Cardinale Sperelli; e con inesplicabile applauso a 16 di dicembre l'anno 1707. ».

<sup>435</sup> Cf. Partie III Chapitre II.

## 2. Pratiques de librairie

Les textes ne transitent pas seulement lorsqu'ils sont en cours d'élaboration. Les œuvres publiées sont une part considérable des objets littéraires échangés par le biais du réseau des colonies. Un point sur la circulation des livres dans les Etats italiens est ici nécessaire pour comprendre le contexte dans lequel s'inscrivent les échanges de Crescimbeni. Dès le XVe siècle, la production de livres s'est organisée autour de différents centres urbains en Europe, et notamment à Rome, car en 1465 la première imprimerie s'y installe<sup>436</sup>. A cette époque, Rome et Venise se disputent le marché des livres imprimés italiens, mais Venise l'emporte par sa production de près de la moitié des livres de la péninsule<sup>437</sup>. Au sujet de la production, les techniques de la presse d'imprimerie manuelle n'évoluent pas jusqu'au XIXe siècle<sup>438</sup>. La production d'ouvrages ne peut être détachée de leur distribution, car le livre est une marchandise : un atelier typographique devient réputé s'il multiplie les possibilités de distribution, notamment en ouvrant son commerce au-delà de sa région<sup>439</sup>. L'Italie s'affirme comme centre de l'imprimerie en Europe, avec de nombreux imprimeurs et éditeurs, mais elle subit aux XVIe et XVIIe siècles la concurrence de nouveaux centres d'édition, comme Paris et Amsterdam, mais aussi Leipzig, Hambourg, et Genève<sup>440</sup>. Cependant, durant la première moitié du XVIIIe siècle, Venise reste le premier fournisseur de livres pour l'Europe méridionale, entre Lisbonne et Constantinople, sans aucune concurrence des autres Etats italiens. Cette place se renforce notamment au Levant et se déploie progressivement dans les régions slaves<sup>441</sup>. La diffusion d'ouvrages de langue italienne en Europe reste néanmoins limitée, et conduit à un « isolement relatif » des Etats italiens car leur aire de diffusion principale reste un « un espace géographiquement proche, polyglotte et manifestant d'une profonde curiosité » : les territoires

---

<sup>436</sup> Sur les imprimeries romaines et le commerce des livres au XVe siècle, voir Anna MODIGLIANI, « Prezzo e commercio dei libri a stampa nella Roma del secolo XV », in Simonetta CAVACIOCCHI (dir.), *Produzione e commercio della carta e del libro, secc. XIII-XVIII: atti della ventitreesima settimana di studi, 15-20 aprile 1991*, Florence, Le Monnier, 1992, pp. 921-927.

<sup>437</sup> Jean-François GILMONT, « Les centres de la production imprimée au XV et XVIe siècles », in Simonetta CAVACIOCCHI (dir.), *Produzione e commercio della carta e del libro, secc. XIII-XVIII: atti della ventitreesima settimana di studi, 15-20 aprile 1991*, Florence, Le Monnier, 1992, p. 349-355.

<sup>438</sup> James RAVEN, « Book Distribution Networks in Early Modern Europe: The case of the Western Fringe, c. 1400-1800. », in Simonetta CAVACIOCCHI (dir.), *Produzione e commercio della carta e del libro, secc. XIII-XVIII: atti della ventitreesima settimana di studi, 15-20 aprile 1991*, Florence, Le Monnier, 1992, p. 584.

<sup>439</sup> Jean-François GILMONT, « Les centres de la production imprimée au XV et XVIe siècles », *op. cit.*, p. 362-363.

<sup>440</sup> James RAVEN, « Book Distribution Networks in Early Modern Europe: The case of the Western Fringe, c. 1400-1800. », *op. cit.*, p. 587-588.

<sup>441</sup> Mario INFELISE, *L'editoria veneziana nel '700*, *op. cit.*, p. 218.

suisses deviennent un carrefour, voire un passage quasi obligé, pour les livres en provenance d'Italie à partir des années 1730<sup>442</sup>.

Les réseaux de distribution des livres passent par l'approvisionnement direct des éditeurs : la vente en gros en ville ou dans les foires, et, à la fin du XVIIe siècle, les échanges en gros entre libraires et éditeurs sont les cas le plus répandus, bien qu'il existe toujours des pratiques non-négligeables de colportage et de vendeurs ambulants<sup>443</sup>. On constate une réelle complexification de la vente de livres entre le XVe et le XVIIIe siècles avec la multiplication d'intermédiaires. Au XVe siècle, le client est en lien avec le papetier, qui lui-même est en lien avec le copiste, l'enlumineur et le relieur. Dès le XVIe siècle, le client augmente ses possibilités de contacts avec d'autres intermédiaires, comme le vendeur ambulant et le marchand. Ce n'est qu'au XVIIIe siècle qu'apparaît la catégorie spécifique de libraire, ce dernier étant en rapport avec les grossistes<sup>444</sup>. Le but ici n'est pas de détailler le système de vente de livres, mais de souligner la complexité accrue durant cette période, par la professionnalisation des métiers du livre et par la multiplication des intermédiaires entre le livre et le lecteur. Enfin, on ne peut négliger l'importance de la censure ecclésiastique dans le commerce des livres en Italie : les réactions face à l'installation de la première imprimerie à Rome suivent rapidement, car en 1487, le pape Innocent VIII édicte la bulle *Inter multiplices* qui définit l'utilité de l'imprimerie, de même que son effet néfaste en raison de la diffusion facilitée de doctrines non autorisées. L'*imprimatur* et le privilège d'imprimer attribués à certains imprimeurs apparaissent aussi à cette période, afin de réguler et de contrôler les livres contre de possibles sujets hérétiques<sup>445</sup>. Mais l'insuffisance de ces mesures conduit à l'édit du 12 juillet 1543 qui condamne à des amendes financières et à l'excommunication toute personne lisant ou faisant commerce des livres jugés hérétiques, séditieux ou scandaleux. A cette même période, les premiers Index des livres interdits apparaissent localement (Lucques en 1545, Venise en 1549) : ils seront rassemblés pour la première fois par le Pape Paul IV en 1559 dans un Index valable en théorie pour toute la chrétienté. Cet Index condamne la plupart des livres de littérature vulgaire, ce qui provoque des

---

<sup>442</sup> Andrea BRUSCHI, « « Désenclaver » l'Italie : le carrefour helvétique et la diffusion de la production savante italienne au XVIIIe », in Pierre-Yves BEAUREPAIRE (dir.), *La communication en Europe de l'âge classique au siècle des Lumières*, Paris, Belin, 2014, p. 70-72.

<sup>443</sup> James RAVEN, « Book Distribution Networks in Early Modern Europe: The case of the Western Fringe, c. 1400-1800. », *op. cit.*, p. 585.

<sup>444</sup> *Ibid.*, p. 629-630.

<sup>445</sup> Vittorio FRAJESE, « Regolamentazione e controllo delle pubblicazioni negli antichi stati italiani (sec. XV-XVIII) », in Simonetta CAVACIOCCHI (dir.), *Produzione e commercio della carta e del libro, secc. XIII-XVIII: atti della ventitreesima settimana di studi, 15-20 aprile 1991*, Florence, Le Monnier, 1992, p. 679-680.

revendications de la corporation de libraires vénitiens auprès des autorités de la République, qui autorise à vendre n'importe quel livre, même interdit par l'Index romain<sup>446</sup>. Il faut attendre 1564 pour que l'Index acquière sa forme définitive. En affirmant ses Index comme valables universellement dans la chrétienté, Rome reçoit de nombreuses oppositions de la part des Etats italiens qui établissent leur propre législation, par un processus juridictionnel long, afin d'affirmer leur autorité en tant qu'Etat souverain. La censure n'est pas abandonnée, mais elle se laïcise, car les autorités de la République de Venise et du Royaume de Naples créent une administration dédiée au contrôle des livres afin de diminuer l'emprise romaine<sup>447</sup>. Cela amorce un conflit durable entre le pouvoir laïc et les autorités pontificales et à de nombreuses réformes dans plusieurs Etats. Ainsi en 1743, le duché de Toscane promulgue un édit sur la prohibition des livres et sur les impressions étrangères, pour assurer la primauté de la censure laïque et limiter l'ecclésiastique aux sujets religieux<sup>448</sup>. A partir de cet édit les rôles s'inversent : le censeur laïc détient l'autorisation d'impression tandis que l'Inquisiteur a seulement l'autorité de délivrer un simple visa. Cela conduit à un conflit durable avec Rome, qui décrète cet édit hérétique et maintient cette position jusqu'en 1754<sup>449</sup>. De plus, au-delà des législations de censure propres à chaque Etat, les barrières douanières rendent difficiles la circulation des livres d'un Etat à l'autre<sup>450</sup>. Pour J. Israël, la seule possibilité pour que la philosophie des Lumières pénètre en Italie sont les bibliothèques privées, qui conservent des œuvres étrangères et des livres interdits. Par exemple, à Naples, dans les années 1680-1690, la bibliothèque de Giuseppe Valletta est utilisée comme lieu de réunion et de discussion pour les philosophes dit *novatores*, tout comme celle d'Antonio Magliabechi, qui a permis le développement des premières lumières à Florence<sup>451</sup>. C'est donc dans ce contexte d'un accès croissant aux livres, par la multiplication des intermédiaires et la laïcisation des instruments de censure que sont échangés les livres au sein de l'Arcadie ; ils circulent à travers les différents Etats et s'adaptent aux réseaux et aux lois spécifiques de chaque centre urbain.

---

<sup>446</sup> *Ibid.*, p. 686.

<sup>447</sup> *Ibid.*, p. 709-717.

<sup>448</sup> *Ibid.*, p. 721-723.

<sup>449</sup> Françoise WAQUET, « Le livre florentin dans la culture toscane : les enseignements du registre de la censure (1743-1767) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1980, vol. 138, n° 2, p. 217.

<sup>450</sup> Lodovica BRAIDA, « Censure et circulation du livre en Italie au XVIIIe siècle », *Revue d'histoire européenne contemporaine*, 2005, vol. 3, n° 1, p. 86.

<sup>451</sup> Jonathan I. ISRAËL, *Les Lumières radicales*, *op. cit.*, p. 168.

« Le livre de l'*Istoria della Volgar poesia*, déjà publié, est désiré par tous les hommes les plus talentueux d'Italie, et généralement considéré digne d'immortalité », écrit l'abbé Angelo Antonio Somai (1669-1745) à Crescimbeni en septembre 1698<sup>452</sup>. En 1698, il est question à nombreuses reprises de *L'Istoria della volgar Poesia*<sup>453</sup>, dédiée au grand Prince Ferdinand de Toscane (1663-1713), qui écrit une lettre à Crescimbeni pour le remercier de la dédicace et de l'envoi du livre<sup>454</sup>. On constate ici que ses relations avec les milieux florentins ne se limitent pas aux gens de lettres, mais s'ouvrent aussi vers le pouvoir politique, faisant de la production littéraire un enjeu des rapports de pouvoir. Crescimbeni transmet également son ouvrage à l'académie de la Crusca en juillet 1698<sup>455</sup> et à celle des Intronati de Sienne<sup>456</sup>. Les envois postaux deviennent ici non seulement un indicateur des relations de Crescimbeni, mais une passerelle interinstitutionnelle qui consolide les relations entre les académies italiennes. Crescimbeni transmet plusieurs exemplaires en janvier 1699 au florentin Pier Andrea Forzoni Accolti, lequel en remet un au bibliothécaire Antonio Magliabechi, déjà membre de l'Arcadie depuis l'année précédente<sup>457</sup>. Il montre ainsi une stratégie de diffusion dans les cercles du pouvoir à la fois politique et intellectuel. Du côté napolitain, il le fait parvenir au duc de Telesse, Bartolomeo Ceva Grimaldi, qui le montre ensuite à Domenico Andrea de Milo en août 1698<sup>458</sup>. A Venise, le lettré et fondateur de la colonie Animososa Apostolo Zeno (1668-1750) reçoit également plusieurs exemplaires de *l'Istoria* selon une lettre de septembre<sup>459</sup>. Giovanni Angelo Guidarelli (1647-1720), futur fondateur de la colonie Augusta de Pérouse, l'informe de l'achat par un libraire péruugin de six exemplaires<sup>460</sup>. Il assure également la diffusion des ouvrages de Crescimbeni auprès des lettrés locaux de Pérouse : en 1701, il a transmis quatre exemplaires dont à Pietro Vermiglioli et au mathématicien Francesco Neri (1655-1733).

---

<sup>452</sup> Bav, ms. XIII.1, f. 139r, lettre d'Angelo Antonio Somai à Crescimbeni du 29 septembre 1698 : « Il libro dell'*Istoria della Volgar poesia* di già uscito alla luce viene desiderato da tutti i più valenti Uomini d'Italia, e comunemente reputato degno d'immortalità. ».

<sup>453</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI, *L'Istoria della volgar poesia*, Rome, Il Chracas, 1698, 449 p.

<sup>454</sup> BAV, ms. XIII.1, f. 101r, lettre de Ferdinand prince de Toscane à Crescimbeni du 16 juillet 1698.

<sup>455</sup> *Ibid.*, f. 113r-v, lettre d'Alamanno Salviati à Crescimbeni du 29 juillet 1698.

<sup>456</sup> *Ibid.*, f. 133r, lettre de Girolamo Gigli à Crescimbeni du 4 novembre 1698.

<sup>457</sup> *Ibid.*, f. 224r-v, lettre de Pier Andrea Forzoni Accolti à Crescimbeni du 13 janvier 1699.

<sup>458</sup> *Ibid.*, ff. 119r-120r, lettre de Domenico Andrea de Milo à Crescimbeni du 20 août 1698.

<sup>459</sup> *Ibid.*, f. 131r-v, lettre d'Apostolo Zeno à Crescimbeni du 6 novembre 1698.

<sup>460</sup> *Ibid.*, f. 147r-v, lettre de Giovanni Angelo Guidarelli à Crescimbeni du 25 décembre 1698.

A partir de 1704, les échanges traitent principalement de la réception de l'*Omèlie*<sup>461</sup> du Pape Clément XI, traduite du latin en toscan par Crescimbeni : fait intéressant ici, il la publie en tant qu'académicien de la Crusca, et à Florence, et non pas en tant que *custode* de l'Arcadie et à Rome. Etant imprimées à Florence, les exemplaires lui sont transmis par Pier Andrea Forzoni Accolti, notamment pour la seconde édition en janvier 1703<sup>462</sup>, ce qui correspond à la validation faite par les censeurs de la Crusca le 13 janvier<sup>463</sup>. Ces lettres sont une entrée dans le commerce de Crescimbeni, et en révèlent ses aspects pratiques et matériels (prix des ouvrages, des douanes, change des monnaies etc.).

L'abbé et bibliophile florentin Niccolò Bargiacchi (1682-1744), membre incertain de l'Arcadie<sup>464</sup>, participe également au commerce de livres entre 1710 et 1711. En avril 1710, Niccolò Bargiacchi lui écrit que « les vies des Poètes provençaux sont attendues avec anxiété »<sup>465</sup>, livre traduit depuis la langue française et augmenté par Crescimbeni, paru en 1710<sup>466</sup>, dont il accuse réception le premier septembre<sup>467</sup>. En 1711, les échanges traitent du quatrième volume des *Commentaires*<sup>468</sup> sur la *Storia della volgar poesia*, ouvrage pour lequel il organise également les achats à Florence<sup>469</sup>. Niccolò Bargiacchi évoque la « société » (*società*), système de production collective des ouvrages par financement participatif, qui sera étudié ci-après. N'étant pas membre, il souhaite néanmoins participer au réseau de livres pour recevoir les ouvrages publiés par l'Arcadie. Niccolò Bargiacchi transmet des livres à Anton Maria Salvini<sup>470</sup> et au gardien de la bibliothèque Laurentienne de Florence Antonio Maria Biscioni (1674-1756)<sup>471</sup>. Début décembre il informe les personnes intéressées par l'achat

---

<sup>461</sup> GIOVANNI FRANCESCO ALBANI, *Le Omelie ed orazioni della Santità di N.S. Papa Clemente XI.*, traduit par Giovan Mario CRESCIMBENI, Florence, Stamperia di SAR, 1700, 87 p.

<sup>462</sup> BAV, ms. XIII.1, f. 354r-v, lettre de Pier Andrea Forzoni Accolti à Crescimbeni du 15 janvier 1703.

<sup>463</sup> Giovanni Francesco ALBANI, *Le Omelie ed orazioni della Santità di N.S. Papa Clemente XI. volgarizzate da Giovan Mario de' Crescimbeni. Lat. & Ital.*, traduit par Giovan Mario CRESCIMBENI, Florence, Stamperia di SAR, 1704, 66 p.

<sup>464</sup> Il n'est pas inscrit dans les registres selon l'*Onomasticon*, mais une lettre du 15 février 1710 remercie Crescimbeni pour son admission « annoverarmi nel numero degli eruditi » (BAV, ms. XIII.1, f. 834r).

<sup>465</sup> BAV, ms. XIII.1, f. 767r, lettre de Niccolò Bargiacchi à Crescimbeni du 19 avril 1710 : « Sono aspettate con ansietà le vite dei Poeti provenzali ».

<sup>466</sup> Jean DE NOSTREDAME, *Le vite de' più celebri poeti provenzali*, traduit par Giovanni Mario CRESCIMBENI, Roma, de Rossi, 1710, 246 p.

<sup>467</sup> BAV, ms. XIII.1, f. 771r-v, lettre de Niccolò Bargiacchi à Crescimbeni du 1 septembre 1710.

<sup>468</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI, *Comentari intorno alla sua istoria della volgar poesia*, Rome, Antonio de Rossi, 1711, vol.IV, 408 p.

<sup>469</sup> BAV, ms. XIII.1, f. 896r-v, lettre de Niccolò Bargiacchi à Crescimbeni du 22 septembre 1710.

<sup>470</sup> *Ibid.*, ff. 824r et 830r, lettres de Niccolò Bargiacchi à Crescimbeni du 20 janvier et du 4 février 1710.

<sup>471</sup> *Ibid.*, ff. 856r et 874r-v, lettres de Niccolò Bargiacchi à Crescimbeni du 7 avril et du 19 mai 1711.

d'envoyer le paiement par un autre moyen que par celui de la poste<sup>472</sup>. Il centralise les informations en provenance de Rome et les paiements à Florence<sup>473</sup> en précisant qu'Anton Francesco Marmi (1665-1736), professeur de langue toscane, souhaite s'associer au commerce de livres. En fait il adopte d'une certaine manière le rôle du vice-gardien des campagnes florentines car il gère la communication entre Crescimbeni et les milieux intellectuels florentins dans le cadre de la diffusion de ses livres, et de ceux de l'Arcadie romaine à Florence.

### 3. La société de souscription de l'Arcadie

« Le livre a été un instrument de cohésion pour la sociabilité culturelle et celle-ci a contribué à généraliser l'habitude de la lecture »<sup>474</sup> selon D. Roche. Effectivement, le livre est un objet central dans les échanges et dans les sociabilités au sein de l'Arcadie qui développe à partir de 1710 un système d'achat de livres par souscription. L'origine de cette pratique remonte à 1617 en Angleterre, tandis qu'elle ne se développe en France que dans les années 1720<sup>475</sup>. En Italie, la première souscription apparaît en 1706 à Venise en vue de la réimpression du *Tacite ad usum Delphini*, projet du libraire Natale Feltrini. A Rome, en 1717, l'*Historia ecclesiastica* d'Amat de Graveson et la création d'une société littéraire en vue de la publication d'une *Bibliotheca decisionum Sacrae Rotae Romanae* marquent un tournant dans la pratique de la souscription en Italie<sup>476</sup>. Cette forme de financement permet à l'éditeur d'évaluer la taille de la clientèle et de créer une publicité par la diffusion d'informations (opuscules, promotions dans journaux ou dans livres imprimés). De façon plus générale, cela permet de minimiser les risques d'investissement dans une édition et d'atteindre un public plus vaste par différents moyens.

F. Waquet s'est intéressée aux pratiques de souscriptions en Italie par son étude du *Museum Veronense*, où elle analyse le financement par souscription de ce corpus d'inscriptions antiques en 1749 par Scipione Maffei. Ce projet regroupe 323 souscripteurs, analysés selon leur répartition géographique et leur profession. D'un point de vue spatial, 75% se concentrent dans un triangle entre Milan, Pesaro et au nord d'Udine. 146 souscripteurs sont de Vénétie, dont 84

---

<sup>472</sup> *Ibid.*, f. 794r, lettre de Niccolò Bargiacchi à Crescimbeni du 9 décembre 1710.

<sup>473</sup> *Ibid.*, f. 792r, lettre de Niccolò Bargiacchi à Crescimbeni du 25 novembre 1710.

<sup>474</sup> Daniel ROCHE, *Les Républicains des lettres, gens de culture et Lumière au XVIIIe siècle*, op. cit., p. 154.

<sup>475</sup> Wallace KIRSOP, « Pour une histoire bibliographique de la souscription en France au XVIIIe siècle », in Giovanni CRAPULLI (dir.), *Trasmissione dei testi a stampa nel periodo moderno - Il seminario internazionale Roma-Viterbo 27-29 juin 1985*, Rome, Edizioni dell'Ateneo, 1985, vol.II, p. 269-272.

<sup>476</sup> Françoise WAQUET, « Les publications par souscription dans l'Italie du « primo Settecento » », in Simonetta CAVACIOCCHI (dir.), *Produzione e commercio della carta e del libro, secc. XIII-XVIII: atti della ventitresima settimana di studi, 15-20 aprile 1991*, Florence, Le Monnier, 1992, p. 956-957.

originaires de Vérone<sup>477</sup>. Ce cas montre que le projet se forme dans un territoire assez restreint de la péninsule, centré autour de Vérone, ce qui s'explique par l'insertion locale et dans les réseaux régionaux de Scipione Maffei. F. Waquet a également étudié le cas du *Museum etruscum* d'Antonio Francesco Gori (1691-1757) : il s'agit d'une étude sur un groupe d'hypogées situé à proximité de Volterra, sur lequel il a réalisé des dessins et relevés, étude qui nécessitait un financement important. La campagne de souscription est lancée en 1735. Pour attirer des souscripteurs, il indiquait que le prix de vente serait de cent-vingt paoli, alors que la souscription n'est que de quatre-vingts. Selon la sociologie des membres, 70% sont d'origine noble dans l'ensemble, et les souscripteurs florentins le sont à 80%. F. Waquet explique ce mécénat à dominante patricienne par l'aisance financière des aristocrates florentins et par un certain orgueil de participer à ce projet. L'article se termine par une répartition géographique des souscripteurs : on voit également ici, que c'est le réseau local toscan qui contribue de façon prédominante au *Museum etruscum*, avec 75 personnes (dont 61 à Florence), puis suivent les Etats du Pape avec 18 contributeurs<sup>478</sup>.

Ce mode de financement est nécessairement adapté à un certain marché. Il s'agit d'une réponse pour combler les énormes frais suscités par une œuvre considérable (caractères spéciaux, illustrations, tableaux descriptifs), œuvre qui le plus souvent s'adresse à un public limité, et par là moins aisément négociable<sup>479</sup>. Les souscriptions font partie d'un ensemble de solutions pour publier en dépit des difficultés du marché. Certains lettrés ont suffisamment d'apport financier pour pouvoir lancer leurs propres impressions, d'autres envisagent de créer des imprimeries qui ne fonctionneraient que selon leurs besoins et un objectif de qualité<sup>480</sup>. Les souscriptions à vaste échelle ont aussi leur pendant local et informel par l'association de groupes d'amis lettrés<sup>481</sup>.

Les publications par souscription apparaissent comme le projet mené par un homme de lettres (Antonio Francesco Gori, Scipione Maffei) ou par un libraire (Natale Feltrini). Le cas de l'Arcadie n'a pas été relevé dans les travaux précédemment cités, alors qu'il s'agit d'un système

---

<sup>477</sup> Françoise WAQUET, « Il pubblico del libro erudito: i sottoscrittori del Museum Veronense di Scipione Maffei (1749) », *Rivista storica italiana*, 1981, XCIII, pp. 36-48.

<sup>478</sup> Françoise WAQUET et Haydn MASON, « Les souscriptions au Museum Etruscum et la diffusion de l'étruscologie au dix-huitième siècle », in *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1983, pp. 305-313.

<sup>479</sup> Françoise WAQUET, « I Letterati-editori: produzione, finanziamento e commercio del libro erudito in Italia e in Europa (XVII-XVIIIe secolo) », *Quaderni Storici*, 1989, vol. 24, n° 72, p. 821.

<sup>480</sup> *Ibid.*, p. 822-823.

<sup>481</sup> *Ibid.*, p. 827.

considérable mis en place à l'échelle de la péninsule, et les échanges liés sont numériquement importants. De plus, il est instauré seulement quatre ans après le premier cas relevé par F. Waquet. Ce système est unique dans l'histoire de l'Arcadie car il existe exclusivement durant la présidence de Crescimbeni et ne perdure pas après sa mort. Selon les lettres reçues à l'Arcadie romaine, il est effectif au moins entre 1710 et 1716. Cette société des livres est définie par Giacinto Vincioli dans son mémoire sur la colonie Augusta, à la date du 14 mai 1710 : « Cette société consiste en la réimpression ou impression nouvelle de livres qui se fait à Rome de temps à autre par des Bergers Arcades selon leur propre plaisir, avec la permission que les inscrits à cette société aient les livres à un prix inférieur à celui de vente en boutique »<sup>482</sup>.

Les ventes et échanges de livres occupaient déjà une très grande part des correspondances. Ils se faisaient à titre individuel par un achat après publication, sans que soit mis en place un paiement préalable. En décembre 1707, Alessandro Pegolotti de la colonie Crostolia, demande à Crescimbeni de lui transmettre ses œuvres restantes, étant déjà en possession de la *Bellezza delal volgar Poesia*, de *L'Elvio*, et des *Omelie* traduites<sup>483</sup>. Les trente-six lettres d'Alessandro Pegolotti, écrites entre 1707 et 1716, abordent de façon récurrente la circulation des ouvrages. En septembre 1708, il explique que les livres expédiés par Crescimbeni transitent par Bologne, mais qu'ils « sont très mal protégés de l'eau par la négligence des transporteurs »<sup>484</sup>. Il aborde les difficultés liées à la distance, au transport et rapporte même une loi sur le commerce des livres :

Bien que les coursiers aient l'interdiction de transporter tout type d'écriture, le maître de la poste, à mon égard, a pris soin de toute façon d'envoyer les miens, en cherchant qui le fera parvenir à Votre Personne Illustre de façon sûre, et directe : en effet, pour plus de sécurité, il voulait que mon correspondant à Mantoue les accompagne avec une lettre adressée à vous, pour que la mienne soit incluse dans le paquet mentionné.<sup>485</sup>

---

<sup>482</sup> BCAP, ms. 3247, Giacinto VINCIOLI, *Breve ragguaglio della Colonia Augusta degli Arcadi* : « Questa società consiste nella ristampa o stampa nuova de' libri che si farà in Roma di tempo in tempo da' Pastori Arcadi secondo che più lor piacere, con permissione che quelli ascritti in detta società abbiano i libri al prezzo inferiore di quel che siano per vendersi a bottega. ».

<sup>483</sup> BAR, ms. 25, f. 2r, lettre d'Alessandro Pegolotti à Crescimbeni du 1 décembre 1707.

<sup>484</sup> *Ibid.*, f. 40r, lettre d'Alessandro Pegolotti à Crescimbeni du 27 septembre 1708 : « Sono pero molto mal conci dall'acqua, e dalla negligenza de' condottieri. ».

<sup>485</sup> *Ibid.*, f. 42r, lettre d'Alessandro Pegolotti à Crescimbeni du 17 décembre 1708 : « Benché i Corrieri abbiamo proibizione di portare scritture di qualunque sorta; ad ogni modo quel maestro della Posta a mio riguardo ha preso a spedir le mie, cercando, che le farà tenere a Vostra Signoria costì sicure, e franche: anzi per maggior sicurezza ha voluto, che il mio corrispondente di Mantova le accompagni con una lettera diretta a Vostra Signoria, per essere la mia inclusa nell'accennato invoglio. ».

La circulation matérielle des livres nécessite une organisation à la fois pour les frais de port, qui peuvent impliquer des changements de monnaie, et pour les intermédiaires (coursier, postier, connaissance). L'organisation des envois avec un nombre plus important de livres semble une solution efficace pour diminuer les frais de transports et pour simplifier les échanges.

L'étude linguistique des lettres témoigne de l'apparition d'un nouveau lexique en 1710. Auparavant, les membres étaient nommés « Compastori », « Pastori » et l'Arcadie, « l'accademia ». Deux nouveaux termes s'ajoutent : « associati » et « società ». Par exemple, en mars 1710, Alessandro Pegolotti demande à Crescimbeni d'être averti de la publication de nouvelles œuvres « qui seront imprimées par la société », et qu'il donnera « la lettre d'avis à mon entourage ; et si quelqu'un veut s'associer, je vous donnerais immédiatement le reçu nécessaire »<sup>486</sup>. Le terme « s'associer » signifie ici souscrire. A la suite de cette annonce, Alessandro Pegolotti fait part d'une nouvelle adhésion à Crescimbeni :

M. Carlo Bertazzone de Mantoue désire lui aussi entrer dans ladite société : si vous n'avez pas envoyé le paquet des livres déjà notés, veuillez inclure un exemplaire de vos nouveaux *Commentaires* pour ce monsieur, dont je transmettrais son prix avec ceux de vos autres œuvres.<sup>487</sup>

L'Arcadie, organisée à partir des réseaux de sociabilités intellectuelles à l'échelle locale, a des potentiels acquéreurs réunis par les colonies dans l'ensemble de la péninsule. La vente de livres par souscription révèle l'institutionnalisation d'une pratique préexistante. Les souscriptions à l'Arcadie s'organisent de façon similaire aux autres cas évoqués initialement. Les associés doivent s'inscrire sur un feuillet, qui sera transmis à Rome, en indiquant les livres souhaités et en en faisant parvenir le paiement. Les acquéreurs reçoivent le livre une fois la publication faite. Le cas de la colonie Ligustica permet de compléter certaines informations sur le fonctionnement :

La raison pour laquelle vous êtes désolé de la négligence de nos Arcades dans l'envoi pour récupérer les exemplaires des *Vite*. Il n'y a pas en eux un peu plus de chaleur, me semble-t-il, et cette colonie veut aller en bordel. Ne soyez pas choqué par cette phrase. Oh ! Soyez patient jusqu'au prochain courrier, que je vous écrirai ensuite, pour vous indiquer à qui vous

---

<sup>486</sup> BAR, ms. 26, f. 418r, lettre d'Alessandro Pegolotti à Crescimbeni du 27 mars 1710 : « Che si stamperanno dalla società » ; « la consaputa lettera d'avviso agli amici circonvicino » ; « e volendosi alcuno associare, ve ne darò subito il dovuto riscontro. ».

<sup>487</sup> *Ibid.*, f. 419r, lettre d'Alessandro Pegolotti à Crescimbeni du 31 mars 1710 : « Il signor Carlo Bertazzone di Mantova desidera anch'esso d'entrare nella società consaputa: onde se per anche non avete spedito l'Invoglio de' già noti libri, includetevi una copia de' vostri nuovi Comentarî per esso signor ch'io vi trasmetterò il loro prezzo unitamente con gli altri prezzi delle Opere vostre. ».

remettez les livres : car cette semaine, il doit y avoir une réunion pour d'autres choses, et cela aussi sera discuté. [...] M. [Giovanni Tommaso] Canevari vous prie de l'inscrire dans la société des livres à imprimer. Et en attendant, il dit qu'en envoyant les tomes des *Vite*, vous pouvez aussi envoyer celui des *Comentari* récemment imprimés, et vous les joindrait avec ceux-ci. Quant à l'argent, vous serez d'une façon ou d'une autre payé.<sup>488</sup>

Le terme de « società » se retrouve également ici : dans le cadre de l'Arcadie, il sert à désigner le système d'achat par souscription. Les comptes financiers et ceux du nombre de livres sont tenus de façon très stricte par Antonio Tommasi. Dans une lettre du 10 novembre, il revient sur les sept paoli de la colonie transmis pour les dépenses du colis des *Vite degli Arcadi*. Il envoie avec cette lettre seize paoli pour un tome de la *Storia della volgar Poesia*, pour le premier des *Comentari* et pour un de la *Bellezza della volgar Poesia*, et il dit :

Je ne sais pas si j'ai eu tort de vendre ces trois tomes à M. [Giovanni Battista] Riccheri à un prix similaire. Vous m'écrivîtes combien ils valaient : mais j'ai perdu votre lettre. Si je me suis trompé, je vous ferais payer le surcoût à Rome : mais écrivez-le-moi. J'ai calculé que les deux tomes les plus gros valaient deux *testoni* l'un, et le plus petit quatre *paoli*.<sup>489</sup>

La dimension matérielle par les transferts d'argent apparaît fortement ici. Il serait faux d'affirmer que les objectifs de l'Arcadie sont lucratifs. Il existe effectivement une organisation financière, à la fois pour les admissions et pour les publications, mais elle est nécessaire pour couvrir les coûts des ouvrages et les frais de transport. Ce système repose sur la libre adhésion des membres à la société des livres et cela prouve un attrait pour les publications de Crescimbeni et de l'Arcadie car la pratique de la souscription est adoptée par la grande majorité des colonies. Tous les membres des colonies ne deviennent pas cependant acquéreurs, ce que confirme une lettre d'Antonio Tommasi de novembre 1710 :

Quant à la société, vous dites que seulement deux sont inscrits ? Vous devriez dire trois, c'est-à-dire [Giovanni Tommaso] Canevari, [Giovanni Bartolomeo] Casaregi, et moi. Maintenant je vous dis, que vous en ajoutez deux autres, c'est-à-dire M. Matteo Franzoni, et

---

<sup>488</sup> *Ibid.*, f. 373r, lettre d'Antonio Tommasi à Crescimbeni du 10 mai 1710 : « Le ragione di dolervi della negligenza di questi nostri Arcadi nel mandar' a prender le copie delle vite. E non rientra in loro un poco più di calore, mi pare, e questa Colonia voglia andar' in bordello. Non vi scandalizzate della frase. Orsù abiate pazienza fino al futuro ordinario, che allora vi scriverò, a chi dovrete consegnar questi libri: perché in questa settimana si deve far'una ragunanza per altre cose, e si parlerà anche di questa. [...] Il signor Canevari vi prega a scriverlo nella società consaputa de' libri da stamparsi: e fratanto, dice che mandando i tomi delle vite, potrete mandare anche questo de *Comentari* ultimamente stampato, e l'usirete con quelli. Quanto al denaro vi si farà in qualche forma pagare. ».

<sup>489</sup> BAR, ms. 26, f. 380r, lettre d'Antonio Tommasi à Crescimbeni du 10 novembre 1710. Il évoque ici Giovanni Battista Riccheri de Gênes, admis en 1706 à la colonie Ligustica : « Non so se ho errato nel vender al signor Riccheri questi tre tomi a simil prezzo. Voi mi scriveste quanto vagliono: ma io ho perduta la vostra lettera. Se ho errato vi farò pagare il sopprappiù costì in Roma: però scrivetemelo. Io ho calcolato che i due più grossi tomi vagliano 2 *testoni* l'uno, e il più piccolo quattro *paoli* ».

M. Giovanni Battista Riccheri, auxquels vous enverrez non seulement ce dernier tome, mais aussi celui des *Vite de' Provenzali*. Ils ont les autres.<sup>490</sup>

Giovanni Bartolomeo Casaregi (1676-1755), admis à l'Arcadie romaine en 1699 lors d'un séjour à Rome de plusieurs années, est un poète génois. Il retourne à Gênes entre 1705 et 1716, au moment de la fondation de la colonie<sup>491</sup>, et en devient le *vicecustode*. Il fait ainsi partie d'un groupe d'individus instigateurs de colonies en raison de leur mobilité entre Rome et leur ville d'origine. Fait intéressant, les trois premiers – Canevari, Casaregi, Tommasi – ont collaboré à un volume sur la défense de Pétrarque<sup>492</sup>, face à des objections faites par Ludovico Antonio Muratori, ce qui entre absolument dans les préoccupations théoriques et stylistiques de l'Arcadie.

En raison du type d'archives utilisées, qui ne sont pas des listes mais des lettres, il reste difficile d'établir une liste intégrale des souscripteurs. Il est toutefois possible d'identifier les colonies qui y ont participé : Bologne, Cagli, Faenza, Ferrare, Florence, Foligno, Gênes, Macerata, Milan, Naples, Pérouse, Pise, Plaisance, Rimini, Reggio-Emilie, Sienne, Tivoli, Udine, Urbin et Venise, soit 75% des colonies actives entre 1710 et 1716. Ce système de souscription est nettement plus répandu dans les Etats de l'Eglise, avec 10 villes représentées, ce qui s'explique par une plus forte implantation des colonies. Dans le Grand-Duché de Toscane, trois colonies sur quatre participent à ce commerce tandis que dans la République de Venise ce sont deux colonies sur quatre. Le Royaume de Naples, la République de Gênes, le Duché de Parme et le duché de Modène n'ont qu'une seule colonie active par Etat à cette période, et elles s'intègrent dans ce commerce. Le déploiement du système de souscription se fait donc avec la même amplitude spatiale que les colonies, d'Udine à Milan, jusqu'à Naples.

---

<sup>490</sup> *Ibid.*, f. 382r : « Quanto alla società, che dite voi, che sono ascritti due soli? Dovevate dir tre, cioè Canevari, Casaregi, ed io. Adesso vi dico, che ne aggiungiare due altri, cioè, il signor Matteo Franzoni, e il signor Giovanni Battista Riccheri: a' quali due manderete non solo quest'ultimo tomo, ma anche quel delle vite de' Provenzali. Gli altri gli hanno. ».

<sup>491</sup> Nicola MEROLA, « Casaregi, Giovanni Bartolomeo », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1978, vol.21.

<sup>492</sup> Giovanni Bartolomeo CASAREGI, Giovanni Tommaso CANEVARI et Antonio TOMMASI, *Difesa delle tre Canzoni degli occhi, e di alcuni sonetti, e varj passi delle Rime di Francesco Petrarca*, per Pellegrino Frediani, 1709, 328 p.

## ***II. La poésie par la cartographie, le cas des Rime degli Arcadi***

En plus du système de souscription, le réseau péninsulaire de l'Arcadie apparaît dans la production de collection de poésies. Le choix d'étudier les *Rime degli Arcadi* (1716-1781), s'explique par la participation de membres hors de Rome et par leur publication à différentes périodes<sup>493</sup>. Cette collection est composée de quatorze volumes : neuf publiés par Crescimbeni (1716-1722), trois par Michele Giuseppe Morei (1747-1759) et deux par Gioacchino Pizzi (1780-1781). La cartographie permet d'établir une visualisation de la répartition spatiale des contributeurs aux différents recueils. De la façon la plus rigoureuse possible, la localisation en fonction de la résidence a été privilégiée, mais pour des raisons documentaires évidentes, il n'a pas été possible de renseigner tous les lieux de vie : cette absence a été compensée par l'indication très fréquente du lieu d'origine. Les volumes publiés par Crescimbeni réunissent 107 individus dans ceux de 1716, 195 en 1717 et 192 dans ceux de 1720 et 1722. Pour faire apparaître la totalité des auteurs par volumes, les contributeurs sont comptabilisés par tome : cette carte intègre les doublons, si une personne participe à deux volumes différents par exemple. Par exemple, dix individus ont contribué à quatre volumes différents. Cette carte illustre la répartition des participations aux différents tomes :

---

<sup>493</sup> Stefania BARAGETTI, *I poeti e l'accademia. Le «Rime degli Arcadi» (1716-1781)*, op. cit. ; Maria Luisa DOGLIO et Manlio Pastore STOCCHI, *Rime degli Arcadi I-XIV. 1716-1781, un repertorio*, op. cit.

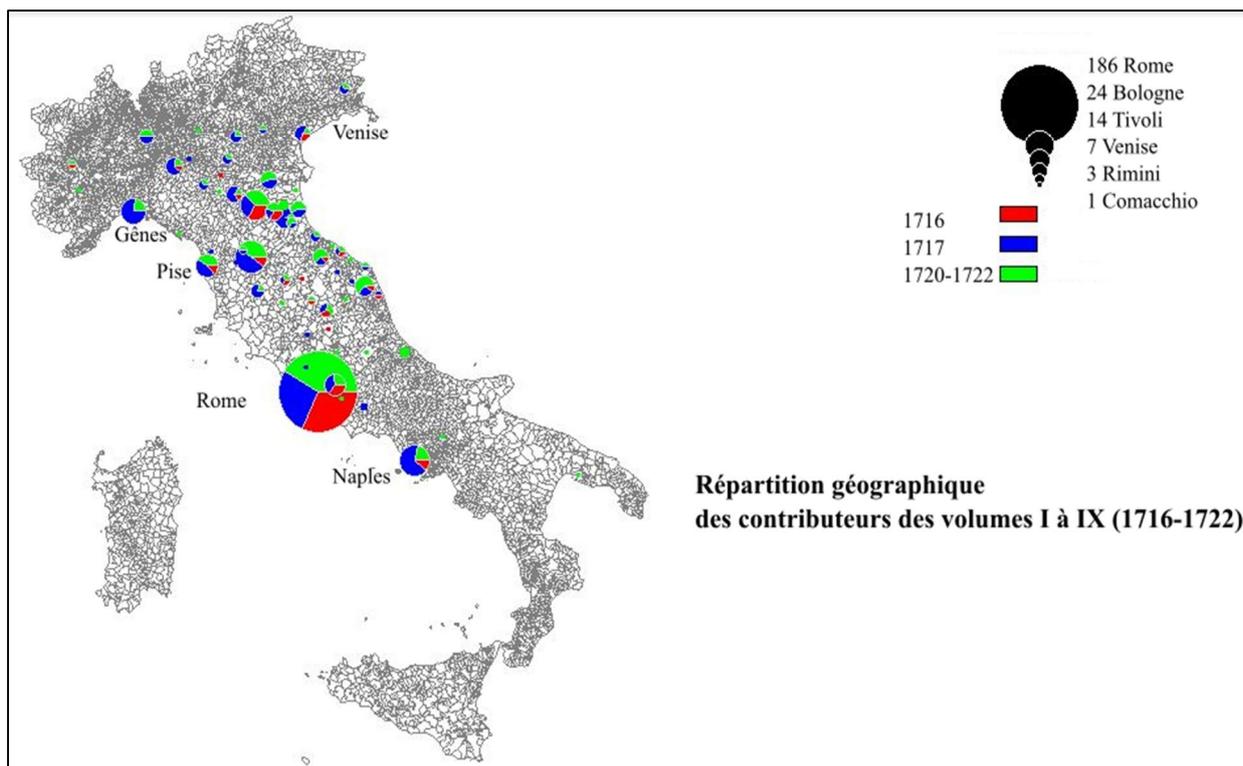


Figure 23 : Auteurs des Rime (1716, 1717, 1720-1722)

Les contributions proviennent de façon écrasante de Rome. De façon évidente, cela s'explique par la position de Rome comme siège central de l'académie et par le poids des réseaux de connaissances romains dans le fonctionnement de l'académie. On constate ensuite un étalement à l'échelle de l'Italie centro-septentrionale, avec une présence d'auteurs issus de la région bolognaise, ainsi que de Naples, Florence et Gênes. D'un point de vue quantitatif, le taux de participation reste faible hors de Rome, car 186 compositions sont produites par des Romains, d'origine ou de résidence, alors que Florence (30), Naples (28), Bologna (24) et Gênes (18) ne comptabilisent ensemble que cent contributeurs. Cette cartographie suit assez clairement la répartition des colonies, en révélant une densité plus nette dans les Etats de l'Eglise, et plus faible dans les marges méridionales (Sicile, Basilicate, Campanie) et septentrionales (région turinoise, frontière italo-germanique). Si l'on s'intéresse à présent aux volumes publiés entre 1747 et 1759, par Michele Giuseppe Morei, on constate un plus fort étalement à l'échelle de la péninsule, et un maintien de la prédominance romaine :

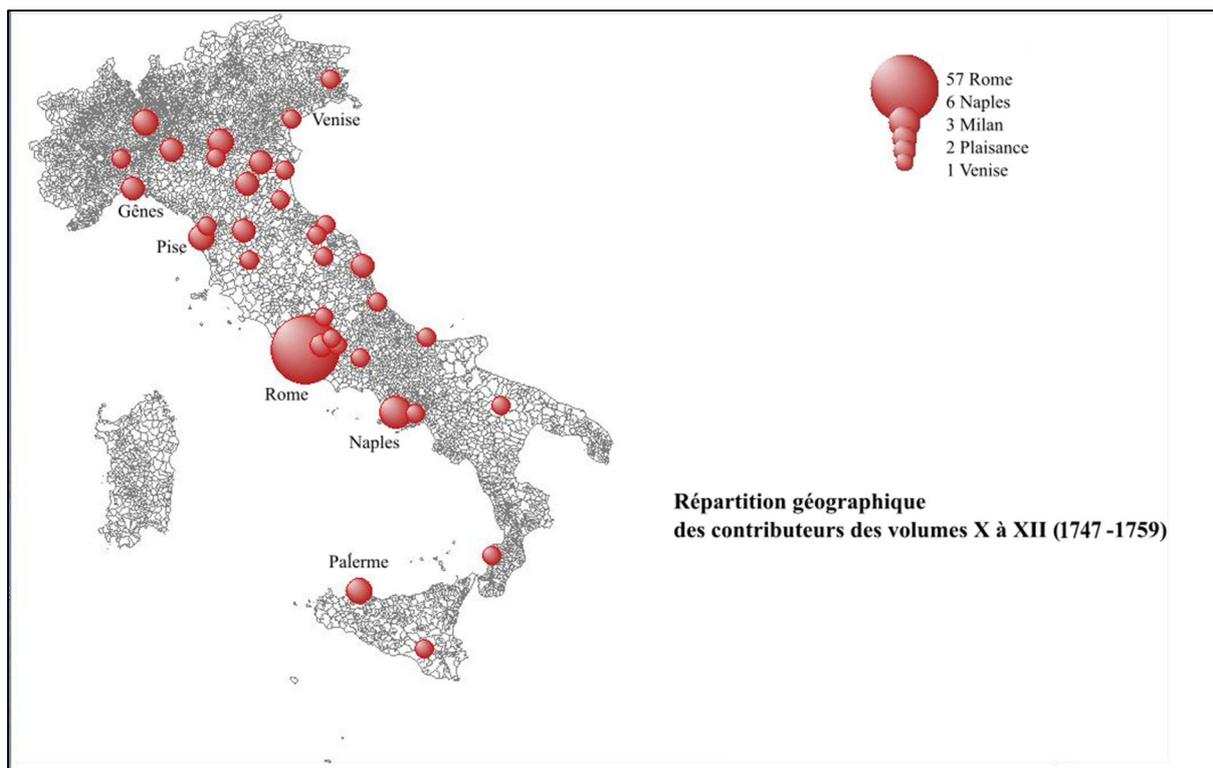


Figure 24 : Auteurs des Rime (1747 et 1759)

Contrairement à la représentation précédente, les deux volumes ont été fusionnés pour favoriser une lecture de cette carte axée sur la répartition spatiale des contributions. L'Italie méridionale est plus intégrée dans ces publications par la présence de plusieurs villes dans le sud de la péninsule et en Sicile. La proportion globale des contributeurs est beaucoup plus faible car seulement cent-sept individus participent à un volume, six à deux et un seul à trois. Alors que l'on notait des pôles dominants dans la carte précédente (Naples, Bologne, Florence, Gênes), cette carte donne à voir une relative homogénéité d'un point de vue quantitatif et une répartition géographique élargie. Naples comptabilise seulement six auteurs, puis suivent Mantoue, Milan, Palerme, Pise (trois par ville), et ensuite Bologne, Fermo, Ferrare, Florence, Gênes, Piacenza, Tivoli (deux par ville). En raison de l'homogénéité de la dispersion géographique des auteurs, la carte ne révèle ni les pôles centraux des milieux intellectuels italiens, ni les centres dynamiques de l'Arcadie, car peu de colonies sont actives à cette période. En poursuivant l'analyse sur les derniers volumes, une nouvelle répartition spatiale apparaît, centrée autour de deux pôles, Rome et Parme-Bologne :

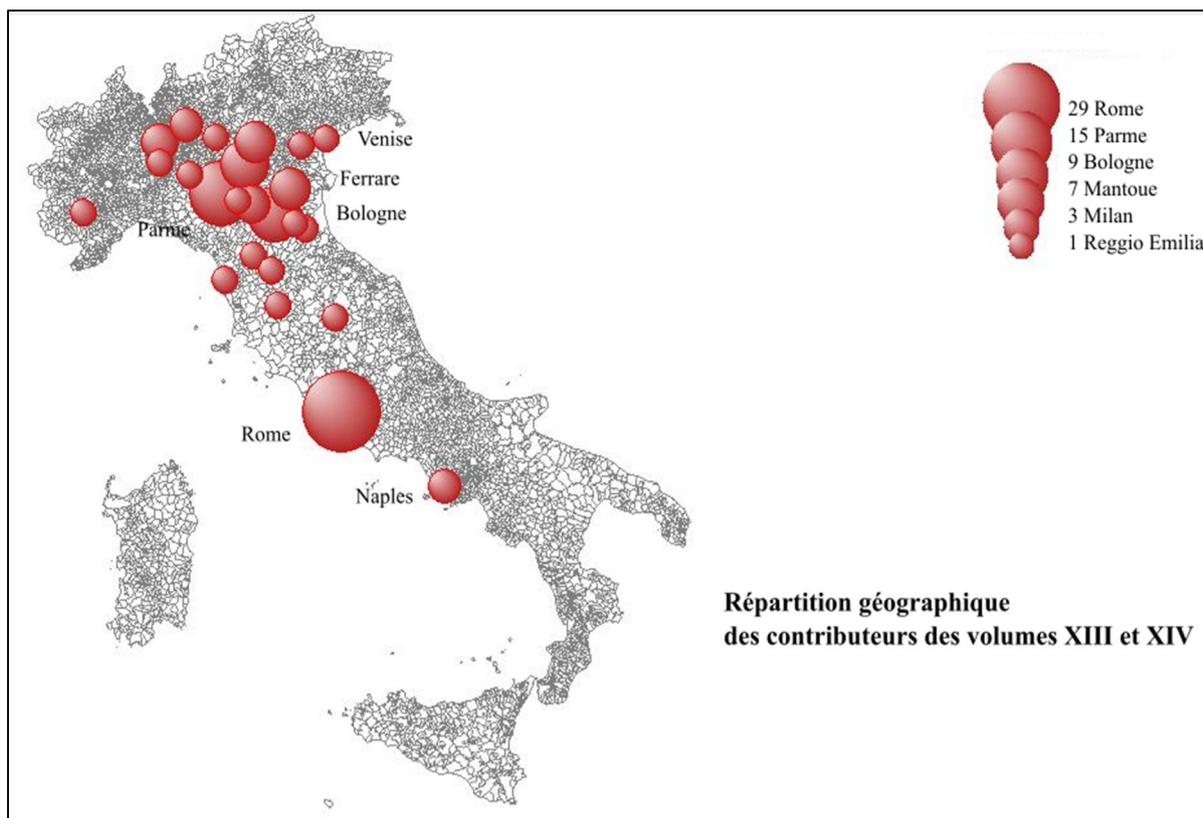


Figure 25 : Auteurs des Rime (1780-1781)

Cette carte représente seulement quatre-vingt-douze contributeurs, dont quatre écrivent dans deux volumes. La perte d'importance de Naples et Florence visible sur cette carte rejoint la conclusion précédente sur les liens faibles entretenus par Gioacchino Pizzi avec les milieux intellectuels de ces deux centres urbains<sup>494</sup>. Cependant, la forte concentration autour de Parme et Bologne ne semble pas liée aux liens épistolaires avec Rome, car, comme vu précédemment, Gorizia-Trieste et Pérouse sont les principaux lieux d'expédition des lettres adressées à Gioacchino Pizzi durant cette période.

De fait, le réseau institutionnel de l'Arcadie contribue à la constitution d'ouvrages dont les auteurs proviennent de différentes régions, certes principalement de Rome, mais aussi d'autres villes majeures (Naples, Florence, Gênes, Bologne, Palerme) et secondaires (Ferrare et Mantoue). Durant la présidence de Crescimbeni, la répartition apparente révèle une forte concentration à Rome et un essaimage numériquement moindre dans les différentes villes de la péninsule, en laissant transparaître des vides identiques à ceux laissés par les espaces

<sup>494</sup> Cf., *Carte nombre de lettres envoyées 1772-1790*.

d'implantation des colonies. Cette représentation cartographique n'a permis d'intégrer que les arcades résidant dans les territoires italiens : les neufs premiers volumes sont exclusivement composés d'écrits de membres italiens, alors que les volumes XI, XII et XIII ont trois auteurs originaires ou résidant à Bruxelles, Vienne et Dresde. Cela reste une proportion extrêmement limitée, et de fait, on peut considérer que cette production littéraire témoigne de l'activité en réseau dans les territoires italiens. Crescimbeni invite les membres des colonies à contribuer aux recueils de l'Arcadie : la première carte prouve ainsi les possibilités de construction d'une œuvre en commun à l'échelle des Etats italiens. Cependant, pour les périodes suivantes, on peut considérer que cette répartition est circonstancielle, c'est-à-dire que les différents *custode*-éditeurs ne pensent pas la composition du recueil dans une optique géographique et de représentativité à la fois de Rome et des implantations locales. De façon générale, la collection est pensée dans une logique de célébrité car, pour donner de la visibilité et de la crédibilité à l'Arcadie, il s'agit de faire contribuer des noms d'hommes et femmes de lettres reconnus pour leurs compétences et connaissances en poésie. Si l'on s'arrête un instant sur les dix contributeurs au volume I, on constate qu'ils sont tous des poètes reconnus. Parmi les membres éminents romains, se retrouvent dans ce recueil Giuseppe Paolucci (1661-1730), Alessandro Guidi (1650-1712), Giovanni Battista Felice Zappi (1667-1719), et Vincenzo Leonio (1650-1720), ainsi que deux femmes poétesses célèbres, Teresa Grillo Pamphili (XVII-XVIIIe) et Petronilla Paolini Massimi (1663-1726). Crescimbeni assure du crédit à l'académie en faisant apparaître des figures connues du monde des lettres. Cette collection contribue à la réputation, et dans une certaine mesure à la célébrité, de l'Arcadie par l'utilisation de figures publiques représentant l'académie, pour reprendre la typologie lexicale d'A. Lilti<sup>495</sup>.

Ainsi, la production poétique marque géographiquement l'ensemble de la péninsule et ne peut se concevoir que comme un des effets du réseau institutionnel des colonies. Pour résumer, les pratiques littéraires existantes au sein des échanges arcadiques sont de différents types, notamment la poésie manuscrite, transmise à Rome en vue de relectures et révisions par Crescimbeni, et la vente de livres par souscription. Le réseau de l'Arcadie s'analyse également par son efficacité : Bartolommeo Lippi sollicite Crescimbeni en vue de la constitution du recueil des *Rime scelte*. Bien que ce recueil ne soit pas publié au nom de l'Arcadie, une grande partie des poètes sont Arcades et Crescimbeni œuvre comme intermédiaire pour aider Bartolommeo

---

<sup>495</sup> Antoine LILTI, *Figures publiques. Aux origines de la célébrité (1750-1850)*, op. cit.

Lippi dans son projet. Ensuite, les recueils, biographiques ou poétiques, sont une autre forme échangée. Le commerce de livres est aussi une conséquence de l'organisation multi-située de l'Arcadie : comme nous l'avons vu, 75% des colonies actives entre 1710 et 1716 adhèrent volontairement à la société de souscription. L'Arcadie facilite ainsi l'achat de livres pour les lettrés d'autres centres urbains en proposant des achats groupés. Ce système permet de financer les publications et d'être en connaissance d'un nombre de lecteurs-acheteurs assurés. Ainsi, le réseau de l'Arcadie ne se conçoit pas seulement en termes d'échanges administratifs et de procédures à distance, car être membre d'une colonie permet d'avoir accès à moindre coût à des achats de livres publiés par l'académie, ainsi qu'à des possibilités de relecture et de révision.



## Conclusion

Cette première partie est une réflexion sur la construction de l'Arcadie sur l'ensemble du siècle, dans une logique spatio-temporelle. D'origine romaine, cette académie s'est constituée à partir du milieu académique de l'académie des Infecondi. Le parcours personnel de Crescimbeni ne peut se concevoir qu'en miroir avec l'Arcadie, à qui il dédie une grande partie de sa vie et qu'il fait exister grâce à ses relations dans les villes des Etats italiens. La réalisation de ce vaste projet reste néanmoins très dépendante des volontés individuelles et de l'implication des intermédiaires locaux dans les colonies. Au regard de l'intensité et de la densité du phénomène académique italien, le caractère unique de l'Arcadie réside dans sa capacité à faire adhérer à distance des individus, à participer à la constitution des milieux intellectuels locaux et à entretenir un réseau efficace pour la circulation des informations, des textes et des livres. Bien que l'institution soit marquée par des périodes de silence et de repli du réseau institutionnel, la reprise de l'activité des colonies et des échanges avec Rome ainsi que la multiplication des implantations locales mettent en évidence l'existence d'un modèle facilement adaptable et malléable, pouvant être reproduit dans les centres urbains non seulement italiens. L'attrait pour l'Arcadie est renforcé en 1710 par la mise en place de la société de souscription qui donne accès à des livres plus rares dans les autres villes italiennes, à un coût réduit, ce qui augmente les échanges car la vente par souscription s'organise en différentes étapes qui nécessitent des relations avec Rome. Les lettres sont un outil essentiel pour la mise en place et la pérennisation de l'institution : de par son organisation multi-située, l'Arcadie fonctionne à distance par des échanges entre Rome et les colonies. Les lettres accompagnent la circulation des textes : les poésies manuscrites occupent un espace dans le texte de la lettre, les biographies sont envoyées avec une lettre, les recueils de poésies sont constitués à partir des relations épistolaires et suscitent un grand nombre de discussions, de la réunion des compositions à la distribution du recueil. Les lettres servent aussi de marqueurs des périodes d'activité de l'académie : bien qu'une grande partie des fonds de l'Arcadie ait disparu, la thématique de la « renaissance » ou de la « reprise » de la vie académique des colonies dans les lettres des années 1770 témoignent effectivement d'un arrêt du fonctionnement en réseau de l'académie depuis les années 1730. Les lettres définissent un espace construit par les relations épistolaires, qui vient ajouter une nouvelle délimitation de la géographie institutionnelle de l'Arcadie, en plus de la localisation des colonies ou des membres. Cette vue d'ensemble de l'Arcadie a permis de saisir le réseau

institutionnel dans son intégralité, en décrivant ses variations temporelles, ses géographies italiennes et européennes, ainsi que les effets que ce réseau a sur la circulation des textes et la production littéraire. Ce niveau d'analyse global était nécessaire pour saisir l'Arcadie dans son ensemble afin de montrer le caractère inédit de la première académie en réseau apparue à la fin du XVIIe siècle composée de plus de 9 600 membres. En effectuant un changement d'échelle d'analyse, notre étude se poursuit par une approche locale de l'Arcadie afin de questionner les processus de fondation, la constitution des milieux académiques locaux par la création de colonies et les formes de sociabilités académiques.

## Partie II. Du lieu de sociabilité à l'espace relationnel

*“Non posso quindi visitarvi che per lettera”.*

*Giovanni Cristofano Amaduzzi à Corilla Olimpica, le 15 mars 1777<sup>1</sup>.*

### Introduction

Cette partie envisage le territoire de l’Arcadie à l’échelle locale, par l’étude des processus d’établissement des colonies et leur insertion dans les centres urbains italiens, ainsi que sur les sociabilités, en présence et épistolaires, existantes grâce à l’Arcadie. Il s’agit d’analyser l’Arcadie à partir des pratiques et des relations entre les membres : comment des individus, initiateurs et intermédiaires avec Rome, décident-ils de fonder une colonie ? En quoi les différentes formes de fondation révèlent-elles l’adaptabilité du modèle institutionnel à des contextes locaux ? Cette partie aborde l’Arcadie au prisme de ses pratiques de sociabilités et des liens qui se tissent entre les individus et entre les implantations locales : quelles sont les spécificités des sociabilités arcadiques et des liens interindividuels qui se manifestent à l’Arcadie ? De quelles façons se manifestent les liens entre les colonies ? En quoi l’Arcadie établit-elle un vaste réseau de relations, à la fois à l’échelle des villes et de la péninsule ?

Institution construite à partir de réseaux de connaissances, l’Arcadie se conçoit à travers un « espace social »<sup>2</sup> qui lui est propre à différentes échelles, construit à partir de différentes formes de relations. Selon M. S. Granovetter, dans son fameux article sur les liens faibles, le « pont » entre micro et macro se trouve dans l’« analyse des processus dans les réseaux interpersonnels »<sup>3</sup>. Effectivement, les liens épistolaires mettent en évidence l’établissement d’un espace péninsulaire de l’Arcadie, qui peut être analysé à travers un processus d’unification culturelle des milieux intellectuels italiens. A l’échelle des interactions et des groupes locaux, comment l’Arcadie s’insère-t-elle dans l’environnement académique local, tout en étant

---

<sup>1</sup> Luciana MORELLI (dir.), *Il carteggio tra Amaduzzi e Corilla Olimpica: 1775-1792*, Florence, Olschki, 2000, p. 37.

<sup>2</sup> Jens HÄSELER et Antony MCKENNA, « Introduction : de la lettre à la correspondance », *op. cit.*, p. 8.

<sup>3</sup> Mark S. GRANOVETTER, « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, 1973, vol. 78, n° 6, p. 1360 : « The analysis of processes in interpersonal networks provides the most fruitful micro-macro bridge ».

centralisée à Rome ? En quoi consistent les pratiques de sociabilité académiciennes ? Comment se constitue un espace académique relationnel qui couvre les principaux centres urbains de la péninsule italienne ?

L'académie n'est pas seulement le lieu de manifestation d'interactions, elle se fait aussi « lieu de production de relations sociales, non seulement de pratiques intellectuelles socialisées »<sup>4</sup> : comment l'Arcadie œuvre-t-elle à la constitution des milieux intellectuels italiens ? En quoi les colonies favorisent-elles l'agrégation d'hommes et femmes de lettres à l'échelle locale ? Les colonies ne sont pas à concevoir indépendamment : elles forment « un espace social », ou plutôt un « espace relationnel » car constitué par des liens interindividuels. L'espace social est constitué par « l'imbrication » de différents réseaux dont l'étude révèle la « complexité de l'espace social »<sup>5</sup>. Concevoir l'Arcadie à la fois comme lieu de sociabilité et comme espace relationnel permet ainsi d'articuler deux échelles d'analyse distinctes et complémentaires.

Pour ce faire, l'analyse portera sur le processus et les différentes formes de fondation des colonies. L'étude sera poursuivie par une analyse des formes de sociabilité, des réunions privées aux fêtes publiques, et des liens à l'académie, par les relations épistolaires avec Rome et les mobilités des Arcades entre les colonies, c'est-à-dire des sociabilités épistolaires. Enfin le cas d'étude sur les académiciennes s'intéressera à leurs pratiques au sein de l'académie, par une réflexion sur leur participation aux activités académiques et sur leurs usages épistolaires.

---

<sup>4</sup> Amedeo QUONDAM, « La scienza e l'Accademia », in Laetitia BOEHM et Ezio RAIMONDI (dirs.), *Università, accademie e società scientifiche in Italia e in Germania dal Cinquecento al Settecento*, Bologne, Il Mulino, 1981, p. 26 : « Se l'Accademia è un gruppo, un soggetto collettivo, è per eccellenza un luogo di produzione di rapporti sociali, non soltanto di pratiche intellettuali socializzate, pertinente, in somma, all'ambito più generale della dinamica del sociale ».

<sup>5</sup> Jens HÄSELER et Antony MCKENNA, « Introduction : de la lettre à la correspondance », *op. cit.*, p. 8.

## Chapitre I. L'académie dans la cité

L'ampleur du phénomène académique dans les Etats italiens s'avère considérable depuis le XVIe siècle. Il suffit de consulter les cinq volumes compilés par M. Maylender pour se rendre compte du nombre démesuré d'institutions présentes<sup>6</sup>. Les académies italiennes invitent à considérer la porosité et la cohabitation des pratiques au sein d'une même structure. A la fois « structure de la vie intellectuelle » et parfois « institution d'Etat », elles révèlent des sociabilités variées et sont un « élément central d'organisation de l'activité intellectuelle »<sup>7</sup>. Mais l'on peut leur trouver des traits communs, en considérant qu'elles sont une alternative aux universités pour la communication entre hommes et femmes de lettres : partage de la culture humaniste, conception du savoir augmenté par la discussion et la conversation, transmission du savoir par un maître reconnu valorisant l'échange entre pairs<sup>8</sup>. Contrairement aux académies royales françaises, l'Italie cultive une diversité de régimes institutionnels, dont le spectre s'étend de la réunion à domicile (*conversazione*) jusqu'à l'institution possédant un lieu dédié, ouverte à une plus large audience. Cela fait écho à l'« âme duplice » de l'Arcadie, qui est à la fois « académie-académie » et « académie-salon », pour reprendre les expressions d'E. Graziosi<sup>9</sup>. J. McLellan l'a aussi affirmé dans « l'Europe des académies », dans lequel il a distingué les « académies et sociétés *per se* », c'est-à-dire un classement en fonction de leur degré de formalité, ainsi que leurs différents champs disciplinaires<sup>10</sup>. Les raisons pour lesquelles les Etats d'Europe ont créé des académies vont de l'utilité prétendue à la gloire possible grâce à ces institutions<sup>11</sup>. Dans notre étude, il ne s'agit pas des Etats, mais des individus, car l'Arcadie et ses colonies surgissent par le bas et par des volontés individuelles : comment des individus, réputés ou quasiment anonymes, parviennent-ils à créer une institution ? Quelles sont leurs motivations ? L'importance de l'aspect social de l'Arcadie ne peut qu'inviter à repenser une définition de l'académie par les pratiques propres à chaque type d'institution.

---

<sup>6</sup> Michele MAYLENDER, *Storia delle accademie d'Italia*, *op. cit.* ; Amedeo QUONDAM, « L'accademia », *op. cit.*

<sup>7</sup> Jean BOUTIER, Brigitte MARIN et Antonella ROMANO, « Les milieux intellectuels italiens comme problème historique », *op. cit.*, p. 26.

<sup>8</sup> Erminia IRACE et Maria Alessandra PANZANELLI FRATONI, « Le accademie in Italia dal Cinquecento al Settecento », *op. cit.*, p. 314.

<sup>9</sup> Elisabetta GRAZIOSI, « Presenze femminile: fuori e dentro l'Arcadia », in Maria Luisa BETRI et Elena BRAMBILLA (dirs.), *Salotti e ruolo femminile in Italia: tra fine Seicento e primo Novecento*, Venise, Marsilio, 2004, p. 68 : « L'Arcadia dalla duplice anima, l'accademia-accademia e l'accademia-salotto ».

<sup>10</sup> James E. MCCLELLAN, « L'Europe des académies », *Dix-huitième Siècle*, 1993, vol. 25, n° 1, p. 156.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 160.

## ***I. A l'échelle locale, pratiques de fondation***

### 1. A la lettre : institutionnalisation et procédures académiques

#### *- Légiférer les pratiques académiques*

Ce chapitre envisage ainsi les colonies de l'Arcadie dans l'Italie des académies. L'« observation localisée » des colonies permet ainsi d'éviter « une schématisation théorique abusive », et « oblige à modifier les modèles interprétatifs et à recomposer différemment la matière historique en leur opposant la variété du réel »<sup>12</sup>. Le processus d'établissement des colonies, en fonction des spécificités locales est questionné pour mettre au jour à la fois les procédures de fondation et la constitution de règles propres. Mais ce processus n'est pas unique, car différentes formes de fondation existent, contribuant puissamment à la diversité et à la richesse des pratiques académiques.

Bien que l'Arcadie repose sur des relations personnelles, cela n'empêche pas l'instauration de règles et d'un cadre formel qui régissent la construction institutionnelle : cela permet de « tracer une frontière entre l'académie et le monde, l'académique et le non académique »<sup>13</sup>. Les lois, tout comme le nom et la devise, contribuent à ordonner à la fois « l'admission et le comportement des membres et en font un « corps » défini et donc visible », dans une « logique corporative »<sup>14</sup>. L'académie peut être aussi pensée comme « une microsociété mimétique de la société réelle, avec ses organes législatifs, exécutifs et judiciaires »<sup>15</sup>. Dans *L'Istoria della volgar poesia*, Crescimbeni détaille ce qu'il nomme l'« instruction pour la fondation des colonies de l'Arcadie », et précise les règles à suivre pour l'organisation de la vie académique. L'« acte fondateur » peut se définir comme « le fait éclatant et important, le passage de l'inorganisé à l'organique, de l'irrégularité à la règle, du temporaire au définitif »<sup>16</sup>. L'institutionnalisation passe ainsi par les règles et l'établissement de lois.

Pour les colonies, le nombre d'individus ne doit pas être inférieur à dix, et les lieux fictifs attribués aux membres, selon une géographie mythique grecque, seront toujours à disposition de ceux de la colonie : ainsi lorsqu'un individu décède, son remplacement s'effectue après

---

<sup>12</sup> Bernard LEPETIT, « De l'échelle en histoire », *op. cit.*, p. 72.

<sup>13</sup> Daniel ROCHE, *Le Siècle des Lumières en province*, *op. cit.*, p. 97.

<sup>14</sup> Maria Pia DONATO, « Faire corps », *op. cit.*, p. 89.

<sup>15</sup> Amedeo QUONDAM, « L'accademia », in *Letteratura italiana I: Il letterato e le istituzioni*, Turin, Einaudi, 1982, p. 827 : « Microsocietà mimetica della società reale, con i suoi apparati legislativi, esecutivi e giudiziari ».

<sup>16</sup> Daniel ROCHE, *Le Siècle des Lumières en province*, *op. cit.*, p. 16.

demande de remplacement faite par la colonie à Rome. Les futurs membres doivent être en théorie professeurs de littérature. Une fois ce groupe réuni, un document doit être signé par l'ensemble des académiciens et envoyé à Rome pour demander à la fois leur admission et l'affiliation comme colonie. Dans cette réglementation, la possibilité d'une multiple affiliation y est envisagée : un individu déjà admis à Rome peut devenir membre d'une colonie. Cette dernière doit se doter d'un nom – se référant au nom de la ville ou de l'institution à laquelle elle se rattache –, d'un emblème et d'une devise. L'attribution d'un emblème à l'académie est une pratique commune aux académies : selon A. Quondam, 36% des 2 050 académies italiennes ont un emblème personnel et singulier<sup>17</sup>. Depuis le XVIIe siècle, l'utilisation d'un emblème pour une académie est une pratique répandue et instaurée dans les milieux académiques. L'emblème est « un résumé et une représentation ingénieuse de son propre programme culturel »<sup>18</sup>, c'est-à-dire que l'image doit, par la symbolique qu'elle porte, figurer le projet de l'académie. L'appartenance à la colonie donne le droit de participer aux réunions publiques et privées, alors que d'autres Arcades admis ailleurs ne peuvent réciter que dans les publiques<sup>19</sup>. Cette mobilité entre les différentes institutions peut faire écho aux pratiques franc-maçonniques de la « société pérégrine » cosmopolite : pour les francs-maçons, il est essentiel d'accueillir ses semblables et de « se découvrir et reconnaître comme frères » : nul besoin de relation commune, le lien établit par l'appartenance à la Franc-maçonnerie suffit à se faire accueillir<sup>20</sup>. L'appartenance à l'Arcadie opère de la même façon car tout Arcade peut se joindre aux activités d'une autre implantation que la sienne.

La publication est aussi régie par une réglementation qui interdit toute publication avec le surnom pastoral, sans révision au préalable par les censeurs de l'académie<sup>21</sup>. Selon un décret imprimé de 1709 lu à la colonie Fisiocritica de Sienne, et probablement transmis à d'autres implantations :

On ne peut en aucun mettre le nom pastoral, ni le titre de Berger Arcade dans les feuillets, qui sont imprimés volants. Et en ce qui concerne les autres tirages du volume, il ne peut le mettre, à moins d'avoir obtenu une autorisation écrite de l'assemblée générale, qui lui donnera, après que les censeurs, ou d'autres personnes de cette autorité, aient vu et approuvé

---

<sup>17</sup> Amedeo QUONDAM, « L'accademia », *op. cit.*, p. 848.

<sup>18</sup> Manlio PASTORE STOCCHI, « Ricovrarsi nell'antro delle ninfe, teoria e pratica delle « imprese » accademiche », in *Forme e figure, retorica e poetica dal Cinquecento all'Ottocento*, Florence, Franco Cesati Editore, 2008, p. 166 : « Una compendiarica e concettualmente ingegnosa rappresentazione del proprio programma culturale ».

<sup>19</sup> Cf. Partie II, chapitre 2.I.1.

<sup>20</sup> Pierre-Yves BEAUREPAIRE, *L'Europe des francs-maçons*, *op. cit.*, p. 124-125.

<sup>21</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI, *L'istoria della volgar poesia*, Venise, L. Basegio, 1730, p. 323-323.

l'œuvre dont l'approbation doit être imprimée avec l'œuvre approuvée. Et quiconque le contrefera, sera retiré du catalogue des Arcades.<sup>22</sup>

Un réel contrôle des impressions et une centralisation des ouvrages publiés est mise en place par l'académie de Rome. Cela s'explique certainement par la nécessité de conserver de bonnes relations avec les instances de censure de l'Eglise et d'éviter ainsi tout texte polémique qui serait publié au nom de l'académie, ce qui n'empêche néanmoins pas la publication de ces textes par des arcades si cela est fait sous leur patronyme.

- *Diffuser et mettre en pratique les règles à distance*

Ces lois sont portées par les lettres, voie irremplaçable pour les répandre à l'échelle péninsulaire. Comme analysé précédemment, les lettres véhiculent une forme d'écriture spécifique, un « langage codé », qui est le modèle à adopter lors de correspondances officielles. Pour reprendre D. Roche, toute organisation se base sur « la création d'artificialité » et ne consiste pas seulement en un « simple rapport de contiguïté dans le temps et l'espace », c'est-à-dire que cela implique un « respect des règles » et « le choix d'une politesse » : « l'ordre des réseaux repose sur des procédures d'établissement, de filiations, des échanges sont à percevoir »<sup>23</sup>. L'emploi des surnoms pastoraux, composé d'un nom et d'une épithète, ainsi que la datation basée sur le calendrier des Olympiades grecques sont des signes distinctifs de l'exemple à suivre pour la mise en œuvre formelle des principes de l'Arcadie. Il s'agit d'une pratique répandue dans d'autres académies, car, en plus de créer un nom original, elles recherchent un nom singulier pour chaque membre, ainsi qu'un emblème<sup>24</sup>. Les lettres de Crescimbeni adressées à Giacinto Vincioli (1689-1742) de la colonie pérugine, informent grandement sur le processus à suivre pour l'établissement de la colonie. En septembre 1707, Crescimbeni donne des indications pour la fondation de la colonie :

Pour fonder la colonie, il est tout premièrement nécessaire que ceux qui souhaitent la fonder, qu'ils soient Arcades ou non, souscrivent un feuillet, de la teneur de celui que vous lirez ci-après : s'ils sont Arcades avec leur nom pastoral, et s'ils ne le sont pas, avec leur nom propre : et ce feuillet il faut l'envoyer ici à un Arcade, qui fera la demande à la Réunion [de Rome], durant laquelle ceux qui ne sont pas Arcades seront admis, et ceux qui le sont seront admis

---

<sup>22</sup> BCIS, ms. L.III.3, f. 85r : « Non si possa mettere in modo alcuno il nome pastorale, ne il titolo di Pastore Arcade ne' fogli, che si stampano volanti. E circa le altre stampe in volume, non possa mettersi, se prima non si farà ottenuta la licenza in iscritto dall'Adunanza Generale, la quale la darà, dopo che farà stata veduta l'opera, e approvata da' suoi censori, o da altri da deputarsi da essa, secondo il solito, l'approvazione de' quali dovrà stamparsi insieme coll'opera approvata. E chi contraffarrà, si cancelli del Catalogo degli Arcadi ».

<sup>23</sup> Daniel ROCHE, « Avant-propos Réseaux des pouvoirs, pouvoir des réseaux dans l'Europe des Lumières », *op. cit.*, p. 13.

<sup>24</sup> Amedeo QUONDAM, « L'accademia », *op. cit.*, p. 828.

parmi ceux de la Colonie, en déclarant, que tous ces lieux vacants le seront pour cette colonie. Ensuite sera envoyée d'ici la preuve de l'admission des nouveaux et le diplôme de la fondation de la Colonie, où est inséré ce qu'il convient de faire pour la fonder, et la maintenir : et ce pli sera envoyé à celui auquel le Gardien donne les facultés de Vice-gardien. Par cet acte, ce dernier réunit à présent tous les Arcades, et ouvre le diplôme, et distribue les noms pastoraux, et fait venir l'élection du Vice-gardien. Pour la fondation de la Colonie, il ne faut rien payer.

Mais ceux qui sont admis pour la première fois doivent payer une piastre, comme vous le savez : cependant, parce que cet émolument appartient au *Réservoir*, et que j'en ai une partie moi-même, je vous laisserai, à vous et à ces messieurs, la liberté de l'arbitrage dans cette partie.

Les colonies se rassemblent alors, et se réunissent l'été et l'hiver, et quand elles le veulent ; [...] et elles observent les mêmes lois que nous, et le Vice-gardien prend soin de les maintenir sans être supérieur aux autres Pasteurs [...].

Les soussignés Amateurs des Belles-Lettres prient les si gentils et valeureux Bergers d'Arcadie de bien vouloir les joindre à l'Assemblée, pour ceux qui ne sont pas encore admis, et prient ensuite tous de la même manière pour la fondation d'une colonie dans la ville de Pérouse qui s'appellera Colonia Augusta.

Aujourd'hui .....

N.N.

N.N. Le nombre de signataires ne peut être inférieur à dix.<sup>25</sup>

Cette lettre remplit de façon évidente la fonction de guide dans la fondation de la colonie, en donnant un fil conducteur précis à suivre. Elle apporte ainsi les instructions nécessaires pour que la colonie soit fondée dans les règles. Cette lettre est un précieux témoignage des prescriptions envoyées depuis Rome, ce qui contribue à assurer le déploiement d'un modèle

---

<sup>25</sup> BCAP, ms. 1754, f. 64r-v, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 19 septembre 1707 : « Per fondare la colonia è primieramente necessario che quelli che la vogliono fondare o sieno Arcadi, o no, tutti sottoscrivano un foglio del tenore che leggerete in più di questa: se sono arcadi col nome Pastorale, e non sono, col nome proprio: e questo foglio si manda qua ad un Arcade, che come pure ne fa la dimanda in Adunanza, la quale quelli che non sono Arcadi annovera, e quelli che sono Arcadi aggiunge al numero della colonia, dichiarando, che tutti i luoghi loro vachino a beneficio della stessa colonia. Poi si manda di qua la fede dell'annoverazione de novelli e il diploma della fondazione della Colonia, ove è inserito quanto conviene fare per fondarla, e mantenerla, e regolarla; e quello piego si manda ad uno al quale il Custode da le facultà di Vicecustode. Per quell'atto, il quale allora aduna tutti, e apre il diploma, e distribuisce i nomi Pastoral, e fa venire all'elezione del Vicecustode. Per la fondazione della Colonia non si paga nulla. Bensì quelli, che si ammettono di nuovo, devono pagare una piastra per uno, come voi sapete: contuttociò perché questo emolumento spetta al Serbatoio, e vi ho parte io medesimo, lascerò a Voi, e a cotesti signori la libertà d'arbitrare in questa parte.

Le colonie poi si adunano, e fanno Accademia la state e il verno, e quando vogliono; e al scoperto; e sub tecto; e osservano le medesime leggi che osserviamo noi, e il Vicecustode ha cura di mantenerle senza però esser superiore agli altri Pastori; che è quanto devo dirvi in risposta. [...] I sottoscritti Amadori delle buone lettere pregano i Gentilissimi e Valorosissimi Pastori Arcadi a compiacerli d'aggregarli alla loro Adunanza, rispetto a quello che non sono aggregati e poi tutti pregano la medesima per la fondazione d'una Colonia nella Città di Perugia da chiamarsi Colonia Augusta<sup>25</sup>.

Questo di .....

N.N.

N.N. Il numero de sottoscritti non può esser minor di dieci.

N.N. ».

institutionnel romain dans l'ensemble de la péninsule. On peut présumer que ce type de lettre a été envoyé à plusieurs si ce n'est à toutes les colonies, car une lettre contenant des indications administratives semblables est conservée à Sienne pour la colonie Fisiocritica<sup>26</sup>.

Le cas de Macerata est significatif de la rapidité de construction de ce modèle académique. Au XVIIe siècle, cette ville compte cinq académies. Selon M. Verdenelli, les colonies de l'Arcadie ont été utilisées par certaines institutions en crise, afin de se doter d'une nouvelle identité et une possibilité de reconversion, en raison de la forte présence d'académies ecclésiastiques dans les Marches, qui se sont tournées vers la littérature<sup>27</sup>. En 1693, Crescimbeni revient dans sa ville d'origine, Macerata, où il est reçu avec les plus grands honneurs par les citoyens et membres du clergé local : il récite une oraison à l'académie des Catenati (1574) à propos de l'Arcadie, avec un grand succès. Cet événement le conduit à proposer la fondation d'une colonie. De par ses liens étroits avec sa ville d'origine et son fort investissement pour l'implantation, Crescimbeni aurait d'une certaine façon paralysé la colonie : sa détermination à faire appliquer scrupuleusement les directives arcadiques a empêché toute entreprise à la marge du projet édicté<sup>28</sup>. Trois ans seulement après la fondation romaine, la procédure paraît claire et bien définie. Une fois la colonie créée, la seconde étape est l'élection du vice-gardien (*vicecustode*). Deux membres sont élus par les académiciens de la colonie, puis leur nom est transmis à Rome, où le choix final sera fait, procédure qui ne peut se faire que par voie épistolaire :

Nous soussignés, Bergers d'Arcadie, habitant dans *les campagnes de Macerata* par la force de la faculté concédée par la réunion plénière des Arcades tenue durant l'Appel General des Bergers d'Arcadie dans la cabane du *Réservoir le IX suivant le X de Scirophorion courant l'an IV de l'Olympiade DCXVII.*, selon le grand écrit de celle-ci, qui est conservé dans notre *Réservoir*, il apparaît que nous nommons *Pinnaco Linnate* [Niccolò Aurispa] et *Acone Alesiano* [Francesco Ricci] Bergers Arcades de notre nombre, pour vice-gardiens de notre réunion particulière, et consentons qu'un d'eux soit élu pour notre vice-gardien par la réunion plénière. Daté de notre réunion particulière dans les campagnes de Macerata le 17 juin 1693.<sup>29</sup>

---

<sup>26</sup> BCIS, ms. L.III.3, ff. 24r-25r, lettre de Crescimbeni à la colonie Fisiocritica du 19 décembre 1699.

<sup>27</sup> Marcello VERDENELLI, « Essere Arcade nelle Marche », in Diego POLI (dir.), *Cristina di Svezia e la cultura delle accademie: atti del Convegno internazionale, Macerata-Fermo, 22-23 maggio 2003*, Rome, Il calamo, 2005, p. 350-351.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 354-355.

<sup>29</sup> BAR, ms. 15, f. 222r : « Noi sottoscritti Pastori Arcadi abitanti *nelle Campagne Maceratesi*, per vigore di facultà concedutane dalla Piena Ragunanza degli arcadi tenutasi nella Chiamata Generale de Pastori d'Arcadia nella Capanna del Serbatoio *Al IX.º dopo il X.º di Sciroforione Andante l'anno IV. Dell'Olimpiade DCXVII.*, come dall'ampio scritto di essa, che si conserva in nostro Serbatoio, apparisce, nominiamo *Pinaco Linnate ed Acone Alesiano* Pastori arcadi di nostro numero per la vicecustodia della nostra Ragunanza Particolare, e consentiamo, che uno di essi sia eletto per nostro Vicecustode dalla detta Piena Ragunanza. Dato in nostra Ragunanza Particolare nella Campagne Maceratesi il dì 17 giugno 1693 ».

Niccolò Aurispa (1629-1698), devient *vicecustode* à la suite du choix opéré à Rome. Niccolò Aurispa, issu d'une famille noble, fait ses études au Séminaire Romain, puis obtient un doctorat en droit. Il devient ensuite professeur à l'Université de Macerata, et pratique en tant qu'avocat à la Curie Générale de la province des Marches. Il occupe également la position de censeur à l'académie des Catenati<sup>30</sup>, ce qui le place à la fois dans les réseaux universitaires et académiques locaux, ce qui lui confère un rôle stratégique pour l'établissement de la colonie. Sans multiplier les exemples, on retrouve ce modèle de lettre à de multiples reprises, comme pour l'élection à Sienne, à la colonie Fisiocritica :

Nous soussignés Bergers d'Arcadie habitant dans les campagnes siennoises, et ici représentants de la colonie Fisiocritica d'Arcadie, par la force de la faculté concédée de la réunion plénière de ces mêmes Arcades par le moyen de son Collège tenu dans la cabane du *Réservoir* d'Arcadie, le première après le X de Poséidon courant l'an III de l'Olympiade DCXIX, selon grand écrit de celle-ci, qui est conservé dans notre *Réservoir*, il apparaît que nous nommons :

Eufisio Clitoreo [Pirro Maria Gabrielli]

Cerinto Alcmeonio [Pietro Paolo Pagliai]

De notre nombre, pour vice-gardiens de notre réunion particulière et consentons qu'un d'eux soit élu pour notre vice-gardien par la réunion plénière.

Daté en réunion particulière dans la cabane de notre *Réservoir* des campagnes siennoises le X suivant le XX de Poséidon courant l'an III de l'Olympiade DCXIX de la colonie arcadique Fisiocritica érigée l'an I.<sup>31</sup>

Point essentiel : la mise en écrit des procédures administratives par l'adoption d'un style d'écriture très particulier, notamment par l'utilisation d'un champ lexical propre à l'Arcadie (Bergers, campagne, cabane, vice-gardien). Pour reprendre A. Quondam, l'Arcadie met en place ici ce qu'il nomme une « communication institutionnellement autoréférentielle », car les échanges se font à l'intérieur du groupe identifié des membres de l'académie<sup>32</sup>. L'utilisation

---

<sup>30</sup> Giammaria MAZZUCHELLI, *Gli scrittori d'Italia cioè Notizie storiche, e critiche intorno alle vite, e agli scritti dei letterati italiani*, Brescia, Giambatista Bossini, 1753, vol.I-II, p. 1281.

<sup>31</sup> BAR, ms. 16, f. 191r, lettre de la colonie Fisiocritica à Crescimbeni de décembre 1699 : « Noi sottoscritti Pastori Arcadi abitanti nelle Campagne sanesi, e quivi rappresentanti la Colonia Fisiocritica degli Arcadi, per vigore di facultà concedutane dalla Piena ragunanza de medesimi Arcadi per mezzo del suo Collegio tenutosi nella Cappanna del Serbatoio d'Arcadia il di primo doppo il X. di Posideone andante l'anno III dell'Olimpiade DCXIX come dal ampio scritto di essa che si conserva in nostro Serbatoio apparisce. Nominiamo

Eufisio Clitoreo

Cerinto Alcmeonio

Di nostro numero per la vice-custodia della nostra Ragunanza particolare e consentiamo che un di essi sia eletto per nostro vice-custode della detta Piena Ragunanza

Dato in Ragunanza particolare nella Cappanna del nostro Serbatoio su le campagne sanesi il di X. doppo il XX.

Di Posideone cadente l'anno III dell'Olimpiade DCXIX dalla colonia arcadica Fisiocritica eretta anno I ».

<sup>32</sup> Amedeo QUONDAM, « L'accademia », *op. cit.*, p. 828.

certes rhétorique de ce vocabulaire correspond néanmoins à une mise en œuvre du modèle pastoral élaboré par Crescimbeni et ses amis romains. De façon évidente l'écriture pastorale recherchée ne se limite pas en fait à la poésie ou à la littérature puisqu'elle transparaît de façon évidente dans les lettres administratives. Les lettres ne sont donc pas uniquement un support d'informations, mais véhiculent en elles-mêmes, par leur forme et leur matérialité, le modèle institutionnel.

Les nouveaux membres ainsi que le *vicecustode* doivent ensuite recevoir leur diplôme personnel et celui de la fondation de la colonie, ce qui nécessite une contribution financière. Les admissions de nouveaux membres font l'objet d'une réglementation précise : en théorie, admettre de nouveaux individus au sein de la colonie ne peut se faire que selon le principe de remplacement, c'est-à-dire qu'un ajout n'est possible que si un « lieu » fictif est vacant, après un décès, dans un temps imparti par l'Arcadie romaine. Un document imprimé par l'Arcadie romaine et reçu à la colonie Fisiocritica en 1709 établi comme « décret » ce principe : « Si les colonies, mourant en elles tout berger, dans un mois d'ici, et dans deux mois de là à partir du jour de la mort de celui-ci, ne demandent pas le remplacement d'un autre, le lieu de ce même défunt sera conféré à l'Assemblée générale, même en dehors des colonies »<sup>33</sup>. Pour le remplacement, le nouveau membre sera nommé avec la même épithète que le défunt. Cette règle pose question à Giuseppe Maggiore, de la colonie Calatina de Caltagirone en Sicile :

Le nom qui a distingué un berger ne devrait pas distinguer un autre sujet, parce que, si celui qui l'a d'abord, l'honora assez et le rendit clair et illustre, il ne devrait pas être imposé à d'autres qui, soit avec des œuvres célèbres, soit avec des peines de lustre mineur, obscurcit ou confond la gloire de qui l'a en premier porté [...] comme en fait le nom d'Alesindo, qui distingue aujourd'hui ce si digne sous-gardien, honora également le noble baron Guglielmo Penna berger arcade de cette colonie comme vous pourrez le relever dans le ci-joint document authentique ; aussi le nom de Laudeno, que porte aujourd'hui le noble baron Paolo Nicastro, berger arcade, et chancelier de cette colonie, fut déjà imposé une autre fois à Domenico Antonio Battisti, comme on peut le relever dans la *Volgar poesia* de Crescimbeni T. IV, page 395.<sup>34</sup>

---

<sup>33</sup> BCIS, ms. L.III.3, f. 85r, lettre de l'Arcadie romaine à la colonie Fisiocritica de septembre 1709 : « Se le colonie, morendo in esse alcun pastore, dentro un mese di qua, e due mesi di là da' monti, dal dì della morte di quello, non chiederanno la surrogazione di un'altro, il luogo di simil defonto il conferirà la Generale Adunanza, anche fuori delle colonie ».

<sup>34</sup> BAR, ms.34, ff. 382r-383r, lettre de Giuseppe Maggiore à Gioacchino Pizzi du 9 juin 1775 : « Il nome, che ha distinto un pastore non debba passare a distinguere altro soggetto; perché, se chi da prima l'ebbe, l'onorò abbastanza, e lo rese chiaro, ed illustre non si deve imponere ad'altri, che, o con opere più famose, o con fatiche di minor lustro s'oscuri, o confonda la gloria di chi prima di lui lo abbia portato [...] come infatti il nome di Alesindo, che oggi distingue cotesto degnissimo sotto Custode, onora similmente il nobile barone Guglielmo Penna pastore arcade di questa colonia come potrete rilevare dal compiegato autentico documento; il nome ancora di Laudeno, che oggi porta il nobile barone Paolo Nicastro, pastore arcade, e cancelliere di questa colonia, fu già

Giuseppe Maggiore met ainsi en avant une limite à cette loi de remplacement : le risque de confusion entre deux individus en raison de l'utilisation du même surnom pour la postérité de leurs écrits. En effet, vu que de nombreux textes sont signés par leur nom arcadique, cette proximité peut engendrer de l'ambiguïté et peut nuire à la réputation des auteurs après leur mort. Cette lettre devient ainsi une réflexion théorique sur les règles en œuvre à l'Arcadie, en démontrant clairement, à l'aide d'exemples, les faiblesses de ce procédé.

- *L'usage des formalités à travers le cas des colonies de Tivoli et Rimini*

A présent, le cas de la colonie Sibillina de Tivoli (1716) va permettre d'analyser la mise en œuvre effective de l'ensemble de la procédure. En février 1716, Giovanni Carlo Crocchiante annonce l'envoi du document pour « la fondation de la nouvelle colonie en conformité avec ses conseils hautement estimés »<sup>35</sup>. L'expression « conseils » est à interpréter plutôt comme les prescriptions transmises par Crescimbeni pour la fondation de la colonie. Giovanni Carlo Crocchiante est chanoine de la cathédrale de Tivoli, érudit en histoire et en archéologie, auteur de *l'Istoria delle chiese della città di Tivoli* (1726)<sup>36</sup>. Cet ouvrage établit d'autant mieux ses liens avec Crescimbeni – il s'est probablement inspiré de l'histoire de Santa Maria in Cosmedin<sup>37</sup> de Crescimbeni – que les premières lignes de l'avis au lecteur narrent que : « J'ai écrit la présente histoire des églises de Tivoli plus pour faire plaisir à mes amis, et en particulier à Giovan Mario Crescimbeni archiprêtre de Santa Maria in Cosmedin, célèbre historien, et poète de notre siècle »<sup>38</sup>. Le 11 février, Giovanni Carlo Crocchiante remercie pour la fondation de la colonie au nom de l'ensemble des Arcades. Par contre, il annonce qu'il « ne lui a pas transmis ci-joint la signature aux décrets, et l'association à l'imprimerie de l'Arcadie ; car certains Arcades manquent »<sup>39</sup>. Il fait ici référence à la société de souscription mise en place

---

imposto altra volta a Domenico Antonio Battisti, come si rileva dalla Volgar Poesia del Crescimbeni T:VI: fog: 395 ».

<sup>35</sup> BAR, ms. 28, f. 358r, lettre de Giovanni Carlo Crocchiante à Crescimbeni du 2 février 1716 : « La fondazione della nuova colonie in conformità a' suoi stimatissimi consigli ».

<sup>36</sup> Giuseppe CASCIOLI, *Gli Uomini Illustri o degni di memoria della città di Tivoli, dalla sua origine ai nostri giorni*, Tivoli, Società Tiburtina di storia e d'arte, coll. « Studi e fonti, per la storia della regione tiburtina », 1928, p. 415-416.

<sup>37</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI, *L'Istoria della basilica diaconale, collegiata e parrocchiale di S. Maria in Cosmedin di Roma*, Rome, Antonio de Rossi, 1715, 488 p.

<sup>38</sup> Giovanni Carlo CROCCHIANTE, *L'istoria delle chiese della città di Tivoli*, Rome, G. Mainardi, 1726, p. VII. : « Ho fatta la presente Istoria delle Chiese di Tivoli più per compiacere agli Amici, ed in particolare a Giovan Mario Crescimbeni arciprete di Santa Maria in Cosmedin celebre storico, e poeta del secol nostro [...] ».

<sup>39</sup> BAR, ms. 28, ff. 241r-242r, lettre de Giovanni Carlo Crocchiante à Crescimbeni du 11 février 1716.

par l'Arcadie pour permettre l'impression d'ouvrages<sup>40</sup>. De nombreuses lettres sont échangées durant le mois de février. Le 17 février, Giovanni Carlo Crocchianta envoie les documents signés pour la participation à l'association de vente de livres par souscription, mais il n'a pas réussi à se procurer l'ensemble du paiement. A la fin de cette lettre il liste l'ensemble des membres qui souhaitent être admis au sein de la colonie<sup>41</sup> et rappelle qu'ils sont dans l'attente de la réception des patentes. Il en accuse ensuite réception et en profite pour annoncer l'élection prochaine du *vicecustode*<sup>42</sup>, fonction à laquelle il est finalement nommé. Le 17 mars, il demande la confirmation de l'emblème de la colonie, approuvée par l'ensemble des membres<sup>43</sup>. Pour résumer, la première étape est la constitution d'un groupe à l'échelle locale, dont certains peuvent déjà être admis à l'Arcadie romaine. Ensuite, un *vicecustode* est élu à la suite d'un choix fait à Rome entre deux personnes choisies initialement par les membres de la colonie. S'ensuivent ensuite de nombreux échanges liés à la réception des diplômes et patentes, et du paiement de l'admission. Le cas de la colonie Sibillina est ainsi éclairant pour comprendre les mécanismes administratifs et leur réalisation à distance.

Le fonctionnement de l'Arcadie oblige également à faire appliquer à distance la loi sur la relecture des ouvrages publiés avec le surnom pastoral, car cela implique une affiliation évidente à l'académie, qui ne veut pas se retrouver dans une situation compromettante avec les autorités de la censure ecclésiastique. En mai 1704, Giovanni Battista Buonadrati (1652-1706) de la colonie Rubicona de Rimini, écrit à Crescimbeni à ce propos que : « Voulant faire imprimer mon cinquième *oratorio*, non plus avec le nom que j'ai dans l'académie des Infecondi, mais avec celui-ci, duquel je viens d'être honoré, en conformité avec les lois prescrites, je désire l'envoyer à la docte correction de Votre Seigneurie »<sup>44</sup>. Effectivement, Giovanni Battista Buonadrati, noble de Rimini, a vécu à Rome à la cour du prince de Carbognano, où il s'est formé aux lettres et à la peinture. Passant un certain temps ensuite dans sa ville natale, il retourne à Rome où il devient académicien Infecondi et par la suite membre de l'académie des Adagiati

---

<sup>40</sup> Cf. Partie I. Chapitre V.I.

<sup>41</sup> BAR, ms. 28, f. 247r-v, lettre de Giovanni Carlo Crocchianta à Crescimbeni du 17 février 1716.

<sup>42</sup> *Ibid.*, f. 140r-v, lettre de Giovanni Carlo Crocchianta à Crescimbeni du 29 février 1716.

<sup>43</sup> *Ibid.*, ff. 136r-137v, lettre de Giovanni Carlo Crocchianta à Crescimbeni du 17 mars 1716.

<sup>44</sup> BAR, ms. 22, f. 135r, lettre de Giovanni Battista Buonadrati à Crescimbeni du 25 mai 1704 : « Volendo dare alle stampe il mio Quinto Oratorio non più col nome che tengo nell'Accademia degl'Infecondi ma con quello, di cui vengo ora onorato, in conformità delle leggi prescritte, bramerei inviarlo alla dotta correzione di Vostra Signoria ».

de Rimini, pour être ensuite fondateur de la colonie Rubiconna<sup>45</sup>. Il a très certainement rencontré Crescimbeni à Rome et a fréquenté les cercles de l'Arcadie, ce qui l'a amené à participer à la fondation de la colonie. Pour revenir aux révisions de textes par Rome, Giovanni Battista Buonadri se soumet volontairement aux relectures par les censeurs de l'Académie, pour être autorisé à publier sous son nom d'Arcade. Au contraire, Luigi Bentivoglio d'Aragona de la colonie de Ferrare ne respecte pas cette procédure lors de la publication des poésies en l'honneur du doctorat d'Annibale Albani, neveu du pape, en 1704, car il a imprimé « sans l'approbation préalable de notre assemblée générale »<sup>46</sup>. Principal vecteur de diffusion des règles académiques, les lettres contribuent à l'institutionnalisation de la vie intellectuelle locale et à l'expression du modèle pastoral prôné par l'Arcadie tant par leur forme que par leur matérialité.

## 2. « Je vous rappelle la colonie Augusta, qui désire naître, et naître de vous »<sup>47</sup>

Ecrite par Crescimbeni à Giacinto Vincioli de Pérouse, cette phrase met en exergue la figure de l'intermédiaire, représentée ici par Giacinto Vincioli. C'est donc un individu qui devient l'élément primordial pour l'établissement de la colonie car il assure les relations avec Rome. Les intermédiaires n'ont pas nécessairement un grand nombre de relations, mais ils peuvent « occuper une position centrale parce qu'ils sont un point de passage obligé pour les autres », c'est-à-dire qu'ils sont en situation de « centralité d'intermédiarité », surtout si leurs contacts sont isolés les uns des autres<sup>48</sup>. Les intermédiaires assurent la centralisation des informations depuis Rome et à l'échelle locale. Giovanni Carlo Crocchianta adopte aussi cette posture, avant d'être nommé *vicecustode*. Il prend en charge l'organisation à l'échelle locale et surtout la communication avec Rome. Ce personnage devient un point nodal du réseau, car il est en lien à la fois avec l'ensemble des membres de sa colonie, et avec l'Arcadie romaine et le *custode*. Il est l'intermédiaire dans la communication, dans les échanges d'argent et d'objets et surtout médiateur des lettres. Il incarne un point essentiel de transit de l'information entre Rome et l'implantation locale, en centralisant les informations en provenance de Rome et en les transmettant aux Arcades locaux. Inversement, il réunit les demandes d'admission, les

---

<sup>45</sup> Giammaria MAZZUCHELLI, *Gli scrittori d'Italia cioè notizie storiche, e critiche intorno alle vite, e agli scritti dei letterati Italiani*, op. cit., p. 2304-2305.

<sup>46</sup> BAR, ms. 34, ff. 427r-428r, lettre de Bernardino Pomatelli à Crescimbeni du 11 février 1704.

<sup>47</sup> BCAP, ms. 1754, f. 63r-v, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 6 septembre 1707 : « Vi ricordo la Colonia Augusta, che desidera di nascere, e di nascer da voi. »

<sup>48</sup> Héloïse BOCHER, Jérémie TAMIATTO, Claire TIGNOLET et Guillaume TRONCHET, « Réseaux et pouvoir, logique de l'informel », *Editions de la Sorbonne « Hypothèses »*, 2011, vol. 14, n° 1, p. 242.

souscriptions pour les impressions d'ouvrage, l'argent pour les paiements et les compositions poétiques pour les participations à distance.

Il est un « acteur social », c'est-à-dire qu'il « agit et a conscience de son action, qu'il est capable de penser dans sa dimension individuelle et collective ». En utilisant la notion d'acteur, cela « permet de mettre l'accent sur la capacité d'action de celui qui agit, et d'affirmer son autonomie relative vis-à-vis des structures, des organisations et des déterminismes sociaux »<sup>49</sup>. Il s'agit ainsi d'« articuler le lien entre expérience singulière et action collective », tout en « privilégi[ant] l'expérience des acteurs en reconstruisant autour d'elle le contexte (ou plutôt les contextes) qui lui donne sens et forme »<sup>50</sup>. Sa position sociale et son insertion dans le tissu socio-institutionnel local sont essentielles pour que le projet soit mené à terme. Son affiliation à des structures universitaires ou académiques lui confère un rôle stratégique en raison de fréquentations susceptibles d'apprécier et de contribuer à l'installation de l'Arcadie dans la cité. Pour reprendre l'expression de J. Boutier, cet individu contribue de façon essentielle à l'« enracinement citadin »<sup>51</sup> de l'Arcadie dans de nouveaux centres urbains. Il s'agit plus ici de compétences sociales qu'intellectuelles, car le groupe de futurs Arcades ne peut émerger que s'il existe une confiance mutuelle, voire une amitié. Si la fonction de cet individu est primordiale durant les prémisses de la fondation, elle l'est tout autant durant la période d'activité de l'implantation car il est l'intermédiaire principal des échanges avec Rome. Cependant, cela implique une contrepartie majeure : le risque d'arrêt de la colonie si cet académicien disparaît ou quitte la ville. On entre ici dans un rapport d'« interdépendance fonctionnelle » :

Car tout individu [...] n'est qu'une partie du tout ; il représente une fonction qui ne se définit et ne se perpétue que dans le rapport avec d'autres fonctions et ne peut se comprendre que dans le contexte de la structure particulière et des tensions propres à cet ensemble.<sup>52</sup>

Bien qu'il soit possible de lui trouver un successeur au poste de *vicecustode*, l'implication totale de ce dernier n'est pas assurée, ce qui peut conduire à la suspension de l'activité. De par ses fondations sociales, l'Arcadie reste largement dépendante de la volonté et des initiatives individuelles. Dans l'ensemble des cas de fondation, il est nécessaire qu'un individu agisse à la

---

<sup>49</sup> Claire JUDGE DE LARIVIERE, « Acteurs sociaux », in *Dictionnaire de l'historien*, Paris, PUF, 2016, p. 3.

<sup>50</sup> Jacques REVEL, « Présentation : la construction du social », in *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard, 1996, p. 10-13.

<sup>51</sup> Jean BOUTIER, « Les membres des académies florentines à l'époque moderne », *op. cit.*, p. 425.

<sup>52</sup> Norbert ELIAS, *La société des individus*, traduit par Jeanne ETORE-LORTHOLARY, Paris, Fayard, 1991, p. 50.

fois en manifestant son intérêt à l’Arcadie de Rome et en faisant adhérer des connaissances locales à son projet. Cette personne devient dès lors un intermédiaire entre Rome et les lettrés de sa ville de résidence, et c’est un élément essentiel pour la fondation, sans lequel elle ne peut advenir.

### 3. Réunir les villes de la péninsule par les lettres

Les fondations dans les différents centres urbains de colonies arcadiques renvoient à l’idée très répandue de la diffusion de la langue toscane par l’Arcadie, qui a pour but d’homogénéiser la pratique des Belles-Lettres italiennes. Cependant on peut défendre l’idée d’une réalisation concrète de l’unification des milieux lettrés italiens, au-delà des frontières et différences politiques et des spécificités propres à chaque état. Considérer que l’Arcadie aurait réussi à unifier culturellement les territoires italiens serait excessif, car elle n’a réellement impliqué qu’une part réduite de la population totale, celle des milieux intellectuels. Mais on peut reconnaître qu’elle est parvenue, dans une certaine mesure, à une union transrégionale durable des hommes et femmes de lettres en mettant en commun un modèle institutionnel et culturel. Celui-ci s’incarne concrètement dans l’adoption d’une forme académique codée, tant dans les règles que dans l’organisation. Plusieurs éléments caractérisent ce modèle, dont le premier est l’adoption d’un surnom pastoral pour chaque membre. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les membres d’académies littéraires utilisaient leur surnom seulement dans leurs poésies, alors qu’à l’Arcadie une pratique effective est visible<sup>53</sup>, notamment dans les lettres. De nombreux exemples montrent que l’expéditeur à la fois signe de son surnom et s’adresse au *custode* par sa fonction et par son surnom pastoral. De plus certains individus citent des membres uniquement par leur surnom. Il existe donc une réelle pratique sociale de reconnaissance par le surnom arcadique à l’échelle de la péninsule. D’un point de vue organisationnel l’Arcadie prône un modèle institutionnel spécifique, établi par Crescimbeni et adopté sans difficultés majeures par les Arcades locaux lors de la fondation d’une colonie. Il est nécessaire de créer un groupe d’au moins douze individus qui se réuniront une fois en hiver et une fois en été *a minima*. C’est selon des normes précises que les Arcades doivent rédiger la lettre demandant la fondation

---

<sup>53</sup> Virginia COX, « Members, Muses, Mascots: Women and the Italian Academies », in Jane E. EVERSON, Denis V. REIDY et Lisa SAMPSON (dirs.), *The Italian Academies 1525-1700: networks of culture, innovation and dissent*, Legenda, Cambridge, 2016, p. 136.

d'une colonie<sup>54</sup>. Pour ne prendre qu'un exemple, la lettre de la fondation de la colonie Veronese suit ce modèle :

Nous, soussignés disciples des Belles-lettres de la ville de Vérone, réunit dans la cabane d'Orilto Berenteatico, berger arcade demeurant dans notre campagne, désireux de coopérer à la fondation d'une colonie dans cette même campagne, prions l'Assemblée Générale des Arcades, et pour elle le très aimable gardien général, à vouloir nous compter tous parmi ses Bergers, et ensuite d'accorder la fondation de la colonie Veronese.<sup>55</sup>

L'écriture épistolaire officielle devient ainsi codifiée par l'utilisation de tournures et d'expressions spécifiques. La lettre se fait ainsi instrument de diffusion du modèle institutionnel et mise en pratique de normes scripturales définies. L'adoption du calendrier arcadique, inspiré des Olympiades grecques, contribue à densifier les règles épistolaires propres à l'Arcadie : ainsi, les lettres officielles (de fondation, d'élection etc.) indiquent la date en fonction d'un calendrier calqué sur les Olympiades grecques, dans lequel chaque mois a un nom spécifique avec une numérotation différente des jours.

D'une certaine manière, l'Arcadie personnifie l'idée de République de lettres. Réunissant un grand nombre de lettrés italiens et européens, elle concrétise ce désir d'assemblée déterritorialisée des savants. Par les membres, les lieux de réunions et les échanges épistolaires, elle inscrit dans un espace concret les pratiques et les individus considérés comme part intégrante de la République des lettres. La notion de République des lettres a suscité de nombreux débats dans le champ historiographique. Selon F. Waquet, la première occurrence, *Respublica litteraria*, remonte à 1417<sup>56</sup>. De l'étude de l'utilisation de cette expression aux XVe et XVIe siècles, deux significations se dégagent : soit un sens imprécis qui désigne de façon générale les doctes et les hommes et femmes de lettres, soit « cette fameuse communauté internationale des savants »<sup>57</sup>. Il faut attendre la fin du XVIIe siècle pour que des tentatives de définition de la République des lettres soient faites par les contemporains<sup>58</sup>. K. Pomian complète cette analyse en considérant que la *Respublica litteraria* est une mutation du concept

---

<sup>54</sup> BAR, ms. 16 : ce manuscrit conserve les lettres de fondation du début du XVIIIe siècle.

<sup>55</sup> BAR, ms. 16, f. 275r, lettre de la colonie Veronese à l'Arcadie romaine, non datée : « Noi sottoscritti seguaci delle buone lettere nella Città di Verona adunati nella Capanna d'Orilto Berenteatico Pastor Arcade dimorante in questa nostra campagna, desiderando cooperare alla fondazione di una colonia Arcadica in questa medesima nostra campagna preghiamo instantemente la Generale Adunanza degli Arcadi, e per essa il gentilissimo General Custode a volersi compiacere in primo luogo annoverare tutti quelli di noi, che non sono annoverati tra i suoi Pastori, e dappoi concederne la Fondazione suddetta della Colonia Veronese. ».

<sup>56</sup> Françoise WAQUET, « Qu'est-ce que la République des Lettres ? Essai de sémantique historique », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1989, vol. 147, n° 1, p. 475.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 477.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 484.

de *respublica christiana* : cela témoigne à la fois d'une sécularisation des milieux lettrés, d'un passage du latin aux langues vernaculaires – avec l'adoption de l'expression République des Lettres – et enfin du déplacement géographique des centres des milieux intellectuels de l'Europe du Sud (exclusivement italienne à l'origine) vers l'Europe du Nord<sup>59</sup>. Elle peut être considérée comme une unité qui transcende frontières et conflits internationaux, sous la forme d'un accord des doctes concentrés sur les Belles-Lettres, afin d'atteindre les bonnes mœurs et un monde meilleur. Pour ce faire, la communication devient un « devoir », en vue de la réalisation d'un « idéal d'une communauté supranationale et supra-confessionnelle »<sup>60</sup>. La République des lettres dépend de la communication, dans une logique de don et contre-don, qui crée une dynamique d'échange et dont résulte le progrès des savoirs<sup>61</sup>. L'Arcadie, par sa nécessité d'écrire et de communiquer, promeut cette dynamique de l'écriture épistolaire comme échanges d'informations et de savoirs. Cette dépendance vis-à-vis de l'écriture s'affirme par l'importance des communications épistolaires générées par l'adhésion individuelle et par l'affiliation de nouvelles entités académiques locales. A la fois « idée utopique » et « réalité vécue », la République des Lettres combine l'idéal d'un « pays de liberté, gouverné par la raison et la vérité » et des faits prosaïques (querelles, réunions, institutions)<sup>62</sup>. Ce caractère duplice s'opère également à l'Arcadie car l'évidence d'un modèle idéalisé de démocratie littéraire à composante pastorale se confronte régulièrement aux conflits internes, à des négociations institutionnelles et à des faits pragmatiques tels que les échanges d'argent.

L'Arcadie réaffirme encore son rôle de modèle institutionnel lorsqu'il est repris par d'autres académies. Par exemple, l'académie des Ereini, fondée en 1730, est une copie conforme de l'Arcadie, par l'adoption de la fiction et de surnoms pastoraux<sup>63</sup>. D'autres projets que l'Arcadie ont tenté de concrétiser cet idéal, effaçant les frontières étatiques à l'échelle de la péninsule, et contribuent à l'apparition d'un « sentiment d'italianité » culturelle<sup>64</sup> : le principal d'entre eux

---

<sup>59</sup> Krzysztof POMIAN, « République des lettres : idée utopique et réalité vécue », *Le Débat*, 2004, vol. 130, n° 3, p. 157-158.

<sup>60</sup> Hans BOTS, Christiane BERKVENS-STEVELINCK et Jens HÄSELER, « Introduction. Communication et instruments d'échanges dans la République des Lettres », in *Les grands intermédiaires culturels de la République des Lettres*, Paris, Honoré Champion, 2005, p. 10-12.

<sup>61</sup> Françoise WAQUET, « Qu'est-ce que la République des Lettres ? », *op. cit.*, p. 493.

<sup>62</sup> Krzysztof POMIAN, « République des lettres », *op. cit.*, p. 165.

<sup>63</sup> Manlio PASTORE STOCCHI, « L'Arcadia e le accademie letterarie del Settecento », in Stefano FERRARI (dir.), *Cultura letteraria e sapere scientifico nelle accademie tedesche e italiane del Settecento*, Accademia Roveretana degli Agiati, Rovereto, coll. « Memorie dell'Accademia Roveretana degli Agiati », 2003, p. 43.

<sup>64</sup> Françoise WAQUET, *Le modèle français et l'Italie savante*, *op. cit.*, p. 374.

reste la République littéraire d'Italie de Ludovico Antonio Muratori théorisée en 1703, qui a pour but de soutenir un renouveau intellectuel par la création d'une union des lettrés italiens<sup>65</sup>. Une autre réalisation essentielle est le *Giornale de letterati*. Lancé en 1668 par Giusto Ciampini (1633-1698) et Francesco Nazari (1638-1714), il est ensuite repris à Parme et Modène par Benedetto Bacchini (1651-1721) et Antonio Magliabechi de 1686 à 1697. L'idée se prolonge ensuite à Venise en 1710 par Antonio Vallisneri, Apostolo Zeno et Scipione Maffei, ces deux derniers étant respectivement *vicecustodi* des colonies vénitienne et véronaise<sup>66</sup>. Ainsi les points mis en évidence se réfèrent à une association littéraire à l'échelle des territoires italiens, construite en partie grâce au réseau épistolaire centré sur les pôles intellectuels dynamiques de la péninsule.

---

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 377.

<sup>66</sup> Gian Paolo ROMAGNANI, « L'idea di « Repubblica delle lettere » tra Ludovico Antonio Muratori e Scipione Maffei », *op. cit.*, p. 112.

## II. Des processus pluriels d'implantation

Bien que les règles soient communes, la forme institutionnelle des colonies varie. Dans l'*Istoria della volgar poesia*, Crescimbeni considère que :

De deux façons, les colonies arcadiques ont été fondées, soit en formant une congrégation de sujets provenant d'une ville, soit en rejoignant une académie étrangère. Pour la première façon, la colonie se dénomme selon cette même ville, ou de quelque partie précise de celle-ci [...] *Colonie Ferrarese des Arcades : Colonie du Reno* [c'est-à-dire de Bologne] des Arcades. Pour la seconde, la dénomination est tirée du nom de la même académie, comme *Colonie Forzata des Arcades, Colonie Animosa des Arcades* : signifiant les académies des Forzati d'Arezzo, et des Animosi de Venise.<sup>67</sup>

Il reconnaît l'existence de deux types distincts, c'est-à-dire la création à partir d'un groupe d'individus et le rattachement à une académie déjà existante. Effectivement, ces deux modes se démarquent clairement dans l'étude des sources, mais on peut apporter des précisions pour construire une nouvelle typologie en ajoutant deux catégories : dans un collège d'éducation (en y incluant les *rappresentanze*) et dans un ordre religieux. En fait, cette typologie s'intègre dans celle proposée par A. Quondam qui définit neuf formes académiques : conversations, théâtrales, juridiques, ecclésiastiques, musicales, scientifiques, des chevaliers nobles, des Collèges, et diverses<sup>68</sup>. Les différentes implantations de l'Arcadie peuvent se manifester sous quatre formes.

### 1. Les individus avant le lieu

Le premier mode de fondation passe par le groupe et les relations sociales, plutôt que par le lieu de réunion. Il s'agit de la « forme élémentaire » d'une académie, c'est-à-dire celle d'un « sujet collectif »<sup>69</sup>. Le cas le plus flagrant reste le cas romain, qui connaît une itinérance pendant trente-six ans dans différents palais romains, avant d'aboutir à la construction du Bosco Parrasio sur la colonie du Janicule en 1726. S. Dixon retrace l'ensemble du cheminement dans Rome durant cette période, ainsi que les différentes étapes de la construction du siège définitif. Pour résumer le parcours de l'Arcadie<sup>70</sup>, entre fin 1690 et début 1691, les réunions ont lieu dans le

---

<sup>67</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI, *L'istoria della volgar poesia, op. cit.*, p. 322 : « In due modi si fondano le colonie arcadiche, o formandosi una congrega di soggetti d'alcuna città, o aggregandosi Accademia Forestiere. Nel primo modo la Colonia si denomina dalla stessa Città, o da qualche parte cospicua di essa [...] *Colonia Ferrarese degli Arcadi: Colonia del Reno* [cioè di Bologna] *degli Arcadi*. Nel secondo modo, la denominazione si prende dal nome della stessa Accademia, come *Colonia Forzata degli Arcadi, Colonia Animosa degli Arcadi*: intendendosi delle Accademie de' Forzati d'Arezzo, e degli Animosi di Venezia. ».

<sup>68</sup> Amedeo QUONDAM, « L'accademia », *op. cit.*, p. 871.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 828. : « La sua forma istituzionale elementare è quella di un soggetto collettivo ».

<sup>70</sup> Susan M. DIXON, *Between the Real and the Ideal: the Accademia degli Arcadi and its Garden in Eighteenth-Century Rome*, Newark, University of Delaware Press, 2006, 156 p.

jardin de la villa de la famille de l'abbé Girolamo Mattei Orsini (XVII-XVIII), près de Saint-Pierre-aux-Liens sur le mont Esquilin. Ensuite, elles ont lieu les deux années suivantes, dans les extérieurs du palais Riario Corsini, rue de la Lungara, le long du Tibre. Toujours en 1693, l'Arcadie se rencontre dans un emplacement du Jardin Farnèse (Mont Palatin), proposé par Antonio Ranuccio (1679-1731), fils du Duc Ranuccio II Farnese (1630-1694). C'est ensuite Antonio Maria Salviati (1664-1704), duc de Giuliano qui autorise les réunions dans son palais, rue de la Lungara, près de l'église San Giacomo alla Lungara. En 1705, le prince Vincenzo Giustiniani (XVII-XVIII) crée un amphithéâtre temporaire dans son jardin près de la Porte Flaminia, au nord de Rome. En 1707, l'Arcadie se déplace dans le parc au nord de l'Eglise des Saints-Marcellin-et-Pierre-du-Latran, appartenant à la famille Ruspoli. Ensuite, un arrangement est fait pour obtenir des terres pendant neuf ans dans un jardin près de Sainte-Sabine sur le mont Aventin (entre 1712 et 1720), ce qui constitue la dernière étape avant la création en 1726 sur la colline du Janicule<sup>71</sup> du *Bosco Parrasio*, constitué d'une demeure et d'un amphithéâtre en plein air, financé par le Jean V roi du Portugal<sup>72</sup>, qui existe encore aujourd'hui. Selon S. Dixon, le quartier du Trastevere continue à se développer au XVIIIe siècle entre un quartier plus populaire avec des manufactures et des ateliers, et la partie nord habitée par des familles ecclésiastiques et aristocratiques. La villa Farnesiana et le Palais Riario sont faciles d'accès depuis le Vatican et la Basilique Saint-Pierre, et à proximité des propriétés de familles aristocratiques et ecclésiastiques comme les Ottoboni, les Corsini et les Pamphili<sup>73</sup>. Afin d'apporter une visualisation à ces données géographiques, une localisation des lieux de réunion a été réalisée, en utilisant la célèbre carte de Rome (1748) de Giambattista Nolli (1701-1756). Bien que la carte soit postérieure, cela permet de situer les différents sièges de l'Arcadie par rapport au centre urbanisé :

---

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 55-64.

<sup>72</sup> Aurora SCOTTI, « L'Accademia degli Arcadi in Roma e i suoi rapporti con la cultura portoghese nel primo ventennio del 1700 », *Bracara Augusta*, 1973, vol. 27, n° 63, pp. 115-130.

<sup>73</sup> Susan M. DIXON, *Between the real and the ideal*, *op. cit.*, p. 99.

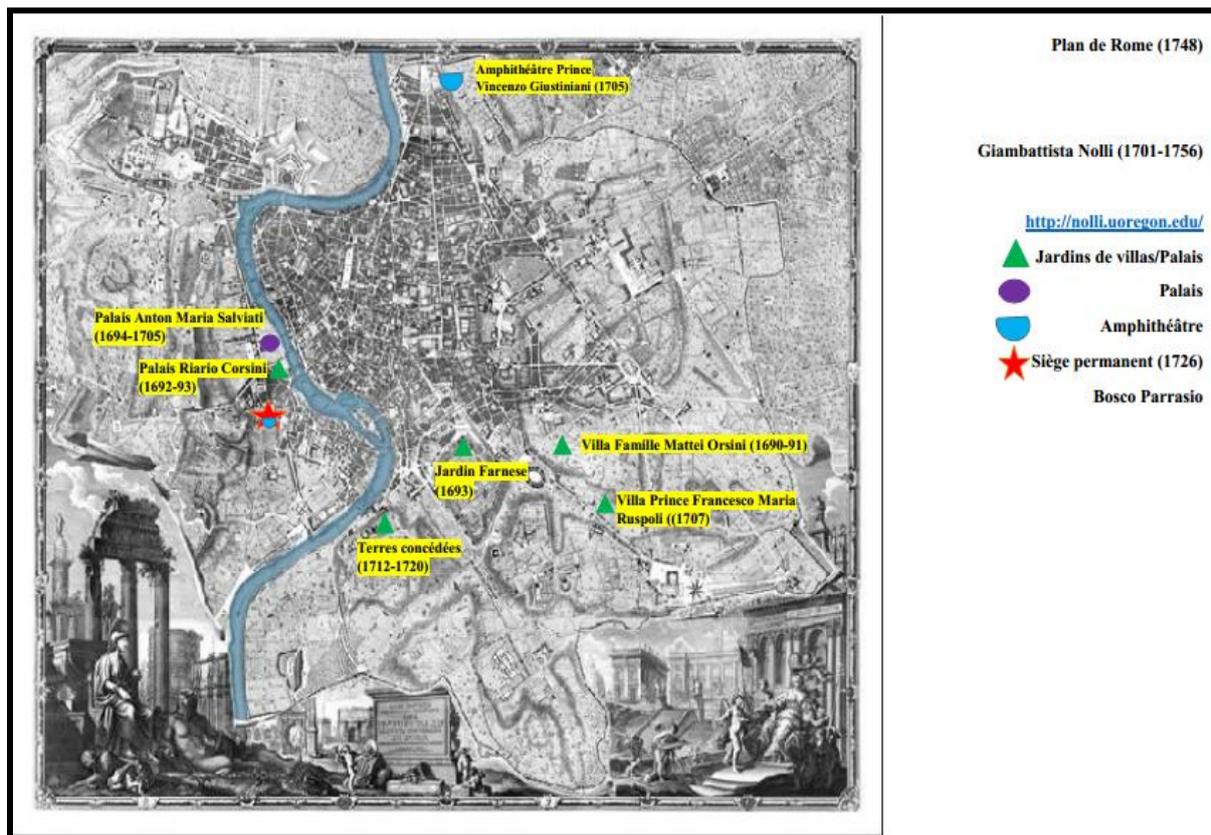


Figure 26 : Itinérance à Rome (Plan de Rome de Giambattista Nolli, 1748)

Les lieux de réunion se situent toujours en dehors du centre urbanisé. Cela s'explique à la fois par la densité de l'habitat du centre, et surtout par la situation des palais qui les accueillent. L'Arcadie se construit dans une position de dépendance vis-à-vis des familles patriciennes romaines, en tant qu'hôtes mais aussi comme mécènes. L'importance du cadre bucolique, notamment pour les réunions estivales qui se déroulent dans un jardin, entre dans les choix littéraires de l'Arcadie qui prône l'écriture pastorale surtout en poésie : l'opposition entre la ville et la campagne est structurante en poésie pastorale, comme l'a montré A. de Riccio au sujet des compositions d'Aurelio Bertola (1753-1798), abbé et homme de lettres, nommé à la chaire d'histoire et de géographie de l'académie de Marina di Portici<sup>74</sup>. Tout comme en France, les extérieurs apparaissent comme un « havre » face au « grouillement collectif » de l'espace urbain, au même titre que les cabinets et les bibliothèques<sup>75</sup>. On peut établir ici un parallèle avec les pratiques des francs-maçons qui privilégient aussi les demeures privées comme lieu de

<sup>74</sup> Alessandra DI RICCO, *Tra idillio arcadico e idillio « filosofico », studi sulla letteratura campestre del '700*, op. cit., p. 33-54.

<sup>75</sup> Daniel ROCHE, *Le Siècle des Lumières en province*, op. cit., p. 48.

réunion : les jardins privés sont utilisés et considérés comme « un espace serein de conversation » et comme « espace fraternel, mais ouvert sur la société »<sup>76</sup>. L'accent est aussi donné au prestige du lieu, et à la famille qui les organise. Cette mobilité pendant près de trente-six ans confère à l'Arcadie une forme hybride, entre une académie institutionnalisée et un salon littéraire. Les pratiques de sociabilité aristocratiques, voire de divertissement (discussion, jeux, repas), rencontrent les usages académiques de récitation de poésie et de concours, comme les Jeux Olympiques.

Au sujet des colonies, le groupe peut exister au préalable sous forme d'un salon littéraire par exemple, et se réunir dans la demeure ou le jardin de l'un des membres. Cette forme contribue pour beaucoup à rapprocher les pratiques de l'académie de celles d'un salon, car une fois la colonie fondée et le groupe institutionnalisé, les pratiques de réunion changent peu, à l'exception des réunions publiques, en tant que célébration où la haute société est conviée<sup>77</sup>. Pour A. Quondam, la forme « conversation » répond « aux besoins primaires de la vie “civile” [...] à une demande de socialisation des processus culturels [et qui] produit son organisation disciplinée, régulée, structurée, combinant le besoin de plaisir, de jeu, de divertissement, avec celui de la culture »<sup>78</sup>. Ainsi, un exemple révélateur de ce lien fort entretenu entre ces lieux de sociabilité *a priori* distincts est celui de la restauration de la colonie de Pise, comme l'écrit Ranieri Tempesti (1747-1819) à Gioacchino Pizzi en février 1779, au sujet de la colonie Alfea :

Ayant tenu, le soir du 20 courant, une réunion littéraire domestique, composée de beaucoup d'anciens arcades, et d'une jeunesse florissante, riche des plus nobles et gracieuses productions poétiques, cela a fait resurgir dans l'âme de chacun le désir presque endormi de voir finalement instaurée notre célèbre colonie Alfea, et restaurée en partie du silence ingrat.<sup>79</sup>

Le lien s'établit clairement entre le salon littéraire et l'Arcadie dans cette lettre. Ici, la colonie réapparaît grâce à une réunion littéraire tenue au domicile de Giovanni Vincenzo Cosi del

---

<sup>76</sup> Pierre-Yves BEAUREPAIRE, *L'espace des francs-maçons : une sociabilité européenne au XVIIIe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 140.

<sup>77</sup> Cf. voir Partie II, chapitre II.1.2.

<sup>78</sup> Amedeo QUONDAM, « La scienza e l'Accademia », *op. cit.*, p. 24 : « Questa forma originaria dell'istituzione Accademia soddisfa indubbiamente alcuni bisogni primari del vivere “civile”, risponde a una domanda di socializzazione dei processi culturali, produce la sua organizzazione disciplinata, regolata, strutturata, coniugando l'istanza del piacere, del gioco, dell'intrattenimento, con quella della cultura ».

<sup>79</sup> BAR, ms. 32, f. 73r-74v, lettre de Ranieri Tempesti à Gioacchino Pizzi du 15 février 1779 : « Avendo tenuta, nella sera de' 20 corrente, una domestica letteraria Adunanza, composta di non pochi vecchi Arcadi, e di Gioventù fiorentissima, ricca delle più nobili e graziose poetiche produzioni, fece risorgere nell'animo d'ognuno il quasi sopito desiderio di veder finalmente instaurata la celebre nostra Colonia Alfea, e ristorata in parte dell'ingrato silenzio ».

Voglia, ce qui crée une filiation directe entre ces deux formes de sociabilité. Le 15 mars, Ranieri Tempesti évoque une réunion pour l'élection du secrétaire, également tenue dans la même demeure<sup>80</sup>. Une analogie s'établit avec un salon littéraire en raison du statut des participants et de leur organisation dans une demeure privée : « Un domicile ouvert régulièrement à ceux qui ont été présentés, et abritant une sociabilité mixte, régie par les normes de la civilité »<sup>81</sup> est une définition qui peut correspondre aux réunions privées de l'Arcadie. Selon G. Montègre, à propos du cas romain, les salons sont constitués à partir d'une « matrice parisienne » car ce sont des espaces associant des pratiques mondaines et intellectuelles (science expérimentale, lectures, théâtres de société)<sup>82</sup> : les salons italiens n'ont pas la même renommée que les français, et ils peuvent apparaître comme le « produits du Grand Tour »<sup>83</sup>, c'est-à-dire qu'ils sont une pratique empruntée aux usages parisiens. L'apparition tardive des salons en Italie pourrait provenir de la profusion d'académies – des plus institutionnalisées et durables aux réunions littéraires à domicile – qui ont pu, dans une certaine mesure, faire office de lieu de sociabilité équivalent à un salon. Ces pratiques font ainsi écho à celles de l'Arcadie, qui crée de nouveaux lieux de sociabilité à l'échelle locale.

Ce type de fondation serait le plus proche de la forme française de création des académies de provinces. Les académies ont comme origine l'établissement de réunions privées (salons, chambres de lecture etc.). Dès lors que les notables locaux croient essentiel d'« échapper à l'incertitude de ces premières rencontres », et en vue d'un « projet de politique culturelle », des « associations déterminées et constituées » apparaissent<sup>84</sup>. L'exemple de l'académie de Nîmes révèle que son origine est une sociabilité d'amis, car pendant trente ans, il s'agit d'un cercle amical qui se réunit régulièrement, avant l'institutionnalisation par lettre patente<sup>85</sup>. Cette comparaison met en évidence les relations sociales qui sous-tendent les fondations académiques dans les centres urbains, français et italiens.

---

<sup>80</sup> BAR, ms. 32, f. 81r-v, lettre de Ranieri Tempesti à Gioacchino Pizzi du 15 mars 1779.

<sup>81</sup> Antoine LILTI, *Le Monde des salons*, op. cit., p. 69.

<sup>82</sup> Gilles MONTEGRE, *La Rome des Français au temps des Lumières*, op. cit., p. 8.

<sup>83</sup> Maria Pia DONATO, « I salotti romani del settecento: il ruolo femminile tra politica e cultura », in Maria Luisa BETRI et Elena BRAMBILLA (dirs.), *Salotti e ruolo femminile in Italia: tra fine Seicento e primo Novecento*, Venise, Marsilio, 2004, p. 194.

<sup>84</sup> Daniel ROCHE, *Le Siècle des Lumières en province*, op. cit., p. 24.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 26.

## 2. La colonie à l'académie

Dans ce deuxième cas, l'institution prime sur les individus car la colonie apparaît au sein d'une académie existante. Mais deux sous-catégories sont visibles. Pour la première, seule une partie des membres devient Arcades de la colonie qui cohabite avec l'autre institution. La seconde correspond à une transformation intégrale de l'académie, qui se définit dès lors uniquement comme colonie de l'Arcadie. Tel est le cas de la première colonie, dite Forzata, qui se forme à Arezzo en 1692, en remplacement de l'académie des Forzati, qui existait depuis 1683<sup>86</sup>. Giovanni Battista Capalli (vers 1625-1695), doyen de la cathédrale d'Arezzo, fait partie des premiers admis à l'Arcadie (1691)<sup>87</sup>. La fondation, amorcée en 1691, prend effet dès janvier 1692 car une lettre évoque la question des patentes pour les membres<sup>88</sup>. Giovanni Battista Capalli occupe les fonctions de *vicecustode* et de secrétaire de la colonie. A sa mort survenue en 1695, l'ensemble de la colonie annonce à Crescimbeni les nouveaux élus à cette fonction choisis lors d'une réunion tenue dans la maison du nouveau secrétaire, le 16 novembre 1695. Cette lettre, qui a tout pour suivre le modèle de ce type de document (annonce et signature des personnes présentes, utilisation de la datation arcadique et des surnoms) a un trait surprenant visible dans cet extrait :

Les messieurs académiciens arcades, habitant dans les campagnes d'Arezzo, réunis dans la maison du nouveau secrétaire élu le 16 novembre 1695 des messieurs académiciens Forzati au nombre de neuf, à savoir madame Faustina Azzi Forti dite la Confuse, monsieur docteur Fulvio Maurizi dit l'Imparfait [...]<sup>89</sup>

Les individus sont cités par leur surnom anciennement utilisé pour l'académie Forzata, alors qu'ils signent cette même lettre de leur nom arcadique. Les associations entre deux académies se démarquent par la combinaison entre des pratiques déjà établies et les nouvelles. L'affiliation à l'Arcadie peut être un moyen de multiplier les activités académiques. Les lettres matérialisent ce changement d'aspect institutionnel : absentes car sans utilité pour une académie locale, elles deviennent essentielles et nécessaires pour la réalisation et la persistance de la colonie.

---

<sup>86</sup> Maria VESCHI, « L'Accademia dei Forzati. Nuovi documenti », *Atti et memorie dell'Accademia petrarca di lettere, arti et scienze*, 1990, LI, p. 410.

<sup>87</sup> BAR, ms. 20, f. 42r, lettre de Giovanni Battista Capalli à Crescimbeni de janvier 1691.

<sup>88</sup> *Ibid.*, f. 46r, lettre de Giovanni Battista Capalli à Crescimbeni du 6 janvier 1692.

<sup>89</sup> BAR, ms. 15, f. 236r-v, lettre de la colonie Forzata à Crescimbeni du 16 novembre 1695 : « Ragunati li signori accademici Arcadi abitanti nelle campagne Aretine in Casa del nuovo segretario eletto fin sotto li 16 Novembre 1695 dalli signori accademici Forzati in numero 9, cioè la signora Faustina Azzi Forti detta la Confusa, il signor dottor Fulvio Maurizi detto l'Imperfetto ».

Pour poursuivre sur différents cas d'association avec des groupes déjà institués, à Cagli, l'unique académie accueille une colonie de l'Arcadie en 1704 : il s'agit de celle des Inculti, fondée durant la première moitié du XVIIe siècle<sup>90</sup>. Le *principe* des Inculti, Pio Michele Frangipani<sup>91</sup>, envoie deux lettres à Crescimbeni au moment de l'association des deux institutions. La première est écrite à la suite de l'envoi par Crescimbeni d'un document sollicitant probablement la création d'une colonie accompagnée des lois de l'Arcadie, le 4 avril 1704 :

Et plus encore pour la bonté avec laquelle il était digne d'admettre les actes d'hommages de cette académie des Inculti, qui parmi ses imperfections, a montré le désir souverain de voir vérifié la devise qui se dresse (elle sera encore belle) dans l'agrégation d'une assemblée, honneur du monde érudit, comme celle des Arcades, assez suffisamment admirée [...] Les lois qui régissent votre digne académie, ne lui permettent pas d'être plus ferme ou plus juste pour la faire vivre avec le monde, et si le système républicain abhorre le titre de Prince Suprême, et despotique, je déduis des lois les plus misérables, qu'au Gardien Général, comme chef, appartient d'engager les raisonnements et problèmes à son consentement, et le secrétaire seulement soussigne en pied de page [...].<sup>92</sup>

Dans cette première lettre, Pio Michele Frangipani accepte la proposition de créer une colonie et déclare son intérêt pour les lois de l'Arcadie qui complèteraient le règlement existant des Inculti. Le même jour arrive une lettre de Luigi Teodori, membre de la colonie de Macerata et arcade depuis 1697. Arrivé à Cagli, il rencontre Antonio Francesco Berardi : « Vous devez savoir, que, arrivé à Cagli, et découvert pour Arcade, le comte Antonio Francesco Berardi me demanda de donner quelque faste à cette académie des Inculti, qui était quasiment abandonnée »<sup>93</sup>. L'Arcadie intervient dans un moment de crise institutionnelle de l'académie des Inculti : elle permettrait une relance de l'activité, comme M. Verdenelli l'a analysé pour le cas de Macerata<sup>94</sup>. L'arrivée d'un arcade d'une autre colonie à Cagli conditionne la création de

---

<sup>90</sup> Michele MAYLENDER, *Storia III.*, *op. cit.*, p. 218.

<sup>91</sup> Les seules informations biographiques se trouvent dans Francesco Maria APPENDINI, *Notizie istorico-critiche sulle antichità storia e letteratura de' Ragusei*, Raguse, Antonio Marchettini, 1803, vol.II, p. 310 : il serait issu d'une famille pauvre et entre dans l'ordre des Dominicains à Naples. Il fait ses études à Cagli, où il devient maître de l'ordre, orateur sacré et poète en langues latine et italienne.

<sup>92</sup> BAR, ms. 22, f. 63r, lettre de Pio Michele Frangipani à Crescimbeni du 4 avril 1704 : « E più per la bontà con la quale s'è degnata ammettere gl'atti ossequiosi di questa accademia degli Incolti, che tra le sue imperfettioni, ha mostrato il sovrano desiderio di veder verificato il motto che innalza (sarà ancor bella) nell'aggregazione ad essa d'un assemblea onore del mondo erudito, come cotesta degli Arcadi, assai bastantemente ammirata [...] Le leggi con le quali si governa la sua degnissima accademia non ponno idearsi ne più sode, ne più giuste per farla vivere col mondo, e se bene lo sistema republichistico abborrisca il titolo di Principe supremo, e dispotico, ricavo però dalle scasatissime leggi, che al Custode Generale, come a capo, spetta commettere i ragionamenti e problemi a suo beneplacito, et il secretario solo si sottoscrive a piè del foglio. ».

<sup>93</sup> *Ibid.*, ff. 59r-60r, lettre de Luigi Teodori à Crescimbeni du 4 avril 1704 : « Havete dunque a sapere, che arrivato in Cagli, e scoperto per Arcade, fu pregato dal signor conte Antonio Francesco Berardi dar qualche fasto a questa Accademia degl'Inculti, ch'era quasi dismessa. ».

<sup>94</sup> Marcello VERDENELLI, « Essere Arcade nelle Marche », *op. cit.*, p. 350-351.

la colonie chargée de donner un nouveau dynamisme à l'académie locale, tombée en désuétude : les mobilités individuelles contribuent à l'essaimage des implantations arcadiques à travers la péninsule. Un mois plus tard, le 5 mai, Pio Michele Frangipani narre la réunion tenue à l'académie des Inculti : « J'ai ordonné l'assemblée publique, en présence de laquelle fut ouvert, et lu le diplôme délivré par le *Réservoir* arcadique, avec lequel vous, et la république littéraire pastorale ont fait comprendre, avec des expressions très aimables, le goût de l'agrégation faite de tous les Bergers Arcades au rôle des [académiciens] Inculti »<sup>95</sup>. Rapidement cela conduit à une fusion qui redonne de la vigueur à cette institution.

La ville de Savone connaît trois implantations de l'Arcadie au cours du siècle. La généalogie académique de la colonie Sabazia (1750), remonte à l'ancienne académie des Sconosciuti (1593), disparue au cours du XVIIe siècle. Onorato Gentil-Ricci restaure cette académie en 1740 avec un groupe de dix-sept personnes : cette académie existe durant dix ans puis demande sa transformation en colonie arcadique en 1750<sup>96</sup>. Les membres deviennent dès lors Arcades, s'ils ne l'étaient pas déjà auparavant<sup>97</sup>. Apparaissent ensuite l'académie des Angustiati, qui accueille dans les premières décennies du XVIIIe siècle la colonie Angustiata<sup>98</sup>. L'académie et la colonie sont toutes deux fondées dans le Collège des Ecoles Pieuses. L'académie des Instaurati (1750) apparaît quant à elle dans le collège de la Mission, lieu d'accueil de la colonie arcadique Chiabreressa en 1780<sup>99</sup>.

La colonie vénitienne, dite Animosa, entre aussi dans ce cas de figure car elle s'établit dans l'académie des Animosi en 1698<sup>100</sup>. Cette dernière apparaît en 1691 par volonté d'Apostolo Zeno (*Emaro Simbolio* ; 1668-1750), jeune lettré et poète, futur fondateur du *Giornale dei letterati* en 1710. Elle se place en continuation de l'académie des Dodonei, et organise ses réunions dans le palais Morosini, puis dans la demeure d'un patricien vénitien à Santa-Maria

---

<sup>95</sup> BAR, ms. 22, f. 57r-v, lettre de Pio Michele Frangipani à Crescimbeni du 5 mai 1704 : « Ordinai la publica Assemblea, alla presenza della quale fu aperto, e letto il diploma del serbatoio arcadico emanato, col quale ella, e la sua litteraria pastoral republica gl'hanno fatto, con gentilissime espressioni, intendere il gradimento dell'aggregatione fatta di tutti li Pastori Arcadi al ruolo degli Inculti. ».

<sup>96</sup> BAR, ms. 33, f. 39r-v : lettre de fondation de la colonie Sabazia (non datée).

<sup>97</sup> Agostino BRUNO, « Memoria sull'antica colonia degli Arcadi Sabazi », *op. cit.*, p. 30-31.

<sup>98</sup> Michele MAYLENDER, *Storia I.*, *op. cit.*, p. 186-187. La première admission date de 1722.

<sup>99</sup> Agostino BRUNO, « Memoria sull'antica colonia degli Arcadi Sabazi », *op. cit.*, p. 29-30.

<sup>100</sup> Antonio FRANCESCHETTI, « L'Arcadia veneta », *op. cit.*

Formosa<sup>101</sup>. Plusieurs lettres de Tommaso Giannini, arcade admis à Rome en 1694, relate sa création :

Voici la note, que vous me demandez, des académiciens qui sont quatorze ; je n'ai pu noter moins que ces derniers pour le nombre de soixante académiciens, car ils sont tous excellents, comme vous l'entendrez du très gentil Emaro Simbolio [Apostolo Zeno], et il était possible de faire du mal à quelques-uns ; de nouveaux seront admis à chaque fois que la réunion plénière le souhaitera, ils désireraient leur admission, sujet par sujet [...] à Bergame, et Brescia, où sont deux académies célèbres, je vous promets d'ériger deux autres colonies.<sup>102</sup>

Le cœur de cet extrait est constitué par l'annonce que seuls quatorze des soixante académiciens deviennent membres de la colonie, ce qui correspond ainsi à la première variante où seule une partie des membres devient Arcades. Tommaso Giannini agit en tant qu'intermédiaire local dans la fondation des colonies par son souhait de fonder de nouvelles colonies dans deux autres académies à Brescia et à Bergame<sup>103</sup>, et par son rôle d'initiateur dans la cité vénitienne :

Avec mes exhortations, l'académie des Animosi, la plus noble de cette ville, est décidée devenir colonie d'Arcadie, elle veut maintenir le titre des Animosi, et sous l'emblème sera indiquée colonie d'Arcadie [...].<sup>104</sup>

La double affiliation des membres conduit à la création d'une identité institutionnelle mixte, afin d'établir une forme d'égalité entre les deux académies. La colonie est englobée dans l'ensemble plus vaste de l'académie déjà existante. Dans l'ensemble de ces cas, l'Arcadie s'insère dans un contexte socio-intellectuel construit et stable, à partir d'individus déjà liés par leur appartenance à l'académie d'accueil, ce qui facilite l'implantation. Cette configuration institutionnelle rend néanmoins dépendante l'Arcadie de la pérennité de la structure initiale, qu'il s'agisse du lieu de réunion ou de la vivacité des activités académiques, en raison de la double participation pour les membres.

---

<sup>101</sup> Michele MAYLENDER, *Storia I., op. cit.*, p. 205.

<sup>102</sup> BAR, ms. 21, f. 102r-v, lettre de Tommaso Giannini à Crescimbeni du 3 mai 1698 : « Eccovi la nota de gli Accademici che mi chiedete sono quattordici non essendosi potuto notar meno di questi si per il numero di sessanta Accademici si perché questi sono tutti ottimi come sentirete dal gentilissimo Emaro Simbolio ne si è potuto far torto a niuno; annoverati che saranno i medesimi ognuna volta che la piena Ragunanza si compiacerà, desiderarebbono il loro annoveramento, soggetto per soggetto [...] che in Bergamo, e Brescia dove sono due academie famose io vi prometto erigere due altre colonie. ».

<sup>103</sup> Son projet n'aboutit pas car aucune colonie n'existe à Bergame. Celle de Brescia n'est fondée qu'en 1716 sur initiative du cardinal Giovan Francesco Barbarigo (1658-1730), selon Antonio FRANCESCHETTI, « L'Arcadia veneta », *op. cit.*, p. 137.

<sup>104</sup> BAR, ms. 21, f. 100r-v, lettre de Tommaso Giannini à Crescimbeni du 14 août 1698 : « L'accademia degl'Animosi la più nobile di questa città con le mie esortazioni è risoluta farsi colonia d'Arcadia, vuol mantenere il titolo degli Animosi e sotto l'impresa si metterà colonia d'Arcadia [...]. ».

### 3. L'Arcadie dans les collèges d'éducation

Pour poursuivre sur les différentes formes d'établissement des colonies, indiquons que certains collèges d'éducation accueillent une colonie ou une *rappresentanza* (représentation) de l'Arcadie. La frontière entre ces deux types d'implantation est mince. La *rappresentanza* caractérise exclusivement les groupes dans les collèges, alors que la colonie n'a pas de lieu spécifique d'implantation, mais les pratiques ne se distinguent pas réellement. L'hypothèse la plus probable réside dans l'évolution de la théorie institutionnelle au cours du siècle. Crescimbeni a souhaité donner un cadre théorique précis et rigide pour le fonctionnement de l'Arcadie et a choisi de distinguer la représentation de la colonie. L'ensemble des *rappresentanze* apparaît sous sa présidence et s'éteint ensuite, à l'exception de celle du Collège Clémentin, alors que les colonies dans les collèges apparaissent seulement à partir de 1743. De fait, lorsque ces dénominations sont relatives à un collège d'éducation, elles concernent un fait institutionnel similaire.

Le collège Clémentin romain, créé en 1595, accueille la première *rappresentanza*, dite Stravagante, en avril 1695, composée de dix-sept membres dont le dernier admis est recensé en 1727. Les admissions reprennent à partir de 1772 jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, avec seize nouveaux membres. Elle est en réalité rattachée à une académie déjà existante au sein du collège, celle des Stravaganti, fondée également sous la protection de Christine de Suède durant la seconde moitié du XVIIe siècle. Deux réunions publiques sont organisées chaque année. Les académiciens sont au nombre de vingt-quatre, répartis par moitié entre les lettres et la pratique des armes<sup>105</sup>. De fait, les Arcades sont affiliés à la fois au collège, à l'académie et à l'Arcadie pour un même ensemble institutionnel matérialisé par le Clémentin. Ce triple rattachement se voit dans les statuts des différents membres car on retrouve à la fois des académiciens et les fonctions liées (secrétaire, assistant etc.), le prince, des membres et pensionnaires du collège<sup>106</sup>. Il s'agit d'une institution fondée par l'ordre des clercs réguliers de Somasque qui n'accueille que des jeunes nobles de naissance, sans « défaut de corps » à la fois pour être aptes aux exercices d'équitation et pour ne pas « être exposé à des moqueries, qui peuvent offenser, et avilir »<sup>107</sup>. Ce collège fait partie des « infrastructures intellectuelles et culturelles » romaines,

---

<sup>105</sup> Michele MAYLENDER, *Storia V.*, *op. cit.*, p. 274.

<sup>106</sup> Anna Maria GIORGETTI VICHI, *Gli arcadi dal 1690 al 1800*, *op. cit.*

<sup>107</sup> *Informatione de'requisiti per l'ingresso de'cavallieri nel Collegio Clementino di Roma sotto l'educazione de'Padri della Congregazione di Somasca*, Rome, Luca Antonio Chracas, 1698, 4 p.

au même titre que les universités ou les bibliothèques<sup>108</sup>. D'une certaine manière, on peut considérer que l'Arcadie contribue à accroître les exercices littéraires par les récitations de poésie, surtout pour les jeunes pensionnaires en cours de formation. Le titre d'Arcade offre également une reconnaissance sociale et peut servir de moyen de légitimation pour l'admission à d'autres institutions. Néanmoins, aucune lettre n'offre l'opportunité de connaître avec précision la création dans le collège et les documents à ce propos sont quasiment inexistantes. Cette organisation institutionnelle se retrouve à Rome, au Séminaire romain (colonie Ravvivata) en 1716 et à Savone au Collège des Nobles, lorsque la *rappresentanza* Angustiata est fondée en 1721<sup>109</sup> : sept et six pensionnaires Arcades sont recensés dans chacune des institutions mais aucun témoignage ne permet de reconstituer l'épisode de la fondation. Toujours à Savone, le collège des Messieurs de la congrégation de la Mission accueille la colonie Chiabreressa le 11 janvier 1787<sup>110</sup>, qui comptabilise vingt-deux membres admis jusqu'en 1790. Selon une lettre du 16 novembre 1788, le directeur du collège, Michelangelo Castagna devient pro-vice-gardien car il souhaite attribuer la fonction de *vicecustode* à Gioacchino Pizzi, sans préciser son choix. On remarque donc ici la création d'un lien institutionnel par Michelangelo Castagna<sup>111</sup>. Ces archives<sup>112</sup> n'apportent que peu d'informations sur la teneur du lien entre l'Arcadie et le collège.

A Monza, au nord de Milan, la colonie Intrepida est fondée dans la Pension Royale (*Convitto reale*) en 1772 par le recteur Giannandrea Mainardi (XVIII-1780), grand collectionneur de médailles, de machines de physique et de livres<sup>113</sup>. M. Maylender suppose qu'une académie existait auparavant, appelée des Intrepidi, qui a ensuite évolué en colonie arcadique<sup>114</sup>. Cinquante-quatre individus en deviennent membres jusqu'à la fin du siècle. Giannandrea Mainardi œuvre comme intermédiaire avec Rome pour obtenir l'admission d'un grand nombre des pensionnaires qui sont au nombre total de cent-vingt-cinq en mai 1775<sup>115</sup>. Ses cinq lettres,

---

<sup>108</sup> Marina CAFFIERO, Maria Pia DONATO et Antonella ROMANO, « De la catholicité post-tridentine à la République romaine, splendeurs et misères des intellectuels courtisans », *op. cit.*, p. 180.

<sup>109</sup> Michele MAYLENDER, *Storia I.*, *op. cit.*, p. 186-187.

<sup>110</sup> BAR, ms. 33, f. 43r-v.

<sup>111</sup> *Ibid.*, f. 57r, lettre de Michelangelo Castagna à Gioacchino Pizzi du 16 septembre 1788.

<sup>112</sup> *Ibid.*, ff. 51r-57v, Seulement quatre lettres envoyées entre 1788 et 1790 sont relatives à la colonie pour des questions de diplômes ou pour rendre hommage à Gioacchino Pizzi à son décès en 1790 : lettres de Michelangelo Castagna du 27 février 1789, du 25 janvier 1789, du 30 décembre 1790 et du 16 avril 1788.

<sup>113</sup> Giuseppe MARIMONTI et Anton-Francesco FRISI, *Memorie storiche della città di Monza*, Monza, Tipografia Corbetta, 1841, p. 290.

<sup>114</sup> Michele MAYLENDER, *Storia III.*, *op. cit.*, p. 339.

<sup>115</sup> BAR, ms. 33, f. 14r-v, lettre de Giannandrea Mainardi à Gioacchino Pizzi du 26 mai 1775.

écrites entre 1772 et 1778, traitent de l'entrée des pensionnaires à l'Arcadie<sup>116</sup>. Pour ce faire, il indique pour chacun leur nom, leur ville d'origine et leurs qualités littéraires :

Monsieur Giuseppe Giani : milanais : un jeune homme de grand talent : des signes dans sa composition sont d'une fantaisie forte et féroce : il a beaucoup de lecture, et son style est élevé.

Monsieur Giovanni Battista Marocchi : génois : un jeune homme d'une nature douce : il a une veine poétique [...] et il se distingue principalement dans la composition de chants anacréontiques, d'ariettes, d'endécasyllabes. Son style est clair mais orné, et cultivé.<sup>117</sup>

Il met ainsi en évidence les qualités littéraires de chaque individu qu'il semble avoir sélectionné avec soin comme le ministre du collège, Giacomo Picozzi, après la mort de Giannandrea Mainardi : il informe Gioacchino Pizzi des personnes choisies par Giannandrea Mainardi et notées dans ses mémoires<sup>118</sup>. Jusqu'en 1791 au moins, la charge de vice-gardien est occupée par Filippo Rovelli, dont le rôle poursuit celui de Giannandrea Mainardi, sans réellement indiquer la portée effective de l'Arcadie dans le collège car aucune activité académique n'y est citée<sup>119</sup>.

L'Arcadie au collège Nazzarena de Rome suit une trajectoire différente. Entre 1717 et 1724, la représentation Nazzarena regroupe cinq pensionnaires : elle devient directement une implantation dans collège, et non pas d'une académie présente dans l'institution. Cela s'inverse en 1743 lorsqu'elle s'associe avec l'académie des Inculti<sup>120</sup>, elle-aussi présente dans le collège. Cette colonie est beaucoup plus fournie, avec quatre-vingt-deux individus, et ne regroupe pas uniquement des pensionnaires, contrairement aux *rappresentanze*. Quelques documents témoignent du lien entre les différentes institutions :

Les prérogatives singulières, la nature magnanime, et l'ornement des sciences les plus nobles, qui distinguent glorieusement la personne de monsieur N.N., ayant poussé les âmes vertueuses des académiciens érudits Inculti à le déclarer leur Prince, et à le présenter ensuite pour leur vice-gardien à la Réunion générale de l'Arcadie, la même en vue d'un témoignage si illustre et honorable, se fait le mérite de confirmer une si brillante élection, pour revêtir ce

---

<sup>116</sup> *Ibid.*, ff. 10r-v, 14r-20v, 34r : lettres de Giannandrea Mainardi à Gioacchino Pizzi du 28 novembre 1772, du 26 mai 1775, du 25 juillet 1776, du 22 mars 1778, du 17 octobre 1776, du 7 juin 1775.

<sup>117</sup> *Ibid.*, f. 16r-v, lettre de Giannandrea Mainardi à Gioacchino Pizzi du 25 juillet 1776 : « Signor Giuseppe Giani: Milanese: giovane di gran talento: da segni nel suo comporre d'una forte e feroce fantasia: ha molta lettura, el di lui stile è elevato.

Signor Giovanni Battista Marocchi: Genovese: Giovane d'indole dolce: ha una vena di Poesia [...], e spicca principalmente nella composizione di canzonette anacreontiche, d'ariette, d'endecasillabi, il di lui stile è chiaro ma ornato, e colto. ».

<sup>118</sup> *Ibid.*, f. 22r, lettre de Giacomo Picozzi à Gioacchino Pizzi du 22 juillet 1780.

<sup>119</sup> *Ibid.*, ff. 26r-32r, lettres de Filippo Rovelli à Gioacchino Pizzi du 20 mai 1781, du 18 juin 1781, du 4 janvier 1791 et du 22 juin 1791.

<sup>120</sup> Michele MAYLENDER, *Storia IV.*, *op. cit.*, p. 73 ; Michele MAYLENDER, *Storia III.*, *op. cit.*, p. 217.

même sujet de la charge vacante de vice-gardien de la colonie arcadique, greffée à cette académie avec le nom de ..., en lui ordonnant de présenter à la Réunion générale douze académiciens de son choix [...].<sup>121</sup>

On peut supposer que ce document date des années 1770 car il traite de la reprise de la charge de *vicecustode* de la colonie – et non pas de la *rappresentanza* – ce qui signifie qu’il est postérieur à 1743<sup>122</sup>. Cette ébauche révèle un détournement de la règle initiale d’élection qui impose le choix de deux individus par la colonie, à départager ensuite par Rome. Ici, la même personne sera à la fois *principe* de l’académie des Inculti et *vicecustode* de la colonie arcadique. Peu de traces subsistent de l’activité de la colonie. Gioacchino Pizzi est convié à une réunion littéraire au collège :

Les messieurs académiciens de la colonie Inculta doivent tenir un exercice littéraire de sujet libre dans la salle habituelle du collège Nazzareno. Lorsque le Gardien sera en mesure de les favoriser de sa présence, et de celle d’une autre personne de son choix, ils lui seraient distinctement obligés. La fonction n’est pas publique, et l’invitation est réduite à quelques particuliers, à la volonté des académiciens [...].<sup>123</sup>

Il est probable que ce type d’invitation se soit reproduit, mais le manque de documentation empêche de construire une histoire sociale de l’institution car il n’est possible de constater que de brèves activations du lien institutionnel.

Pour résumer, les prémices des fondations dans les collèges d’éducation restent inaccessibles en raison d’une documentation faible. Néanmoins, il est possible de distinguer des traits spécifiques de ce type d’implantation. Premièrement, les membres doivent toujours être affiliés à au moins une, voire deux autres institutions simultanément pour pouvoir prétendre entrer à l’Arcadie. L’intermédiaire avec Rome est toujours un individu fortement intégré dans l’institution, ce qui lui confère probablement une capacité d’action plus étendue au sein de cette structure (recteur, directeur, ministre etc.) : l’objectif pour celui-ci est de permettre aux jeunes

---

<sup>121</sup> BAR, ms. 33, f. 237r-v : « Le singolari prerogative, l’indole magnanima, e l’ornamento delle più nobili scienze, che gloriosamente distinguono la persona del signor N.N. avendo mosso i virtuosi animi degl’Incliti ed eruditi accademici Inculti a dichiararlo loro Principe, ed a presentarlo poi per loro vicecustode alla Generale Adunanza di Arcadia, la medesima in vista di una testimonianza sì illustre ed onorevole si fa pregio di confermare una sì luminosa elezione, rivestire il medesimo soggetto della vacante carica di vicecustode dell’Arcadica Colonia innestata ad essa accademia col nome di ... ingiungendogli all’obbligo di presentare alla Generale Adunanza dodici Accademici a sua scelta [...]. ».

<sup>122</sup> *Ibid.*, f. 285r-v. Cela est corroboré par un document du 11 février 1773 qui fait état du rétablissement de cette colonie.

<sup>123</sup> *Ibid.*, f. 500r, lettre de la colonia Inculta à Gioacchino Pizzi du 29 mai \*\*\*\* : « I signori accademici della colonia Inculta sono per tenere un letterario esercizio di argomento libero nella solita sala del collegio Nazareno. Quando il signor Custode fosse in comodo di favorirli colla sua presenza, e di alcuni altra persona a suo arbitrio, glie ne resterebbero distintamento obbligati. La funzione non è propriamente pubblica, e l’invito si riduce ad alcuni particolari a piacimento degli accademici [...]. ».

pensionnaires d'obtenir un titre prestigieux et reconnu par le biais de l'institution qu'il dirige. L'intérêt en termes de sociabilités de ces collèges est qu'ils réunissent des jeunes issus des grandes familles patriciennes et aristocratiques d'Italie, et non seulement de Rome, censés devenir des personnalités importantes à la fois du monde de l'Eglise et des gouvernements politiques, ce qui contribue à donner à l'Arcadie un prestige social certain.

#### 4. Colonies régulières

La dernière forme est la fondation par un ordre religieux. Selon W. Ziegler, au sujet d'académies allemandes du XVIIIe siècle, il existe deux formes de création d'une académie dans un ordre religieux. La première consiste en la fondation d'une assemblée scientifique réservée aux religieux de l'ordre : l'avantage principal est que l'ordre reste l'unique décideur des activités académiques et de leurs buts<sup>124</sup>. La seconde est la collaboration avec une académie laïque, en tant que personne ou communauté<sup>125</sup>. Les colonies formées par un ordre religieux à l'Arcadie se retrouvent entre ces deux modèles car elles s'affilient à Rome mais conservent une autonomie par la création d'une colonie. Les sociabilités académiques se voient ainsi restreintes car tout membre doit faire partie de cet ordre, ce qui maintient un entre-soi fort pour les membres de cette communauté religieuse. Le tout premier cas est celui de la colonie Camaldolese créée à Ravenne en 1694 dans le monastère de Classe par des camaldules. Parmi les vingt-quatre membres admis jusqu'en 1721, au moins 66% sont moines. Il faut attendre le 15 juillet 1695 pour que la colonie fasse la proposition de deux potentiels représentants à Rome<sup>126</sup>. Les lettres ne rendent pas compte de la vitalité de l'implantation et des spécificités de la colonie organisée par l'appartenance à un même corps religieux. Cela est également le cas pour la colonie Mariana, fondée à Rome en 1703, par les clercs réguliers des Ecoles pieuses, ou Piaristes<sup>127</sup>. Seulement deux lettres datées de 1711 concernent la colonie : l'expéditeur de ces lettres, Sigismondo Regolo Coccapani (ou Sigismondo di S. Silverio) (1647-1719), recense les fondateurs et les membres de la colonie<sup>128</sup>. D'origine florentine, il est professeur de rhétorique à Florence, puis devient quatre fois assistant général de l'ordre piariste à Rome, période durant laquelle il participe à la fondation de la colonie Mariana et en devient

---

<sup>124</sup> Walter ZIEGLER, « Tentativi di accademia in ambito monastico nella Germania del XVIII secolo », in Laetitia BOEHM et Ezio RAIMONDI (dirs.), *Università, accademie e società scientifiche in Italia e in Germania dal Cinquecento al Settecento*, Bologne, Il Mulino, 1981, p. 359.

<sup>125</sup> *Ibid.*, p. 367.

<sup>126</sup> BAR, ms. 15, f. 228r, lettre de la colonie Camaldolese à Crescimbeni du 15 juillet 1695.

<sup>127</sup> Michele MAYLENDER, *Storia IV.*, *op. cit.*, p. 18.

<sup>128</sup> BAR, ms. 18, ff. 222r-223r, lettres de Sigismondo Regolo Coccapani du 2 août et du 10 juillet 1711.

*vicecustode*<sup>129</sup>. Les clercs réguliers mineurs décident également de fonder une colonie à Venise en 1714, appelée Partenia, qui regroupe quatorze religieux jusqu'en 1718. Une académie de géographie, histoire et physique serait à l'origine de cette colonie<sup>130</sup>. Cela est également le cas pour la colonie Cisminia de Ronciglione (1754) dont les fondateurs sont exclusivement issus de la congrégation de la doctrine chrétienne<sup>131</sup>. Selon un rapport manuscrit sur l'histoire de la colonie écrit en 1825, la colonie se fonde effectivement dans cet ordre religieux, mais surtout dans son collège : « Autrefois, elle s'est distinguée dans ses réunions scientifiques auxquelles affluaient les hommes de lettres de la ville et des terres environnantes, pour lesquelles les Doctrinaires, après la reconstruction de ce Collège, avaient destiné une salle très confortable, sur les murs de laquelle étaient peintes les devises et les emblèmes des Bergers »<sup>132</sup>. De fait, ce cas se situe à la frontière entre une *rappresentanza* et une colonie dans un ordre religieux : pour cette dernière, les membres doivent être exclusivement de l'ordre en question.

Ainsi l'Arcadie marque le paysage intellectuel italien par son insertion dans les dynamiques socio-intellectuelles locales. Les différentes formes de fondation engendrent des sociabilités spécifiques entre les membres, dont les pratiques diffèrent nécessairement entre les académiciens d'un ordre religieux ou d'un collège. Analyser les processus de fondation par les lettres a comme avantage de les saisir du point de vue individuel, plutôt que par les actes administratifs, et de redéfinir les modalités de l'écriture et de la gestion administrative en raison de la distance inévitable qui sépare Rome des colonies. Surgissant grâce aux volontés et actions individuelles, les implantations académiques se pérennisent par les pratiques de sociabilité en présence et à l'échelle de la ville, et à distance par le biais des correspondances.

---

<sup>129</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI (dir.), *Notizie storiche II*, *op. cit.*, p. 29-33.

<sup>130</sup> Antonio FRANCESCHETTI, « L'Arcadia veneta », *op. cit.*, p. 135.

<sup>131</sup> BAR, ms. 33, f. 583r.

<sup>132</sup> *Ibid.*, ff. 587r-589v : « Ne tempi andati, si è molto distinta nelle sue scientifiche adunanze a cui accorrevano i letterati delle città e terre circonvicine, per le quali i Dottrinari dopo la riedificazione di quel Collegio destinarono una comodissima sala, sulle cui pareti erano dipinti i motti e le Imprese de' Pastori. ».



## Chapitre II. Pratiques de sociabilités académiques

Les sociabilités académiques se réfèrent au caractère social de l'institution et aux différentes formes que prennent les interactions interindividuelles. L'historiographie de la notion de sociabilité a connu un étoffement important depuis le travail fondateur de M. Agulhon sur les formes associatives et la sociabilité<sup>133</sup>. Deux traditions existent sur l'utilisation de cette notion : la première consiste à considérer la sociabilité comme un « fait de tempérament » propre à des communautés, la seconde considère que chaque association à une forme de relations sociales spécifiques<sup>134</sup>. A la fin des années 1980, D. Roche a renouvelé les études sur les académies dans *Les Républicains des lettres* et *Le Siècle des Lumières en province*<sup>135</sup> : son approche est centrée sur les pratiques intellectuelles notamment de lecture et sur les sociabilités, dans les académies et les cercles privés, et s'attache également à « reconstruire un milieu socio-culturel dans trente-deux capitales régionales »<sup>136</sup>, à partir des académies françaises de province. Etudier les sociabilités intellectuelles « consiste à se demander, non pas où commence et où s'arrête le milieu intellectuel, mais de quelle manière il fonctionne, ou encore à chercher comment cerner une spécificité intrinsèque plutôt que de tenter de dessiner des frontières externes »<sup>137</sup>. La notion de sociabilité peut concerner un groupe constitué pour une durée d'existence variable, plus ou moins institutionnalisé ; être utilisée pour une sociologie des groupes autour de la notion de solidarité ; proposer une approche par la structure et par le réseau organisant le milieu intellectuel<sup>138</sup>. A. Lilti a également déployé ce champ d'étude à partir de sa vaste recherche sur les salons parisiens : la notion de sociabilité offre l'opportunité « d'étudier les pratiques de convivialité des élites urbaines, des plus insignifiantes en apparence – une visite – aux plus visibles – les maisons qui avaient un jour hebdomadaire de réception », surtout lorsqu'elles sont institutionnalisées<sup>139</sup>. Bien que les pratiques à l'Arcadie soient codifiées dans ses statuts, elles se rapprochent néanmoins de la forme d'un salon, surtout pour les réunions privées qui sont des

---

<sup>133</sup> Maurice AGULHON, *Le cercle dans la France bourgeoise*, *op. cit.* ; Maurice AGULHON, *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence : essai sur la sociabilité méridionale*, Paris, Fayard, 1984, 454 p.

<sup>134</sup> Stéphane VAN DAMME, « La sociabilité intellectuelle. Les usages historiographiques d'une notion », *op. cit.*

<sup>135</sup> Daniel ROCHE, *Les Républicains des lettres, gens de culture et Lumière au XVIIIe siècle*, *op. cit.* ; Daniel ROCHE, *Le Siècle des Lumières en province*, *op. cit.*

<sup>136</sup> Daniel ROCHE, *Le Siècle des Lumières en province*, *op. cit.*, p. 10.

<sup>137</sup> Michel TREBITSCH (dir.), « Avant-Propos : la Chapelle, le Clan et le Microcosme », *op. cit.*, p. 11.

<sup>138</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>139</sup> Antoine LILTI, *Le Monde des salons*, *op. cit.*, p. 10.

moments de rencontre d'un groupe ayant adhéré volontairement à cette association littéraire, très souvent dans la demeure de l'un des membres. Les pratiques académiques révèlent une combinaison entre le formel d'une institution, et le caractère informel d'un salon privé, et entre différentes configurations d'activité.

La notion de « sociabilité culturelle » a contribué de trois façons à l'historiographie française : en réévaluant l'importance des institutions, surtout académiques, en tant que sources de réformes et des contestations à l'origine de la Révolution française, en invitant à reconsidérer l'histoire sociale des hommes de lettres pour comprendre la République des lettres par les individus qui la composent, et en portant une attention plus accentuée au champ de l'histoire de la culture urbaine et de l'inscription territoriale des pratiques d'association intellectuelles<sup>140</sup>. L'historiographie italienne n'a pas suivi la même direction car l'étude des sociabilités culturelles est restée influencée par une histoire intellectuelle, marquée par l'œuvre majeure de F. Venturi<sup>141</sup>, plutôt qu'orientée vers une histoire sociale de la culture<sup>142</sup>, champ dans lequel s'inscrit ce travail. Le questionnement proposé ici est de comprendre comment s'organise l'espace relationnel de l'Arcadie, en présence aux réunions, à distance par les échanges épistolaires et les sociabilités qui s'y manifestent.

---

<sup>140</sup> Stéphane VAN DAMME et Antoine LILTI, « Un ancien régime de la sociabilité ? L'héritage des Républicains des lettres », *op. cit.*, p. 90.

<sup>141</sup> Franco VENTURI, *Settecento riformatore II. (1764-1790)*, Turin, G. Einaudi, 1987, vol.II, 857 p ; Franco VENTURI, *Settecento riformatore I.*, *op. cit.*

<sup>142</sup> Maria Pia DONATO, « D'un modèle à l'autre, académisme et sociabilité à Rome au XVIIIe siècle », in Vincent MILLIOT, Philippe MINARD et Michel PORRET (dirs.), *La grande chevauchée : faire de l'histoire avec Daniel Roche*, Genève, Droz, 2011, p. 118.

## ***I. En présence : des réunions privées aux festivités publiques***

L’Arcadie regroupe deux formes de réunion distinctes : privées et publiques. Ces deux modalités de réunion marquent et organisent les pratiques académiques des membres, à la fois à Rome et dans les colonies. La forme des assemblées reste similaire durant tout le siècle car aucune évolution notable n’est visible : inutile de distinguer les périodes des différents cas présentés. Le même schéma organisationnel des activités académiques existe en France : ces deux types de manifestation peuvent ainsi être considérés comme « les deux faces d’une liturgie civile de la cohérence »<sup>143</sup>.

### 1. Toutes portes fermées

Les réunions privées ne sont ouvertes qu’aux membres de la colonie et ont pour fonction de discuter de questions administratives afférentes à la colonie. La première réunion officielle est l’ouverture du diplôme de la colonie puis vient celle de l’élection du vice-gardien. Ces rencontres ont lieu généralement au domicile d’un des membres pour les colonies n’ayant pas un lieu dédié, ou dans les institutions d’accueil. Néanmoins, les temps de rencontres ne sont pas réguliers et n’adviennent qu’un certain nombre de fois dans l’année ; ils dépendent fortement de l’investissement personnel des membres de la colonie. Il est difficile de connaître leur déroulement car ces assemblées n’ont rien d’exceptionnel ou de fastueux, et elles sont seulement mentionnées ponctuellement dans les lettres, contrairement aux réunions publiques qui sont décrites plus finement. Lors du séjour à Macerata de Giacinto Vincioli, *vicecustode* de la colonie péruvine, Giovanni Angelo Guidarelli le remplace et lui raconte une réunion privée tenue en mai 1714 :

Lundi, nous fimes une réunion de notre colonie, et des trente et plus que nous sommes, nous nous sommes retrouvés seulement à treize. Sur les cinq propositions faites, presque aucune n’a été conclue. Les premières concernaient deux avis de la Réunion de Rome et en particulier l’absence de rafraîchissements et autres vanités dans les assemblées publiques, que peu ont appréciée. La troisième était de déterminer qui devrait parler au *Frontone* l’été prochain et Monsieur le chanoine Danzetta fut tiré au sort. A la demande faite de Monsieur le marquis Coppoli d’assembler une douzaine de sonnets de notre colonie en éloge de la Princesse Sérénissime, il fut résolu de ne rien faire en raison du peu de temps et de nos faiblesses. La cinquième était d’élire un autre sous-vice-gardien à ma place, ne pouvant occuper cette charge et étant estropié de la goutte : avec toutes mes supplications et prières je ne pus rien obtenir d’autre qu’une promesse.<sup>144</sup>

---

<sup>143</sup> Daniel ROCHE, *Le Siècle des Lumières en province*, *op. cit.*, p. 134.

<sup>144</sup> BCAP, ms. 900, Carteggio Vincioli. T. IX. G.42, lettre de Giovanni Angelo Guidarelli à Giacinto Vincioli du 12 mai 1714 : « Lunedì facemmo un’Adunanza della nostra Colonia, ove di trenta e più che siamo, soli tredici si

Cette lettre fait office de compte-rendu de la réunion et en précisant les différentes problématiques administratives liées à la colonie. Elle met aussi en relief les difficultés perçues par Giovanni Angelo Guidarelli, communes à de nombreuses implantations : absence de membres et de volontaires pour reprendre la charge de vice-gardien. Elle laisse également transparaître les activités possibles pour une colonie : organisation des assemblées publiques, récitations poétiques durant l'été et création de recueils de poésies, même si celui-ci ne se réalise pas.

Le cas de la colonie Metaurica d'Urbino, fondée dans l'académie des Assorditi, est éclairant pour comprendre le rapport entre la forme de sociabilité qu'est un salon et l'Arcadie. Les Assorditi seraient une des plus anciennes académies d'Italie, sa date de fondation se situant entre 1540 et 1560. Un temps inactive, elle reprend ses réunions en 1623, puis connaît une période de prospérité de 1628 au début du siècle suivant. Malgré des périodes de faible activité, elle existe néanmoins jusqu'au début du XIXe siècle<sup>145</sup>. Le 28 février 1701, Pier Girolamo Vernaccia (1672-1746) lance la création de la colonie. Issu d'une grande famille florentine ayant migré à Urbino au XVIe siècle, il entre dans l'ordre des Piaristes durant son adolescence, puis commence une carrière en tant que professeur de philosophie et de théologie à l'Université d'Urbino, pour ensuite obtenir la direction du Collège des Nobles de la ville<sup>146</sup>. S'intéressant aux lettres et à la philosophie, il fait partie des érudits intégrés à la fois dans les milieux ecclésiastiques et intellectuels locaux. En regardant de plus près certaines de ses lettres, elles témoignent de la cohabitation académique entre les deux académies. En avril 1705, il raconte qu'une réunion publique de l'académie des Assorditi va être organisée au Palais Veterani en l'honneur du saint Crescentien, patron protecteur de la ville d'Urbino, puis précise qu'il n'est pas certain que la colonie puisse faire la sienne. Rappelant à Crescimbeni ensuite son titre d'académicien Assordito, il lui demande l'envoi d'une composition poétique pour participer à distance à la réunion tenue par l'académie<sup>147</sup>. En mai 1708, il signale le report de la réunion pour l'élection

---

ritrovavamo. Di cinque proposizioni fatte, quasi niuna ne fu conclusa. Le prime concernevano due avvisi della Raunanza di Roma e particolarmente l'astenersi da rinfreschi e da altra vanità nelle pubbliche Adunanze, che poco fu aggradito. la terza fu il determinare chi dovrà discorrere al Frontone la prossima estate e fu estratto a sorte il Signor Canonico Danzetta. La quarta alla richiesta fatta dal Signor Marchese Coppoli di metter insieme una dozzina di sonetti della nostra Colonia in lode della Serenissima Principessa fu risoluto di non far nulla stante il breve tempo e le nostre debolezze. La quinta di eleggere un'altro Sotto-vice Custode in luogo di me che non posso e sono storpio dalla podagra, e con tutte le mie suppliche e scongiutti non potei ottener altro che una promessa ».

<sup>145</sup> Michele MAYLENDER, *Storia I., op. cit.*, p. 377-393.

<sup>146</sup> Carlo GROSSI et Pompeo GHERARDI, *Degli uomini illustri di Urbino*, Urbino, G. Rondini, 1856, p. 114-118.

<sup>147</sup> BAR, ms. 26, f. 99r, lettre de Pier Girolamo Vernaccia à Crescimbeni du 2 avril 1705.

du nouveau gardien de la colonie en précisant que les assemblées privées sont tenues dans la demeure d'un marquis<sup>148</sup>. Il s'agit de Pompilio Corboli (1648-1714), qui concourt à l'élection face à l'évêque Carlo Palma<sup>149</sup>. Pier Girolamo Vernaccia envisage d'organiser chaque semaine, une « assemblée ou académie privée »<sup>150</sup>, dans la demeure du marquis Pompilio Corboli<sup>151</sup>. Ce dernier est élu vice-gardien de la Metaurica et plusieurs fois nommé Prince de l'académie des Assorditi<sup>152</sup>. Pier Girolamo Vernaccia met en avant le rôle de la colonie dans la permanence de l'académie des Assorditi : « Les académies privées, et la colonie, maintiennent sur pied notre célèbre, et antique [académie] des Assorditi »<sup>153</sup>. Cela corrobore le propos de Maylender qui constate un affaiblissement des Assorditi dans les premières années de ce siècle<sup>154</sup>. Pier Girolamo Vernaccia réaffirme cette position – les réunions privées confortent l'académie – en février 1715 :

Comme vous le savez, la conversation privée s'est installée dans la maison de monsieur Rossi, qui a pris avec gloire ou désir d'établir les choses, il a voulu de lui-même faire une érection formelle de l'académie, et de prendre le cardinal Ottoboni comme protecteur, à qui il écrivit à cet effet [...] et que cette conversation privée devait s'ordonner [...] pour maintenir l'ancienne académie des Assorditi, et la colonie. Monsieur le cardinal Ottoboni accepta la protection et donc l'académie se fit le 27 du mois passé avec l'intervention des dames, de la musique, et la lecture du sonnet imprimé par monsieur Rossi dédié au cardinal. Elle réussit très bien, et les compositions furent excellentes, comme elles ont toutes été faites avec l'assistance. Je crains, cependant, que la conversation ne dure pas [...] <sup>155</sup>

Pier Girolamo Vernaccia sollicite ensuite Crescimbeni pour écrire une lettre à Giovanni Andrea Rossi pour le féliciter de l'assemblée académique organisée sous la protection du cardinal, en louant son sonnet, afin de maintenir cette académie à Urbino : « Vous espérez que, par son travail, la colonie se remettra sur pied, mais que les réunions privées se poursuivront, tandis que du

---

<sup>148</sup> *Ibid.*, ff. 204r-205r, lettre de Pier Girolamo Vernaccia à Crescimbeni du 14 mai 1708.

<sup>149</sup> BAR, ms. 17, f. 188r-v, lettre de Pompilio Corboli à Crescimbeni du 18 juin 1709.

<sup>150</sup> BAR, ms. 26, ff. 100r-101r, lettre de Pier Girolamo Vernaccia du 16 avril 1708 : « Adunanza, o accademia privata ».

<sup>151</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI (dir.), *Notizie storiche degli Arcadi morti*, Rome, Antonio de Rossi, 1730, vol.1, p. 286-288.

<sup>152</sup> *Ibid.*

<sup>153</sup> BAR, ms. 26, ff. 204r-205r, lettre de Pier Girolamo Vernaccia à Crescimbeni du 14 mai 1708 : « Le private academie, e la Colonia manteranno in piedi la nostra celebre, et antica de gl'Assorditi ».

<sup>154</sup> Michele MAYLENDER, *Storia I., op. cit.*, p. 387.

<sup>155</sup> BAR, ms. 27, ff. 187r-188v, lettre de Pier Girolamo Vernaccia à Crescimbeni du 15 février 1715 : « S'introdusse, come sapete, la privata conversazione in casa del signor Rossi il quale preso ó da gloria ó da desiderio di stabilire le cose, da se stesso s'ingegno di fare formale erezione d'Accademia, e di prendere in Protettore il signor cardinale Ottoboni, a cui scrisse a tale effetto, nonostante, che io tra gl'altri dicessi, non essere la conversazione in istato di fare tal passo essendo pochi; e che questa privata conversazione doveva ordinarsi [...] a mantenere l'antic'Accademia degl'Assorditi, e la Colonia. Il signor cardinale Ottoboni accettò la protezione e perciò si fece Accademia li 27 del passato con l'intervento delle Dame, Musica, e sonetto stampato del signor Rossi dedicato al signor cardinale. Riusci benissimo, e le composizioni furono ottime, come state tutte fatte con l'assistenza. Temo però, che la conversazione non sia per durare [...] ».

maintien de la nouvelle académie dépend la résurgence de la colonie, et de l'académie des Assorditi »<sup>156</sup>. On voit ici que l'élan donné par la fondation de la colonie n'a pas permis une activité de plus d'une dizaine d'années. Pier Girolamo Vernaccia tente de mettre en place une stratégie pour donner un nouveau dynamisme dans les académies d'Urbino, mais cela se solde par un échec car il annonce à Crescimbeni le 24 juin 1715 que « notre Arcadie est terminée, je ne peux rien s'ils refusent d'y donner du mal, et font un grand mal à votre égard »<sup>157</sup>.

Les lettres de Giovanni Andrea Rossi prouvent la persistance du commerce de livres par le biais de la société de souscription au moins jusqu'en 1716<sup>158</sup>. Cette étude confirme ainsi le rôle des colonies en tant qu'actrices du dynamisme intellectuel local car elles apportent une nouvelle vigueur à des institutions en période de crise, due à la fois à une lassitude des participants et à un manque de nouveauté dans les pratiques académiques. Pier Girolamo Vernaccia confirme la perméabilité entre les différents lieux de sociabilités académiques, qu'il s'agisse d'une réunion privée dans le jardin ou palais d'un des membres, ou au contraire dans un lieu institué. Il met surtout en évidence qu'une interdépendance se crée entre ces lieux : l'activité de l'un peut entraîner un nouveau dynamisme de l'autre, ou, au contraire, le manque d'effervescence intellectuelle conduit à l'arrêt d'une ou plusieurs sociétés. C'est pour cela qu'il est essentiel de considérer l'environnement intellectuel local, pour comprendre la place occupée par la colonie et son rôle dans les milieux intellectuels. L'existence de plusieurs académies (Assorditi, Metaurica, et de celle de Giovanni Andrea Rossi) constituerait ainsi une tentative de maintenir un même groupe intellectuel local car, selon les descriptions de Pier Girolamo Vernaccia, un nombre important d'individus serait en fait membres de ces trois associations. Il ne s'agit donc pas de multiplier les académies existantes au sein de la ville d'Urbino, mais de contribuer au maintien d'une seule, celle des Assorditi. Les trois différentes formes de réunion permettent de diversifier les formes de sociabilité : l'Arcadie y ajoute la possibilité d'écrire de la poésie, notamment pour les réunions tenues à Rome, et donne une dimension supra-locale à l'académie par les correspondances avec Rome. La réunion privée de Giovanni Andrea Rossi offre un cadre plus informel de réunion, dans une pratique plus proche d'une réunion littéraire, où se côtoient

---

<sup>156</sup> BAR, ms. 26, ff. 192r-193r, lettre de Pier Girolamo Vernaccia à Crescimbeni de février 1715 : « E sperate per sua opera si rimetterà in piedi la colonia, che però vada continuando le privata adunanze, mentre da queste dipende lo mantenimento della nuov'accademia et il risorgimento della colonia, e dell'Accademia degl'Assorditi ».

<sup>157</sup> BAR, ms. 27, ff. 183r-184v, lettre de Pier Girolamo Vernaccia à Crescimbeni du 24 juin 1715 : « La nostr'Arcadia è finita, che non sento nulla se ricusano faticare, fanno gran torto alla vostr'attenzione ».

<sup>158</sup> BAR, ms. 28, ff. 385r-415r, lettres de Pier Girolamo Vernaccia à Crescimbeni de janvier à décembre 1716.

certainement des pratiques mondaines, comme le repas, avec des discussions littéraires. Cela contribue ainsi à multiplier les occasions de rencontre. De fait, les réunions privées ressemblent fort à un salon littéraire, par leur organisation dans la maison d'un des membres et par des sociabilités choisies. Bien que les lettres décrivent ces assemblées de façon sommaire, elles laissent entrevoir une affinité par les pratiques entre ces deux formes de sociabilité. L'Arcadie apporte une teinte d'institutionnalisation par l'établissement de fonctions administratives et de procédures à respecter, mais elle laisse la place à des pratiques plus informelles liées à la discussion et à la pratique littéraire pouvant être du ressort du divertissement.

## 2. En fête : célébration publique et divertissement mondain

Par ailleurs, l'Arcadie se conçoit en tant que spectacle destiné à la haute société urbaine en raison de l'organisation de fêtes publiques durant lesquelles les récitations sont destinées à un public extérieur. Dans ce cas-ci, la poésie fait partie des « pratiques de convivialité pour les élites urbaines »<sup>159</sup>. Pour ce faire, l'académie s'insère dans le tissu institutionnel urbain en organisant ces célébrations dans des salles publiques qui nécessitent souvent une négociation avec les autorités municipales. L'Arcadie n'est pas la seule à organiser des fêtes publiques : en raison de l'interdiction des spectacles théâtraux à Rome entre 1703 et 1708, les patriciens, cardinaux et dignitaires étrangers font preuve d'adaptation par l'organisation d'événements lors de la période estivale, à l'intérieur et à l'extérieur de leur habitation<sup>160</sup>. En tant qu'« occasion urbaine », la sérénade en plein air a conduit à élargir la conception traditionnelle du drame musical, et à revoir les éléments d'analyse des spectacles à travers des nouvelles catégories que sont : « les frontières du spectacle ; la relation et l'intersection entre les événements typologiquement différents ; les différents types de public présents ; la relation spectateurs-fête »<sup>161</sup>. En d'autres termes, le lieu du spectacle reconfigure à la fois le genre de l'œuvre et les modalités de sa représentation.

De façon générale, ces réunions sont l'occasion de se rencontrer, de partager un repas et d'écouter musique et poésie. Les séances académiques contribuent à « constituer une culture » et sont un « moyen de la diffuser », sous la forme d'un « cérémonial culturel [qui] est avant tout

---

<sup>159</sup> Antoine LILTI, *Le Monde des salons*, *op. cit.*, p. 10.

<sup>160</sup> Simone CAPUTO, « Il « teatro della festa » nella Roma di Clemente XI », in Beatrice ALFONZETTI (dir.), *Settecento romano: reti del Classicismo arcadico*, Rome, Viella, 2017, p. 139.

<sup>161</sup> *Ibid.*, p. 141 : « I confini dello spettacolo; la relazione e intersezione tra eventi tipologicamente diversi [...]; i diversi tipi di pubblico presenti; la relazione spettatori-festa ».

échange »<sup>162</sup>. La place de la nourriture apparaît de façon transversale, et très ponctuellement dans les lettres : il suffit de se rappeler la lettre de Giovanni Angelo Guidarelli sur la réunion privée où il était question de discuter sur les « rafraîchissements et d'autres vanités » durant les réunions publiques<sup>163</sup>. Le repas est un moment essentiel selon Giuseppe Coletti (1744-1815), secrétaire de la colonie de Gorizia-Trieste en 1782, au sujet d'une réunion organisée en l'honneur du pape Pie VI<sup>164</sup> :

Nous nous sommes réunis au pont de Gorizia à 4 heures du matin où il y avait un grand nombre de chevaux et de signes de départ de Libanio, et tous ensemble, accompagnés d'amis dames et chevaliers, nous partîmes pour Quisca. A six heures, nous arrivâmes et nous fûmes accueillis au son des cloches et des coups de feu du Berger et de sa cour. Le magnifique groupe de notre vice-gardien précédait, et était escorté par douze cavaliers à cheval dont la comtesse Pace qui monte admirablement, puis le groupe du pro-vice-gardien et les autres carrosses, dans l'ordre long correspondant au nombre de trente-sept Bergers et Bergères et vingt-neuf dames et chevaliers de groupe et d'invitation, de sorte que soixante-six au total étaient sur la route.

Dès notre arrivée dans la grande salle magnifiquement préparée, nous avons tous été gâtés avec du chocolat et des rafraîchissements, qui, avec du café, ont duré jusqu'au soir. Je ne parle pas de déjeuner, parce qu'il me serait difficile de le décrire comme je le devrais dans la demi-heure avant le départ de la poste ; je vous dirai seulement qu'il ne pouvait pas être plus succulent, et qu'Apollon et nos muses pouvaient être dignes du même, et y intervenir. Je laisse que les desserts étaient tant d'allégories poétiques [...] deux pyramides étaient ornées de guirlande de chêne et laurier avec les inscriptions *Nivildo Amarinteo Custodi Optimo Maximo S. = Eurimanti Epidaurico Pro-Custodi Magnanimo Immortali*.

Il y avait deux tables nobles, la première de quarante-huit, la seconde de dix-huit, pendant ce temps, sur la musique pastorale étaient chantés les vers français de notre Silveno, que je joins imprimés.

La récitation a été merveilleuse et, pour la situation, puisqu'elle a été interprétée dans un bois artificiel parfaitement réalisé, et pour les compositions de toutes sortes que vous récitez il y avait, oh si le Saint Père Pie VI avait écouté, comme ils l'espéraient, il s'y serait certainement joint.<sup>165</sup>

---

<sup>162</sup> Daniel ROCHE, *Le Siècle des Lumières en province, op. cit.*, p. 355.

<sup>163</sup> BCAP, ms. 900, lettre de Giovanni Angelo Guidarelli à Giacinto Vincioli du 12 mai 1714 : « Le prime concernevano due avvisi della Raunanza di Roma e particolarmente l'assenersi da rinfreschi e da altra vanità nelle pubbliche Adunanze, che poco fù aggradito ».

<sup>164</sup> Cf. Partie III. Chapitre IV.II.

<sup>165</sup> BAR, ms. 39, ff. 261r-262v, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi du 10 juillet 1782 : « Ci radunammo al Ponte di Gorizia alle ore 4 della mattina dove ci attendeva quantità di Cavalli e di Segni di partenza di Libanio, e tutti insieme accompagnati da Dame e Cavalieri amici partimmo per Quisca. Al punto delle sei ore vi giungemmo e fummo accolti al suono di tutte le campane ed a spari di mortaletti dal Compastore e Sua Corte. La muta magnifica del nostro Vice-Custode precedeva, e corteggiata era da 12 Cavalieri a Cavallo fra quali anche la Contessa Pace che cavalca mirabilmente, seguivano poi la muta del Pro-Vice-Custode e le altre Carozze in lungo ordine corrispondenti al num° di 37 Pastori e Pastorelle e 29 fra Dame e Cavalieri di comitiva e di invito, sicché 66 in punto eravano in viaggio.

Arrivati appena nella gran Sala magnificamente preparata fummo tutti trattati di cioccolata e rinfreschi, i quali unitamente a Caffè durarono fino alla sera. Non vi parlo del pranzo, poiché mi sarebbe difficile il descriverlo come dovrei in una mezz'ora che precede alla partenza della Posta; vi dirò solo che succullo non poteva far di più, e che potea degnarsi lo stesso Apollo e le medesime Muse nostre di intervenirvi. Tralascio che i Deser eran tante allegorie

Cette longue description met ainsi en avant la relation évidente entre les plaisirs de la convivialité, comme les repas<sup>166</sup>, et les pratiques littéraires de récitation de poésies. Ce grand cortège, composé de soixante-six individus dont la majorité est issue de l'aristocratie, donne un caractère public à cette réunion, ne la limitant pas aux membres de la colonie, mais cela ne signifie pas qu'elle soit ouverte à tous : cela reste un événement accessible de façon limitée par une audience sélectionnée. Cela peut aussi se rapprocher de façon significative du théâtre de société, existant en France à la même période : dans une demeure aristocratique, un théâtre temporaire est construit en vue de spectacles joués à domicile devant un public aristocratique choisi<sup>167</sup>. Les lettres offrent ici accès aux pratiques sociales au sein de l'académie : leur étude met au jour une diversité de formes de sociabilités existantes au sein de l'Arcadie. En ce sens, le terme « académie » englobe une réalité bien diverse de celle connue en France car ici sont associées des pratiques littéraires et mondaines, mêlant ainsi la formalité institutionnelle arcadique avec de l'aspect informel des activités de divertissement et de sociabilité.

Certaines réunions publiques ont une vocation politique car elles sont organisées en l'honneur d'éminents personnages du monde des lettres ou de la curie romaine. Le couronnement au Capitole romain des improvisateurs Bernardino Perfetti (1681-1747)<sup>168</sup>, en 1725, et Maddalena Morelli Fernandez (1727-1800)<sup>169</sup>, en 1776, font aussi partie des épisodes marquants de la vie académique au cours du siècle. Malgré leur aspect très localisé, ces événements acquièrent une importance nationale et internationale, par l'implication d'individus d'autres Etats, et par le rôle de la presse dans le relai des informations<sup>170</sup>. Grâce à l'organisation réticulaire de l'Arcadie, ces réunions peuvent atteindre une dimension transrégionale, en raison de leur organisation dans différentes colonies situées dans différentes aires géographiques de la péninsule, ce qui est le cas pour la réunion organisée en l'honneur du doctorat d'Annibale Albani (1682-1751),

---

poetiche [...] che v'anno innalzate due piramidi inghirlandate di quercia e lauro colle iscrizioni *Nivildo Amarinteo Custodi Optimo Maximo S. = Eurimanti Epidaurico Pro-Custodi Magnanimo Immortali*.

Due eran le Tavole Nobili la prima di 48. La seconda di 18. nel tempo delle quali sulla musica pastorale andava cantando i versi francesi del nostro Silveno, che in istampa vi accludo.

La recita fu maravigliosa e per la situazione, giacché fu eseguita in un bosco Artefatto stupendamente eseguito, e per le composizioni d'ogni genere che recitate vi furono, oh se il Santo Padre Pio VI. ci avesse ascoltati, come speravano, fu sarebbe certamente commesso ».

<sup>166</sup> Antoine LILTI, *Le Monde des salons*, op. cit., p. 226-232.

<sup>167</sup> Marie-Emmanuelle PLAGNOL-DIEVAL, *Le Théâtre de société. Un autre théâtre ?*, Paris, H. Champion, 2003, 324 p.

<sup>168</sup> Silvia TATTI, « L'Arcadia di Crescimbeni e il trionfo della poesia: l'incoronazione in Campidoglio del 1725 », in Beatrice ALFONZETTI (dir.), *Settecento romano: reti del Classicismo arcadico*, Rome, Viella, 2017, pp. 273-290.

<sup>169</sup> Annalisa NACINOVICH, *Il sogno incantatore della filosofia: l'Arcadia di Gioacchino Pizzi, 1772-1790*, op. cit.

<sup>170</sup> Silvia TATTI, « L'Arcadia di Crescimbeni e il trionfo della poesia », op. cit., p. 275.

neveu du pape Clément XI (1649-1721) et frère d'Alessandro Albani (1692-1779), étudiant en droit à la Sapienza, militaire à partir de 1708 puis cardinal en 1712<sup>171</sup>. L'Arcadie réussit ainsi à mobiliser des lettrés dans différentes villes de la péninsule et à leur faire organiser des fêtes pour un même événement. Rome invite les colonies à organiser une récitation publique de poésies pour une occasion particulière : il s'agit d'une coordination des milieux arcadiques à l'échelle de la péninsule. Cependant, les célébrations n'ont pas lieu le même jour et ne sont pas synchrones, elles peuvent avoir lieu à plusieurs mois d'intervalle. L'organisation de réunions publiques constitue une réponse positive à la demande romaine : aucune obligation n'est de mise, il s'agit d'une libre adhésion des académiciens des colonies qui souhaitent prendre part à la vie académique.

Cette célébration devient un événement majeur pour l'Arcadie, et se déploie à l'échelle péninsulaire. « Morceau de temps, l'événement est encore un créateur : il crée du temps qui suit son accomplissement, il crée des relations et des interactions, des confrontations ou des phénomènes de consentement, il crée du langage, du discours. On peut encore dire qu'il crée de la lumière parce qu'il révèle soudain des mécanismes jusque-là invisibles », a écrit A. Farge au sujet de la notion d'événement en histoire<sup>172</sup>. Certains événements sont difficilement perceptibles car ils sont « faibles et fragiles », plus discrets et ordinaires que certains faits historiques. L'événement se constitue également par le discours qui l'accompagne, car ils ne sont « décelables qu'à partir de leurs traces » : « La fixation de l'événement, sa cristallisation s'effectue à partir de sa nomination »<sup>173</sup>. Dans ce cas-ci, la célébration d'Annibale Albani devient un événement à l'échelle de l'académie par la communication épistolaire et par les réactions des différentes colonies qui y contribuent, par leurs réunions et par leurs publications, traces matérielles du discours accentuant l'ampleur de la célébration.

Né à Urbin, Annibale Albani fait ses études au Collège romain, à l'issue desquelles il devient docteur en philosophie et théologie. Le 29 octobre 1703, il obtient un autre doctorat en droits civil et canonique à l'université d'Urbin. Nommé chanoine de Saint-Pierre de Rome, il reçoit ensuite en 1704 la charge de maître de chambre et en 1707 celle de président de la Chambre Apostolique<sup>174</sup>. C'est à l'occasion de son doctorat en droit que l'Arcadie organise une

---

<sup>171</sup> Lesley LEWIS, « Albani, Alessandro », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1960, vol.1, p.

<sup>172</sup> Arlette FARGE, « Penser et définir l'événement en histoire », *Terrain*, 2002, vol. 38, pp. 67-78.

<sup>173</sup> François DOSSE, « Événement », in *Dictionnaire de l'historien*, Paris, PUF, 2016, pp. 264-267.

<sup>174</sup> Gianni SOFRI, « Albani, Annibale », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1960, vol.1.

célébration poétique dans plusieurs implantations : en particulier à Ferrare<sup>175</sup>, Pise, Reggio d'Emilie, Sienne<sup>176</sup>, Bologne et Naples<sup>177</sup>. Une partie des récitations est organisée dans des villes hors des Etats de l'Eglise, ce qui produit un dépassement des divisions politiques des Etats italiens : Duché de Modène (Reggio), le Grand-Duché de Toscane (Sienne, Pise) et le Royaume de Naples. L'Arcadie propose ainsi des événements qui réunissent les milieux intellectuels italiens, dans une logique plus urbaine qu'étatique, car les divisions politiques de la péninsule n'entrent pas en compte pour ces réunions publiques. A la demande de Crescimbeni, Gregorio Casali (1652-1718) rédige une lettre descriptive de l'assemblée tenue en l'honneur d'Annibale Albani à Bologne. Composée de façon méticuleuse, la première et majeure partie de la lettre traite de la décoration resplendissante de la salle située dans le palais du sénateur Riario sur la Strada Maggiore, obtenue par Giovan Gioseffo Felice Orsi, et de la répartition des musiciens sur la scène, puis il en vient à la réunion :

A l'arrivée des supérieurs nommés, on donna le début d'une symphonie sérieuse, laquelle se divisait ensuite en différentes manières de mélodie, en se répondant l'un l'autre à ce moment avec la partition des musiciens qui étaient répartis dans les deux escaliers, et dans lesquelles les instruments à vent étaient mélangés [...] et se répondaient ceux-ci avec ceux-là, et ceux-là avec ceux-ci, à ce moment-là.

Après de telles variations harmoniques, je commençai la chanson, que j'avais précipitamment composée quelques jours auparavant pour faire plaisir à notre Alarco.

Dans celle-ci, l'Arcadie, et Felsina<sup>178</sup> étaient introduites, la première des deux invita l'autre à chanter les louanges de monsieur docteur Annibale, comme celle qui est en partie de la gloire de Poliarco pour contenir en elle une colonie arcadique, et comme celle qui, avec son ancien institut, est la seule à applaudir les doctes dans les sciences et les lettres humaines. Felsina accepte joyeusement cette invitation, en contestant, que bien qu'elle ait eu la chance de voir fréquemment et de célébrer des diplômés, elle n'est pas, cependant, adaptée aux louanges de sujets démesurés et glorieux. Je terminai la chanson entre ces deux personnages, représentés de deux voix, d'un soprano aigu et vigoureux, et d'un contralto délicat, dans un duo ; puisque de même le commencement se trouvait dans un duo ; et bien sûr, je dois reconnaître le résultat réussi, que firent mes rudes, et simples mots, de l'attrait [...] l'excellence de la musique composée par monsieur Giacomo Perti maître de chapelle de San Petronio, et de l'art des chanteurs, qui la prononçaient.

---

<sup>175</sup> Luigi BENTIVOGLIO D'ARAGONA (dir.), *Adunanza de' pastori arcadi della colonia ferrarese. Per la laurea dell'acclamato pastore Poliarco Taigetide l'eccellentissimo signor D. Annibale Albani alla santità di nostro signore Clemente XI*, Ferrare, Bernardino Pomatelli, 1703, 108 p ; Girolamo BARUFFALDI, *Descrizione dell'adunanza de' pastori arcadi della colonia ferrarese convocata per la laurea dell'acclamato pastore Poliarco Taigetide*, Ferrare, Bernardino Pomatelli, 1704, 24 p.

<sup>176</sup> BCIS, ms. L.III.3, f. 64r, document du 20 août 1703.

<sup>177</sup> Colonie des Arcades SEBEZIA, *Componimenti Diversi De' Pastori Arcadi Della Colonia Sebezia: Nel Dottorato Dell'Eccellentissimo Principe Signor Dottor Annibale Albani Fra Gli Arcadi Poliarco Taigetide Acclamato, Nipote del Sommo Pontefice Clemente XI.*, Naples, Domenico Parrino, 1705, 104 p.

<sup>178</sup> « Felsino », adjectif archaïque de « felsineo » signifie « bolognais » : Felsina correspond à la ville de Bologne.

Alors Alarco [Giovan Gioseffo Felice Orsi] récita son introduction<sup>179</sup>, qui avait pour argument de montrer que, parmi les admirables prérogatives de monsieur docteur Annibale, brièvement évoquées, sa profonde intelligence tant dans les sciences que dans les belles lettres était appréciée par son très saint oncle Clément XI [...].<sup>180</sup>

Cette lettre rend compte de l'adaptation du thème de la célébration au contexte local car elle débute par une chanson où sont présentes « Felsina », soit la ville de Bologne, et l'Arcadie : on voit ici que la ville comme élément de référence importe plus que l'échelle des Etats de l'Eglise. Ensuite la récitation est accompagnée de musique, ce qui est un élément commun aux réunions publiques de l'Arcadie. Giacomo Antonio Perti (1661-1756)<sup>181</sup> est un compositeur bolognais reconnu et spécialiste en musique sacrée, dont les premières compositions sont datées de 1678, et admis à l'académie Philharmonique en 1681. Le choix de ce compositeur s'explique par sa notoriété acquise depuis plus de vingt ans, son origine bolognaise et par ses compétences en musique sacrée. La description suit le même ordre que celle rédigée et imprimée par Girolamo Baruffaldi (1675-1755) de la colonie de Ferrare<sup>182</sup> : elle débute toujours par le lieu et l'ornement de la salle. La musique sert toujours d'introduction aux récitations poétiques et ouvre le spectacle par une symphonie. A Pise, la réunion est tenue le 25 mars 1704, ce que décrit Brandaligio Venerosi (1676-1729), vice-gardien, de la colonie Alfea de Pise :

Le 25 mars, après minuit, l'entrée libre dans la salle Venerosi est donnée, où se célébrait l'académie, laquelle était large et spacieuse, et vaguement illuminée. Un peuple nombreux et toute la noblesse citadine, et étrangère, qui abondait ces jours-ci plus que d'habitude, pour

---

<sup>179</sup> Un exemplaire manuscrit de cette introduction, écrite par Giovan Gioseffo Felice Orsi, se trouve dans les archives de l'Arcadie : BAR, ms. 26, ff. 6r-7v.

<sup>180</sup> BAR, ms. 10, ff. 141r-144v, lettre de Gregorio Casali à Crescimbeni du 9 janvier 1704 : « All'arrivo de' nominati superiori si diede principio a pieno d'una grave sinfonia, la quale poi si divide in diverse maniere di Melodia, rispondendogli tal ora l'una l'altra le Partite de sonatori che nelle due scalinate erano divise, e nelle quali stavano misti gl'Instrumenti da fiato con quei da Avo, e tal ora rispondendo divisamente questi a quelli e quelli a questi.

Dopo tale armoniche mutanze incomincio la Cantata, che io pochi giorni inanzi aveva precipitadamente composta per compiacere il nostro Alarco.

In questa erano introdotte Arcadia, e felsina, la prima della quali invito l'altra a cantar le lodi del signor Dottor Annibale, come quella ch'era a parte della gloria di Poliarco per contenere ella in se una Colonia Arcadica, e come quella che per suo antico istituto era solita ad applaudere a Dotti nelle Scienze, e nelle Lettere umane. Accetto lietamente Felsina questo invito, protestando, che se ben avea per caso il vedere frequentemente, ed il celebrare Laureati, non però era atta alle lodi di soggetto troppò qui eccesso, e glorioso. Terminò la Cantata fra questi due Personaggi, rappresentati da due Voci d'un acuto, e vigoroso Soprano, e d'un delicato contralto in un Duetto; siccome parimente da un duetto avea avuto il cominciamento: e per certo io debbo riconoscere la somma riuscita, che fecerò le mie rozze, e semplici parole dall'allettamento, col quale cornolle l'eccellenza della Musica composta dal Signore Giacomo Perti Maestro di Cappella di San Petronio, e dall'Arte da Cantori, che le pronunziarono.

Allora Alarco [Giovan Gioseffo Felice Orsi] recitò la sua Introduzione che avea per argomento di mostrare che fra le ammirabili prerogative del Signore Dottor Annibale brevemente da lui toccate veniva sopra tutte apprezzata dal suo Santissimo Zio Clemente Undecimo la profonda intelligenza di così nelle Scienze come nelle belle lettere [...] ».

<sup>181</sup> Francesco VATIELLI, « Perti, Giacomo Antonio », in *Enciclopedia Italiana [en ligne]*, 1935.

<sup>182</sup> Girolamo BARUFFALDI, *Descrizione dell'adunanza de' pastori della colonia Ferrarese, op. cit.*

l'assemblée générale de la religion de Saint-Etienne, y assistaient. Les personnes de singulière distinction étaient monseigneur l'archevêque, le commissaire de la ville et monseigneur prieur des chevaliers, et presque tous les ministres de la cour royale, qui montrèrent une somme [...] de satisfaction pour cette fête : peu avant une heure du matin, on commença avec une très harmonieuse symphonie pastorale, à laquelle succéda directement la prose de Nedisto Collide [Brandaligio Venerosi] vice-gardien, et l'épigramme latine de Vanzio [Pietro Maria Del Conte], et la toscane d'Alfeo Turnio<sup>183</sup> : auxquelles ont suivi une autre symphonie de concert assez différente de la première, et après suivent toutes les autres compositions, et cela s'est terminé ; pour la couronne de l'académie une chanson pastorale à trois voix fut chantée, et l'office qui dura jusqu'à environ deux heures s'est terminé.<sup>184</sup>

L'accent est porté sur les personnes présentes, plutôt que sur le lieu, afin de mettre en avant la présence de la haute société à cet événement nommé « fête ». En réalité, les pratiques de sociabilité lors de ces réunions ne peuvent se concevoir uniquement comme relevant du champ littéraire. Elles sont nécessairement de l'ordre d'une pratique mondaine : la présence d'un public plus large issu des milieux aristocratiques fait de l'événement une forme de divertissement.

A Ferrare, en se limitant aux deux recueils cités initialement, aucune controverse n'est visible. Cependant, la réunion a suscité un conflit important au sein de la colonie. Selon Scipione Sacrati Giraldi (XVII-1733), le marquis Luigi Bentivoglio d'Aragona (1666-1744)<sup>185</sup> souhaite :

Faire imprimer à ses propres frais, et au nom de tous les Arcades de notre colonie la mentionnée académie et la dédier à Sa Sainteté, alors que pour certains Arcades, moi y compris, non pas pour envier, ou ôter au dit Monsieur le marquis Luigi sa belle gloire [...] nous ne pouvons en aucun mode accorder cette permission, sans offenser toutes les lois [...].<sup>186</sup>

---

<sup>183</sup> Cet individu n'a pas été pas été identifié. Aucun arcade recensé ne correspond au surnom Alfeo Turnio ou Furnio.

<sup>184</sup> BAR, ms. 10, f. 128r-v, lettre de Brandaligio Venerosi à Crescimbeni du 1 avril 1704 : « Il di venticinque di Marzo, dopo le ventiquattro delle notte si diede libero ingresso nella sala Venerosi dove si celebrava l'Accademia che per essere molto capace, e spaziosa, e vagamente illuminata v'intervenue numerosissimo popolo e tutta la nobiltà cittadina, e forestiera che in quei giorni per la generale assemblea della religione di San Stefano puicché in ogn'altro tempo abbondava. I personaggi di singolar distinzione furono monsignor Arcivescovo, il Commissario della città e monsignor Priore de' Cavalieri, e quasi tutti i ministri della real corte, che mostrò una somma [...] di sodisfazione per questa Festa: poco avanti l'ora prima della notte si diede principio con una armonissima sinfonia Pastorale, alla quale subito sucesse la prosa di Nedisto Collide Vicecustode, e l'egloga latina di Vanzio, e la Toscana di Alfeo Turnio: alle quali ando dietro altra sinfonia di concerto assai diverso dalla Prima, e dopo seguirono tutti gl'altri componimenti, e terminati che furono; per corona dell'accademia fu cantata una canzone Pastorale a tre voci con cui resto terminata la funzione che dura in circa due ore ».

<sup>185</sup> Michael TALBOT, « Dictionary », in *The Vivaldi Compendium*, Woodbridge, Boydell Press, 2011, p. 32.

<sup>186</sup> BAR, ms. 22, ff. 9r-10v, lettre de Scipione Sacrati à Crescimbeni du 12 décembre 1703 : « Far stampare a proprie spese, et a nome di tutti gl'Arcadi della nostra Colonia la mentovata Accademia et esso dedicarla alla Santità Sua, quando per altro alcuni de nostri Compastori, ed'io al parte di loro, non per invidiare, e levare al signor marchese Luigi sudetto la bella gloria, e la felicissima sorte di interessarsi in una premura di tanta stima, ma per non rendere il nostro profond'ossequio di minor peso di quello è veramente in faccia a tutti verso la santità Sua, verso il nostro Sovrano, e verso il più glorioso Principe, che habbia mai governato il mondo Cattolico, non

Le refus d'une partie des membres de la colonie déclenche une renonciation de Luigi Bentivoglio pour la récitation de la poésie lors de la réunion publique déjà organisée en l'honneur d'Annibale Albani. Luigi Bentivoglio et Scipione Sacrati, *pro-vicecustode* temporaire, s'opposent sur la question de la publication – l'un pour le faire à ses frais, l'autre pour respecter les lois de l'Arcadie sur la relecture –. Luigi Bentivoglio s'emploie à organiser une autre réunion à son domicile en raison de ce désaccord<sup>187</sup>. Finalement, Scipione Sacrati annonce à Crescimbeni que la réunion sera tenue le 23 décembre 1703, dans la demeure du marquis Luigi Bentivoglio<sup>188</sup>, date corroborée par le document imprimé de description de la réunion<sup>189</sup>. Résultat : deux recueils vont être publiés, l'un par Luigi Bentivoglio<sup>190</sup>, l'autre par Scipione Sacrati<sup>191</sup>. En fait, cette réunion peut être comprise comme les prémices de la crise institutionnelle survenue en 1704, où deux factions se créent à propos de l'élection du vice-gardien<sup>192</sup>. Les lettres apportent ainsi ici des éléments de compréhension essentiels pour mettre en lumière les mécanismes socio-institutionnels à l'origine de la publication de deux volumes distincts, résultat d'une profonde rupture interne.

Ces célébrations acquièrent ainsi une forme-spectacle car l'importance politique du sujet nécessite un decorum de qualité et des récitation plaisantes pour les personnalités en présence. Ce type de célébration ne peut occulter l'image d'un haut lieu de sociabilité aristocratique, où la poésie entre dans les pratiques de divertissement mondain des nobles locaux. Ces lettres affichent ainsi que les réunions publiques relèvent du spectaculaire, dans la mesure où la musique et la poésie sont associées pour produire une représentation en présence d'un public. Cet événement peut se concevoir comme un effet du réseau académique, sans lequel son organisation n'aurait pu être multi-située et dépasser le niveau local.

---

potevano in alcun modo accordare questa permissione al signore Marchese, senza offendere tutte le leggi de nostri umilissimi rispetti ».

<sup>187</sup> *Ibid.*, ff. 11r-14v, lettre de Scipione Sacrati à Crescimbeni du 12 décembre 1703.

<sup>188</sup> *Ibid.*, ff. 25r-26v, lettre de Scipione Sacrati à Crescimbeni du 22 décembre 1703.

<sup>189</sup> Girolamo BARUFFALDI, *Descrizione dell'adunanza de' pastori della colonia Ferrarese*, *op. cit.*, p. 5.

<sup>190</sup> Luigi BENTIVOGLIO D'ARAGONA (dir.), *Adunanza de' pastori arcadi della colonia ferrarese. Per la laurea dell'acclamato pastore Poliarco Taigetide*, *op. cit.*

<sup>191</sup> Scipione SACRATI (dir.), *Adunanza de' pastori arcadi della colonia ferrarese convocata da Api Sologorgeo, provice custode della medesima, in occasione della laurea presa in ambe le leggi nella insigne sua patria Urbino dall'eccellenza del signor d. Annibale Albani acclamato pastore Poliarco Taigetide.*, Ferrare, Bernardino Pomatelli, 1704, 100 p.

<sup>192</sup> Cf. Partie I. Chapitre II. 4.

## ***II. A distance : sociabilités et polémiques littéraires à travers la correspondance de Giovan Gioseffo Felice Orsi et Giovan Mario Crescimbeni***

Les lettres sont à la fois « substitut à la conversation intime » et « véhicule de l'information scientifique »<sup>193</sup>. Pour le cas choisi, elles sont un substitut à une conversation littéraire et sont des matériaux pour comprendre une polémique qui a marqué les milieux intellectuels italiens. Le dialogue existe à travers la lettre par des « signes textuels simples » qui servent « à maintenir le dialogue ouvert, soulignant la présence de l'autre ou faisant appel à son écoute »<sup>194</sup> ; ou, en d'autres termes, la lettre se fait lieu de sociabilités à distance. L'échange se produit également à travers une « rhétorique des compliments » et par un « systèmes d'échos, évident pour les deux correspondants »<sup>195</sup>. Néanmoins, l'image de la lettre comme conversation à distance a certaines limites, dont nous sommes conscients. En comparant lettre et conversation, deux pertes s'opèrent : la voix et la gestuelle<sup>196</sup>. Le passage de la « vive voix à la voix épistolaire » induit un « appauvrissement » car le dialogue à distance ne se renouvèle pas dans « l'improvisation des échanges » et ne permet pas de faire des rectifications. Issue d'un « travail stylistique », l'écriture épistolaire provoque une « mise en ordre » impossible en situation immédiate de conversation<sup>197</sup>. La lettre est le lien entre l'expéditeur et son destinataire ; de sa forme et de ses mots dépendent le type de relation entretenu ; cette communication écrite transpose des pratiques de rencontre physique (salutations, narrations, nouvelles), qui deviennent ainsi des sociabilités épistolaires. Les sociabilités s'incarnent également par des objets d'échange (textes, livres, recueils, notes bibliographiques) qui renforcent le caractère savant de ces relations.

### 1. Giovan Gioseffo Felice Orsi (1652-1733) et l'Arcadie bolognaise

Pour cette analyse des sociabilités épistolaires, notre attention s'est portée vers l'échange entre Giovan Gioseffo Felice Orsi (1652-1733) et Crescimbeni. L'intérêt de cette correspondance est qu'elle rend compte d'éléments constitutifs des échanges lettrés à l'époque moderne au cœur

---

<sup>193</sup> Christiane BERKVENS-STEVELINCK, Hans BOTS et Jens HÄSELER (dirs.), *Les grands intermédiaires culturels de la République des Lettres : études de réseaux de correspondances du XVIIe au XVIIIe siècles*, Paris, Honoré Champion, 2005, p. 16.

<sup>194</sup> Bernard BEUGNOT, « Les voix de l'autre : typologie et historiographie épistolaire », in Bernard BRAY et Christoph STROSETZKI (dirs.), *Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France : actes du colloque de Wolfenbüttel, octobre 1991*, Paris, Klincksieck, 1995, p. 51.

<sup>195</sup> *Ibid.*, p. 51-53.

<sup>196</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>197</sup> *Ibid.*, p. 49-50.

de controverses littéraires. Elle est une entrée précieuse pour comprendre le processus d'élaboration de l'ouvrage *Considerazioni sopra un famoso libro francese*<sup>198</sup>, composé de sept dialogues et publié anonymement par Giovan Gioseffo Orsi. Il s'agit d'une discussion fictive entre quatre amis dans une maison de campagne sur le livre *Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit* du jésuite Dominique Bouhours (1628-1702) publié en 1687.

Pour synthétiser la polémique Orsi-Bouhours, *La Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit* est un texte de Dominique Bouhours critique envers la littérature italienne et surtout le mouvement baroque. Dominique Bouhours enseigne dans plusieurs écoles de la congrégation jésuite, notamment au collège de Clermont, et est aussi précepteur privé<sup>199</sup>. Comme l'a mis en évidence C. Viola, la controverse franco-italienne remonte au moins à 1694, lorsque Pier Iacopo Martello sollicite Ludovico Antonio Muratori par une lettre du 4 octobre, pour répondre à la *Manière de bien penser* de Bouhours<sup>200</sup>. Ces deux jeunes lettrés deviennent des disciples d'Orsi dans le rejet du goût exubérant du courant mariniste, par une « intelligente action de médiation culturelle réalisée en premier lieu sur les scènes par les « amateurs » »<sup>201</sup>, c'est-à-dire que la réforme dramatique est passée en premier lieu par les théâtres de société bolognais. Ils s'associent et travaillent ensemble pour défendre la littérature nationale sur la scène littéraire franco-italienne, mais Orsi devient le porteur d'un programme complet visant à mettre en lumière les faiblesses empiriques et théoriques de l'œuvre de Bouhours<sup>202</sup>. L'objectif ici n'est pas d'entrer dans une analyse littéraire des différents textes mais de comprendre comment les relations entre les différents arcades impliqués interviennent dans une controverse en France et en Italie, voire en Europe occidentale<sup>203</sup>. L'œuvre d'Orsi, plus tardive et publiée après la mort de Bouhours, est considérée par C. Viola comme une « réponse globale ». Les *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts*, plus communément appelé *Mémoire ou Journal de Trévoux*, sont publiés en 1701 par des jésuites de Trévoux. Ces derniers se lancent dans une

---

<sup>198</sup> Giovan Gioseffo Felice ORSI, *Considerazioni sopra un famoso libro franzese intitolato La maniera de bien penser dans les ouvrages d'esprit cioè La maniera di ben pensare ne' componimenti divise in sette dialoghi ne' quali s'agitano alcune quistioni rettoriche, e poetiche, e si difendono molti passi di poeti, e di prosatori italiani condannati dall' autor fran*, Costantino Pisarri, 1703, 858 p.

<sup>199</sup> Corrado VIOLA, *Tradizioni letterarie a confronto: Italia e Francia nella polemica Orsi-Bouhours*, Vérone, Edizioni Fiorini, 2001, p. 46-47.

<sup>200</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>201</sup> *Ibid.*, p. 129 : « Attraverso una intelligente opera di mediazione culturale realizzata in primo luogo sulle scene dai « dilettanti » ».

<sup>202</sup> *Ibid.*, p. 139.

<sup>203</sup> BAB, ms. B25, f. 4r, lettre de Gottfried Wilhelm Leibniz (1646-1716) au comte Bergomi du 7 avril 1708 écrite à Hanovre. Cette lettre évoque le texte de Giovan Gioseffo Felice Orsi.

défense de l'œuvre de Dominique Bouhours par des textes anonymes sur les *Considerazioni* d'Orsi entre février et mai 1705, ce qui inaugure la deuxième période de la polémique par la parution des *Lettere* à Anne Lefèvre Dacier (1647-1720)<sup>204</sup>, ce qui sera précisé par la suite<sup>205</sup>.

Selon A. Lilti, l'analyse des controverses relève soit du « dialogisme », en tant qu'elle participe du « fonctionnement normal de la science ou de la philosophie » comme « discussion intellectuelle », soit de la « conflictualité », c'est-à-dire que l'intérêt est porté sur « les engrenages polémiques [et] leur violence ». Il souligne ensuite l'existence d'un lexique diversifié pour caractériser le « désaccord intellectuel » avec des termes comme « controverse, dispute, polémique, querelle, affaire », termes qui ne se réfèrent pas nécessairement à des réalités distinctes. De plus, l'ambiguïté est patente car ces termes désignent « à la fois des affrontements ponctuels, fortement polémiques et rivaux à des conflits personnels, et de grands désaccords censés structurer le champ intellectuel ». Il précise ensuite deux approches d'étude d'une querelle : esthétique, c'est-à-dire relative « à la conception même de la littérature », et polémique, analysant les « les engrenages de la mécanique conflictuelle, les positions et les déplacements des acteurs »<sup>206</sup>. Au sujet des controverses, C. Jouhaud questionne le lien entre « écriture et action »<sup>207</sup> : il s'agit de penser les archives et les textes du passé comme actions lors de leur production, plutôt que comme représentations ou témoignages. Il définit les caractéristiques d'une « action d'écriture » selon ses temporalités : l'inscription dans une durée pour sa production, « son pouvoir de durer au-delà du moment de sa mise en circulation », la formalisation d'une « expérience qui précède » et son « insertion dans des chaînes d'actions, tout à la fois scripturaires et non scripturaires »<sup>208</sup>. Notre analyse n'ambitionne pas d'être une analyse globale de la controverse, mais de comprendre les mécanismes et processus d'élaboration de l'œuvre, ainsi que sa réception, à travers les lettres échangées entre Crescimbeni et Orsi. D'une certaine façon, nous pouvons considérer que notre approche est plus polémique qu'esthétique, car on s'intéresse au travail conjoint d'hommes de lettres en vue

---

<sup>204</sup> Voir le numéro : DOUSSET-SEIDEN Christine et GROSERRIN Jean-Philippe (dirs.), *Les époux Dacier*, Littératures classiques, 2012, vol. 72.

<sup>205</sup> Corrado VIOLA, *Tradizioni letterarie a confronto*, op. cit., p. X.

<sup>206</sup> Antoine LILTI, « Querelles et controverses », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2007, vol. 25, n° 1, pp. 13-28.

<sup>207</sup> Christian JOUHAUD, « Ecriture et action : une problématique pour l'histoire de la polémique et des controverses au XVIIe siècle ? », in Léonard BURNAND et Adrien PASCHOUD (dirs.), *Espaces de la controverse au seuil des Lumières, 1680-1715*, Paris, H. Champion, 2010, p. 11.

<sup>208</sup> *Ibid.*, p. 15-16.

de la publication des *Considerazioni*. Les lettres et les révisions du texte par les Arcades romains sont « l'expérience qui précède » et sont à comprendre comme des actions précédant à la publication.

La correspondance est composée de cinquante-deux lettres, dont trente-cinq de Crescimbeni et dix-sept d'Orsi<sup>209</sup>. Malheureusement, elle est incomplète car les lettres ne se répondent pas : entre janvier et novembre 1703, seules les lettres de Crescimbeni ont été retrouvées. Elles permettent d'analyser les procédures de corrections de l'ouvrage et le rôle des Arcades romains<sup>210</sup>, dont Crescimbeni, dans la relecture de l'œuvre d'Orsi, *Considerazioni sopra un famoso libro francese*<sup>211</sup>. La lettre devient ainsi un « épitexte »<sup>212</sup> de l'ouvrage ; elle témoigne de la construction collective du texte et de la présence sous-jacente de l'Arcadie dans cette polémique. L'objectif n'est pas de retracer l'histoire littéraire de la controverse ou de faire une étude précise des textes<sup>213</sup>, mais de comprendre le rôle de l'Arcadie et la fonction des correspondances dans ce débat franco-italien.

Giovan Gioseffo Felice Orsi (ou Giovanni Giuseppe Orsi ; 1652-1733) , originaire de Bologne et issu d'une des principales familles de la ville, est l'un des plus importants représentants de la colonie Renia (1698), cofondateur et ensuite *vicecustode*. Il suit des études de philosophie, de jurisprudence et de mathématiques, puis se tourne vers le théâtre de société<sup>214</sup>. Il est un des protagonistes majeurs des polémiques franco-italiennes et il y incarne la volonté de donner une identité à la littérature italienne, ce qui en fait un « lettré militant ». Eminent personnage de la culture bolognaise du début du siècle, il participe aux pratiques de convivialité urbaines (salon, théâtre, conversation) et de villégiature à Villanova (théâtre de société, repas etc.) : sa demeure

---

<sup>209</sup> Les lettres de Crescimbeni sont conservées à la Bibliothèque de l'Archiginnasio de Bologne (BAB), ms. B 24, *Lettere di diversi al signore Giovanni Giuseppe Orsi*, et les lettres d'Orsi à la Bibliothèque Angelica de Rome (BAR), Archives de l'Arcadie, mss. 17, 24 et 26, et à la Bibliothèque Apostolique Vaticane (BAV), ms. XIII.1.

<sup>210</sup> Notre étude sur l'implication de l'Arcadie romaine propose une autre analyse que celle faite par Antonio FRANCESCHETTI, « L'Arcadia di Roma e di Bologna nel pensiero di Benedetto Croce », in ASSOCIAZIONE INTERNAZIONALE PER GLI STUDI DI LINGUA E LETTERATURA ITALIANA (dir.), *Culture regionali e letteratura nazionale, atti del VII Congresso (Bari, 31 marzo-4 aprile 1970)*, Bari, Adriatica Editrice, 1970, pp. 249-267 : « E interessante notare come questa polemica, il vero centro degli interessi e delle preoccupazioni della arcadica sorte sulle rive del Reno, non abbia avuto che scarsissima eco presso i membri dell'accademia romana, troppo impegnati evidentemente a reagire al marinismo » (p. 257).

<sup>211</sup> Giovan Gioseffo Felice ORSI, *Considerazioni sopra un famoso libro francese*, op. cit.

<sup>212</sup> Gérard GENETTE, *Seuils*, Paris, Éditions du Seuil, 2002, 426 p.

<sup>213</sup> Pour une analyse complète et précise de la polémique et des textes de Bouhours et d'Orsi en histoire littéraire, voir Corrado VIOLA, *Tradizioni letterarie a confronto*, op. cit.

<sup>214</sup> Valentina VARANO, « Orsi, Giovan Gioseffo Felice », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2013, vol.79.

matérialise l’Arcadie bolognaise tant par ses idées de défense de la langue et de la littérature italiennes que par son statut de vice-gardien de la colonie, jusqu’à son départ pour Modène en 1712<sup>215</sup>. Avant la création de la colonie Renia, il organise deux fois par semaine à son domicile des débats sur la langue italienne, la poésie et l’éloquence, auxquels participent les futurs fondateurs de la colonie comme Carlo Antonio Bedori (1654-1713), Gregorio Malisardi (1638-1728), et Pier Iacopo Martello (1665-1725), ainsi que les membres Angelo Antonio Sacco (1650-1723) et Carlo Antonio del Frate (1647-1724). La colonie se constitue ainsi au sein d’un groupe déjà formé, grâce aux réunions chez Orsi. Fortement intéressé par le théâtre, il est l’un des principaux intermédiaires de la promotion du genre dramatique français à Bologne, notamment par des traductions, à la suite de son voyage à Paris. De retour à Bologne en 1686, il devient membre de l’académie des Accesi, fondée la même année, puis de l’Arcadie romaine en 1692. A cette période, il entre dans la cour du cardinal Rinaldo d’Este (1655-1737), futur duc de Modène. Il a fortement contribué en temps qu’ « organisateur de culture » à la vie culturelle bolognaise par la création d’académies, l’organisation de réunions privées et l’apport de réflexions philosophico-littéraires dans les conversations<sup>216</sup>. Sa carrière intellectuelle est rythmée par différentes polémiques, dont la principale reste sa réponse aux critiques françaises de la littérature italienne dans l’ouvrage *Manière de bien penser dans les ouvrages d’esprit* (1687), du jésuite Dominique Bouhours (1628-1702)<sup>217</sup>.

## 2. Lettres, « épitexte »<sup>218</sup>

Les lettres témoignent de la construction collective du texte d’Orsi et mettent en évidence l’implication de l’Arcadie dans cette polémique. Elles se font « préhistoire génétique, ou vie prénatale »<sup>219</sup> de l’œuvre car elles apportent de nouveaux éléments de compréhension sur l’écriture du texte qui sera au cœur de la controverse Orsi-Bouhours. Les lettres sont à concevoir comme un « épitexte », c’est-à-dire à considérer en opposition par rapport au « péritexte » (ce qui est autour du texte) : « Est épitexte tout élément paratextuel qui ne se trouve pas matériellement annexé au texte dans le même volume, mais qui circule en quelque sorte à l’air libre, dans un espace physique et social virtuellement illimité »<sup>220</sup>. Le péritexte s’inscrit dans

---

<sup>215</sup> Maria Grazia BERGAMINI, « Giovan Gioseffo Orsi », in Mario SACCENTI (dir.), *La colonia Renia: profilo documentario e critico dell’Arcadia bolognese*, Modène, Mucchi, 1988, vol.2/1, p. 69.

<sup>216</sup> Corrado VIOLA, *Tradizioni letterarie a confronto*, op. cit., p. 149-152.

<sup>217</sup> Valentina VARANO, « Orsi, Giovan Gioseffo Felice », op. cit.

<sup>218</sup> Gérard GENETTE, *Seuils*, op. cit., p. 346-406.

<sup>219</sup> *Ibid.*, p. 70.

<sup>220</sup> *Ibid.*, p. 346.

différentes temporalités en pouvant être « antérieur » (projet de l’auteur, genèse de l’œuvre), « original » (conférences, dédicaces au moment de la sortie du livre), et enfin « ultérieur ou tardif »<sup>221</sup>. Dans notre cas, les lettres relèvent d’une temporalité antérieure au texte et mettent en évidence le processus de relecture essentiel avant publication. La notion d’épître est pertinente dans ce cas-ci, car ces lettres font partie d’un ensemble d’écrits gravitant autour de la converse et de l’ouvrage d’Orsi.

Ce texte s’inscrit dans un contexte de perte d’attention et d’intérêt envers l’Italie, à laquelle on ne reconnaît que « la légendaire richesse des musées et des bibliothèques »<sup>222</sup>, au détriment de la science et de la philosophie par exemple. De nombreuses accusations contribuent à répandre une image négative de la culture italienne à cette période : décadence, absence de savants, frivolité de ses académies etc.<sup>223</sup>. Selon M. Verga, l’historiographie italienne a considéré les XVIIe et XVIIIe siècles dans une « narration qui souligne deux moments « hauts » : la Renaissance et le *Risorgimento* »<sup>224</sup>. Il analyse également la polémique Orsi-Bouhours, comme réponse à ce discours sur la décadence de l’Italie en tant que :

Cette idée [de décadence] est née et s’est affirmée, bien que dans l’urgence d’une réponse chorale italienne à la condamnation sans appel de Bouhours, à un moment où les différents milieux littéraires, tous de dimension régionale ou urbaine, consolidaient leurs relations entre eux et commençaient à fréquenter de plus en plus, à partir de l’Arcadie, une dimension "italienne" du débat intellectuel autour de quelques pôles largement reconnus.<sup>225</sup>

Cette perception de décadence se répercute sur les projets et théories entrepris par des hommes de lettres italiens qui se donnent pour objectif d’élaborer et de défendre une culture nationale. Qu’il s’agisse de l’Arcadie, des *Considerazioni* d’Orsi ou de la République des lettres de Ludovico Antonio Muratori<sup>226</sup>, l’objectif est d’unifier la diversité culturelle péninsulaire et d’accroître l’importance de l’Italie au sein des milieux intellectuels européens, ou, dans les

---

<sup>221</sup> *Ibid.*, p. 347.

<sup>222</sup> Françoise WAQUET, *Le modèle français et l’Italie savante*, op. cit., p. 59.

<sup>223</sup> *Ibid.*, p. 154.

<sup>224</sup> Marcello VERGA, « « Nous ne sommes pas l’Italie, grâce à Dieu. » Note sull’idea di decadenza nel discorso nazionale italiano », *Storica*, 2009, Anno XV, 43/45, p. 170 : « Secondo una *narrative* che sottolinea due momenti “alti”: il Rinascimento et il Risorgimento ». Dans cet article, il montre également comment s’articule le passage d’une “nazione letteraria” à une nation politique au XVIIIe siècle.

<sup>225</sup> *Ibid.*, p. 178 : « Questa idea nasceva e si affermava, sia pure nella urgenza di una risposta corale italiana alla condanna senz’appello del Bouhours, in una fase in cui i differenti *milieux* letterari, tutti a dimensione regionale o cittadina, consolidavano i loro rapporti reciproci e si avviano a frequentare sempre più, dalla Arcadia in avanti, una dimensione « italiana » di dibattito intellettuale intorno ad alcuni poli largamente riconosciuti ». Les pôles les plus reconnus cités sont notamment *le Giornale dei Letterati*.

<sup>226</sup> Gian Paolo ROMAGNANI, « L’idea di “Repubblica delle lettere” tra Ludovico Antonio Muratori e Scipione Maffei », in Alfredo MANGO (dir.), *L’Arcadia e l’Accademia degli Innominati di Bra*, Milan, F. Angeli, 2007, pp. 109-125 ; Corrado VIOLA, *Canoni d’Arcadia: Muratori, Maffei, Lemene, Ceva, Quadrio*, Pise, ETS, 2009, 247 p.

termes de M. Verga, d'élaborer une « nation littéraire »<sup>227</sup> à l'échelle de la péninsule. Pour M.G. Accorsi, la réponse à la *Manière de bien penser* part de la Renia pour défendre l'honneur poétique national : il s'agit d'un « épisode fondamental du renouveau de la culture promue par l'Arcadie », car il traite d'un « problème d'identité nationale et de la nécessité de redécouvrir le langage littéraire et de redéfinir la langue »<sup>228</sup>. Selon G. Ricuperati, cette controverse a marqué durablement l'identité des érudits italiens, et a servi de terreau pour le projet de Muratori<sup>229</sup>. Effectivement, la colonie Renia devient l'épicentre de cette controverse grâce à Orsi et l'Arcadie est intimement liée par l'implication de différents lettrés dans le travail de relecture du texte initial : les lettres illustrent ainsi les prémices de la controverse qui ne sont pas accessibles une fois l'œuvre finie. La genèse du texte remonte à la fin de l'année 1700 et apparaît dans sa correspondance avec Ludovico Antonio Muratori : le texte initial est composé de trois dialogues, pour atteindre progressivement le nombre de sept au cours de l'année 1702<sup>230</sup>. A. Battistini a considéré Ludovico Antonio Muratori comme un « coauteur » et affirme que pour la première fois dans l'histoire littéraire italienne une réponse commune a primé sur l'individualisme des hommes de lettres et des institutions littéraires (Arcadie, Crusca), contribuant par leurs corrections et relectures à l'œuvre dont Orsi devient le « porte-voix »<sup>231</sup>.

Les lettres corroborent cette affirmation à la faveur du système mis en place entre Bologne et Rome pour la relecture du texte manuscrit. Il s'agit d'une nouvelle phase dans la création de l'ouvrage car Orsi envoie des copies de son manuscrit à certains membres de l'Arcadie romaine et de la Crusca à Florence : C. Viola justifie cet envoi dans deux académies importantes dans le domaine de la langue et de la littérature italiennes par l'objectif « national » à atteindre, et souligne ainsi la création d'une réponse collective<sup>232</sup>.

---

<sup>227</sup> Marcello VERGA, « Nous ne sommes pas l'Italie, grâce à Dieu. », *op. cit.*, p. 190.

<sup>228</sup> Maria Grazia ACCORSI, *Pastori e teatro: poesia e critica in Arcadia*, Modène, Mucchi, 1999, p. 295-296 : « Episodio fondamentale nel rinnovamento della cultura promossa dall'Arcadia [...] problema della identità nazionale e della necessità di riscoprire il linguaggio letterario e ridefinire la lingua ».

<sup>229</sup> Giuseppe RICUPERATI, « Accademie italiane del Settecento: socialità intellettuale e modelli di ricerca », in Edoardo VESENTINI et Leopoldo MAZZAROLLI (dirs.), *L'esperienza delle accademie e la vita morale e civile dell'Europa*, Venise, Istituto veneto di scienze, lettere ed arti, 2006, p. 18.

<sup>230</sup> Corrado VIOLA, *Tradizioni letterarie a confronto*, *op. cit.*, p. 192-193.

<sup>231</sup> Andrea BATTISTINI, « Alla ricerca di un'identità nazionale », in Erminia IRACE (dir.), *Atlante della letteratura Italiana II: Dalla Controriforma alla restaurazione*, Turin, Einaudi, 2011, vol.3/2, p. 571.

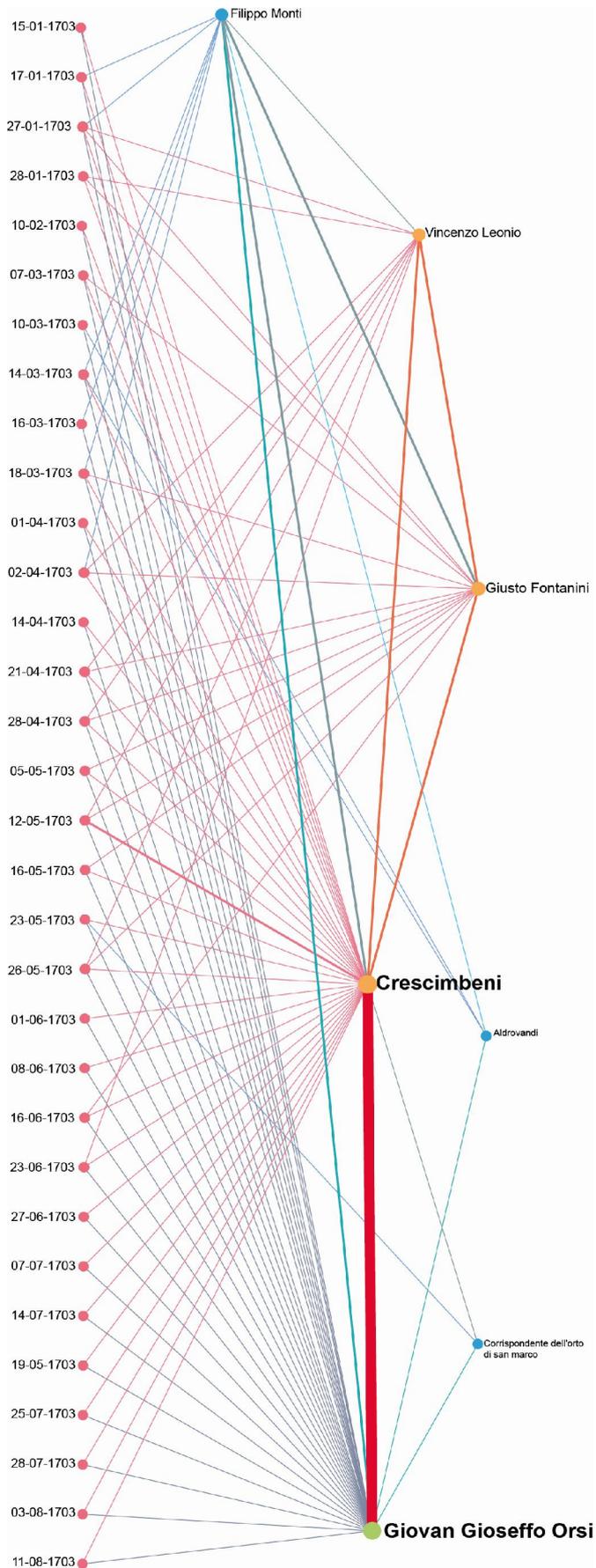
<sup>232</sup> Corrado VIOLA, *Tradizioni letterarie a confronto*, *op. cit.*, p. 195-196.

- *De main en main, relecture et circulation des manuscrits*

Ce premier aspect occupe un grand espace dans les lettres de Crescimbeni car il décrit minutieusement l'avancée des corrections et les différents relecteurs impliqués. Selon R. Chartier, la « production, non pas seulement des livres, mais des *textes* eux-mêmes, est un processus qui implique, au-delà du geste de l'écriture, différents moments, différentes techniques, différentes interventions »<sup>233</sup>. Ces lettres permettent de retracer une chronologie précise de l'ensemble des « interventions » liées à la relecture du texte, qui est entreprise entre janvier et août 1703 :

---

<sup>233</sup> Roger CHARTIER, *Inscrire et effacer : culture écrite et littérature (XIe-XVIIIe siècle)*, Paris, Gallimard : le Seuil, 2005, p. 9.



- Auteur
- Relecteur
- Transporteur

Figure 27 : Chronologie de l'écriture et des relectures des *Considerazioni*

Ce schéma chronologique<sup>234</sup> met en évidence l'importance des échanges liés aux sept différents dialogues, ainsi que le nombre restreint d'individus engagés dans ce travail collectif. Chaque date correspond à un lien établi entre deux personnes au minimum : les deux individus reliés à la même date sont en lien pour un échange (lettres, réception de textes etc.). Trois individus sont des transporteurs (bleu), et trois forment le triangle des relecteurs romains (orange). L'ensemble de ces échanges a été reconstitué à partir des lettres de Crescimbeni, qui précise à qui est remis tel dialogue et par quel moyen il lui est parvenu. Cette chronologie permet de lire les liens opérant par date : il suffit de suivre le lien d'un nœud jusqu'à la date, pour voir avec quel autre nœud il est relié.

Différents objets circulent de main en main : lettres, manuscrits des dialogues et remarques et retours sur les textes. Un même dialogue est étudié par les trois relecteurs, qui se le transmettent successivement. Crescimbeni reste néanmoins l'interlocuteur privilégié d'Orsi, car il centralise les manuscrits et la correspondance. La première lettre, de la main de Crescimbeni, date du 17 janvier 1703 : un certain marquis Monti<sup>235</sup> doit transmettre à Crescimbeni les dialogues écrits par Orsi<sup>236</sup>. Dix jours après, Crescimbeni raconte la réception du colis :

A la réception, Monsieur Leonio, et l'abbé Fontanini étaient présents, et nous sommes restés sur le fait que chacun les avait considérés pour soi, et on me donna l'honneur d'être le premier. A peine retourné à la maison, je ne pus me retenir de lire les deux, ou plutôt de les dévorer avec mon goût inexplicable, et pour cette raison, je pouvais comprendre une leçon similaire, je les aimais beaucoup, et il me semblait un travail digne de votre talent qualifié et de votre bon jugement.<sup>237</sup>

Vincenzo Leonio (1650-1720) et Giusto Fontanini (1666-1736) sont deux membres importants de l'Arcadie romaine, amis de Crescimbeni. Giusto Fontanini est déjà impliqué dans ce mouvement de réponses aux critiques faites par Dominique Bouhours par un ouvrage publié en 1700, intitulé *l'Aminta difeso e illustrato*, dans lequel il argumente en faveur de l'écriture pastorale du Tasse<sup>238</sup>. Les deux participent à la correction et à la relecture des brouillons.

---

<sup>234</sup> Cette chronologie a été réalisée avec le logiciel GEPHI, avec l'aide précieuse de Ségolène Mathieu, doctorante en anthropologie à l'EHESS (Centre Norbert Elias).

<sup>235</sup> Selon la correspondance passive d'Orsi, il s'agirait de Filippo Monti car plusieurs lettres traitent de la remise des manuscrits à Crescimbeni (BAB. mss. B 24 et B 25).

<sup>236</sup> BAB, ms. B 24, ff.144r-145r, lettre de Crescimbeni à Giovan Gioseffo Felice Orsi du 15 janvier 1703.

<sup>237</sup> *Ibid.*, ff. 146r-147r, lettre de Crescimbeni à Giovan Gioseffo Felice Orsi, lettre du 27 janvier 1703 : « Al ricapito si trovarono presenti il signor Leonio, ed il signor abate Fontanini, e restammo che ciascuno di noi li avesse considerati da per se, e diedero l'onore a me, d'essere il primo. Appena tornato a casa non potei contenermi, di leggerli ambedue, anzi divorarli con inesplicabil mio gusto, e per quello, che potei comprendere in una simil lezione, mi piacquero grandissimamente, e mi parve opera dignissima del suo qualificato ingegno e fine giudizio ».

<sup>238</sup> Corrado VIOLA, *Tradizioni letterarie a confronto*, op. cit., p. X.

Vincenzo Leonio remercie Orsi de l'avoir choisi comme relecteur de son œuvre<sup>239</sup>. A la même date, Crescimbeni annonce que :

Tant monsieur Leonio, que moi, avons déjà vu et admiré le premier de vos très nobles dialogues, et faisant sur cette mure considération, qu'il est de notre obligation de vous servir, et non de la nécessité. Pour les deux, les parties présentes semblaient parfaites, seulement dans celle de la locution nous avons noté quelques très légères choses pour lesquelles le doute est né, et nous les remettons en tout, et pour tout, au jugement de Votre Seigneurie, et ces notes vous les recevrez jointes. Maintenant, je vais transmettre ce même dialogue à monsieur l'abbé Fontanini, et pendant ce temps, nous considérerons le deuxième, et Votre Seigneur Illustre sera servi et m'ordonnera ensuite par quel moyen je devrai lui rendre.<sup>240</sup>

Les relectures du premier dialogue ont été faites par Vincenzo Leonio et par Crescimbeni, puis vient le tour de Giusto Fontanini. Crescimbeni indique quelques légères corrections sur une feuille jointe à la lettre. Vincenzo Leonio et Crescimbeni enchaînent ensuite sur le deuxième, pendant que Giusto Fontanini relit le premier. Le 7 mars, Crescimbeni transmet à Orsi ses remarques et réflexions sur le deuxième dialogue mais ne reçoit le troisième des mains du chanoine Aldrovandi que le 14 mars, puis donne ce dernier à Giusto Fontanini le 18, et reçoit concomitamment les trois dialogues suivants par le marquis Filippo Monti. Une description textuelle exhaustive de ces échanges est inutile car ce schéma se poursuit jusqu'au 3 août 1703. Néanmoins plusieurs traits significatifs se dégagent de cette organisation. Le premier est la régularité de ces relectures et échanges et la précision avec laquelle Crescimbeni les décrit dans ses lettres : deux en janvier, une en février, trois en mars, quatre en avril, cinq en mai, quatre en juin, trois en juillet. Le deuxième est l'importance des intermédiaires, incarnés principalement par le marquis Filippo Monti qui donne un caractère fluide aux échanges entre Bologne et Rome et qui évite de passer par les services postaux. Dans un troisième temps, cette mise en réseau des corrections conduit à la multiplication des objets échangés et à la circulation des textes sous toutes leurs formes, qu'il s'agisse de manuscrits, brouillons, imprimés etc. Les lettres de Crescimbeni offrent une entrée pertinente pour comprendre le système de correction et les passages de main en main des ouvrages manuscrits. Enfin, les collaborateurs-correcteurs, figures invisibles si l'on ne se penche que sur le texte édité, apparaissent très fortement dans

---

<sup>239</sup> BAR, ms. B 25, f. 8r-v, lettre de Vincenzo Leonio à Giovan Gioseffo Felice Orsi du 10 février 1703.

<sup>240</sup> BAB, ms. B 24, ff. 148r-149r, lettre de Crescimbeni à Giovan Gioseffo Felice Orsi du 10 février 1703 : « Tanto il signor Leonio, quanto io abbiamo già veduto ed ammirato il primo de suoi nobilissimi Dialoghi, e fattavi sopra quella matura considerazione ch'era dovuta al nostro obbligo di servirla, non già il bisogno di esso. Ad ambedue è paruto perfettissimo nelle sue parti presenti, solo in quella della locuzione abbiamo notate alcune leggerissime cose nelle quali ci è nato dubbio, e le quali rimettiamo in tutto, e per tutto all'arbitrio di Vostra Signoria, e qualche note le riceverà qui congiunte. Ora farò capitare l'istesso Dialogo al signor abate Fontanini, ed intanto noi considereremo il Secondo, e Vostra Signoria resterà servita poi ordinarli per qual via dovrò ritornargliela ».

ces lettres comme des intermédiaires essentiels entre l'auteur et l'ouvrage fini. Les lettres permettent ainsi de comprendre les mécanismes et les individus impliqués dans la période précédant la publication. Cependant, en raison des notes jointes, elles ne laissent transparaître que les éléments les plus marquants des corrections sur lesquels Crescimbeni souhaite fortement appuyer.

- *Discorde*

Un des points les plus critiqués par Crescimbeni est l'éloge fait par Orsi des auteurs français dans l'art de la tragédie, ce qui irait à l'encontre de la défense de la culture italienne : « J'ai moi aussi réfléchi à l'immense éloge que Votre Seigneurie fait aux Français dans les tragédies, mais l'avoir mis dans la bouche d'Eupisto la rend excusable », écrit-il le 10 février 1703<sup>241</sup>. Le personnage d'Eupisto incarne les arguments pro-français et la reconnaissance des qualités des tragédies ultra-alpines. En mai, Crescimbeni relance ce débat sur sa position vis-à-vis des auteurs dramatiques français, au sujet du dialogue IV : « Dans le quatrième dialogue, que j'apprécie actuellement, je rencontre quelques propositions en faveur des dramaturges français, que je ne peux approuver, parce que le malheur veut que j'ai imprimé le contraire dans les *Bellezze et Comentari* »<sup>242</sup>. Orsi, amateur du théâtre français, reconnaît les qualités littéraires des textes de Racine, en les considérant dans les « limites d'un naturel pur »<sup>243</sup> au sujet du caractère essentiel du vraisemblable dans le théâtre contemporain. La remarque de Crescimbeni fait également référence au débat sur l'usage de l'alexandrin dans les tragédies classiques lorsque le personnage Eupisto, déclare : « Je veux que votre considération ne vienne pas d'un instinct de murmure contre la poésie française, mais du zèle pour sa plus grande gloire »<sup>244</sup>, en réponse aux critiques lancées par Eristico. En fait, l'argumentation choisie laisse transparaître dans une certaine mesure la force des tragédies françaises, ce qui ne convient pas à Crescimbeni qui s'oppose avec virulence aux choix faits par Orsi :

---

<sup>241</sup> *Ibid.*, ff. 148r-149r, lettre de Crescimbeni à Giovan Gioseffo Felice Orsi du 10 février 1703 : « Anch'io ho fatto riflessione sopra la lode soverchia, che Vostra Signoria da ai Francesi nelle Tragedie, ma l'esser messa in bocca d'Eupisto la rende scusabile ».

<sup>242</sup> *Ibid.*, f. 175r-v, lettre de Crescimbeni à Giovan Gioseffo Felice Orsi du 23 mai 1703 : « Nel quarto dialogo, che ora sto godendo, v'incontro alcune proposizioni a favor de Drammatici franzesi, che io non posso approvare, perché la disgrazia vuole, che abbia stampato il contrario nelle *Bellezze*, e ne *Comentarii*. ».

<sup>243</sup> Giovan Gioseffo Felice ORSI, *Considerazioni sopra un famoso libro franzese, op. cit.*, p. 274 : « Entro i limiti d'una pura naturalezza ».

<sup>244</sup> *Ibid.*, p. 291 : « Voglio che la vostra considerazione provenga non da istinto di mormorar contra la poesia franzese, ma da zelo appunto della sua maggior gloria ».

Du reste, je suis capable de comprendre que vous ayez le sentiment que l'on ne trouve pas de meilleures tragédies au monde que les françaises, même en compétition avec les grecques, car les opinions des hommes sont diverses ; et que chacun peut avoir son opinion, et que je n'entends pas faire changer d'avis Votre Seigneur Illustre. Mais il n'est pas bien que toutes les opinions, de chacun, soient connues du public : surtout quand elles repoussent les plus communes ; en effet, la sentence universelle est canonisée depuis plus de dix siècles ; et quand, comme dans notre cas, cela porte un préjudice notable à nous-mêmes, qui peut être soutenu par tant de raisons, qu'un [auteur] national mette en avant des étrangers. Je suis bien conscient d'être trop téméraire, et d'écrire avec trop de liberté à Votre Seigneur Illustre. Mais je vous prie d'être indulgent envers moi, me sentant attiré de le faire plus par justice de la cause, que par l'obligation de bien servir Votre Seigneur Illustre, bien que je sois certain, qu'à la publication de l'œuvre, cette chose sera bien plus frappante que nous pouvons maintenant le croire ; et je saurai assez mal, que votre œuvre en tout compte très noble, et judicieuse, soit notée de partialité contre sa propre nation.<sup>245</sup>

Cette lettre rapproche ainsi Orsi du personnage d'Eupisto, en raison de leur appréciation et défense des auteurs tragiques français. Crescimbeni adopte au contraire une posture beaucoup plus radicale car il opte pour le refus total d'une quelconque reconnaissance des talents littéraires français, qui irait à l'encontre du prestige national. Mais comme le montre le texte final, Orsi ne tient pas compte de ces remarques car le plaidoyer pour la tragédie française reste malgré tout ponctuellement présent dans son œuvre. La pensée crescimbenienne laisse entrevoir une conception nationale forte de la littérature, malgré la division politique péninsulaire : l'œuvre écrite par Orsi lui apparaît comme un moyen de défense de l'image de la littérature italienne dans les territoires ultra-alpins, d'une façon beaucoup plus radicale que celle envisagée par Orsi. De fait, ces lettres sont précieuses pour connaître les positions internes du groupe italien et révèlent ainsi la posture bien plus prononcée de l'Arcadie vis-à-vis de la querelle avec les écrivains français. Bien que la controverse ne devienne publique qu'avec la publication dans les *Mémoires de Trévoux*, organe intellectuel des Jésuites, le débat s'imisce au préalable dans la correspondance qui devient un lieu d'argumentation dans le débat national. Tous ces commentaires sur l'œuvre font partie intégrante de l'ensemble des textes qui gravitent autour de l'ouvrage fini, et contribuent à l'épître, au même titre que les journaux par exemple.

---

<sup>245</sup> BAB, ms. B24, ff. 183r-184v, lettre de Crescimbeni à Giovan Gioseffo Felice Orsi du 16 juin 1703 : « Nel rimanente io son capacissimo, che ella tenga sentimento, che non si truovino al Mondo migliori tragedie di quelle Franzesi, anche in concorso delle Greche, perché le opinioni degli uomini sono varie; ed ognuno può tenere, che opinione gli pare, né io intendo che per riguardo mio Vostra Signoria abbia a mutarsi d'opinione. Contuttociò non tutte le opinioni, che uno tiene, torna bene di palesarsi al pubblico: massime quando repugnano alla più comune; anzi all'universale sentenza canonizzata dal corso di più decine di secoli; e quando come nel caso nostro porta un notabile pregiudizio a noi medesimi, a quali assiste tanta ragione bastevole a fare, che un Nazionale non ci posponga a stranieri. Io ben m'accorgo d'esser troppo temerario, e di scrivere con troppo libertà a Vostra Signoria. Ma la supplico compatirmi, sentendomi tirato a farlo non più dalla giustizia della Causa, che dall'obbligo di ben servire Vostra Signoria mentre son certo, che al pubblicarsi dell'Opera, questa cosa farà strepito più di quello, che ora possiam credere; e mi saprebbe assai male, che la sua Opera per ogni conto nobilissima, e giudiziosissima venisse notata di parzialità contra la propria nazione ».

Crescimbeni soutient également des positions plus tranchées sur la question de l'anonymat<sup>246</sup> : « Que le nom de l'auteur sur la couverture serait bien mérité, et ces autres messieurs, qui avec moi, vous supplient de vous contenter de l'en revêtir, sont aussi de cette opinion ; et l'on ne laisse pas dans l'anonymat un travail parmi les plus savants et des plus étranges qui ont été produits ces dernières années en matière de rhétorique »<sup>247</sup>. Néanmoins, Orsi reste finalement sur sa position de conserver l'anonymat. Le degré de connaissance du public concernant l'œuvre et son auteur peut donner lieu à des stratégies fallacieuses : consolider une réputation, créer une nouvelle identité, propager un parti-pris etc.

L'anonymat peut être soit « affiché », c'est-à-dire que ceux qui savent le patronyme seront reconnaissants envers l'auteur, soit « sélecteur », lorsque s'opère une rupture entre les « lecteurs informés, qui disposent des réseaux d'information suffisamment fiables » et « les lecteurs naïfs qui [...] se laisseront prendre par une lecture insuffisante, voire erronée »<sup>248</sup>. A la lecture des *Mémoires de Trévoux*, l'anonymat des *Considerazioni* est « affiché » : « Ce livre est un de ces ouvrages qui sans porter le nom portent le caractère de leur Auteur. On connoît trop bien Monsieur le marquis Orsi pour ne lui pas attribuer un livre où l'esprit et la politesse brillent également »<sup>249</sup>. A la suite de la question de l'anonymat, Crescimbeni intervient ensuite sur le titre en soulignant que l'adjectif « *famoso* » serait peut-être inadéquat car l'œuvre n'est pas vraiment célèbre en France. Il indique ensuite qu'à la fin il ajouterait « de l'auteur français », ce qu'Orsi va prendre en compte comme on peut le voir sur la couverture<sup>250</sup>.

Pour résumer, ces lettres font œuvre de commentaires du texte, de son épitexte. Bien qu'il soit difficile d'identifier exactement les passages auxquels fait référence Crescimbeni, on peut néanmoins comprendre ses points de désaccord avec Orsi au sujet de leur position sur la défense de la littérature et de la langue italiennes. Les lettres offrent une entrée dans le versant romain des relectures, bien que Ludovico Antonio Muratori reste pour Orsi le « correcteur

---

<sup>246</sup> Sur le nom d'auteur et l'anonymat, voir Gérard GENETTE, *Seuils, op. cit.*, p. 41-58.

<sup>247</sup> BAB, B 24, ff. 193r-194r, lettre de Crescimbeni à Giovan Gioseffo Felice Orsi du 28 juillet 1703 : « Che ben meriterebbe il nome dell'Autore in fronte, e di questo parere sono anche questi altri signori i quali insieme con me la supplicano a contentarsi di metterlo; e non lasciate anonima una fatica delle più dotte, e pellegrine che siano state prodotte negli anni nostri in materia rettorica. ».

<sup>248</sup> Bérengère PARMENTIER, « Introduction », *Littératures classiques*, 2013, N° 80, n° 1, « L'anonymat de l'œuvre (XVIe-XVIIIe siècles) », pp. 5-16.

<sup>249</sup> *Mémoires pour l'histoire des sciences & des beaux arts.*, Trévoux, Jean Boudot, 1705, p. 237-238.

<sup>250</sup> BAB, B24, f. 193r-194r, lettre de Crescimbeni à Giovan Gioseffo Felice Orsi du 28 juillet 1703 : « Famoso » ; « dall'autor franzese ».

privilegié »<sup>251</sup>. Elles témoignent également avec grande précision de l'organisation des relectures entre Bologne et Rome, et des chemins parcourus par le manuscrit qui passe de main en main. Le rôle sous-jacent de l'Arcadie dans le préambule de cette controverse apparaît très nettement dans ces lettres qui mettent en évidence la présence de personnages centraux de l'Arcadie romaine, œuvrant en tant collaborateurs-relecteurs. Les révisions et les débats qu'elles suscitent mettent à l'épreuve les principes littéraires élaborés à ce moment par l'Arcadie.

### 3. Réception et critiques

#### - *Distribution et réponses*

Le rôle de Crescimbeni ne s'arrête pas aux relectures, car il fait parvenir en mai 1704 des exemplaires à l'abbé Albani et aux cardinaux Pietro Ottoboni et Benedetto Pamphili<sup>252</sup>, membres de la curie et de grandes familles romaines<sup>253</sup>. Il présente également le livre au Pape Clément XI en août 1704, qui l'« assura vouloir le lire en entier »<sup>254</sup>. Après cela, les lettres manquent jusqu'en février 1707. Durant ce laps de temps, l'ouvrage paraît en France et en Italie, antidatée de 1703, et suscite des réponses de la part des lettrés français et italiens.

Entre février et mai 1705, les journalistes des *Mémoires de Trévoux* publient quatre textes sur l'ouvrage d'Orsi en proposant une analyse du contenu et des références littéraires, dialogue par dialogue<sup>255</sup>. Nous ne ferons pas une étude précise de ces textes car ils apportent peu sur les mécanismes sociaux de la polémique. La première partie du texte, publiée dans le numéro de février 1705<sup>256</sup>, résume les dialogues d'Orsi et les commente à la fois avec le texte de Dominique Bouhours et avec les commentaires personnels du journaliste des *Mémoires*, en s'intéressant surtout au contenu. Elle se conclut par « l'intérêt que nous devons prendre à la mémoire de l'auteur qu'il attaque ne nous a pas permis de rapporter les objections de l'écrivain

---

<sup>251</sup> Corrado VIOLA, *Tradizioni letterarie a confronto*, op. cit., p. 199.

<sup>252</sup> BAB, ms. B 25, f. 67r : lettre de remerciement pour l'envoi du livre de [Benedetto] Pamphili à Giovan Gioseffo Felice Orsi du 21 juin 1704. Il s'agit probablement de Benedetto Pamphili (1653-1730), devenu cardinal en 1681.

<sup>253</sup> BAB, ms. B 24, f. 201r-v, lettre de Crescimbeni à Giovan Gioseffo Felice Orsi du 31 mai 1704.

<sup>254</sup> *Ibid.*, f. 203r-v, lettre de Crescimbeni à Giovan Gioseffo Felice Orsi du 6 août 1704 : « Mi assicuro di volerla legger tutta ».

<sup>255</sup> BAR, ms. 24, f. 166r-167r, lettre de Giovan Gioseffo Felice Orsi à Crescimbeni du 19 février 1707. Une référence de cette publication se trouve dans cete lettre. Les *Mémoires de Trévoux* ont publiés en février, mars, avril et mai 1705 des recensions sur les « dialogues », c'est-à-dire sur les *Considerazioni*, puis en avril 1706 sur ses quatre lettres à Anne Dacier.

<sup>256</sup> *Mémoires pour l'histoire des sciences & des beaux arts.*, op. cit., p. 237-272.

italien sans y répondre, ce qui nous oblige à partager en trois cet extrait »<sup>257</sup>. La deuxième partie, « Suite de l'extrait du livre de Monsieur Orsi sur la manière de bien penser »<sup>258</sup>, est publiée en mars 1705, et la troisième l'est en avril, intitulée « Suite des dialogues de Monsieur le marquis d'Orcy »<sup>259</sup>. La quatrième paraît en mai avec un titre similaire et analyse le septième dialogue<sup>260</sup>, pour en arriver à l'avis général sur le livre. L'auteur du texte des *Mémoires* reconnaît l'érudition du texte mais lui reproche la simplicité du personnage qui défend l'ouvrage de Dominique Bouhours, l'usage trop présent de « préceptes de rhétorique »<sup>261</sup>, et l'éloge fait à des livres français critiqués en France. De fait, les jésuites de Trévoux prennent le relais, si l'on peut dire, de Dominique Bouhours, décédé en 1702, pour composer une réponse au texte d'Orsi.

On assiste ainsi à un jeu de ripostes par médias interposés : Orsi décide de répondre aux critiques par un livre : à égalité, livre contre livre. Puis une nouvelle forme de publication entre dans l'arène : le journal sous la forme d'une publication d'une vingtaine de pages mensuelles pendant quatre mois. On assiste ainsi à un changement du format et de la temporalité de l'écriture. Une parution sur quatre mois donne à la controverse une temporalité plus longue, par une multiplication des moments de publication. L'avantage de la publication dans un journal généraliste est que le lectorat s'agrandit et que la controverse acquiert une nouvelle ampleur, n'étant plus limitée aux milieux intellectuels romains, bolognais et parisiens. Comme l'analyse A. Lilti, la « communication médiatique présente la spécificité d'être dirigée vers un public anonyme [...] elle permet la diffusion des messages, des œuvres et des informations dans le temps et surtout dans l'espace, assurant leur disponibilité potentiellement illimitée, c'est-à-dire leur « publicité » » : cette « révolution médiatique » provoque des conséquences sur les formes traditionnelles de sociabilité, régies par la conversation et la connaissance mutuelle, par une ouverture vers un lectorat anonyme<sup>262</sup>.

Anne Lefèvre Dacier (1647-1720)<sup>263</sup> est une actrice de la controverse. Elle apparaît à plusieurs reprises, et ce dès 1704, car Orsi lui dédicace ses *Considerazioni*. Selon C. Viola, le choix de

---

<sup>257</sup> *Ibid.*, p. 272.

<sup>258</sup> *Ibid.*, p. 402-436.

<sup>259</sup> *Ibid.*, p. 557-573.

<sup>260</sup> *Ibid.*, p. 775-794.

<sup>261</sup> *Ibid.*, p. 794.

<sup>262</sup> Antoine LILTI, *L'héritage des Lumières : ambivalences de la modernité*, Paris, Seuil-Gallimard, coll. « Hautes Etudes », 2019, p. 184.

<sup>263</sup> BAB, ms. B 24, ff. 108r-114v : ces quatre lettres sont datées des 17 juin, 22 juillet, 5 et 26 août 1705. Les réponses manuscrites d'Anne Dacier à Orsi se trouvent dans la correspondance passive d'Orsi. Dans sa lettre du

cette dédicace s'explique par la volonté de se rapprocher des milieux lettrés parisiens et d'isoler la pensée nationaliste de Dominique Bouhours. Orsi s'est tourné vers Anne Dacier, auteure et traductrice de l'Iliade, qui représente le « bon goût » critiqué par Dominique Bouhours, et plus globalement le parti des Anciens et des « italianisants » français<sup>264</sup>. Orsi a ensuite écrit quatre lettres à Anne Lefèvre Dacier qu'il publie une première fois en 1705<sup>265</sup>, puis dans un recueil de plusieurs lettres en 1707<sup>266</sup>, réponse aux critiques faites par les *Mémoires de Trévoux*.

Dans l'avis au lecteur du recueil de 1707<sup>267</sup>, Orsi indique les différents moments de publication de ces lettres : en 1705, quelques copies des lettres écrites à Anne Dacier sont publiées séparément et transmises en France, à Rome, Florence, Milan, Vienne, Modène et Bologne. Il reçoit à la suite de cela des lettres, ou « disons mieux, quelques dissertations savantes » à la suite d'échanges épistolaires sur les textes des *Mémoires*<sup>268</sup>, ce qui lui donne l'idée de publier ces lettres reçues dans un volume. A nouveau, un article est écrit en avril 1706<sup>269</sup> dans les *Mémoires* sur la première lettre envoyée à Anne Dacier où le journaliste rappelle que la controverse « nous fit prendre la défense de ce père dans les endroits où nous le crûmes mal attaqué. Nous le fîmes avec toute l'honnêteté qui doit accompagner les disputes des gens de belles lettres »<sup>270</sup>. Le 19 février 1707<sup>271</sup>, Orsi annonce alors à Crescimbeni qu'il lui enverra un exemplaire du recueil de lettres écrites par plusieurs auteurs sur son ouvrage, pour lequel il aurait souhaité avoir quelques lignes de lui, mais qu'il n'a pas osé le déranger dans ses occupations<sup>272</sup>. Orsi lui décrit également ce recueil<sup>273</sup> en indiquant qu'il est composé de onze lettres et d'un index, avec une préface écrite par lui-même. Il revient sur sa proposition d'inclure une lettre de Crescimbeni dans cet ouvrage car « une écriture du chef de la principale académie

---

25 juillet 1703 conservée à la Bibliothèque de l'Archiginnasio de Bologne, A. Dacier écrit au sujet des *Considérations* pour remercier Orsi de lui dédicacer cet ouvrage.

<sup>264</sup> Corrado VIOLA, *Tradizioni letterarie a confronto*, op. cit., p. 200-202.

<sup>265</sup> *Journal des savants*, Paris, La veuve de Jean Cusson, 1706, p. 314.

<sup>266</sup> Pour une biographie d'Anne Dacier, voir Éric FOULON, « Madame Dacier : une femme savante qui n'aurait point déplu à Molière », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 1993, vol. 52, n° 4, pp. 357-379 ; Giovan Gioseffo Orsi ORSI (dir.), *Lettere di diversi autori in proposito delle Considerazioni del marchese Giovan Gioseffo Orsi sopra il famoso libro francese intitolato La maniere de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, Bologne, Costantino Pisarri, 1707, 462 p.

<sup>267</sup> Giovan Gioseffo Orsi ORSI (dir.), *Lettere di diversi autori in proposito delle Considerazioni*, op. cit.

<sup>268</sup> Giovan Gioseffo Orsi ORSI (dir.), *Lettere di diversi autori in proposito delle Considerazioni*, op. cit., p. 2 : « Diciam meglio, alcune dotte dissertazioni ».

<sup>269</sup> *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux arts.*, Trévoux, Imprimerie de S.A.S., 1706, p. 564-578.

<sup>270</sup> *Ibid.*, p. 565.

<sup>271</sup> BAR, ms. 24, f. 166r-167v, lettre de Giovan Gioseffo Felice Orsi à Crescimbeni du 19 février 1707.

<sup>272</sup> *Ibid.*, f. 164r-v, lettre de Giovan Gioseffo Felice Orsi à Crescimbeni du 2 février 1707.

<sup>273</sup> Giovan Gioseffo Orsi ORSI (dir.), *Lettere di diversi autori in proposito delle Considerazioni*, op. cit.

d'Italie »<sup>274</sup> apporterait du prestige à l'œuvre. Cela ne se produit pas car aucune lettre de Crescimbeni n'apparaît dans ce recueil, et la composition reste similaire à celle décrite dans cette lettre.

Ce recueil de 1707<sup>275</sup> commence par quatre lettres d'Orsi écrites à Anne Dacier qui font office de réponses aux critiques formalisées dans les articles des *Mémoires de Trévoux* de 1705. Suivent ensuite des lettres de Pietro Antonio Bernardoni (1672-1714), poète de l'Empereur, de Ludovico Antonio Muratori (1672-1750), bibliothécaire du duc de Modène, d'Anton Maria Salvini (1653-1729), lecteur de grec à Florence, de Carlo Antonio Bedori (1654-1713), du comte Angelo Antonio Sacco, d'Apostolo Zeno (1668-1750), d'Eustachio Manfredi (1674-1739), lecteur de mathématiques à l'université de Bologne, d'Antonio Gatti, lecteur de droit à l'université de Pavie, et de Francesco Torti (1658-1741), professeur de médecine et de philosophie à Modène. A l'exception de ce dernier, tous sont Arcades et leurs affiliations académiques sont précisées dans le volume. L'Arcadie devient ainsi un soutien non plus seulement implicite par les révisions mais explicite et public, et partie prenante de la controverse par l'implication officielle de ses membres dans la défense des *Considerazioni* d'Orsi et plus largement de la littérature italienne. La publication de lettres est une stratégie intéressante pour une raison principale : mentionner les noms des correspondants souligne un engagement de la part de plusieurs lettrés italiens renommés dans cette controverse. Il n'est plus question ici d'anonymat, mais bien d'afficher un milieu intellectuel italien uni face aux critiques françaises. Le changement de support implique ainsi un nouveau rapport aux noms : on passe d'une publication anonyme à la constitution de la liste des hommes de lettres impliqués, à une publicisation des acteurs de la controverse.

Par la suite Crescimbeni distribue ce recueil à Rome, en fonction des indications fournies par Orsi, « à l'occasion de l'envoi de plusieurs copies de mon recueil pour les distribuer aux différents maîtres, et amis, parmi lesquels je n'oublierai certainement pas monsieur Leonio »<sup>276</sup>. Orsi soutient également que l'écrit d'Eustachio Manfredi (1674-1739), arcade et mathématicien bolognais, risque de provoquer de nouvelles réponses de la part des auteurs des *Mémoires de*

---

<sup>274</sup> BAR, ms. 24, ff. 166r-167r, lettre de Giovan Gioseffo Felice Orsi à Crescimbeni du 19 février 1707 : « Una scrittura del capo della principale accademia d'Italia. ».

<sup>275</sup> Giovan Gioseffo Orsi ORSI (dir.), *Lettere di diversi autori in proposito delle Considerazioni*, op. cit.

<sup>276</sup> *Ibid.*, f. 168r-v, lettre de Giovan Gioseffo Felice Orsi à Crescimbeni du 23 mars 1707 : « In occasione di spedir costà diverse copie della mia Raccolta per distribuirle a diversi padroni, e amici, fra quali non mi dimenticherò certamente del signor Leonio. ».

*Trévoux*, « d'où naîtra l'opportunité, ou la nécessité, d'impliquer d'autres hommes de lettres pour défendre la cause italienne »<sup>277</sup>. Orsi invite à nouveau Crescimbeni à se joindre à ce mouvement. Les lettres deviennent ici des lieux d'argumentation et sont à considérer comme des objets fortement publicisés et matérialisant la controverse littéraire. Les réponses se font par médias interposés et prennent toujours une forme écrite, qu'il s'agisse de livres, de journaux ou de lettres.

- *Critique localisée*

En avril 1707<sup>278</sup>, Orsi évoque une lettre critique écrite par un habitant de Pesaro contre ses dialogues en 1705<sup>279</sup>. Il s'agit de Francesco Montani (vers 1673-1754), gentilhomme de trente-quatre ans, intéressé par les langues orientales et de style d'écriture « obscur »<sup>280</sup>. Francesco Montani est lui aussi membre de l'Arcadie romaine depuis 1692, et a écrit deux fois à Crescimbeni en 1694 et en 1704<sup>281</sup>. Bien que publiée en 1709, la lettre circule sous forme manuscrite depuis la fin de l'année 1705 : elle serait un condensé de paraphrases et citations, notamment des textes de son maître Lorenzo Magalotti (1637-1712)<sup>282</sup>. A propos de cette controverse interne aux milieux intellectuels italiens, Orsi décrit les raisons précises de la critique faite par Francesco Montani, dans une lettre adressée à Crescimbeni, datée du 7 mai 1707 :

Je crois qu'il n'est pas possible de bien parler de la question que j'ai traitée sans avoir recours à l'autorité des Anciens, et je condamne donc le fait que je l'ai abondamment évaluée et je crois, que cet argument d'autorité est nécessaire si nous voulons prouver qu'une opinion est commune. Monsieur Furetière utilise la langue hébraïque en blâmant une étymologie avec laquelle du mot hébreu *Dal*, il veut tirer le mot *Delicatus*. [...] L'opposition est basée sur la page 435 de mes *Considerazioni*. Il prétend qu'un passage de Longin inclus par moi ne se trouve pas dans les bons textes grecs. L'ami a oublié le passage précis. Je suppose que c'est celui où Moïse cite ses mots de la genèse : *Fiat lux et facta est lux*. Il se trompe à ce sujet : depuis que Giacomo Tollo, dans une édition moderne et noble de Longin, soutient et assure qu'il a trouvé son texte dans les bibliothèques vaticane, parisienne et vénitienne de Saint-Marc. Quant à mon style, il paraît que j'ai utilisé des mots démodés, et on se ne rappelle pas non plus de l'utilisation particulièrement et largement faite de choses ludiques, et critiques, par Niccola Villani, par Salviati, et par de nombreux auteurs imitables.<sup>283</sup>

---

<sup>277</sup> *Ibid.*, f. 168r-v, lettre de Giovan Gioseffo Felice Orsi à Crescimbeni du 23 mars 1707 : « Dal che nascerà l'opportunità, o la necessità, dell'impiegarsi altri letterati in difesa della causa italiana. ».

<sup>278</sup> *Ibid.*, f. 170r-v, lettre de Giovan Gioseffo Felice Orsi à Crescimbeni du 20 avril 1707.

<sup>279</sup> Francesco MONTANI, *Lettera toccante le Considerazioni sopra la maniera di ben pensare scritta da un'accademico \*\*\* al signor Conte di \*\*\* l'anno 1705*, Venise, Lorenzo Baseio, 1709, 113 p.

<sup>280</sup> BAR, ms. 24, ff. 172r-173v, lettre de Giovan Gioseffo Felice Orsi à Crescimbeni du 7 mai 1707.

<sup>281</sup> BAR, ms. 22, ff. 51r-v et 54r-56v, lettres de Francesco Montani à Crescimbeni du 26 avril 1704 et de juin 1694.

<sup>282</sup> Corrado VIOLA, *Tradizioni letterarie a confronto, op. cit.*, p. 311-317.

<sup>283</sup> BAR, ms. 24, ff. 172r-173v, lettre de Giovan Gioseffo Felice Orsi à Crescimbeni du 7 mai 1707 : « Stima per il credere, che non si possa discorrer bene la materia da me trattata senza riccorrere all'autorità degli Antichi e

Sans entrer dans les détails d'une analyse qui relèverait de l'histoire littéraire et de la construction des références intertextuelles, cette lettre devient concrètement un objet privé de justification et de réponse à la censure : elle entre dans la catégorie des « épitextes confidentiels » car Crescimbeni devient son « confident »<sup>284</sup>. Elle conserve toutes les caractéristiques pour faire partie de l'épître des *Considerazioni*. Bien qu'il ne s'agisse que d'une écriture privée entre Orsi et Crescimbeni, elle fait partie des textes, aux formes variées, à inclure dans la controverse franco-italienne globale. Fin mai, il poursuit la liste des objections qui lui sont faites, dont l'« abondance des citations utilisées » et son travail fait sur l'étymologie grecque<sup>285</sup>. Néanmoins, une lettre manuscrite datée du premier octobre 1707 de Francesco Montani, qui ne semble pas adressée à Orsi, révèle qu'il ne souhaitait pas imprimer sa critique :

Le temps, comme disent les Anglais, était de prendre un peu de loisir pour censurer, si possible, ce beau livre ; et qu'en plus, moi qui ne me tiens plus à jour des nouvelles littéraires, je n'ai pas su sinon dernièrement qui en était l'auteur. Puis, après cela, mes feuillets, écrits depuis avril 1704, parlaient d'un anonyme, et ils n'ont pas pensé à attaquer un chevalier, pour qui l'écrivain, c'est-à-dire moi, sans l'honneur de le connaître, a tout l'éclat de la plus haute estime. Mais, comme monsieur le marquis [Orsi] voulait le voir en tout mode imprimé, je l'ai prié de patienter le temps que je lui avais fait faire une copie.<sup>286</sup>

Dans cette lettre de justification, il semblerait que la position de Francesco Montani soit beaucoup moins tranchée et opposée à Orsi. Sa critique relèverait plus d'une pratique de loisir littéraire, « prendre un peu de plaisir pour censurer » écrit-il, et ne semblait pas vouloir attaquer *ad hominem* l'auteur, qu'il ne se serait pas peut-être pas permis de critiquer s'il avait eu

---

perciò condanna l'essermene io copiosamente valuto ed io credo, che questa copia d'autorità sia necessaria qualora si vuol provare, che un'opinione è commune. Fa pompa dell'idioma ebraico, biasimando una etimologia con cui dalla voce Dal Ebraica, pretende Monsieur Furetière tirar la voce Delicatus. [...] L'opposizione è fondata sulla pagina 435 delle mie *Considerazioni*. Pretende, ch'un passo di Longino da me allegato non si truovi ne buoni testi greci. L'amico si è dimenticato del passo preciso. Io congetturo che sia quella ove cita Moisè cioè lo sue parole della Genesi: *Fiat lux et facta est Lux*. S'intente di questo s'inganna: poichè Giacomo Tollio in un'edizione di Longino moderna, e nobilissima, lo porta e assicura d'aver riscontrato il suo testo con quei delle biblioteche vaticana, parigina, e veneziana in San Marco. Quanto al mio stile pargli aver'io poste in opera voci antiquate, né si ricorda dell'uso particolarmente fattone, e massimamente in materie scherzose, e critiche, da Niccola Villani, dal Salviati, e da molti altri imitabili scrittori. ».

<sup>284</sup> Gérard GENETTE, *Seuils*, op. cit., p. 375.

<sup>285</sup> BAR, ms. 24, ff. 174r-175v, lettre de Giovan Gioseffo Felice Orsi à Crescimbeni du 29 mai 1707 : « L'abbondanza delle citazioni usate ».

<sup>286</sup> BAB, ms. B 25, ff. 28r-29v, lettre de Francesco Montani du 1 octobre 1707 : « Il tempo, come dicono gl'Inglesi, e d'impiegare un po' d'ozio in censurare, se possibil'era, quel bellissimo libro; e che in oltre, io, che non istò più in giorno colle notizie letterarie, non ho saputo se non ultimamente chi ne fosse l'Autore. Ch'in seguito di ciò, que' miei fogli, scritti sin dall'aprile del 1704 parlavano d'un Anonimo, e non fu mai lor pensiero di attaccare un cavaliere, pel quali chi scriveva, cioè io, tutto che senza l'onore di conoscerlo, ho tutti i riflessi di premissima stima. Ma poichè il signor Marchese desiderava di vergli in alcun modo stampati, io lo pregava bene a voler pazientare sin tanto che glie n' avessi fatta fare una copia ».

connaissance de son nom. Cette lettre permet donc d'apporter une nuance au profil d'adversaire évoqué par la lettre imprimée.

Pour résumer, ces lettres donnent à lire le fonctionnement des sociabilités épistolaires par l'envoi de feuillets manuscrits, de livres, de remarques et de nouvelles littéraires, pratiques qui ne se limitent pas à l'Arcadie mais concernent l'ensemble des milieux lettrés. Elles révèlent ainsi la création d'un collectif de défense de la littérature italienne : les *Considerazioni* se donnent à voir comme une œuvre commune, qui met en relation dense des individus dispersés dans les cités italiennes. L'approche par les lettres permet de nuancer des contrastes entre les différents partis en présence, comme l'a montré la différence de points de vue sur les auteurs français entre Crescimbeni et Orsi. Toutes ces lettres – et non seulement la correspondance entre ces deux derniers –, montrent l'importance de l'écrit épistolaire comme objet qui entoure les textes controversés, du moment de leur écriture à celui de leur publication. De plus, par l'importance des relecteurs romains, l'Arcadie est fortement présente par les relations personnelles entretenues par l'auteur, lui-même *vicecustode* de la colonie Renia. Bien que les différents volumes ne soient pas publiés sous l'égide de l'académie, on peut les considérer comme des productions arcadiques en raison du goût littéraire défendu et de l'implication d'un grand nombre de membres dans leur élaboration.



### Chapitre III. L'espace relationnel de l'Arcadie

En présence ou à distance, l'Arcadie se définit par son espace relationnel : l'institution se bâtit à partir des relations entretenues par les membres entre eux à l'échelle de la péninsule. Les mobilités personnelles des individus conduisent à la circulation du modèle arcadique et les individus deviennent le lien entre les implantations locales, soit par leurs relations épistolaires, soit par leur circulation entre les villes. L'académie forme un « réseau complet », c'est-à-dire délimité par une « cohésion interne »<sup>287</sup> car toute admission intègre l'individu dans cet ensemble qui se définit structurellement par la réception d'un diplôme arcadique matérialisant l'intégration dans ce réseau. Ce groupe se forme ainsi selon un « principe d'identité » : il se définit dans « une relation de distinction ou d'opposition », mais également selon le « principe de cohésion », c'est-à-dire qu'il existe selon les interrelations par affinités produites en partie par des références littéraires partagées<sup>288</sup>. En d'autres termes, les individus doivent « faire corps » avec l'institution, grâce à trois processus : « l'intégration » en tant qu'« ensemble de formalités et de solennités, rites d'entrée » ; « l'interaction », c'est-à-dire que « la communauté s'éprouve comme structure relationnelle » par « l'activation de liens de sociabilité propres », et enfin, « l'incarnation », visible par un « témoignage » par un individu de « son appartenance au groupe »<sup>289</sup>.

---

<sup>287</sup> Pierre MERCKLE, *La sociologie des réseaux sociaux*, *op. cit.*, p. 31.

<sup>288</sup> Alain DEGENNE et Michel FORSE, *Les réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin, 1994, p. 215.

<sup>289</sup> Jean-Marc CHATELAIN, « L'Emprise et l'empreinte », in *Lieux de savoir, espaces et communautés*, Paris, Albin Michel, 2007, p. 201.

## *I. De l'admission au lien épistolaire, le temps des relations*

### 1. Liens académiques

L'Arcadie peut être pensée comme « formation sociale ». Les individus ne peuvent pas être compris indépendamment de la société, les deux entités sont nécessairement en interrelation, car l'individu « vit dans un tissu de relations fluctuantes » et, de fait, il est nécessairement pris dans un rapport d'interdépendance : l'individu s'intègre dans des « chaînes » constituées par d'autres et ces derniers font irrémédiablement partie des « chaînes qui le lient lui-même »<sup>290</sup>. Analyser l'Arcadie comme une « formation sociale » laisse ainsi penser que chaque membre est potentiellement en relation, directe ou indirecte, avec tous les autres et que chacun participe de l'existence de l'institution. Les interactions entre les membres et les sociabilités académiques internes sont constitutives de l'ensemble. Pour M. S. Granovetter, l'analyse des interactions constitue un lien entre les niveaux macro et micro-analytiques. A partir de l'étude de la « force des liens interpersonnels » qui sont considérés comme des « interaction[s] à petite échelle », il montre comment l'analyse de réseau permet de saisir un « phénomène macro, comme la diffusion, la mobilité sociale, l'organisation politique, et la cohésion sociale en générale »<sup>291</sup>. Quatre composantes caractérisent la force du lien : « durée, intensité émotionnelle, intimité (confiance mutuelle) et les services réciproques »<sup>292</sup>. Les liens forts sont ainsi des relations longues, dans lesquelles les sujets s'impliquent émotionnellement et se confient, tout en s'offrant des services mutuels. Les liens faibles facilitent la diffusion des informations : en prenant l'exemple d'une rumeur, M. S. Granovetter considère qu'elle sera limitée à un groupe restreint si les personnes entretiennent des liens forts et qu'elle sera plus largement répandue si au contraire les liens sont faibles : de fait, les liens faibles favorisent la diffusion d'informations à grande échelle<sup>293</sup>. De fait, pour diffuser l'Arcadie à l'échelle de la péninsule, il est préférable que Crescimbeni entretiennent une multitude de liens faibles, plutôt qu'un nombre plus restreint de relations fortes. Une application efficace de la théorie de M.S. Granovetter est l'article de

---

<sup>290</sup> Norbert ELIAS, *La société des individus*, *op. cit.*, p. 50-52.

<sup>291</sup> Mark S. GRANOVETTER, « The Strength of Weak Ties », *op. cit.*, p. 1361 : « The strategy of the present paper is to choose a rather limited aspect of small-scale interaction – the strength of interpersonal ties – and to show, in some detail, how the use of network analysis can relate this aspect to such varied macro phenomena as diffusion, social mobility, political organization, and social cohesion in general ».

<sup>292</sup> *Ibid.* : « The combination of the amount of time, the emotional intensity, the intimacy (mutual confiding), and the reciprocal services which characterize the tie ».

<sup>293</sup> *Ibid.*, p. 1366.

D. S. Lux et de H. J. Cook : ils analysent la communication et les échanges scientifiques à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle comme des réseaux basés sur des « liens faibles ». Ils font l'hypothèse que les liens faibles « fournissent la base d'une stratégie de communication » qui met en perspective la question de la confiance car les faits sont « reportés par des observateurs de crédibilité non vérifiée »<sup>294</sup>. Ils mettent en évidence que les voyages, notamment le Grand Tour ou ceux à but scientifique, permettent à la fois d'accroître son nombre de liens faibles par des rencontres faites durant le voyage. Cela permet d'augmenter sa crédibilité (jugée sur l'apparence et les qualités morales) en vue d'établir une correspondance future<sup>295</sup>. Ainsi, la communication scientifique se base principalement sur des liens faibles entretenus lors des voyages ou en correspondance : le succès de la diffusion d'information réside en une « prolifération de liens faibles, qui peuvent être solides exactement parce qu'ils sont inclusifs et pluralistes »<sup>296</sup>, contrairement aux liens forts exclusifs qui ne concernent qu'un nombre restreint d'individus.

Avec plus de 9 600 membres durant le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Arcadie a su se rendre attractive et s'inscrire durablement parmi les institutions italiennes reconnues dans les milieux lettrés européens. Il s'agit ainsi de « déplacer le regard des individus et de leurs attributs vers les relations qu'ils entretiennent entre eux, vers la façon dont les formes qu'elles prennent modèlent les comportements individuels, et vers la façon dont ces comportements contribuent en retour à modeler les structures sociales »<sup>297</sup>. En effet, se placer aux niveaux des relations entre les académiciens permet de comprendre comment l'Arcadie est façonnée à la fois par les relations épistolaires et en présence. La focale n'est plus tournée vers les acteurs mais vers les relations qu'ils entretiennent entre eux et qui composent l'Arcadie.

Le réseau de l'académie s'organise autour des relations entre le *custode* romain et un intermédiaire local qui est généralement le *vice-custode* et/ou le secrétaire de la colonie : si cette relation dyadique est opérante, l'intermédiaire devient un point nodal du réseau entre Rome et les membres de la colonie, c'est-à-dire que les demandes d'admission, l'envoi de poésies ou l'organisation des réunions passent par lui. Cet intermédiaire a un rôle central dans la

---

<sup>294</sup> David S. LUX et Harold J. COOK, « Closed Circles or Open Networks?: Communicating at a Distance during the Scientific Revolution », *History of Science*, 1998, vol. 36, n° 2, p. 182 : « Weak ties furnished the basis for a communication strategy that addressed the problems created by new « matters of fact » reported by observers of untested credibility ».

<sup>295</sup> *Ibid.*, p. 186.

<sup>296</sup> *Ibid.*, p. 202 : « The proliferation of weak ties, which could be robust exactly because they were inclusive and pluralistic ».

<sup>297</sup> Pierre MERCKLE, *La sociologie des réseaux sociaux*, *op. cit.*, p. 8.

pérennisation de l'institution et dans le maintien d'un groupe d'Arcades au sein de la cité, ainsi que dans l'organisation de la sociabilité arcadique locale. Il assure également la transmission des informations en tant qu'interlocuteur privilégié. Comme l'analyse de M.S. Granovetter le montre, la confiance est un paramètre central dans l'organisation en communauté : les membres doivent avoir confiance en leur « leader »<sup>298</sup>, ici représenté par le vice-gardien. Les relations dyadiques constituent la base de l'organisation institutionnelle de l'Arcadie, mais leur multiplication participe de l'extension du réseau.

Sur la totalité des membres recensés, une partie ne participe pas à la vie académique et n'envoie pas de lettres à Rome, ce qui s'explique en partie par l'existence d'un intermédiaire local mais également par les admissions considérées comme honorifiques, notamment pour les étrangers européens de passage à Rome, qui souhaitent intégrer l'Arcadie pour le prestige que le « titre » leur apporte. Moins de 6% des individus écrivent une lettre à l'Arcadie romaine, soit 552 expéditeurs identifiés<sup>299</sup> sur 9 633 membres, pour un total de 2 309 lettres. Il faut considérer que les membres romains n'ont pas la nécessité d'écrire en raison de leur participation directe aux activités romaines. La première hypothèse serait de penser l'Arcadie comme un réseau de liens potentiels, c'est-à-dire qu'à tout instant un membre peut décider d'activer ce lien créé par son statut pour des raisons telles qu'un envoi de poésie ou entrer en contact avec un individu en le nommant par son nom pastoral, pour montrer son appartenance à la même institution. La seconde serait de considérer qu'il existe plusieurs réseaux : d'une part, le réseau constitué par les relations personnelles, effectives ou potentielles, qu'entretiennent les Arcades entre eux, et d'autres part celui des lettres, de leur parcours et des individus en relation par ce biais. L'ensemble de ces relations constituerait l'espace relationnel arcadique. Le premier réseau serait basé sur l'idée d'appartenance à la communauté arcadique, c'est-à-dire que dès l'admission, les individus en seraient membres, sans que ne soit prise en compte de l'activation du lien, l'appartenance au réseau n'exigeant pas cette activation. Le second serait constitué par les interrelations effectives à l'échelle locale entre les membres d'une même implantation et par les relations épistolaires.

---

<sup>298</sup> Mark S. GRANOVETTER, « The Strength of Weak Ties », *op. cit.*, p. 1374.

<sup>299</sup> Les expéditeurs de 40 lettres n'ont pas pu être identifiés.

## 2. Temporalités des relations

Afin de caractériser plus précisément la forme des relations dyadiques entre membre et *custode*, la première manifestation des individus envers l’Arcadie est la demande d’admission selon deux modalités : soit par une lettre envoyée ou un billet remis soit en main propre au *custode*<sup>300</sup>, soit par un intermédiaire membre qui demande l’admission du candidat en louant ses qualités dans une lettre, c’est-à-dire par cooptation. Ainsi dans sa lettre de remerciement pour son admission en 1699, Agostino Fabio Massetani de Santa Fiora remercie l’intermédiaire qui lui a permis d’intégrer l’Arcadie, à savoir Giovanni Vignoli (1667-1733), préfet de la bibliothèque Vaticane et membre depuis 1691<sup>301</sup>. Le statut de l’intermédiaire a fortement contribué à son admission, en tant que président d’une institution prestigieuse de l’Etat pontifical et membre de l’Arcadie depuis la première année d’existence. De façon plus générale, les individus concernés par cette seconde forme de demande (par un intermédiaire) sont principalement ceux qui n’ont pas une notoriété suffisante pour être admis en relation directe avec le *custode* sans intermédiaire. A la suite de la demande d’admission, un vote à bulletin secret est organisé à l’Arcadie romaine pour admettre ou non le candidat. Cet exemple illustre ainsi la force des relations sociales et l’importance de la notoriété, de l’intermédiaire, voire du candidat, pour être admis dans cette académie.

Les relations entre les Arcades et le *custode* participent de pratiques communes aux milieux lettrés en général, voire à la vie sociale des élites italiennes. Par exemple, les fêtes de Noël sont l’occasion de l’envoi de lettres de vœux au *custode*, forme de civilité dépassant le cadre de l’académie. Les lettres de vœux sont apparues durant la seconde moitié XVI<sup>e</sup> siècle en Italie, pour ensuite faire partie progressivement des « pratiques épistolaires ordinaires de l’Europe occidentale » au cours du siècle suivant ; considérées comme lettres de compliments selon les manuels de correspondance, elles sont un moyen de réaffirmer son respect et sa fidélité au souverain au niveau hiérarchique le plus haut, et aussi à ses connaissances. Elles ont ainsi une importance politique<sup>302</sup>. Les lettres de vœux établissent un rituel social en instaurant cette pratique dans les formes de politesse et surtout de maintien du lien à distance. Mais ces vœux

---

<sup>300</sup> BAR, ms 15, ff. 255r-300v.

<sup>301</sup> *Ibid.*, f. 252r, lettre d’Agostino Fabio Massetani aux Arcades de Rome du 29 juillet 1698.

<sup>302</sup> Jean BOUTIER, « Adresser ses vœux au grand-duc. Pratiques épistolaires entre recherche de la grâce et expression de la fidélité dans l’Italie du XVII<sup>e</sup> siècle », in Jean BOUTIER, Sandro LANDI et Olivier ROUCHON (dirs.), *La politique par correspondance. Les usages politiques de la lettre en Italie, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 250.

ne sont pas seulement unilatéraux, des membres envers le *custode* : Crescimbeni envoie chaque année entre 1702 et 1717, au mois de décembre, une lettre de vœux accompagnée de nouvelles littéraires, à l'écrivain, poète et dramaturge florentin Giovanni Battista Fagiuoli (1660-1743)<sup>303</sup>. Certains arcades transmettent ponctuellement des poésies pour qu'elles soient récitées durant une réunion académique ou publiées dans un futur ouvrage. Les échanges de poésies et d'ouvrages sont très fréquents entre hommes et femmes de lettres, et sont une forme de civilité spécifique des lettrés à l'époque moderne. Les livres sont un objet du commerce littéraire très répandu à cette période, au même titre que les inscriptions antiques ou les portraits de savants<sup>304</sup>: de fait, cette pratique n'est pas caractéristique de l'Arcadie, mais d'une sociabilité intellectuelle des milieux lettrés européens. Dans notre cas, il s'agit d'une mobilisation ponctuelle du lien créé par l'adhésion à l'académie romaine et une pratique sociale essentielle pour son fonctionnement. Ce premier degré d'activation des relations sociales académiques illustre ainsi l'idée que tout membre peut potentiellement mobiliser certains membres du réseau et qu'il a accès aux ressources intellectuelles et sociales de l'Arcadie car il fait partie des interrelations propres à l'institution dès lors qu'il est admis. Cette interdépendance est donc constitutive du réseau arcadique, bien que les relations ne s'inscrivent pas toutes dans la même temporalité, et dans la même durabilité.

Si l'on examine les données quantitatives concernant les lettres reçues à l'académie romaine sur l'ensemble du siècle, on constate que 60% des 552 expéditeurs identifiés n'ont écrit qu'une seule lettre à l'académie romaine, et 25% entre deux et cinq lettres. De fait, 86% des expéditeurs ont envoyé moins de cinq lettres à Rome, et 14% plus de six. Mais seulement sept individus (1,3%) dépassent les cinquante lettres. Sous la présidence de Crescimbeni, Biagio Maioli d'Avitabile (vers 1670-1732), vice-gardien de la colonie napolitaine Sebezia occupe la première place avec 193 lettres ; suivent Pier Andrea Forzoni Accolti (1639-1719 ; 78 lettres) de Florence, Giacinto Vincioli (1689-1742 ; 75 lettres), lui aussi vice-gardien de la colonie Augusta de Pérouse, et Giovanni Carlo Crocchianta (62 lettres) de la colonie Sibillina de Tivoli. Sous la présidence de Gioacchino Pizzi, les individus les plus assidus sont Luigi Sigismondo Ansidei (1751-1806 ; 78 lettres), *vice-custode* de la colonie Augusta de Pérouse, le secrétaire

---

<sup>303</sup> Bibliothèque Ricardienne de Florence (BRF), ms. 3434, ff. 336r-388r, 19 lettres de Crescimbeni à Giovanni Battista Fagiuoli.

<sup>304</sup> Christiane BERKVENS-STEVELINCK, Hans BOTS et Jens HÄSELER (dirs.), *Les grands intermédiaires culturels de la République des Lettres*, op. cit., p. 14-15.

Giuseppe Coletti (1744-1815) et le vice-gardien Guidobaldo von Cobenzl (1716-1797) de la colonie Sonziaca de Gorizia, avec 60 et 50 lettres écrites respectivement.

Ces intermédiaires entretiennent une relation longue avec le *custode* : ils peuvent être considérés comme des « épistoliers privilégiés », car ils établissent une régularité et une habitude sur plusieurs années qui conforte le contact avec Rome et contribue au dynamisme local. Dans les termes de M. S. Granovetter<sup>305</sup>, on peut considérer que les composantes sont réunies pour caractériser un lien fort (durée, intimité, échange de service réciproque et, dans une moindre mesure, intensité émotionnelle). Ils témoignent du fonctionnement du réseau institutionnel et de la construction d'une relation sur le long terme, signe d'une sociabilité locale active et continue. Cet échange s'explique par des raisons administratives liées au fonctionnement de l'académie avec des thématiques récurrentes, comme la réception des diplômes académiques, l'admission de nouveaux membres et les échanges de compositions poétiques. Si l'on regarde de plus près la temporalité des correspondances des « épistoliers privilégiés » de Crescimbeni, on constate qu'elles sont irrégulières en fonction des années :

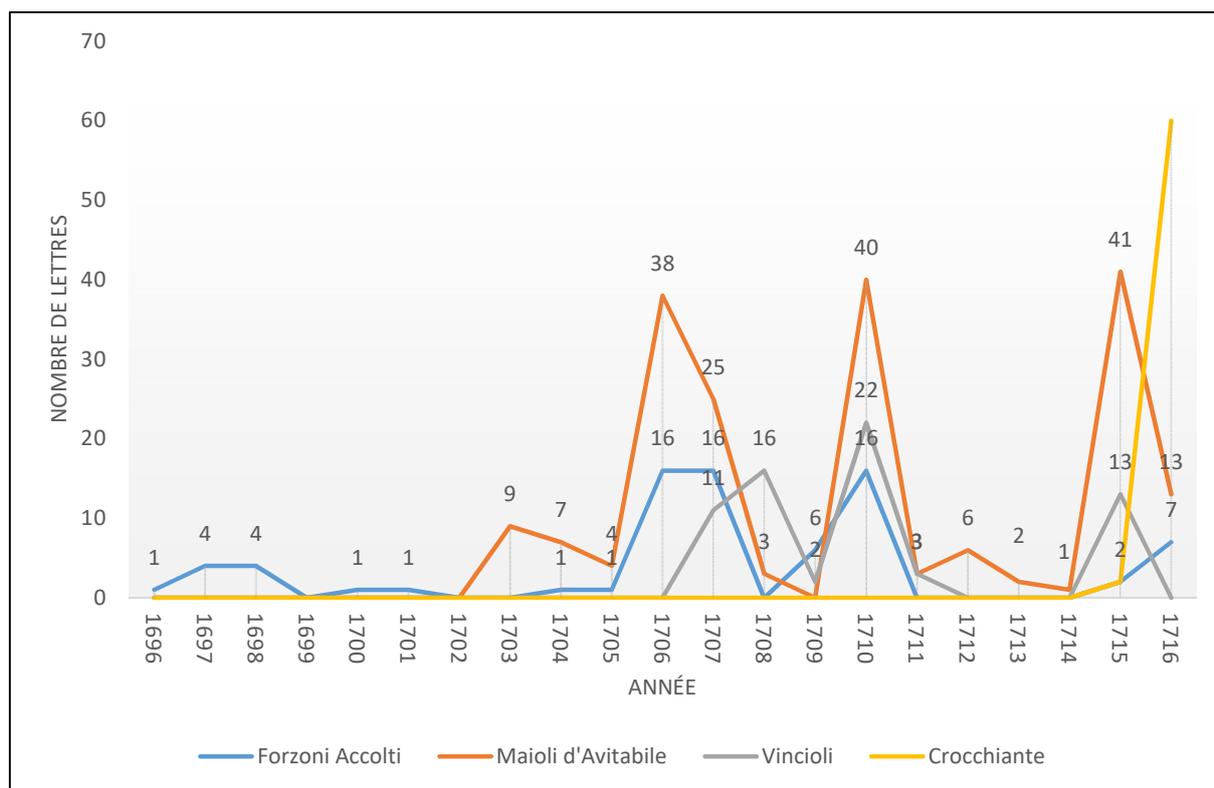


Figure 28 : Correspondance des épistoliers privilégiés

<sup>305</sup> Mark S. GRANOVETTER, « The Strength of Weak Ties », *op. cit.*, p. 1361.

Si l'on compare ces correspondances, on constate que celle de Pier Andrea Forzoni Accolti couvre une période beaucoup plus longue, vingt ans entre 1696 et 1716, alors que celle de Giovanni Carlo Crocchianti se limite à deux années, moment de la fondation de la colonie de Tivoli. L'augmentation des correspondances en 1706 et 1707 s'explique par la composition de biographies pour le recueil des *Vite degli Arcadi*, qui seront publiées en 1708, par des membres florentins et napolitains. En 1710, la hausse est due à la mise en place de la société de souscription. Ces échanges se produisent en raison de divers faits qui nécessitent de communiquer avec Rome et pris en charge par le vice-gardien : le premier cas est la mise en place de la colonie qui rend obligatoire des échanges d'argent, de diplômes et d'informations sur les procédures. L'écriture des *Vite* implique des échanges avec Crescimbeni pour le tenir informé de l'avancée des textes, qui peuvent transiter à plusieurs reprises entre Rome et la résidence de l'auteur en raison des révisions. La société de souscription nécessite aussi plusieurs envois en commençant par les feuillets d'inscription, de l'argent et pour terminer par la transmission des livres depuis Rome. Pour résumer, trois types de situation accroissent fortement les échanges : la création de la colonie, l'écriture et la publication de textes et les achats de livres. Ainsi, dans ce cas-ci, plutôt que de multiplier les liens faibles avec différents membres, l'organisation institutionnelle passe par des individus qui centralisent les demandes et les textes, et entretiennent des liens forts avec le gardien romain.

## ***II. Mobilités et réseaux, les individus comme lien entre les implantations locales***

### 1. Perspectives en réseau

Parmi les méthodes d'étude de données, l'analyse des réseaux en histoire, et plus largement en sciences sociales, se distingue par « la volonté d'envisager l'étude des faits sociaux à partir de l'observation des interactions entre entités sociales plutôt que par l'unique examen des caractéristiques propres à ces entités (catégories, classes sociales...) »<sup>306</sup>. Les historiens construisent un réseau à partir du corpus documentaire disponible, sans pouvoir utiliser les outils (questionnaires, entretiens, observations) utilisés pour l'étude des liens interindividuels. Cela induit deux conséquences principales. Le réseau reste principalement une « catégorie analytique » car il est possible de multiplier les reconstructions de réseaux en corrélation avec le nombre de perspectives sur un même document ou corpus. Ensuite, le caractère lacunaire des sources historiques se répercute obligatoirement sur la reconstruction du réseau (choix de l'échantillon, qualité des informations et de leur compilation)<sup>307</sup>. P. Cristofoli met en évidence l'existence de trois « modélisations relationnelles » à partir de deux extraits d'actes notariés, dont la plus complexe est la « co-occurrence » ou « co-citation », c'est-à-dire que « le simple fait d'appartenir à un même référentiel suppose l'interrelation entre tous les protagonistes de ce référentiel »<sup>308</sup>. Une telle modélisation a été choisie pour cette étude des individus cités dans les lettres, comme nous le verrons par la suite.

L'étude des réseaux en histoire peut séduire par la métaphoricité du terme ; elle peut également être conduite de façon rigoureuse, en suivant les conseils méthodologiques de C. Lemerrier. Par rapport à la cartographie de réseaux, elle met en avant certaines limites, dont l'illustration des liens plutôt que des non-liens et de leur réciprocity plutôt que de leur inégalité. On peut néanmoins mener une « étude de « réseaux égocentrés » », pour s'intéresser aux relations gravitant autour de certaines personnes, sans chercher à lier ces « individus-centres » les uns aux autres<sup>309</sup>, mais en essayant de connaître certaines interconnexions existantes, ce qui correspond à l'esprit de cette étude. P.-Y. Beaurepaire a montré l'importance de l'étude du réseau relationnel pour le cas des francs-maçons. A partir d'ego-documents inventoriés,

---

<sup>306</sup> Pascal CRISTOFOLI, « Aux sources des grands réseaux d'interactions », *Réseaux*, 2008, n° 152, n° 6, p. 24.

<sup>307</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>308</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>309</sup> Claire LEMERCIER, « Analyse de réseaux et histoire », *op. cit.*, p. 91.

transcrits et indexés dans une base de données, il a proposé une étude précise de l'« espace relationnel » et des sociabilités en effectuant une cartographie de réseau du journal d'un franc-maçon. Les moments de rencontre y sont également désignés en fonction de leur type (repas, fêtes etc.), ce qui offre une catégorisation des liens et une approche qualitative du réseau. L'étude des sujets de discussion a également permis la production de graphes de réseaux thématiques (franc-maçon, relations avec la Russie)<sup>310</sup>.

Il serait complexe de réaliser pour l'Arcadie une analyse structurale de réseaux et de connaître l'ensemble des relations, ou leur absence, entre chaque « couple possibles d'individus »<sup>311</sup> dans l'entité qu'est l'académie, et cela en raison des connaissances limitées sur chacun des 9633 membres et de l'impossibilité de les relier de façon exhaustive entre eux. Dans le cas de l'Arcadie, le premier réseau visible est constitué en étoile autour de la personne du *custode* et de l'académie romaine. Le vice-gardien local occupe une position d'intermédiaire entre le *custode* romain et les membres locaux de la colonie. On retrouve ici d'une certaine façon la configuration de S. M. Granovetter : lorsque deux individus sont en relation (A et B), toute connaissance (C) d'A sera liée par A indirectement à B, c'est-à-dire que « un pont entre A et B fournit la seule route sur laquelle l'information ou l'influence peut passer de tout contact de A vers un contact de B, et par conséquent, de toute personne connectée indirectement à A vers toute personne connectée indirectement à B ». Ici, le lien-pont serait entre le vice-gardien et le gardien général, et les arcades de la colonie seraient en relation indirecte avec le *custode* romain. Néanmoins, cette première configuration, pouvant être valable localement, n'est pas suffisante car la probabilité qu'une relation soit le seul chemin existant dans la diffusion d'informations est faible dans un réseau<sup>312</sup>. A l'échelle de l'implantation locale, l'ensemble des membres inscrits à une même période sont obligatoirement en interrelation, et ils le sont souvent avant la fondation de la colonie. Par ses colonies, l'Arcadie contribue ainsi à construire le milieu intellectuel local par une systématisation des relations qui peuvent être auparavant partielles ou seulement interpersonnelles.

---

<sup>310</sup> Pierre-Yves BEAUREPAIRE, *L' espace des francs-maçons*, *op. cit.*, p. 39-93.

<sup>311</sup> Claire LEMERCIER, « Analyse de réseaux et histoire », *op. cit.*, p. 92.

<sup>312</sup> Mark S. GRANOVETTER, « The Strength of Weak Ties », *op. cit.*, p. 1364 : « A bridge between A and B provides the only route along which information or influence can flow from any contact of A to any contact of B, and, consequently, from anyone connected *indirectly* to A to anyone connected indirectly to B ».

Néanmoins, l'espace relationnel au sein de l'Arcadie ne se limite pas à ce réseau en étoile car l'affiliation de nouveaux membres et la création de nouvelles implantations se font à partir de réseaux intellectuels locaux. Pour former une colonie, il faut un groupe d'au moins dix personnes : de fait, il est nécessaire que des individus se connaissent déjà, ou qu'il y ait un élément centralisateur dans le groupe. Au-delà du groupe académique local, les relations entre les différents foyers intellectuels (principalement Naples, Florence, Rome, Venise et Bologne) sont déjà entretenues grâce aux individus : l'Arcadie viendrait ainsi renforcer des réseaux intellectuels déjà présents en multipliant des occasions d'échanges. La présence de l'Arcadie dans la péninsule italienne apporte de nouvelles formes d'échanges intellectuels : d'un point de vue institutionnel, les procédures de fondation d'une colonie et d'admission des membres sont faites par correspondance. Cela n'est pas le cas pour les académies installées dans un seul centre urbain, institutions qui n'ont donc pas de besoin d'organiser le fonctionnement administratif de cette manière. Il reste difficile d'estimer le degré d'intensification des échanges grâce à l'Arcadie à l'échelle de la péninsule car cela nécessiterait une connaissance du réseau épistolaire global entre les hommes et femmes de lettres italiens avant la création de l'académie. Néanmoins, on peut considérer que l'Arcadie est une des rares académies à entretenir des correspondances officielles : à l'exception de quelques lettres d'invitation, les académies restent de dimension locale et les académiciens se rencontrent plutôt que correspondent au nom de l'académie. La correspondance comme pratique institutionnelle et académique est une nouveauté qu'apporte l'Arcadie.

En d'autres termes, l'Arcadie contribue à l'institutionnalisation des échanges lettrés, notamment de poésies et de textes manuscrits, en les intégrant dans des pratiques académiques : comme nous l'avons vu, les académiciens sont invités à participer à distance aux Jeux Olympiques ou à la réunion des Arcades étrangers (c'est-à-dire non romains) et à contribuer à des recueils de poésies. La pratique épistolaire officielle entre les membres de l'académie et Rome est transformée par l'utilisation de lettres arcadiques, utilisant les surnoms pastoraux et le calendrier grec comme modalité officielle des échanges. Enfin, les hommes et femmes de lettres n'ont pas attendu l'Arcadie pour échanger à titre individuel<sup>313</sup>. Cependant, les échanges arcadiques entre les colonies et Rome se font souvent au nom du groupe des arcades de la

---

<sup>313</sup> On pense notamment aux correspondances d'Antonio Magliabechi, d'Apostolo Zeno, de Scipione Maffei, de Ludovico Antonio Muratori etc.

colonie : le vice-gardien écrit aux noms d'un ou plusieurs individus pour demander leur admission ou transmettre des textes à Rome. Ecrire aux noms de plusieurs personnes change ainsi la pratique épistolaire : entre Rome et les colonies, le vice-gardien n'écrit plus seulement à titre individuel, comme le feraient des lettrés entre eux, mais pour d'autres personnes. Par leurs fonctions officielles, les vice-gardiens atteignent une aire d'échanges au moins transrégionale, voire transétatique.

## 2. Mobilités entre les colonies

L'Arcadie profite des mobilités individuelles de ses « itinérants du savoir »<sup>314</sup>, et inversement, ces derniers peuvent continuer à participer à l'académie malgré un changement de domicile, ce qui cause de nombreux cas de double, voire triple, affiliations : au moins 517 individus, soit 5% des membres, sont admis à Rome mais participent en fait à l'activité d'une colonie<sup>315</sup>. Cet aspect disparaît totalement de l'*Onomasticon*, dans lequel est seulement indiqué le lieu d'admission. Néanmoins, les documents témoignant de ces mobilités sont rares, et il reste difficile d'établir des liens entre les différentes implantations locales. Les implantations de l'Arcadie sont liées par les individus selon deux modalités : la circulation et les relations épistolaires des académiciens.

### - *Primauté du social sur l'institutionnel*

Les liens purement institutionnels n'existent que de façon très limitée entre les différents pôles. Ainsi selon l'étude des lettres, l'unique *vicecustode* qui tente d'établir des liens avec d'autres colonies au nom de l'Arcadie est celui de la Sebezia, Biagio Maioli d'Avitabile, qui leur fait des transmettre des exemplaires de recueils de poésies de la colonie<sup>316</sup>. En 1706, Biagio Maioli d'Avitabile demande à Crescimbeni le nom et l'office de « monseigneur Bianchini » pour envoyer à Scipione Maffei, vice-gardien de la colonie Veronese, un exemplaire du recueil publié à la suite de la réunion tenue à Naples en l'honneur de Philippe V (1683-1746)<sup>317</sup> : « Je vous prie de m'informer du nom, et de la fonction, qu'occupe monseigneur Bianchini, et s'il est lettré, car je dois lui écrire, et lui envoyer quelques exemplaires de cette académie pour le

---

<sup>314</sup> Christian JACOB (dir.), « Introduction « faire corps, faire lieu » », *op. cit.*, p. 33.

<sup>315</sup> La base de données des membres a été construite initialement à partir de l'*Onomasticon* puis a été modifiée à partir des lectures de travaux sur les colonies et de l'étude des archives.

<sup>316</sup> Cf. Partie III, chapitre II.

<sup>317</sup> Colonie des Arcades SEBEZIA, *Componimenti Diversi De' Pastori Arcadi Della Colonia Sebezia*, *op. cit.*

marquis Maffei<sup>318</sup>, j'en profiterais, si ce dit Maffei de Vérone a la possibilité d'envoyer quelques exemplaires à d'autres vice-gardiens, et lettrés [...] ». Il sollicite également Crescimbeni pour envoyer des ouvrages au vice-gardien de la colonie Giulia d'Udine, Niccolò Madrisio (1656-1729)<sup>319</sup>, en 1707<sup>320</sup>. Cette même année, il liste également l'ensemble des individus à qui il a transmis un ouvrage, probablement des exemplaires du recueil de poésies de l'académie tenue l'année précédente, car aucun ouvrage relatif à la colonie ou de sa plume n'est paru en 1707. Il l'adresse aux milieux arcadiques romain (Crescimbeni, Marcello Severoli, Giusto Fontanini, Giovanni Battista Felice Zappi, Vincenzo Leonio etc.), florentin (Antonio Magliabechi, les frères Salvini, Pier Andrea Forzoni Accolti...), pisan (Brandaligio Venerosi), de Ravenne (Floriano Maria Amigoni), d'Udine (Niccolò Madrisio), en précisant qu'il en envoie onze pour les vice-gardiens<sup>321</sup>. Biagio Maioli d'Avitabile utilise ici le réseau arcadique comme voie efficace pour la diffusion de son ouvrage : l'organisation multi-située de l'Arcadie lui offre des possibilités de contact plus aisées grâce à Crescimbeni. Cette ouverture par le biais institutionnel reste rare, si ce n'est unique : cela montre néanmoins les possibilités du réseau.

- *De l'une à l'autre, mobilités individuelles entre les colonies*

La considération que l'Arcadie se construit sur des affinités sociales se retrouve également dans la question des rapports entre les colonies. Les mobilités entre Rome et une colonie, que ce soit pour la rejoindre ou la fonder, sont les plus fréquentes, surtout durant la seconde moitié du XVIIIe siècle car, comme nous l'avons vu, les admissions entre 1743 et 1766 se font à 96% à Rome : par la suite, et surtout durant la présidence de Gioacchino Pizzi, certains Arcades admis lors d'un séjour romain, font partie des instigateurs de la reprise de colonies. Ainsi, la colonie Lamonia fondée à Faenza en 1714, reprend son activité en 1772 et quinze membres sur vingt-deux, soit 68%, sont initialement arcades romains<sup>322</sup>. Autre exemple, Carlo Innocenzo Frugoni (1692-1768) commence sa carrière arcadique en tant que fondateurs de la Cenomana de Brescia, en étant admis directement au sein de la colonie en 1710<sup>323</sup>. Originaire de Gênes, il est ensuite

---

<sup>318</sup> BAR, ms. 23, f. 63r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 13 novembre 1706 : « Vi prego avvisarmi il nome, e'l posto, che occupa monsignore Bianchini, e se è letterato, perché ho da scrivergli, e da inviargli alcune copie di detta accademia per il marchese Maffei, e partecipatemi di vantaggio, se detto Maffei da Verona avrò commodità inviarme qualche copia ad altri Vicecustodi, e letterati [...]. ».

<sup>319</sup> Rudj GORIAN, « Madrisio, Niccolò », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2006, vol.67.

<sup>320</sup> BAR, ms. 24, f. 186r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 5 février 1707.

<sup>321</sup> *Ibid.*, f. 202r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni, non datée.

<sup>322</sup> BAR, ms. 34, f. 324r-v.

<sup>323</sup> Antonio FRANCESCHETTI, « L'Arcadia veneta », *op. cit.*, p. 137.

amené à enseigner la rhétorique au collège de Brescia, raison pour laquelle il participe à la colonie. Par la suite, s'installant à Bologne, il entretient des relations avec les membres de la colonie Renia (notamment Eustachio Manfredi, Pier Iacopo Martello, et Giovan Gioseffo Orsi). Il part ensuite pour Plaisance en 1721, ville dans laquelle il noue amitié avec les membres de la colonie Trebbiense. A partir de 1726, il réside à Parme<sup>324</sup>. Il serait aussi à la tête de la colonie Parmense, accueillie à partir de 1739 dans le palais du comte Iacopo Antonio Sanvitale<sup>325</sup>. Son parcours de vie montre comment il passe d'un groupe local d'arcades à un autre : il devient ainsi un lien entre les différentes implantations de par les relations tissées avec les membres. Pietro Canneti (1659-1730) se retrouve également à participer à plusieurs colonies : membre de la colonie Camaldolese de Ravenne, il quitte cette ville pour Faenza et Pérouse peu de temps après la fondation de la colonie. Il revient à Ravenne et se trouve rattaché au monastère de Classe de 1704 à 1714<sup>326</sup>. Il retourne ensuite au monastère de San Severo à Pérouse, ce qui le conduit à participer à la vie académique de la colonie pérugine Augusta<sup>327</sup>. A l'échelle d'une même ville, les individus peuvent circuler d'une colonie à une autre durant leur existence : dans ce cas-ci, il ne s'agit pas d'une reprise d'activité d'une colonie existante mais de la fondation d'une nouvelle implantation. A Modène, plusieurs membres font partie à l'origine de la Clementina (1769) pour ensuite adhérer à l'Erculea (1781). Aucune lettre ne donne d'explication pour la création de deux colonies en un laps de temps réduit : un désaccord a pu potentiellement advenir au sein de la Clementina<sup>328</sup>.

Dans certains cas, les mobilités individuelles peuvent conduire à la fondation d'une colonie : certains membres, admis à Rome, décident de créer une implantation locale dans leur lieu de résidence. Cela est notamment le cas pour l'Isaurica de Pesaro, établie grâce à Lavinia Gottifredi Abati Olivieri à la suite de son admission à Rome et de son mariage à Pesaro<sup>329</sup>. Luigi Teodori de Venise, admis à la colonie Elvia de Macerata en 1697, est à l'origine de la fondation

---

<sup>324</sup> Guido FAGIOLI VERCELLONE, « Frugoni, Carlo Innocenzo », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1998, vol.50.

<sup>325</sup> Alessandro ADEMOLLO, *Corilla Olimpica*, Florence, C. Ademollo, 1887, p. 90 ; Michele MAYLENDER, *Storia IV., op. cit.*, p. 209.

<sup>326</sup> Armando PETRUCCI, « Canneti, Pietro », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1975, vol.18.

<sup>327</sup> BAR, ms. 27, ff. 114r et 121r-v, lettres de Giovanni Angelo Guidarelli à Crescimbeni du 2 février 1714 et du 14 février 1715.

<sup>328</sup> Michele MAYLENDER, *Storia II., op. cit.*, p. 287.

<sup>329</sup> Cf. Partie II. Chapitre IV.II.

de la colonie à Cagli<sup>330</sup> : sa venue à Cagli et la rencontre avec Antonio Francesco Berardi conduisent à la création de la colonie.

Dans les lettres reçues par Crescimbeni, un individu se distingue par son rôle dans la fondation de colonies : il s'agit de l'abbé Tommaso Giannini, originaire de Naples, qui selon une lettre d'Apostolo Zeno (1668-1750), est le secrétaire de l'évêque Ruzini de Bergame<sup>331</sup>. Admis à l'Arcadie romaine en 1694, il évoque à quelques reprises ses projets de fondation de colonie. En mai 1698, il aborde la fondation de la colonie vénitienne dans l'académie des Animosi<sup>332</sup>. Tommaso Giannini accompagne la fondation de la colonie en étant en relation avec Apostolo Zeno. Le 3 mai, il raconte la réunion de quatorze académiciens sur les soixante que compte l'académie pour composer la colonie<sup>333</sup>. Le 27 mai, il précise à Crescimbeni de poursuivre la correspondance pour la fondation avec Apostolo Zeno en raison de son départ à Bergame<sup>334</sup>, ville dans laquelle il projette de fonder une colonie, ainsi qu'à Brescia<sup>335</sup>. Néanmoins son projet n'aboutit pas car aucune colonie n'est fondée à Bergame et celle de Brescia ne l'est qu'en 1716. Tommaso Giannini occupe néanmoins une position de « centralité d'intermédiation »<sup>336</sup> car par sa mobilité entre les différentes villes en Vénétie, il tente de créer plusieurs colonies. Bien qu'une seule ait abouti, il reste néanmoins un intermédiaire important pour l'élargissement du réseau institutionnel de l'Arcadie.

### 3. Cartographie en réseau des milieux arcadiques

Notre base de données des lettres ne permet pas l'établissement d'un réseau complet car il est impossible d'identifier exhaustivement l'ensemble des liens entre plus de 6 000 individus à partir des sources étudiées : en d'autres termes, « le processus de généralisation ne consiste pas à atteindre la totalité par addition ou par multiplication », car il s'agirait d'une « quête d'une inaccessible exhaustivité »<sup>337</sup>. Cependant la reconstitution de réseaux égocentrés est réalisable : bien que la représentation soit nécessairement biaisée par la sélection de telle ou telle correspondance, elle met en évidence les liens établis entre les différentes colonies grâce aux

---

<sup>330</sup> BAR, ms. 22, f. 59r-60r, lettre de Luigi Teodori à Crescimbeni 4 avril 1704.

<sup>331</sup> Apostolo ZENO, *Lettere*, Venise, Appresso F. Sansoni, 1785, vol.I, p. 12 : lettre du 13 mars 1698 à Giusto Fontanini.

<sup>332</sup> BAR, ms. 21, f. 96r-v, lettre de Tommaso Giannini à Crescimbeni du 24 mai 1698.

<sup>333</sup> *Ibid.*, f. 102r-v, lettre de Tommaso Giannini à Crescimbeni du 3 mai 1698.

<sup>334</sup> *Ibid.*, f. 98r, lettre de Tommaso Giannini à Crescimbeni du 27 mai 1698.

<sup>335</sup> *Ibid.*, f. 102r-v, lettre de Tommaso Giannini à Crescimbeni du 3 mai 1698.

<sup>336</sup> Héloïse BOCHER, Jérémie TAMIATTO, Claire TIGNOLET et Guillaume TRONCHET, « Réseaux et pouvoir, logique de l'informel », *op. cit.*, p. 242.

<sup>337</sup> Bernard LEPETIT, « De l'échelle en histoire », *op. cit.*, p. 92.

actions individuelles. Cette cartographie des milieux arcadiques est à considérer comme un choix de représentation, problématisé à partir d'interrogations sur les interrelations effectives entre les différents milieux italiens. Pour reprendre B. Lepetit, « le passé ne se conserve pas, mais fait l'objet d'une reconstruction toujours recommencée », c'est-à-dire que « c'est à partir des questions du présent que l'enquête historique restitue les objets du passé »<sup>338</sup>.

Dans ce cas, l'analyse a porté sur certains « épistoliers privilégiés » des principaux centres intellectuels italiens du début du XVIIIe siècle, à savoir Biagio Maioli d'Avitabile de Naples, Giovan Gioseffo Orsi de Bologne et Francesco et Pier Andrea Forzoni Accolti de Florence : nous avons relevé les personnes citées dans leurs lettres, puis croisé ces informations avec les inventaires des correspondances de Crescimbeni<sup>339</sup> et d'Antonio Magliabechi<sup>340</sup>. Cette analyse, malgré son caractère partiel, permet de reconstruire une partie de l'espace relationnel de l'Arcadie dans les milieux intellectuels des principaux pôles urbains de la péninsule. Elle pourrait être prolongée grâce à d'autres corpus épistolaires italiens pour accroître la visualisation des liens entre les membres de l'Arcadie et approcher plus finement de la complexité des réseaux lettrés. De façon générale, il s'agit de considérer les approches historiques associant les humanités numériques comme un « processus », un « travail intermédiaire » ou une « expérimentation » : cette « approche parfois artisanale peut inciter la discipline historique à une ouverture de ses coulisses, ainsi qu'à un regard réflexif renouvelé sur ses productions », en acceptant et pensant « la place du tâtonnement, de l'artisanat, des impasses dans les processus de recherches »<sup>341</sup>. Il faut aussi considérer que les auteurs des lettres détaillent plus ou moins leurs relations sociales : certains citent plus densément que d'autres les personnes avec qui ils sont en interrelation, point à souligner car cela provoque un autre biais dans la visualisation. L'objectif de ces réalisations cartographiques est de montrer les relations entre les implantations locales, par le biais de leurs membres. Puisque les relations institutionnelles entre les colonies semblent fortement limitées, la possibilité de tisser un réseau par les individus semble la solution la plus pertinente pour établir les relations entre les différents milieux intellectuels. Pour ce faire, le logiciel libre de cartographie de réseaux GEPHI

---

<sup>338</sup> *Ibid.*, p. 91.

<sup>339</sup> Inventaire constitué durant cette thèse des lettres conservées à la Bibliothèque Angelica de Rome et à la Bibliothèque Apostolique Vaticane.

<sup>340</sup> Manuela DONI GARFAGNINI, *Lettere e carte Magliabechi, inventario cronologico*, Rome, Istituto storico italiano per l'età moderna e contemporanea, 1988, vol.II, p. 605-650.

<sup>341</sup> Frédéric CLAVERT et Valérie SCHAFFER, « Les humanités numériques, un enjeu historique », *Quaderni*, 2019, vol. 98, n° 1, pp. 33-49.

offre l'opportunité de modéliser les réseaux de relations sous forme de graphe constitué d'arrêtes (liens) et de sommets (individus). Il s'agit de considérer la cartographie de réseaux comme une modélisation des relations sociales et comme une forme d'écriture complémentaire au texte. Cette visualisation met en évidence l'existence de liens et de personnes intermédiaires : la méthode graphique rend ainsi visible des liens qui forment les différents milieux arcadiques des principaux centres intellectuels italiens, et peut servir de forme d'écriture complémentaire pour la description des liens interindividuels. A partir d'une base de données constituée de 280 individus et de 576 liens, ce graphe est réalisé à partir de la spatialisation Multigravity Force Atlas 2 :

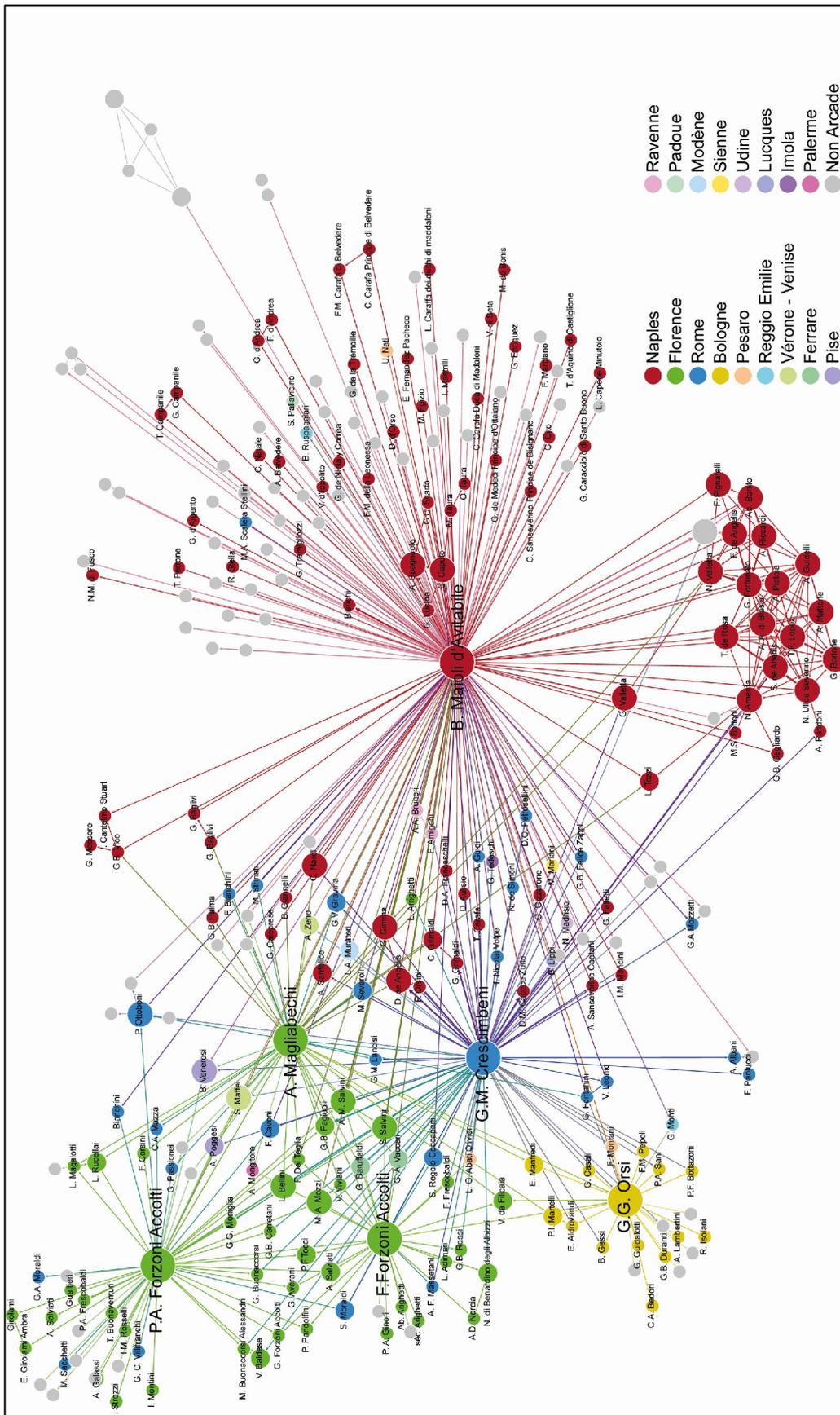


Figure 29 : Cartographie en réseau des milieux arcadiques

Les différentes couleurs des liens et des nœuds réfèrent à la colonie d'appartenance. Le rouge représente le pôle napolitain par les personnes citées dans les lettres de Biagio Maioli d'Avitabile. Le jaune regroupe les personnes citées dans les lettres de Giovan Gioseffo Orsi et le vert celles des lettres des florentins Forzoni Accolti. Nous avons ensuite croisé ces individus avec l'inventaire des lettres d'Antonio Magliabechi (en vert car florentin) et de Crescimbeni, en bleu.

On constate de prime abord que les groupes se constituent principalement localement : de façon évidente, les Arcades de chaque ville sont plus densément en relation entre eux qu'avec ceux d'autres centres urbains. Cela ressort principalement pour les membres de la colonie Sebezia de Naples qui forment un groupe en forte interrelation (nœuds rouges) : le principe de « cohésion » peut tout à fait caractériser ce groupe, en raison de « la densité des relations »<sup>342</sup>.

Les nœuds les plus intéressants pour notre étude sont ceux situés entre les différents acteurs-sources (Crescimbeni, Forzoni Accolti, Magliabechi, Maioli d'Avitabile et Orsi). Dans une certaine mesure, cette approche rappelle celle utilisée par M. Gribaudo pour l'étude d'un vaste corpus de 46 000 actes de mariage : en acceptant cette démarche, « on arrive à identifier les formes d'un processus qui implique une structuration de l'espace et des dynamiques de type configurationnel, capables de rendre compte de façon simple et synthétiques de la complexité des dynamiques mises en lumière par les approches micro-analytiques »<sup>343</sup>. Il n'y a donc pas d'antithèse entre une approche micro-historique et une représentation en cartographie de réseau, car il s'agit d'une visualisation des configurations sociales étudiées à partir des sources et des individus.

Plus les individus ont d'arrêtes les reliant, plus cela montre leur implication dans le réseau : ils se retrouvent en position d'intermédiation et sont situés au centre du réseau. A l'inverse, les individus n'ayant qu'un seul contact établi sont en marge : plus le nœud se retrouve éloigné, moins il est intégré au réseau arcadique. Un groupe de « passeurs », issus de différentes colonies, est clairement mis en évidence par ce graphe : il s'agit de l'ensemble de nœuds situé dans le triangle formé par Crescimbeni, Antonio Magliabechi et Biagio Maioli d'Avitabile. Un « passeur » est un acteur de la circulation des savoirs, et se conçoit en premier lieu par des

---

<sup>342</sup> Michel FORSE, « Définir et analyser les réseaux sociaux », *Informations sociales*, 2008, vol. 147, n° 3, pp. 10-19.

<sup>343</sup> Maurizio GRIBAUDI, « Echelle, pertinence, configuration », in *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard, 1996, p. 137.

« « propriétés » et des « compétences » : « Il a une multitude d'activités et de centres d'intérêt ; lecteur passionné et souvent doté d'une riche bibliothèque, c'est aussi un homme de terrain qui n'hésite pas à aller vérifier sur place ce dont il a précédemment pris connaissances »<sup>344</sup>. Cette définition peut tout à fait correspondre à certains membres de l'Arcadie, mais nous l'entendrons ici plus au sens d'individu-lien entre les différentes implantations, par l'établissement de liens épistolaires : ils font œuvre de jonction entre les colonies. Apostolo Zeno, vice-gardien de la colonie vénitienne, se retrouve dans cette position de centralité, en étant au moins à la fois en lien avec Crescimbeni, Biagio Maioli d'Avitabile, et Antonio Magliabechi. Giacinto Gimma, proche des membres de la colonie Sebezia, et représentant à Bari des campagnes *barese*, est lui-aussi placé au cœur des milieux arcadiques. Ce graphe montre également un fort ancrage des Forzoni Accolti dans les milieux toscans car la majorité des relations évoquées dans leurs lettres est avec des hommes de lettres florentins, pisans (Angelo Poggese et Brandaligio Venerosi de la colonie Alfea) et ponctuellement avec des membres romains. Au contraire, l'échantillon de correspondants d'Antonio Magliabechi révèle des contacts plus disséminés à l'échelle de la péninsule. Biagio Maioli d'Avitabile est fortement inséré dans les milieux napolitains, mais se constitue aussi un réseau péninsulaire en étant en contact avec Ludovico Antonio Muratori, Apostolo Zeno, les Forzoni Accolti, Brandaligio Venerosi etc. Il s'est en effet efforcé d'établir un échange avec d'autres vice-gardiens pour la diffusion de ses ouvrages. Cet échantillon met en évidence que « l'individu est multiplexe, un point d'intersection qui accroît sa richesse identitaire à hauteur de ses appartenances plurielles en même temps que se complexifie transversalement la stratification des sociétés par la diversité des positions qu'il peut occuper dans ses différents groupes »<sup>345</sup>. En raison de notre sélection de ces correspondants, la répartition géographique se fait principalement entre Rome, Naples et Florence. A partir de la même base de données, la spatialisation Geolayout adapte le réseau à des coordonnées géographiques. Bien que les individus disparaissent au profit de la dimension spatiale, cette visualisation est complémentaire à celle établie précédemment :

---

<sup>344</sup> Gilles BERTRAND et Alain GUYOT, « Introduction », in *Des « passeurs » entre science, histoire et littérature : Contribution à l'étude de la construction des savoirs (1750-1840)*, Grenoble, UGA Éditions, coll. « Savoirs littéraires et imaginaires scientifiques », 2017, pp. 7-32.

<sup>345</sup> Éric LETONTURIER, « « Tout est réseau ! » : splendeurs et misères d'une notion très courtisée », *Hermès, La Revue*, 2015, vol. 71, n° 1, p. 83.

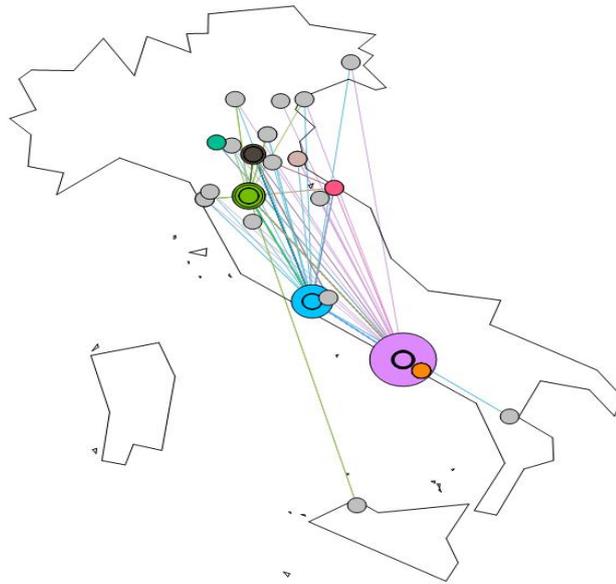


Figure 30 : Projection spatiale du réseau relationnel

Sur cette carte, différentes villes apparaissent grâce à l'implantation d'appartenance des individus : Naples, Florence, Rome, Bologna, mais aussi Pise, Pesaro, Vérone, Venise, Ravenne, Sienne, Imola, Palerme, Padoue, Reggio-Emilie, Modène et Udine. Repenser géographiquement le réseau inscrit territorialement les relations sociales, et donne une nouvelle possibilité de représentation de l'espace relationnel arcadique. Ainsi, l'approche par les individus qui composent les milieux arcadiques permet de revenir sur l'image première d'un réseau en étoile centré autour de Rome. Les relations entre les membres de différentes implantations illustrent en fait l'importance des contacts et des communications entre les différents milieux. Cette esquisse laisse entrevoir une possibilité de montrer les connexions multiples qui s'établissent par le biais des correspondances entre les divers milieux intellectuels italiens, et pas seulement arcadiques.

### *III. L'Arcadie florentine dans les réseaux intellectuels*

Pour poursuivre sur cette analyse de l'espace relationnel arcadique, les lettres des Forzoni Accolti vont permettre de mettre en pratique l'étude des personnes citées pour reconstituer le cercle des arcades florentins, méconnus en raison de la non-institutionnalisation en colonie et du manque de sources administratives. Les lettres deviennent une source prolifique pour l'analyse des pratiques académiques et du fonctionnement d'une *campagne* de l'Arcadie.

#### 1. Reconstituer le groupe des Arcades florentins à partir des lettres des Forzoni Accolti

Contrairement aux autres implantations locales de l'Arcadie, aucune liste de membres n'a été découverte pour la campagne florentine. L'étude des personnes citées dans les lettres est une solution pour pallier cette lacune, afin d'identifier un groupe d'arcades florentins qui participent à la vie académique locale et interagissent avec Rome par le biais des Forzoni Accolti :

<b>Nom, prénom</b>	<b>Surnom pastoral</b>	<b>Date d'admission</b>
Adimari, Lodovico (1644-1708)	<i>Termisto Marateo</i>	1691
Arrighetti, Lorenzo (1663-1723)	<i>Gauristo Teichio</i>	1706
Averani, Giuseppe (1662-1738)	<i>Camalo Fialeo</i>	1691
Baldese, Vincenzo	<i>Elidio Platano</i>	1705
Bernardino degli Albizzi, Niccolò (1683-1730)	<i>Damisto Aristodemio</i>	1705
Buonaccorsi Alessandri, Maria	<i>Leucride Ionide</i>	1705
Buonaventuri, Tommaso (1675-1731)	<i>Oebalo Emonio</i>	1707
Cerretani, Giovanni Battista (1679-1719)	<i>Flavindo Amatunzio</i>	1703
Da Filicaia, Vincenzo (1642-1707)	<i>Polibo Emonio</i>	1691
Del Teglia, Francesco	<i>Elenco Bocalide</i>	1691
Fagiuoli, Giovanni Battista (1660-1742)	<i>Sargonte Nedeatide</i>	1701
Forzoni Accolti, Francesco (1674-1708)	<i>Aristile Pentelio</i>	1698
Forzoni Accolti, Pier Andrea (1639-1719)	<i>Arpalio Abeatico</i>	1691
Frescobaldi, Francesco (fin XVII-ap. 1743)	<i>Soranto Caraceo</i>	1703
Galassi, Alfonso	<i>Eurimonte Napeio</i>	1712
Ginori, Pier Alessandro	<i>Elirio Macistano</i>	1691

Girolami Ambra, Elisabetta (1667-1744)	<i>Idalba Corinetea</i>	1707
Magalotti, Lorenzo (1637-1712)	<i>Lindoro Elateo</i>	1692
Magliabechi, Antonio (1633-1714)	<i>Diotimo Oeio</i>	1698
Moniglia, Giuseppe Gaetano (1689-1749)	<i>Etanio Chimarrio</i>	1710
Montini, Innocenzo	<i>Sirante Melichio</i>	1716
Mozzi, Marco Antonio (1678-1736)	<i>Darisco Gortino</i>	1701
Norcia, Anton Domenico	<i>Gomero Aloneo</i>	1704
Pandolfini, Pandolfo (1656-1731)	<i>Emolio Neio</i>	1691
Rosselli, Ippolito Maria	<i>Floriseno Reunio</i>	1705
Rossi, Giovanni Battista	<i>Erotimo Purio</i>	1703
Rucellai, Luigi	<i>Clorideo Molossio</i>	1691
Salviati, Alamanno (1669-1733)	<i>Ibleno Pilio</i>	1700
Salvini, Anton Maria (1653-1729)	<i>Aristeo Cratio</i>	1691
Salvini, Salvino (1668-1751)	<i>Criseno Elissonoeo</i>	1701
Tocci, Pier Francesco	<i>Critone Geonio</i>	1703
Viviani, Vincenzo (1622-1703)	<i>Erone Geonio</i>	1701

Figure 31 : Membres de la campagne florentine

Tous ces individus sont en relation avec un ou les deux Forzoni Accolti. Cette liste n'est certainement pas exhaustive mais elle permet d'établir un premier recensement des arcades de la campagne florentine. Cependant, cette simple liste n'établit pas les liens car il reste difficile de connaître la totalité des relations en raison du biais évident d'une source unique. Les lettres rendent néanmoins compte de certains rapports entretenus entre Arcades :

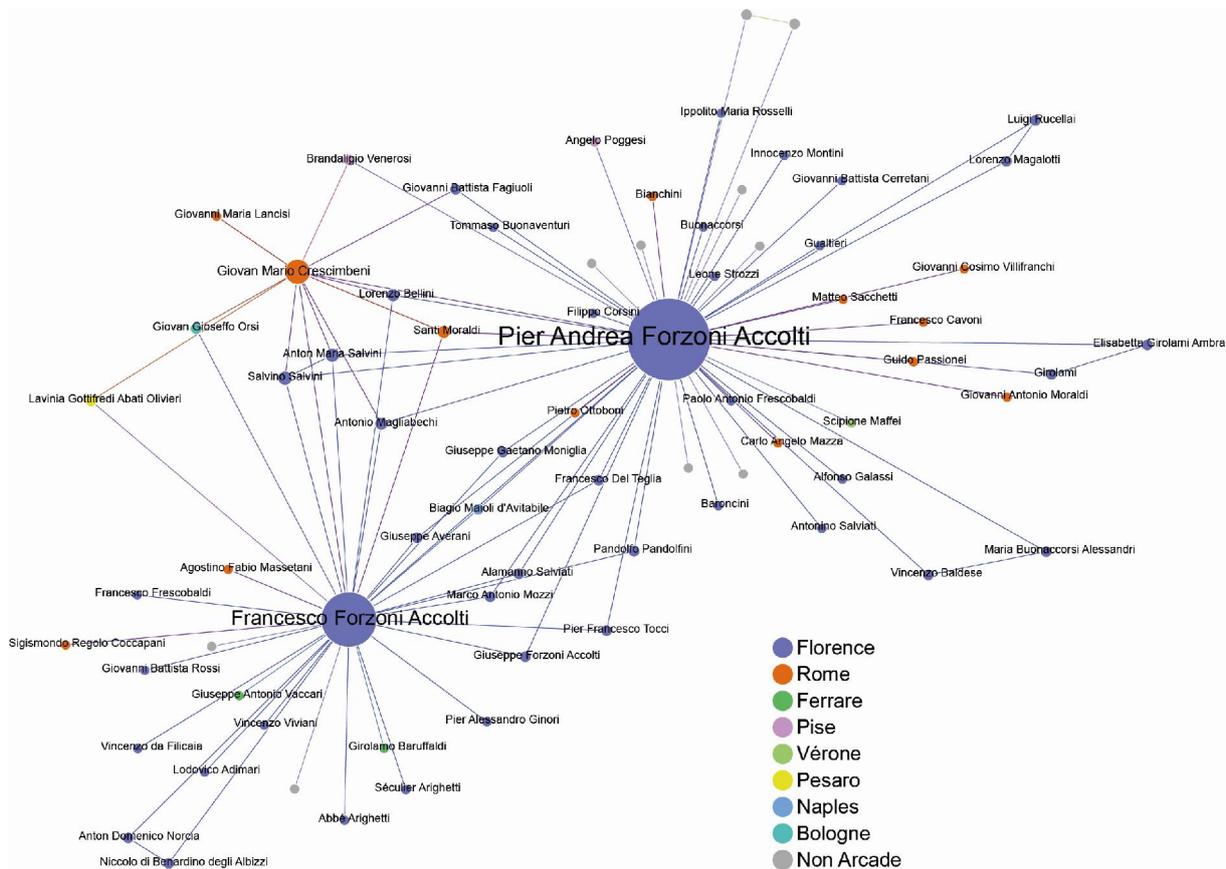


Figure 32 : Cartographie en réseau de l'Arcadie florentine

Ce graphe a été réalisé à partir de la spatialisation Force Atlas 2, qui établit par la force de répulsion entre les nœuds une organisation spatiale équilibrée. La place de chaque nœud est calculée par l'algorithme en fonction des autres. A partir de seulement deux expéditeurs – Pier Andrea et Francesco –, et un destinataire, Crescimbeni, 65 individus ont été identifiés, pour un total de 102 liens. Chaque couleur des nœuds représente le lieu de résidence des individus. Les liens sont établis à partir des écrits épistolaires de seulement deux individus : le graphe n'est pas à considérer comme exhaustif quant aux liens entretenus par les individus entre eux. L'intérêt de ce graphe est qu'il met en évidence les personnes en lien à la fois avec les Forzoni Accolti et avec Crescimbeni à Rome. Du côté florentin, Giovanni Battista Fagioli, Lorenzo Bellini, Antonio Magliabechi<sup>346</sup> et les frères Salvini occupent cette position. Par ailleurs, on constate que le réseau du père est plus dense que celui du fils – cela peut aussi s'expliquer par le décès prématuré de ce dernier –, et qu'ils ne sont pas nécessairement en lien avec les mêmes

<sup>346</sup> Bibliothèque Nationale Centrale de Florence (BNCF), ms. VII, 645, ff. 3r-38v et 136r-137r, 24 lettres de Crescimbeni à Antonio Magliabechi, entre le 1 octobre 1689 et le 7 septembre 1709 (voir Annexe 2, Inventaire des lettres de Crescimbeni).

individus. Au sujet des lieux de résidence des individus, 58% proviennent de Florence, ce qui témoigne de l'insertion de l'Arcadie dans les milieux intellectuels locaux. Mais l'on constate également une présence ponctuelle de membres issus d'autres colonies. Brandaligio Venerosi (1676-1729) est le *vicecustode* de la colonie Alfea de Pise, Giovan Gioseffo Orsi (1652-1733), de Bologne, Biagio Maioli d'Avitabile (vers 1670-1732), de Naples, et Scipione Maffei (1675-1755), de Vérone.

## 2. La famille Forzoni Accolti et la campagne florentine

Rappelons tout d'abord que les représentants des campagnes ont comme objectif de « faciliter le commerce entre l'Assemblée [sous-entendue romaine], et les Bergers, qui séjournent hors de l'Arcadie »<sup>347</sup>, c'est-à-dire principalement les admissions de membres locaux et le commerce de livres. A Florence, pourtant centre intellectuel majeur, une colonie ne parvient pas à être fondée. Crescimbeni a réalisé un voyage en Toscane en 1699, durant lequel il a rencontré Pier Andrea Forzoni Accolti<sup>348</sup>, avec lequel il échange au moins depuis 1697 : cela pourrait être le point de départ de la *campagna* florentine. En novembre 1703, Francesco Forzoni Accolti (1674-1708) répond à une demande de Crescimbeni à ce sujet :

Ensuite, sur ce que vous m'écrivez à propos de l'établissement d'une colonie à Florence ; il me semble difficile de réussir cette affaire, et, en ayant discuté seulement avec monsieur Salvini, plus d'un problème a été trouvé ; il me semble que cela a déjà été proposé et qu'il y a eu les mêmes difficultés, si je me souviens. Donc, ce serait mon opinion (me remettant toujours à vous), que vous suspendiez pour l'instant cette affaire, en attendant on pourrait en discuter aisément, et débattre la question avec beaucoup de ces Arcades, et on en surmonterait les difficultés ; pendant ce temps, vous pourriez m'envoyer une brève instruction de la façon de la former [...].<sup>349</sup>

C'est donc la seconde fois, en 1703, que Crescimbeni suggère la fondation d'une colonie à Florence, mais cela semble se heurter à un refus de la part des arcades florentins : cet extrait apprend également qu'il existe déjà un groupe informel dont les membres se reconnaissent entre eux en tant qu'Arcades.

---

<sup>347</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI, *L'Arcadia*, *op. cit.*, p. 24.

<sup>348</sup> Francesco Maria MANCURTI, *Vita di Giovan Mario Crescimbeni*, *op. cit.*, p. 38.

<sup>349</sup> BAR, ms. 10, f. 47r-48v, lettre de Francesco Forzoni Accolti du 6 novembre 1703 : « Circa poi a quanto mi scrivete di costituire in Firenze una colonia; a me par negozio difficile a riuscir bene, e nell'averla discorsa col solo signor Salvini ci si è trovato piu d'un intoppo; mi pare anche che fosse proposto altra volta e parimente ci fu non mi ricordo che difficoltà. Onde sarebbe il mio parere, (rimettendomi sempre) che voi suspendeste per ora questo negozio, che intanto si discorrerebbe agiatamente, e si dibatterebbe la materia con molti di questi Arcadi, e si superebbero le difficoltà; intanto mi potreste mandare una breve istruzione del modo di formarla [...] ».

Revenons un instant à l'auteur de cette lettre, car il forme, avec son père Pier Andrea, le duo de correspondants florentins les plus assidus au sujet de l'Arcadie. Francesco Forzoni Accolti est le fils de Pier Andrea, et de Maria Angiola della Verde, issue d'une famille de la noblesse pérugine ayant migré en Toscane. A Florence, il commence ses études en lettres, philosophie et droit, puis il les poursuit dans cette dernière discipline à Pise. Grâce à son père, il intègre les milieux intellectuels locaux officiels sous protection du grand-duc, ce qui lui permet d'être admis aux académies des Apatisti, Florentine et de la Crusca, en plus de l'Arcadie. Devenu avocat, il écrit de nombreuses poésies dont une partie sera publiée de son vivant<sup>350</sup>. Son père, Pier Andrea, a fait ses études auprès des barnabites et des jésuites, avant d'entrer en 1658 au service de Ferdinand II de Médicis, grand-duc de Toscane, pour lequel il réalise différentes missions en Lombardie. En 1670, à la mort de Ferdinand II, il entre dans la cour du prince et futur cardinal, Francesco Maria de Médicis, puis deux ans après, il obtient son doctorat en droits civil et canonique. Pier Andrea Forzoni Accolti réalise un tour d'Europe, en parcourant l'Angleterre, les Flandres, la Hollande et l'Allemagne. Il devient membre de différentes académies dont celle des Apatisti, où il occupe le poste de secrétaire et de cérémoniaire perpétuel. Il fait également partie des contributeurs du *Vocabolario* de la Crusca, après y avoir été admis, et devient consul de l'académie Florentine. En dehors de Florence, il entre dans les académies des Gelati de Bologne, des Innominati de Bra et des Filopoli de Faenza<sup>351</sup>. De fait, le père confère à son fils un héritage culturel important en raison de sa présence dans de nombreuses académies et de ses liens avec le pouvoir ducal toscan. Ils deviennent des « épistoliers privilégiés » parmi l'ensemble des correspondants de Crescimbeni car ils assurent à tour de rôle un échange régulier de lettres pendant près de vingt ans, entre 1697 et 1716, soit cent-dix lettres au total. La relation avec Crescimbeni s'est établie en premier lieu avec Pier Andrea, en février-mars 1697<sup>352</sup>. Il demande ensuite l'admission de son fils, âgé de vingt-trois ans admis en 1698<sup>353</sup>. Pier Andrea est également un proche du bibliothécaire Antonio

---

<sup>350</sup> Lucinda SPERA, « Forzoni Accolti, Francesco », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1997, vol.49.

<sup>351</sup> Gianfranco FORMICETTI, « Forzoni Accolti, Pier Andrea », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1997, vol.49 ; Francesco INGHIRAMI, *Storia Della Toscana compilata ed in sette epoche distribuita*, Florence, Poligrafia Fiesolana, 1844, vol.13, p. 75-77.

<sup>352</sup> BAR, ms. 21, ff. 9r-15v, lettres de Pier Andrea Forzoni Accolti à Crescimbeni du 20 mars 1697, de février 1697 et du 17 février 1697.

<sup>353</sup> BAV, ms. XIII.1, ff. 203r-204r, lettre de Pier Andrea Forzoni Accolti à Crescimbeni, non datée.

Magliabechi, pour lequel il sollicite l'admission à l'Arcadie et qui lui envoie ses commentaires sur l'*Istoria della volgar Poesia* de Crescimbeni<sup>354</sup> en 1698.

Pier Andrea Forzoni Accolti (1639-1719) est le *procustode* (pro-gardien) de la campagne florentine, c'est-à-dire qu'il agit par « sa représentation de pro-gardien »<sup>355</sup>. Ce titre lui sert d'élément de reconnaissance auprès de Maria Buonaccorsi Alessandri, poétesse admise en 1705 : il lui explique son rôle de *procustode* lors de leur rencontre en novembre 1706<sup>356</sup>. Il œuvre de la même façon, c'est-à-dire « en expliquant le caractère spécial de vice-gardien »<sup>357</sup>, pour présenter son diplôme d'admission à Elisabetta Girolami Ambra (1667-1744). Contrairement aux académies locales qui excluent très largement les femmes<sup>358</sup>, l'Arcadie florentine les accueille. Elisabetta Girolami Ambra et Maria Buonaccorsi Alessandri font l'objet de plusieurs lettres en 1706. Plusieurs lettres évoquent l'attente des compositions d'Elisabetta Girolami<sup>359</sup>, que Pier Andrea inclut parmi les « dames de cette ville qui composent en poésie », et « qui compose à merveille et mérite d'être arcade selon notre avis »<sup>360</sup>. Maria Buonaccorsi Alessandri participe également à la vie académique par l'envoi en novembre 1706, par l'intermédiaire de Vincenzo Baldese, d'une composition qu'elle juge insuffisante et elle souhaite en transmettre une nouvelle<sup>361</sup>. La participation des femmes à la vie académique est un trait spécifique de l'Arcadie, comme cela sera détaillé dans le chapitre suivant<sup>362</sup>.

Le cas de l'Arcadie florentine est très peu connu contrairement à d'autres colonies, alors que les lettres révèlent un fonctionnement à distance similaire à celui d'une colonie : la forme institutionnelle est plus lâche car elle n'implique pas un nombre minimum d'individus membres ni des réunions biennuelles, mais les échanges, tant par leurs thématiques que par les objets envoyés, sont équivalents à ceux d'une colonie. Ni document de fondation ni liste de membres n'ont cependant été retrouvés. Pier Andrea utilise ainsi son statut au sein de l'Arcadie, qui ne

---

<sup>354</sup> BAR, ms. 28, ff. 309r-310v, lettre de Pier Andrea Forzoni Accolti à Crescimbeni du 2 septembre 1698.

<sup>355</sup> BAR, ms. 23, f. 233r-v, lettre de Pier Andrea Forzoni Accolti à Crescimbeni, non datée.

<sup>356</sup> *Ibid.*, f. 237r-v, lettre de Pier Andrea Forzoni Accolti à Crescimbeni du 23 novembre 1706.

<sup>357</sup> BAR, ms. 24, f. 26r-v, lettre de Pier Andrea Forzoni Accolti à Crescimbeni du 22 février 1706 : « Spiegando lo specioso carattere di vice-custode. ».

<sup>358</sup> Jean BOUTIER, « Les membres des académies florentines à l'époque moderne », *op. cit.*, p. 431.

<sup>359</sup> BAR, ms. 24, ff. 16r-22v, lettres de Pier Andrea Forzoni Accolti à Crescimbeni des 10 janvier, 25 janvier, 29 janvier et 8 février 1706.

<sup>360</sup> BAR, ms. 23, f. 237r-v, lettre de Pier Andrea Forzoni Accolti à Crescimbeni du 23 novembre 1706 : « Fra le dame di questa Città che compongo in Poesia vi è la signora Elisabetta Girolami [...] che compone a maraviglia e merita essere Arcade per nostro avviso. ».

<sup>361</sup> BAR, ms. 17, ff. 169r-170v, lettre de Pier Andrea Forzoni Accolti à Crescimbeni du 30 novembre 1706.

<sup>362</sup> Cf. Partie II. Chapitre IV.

diffère pas de celui du vice-gardien d'une colonie de par les tâches qui lui sont conférées : il centralise les admissions florentines et les échanges avec Rome. A l'exception de l'extrait cité initialement, les lettres n'explicitent pas les raisons de l'apparition d'une *campagne*, et non d'une colonie. L'hypothèse la plus probable serait que Florence est déjà richement peuplée en académies : les arcades florentins n'ont ainsi pas besoin du cadre institutionnel offert par l'Arcadie mais souhaitent cependant conserver un commerce avec l'académie romaine, ce que permet une *campagne*. Les Forzoni Accolti sont ainsi des intermédiaires qui concentrent à la fois les informations en provenance de Rome et de Florence, et les objets d'échanges, qu'il s'agisse de poésies, de diplômes ou de livres.

Bien que la société des livres ne soit institutionnalisée qu'en 1710, Crescimbeni utilise Francesco comme relai à Florence pour la vente de ses ouvrages auprès de lettrés locaux. Francesco rappelle par exemple dans une lettre les instructions données par Crescimbeni quant au prix de vente de la *Volgar Poesia* ou de la *Bellezza*<sup>363</sup>. Ce sujet occupe de nombreuses lettres car le jeune florentin résume les tarifs de vente, de port et de douane, ainsi que le nombre d'exemplaires reçus, en précisant parfois leur titre : début mars 1704, il récapitule que « les exemplaires étaient en tout dix, et mes dépenses entre gabelle, port et douane sont d'environ trois lires ; pour me rembourser, comme vous me l'ordonnez, j'ai augmenté le prix à trois lires et demi par volume ; afin que je vous retourne un teston net »<sup>364</sup>. La correspondance apparaît ici comme une composante essentielle du commerce de livres car elle témoigne de la bonne réception des ouvrages et synthétise les pratiques de distribution et vente. Le 9 mars, Francesco satisfait la demande de Crescimbeni en envoyant des exemplaires à Giovan Gioseffo Felice Orsi, *vicecustode* de la Renia de Bologne<sup>365</sup>. Les lettres rendent compte d'un système de circulation des livres qui fonctionne par l'envoi à la fois des lettres et des colis de livres à des moments successifs. D'une certaine manière, les lettres entourent et accompagnent le paquet, avant et après sa réception.

La société d'achat par souscription<sup>366</sup> s'établit à Florence au cours du premier semestre 1710, car Pier Andrea affirme qu'il « travaille sur l'association », c'est-à-dire la souscription, au début

---

<sup>363</sup> BAR, ms. 23, f. 245r-v, lettre de Francesco Forzoni Accolti à Crescimbeni du 14 octobre 1704.

<sup>364</sup> *Ibid.*, f. 259r, lettre de Francesco Forzoni Accolti à Crescimbeni du 3 mars 1704 : « Gli esemplari erano in tutto dieci, e la mia spesa tra gabella, porto, e dogana è di lire tre in circa; onde per rimborsarmi di essa, come mi ordinate, o accresciuto il prezzo fino a tre giuli, e mezzo, per volume; sicché a Voi torni netto un testone. ».

<sup>365</sup> *Ibid.*, f. 261r, lettre de Francesco Forzoni Accolti à Crescimbeni du 9 mars 1704.

<sup>366</sup> Cf. Partie I. Chapitre V.I.

du mai<sup>367</sup>. Inversement, Crescimbeni sert d'intermédiaire pour obtenir des licences de lecture des livres interdits pour des lettrés florentins<sup>368</sup> : il s'agit d'une autorisation de lecture des livres recensés dans l'*Index*, délivrée par la bibliothèque vaticane sur demande personnelle. Pour S. Scharwze, ces licences mettent en évidence un « affaiblissement de la rigueur censoriale [...] à l'intérieur des ambiances ecclésiastiques cultivées »<sup>369</sup>. Pier Andrea en requiert une avec insistance pour son autre fils, Giuseppe, entre mai et août 1710<sup>370</sup>. Il recevra finalement cette licence au début du mois de septembre<sup>371</sup>. Ces lettres rendent ainsi compte d'une certaine flexibilité de l'Arcadie, pourtant très souvent montrée comme conservatrice, dans la lecture de livres considérés comme hérétiques et amoraux, pratique fréquente dans les milieux intellectuels du début du XVIIIe siècle.

Les lettres des Forzoni Accolti témoignent de pratiques similaires à celles des colonies. De prime abord, l'utilisation des surnoms pastoraux, à la fois pour la signature que pour citer certains membres florentins, met en évidence l'acceptation du modèle pastoral symbolique de l'Arcadie. Les demandes d'admission de nouveaux florentins passent par Pier Andrea, qui les transmet ensuite à Crescimbeni, et leur acceptation est scellée par l'envoi d'un diplôme. Les discussions autour de l'écriture des vies d'Arcades défunts occupent une part non négligeable de la correspondance. En février 1705, Crescimbeni recherche un membre parmi les arcades florentins pour écrire la biographie du cardinal Enrico Noris (1631-1704) : « Je discuterai, écrit Francesco, avec les amis d'Arcadie, à qui je pourrais donner dans cette ville, la vie de l'éminent Noris, et de ceux-ci je vous donnerai rapidement une réponse »<sup>372</sup>. Finalement, ce sera le véronais Francesco Bianchini (1662-1729) qui s'attèlera à cette tâche<sup>373</sup>. Le décès de Vincenzo da Filicaia (1642-1707), probablement dû à une infection pulmonaire<sup>374</sup>, suscite la même

---

<sup>367</sup> BAR, ms. 26, f. 122r, lettre de Pier Andrea Forzoni Accolti à Crescimbeni du 6 mai 1710 : « Lavoro sopra l'associazione. ».

<sup>368</sup> BAR, ms. 28, f. 309r-310v, lettre de Pier Andrea Forzoni Accolti à Crescimbeni du 2 septembre 1698 : Pier Andrea lui inclut deux demandes de licences de livres prohibés pour deux amis.

<sup>369</sup> Sabine SCHWARZE, « Lire les philosophes français dans l'Italie de la seconde moitié du XVIIIe siècle », in Thomas BREMER et Andréa GAGNOUD (dirs.), *Lire l'autre dans l'Europe des Lumières*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, coll. « Collection des littératures », 2017, pp. 77-99.

<sup>370</sup> BAR, ms. 26, ff. 126r-128r et f. 136r, lettres de Pier Andrea Forzoni Accolti à Crescimbeni des 27 mai, 18 juin et 19 août 1710.

<sup>371</sup> *Ibid.*, f. 128r, lettre de Pier Andrea Forzoni Accolti à Crescimbeni du 18 juin 1710.

<sup>372</sup> BAR, ms. 24, f. 251r-v, lettre de Francesco Forzoni Accolti à Crescimbeni du 2 février 1705 : « Conferirò cogli Amici d'Arcadia, a chi potossi comettergli in questa Città, la vita dell'emminentissimo Noris, e di queste parimente vi dirò prontamente qualche risposta. ».

<sup>373</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI (dir.), *Le Vite degli Arcadi illustri*, Rome, Antonio de Rossi, 1708, p. 199-222.

<sup>374</sup> BAR, ms. 24, f. 62r, lettre de Francesco Forzoni Accolti à Crescimbeni du 20 septembre 1707 : « Il signor senatore Da Filicaia è malato gravemente con qualche sospetto d'inflammatione di polmoni. ».

recherche d'un auteur parmi les hommes de lettres florentins : Pier Andrea propose Tommaso Buonaventuri (1675-1731), ancien élève d'Anton Maria Salvini<sup>375</sup>, qu'il considère comme un « chevalier de grande littérature », qui était l'an passé archi-consul de la Crusca, mais pas encore arcade<sup>376</sup>. La même année, la biographie du lecteur d'anatomie à l'université de Pise, Lorenzo Bellini (1643-1704), arcade depuis 1691, est en cours de rédaction par le membre et chanoine florentin Marco Antonio Mozzi (1678-1736). Ces lettres témoignent du processus d'écriture collective des vies des Arcades, en vue de la publication d'un recueil mémoriel en l'honneur des membres défunts qui sera publié en 1708<sup>377</sup>. Cette pratique d'écriture occupe très largement les sujets de la correspondance jusqu'en 1707 et montre l'implication des milieux florentins dans la constitution du recueil. Le 8 février 1706, Pier Andrea résume à Crescimbeni la situation quant aux différentes biographies en cours de rédaction : « J'ai à la maison la vie de monsieur [Francesco] Redi, donnée par monsieur Salvino Salvini, et j'attends encore celle de monsieur [Lorenzo] Bellini, promise par monsieur [Marco Antonio] Mozzi, mais celle de monsieur [Vincenzo] Viviani, que [Pier Francesco] Tocci revoit et change, je ne pourrai encore pas l'avoir avant une semaine »<sup>378</sup>. Effectivement, cela correspond aux biographies rédigées pour le volume dont l'impression commence en juin 1707<sup>379</sup>, et paru en 1708<sup>380</sup>. A la mort de Francesco en 1708, Pier Andrea propose à Crescimbeni que Giuseppe Gaetano Moniglia (1689-1749), grand ami de son fils, soit l'auteur de sa biographie, et sollicite ainsi son admission à l'Arcadie<sup>381</sup>.

L'Arcadie florentine ne se distingue donc d'une colonie que par ses contours institutionnels plus vagues et moins astreignants que ceux d'une colonie : la seule obligation est de désigner un représentant appelé *procuratore*. Au-delà de cette charge, le nombre d'admission n'est pas limité car elles sont faites à Rome et à aucun moment n'apparaît le devoir de célébrer et d'organiser des réceptions de poésies. Les pratiques épistolaires de Pier Andrea, qui agit en tant que vice-gardien, révèlent le faible écart entre les deux formes institutionnelles. Les procédures

---

<sup>375</sup> Paolo CRISTOFOLINI, « Buonaventuri, Tommaso », *op. cit.*

<sup>376</sup> BAR, ms. 17, ff. 164r-165v, lettre de Pier Andrea Forzoni Accolti à Crescimbeni, non datée.

<sup>377</sup> Il s'agit du recueil publié en 1708 : Giovan Mario CRESCIMBENI (dir.), *Le vite degli Arcadi illustri*, *op. cit.*

<sup>378</sup> BAR, ms. 24, f. 22r-v, lettre de Pier Andrea Forzoni Accolti à Crescimbeni du 8 février 1706 : « Tengo in casa la vita del signor [Francesco] Redi, datami dal signor Salvino Salvini, e aspetto ancora quella del signor [Lorenzo] Bellini, promessami dal signor [Marco Antonio] Mozzi, ma quella del signor [Vincenzo] Viviani, che rivede, e muta il signor [Pier Francesco] Tocci non la posso avere ancora per una settimana. ».

<sup>379</sup> BAR, ms. 24, f. 42r, lettre de Pier Andrea Forzoni Accolti à Crescimbeni du 20 juin 1707.

<sup>380</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI (dir.), *Le vite degli Arcadi illustri*, *op. cit.*

<sup>381</sup> BAR, ms. 26, f. 106r-v, lettre de Pier Andrea Forzoni Accolti à Crescimbeni du 14 janvier 1709.

d'admission, de circulation des textes et de participation à distance par l'envoi de poésies sont identiques, à la différence que ses membres sont considérés comme romains et non pas florentins.

Ainsi l'espace relationnel de l'Arcadie se construit selon différentes modalités. L'organisation à distance et en réseau de l'académie contribue à l'établissement de relations pérennes avec des intermédiaires. Crescimbeni et Gioacchino Pizzi entretiennent des liens forts avec quelques individus, qui centralisent les informations administratives, les paiements et les échanges de livres. Mais le déploiement de l'académie sur l'ensemble de la péninsule réside surtout dans une multiplication des liens faibles au sens de Granovetter<sup>382</sup> : les liens faibles favorisent la diffusion des informations, et ici du modèle institutionnel, car ils ne sont pas réservés à un groupe uni exclusivement par des liens forts. A l'exception de Biagio Maioli d'Avitabile qui communique avec d'autres vice-gardiens, les liens entre les implantations locales se font par les mobilités et les circulations individuelles entre les différentes villes. L'étude des personnes citées dans les lettres permet de s'approcher au plus des réseaux intellectuels car les relations ne sont pas limitées à celle entre l'expéditeur et le destinataire. Cela a notamment permis de reconstituer le milieu arcadique florentin, méconnu en raison du manque de sources. Il s'agit d'une piste à suivre pour mieux connaître les relations et la complexité des milieux intellectuels italiens.

---

<sup>382</sup> Mark S. GRANOVETTER, « The Strength of Weak Ties », *op. cit.*



## Chapitre IV. Pratiques d'académiciennes

La présence de femmes<sup>383</sup> dans les milieux lettrés européens à l'époque moderne a suscité de nombreuses recherches pour comprendre leur place dans des institutions savantes à dominante masculine et dans leur rapport à l'écriture. Les publications anglo-saxonnes sont riches de nombreux travaux sur l'histoire du genre et des femmes auteures au XVIIIe siècle<sup>384</sup>. R. Messbarger s'est plus précisément intéressée aux écrivaines italiennes à l'époque moderne<sup>385</sup>, recherche poursuivie avec P. Findlen dans *The Contest for knowledge*<sup>386</sup>. P. Findlen a également codirigé un ouvrage central sur l'histoire des femmes de lettres en Italie, à savoir *Italy's Eighteenth Century, gender and culture in the Age of the Grand Tour*<sup>387</sup>, dans lequel on retrouve des contributions de M.P. Donato<sup>388</sup> sur les salons romains et d'E. Graziosi<sup>389</sup> sur les femmes à l'Arcadie. Plusieurs études ont également porté sur les femmes dans les académies, à Bologne<sup>390</sup> et à Sienne où se trouve la fameuse académie exclusivement féminine des Assicurate<sup>391</sup>. Une vaste bibliographie existe sur les femmes Arcades<sup>392</sup>, appelées *pastorelle*

---

<sup>383</sup> Nous souhaitons mentionner deux projets biobibliographiques sur les femmes de lettres italiennes : « Italian Women Writers » de l'Université de Chicago, disponible en ligne <https://www.lib.uchicago.edu/efts/IWW/>, ainsi que le projet dirigé par Tatiana Crivelli (Université de Zürich) sur les femmes arcades « Donne in Arcadia (1690-1800) », en ligne <http://www.arcadia.uzh.ch/>.

<sup>384</sup> Voir par exemple : Paula R. BACKSCHEIDER, *Eighteenth Century Women Poets and their poetry, inventing agency, inventing genre*, John Hopkins University Press., Baltimore, 2005, 514 p ; Dena GOODMAN, *Becoming a woman in the age of letters*, Ithaca, Cornell University Press, 2009, 386 p ; Merry E. WIESNER-HANKS, *Women and gender in early modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, 340 p.

<sup>385</sup> Rebecca MESSBARGER, *The century of women: representations of women in eighteenth-century Italian public discourse*, Toronto, University of Toronto Press, 2002, 209 p.

<sup>386</sup> Rebecca MESSBARGER et Paula FINDLEN (dirs.), *The contest for knowledge: debates over women's learning in eighteenth-century Italy*, Chicago, University of Chicago Press, 2005, 181 p.

<sup>387</sup> Paula FINDLEN, Wendy Wassyng ROWORTH et Catherine M. SAMA (dirs.), *Italy's eighteenth century: gender and culture in the age of the Grand Tour*, traduit par Matthew SNEIDER, Stanford, Stanford University Press, 2009, 490 p.

<sup>388</sup> Maria Pia DONATO, « The Temple of Female Glory, female self-affirmation in the Roman Salon of the Grand Tour », in Paula FINDLEN, Wendy Wassyng ROWORTH et Catherine M. SAMA (dirs.), *Italy's eighteenth century: gender and culture in the age of the Grand Tour*, Stanford, Stanford University Press, 2009, pp. 59-78.

<sup>389</sup> Elisabetta GRAZIOSI, « Revisiting Arcadia, women and Academies in Eighteen-Century Italy », *op. cit.*

<sup>390</sup> Maria CAVAZZA, « Les femmes à l'académie: le cas de Bologne », in Daniel-Odon HUREL et Gérard LAUDIN (dirs.), *Académies et sociétés savantes en Europe (1650-1800)*, Paris, H. Champion, 2000, pp. 161-175.

<sup>391</sup> Maria Pia PAOLI, « A veglia e in accademia. Le letterate senesi (secoli XVI-XVIII) », in *Una Città al femminile, protagonismo e impegno di donne senesi dal medioevo ad oggi*, Sienne, Nuova Immagine Editrice, 2012, pp. 88-112.

<sup>392</sup> En plus des travaux cités, voir notamment Virginia COX, « Members, Muses, Mascots: Women and the Italian Academies », *op. cit.* ; Susan M. DIXON, *Between the real and the ideal, op. cit.* ; Paola GIULI, « « Monsters of Talent », Fame and Reputation of Women improvisers in Arcadia », in *Italy's Eighteenth Century: Gender and Culture in the Age of the Grand Tour*, Stanford, Stanford University Press, 2009, p. 303-330 ; Paola GIULI, « Women Poets and Improvisers: Cultural Assumptions and Literary Values in Arcadia », *Studies in Eighteenth-Century Culture*, 2003, vol. 32, pp. 69-92 ; Paola GIULI, « The feminization of italian culture: the poetics of

(Bergères), car cette académie est la première à les accepter en grand nombre. En 1992, E. Graziosi a ouvert ce champ de recherche avec son article « Arcadia femminile ». Elle y a exposé les deux raisons d'une présence féminine, à savoir le patronage symbolique de Christine de Suède (1626-1689), et la place nouvelle qu'elles occupent dans les conversations, ce qui la conduit à en déduire deux fonctions, à savoir « académie » et « conversation »<sup>393</sup>. Certaines monographies se sont tournées vers des figures de poétesses notables<sup>394</sup>, dont la plus célèbre reste l'improvisatrice Maria Maddalena Morelli Fernandez (1727-1800), dite Corilla Olimpica<sup>395</sup>. Parmi les critiques faites à l'Arcadie, on retrouve celle de sa « féminité » : elle serait tournée vers l'ornement, la superficialité, la frivolité<sup>396</sup>. Les salons, qu'ils soient français<sup>397</sup> ou italiens<sup>398</sup>, sont les lieux de sociabilité où la présence féminine est la plus fréquente au XVIIIe siècle, tandis que les académies et les universités les excluent largement, voire totalement. Cependant dès la fin du XVIIe siècle, les institutions italiennes accordent un accès, encore restreint, aux femmes parmi ses membres. Cas exceptionnel, Elena Cornaro Piscopia (1646-1684) est la première femme à obtenir un diplôme, pour une thèse en philosophie, à l'université de Padoue en 1678 mais l'année suivante, l'université ferme ses portes aux femmes. L'université de Bologne est la première à autoriser une femme à enseigner : il s'agit de la scientifique Laura Bassi Veratti (1711-1778)<sup>399</sup>, qui devient ainsi lectrice en physique et en philosophie naturelle<sup>400</sup>.

---

seconda Arcadia and literary history », *NEMLA Italian Studies*, 1995, vol. 19, pp. 51-68 ; Alfredo MANGO (dir.), *L'Arcadia e l'Accademia degli Innommati di Bra*, Milan, F. Angeli, 2007, 360 p.

<sup>393</sup> Elisabetta GRAZIOSI, « Arcadia femminile: presenze e modelli », *op. cit.*, p. 324 ; Elisabetta GRAZIOSI, « Presenze femminili: fuori e dentro l'Arcadia », *op. cit.* ; Elisabetta GRAZIOSI, « Revisiting Arcadia, women and Academies in Eighteenth-Century Italy », *op. cit.*

<sup>394</sup> Carla CACCIARI et Giuliana ZANELLI, *Faustina Maratti*, *op. cit.* ; Dante MARROCCO, « L'Arcadia nel Sannio: Aurora Sanseverino », *Samnium*, 1953, vol. 26, n° 3-4, pp. 144-157 ; Maria Pia PAOLI, « «Come se mi fosse sorella». Maria Selvaggia Borghini nella Repubblica delle lettere », in *Per lettera. La scrittura epistolare femminile in archivio e tipografia secoli XV-XVII*, Rome, Viella, 1999, pp. 491-534.

<sup>395</sup> Alessandro ADEMOLLO, *Corilla Olimpica*, *op. cit.* ; Luciana MORELLI (dir.), *Il carteggio tra Amaduzzi e Corilla Olimpica*, *op. cit.* ; Annalisa NACINOVICH, *Il sogno incantatore della filosofia: l'Arcadia di Gioacchino Pizzi, 1772-1790*, *op. cit.*

<sup>396</sup> Paola GIULI, « Women Poets and Improvisers: Cultural Assumptions and Literary Values in Arcadia », *op. cit.*, p. 71-72. Ce débat est analysé en détail pour comprendre les valeurs littéraires, et plus généralement dans un mouvement de réhabilitation de l'Arcadie.

<sup>397</sup> Antoine LILTI, *Le Monde des salons*, *op. cit.*

<sup>398</sup> Maria Luisa BETRI et Elena BRAMBILLA (dirs.), *Salotti e ruolo femminile in Italia: tra fine Seicento e primo Novecento*, Venise, Marsilio, 2004, 607 p.

<sup>399</sup> Paula FINDLEN, « Science as a Career in Enlightenment Italy: The Strategies of Laura Bassi », *Isis*, 1993, vol. 84, n° 3, pp. 441-469.

<sup>400</sup> Merry E. WIESNER-HANKS, *Women and gender in early modern Europe*, *op. cit.*, p. 162.

## *I. Les femmes de lettres de l'Arcadie*

### 1. L'Arcadie au féminin, quelques données chiffrées

L'Arcadie s'est bâtie culturellement sur l'héritage symbolique de Christine de Suède<sup>401</sup>, admise posthume, ce qui contribue à placer l'académie dans une tradition féminine. Commençons par donner quelques chiffres sur les académiciennes. 424 femmes deviennent membres sur l'ensemble du XVIIIe siècle, soit 4,4% de l'effectif total<sup>402</sup>. Du point de vue de leur admission, on peut établir le tableau suivant, découpé en fonction des différentes périodes de présidence :

<b>Période</b>	<b>1690- 1728</b>	<b>1729- 1743</b>	<b>1744- 1766</b>	<b>1767- 1772</b>	<b>1772- 1790</b>	<b>1791- 1800</b>	<b>Total</b>
<b>Durée</b>	38 ans	14 ans	22 ans	5 ans	18 ans	9 ans	110 ans
<b>Nombre</b>	87	10	93	28	158	48	424
<b>Moyenne annuelle</b>	2,28	0,71	4,22	5,6	8,77	5,33	3,85

Tableau 5 : Admission des membres par période de présidence

Bien que la présidence de Crescimbeni (1690-1728) soit en dessous de la moyenne, ce chiffre reste remarquable en raison de l'aspect précurseur au regard des autres institutions européennes à la même époque. Néanmoins, celle de Gioacchino Pizzi (1772-1790) correspond à une réelle ouverture visible par l'importance numérique de femmes admises. Ces femmes sont en grande majorité issues des Etats italiens (292), soit 69%. Suivent ensuite la France (47 ; 11%), l'Angleterre (31 ; 7%), les régions d'Europe centrale et septentrionale (Saint-Empire 20, 4,7% ; Pologne 5, 1,1% ; Suède (6), Russie et Courlande (2)), et de façon marginale, l'Espagne (6) et le Portugal (5). Parmi elles, on recense dix membres de familles royales, ainsi que cinq dames de cour. Les noblesses européennes sont très largement représentées : cinquante-trois comtesses, quarante-et-une marquises, trente princesses, et vingt-trois duchesses. Au contraire,

---

<sup>401</sup> Luigi LOTTI, *Cristina di Svezia, l'Arcadia e il Bosco Parrasio*, op. cit. ; Börje MAGNUSSON (dir.), *Cristina di Svezia e Roma*, op. cit. ; Diego POLI (dir.), *Cristina di Svezia e la cultura delle accademie: atti del Convegno internazionale, Macerata-Fermo, 22-23 maggio 2003*, Rome, Il Calamo, 2005, 450 p.

<sup>402</sup> Les données sont établies à partir du travail de recensement d'Anna Maria Giorgetti VICHI, *Gli arcadi dal 1690 al 1800*, op. cit. Elles ont été complétées à partir des travaux d'Elisabetta GRAZIOSI, « Arcadia femminile: presenze e modelli », op. cit. et d'Ireneo AFFO, *Memorie degli scrittori e letterati parmigiani*, Parme, Stamperia Reale, 1793, vol.4, 408 p., ainsi que par l'étude des manuscrits (BAR, ms. 29).

les femmes issues du monde des arts sont peu nombreuses : onze poétesses, trois écrivaines, une traductrice, et deux femmes de lettres, l'une musicienne et l'autre peintre, soit 4 %. La composition sociale des académiciennes d'Arcadie montre que les femmes titrées occupent une place importante : leur admission participe du prestige de l'Arcadie et relève d'une participation mondaine à la vie académique.

La répartition entre Rome et les colonies est très inégale : 87% des femmes sont admises à Rome. Pour le reste, dix sont admises à Parme et à Gorizia, six aux colonies napolitaines et véronaises. Ce taux très faible s'explique par l'importance des admissions honorifiques des noblesses italiennes et européennes à Rome, souvent lors d'un passage dans la capitale. Cependant, les premières académiciennes ne sont pas d'origine romaine car il s'agit d'un honneur accordé aux femmes non-résidentes<sup>403</sup>. Parmi celles-ci, on retrouve l'aristocrate napolitaine Aurora Sanseverino Caetani (1669-vers 1730)<sup>404</sup>, et deux auteures originaires de Toscane, Maria Selvaggia Borghini (1654-1731)<sup>405</sup>, dame de la grande duchesse Vittoria de Toscane, et Faustina degli Azzi Forti (1650-1724).

Cette présence féminine à Rome est aussi une exception italienne car il existe de grandes disparités en fonction des Etats. Les académies florentines<sup>406</sup> les rejettent en majorité, malgré l'existence d'un groupe de femmes de lettres à Florence et en Toscane. Cela rend la campagne florentine singulière à cet égard, tandis qu'il existe à Sienne depuis 1654 l'académie des Assicurate<sup>407</sup>, réservée exclusivement à la noblesse féminine. Sienne apparaît comme un foyer privilégié de recrutement des poétesses pour l'Arcadie, car cette ville a une tradition de longue durée, depuis le XVIIe siècle, de « visibilité féminine »<sup>408</sup>.

---

<sup>403</sup> Elisabetta GRAZIOSI, « Revisiting Arcadia, women and Academies in Eighteen-Century Italy », in Paula FINDLEN, Wendy Wassynng ROWORTH et Catherine M. SAMA (dirs.), *Italy's eighteenth century: gender and culture in the age of the Grand Tour*, Stanford, Stanford University Press, 2009, 490 p., p.109.

<sup>404</sup> Dante MARROCCO, « L'Arcadia nel Sannio: Aurora Sanseverino », *Samnium*, 1953, vol. 26, n° 3-4, pp. 144-157.

<sup>405</sup> Maria Pia PAOLI, « «Come se mi fosse sorella». Maria Selvaggia Borghini nella Repubblica delle lettere », *op. cit.*

<sup>406</sup> Jean BOUTIER, « Les membres des académies florentines à l'époque moderne », *op. cit.*, p. 431.

<sup>407</sup> Maria Pia PAOLI, « A veglia e in accademia. Le letterate senesi (secoli XVI-XVIII) », *op. cit.*, p. 94.

<sup>408</sup> *Ibid.*, p. 98.

## 2. Ecrire et réciter, les femmes dans la vie académique

Pour reprendre E. Graziosi, les femmes de lettres sont à la fois « productrices et consommatrices de sciences »<sup>409</sup>, car elles lisent, écrivent et contribuent à la vie académique, tant par leurs poésies que par leurs lettres. En tant que « productrices », elles participent aux recueils *Rime degli Arcadi* (1716-1781 ; quatorze volumes)<sup>410</sup>. Bien que le nombre de femmes s'avère limité, leurs écrits contribuent à leur légitimation dans les milieux intellectuels. Leurs compositions sont présentes dans l'ensemble de la collection, sauf dans le tome 8 (1720) :

<b>Volume-Année</b>	<b>Nombre de femmes</b>	<b>Nombre d'hommes</b>	<b>% de femmes</b>
<b>I-1716</b>	2	8	20%
<b>II-1716</b>	2	15	12%
<b>III-1716</b>	4	68	6%
<b>IV-1717</b>	3	24	11%
<b>V-1717</b>	1	30	3%
<b>VI-1717</b>	7	47	13%
<b>VII-1717</b>	3	77	4%
<b>VIII-1720</b>	0	67	0%
<b>IX-1722</b>	3	122	2%
<b>X-1747</b>	2	24	8%
<b>XI-1749</b>	2	36	5%
<b>XII-1759</b>	2	48	4%
<b>XIII-1780</b>	1	38	3%
<b>XIV-1781</b>	1	52	2%

Tableau 6 : Participation des académiciennes aux *Rime degli Arcadi*

La participation des femmes (33 participations dans l'ensemble des recueils) à cette collection met en évidence leur rôle, souvent occulté, dans l'espace intellectuel italien. Petronilla Paolini Massimi (1663-1726 ; volumes 1, 3, 5 et 7), Faustina Maratti Zappi (vers 1679-1745 ; volumes 2, 7 et 8) et Gaetana Passerini (ou Passarini, fin XVII-début XVIII ; 3 et 7) prennent part à plusieurs recueils. Ces poétesses ont déjà acquis une certaine réputation avant de publier dans ces recueils, bien qu'elles n'aient pas publié de poésies en leur nom et de façon autonome. Au

---

<sup>409</sup> Elisabetta GRAZIOSI, « Arcadia femminile: presenze e modelli », *op. cit.*, p. 325.

<sup>410</sup> Stefania BARAGETTI, *I poeti e l'accademia. Le «Rime degli Arcadi» (1716-1781)*, *op. cit.* ; Maria Luisa DOGLIO et Manlio Pastore STOCCHI, *Rime degli Arcadi I-XIV. 1716-1781, un repertorio*, *op. cit.*

total, vingt-sept femmes différentes composent pour cette collection de recueil : 6,4% du total des femmes. Leur présence dans les *Rime* est ainsi supérieure à leur présence dans l'académie (4,4%). Si l'on compare avec les hommes, les auteurs dans cette collection ne représentent que 7,3% du total, c'est-à-dire 671 sur 9 209 hommes. De fait, le pourcentage entre les hommes et les femmes qui publient dans les *Rime* est très proche (0,9% de différence).

En présence, les académiciennes participent aussi aux activités et réunions de l'Arcadie. Lors de la septième réunion de l'Arcadie le 25 septembre 1696, Marie Brulart de Sillery Gontieri, marquise de Cavaglià originaire de Paris récite le raisonnement (*ragionamento*) en français, Aurora Sanseverino Caetani et Prudenza Gabrielli Capizzucchi (1654-1709), les églogues (*egloghe*) en toscan<sup>411</sup>. Durant les Jeux Olympiques arcadiques de 1701<sup>412</sup>, Petronilla Paolini Massimi poétesse reconnue<sup>413</sup> et membre de plusieurs académies, dont le portrait est publié dans les *Vite degli Arcadi Illustri*<sup>414</sup> participe à deux reprises : la première pour la guirlande (*ghirlanda*) avec un court madrigal, et la seconde pour la transformation (*trasformazione*), avec un sonnet symbolisant une métamorphose en objet non-humain (animal, végétal etc.). Cette transformation interroge car il semblerait que cette épreuve soit réservée aux hommes ; les femmes n'ont le droit de participer qu'aux guirlandes<sup>415</sup>. Cela s'explique très certainement par la réputation acquise d'excellente poétesse, qui lui permet d'obtenir une participation outrepassant la loi commune.

Un petit nombre de poétesses participe à distance à la vie académique. Au même titre que les hommes, elles entretiennent un commerce littéraire avec Crescimbeni. Cela est notamment le cas pour Gaetana Passerini de Spello, dont cinq lettres, disparates car écrites en 1696 et 1715, ont été retrouvées dans les manuscrits de l'Arcadie<sup>416</sup>. Elle évoque à plusieurs reprises des échanges de poésie. En juillet 1696, elle transmet la lettre de Crescimbeni à son frère Francesco (1654-1714), arcade depuis 1690 et nommé de son surnom arcadique *Linco* ; elle ajoute qu'ils attendent tous deux les rimes de Crescimbeni avec impatience. Elle le sollicite également pour remercier en son nom Giuseppe Paolucci (1661-1730), fondateur de l'Arcadie romaine et lui

---

<sup>411</sup> BAR, *Atti Arcadici*, vol.2, f. 23r-v.

<sup>412</sup> *Ibid.*, f. 144r-v.

<sup>413</sup> Luisa RICARDONE, *La scrittura nascosta*, *op. cit.*, p. 133-153.

<sup>414</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI, *Le Vite degli Arcadi illustri*, Rome, Antonio de Rossi, 1727, vol.4, p. 223-240.

<sup>415</sup> Silvia TATTI, « I Giuochi Olimpici in Arcadia », *op. cit.*, p. 72.

<sup>416</sup> BAR, ms. 20, f. 129r-v, ms. 21, f. 149r, ms. 22, f. 104r, ms. 24, f. 84r-v, ms. 27, f. 254r, lettres de Gaetana Passerini à Crescimbeni du 3 août 1697, du 21 juillet 1696, du 13 septembre 1703, du 15 février 1707, du 17 décembre 1715.

aussi originaire de Spello, pour l'envoi d'un livre<sup>417</sup>. En 1703, elle envoie « quatorze vers », avant de partir à Spolète où elle ne pourra trouver le temps de les écrire, « entre les divertissements des amis, et parents, et l'embarras d'une grande famille »<sup>418</sup>. Quatre ans plus tard, en 1707, elle lui fait parvenir une églogue, et lui annonce attendre avec impatience « l'histoire de notre Arcadie »<sup>419</sup>, c'est-à-dire l'*Arcadia*, publiée en 1708. Rosa Agnese Bruni, arcade méconnue surnommée *Galatea Beleminia*, est admise à Rome en 1695 : la seule indication biographique à son sujet est qu'elle est originaire d'Orvieto et réside à Forlì. En 1697, elle annonce à Crescimbeni son admission<sup>420</sup> à l'académie des Filergiti, fondée à Forlì en 1574 et active jusqu'au milieu du XVIIIe siècle<sup>421</sup>. Son admission aurait été soutenue par l'archiviste érudit et doyen des avocats consistoriaux Carlo Cartari d'Orvieto (1614-1697), reçu à l'Arcadie en 1691. Entre 1696 et 1699, elle envoie onze lettres à Crescimbeni. En juillet 1696, elle transmet des rimes en vue de leur lecture à l'académie par des membres romains, tout comme l'année suivante pour l'assemblée de lecture des poésies des « bergers-étrangers », c'est-à-dire non-résidents à Rome<sup>422</sup>. En 1699, elle participe à l'assemblée en l'honneur de la naissance du prince de Savoie, Victor-Amédée, par un sonnet qu'elle transmet également en vue de sa récitation par les membres romains<sup>423</sup>. Elle est une « productrice »<sup>424</sup> de lettres, pour reprendre l'expression d'E. Graziosi, car elle fait parvenir plusieurs compositions à Crescimbeni, dont un sonnet intitulé *Si loda la fronte de bella Ninfa*, écrit directement au verso d'une lettre du 28 juillet 1698<sup>425</sup>. Elle est aussi une « consommatrice », car elle reçoit en 1698 une copie d'un recueil de rimes, par le biais d'un certain M. Augustini<sup>426</sup>. La présence de femmes à l'Arcadie se fait dès les premières années d'existence de l'académie : on ne peut donc pas considérer que leur admission fait changer l'Arcadie. D'une certaine façon, une sociabilité académique mixte se crée car les femmes ont les mêmes activités littéraires que les hommes : publier dans des recueils et participer aux assemblées académiques. Néanmoins, l'absence de femmes dans les

---

<sup>417</sup> BAR, ms. 21, f. 149r, lettre de Gaetana Passerini à Crescimbeni du 21 juillet 1696.

<sup>418</sup> BAR, ms. 22, f. 104r, lettre de Gaetana Passerini à Crescimbeni du 13 septembre 1703 : « Fra li divertimenti delle amiche, e parenti gli imbarazzi di una numerosa famiglia [...] gli acclusi quattordici versi ».

<sup>419</sup> BAR, ms. 24, f. 84r-v, lettre de Gaetana Passerini à Crescimbeni du 15 février 1707.

<sup>420</sup> BAR, ms. 21, f. 72r, lettre de Rosa Agnese Bruni à Crescimbeni du 27 novembre 1697.

<sup>421</sup> Michele MAYLENDER, *Storia II., op. cit.*, p. 397-415. Rosa Agnese Bruni est effectivement listée parmi les académiciens admis entre 1675 et 1700.

<sup>422</sup> BAR, ms. 21, ff. 66r et 74r, lettres de Rosa Agnese Bruni à Crescimbeni de juillet 1696 et du 22 septembre 1697.

<sup>423</sup> BAR, ms. 22, f. 85r, lettre de Rosa Agnese Bruni à Crescimbeni du 9 juillet 1699.

<sup>424</sup> Elisabetta GRAZIOSI, « Arcadia femminile: presenze e modelli », *op. cit.*, p. 325.

<sup>425</sup> BAR, ms. 8, f. 85r-v, lettre de Rosa Agnese Bruni à Crescimbeni du 10 juillet 1698.

<sup>426</sup> BAR, ms. 21, f. 70r, lettre de Rosa Agnese Bruni à Crescimbeni du 23 février 1698.

fonctions officielles marque une division genrée de la gestion administrative de l'académie : sans aucune exception, tous les gardiens, romains ou des colonies, et les membres du Collège des XII, sont des hommes.

Ce n'est qu'en 1700 que Crescimbeni fixe les règles relatives à l'admission des femmes : elles doivent avoir vingt-quatre ans minimum, âge identique à celui des hommes, être de mœurs nobles et cultivées. Il s'agit en fait surtout de femmes mariées, en charge d'un foyer, et éventuellement animatrice d'un salon. Leur élection se fait par bulletin secret, en excluant largement la pratique de l'acclamation<sup>427</sup>. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, les admissions féminines avaient surtout un rôle diplomatique, de représentation, de parentèle et de patronage<sup>428</sup>. Cela ne signifie pas qu'elles n'ont pas une importance officielle. Ainsi, Prudenza Gabrielli Capizzucchi obtient l'établissement de la réunion estivale dans les jardins de son beau-fils Francesco Maria Ruspoli (1672-1731)<sup>429</sup>, avant la création définitive du *Bosco Parrasio* sur le Janicule en 1726. La forme hybride de l'Arcadie, entre académie institutionnalisée et salon littéraire, confère aux académiciennes un rôle informel mais central.

Depuis la fin du XVIIe siècle, les salons ont connu une féminisation croissante de leur composition, permettant ainsi aux femmes d'occuper une fonction centrale dans les relations de pouvoir et dans la diplomatie<sup>430</sup>. L'originalité des « salons d'Arcadie » est que leurs activités regroupent à la fois des pratiques aristocratiques de divertissement, mais aussi de la musique, de la poésie et improvisation<sup>431</sup>. A Rome, les salons deviennent un vecteur de diffusion des cultures arcadique et classique, tout en contribuant à la « cohésion des milieux intellectuels », en y intégrant notamment les femmes<sup>432</sup>. Le rôle clé occupé par certaines femmes dans la vie mondaine fait que certains salons font office de prolongement des assemblées académiques : Faustina Maratti Zappi et Petronilla Paolini Massimi organisent des réunions arcadiques dans leur salon littéraire romain. A Sienne, les académiciennes Maria Fortuna (1742-XVIII) et Maria Domenica Mazzetti occupent aussi une place essentielle dans l'organisation des pratiques de

---

<sup>427</sup> Elisabetta GRAZIOSI, « Revisiting Arcadia, women and Academies in Eighteen-Century Italy », *op. cit.*, p. 108.

<sup>428</sup> Elisabetta GRAZIOSI, « Presenze femminile: fuori e dentro l'Arcadia », *op. cit.*, p. 70.

<sup>429</sup> Paola GIULI, « « Monsters of Talent », Fame and Reputation of Women improvisers in Arcadia », *op. cit.*, p. 313.

<sup>430</sup> Elisabetta GRAZIOSI, « Arcadia femminile: presenze e modelli », *op. cit.*, p. 324.

<sup>431</sup> Laura VIGNI, « I salotti tra politica e cultura a Siena. Profili di donne del tardo Settecento: Violante, Porzia, Faustina, Teresa e le altre », in *Una Città al femminile, protagonismo e impegno di donne senesi dal medioevo ad oggi*, Sienne, Nuova Immagine Editrice, 2012, p. 126.

<sup>432</sup> Mirabelle MADIGNIER, « « Conversazioni » », *op. cit.*, p. 588.

sociabilités érudites locales. Maria Fortuna, d'origine pisane, est admise à l'Arcadie en 1766, acte qui a grandement favorisé sa promotion sociale car, par la suite, son salon regroupe des personnalités lettrées de Sienne jusqu'en 1772. En 1778, son retour à Pise la conduit à participer à la colonie Alfea et à ses réunions littéraires<sup>433</sup>. Les femmes ont ainsi un rôle de « médiatrices culturelles », dans un mouvement plus général de laïcisation de la vie socio-culturelle : elles participent à la légitimation des lettrés participant à leur salon, avec une fonction de « mère intellectuelle », et contribuent plus globalement à la « production du savoir et au commerce des idées ». Mais les salons peuvent aussi représenter une possibilité de dépasser l'éducation ordinaire offerte aux jeunes femmes, par une « auto-éducation » afin de devenir une « productrice culturelle indépendante »<sup>434</sup>. On ne peut donc pas considérer que les femmes forment un groupe séparé au sein de l'Arcadie, mais plutôt qu'elles s'intègrent aux pratiques de sociabilité existantes, et qu'elles contribuent à enrichir la vie académique par l'organisation de salons littéraires.

Pour résumer, l'Arcadie se caractérise par une sociabilité littéraire mixte : les académiciennes publient et récitent lors des assemblées. Néanmoins, une séparation genrée est visible car son fonctionnement institutionnel reste exclusivement masculin : les rouages administratifs de l'académie sont gérés exclusivement par des hommes. Comme nous l'avons vu précédemment, les réunions publiques sont des fêtes ouvertes à la haute société : la présence de femmes, notamment patriciennes et aristocrates étrangères, participe du prestige de l'académie et renforce son caractère mondain.

---

<sup>433</sup> Laura VIGNI, « I salotti tra politica e cultura a Siena. Profili di donne del tardo Settecento: Violante, Porzia, Faustina, Teresa e le altre », *op. cit.*, p. 124-125.

<sup>434</sup> Marina CAFFIERO, « Dal monastero al salotto alla tribuna. La mediazione culturale femminile nella Roma di metà Settecento », in Beatrice ALFONZETTI (dir.), *Settecento romano : reti del Classicismo arcadico*, Rome, Viella, 2017, p. 409 : « Mediatrici culturali », « madre intellettuale », « produzione del sapere e nel mercato delle idee », « autoeducazione », « produttrice culturale indipendente ».

## *II. Initiatives féminines*

### 1. Lavinia Gottifredi Abati Olivieri et la colonie Isaurica de Pesaro

Bien que les femmes n'occupent pas de position dans l'administration, leurs actions interviennent dans son fonctionnement. Le cas unique de la colonie de Pesaro révèle comment l'action entreprise par une femme suscite la fondation d'une colonie. Née à Rome, Lavinia Gottifredi a comme ascendance les grandes familles Gottifredi et degli Annibaldi della Molara. Elle est admise à l'Arcadie romaine en 1703<sup>435</sup>. L'année suivante, après son mariage avec Camillo Abati Olivieri, elle établit sa résidence à Pesaro<sup>436</sup>. Dans la lettre de remerciement pour son admission à l'Arcadie romaine écrite de Pesaro où elle vient de s'installer, elle pointe l'absence de colonie dans la région de Pesaro, et souhaite s'investir pour en créer une :

Jusqu'à présent, ces campagnes n'ont pas eu le mérite d'être comptées parmi vos colonies : mais je peux vous dire qu'elles sont pastoralement riches en tous les talents, qui seraient certainement déjà pas des moins illustres : ainsi, si vous êtes satisfait, je vais utiliser toute l'épanouissement de notre règne littéraire, en leur inspirant avec ma persuasion le désir d'entrer dans notre nombre.<sup>437</sup>

Elle annonce alors à Crescimbeni son intention de créer une colonie, en mobilisant deux ressources : son statut d'Arcade et son appartenance par mariage à une importante famille de la noblesse de la ville. L'initiative, à l'évidence, a été accueillie favorablement car le 25 février 1704, une douzaine habitants de Pesaro écrit à Crescimbeni pour solliciter la création d'une colonie de l'Arcadie dans leur ville :

Nous, soussignés professeurs de belles-lettres dans la ville de Pesaro, réunis dans la cabane de la gentille et valeureuse bergère arcade Elisa Oritiade, désirant coopérer à la fondation d'une colonie arcadique, dans nos campagnes de ladite bergère promue, nous prions l'assemblée générale des Arcades à vouloir complaire en premier lieu à nous compter parmi ses bergers, et ensuite accorder la fondation de la dite colonie, laquelle devra s'appeler colonie Isaurica.<sup>438</sup>

---

<sup>435</sup> BAR, ms. 32, f. 156r-157r, lettre de remerciement pour son admission de Lavinia Gottifredi Abati Olivieri à Crescimbeni du 8 février 1704, écrite depuis Pesaro.

<sup>436</sup> Bibliothèque Oliveriana de Pesaro (BOP), ms. 1064, Domenico Bonanini (1737-1804), *Memorie dei Poeti italiani pesaresi*, t. II, ff. 280r-282v.

<sup>437</sup> BAR, ms. 32, f. 156r-157r, lettre de Lavinia Gottifredi Abati Olivieri à Crescimbeni du 8 février 1704 : « Queste campagne non hanno sin qui hauto il merito d'essere annoverate fra le vostre colonie: posso bensì dirvi, che sono de pastoramente ricchi d'ogni talento, che già al certo non sarebbe delle meno illustri: così, se vi contentate m'impiegarò tutta la dilatazione del nostro dominio letterario, ispirando loro con le mie persuasive il desiderio d'entrare nel nostro numero ».

<sup>438</sup> BAR, ms. 16, f. 249r, lettre de la colonie Isaurica à Crescimbeni du 25 février 1704 : « Noi sottoscritti Professori di buone lettere nella città di Pesaro adunati nella capanna della gentilissima e valorosissima Pastorella Arcade Elisa Oritiade, desiderando cooperare alla fondazione d'una colonia arcadica, in queste nostre campagne dalla detta Pastorella promossa, preghiamo instantemente la Generale Adunanza degli Arcadi a volersi compiacere in primo

*Elisa Oritiade*, surnom pastoral de Lavinia Gottifredi, occupe une position centrale dans l'organisation de la colonie de Pesaro : son rôle de promotrice de la colonie est reconnu explicitement. En 1704, quatorze individus deviennent ainsi arcades de la colonie de Pesaro. L'existence de la colonie paraît brève car aucune nouvelle admission n'est recensée jusqu'à la fin du XVIIIe siècle<sup>439</sup>.

Le rôle d'instigatrice de la fondation se voit également dans les lettres que lui adresse Crescimbeni : en 1703, il la remercie pour l'envoi d'une composition en l'honneur d'Annibale Albani, mais surtout pour « l'attention que vous portez à l'intérêt immédiat des glorieuses avancées de cela en favorisant la fondation d'une colonie arcadique dans ces campagnes très heureuses ». Dans cette même lettre, il lui recommande de réunir dix sujets ou plus, pour former la colonie<sup>440</sup>. Le 10 mars 1704, Crescimbeni adresse à Lavinia Gottifredi la « faculté authentique, pour ériger ainsi la nouvelle colonie arcadique, que vous désirez »<sup>441</sup>. Crescimbeni la reconnaît ainsi officiellement comme promotrice et fondatrice de la colonie de Pesaro. Néanmoins elle n'est pas proposée comme vice-gardien et son rôle d'intermédiaire avec Rome semble s'arrêter à la suite de l'élection d'un représentant. La création de la colonie Isaurica n'a rien d'original car elle suit les mêmes procédures et les mêmes échanges épistolaires formels que pour d'autres fondations. Le fait que ce soit une femme qui prenne l'initiative et la responsabilité d'ériger la colonie ne change pas l'aspect de la colonie : une autre femme, Teodora Ondedei<sup>442</sup>, est elle aussi admise, mais la colonie ne devient en aucun cas exclusivement féminine.

---

luogo d'annoverar noi tra i suoi Pastori, e dopo concederne la fondazione della suddetta colonia, la quale dovrà chiamarsi colonia Isaurica ». La réponse positive à cette lettre se trouve : BOP, ms. 141, *Poesie diverse*, f. 3r.

<sup>439</sup> BAR, ms. 32, ff. 174r, 178r, 182r-184r, 187r-v, 191r-v, 195r, 199r et 203r : lettres d'un certain Francesco Mosca Bari, envoyée entre mars 1791 et janvier 1792 à Luigi Godard, sur la colonie Isaurica.

<sup>440</sup> BOP, ms. 141, *Poesie diverse*, t. V., f. 1r, lettre de Crescimbeni à Lavinia Gottifredi Abati Olivieri du 7 février 1704 : « L'attenzione usata da Voi nell'interessarvi immantinente ne' gloriosi avvanzamenti di quella col promuovere la fondazione d'une colonia arcadica in coteste felicissime campagne ».

<sup>441</sup> *Ibid.*, f. 7r, lettre de Crescimbeni à Lavinia Gottifredi Abati Olivieri du 10 mars 1704 : « Facoltà autentica, per erigere costì la nuova colonia arcadica, che ella desidera ».

<sup>442</sup> BOP, ms. 1064, f. 252r-v : quelques brèves informations biographiques indiquent qu'elle est la fille du docteur et poète Giuseppe Brigi et l'épouse du comte Zerbino Ondedei. Elle devient une poétesse célèbre et a son portrait conservé dans la galerie des hommes et femmes illustres de Pesaro, dans la demeure d'Annibale degli Abati Olivieri. BAR, ms. 22, f. 133r, lettre de Teodora Ondedei de remerciement pour son admission à Crescimbeni du 19 décembre 1704.

## 2. Anna Raffaelli Antinori (1740-1790), actrice du dynamisme de la colonie Augusta de Pérouse

En 1782, le pape Pie VI (1717-1799) entreprend un voyage à Vienne pour rencontrer l'empereur Joseph II (1741-1790), en vue de le convaincre d'abandonner ses réformes ecclésiastiques anti-papales pour établir une Eglise nationale. Cela se solde par un échec, mais Pie VI a obtenu un important soutien et une mobilisation en Italie, notamment par l'Arcadie. A Pérouse, la marquise Anna Raffaelli Antinori organise une réunion de la colonie pour produire un recueil de poésies en l'honneur du pape, *Al fausto ritorno dalla Germania di Pio VI*. Anna Raffaelli Antinori est citée dans le titre, la date de publication correspond aux lettres échangées et une note de bas de page certifie que *Lucilla Neomenica* est « madame la marquise Anna Antinori née Raffaelli, qui a demandé l'organisation de la réunion »<sup>443</sup>. Anna Raffaelli Antinori est la fille du lettré et patricien de Cingoli Francesco Maria Raffaelli et de Francesca Beccoli de Gubbio. Durant sa jeunesse, elle a reçu une éducation en littérature classique, philosophie et poésie. Son père lui assure un capital social et familial à la fois par son statut dans les milieux lettrés italiens et par sa réintégration en 1748 au droit de bourgeoisie (*cittadinanza*) de Gubbio, accordée grâce à son affiliation à la grande famille Raffaelli. Son père est également inscrit à la noblesse romaine en 1749<sup>444</sup>. A la suite de son mariage avec Girolamo Antinori, elle réside à partir de juillet 1762 à Pérouse : elle participe à la colonie Augusta, fondée initialement en 1707, et restaurée dans les années 1770. Elle n'occupe pas de fonction officielle mais elle participe aux demandes faites à Gioacchino Pizzi, ce qui la rend visible à la fois dans les milieux lettrés locaux, et à Rome parmi les milieux ecclésiastiques en raison de son action entreprise pour célébrer le pape. A Pérouse, elle est en relation à la fois avec le vice-gardien Luigi Sigismondo Ansidei et avec le secrétaire de la colonie Antonio Brizi (1751-1826).

La correspondance entre ces deux représentants de la colonie et Gioacchino Pizzi permet de retracer les différentes étapes d'organisation de la réunion et de comprendre le rôle de la marquise. Début avril 1782, Luigi Ansidei annonce que « cette dame marquise Antinori veut à ses propres frais faire une réunion solennellement sur la circonstance du voyage à Vienne de

---

<sup>443</sup> COLONIA ARCADICA DI PERUGIA, *Al fausto ritorno dalla Germania di Pio VI, pontefice massimo gloriosamente regnante applaude Lucilla Neomenica e la Colonia Augusta degli Arcadi ragunata nella estiva sua sede del Frontone*, Pérouse, Carlo Baduel, 1782, 193 p. : « Signora Marchesa Anna Antinori nata Raffaelli, a di cui richiesta si tenne l'Adunanza ».

<sup>444</sup> Francesco Maria RAFFAELLI, *Della famiglia della persona degli impieghi e delle opere di M. Bosone da Gublio trattato*, 1756, p. 303.

notre Seigneur Père »<sup>445</sup>, si possible en présence du pape. Le 20 avril, Antonio Brizi remercie Gioacchino Pizzi pour le soutien apporté à Anna Raffaelli Antinori :

La sage Lucilla Neomenica m'a fait part hier soir d'une très belle et judicieuse lettre que vous avez écrite au digne vice-gardien de notre colonie Corebo Niaside [Luigi Sigismondo Ansidei]. De là, j'ai compris combien je retrouve auprès de vous l'approbation, et les éloges, la généreuse détermination de ladite Bergère, et comment vous l'exhortez par le biais de Corebo, à ne pas renoncer à la noble entreprise. En fait, votre précieux conseil a donné un nouvel élan à l'illustre Lucilla pour repousser encore plus loin les limites de sa vaste idée, afin qu'elle ne paie pas pour ces vingt Pasteurs, qu'elle a envoyé ici à la colonie pour chanter sur le sujet bien sublime, et qui a voulu s'adresser à ceux de cette mère commune pour le même but.<sup>446</sup>

Anna Raffaelli Antinori accroît son influence au sein de l'Arcadie en ouvrant sa proposition aux arcades romains, et en associant les deux implantations académiques, en vue de mobiliser un public plus vaste. L'implication de la marquise, ainsi que le respect des plus importants membres de l'académie, sont mis en évidence ici. Anna Raffaelli Antinori acquiert une forme de pouvoir au sein de la colonie Augusta par sa volonté d'organiser cette réunion et de publier un recueil : devenir membre de l'Arcadie offre certaines opportunités de reconnaissance sociale dans les milieux lettrés. Son implication est également visible dans les mémoires publiés par P. Pimpinelli<sup>447</sup>, notamment par les références à l'organisation de la réunion académique, de recueil des poèmes des Arcades qui ont souhaité y participer et de publication du recueil. Instigatrice de cette réunion qui donnera ensuite lieu à une publication, elle collabore à l'impression du recueil, ce qui lui confère un rôle administratif officieux dans la vie de l'académie. Dans les archives pérugines, on retrouve quelques lettres de différents Arcades relatives à la réunion et aux poésies qui vont être publiées<sup>448</sup>. Marcello Battisti, admis au sein la colonie en 1780, transmet en juin 1782 son sonnet et demande sa publication dans le

---

<sup>445</sup> BAR, ms. 32, f. 387r-v, lettre de Luigi Sigismondo Ansidei à Gioacchino Pizzi du 3 avril 1782 : « Questa signora marchesa Antinori vuole a sue proprie spese tenerne un'adunanza solennemente sulla circostanza del viaggio a Vienna del nostro signor Padrone ».

<sup>446</sup> *Ibid.*, f. 395r, lettre d'Antonio Brizi à Gioacchino Pizzi du 20 avril 1782 : « Dalla Saggia Lucilla Neomenica mi fu ier sera comunicata una vostra vaghissima, e ben giudiziosa lettera scritta al degno Vice-Custode della nostra Colonia Corebo Niaside. Da quella intesi quanto incontri presso di voi d'approvazione, e di lode la generosa determinazione della nominata Pastorella, e come voi la esortiate col mezzo di Corebo a non desistere dalla nobile Intrapresa. In fatti, il vostro pregevol consiglio ha aggiunto un nuovo sprone alla illustre Lucilla per rendere più remoti ancora i confini alla sua vasta idea, ond'è, che non paga essa di que' venti Pastori, che ha inviati qui nella Colonia a cantare sul tanto sublime argomento, ha destinato di rivolgersi anche a quelli di codesta comune madre pel medesimo intento ».

<sup>447</sup> Serafino SIEPI, *Memorie della istituzione e restaurazioni delle adunanze e degli atti dei Pastori Arcadi della colonia Augusta* (1809) édité in Paola PIMPINELLI, *I riti della poesia nell'arcadia perugina*, Pérouse, Volumnia, 2000, p. 40-53.

<sup>448</sup> BCAP, ms. 1496, X, *Carteggio riferenti all'Arcadia*, ff. 12r-20v.

recueil<sup>449</sup>. Une lettre annonce une maladie soudaine d'Adriano Mariotti, arcade romain depuis 1777 et parent du célèbre médecin péruvien Annibale Mariotti (1738-1801)<sup>450</sup>, qui ne pourra pas participer à la réunion et qui demande que « Monsieur Annibale [Mariotti] lise durant l'assemblée son sonnet »<sup>451</sup>. Une copie de lettre adressée à Annibale Mariotti lui demande de terminer son églogue en vue de son insertion dans le recueil<sup>452</sup>.

En vue de la publication du recueil, Anna Antinori envisage en avril 1782 d'imprimer le portrait du pape en miniature sur la page de couverture, en recherchant localement les « prix les plus similaires à Rome » pour l'impression<sup>453</sup>. Dix jours plus tard, Luigi Ansidei accuse réception du portrait imprimé du Pape ; il annonce que la marquise souhaite avoir au moins cinquante compositions, et en sollicite une de Gioacchino Pizzi lui-même<sup>454</sup>. Anna Antinori gère également les différents aspects de la production matérielle du recueil, y compris avant la réunion : en mai, elle décide de faire venir jusqu'à Rome les portraits déjà imprimés à Pérouse, plutôt que de « passer trop de temps à les faire graver à nouveau à Rome »<sup>455</sup>. Elle révèle ainsi ses compétences de gestion et de savoir-faire, par sa participation à parts égales au fonctionnement de l'académie durant cette année comme le montre la lettre du *sotto-vicecustode* Pietro Baglioni du 21 mai 1782 : « Je n'ai aucune difficulté à vous avouer sincèrement, que Lucilla et Corebo, ainsi qu'Eliseno, et moi-même ayant réfléchi sur plusieurs de vos occupations très sérieuses, nous désespérons d'obtenir pour notre réunion quelque extrait de votre magnifique talent »<sup>456</sup>. En juin, Luigi Sigismondo Ansidei pense que « l'espoir de voir le Pape à Pérouse est vain, donc l'assemblée de notre colonie est différée, et elle se tiendra à la fin du mois de juin dans notre siège estival »<sup>457</sup> : il s'agit du Frontone, créé à proximité des murailles de la ville par Giacinto Vincioli au début du XVIIIe siècle<sup>458</sup>. La réunion est en fait reportée « aux premiers jours du mois suivant de juillet »<sup>459</sup>, puis jusqu'au

---

<sup>449</sup> *Ibid.*, f. 17r, lettre de Marcello Battista à Luigi Sigismondo Ansidei du 29 juin 1782.

<sup>450</sup> Rita CHIACHELLA, « Mariotti, Annibale », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2008, vol.70.

<sup>451</sup> BCAP, ms. 1496, f. 14r-v, lettre à Annibale Mariotti du 25 juillet 1782.

<sup>452</sup> *Ibid.*, X, f. 12r-v, lettre à Annibale Mariotti du 24 septembre 1782.

<sup>453</sup> BAR, ms. 32, f. 391r-v, lettre de Luigi Sigismondo Ansidei à Gioacchino Pizzi du 13 avril 1782.

<sup>454</sup> *Ibid.*, f. 400r-v, lettre de Luigi Sigismondo Ansidei à Gioacchino Pizzi du 23 avril 1782.

<sup>455</sup> *Ibid.*, ff. 404r-405v, lettre de Luigi Sigismondo Ansidei à Gioacchino Pizzi du 11 mai 1782.

<sup>456</sup> *Ibid.*, f. 415r-v, lettre de Pietro Baglioni à Gioacchino Pizzi du 21 mai 1782 : « Che tanto Lucilla, e Corebo, quanto Eliseno, ed io, sul riflesso appunto delle molteplici serissime vostre occupazioni, quasi disperavamo di ottenere per la nostra Ragunanza alcun parto del vostro bellissimo talento ».

<sup>457</sup> BAR, ms. 32, f. 422r, lettre de Luigi Sigismondo Ansidei à Gioacchino Pizzi du 29 juin 1782.

<sup>458</sup> Cf. Partie III. Chapitre III.I.

<sup>459</sup> BAR, ms. 32, ff. 429r-430r, lettre de Luigi Sigismondo Ansidei à Gioacchino Pizzi du 22 juin 1782 : « L'adunanza di questa nostra colonia non può seguire prima de primi giorni del venturo mese di luglio. ».

25 juillet. L'écriture des compositions prend aussi une place importante dans les sujets abordés dans les lettres, notamment pour la marquise Antinori qui hésite longuement sur son sonnet, et le fait relire et corriger<sup>460</sup>. Elle envisage également les possibilités de diffusion du recueil en amont de la réunion, notamment auprès des cardinaux palatins du Sacré Collège, en interrogeant Luigi Sigismondo Ansidei sur le nombre de copies à leur transmettre<sup>461</sup>. La réunion est finalement tenue le 25 juillet, et quarante-huit arcades récitent leurs compositions : si l'on compare aux autres assemblées académiques, il s'agit de la plus importante entre 1778 et 1795<sup>462</sup>.

Par la suite, elle s'associe avec Luigi Sigismondo Ansidei pour faire imprimer le recueil à Pérouse, par l'imprimeur Carlo Baduel (1739-1808). Le processus de publication n'est pas explicité dans les lettres, mais la censure de la composition du membre de la colonie Reginaldo Ansidei (1746-1807) génère des difficultés de gestion. Ce dernier s'oppose à la révision de son écrit par les censeurs de la colonie, à savoir Francesco Baglioni (1725-1800) et Annibale Mariotti (1738-1801)<sup>463</sup>. Luigi Sigismondo Ansidei envisage dans un premier temps de publier le recueil sans approbation des censeurs, pour éviter de « rendre publique une question privée », mais Anna Antinori refuse et envisage seulement que Reginaldo Ansidei corrige son sonnet<sup>464</sup>. Dans ce type de situation et en accord avec les lois générales de l'académie, l'Arcadie romaine devient le juge, si aucun compromis n'est trouvé au sein de la colonie. En octobre, Gioacchino Pizzi envoie l'avis final du Collège romain sur le poème, qui s'oppose à une publication du texte en l'état et qui exige la correction du poème :

La censure exacte et scrupuleuse que nous voulons observer dans la révision de ladite impression par la généreuse et incomparable Lucilla [Anna Raffaelli Antinori], et qui est si justement soutenue par ce sage vice-gardien, est intimement conforme à l'extrême délicatesse des circonstances que vous connaissez, aux ordres suprêmes, et aux lois arcadiques : elles ordonnent que toute controverse, qui peut surgir dans nos colonies, soient remises à la décision à Rome de la réunion générale : c'est pourquoi votre poème élégant et spirituel a été envoyé à notre *Réservoir*, et examiné par moi et par les membres du Collège, avec un sentiment d'estime dû à votre mérite, et à votre ingéniosité évidente, il fut convenu que les changements suggérés amicalement par notre vice-gardien étaient indispensables. C'est pourquoi, dans l'intérêt de ma fonction, je vous informe de tout cela, afin de dissiper tout malentendu, et, afin que vous, en tant que berger sage et prudent, puissiez satisfaire à cela en vous adaptant à nos nécessaires institutions, dont personne ne peut se passer sans modifier les anciens établissements de nos célèbres fondateurs orientés vers la tranquillité publique,

---

<sup>460</sup> *Ibid.*, f. 431r-v et f. 439r-v, lettres de Luigi Sigismondo Ansidei des 25 juin et 9 juillet 1782.

<sup>461</sup> *Ibid.*, f. 439r, lettre de Luigi Sigismondo Ansidei à Gioacchino Pizzi du 9 juillet 1782.

<sup>462</sup> Paola PIMPINELLI, *I riti della poesia nell'arcadia perugina*, op. cit., p. 44-45.

<sup>463</sup> BAR, ms. 32, ff. 448r-449r, lettre de Luigi Sigismondo Ansidei à Gioacchino Pizzi du 30 juillet 1782.

<sup>464</sup> *Ibid.*, f. 458r-v, lettre de Luigi Sigismondo Ansidei à Gioacchino Pizzi du 27 août 1782.

au règlement des impressions et à la gloire commune de notre république littéraire pastorale.<sup>465</sup>

L'avis d'Anna Antinori est suivi par les membres du collège. Les 20 et 24 octobre, elle écrit au censeur Annibale Mariotti pour le remercier de la révision des recueils<sup>466</sup>. Finalement, le poème controversé est exclu du recueil mais Reginaldo Ansidei le fait imprimer en octobre à Modène, et accompagné d'une *Dissertazione Apologetica in qui si confutano alcune obbiezioni fatte al poemetto antecedente*<sup>467</sup>. Quatre-cents exemplaires du recueil de la colonie sont imprimés, mais cela n'est pas en fait suffisant<sup>468</sup>. Anna Antinori organise ensuite la distribution des exemplaires à des individus précis :

Jeudi dernier, une caisse vous a été directement livrée [...] avec dedans quarante exemplaires reliés à la française, et trente en papier fleuri, alors faites-moi la grâce de distribuer ma collection à qui cela est dû. Vous me ferez le plaisir de m'informer de ce que vous avez dépensé pour le transport de la caisse et la voiture de votre service dans le tour que vous ferez pour m'aider : je vous rembourserai. Je vous prie de présenter mes hommages et de remercier chaleureusement notre abbé Godard, à qui vous donnerez en mon nom deux exemplaires de la collection en papier fleuri. Des autres, disposez-en à votre génie, et considérez qu'ils sont tous vôtres : et si l'un d'eux manque, prévenez-moi. Veuillez envoyer à Vienne, par courrier ou par tout autre moyen, une copie à la française à Monseigneur le Nonce, ami de mon père, et dites-moi si vous lui écrivez, ou si je dois lui écrire. A l'empereur, je suppose que l'on ne devrait pas en envoyer.<sup>469</sup>

---

<sup>465</sup> *Ibid.*, f. 466r, lettre de Gioacchino Pizzi à Reginaldo Ansidei d'octobre 1782 : « L'esatta e scrupolosa censura, che vuolsi osservare nella revisione della consaputa stampa dalla generosa ed Incomparabil Lucilla, e che viene così giustamente secondata da codesto sapientissimo Vice-Custode e intieramente conforme alla somma delicatezza delle circostanze a Voi pur note, agli ordini supremi, ed alle arcadiche leggi: ordinano queste, che qualunque controversia, che insorger possa nella nostra Colonia siano rimessa la decisione in Roma all'Adunanza Generale: quindi essendo stato inviato al nostro Serbatoio il vostro elegante e spiritoso Poemetto ed esaminatosi da me e da miei Colleghi co' sentimenti di stima dovuta al vostro merito, ed al vostro chiaro ingegno fu concordemente giudicato ch'erano indispensabili i cambiamenti amichevolmente suggeritivi dallo stesso nostro Vice-Custode. Io dunque per ragione del mio attivo vi reco di tutto ciò notizia ad oggetto di togliere di mezzo ogni malinteso, ed affinché voi come saggio e prudente compastore vogliate compiacervi di adattanti ai nostri provvidi istituti da quali riuno può allontanamente senz'alterare gli antichi stabilimenti de' nostri celebri fondatori diretti alla tranquillità pubblica al regolamento delle stampe e alla gloria comune della nostra letteraria pastorale repubblica. ».

<sup>466</sup> BCAP, ms. 1816, ff. 203r-204r, lettres d'Anna Raffaelli Antinori à Annibale Mariotti des 20 et 24 octobre 1782.

<sup>467</sup> Référence notée dans la biographie de Reginaldo Ansidei : BCAP, ms. 1618, f. 34v.

<sup>468</sup> Paola PIMPINELLI, *I riti della poesia nell'arcadia perugina*, op. cit., p. 51.

<sup>469</sup> Enrico CASTRECA-BRUNETTI, *Lettere inedite di Vincenzo Monti, d'Ippolito Pindemonte, di Luigi Dondi, di Paolo Costa, di Urbano Lampredi, di Tommaso Gargallo, di Gian Gherardo de Rossi, e di altri*, Rome, Tip. Gismondi, 1846, p. 246 : « Nel giovedì scorso fu consegnata [...] una cassetta a voi diretta con entro 40 copie alla francese, e 30 con carta fiorata, acciò mi facciate la finezza di dispensare la mia raccolta a chi si deve. [...] Mi farete il piacere di avvisarmi quel che avrete speso pel trasporto della cassetta e per la carrozza di vostra servizio nel giro che farete per favorirmi: che sarete da me rimborsato. Vi prego di miei ossequiosi saluti e vivissimi ringraziamenti al nostro abate Godard, a cui darete in mio nome due copie della raccolta in carta fiorata. Delle altre disponetene a vostro genio, e figuratevi che siano tutte vostre: e se qualcheduna ne mancherà, avvisatemi. Vi prego spedire a Vienna per mezzo del corriere o di altra occasione una copia alla francese a monsignore nunzio, amico di mio padre, e ditemi se gli scrivete voi, o se gli devo scrivere io. All'imperatore mi suppongo che non dovrà mandarsi. ».

Avec un soupçon d'ironie, elle rappelle qu'aucune copie ne sera envoyée à l'empereur. Elle requiert l'envoi de copie à l'ami et membre important romain Luigi Godard (1740-1824), futur gardien de l'Arcadie, et au nonce apostolique de Vienne, Giuseppe Garampi (1725-1792). Ce dernier est un ecclésiastique des Lumières modérées, inséré dans de vastes réseaux européens, diplomatiques et intellectuels, en raison de ses fréquents séjours hors de la péninsule<sup>470</sup>. Il est en relation avec le père d'Anna Antinori, Francesco Maria Raffaelli, qui a mené des recherches en histoire religieuse<sup>471</sup>. Son statut d'historien religieux local est une hypothèse probable pour ce lien. Sinon, une autre hypothèse probable de rencontre avec Francesco Maria Raffaelli est que Giuseppe Garampi a étudié deux semaines aux archives municipales de Pérouse en 1764<sup>472</sup>. La transmission d'un exemplaire à Giuseppe Garampi est une stratégie de la part de la marquise : il est à la nonciature de Vienne depuis le 16 mars 1776 et est un défenseur de l'unité de l'Eglise et un opposant à la politique ecclésiastique de Joseph II. Afin de soutenir la défense de l'Eglise romaine, il sollicite ses connaissances dans toute l'Europe pour aider à la publication et à la circulation des textes en faveur de Rome. Sa résidence à Vienne le conduit à avoir une fonction centrale dans le commerce des livres sur le continent, surtout en droit, histoire et politique ecclésiastiques<sup>473</sup>. En raison de la position occupée par Giuseppe Garampi et de son rôle dans la circulation des livres en Europe, Anna Antinori propose de lui envoyer le recueil pour soutenir la mobilisation en faveur du pape. Ainsi, ces deux cas mettent en évidence que l'Arcadie donne à ses membres, femmes et hommes, des ressources propres pour soutenir leurs initiatives. Même si les femmes n'occupent pas de fonction officielle, leurs actions peuvent, par moment et de façon limitée, contribuer au dynamisme local des colonies de l'Arcadie.

---

<sup>470</sup> Dries VANYSACKER, « Le cardinal Giuseppe Garampi (1725-1792) : l'internationale ultramontaine face à l'internationale scientifique. Réseaux complémentaires et concurrents », in Pierre-Yves BEAUREPAIRE (dir.), *La plume et la toile : pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières*, Arras, Artois presses université, 2002, pp. 310-318.

<sup>471</sup> Francesco Maria RAFFAELLI, *Delle memorie ecclesiastiche intorno l'istoria ed il culto di Santo Esuperanzio antico vescovo, e principal protettore di Cingoli*, Pesaro, Gavelliana, 1762, vol.2/, 310 p.

<sup>472</sup> Dries VANYSACKER, *Il cardinale Giuseppe Garampi (1725-1792): uomo della Chiesa Romana, viaggiatore ed intellettuale*, Viterbe, Sette Città, 2014.

<sup>473</sup> *Ibid.*

### *III. Les épistolières d’Arcadie*

Seules vingt-six lettres de femmes ont été trouvées dans les archives de l’Arcadie, soit 1,1% du total<sup>474</sup>. Ces vingt-six lettres sont écrites par treize femmes différentes : 3,1% des 424 académiciennes correspondent avec Rome. Néanmoins, ces lettres restent une trace matérielle de la participation ponctuelle de femmes à la vie académique : la lettre se conçoit ici comme une ouverture sur le monde extérieur, et une transmission d’une « expérience du privé, du personnel, de l’intime »<sup>475</sup>. Dans les nombreuses études sur les académiciennes d’Arcadie, les lettres n’y apparaissent pas, ou très ponctuellement. Notre choix de mobiliser ces lettres s’explique par une volonté d’explorer l’Arcadie à travers l’écriture épistolaire féminine : ces lettres révèlent une mise en pratique des codes pastoraux, notamment dans les lettres de remerciement. En plus d’être des poétesses, certaines d’entre elles sont aussi des épistolières qui produisent une autre forme textuelle.

#### 1. Remercier par la lettre

Ces lettres de *pastorelle* sont ainsi une façon d’approcher à la fois leur participation, leurs actes au sein de l’Arcadie, et leur style d’écriture, en montrant la présence de traits communs entre ces lettres. Celles de remerciement, adressées au président ou aux membres en général, offrent l’opportunité de percevoir comment les poétesses adoptent le style pastoral et mettent en valeur leurs compétences littéraires par un éloge de l’Arcadie. Les lettres de remerciement révèlent des catégories stylistiques communes. Ces lettres soulignent une capacité à écrire pastoralement et à adopter les codes thématiques et lexicaux prônés par l’Arcadie<sup>476</sup>. B. Croce a défini différentes catégories de poésie – ou plutôt de « pseudo-poésie » – qui est en général « polie, claire, en vers et rimes faciles ». Mais ses déclinaisons (ludique, érotique, d’occasion) ne peuvent que rappeler que la poésie est une pratique sociale et mondaine<sup>477</sup>. La clarté de la langue est un trait essentiel de l’écriture pastorale : dans ces lettres, les métaphores ne vont pas à

---

<sup>474</sup> Deux signatures ne sont pas lisibles et une lettre est signée collectivement par les membres d’une colonie.

<sup>475</sup> Luisa RICARDONE, *La scrittura nascosta*, op. cit., p. 29-33. : « Materia dall’esperienza del privato, del personale, dell’intimo. ».

<sup>476</sup> Sur la littérature arcadique voir : Beatrice ALFONZETTI (dir.), *Settecento romano: reti del Classicismo arcadico*, Rome, Viella, 2017, 532 p ; Gaetano COMPAGNINO, Guido NICASTRO et Giuseppe SAVOCA, *La Letteratura italiana VI. 1., op. cit.* ; Benedetto CROCE, *La letteratura italiana del Settecento: note critiche*, Bari, Laterza, coll. « Scritti di storia letteraria e politica », 1949, 408 p ; Mario FUBINI, « Arcadia e Illuminismo », in *Questioni e correnti di storia letteraria*, Milan, Marzorati, 1949, pp. 503-595 ; Corrado VIOLA, *Canon d’Arcadia*, op. cit.

<sup>477</sup> Benedetto CROCE, *La letteratura italiana del Settecento*, op. cit., p. 10.

l'encontre de ce principe car elles retranscrivent l'univers pastoral. Ces lettres peuvent soit apparaître comme une rhétorique forcée, si l'on peut dire, ou, au contraire, un plaisir d'écrire poétiquement. En d'autres termes, elles incarnent « la manifestation stylistiquement surdéterminée d'une situation de communication [...] un genre de discours passeur vers la littérature, ou si l'on préfère un précurseur de littérature »<sup>478</sup>. Elles seraient ainsi un extrait, un condensé, en vue d'une autoreprésentation par l'écriture. La prose se fait ainsi poésie, par l'usage de métaphores et des comparaisons, ainsi que d'un champ lexical bucolique. Ce tableau compare cinq lettres de remerciement :

	<b>Aurora Sanseverino Caetani</b>	<b>Lavinia Gottifredi Abati</b>	<b>Rosa Agnese Bruni</b>	<b>Teresa Nicolai Volpe</b>	<b>Teodora Ondedei<sup>479</sup></b>
<b>surnom et date arcadique</b>	Lucinda Coritesia à Alfesibeo. Dagl'ameni colli di Pausilipo al VII di Targelione nascente l'anno III etc.	Elisa Oritiade.	Galatea Beleminia. Dall'amene campagne inondate del Ronco.	Licori à Alfesibeio.	Fillide Erannia. dalle campagne Isauriche alli 18 di Possideone 1704
<b>Champ lexical pastoral</b>	Le fresche ombre delle vaghe frondi del bosco Parrasio.	Queste campagne.	Pastori, Spighe, ulive, frutti, lauro, abbete, ape , miele, etc.	Pastori, muse, selve.	Campagne, Compastori, pastorella, isauriche campagne
<b>Champ lexical musical</b>	Mia sampogna, i sonori plausi	-	-	Canto, le vostre melodie	-
<b>Métaphores et comparaisons</b>	Mia sampogna oltre la riva del picciolo mio Vulturno giamai si fece sentire anzi [...] i sonori plausi	Al bene della nostra Republica	Tout le texte L'ape beve il miele da quell'istesso fiore in cui l'aspide sugge il veleno se voi scorrerete con l'occhio i	D'esser nata lontana delle vostre felicissime regioni, nelle quali Apollo con le nove sorelle dalle nostre	O se il sagro coro delle immortali verginelle figlie, e dilette al Divo Apollo

<sup>478</sup> Anna JAUBERT, « De l'écriture de soi à la littérisation, l'enjeu du style », in Brigitte DIAZ et Jürgen SIESS (dirs.), *L'Épistolaire au féminin : Correspondances de femmes (xviii-xxe siècle)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2017, pp. 137-148.

<sup>479</sup> BAR, ms. 20, f. 88r, lettre d'Aurora Sanseverino Caetani à Crescimbeni de mai 1691 ; ms. 32, f. 156r, lettre de Lavinia Gottifredi Abati Olivieri à Crescimbeni du 8 février 1704 ; ms. 21, ff. 76r-77r, lettre de Rosa Agnese Bruni à Crescimbeni du 5 janvier 1696 ; ms. 22, f. 67r, lettre de Teresa Nicolai Volpe à Crescimbeni de 1699 et f. 133r, lettre de Teodoroa Ondedei aux Arcades romain du 19 décembre 1704.

			miei fiori di Pindo etc.	vicinanze di Grecia si son trasferite	
<b>Références mythologiques et littéraires</b>	Vulturno	Ho letto nel nostro Petrarca: “Che chi di lui ragiona Tien dal soggetto un abito gentile.”	Monte Pindo; Cerere, Pallade, Pomona, Apollo, Nettuno; Ercoli, Hipocrene; Parnaso	Nelle quali Apollo con le nove sorelle dalle nostre vicinanze di Grecia si son trasferite	Apollo
<b>Dévalorisation de leur personne au profit de l'éloge de l'Arcadie</b>	Altresi, senza mio merito veruno.	Una della più celebri accademie del mondo; con tutte le mie debolezze, non potevo se non riuscir bene.	L'acutezza dei vostri intelleti considerava che una debole Pastorella non può imitar gl'Ercoli.	Rinovano in me il sentimento di haver trascorsi gl'anni senza il favor delle muse, e la dispiacenza d'esser nata lontana delle vostre felicissime regioni.	Ve n'è rimasto per si qualificare me inesperta, ed umile pastorella.

Tableau 7 : Etude stylistique des lettres de remerciement d'académiciennes

Les lettres de remerciement partagent des caractéristiques communes, notamment sur l'utilisation du champ lexical pastoral et des références mythologiques. Bien qu'elles restent un canal de communication, leur but n'est pas informatif, mais relationnel, d'autant plus qu'« à partir d'un projet communicationnel global, se manifestent différents degrés de littérarité pour les discours épistolaires, la montée en puissance du régime littéraire s'accompagnant d'une mise en sourdine du projet communicationnel, quand ce n'est pas carrément sa fictionalisation »<sup>480</sup>. Ces écrits établissent un lien avec l'Arcadie romaine, et par le choix d'une écriture épistolaire en prose poétique, ces femmes démontrent leurs compétences en tant que poétesses. La lettre plus marquante reste celle de Rosa Agnese Bruni, en date du 5 janvier 1696<sup>481</sup>. Elle se conçoit plus comme un exercice de style poétique qu'une lettre informative. Sa prose en devient poétique, ce qui, sans envoyer de sonnets, prouve ses compétences et son savoir-faire pour mettre en pratique le style prôné par l'Arcadie. Au-delà d'être un simple moyen de communication, la lettre devient ici une forme d'art poétique qui reflète la culture littéraire classique de cette arcade. Sa lettre de juillet 1696 utilise une métaphore pour remercier

<sup>480</sup> Anna JAUBERT, « De l'écriture de soi à la littérisation, l'enjeu du style », *op. cit.*

<sup>481</sup> BAR, ms. 21, ff. 76r-77r, lettre de Rosa Agnese Bruni à Crescimbeni du 5 janvier 1696.

de la récitation de ses poésies : « Et comme une *zampogna* dans la bouche d'un docte musicien ne paraît plus ce qu'elle est dans celle d'un ignorant, j'espère que de la voix harmonieuse qui les récitera, elles vont acquérir cet ornement qui ne sort pas de ma plume »<sup>482</sup>. Cette métaphore filée met en évidence un certain plaisir dans l'écriture des lettres, en raison de la recherche de la phrase juste pour décrire avec un champ lexical musical la récitation de ses poésies. La *zampogna*, sorte de cornemuse, est un symbole de l'univers pastoral et de l'Arcadie. Rosa Agnese Bruni s'implique pendant quatre ans dans un commerce littéraire avec Crescimbeni et ses écrits épistolaires révèle une capacité d'acquisition des codes pastoraux arcadiques. Elle entretient l'expansion du style arcadique en dehors de Rome, par la lecture des recueils et par l'écriture de lettres ou compositions poétiques.

## 2. Défendre ses écrits, la lettre comme paratexte des écrits poétiques

Admise en 1704 sous le nom d'*Aglauro Cidonia*, Faustina Maratti Zappi (1679-1745) acquiert une renommée parmi les hommes et femmes de lettres italiens<sup>483</sup>. Fille du peintre Carlo Maratti (1625-1713), elle reçoit une éducation artistique diversifiée, en étant formée à la danse, à la peinture et à la musique, mais surtout en poésie<sup>484</sup>. A la suite de son enlèvement en 1703, elle gagne un procès face à son ravisseur Gian Giorgio Cesarini Sforza<sup>485</sup>. Sa fréquentation des milieux romains arcadiques la conduit à rencontrer son époux, le membre fondateur Giovanni Battista Felice Zappi (1667-1719). Elle est la première romaine à être admise à l'Arcadie, et est connue localement pour tenir un salon le jeudi réunissant les membres de l'Arcadie<sup>486</sup>. Selon L. Ricaldone, elle est une « lettrée humble » qui a écrit beaucoup de poésie amoureuse pour son mari. Sa poésie est riche de références à Pétrarque et à Dante, et relève plus généralement de la thématique de la passion amoureuse, tout en recherchant des modèles de femmes dans les héroïnes classiques<sup>487</sup>. Avec son entrée à l'Arcadie sa production littéraire s'accroît avec

---

<sup>482</sup> *Ibid.*, f. 66r, lettre de Rosa Agnese Bruni à Crescimbeni de juillet 1696 : « E poi, si come un stessa sampogna in bocca di un dotto suonatore non par più quella che rassembrava in bocca di un ignorante, spero che dal armonica voce di chi le reciterà acquisteranno quel fregio che non sortirono dalla mia penna. ».

<sup>483</sup> Carla CACCIARI et Giuliana ZANELLI, *Faustina Maratti*, *op. cit.*

<sup>484</sup> Serena VENEZIANI, « Maratti, Faustina », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2007, vol.69.

<sup>485</sup> Elisabetta GRAZIOSI, « Revisiting Arcadia, women and Academies in Eighteen-Century Italy », *op. cit.*, p. 112.

<sup>486</sup> Paola GIULI, « « Monsters of Talent », Fame and Reputation of Women improvisers in Arcadia », *op. cit.*, p. 313.

<sup>487</sup> Luisa RICALDONE, *La scrittura nascosta*, *op. cit.*, p. 153-160. Sur les figures féminines dans la poésie de Faustina Maratti Zappi, voir Stefano CRACOLICI, « Le donne illustri di Faustina Maratti Zappi », *Giornale storico della letteratura italiana*, 2018, CXCIV, n° 650, pp. 179-214.

notamment sa participation aux différents événements qui rythment la vie académique (lecture publique de vers, poésies imprimées, participation aux Jeux Olympiques<sup>488</sup>).

Critiquée pour un sonnet récité dans un salon portant sur la jalousie intitulé *Con fronte crespa e guardo aspro e severo*<sup>489</sup>, elle écrit une lettre de défense de sa composition le 20 mars 1713 à la princesse Teresa Grillo Pamphili<sup>490</sup>. Nous avons choisi de l'étudier littéralement<sup>491</sup> pour comprendre la construction de sa défense et la place de l'Arcadie. Originnaire de Gênes, la princesse Teresa Grillo Pamphili réside à Rome depuis son mariage avec le prince romain Camillo Pamphili<sup>492</sup> en 1703<sup>493</sup> ; elle est aussi organisatrice d'un salon à Rome lié à l'Arcadie<sup>494</sup>. Faustina Maratti Zappi fait preuve d'une aisance rhétorique et de connaissances en littérature classique et en philosophie. La lettre devient une médiation pour faire valoir sa culture et ses qualités littéraires par l'usage de nombreuses références intertextuelles, quasi encyclopédiques, sur la jalousie. « Exceptionnelle normale »<sup>495</sup>, cette lettre se fait paratexte du sonnet récité et se compose de nombreux fragments d'écrits de poètes italiens, s'inspirant de Pétrarque et de la poésie pastorale (Le Tasse, l'Arioste, Giovanni della Casa), et de références philosophiques, comme le traité *Les passions de l'âme* de Descartes.

L'argumentation se conçoit comme « un mode d'organisation de la parole », qui se déploie « dans l'urgence, et implique un processus en “temps limité” ». Dans ce cas-ci, il s'agit d'une « argumentation-démonstration », plutôt qu'une « argumentation-preuve », car elle utilise la logique plutôt que le recours à des preuves scientifiques. On peut considérer que la lettre de Faustina Maratti Zappi relève de la « fonction sociale », c'est-à-dire qu'elle a pour vertu « d'éliminer le doute, et la contestation, de rendre difficile la remise en cause, et de fonder ainsi une croyance justifiée et un consensus légitime »<sup>496</sup>. En premier lieu, elle rappelle l'objet de la censure : « Si ce soir, j'ai pris l'audace de faire relire mon sonnet sur la jalousie ; car, ayant su

---

<sup>488</sup> Carla CACCIARI et Giuliana ZANELLI, *Faustina Maratti*, op. cit., p. 16.

<sup>489</sup> Bruno MAIER, *Faustina Maratti Zappi donna e rimatrice d'Arcadia*, Rome, L'Orlando, 1954, p. 124.

<sup>490</sup> BAB, ms. 217, ff.43rv-48r, lettre de Faustina Maratti Zappi à Teresa Grillo Pamphili du 20 mars 1713.

<sup>491</sup> Cette lettre a déjà été publiée et commentée par B. Maier en 1954 : Bruno MAIER, *Faustina Maratti*, op. cit., p. 125-135.

<sup>492</sup> Il s'agit probablement de Camillo Filippo Aldobrandini Pamphilj (1675-1747), cité par Sandra BAZIN, « L'aménagement et le décor de la galerie Doria Pamphilj à Rome », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles*, 2011.

<sup>493</sup> Benedetta BORELLO, *Trame sovrapposte: la socialità aristocratica e le reti di relazioni femminili a Roma, 17.-18. secolo*, Edizioni scientifiche italiane., Naples, 2003, p. 107.

<sup>494</sup> Elisabetta GRAZIOSI, « Revisiting Arcadia, women and Academies in Eighteen-Century Italy », op. cit., p. 113.

<sup>495</sup> Edoardo GRENDI, « Micro-analyse et histoire sociale », *Ecrire l'histoire*, traduit par Pierre SAVY, 2009, n° 3.

<sup>496</sup> Christian PLANTIN, « Les arts de la preuve », *Que sais-je?*, 2005, n° 2087, pp. 74-91.

que lorsqu'il fut lu dans la conversation passé, il fut (contre mon mérite) honoré de diverses oppositions, et particulièrement de l'ingénieux *Ila Orestasio* »<sup>497</sup>. *Ila Orestasio* est l'abbé Angelo Antonio Somai, membre depuis 1691 : elle attaque ainsi directement et ouvertement cet abbé, tout en utilisant une tournure rhétorique dépréciative à l'encontre de ses propres vers, écrivant que « mes pauvres vers ne méritant certainement pas l'honneur d'une critique, quand celle des grands hommes est seulement données aux grandes choses »<sup>498</sup>. Elle utilise à plusieurs reprises un euphémisme pour réduire l'importance de son savoir et de sa pratique de la poésie, qui contraste de façon évidente avec la qualité argumentative de son texte et les connaissances mobilisées. Ainsi, elle affirme avoir de faibles connaissances en langues latine et grecque, et qu'elle va s'aider « avec le peu de lumière que j'ai de la langue française »<sup>499</sup>. Juste après cette phrase, elle cite « Renato des Cartes », soit Descartes, avec des extraits *Des passions de l'âme* en français, sur la jalousie. Elle ajoute à cela sa connaissance de la poésie de Gilles Ménage (1613-1692), linguiste et poète humaniste français, en citant un passage sur la jalousie. Son texte recense les références classiques portant sur la jalousie, tant philosophiques que littéraires, mais, encore pour minimiser son savoir, elle indique bien « mais je ne sais, ni ne dois être philosophe »<sup>500</sup>. Elle poursuit en indiquant qu'elle ne souhaite pas avoir raison, mais seulement présenter ses excuses. Belle antiphrase : l'ensemble de son texte est voué à défendre son sonnet, et à argumenter.

Au début de la lettre, elle reprend méticuleusement les trois oppositions pour les rappeler à sa lectrice, puis elle y répond point par point. La première porte sur « l'habit de la jalousie »<sup>501</sup>, qu'elle défend à l'aide de plusieurs références, notamment le poète L'Arioste (1474-1533) dont elle cite un extrait. Dans l'univers littéraire pastoral, l'Arioste fait œuvre d'argument d'autorité : d'une part, Faustina Maratti Zappi met en avant sa culture littéraire classique et sa capacité à construire un texte visant à convaincre son adversaire par l'utilisation d'extraits et exemples précis. Elle continue sa justification en prenant un extrait d'un sonnet publié d'Angelo Antonio Somai pour montrer la possibilité de double lecture de son sonnet, et commente que « tout

---

<sup>497</sup> BAB, ms. 217, f. 43r, lettre de Faustina Maratti Zappi à Teresa Grillo Pamphili du 20 mars 1713 : « Se io questa sera ho preso l'ardire di far rileggere questo mio sonetto della gelosia; perché, avendo saputo che quando ei fu letto nella passata conversazione, fu (contro mio merito), onorato di varie opposizioni, e particolarmente dell'ingegnoso *Ila Orestasio*. ».

<sup>498</sup> *Ibid.*, f. 43r : « Non meritando certamente i miei poveri versi l'onore di una critica, quando questa da grandi uomini si dee solo alle cose grandi. ».

<sup>499</sup> *Ibid.*, f. 45v : « Con quel poco di lume che ho della lingua francese ».

<sup>500</sup> *Ibid.*, f. 46r : « Ma io non so, nè deggio far da filosofante ».

<sup>501</sup> *Ibid.*, f. 43v : « Abito della Gelosia ».

critique indiscret pourra dire que c'est un quatrain fait sur la peste ; et même tout poète talentueux qui le lira plus tard confessera que c'est un beau sonnet sur l'envie »<sup>502</sup>. La problématique mise en avant ici est la question de l'interprétation des textes, selon les niveaux de lecture : à travers l'utilisation d'un argument *ad hominem*, Faustina Maratti Zappi ajoute pour sa défense que les différentes interprétations et lectures du texte peuvent conduire à revoir le sujet des poésies.

Au fil du texte, d'autres auteurs classiques comme Giovanni della Casa (1503-1558), et son sonnet « Cura che di timori ti nutri e cresci », publié en 1558 dans les *Rime*, ou Luigi Tansillo (1510-1568), poète au service du vice-roi de Naples, sont cités pour mettre en évidence leur déclinaison du thème de la jalousie, et montrer que le sien s'en rapproche. Elle affirme également composer à la façon de plusieurs poètes, plus ou moins anciens : « Que je distingue brièvement, comme le distingue Caloprese, tous les grades de la jalousie »<sup>503</sup>, ou « de la façon dont le dit Virgile »<sup>504</sup>. Gregorio Caloprese (1650-1715), lui aussi membre de l'Arcadie, est un homme de lettres et scientifique renommé admis dans plusieurs académies. Elle évoque aussi certains extraits de la *Jérusalem délivrée* du Tasse (1544-1595), publiée en 1575. Elle crée ainsi une proximité thématique et stylistique avec son poème pour le justifier. Se rapprocher de figures littéraires reconnues agit ainsi comme moyen d'asseoir sa propre légitimation. On voit ici comment la compilation d'extraits relatifs aux trois oppositions lui permet de construire un texte érudit et bâti sur de nombreuses références. Son texte peut également être vu comme un art poétique, car elle édicte plusieurs règles sur l'écriture de la poésie, dont la première est : « Chacun qui commence (en prose ou en vers), commence par des choses générales ; et le lecteur bienveillant doit attendre que le poète descende peu à peu sur à son sujet ; autrement, le début et la fin ne seraient qu'un »<sup>505</sup>.

Dans cette lettre, l'Arcadie a une place essentielle car l'ensemble des membres sont nommés par leur surnom pastoral. La lettre débute par une adresse à « Irene, noble nymphe d'Arcadie »<sup>506</sup>, puis Angelo Antonio Somai est nommé par son surnom *Ila*, ainsi que *Mirtillo*,

---

<sup>502</sup> *Ibid.*, f. 44r : « Ogni indiscreto critico potrà dire che questo è un quadernario fatto sopra la peste; e pure ogni valente poeta, che lo legga più avanti, confesserà meco che questo è un bellissimo sonetto sopra l'Invidia ».

<sup>503</sup> *Ibid.*, f. 46v : « Che brevemente io distingua, come distingue il Caloprese, tutti i tre gradi della gelosia. ».

<sup>504</sup> *Ibid.*, f. 47v : « In quella maniera che Virgilio dice. ».

<sup>505</sup> *Ibid.*, f. 43v : « Ognun che comincia (o prosa, o verso che sia) comincia dalle cose generali; e bisogna che il benigno lettore aspetti che il poeta discenda a poco a poco al suo argomento; altrimenti il cominciare e il finire saria tutt'uno. ».

<sup>506</sup> *Ibid.*, f. 43r : « Irene, nobilissima ninfa d'Arcadia. ».

qui n'est autre que le professeur de lettres bolognais Pier Iacopo Martello. Les membres de l'Arcadie romaine, à savoir son époux Giovanni Battista Felice Zappi (*Tirsi*), Crescimbeni (*Alfesibeo*), Vincenzo Leonio (*Uranio*) et Giuseppe Paolucci (*Alessi*), sont eux aussi convoqués à tour de rôle : ils servent d'argument d'autorité pour la validation de son sonnet car elle indique qu'ils ont accepté au préalable un même argument dans une autre composition. Au-delà de l'expression de son savoir littéraire, Faustina Maratti Zappi rend visible l'Arcadie comme instance de légitimation créatrice de renommée parmi les femmes et hommes de lettres. Enfin, l'utilisation du terme de « conversation »<sup>507</sup>, synonyme de « salon » ou d'académie informelle en Italie, rappelle le fort rapport entre l'Arcadie et les formes mondaines de la sociabilité lettrée. Les sociabilités apparaissent de fait comme communes, car la conversation et les récitations de compositions poétiques caractérisent ces deux formes de réunions lettrées. Les parcours individuels des membres contribuent à lier ces deux formes de sociabilité littéraire, l'une institutionnalisée, l'autre plus informelle, et à assurer une circulation des objets littéraires au-delà des limites académiques pour favoriser un métissage des pratiques érudites et mondaines dans les différents lieux de savoirs.

### 3. Approche en réseau de la correspondance entre Maddalena Morelli Fernandez et Giovanni Cristofano Amaduzzi

A partir du corpus réduit des académiciennes d'Arcadie, il n'était pas possible de déterminer les effets de la fréquentation de cette académie sur les réseaux de ces femmes<sup>508</sup>. Pour pouvoir amorcer une réflexion sur les réseaux féminins, nous avons choisi d'étudier la correspondance éditée entre Corilla Olimpica, c'est-à-dire Maria Maddalena Morelli Fernandez (1727-1800), et Giovanni Cristofano Amaduzzi Amaduzzi (1740-1792)<sup>509</sup>, érudit en langues orientales, en droit, et lettres très intégrés dans le milieu intellectuel romain, partisan de l'anti-jésuitisme et entretenant des liens forts avec des personnages importants de la Curie comme le nonce apostolique Giuseppe Garampi (1725-1792)<sup>510</sup>. Notre objectif est de proposer une étude de l'espace relationnel qui se dessine à deux périodes de sa correspondance avec Giovanni Cristofano Amaduzzi Amaduzzi à partir des personnes citées. Originaire de Pistoia, Maddalena

---

<sup>507</sup> *Ibid.*, f. 43r : « Conversazione. ».

<sup>508</sup> Sur les relations entre auteures voir Eve-Marie LAMPRON, *Entre cohésions et divisions : les relations entre femmes auteures en France et en Italie (1770-1840)*, Université de Montréal, Montréal, 2012, 617 p.

<sup>509</sup> Luciana MORELLI (dir.), *Il carteggio tra Amaduzzi e Corilla Olimpica*, op. cit.

<sup>510</sup> Angelo FABI, « Amaduzzi, Giovanni Cristofano », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1960, vol.2.

Morelli réside successivement à Florence, à Naples, à Rome et voyage à Pise, Sienne, Bologne, villes où elle se fait connaître comme improvisatrice dans les réunions littéraires. Elle est ensuite nommée poétesse du Grand-Duc de Toscane. Elle rencontre à Bologne Lorenzo Ginori (1734-1791)<sup>511</sup>, surintendant à la chambre des Arts depuis 1768, qui devient un de ses amis les plus proches. Vers 1769, Pietro Nardini, compositeur de Livourne (1722-1793)<sup>512</sup>, commence à jouer du violon pour accompagner ses improvisations, ce qui est le début d'une relation d'amitié durable. En 1774, elle arrive à Rome accompagnée de Lorenzo Ginori et de Pietro Nardini : son installation est organisée par le prince Luigi Gonzaga (1745-1819)<sup>513</sup>, par l'abbé Giacinto Cerutti (1735-1792)<sup>514</sup> et par Gioacchino Pizzi. En janvier 1775, l'Arcadie organise son acclamation, bien qu'elle soit déjà admise à l'Arcadie depuis la présidence de Michele Giuseppe Morei : durant cette réunion, Maddalena Morelli propose plusieurs improvisations. Elle est couronnée comme improvisatrice à l'Arcadie le 16 février. Après un retour à Florence, elle revient à Rome pour concourir au couronnement en improvisation sur le Capitole : Gioacchino Pizzi obtient à la fois l'accord du Sénat Romain et du Pape Pie VI pour sa candidature, bien que certains s'y opposent. Pour cela, elle doit improviser sur douze thématiques. Elle réussit et est couronnée le 31 août 1776. Cela provoque une grande polémique qui touche les milieux de la Curie romaine et atteint une dimension politique, avec l'implication du Sénat Romain et du Pape Pie VI. Un certain nombre de textes diffamatoires et satiriques sont publiés contre Corilla. Elle décide de quitter Rome pour Florence<sup>515</sup>.

Nous nous intéressons plus particulièrement à deux périodes pour étudier l'espace relationnel autour de cette correspondance. La première va du 23 mai 1775 au 27 mai 1777 et comporte 49 lettres au total de Maddalena Morelli et de Giovanni Cristofano Amaduzzi : nous avons choisi cette période de deux ans car elle entoure le point culminant de sa carrière d'improvisatrice, c'est-à-dire ses couronnements à l'Arcadie et au Capitole romain. Seules quatre lettres sont de l'année 1775 (23, 27 mai, 4 et 8 juillet) : la correspondance reprend ensuite le 12 octobre 1776. Entre juillet 1775 et octobre 1776, Corilla se trouve à Rome avec Giovanni Cristofano Amaduzzi, ce qui explique l'absence de lettres. Dès les premiers temps de l'engagement de Gioacchino Pizzi pour Maddalena Morelli, des académiciens de l'Arcadie expriment leur

---

<sup>511</sup> Luciana MORELLI (dir.), *Il carteggio tra Amaduzzi e Corilla Olimpica*, op. cit., p. 344.

<sup>512</sup> Antonella D'OVIDIO, « Nardini, Pietro », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2012, vol.77.

<sup>513</sup> Massimo MAROCCHI, « Gonzaga, Luigi », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2001, vol.57.

<sup>514</sup> Luciana MORELLI (dir.), *Il carteggio tra Amaduzzi e Corilla Olimpica*, op. cit., p. 322-323.

<sup>515</sup> Marco CATUCCI, « Morelli, Maria Maddalena », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2012, vol.76.

opposition déterminée et provoquent un schisme en créant l'académie des Forti<sup>516</sup>. Cette période nous intéresse d'autant plus qu'elle concerne directement l'Arcadie. Après avoir fui Rome, elle se retrouve isolée à Florence. Nous avons choisi de cartographier ensuite ce réseau dix ans après, du 4 janvier 1785 au 7 décembre 1786 (31 lettres) pour observer la permanence des liens d'amitié très étroits ainsi que la reconfiguration de son réseau stabilisé une fois la crise passée. Néanmoins, une différence importante est visible au sujet des sources : la première partie associe les lettres de Corilla et d'Amaduzzi alors que la seconde ne concernent que celle de Corilla, car celles d'Amaduzzi sont indisponibles. Cela induit un effet de polarisation sur les relations de Corilla. Voici le réseau de la première période :

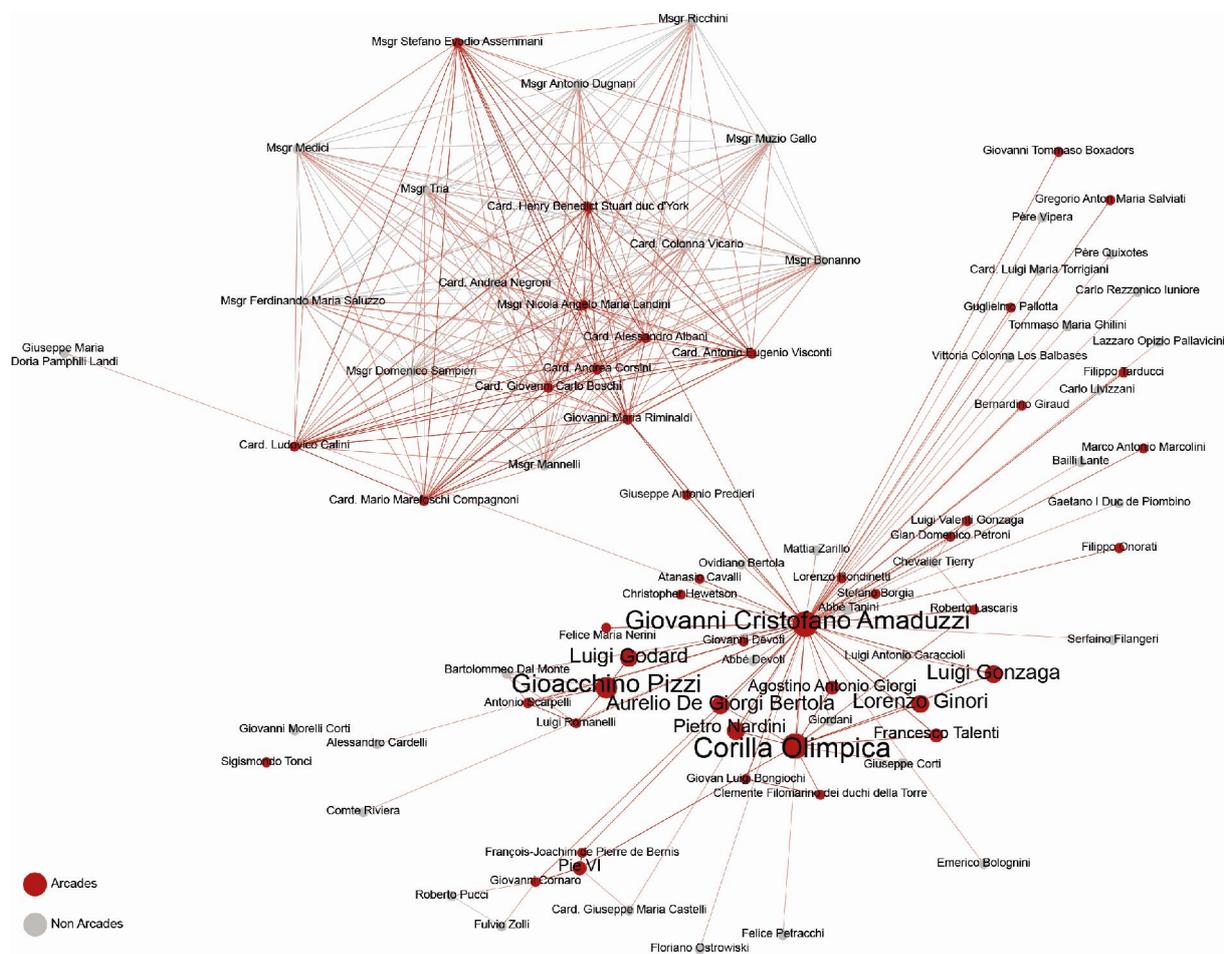


Figure 33 : Le réseau de Corilla Olimpica (1776-1777)

Les nœuds rouges sont des membres de l'Arcadie, tandis que les autres en gris ne sont pas membres. On remarque une forte présence d'Arcades comme nœuds proches de Corilla et de

<sup>516</sup> *Ibid.*

Giovanni Cristofano Amaduzzi : cela révèle l'importance du milieu arcadique dans leur réseau relationnel proche. Au total, 52,9% des individus cités sont membres de l'Arcadie. Réalisé avec Force Atlas 2, ce graphe se compose de 87 individus et de 602 liens. Nous précisons que ces liens ne sont pas non exhaustifs car inventoriés uniquement à partir de cette correspondance. Le graphe montre un réseau organisé en deux groupes (ou clusters) : le premier est celui qui gravite autour de Giovanni Cristofano Amaduzzi et de Corilla Olimpica. Le second illustre des liens entretenus par Giovanni Cristofano Amaduzzi avec la curie romaine. Ce second cluster est exclusivement composé de cardinaux et de prélats romains. On voit aussi que Corilla est en lien avec de nombreux individus mais se retrouve en périphérie. Giovanni Cristofano Amaduzzi occupe une place centrale car il est le lien avec les membres de la curie romaine. Corilla reste entourée d'un petit groupe de personnes proches : bien entendu Giovanni Cristofano Amaduzzi, mais aussi Lorenzo Ginori et Pietro Nardini. Ces trois personnes sont des soutiens indéfectibles dans cette période de troubles et d'isolement illustrée par leur proximité dans le graphique. Le Prince Luigi Gonzaga est parti à Paris peu après le retour de Corilla à Florence, et comme le note M. Catucci, il l'a en quelque sorte abandonné, « en la laissant toute seule à affronter des critiques »<sup>517</sup>. Effectivement, Maddalena Morelli écrit à Giovanni Cristofano Amaduzzi à l'automne 1776 que Luigi Gonzaga ne lui a plus écrit : la situation controversée dans laquelle se trouve Maddalena et le départ pour Paris de Luigi Gonzaga n'a pas permis le maintien d'une relation à distance<sup>518</sup>. Les relations de Giovanni Cristofano Amaduzzi prennent largement le dessus sur celle de Corilla, ce qui met en évidence sa position isolée car elle cite moins de personnes que Giovanni Cristofano Amaduzzi. Ce réseau est exclusivement masculin : Corilla est la seule femme et elle ne semble pas avoir obtenu un soutien féminin dans cette période de crise. Cette première période est marquée par plusieurs formes de liens, si l'on regarde l'aspect plus qualitatif.

Un premier élément est la réception par Maddalena Morelli de lettres et poésies de soutien. Dès le 12 octobre 1776, première lettre après le départ de Rome de Maddalena Morelli, Giovanni Cristofano Amaduzzi lui dit d'« apprécie[r] de lire ci-après un beau sonnet de Clemente Filomarino de' Duchi della Torre de Naples »<sup>519</sup>, transmis par le père Giovanni Luigi

---

<sup>517</sup> *Ibid.* : « Lasciandola da sola ad affrontare critiche ».

<sup>518</sup> Luciana MORELLI (dir.), *Il carteggio tra Amaduzzi e Corilla Olimpica*, op. cit., p. 11.

<sup>519</sup> Luciana MORELLI (dir.), *Il carteggio tra Amaduzzi e Corilla Olimpica*, op. cit., p. 7 « Voi per ora gradite di leggere qui appresso un bel Sonetto del Signor Don Clemente Filomarino de' Duchi della Torre di Napoli ».

Bongiocchi (1726-1785), vicaire et recteur du Collège Nazzareno<sup>520</sup>. Clemente Filomarino (1755-1799) est membre de la colonie arcadique Incolta et est un « poète d'occasion, chanteur de la noblesse napolitaine et de la cour de Ferdinand IV »<sup>521</sup>. La lettre suivante montre que Maddalena Morelli ne connaît pas personnellement Clemente Filomarino car elle demande à Giovanni Cristofano Amaduzzi de remercier « l'auteur du sonnet et Buongiocchi »<sup>522</sup>. Cet exemple montre que Maddalena Morelli ne jouit pas seulement de la notoriété, mais de célébrité puisque sa figure publique circule dans la péninsule sans qu'elle-même connaisse les personnes qui la connaissent<sup>523</sup>. Toujours par Giovanni Cristofano Amaduzzi, elle reçoit un sonnet du médecin siennois Sigismondo Tonci, professeur de médecine à la Sapienza de Rome, en novembre 1776<sup>524</sup>.

Le deuxième point est que Giovanni Cristofano Amaduzzi sert d'intermédiaire : il lui envoie à la fois les poésies de soutien et des informations sur la situation à Rome. Cette correspondance œuvre comme un fort soutien amical en mobilisant d'autres individus qui ont pris le parti de Corilla. Leur relation se maintient également par l'envoi de textes, manuscrits ou imprimés : par exemple, le 1<sup>er</sup> mars 1777, Giovanni Cristofano Amaduzzi a envoyé à Maddalena des exemplaires de son *Discorso filosofico sul fine ed utilita dell'Accademie*<sup>525</sup> récité à l'Arcadie romaine le 23 septembre 1776 par le biais de Luigi Godard, futur gardien de l'Arcadie. Il a envoyé à Luigi Gonzaga la lettre de Maddalena Morelli et le chant qu'elle a composé pour Catherine II<sup>526</sup>. Ces envois participent à rompre l'isolement géographique et la solitude de Maddalena Morelli : ces sociabilités épistolaires œuvrent ainsi pour son intégration à distance dans les événements romains en lui faisant parvenir des copies des discours récités et en l'informant des nouvelles romaines.

Le troisième élément est que Giovanni Cristofano Amaduzzi cite également des ennemis de Corilla lorsqu'il l'informe des avancées de la controverse à Rome. Ainsi le 11 janvier 1777, il lui raconte que le gouverneur de Rome, Giovanni Cornaro, s'est entretenu avec Pie VI au sujet de la condamnation à mort des abbés Roberto Pucci de Montepulciano et de Fulvio Zoli de

---

<sup>520</sup> *Ibid.*, p. 315-316.

<sup>521</sup> *Ibid.*, p. 340.

<sup>522</sup> *Ibid.*, p. 9 : « Tutti i miei distinti ringraziamenti all'autore del sonetto e a Buongiochi ».

<sup>523</sup> Antoine LILTI, *Figures publiques. Aux origines de la célébrité (1750-1850)*, *op. cit.*

<sup>524</sup> Luciana MORELLI (dir.), *Il carteggio tra Amaduzzi e Corilla Olimpica*, *op. cit.*, p. 10-11.

<sup>525</sup> Giovanni Cristofano AMADUZZI, *Discorso filosofico sul fine ed utilita dell'Accademie*, Livourne, per i torchi dell'Enciclopedia, 1777, 33 p.

<sup>526</sup> Luciana MORELLI (dir.), *Il carteggio tra Amaduzzi e Corilla Olimpica*, *op. cit.*, p. 29.

Rome<sup>527</sup> en raison de la publication d'un drame satirique attaquant le couronnement capitulin et par la même Pie VI<sup>528</sup>. Finalement, la peine de mort est abandonnée et ils seront condamnés « à la galère à vie »<sup>529</sup>. Cette correspondance permet de comprendre comment l'espace relationnel autour de Corilla est dichotomique, et s'organise autour de partisans et d'ennemis. Dans une certaine mesure, les personnes citées ne peuvent rester neutres face à cette polémique.

Pour résumer, ce premier graphe met en évidence la position d'isolement de Maddalena Morelli. Néanmoins, il permet d'établir un réseau de soutien composés d'amis proches (Pietro Nardini, Lorenzo Ginori) et d'individus moins connus prenant son parti et lui envoyant des lettres et sonnets en son honneur. Giovanni Cristofano Amaduzzi œuvre comme intermédiaire : il rompt l'isolement de Maddalena et lui permet d'accroître le nombre de ses soutiens. Enfin, leurs amis et soutiens les plus proches sont membres de l'Arcadie : parmi les principaux représentants de l'académie, Gioacchino Pizzi est bien entendu présent, mais aussi Luigi Godard qui s'allie à la fois au gardien de l'Arcadie et à Corilla.

A présent, si l'on regarde le second graphe, le réseau a globalement changé de forme car le cluster de la curie romaine a disparu, probablement en raison de l'absence des lettres de Giovanni Cristofano Amaduzzi :

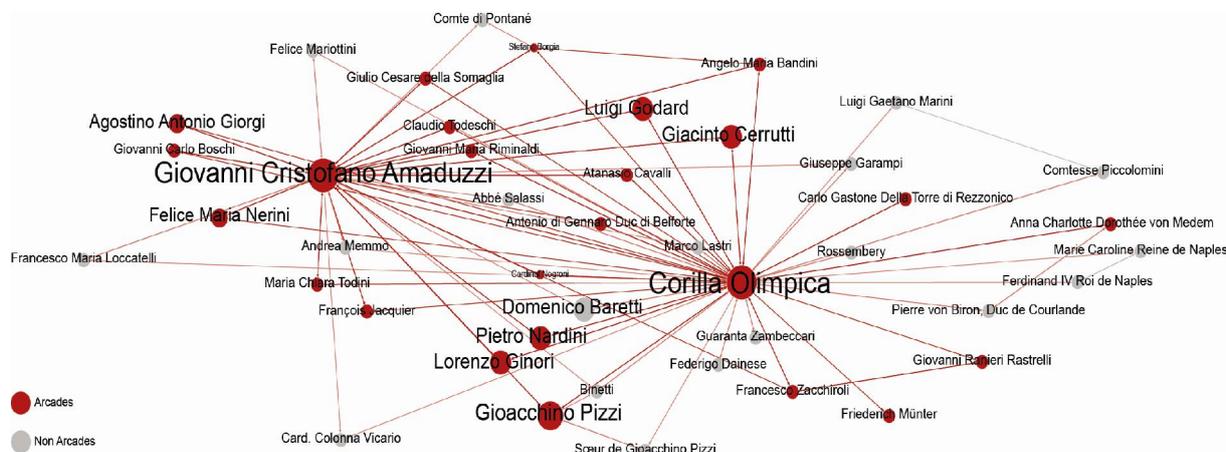


Figure 34 : Le réseau de Corilla Olimpica (1785-1786)

Ce réseau, composé de 42 nœuds et de 130 liens, est moins dense que le précédent. On remarque qu'un équilibre s'est instauré entre Giovanni Cristofano Amaduzzi et Corilla Olimpica. De plus,

<sup>527</sup> *Ibid.*, p. 362-363.

<sup>528</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>529</sup> *Ibid.*, p. 26 : « Sono già partiti per la lor condanna di galera in vita, sostituita alla pena di morte, i due indicativi satirici Pucci e Zoli ».

le pourcentage d’Arcades est légèrement augmenté si l’on compare avec le précédent graphique car il atteint 54,8%. On constate que certaines personnes sont toujours présentes dans ce réseau dix ans après : Pietro Nardini, Gioacchino Pizzi, Lorenzo Ginori et Luigi Godard. Ce réseau permet de constater l’importance de ces individus sur le long terme et dans l’espace relationnel de Maddalena Morelli. De nouvelles figures romaines sont entrées dans son réseau : on pense notamment au minime français François Jacquier (1711-1788), détenteur de la chaire de mathématique au Collège romain, et au nonce apostolique de Vienne Giuseppe Garampi (1723-1792), qu’elle a rencontré à Rome et au sujet desquels elle demande des nouvelles. Quelques femmes sont entrées dans ce réseau. Elle rencontre notamment Anna Charlotte Dorothée Von Medem, épouse du duc de Courlande : le 19 juillet 1785, le couple est reçu au domicile florentin de Maddalena Morelli<sup>530</sup>. Ferdinand IV roi de Naples et son épouse Marie Caroline sont de passage à Florence en août 1785 et rencontre à l’occasion Maddalena, en raison de son titre d’improvisatrice couronnée au Capitole romain<sup>531</sup>. Corilla n’entretient pas de liens forts avec des femmes : elle est surtout en contact avec des femmes issues de l’aristocratie en raison de sa célébrité acquise après 1776 et son cercle restreint se compose exclusivement d’hommes. Ainsi, cette proposition d’étude de l’espace relationnel à partir des lettres de Corilla et d’Amaduzzi a montré leur réseau au moment de la crise de 1776 et sa reconfiguration dix ans après. Cela a mis en évidence la durabilité et les liens forts entretenus avec quelques hommes – Luigi Godard, Gioacchino Pizzi, Pietro Nardini et Lorenzo Ginori – et l’aspect d’un réseau de soutien principalement masculin.

En conclusion, ce chapitre s’inscrit à la suite des nombreux travaux qui ont montré la présence et l’activité des académiciennes d’Arcadie. Il apporte l’éclairage sur deux cas d’initiatives féminines peu documentés – la fondation de la colonie Isaurica par Lavinia Gottifredi Abbati Oliveri et l’organisation de la réunion en l’honneur de Pie VI par Anna Raffaelli Antinori – qui ont permis d’interroger leur rôle officieux dans l’académie. L’étude des épistolières a montré des traits communs stylistiques et thématiques dans leur lettre de remerciement, ainsi que l’utilisation de l’Arcadie comme instance de légitimité dans la lettre de défense de Faustina Maratti Zappi à l’appui de ses écrits. La question du réseau féminin a été analysée au prisme de l’étude de la correspondance entre Maddalena Morelli et Giovanni Cristofano Amaduzzi : cette

---

<sup>530</sup> *Ibid.*, p. 238.

<sup>531</sup> *Ibid.*

proposition, qui mériterait d'autres cas de comparaison, a étudié l'espace relationnel de l'improvisatrice la plus célèbre du XVIIIe siècle et a permis de montrer l'absence de soutien féminin et la reconfiguration de son réseau, très fortement marqué par la présence de l'Arcadie, après la période d'isolement suivant la crise de 1776. Peut-on cependant considérer que l'Arcadie a été modifiée par cette présence féminine ? Ces différents cas d'étude révèlent une intégration des femmes dès les premières années de l'Arcadie ce qui empêche de faire une comparaison diachronique. Néanmoins, on peut considérer que l'Arcadie s'est construite avec des femmes : la symbolique pastorale est élaborée sur une vision genrée en considérant les femmes comme des bergères, *pastorelle* mais en pensant comme essentiel le rapport entre hommes et femmes. D'un point de vue symbolique, une Arcadie sans femmes romprait avec l'univers pastoral de l'académie. La question du genre intervient néanmoins dans l'organisation institutionnelle car les femmes restent en marge des charges administratives de l'académie. Les femmes, issues en grande partie des noblesses patriciennes et étrangères, contribuent à la visibilité et au prestige européens de l'Arcadie, ainsi qu'à la culture mondaine entretenue ouvertement par les réunions publiques.

## Conclusion

Cette partie a interrogé l’Arcadie comme lieu de sociabilité et à travers son espace relationnel : pour ce faire, l’étude des formes d’implantations dans les cités académiques italiennes a révélé l’émergence de différentes formes de sociabilité produites par la création d’une colonie en fonction du lieu d’implantation (formation d’un groupe, collège d’éducation, ordre religieux, association avec une académie déjà existante). Pour comprendre les sociabilités arcadiques, une étude des assemblées académiques a mis en évidence des pratiques spécifiques aux membres de la colonie, notamment lors des réunions privées, et l’adoption d’une forme-spectacle lors des récitations publiques. Enfin, les sociabilités épistolaires ont été analysées par la correspondance entre Giovan Gioseffo Felice Orsi et Crescimbeni : les lettres sont des épitextes et favorisent une étude du texte en train de se faire et l’accompagnent, et montrent des mécanismes invisibles une fois le texte publié. Elles donnent à voir la construction sociale des textes et leur réception, voire les controverses qu’ils suscitent. Les sociabilités et les moments de rencontre se déploient ensuite dans un espace relationnel, constitué par les relations entretenues entre les académiciens. Pour comprendre l’Arcadie par les relations académiciennes, nous avons démontré l’existence de mobilités entre les implantations locales, ce qui a permis d’établir une différence entre lieu d’admission et lieu de participation. Les individus sont les liens entre les colonies de l’Arcadie car à l’exception du napolitain Biagio Maioli d’Avitabile, les vice-gardiens ne communiquent pas entre eux au nom de l’Arcadie. La cartographie de réseau à partir des personnes citées dans les lettres a permis de reconstituer le groupe des Arcades florentins et d’apporter une première étude sur la campagne arcadique de Florence. Enfin, pour comprendre les sociabilités dans ce groupe, nous avons interrogé la présence de femmes à l’Arcadie en étudiant les initiatives et les écritures épistolaires féminines. En raison de la faiblesse numérique des lettres, nous avons interrogé le réseau féminin au prisme de la correspondance entre Maddalena Morelli Fernandez et Giovanni Cristofano Amaduzzi, en étudiant les personnes citées pour analyser son réseau à deux périodes. Ainsi, ces différentes études menées à travers cette partie nous permettent de considérer que l’Arcadie est un réseau à la fois institutionnel, composé des liens entre les différentes institutions, mais surtout un réseau de sociabilité et de connaissances, car les individus composent les principaux liens entre les implantations locales. Afin d’aborder l’Arcadie à une nouvelle échelle, notre analyse va se poursuivre par quatre études de cas qui vont tenter de mettre en évidence la spécificité des milieux intellectuels locaux et les traits communs des colonies de l’Arcadie.



## **Partie III. Au cas par cas, les colonies de l’Arcadie de Palerme à Trieste**

*La réduction d’échelle, la prise en compte de destins singuliers, de choix confrontés à des contraintes, invitent à ne point se soumettre à la tyrannie du fait accompli – « ce qui a effectivement eu lieu » - et à analyser les conduites, individuelles et collectives, en termes de possibles, que l’historien peut tenter de décrire et de comprendre<sup>1</sup>.*

### **Introduction**

Cette partie vise à étudier les cas de quatre colonies, à l’échelle locale et dans leurs relations avec Rome, à partir des lettres reçues à l’Arcadie romaine et de certains fonds locaux. Il s’agit d’interroger la relation avec Rome à partir des sources épistolaires et l’impact de l’affiliation à l’Arcadie sur des groupes intellectuels locaux : comment s’organisent les échanges ? Quel degré de liberté et d’autonomie ces implantations académiques ont-elles vis-à-vis de Rome ? Le choix de ces colonies se justifie par différents éléments. Ces implantations sont toutes représentées par des *vicecustodi* attachés à l’Arcadie et fervents de correspondances avec le gardien général, avec lequel ils entretiennent des liens personnels et intellectuels. Ces riches correspondances sont des sources inestimables pour comprendre le fonctionnement et la coordination à l’échelle locale des colonies.

D’une part, ces quatre colonies offrent une vision du réseau sur l’ensemble du siècle, notamment des reprises académiques dans les années 1770. Elles permettent à la fois d’analyser le réseau dans la première décennie de son existence ainsi que dans la période de reprise de l’activité en réseau des colonies durant la présidence de Gioacchino Pizzi à la fois par un cas de restauration (Pérouse) et par une nouvelle fondation (Gorizia-Trieste). D’autre part, ces villes sont distantes les unes des autres et situées dans différents Etats. On parcourt ainsi la péninsule italienne de Palerme à Trieste : la Fisiocritica de Sienne, dans le Grand-Duché de Toscane (1699), la Sebezia de Naples dans le Royaume de Naples (1703), l’Augusta de Pérouse, dans les Etats de l’Eglise (1707) et la Sonziaca de Gorizia-Trieste dans les territoires slovènes du

---

<sup>1</sup> Jacques REVEL, « L’histoire au ras du sol », in *Le Pouvoir au village*, Paris, Gallimard, 1989, p. XV.

Saint-Empire (1780). Par leur insertion dans des contextes locaux singuliers, ces différents cas offrent une entrée dans les milieux intellectuels propres à chaque ville et permettent de percevoir des traits communs à l'ensemble des implantations académiques.

Ces quatre cas témoignent de formes d'implantations différentes les unes des autres : à Sienne, la colonie est fondée dans l'académie des Fisiocritici, tandis qu'à Pérouse et Naples il s'agit d'une formation par la création d'un groupe. Enfin, à Gorizia la forme institutionnelle est d'autant plus originale qu'elle se divise en deux en 1785, par la fondation d'un nouveau siège de la Sonziaca à Trieste. De plus, ces cas révèle la diversité des profils de vice-gardiens : un savant siennois en physique expérimentale, un avocat napolitain tourné vers les lettres, un juriste pérugin et un imprimeur italien résidant à Gorizia puis à Trieste. Ces *vicecustode* entretiennent un rapport différent avec le *custode* romain : institutionnel et administratif, partage intellectuel, amitié, voire solidarité professionnelle. Ces cas permettent ainsi de préciser les profils des intermédiaires essentiels au fonctionnement du réseau, de comprendre leurs traits communs ainsi que leur singularité.

## Chapitre I. Fisiocritica

La Fisiocritica<sup>2</sup>, fondée en décembre 1699 à Sienne, officiellement instituée en janvier 1700, offre l'opportunité d'analyser la création d'une colonie dans une académie déjà existante, à savoir celle des Fisiocritici (1691). Grâce à une riche documentation conservée aux bibliothèques Angelica de Rome et des Intronati de Sienne, il est possible de reconstituer partiellement les échanges des *vicecustodi* successifs avec Crescimbeni. Ce cas questionne également le rapport entretenu entre pratiques académiques poétiques et scientifiques, car l'académie des Fisiocritici est initialement consacrée aux sciences expérimentales.

La Fisiocritica permet d'analyser la fondation et des productions des académiciens dans une académie déjà existante : Comment s'organise cette colonie ? Quels sont ses traits originaux, relatifs à un intérêt scientifique fort de la part des membres, et, à l'inverse, ses caractéristiques communes avec les autres colonies ? Quel rapport, entre dépendance et autonomie, cette colonie et l'académie des Fisiocritici entretiennent-elles avec l'Arcadie romaine ? Trois vice-gardiens se succèdent entre 1699 et 1726, tous correspondants de Crescimbeni : Quelles sont les particularités de leurs correspondances ? Suivent-elles des normes portées par l'institution ?

Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, de nombreuses académies ont été créées à Sienne. Certaines existent encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, comme celles des Rozzi créée en 1531 et des Intronati qui débute ses réunions en 1525. Cette dernière, considérée comme la plus ancienne de la péninsule, s'intéresse à la poésie et à l'éloquence en langues toscane, latine et grecque, ainsi qu'au théâtre (exercices, représentations de comédies etc.)<sup>3</sup>. Une tradition académique et universitaire s'est

---

<sup>2</sup> Miranda PROVASI, « Colonia Arcade sanese I. », *op. cit.* ; Miranda PROVASI, « Colonia Arcade sanese II. », *op. cit.* ; Costanza GHIRARDINI, « La Colonia Fisiocritica e il Bosco Parrasio », *op. cit.* La colonie Fisiocritica a été l'objet de deux études. En 1923, un premier article de M. Provasi étudie la fondation et le développement de la colonie dans l'académie Fisiocritica, et analyse aussi les thématiques scientifiques dans les poésies des académiciens. Enfin, elle étudie la figure de Bernardino Perfetti, célèbre poète et improvisateur qui a remporté le couronnement sur le Capitole pour ses improvisations en 1725. Cet article est utile pour comprendre le fonctionnement général de la colonie, mais ne questionne pas les rapports avec Rome et ne fait qu'évoquer les correspondances entre Crescimbeni et les vice-gardiens. La seconde contribution est celle de C. Ghirardini qui intègre la colonie Fisiocritica dans un ensemble plus vaste que dans l'article précédent. Elle considère tout d'abord que la colonie se retrouve entre Rome et Florence : pour Florence, il s'agit de rapports de pouvoir liés à la politique des Grands-Ducs tandis que Rome représente à la fois la « città pontificia, ma anche un luogo cosmopolita ». Néanmoins, la correspondance n'est pas étudiée pour comprendre les relations entre l'Arcadie romaine et la colonie Fisiocritica, ce que nous allons proposer dans ce chapitre.

<sup>3</sup> Marcello MARCUCCI, Natalina CREVANI et Francesco ADORNO, *Accademie e istituzioni culturali in Toscana*, Florence, L. S. Olschki, 1988, p. 447-461.

installée depuis la création de l'université en 1357 : le siècle des académies siennoises reste le XVIe, avec 31 académies, chiffre qui diminue deux fois de moitié dans les siècles suivants (15 et 8 académies fondées). En 1654, l'académie des Assicurate se forme à Sienne : il s'agit de la première académie littéraire en Italie entièrement composée de femmes, sous la protection de la grande-duchesse de Toscane Vittoria della Rovere (1622-1695), et qui existe jusqu'au début du XVIIIe siècle<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Maria Pia PAOLI, « A veglia e in accademia. Le letterate senesi (secoli XVI-XVIII) », in *Una Città al femminile, protagonismo e impegno di donne senesi dal medioevo ad oggi*, Sienne, Nuova Immagine Editrice, 2012, p. 98-104.

## *I. Une colonie dans une académie scientifique*

### 1. Entrée de l'Arcadie dans l'académie des Fisiocritici

Le 17 mars 1691, l'académie Fisico-medica, nommée seulement en 1692 Fisiocritica, voit le jour à Sienne sur proposition de Pirro Maria Gabrielli (1643-1705), premier lecteur de médecine théorique et de botanique à Sienne<sup>5</sup>, et de ses quatre anciens élèves et futurs membres de la colonie Fisiocritica : Gabriello Bucci, Michelangelo Mori, Pietro Paolo Pagliai et Giovanni Taddei. Leur projet est de créer une académie scientifique et philosophique.

L'académie des Fisiocritici existe pendant plus de cinquante ans, jusqu'en 1745, puis son activité s'arrête jusqu'en 1759. Les académiciens présentent 128 travaux entre 1691 et 1699, 81 de 1700 à 1731, puis aucun jusqu'en 1759<sup>6</sup>. Avant la fondation de la colonie, Crescimbeni a réalisé un voyage en Toscane durant lequel il est tombé malade, nécessitant un séjour prolongé à Sienne pendant deux mois. Durant cette période, il est resté chez Marsilio Mariani, futur membre de la colonie, et alors chanoine de Santa Maria di Provenzano. Par sa présence longue à Sienne, Crescimbeni a participé à l'académie des Intronati, et a rencontré le dramaturge et poète Girolamo Gigli (1660-1722)<sup>7</sup>, Pirro Maria Gabrielli et l'historien et érudit siennois Uberto Benvoglianti (1668-1733)<sup>8</sup>, ces deux derniers étant futurs vice-gardiens de la colonie<sup>9</sup>. Ce voyage en Toscane déclenche très certainement la fondation de la colonie.

Une partie des membres de l'académie Fisiocritica devient membre de la colonie : ces membres sont à la fois académiciens Fisiocritici et arcades, ce qui implique une double affiliation. L'académie Fisiocritica avait déjà établi un dialogue entre science et poésie, car les académiciens s'étaient souvent efforcés de donner une forme poétique à des thématiques et sujets scientifiques<sup>10</sup>. L'Arcadie renforce ainsi la présence de la littérature dans cette académie.

---

<sup>5</sup> Mario DE GREGORIO, « Gabrielli, Pirro Maria », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1998, vol.51. BCIS, ms. L. III.3 f. 1r : lettre d'admission de Crescimbeni à Pirro Maria Gabbrielli du 6 octobre 1699. Il est décrit comme : « Erudito dottore Pirro Maria Gabbrielli sanese tra gl'Intronati l'Indovino, nell'Accademia de Curiosi della natura di Germania detto Stratone, fondatore dell'Accademia de Fisiocritici, Priore del Collegio de Filosofi di Siena; e primario lettore di Medicina Teorica, e Bottanica nel pubblico studio della stessa Città ».

<sup>6</sup> Marcello MARCUCCI, Natalina CREVANI et Francesco ADORNO, *Accademie e istituzioni culturali in Toscana*, *op. cit.*, p. 436-446.

<sup>7</sup> Lucinda SPERA, « Gigli, Girolamo », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2000, vol.54.

<sup>8</sup> Armando PETRUCCI, « Benvoglianti, Uberto », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1966, vol.8.

<sup>9</sup> Miranda PROVASI, « Colonia Arcade sanese I. », *op. cit.*, p. 57 se base sur Francesco Maria MANCURTI, *Vita di Gio: Mario Crescimbeni, maceratese, Arciprete della Basilica di S. Maria in Cosmedin di Roma, e Custode Generale d'Arcadia*, Rome, Antonio de Rossi, 1729, p. 38-39.

<sup>10</sup> Miranda PROVASI, « Colonia Arcade sanese I. », *op. cit.*, p. 56.

En 1699, Crescimbeni fait parvenir à Pirro Maria Gabrielli les « instructions sur l'érection des colonies arcadiques » :

Les [colonies] dépendantes ensuite sont adossées à une quelconque académie célèbre, je dis célèbre pour celles qui ne le seraient pas l'Arcadie ne les soutiendrait pas pour former de telles colonies dépendantes, et il est nécessaire que de l'académie qui doit être le soutien, un de ses académiciens qui soit déjà arcade, et doté de la faculté de pouvoir demander la [création de la] colonie, et une fois député, qu'il écrive au Gardien au nom de l'académie une lettre dans laquelle il fait la demande et envoie une liste des académiciens qui doivent former la colonie, lesquels doivent être choisis dans la même académie, et ceux-ci sont alors inscrits parmi les arcades et on leur donne directement un lieu [...].<sup>11</sup>

Il poursuit en précisant le nombre d'arcades dans la colonie, en prenant comme comparaison Ferrare, Venise et Bologne, qui n'ont pas plus de seize « lieux », c'est-à-dire les lieux fictifs pour chaque académicien attribués lors de la fondation. Il est ensuite question de l'emblème et du nom de la colonie et de l'organisation administrative, et notamment des fonctions de vice-gardien et de secrétaire de la colonie. Il précise ensuite que dans les « congrégations de la colonie », à savoir les réunions privées, seuls les membres de la colonie peuvent participer. A l'inverse, lors des séances de récitation de poésie, le vice-gardien peut autoriser la participation d'un académicien non-arcade ou d'un arcade de Rome ou d'une autre colonie, et donc « les arcades de la colonie [...] peuvent eux aussi réciter non seulement à Rome mais dans toutes les colonies »<sup>12</sup>. Cette lettre précise le fonctionnement d'une colonie et les possibilités de mobilités entre les différents pôles de l'Arcadie.

Début décembre 1699, Pirro Maria Gabrielli fait la demande à Crescimbeni que « l'académie des Fisiocritici de ladite ville de Sienne [ait] en soi une colonie de la forme de celles de Venise, de Bologne, de Ferrare et d'autres, avec l'assignation d'un nombre suffisant de lieux »<sup>13</sup>. L'institution se construit par les lettres échangées, qui permettent le partage du modèle institutionnel et de ses règles, et la confirmation de son adoption par les membres des colonies. Pirro Maria Gabrielli a repris la tournure de Crescimbeni sur les colonies de Venise, Bologne

---

<sup>11</sup> BCIS, ms. LIII.3., ff. 3r-4r : « Instruzione circa al Eretione delle Colonie Arcadiche » ; « le dependenti poi son appoggiate ad alcuna accademia famosa dico famosa per che ad altre che non fussero tali l'Arcadia non le appoggiarebbe per formare simili colonie dependenti e necessario che dall'Accademia che deve prestarsi l'appoggio si deputi un suo accademico che sia anco Arcade con la facultà di potere domandare la Colonia e primo deputato scriva al custode a nome dell'Accademia una lettera nella quale fa la domanda e mandi una lista di quelli accademici che dovevano formare la Colonia i quali doverranno essere scelti dall'istessa accademia e questi poi si ascrivono tra gl'Arcadi e si da subito a ciascun di loro il suo luogo [...] ».

<sup>12</sup> *Ibid.*, ff. 3r-4r : « Congregazioni della colonia [...] Arcadi della colonia [...] possono anche essi recitare non solo in Roma ma in tutte le colonie ».

<sup>13</sup> *Ibid.*, f. 7r-9r, lettre de Pirro Maria Gabrielli à Crescimbeni du 4 décembre 1699 : « Desiderando l'accademia de Fisiocritici della sottoscritta città di Siena avere in se una colonia nella forma che sono quella di Venezia, di Bologna, Ferrara, e altre coll'assegna d'un numero competente di luoghi ».

et Ferrare, car seule Venise dans cette liste est dotée d'une colonie dans une académie, celle des Animosi. Le lendemain, Crescimbeni répond avec joie à la fondation de la colonie, et accorde vingt lieux, c'est-à-dire la possibilité d'admettre vingt académiciens au sein de la colonie<sup>14</sup>. L'échange reste réservé à des thématiques institutionnelles en vue de la fondation de la colonie. Ces premières lettres ne témoignent pas d'un lien personnel avec Crescimbeni, contrairement à ce que l'on pourra voir pour Giacinto Vincioli de Pérouse ou avec Biagio Maioli d'Avitabile de Naples. Le processus de création de la colonie suit les mêmes étapes que dans les autres colonies<sup>15</sup>. Nous ne reviendrons pas sur la création de la colonie qui reprend le processus déjà détaillé, à une exception près. Giovanni Battista Fraticelli, membre inscrit comme fondateur doit quitter Sienne peu de temps après la demande faite à Rome : Pirro Maria Gabrielli demande son remplacement immédiat par le médecin Giulio Girolamo Bandiera (vers 1660-après 1754)<sup>16</sup>. L'Arcadie romaine accepte ce changement<sup>17</sup>. Les pratiques épistolaires pour la fondation suivent ainsi les demandes de fondation signée par l'ensemble des Siennois et de leur admission, et la proposition des deux personnes choisies pour la fonction de vice-gardien, reçue par Crescimbeni avant le 16 janvier 1700<sup>18</sup>. Suivent ensuite les envois des diplômes des membres et la lettre de confirmation du vice-gardien<sup>19</sup>.

De fait, si l'on compare avec d'autres fondations de colonies, la différence réside dans la sélection d'une partie des académiciens pour former la colonie. Un groupe formé et réuni par la colonie participe de la constitution du milieu intellectuel local : *a contrario*, dans ce cas-ci, la colonie se superpose à un ensemble déjà organisé et constitué. Les relations internes dans l'académie conditionnent ceux qui vont devenir Arcades, alors que dans le cas d'une colonie apparue par la formation d'un groupe, ce sont les affinités personnelles et intellectuelles qui sont à l'origine de la constitution de la colonie. Précisons également qu'un individu qui n'est pas académicien Fisicritico ne peut pas devenir Arcade de la colonie affiliée à l'institution.

---

<sup>14</sup> *Ibid.*, f. 10r, lettre de Crescimbeni à Pirro Maria Gabrielli du 5 décembre 1699.

<sup>15</sup> *Ibid.*, f. 14r, lettre officielle de fondation de Crescimbeni à Pirro Maria Gabrielli du 19 décembre 1699.

<sup>16</sup> *Ibid.*, ff. 12r-13v et 19r-20r, lettres de Pirro Maria Gabrielli à Crescimbeni du 8 décembre, de Crescimbeni à Pirro Maria Gabrielli du 19 décembre et de Pirro Maria Gabrielli à Crescimbeni du 23 décembre 1699.

<sup>17</sup> *Ibid.*, f. 39r, lettre de Crescimbeni à Giulio Girolamo Bandiera du 24 mai 1700.

<sup>18</sup> *Ibid.*, f. 28r, lettre de Crescimbeni à Pirro Maria Gabrielli du 16 janvier 1700 : Cette date confirme que la date du 19 janvier 1700 n'est pas la date de fondation de la colonie, qui advient avant celle-ci : Michele MAYLENDER, *Storia delle accademie d'Italia*, Bologne, Licinio Cappelli, 1929, vol.5/3, p. 18.

<sup>19</sup> BCIS, ms. L. III.3, ff. 31r et 36r, lettres de Crescimbeni à Pirro Maria Gabrielli des 20 et 6 février 1700. Il s'agit de la lettre écrite par Crescimbeni accompagnant la lettre officielle écrite en respectant les formulations et le style des lettres officielles de l'académie (f. 36r).

Cette forme institutionnelle nécessite ainsi une double affiliation à la fois à l’Arcadie et à l’académie des Fisiocritici.

## 2. Correspondances institutionnelles entre gardiens de l’Arcadie (1699-1726)

A première vue, si l’on ne regarde que les archives de la bibliothèque Angelica, le fonds sur la colonie siennoise paraît moins documenté que les autres cas choisis pour cette étude car seulement quarante-cinq lettres sont conservées<sup>20</sup>. Il s’agit d’une perte des lettres car on retrouve à la Bibliothèque des Intronati des copies de lettres, notamment de Pirro Maria Gabrielli, qui permettent de reconstituer en partie leur échange :

<b>Expéditeur<sup>21</sup></b>	<b>Intronati de Sienne</b>	<b>Angelica de Rome</b>	<b>Nombre total de lettres</b>
<b>Arcadie Romaine</b>	2	-	2
<b>Colonie Fisiocritica</b>	2	2	4
<b>Crescimbeni</b>	49	-	49
<b>Galgano Bichi</b>	1	11	13
<b>Pietro Paolo Pagliai</b>	1	1	2
<b>Pirro Maria Gabrielli</b>	10	3	13
<b>Uberto Benvoglianti</b>	4	-	4
<b>Salvatore Giuseppe Maria Tonci, Camillo Severio Cerretani, Teofilo Grifoni (lettre collective)</b>	-	1	1
<b>Baldassare Bichi</b>	0	1	1
<b>Claudio Bargali</b>	0	1	1
<b>Marsilio Mariani</b>	0	24	24
<b>Lelio Cosatti</b>	0	1	1
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>45</b>	<b>114</b>

Tableau 8 : Fonds épistolaire de la colonie Fisiocriticia par expéditeur (1699-1725)

De façon générale, la correspondance est faible : le nombre moyen de lettres envoyées par an, en cumulant celles envoyées depuis Rome et Sienne, est seulement de 0,2 lettre par année. L’installation dans une académie déjà stable et organisée diminue l’importance du lien avec

<sup>20</sup> Les lettres sont conservées dans les manuscrits 16, 17, 18, 23 et 26.

<sup>21</sup> Les lettres sont envoyées de Sienne à Rome, à l’exception de celles écrites par l’Arcadie romaine et Crescimbeni.

Rome, bien qu'il soit nécessaire pour des échanges liés au fonctionnement administratif de la colonie. La correspondance se répartit ainsi entre 1699 et 1725 :

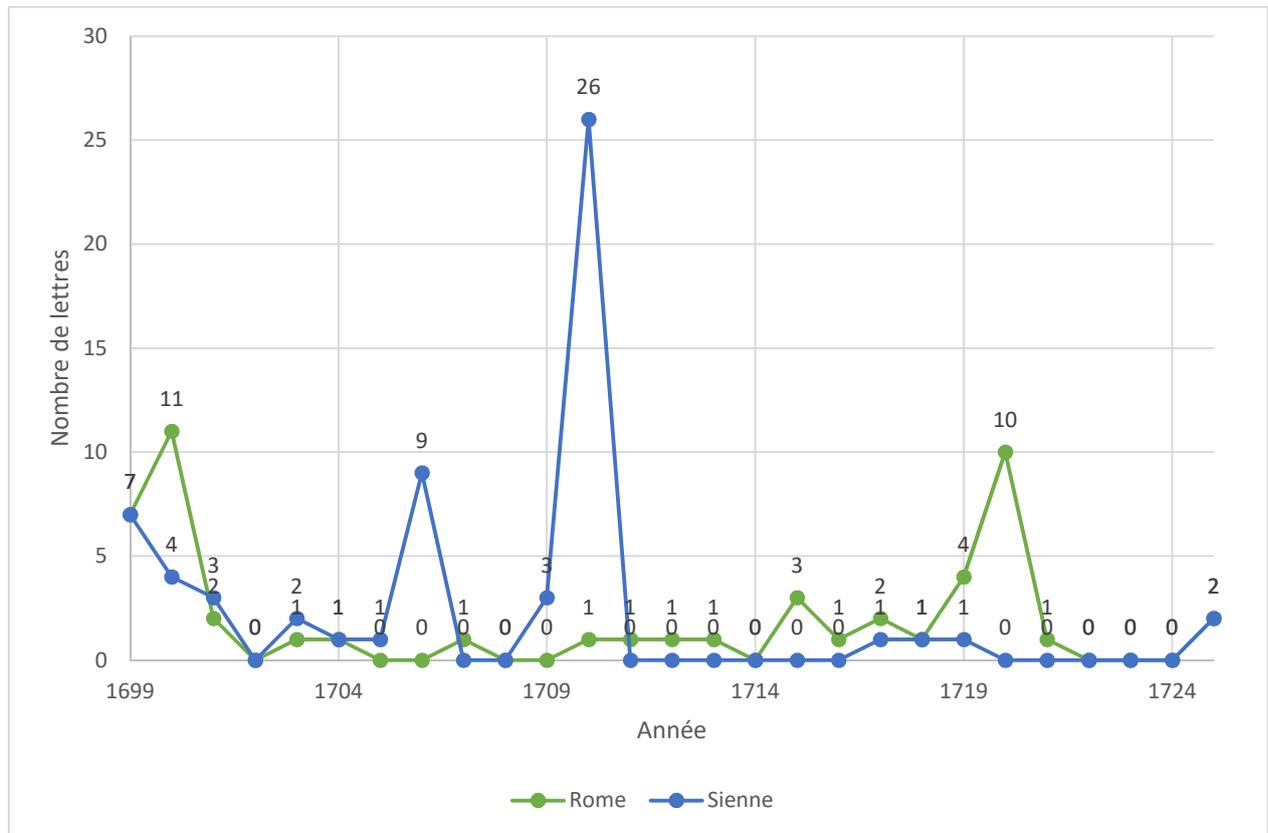


Figure 35 : Lettres échangées entre Rome et Sienne

Les lettres envoyées en 1699 et 1700 traitent de la mise en place de la colonie. Pirro Maria Gabrielli assure dans un premier temps le rôle d'intermédiaire local et est ensuite élu à la fonction de vice-gardien. La correspondance est d'ordre utilitaire et institutionnel, pour transmettre des informations et réaliser les différentes étapes de la fondation de la colonie. Comme dans les autres implantations locales, elle sert aussi au remplacement des membres décédés<sup>22</sup>.

La correspondance entretenue en 1699 et 1704 entre Crescimbeni et Pirro Maria Gabrielli est un archétype d'une relation épistolaire entre un vice-gardien et un gardien général. Leur relation s'en tient exclusivement aux affaires arcadiques : fondation de la colonie, réunion d'un groupe

<sup>22</sup> BCIS, ms. LIII.3, ff. 49r, lettre de Crescimbeni à Pirro Maria Gabrielli du 28 février 1701. A sa mort, Giuseppe Maria Ciolfi est remplacé par Fausto Ugurgieri : Pirro Maria Gabrielli en fait la demande le 2 février, et Crescimbeni accepte ce remplacement le 28 février, lettre dans laquelle il autorise l'ajout d'un nouveau membre à la colonie, Adriano Ballati de Sienne, souhaité par Pirro Maria Gabrielli.

d'académiciens, réception des diplômes, élection du vice-gardien, admissions. Il n'y a pas d'informations relatives aux découvertes de Pirro Maria Gabrielli ou à leur vie intellectuelle et personnelle respective. La tonalité solennelle et officielle est soulignée par l'utilisation des surnoms pastoraux des membres et du calendrier arcadique. L'utilisation des codes pastoraux se poursuit au décès de Pirro Maria Gabrielli, le 19 décembre 1705 : une réelle appropriation de l'écriture épistolaire arcadique par les membres siennois est visible, peut-être plus que dans d'autres implantations. En 1706<sup>23</sup>, le marquis Galgano Bichi (1662-1718)<sup>24</sup> est élu vice-gardien de la colonie. Issu d'une ancienne et noble famille siennoise, il suit une formation humaniste à Sienne, puis part à Rome et y étudie la rhétorique, la philosophie, le droit civil et canonique, la théologie, les mathématiques et les arts chevaleresques. Il parle également plusieurs langues (française, latine, espagnole, allemande, grecque) et a « quelques connaissances en hébreu »<sup>25</sup>. A Rome, il participe notamment à l'académie scientifique de Giovanni Giusto Ciampini. Il envisage ensuite de faire un tour d'Europe, mais la mort de son père le conduit à rentrer à Sienne et à s'y installer, moment où il commence à participer à l'académie des Fisiocritici. Il fait partie des membres fondateurs de la colonie puis en devient vice-gardien en 1706<sup>26</sup>. Il quitte ensuite définitivement Sienne pour Rome, ville dans laquelle il tient une réunion privée à son domicile.

Galgano Bichi ne paraît pas prendre la suite de la correspondance avec Crescimbeni à la mort de Pirro Maria Gabrielli car Marsilio Mariani, ami de Crescimbeni depuis le séjour de ce dernier à Sienne, assure la transition. En février 1706, Marsilio Mariani suggère Pietro Paolo Pagliai, lecteur en médecine à l'Université, médecin célèbre<sup>27</sup>, comme vice-gardien, car il a aidé à plusieurs reprises Pirro Maria Gabrielli<sup>28</sup>. Marsilio Mariani se soucie de la continuation de la colonie en 1706 et des pratiques mémorielles et commémoratives à l'égard de Pirro Maria Gabrielli. Dans un premier temps, il initie l'élection du vice-gardien, puis participe aux funérailles financées par les académiciens Fisiocritici<sup>29</sup>. Il se préoccupe également de l'écriture

---

<sup>23</sup> *Ibid.*, ff. 80r-82r : une partie des documents est datée de février ou mars 1705. Or, Pirro Maria Gabrielli décède en décembre 1705 : l'élection se produit donc ces mois de 1706.

<sup>24</sup> Il ne faut pas le confondre avec son parent Galgano Bichi (1663-1727), qui est abbé et dont la notice biographique est faite dans le *Dizionario biografico degli Italiani*.

<sup>25</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI (dir.), *Notizie storiche degli Arcadi morti. Tomo primo [-terzo], op. cit.*, p. 154-157 : « Qualche cognizione dell'Ebraica ».

<sup>26</sup> BCIS, ms. L.III.3, f. 82r : un document manuscrit daté du 9 mars 1705 atteste de son élection comme vice-gardien.

<sup>27</sup> Girolamo GIGLI, *Diario sanese*, Sienne, G. Landi e N. Alessandri, 1854, p. 410.

<sup>28</sup> BAR, ms. 23, f. 107r-v, lettre de Marsilio Mariani à Crescimbeni du 3 février 1706.

<sup>29</sup> *Ibid.*, ff. 109r-110r, lettre de Marsilio Mariani à Crescimbeni du 3 mars 1706.

et de l'envoi à Rome de la biographie de Pirro Maria Gabrielli, composée par Girolamo Tozzi en juin 1706<sup>30</sup>. Entre 1707 et 1709, la correspondance est quasi inexistante<sup>31</sup>, à l'exception de la procédure de remplacement de trois membres défunts par de nouveaux académiciens demandée à Rome en septembre 1709. Un décret reçu cette même année établit les différentes règles à respecter (révisions par les censeurs de l'académie avant publication avec un surnom pastoral, règle de remplacement, participation interdite de non-arcades aux récitations etc.), et est lu par la colonie durant la réunion tenue le 27 septembre<sup>32</sup>.

L'année 1710 est marquée par une augmentation forte du nombre de lettres reçues à Rome. La reprise d'une correspondance de Galgano Bichi et Marsilio Mariani avec Crescimbeni est nécessaire pour la mise en place de la société de souscription établie cette année. Le 22 mars 1710, Galgano Bichi confirme l'annonce aux académiciens de la colonie de la fin de l'impression des *Vite degli Arcadi*, en vue de l'« association », qui sera faite à son retour de Gênes<sup>33</sup>. Revenu à Sienne, il accuse réception du « feuillet d'invitation à la société des nouvelles impressions, pour lesquelles j'espère que je pourrais envoyer la note de quelques adhérents »<sup>34</sup>. Les lettres de 1710 sont centrées sur l'organisation de la société de souscription (inscription des arcades souhaitant y adhérer, réception des paiements, envoi à Rome)<sup>35</sup>. Les académiciens siennois adhèrent volontairement à la société de souscription, comme de nombreuses colonies. La conséquence immédiate de l'organisation de cette pratique de vente de livres est la relance la colonie, qui dont l'activité s'était affaiblie entre 1707 et 1709.

Galgano Bichi assure son rôle de vice-gardien par la participation à la société de souscription, mais sa correspondance avec Crescimbeni est faible, c'est-à-dire qu'il n'entretient pas avec lui, comme le font d'autres vice-gardiens, un lien épistolaire fort, tant académique que littéraire. Leur lien se limite à la gestion de la colonie : les sources ne rendent pas compte d'un échange

---

<sup>30</sup> *Ibid.*, ff. 111r-113r, lettres de Marsilio Mariani à Crescimbeni des 16 et 23 juin 1706.

<sup>31</sup> Nous n'excluons pas la possibilité d'une perte des lettres, surtout du côté romain.

<sup>32</sup> BCIS, ms. L.III.3, ff. 85r-86r, lettres de l'Arcadie romaine aux colonies du 27 septembre 1709 et de Galgano Bichi à Crescimbeni du 27 septembre 1709.

<sup>33</sup> BAR, ms. 26, f. 391r, lettre de Galgano Bichi à Crescimbeni du 22 mars 1710 : « Associazione ».

<sup>34</sup> *Ibid.*, f. 393r-v, lettre de Galgano Bichi à Crescimbeni du 12 avril 1710 : « Foglio per l'invito alla società delle nuove stampe, per le quali spero che potrò mandarli la nota di alcuni aderenti ».

<sup>35</sup> *Ibid.*, ff. 391r-407r.

savant entre les deux hommes car leurs lettres sont exclusivement administratives. Au décès de Galgano Bichi, Uberto Benvoglienti (1668-1733)<sup>36</sup> est élu vice-gardien de la colonie en 1718<sup>37</sup>.

Tout d'abord, Crescimbeni est en contact avec Uberto Benvoglienti avant son élection comme vice-gardien. Ces lettres attestent d'un lien personnel et intellectuel, existant outre des échanges administratifs liés au fonctionnement de l'académie. Ainsi, en novembre 1715, Crescimbeni recherche des informations bibliographiques pour un ouvrage et questionne Uberto Benvoglienti au sujet d'« une légende de Saint Jean l'Evangeliste, qui se trouve dans un ancien légendaire, et pour autant il apparaît de langue du XIV siècle car l'auteur est anonyme, et cette même langue on la suppose siennoise, ainsi que m'en a assuré notre Girolamo Gigli »<sup>38</sup>. Il souhaite savoir si Uberto Benvoglienti connaît le nom de l'auteur, que Crescimbeni associe à Sienne en raison du langage utilisé. Cette information est recherchée pour la publication de son ouvrage sur l'église de San Giovanni de Porta latina : le texte publié confirme l'absence d'informations sur l'auteur car Crescimbeni écrit qu'il est « d'auteur anonyme mais pour autant que le langage le montre, il est siennois, du XIVE siècle, comme ce même langage le manifeste ». Le processus de découverte de ce texte<sup>39</sup> détaille que Girolamo Gigli lui en a fourni une copie et que : « Nous avons également interrogé Uberto Benvoglienti, chevalier très éclairé, et lettré de cette même ville, notre seigneur, et ami sur cette même légende ». Si celui-ci ignore le nom de l'auteur, il est néanmoins d'accord avec l'interprétation de Crescimbeni que l'auteur est siennois, car le texte est « plein d'idiotismes, qui existaient à l'époque, comme *essare, vivere, ine, fadiga* et d'autres »<sup>40</sup>. La correspondance avec Uberto Benvoglienti prend une tournure beaucoup plus intellectuelle, qu'avec les précédents vice-gardiens qui la limitaient aux

---

<sup>36</sup> Aucune publication de son vivant n'a été retrouvée, la seule notice trouvée est : Uberto BENVOLIENTI, *Opuscoli diversi di Uberto Benvoglienti gentiluomo sanese sopra la lingua toscana con un ristretto della sua vita letteraria*, Florence, Gaetano Cambiagi, 1771, 123 p. Cependant, il apparaît à de nombreuses reprises dans les correspondances éditées et recensées par Corrado VIOLA, *Epistolari italiani del settecento: repertorio bibliografico (primo e secondo supplemento)*, ce qui révèle sa présence dans les milieux lettrés par ses correspondances.

<sup>37</sup> BCIS, ms. L.III.3, ff. 98r-104r.

<sup>38</sup> BCIS, ms. E.IX.12, *Carteggio Benvoglienti*, f. 41r, lettre de Crescimbeni à Uberto Benvoglienti du 30 novembre 1715 : « Una leggenda di San Giovanni Evangelista non istampata, la quale si truova in leggendario antico, e per quanto appare dalla lingua del secolo XIV perché l'Autore è anonimo, e la stessa lingua lo sucopre per sanese così assicurandomi il nostro Girolamo Gigli ».

<sup>39</sup> Giovanni Mario CRESCIMBENI, *L' Istoria della Chiesa di San Giovanni avanti Porta Latina*, Rome, Antonio de Rossi, 1716, p. 22 : « Da autore anonimo, ma, per quanto dal linguaggio si raccoglie, sanese, nel secolo XIV, come le stesso linguaggio manifesta »

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 22-23 : « Intorno al medesimo leggendario abbiam noi anche interrogato Uberto Benvoglienti chiarissimo cavaliere, e letterato della stessa città, e nostre sommo signore, ed amico [...] pieno d'idiotismi, che colà in quel secolo correvano, come *essare, vivere, ine, fadiga*, e simili ».

procédures administratives et aux nouvelles liées à la vie de la colonie. Néanmoins, lors de l'accession d'Uberto Benvoglienti à la fonction de vice-gardien, la correspondance institutionnelle reprend le dessus sur les échanges intellectuels car les quelques lettres de 1719 sont relatives à l'admission de nouveaux membres<sup>41</sup>.

En tant que support de transmission d'informations bibliographiques, la lettre est un lieu d'érudition<sup>42</sup> au sens où elle permet l'accumulation d'informations et est l'outil privilégié de leur circulation. Plutôt que d'utiliser l'expression « lieu de savoir »<sup>43</sup>, nous préférons dans ce cas-ci l'expression « lieu d'érudition » : selon le CNRTL, l'érudition est la « pratique d'une méthode consistant à rassembler des documents nombreux et souvent exhaustifs autour d'une recherche » et « les connaissances accumulées par l'emploi de cette méthode ». Effectivement, les lettres sont ici utilisées comme un espace d'accumulation de données et participent au rassemblement d'informations pratiqué par Uberto Benvoglienti, et plus généralement par les hommes de lettres. Pour Crescimbeni, les relations avec les académiciens des colonies lui offrent un accès facilité à des informations bibliographiques ou à des archives conservées dans les villes de résidence de ces lettrés. Pour reprendre C. Viola, « la lettre érudite est de plus en plus reléguée au sou-sol du laboratoire érudit, dans les chantiers de construction d'ouvrages en préparation, et donc lutte pour trouver chez les contemporains une reconnaissance de sa valeur (d'une valeur autonome, ou plutôt d'une possible utilisabilité élargie), qui est implicite dans la publication »<sup>44</sup> : la lettre est le lieu de regroupement et de condensation des informations d'ordre bibliographique et savant et permet d'accéder aux échaffaudages et des contributions d'autres lettrés sollicités par l'auteur, dans la constitution de l'œuvre.

---

<sup>41</sup> BCIS, ms. E.IX.11, *Carteggio Benvoglienti Uberto*, f. 156r, lettre d'Uberto Benvoglienti à Crescimbeni du 10 janvier 1719 ; ms. E.IX.15, *Carteggio Benvoglienti Uberto*, ff. 7r-v, 57r, 59r, lettres de Crescimbeni à Uberto Benvoglienti des 8 et 28 juillet 1719 et du 12 août 1719 ; ms. L.III.3, f. 102r, lettre d'Uberto Benvoglienti à Crescimbeni du 27 février 1719.

<sup>42</sup> Sébastien DROUIN et Camelia SARARU, « La lettre érudite. Nouvelles recherches sur la communication savante à l'époque moderne (XVI-XVIII siècles) : Introduction », *Arborescences : Revue d'études françaises*, 2019, n° 9, p. 1-9.

<sup>43</sup> Christian JACOB (dir.), *Lieux de savoir, espaces et communautés*, Paris, Albin Michel, 2007, 1277 p.

<sup>44</sup> Corrado VIOLA, « La Repubblica delle lettere e l'epistolografia », in Andrea BATTISTINI, Claudio GRIGGIO et Renzo RABBONI (dirs.), *La Repubblica delle lettere, il settecento italiano e la scuola del secolo XXI: atti del Congresso Internazionale, Udine, 8-10 aprile 2010*, Pise, Fabrizio Serra Editore, coll. « Biblioteca di « Seicento & Settecento » », n° 1, 2011, p. 41 : « La lettera erudita è sempre più relegata negli scantinati del laboratorio erudito, nei cantieri di opere in allestimento, e perciò fatica a trovare presso i contemporanei quel riconoscimento di valore (di un valore autonomo, o meglio di una possibile fruibilità allargata, che è implicito nella pubblicazione. ».

Les échanges augmentent avec Rome en 1720 : cette année correspond à la constitution du recueil des *Notizie istoriche degli Arcadi morti*<sup>45</sup> et à l'organisation d'une célébration de la colonie pour le siennois Marcantonio Zondadari (1658-1722), Grand Maître de l'Ordre de Malte. En mars, Crescimbeni rappelle à Uberto Benvoglianti l'envoi des éloges pour les notices biographiques des Arcades, qu'il lui faudrait pour Pâques<sup>46</sup>. Puis, Crescimbeni lui explique le principe de cette collection et les attentes quant aux textes :

Le système de l'œuvre des *Notizie istoriche degli Arcadi morti*, que notre assemblée souhaite maintenant mettre en place, et de rassembler tout ce l'on peut avoir facilement, sans s'engager dans l'écriture d'une vie exacte [...] si l'on trouve avec un style simple, ordinaire, et en forme d'une simple histoire courte [...].<sup>47</sup>

Dans cette explication, Crescimbeni distingue ainsi cette collection des *Vite degli Arcadi*, qui s'avère être plus prestigieuse et dans laquelle les biographies sont rédigées de façon plus fine et précise. Des arcades de la colonie transmettent à Crescimbeni différents éloges notamment celui de Giovanni Battista Fraticelli (1661-1719), écrit par le médecin Salvatore Giuseppe Maria Tonci<sup>48</sup>, et reçu à Rome avant fin avril 1720<sup>49</sup>.

Ainsi, la mise en place de la Fisiocritica ne semble pas se distinguer de celle d'une colonie sans lien avec une académie déjà existante. Néanmoins, la correspondance montre une adaptation réussie du modèle arcadique au milieu intellectuel siennois. Contrairement à d'autres relations épistolaires, celles-ci sont centrées sur la vie de la colonie et, malgré l'irrégularité et un flux plutôt faible, peuvent être considérées comme un archétype de la relation entretenue entre le *custode generale* et le *vicecustode* d'une colonie. Le rapport aux sciences et à l'académie des Fisiocritici se perçoit ponctuellement dans les lettres mais ne marque pas de façon considérable la relation entre Crescimbeni et les différents intermédiaires qui se succèdent entre 1699 et 1726.

---

<sup>45</sup> *Notizie istoriche degli Arcadi morti*, Rome, Antonio de Rossi, 1721, vol.III, 412 p.

<sup>46</sup> BCIS, ms. E.IX.11, f. 148r, lettre de Crescimbeni à Uberto Benvoglianti du 2 mars 1720.

<sup>47</sup> *Ibid.*, f. 150r-v, lettre de Crescimbeni à Uberto Benvoglianti du 16 mars 1720 : « Il sistema dell'opera delle *Notizie istoriche degli Arcadi morti*, che ora la nostra adunanza desiderà di mettere insieme, si è di raccogliere quel tanto, che comodamente pure aversi, senza impegnarsi alla scrittura di una vita esatta [...] si truova con stile piano, andante, e in forma di semplice racconto succinto [...] ».

<sup>48</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI (dir.), *Notizie istoriche III, op. cit.*, p. 167-170.

<sup>49</sup> BCIS, ms. E.IX.11, *Carteggio Benvoglianti Uberto*, f. 152r-v, lettre de Crescimbeni à Uberto Benvoglianti du 21 avril 1720.

## II. Les Arcades de la colonie Fisiocritica : savoirs, expériences et pratique festive de la littérature

### 1. Siennois(es) savant(e)s

A partir du XVI<sup>e</sup> siècle, la figure du « savant » se définit comme une « incarnation du savoir acquis dans des espaces non universitaires de sociabilité intellectuelle », dont « l'autorité se constitua à travers des affiliations à des institutions intellectuelles indépendants (académies, cabinets d'étude, sociétés, musées, etc.), et à travers l'utilisation de l'imprimé pour faire connaître et garantir les noms et identités individuels »<sup>50</sup>. L'utilisation du terme « savant » évite un cloisonnement arbitraire et anachronique entre gens de sciences et de lettres, d'autant plus qu'il ne faut pas oublier que les « gens de lettres » sont « ceux qui cultivent le savoir, aussi bien les sciences que la littérature »<sup>51</sup>. Quarante-sept personnes ont été affiliées à la colonie entre 1699 et 1720<sup>52</sup>, toutes originaires de Sienne, à l'exception du médecin et naturaliste, auteur de différents traités médicaux, Lucas Schroeck (1646-1730), président de l'académie germanique Leopoldina entre 1693 et 1730, qui demande son affiliation à la colonie en 1701<sup>53</sup>. La colonie existe sur plus de vingt ans :

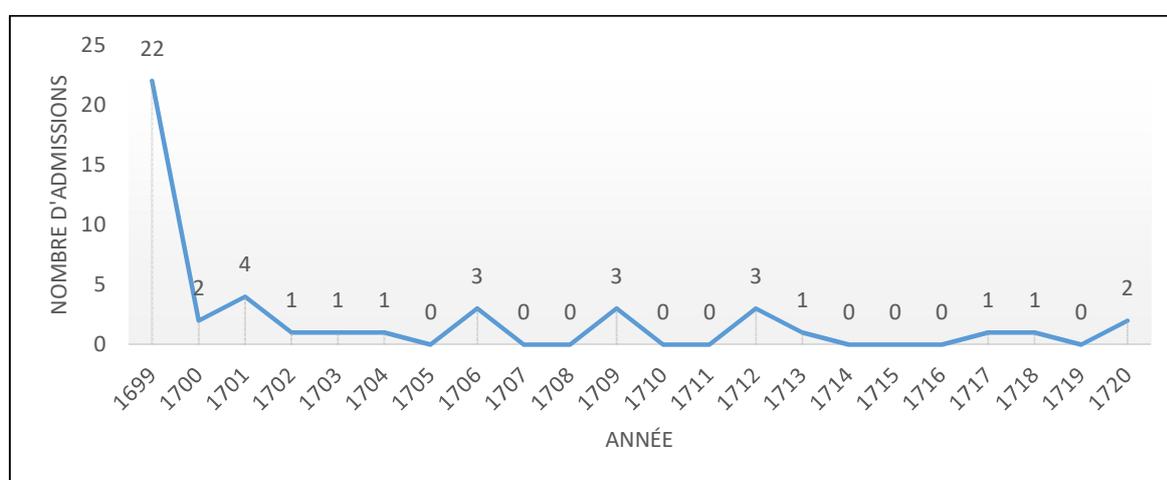


Figure 36 : Admissions à la colonie Fisiocritica

<sup>50</sup> John Bennett SHANK, « Les figures du savant, de la Renaissance au siècle des Lumières », in *Histoire des sciences et des savoirs*, Paris, Points, 2019, p. 47.

<sup>51</sup> Jean-Pierre SCHANDELER, « République des sciences ou fractures de la République des lettres ? », *Dix-huitième siècle*, 2008, vol. 40, n° 1, p. 316.

<sup>52</sup> En 1775, un arcade nommé Guglielmo Galli est admis à la colonie sous le nom de Callinto Piseo, mais aucune référence à une reprise de la colonie à cette période n'a été trouvée.

<sup>53</sup> BCIS, ms. L. III.3, f. 55r-v, lettre de Crescimbeni à Lucas Schroeck du 4 juillet 1701.

Aux 22 admis à la création<sup>54</sup>, succèdent des entrées ponctuelles, chaque fois qu'un membre décède<sup>55</sup>. Les écrits publiés des membres rendent compte d'une représentation plus importante de la médecine<sup>56</sup> :

Nom Surnom	Admission	Profession ou statut	Publications personnelles	Publications dans les recueils de l' <i>Arcadie</i>
<b>Pandolfo Spannocchi, Arbio Gortiniano</b>	1697 (Rome)	Lecteur de littérature à l'Université	<i>Orazione per l'aprimiento delli studi</i> (1720) ; <i>L'arte poetica d'Orazio Flacco volgarizzata</i> (1715).	<i>Rime degli Arcadi in onore della Gran Madre di Dio</i> (1760 ; p. 154).
<b>Pirro Maria Gabrielli (1643-1705), Eufisio Clitoreo</b>	1699	professeur de médecine et philosophie	<i>Tavole perpetue, calcolate a giusta misura degli orioi sanesi per uso principalmente degli ecclesiastici</i> (1702) ; <i>Lettera nella quale si danno le notizie della liena meridiana fatta in Siena nella sala dell'accademia de' Fisiocritici alla Sapienza scritta all'illustrissimo signor conte Pietro Biringucci</i> (1704) ;	

<sup>54</sup> Selon Anna Maria GIORGETTI VICHI, *Gli arcadi dal 1690 al 1800, op. cit.*, les fondateurs sont admis en 1700. Or selon le document conservé à la BCIS, ms. LIII.3., ff. 14r-15r, ils sont admis en décembre 1699.

<sup>55</sup> Les informations sur les membres sont difficiles d'accès et inégales. Certains n'apparaissent pas dans les différents mémoires sur Siéne, et notamment dans Luigi DE ANGELIS, *Biografia degli scrittori sanesi*, Siéne, G. Rossi, 1824, 372 p ; Girolamo GIGLI, *Diario sanese, op. cit.* ; Luigi MORIANI, *Notizie sulla Università di Siéne*, Siéne, L. Lazzeri, 1873, 170 p ; Corrado VIOLA, *Epistolari italiani del settecento: repertorio bibliografico*, Vérone, Fiorini, 2004, 705 p ; Corrado VIOLA, *Epistolari italiani del Settecento: repertorio bibliografico. Primo supplemento*, Vérone, Fiorini, 2008, 229 p ; Corrado VIOLA, *Epistolari italiani del Settecento: repertorio bibliografico. Secondo Supplemento*, Vérone, QuiEdit, 2015, 464 p. De plus, aucune publication n'a été retrouvée.

<sup>56</sup> Pour des raisons de lisibilité, la liste des membres qui n'ont pas publié est faite ici : le chanoine Marsilio Mariani (Pereto Amasiano, admis à Rome en 1699), le chanoine Camillo Saverio Cerretani (Eliante Agetorico, 1699), Cornelio Guglielmi Guidini (Eritteo Gnacalisio, 1699), le marquis Domenico Antonio Cennini (Evonimo Cariano, 1699), Domenico Borghesi (Inaco Anigrio, 1699), Gabriello Bucci (1680-XVIII, Alcalio Cerinateo 1699), Galgano Bichi (1662-1718, Terminto Ocironio), Girolamo Manni (Afillo Estaneo 1699), Girolamo Tozzi (Silauro Pandosiano, 1699), Giuseppe Maria Ciolfi (XVII-1701, Tamiro Aponcomenio, 1699), Michelangelo Benvenuti (Giasio Pedionio, 1699), le professeur de mathématiques Pietro Antonio Morozzi (1660-1708, Obelio Arrachionio, 1699), le lecteur en physique et médecine Pietro Paolo Pagliai (Cerinto Alcmeonio, 1699), Pietro Taddei (Irinio Aristandreo, 1699), Alessandro Griffoli (XVII-1705, Lealdo Efesio 1700), Fausto Ugurgieri (Lario Aponcomenio, 1701), Francesco Maria Massini (Perlauro Assineate, 1702), le marquis Alessandro Ruspoli (Aniemio Clitoreo, 1706), Claudio Bargagli (Temofilo Anigrio, 1709), Domenico Antonio Borghesi (Teocle Lirceo, 1709), Baldassare Bichi (Liside Estaneo, 1712), le chevalier Ercole Antonio Squarci (Entelmo Arracchionio, 1712), Alfonso Marsili (Elego Aponcomenio, 1709), le médecin Girolamo Girolami (Eripo Sicionio, 1713), Muzio Piccolomini (Cloaste Pirunteo, 1713 à Rome), Domenico Nerucci (Ciraste, 1717), le mathématicien Giuseppe Morozzi (Talanto Ocironio, 1718), le chanoine Alessandro Bandinelli (Ormosto, 1720).

			<i>L'Heliometro Fisiocritico ovvero la meridiana sanese (1705).</i>	
<b>Ansano</b> <b>Francesco</b> <b>Girolami</b> <b>Arturo Metopio</b>	1699	Professeur	<i>Il trionfo della China China (1699).</i>	.
<b>Cesare</b> <b>Gregorio Scotti</b> <b>Elicio Pafiano</b>	1699		<i>Cassianeidos carmen doctoris Cæsaris Gregorii Scotti senensis academici Intronati, Physiocritici, &amp; Arcadis. ... (1704).</i>	.
<b>Germanico</b> <b>Gigli (1678-1722)</b> <b>Lirio Trezenio</b>	1699	Religieux	<i>Universa logica propugnanda sub auspiciis Deiparæ Immaculatæ a Provenzano senarum patronæ a Germanico Gigli Senensi collegii Ptolemæi convictore, &amp; academico Innominato. Il nascosto (1698).</i>	.
<b>Giovanni</b> <b>Battista</b> <b>Fratricelli</b> <b>Esperio</b> <b>Afrodisiano</b>	1699		<i>Il giorno del fuoco, o pure La verità ritrovata (1692).</i>	.
<b>Salvatore</b> <b>Giuseppe</b> <b>Maria Tonci,</b> <b>Cirsio Ripeatico</b>	1699	Médecin	<i>Del Collegio Petroniano delle balie latine e del solenne suo aprimento in quest'anno 1719 in Siena (1719).</i>	.
<b>Teofilo Grifoni</b> <b>(1649-1705)</b> <b>Irione Lirceo</b>	1699	Médecin	“Della materia, che nutrice i nostri corpi”, <i>Giornale dei letterati, (1692)</i> “Della cagione per la quale le febbri intermittenti abbiano il proprio periodo”, <i>Galleria di Minerva, Tome II, partie IV (1697).</i> <i>Osservazioni intorno all'acque del bagno di Vignone (1705).</i>	.
<b>Uberto</b> <b>Benvoglianti</b> <b>(1668-1733)</b>	1699	Erudit et historien	<i>Opuscoli diversi di Uberto Benvoglianti gentiluomo sanese sopra la lingua toscana con un ristretto della sua vita letteraria,</i>	.

<b>Geranio</b> <b>Scheneo</b>			<i>raccolti, distesi ed illustrati da Fr. Ildefonso di S. Luigi ... (1771).</i>	
<b>Girolamo Tozzi</b> <b>Silauro</b> <b>Pandosiano</b>	1699	Abbé		<i>Componimenti poetici dedicati alla santità di N. S. Papa Benedetto XIII dalla ragunanza degli Arcadi nel gettarsi la prima pietra ne' fondamenti del nuovo teatro per li congressi letterari della medesima l'anno 1725, (1725, p. 78).</i>
<b>Pietro Paolo Pagliai</b> <b>Cerinto</b> <b>Alcmeonio</b>	1699	Lecteur en médecine		<i>I guochi olimpici celebrati in Arcadia nell'Olimpiade 622 (1710, p. 77).</i>
<b>Giulio Girolamo Bandiera</b> (vers 1660-après 1754) <b>Ibisco Cotiloneo</b>	1700	Médecin	“Discorso detto nell'accademia de' Fisiocritici in Siena dal Dottor D. Giulio Girolamo Bandiera sanese, in cui trattandosi delle voglie che s'imprimono nel feto racchiuso nell'utero della madre, si da una breve notizia della generazione dell'uomo...” <i>Galleria di Minerva, Tome III. Partie IV, 1700.</i>	.
<b>Adriano Ballati</b> <b>Idasco Isiano</b>	1701		<i>Il mistero ne sogni ovvero Ismaele Esiliato, oratorio a quattro Voci (1705).</i>	.
<b>Lucas Schroeck</b> (1646-1730), <b>Titiro Traustio</b>	1701	Médecin	<i>Memoria Welschiana, Sive Historia Vitae Viri Celeberrimi (1678) ; Pharmacopée Augustana Restituta, examen sif Animadversionum in Dispensatorium Augustanum Eiusdemque Mantissam Hermeticam Joannis Zvelferi, Palatini (1673) ; Historia Moschi (1682) ;</i>	.

			<i>Hygea augustana, seu memoria secularis collegii medici augustani</i> (1682).
<b>Marcantonio Zondadari</b> (1658-1722), <i>Ippodo Miagriano</i>	1701	Chevalier	<i>Breve e particolare istruzione del sacro ordine militare degli Ospitalari, detto oggi di volgarmente di Malta, e della diversa qualità di persone, e di gradi che lo compongono</i> (1724).
<b>Michelangelo Mori</b> <i>Sergillo Forieo</i>	1703	médecin, lecteur de philosophie	<i>Pleuritis sanata ;</i> <i>Per vomitum diuturni pectoris doloris levamen ;</i> <i>Hydrops per somnum periodicum curatus ;</i> <i>Dolor humeri a partu toto secundae gestationis tempore acerbus et in secundo partu sponte evanescens</i> <i>Coecitas subitanea ;</i> <i>Motus epileptici incipientes a crure per localia ipsi cruri applicata perfecte curati.</i> <i>Uterus lapidibus refertus</i> <sup>57</sup> .
<b>Giacomo Iacopo Nelli</b> (1675-1767) <i>Filandio Areio</i>	1704	Abbé	<i>La serva padrona</i> (1731) ; <i>La moglie in calzoni</i> (1731) ; <i>I vecchi rivali</i> (1731) ; <i>Il forestiero in patria, ovvero il viaggiatore affettato</i> (1755).
<b>Lelio Cosatti</b> <i>Linasco Pedionio</i>	1706	Abbé	<i>Riflessioni di Lelio Cosatti patrizio sanese sopra il sistema dei tre RR. PP. mattematici e suo parere circa il patimento, e risarcimento della gran cupola di S. Pietro</i> (1743).

<sup>57</sup> Luigi MORIANI, *Notizie sulla Università di Siena*, op. cit., p. 43.

<b>Bernardino Perfetti (1681-1747), <i>Alauro Euroteo</i></b>	1712	Poète	<i>A Pace dalla guerra. Accademia di Lettere e d'armi, rappresentata da' signori convittori del nobil collegio Tolomei di Siena nel mese di giugno (1697) ;</i> <i>Descrizione dell'entrata dell'illustrissimo e reverendissimo mons. Alessandro Zondadari alla possessione del suo arcivescovado in Siena (1715) ;</i> <i>Discorso accademico concistoriale fatto dal cavalier Bernardino Perfetti patrizio sanese e poeta laureato nel darsi il possesso alla nuova eccelsa signoria di Siena l'anno 1706 (1725) ;</i> <i>Saggi di poesie, parte dette all'improvviso e parte scritte, raccolte dal dottor Domenico Cianfogni (1747-1748)<sup>58</sup>.</i>
---	------	-------	--

Tableau 9 : Les publications des Arcades la colonie Fisiocritica

A l'époque moderne, les disciplines ne sont pas cloisonnées car les savants s'intéressent à la fois aux sciences naturelles, à la littérature, aux mathématiques etc. Dans les termes de S. Van Damme, l'époque moderne se caractérise par un « ancien régime des sciences et des savoirs » : « Les sciences ne sont plus considérées comme un bloc de discipline en gestation, mais envisagées comme un système de circulation des problèmes et des pratiques savantes d'un champ à un autre »<sup>59</sup>. Néanmoins, l'existence d'une pratique principale chez les savants ne nie pas pour autant leur intérêt pour d'autres savoirs. 18 Arcades publient en leur nom (38,3% du total) et deux uniquement dans les recueils de l'Arcadie (4,3%). En général, moins de la moitié des Arcades publient : les pratiques d'expérimentation physique ou de récitation poétique sont avant tout orales<sup>60</sup>, d'autant plus que la publication n'advient que dans un second temps. Le

<sup>58</sup> Françoise WAQUET, « Perfetti, Bernardino », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2015, vol.82.

<sup>59</sup> Stéphane VAN DAMME, « Un ancien régime des sciences et des savoirs », in *Histoire des sciences et des savoirs*, Paris, Points, 2019, p. 23.

<sup>60</sup> Françoise WAQUET, *Parler comme un livre : l'oralité et le savoir, XVIe-XXe siècle*, Paris, A. Michel, 2003, 427 p.

seul Arcade qui publie à la fois en son nom et à l'Arcadie est Pandolfo Spannocchi, lecteur de littérature à l'Université de Sienne. Les publications en nom propre soulignent l'idée d'une pratique principale pour laquelle ils ont acquis une certaine notoriété : la poésie pour six Arcades, la médecine pour quatre, puis le théâtre, la linguistique, la logique, les mathématiques, les arts militaires, les sciences naturelles et la physique sont représentés par un membre. Pour 24 individus (51,1% du total), une pratique principale dans leurs activités savantes est visible : la médecine s'impose avec 9 individus (soit 37,5% des 24 individus), les lettres, la poésie et l'histoire sont représentées par 8 personnes (33,33%). Les autres pratiques principales sont l'architecture (1), les mathématiques (2), l'art militaire (1) et la religion (3).

Bien qu'aucune femme ne soit inscrite à la colonie Fisiocritica, les *pastorelle* siennoises participent à l'Arcadie par l'écriture de poèmes envoyés à Rome. Ainsi, plusieurs lettres de Marsilio Mariani évoquent *Dorinda* et *Alinda*, surnoms qui correspondent aux poétesses siennoises Maria Settimia Tolomei Marescotti (1659-1735), admise à l'Arcadie romaine en 1696, et à Lisabetta Credi Fortini, admise en 1708. Marsilio Mariani a quelques difficultés à récupérer leurs sonnets, mais la publication des compositions atteste de leur transmission à Rome<sup>61</sup>. En novembre 1710, Marsilio Mariani annonce l'admission de trois femmes à l'académie des Intronati, dont deux sont déjà Arcades, c'est-à-dire très certainement Maria Settimia Tolomei Marescotti et Lisabetta Credi Fortini<sup>62</sup>. Il précise ensuite la place de ces poétesses siennoises :

Ma dernière [lettre] sur les trois dames admises dernièrement sans autre exemple parmi les Intronati. Je vous ai dit, ou voulais vous dire, que deux d'entre elles étaient déjà nos Bergères d'Arcadie, et que l'autre j'aurais désirée, avec ma proposition, de faire d'elle une arcade, pour acquérir avec vous ce mérite, et donc j'attendrais de savoir si cela est faisable et comment.<sup>63</sup>

Ces deux académiciennes, quoique admises à Rome, participent à la colonie siennoise. Une autre conclusion peut être tirée : l'académie des Intronati admet seulement des hommes jusqu'à l'admission de ces trois femmes en 1710. La colonie a donc contribué à l'admission de femmes dans l'académie des Intronati qui reprend l'usage arcadique.

---

<sup>61</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI, *Comentari intorno alla sua istoria della volgar poesia*, Rome, Antonio de Rossi, 1711, vol.III, p. 359 et 362. Il s'agit très certainement des deux compositions publiées dans les *Comentari* de 1711.

<sup>62</sup> BAR, ms. 26, ff. 367r-368r, lettre de Marsilio Mariani à Crescimbeni du 12 novembre 1710.

<sup>63</sup> *Ibid.*, f. 369r, lettre de Marsilio Mariani à Crescimbeni du 3 décembre 1710 : « L'ultima mia [lettera] circa le tre dame ammesse ultimamente senz'altro esempio fra gl'Intronati. Vi disse, o volsi dirvi, che du di esse già erano nostre Pastorelle Arcadi, e che l'altra haverei bramato con la mia proposta di farla parimente Arcade per acquistar con lei questo merito, e perciò attenderò di sapere se ciò sia fattibile e come. »

## 2. Des pratiques scientifiques aux célébrations arcadiques

### *- expérimentations siennoises autour de la machine pneumatique*

La spécificité de la colonie est qu'elle s'installe dans un lieu, l'académie des Fisiocritici, où sont réalisées des expériences scientifiques : ce sont les mêmes individus qui réalisent les expériences et qui participent aux récitations poétiques de la colonie. En décembre 1699, une réunion est tenue par l'académie Fisiocritica pour réaliser « quelques expériences avec l'*Antlia Pneumatica* »<sup>64</sup> : il s'agit d'une machine pneumatique inventée par le physicien allemand Otto de Guericke (1602-1686), présentée en 1654. Son expérience consistait en l'aspiration de l'air d'un contenant rempli d'eau par un instrument qui absorbe non pas l'eau, mais l'air<sup>65</sup>. Cette machine, aisée à construire, est transportable et transformable, ce qui facilite sa multiplication et son adaptation dans différents lieux<sup>66</sup>. A la fin des années 1650, cette recherche est reprise par les physiciens irlandais Robert Boyle (1627-1691)<sup>67</sup> et français Denis Papin (1647-1714). Les relations entre Robert Boyle et les milieux intellectuels italiens se sont organisées dans un premier temps par correspondance et par l'affiliation de ses correspondants italiens à la Royal Society : la géographie de la correspondance montre une prédominance de Venise<sup>68</sup>. Denis Papin<sup>69</sup> séjourne pendant deux ans et cinq mois en Italie jusqu'en 1684 pour faire des recherches et expériences en physique. Il contribue à la création de l'académie de Venise : il a œuvré pour la diffusion en Italie des expérimentations autour de la pompe à air, que l'on retrouve dans l'académie des Fisiocritici. La pompe à air a connu une première diffusion en Italie, à Florence, au début des années 1660<sup>70</sup>. En octobre 1661, les académiciens de l'académie du Cimento reçoivent une copie en latin des *New Experiments* de Robert Boyle. Néanmoins, les Florentins

---

<sup>64</sup> BCIS, ms. LIII.3, f. 12r, lettre de Pirro Maria Gabrielli à Crescimbeni du 8 décembre 1699 : « Alcune esperienze coll'Antlia Pneumatica ».

<sup>65</sup> *Nouvelle biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Firmin Didot frères, files et compagnie, 1859, vol.22, p. 407-408.

<sup>66</sup> Clelia PIGHETTI, *L'influsso scientifico di Robert Boyle nel tardo '600 italiano*, Milan, F. Angeli, 1988, p. 174.

<sup>67</sup> Sur ce sujet, nous renvoyons à l'ouvrage de Steven SHAPIN et Simon SCHAFFER, *Leviathan and the air-pump: Hobbes, Boyle, and the experimental life, with a new introduction by the authors*, Princeton, Princeton University Press, 2011, 391 p.

<sup>68</sup> Clelia PIGHETTI, *L'influsso scientifico di Robert Boyle nel tardo '600 italiano*, op. cit., p. 25.

<sup>69</sup> François Joseph DUCOUX, *Notice sur Denis Papin, inventeur des machines et des bateaux à vapeur*, Blois, Henry Morard, 1854, p. 4-5 : Denis Papin publie en 1674 un traité *Nouvelles expériences du vuide avec la description des machines qui servent à les faire*, dans lequel il explique avoir fait une expérience en remplissant une bouteille d'eau en verre à moitié, en avoir enlevé l'air, puis en l'ayant faite chauffer, sans que la chaleur ne se sente. Il a ensuite plongé l'eau dans la glace, et le froid fait bouillir l'eau de la même façon que le ferait de l'eau chauffée. Il en conclut que chauffer l'eau permet de créer de la vapeur et de la pression dans la bouteille, et que le froid permet la condensation de la vapeur et l'arrêt de la pression. Cet ouvrage est présenté à Robert Boyle qui l'invite dès lors à le rejoindre à Londres pour poursuivre les expériences, qui se passent entre 1676 et 1679.

<sup>70</sup> Steven SHAPIN et Simon SCHAFFER, *Leviathan and the air-pump*, op. cit., p. 228.

n'ont pas essayé de construire une pompe à air<sup>71</sup>. De fait, la présence de la pompe à air dans l'académie Fisiocritica montre un intérêt pour la pneumatique, « science des lumières »<sup>72</sup>, de la part des scientifiques siennois.

L'organisation de la célébration d'Annibale Albani en 1703 est impossible dans la salle de l'Université de Sienne en raison de la présence d'instruments :

[Elle] est empêchée non seulement à cause des observations astronomiques en continu effectuées par le docteur Pirro Maria Gabrielli pour le positionnement de la ligne méridienne, qu'il fabrique actuellement dans cette salle, mais aussi à cause des nombreux engins et instruments, qui s'y trouvent pour le fonctionnement de la machine pneumatique de Robert Boyle, faite quelques années auparavant par le même à Sienne.<sup>73</sup>

En 1700 les académiciens Fisiocritici conduisent donc des expériences sur la pompe à air. Néanmoins, on constate non pas une association des pratiques, mais une cohabitation car les pratiques littéraires se distinguent de celles scientifiques et expérimentales. Les thématiques scientifiques restent marginales dans les correspondances échangées entre les académiciens et Crescimbeni. On retrouve quelques allusions ponctuelles à des outils scientifiques. Marsilio Mariani évoque à Crescimbeni son travail de description de « tous les instruments expérimentaux inventés, et laissés par notre si renommé Eufisio [Pirro Maria Gabrielli] », après le décès de ce dernier en 1706. Il souligne également l'aide apportée par Lelio Cosatti<sup>74</sup>, académicien Fisiocritico, savant en mathématiques et en architecture, afin de demander son admission à la colonie : « Ce monsieur a grandement aidé ce même monsieur Pirro Gabrielli dans la fabrication de ses instruments, et dans l'opération des expériences, du vivant de

---

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 276-277.

<sup>72</sup> Simon SCHAFFER, *La fabrique des sciences modernes (XVIIe-XIXe siècle)*, traduit par Frédérique AÏT-TOUATI, traduit par Loïc MARCOU et traduit par Stéphane VAN DAMME, Paris, Éditions du Seuil, 2014, p. 217-218 : Durant ce qu'il nomme les « Lumières tardives », c'est-à-dire les années 1770, « les recherches autour d'une économie de l'air attirèrent fréquemment l'attention du public ».

<sup>73</sup> BCIS, ms. LIII.3, f. 73v, document « Relazione della festa publica fatta a Siena da Pastori Arcadi della Colonia Fisiocritica per la Laurea Dottorale conseguita dall'Ecc:mo D. Anibale Albani fra i Pastori d'Arcadia denominato Poliarco Taigetide » : « E impedita a cagione non solo delle continue osservazioni astronomiche, che di fa il signor dottore Pirro Maria Gabrielli per la positura della linea meridiana, che in detta stanza presentemente vi fabricando; ma anco de molti ordigni, e strumenti che ivi si ritrovano per l'esercizio della machina pneumatica del Boile fatta pochi anni sono dal medesimo fabricare in Siena. ».

<sup>74</sup> BAR, ms. 23, ff. 117r-118r, lettre de Marsilio Mariani à Crescimbeni du 18 août 1706 : « Tutti gl'Instrumenti sperimentali inventati, e lasciati dal nostro rinomatissimo Eufisio [Pirro Maria Gabrielli] ». On retrouve un billet écrit de la main de Lelio Cosatti à Crescimbeni dans les archives de l'Arcadie, probablement écrit à Rome. BAR, ms. 24, f. 289r : « Lelio Cosatti riverisce infinitamente il singore canonico Crescimbeni suo riveritissimo padrone e le dice che questa sera scriverà a Siena per sollecitare la consaputa vita e si fa dignissima riverenza ».

M. Gabrielli »<sup>75</sup>. Paradoxalement, l'affiliation à l'académie des Fisiocritici apporte une certaine autonomie de la colonie vis-à-vis de l'Arcadie romaine : la relation avec Rome a un impact intellectuel faible car les échanges se résument majoritairement à des procédures administratives. L'académie des Fisiocritici a des pratiques expérimentales et une organisation propre et probablement des relations avec d'autres institutions scientifiques, l'inscrivant dans d'autres dynamiques et réseaux de circulations des savoirs.

- *Invitation romaine pour participer aux célébrations arcadiques*

En complément des pratiques scientifiques de l'académie des Fisiocritici, les arcades de la colonie sont invités à participer à distance aux récitations romaines par l'envoi de poésies : en juin 1700, Crescimbeni adresse à la colonie Fisiocritica une invitation pour « la lecture des compositions des étrangers [c'est-à-dire des non-romains] pour la saison courante » et leur dit qu'il précise qu'il faut « envoyer des poèmes moraux, ou héroïques, et non pas amoureux, pour confirmer l'Année Sainte, qui est maintenant en cours »<sup>76</sup>. Cette invitation concerne l'ensemble des colonies : soulignons qu'il s'agit d'une pratique originale et inédite car la forme institutionnelle de l'Arcadie induit d'inclure des membres affiliés aux colonies, ce qui n'est pas le cas pour une académie de dimension locale, car les membres sont présents lors des réunions. Cela a un double effet : l'établissement d'une pratique de participation à distance, par la lecture par un Arcade présent de compositions écrites par un absent, et la circulation des poésies manuscrites entre des centres urbains italiens et Rome. Cela offre l'opportunité à des hommes et femmes de lettres résidant dans d'autres villes de faire connaître leurs écrits au-delà de leur lieu de vie. Crescimbeni les invite également à organiser différentes célébrations à la colonie, dont la première est dédiée au nouveau pape Clément XI, Giovanni Francesco Albani (1649-1721), élu le 23 novembre 1700<sup>77</sup>. Les colonies sont conviées le 27 décembre par Crescimbeni pour organiser cet événement<sup>78</sup> : Crescimbeni organise une coordination péninsulaire pour la célébration d'événements qui acquièrent ainsi une visibilité dans les différents centres urbains de la péninsule. A Sienne, elle est tenue le 31 mars 1701 :

---

<sup>75</sup> BAR, ms. 23, ff. 117r-118r, lettre de Marsilio Mariani à Crescimbeni du 18 août 1706 : « Questo signore ha servito di gran coadiutore all'istesso signore Pirro Gabrielli nella fabbrica de suoi strumenti, e nell'operazione dall'esperienze, mentre è vissuto il medesimo signore Gabrielli ».

<sup>76</sup> BCIS, ms. LIII.3, f. 40r, lettre de Crescimbeni à la colonie Fisiocritica du 9 juin 1700 : « La lettura de componimenti forastieri per la corrente stagione » ; « mandar componimenti morali, o eroici, e non già amorosi per confermarsi col Santo Anno, che ora corre ».

<sup>77</sup> Stefano ANDRETTA, « Clemente XI, Papa », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1982, vol.26.

<sup>78</sup> BCIS, ms. L. III.3, f. 47r, lettre de Crescimbeni aux vice-gardiens des colonies du 27 décembre 1700.

En ce jour, sous l'impulsion du très aimable et très courageux Alfesibeo Cario *custode* d'Arcadie, une fête publique de chants s'est tenue dans notre salle des Fisiocritici en l'honneur du célèbre berger Alnano Melleo, qui a dignement assumé le suprême pontificat sous le nom de Clément XI; et ce fut la première fête publique qui se fit dans notre colonie Fisiocritica; elle se déroula en bon ordre, avec des copies de belles compositions, des chansons en musique, des symphonies. Toute la salle utilisée fut décorée comme une forêt, avec des branches d'arbres, des fleurs, de la verdure, et une cabane a été faite au-dessus de la résidence pour le vice-gardien.<sup>79</sup>

En effet, la réunion publique a été initiée par Crescimbeni via sa proposition envoyée par lettre. Dans une certaine mesure, on peut voir ici le fonctionnement vertical de l'institution, dont les ordres sont donnés par Rome. Cependant, il n'est aucunement question d'une contrainte car les membres de la colonie pourraient ne pas donner suite à cette demande ou la refuser. Le pacte implicite avec l'Arcadie romaine serait de suivre les propositions romaines. Néanmoins, l'absence de réceptions publiques dans certaines colonies n'a pas créé de conflit avec Rome : les colonies ont une certaine liberté et une autonomie dans la prise de décision. En d'autres termes, la colonie n'est pas à l'initiative de cette proposition mais cela ne signifie pas qu'elle doit obligatoirement suivre les prescriptions romaines. Les académiciens siennois adhèrent à cette proposition et se l'approprient par l'organisation d'un spectacle public pastoral : la proposition de Crescimbeni est l'élément déclencheur de la première réunion publique de la colonie, plus d'un an après sa fondation. L'Arcadie romaine contribue ainsi à l'animation de la vie culturelle locale à distance, en proposant des réceptions publiques, tout en laissant le choix aux Arcades de la colonie de les organiser. En 1703, Crescimbeni convie officiellement les colonies à participer à la célébration d'Annibale Albani<sup>80</sup>. Ces célébrations engendrent la

---

<sup>79</sup> *Ibid.*, f. 54r, document « Memoria a di 31 marzo 1701 » : « In questo giorno a tenore dell'impulso datovi dal gentilissimo e valorosissimo Alfesibeo Cario Custode d'Arcadia, si fece nella nostra sala dei Fisiocritici una publica festa di canto in onore dell'acclamato Pastore Alnano Melleo [surnom pastoral du pape Clément XI], che degnamente era stato assunto al sommo Pontificato col nome di Clemente XI; e questa fu la prima festa publica che se faceste dalla nostra colonia Fisiocritica; segui con buon ordine, con copia, di belle composizioni, con cantati in musica, sinfonie. Fu adornata tutta la sala all'uso boschereccio con rami d'alberi, fiori, verzura, e fu fatta sopra alla residenza una capanna per il vicecustode ».

<sup>80</sup> BCIS, ms. LIII.3, f. 62r, lettre de Crescimbeni aux vice-gardiens des colonies du 25 septembre 1703 : Alfesibeo Cario Pastore Custode Generale d'Arcadia

Ai Gentilissimi, eValorosissimi Pastori Arcadi, vicecustodi delle Colonie Arcadiche.

Dovendo nel futuro mese di Maimatterione [novembre-décembre] il Gentilissimo, e Valorosissimo Compastore nostro Acclamato Poliarco Taigetide nipote del Gentilissimo e Valorosissimo già compastore nostro Acclamato Alnano Melleo, ora Santissimo Signore Nostro, e Padre Clemente XI prender nella celebre università d'Urbino sua patria la laurea dottorale in ambe le leggi, e considerando noi quanto sia tenuta la nostra adunanza verso questa eccellentissima casa, col consiglio del nostro saggio colleggio vi facciamo sapere che siccome la mentovata adunanza farà sopra tal funzione particolare festa di canto nel suo Bosco Parrasio, così alla medesima, e particolarmente a noi, che viepiù di ciascuno altro ci troviamo obbligati, sarà gratissimo che ancora codeste floridissime colonie facciano lo stesso. Vi compiacerete voi adunque ordinare la pubblica celebrazione nel modo e nel luogo che vi parerà più opportuno, e per lo tempo che da noi con un'altro scritto vi sarà appresso significato, e tutto ciò, che codesti Gentilissimi, e Valorosissimi compastori saran per fare, dopo seguito il fatto, subitamente

création d'un événement festif et coordonné à l'échelle de la péninsule depuis Rome, par l'organisation d'une récitation publique de poésies. Elles donnent de la visibilité à l'Arcadie dans les milieux lettrés et aristocratiques car le public se compose généralement des patriciens locaux, nobles étrangers, personnes dépositaires de l'autorité publique et de dignitaires ecclésiastiques. Un document imprimé est envoyé aux membres de la colonie, pour leur proposer l'organisation de cette réunion publique sous la forme de quatre spectacles, reprenant les intitulés des jeux panhelléniques grecs (olympiques, pythiques, isthmiques et néméens) : « Les quatre spectacles déjà célébrés dans la campagne d'Arcadie, et aujourd'hui renaissent de la colonie des Arcades à Sienne pour la remise du diplôme du berger acclamé Poliarco Taigetide [Annibale Albani] »<sup>81</sup>. L'introduction est attribuée à Pirro Maria Gabrielli, l'éloge des jeux néméens à Marsilio Mariani, le madrigal des olympiques à Gabriello Bucci (1680-XVIII) etc.<sup>82</sup>. La réunion est tenue dans le palais de la famille Piccolomini del Mandolo, branche de la très ancienne famille siennoise Piccolomini, le 28 décembre à 22 heures :

[La famille] ornait [la salle] de diverses tapisseries représentant de véritables buissons avec une grande variété d'animaux [...] de sorte qu'elle n'avait plus l'apparence d'une salle, mais d'un théâtre bien disposé et boisé. [...] L'assemblée solennelle pour les festivités commença par un concert harmonieux de cymbales, de violons, de théorbes [...] joués par quelques chevaliers siennois, qui étaient heureux d'anoblir grandement cette fête publique. Une fois la symphonie terminée, le très aimable vice-gardien de la colonie Eufisio Elitoreo [Pirro Maria Gabrielli] rompit le silence avec une préface érudite, à laquelle succéda immédiatement un discours panégyrique dit par Perlauro Assineate [Francesco Maria Massini], qui était assis à gauche, et plusieurs ariettes pastorales, chantées avec grande grâce par trois musiciens, et accompagnées avec le concert des sons mentionnés, faisant allusion aux gloires de l'acclamé Poliarco [...]. On termina vers deux heures du soir cette noble et digne fête, qui fut dignement couronnée avec un bref remerciement, et congé du vice-gardien [...]. Grand, nombreux et de qualité était le nombre des auditeurs qui y assistèrent, dont la plupart étaient de la noblesse la plus florissante de Sienne, et d'autres virtuoses, et étudiants ; et ce qui était noble par-dessus tout dans cette assemblée festive, était l'assistance de presque tous les carrosses des dames les plus nobles de la ville, qui avaient elles aussi le désir d'applaudir les gloires du victorieux Poliarco [...]<sup>83</sup>.

---

mandare a noi, che a nome dell'Adunanza vel commettiamo e a nome nostro proprio ve ne preghiamo; con certezza, che impiegherete il vostro talento nel celebrare un'Acclamato de' più riguardevoli, che ora abbia la nostra Pastoral Repubblica, e per le doti dell'animo, e per quelle dell'ingegno che il rendono amabile universalmente, ed al pari stimabile, e sopra il tutto per le teologiche e filosofiche facultà, nelle quali, a questi giorni, dopo una lunga disanima e disputa con somma felicità sostenuta, è stato qui pubblicamente laureato con inesplicabile applauso. Dato nel Collegio d'Arcadia al X. Di Boedromione stante l'anno III del Olimpiade DCXX ab. A.J. Olimpiade IV. An. I

<sup>81</sup> *Ibid.* f. 66r-v : « Quattro spettacoli celebrati già nelle Campagne d'Arcadia, ed oggi rinnovati dalla Colonia degli Arcadi in Siena per la laurea dell'acclamato pastore Poliarco Taigetide ».

<sup>82</sup> *Ibid.*, ff. 66r-67v.

<sup>83</sup> *Ibid.*, ff. 73r-74v, document de 1703 « Relazione della Festa Publica fatta in Siena da Pastori Arcadi della colonia Fisiocritica per la Laurea Dottorale conseguita dall'Ecc:mo signor abate D. Annibale Albani fra i Pastori d'Arcadia denominato Poliarco Taigetide » : « La quale adornarono con diversi Arazzi rappresentanti veri boscaagli con molta varietà di Animali [...] di modo che non più di sala haveva la sembianza, ma d'un ben disposto, e boschereccio

Comme dans les autres célébrations organisées en l'honneur d'Annibale Albani en 1703, la récitation prend la forme d'un spectacle où sont associées récitations de poésie et musique. Le décor choisi par la famille Piccolomini del Mandolo, qui devient le mécène de cet événement, renvoie à la thématique pastorale et bucolique, par la présence d'éléments naturels. En 1720, la colonie organise une célébration en l'honneur du Grand Maître de l'ordre de Malte, Marcantonio Zondadari (1658-1722) de Sienne sur conseil de Crescimbeni, qui écrit que « je sens que l'académie Intronata fera ainsi la gloire du nouveau Grand Maître. Il est arcade, et la colonie Fisiocritica doit cependant aussi faire une certaine démonstration, étant du nombre des admis en 1701 »<sup>84</sup>. Crescimbeni incite une nouvelle fois le vice-gardien, et la colonie, à organiser des célébrations publiques, pour s'affirmer face à l'académie des Intronati de Sienne.

Contrairement à d'autres colonies, la Fisiocritica semble moins tournée vers les festivités publiques car elle n'en organise que sur demande de Crescimbeni. La dernière manifestation est la célébration en l'honneur de Bernardino Perfetti<sup>85</sup>, pour de son couronnement poétique sur le Capitole romain en 1725. L'organisation de cet événement, de nouveau sollicitée par Rome, est d'autant plus importante pour la Fisiocritica que Sienne est la ville d'origine de Bernardino Perfetti. En juillet, Crescimbeni et l'Arcadie romaine invitent les colonies à organiser des célébrations en l'honneur de Bernardino Perfetti<sup>86</sup> :

La colonie Fisiocritica s'est réunie sur demande du vice-gardien au nombre de 13, réunion durant laquelle il fut lu une lettre du très aimable et courageux Alfesibeo Cario [Crescimbeni] gardien général de l'Arcadie, dans laquelle il invitait et exhortait notre colonie Fisiocritica de l'Arcadie à faire quelque démonstration publique d'allégresse pour le couronnement de

---

teatro. [...] Fu dato principio alla solenne ragunanza per la festiva funzione con un armonioso concerto di cimbali, violini, violoni, tiorbe e hauti, sonando parte di questi strumenti alcuni signori cavalieri sanesi, che così si compiacquero di nobilitar maggiormente quella publica festa. Terminata la sinfonia il gentilissimo Eufisio Elitereo vicecustode della colonia ruppe il silenzio con una erudita prefazione, alla quale immediatamente successe un discorso panegerico detto da Perlauro Assineate, che gli sedeva alla sinistra, e successivamente furono rapiti gli animi degli uditori da un grazioso recitativo adornato di varie ariette pastorali, cantato con gran leggiadria da tre musici, ed accompagnato col concerto de sopradetti suoni, tutto allusivo alle glorie dell'Acclamato Poliarco [...] terminò verso le due ore della sera quella nobile, e decorosa festa, che fu degnamente coronata con un breve ringraziamento, e licenza del vicecustode [...] Grande, numeroso, e qualificato fu il numero degli uditori, che v'intervennero, de quali la maggior parte era della più fiorita nobiltà di Siena, e d'altri virtuosi, e studenti; e quel che sopra ogn'altra cosa nobiltà quella festiva ragunanza fu l'assistenza di quasi tutti le carrozzate delle nobilissime dame della città, le quali siccome ebbero desire d'applaudire anch'esse alle glorie del vittorioso Poliarco [...]. ».

<sup>84</sup> BCIS, ms. E.IX.11, f. 152r-v, lettre de Crescimbeni à Uberto Benvoglianti du 21 avril 1720 : « Sento che si faccia costi l'accademia Intronata in lode dal novello Gran Maestro. Egli è Arcade, e però anche la colonia Fisiocritica deve far qualche dimostrazione, essendo egli di qual numero ammessoci l'anno 1701 ».

<sup>85</sup> Françoise WAQUET, « Perfetti, Bernardino », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2015, vol.82.

<sup>86</sup> BCIS, ms. L.III.3, f. 106r, lettre d'Uberto Benvoglianti à Crescimbeni du 18 juillet 1725.

laurier advenue à Rome de notre co-berger, et citoyen chevalier Bernardino Perfetti, avec le nom arcadique d'Alauro Euroteo.<sup>87</sup>

L'invitation de Rome a un effet direct sur la colonie : cela les conduit à se retrouver lors d'une réunion privée, durant laquelle la lettre de Crescimbeni est lue à haute voix devant les académiciens. Ensuite, le choix de deux arcades est fait : Pandolfo Spannocchi (*Arbio Gortiniano*), lecteur de toscan à l'Université<sup>88</sup>, admis à l'Arcadie romaine en 1697, académicien Intronato, et non recensé comme membre de la colonie, et le médecin Salvatore Giuseppe Maria Tonci (*Cirsio Ripeatico*), un des fondateurs de la colonie Fisiocritica. Une réunion publique sera organisée dans les jardins de Muzio Piccolomini, arcade admis à Rome en 1713, festivité « avec concert d'instruments musicaux et participation des dames, et de toute la noblesse siennoise »<sup>89</sup>. Plusieurs siennois admis à Rome participent à la vie de la colonie, comme Muzio Piccolomini accueillant la réunion publique dans ses jardins. Cela renvoie ainsi à la nuance établie précédemment entre lieu d'admission et de participation : après l'admission à Rome, les Arcades peuvent participer à la vie académique de leur lieu de résidence, pratique autorisée par les lois de l'Arcadie qui prennent ainsi en compte les mobilités individuelles. Uberto Benvoglianti rédige un compte-rendu de la fête organisée le 22 août 1725 en l'honneur de Bernardino Perfetti, à Crescimbeni :

Plusieurs compositions en prose, comme en vers, furent ensuite récitées, une prose d'imitation de celles de Sannazzaro, trois chansons, deux églogues, deux anacréontiques, un madrigal, et huit sonnets [...] d'autres symphonies et distribution de rafraîchissements copieux [...] la fête a réussi sous les applaudissements, la satisfaction universelle, ayant été qualifiée avec l'intervention des dames, de toute la noblesse, et participation de la noblesse citadine, et de nombreux religieux réguliers choisis, et vertueux [...].<sup>90</sup>

Les festivités se passent le soir, en présence d'un public composé de patriciens, de femmes et de dignitaires ecclésiastiques. Les réunions publiques organisées dans les colonies ont des traits commun : des festivités nocturnes, commençant entre 22 heures et minuit, la présence d'un

---

<sup>87</sup> *Ibid.*, f. 108r-v, document du 13 juillet 1725 : « Si ragunò la Colonia Fisiocritica per ordine del vicecustode in numero di 13 dove fu letta una lettera del Gentilissimo e Valorosissimo Alfesibeo Cario Custode Generale d'Arcadia, nella quale invitava et esortava la nostra Colonia Fisiocritica degli Arcadi a fare qualche dimostrazione publica d'allegrezza per la Coronazione di lauro seguita in Roma del nostro compastore, e Cittadino Cavaliere Bernardino Perfetti col nome Arcade d'Alauro Euroteo ».

<sup>88</sup> Pandolfo SPANNOCCHI, *Orazione per l'aprimiento delli studi*, Sienne, Bonetti, 1720, 24 p.

<sup>89</sup> BCIS, ms. L.III.3, f. 106r, lettre d'Uberto Benvoglianti à Crescimbeni du 18 juillet 1725 : « Con concerto d'istrumenti musicali e intervento delle dame, di tutta la nobiltà sanese ».

<sup>90</sup> *Ibid.*, f. 111r-v, lettre d'Uberto Benvoglianti à Crescimbeni du 23 août 1725 : « Furono di poi recitati vari componimenti sia in prosa, come in verso, e furono una prosa ad imitazione di quelle del Sannazzaro, tre Canzone, due Egloghe, due Anacreontiche, un madri[g]ale, et otto sonetti [...] altre sinfonie e distribuzione di copiosi rinfreschi [...] Riusci la festa con applauso, sodisfazione univerale, essendo stata qualificata coll'intervimento delle Dame, e di tutta la nobiltà, e concorso della cttadinanza, e di molti scelti, e virtuosi regolari [...] ».

public et le but de célébration en l'honneur d'une personnalité politique ou d'un lettré célèbre. Ces célébrations publiques sont organisées en l'honneur de deux personnalités siennoises : Crescimbeni accorde de l'importance aux Arcades célèbres des villes des colonies, en ne centrant pas uniquement les réunions sur des personnages de la curie ou des milieux intellectuels romains. Par ce décentrement, Crescimbeni donne de la gloire et de la visibilité à la colonie d'appartenance de la personne célébrée. L'Arcadie romaine manifeste ainsi une attention particulière au local et aux personnes notoires de ces villes. Crescimbeni convie également les académiciens de la Fisiocritica à participer aux Jeux Olympiques de 1710, de 1713<sup>91</sup> et de 1726<sup>92</sup>. Les colonies doivent choisir deux membres qui vont concourir par l'envoi de compositions en l'honneur d'arcades défunts :

[Les membres] doivent participer au maximum à trois jeux indiqués, qui seront célébrés en l'honneur des arcades défunts notés dans la feuille jointe, c'est-à-dire l'*Ingénieux* avec [...] chants anacréontiques, ou d'autres genres de chansons dans les *Transformations* constituées de sonnets, dans lesquels les compositeurs devront exprimer en quoi le défunt sur lequel il compose pourrait se changer en mieux, et dans les *Guirlandes*, ce sont des madrigaux, ou des épigrammes [...] pour orner les vertus de ce même défunt.<sup>93</sup>

On voit ici que l'Arcadie romaine établit un contrôle des genres poétiques autorisés lors des célébrations des Jeux Olympiques, ce qui produit une unification de la production poétique des académiciens. Au-delà de cette notion de contrôle, cette pratique d'invitation des colonies permet à la fois de maintenir le lien avec les colonies et d'étendre la pratique d'écriture poétique des académiciens, en leur demandant de respecter les différentes formes de poésies (transformations, guirlandes etc.). Ces Jeux Olympiques sont un autre versant des pratiques mémorielles instaurées par l'académie (pierres gravées au nom des arcades défunts, écriture de biographies, publication des livres dédiés à la mémoire des académiciens). En 1726, les Jeux sont organisés en l'honneur de Jean V roi du Portugal (1689-1750)<sup>94</sup> qui a financé le siège

---

<sup>91</sup> *Ibid.*, f. 97r-v, lettre d'invitation à participer aux Jeux Olympiques de l'Arcadie romaine aux colonies du 4 mai 1713.

<sup>92</sup> *Ibid.*, f. 112r, document du 14 mars 1726.

<sup>93</sup> *Ibid.*, f. 87r, lettre de Crescimbeni aux vice-gardiens des colonies du 26 juin 1710 : « I quali doveranno comporre al più degl'infrascritti tre giuocchi, che si celebreranno in lode de' defonti Arcadi notati nell'annesso foglio, cioè nell'*Ingegni* con [...] canzonette anacreontiche, o altri generi di canzoni nelle *Trasformazioni* consistenti in sonetti, ne' quali i compositori doveranno esprimere in che cosa si cangerebbene meglio celebrare qual defonto sopra il quale comporranno, e nelle *Ghirlande*, che sono madrigali, o epigrammi [...] inghirlandare le virtù dell'istesso defonto. ».

<sup>94</sup> *Ibid.*, f. 112r, document du 14 mars 1726.

définitif du *Bosco Parrasio* romain, situé sur les pentes du Janicule, avec comme objectif d'obtenir les faveurs du pape Innocent XIII<sup>95</sup>.

Cette colonie existe au moins pendant vingt-six ans, durée qui révèle une certaine stabilité. Néanmoins, malgré trois changements de vice-gardiens, les académiciens de la colonie ne font pas preuve d'initiatives pour rendre dynamique la colonie en organisant des publications de recueils ou des réunions, car les célébrations publiques ont lieu seulement sur demande de Rome. Les pratiques principales d'une grande partie des membres sont médicales ou expérimentales, ce qui s'explique par le recrutement premier des membres par l'académie des Fisiocritici, et la publication de leurs textes se fait majoritairement en dehors de l'Arcadie. La faiblesse des publications avec l'Arcadie ainsi que la correspondance centrée sur l'administration de la colonie montre une certaine autonomie de la colonie vis-à-vis de Rome. Cette autonomie institutionnelle se voit dans les publications des membres qui ne sont majoritairement pas faite sous l'égide de l'Arcadie. Cette autonomie s'interprète par la présence de pratiques académiques expérimentales au sein de la colonie qui existent depuis plusieurs années. Ces pratiques principales conduisent à reléguer les pratiques poétiques à un second rang et à n'organiser des événements que sur demande romaine. Les vice-gardiens n'entretiennent qu'une relation épistolaire nécessaire au fonctionnement de la colonie : l'organisation de ce « territoire savant » est déjà délimité par « des domaines de savoir portés par des groupes et des communautés réunis autour d'objets, de méthodes d'investigation, de règles et de conventions, d'instruments et de modalités de restitution des résultats »<sup>96</sup>. L'autonomie de la colonie vis-à-vis de Rome provient ainsi de son installation dans une académie existante qui est déjà organisée comme « territoire savant », tout en assurant une « (co)existence de domaines du savoir »<sup>97</sup>.

---

<sup>95</sup> Vernon HYDE MINOR, « Ideology and interpretation in Rome's parrhasian Grove: the Arcadian Garden and Taste », 2001, *Memoirs of the American Academy in Rome*, n° 46, p. 197.

<sup>96</sup> Ioana POPA, Joseph MORSEL et Isabelle BACKOUCHE, « Terrains érudits, territoires savants », *Genèses*, 2018, vol. 110, n° 1, p. 6.

<sup>97</sup> *Ibid.*

## Chapitre II De la Sebezia à l'Oretea, les colonies méridionales de l'Arcadie

Naples fait partie des centres les plus actifs de l'Arcadie sur l'ensemble du siècle car quatre colonies<sup>98</sup> s'y succèdent durant le XVIIIe siècle : la Sebezia fondée en 1703, l'Aletina en 1753, la Mergellina (1781) et l'Arcadie Royale (*Arcadia Reale*) en 1794<sup>99</sup>. La première implantation de l'Arcadie dans le Royaume de Naples est due à Giacinto Gimma (1668-1735) qui crée une campagne arcadique à Bari dans les Pouilles en 1699, colonie qui connaît une reprise en 1773 grâce à Emmanuele Mola (1743-1811)<sup>100</sup>. A Naples, certaines colonies sont fondées en relation avec un ordre religieux ou une église locale. Associer un lieu sacré avec une académie est une pratique fréquente à Naples, car ce sont des espaces essentiels dans la vie citadine locale. Les lieux sacrés (églises, chapelles, paroisses) accueillent depuis le début du XVIIe siècle des réunions académiques<sup>101</sup>. Comme l'a montré G. Lorenza, la forte présence de lieux de culte à Naples, fondamentaux dans la compréhension de l'identité napolitaine, marque l'espace urbain : de fait, en s'insérant dans le maillage des églises et paroisses, les académies acquièrent un lien fort avec le territoire napolitain<sup>102</sup>.

Ce chapitre vise à dresser un panorama des colonies de l'Arcadie existantes dans le sud de la péninsule et en Sicile à partir des sources romaines car aucun fonds local sur les colonies n'a été trouvé. Il examinera les colonies par le rapport qu'elles entretiennent avec Rome et par leur dimension locale. Les colonies napolitaines seront au cœur du questionnement, et principalement la colonie Sebezia et son fondateur, Biagio Maioli d'Avitabile (vers 1670-1732) qui sera analysée dans la deuxième partie de ce chapitre : comment Biagio Maioli

---

<sup>98</sup> Les colonies méridionales ont fait l'objet de quelques travaux, plutôt anciens, soit de synthèse sur les académies, soit d'histoire littéraire : Antonio FUSCO, *Nella colonia sebezia (Vico, Di Gennaro, Ciaia)*, *op. cit.* ; Pompeo GIANNANTONIO, *L'arcadia napoletana*, Napoli, Liguori, 1962, 224 p ; Michele MAYLENDER, *Storia delle accademie d'Italia*, *op. cit.* ; Pantaleo MINERVINI, *La lingua letteraria del Mezzogiorno d'Italia nel Settecento*, *op. cit.*, p. 45-93 ; Camillo MINIERI RICCIO, *Cenno storico delle accademie fiorite nella città di Napoli*, Bologne, Forni, 1970, 152 p.

<sup>99</sup> Amedeo QUONDAM, « La colonia Sebezia », *op. cit.*

<sup>100</sup> Cf. Partie I, chapitre II.I.2.

<sup>101</sup> Gianfrancesco LORENZA, *Accademie e società a Napoli (1600-1648)*, Università degli Studi di Siena, Facoltà di lettere e filosofia di Arezzo, Sienna, 2013, p. 91-137 : l'académie des Oziosi (1545-1546) se réunit à partir de 1611 dans le cloître de Santa Maria della Grazie sul Monte puis dans le Real Monastero di San Domenico ; l'académie des Incauti se réunit d'abord dans l'église du couvent del Carmine Maggiore, puis dans celle de Sant'Agostino della Zecca.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 91.

d'Avitabile a-t-il réussi à faire de Naples le second centre de l'Arcadie dans la péninsule ? En quoi cette colonie entretient-elle un rapport étroit avec Rome, tout en s'ouvrant vers d'autres colonies de l'Arcadie ? En quoi ces études de cas témoignent-elles de la richesse des milieux intellectuels napolitains ?

## *I. Académies et sociabilités dans le Royaume de Naples*

### 1. Naples, deuxième centre de l'Arcadie

Comme de nombreuses académies napolitaines, des colonies sont implantées dans des lieux religieux. Cela est le cas pour la colonie Aletina, fondée en 1753<sup>103</sup> dans le Collegio della Verità, composée de cinquante-cinq académiciens<sup>104</sup>. Le père augustin déchaux Ignazio della Croce (ou Ignazio Danisi, 1718-1784) est élu premier vice-gardien, et Francesco di Sales, du même ordre religieux lui succède en 1783<sup>105</sup>. En 1821, Pasquale da San Niccola, supérieur général des Augustins déchaux d'Italie et d'Allemagne, devient à son tour vice-gardien<sup>106</sup>. Cette colonie existe pendant au moins soixante-huit ans, si l'on se réfère aux dates d'élection, mais elle n'a laissé que peu de trace de ses relations avec le siège romain.

Ignazio della Croce est un religieux itinérant dans différentes villes italiennes (Venise, Brescia, Rome) : il devient en 1753 professeur de lettres à l'université napolitaine. Lors de son séjour romain, il devient arcade en 1750 et fait partie du Collège des XII. Sa rencontre avec les milieux arcadiques romains est à l'origine de l'Aletina<sup>107</sup>. Cette colonie résulte d'une transformation d'une académie religieuse existante fondée par les pères ermites augustins déchaux en 1734<sup>108</sup>. Cette académie a pour but de célébrer l'Immaculée Conception de Marie par des récitations de poésies en vers ou en prose, chaque 8 décembre, jour de la fête de la Vierge<sup>109</sup>.

L'étude de ces recueils met en évidence quatre points. Le premier est un changement du style de la publication à partir de 1753 : les poésies sont publiées sous l'égide de la colonie et les

---

<sup>103</sup> Il existe néanmoins un document publié en 1751 au nom de la colonie Colonie des Arcades ALETINA, *Vari componimenti in lode dell'Immacolata Concezione di Maria recitati dagli Arcadi della colonia Aletina nella Chiesa di S. Maria della Verità de' Padri Eremitani Agostiniani Scalzi di Napoli agli 8 dicembre del corrente anno*, Naples, Il Simone, 1751, 67 p.

<sup>104</sup> BAR, ms. 33, ff. 132r-133r. Les seuls documents sur l'Aletina sont relatifs aux élections successives des vice-gardiens de la colonie.

<sup>105</sup> *Ibid.*, f. 138r-v.

<sup>106</sup> *Ibid.*, f. 139r-v.

<sup>107</sup> Serena VENEZIANI, « Della Croce, Ignazio », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2004, vol.62.

<sup>108</sup> Giovannantonio CASTAGNOLA (dir.), *Componimenti vari per le laudi della immacolata concezione di Maria*, Naples, Angelo Vocola, 1734, 72 p. Maylender affirme que cette académie est fondée en 1741. Or, on constate que plusieurs recueils sont d'une date antérieure à la fondation de l'académie. Il semblerait que Maylender n'ait pas été en connaissance de ces documents car le premier recueil date de 1734.

<sup>109</sup> Michele MAYLENDER, *Storia delle accademie d'Italia*, Bologne, Licinio Cappelli, 1926, vol.5/1, p. 132-140.

poètes sont nommés par leur surnom pastoral<sup>110</sup>. Le second est le changement du lieu de réunion : selon les neuf volumes publiés entre 1734 et 1750, la célébration a lieu au domicile du conseiller royal, et membre du tribunal du Sacré Conseil de Santa Chiara (*Sacro Consiglio di Santa Chiara*), Giovanni Antonio Castagnola (fin XVII-1760)<sup>111</sup>.

A partir de 1753, elle se déroule dans l'église des augustins déchaux de Sainte Marie de la Vérité de Naples. La date de célébration reste la même, soit le 8 décembre de chaque année, car elle reste dédiée à l'Immaculée Conception de Marie. Enfin, le dernier point est la très nette augmentation du nombre de contributeurs à partir de la création de la colonie<sup>112</sup> :

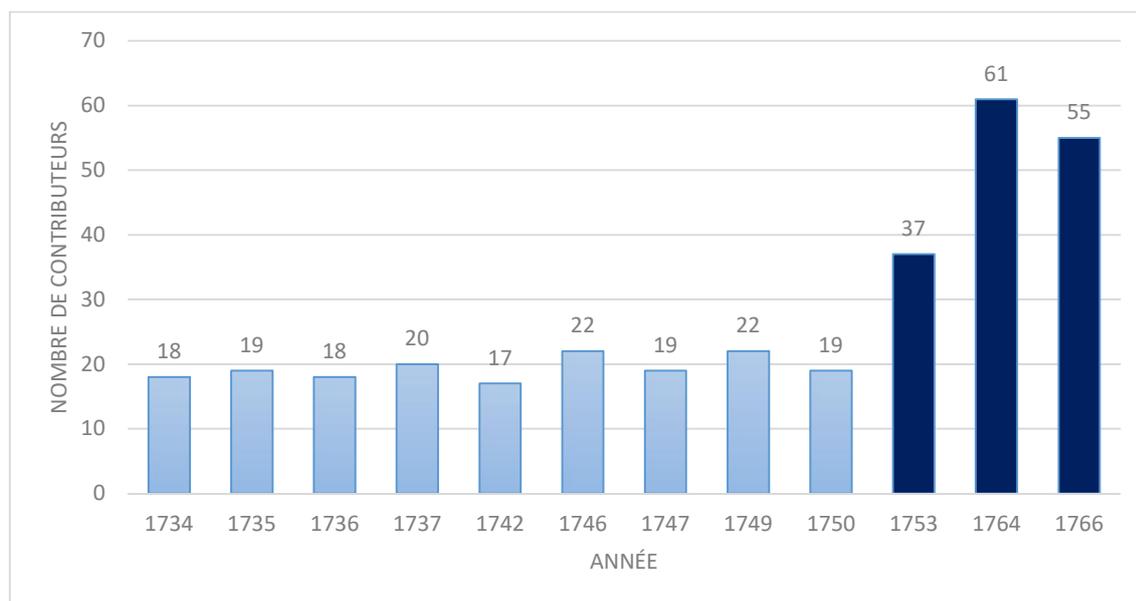


Figure 37 : Contributeurs aux recueils en l'honneur de l'Immaculée Conception de Marie (1734-1766)

L'Arcadie donne ainsi un nouvel attrait pour une pratique qui existe à Naples célébrant le culte de l'Immaculée Conception. Entre 1734 et 1750, avant la fondation de la colonie, les différents recueils dédiés au culte de Marie regroupent 61 contributeurs dont 16 ont contribué au moins à quatre d'entre eux :

<sup>110</sup> Colonie des Arcades ALETINA, *Vari componimenti in lode dell'Immacolata Concezione di Maria recitati dagli Arcadi della colonia Aletina*, Naples, Giovanni di Simone, 1753, 102 p.

<sup>111</sup> Antonio VITOLO, « Castagnola, Giovanni Antonio », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1978, vol.21.

<sup>112</sup> Les recueils analysés sont ceux disponibles en ligne sur Google Books. Plusieurs recueils sont postérieurs à 1766, mais ils n'ont pas été intégrés dans cette étude car l'angle choisi est de comprendre le passage entre les deux académies.

<b>Participation à des volumes différents (1734-1750)</b>	9	8	7	6	5	4	3	2	1
<b>Nombre d'auteurs</b>	3	1	2	2	5	3	9	13	23

Tableau 10 : *Contributeurs aux recueils de l'Aletina (1734-1750)*

Ce tableau se lit de la façon suivante : trois individus ont composé pour les neufs volumes (colonne 1), tandis que treize seulement pour deux (colonne 8).

Après la fondation de la colonie en 1753, le nombre de contributeurs augmente fortement car on recense 108 individus : sept participent aux trois volumes, vingt-neuf à deux et soixante-douze à un seul. De fait, la colonie entraîne un élargissement du groupe car avant 1753, le groupe d'auteurs est plus réduit. Ainsi, la colonie poursuit la publication et amplifie la pratique du culte religieux en l'honneur de Marie. Enfin, le dernier point au sujet de ces recueils est qu'ils montrent une continuité dans cette pratique poético-religieuse – la célébration de Marie le 8 décembre – mais une rupture quant au groupe : le groupe des participants connaît un renouvellement quasi-total après la fondation de la colonie car seulement cinq sur cent-soixante-dix contributeurs apparaissent dans des recueils des deux périodes (avant et après 1753) soit 2,9%. La création de la colonie a un réel impact sur cette pratique de célébration religieuse académique : sa création fait disparaître l'ancienne académie et la colonie renouvelle les auteurs et amplifie la pratique par l'augmentation du nombre de participants. Les deux groupes – de l'ancienne académie et de la colonie - n'ont pas coexisté car on ne retrouve qu'une publication annuelle. Cette pratique de célébration est dans un premier temps organisée autour de Giovanni Antonio Castagnola, puis d'Ignazio della Croce. Contrairement aux autres cas étudiés, ce n'est pas le groupe qui perdure, mais la pratique de célébration.

L'Aletina fusionne ensuite avec l'Arcadie Royale (*Arcadia Reale*) en 1794 qui est fondée la même année par l'avocat Vincenzo Ambrogio Galdi (1743-1820), fondateur de l'académie des Immaturi de Salerne en 1759 : comme le montre la réunion du 8 décembre 1794 à l'église Sainte Marie de la Vérité, la pratique de récitation en l'honneur de l'Immaculée Conception se

poursuit<sup>113</sup>. Cette fusion entraîne un nouveau dynamisme par la création de sous-colonies fondées dans les villes d'Andria, Catanzaro, Corigliano d'Otranto, Rossano, Termoli, Tropea et Vaglio entre 1794 et 1801<sup>114</sup>. La géographie de ces villes montre une organisation couvrant une majeure partie du Royaume de Naples : les colonies de Termoli, ville la plus au Nord située sur la côte Adriatique à Corigliano d'Otranto, au sud de Lecce, en passant par Andria et Vaglio dans les terres de Basilicate. Rossano, Catanzaro et Tropea se situent en Calabre dans la pointe de la péninsule. De fait, l'Arcadie Royale couvre un vaste territoire dans le Royaume de Naples et intègre des villes exclues auparavant du mouvement arcadique. Néanmoins, dans l'état actuel des études, ces colonies et l'intensité du réseau institutionnel restent méconnues.

En 1781, une troisième colonie est fondée à Naples : la Mergellina<sup>115</sup>. Un certain Vincenzo Cafieri<sup>116</sup> professeur de droit sacré, devient le vice-gardien au moment de la fondation de « ladite nouvelle colonie Mergellina »<sup>117</sup>. Le second document sur la Mergellina évoque l'incapacité de ce vice-gardien à remplir ses fonctions à cause de ses charges professionnelles, et le choix d'élire un certain Giacomo Antonio Gualzetti à sa place<sup>118</sup>. La colonie est composée de dix membres et se réunit dans deux églises : jusqu'en 1785 dans celle de San Giuseppe Maggiore, où il célèbrent chaque 15 août la Vierge Marie, choisie comme protectrice de la colonie, puis dans l'église de Sant'Anna dei Lombardi et, enfin, dans celle de Santa Maria del Parto auprès de la tombe de Sannazaro<sup>119</sup>. Au début du XIXe siècle, la colonie Mergellina se déploie en sous-colonies, dont l'une apparaît à Galatone (1802), et l'autre à Galdo (1803), en suivant le schéma de l'Arcadie Royale de Naples.

---

<sup>113</sup> L'Arcadie Royale a été étudiée par E. Spagnuolo qui a montré son rôle dans l'opposition au jacobinisme et à la république parthénopeenne en 1799 : Edoardo SPAGNUOLO, *L'Arcadia reale e il 1799, Un'accademia letteraria alla riconquista del Regno di Napoli*, op. cit., p. 44.

<sup>114</sup> Michele MAYLENDER, *Storia V.*, op. cit., p. 186-189.

<sup>115</sup> Michele MAYLENDER, *Storia IV.*, op. cit., p. 35-36.

<sup>116</sup> *Febeto Dianidio*, absent de l'Onomasticon.

<sup>117</sup> BAR, ms. 33, f. 88r.

<sup>118</sup> Salvatore SERRAPICA, « Gualzetti, Giacomo Antonio », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2003, vol.60 ; Colonie ALETINA, *Vari componimenti in lode dell'Immacolata Concezione di Maria recitati dagli Arcadi della Colonia Aletina*, Simoniana, 1782, 104 p. Selon Maylender, la colonie Mergellina est fondée par le dramaturge napolitain Giacomo Antonio Gualzetti (1772-1800) qui en deviendrait le premier vice-gardien en 1781. Cependant, si l'on suit ces datations, il participe à ce projet âgé de seulement neuf ans. Nous n'excluons pas non plus la possibilité d'un homonyme, mais il est la seule personne actuellement identifiée à ce nom. Effectivement, il est cité comme vice-gardien dans le recueil de la colonie Aletina publié en 1782.

<sup>119</sup> Michele MAYLENDER, *Storia IV.*, op. cit., p. 35-36.

Dans le reste du territoire du royaume, quatre colonies sont créées en plus de la *campagne barese* de Giacinto Gimma. En 1719, la colonie Aternina est fondée à l'Aquila<sup>120</sup> : entre sa création et 1727, 31 membres participent à la colonie. Elle connaît une reprise de son activité sous la présidence de Gioacchino Pizzi avec 14 membres<sup>121</sup>. En 1720, la Tegea est créée à Chieti et 24 membres y participent jusqu'en 1726<sup>122</sup>. En 1752, une colonie est fondée à Gerace : Francesco Nicolai<sup>123</sup> en devient le vice-gardien. En 1765, Monteleone, aujourd'hui Vibo Valentia, a une colonie créée dans l'académie Florimontana des Inrogliati<sup>124</sup>. Avec 9 et 3 membres et aucune publication, ces deux colonies ne sont pas durables et actives, d'autant plus qu'aucune correspondance n'a été conservée.

Ainsi, une caractéristique majeure des implantations arcadiques napolitaines est la création de réseaux secondaires à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui restent méconnus en raison de l'absence d'études. Naples occupe une place prépondérante sur l'ensemble du royaume ce qui crée un réseau urbain fortement hiérarchisé entre la ville la plus peuplée de la péninsule et les autres centres urbains, et une concentration des colonies de l'Arcadie. Ce réseau institutionnel tardif vient dans une certaine mesure contrebalancer le faible nombre de colonies dans les confins méridionaux de la péninsule.

---

<sup>120</sup> Giorgio MORELLI, « A.L. Antinori e la colonia aternina », *op. cit.*

<sup>121</sup> Michele MAYLENDER, *Storia I*, *op. cit.*, p. 407. 21 membres supplémentaires sont aussi comptés parmi les Arcades de la colonie Aternina par Maylender, sans date d'admission indiquée.

<sup>122</sup> Luisa CIANCAGLINI, « L'Accademia dell'Arcadia a Chieta: la Colonia Tegea e i suoi protagonisti », *op. cit.*

<sup>123</sup> Vincenzo CATALDO, *Francesco Nicolai e la colonia letteraria dell'Arcadia*, Locri, Franco Pancallo Editore, 2006, 130 p.

<sup>124</sup> Antonio PIROMALLI, *La letteratura calabrese*, *op. cit.*, p. 221-222.

## 2. De l'Oretea à l'Enguina, les colonies siciliennes

### - *Palerme*

Palerme est le centre politique et culturel de la Sicile, et la ville la plus dotée en académies<sup>125</sup>, dont la plus pérenne est celle des Accessi, existante de 1570 et jusqu'au XXe siècle. En 1700, l'académie Scolastica organisée en six facultés – théologie, philosophie, philologie, rhétorique, poésie et grammaire – instaure des réunions hebdomadaires et la publication annuelle d'un recueil<sup>126</sup>. L'académie du Buon Gusto, fondée en 1718, se réunit dans la demeure de Pietro Filingeri, prince de Santa Flavia (vers 1680-1762)<sup>127</sup>. Ses principes littéraires reprennent ceux de l'Arcadie, contre le style baroque du XVIIe siècle<sup>128</sup>. Elle existe durant l'ensemble du siècle, pour ensuite devenir l'Académie Royale de sciences, lettres et arts en 1832 : ses membres s'intéressent à la poésie, à l'histoire, à la littérature et aux arts siciliens<sup>129</sup>. De fait, à Palerme une habitude académique s'est instaurée dans les milieux intellectuels locaux, avant la création de la colonie en 1721. Palerme est la ville la plus importante en nombre d'académies, et s'affirme ainsi comme centre intellectuel de l'île. En accueillant la première colonie de l'Arcadie en Sicile, Palerme réaffirme sa primauté quant aux infrastructures culturelles et à son dynamisme intellectuel. Selon M. Verga, les académies palermitaines se caractérisent au début du XVIIIe siècle par leur « dimension « laïque » » et leur volonté de se distinguer des académies tenues par des religieux locaux, par « une revendication forte du rôle public des hommes de lettres » dans l'élaboration d'une histoire patriotique soulignant les « valeurs et comportements civils et politiques » à un moment marqué par des changements sociétaux et dynastiques, par

---

<sup>125</sup> Sur les académies siciliennes, voir : Lucia ALESSI, *Le accademie di Sicilia nel '700*, Palerme, Gustavo Travi, 1925, 104 p ; Marcello VERGA, *Da letterato a professore della Regia Università, le accademie a Palermo nel XVIII secolo*, Palerme, Palermo University Press, 2019, 128 p. ; Marcello VERGA, « Per una storia delle accademie di Palermo nel XVIII secolo. Dal «letterato» al professore universitario », *Archivio Storico Italiano*, 1999, vol. 157, 3 (581), pp. 453-536 ; Marcello VERGA, « Un'accademia di agricoltura nella Sicilia del Settecento : l'accademia degli agricoltori oretei di Palermo (1753) e le « macchine meccaniche » di Mariano di Napoli dei Principi di Resuttano », in *La Sicilia nel Settecento, atti del convegno di studi tenuto a Messina nei giorni 2-4 ottobre 1981*, Messine, Università degli studi di Messina, 1986, pp. 271-328.

<sup>126</sup> Lucia ALESSI, *Le accademie di Sicilia nel '700*, Palerme, Gustavo Travi, 1925, p. 6 : L. Alessi liste les académies présentes par ville. Ponctuellement, elle apporte des informations sur les fonds liés aux académies. Les descriptions sont néanmoins succinctes et peu détaillées.

<sup>127</sup> Gioacchino DI MARZO, *Diari della città di Palermo: dal secolo XVI al XIX, pubblicati su' manoscritti della Biblioteca Comunale*, Palerme, Lauriel, 1874, p. 82.

<sup>128</sup> Giorgio SANTANGELO, « L'Arcadia in Sicilia », in *La Sicilia nel Settecento, atti del convegno di studi tenuto a Messina nei giorni 2-4 ottobre 1981*, Messine, Università degli studi di Messina, 1986, p. 364.

<sup>129</sup> Lucia ALESSI, *Le accademie di Sicilia nel '700*, *op. cit.*, p. 10-12.

une stabilisation, par des lois des « conversations » des milieux intellectuels et par la présence d'un mécène<sup>130</sup>.

La fondation de la colonie peut se comprendre par une pratique académique mieux ancrée dans les groupes lettrés locaux, que dans des villes siciliennes secondaires. Ainsi, Cefalù, dont la colonie de l'Arcadie n'apparaît qu'en 1764, a un nombre d'académies beaucoup plus restreint, ce que nous voyons effectivement sur le tableau ci-dessous : une colonie de l'académie des Ereini (1733), organisée elle-aussi de façon réticulaire comme l'Arcadie mais beaucoup plus tardivement (1731), et une académie est installée dans le séminaire de l'évêché en 1700. A Gangi, les académies sont moins anciennes et stables qu'à Palerme, car la première, dite des Incogniti, ne voit le jour qu'en 1700. Puis ce n'est qu'en 1743 qu'une nouvelle académie de sciences et lettres apparaît sous le nom des Sfaccendati, mais son existence est brève car elle s'arrête en 1746. En 1748, l'académie des Sprovveduti est fondée, et est à l'origine de celle des Industriosi, qui deviendra une colonie de l'Arcadie<sup>131</sup>. L'étude quantitative des académies par siècle montre une nette domination de Palerme<sup>132</sup> :

Ville	date de fondation de la colonie	XVI	XVII	XVIII	Sans date de fondation
<b>Palerme</b>	1721	7	17	21	0
<b>Marsala</b>	1728	0	0	1	1
<b>Cefalù</b>	1764	0	0	2	0
<b>Caltagirone</b>	1768	0	0	1	0
<b>Gangi</b>	1772	1	0	3	0

Tableau 11 : Les académies dans les villes siciliennes

A présent, intéressons-nous aux colonies de l'Arcadie<sup>133</sup> dans les autres villes siciliennes<sup>134</sup>.

<sup>130</sup> Marcello VERGA, « Per una storia delle accademie di Palermo nel XVIII secolo. Dal «letterato» al professore universitario », *Archivio Storico Italiano*, 1999, vol. 157, 3 (581), p. 466 : « Dimensione «laïca» [...] una forte rivendicazione del ruolo pubblico dei letterati [...] una storia patria capace di elaborare valori e comportamenti civili e politici [...] una organizzazione stabile a queste «conversazioni» di letterati. »

<sup>131</sup> Lucia ALESSI, *Le accademie di Sicilia nel '700*, *op. cit.*, p. 31-32.

<sup>132</sup> Ce tableau a été constitué à partir des ouvrages de Maylender.

<sup>133</sup> Giorgio SANTANGELO, « L'Arcadia in Sicilia », *op. cit.* : cet article assez ancien analyse en effet la présence de littérature arcadique en Sicile, notamment par les académies du Buon Gusto et des Ereini. Cependant, il n'évoque aucunement les colonies de l'Arcadie, bien que son introduction s'ouvre sur l'organisation générale du réseau académique de l'Arcadie entre les colonies et Rome.

<sup>134</sup> En plus de celles analysées ici, L. Alessi cite une colonie qui existerait à Licata, sur la côte sud de la Sicile, mais aucune autre référence n'a été retrouvée à ce sujet : « Un'accademia di Arcadi ebbe anche Licata nel sec.

La première créée est l'Oretea, à Palerme en 1721<sup>135</sup>. Il s'agit de la seule colonie insulaire durant la présidence de Crescimbeni. Elle réunit vingt-neuf hommes, tous admis en 1721, à l'exception du fondateur, Antonino Mongitore (1663-1743), admis en 1705 à Rome. Homme de lettres palermitain, il est l'auteur de compositions en latin, italien et sicilien, et de deux tragédies. En 1717, la députation du Royaume de Sicile lui demande de s'occuper de la réédition des actes parlementaires du royaume, en l'accompagnant d'une introduction historique. Membre de l'académie des Spensierati de Rossano (1702), il fonde le 24 février 1719 à Palerme l'académie de poésies des Geniali avec l'historien Gaetano Giardina, dans le palais du Saint-Office<sup>136</sup>. Après la fondation de la colonie Oretea, il devient membre de l'académie des Infimi Rinnovati de Nardò en 1724, pour ensuite participer à la fondation de celle des Ereini en 1730<sup>137</sup>. De fait, la colonie est une étape dans le parcours académique et littéraire d'Antonino Mongitore. Aucune lettre de sa plume n'a été retrouvée dans les archives de l'Arcadie et il n'est donc pas possible de connaître les prémices de la fondation de la colonie.

Néanmoins, une filiation académique s'établit avec l'académie des Geniali car le recueil en l'honneur de Charles VI publié en 1720<sup>138</sup> révèle que douze académiciens font partie des membres fondateurs de la colonie (41,3%) : Antonino Mongitore, le mathématicien et architecte Agatino Daidone (1662-1724), Antonio Drago et le docteur en médecine Francesco Paolo Catena, tous deux de Naso, ainsi que les palermitains Casimiro Costa, docteur en théologie, l'avocat Francesco Emanuele Cangiamila (1702-1763), Francesco Rocchetta, l'historien Gaetano Giardina, Giacomo Petrelli, le docteur en théologie et en médecine Giovanni Catanese, le docteur en théologie Lorenzo Migliaccio (1697-1749) et Stefano Caruso de Palerme, docteur en théologie sacrée et aumônier royal. L'académie des Geniali existe jusqu'en 1731, moment de la fondation de l'académie des Ereini, dont les anciens Geniali deviennent membres. Pour Maylender, l'académie des Ereini, qu'il nomme *Arcadie sicilienne*, exprimerait le refus de dépendance vis-à-vis de l'Arcadie romaine, bien qu'elle imite les codes arcadiques (surnoms,

---

XVIII e nella Libreria del comune si trovano lo statuto e le produzioni in versi e in prosa degli accademici [...], come si rivela da un manoscritto del 1722 conservato nella biblioteca di Licata, che riporta i capitoli della fondazione dell'academie e le composizioni in essa recitate ».

<sup>135</sup> *Ibid.*, p. 22. Une brève citation de la colonie s'y trouve : « L'Arcadia di Roma che tante ramificazioni ebbe per tutta l'Italia anche a Palermo ebbe una colonia fondata l'11 gennaio 1721 ».

<sup>136</sup> *Ibid.*, p. 14-16.

<sup>137</sup> Nicoletta BAZZANO, « Mongitore, Antonino », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2011, vol.75.

<sup>138</sup> Académie des GENIALI, *Componimenti recitati dagli Accademici Geniali di Palermo a 29. Settembre 1720. per la solenne Acclamazione della S. C. C. R. M. di Carlo VI. Imperadore e Terzo Re delle Spagne, e di Sicilia*, Palerme, Vincenzo Toscano, 1720, 176 p.

thématiques pastorales etc.), ainsi que son fonctionnement réticulaire par la création de colonies dans les principales villes siciliennes<sup>139</sup>. L'académie des Ereini est fondée le 24 septembre 1730 dans le palais de Federico Napoli, prince de Resuttana<sup>140</sup>. A partir de 1736, les académiciens se réunissent dans la maison de Bernardo Montaperto, prince de Raffadali, puis retournent dans la demeure du fils de Federico Napoli, prénommé aussi Federico, de 1766 à 1776<sup>141</sup>.

D'une certaine façon, l'Oretea a servi de transition entre l'académie locale des Geniali, et une institution en réseau et aux codes arcadiques qu'est l'académie des Ereini. La colonie sert de renouvellement à un groupe en partie formé tout en influençant la poétique prônée par les milieux lettrés locaux, qui persiste pendant plusieurs décennies : elle est une forme associative de transition entre deux académies. Bien que la colonie ne laisse pas de témoignage de son activité pendant plusieurs décennies, elle connaît une première relance entre 1744 et 1750. Alberto Baccanti (1718-1805)<sup>142</sup>, officier pontifical en mission dans le sud de la péninsule et en Sicile, écrit une lettre au sujet de la restauration de la colonie :

Vous vous émerveillerez Votre Seigneurie Illustre que je ne vous ai pas donné de commentaires concernant la restauration de la colonie d'Oretea. Ne croyez pas, cependant, que l'Amour de l'Arcadie soit tombé en moi, alors que je suis en train de persuader un autre monsieur d'accepter ce poste de pro-gardien [...] <sup>143</sup>

Alberto Baccanti, membre de la colonie Eridiana de Casalmaggiore, séjourne entre 1744 et 1750 en Sicile, moment probable d'écriture de cette lettre. Les mobilités individuelles contribuent au passage des individus d'une colonie à l'autre, mais aussi à la création ou au renouvellement des implantations locales. La correspondance ne reprend entre Palerme et Rome qu'en 1773, à l'instar de nombreuses autres colonies qui connaissent un nouveau dynamisme grâce à la politique de Gioacchino Pizzi, à laquelle adhèrent des acteurs de la vie intellectuelle locale. En 1773 et 1774, Girolamo Corvino e Filingeri, des duchés de Villanova<sup>144</sup>, admis entre 1743 et 1766 à l'Oretea sous le nom de *Filidauro Locrense*, écrit trois lettres à Gioacchino Pizzi. En janvier 1773, Girolamo Corvino félicite Gioacchino Pizzi pour son élection :

---

<sup>139</sup> Michele MAYLENDER, *Storia V.*, op. cit., p. 288-296.

<sup>140</sup> Gioacchino DI MARZO, *Diari della città di Palermo*, op. cit., p. 160.

<sup>141</sup> Lucia ALESSI, *Le accademie di Sicilia nel '700*, op. cit., p. 17.

<sup>142</sup> Franco TORCELLAN, « Baccanti, Alberto », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1963, vol.5.

<sup>143</sup> BAR, ms. 33, f. 561r-v, lettre d'Alberto Baccanti à Michele Giuseppe Morei, non datée : « Si maraviglierà Vostra Signoria che io non le abbia avanzato più riscontro d'uno toccante la Ristorazione della colonia Oretea. Non creda però che siasi in me scemato l'Amore d'Arcadia, mentre sto persuadendo un altro signore per accettare quella Pro-custodia [...] ».

<sup>144</sup> Francesco Maria EMANUELE E GAETANI, *Appendice alla Sicilia nobile*, Palerme, Gaetano Maria Bentivenga, 1775, vol.I, p. 80.

Je vous assure éprouver tout le plaisir possible pour les attentions, qui montre alors que je veux faire revivre l'ancien commerce littéraire avec cette colonie Oretea, je peux vous dire, que je m'en suis retrouvé vice-gardien depuis 1749 [...] Depuis ce moment, l'abbé Michele Giuseppe Morei promet de m'envoyer les noms des bergers inconnus par moi, ainsi qu'un livret avec les instructions nécessaires à l'accomplissement de mon devoir, mais après cela je n'ai plus eu d'autre ordre.<sup>145</sup>

De fait, Girolamo Corvino semble avoir été nommé vice-gardien au moment du séjour d'Alberto Baccanti à Palerme. Une tentative de contact avec le gardien général romain Michele Giuseppe Morei a échoué car il n'a jamais reçu les documents demandés : la rupture de la communication a conduit à une mise en suspens de la colonie. En mars 1773, il annonce « que pour le moment je ne peux pas mettre en pratique ce que Votre Excellence me suggère dans sa très remarquable [lettre] »<sup>146</sup> : Gioacchino Pizzi lui a probablement demandé de relancer l'activité de la colonie. Enfin, plus d'un an après, Girolamo Corvino lui demande de s'adresser à un autre individu pour l'« heureuse renaissance de cette colonie », et pour la charge de vice-gardien, car il est trop occupé par ses « propres affaires domestiques de litiges »<sup>147</sup>. Cette dernière lettre représente l'échec de reprise de la colonie Oretea, qui semble être dû à un manque d'intérêt et de temps de l'intermédiaire local, qui ne propose pas un autre individu pour occuper sa fonction. De fait, l'Arcadie ne s'installe que difficilement à Palerme, car les deux tentatives d'organiser une colonie sont brèves et éphémères.

---

<sup>145</sup> BAR, ms. 33, f. 569r, lettre de Girolamo Corvino e Filingeri des duchés de Villanova à Gioacchino Pizzi de 1773 : « L'assicuro provarne tutto il possibile piacere per le premure, che poi mi monstra di voler rinovare l'antico litterario comercio con questa colonia Oretea, posso dirle, che quantunque me ne trovassi vice-custode, sin dall'anno 1749 [...] . Sin d'allora il fu signor abbate Michele Giuseppe Morei promise mandarmi li nomi de' Pastori a me ignoti, ed un libretto con l'Istruzioni necessarie pell'adempimento del mio dovere, ma dopo questo non o avuto altro commando ».

<sup>146</sup> *Ibid.*, f. 567r, lettre de Girolamo Corvino e Filingeri à Gioacchino Pizzi du 19 mars 1773 : « Che per adesso non possa metter in pratica quanto Vostra Signoria nella sua distintissima mi suggerisce ».

<sup>147</sup> *Ibid.*, f. 565r-v, lettre de Girolamo Corvino e Filingeri à Gioacchino Pizzi du 8 mai 1774 : « Fausto rinascimento di questa colonia », « propri affari domestici di litiggi ».

- *Marsala et Cefalù*

Quatre autres villes de Sicile accueillent des colonies arcadiques durant la seconde moitié du XVIIIe siècle. La colonie Lilibetana de Marsala n'a pas laissé de trace dans les archives de l'Arcadie : elle existerait vers 1728, et quatre individus en seraient membres<sup>148</sup>. Cefalù est la troisième colonie sicilienne en 1764<sup>149</sup> : l'acte de fondation de la Cefalidica établit l'élection de Francesco Dini, archidiacre de la cathédrale de Cefalù, comme vice-gardien de la colonie<sup>150</sup>. Cette colonie compte trente membres, mais le seul intermédiaire et correspondant avec Rome est Francesco Dini. Cette colonie est active au moins jusqu'en 1773, en raison de l'organisation d'une réunion par les membres de la Cefalidica en l'honneur du pape Clément XIV. Francesco Dini a confié un recueil de poésies de membres de la colonie et d'un oratoire récité pour la réunion en l'honneur du pape à l'avocat Filippo Zuccari qui devait le transmettre au gardien général de l'Arcadie Giuseppe Brogi (1702-1772). Or la remise du recueil n'a pas été effectuée à temps, car Giuseppe Brogi est décédé<sup>151</sup>. Par la suite, Francesco Dini sollicite Gioacchino Pizzi pour qu'il récupère ce colis. Il décrit ensuite la réduction du nombre d'Arcades de la colonie, en raison du décès de deux membres. La colonie continue d'exister car « j'ai habilité, dit-il, six nouveaux sujets parmi les jeunes, et ceux qui ont de l'expérience en littérature, que j'ai jugés [...] à pouvoir composer, en prose et en vers »<sup>152</sup>. Il joint leur nom à la lettre pour l'obtention du diplôme d'Arcade. Une autre réunion est tenue par les membres de la colonie le 3 septembre 1776<sup>153</sup> pour confirmer l'élection controversée de Gioacchino Pizzi : par ce document officiel, la colonie affirme son soutien à ce gardien. Dans une lettre personnelle adressée à Gioacchino Pizzi, Francesco Dini lui réaffirme son soutien car il a appris « la grave discorde, et la rupture qui se sont produites récemment en Arcadie. J'en ai été informé par les lettres de quelques amis de Rome ». Il revient également sur le couronnement en improvisation

---

<sup>148</sup> Lucia ALESSI, *Le accademie di Sicilia nel '700, op. cit.*, p. 45 : « Di questa accademia [degli Assodati, fondée en 1660] e di quella degli Arcadi lilbetani, sorta nella stessa epoca, abbiamo notizie del panegirico di Santa Maria della Cava recitato in Marsala dal sac. Giovanni Raccuglia, stampato in Palermo 1728 [...] Seguono sonetti di Antonio Gattuso, detto fra gli Arcadi Fronimo Barcinio, Paolo Curatolo (Alfesibeo Piuca), Nicolò Gattuso (Crateo selvaggi) e Giuseppe Pipitone (Uranio Tereo) che fu presidente dell'accademia fino all'anno 1789 in cui morì. ».

<sup>149</sup> BAR, ms. 32, f. 15r-v.

<sup>150</sup> *Ibid.*, ff. 20r-21r.

<sup>151</sup> *Ibid.*, ff. 24r-25v, lettre de Francesco Dini à Gioacchino Pizzi du 12 juillet 1773.

<sup>152</sup> BAR, ms. 32, f. 29r, lettre de Francesco Dini à Gioacchino Pizzi du 27 août 1773 : « Ho abilitati sei nuovi soggetti fra giovani, e provetti nella letteratura, che ho giudicati [...] a poter comporre, e in prosa, e in verso ».

<sup>153</sup> *Ibid.*, f. 43r-44v, lettre de Francesco Dini à Gioacchino Pizzi du 7 septembre 1776 : « Grave discordia, e scissura di recente accaduta in Arcadia. Ne aveva io avuto qualche sentore per mezzo di alcune lettere di amici di Roma ».

sur le Capitole de Corilla Olimpica<sup>154</sup> : « Couronner le mérite, et la vertu d'une si célèbre improvisatrice en tous et divers sujets, et thèmes disparates, variés et nombreux »<sup>155</sup>. La rupture interne à l'Arcadie et le couronnement de Corilla sont liés car un groupe d'Arcades romains s'attaquent à Corilla et à Gioacchino Pizzi en affirmant la nullité de sa réélection<sup>156</sup>. De fait, par l'association de ces deux événements dans cette même lettre, Francesco Dini affirme sa connaissance de l'ensemble du schisme malgré la distance qui le sépare de Rome. A l'exception de ces échanges ponctuels entre Francesco Dini et Gioacchino Pizzi, la Cefalcidica ne semble pas avoir une activité importante car aucune réunion n'est évoquée et aucun recueil de compositions par les membres de la colonie existe.

- *Caltagirone*

Peu de temps après la fondation de la colonie à Cefalù, la colonie Calatina est fondée à Caltagirone en 1768, ville située dans les terres au sud de l'île. Selon Maylender, elle est formée dans l'académie des Calatini (1751), qui elle-même est déjà affiliée à l'académie de Messine dite Peloritana dei Pericolanti depuis 1766<sup>157</sup>. De fait, la colonie advient à un moment de changement et d'établissement de contact avec d'autres académies par celle des Calatini. Au total, la colonie compte vingt membres admis entre 1768 et 1775. L'intermédiaire et correspondant avec Rome est Giuseppe Maggiore, marquis de Santa Barbara, et vice-gardien de la colonie, qui écrit huit lettres entre 1770 et 1777, dont une au gardien romain Giuseppe Brogi en 1770<sup>158</sup>. En octobre 1772, il félicite Gioacchino Pizzi pour son élection, et lui annonce la volonté des arcades de la colonie de participer à la réunion annuelle publique de l'Arcadie romaine durant laquelle sont récitées les compositions des arcades étrangers, c'est-à-dire non-romains<sup>159</sup>. Effectivement, le 14 juillet 1773, Giuseppe Maggiore annonce à Gioacchino Pizzi que « ce sera de mon attention de vous faire parvenir par un moyen sûr quelques compositions pour avoir l'avantage d'être récité dans l'assemblée proposée à ce sujet ». C'est la seule colonie sicilienne qui montre son envie de participer à la vie académique romaine à

---

<sup>154</sup> Sur ce point, voir l'ouvrage d'Annalisa NACINOVICH, *Il sogno incantatore della filosofia: l'Arcadia di Gioacchino Pizzi, 1772-1790, op. cit.*

<sup>155</sup> Cf., Partie II, Chapitre IV. BAR, ms. 32, ff. 43r-44v, lettre de Francesco Dini à Gioacchino Pizzi du 7 septembre 1776 : « Coronare il merito, e la virtù di una sì famosa improvisatrice in tutti e diversi subbietti, e temi disparati, e vari, e molti ».

<sup>156</sup> Annalisa NACINOVICH, *Il sogno incantatore della filosofia: l'Arcadia di Gioacchino Pizzi, 1772-1790, op. cit.*, p. 158.

<sup>157</sup> Michele MAYLENDER, *Storia I., op. cit.*, p. 480-482.

<sup>158</sup> BAR, ms. 34, f. 365r-v, lettre de Giuseppe Maggiore à Giuseppe Brogi du 27 juin 1770.

<sup>159</sup> *Ibid.*, f. 368r-v, lettre de Giuseppe Maggiore à Gioacchino Pizzi du 7 octobre 1772.

distance. Il évoque également le souhait d'agrandir la colonie pour passer de treize à seize membres<sup>160</sup>. En 1775, trois nouveaux membres sont ainsi reçus à la colonie<sup>161</sup>. Giuseppe Maggiore montre un intérêt particulier pour les règles de l'Arcadie car « j'attends, dit-il, les autres décrets qui de main à main se font pour le bon règlement de notre république pastorale littéraire »<sup>162</sup>. Il s'intéresse aussi au principe de remplacement<sup>163</sup>, qui ne semblait pourtant plus être d'actualité dans les autres colonies, question qu'il poursuit en juin 1775<sup>164</sup> : il y met en évidence la limite principale de ce principe, qui est le risque de confusion entre deux individus portant le même surnom dans la postérité<sup>165</sup>. Enfin, la dernière lettre, datée du 22 octobre 1777<sup>166</sup>, est de nouveau une lettre de soutien pour Gioacchino Pizzi dans l'affaire du conflit interne romain. De fait, la durée de vie de la colonie est assez courte, car elle ne semble pas perdurer après cette dernière lettre.

- *Gangi*

En 1772, une nouvelle colonie, dite Enguina, est fondée à Gangi, ville située dans les terres à cinquante kilomètres au sud de Cefalù. Huit membres sont admis en 1772, année de fondation et seulement six lettres sont reçues à Rome entre 1772 et 1777. La colonie est issue de la transformation de l'académie des Industriosi par l'homme de lettres, architecte et mécène, membre d'une famille aristocratique locale, Gandolfo Felice Bongiorno (1722-1801)<sup>167</sup>. L'académie des Industriosi, fondée initialement en 1750 et liée à l'académie du Buon Gusto de Palerme (1718)<sup>168</sup> doit à ce dernier son renouveau en 1758<sup>169</sup>. De fait, la fondation de la colonie advient près de vingt ans après celle des Industriosi. En mars 1772, Gandolfo Felice Bongiorno remercie Giuseppe Brogi pour « l'indicible consolation de l'académie des Industriosi, et

---

<sup>160</sup> *Ibid.*, f. 374r-v, lettre de Giuseppe Maggiore à Gioacchino Pizzi du 14 juillet 1773 : « Sarà della mia attenzione farle giungere con sicuro commodo alcuni componimenti per avere il vantaggio di venire recitati nell'adunanza a tale obbietto proposto ».

<sup>161</sup> *Ibid.*, f. 389r-v, lettre de Giuseppe Maggiore à Gioacchino Pizzi du 2 août 1775 : « Attendo gli altri decreti che di mano in mano si faranno per il buon regolamento della nostra pastorale letteraria republica ».

<sup>162</sup> *Ibid.*, f. 371r-v, lettre de Giuseppe Maggiore à Gioacchino Pizzi du 8 septembre 1773.

<sup>163</sup> *Ibid.*, f. 378r-v, lettre de Giuseppe Maggiore à Gioacchino Pizzi du 12 avril 1773.

<sup>164</sup> Un extrait de cette lettre est cité dans la partie II chapitre I.I.1.

<sup>165</sup> BAR, ms. 34, ff. 382r-383r, lettre de Giuseppe Maggiore à Gioacchino Pizzi du 9 juin 1775.

<sup>166</sup> *Ibid.*, ff. 392r-393r, lettre de Giuseppe Maggiore à Gioacchino Pizzi du 22 octobre 1777.

<sup>167</sup> Salvatore FARINELLA, *Gandolfo Felice Bongiorno (1722-1801). Profilo inedito di un erudito gangitano del '700 nel bicentenario della morte*, <https://salvatorrefarinella.jimdo.com/personaggi-e-famiglie/gandolfo-felice-bongiorno/>.

<sup>168</sup> Lucia ALESSI, *Le accademie di Sicilia nel '700*, op. cit., p. 9 : l'académie du Buon Gusto est fondée en 1718 dans la demeure du prince Filingeri. L. Alessi précise les manuscrits consultables sur cette académie.

<sup>169</sup> Alessio NARBONE, *Bibliografia sicola sistematica, o apparato metodico alla Storia litteraria della Sicilia*, Palerme, Giovanni Pedone, 1851, p. 117.

particulièrement la mienne, pour être déclarée colonie de cette insigne et si célèbre des Arcades », ainsi que pour son élection comme vice-gardien<sup>170</sup>. La fondation de la colonie ne fait pas partie du mouvement de relance fait par Gioacchino Pizzi, car elle advient avant le décès de Giuseppe Brogi. On peut donc supposer qu'il s'agit d'une initiative de Gandolfo Felice Bongiorno qui a lui-même pris la décision de faire de l'académie des Industriosi une colonie de l'Arcadie. Le 19 novembre 1772, Gandolfo Felice Bongiorno écrit une lettre de félicitations à Gioacchino Pizzi pour son élection comme gardien général, lettre dans laquelle il annonce avoir transmis au gardien général Giuseppe Brogi un recueil de compositions pour remercier l'Arcadie de la fondation de la colonie<sup>171</sup>.

Comme pour la colonie Cefalcidica, ce recueil prouve que, malgré l'absence de sources, les échanges entre Rome et les colonies existent entre la fin de la présidence de Crescimbeni et le début de celle de Gioacchino Pizzi. Les contacts avec les milieux intellectuels siciliens se sont effectués beaucoup plus tardivement que dans les villes continentales, car à l'exception de l'Oretea, les colonies ne sont fondées que durant la seconde moitié du XVIIIe siècle et leur activité restreinte leur fait occuper un rang marginal tant par rapport à leur relation avec Rome que par la quasi absence de réunion au niveau local. A l'instar de la colonie Cefalcidica, Gandolfo Felice Bongiorno et le poète Giuseppe Fedele Vitale (1734-1789)<sup>172</sup> écrivent une lettre de soutien pour Gioacchino Pizzi au nom de la colonie Enguina<sup>173</sup>. Malgré la faiblesse des contacts, tant la Cefalcidica que l'Enguina sont concernées par l'événement romain et apportent leur soutien à Gioacchino Pizzi. L'Enguina fait néanmoins preuve de plus de vigueur car elle organise deux réunions pour des célébrations publiques en 1776 et 1777, ce dont Gandolfo Felice Bongiorno rend brièvement compte à Gioacchino Pizzi. Effectivement, il raconte que les académiciens viennent de publier des rimes - *Rime per la nascita del principe ereditario delle Sicilie* (1775) - en l'honneur de la « naissance du prince successeur de la couronne de Sicile »<sup>174</sup>. La seconde célébration est organisée pour les noces du prince Giuseppe

---

<sup>170</sup> BAR, ms. 34, f. 309r-v, lettre de Gandolfo Felice Bongiorno à Gioacchino Pizzi du 10 mars 1772 : « L'indicibile consolazione di questa accademia degl'Industriosi, e particolarmente la mia, per essere stata quella dichiarata colonia di cotesta insigne e celebratissima degli Arcadi. ».

<sup>171</sup> *Ibid.*, ff. 313r-314v, lettre de Gandolfo Felice Bongiorno à Gioacchino Pizzi du 19 novembre 1772.

<sup>172</sup> Carlo Antonio VANZON, *Appendice ossiano giunte e correzioni al dizionario universale della lingua italiana*, Palerme, Demetrio Barcellona, 1846, p. 109-111.

<sup>173</sup> BAR, ms. 33, f. 525r-v, lettre de Giuseppe Fedele Vitale et de Gandolfo Felice Bongiorno à Gioacchino Pizzi du 16 octobre 1776.

<sup>174</sup> *Ibid.*, f. 564r-v, lettre de Gandolfo Felice Bongiorno à Gioacchino Pizzi du 27 décembre 1776 : « Usciti da torchio le rime da nostri Accademici recitate nell'Assemblea per la nascita del Principe successore della corona di

Valguarnera<sup>175</sup>. Ce seront les seules réunions et célébrations recensées pour la colonie Enguina, qui ne semble pas perdurer par la suite comme le suggère la suspension des échanges épistolaires avec Gioacchino Pizzi.

Pour résumer, les colonies siciliennes ne s'inscrivent pas dans la durée et n'ont qu'un rôle secondaire selon leurs échanges avec Rome. Néanmoins, plusieurs traits communs à ces implantations insulaires apparaissent. Le premier est qu'elles sont des colonies fondées tardivement dans les années 1760-70, à l'exception de l'Oretea. Ensuite, les intermédiaires tentent d'établir un échange avec Rome (envoi de recueil, participation à distance aux réunions etc.) mais les essais ne se soldent pas par une pérennisation ni de la colonie, ni de la correspondance avec le vice-gardien romain. Néanmoins, les trois colonies – Enguina, Calatina et Cefalidica – font toutes le choix de reconnaître Gioacchino Pizzi et de lui apporter leur soutien dans une période de crise de l'académie romaine. La colonie Sebezia de Naples va être à présent l'objet d'une étude plus approfondie car la richesse des lettres de son vice-gardien, Biagio Maioli d'Avitabile, rend compte d'un « pacte » académique et intellectuel fort avec Crescimbeni.

---

Sicilia ». Maylender note aussi le recueil *Rime per la nascita del principe ereditario delle Sicilie* (1775) comme publication de la colonie : Michele MAYLENDER, *Storia II., op. cit.*, p. 234.

<sup>175</sup> *Ibid.*, f. 317r-v, lettre de Gandolfo Felice Bongiorno à Gioacchino Pizzi du 4 juillet 1777.

## II. Sebezia

Nous avons choisi d'accorder une place plus importante à la Sebezia dans cette réflexion sur les colonies méridionales : l'investissement de Biagio Maioli d'Avitabile ainsi que son lien personnel avec Crescimbeni font de la Sebezia une des colonies les plus actives de l'Arcadie. Dans l'état actuel des recherches, Biagio Maioli d'Avitabile est le seul vice-gardien à prendre contact avec d'autres colonies au nom de l'Arcadie : Comment se sert-il du réseau académique pour donner une plus grande visibilité à la colonie Sebezia ? En quoi leur correspondance rend-elle compte d'échanges nécessaires au fonctionnement de la colonie et intellectuels en vue de l'écriture de textes ?

### 1. Biagio Maioli d'Avitabile, un acteur du dynamisme local et du réseau arcadique

- *Naples, l'Arcadie et les académies*

Biagio Maioli d'Avitabile (vers 1670-1732) est un avocat, théologien, philosophe et poète napolitain, à ce jour mal connu<sup>176</sup>. Seules 21 lettres envoyées à Ludovico Antonio Muratori<sup>177</sup> ont été publiées : avec les données disponibles, il n'est pas possible d'étudier son réseau personnel au-delà de l'Arcadie et des lettres envoyées à Crescimbeni. Sa principale réalisation reste la fondation de la colonie. Il est également *censore promotoriale* de la Société des Spensierati de Rossano, fondée par Giacinto Gimma<sup>178</sup>. Il a publié des recueils de poésies, une tragicomédie *Il Torgone*<sup>179</sup> et les *Lettere apologetiche*<sup>180</sup>, ces dernières participant à la polémique anti-jésuite et anti-aristotélique<sup>181</sup> et qui seront inscrites dans l'Index des livres

---

<sup>176</sup> Felice SCIFONI, *Dizionario biografico universale contenente le notizie più importanti sulla vita e sulle opere degli uomini celebri, i nomi di regie e di illustri famiglie, di scismi religiosi, di parti civili, di sette filosofiche dall'origine del mondo fino a' di nostri*, Florence, David Passigli, 1840, vol.I, p. 238.

<sup>177</sup> Corrado VIOLA (dir.), *Edizione nazionale del carteggio di L.A. Muratori - Carteggio con Mabillon... Maittaire*, Florence, L.S. Olschki, 2016, vol.26, p. 469-484.

<sup>178</sup> Pietro NAPOLI-SIGNORELLI, *Vicende della coltura nelle due Sicilie*, Naples, 1811, vol.IV, p. 54.

<sup>179</sup> Biagio MAIOLI D'AVITABILE, *Il Torgone*, Naples, Carlo Troise, 1701, 184 p.

<sup>180</sup> Biagio MAIOLI D'AVITABILE, *Lettere apologetiche-teologico-morali scritte da un dottor napoletano a un letterato veneziano.*, Avignon, Pietro Offray, 1709, 412 p ; Harold Samuel STONE, *Vico's Cultural History, op. cit.*, p. 161. Selon, H.S. Stone, le choix d'Avignon comme lieu de publication s'explique ainsi : cet ouvrage de Biagio Maioli d'Avitabile est une attaque d'un livre écrit par Bernardino Ciaffoni, lui aussi publié par le même éditeur en Avignon (seconde édition) en 1698. H.S. Stone considère que les deux ouvrages ont en fait été imprimés à Naples.

<sup>181</sup> Sur la polémique déclenchée par la publication des *Lettere apologetiche*, dans laquelle le *Giornale de' Letterati d'Italia* s'oppose à Biagio Maioli d'Avitabile, voir Michela FANTATO, « Il « Giornale » et le polemiche letterarie: il caso di Biagio Maioli d'Avitabile (e Giangrisostomo Scarfò) », in *Il « Giornale de Letterati d'Italia », trecento anni dopo, scienza, storia, arte, identità (1710-2010), atti del convegno Padova, Venezia, Verona, 17-19 novembre 2010*, Pise, Rome, Fabrizio Serra Editore, 2012, pp. 291-300.

prohibés le 15 juin 1714<sup>182</sup>. A. Quondam a mis en évidence le rôle fondamental joué par Biagio Maioli d'Avitabile. Il montre que l'importance de Naples pour l'Arcadie provient en partie de l'origine napolitaine de Gian Vincenzo Gravina, qui participe de façon essentielle aux réflexions théoriques sur l'Arcadie et qui rend attractive l'Arcadie en contribuant à l'admission de « personnages clés de la culture napolitaine » comme le juriste et animateur de la vie culturelle locale Gaetano Argento (1661-1730)<sup>183</sup>, le philosophe et médecin Gregorio Caloprese (1650-1715)<sup>184</sup>, cousin de Gian Vincenzo Gravina, ou Leonardo di Capua (1617-1695)<sup>185</sup>, médecin, philosophe et fondateur de l'académie des Investiganti<sup>186</sup>. Il a ensuite analysé le pétrarquisme arcadique et la poétique de la première période de la colonie et l'intérêt pour la tragédie manifesté par les arcades napolitains<sup>187</sup>, en se rapprochant plus d'une histoire littéraire de la colonie<sup>188</sup>. Un autre Arcade célèbre napolitain est l'historien et philosophe Giambattista Vico (1668-1744)<sup>189</sup>.

La Sebezia est fondée en 1703 dans une période de perte de dynamisme de la vie intellectuelle napolitaine. En 1680, Naples est le premier centre intellectuel d'Italie par différents succès en sciences naturelles et grâce à ses académies, dont celle des Investiganti. Ce cercle philosophique cartésien réunit les *novatores*, c'est-à-dire les érudits napolitains tournés vers la philosophie, les sciences et mathématiques<sup>190</sup>. En d'autres termes, ils sont ce que V. Ferrone nomme des « prophètes-philosophes » détenteurs d'une nouvelle culture des Lumières, faisant ainsi de Naples « un centre de vivacité majeure de la péninsule » et des académies un point central dans la diffusion des idées nouvelles<sup>191</sup>. Mais cette primauté se perd au cours de la décennie suivante car l'Inquisition lance de nombreuses enquêtes sur les athéistes de Naples<sup>192</sup>. Néanmoins, l'intérêt pour le cartésianisme se poursuit pour atteindre « l'aboutissement d'une tradition

---

<sup>182</sup> Amedeo QUONDAM, « La colonia Sebezia », *op. cit.*, p. 980.

<sup>183</sup> Elvira GENCARELLI, « Argento, Gaetano », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1962, vol.4.

<sup>184</sup> Amedeo QUONDAM, « Caloprese, Gregorio », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1973, vol.16.

<sup>185</sup> Silvano SCALABRELLA, « Di Capua, Leonardo », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1991, vol.39.

<sup>186</sup> Amedeo QUONDAM, « La colonia Sebezia », *op. cit.*, p. 979.

<sup>187</sup> *Ibid.*, p. 990-1059.

<sup>188</sup> Voir aussi sur ce point Antonio FUSCO, *Nella colonia sebezia (Vico, Di Gennaro, Ciaia)*, *op. cit.*

<sup>189</sup> Cecilia CASTELLANI, « Vico, Giambattista », in *Enciclopedia machiavelliana [en ligne]*, 2014 ; Harold Samuel STONE, *Vico's Cultural History*, *op. cit.* Dans cette recherche, H.S. Stone expose avec précision les querelles intellectuelles, le rapport au contrôle ecclésiastique, l'organisation en différents groupes philosophiques, notamment cartésiens, locaux.

<sup>190</sup> Maurizio TORRINI, « L'accademia degli Investiganti. Napoli 1663-1670 », *op. cit.*

<sup>191</sup> Vincenzo FERRONE, *I profeti dell'illuminismo: le metamorfosi della ragione nel tardo Settecento italiano*, Rome, Laterza, 2000, p. 6-7 : « Un centro di maggior vivacità della penisola ».

<sup>192</sup> Harold Samuel STONE, *Vico's Cultural History*, *op. cit.*, p. 24.

longue et contestée », à savoir la traduction des *Principes de la Philosophie* de Descartes en 1722 par Giuseppa Eleonora Barbapiccola<sup>193</sup>.

Naples est la ville la plus peuplée d'Italie au XVIIIe siècle, et de nombreuses institutions culturelles anciennes existent. L'université de Naples est le centre de formation des cadres administratifs du vice-royaume et différents collèges ecclésiastiques et jésuites assurent la formation des jeunes : le Collège Massimo depuis 1552 la préparation à l'enseignement public et privé, et celui de San Giuseppe à Chiaia pour les métiers d'artisan et de pêcheur par exemple. Comme à Rome, les bibliothèques appartiennent majoritairement à des ordres et des collèges religieux<sup>194</sup>. Les diverses académies napolitaines n'ont pas le même statut : elles peuvent être d'Etat (Ercolense 1755, de Sciences et Belles-Lettres 1778), d'Eglise (Sacra Arcivescovile 1741, Arcivescovile 1758, di San Michele Arcangelo 1782), pour la formation professionnelle, de théologie, de jurisprudence et de médecine<sup>195</sup>. Selon E. Chiosi, les académies napolitaines ont un rôle, au même titre que l'université, dans la sélection des élites administratives napolitaines (militaires, Ecoles Royales etc.)<sup>196</sup>. Elle met également en évidence que les académies napolitaines entrent en crise au milieu du XVIIIe siècle. De façon concomitante, la franc-maçonnerie commence à jouer un rôle à Naples en devenant l'« espace idéal pour une fréquentation complexe et dynamique [...] La franc-maçonnerie, en effet, offre un modèle d'association qui reprend, en les retravaillant, d'autres modèles » : cette nouvelle forme d'association devient ainsi un nouveau lieu de sociabilité intellectuelle et est en résonance avec le mouvement des Lumières de la seconde moitié du XVIIIe siècle<sup>197</sup>.

Les lettres envoyées par Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni ont été étudiées par A. Quondam, qui en a caractérisé les traits principaux. Il considère que ses lettres « offrent un spécimen assez éloquent de modalités de fonctionnement de la vie des colonies arcadiques et

---

<sup>193</sup> Enzo GRILLO, « Barbapiccola, Giuseppa Eleonora », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1964, vol.6 ; Rebecca MESSBARGER et Paula FINDLEN (dirs.), *The contest for knowledge*, *op. cit.*, p. 37-39. : « The culmination of a long and contested tradition ».

<sup>194</sup> Anna Maria RAO, « Fra amministrazione e politica, gli ambienti intellettuali napoletani », *op. cit.*, p. 46 et 50-56.

<sup>195</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>196</sup> Elvira CHIOSI, *Istituzioni e pratiche culturali a Napoli nel Settecento*, *op. cit.*, p. 33-34.

<sup>197</sup> *Ibid.*, p. 57 : « Lo spazio ideale per una frequentazione complessa e dinamica [...] la massoneria, infatti, offre un modello di associazione che recepisce, rielaborandoli, altri modelli ».

du type de rapport que Crescimbeni veut instaurer avec celles-ci »<sup>198</sup>. Il a défini un découpage en deux périodes : la première va jusqu'en 1711, caractérisée par la préparation des deux biographies de Leonardo di Capua par l'avocat et dramaturge<sup>199</sup> Niccolò Amenta (1659-1719)<sup>200</sup>, et de celle de Gennaro d'Andrea par Biagio Maioli d'Avitabile, puis la seconde jusqu'en 1714. Cette dernière correspond au schisme romain avec la fondation de l'académie des Quirini, moment durant lequel Biagio Maioli d'Avitabile suit les positions de Crescimbeni et rompt avec les dissidents de la colonie<sup>201</sup>. D'ailleurs les lettres de 1712 traitent de cette affaire<sup>202</sup>. Si l'on regarde de plus près les lettres envoyées par Biagio Maioli d'Avitabile, il écrit 184 lettres entre 1703 et 1716<sup>203</sup>. Elles représentent 77,6 % des lettres envoyées par les membres de la colonie napolitaine (237 au total) :

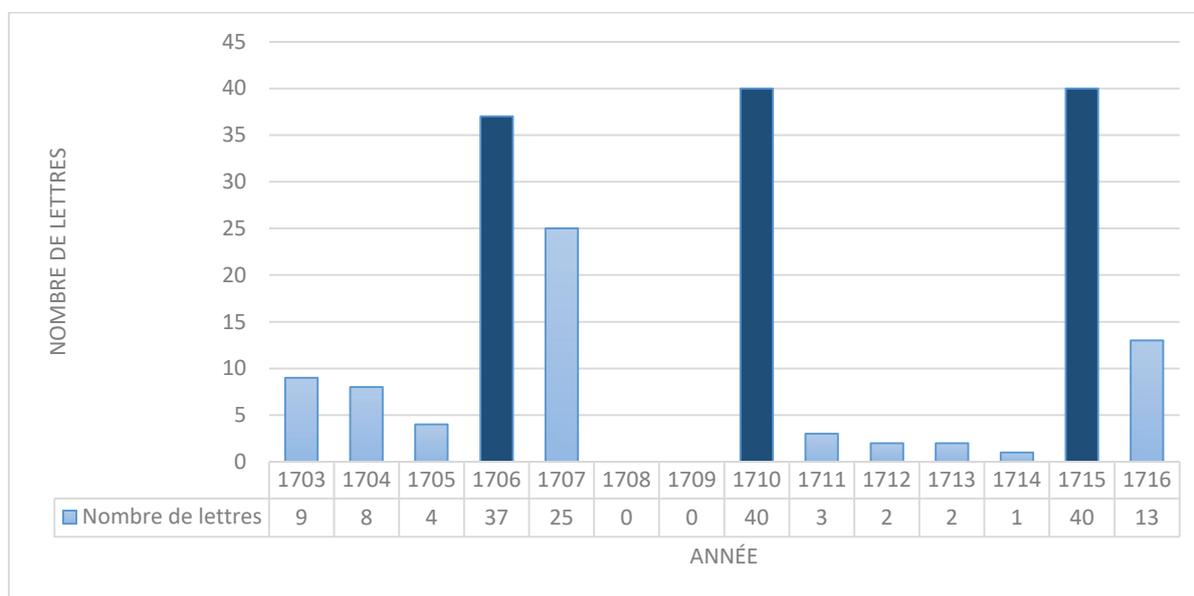


Figure 38 : Lettres de Biagio Maioli d'Avitabile

<sup>198</sup> Amedeo QUONDAM, « La colonia Sebezia », *op. cit.*, p. 986 : « Offrono uno specimen abbastanza eloquente delle modalità di funzionamento della vita delle colonie arcadiche e del tipo di rapporto che il Crescimbeni volle instaurare con esse ».

<sup>199</sup> Sur sa présence dans les scènes théâtrales napolitaines, voir Francesco Carmelo GRECO, « Spazio reale e spazio virtuale della scena napoletana settecentesca », in *Illuminismo meridionale e comunità locali*, Naples, Guida Editori, 1988, p. 226-227 : par sa production dramatique, Niccolò Amenta envisage un renouvellement du théâtre napolitain, surtout comique, en s'opposant aux « degenerazioni dell'improvvisa, al cattivo gusto delle commedie spagnoleggianti e ad opzioni solamente rappresentative, rischiosamente capaci di invertire nella messa in scena il rapporto funzionale con i testi rappresentati [...] ».

<sup>200</sup> Alberto ASOR ROSA, « Amenta, Niccolò », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1960, vol.2.

<sup>201</sup> Amedeo QUONDAM, « La colonia Sebezia », *op. cit.*, p. 986-988.

<sup>202</sup> Cf. Partie I. Chapitre II. II. 4.

<sup>203</sup> Une lettre est conservée à la BAV, ms.XIII.1, ff. 445r-446v : lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 22 mars 1704.

Ce graphique met en évidence l'irrégularité de la correspondance entre Crescimbeni et Biagio Maioli d'Avitabile. Trois années (1706, 1710 et 1715) connaissent un fort niveau d'échange, avec environ trois lettres par mois. Il est néanmoins possible que la correspondance soit incomplète, en raison de l'absence totale de lettre en 1708 et 1709, d'autant plus que les lettres n'indiquent pas un arrêt brutal, comme un conflit, ou une reprise, avec des excuses expliquant l'absence de lettres par exemple. L'année 1706 connaît une forte hausse des lettres envoyées car il s'agit à la fois de la période d'écriture de la biographie de Francesco d'Andrea par Biagio Maioli d'Avitabile, et de l'organisation de deux célébrations du pouvoir royal napolitain au printemps par la colonie, ce qui sera détaillé par la suite. L'augmentation en 1710 s'explique, comme nous l'avons déjà vu pour d'autres colonies, par la mise en place de la société de souscription qui induit de nombreux échanges entre le vice-gardien et Crescimbeni, ainsi que de cinq nouvelles admissions au sein de la colonie (contre une seule par an les trois années précédentes), qui mobilisent une partie de la correspondance pour les demandes d'admission et les réceptions de diplômes.

- *Maioli d'Avitabile, vicecustode et académicien*

Biagio Maioli d'Avitabile est l'interlocuteur privilégié quant à la gestion de la Sebezia : il organise à la fois les demandes et l'activité de la colonie à l'échelle de Naples, et les transmissions d'informations ou de textes à Rome. Les lettres de l'année 1703 sont marquées par deux événements : la fondation de la colonie et l'organisation de la réunion de célébration du doctorat d'Annibale Albani. Le 2 juin 1703, Biagio Maioli d'Avitabile remercie Crescimbeni, pour son inscription parmi les « candidats co-bergers »<sup>204</sup>. Suivent ensuite la demande officielle de fondation de la colonie, signée par l'ensemble des arcades, en date du 14 juillet 1703, ainsi que la lettre d'élection du vice-gardien le 27 octobre<sup>205</sup>.

Parmi les douze signataires, se trouve une femme, à savoir la poétesse Teresa Francesca Lopez<sup>206</sup> : à l'exception de la fondation de la colonie Isaurica de Pesaro, les femmes sont peu présentes au moment de création. Les autres fondateurs de la colonie sont : le chirurgien

---

<sup>204</sup> BAR, ms. 22, f. 102r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 2 juin 1703 : « Candidati compastori ».

<sup>205</sup> BAR, ms. 16, ff. 211r-212r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 14 juillet 1703.

<sup>206</sup> UNIVERSITÉ DE CHICAGO, *Italian Women Writers*,  
<http://artflsrv02.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.286:2.iww>.

napolitain Sebastiano de Alteriis (ou Bastiano Altieri, 1658-1717)<sup>207</sup>, seul membre à être déjà admis à l'Arcadie romaine depuis 1691 ; le prêtre et homme de lettres Agnello Alessio di Blasio (1666-1706)<sup>208</sup> ; le prêtre et docteur en théologie, en droit civil et canonique, Alessandro Guidelli (1663-1708)<sup>209</sup> ; Andrea Matone, professeur de lettres grecques à l'Université de Naples, et aussi connu comme médecin, philosophe et antiquaire<sup>210</sup> ; les avocats napolitains Antonio Pistoia<sup>211</sup>, Nicola Ulloa Severino<sup>212</sup> et Niccolò Amenta<sup>213</sup>; le chanoine napolitain Gennaro Fortunato ; le prêtre, spécialiste en droit canonique et histoire ecclésiastique, Giovanni Bortoni (ou Bortone, 1678-1729)<sup>214</sup>. Une réunion privée de la colonie a été organisée le 1<sup>er</sup> octobre pour l'ouverture officielle de la colonie<sup>215</sup>. Biagio Maioli d'Avitabile réussit à organiser un groupe de napolitains souhaitant s'impliquer dans la vie de la colonie et à rendre attractive la Sebezia, car de nouveaux académiciens sont reçus chaque année jusqu'en 1708.

En tant que vice-gardien, Biagio Maioli d'Avitabile fait parvenir à Rome les demandes d'admission, comme en avril 1705 pour la demande d'admission de deux nouveaux membres, à savoir les avocats napolitains Gaetano Niela y Correa et Michele de Bonis<sup>216</sup>. Il s'attache également à présenter chacun des nouveaux membres à Crescimbeni, comme il le fait pour Donato Maria Capece Zurlo qui souhaite entrer à la Sebezia en juin 1705 :

*Monsieur Donato Maria Zurlo di Cupertino* en province d'Otranto voudrait être admis à l'Arcadie avec le nom d'Alnote, je vous prie instantanément car il est homme de mérite et d'honneur, étant aussi bon poète en toscan, latin, et grec, et tourné vers d'autres sciences, comme la théologie, la philosophie. Il est d'âge mur, et descendant de vrais Zurli [...].<sup>217</sup>

---

<sup>207</sup> Giammaria MAZZUCHELLI, *Gli scrittori d'Italia cioè Notizie storiche, e critiche intorno alle vite, e agli scritti dei letterati italiani*, op. cit., p. 532-533.

<sup>208</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI (dir.), *Notizie Istoriche I*, op. cit., p. 70-72.

<sup>209</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI, *L'istoria della volgar poesia*, op. cit., p. 273.

<sup>210</sup> Académie d'ARCHÉOLOGIE, LETTRE ET BEAUX-ARTS DE NAPLES, *Atti della Reale Accademia di archeologia, lettere e belle arti*, Naples, Regia Università, 1877, vol.VIII, p. 153.

<sup>211</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI (dir.), *Le vite degli Arcadi illustri*, op. cit., p. 54.

<sup>212</sup> Niccolò ULLOA SEVERINO, *Orazione del signore Niccolò De Ulloa Severino avvocato napoletano recitata nella famosa Accademia degli Arcadi della Colonia Sebezia nella regal chiesa di Monte Oliveto di Napoli a 18 di novembre del 1703*, Naples, Niccolò Solofrano, 1704, 42 p.

<sup>213</sup> Alberto ASOR ROSA, « Amenta, Niccolò », op. cit.

<sup>214</sup> Giuseppe RICUPERATI, « Bortoni, Giovanni », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1971, vol.13.

<sup>215</sup> *Ibid.*, f. 216r-v, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 6 octobre 1703.

<sup>216</sup> *Ibid.*, f. 234r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 4 avril 1705.

<sup>217</sup> *Ibid.*, f. 235r-v, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 20 juin 1705 : « Il signor Don Donato Maria Zurlo di Cupertino in Provincia d'Otranto vorebb'essere aggregato in Arcadia col nome d'Alnote, io ve ne prego instantemente per essere soggetto meritevole d'ogni onore, essendo assai buon poeta toscano, latino, e greco, e versato in altre scienze, come nelle teologia, filosofia. E d'età avanzata, e descendente da' veri Zurli. ».

Ce même format de demande d'admission se retrouve pour celle du juriste et philosophe Giuseppe Valletta (1636-1714)<sup>218</sup>, pour Ippolita Cantelmo Stuart (1677-1754), duchesse de Bruzzano<sup>219</sup>, ou pour Giambattista Vico, professeur d'éloquence à l'université de Naples et célèbre homme de lettres<sup>220</sup>. Entre 1703 et 1705, les lettres traitent de l'organisation administrative de la colonie – fondation, admission des membres, réception des diplômes –, et de la célébration en l'honneur du doctorat d'Annibale Albani (1682-1751) – réunion et constitution du recueil avec révision de Crescimbeni. Ce premier temps témoigne de l'adoption du modèle institutionnel de l'Arcadie : communication par lettres avec Crescimbeni, mise en place de la colonie, utilisation des surnoms pastoraux et participation aux événements de l'Arcadie. En juin 1706, Biagio Maioli d'Avitabile se retrouve face à une opposition interne : « Deux ou trois Arcades de cette colonie prétendent changer le vice-gardien, et, je dis que l'Assemblée est satisfaite de moi, et qu'elle ne prendrait pas bien ce changement et qu'aucune colonie n'a fait ce changement »<sup>221</sup>. Cela semble se résoudre car Biagio Maioli d'Avitabile reste vice-gardien de la colonie.

Durant cette même période, en plus d'œuvrer pour la Sebezia, Biagio Maioli d'Avitabile travaille pour l'élaboration de l'emblème de l'académie des Spensierati de Rossano, fondée initialement en 1540, puis relancée par Giacinto Gimma en 1696. En mars 1704, il propose une réflexion générale à partir du livre d'Hercole Tasso (vers 1540-1613)<sup>222</sup> en listant dans un premier temps près d'une trentaine d'auteurs mobilisés par ce dernier au sujet des emblèmes. Cette lettre se fait lieu d'érudition de par l'accumulation d'informations bibliographiques fournies à Crescimbeni par Biagio Maioli d'Avitabile. Aux réflexions théoriques et aux citations du texte d'Hercole Tasso, s'ajoute un dessin fait de la main d'Avitabile représentant l'emblème de l'académie des Spensierati<sup>223</sup> et une liste des neuf points principaux que doit respecter un emblème pour être « parfait »<sup>224</sup>. Il réfléchit également à l'emblème de l'académie

---

<sup>218</sup> Fausto NICOLONI, « Valletta, Giuseppe », in *Enciclopedia Italiana [en ligne]*, 1937.

<sup>219</sup> BAR, ms. 18, ff. 205r-206v, lettres de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni des 25 janvier et 22 février 1710.

<sup>220</sup> *Ibid.*, f. 221r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 7 juin 1710 ; Harold Samuel STONE, *Vico's Cultural History*, *op. cit.*

<sup>221</sup> BAR, ms. 23, f. 41r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 26 juin 1706 : « Due, o tre Arcadi di questa colonia, che pretendevano mutare il Vicecustode, e per ciò dirgli, che l'Adunanza sta soddisfatta di me, e che non bene intenderebbe questa mutazione, quando niuna delle colonie l'a fatta mai ».

<sup>222</sup> Ercole TASSO, *Della realtà, et perfettione delle Imprese*, Bergame, Comino Ventura, 1612, 482 p.

<sup>223</sup> Michele MAYLENDER, *Storia V.*, *op. cit.*, p. 239-243.

<sup>224</sup> BAV, ms. XIII.1, ff. 445r-446v, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 22 mars 1704 : « Perfetta ».

des Animosi de Venise, colonie de l'Arcadie depuis 1698<sup>225</sup>. Les emblèmes des académies deviennent ainsi un sujet d'échange avec d'autres académiciens. Biagio Maioli d'Avitabile montre un intérêt particulier à réfléchir sur la symbolique et sur le rapport entre la devise et le dessin. Par ailleurs, comme nous l'avons vu, Biagio Maioli d'Avitabile participe aux *Rime* de Bartolommeo Lippi de Lucques<sup>226</sup>, ce qui témoigne d'une notoriété acquise en tant que vice-gardien de la Sebezia.

- *Dialogue entre un auteur et son réviseur*

En 1706, le nombre de lettres augmente de façon fulgurante : quatre lettres en 1705 pour 37 en 1706, soit une augmentation de 82,5%. Le premier facteur d'augmentation des lettres est l'organisation de deux réunions par la colonie en l'honneur du roi Philippe V (1683-1746) et du vice-roi Juan Manuel Fernandez Pacheco y Zúñiga (1650-1725). Cette hausse a aussi pour cause l'écriture de la biographie de l'avocat et philosophe Francesco d'Andrea (1625-1698) par Biagio Maioli d'Avitabile et celle de Leonardo di Capua par Niccolò Amenta, qui se poursuit en 1707. A. Quondam considère que la période de rédaction de la biographie de Francesco d'Andrea est un moment clé dans la correspondance avec Crescimbeni et comme temps d'affirmation de Biagio Maioli d'Avitabile contre la censure de Crescimbeni<sup>227</sup>. Ces deux biographies sont écrites pour les *Vite degli Arcadi* : le lien entre correspondance et biographie se comprend par de nombreux échanges avec Crescimbeni pour l'envoi d'ébauches et par des discussions à distance autour des textes. Les lettres sont ainsi le lieu d'expression des interrogations, des remarques et de propositions de réécriture, tant que la part de l'auteur que du réviseur. La correspondance institutionnelle est orientée vers la production de textes, qui s'ajoute aux procédures régulières et vient ainsi accroître le flux épistolaire. Les *Vite* sont à l'initiative de Crescimbeni : ce dernier mobilise les ressources de chaque colonie par une volonté de visibilité des Arcades à l'échelle de la péninsule. Pour la rédaction des biographies, Crescimbeni s'adresse généralement à des Arcades qui ont connu le défunt et qui résident dans la même ville, probablement pour faciliter l'accès aux informations biographiques. Cela favorise ainsi une valorisation du local, tant des Arcades défunts notoires

---

<sup>225</sup> BAR, ms. 23, f. 27r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 17 avril 1706.

<sup>226</sup> Cf. Partie I. Chapitre V.I.

<sup>227</sup> Amedeo QUONDAM, « La colonia Sebezia », *op. cit.*, p. 988 : « Già il solo narrare i fatti di questi autorevoli rappresentanti della nuova cultura napoletana porta a contrasti (indicativi delle differenze di livello di partenza tra la colonia del Sebeto e la centrale romana), che il Maioli affronta con risolutezza, resingendo le cautele crescimbeniane che tendono a configurarsi come vere e proprie censure sotto il pretesto della necessità di brevità ».

que des auteurs des biographies, et une homogénéisation des pratiques mémorielles dans les milieux arcadiques.

Le 16 janvier 1706, Biagio Maioli d'Avitabile a écrit quinze feuilles pour la biographie<sup>228</sup>. A la fin du mois, il revient sur le rôle de l'Arcadie dans l'écriture des vies d'Arcades :

Au sujet de la biographie d'Andrea, je reste émerveillé, comme l'Assemblée veut que les faits héroïques du défunt Arcade soient passés sous silence, et surtout de celui, plus célèbre que tous, qui, enfant, a commencé à faire des merveilles. Je l'amènerai au bout du chemin commencé. Si la congrégation la veut brève pour dépenser peu, je paierai le surplus des huit feuilles. Si la congrégation la veut brève pour d'autres bonnes raisons, il coûtera peu de peine pour la raccourcir ; mais ce sera dommage, car son frère le Régent le ressentira mal.<sup>229</sup>

L'auteur souhaite donc s'en tenir à la forme qu'il a choisie et accuse l'académie de ne pas vouloir publier des textes plus longs pour des raisons financières. Le 13 février, il a fini la rédaction, et la fait recopier après l'avoir faite lire à des « amis »<sup>230</sup>. Le 20, il l'informe que le texte fait dix-huit feuilles<sup>231</sup>, et qu'il le transmettra prochainement dans un colis destiné au cardinal Pietro Ottoboni (1667-1740)<sup>232</sup>. Finalement, sept jours plus tard, Biagio Maioli d'Avitabile fait part d'un retard dans l'envoi, car le frère de Francesco d'Andrea, Gennaro (1637-1710) membre de la colonie depuis 1703<sup>233</sup>, a souhaité apporter des modifications. La biographie devient ainsi le fruit d'un travail collectif entre les membres de la colonie : non seulement Gennaro d'Andrea est relecteur, mais aussi Niccolò Amenta et Agnello Alessio di Blasio. Niccolò Amenta et Biagio Maioli d'Avitabile discutent également des informations sur la vie de Leonardo di Capua<sup>234</sup>. Dans ce cas-ci, l'organisation institutionnelle sert à créer, ou à intensifier, des relations autour de travaux mis en commun entre différents membres, afin d'opérer une révision collective. En offrant un cadre institutionnel, la colonie facilite les

---

<sup>228</sup> BAR, ms. 23, f. 1r-v, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 16 janvier 1706.

<sup>229</sup> *Ibid.*, f. 3r-v, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 30 janvier 1706 : « Intorno alla vita dell'Andrea, resto maravigliato come l'Adunanza vuole, che si tacciano i fatti eroici degli Arcadi defunti, e spezialmente del suddetto, tanto celebre più di tutti, che da fanciullo incominciò a far prodigi. Io la porterò a fine del modo incominciato. Se l'Adunanza la vuol brieve per spender poco; il più degli 8 fogli, lo pagherò io. Se la vuol brieve per altri giusti motivi, costerà poca fatica accorciarla; ma sarà un peccato, a questo signor reggente fratello, la sentirà malamente. ».

<sup>230</sup> *Ibid.*, f. 21r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 13 février 1706 : « Amici ».

<sup>231</sup> Le texte final fait trente pages, il semblerait que Crescimbeni ait accepté l'intégralité de la biographie : Giovan Mario CRESCIMBENI (dir.), *Le vite degli Arcadi illustri, op. cit.*, p. 29-59.

<sup>232</sup> *Ibid.*, f. 7r-v, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 20 février 1706.

<sup>233</sup> Maria Teresa BIAGETTI, « D'Andrea, Gennaro », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1986, vol.32.

<sup>234</sup> BAR, ms. 23, f. 9r-v, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 27 février 1706.

relectures et les discussions dans les milieux intellectuels locaux. Finalement, début mars, il transmet à Crescimbeni la biographie :

Lisez ladite vie et faites-en le jugement qui vous paraîtra juste, car je la soumetts à votre correction ; je dois vous avertir, qu'à la feuille 12 vous trouverez une brève digression, pas tellement étendue, sur certaines familles nobles de la province de Lecce, que je m'engage tout particulièrement à imprimer dans cette vie, car j'ai été commandé par ceux qui ont toute autorité sur moi. À la fin de cette vie, vous lirez un distique, qui est une épitaphe, et deux autres compositions [...] Dans cette vie, en recopiant, de nombreuses fautes d'orthographe ont été commises, que je n'ai pas pu corriger, et je me remets à vous, afin que vous puissiez aider à les corriger pour l'impression.<sup>235</sup>

Il justifie ses choix d'écriture, et les partage avec son censeur, qu'est Crescimbeni. Il insiste le 27 mars, car il n'a toujours pas reçu les observations de Crescimbeni sur son texte<sup>236</sup>. Enfin, le portrait de Francesco d'Andrea est la dernière étape pour que Biagio Maioli d'Avitabile finisse la biographie : il sera transmis à Rome par voie maritime<sup>237</sup>, transporté finalement le 22 mai par un certain Giorgio Ponar<sup>238</sup>. Les biographies des Arcades sont également accompagnées d'une inscription commémorative, offerte par les membres de la colonie<sup>239</sup>. Ces pratiques témoignent d'une volonté d'inscrire dans la postérité les académiciens de l'Arcadie, et de donner à leurs textes une dimension mémorielle. A d'autres reprises, Biagio Maioli d'Avitabile demande des révisions et commentaires sur ses textes : les lettres deviennent un lieu d'exercice littéraire et de dialogue entre l'auteur et son censeur. En 1707, Biagio Maioli d'Avitabile revient sur un de ses sonnets, pratique similaire à celle de Giacinto Vincioli de la colonie Augusta de Pérouse, en apportant des commentaires entre parenthèses ou des possibilités de changement pour les vers écrits marqué par des « ou » (« o ») :

Per ora volendo gradire le opposizioni rimetto con più a voi piace alcune emende in varie guise, e primo vedete se vi piace così:

*Voi mentre accende (o invita, o spinge) strepitoso suono (intendo il suono delle trombe)*

overo faccia *da le trombe il suono*, ma è più molle

*I Guerrieri d'Europa a fiero marte,*

---

<sup>235</sup> *Ibid.*, f. 13r-v, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 6 mars 1706 : « Leggete detta vita, e fatene il governo vi parerà, mentr'io tutta la sottometto alla vostra correzione; altro non dovendo avvertirvi, che al foglio 12 ritroverete una breve digressione, non tanto stiracchiata, intorno a certe famiglie nobili della provincia di Lecce, quale ho impegno particolare, che stampissi in detta vita, poichè ne sono stato comandato da chi ha di me tutta l'autorità. Nel fine di detta vita leggerete un distico, ch'è un epitaffio, e due altri componimenti [...] Nella sudetta vita, copiandosi, son corsi molti errori di ortografia, quali non ho potuto correggere, e gli rimetto a Voi accioché nella stampa favoriate aggiustargli ».

<sup>236</sup> *Ibid.*, f. 19r-v, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 27 mars 1706.

<sup>237</sup> *Ibid.*, f. 27r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 17 avril 1706.

<sup>238</sup> *Ibid.*, f. 35r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 22 mai 1706.

<sup>239</sup> BAR, ms. 24, f. 178r-v, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 8 janvier 1707.

*Nati in piu bella, e fortunata parte, (se non piace, si muterà più basso)*

*Che non fu sparta, e Tebe onde io pur sono* (cioè, che voi Arcadi che siete nati in Napoli come poi spiego ivi se del Sebeto cioè derivanti da Sparta, e Tebe, onde io pur derivo tali Arcadi sieno come i Giannizzeri spagnoli nati in Italia, onde io pur sono, cioè [...] derivo *ratione originis*. Ma se volete mutarlo, vedete se vi piace così:

*Nati in questa si bella, e chiara parte,*

*Che in vano a Tebe, e a Patra io paragono, o*

*Ch'a Micene, e Megara io paragono, o*

*Cui l'antica Megara io paragono, o*

*Cui pur Micene, e Tebe, o*

*Qual a Patra e Tebe e simili ma meglio così:*

*Nati in piu bella, e fortunata parte*

*Di cui pien di piacer spesso io ragiono*

*Se del Sebeto da la sorte in dono*

*Le rive aveste d'abbellir con l'arte* (Vero si è che sta meglio *d'abbellir*, che *ad abbellir* poiché è risoluto il periodo sona voi nati in piu bella, e fortunata parte, di cui io spesso ragione, o più bella che non fu sparta, e Tebe d'onde io derivo, mentre il mondo tutto, o Europa tutta sta in armi, se voi aveste da la sorte in dono d'abbellir le rive del sebeto con l'arte. Dunque é meglio *d'abbellir* che dire aveste in dono *ad abbellir* benché considerato il mio fine, anche potrebbe sostenersi [...])<sup>240</sup>

Sans entrer dans des détails stylistiques, l'intérêt de cet extrait est qu'il fait part des réflexions de l'auteur lors de l'écriture de son poème, remarques qui disparaissent totalement du texte final publié. Ces réflexions, qui pourraient être partagées de vive voix, se retrouvent dans la lettre qui comble la distance entre Crescimbeni et Biagio Maioli d'Avitabile. L'écriture épistolaire s'intègre ainsi dans le processus d'écriture poétique, car elle est un temps d'(auto)-réflexion et de partage des doutes et des possibilités sur le texte en devenir. On retrouve de façon moins détaillée des propos similaires<sup>241</sup> sur des vers de la chanson écrite en hommage au régent Gennaro d'Andrea (1637-1710), pour les Jeux Olympiques organisés en l'honneur des membres défunts en 1710<sup>242</sup>.

Biagio Maioli d'Avitabile se fait aussi intermédiaire pour l'envoi de textes écrits par d'autres arcades de la colonie. Par exemple, il transmet le madrigal de Giambattista Vico en éloge du célèbre professeur de grec napolitain Gregorio Messere (1636-1708), pour les Jeux Olympiques

---

<sup>240</sup> BAR, ms. 16, ff. 243r-244v, lettre de de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni, non datée. Le texte final se trouve dans *Rime di poeti illustri viventi*, Faenza, Girolamo Marani, 1723, p. 98.

<sup>241</sup> BAR, ms. 26, f. 488r-v, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 19 septembre 1710.

<sup>242</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI, *I guochi olimpici celebrati in Arcadia nell'Olimpiade 622*, Antonio de Rossi, 1710, 122 p.

de 1710<sup>243</sup>. Précédemment, il se charge des envois de la vie de Leonardo di Capua pour Niccolò Amenta : « Je vous confirme, écrit-il en avril 1707, la portion de la vie de Capua, que je vous ai envoyé la dernière fois par M. Visconte, et dès que Pisandro [Niccolò Amenta] me donnera le reste, je l'enverrai par le secrétaire d'Etat, comme vous me l'indiquez »<sup>244</sup>. Ce courrier transite par des réseaux parallèles pour le transport des courriers, passant de main en main, plutôt que par les routes et relais postaux, jugés beaucoup moins fiables : les manuscrits ne sont pas transmis directement par Biagio Maioli d'Avitabile car son réseau personnel permet de les faire parvenir à Rome à moindre frais. Sept jours plus tard, il transmet la seconde partie, en incluant le colis pour Crescimbeni dans un destiné à l'abbé Francesco Cavoni, *minutante* (officier chargé de dresser les minutes) du secrétariat d'Etat et chapelain du pape Innocent XII (1615-1700), paquet que Biagio Maioli d'Avitabile a remis au secrétariat de la nonciature à Naples. Dans ce cas-ci, la voie de transport privilégiée est par les canaux de la curie romaine. Niccolò Amenta échange également des lettres avec Crescimbeni à propos de la biographie<sup>245</sup>, principalement pour lui demander des délais supplémentaires pour l'écriture<sup>246</sup>. Ainsi, les lettres deviennent des outils d'élaboration des textes littéraires, de correction et l'Arcadie renforce cette pratique en permettant des révisions par des lettrés locaux réunis par la colonie et par les relectures faites.

## 2. Une colonie durable et active

### *- Les académiciens de la Sebezia, entre droit et lettres*

Sur l'ensemble du siècle, la colonie compte 126 individus. 68,3% (86 personnes) sont admis directement par la colonie, tandis que 31,7% (40) le sont dans un premier temps à Rome<sup>247</sup>. Le rythme très inégal des admissions suit des événements liés à la vie académique : 1703, année de fondation de la colonie, compte treize membres admis ; sept individus entrent en 1710 à la colonie, année de mise en place de la société de souscription. L'année 1723 est marquée par une forte hausse (14 nouveaux membres), très certainement en raison de l'organisation d'une

---

<sup>243</sup> *Ibid.*, p. 94.

<sup>244</sup> BAR, ms. 24, f. 198r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 2 avril 1707 : « Vi confirmo la porzione della vita del Capua, che vi mandai la passata per il signor Visconte, e sempre che Pisandro mi darà il resto, l'invièrò per lo segretario di Stato, com'imponete ».

<sup>245</sup> *Ibid.*, ff. 123r-137r, lettres de Niccolò Amenta à Crescimbeni de 1707.

<sup>246</sup> *Ibid.*, ff. 123r-v et 125r-v, deux lettres de Niccolò Amenta à Crescimbeni l'une non datée et l'autre du 29 janvier 1707.

<sup>247</sup> Les données de l'*Onomasticon* ont été complétées et modifiées avec les ouvrages de Pompeo GIANNANTONIO, *L'arcadia napoletana, op. cit.* ; Camillo MINIERI RICCIO, *Cenno storico delle accademie, op. cit.*

réunion pour l'acclamation du vice-roi de Naples Michael Friedrich von Althann (1682-1734)<sup>248</sup>. Entre 1703 et 1728, 8 femmes participent à la colonie, pour 83 hommes, sur un total de 91 individus. Si l'on regarde de plus les professions représentées (connues pour 87,9% des individus, soit 80 personnes) jusqu'en 1728, on constate une présence importante d'avocats et juristes :

<b>Catégorie de métiers et statuts</b>	<b>Nombre</b>	<b>Pourcentage du total</b>
<b>Métiers du droit (avocats, juristes, auditeurs, juges)</b>	31	38,8%
<b>Personnes titrées (baron, ducs, duchesses, marquis, princes et princesses, chevalier, vice-roi, reine)</b>	18	22,5%
<b>Ecclésiastiques et religieux (abbés, cardinal, chanoine, prêtres)</b>	13	16,3 %
<b>Métiers des lettres (professeurs, docteurs, hommes de lettres)</b>	11	13,6%
<b>Métiers politique et militaire (ambassadeur, conseiller, personnel de cour, régent)</b>	4	5%
<b>Métiers médicaux (chirurgiens et médecins)</b>	3	3,8%

Tableau 12 : Métiers des Arcades de la Sebezia

De fait, les métiers du droit sont très largement représentés dans la colonie, contrairement aux professions scientifiques et médicales<sup>249</sup> qui sont quasiment inexistantes. Tous les avocats prestigieux de Naples sont arcades<sup>250</sup>. La présence importante des métiers du droit a été analysée par A.M. Rao : elle reprend les chiffres donnés par des observateurs contemporains qui en arrivent à comptabiliser 26 000 praticiens du droit (juges, avocats, notaires etc.), dans le Royaume, dont plus de 6 000 à Naples. Cependant, elle considère ces chiffres comme invraisemblables car cela représenterait environ un praticien du droit pour 200 habitants. Néanmoins, même si ces chiffres sont peu probables, cela met en évidence l'importance de la

<sup>248</sup> Benedikt HEINRICH, « Althann, Michael Friedrich Graf von », in *New German Biography I [en ligne]*, 1953, p. ; Colonie des Arcades SEBEZIA, *Michele-Federigo d'Althann vescovo di Vaccia, cardinale di Santa Chiesa, vicere di Napoli, ecc. acclamato in Arcadia col nome di Teodalgo Miagriano componenti degli Arcadi della Colonia Sebezia, e d'altri non coloni*, Naples, Felice Mosca, 1724, 168 p.

<sup>249</sup> Sur les professions et pratiques médicales, voir la thèse de Marine GOBURDHUN, *Le monde médical du Mezzogiorno moderne*, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Marseille, 2020, 409 p.

<sup>250</sup> Harold Samuel STONE, *Vico's Cultural History*, op. cit., p. 126.

bureaucratie et des juristes pour les instances du pouvoir napolitain et de l'université napolitaine comme lieu de formation des élites administratives locales<sup>251</sup>.

On peut également opérer un classement par compétence principale des membres (78% du total, 71 individus) : le droit reste majoritaire avec 29 individus (40,8%), mais les lettres remontent très largement avec 25 personnes (35,2%). La politique et le domaine religieux concernent respectivement 7 personnes (9,9%), et la médecine 3 individus (4,2%).

- *Célébrations politiques de la Sebezia et échanges avec les autres colonies*

Les célébrations publiques sont une façon de se positionner comme une académie de premier rang de la ville car les académies napolitaines ont usage de célébrer les personnalités locales ou étrangères. Dès 1703, la Sebezia participe comme de nombreuses autres colonies à l'initiative romaine d'une réunion en l'honneur d'Annibale Albani. Cette assemblée est prévue le 18 novembre<sup>252</sup> : « Cette académie s'est tenue dimanche dernier le 18 du mois courant dans l'église royale de Monteoliveto ; et, car M. le Vice-roi est arrivé à 23 heures, peu de compositions furent récitées, et alors que l'académie devait durer trois heures, elle n'en dura qu'une »<sup>253</sup>. La réunion ne s'est pas passée comme prévue. Biagio Maioli d'Avitabile réunit les compositions des arcades de la Sebezia pour les transmettre à Rome, le 1<sup>er</sup> décembre, en vue de leur révision par Crescimbeni<sup>254</sup>. Biagio Maioli d'Avitabile centralise les compositions écrites par les académiciens de la colonie et transmet des comptes-rendus par lettre. Après l'envoi de ces compositions, Crescimbeni semble suggérer des corrections, car, selon une lettre du 26 janvier 1704, Biagio Maioli d'Avitabile liste différentes remarques sur les poésies : l'avocat Tommaso de Rosa, admis en 1703, a dit de vive voix à Biagio Maioli d'Avitabile s'être inspiré du poète Pirro Schettino (1630-1678) pour son sonnet, en précisant les vers concernés, sujet qui se poursuit dans la lettre du 16 février<sup>255</sup> ; Niccolò Amenta demande la correction d'une erreur ; Teresa Francesca Lopez remercie pour la lecture de son églogue<sup>256</sup>. A Naples, les compositions

---

<sup>251</sup> Anna Maria RAO, « Fra amministrazione e politica, gli ambienti intellettuali napoletani », *op. cit.*

<sup>252</sup> BAR, ms. 18, f. 369r-v, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 20 octobre 1703.

<sup>253</sup> *Ibid.*, ms. 18, ff. 371r-372r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 24 novembre 1703 : « Detta accademia si fece domenica passata li 18 corrente nela regal chiesa di Monteoliveto; e perché il signor Viceré venne ad ore 23 poche composizioni si recitarono, e quando l'accademia dovea durare tre ore, appena durò una. ».

<sup>254</sup> BAR, AA, ms. 16, ff. 217r-218r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 1 décembre 1703.

<sup>255</sup> *Ibid.*, f. 224r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 16 février 1704.

<sup>256</sup> BAR, ms. 18, ff. 367r-368r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 26 janvier 1704.

suscitent des discussions avec les membres de la colonie, dont il transmet les points principaux à Crescimbeni.

Le caractère original de Biagio Maioli d'Avitabile se dévoile également dans sa volonté de nouer des liens avec les autres colonies de l'Arcadie : en général, les relations entre les membres des colonies passent très certainement par des correspondances privées et ne se font pas par l'Arcadie. Si l'on regarde le recueil de compositions publié à la suite de cette réunion<sup>257</sup>, Biagio Maioli d'Avitabile choisit de mettre en évidence son lien avec Apostolo Zeno, vice-gardien de la colonie Animosa de Venise car il publie une lettre du 2 juillet 1705 écrite à Apostolo Zeno dans les premières pages du volume : cette lettre accompagne l'envoi du recueil et est composée d'extrait de poésies. Les poésies publiées dans ce recueil sont écrites par les membres de la colonie : Giovanni Bortone, Gaetano Niela y Correa, Andrea Matone, Teresa Francesca Lopez, Niccolò Amenta etc. On retrouve également l'acceptation de la fondation de la colonie, une lettre adressée aux arcades de la colonie qui officialise la fondation, celles d'élection de Biagio Maioli d'Avitabile comme vice-gardien et de demande d'organisation d'une réunion pour Annibale Albani. Par cette publication, il rend public l'organisation de l'Arcadie et le lien entretenu avec Rome et avec la colonie Animosa. Biagio Maioli d'Avitabile est également l'auteur de l'introduction du recueil : cette dernière commence par une vue d'ensemble sur des académies italiennes les plus célèbres et européennes, en citant des exemples européens (France, Angleterre, Danemark etc.) pour ensuite en venir à la colonie Sebezia. Cette introduction a été revue par Crescimbeni en début d'année 1704 car Biagio Maioli d'Avitabile lui fait ensuite part de certaines modifications de son texte : il liste les changements d'ordre stylistique et grammatical et des ajouts d'informations ou d'expressions qui précisent le texte<sup>258</sup>.

A l'échelle de la colonie, d'autres célébrations sont organisées. Le lien politique avec le pouvoir royal napolitain n'est pas une spécificité de cette colonie, car comme l'a montré G. Lorenza, les académies napolitaines sont tournées vers les personnalités politiques du royaume, et organisent ponctuellement des célébrations en leur honneur dès le début du XVIIe siècle. A

---

<sup>257</sup> Bibliothèque Nationale Vittorio Emanuele III de Naples (BNVEN), Biagio MAIOLI D'AVITABILE, *Componimenti diversi de Pastori Arcadi della colonia Sebezia nel dottorato dell'eccentissimo principe signor D. Annibale Albani*, Naples, Domenicantonio Parrino, 1705, 104 p. Nous remercions Angelo Odore, doctorant de l'Université de Teramo et de l'EHESS pour ce document.

<sup>258</sup> BAR, ms. 16, ff. 225r-226v, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 29 mars 1704.

l'inverse, il considère que le vice-roi de Naples est intéressé par les arts, car cela lui permet de renforcer son réseau de connaissances d'artistes napolitains et d'avoir des représentations en l'honneur de la royauté par l'organisation de spectacles<sup>259</sup>. En d'autres termes, « les diverses expressions de la sociabilité tournent autour de deux concepts fondamentaux de l'officialité et de l'apparence, moments cruciaux d'un rituel complexe géré artistiquement par les intellectuels au service de la cour »<sup>260</sup>.

Ainsi, en 1706, Biagio Maioli d'Avitabile prévoit deux récitations de la colonie. L'une, politico-religieuse, est organisée pour Pâques et en l'honneur du vice-roi de Naples, Juan Manuel Fernandez Pacheco y Zúñiga (1650-1725), vice-roi entre 1702 et 1707, et admis à la colonie par acclamation en 1703 sous le nom de *Megarto Parrasio*<sup>261</sup>. Il s'agit d'une tradition académique napolitaine que de célébrer chaque année l'anniversaire d'accession au trône d'un vice-roi<sup>262</sup>. On remarque une volonté de suivre les pratiques académiques locales pour assurer une visibilité à la colonie et une place parmi les principales institutions de la ville.

L'autre a un but uniquement politique : « Le premier de mai prochain, nous nous unirons à nouveau pour louer Sa Majesté, pour cette chose j'ai écrit à toutes les colonies, et aussi à la Mariana, au gardien de laquelle vous avez remis ma lettre, car il y habite »<sup>263</sup>. « Sa Majesté » est le roi d'Espagne Philippe V (1683-1746)<sup>264</sup>. La colonie Mariana est fondée à Rome en 1703 par l'ordre des clercs réguliers des Ecoles Pies : son vice-gardien est Sigismondo Regolo Coccapani. Deux éléments peuvent être tirés de cet extrait : le premier est que Biagio Maioli d'Avitabile montre une attention particulière aux figures royales influentes du Royaume de Naples, qu'il intègre dans la vie de la colonie. Le second élément est qu'il écrit aux colonies de l'Arcadie et prend contact avec les vice-gardiens pour les inviter à participer à distance par l'envoi de poésies.

---

<sup>259</sup> Gianfrancesco LORENZA, *Accademie e società a Napoli (1600-1648)*, op. cit., p. 180.

<sup>260</sup> *Ibid.*, p. 181 : « Le diverse espressioni della socialità ruotavano intorno ai due concetti fondamentali dell'ufficialità e dell'apparenza, momenti cruciali di un complesso rituale artisticamente gestito da intellettuali a servizio della corte. ».

<sup>261</sup> BAR, ms. 16, f. 223r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni de janvier 1706.

<sup>262</sup> Gianfrancesco LORENZA, *Accademie e società a Napoli (1600-1648)*, op. cit., p. 255.

<sup>263</sup> BAR, ms. 23, f. 15r-v, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 3 mars 1706 : « Il primo del prossimo maggio ci uniremo di nuovo per lodar Sua Maestà, per la qual cosa ho scritto a tutte le colonie, ed anche alla Mariana, al di cui vicecustode averete consegnata, giacché dimora costì, la mia lettera. ».

<sup>264</sup> Colonie des Arcades SEBEZIA, *Componimenti in lode del nome di Filippo V. monarca delle Spagne recitati dagli Arcadi della Colonia Sebezia il di 2 di Maggio 1706*, Domenico Parrino, 1706, 144 p.

Biagio Maioli d'Avitabile utilise le réseau académique de l'Arcadie et a conscience de son efficacité pour obtenir des écrits des lettrés des différents centres urbains de la péninsule. Dans l'ensemble des cas étudiés, il est le seul à utiliser le réseau arcadique en vue de la réalisation d'un projet de sa propre colonie. De fait, il est non seulement un acteur du dynamisme local napolitain, mais aussi du réseau académique car il est le seul vice-gardien, dans l'état actuel des recherches, à manifester un intérêt pour l'ensemble des autres implantations locales et à tenter d'établir un contact avec elles au nom de la colonie. Le 27 mars, le vice-gardien de la colonie Alfea de Pise, Brandaligio Venerosi, lui a déjà envoyé en réponse à sa lettre « un début de chanson [...] assez bon »<sup>265</sup>. Le 1<sup>er</sup> mai, Biagio Maioli d'Avitabile donne un compte rendu de la réunion tenue le 1<sup>er</sup> mai à la bibliothèque du monastère de Monte Oliveto<sup>266</sup>, pour « l'acclamation de Megarto Parrasio [...] [réunion] en forme publique [où] tout le Ministère, la noblesse, et tous les lettrés de cette ville, et un peuple nombreux étaient assis sous le baldaquin »<sup>267</sup>. Etant déjà admis depuis 1703, il ne s'agit pas de l'acclamation pour son élection, mais d'une célébration en son honneur. En échange de l'envoi de compositions par les vice-gardiens de colonies, Biagio Maioli d'Avitabile leur transmet le recueil imprimé avec les compositions récitées lors de la réunion : ainsi, le 10 juillet, il remercie Crescimbeni pour l'envoi à Giovan Gioseffo Felice Orsi, *vicecustode* de la colonie Renia de Bologne, et l'informe que « le marquis Maffei de la colonie Veronese m'a écrit, que vous lui avez envoyée, et qu'il ne l'a pas encore reçue »<sup>268</sup>.

Par l'Arcadie, Biagio Maioli d'Avitabile établit un contact avec les vice-gardiens de différentes villes. Le réseau existant lui permet de donner plus d'ampleur aux réunions napolitaines, par l'invitation d'autres colonies à y participer à distance, et d'être en contact, parfois indirectement par le biais de Crescimbeni, avec d'autres Arcades. Il reçoit également des sonnets d'Agostino Aurelio Brunori par le moine camaldule Floriano Maria Amigoni, membre de l'Arcadie depuis 1691 et de la colonie Camaldolese de Ravenne<sup>269</sup>. D'ailleurs, nous retrouvons un sonnet

---

<sup>265</sup> BAR, ms. 23., f. 19r-v, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 27 mars 1706 : « Un principio di canzone [...] assai buono ».

<sup>266</sup> Il s'agit probablement de l'église nommée aujourd'hui Santa Anna dei Lombardi, située place Monteoliveto dans le centre de Naples.

<sup>267</sup> BAR, ms. 23, f. 29r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 1 mai 1706 : « L'Acclamazione di Megarto Parrasio [...] in forma pubblica assiso sotto il baldacchino, tutto il Ministero, la nobiltà, e tutti i letterati di questa città, e numerosissimo popolo. ».

<sup>268</sup> *Ibid.*, f. 43r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 10 juillet 1706 : « Il marchese Maffei vicecustode della colonia Veronese me ha scritto, che glie l'avete inviata, e che non ancora l'ha ricevuta ».

<sup>269</sup> *Ibid.*

d'Agostino Aurelio Brunori dans le recueil en l'honneur de Philippe V<sup>270</sup>. Biagio Maioli d'Avitabile se sent tenu d'envoyer le recueil aux diverses colonies et à certains membres de l'académie<sup>271</sup> :

<b>Ville</b>	<b>Individus concernés</b>	<b>Nombre (total 37)</b>
<b>Bari</b>	Giacinto Gimma (1668-1735) <i>(Procuratore des campagne barese)</i>	1
<b>Bologne</b>	Giovan Gioseffo Felice Orsi <i>(Vicecuratore de la Renia)</i>	1
<b>Benevento</b>	Vincenzo Maria Orsini (futur pape Benoît XIII, 1649-1730)	1
<b>Florence</b>	Antonio Magliabechi (1633-1714), Anton Maria Salvini (1653-1729), Salvino Salvini (1668-1751), Pier Andrea Forzoni Accolti (1639-1719)	4
<b>Lecce</b>	Domenico de Angelis (1675-1718), Donato Maria Capece Zurlo	2
<b>Modène</b>	Ludovico Antonio Muratori (1672-1750)	1
<b>Palerme</b>	Antonino Mongitore (1663-1743)	1
<b>Pesaro</b>	Marco Antonio Gozze, Ubaldo Nati <i>(membres de l'Isaurica)</i>	2
<b>Pise</b>	Brandaligio Venerosi (1676-1729, <i>vicecuratore</i> Alfea)	1
<b>Ravenne</b>	Floriano Maria Amigoni ( <i>vicecuratore</i> Camaldolese)	1
<b>Reggio Emilie</b>	Bernardino Ruspaggiari (?-1742), Giuseppe Monti (1682- 1760) <i>(membres de la Crostolia)</i>	2
<b>Rome</b>	Giovan Mario Crescimbeni, Pietro Ottoboni (1646-1720), Tommaso Maria Ferrari (1647-1716), Francesco Pignatelli (1652-1734), Joseph-Emmanuel de la Tremoille (1658-	16

<sup>270</sup> Colonie des Arcades SEBEZIA, *Componimenti in lode del nome di Filippo V*, op. cit., p. 81. Effectivement, dans la lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Giovan Gioseffo Felice Orsi publiée en début du recueil, il fait la liste des membres des colonies à qui ont été envoyées les compositions imprimées, car ils ont participé au recueil par l'envoi de compositions.

<sup>271</sup> BAR, ms. 24, f. 202r, lettre non datée de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni comprenant une liste similaire. Il y précise qu'onze copies ont été distribuées aux vice-gardiens.

	1720), Annibale Albani (1682-1751), Marcello Severoli (1642-1707), Giusto Fontanini (1666-1736), Malatesta Strinati (1642-1720), Giambattista Felice Zappi (1667-1719), Vincenzo Leonio (1650-1720), Alessandro Guidi (1650-1712), Francesco del Teglia, Silvio Stampiglia (1664-1725), Biagio Garofalo (1677-1762), Domenico Ottavio Petrosellini (1683-1747)	
<b>Udine</b>	Niccolò Madrisio (1656-1729, <i>vicecustode</i> Giulia)	1
<b>Venise</b>	Apostolo Zeno (1668-1750, <i>vicecustode</i> Animosa), Giovanni Antonio Astori (1672-1743), Académie des Animosi	2
<b>Vérone</b>	Scipione Maffei (1675-1755, <i>vicecustode</i> Veronese)	1

Tableau 13 : Echanges entre Biagio Maioli d'Avitabile et les vices-gardiens

De fait, la majorité des exemplaires est expédiée à Rome (43,2%) mais Biagio Maioli d'Avitabile souhaite distribuer ce recueil à l'ensemble des colonies qui y ont contribué : il œuvre ainsi à la circulation des textes entre colonies et favorise les relations épistolaires avec les différents *vicecustodi*. D'Udine à Palerme, il fait circuler ce recueil, notamment grâce à Crescimbeni qui le transmet aux membres romains. En novembre 1706, il en transmet à Scipione Maffei qui « aura la commodité d'envoyer quelques exemplaires à d'autres vice-gardiens, et lettrés »<sup>272</sup> : le réseau arcadique devient ainsi une ressource pour Biagio Maioli d'Avitabile, qui se sert des voies établies entre Rome et les colonies, et entre les individus pour donner une envergure péninsulaire à ce recueil et pour atteindre un lectorat non seulement napolitain. Ces échanges avec les vice-gardiens se poursuivent ponctuellement : ainsi, il fait transmettre des livres à Niccolò Madrisio en février 1707, par le biais de Crescimbeni<sup>273</sup>. Par ailleurs, il se sert de sa relation régulière et amicale avec Crescimbeni pour être admis à l'académie des Intronati de Sienne<sup>274</sup>. De fait, Crescimbeni devient lui-même un intermédiaire pour Biagio Maioli d'Avitabile, ce dernier profitant des connexions et des relations du *custode* de l'Arcadie avec les milieux intellectuels des différentes villes italiennes.

<sup>272</sup> BAR, ms. 23, f. 63r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 13 novembre 1706 : « Avrò commodità inviarne qualche copia ad altri vicecustodi, e letterati. ».

<sup>273</sup> BAR, ms. 24, f. 186r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 5 février 1707.

<sup>274</sup> *Ibid.*, f. 190r-192r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 26 février 1707.

Après la première impression du recueil en l'honneur de Philippe V, Biagio Maioli d'Avitabile demande à Crescimbeni de le « revoir avec attention, et de le corriger en tout ce qui lui paraît nécessaire »<sup>275</sup> début septembre 1706, ainsi que de relire la copie d'une lettre qui se trouvera dans le recueil, soit celle d'Avitabile à Orsi. Cette lettre décrit la réunion tenue par la colonie Sebezia et les arcades présents : s'y sont retrouvés Mario Saverio Bottoni, Aurora Sanseverino, duchesse de Laurenzano, et Tommaso d'Aquino, prince de Castiglione. L'impression du recueil met Biagio Maioli d'Avitabile face à une problématique, certainement soulevée par Crescimbeni, à savoir les limites de l'utilisation du nom de la colonie, si certains auteurs ne sont pas arcades. Le choix de convier des poètes non-arcades vient du fait que « les Arcades de cette colonie sont peu nombreux, et parmi ceux-ci peu peuvent composer, et certains ne peuvent pas réciter, il convient d'inviter à l'assemblée d'autres célèbres lettrés non Arcades, qui interviendront avec rapidité »<sup>276</sup>. Le 18 septembre, il résume la situation au sujet de l'impression d'un recueil composé de poésies d'Arcades et de non Arcades, et de sa publication sous l'égide de l'Arcadie :

J'ai suivi ce que vous m'avez écrit, en ayant imprimé en divisant les compositions arcadiques, et non arcadiques, et ici les non membres se sont offensés, et j'ai voulu le faire pour exécuter vos ordres, car il a été résolu d'imprimer sans faire mention d'Arcades, et de non Arcades [...].<sup>277</sup>

Cela se conclut par la publication de deux recueils distincts<sup>278</sup> : la première partie est consacrée aux compositions des Arcades, la seconde aux poètes non membres de l'académie. Le vice-roi, Juan Manuel Fernandez Pacheco y Zúñiga, participe financièrement à la publication du recueil, car la reliure se fait à ses frais<sup>279</sup>. D'une certaine manière, il joue également un rôle de mécène, ce qui montre une autre facette de la relation entre la colonie et le pouvoir royal.

---

<sup>275</sup> BAR, ms. 23, f. 53r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 4 septembre 1706 : « Rivederla con attenzione, e correggerla in tutto quella vi parerà necessario. ».

<sup>276</sup> Biagio MAIOLI D'AVITABILE, *Componimenti in lode del nome di Filippo V, op. cit* : « Perché gli Arcadi di questa colonia son pochi, e di questi pochi alcuni comporre, ed alcuni recitar non poterono, convenne invitare alla Radunanza altri celebri letterati non Arcadi, che tutti con prontezza intervennero. ».

<sup>277</sup> BAR, ms. 23, f. 55r-v, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 18 septembre 1706 : « Io mi son regolato giusto come voi mi scriveste, avendo stampati divisamente i componimenti arcadici, e non arcadi, e qui se ne sono offesi i non Arcadi, ed io ho voluto farlo per eseguire gli ordini vostri, perché già s'era risoluto stamparli uniti senza far menzione d'Arcadi, e non Arcadi. ».

<sup>278</sup> Colonie des Arcades SEBEZIA, *Componimenti in lode del nome di Filippo V, op. cit*.

<sup>279</sup> BAR, ms. 23, f. 59r-v, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 26 octobre 1706.

- *La Sebezia et le commerce de livres*

Par son vice-gardien, la colonie participe dès 1704 à un commerce de livres, accompagné d'échanges d'argent<sup>280</sup>, précurseur de la société de souscription. En 1706, plusieurs lettres abordent la réception du recueil imprimé des Jeux Olympiques de l'académie de 1705<sup>281</sup>. Par exemple, Biagio Maioli d'Avitabile demande une copie pour Niccolò Amenta à lui envoyer directement<sup>282</sup>. Ce dernier la reçoit finalement avant la fin du mois par l'abbé Mario Saverio Bottoni, gentilhomme de chambre du vice-roi de Naples<sup>283</sup>. Il s'agit probablement du recueil en l'honneur de Philippe V, car l'impression a déjà commencé le 12 juin<sup>284</sup>. Biagio Maioli d'Avitabile aide aussi Crescimbeni à transmettre les ouvrages publiés par l'académie dans le sud de la péninsule et en Sicile : en 1707, il reçoit une copie de la *Bellezza della volgar poesia* et des *Rime*, et, sur demande de Crescimbeni, il doit les transmettre à Antonino Mongitore, palermitain, futur fondateur de l'Oretea<sup>285</sup>.

En 1710, se met en place la société de souscription au sein de l'académie, à laquelle adhèrent 75% des colonies actives entre 1710 et 1716<sup>286</sup>, dont la Sebezia : le 22 mars 1710, Biagio Maioli d'Avitabile accuse réception du « billet circulaire du second tome des *Vite* », et confirme la demande de sept exemplaires pour la colonie, qui sont reçues rapidement avant le 5 avril<sup>287</sup>. Par la même occasion, il annonce avoir « publié le feuillet de la société, et plusieurs amis souhaitent s'y associer. Plusieurs ne veulent pas car ils n'ont pas vos premières œuvres de la *Volgar Poesia* »<sup>288</sup>. Contrairement aux pratiques de vente de livres avant 1710, des non-membres de la colonie peuvent souscrire. Ce système permet ainsi la diminution des frais de ports pour les acheteurs et l'accès à des livres non disponibles dans les points de ventes locaux. A l'inverse, cela offre à l'Arcadie un nouveau lectorat et des moyens financiers plus importants pour la publication de ses ouvrages. Les lettres de l'année 1710 traitent en grande majorité du

---

<sup>280</sup> BAR, ms. 26, f. 502r-v, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 29 novembre 1704 qui résume les frais et les livres achetés.

<sup>281</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI (dir.), *I Giuochi olimpici celebrati in Arcadia nell'Olimpiade 621*, Rome, Antonio de Rossi, 1705, 136 p.

<sup>282</sup> BAR, ms. 23, f. 15r-v, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 3 mars 1706.

<sup>283</sup> *Ibid.*, f. 19r-v, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 27 mars 1706.

<sup>284</sup> *Ibid.*, f. 39r-v, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 12 juin 1706.

<sup>285</sup> BAR, ms. 24, f. 211r-v, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 13 août 1707.

<sup>286</sup> Cf. Partie I. Chapitre V.I.2

<sup>287</sup> BAR, ms. 26, f. 456r-v, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 5 avril 1710 : « Viglietto circolare del 2° tomo delle Vite. ».

<sup>288</sup> *Ibid.*, f. 454r-v, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 22 mars 1710 : « Pubblicato il foglio della società, e vari amici vogliono associarsi. Molti non vogliono perché non hanno le prime opere vostre della volgar poesia. ».

commerce de livres par la société de souscription : envoi du feuillet complété par les associés, collecte des paiements des associés locaux par Biagio Maioli d'Avitabile, transmission de l'argent à Rome, envoi depuis Rome des ouvrages et leur réception à Naples, puis distribution auprès des intéressés. Néanmoins, à deux reprises durant cette première année d'existence de la société, Biagio Maioli d'Avitabile fait part d'une difficulté quant à son fonctionnement, à savoir demander les sommes dues par les souscripteurs et les recueillir<sup>289</sup>. Ce système persiste au moins jusqu'en 1716 : le 7 mars, dix personnes souscrivent pour quatorze exemplaires<sup>290</sup>, ce qui révèle que cette société s'est pérennisée et a au moins existé pendant six ans.

- *Reprises de l'activité académique*

Malgré l'absence de fonds épistolaires, la colonie continue d'exister dans les années 1720 car vingt-deux personnes sont admises durant cette décennie. A la mort de Biagio Maioli d'Avitabile, Francesco Carafa, prince du Belvédère devient vice-gardien<sup>291</sup> et organise une réunion en 1738, en l'honneur du mariage de Charles de Bourbon (1716-1788), roi de Naples<sup>292</sup>. Alors qu'il n'y avait plus eu d'admissions depuis 1726 dans la colonie, six personnes deviennent membres cette année directement dans la colonie, et quatre autres à Rome mais participent à la colonie<sup>293</sup>. S'ensuit une longue pause jusqu'en 1772, année durant laquelle le prince Giuseppe Caracciolo devient vice-gardien de la colonie<sup>294</sup>. Initialement, Gioacchino Pizzi s'était adressé à Gennaro Gagliardi pour occuper le poste de *vicecustode*, arcade napolitain initialement admis à Rome sous la présidence de Giuseppe Brogi (1766-1772), car Gennaro Gagliardi lui répond pour le féliciter de son élection et le diriger vers Giuseppe Caracciolo pour la fonction de vice-gardien de la colonie<sup>295</sup>. Giuseppe Caracciolo transmet seulement en septembre 1773 à Gioacchino Pizzi la note des Arcades vivants des colonies Sebezia et Aletina, après une rencontre avec Ignazio della Croce, vice-gardien de l'Aletina depuis 1753<sup>296</sup>. Il reçoit après cela le catalogue des Arcades de la Sebezia, et va essayer de convaincre des membres de

---

<sup>289</sup> *Ibid.*, ff. 456r-v et 509r, lettres de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni des 5 avril 1710 et 27 décembre 1710.

<sup>290</sup> BAR, ms. 28, f. 87r, lettre de Biagio Maioli d'Avitabile à Crescimbeni du 7 mars 1716.

<sup>291</sup> BAR, ms. 33, ff. 123r-124r : lettre du gardien général Francesco Maria Lorenzini à Francesco Carafa du 12 mai 1733.

<sup>292</sup> Colonie SEBEZIA, *Componimenti de' pastori arcadi della colonia Sebezia in lode delle reali nozze di Carlo di Borbone re di Napoli, e di Sicilia &c. colla serenissima principessa Maria Amalia Walburga di Sassonia*, Naples, 1738, 240 p.

<sup>293</sup> Pompeo GIANNANTONIO, *L'arcadia napoletana*, *op. cit.*

<sup>294</sup> BAR, ms. 33, f. 114r, lettre de Giuseppe Caracciolo à Gioacchino Pizzi du 14 novembre 1772.

<sup>295</sup> *Ibid.*, ff. 121r-122r, lettre de Gennaro Gagliardi à Gioacchino Pizzi du 15 septembre 1772.

<sup>296</sup> *Ibid.*, f. 119r, lettre de Giuseppe Caracciolo à Gioacchino Pizzi du 4 septembre 1773.

la colonie pour l'envoi de compositions<sup>297</sup>. En avril 1774, Giuseppe Caracciolo accuse réception de patentes et demande une admission<sup>298</sup>. La correspondance est assez réduite et le lien entretenu entre le vice-gardien et Gioacchino Pizzi est assez faible. De fait, la correspondance entre Gioacchino Pizzi et Giuseppe Caracciolo est très ponctuelle et numériquement faible, et les sujets abordés sont uniquement liés à la gestion administrative de la colonie. Cinq nouveaux membres sont admis entre 1772 et 1774 directement à la colonie ainsi que douze nouveaux en 1783<sup>299</sup>. La correspondance s'arrêtant en 1774, il est difficile de confirmer ces admissions et la persistance de la colonie jusqu'à cette date. La Sebezia, colonie dynamique et prestigieuse au début du siècle, ne retrouve absolument pas son ampleur initiale car elle semble avoir des difficultés à s'implanter de nouveau dans les années 1770. Cette tentative de relance paraît être un échec car à l'exception de ces quatre lettres de Giuseppe Caracciolo et des deux de Gennaro Gagliardi, aucune activité académique locale n'est visible (publications de recueils, réunions etc.), et la correspondance s'avère faible et discontinue.

Pour conclure, ces colonies s'inscrivent dans une tradition académique napolitaine qui s'est construite depuis le XVIIe siècle. Si l'on reprend les grands axes de la thèse de G. Lorenza<sup>300</sup>, on constate que les implantations de l'Arcadie ont des caractéristiques communes avec les académies de la première moitié du XVIIe. La première est la relation entre les lieux religieux et les colonies, pour lesquelles un bâtiment de culte devient le siège. Il s'agit ainsi d'une pratique académique napolitaine qui associe ces lieux de vie quotidienne très présents dans le tissu urbain, et des pratiques académiques. Le second trait significatif est le rapport entre la royauté et l'académie, rendu visible par l'organisation de célébrations politiques, notamment par la colonie Sebezia. Les colonies prennent part à la « vie citadine »<sup>301</sup> et s'insèrent dans l'organisation territoriale de la ville, à la fois par leur présence dans des lieux de culte et par l'organisation de célébrations politico-religieuses. Mais l'apport des colonies de l'Arcadie dans la région napolitaine et du Mezzogiorno est l'acquisition d'une dimension supra-locale par les relations avec Rome, voire avec les autres colonies. Les colonies, en plus de s'insérer dans le maillage urbain, font partie d'un ensemble plus vaste de dimension péninsulaire, et en relation forte avec Rome, surtout pour la Sebezia. Le sud de la péninsule est ainsi marqué par une

---

<sup>297</sup> *Ibid.*, f. 125r, lettre de Giuseppe Caracciolo à Gioacchino Pizzi du 30 octobre 1773.

<sup>298</sup> *Ibid.*, f. 129r, lettre de Giuseppe Caracciolo à Gioacchino Pizzi du 30 avril 1774.

<sup>299</sup> Pompeo GIANNANTONIO, *L'arcadia napoletana*, *op. cit.*, p. 300.

<sup>300</sup> Gianfrancesco LORENZA, *Accademie e società a Napoli (1600-1648)*, *op. cit.*

<sup>301</sup> *Ibid.*, p. 243.

présence arcadique dans les principales villes, et surtout à Naples, qui s'affirme comme le second centre de l'Arcadie en nombre de colonies fondées et de membres. Biagio Maioli d'Avitabile a su s'investir et faire vivre localement la colonie pendant plus de vingt-cinq ans, tout en voulant intégrer la Sebezia dans le réseau arcadique par les différentes attentions portées aux vice-gardiens des colonies. Il est le seul *vicecustode* à avoir manifesté un désir de contact et de partage avec les autres colonies, en ayant conscience d'être pris dans un ensemble beaucoup plus vaste et de l'utilité et efficacité de ce réseau pour faire circuler les informations et les ouvrages imprimés.



### Chapitre III. Augusta

Ce chapitre se propose de questionner la construction et l'établissement de l'Augusta de Pérouse fondée à l'automne 1707 à partir des lettres reçues et envoyées de Rome, par une description de cette colonie qui a été peu analysée et étudiée<sup>302</sup> : son intérêt est qu'elle témoigne du fonctionnement du réseau entre Rome et Pérouse sur le long terme et qu'elle est également marquée par une période de reprise dans les années 1770, commune à de nombreuses colonies. La première partie de ce chapitre se centrera sur le processus de fondation de la colonie, à travers une source rare, le journal tenu par Giacinto Vincioli (1684-1742), fondateur et premier vice-gardien de la colonie, et à travers les lettres que ce dernier échange avec Crescimbeni : Quelle place occupe la colonie dans les institutions académiques péruvines ? Comment s'est constitué le groupe d'Arcades ? La seconde sera plus tournée vers la relation entre ces deux individus. Elle montrera que leurs échanges s'inscrivent à la fois dans une relation institutionnelle entre deux vice-gardiens, mais aussi entre deux académiciens et enfin entre deux amis : quelle morphologie a la correspondance et comment, par cette correspondance, perçoit-on différentes fonctions des lettres par cette correspondance ? S'agit-il d'un échange épistolaire institutionnel ou personnel ?

Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, plusieurs académies ont organisé la vie intellectuelle de Pérouse (Disegno, Eccentrici, Insensati, Inshipidi, Scossi, Unisoni)<sup>303</sup>. Ces institutions sont plus en collaboration qu'en compétition, car leurs membres participent à plusieurs d'entre elles et ont un socle de formation commun acquis à l'université locale<sup>304</sup>. L'académie des Insensati (1561) est la seule à perdurer jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Au moment de la fondation de la colonie, elle a

---

<sup>302</sup> Silvio PELLI, « Le accademie in Perugia », in *Studi storici e letterari dei professori e degli studenti del Liceo-Ginnasio A. Mariotti di Perugia in memoria di Annibale Mariotti (X Giugno 1801-X Giugno 1901)*, Pérouse, Tipografia Guerriero Guerra, 1901, p. 197-202 ; Paola PIMPINELLI, *I riti della poesia nell'arcadia perugina*, op. cit. La colonie Augusta (1707) n'a suscité que peu d'études, la principale étant celle de P. Pimpinelli, *I riti della poesia nell'Arcadia perugina*. Dans cet ouvrage, elle publie les *Memorie della istituzione e restaurazioni delle adunanze e degli atti dei Pastori Arcadi della colonia Augusta* (1809), écrits par le professeur et historien Serafino Siepi (1776-1829). Cela permet de retracer les périodes d'activités, les admissions et la vie académique de la colonie, mais elle n'inclut pas les lettres entre Crescimbeni et Giacinto Vincioli pour commenter et compléter les *Memorie*. Notre choix a donc été de mettre l'ensemble des lettres afférentes à la colonie au cœur de cette étude.

<sup>303</sup> Silvio PELLI, « Le accademie in Perugia », op. cit.

<sup>304</sup> Lorenzo SACCHINI, « Scritti inediti dell'accademia degli Insensati nella Perugia del secondo cinquecento », *Lettere Italiane*, 2013, vol. 65, n° 3, p. 380.

comme prince le poète<sup>305</sup> et acteur important de la vie culturelle péruvine, Niccolò Montemellini (1643-1723)<sup>306</sup>, né à Rome mais d'origine aristocratique de Pérouse, auteur d'œuvres musicales<sup>307</sup>. Il est également fondateur de l'académie des Improvvisi (1684), institution d'exercices pour les jeunes à la poésie, aux discours et à l'improvisation, et futur membre de la colonie Augusta.

Pérouse s'intègre d'autant plus rapidement dans le mouvement arcadique, que les milieux lettrés locaux ont déjà une certaine pratique des activités académiques littéraires, comme le montre les Improvvisi, au moment de la fondation de la colonie. Cela s'explique notamment par l'existence ancienne d'une université, fondée en 1308<sup>308</sup>, et de la bibliothèque Augusta, créée en 1623. Différents lieux de sociabilités intellectuelles se sont succédé depuis le XVIe siècle, et certains ont perduré deux siècles plus tard : une continuité dans des pratiques culturelles s'est établie, tant du point de vue de la formation que des activités académiques.

---

<sup>305</sup> Niccolò MONTEMELLINI, *Il genio cavalleresco e poetico*, Pérouse, Costantini, 1690, 22 p ; Niccolò MONTEMELLINI, *I misteri penosi, rime per musica*, Pérouse, Costantini, 1693, 20 p.

<sup>306</sup> Regina LUPI, « Montemellini, Niccolò », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2012, vol.76.

<sup>307</sup> Niccolò MONTEMELLINI, *Dio in estasi d'amore per l'uomo ...*, Pérouse, Francesco Desideri, 1696, 20 p ; Niccolò MONTEMELLINI, Antonio Felice MARSILI, Nicola priore BRINCETTI et Evil Merodac MILANTA, *Santa Cecilia all'organo accademia teatrale per musica...*, Pérouse, Costantini, 1701, 32 p.

<sup>308</sup> Sur l'histoire de l'université de Pérouse voir Giancarlo DOZZA, *Università di Perugia: sette secoli di modernità 1308-1976*, Pérouse, Delta Editrice, 1991, 697 p.

## *I. A l'ombre au Frontone*

### 1. Giacinto Vincioli et les académiciens pérugins

Né dans une famille de noblesse pérugine de Vinciolo Vincioli, et de Cecilia Palletoni, noble de Spolète, Giacinto Vincioli (1684-1742) a d'abord étudié chez les Jésuites. Giovanni Angelo Guidarelli (1647-1720), détenteur de la chaire d'éloquence à l'université de Pérouse, maître du séminaire épiscopal et futur fondateur de la colonie, devient son professeur en humanités, rhétorique et poésie. Giacinto Vincioli obtient la licence (*laurea*) en droit civil et canonique le 5 janvier 1705, tout en cultivant un intérêt pour les lettres et les arts. L'université de Pérouse a mis historiquement cette discipline au cœur de ses enseignements car, en 1308, seulement deux facultés existent, à savoir celle de droits civil et canonique et celle des autres arts, qui inclut l'ensemble des autres disciplines<sup>309</sup>. Fondée avant celle de Florence (1349), de Sienne (1357) ou de Pavie (1361)<sup>310</sup>, cette université acquiert une certaine renommée notamment en droit, et accueille entre 1511 et 1656 au moins 5 188 étudiants<sup>311</sup>. Néanmoins, elle reste une université locale en raison de sa politique d'exclusion des docteurs étrangers des chaires universitaires (1625)<sup>312</sup>, qui est finalement remise en question lors des réformes de l'université en 1799, car considérée comme une des causes de la décadence de l'institution.

Afin de se former à la Rote et aux controverses ecclésiastiques, Giacinto Vincioli étudie auprès de différents hommes de lois. Il pratique le droit notamment à Rome, période durant laquelle il entre à l'Arcadie (1707)<sup>313</sup> et rencontre Crescimbeni. Il obtient le poste de lecteur en droit à l'université de Pérouse le 9 juin 1708, puis est nommé au Tribunal de la commune de Pérouse (*Giudice del Comune*), et auditeur au Collège du Change (*uditore del nobile collegio del cambio*). Le 11 juin 1711, il est élu auditeur de la Rote de Macerata : pour cela, il quitte sa fonction de vice-gardien, et ne revient à Pérouse qu'en juillet 1716. Il a laissé une marque de son passage par la compilation de *Decisiones* rédigées par différents auditeurs entre 1656 et

---

<sup>309</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>310</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>311</sup> *Ibid.*, p. 117.

<sup>312</sup> Giuseppe ERMINI, « Tradizioni e tempi nuovi nell'università perugina dal XV a tutto il secolo XVIII », in Francesco Alfonso UGOLINI (dir.), *Storia e cultura in Umbria nell'età moderna (secoli XV-XVIII)*, Gubbio, Centro di studi umbri, 1972, p. 11-12.

<sup>313</sup> Fiammetta SABBA, « L'erudito perugino Giacinto Vincioli, la sua biblioteca, e un catalogo da lui scritto "di libri rari, scelti et utili nell'arti, e Scienze": spunti per una ricerca. », *op. cit.*, p. 173.

1712, recueil intitulé *Decisiones S. Rotae Maceratae Selectae* (1713)<sup>314</sup>. De 1721 à 1724, il suit l'auditeur de la Rote génoise à Gênes, et devient juge ordinaire (*giudice ordinario*) à Lucques. Il est de retour à Pérouse pour des raisons personnelles et familiales, et y décède en 1742<sup>315</sup>. Giacinto Vincioli réussit à pérenniser la colonie Augusta en seulement quatre ans grâce à l'aide de son ancien professeur Giovanni Angelo Guidarelli, lui aussi membre actif de l'Arcadie péruvine. Giacinto Vincioli serait également à l'origine d'une autre académie dédiée à la défense des œuvres censurées des auteurs péruvins, appelée *Dei Filopatri*, qui serait fondée durant la même période que la colonie Augusta de Pérouse, au début du XVIIIe<sup>316</sup>.

Au terme d'une enquête en archives à Rome et à Pérouse, la correspondance recomposée contient un total de 270 lettres : 192 lettres de Crescimbeni à Giacinto Vincioli<sup>317</sup> et 78 lettres dans le sens inverse<sup>318</sup>. Cette riche correspondance s'étend de 1706 à 1727, soit sur plus de vingt ans. Giacinto Vincioli tient également un journal de la colonie pendant les trois premières années de son existence, qui permet d'établir une chronologie précise du processus de fondation et des différents contacts avec Rome<sup>319</sup>.

Giacinto Vincioli réussit à mobiliser un groupe de lettrés locaux, dont certains ont déjà été admis à Rome entre 1691 et 1703 : le professeur à l'université en éloquence et maître du séminaire épiscopal Giovanni Angelo Guidarelli, le *maestro di camera* du cardinal Lorenzo Corsini (1693-1769) Carlo Doni (1657-XVIII), Giuseppe Ansidei (1642-1707) ancien gentilhomme des cours de Ferdinand II et de Côme III jusqu'en 1673, Francesco Neri (1655-1733), professeur de mathématiques, et Marcantonio Ansidei, diplômé de jurisprudence au Collège Clémentin et prélat de la curie romaine (1671-1730). Les membres admis en 1707 lors de la fondation sont le juriste et lecteur de droit à l'université Benedetto Capra (1668-1739), le poète Curzio Doni, nommé secrétaire de la colonie (1653-1742), Diamante Montemellini,

---

<sup>314</sup> Gino GORLA, « Procedimento individuale. Voto dei singoli giudici e collegialità "rotale": la prassi della Rota di Macerata nel quadro di quella di altre rote o simili tribunali fra i secoli XVI e XVIII », in Mario SBRICCOLI et Antonella BETTONI (dirs.), *Grandi tribunali e Rote nell'Italia di Antico regime*, Milan, A. Giuffrè, 1993, pp. 3-78.

<sup>315</sup> BCAP, ms. 1617, Serafino Siepi, *Pastori Arcadi, biografie*, Vol.1 ; Giovanni Battista VERMIGLIOLI, *Biografia degli Scrittori Perugini e notizie delle opere loro*, Pérouse, Baduel, 1829, vol.2, p. 330-334.

<sup>316</sup> *Ibid.*, p. 331.

<sup>317</sup> BCAP, ms. 896, carteggio G. Vincioli, T.V., g.38 e g.39, ms. 1754 et ms. 1496, IX et X.

Bibliothèque communale de Forlì, Raccolte Piancastelli, sezione autografie, sec.XII-XVIII, *advocem Crescimbeni Giovan Mario*, Busta 18.

<sup>318</sup> BAR, ms. 17, 18, 26, 27, ainsi que trois lettres à la Biblioteca Apostolica Vaticana, dans le fonds *Santa-Maria-in-Cosmedin*, ms. XIII.1, *Scritture diverse dell'arciprete di S.Maria-in-Cosmedin GM Crescimbeni*, ff. 837r-838r, f. 840r-v et f. 851r : lettres de Giacinto Vincioli à Crescimbeni des 4 et 10 mars, et 4 avril 1711.

<sup>319</sup> BCAP, ms. 3247, Giacinto Vincioli, *Breve ragguaglio della colonia Augusta degli Arcadi*.

l'homme de lettres et juriste Francesco Aureli (1682-1733), Giambattista Ercolani (1672-1708), de retour à Pérouse après une carrière militaire, le lecteur de droit à l'université Giovanni Maria Perotti (1680-1764), Iacopo de Rossi (1686-1716), le juriste Lodovico degli Oddi (XVII-1726), Niccolò Montemellini et le chanoine Paolo Danzetta (XVII-1735)<sup>320</sup>.

Parmi ce groupe, cinq membres sont diplômés de l'université de Pérouse, en droit civil et canonique : Giacinto Vincioli, Francesco Aureli, Lodovico degli Oddi, Benedetto Capra et Giovanni Maria Perotti. De plus, ces deux derniers ont poursuivi leur carrière à cette même université, en occupant le poste de lecteur en droit. Par ailleurs, Giacinto Vincioli a été l'élève de Francesco Neri en médecine, géographie et mathématiques, ainsi que de Benedetto Capra en droit civil. De fait, l'université apparaît comme un lieu de sociabilité intellectuelle fréquenté par différents membres de la colonie et on peut considérer, dans une certaine mesure, que les sociabilités universitaires ont joué un rôle lors de création de la colonie pérugine.

En plus des relations universitaires, certains de ces individus se fréquentent à l'académie des Insensati, à savoir Giacinto Vincioli, Benedetto Capra, Carlo Doni, Niccolò Montemellini et Lodovico degli Oddi. Ce groupe se caractérise également par l'importance des liens familiaux car Giuseppe Ansidei est le père de Marcantonio, tandis que Curzio et Carlo Doni sont frères. Enfin, sept individus font partie de la prélature. Par exemple Marcantonio Ansidei était prélat de la Congrégation de l'Indice (1705) puis censeur au tribunal de la Signature de Justice (1706) : en fait, il est plus intégré dans les sociabilités romaines que pérugines, car il fréquente l'Arcadie romaine et les salons tenus par Marcello Severoli (1644-1707), avocat de la cour de Rome.

---

<sup>320</sup> Les informations biographiques sur les membres de la colonie proviennent des biographies de Arcades de Serafino Siepi, BCAP, ms. 1617, Serafino Siepi, *Pastori Arcadi, biografie*, I.; Giovanni Battista VERMIGLIOLI, *Biografia degli scrittori perugini e notizie delle opere loro*, Pérouse, Baduel, 1828, vol.1, 804 p.

## 2. Ecriture et mise en récit de la colonie péruvine : le *Breve ragguaglio della colonia Augusta degli Arcadi*<sup>321</sup>

### *- usages et composition du journal*

Cette source exceptionnelle est un petit journal manuscrit, le *Breve ragguaglio*, écrit par Giacinto Vincioli est tenu de la fondation en septembre 1707 jusqu'au 2 décembre 1710. Ce journal offre une nouvelle approche sur la colonie Augusta : il permet de saisir les sociabilités locales et l'établissement de la colonie à partir du point de vue de l'acteur principal, Giacinto Vincioli. Il ne s'agit pas des actes mais d'un écrit personnel sur les faits afférents à la colonie.

Si on analyse la densité de l'écriture sur les quatre années, on ne peut que constater une baisse de l'utilisation de ce journal : en 1707, la moyenne sur trois mois correspond à 4,3 dates notées par mois, puis seulement 2,1 sur 8 mois l'année suivante, 1,25 sur 4 mois en 1709 et finalement, 0,88 sur 8 mois en 1710, soit moins d'une fois par mois. Cela peut caractériser une diminution de l'activité de la colonie, un usage moins méticuleux du carnet que dans les premiers mois de la création de la colonie, ou une banalisation de son activité qui ne mérite plus d'être consignée. De plus, non seulement moins de dates sont recensées, mais les textes écrits s'avèrent plus réduits et synthétiques en 1710 que trois ans auparavant. Les nouvelles fonctions de Giacinto Vincioli, devenu lecteur à l'université et auditeur du Collège de Change de Pérouse, ont probablement réduit le temps qu'il pouvait consacrer à la colonie. Dans les premières lignes, il décrit le rôle que ce carnet :

Auquel nous avons donné le nom de Réservoir [*Serbatoio*], choisi pour celui-ci, car, similairement à notre Arcadie générale de Rome, nous conservons en celui-ci les compositions, et les autres choses plus nécessaires à conserver. A celui-ci cependant, nous donnerons le nom plus approprié de Journal, que de Réservoir : car tenu au jour le jour, nous écrirons plus précisément les choses de notre colonie.<sup>322</sup>

Ce carnet est utilisé comme une mémoire des faits de la colonie. Néanmoins, l'écriture nette et régulière, tant par l'encre que par la graphie, laisse supposer qu'il s'agit d'une copie car il est très difficile de noter des différences en fonction des jours d'écriture. Il pourrait s'agir d'une copie annuelle de notes, car l'écriture change entre 1709 et 1710 par exemple, alors que celle de l'année 1710 est homogène. La tenue du carnet se poursuit régulièrement jusqu'en mars

---

<sup>321</sup> BCAP, ms. 3247, Giacinto Vincioli, *Breve ragguaglio della colonia Augusta degli Arcadi*.

<sup>322</sup> *Ibid.* : « Al quale abbiám' dato il nome di Serbatoio, appunto per questo, perché, a similitudine della nostra generale Arcadia di Roma, serbaremo in quello le dette composizioni, e l'altre cose più necessarie a serbarsi. A questo però daremo il nome più tosto, che di serbatoio, di Giornale; perché aggiornato per Giornata scriveremo più precisamente le cose di questa nostra Colonia ».

1708, puis de façon plus rare jusqu'au 24 août de la même année. Un arrêt net est visible jusqu'au 4 janvier 1709. L'enregistrement des faits du mois reprend puis s'interrompt de nouveau jusqu'au 8 mai 1710, arrêt matérialisé par un espace vide dans le journal.

La première partie de son journal sert d'introduction au phénomène des colonies arcadiques. Il y explique l'approche politique, plutôt que poétique des colonies, en le mettant en parallèle avec les colonies grecques dans l'Antiquité. Par la suite il précise que les membres des colonies ont les mêmes droits que les Romains, pour terminer en énumérant les différentes colonies existantes. Giacinto Vincioli manifeste ainsi sa connaissance du mouvement arcadique péninsulaire contemporain et de la généalogie symbolique de l'académie. Il se présente ensuite comme écrivain et narrateur du texte : « Moi, qui écris présentement ce livre, et qui suis de cette colonie, j'étais déjà à Rome cette année, et j'étais parmi ses Arcades, qui m'ont nommé Leonte, en me donnant, quelques temps auparavant, les campagnes de la ville de Prine, et m'ont appelé Leonte Prineo »<sup>323</sup>.

Sa mobilité entre Rome et Pérouse l'a conduit à fonder une colonie, après sa rencontre avec Crescimbeni. On voit ici à l'œuvre la politique de Crescimbeni vouée à l'extension du réseau de l'Arcadie : ses rencontres avec des individus originaires d'autres villes mais en séjour à Rome le conduisent certainement à proposer l'idée de fonder une colonie dans la ville d'origine de ses interlocuteurs. La dimension péninsulaire de l'Arcadie se construit progressivement par les rencontres successives avec de potentiels futurs fondateurs de colonie. Puis, témoignage exceptionnel dans l'ensemble des cas étudiés, il en vient à expliquer la genèse de la colonie :

Alors que l'on fréquentait cette académie [de Rome], comme les Arcades avaient plusieurs colonies dans différentes villes, et parmi les principales, que j'ai nommées ci-avant, comme il me déplaisait que ma patrie ne soit pas considérée parmi les villes les plus visibles, plusieurs fois je me demandais quelle en était la raison, et pourquoi elle aussi n'avait pas sa colonie. Et bien que je sentis que leur volonté était d'avoir une colonie aussi à Pérouse, mais qu'il [Crescimbeni] écrivit à plusieurs, et spécialement, si je me souviens bien, à M. Giuseppe Ansidei et à M. le chanoine Guidarelli, déjà tous deux bergers, je n'avais pas d'autre réponse que cela était une chose difficile que de procurer une telle chose à Pérouse. Pour la qualité des personnes, ou pour toute autre chose, je répondis néanmoins que je voulais procurer une telle chose à mon retour, et que j'avais cru que cela réussirait facilement. Et, en effet, retournant à Pérouse au début du mois d'août [1707], et aussi avec les lettres de notre gardien général M. le chanoine Giovan Mario Crescimbeni qui me l'a rappelé, je me fais des tours pour demander et découvrir la volonté de quelques-uns des plus lettrés que nous avons, et comme je les trouvai prêts, et de bonne disposition pour cette chose, j'écrivais ainsi au dit

---

<sup>323</sup> *Ibid.* : « Io che al presente scrivo questo libro, e che pur sono di questa colonia era già in Roma quest'anno addietro, ed era anche tra gli Arcadi di quella, e mi nominavano Leonte, con darmi, alcun tempo dopo, le Campagne da Prine città, e mi chiamarono Leonte Prineo ».

M. Crescimbeni, que la colonie s'installerait volontiers, et qu'il m'écrive par contre comment je devais le faire.<sup>324</sup>

Le premier élément est que le phénomène arcadique n'était pas connu par Giacinto Vincioli avant son arrivée à Rome. Ensuite, Crescimbeni était déjà en contact avec Giuseppe Ansidei (1642-1707) et Giovanni Angelo Guidarelli (1647-1720), mais que ces derniers considéraient difficile l'entreprise de fonder une colonie, bien qu'ils fussent déjà membres de l'Arcadie romaine. Effectivement, plusieurs lettres témoignent des contacts avec Crescimbeni et Vincenzo Leonio à Rome, bien avant la fondation de la colonie<sup>325</sup>.

Giacinto Vincioli devient ainsi l'initiateur de la fondation par sa volonté personnelle de réaliser ce projet, qu'il transporte, si l'on peut dire, de Rome jusqu'à Pérouse à son retour au mois d'août 1707. Après avoir expliqué brièvement les prémices de la colonie, il décrit le processus de la création de la colonie : liste des membres, treize au total, souhaitant devenir Arcades de la colonie, envoi à un membre romain qui le présente ensuite à l'assemblée générale. Comme nous l'avons vu, la liste des membres met aussi en évidence les doubles affiliations car une partie des arcades de la colonie a été précédemment admise à Rome. Il expose ensuite un débat qui a eu lieu sur la question de la multiplicité des académies dans une même ville : vaut-il mieux œuvrer pour le maintien d'une ancienne académie, ici celle des *Insensati*, ou en créer une nouvelle ? La question a déjà été évoquée à Urbino, où le but de la colonie *Metaurica* est de maintenir celle des *Assorditi*. Cependant, Giacinto Vincioli adopte une position contraire en prenant l'exemple de Sienne et de ses nombreuses académies. Sa conclusion est qu'il est bénéfique d'en avoir plusieurs.

---

<sup>324</sup> *Ibid.* : « Mentre frequentava quell'Accademia udi, come diverse colonie avevano gli Arcadi in varie città, e delle più principale, le quali le nominanno pur sopra, onde quasi che mi dispiacesse che la mia Patria non fosse tra l'altri più conspicue città considerata, più volte ne domandai qual ne fosse stata la cagione, ch'anch'ella non avesse la sua colonia. E benché sentissi che volontà loro era già da un pezzo l'aver anch'in Perugia una colonia, ma che contutto che ne scrivessero a diversi, ed in specie, se mal non mi ricordo, al signor Giuseppe Ansidei, e al signor canonico Guidarelli, già ambedue compastori loro, non avessero mai altra riposta che quella d'esser assai difficile il procurar tal cosa in Perugia. Per la qualità delle persone, o perché altro si fosse, nondimeno io replicai che volentieri tornando avrei voluto procurare una tal cosa, e ch'avrei anche creduto che facilmente mi sarebbe riescita. Ed in effetto tornatomene al principio del mese d'agosto in Perugia, ed anche con lettere avendomelo poco dopo ricordato il nostro generale custode il signor canonico Giovan Mario Crescimbeni, mi misi in giro a dimandarne, e scoprirle la volontà d'alcuni di questi più letterati ch'abbiamo, e sicome si trovai pronti, e di buon animo in questa cosa, così rescrissi al detto signor Crescimbeni, che volentieri si sarebbe intromessa la Colonia, e che però egli me ne scrivesse il modo che se ne dovea tenere per far questo ».

<sup>325</sup> BAR, ms. 20, f. 30r-32r, ms. 21, f. 17r : trois lettres de Giuseppe Ansidei à Crescimbeni datées du 30 juillet et du 18 août 1695, et du 22 octobre 1697. BAR, ms. 26, f. 102r, ms. 28, ff. 334r-336r : trois lettres de Giovanni Angelo Guidarelli à Crescimbeni datée du 14 mars et du 22 août 1699, et du 16 juillet 1701.

Il précise ensuite l'élection du vice-gardien, pour laquelle sont nommés Giovanni Angelo Guidarelli et lui-même, ainsi que les noms du secrétaire Curzio Doni (1653-1742) et du censeur Niccolò Montemellini. Rome choisit finalement Giacinto Vincioli pour la fonction de vice-gardien<sup>326</sup>. Crescimbeni apporte des précisions sur ce choix, qui est en fait dû à une maladie de Giovanni Angelo Guidarelli<sup>327</sup>. Bien que Giovanni Angelo Guidarelli soit un membre plus ancien que Giacinto Vincioli, élire Vincioli semble être une sélection stratégique car ce dernier est grandement intéressé par l'Arcadie et est à l'origine de la fondation, d'autant que Giovanni Angelo Guidarelli souffre de la goutte. Cette longue introduction révèle l'application scrupuleuse des règles et procédures de l'Arcadie, et laisse transparaître la volonté de Vincioli de mener à bien ce projet.

Puis commence la rédaction du journal. La question du lieu pour les assemblées estivaes est ensuite évoquée, et l'idée proposée est celle du *Frontone*, à proximité de la muraille de la ville, qui nécessite une concession de la part de l'ordre religieux du Mont-Cassin. Ce même jour, le diplôme de la fondation est ouvert et lu à haute voix devant l'ensemble des membres, et les vices-gardiens sont élus. Durant le mois de novembre, le journal est tenu de façon très assidue car Giacinto Vincioli rédige un résumé pour onze jours différents entre le 7 et 30. Il note précisément les montants payés pour les admissions, soit une piastre par individu nouvellement admis, et leur envoi à Carlo Doni qui réside à Rome. Ce dernier est l'intermédiaire romain pour les échanges entre la colonie et le siège principal. Ce n'est que le 8 janvier 1708 que le diplôme de vice-gardien arrive à Pérouse.

Ce journal consigne les réunions que tient la colonie. Le 25 janvier, une réunion privée est organisée, pour le vendredi du carnaval. Niccolò Montemellini récite une cantate en musique et le diplôme du vice-gardien est lu à haute voix. Le 18 février est tenue la première « académie », jour considéré comme celui « d'ouverture » de la colonie : il s'agit d'une réunion publique, où se retrouvent « un grand nombre de dames, et de chevaliers »<sup>328</sup>, dédiée à la récitation de poésies. Dix arcades de la colonie, nommés par leur surnom pastoral, récitent des compositions poétiques, et un arcade de passage se joint à leur réunion : il s'agit d'Antonio Francesco Berardi de Cagli, que nous avons rencontré précédemment au sujet de la fondation

---

<sup>326</sup> BCAP, ms. 1754, 137r, lettre de confirmation de Giacinto Vincioli comme vice-gardien écrite par Crescimbeni le 20 décembre 1707.

<sup>327</sup> *Ibid.*, f. 71r-v, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 26 novembre 1707.

<sup>328</sup> BCAP, ms. 3247 : « Un gran numero di Dame, e di Cavalieri. ».

de la colonie Cagliese, advenue grâce à l'arrivée de Luigi Teodori de Macerata<sup>329</sup>. La colonie participe également au mariage de Camilla della Cornia, avec Ranieri Coppoli célébré le 22 avril 1708, par la publication d'un recueil de douze compositions<sup>330</sup> imprimés en trois-cents exemplaires. Les académiciens répondent aussi favorablement à une requête d'un certain Alessandro Eugeni, non membre de la colonie, pour faire une réunion de l'Arcadie à son domicile en l'honneur d'un autre mariage. La mort d'un des académiciens, Giovanni Battista Ercolani, les conduit également à se réunir à l'oratoire des pères Philippins, où chacun récite une composition. Célébration ou commémoration, la poésie d'occasion est une pratique importante au sein de cette colonie, ce qui met en évidence le caractère social de cette forme littéraire pratiquée par les membres.

Ce carnet comptabilise également les échanges administratifs avec Rome, dont la réception du diplôme du vice-gardien mais aussi les requêtes pour commander des ouvrages collectifs. Le 3 mars 1708, l'Arcadie romaine propose aux arcades de la colonie l'achat des *Vite degli Arcadi Illustri* sous forme de souscription avant impression, ce qui nécessite une réponse avec la liste des intéressés et le paiement. A cette date, il ne peut pas s'agir de la société des livres, car elle est institutionnalisée seulement deux ans plus tard, ce que confirme Giacinto Vincioli en écrivant le 14 mai 1710 au sujet d'un paiement de livres pour « la nouvelle société instituée par les Arcades. Cette société propose la réimpression ou l'impression nouvelle de livres qui se fera à Rome de temps en temps par les Bergers Arcades selon leur envie, avec la permission que les inscrits à cette société aient les livres à un prix inférieur à ceux vendus en boutique »<sup>331</sup>. Le 14 mars 1710, est organisée une nouvelle « assemblée générale », tenue à 20 heures au domicile de Giacinto Vincioli, dont le propos principal est l'achat du livre des *Vite* : dix jours plus tard, la liste des acquéreurs est établie avec le paiement à transmettre à Rome. Les informations sur l'année 1709 sont très sporadiques, car ne sont notés dans le carnet que la remplacement de Constantino Ranieri à la place de Giovanni Battista Ercolani, autorisée par Rome qui transmet une patente pour le nouvel arcade, et la réception et le paiement des *Vite*. Pour l'année 1710, il

---

<sup>329</sup> Cf. Partie II. Chapitre I. II.

<sup>330</sup> Colonie des Arcades AUGUSTA, *Nelle nozze degli'illustrissimi signori marchese Ranieri Coppoli e Camilla Della Cornia, sonetti de' pastori arcadi della colonia Augusta*, Pérouse, Costantini, 1708, 29 p.

<sup>331</sup> BCAP, ms. 3247 : «Sono stati rimessi a Roma al Custode 29 paoli e bacciochi 40 per la nuova società istituita degli Arcadi. Questa società consista nella ristampa o stampa nuova de libri che si farà in Roma di tempo in tempo da' Pastori Arcadi secondo che più lor piacere, con permissione che questi ascritti in detta società abbiano i libri al prezzo inferiori di quel che siano per vendersi a bottega ».

est surtout question de la réception du deuxième tome de ce même recueil, ainsi que de l'inscription de plusieurs Arcades dans la société de vente par souscription nouvellement instituée. Enfin, entre juillet et décembre, il est question de la participation de la colonie aux Jeux Olympiques de l'Arcadie : le 28 juillet, une réunion privée est organisée pour le choix des deux compositions à envoyer à Rome, qui sont celles de Giovanni Angelo Guidarelli et de Giacinto Vincioli. Finalement, le 20 septembre trois exemplaires du recueil des Jeux Olympiques sont imprimées et reçues à Pérouse. Le journal s'arrête sur l'envoi d'un paiement pour des livres imprimés à Rome dans le cadre de la société de souscription.

- *A l'échelle locale, de la réunion à domicile à la négociation d'un lieu dédié*

Giacinto Vincioli décrit les différentes étapes de la négociation d'un espace pour construire un amphithéâtre en plein air à l'extérieur des murailles de Pérouse. « En ce jour, il fut décidé de demander à la ville le susmentionné site du *Frontone* pour l'adapter et le rendre utile pour s'en servir pour l'été pour que les bergers s'y réunissent et y fassent l'académie », écrit-il le 14 novembre 1707<sup>332</sup>. Il fait preuve ici d'une rapidité d'exécution car il débute immédiatement les démarches pour la création d'un lieu dédié, une semaine seulement après la première réunion. Le conseil de la ville, dit des *Decemviri*, accepte à l'unanimité le 22 novembre, en contrepartie d'un paiement d'une demi-livre de cire par an<sup>333</sup>. Les travaux commencent en accord avec le « maître voyer » (*maestro di strada*), charge municipale de gestion de l'ordre local, avec quatre ouvriers pour commencer à « réduire le site du *Frontone* pour lui donner la forme désirée »<sup>334</sup>. Le 24, six hommes y travaillent, puis dix le lendemain, quinze les jours suivants, et trente le 30 novembre. Il est ensuite question du paiement pour les travaux réalisés, soit dix scudi et 25 baiocchi, qui sont remis à Giovanni Battista Ercolani. A ce sujet, Niccolò Montemellini décrit à Crescimbeni ce lieu composé d'« une grande prairie dans cette ville [...] à Saint Pierre auprès du monastère des moines du Mont-Cassin [...] j'ai l'idée d'y faire planter beaucoup d'arbres et il y aura des voies ombragées »<sup>335</sup>. La colonie réalise ainsi deux opérations : d'une part, elle renforce l'institutionnalisation et le fonctionnement formel de la colonie ; d'autre part, elle

---

<sup>332</sup> *Ibid.* : « In questo giorno fu stabilito di chieder alla città il sopramentovato sito del frontone per aggiustarlo, e renderlo capace a servirsene per l'estate e radunarsi i Pastori a far l'accademia. ».

<sup>333</sup> BCAP, ms. 1496, X, f. 6r-7r, lettre de Giacinto Vincioli aux Decemvirs datée du 26 décembre 1707. La lettre officielle de demande, sur le verso de laquelle est écrite la réponse positive, confirme cette condition.

<sup>334</sup> BCAP, ms. 3247 : « Ridur anche il detto sito del Frontone nella forma che si desiderava ».

<sup>335</sup> BAR, ms. 24, f. 73r, lettre de Niccolò Montemellini à Crescimbeni du 26 novembre 1707 : « Abbiamo già al Frontone un gran Prato in questa città in [...] San Pietro presso il monastero de Casinensi [...] perché ho ideato di farvi piantare di molti alberi, e vi avanno de viali ombragi ».

inscrit ce fonctionnement non dans un lieu fermé au public mais au contraire dans un espace ouvert, matériellement et sans doute juridiquement, en accord avec les autorités de la ville. Cela fait écho aux propos de M. Agulhon, qui considère que les associations commencent toujours par s'organiser de façon informelle, pour ensuite se formaliser<sup>336</sup>, ce que l'on voit à l'œuvre ici.

La négociation du lieu s'opère non seulement avec les autorités locales, mais surtout avec les moines de Saint-Pierre qui sont en possession du lieu depuis 1585 selon Giacinto Vincioli. Les moines sont satisfaits des réalisations entreprises, qui peuvent apporter de l'« ornement à leur monastère »<sup>337</sup>. Le 28 février, vingt arbres sont plantés au *Frontone* : on constate ici l'importance de la création d'un lieu en proximité directe avec la nature, pour créer un espace paisible à l'écart de la ville, ce qui est une mise en œuvre du projet de Niccolò Montemellini. Les travaux se poursuivent jusqu'en août. Au printemps 1708, Giovanni Angelo Guidarelli porte le projet d'installer une inscription en grec avec l'année de fondation et du don du terrain<sup>338</sup>, pour marquer physiquement la possession du terrain par l'Arcadie, ainsi qu'une autre en latin gravée dans une pierre<sup>339</sup>.

La création du *Frontone* inscrit la colonie nouvellement fondée dans l'espace urbain local. Une négociation avec différents niveaux d'autorités publiques, de l'agent voyer (*maestro di strada*) aux décevirs, ainsi que religieuses, pour la négociation du partage du terrain du monastère de Saint-Pierre avec les moines de la congrégation du Mont-Cassin. L'initiative de créer un lieu dédié est originale pour l'Arcadie du début du XVIIIe siècle, car le *Bosco Parrasio* romain n'apparaît qu'en 1726, soit plus de vingt ans après. Le choix de l'emplacement résulte d'une volonté de s'installer à l'écart du bruit et mouvement de la ville. Pour reprendre D. Roche, les jardins et extérieurs arborés symbolisent un « havre », pour s'isoler du tumulte urbain<sup>340</sup>, ce que doit incarner et permettre le *Frontone*.

## 2. Créer colonie par correspondance (1707)

Le journal a permis de reconstituer une partie de la vie académique locale de la colonie, et les correspondances apportent une analyse de la colonie dans le réseau arcadique. La première évocation de la colonie est faite par Crescimbeni le 6 septembre 1707 : « Je vous rappelle la

---

<sup>336</sup> Maurice AGULHON, *Le cercle dans la France bourgeoise*, op. cit., p. 12.

<sup>337</sup> BCAP, ms. 3247 : « Ornamento anche il loro monastero ».

<sup>338</sup> BAR, ms. 26, ff. 51r-52v, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 9 juin 1708.

<sup>339</sup> *Ibid.*, f. 55r-v, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 10 juillet 1708.

<sup>340</sup> Daniel ROCHE, *Le Siècle des Lumières en province*, op. cit., p. 48.

colonie Augusta, qui désire naître, et naître de vous »<sup>341</sup>. Dès lors, Giacinto Vincioli adopte un rôle d'intermédiaire car sa mobilité entre Rome, ville dans laquelle il a séjourné un certain temps, et Pérouse, sa ville natale, l'a conduit à accepter la charge de fonder une colonie à Pérouse, proposition certainement suggérée par Crescimbeni. Giacinto Vincioli lui répond le 10 septembre :

De la colonie Augusta sur laquelle vous m'écrivez et dont nous avons déjà parlé à Rome, je crois que mes compatriotes vertueux vous en seront reconnaissants : mais faites-moi la faveur de m'envoyer une instruction complète de ce que l'on doit faire pour bien l'ériger [...]<sup>342</sup>

Giacinto Vincioli a déjà anticipé la création d'un groupe local d'Arcades, et a conscience de l'existence d'une procédure, ainsi que des lois, à respecter pour la fondation<sup>343</sup>. En tant qu'initiateur de la colonie, il obtient le poste provisoire de vice-gardien, avant que l'élection n'advienne<sup>344</sup>. Le 19 septembre, Crescimbeni transmet les instructions pour la fondation de la colonie<sup>345</sup>. On constate tout d'abord une rapidité dans la transmission des informations et dans la mise en œuvre de la fondation de la colonie. L'intermédiaire à Rome est Carlo Doni, dont le frère Curzio est membre et secrétaire de la colonie. D'origine péruvine, Carlo Doni séjourne en 1690 à Ferrare, où il est admis à l'académie des Intrepidi. Il devient aussi membre des Insensati de Pérouse, et de la Crusca de Florence. Il est diplômé en droit. Pendant plusieurs années, il est le *maestro di camera*<sup>346</sup> du cardinal Lorenzo Corsini (1693-1769), futur pape Clément XII<sup>347</sup>. Carlo Doni et Giacinto Vincioli occupent la même fonction dans deux villes distinctes, celle d'intermédiaire pour la circulation des informations. Bien que le statut de vice-gardien rende plus visible Giacinto Vincioli que Carlo Doni, ce dernier occupe un rôle essentiel pour l'établissement de la colonie. Le 8 octobre, Giacinto Vincioli rédige une longue lettre en

---

<sup>341</sup> BCAP, ms. 1754, f. 63r-v, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 6 septembre 1709 : « Vi ricordo la colonia Augusta, che desidera di nascere, e di nascer da voi. ».

<sup>342</sup> BAR, ms. 26, f. 13r-v, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 10 septembre 1707 : « Della Colonia Augusta che Voi mi scrivete e che già ne parliamo in Roma, crederò che questi virtuosi miei compatriotti con tutto genio vi condescenderanno: bensì voi fatemi il favore di mandarmi una piena istruzione di quello si deve fare per ben erigerla. ».

<sup>343</sup> Sur la fondation de la colonie voir Paola PIMPINELLI, *I riti della poesia nell'arcadia perugina*, op. cit., p. 7-9.

<sup>344</sup> BAR, ms. 26, f. 221r, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 10 septembre 1707.

<sup>345</sup> BCAP, ms. 1754, f. 64r-v, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 19 septembre 1707. L'extrait est transcrit partie II. Chapitre I.I.2.

<sup>346</sup> Philippe BOUTRY, « VII - Famille pontificale », in *Souverain et pontife : Recherches prosopographiques sur la Curie Romaine à l'âge de la Restauration (1814-1846)*, Rome, Publications de l'École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2013, pp. 241-256 : « Le *maestro di camera* est choisi parmi les prélats de Curie. La charge est ordinairement cardinalice, jusqu'aux réformes de Grégoire XVI qui en font une première étape avant d'accéder aux fonctions de majordome et préfet des palais apostoliques ».

<sup>347</sup> BCAP, ms. 1617, Serafino Siepi, *Pastori Arcadi*, biografie, vol.I, pp.38-40.

décrivant certaines difficultés dans le processus de fondation, liées à la possibilité limitée de recrutement des membres dans des centres urbains moyens :

Mais je n'ai pas oublié la colonie. Et au moment où vous m'écrivez, j'ai déjà rassemblé tous ces lettrés de notre pays qui ont voulu signer le feuillet de l'érection de cette nouvelle colonie qui s'appellera Augusta. Mais je vais vous dire quelque chose en tant qu'ami. Ces choses, c'est-à-dire promouvoir des colonies, des académies, et je le sais, sont des choses louables et honorables, mais tous ne le savent pas, ou ne veulent pas le savoir, car souvent pour ceux qui sont promoteur il y a des problèmes [...] La demande semblait avoir mis à mal beaucoup d'autres [hommes de lettres], réputés vertueux, et voyez les extravagances de ces villes, qui comme les nôtres, ne sont pas très grandes, mais sont des cerveaux curieux, jusqu'à ce que certains aient montré du mécontentement de ne pas souscrire pour ne pas dépenser la piastre que l'on doit donner, comme je l'ai déjà donné, et comme l'ont donné des autres des centaines de fois [...] Il y a eu une difficulté, c'est-à-dire que le nombre de 13 n'a pas beaucoup plu, mais j'ai dit à monsieur Doni qu'il pouvait, bien que loin, le signer à nouveau, et compléter le nombre de 14. Vous pouvez lui dire à nouveau si vous pensez que c'est bien fait. Une autre chose à dire en tant qu'ami, c'est que parmi les soussignés dans le feuillet, vous ne les considérez pas tous comme le chanoine Guidarelli : *sunt bona, sunt mala, sunt mediocri* mais c'est ce que donne le pays. Et comme certains l'ont dit pour ne pas les dégoûter du tout, il fallait les laisser entrer. [...] Et ceux que vous verrez soussignés sont certainement les meilleurs qu'il y ait, ou que nous puissions avoir à Pérouse.<sup>348</sup>

L'intérêt de ce long extrait est que Giacinto Vincioli souligne les difficultés pour réunir un groupe de lettrés au sein de Pérouse, problème évoqué précédemment par Giovanni Angelo Guidarelli et Giuseppe Ansidei. Par un ton de confiance, il met en avant le refus de certains de payer l'admission, ainsi que le niveau intellectuel qu'il considère médiocre pour une partie des lettrés locaux. Il questionne également la fonction de « promoteur » en révélant les obstacles auxquels il s'est heurté, notamment des remarques désobligeantes. Néanmoins, malgré ces embarras, Giacinto Vincioli réussit à constituer un groupe de lettrés, acceptant ce système académique en payant la piastre d'admission. Le 12 octobre, Carlo Doni informe Giacinto Vincioli de la réception de « la note des Académiciens », c'est-à-dire la demande de fondation

---

<sup>348</sup> BAR, ms. 26, f. 223r-224r, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 8 octobre 1707 : « Bensì non mi son scordato della colonia. E appunto come mi scriveste voi ho raccolto già tutti quei litterati, che da il nostro Paese, e che han voluto sottoscrivere al foglio per l'erezzione di questa nuova colonia da chiamarsi Augusta. Ma diro con voi una cosa d'amico. Queste cose, cioè, promover Colonie, Accademie, e che so io, son certo cose lodevoli, e d'onore ma pure tutti non lo conoscono, o non lo vogliono conoscere, perché spesso per chi n'è promotore vi è qualche briga [...] Molti altri pareva avessero a male esser richiesti, e riputati virtuosi, e vedete le stravaganze di quei paesi che, come è il nostro, non sono molto grandi, ma pure hanno dei cervelli curiosi, fino v'è stato chi mostrava dispiacere di non sottoscrivere per non spender la piastra che si vuol dare, come diedi già io, e dato ancora gli altri de più di me cento volte. [...] Una difficoltà v'era, ma io già ne ho scritto al signor Doni, cioè, che quel numero di 13 non piaceva molto e pero ho detto al signor Doni, che potrebbe, benché lontano, sottoscrivere, ancora egli, e compire il numero di 14. Poteste per avventura dirglielo ancora voi, se stimaste che fosse ben fatto. Un'altra cosa a dire come amico che di questi sottoscritti nel foglio non stimiate tutti siano canonico Guidarelli: *sunt bona, sunt mala, sunt mediocri* quale ma questo è quello che da il Paese. E come diceva alcuni per non disgustarsi affatto ha bisognato lasciarceli entrare. [...] E questi che vedrete sottoscritti son certo i migliori che vi siano, o che potiamo avere in Perugia ».

accompagnée de la liste des académiciens fondateurs<sup>349</sup> : cependant, il juge difficile d'obtenir que la réunion de l'Arcadie romaine se déroule au cours du mois d'octobre, en raison de la villégiature des membres, et annonce avoir ajouté son nom à la liste des membres de la colonie<sup>350</sup>. Il transmet le 20 à Crescimbeni le document pour ériger l'Augusta<sup>351</sup>. Après réception de la demande collective de création, Crescimbeni annonce à Giacinto Vincioli que la réunion s'est tenue le 24 octobre, bien qu'il s'agisse de la période de villégiature en dehors de la ville, durant laquelle Carlo Doni a fait la demande de fondation. Crescimbeni lui demande de faire l'élection de deux individus pour la charge de vice-gardien, dont l'un sera choisi par les arcades romains<sup>352</sup>. A cette requête satisfaite, l'Arcadie romaine transmet une lettre officielle datée du 27 octobre pour confirmer la fondation<sup>353</sup>. Mais le rôle d'intermédiaire de Carlo Doni ne s'arrête pas là car il assure la transmission du diplôme de la fondation, les noms des nouveaux arcades et la demande d'élection du vice-gardien. Giacinto Vincioli précise à Crescimbeni que, quoique absent de la ville, il organisera le mercredi suivant une réunion privée des nouveaux membres pour l'acte solennel d'ouverture du diplôme de fondation. Par le biais de son frère, Carlo Doni fait parvenir les diplômes pour les nouveaux Arcades, et requiert à Giacinto Vincioli le paiement qui représente une piastre par individu<sup>354</sup>. Les onze diplômes sont reçus le 5 novembre. Onze jours plus tard, Carlo Doni accuse réception du paiement de dix piastres pour les nouveaux admis<sup>355</sup>. Il transmet ensuite à Crescimbeni les piastres changées en scudi<sup>356</sup>.

Le 7 novembre, se tient la première réunion : « Le diplôme fut lu dans cette même réunion, et les deux personnes pour la fonction de vice-gardien furent décidées conformément à ce dont vous nous avez avisés, pour l'un nous avons élu M. le chanoine Guidarelli, et pour l'autre moi ; tant M. le chanoine, que moi-même sommes déjà assez connus de vous »<sup>357</sup>. Giacinto Vincioli poursuit par la description de l'élaboration de l'emblème et de la devise de la colonie :

---

<sup>349</sup> BAR, ms. 17, f. 182r-v, lettre originale de fondation et signée de l'ensemble des arcades de la colonie datée du 20 septembre 1707.

<sup>350</sup> BCAP, ms. 1754, f. 22r, lettre de Carlo Doni à Giacinto Vincioli du 12 octobre 1707 : « Nota degli accademici ».

<sup>351</sup> BAR, ms. 24, f. 265r, lettre de Carlo Doni à Crescimbeni du 20 octobre 1707.

<sup>352</sup> BCAP, ms. 1496, X, *Carteggio riferenti all'Arcadia*, ff. 8r-9r, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 26 octobre 1707.

<sup>353</sup> *Ibid.*, f. 15r, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 27 octobre 1707.

<sup>354</sup> BCAP, ms. 1754, ff. 23r et 24r, lettres de Carlo Doni à Giacinto Vincioli des 2 et 5 novembre 1707.

<sup>355</sup> *Ibid.*, f. 26r, lettre de Carlo Doni à Giacinto Vincioli du 16 novembre 1707.

<sup>356</sup> BAR, ms. 24, f. 250r, lettre de Carlo Doni à Crescimbeni du 18 novembre 1711.

<sup>357</sup> BAR, ms. 17, f. 184r-v, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 8 novembre 1707 : « Furo nella medesima Adunanza, letto il diploma, stabilite conforme avvisaste, le due persone per la Vicecustodia, e per uno elessero il

Après cela, l'emblème fut choisie : et j'avais suggéré deux choses, à savoir un lituus, ou bien un aigle, et à l'un ou à l'autre on voulait suggérer une devise, ce qui aurait fait l'affaire pour les deux ; et ce sont les deux premiers mots de ce fameux vers d'Ennio, transmis par Suétone dans la vie d'Auguste, c'est-à-dire *Augusto Augurio postqua[m] inclita condita Roma est [...]* Mais ces messieurs co-bergers, estimant que l'aigle était un emblème trop commun, le lituus fut accepté à l'unanimité, et avec cela sera fait un sceau avec ladite devise autour d'*Augusto Augurio [...]*.<sup>358</sup>

Dans cette réflexion collective sur la symbolique choisie, les références antiques constituent le socle des représentations. Dans le *Breve Ragguaglio*, Giacinto Vincioli relate aussi le choix de l'emblème et de la devise fait durant une réunion privée des membres de la colonie : la devise s'inspire d'un vers des *Annales* d'Ennius, rapporté dans la *Vie des Douze Césars* de Suétone. Ils décident collectivement de n'en garder que les deux premiers mots pour la devise, accompagnée d'un lituus<sup>359</sup>, suggéré par Diamante Montemellini.

Pour éviter des erreurs, les membres souhaitent se conformer au modèle académique. Giacinto Vincioli demande donc des informations complémentaires à Crescimbeni :

Certains de ces vertueux m'ont dit qu'ils auraient goût de connaître les lois qu'ils doivent respecter, c'est-à-dire si ce sont les mêmes que l'Arcadie Générale de Rome, ou s'ils doivent en faire des nouvelles pour la dite colonie : je leur ai répondu que je croyais qu'il devaient respecter les mêmes qu'à Rome : mais ils m'ont dit que si c'était le cas, ils souhaiteraient les voir : mais si vous estimez qu'il est bien que nous les ayons, vous pouvez nous les envoyer. Ils m'ont également demandé si l'on doit élire aussi un secrétaire pour la colonie, qui est chose nécessaire : et à ce propos à nouveau, vous pouvez m'écrire quelque chose sur ce qui est d'usage dans les autres colonies.<sup>360</sup>

La volonté de conformité provient des individus : connaître les lois et agir conformément à l'usage dans les autres implantations est important pour les Arcades locaux. Les prérogatives résultent de l'institution mais le choix de les appliquer relève des membres. Voici les éléments de réponse de Crescimbeni : en plus du respect des lois de l'Arcadie, il est possible que chaque

---

signor canonico Guidarelli, e per l'altro me, che già a voi siam cogniti a bastanza e il signor canonico, ed io stesso. ».

<sup>358</sup> *Ibid.* : « Dopo questo fu stabilita l'impresa: ed io aveva suggerito due cose, cioè un lituo, ovvero un Aquila, e all'uno, o l'altra che volessero aveva suggerito un motto, che appunto avrebbe fatto a proposito a tutte e due; ed erano quelle due prime parole di quel famoso verso di Ennio, portato anche da Suetonio nella vita d'Augusto, cioè, *Augusto Augurio postqua[m] inclita condita Roma est [...]* Ma questi signori Compastori, stimando che l'Aquila fosse impresa troppo commune, fu concordemente accettato il lituo, e di questo si farà un sigillo con il detto motto attorno *Augusto Augurio [...]*. ».

<sup>359</sup> Bâton courbé d'origine étrusque pour les augures.

<sup>360</sup> BAR, ms. 26, f. 215r, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 5 novembre 1707 : « Alcuni di questi Virtuosi m'han detto che averebbero gusto di sapere le leggi, che poi vi si devono osservare, cioè, se le medesime dell'Arcadia Generale di Roma, o se pure se ne debbano far delle nuove dalla stessa Colonia: io gli ho risposto che credeva si osservassero le medesime di Roma: ma eglino m'ha detto che se così fosse averebbero per gusto di vederle: però se voi stimete bene che l'abbiamo, potrete mandarcele. Un'altra cosa ancora m'han detto, cioè, se dalla Colonia si deva eleggere anche il segretario, che per cosa necessaria: e circa quest'ancora, potrete rescrivermene qualche cosa di quel che s'usi dall'altre colonie. ».

colonie ait des « instructions particulières ». Au sujet du secrétaire, il n'est pas nécessaire mais le vice-gardien peut « appeler autant de Bergers que besoin, pour exécuter les ministères de sa charge ». <sup>361</sup> Quelques jours plus tard, des interrogations surviennent sur l'organisation calendaire <sup>362</sup>. Les correspondances deviennent un lieu de précision du modèle arcadique car elles mettent ainsi en évidence les non-dits ou les imprécisions des instructions initiales. Elles assurent la transmission des règles théoriques à suivre et témoignent de leur mise en pratique par les différents acteurs. Elles deviennent des actrices de la diffusion du modèle institutionnel à l'échelle de la péninsule. Carlo Doni demande à Crescimbeni des lettres de remerciement envoyées par les colonies de Bologne ou de Ferrare par exemple, pour avoir un modèle pour son frère Curzio, secrétaire de la colonie <sup>363</sup>. Ainsi une homogénéisation de l'écriture épistolaire s'opère par l'Arcadie : la lettre matérialise le modèle théorique et littéraire de l'académie. L'étude de lettres révèle le degré d'appropriation de ce style par les individus qui s'appliquent à le respecter. Plus que l'imposition par le haut des règles de l'académie, ce sont les membres de la colonie qui expriment leur volonté de se conformer à un modèle scriptural et académique existant.

Ainsi, ces deux formes d'écriture – le journal et la correspondance –, se complètent pour reconstituer le processus de fondation du point de vue des acteurs : l'un met en évidence les sociabilités et la vie académique locale tandis que l'autre offre une perspective en réseau de la colonie. Le journal suit la chronologie des différentes étapes, et met l'accent sur la construction du *Frontone*, contrairement à la correspondance qui se centre plutôt sur les procédures et les relations avec Rome et met en évidence les individus intermédiaires et les parcours des échanges.

Pour résumer, Giacinto Vincioli apparaît comme un « guide » dans la fondation car il véhicule cette idée et conduit à sa réalisation : à Pérouse, il concentre à la fois les lettrés locaux et les informations en provenance de Rome. Mais les échanges passent également par un intermédiaire romain, à savoir Carlo Doni, qui devient un point nodal dans la circulation des informations et des objets (argent, diplômes, lettres) en provenance et vers Pérouse. Notons

---

<sup>361</sup> BCAP, ms. 1754, ff. 68r-69r, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 9 décembre 1710 : « Di modo che ogni colonia può avere le sue istruzioni particolari, secondo che il luogo e il bisogno rielliengono [...] Il segretario non si usa nella nostra Arcadia, la quale per se non fa altro che il custode, il quale chiama quanti Pastori gli bisogna, per eseguire i ministeri della sua carica. ».

<sup>362</sup> BAR, ms. 26, f. 213r-v, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 12 novembre 1707.

<sup>363</sup> BAR, ms. 24, f. 252r, lettre de Carlo Doni à Crescimbeni du 12 novembre 1707.

enfin la rapidité des échanges entre Rome et Pérouse, car les délais d'acheminement et de réponse restent assez courts tandis que le journal révèle une rapidité d'exécution quant aux travaux engagés pour la réalisation du *Frontone*.

### 3. 1772 : l'Augusta plus de quarante ans après

Bien que Camillo della Penna devienne vice-gardien en 1745, aucun nouveau membre n'est admis durant cette période et la reprise de la colonie en 1772 est nommée restauration<sup>364</sup> : cela confirme un arrêt de la vie académique locale. Comme d'autres colonies, l'Augusta connaît une reprise de son activité dans les années 1770, en raison de la politique institutionnelle menée par Gioacchino Pizzi qui s'efforce de renouer les liens entre Rome et les colonies, dès son accession à la présidence de l'académie. La réunion organisée par la marquise Anna Raffaelli Antinori (1740-1790) en l'honneur du Pape Pie VI en 1782<sup>365</sup> est l'événement majeur de la vie académique locale durant cette période. De fait, l'étude de cette seconde période d'existence sera ici faite brièvement. La correspondance entre Pérouse et Rome s'est arrêtée depuis la mort de Crescimbeni en 1728, soit pendant quarante-quatre ans. Les membres de la première période sont tous décédés, et de nouveaux membres, dont cinq déjà admis à Rome, ont fait le choix de réactiver à la fois le fonctionnement local et interne de la colonie, et le dialogue avec Rome. Cette correspondance comporte 89 lettres envoyées à Rome entre 1772 et 1790 : en 1772 et 1773, 10 lettres sont envoyées par année. Les années suivantes, une forte irrégularité dans les échanges est visible car aucune lettre n'a été conservée pour 1775, 1779, 1780, 1781, puis de 1783 à 1787. L'absence de lettres peut être une conséquence d'une pause dans l'activité de la colonie car aucune réunion n'est recensée en 1779 et 1780, ni entre 1783 et 1789, bien qu'un programme d'assemblée soit fait en 1784<sup>366</sup> : la corrélation est significative entre l'absence de lettres, et l'arrêt des activités locales dans ce cas-ci. Au niveau de la fréquence, on remarque l'année 1782 est la plus fournie en lettres (36), soit plus d'un tiers des lettres inventoriées, ce qui s'explique par la réunion organisée par Anna Raffaelli Antinori. Cet événement marque l'apogée de la vie académique locale, car il s'agit de la réunion la plus importante en nombre de participants sur l'ensemble de la période<sup>367</sup>. De fait, l'intensité variable des échanges épistolaires met en évidence la relation directe entre le lien avec Rome et l'activité à l'échelle

---

<sup>364</sup> Paola PIMPINELLI, *I riti della poesia nell'arcadia perugina*, op. cit., p. 169.

<sup>365</sup> Cf. Partie I. Chapitre IV.

<sup>366</sup> Paola PIMPINELLI, *I riti della poesia nell'arcadia perugina*, op. cit., p. 38 et 53.

<sup>367</sup> *Ibid.*, p. 35-53.

locale. Cinq membres correspondent avec Rome : l'« épistolier privilégié » reste le vice-gardien, Luigi Sigismondo Ansidei (1732-1798), qui envoie 78 lettres sur cette période, puis le secrétaire Antonio Brizi (1753-1826, 5 lettres), Leopoldo Tangerini (4)<sup>368</sup>, Pietro Baglioni (1751-1822, 2 lettres), et Giuliano Genghini (1707-1794, 1 lettre).

Si l'on compare avec la correspondance entre Giacinto Vincioli et Crescimbeni, elle est beaucoup moins étendue, les lettres conservées ne couvrent que huit ans. De plus, les sujets abordés traitent exclusivement de l'Arcadie et de la gestion administrative de la colonie : il ne semble pas qu'un lien fort d'amitié intellectuelle, tel que celui entretenu par Giacinto Vincioli et Crescimbeni, existe entre Luigi Sigismondo Ansidei et Gioacchino Pizzi. Cette correspondance témoigne de la reprise des codes du modèle institutionnel créé et pérennisé durant la présidence de Crescimbeni : une continuité dans l'administration de la colonie est visible bien que quarante ans séparent ces deux périodes. Les formalités académiques reprennent de façon similaire à celles existantes dans la correspondance entre Giacinto Vincioli et Crescimbeni pour les admissions et l'envoi des diplômes. Néanmoins, contrairement à la période précédente, Luigi Sigismondo Ansidei est nommé, et non plus élu, vice-gardien par Gioacchino Pizzi<sup>369</sup>. Au mois de novembre, il annonce la constitution d'un groupe de huit personnes résidant à Pérouse<sup>370</sup>. Le principe de remplacement ne semble plus être d'actualité, car, en plus des membres admis dans la première liste, Luigi Sigismondo Ansidei demande de nombreuses nouvelles admissions au fil des ans, sans qu'elles soient régies par le remplacement d'un membre défunt. On dénombre un total de quatre-vingt-dix-sept arcades de la colonie entre 1772 et 1800, soit en vingt-huit ans, soit une moyenne de 3,5 admissions par an contre 1,7 par an pour la période initiale. Une autre différence est la disparition du commerce de livres entre Rome et les colonies : les pratiques de souscription n'existent plus durant la présidence de Gioacchino Pizzi. La vente de livres par correspondances reste une spécificité de Crescimbeni qui a disparu à sa mort. L'arrêt des souscriptions peut aussi être une conséquence de la baisse drastique des publications de l'Arcadie qui se limitent aux deux volumes de *Rime* (1780 et 1781), et à quelques feuillets publiés à la suite de réunions, durant la présidence de Gioacchino

---

<sup>368</sup> Initialement membre de la colonie Renia de Bologne, il participe à l'Augusta comme l'indique un document intitulé « Racconto della Restaurazione della Colonia Arcadica Augusta, seguita nell'anno 1778 » (BAR, ms. 32, f. 222r-225r), ainsi que quatre lettres relatives à la colonie de 1778 (BAR, ms. 32, ff. 328r, 335r-v, 339r et 343r).

<sup>369</sup> BAR, ms. 32, ff. 230r-231r, lettre de Luigi Sigismondo Ansidei à Gioacchino Pizzi du 16 septembre 1772.

<sup>370</sup> *Ibid.*, ff. 250rv-251r, lettre de Luigi Sigismondo Ansidei à Gioacchino Pizzi du 28 novembre 1772.

Pizzi<sup>371</sup>. A l'échelle locale, une continuité s'instaure par l'occupation du même lieu de réunion, à savoir le *Frontone*, où est tenue la première réunion le 26 juillet 1778<sup>372</sup>. Les autorités de la gestion urbaine locale n'ont pas semblé poser problème car Luigi Sigismondo Ansidei affirme à Gioacchino Pizzi que la réunion sera faite dans « le théâtre arcadique dit le *Frontone*, lieu déjà concédé par cette ville à cette colonie depuis 1707 pour s'y réunir durant la saison estivale »<sup>373</sup>. En 1781, Gioacchino Pizzi décrit de façon précise à Luigi Sigismondo Ansidei le *Bosco Parrasio* romain, peut-être pour des travaux envisagés au *Frontone*<sup>374</sup>. Malgré l'arrêt de la colonie, les pratiques académiques se poursuivent par l'organisation des réunions dans le même lieu. Pour synthétiser, cette reprise s'opère par une réutilisation des codes et usages existant au début du siècle (surnoms pastoraux, célébrations publiques, réunions au *Frontone* etc.), mais certaines pratiques se sont perdues, comme la souscription ou le remplacement. Ainsi, une continuité est visible entre la première création et la reprise de l'activité de la colonie car le même processus est mis en œuvre : réunion de lettrés locaux pour former la colonie, rétablissement d'une relation épistolaire avec Rome, et procédures administratives à distance.

---

<sup>371</sup> Académie de l'ARCADIE, *Adunanza tenuta dagli Arcadi per la coronazione della celebre pastorella Corilla Olimpica*, Rome, Salomoni, 1775, 128 p ; Académie de l'ARCADIE, *Adunanza tenuta dagli Arcadi in morte del Cavaliere Antonio Raffaele Mengs*, Rome, Benedetto Francesi, 1780, 120 p.

<sup>372</sup> BCAP, ms. 1496, VI, *Ragguaglio letterario della restaurazione della colonia arcadica Augusta e della prima adunanza dai pastori di quella tenuta nel giorno 26 luglio 1778*, Pérouse, Pier Giovanni Costantini, 1778, 8 p.

<sup>373</sup> BAR ms.32, ff. 331r-332r, lettre de Luigi Sigismondo Ansidei à Gioacchino Pizzi du 4 juillet 1778 : « Giacché questa arcadica Colonia Augusta, il di 19 del corrente mese di luglio gli radunerà solennemente nel Teatro Arcadico detto il Frontone, luogo già concesso da questa città alla sudetta colonia fino dal 1707 per raunarvisi nella estiva stagione ».

<sup>374</sup> BAR, ms.31, ff. 58v-60r, lettre de Gioacchino Pizzi à Luigi Sigismondo Ansidei du 22 juillet 1781.

## **II. « In detta Arcadia ho nominato voi, come amico, come Arcade, e come vice-custode »<sup>375</sup>: la correspondance entre Giacinto Vincioli et Crescimbeni**

Revenons plus précisément sur la correspondance entre Giacinto Vincioli et Crescimbeni qui contient 258 lettres datées, sur un total de 270. Les lettres couvrent une vaste période : la première lettre date du 19 mai 1706, tandis que l'ultime est du 19 juillet 1727. Leur échange épistolaire dure plus de vingt ans. Néanmoins une asymétrie est visible car 79 lettres de Giacinto Vincioli et 191 de Crescimbeni ont été retrouvées, une partie des lettres de Giacinto Vincioli ayant été perdues. Ils sont en contact avant la fondation, depuis le séjour de Giacinto Vincioli à Rome<sup>376</sup>. Crescimbeni échange aussi avec Giovanni Angelo Guidarelli, depuis au moins 1698<sup>377</sup>, voire de façon beaucoup plus ancienne en raison de son admission à l'Arcadie en 1691. L'élément déclencheur de la fondation de la colonie s'avère être la rencontre de Crescimbeni et Giacinto Vincioli à Rome.

Entre 1707 et 1711, la correspondance est intense, car 129 lettres sont échangées, soit plus de 26 lettres par an, avec un minimum de 19 et un maximum de 36. Cette période correspond à la fondation de la colonie et à la présence de Giacinto Vincioli à Pérouse, avant son déménagement pour Macerata lors de son élection à la Rote en 1711. La tendance globale est descendante, avec quelques augmentations ponctuelles, comme en 1715 (23 lettres) et 1719 (11 lettres). Comme nous l'avons vu, en 1707, la correspondance est axée sur la fondation de la colonie et décrit les procédures administratives et les différentes étapes de la fondation, ainsi que le rôle d'intermédiaire qu'occupe Giacinto Vincioli. A partir de 1710, la correspondance suit les déménagements successifs de Giacinto Vincioli, de Pérouse à Macerata, puis à Gênes. Trois axes thématiques se dégagent de cette correspondance, à savoir les affaires arcadiques, les échanges lettrés sur des ouvrages et corrections, ainsi que la carrière et la mobilité professionnelle de Giacinto Vincioli.

---

<sup>375</sup> BCAP, ms. 896, f. 25r-v, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 6 avril 1709.

<sup>376</sup> BAR, ms.26, 13r-v, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 10 septembre 1707.

<sup>377</sup> BAV, ms. XIII.1, 193r-v, lettre de Giovanni Angelo Guidarelli à Crescimbeni du 6 décembre 1698.

## 1. Come vice-custode

### *- Raconter la vie académique par les lettres*

La configuration institutionnelle de l'Arcadie implique une gestion de la distance, facteur inévitable de par son organisation multi-située. La vivacité de l'implantation locale peut se mesurer par l'intensité ou au contraire l'absence de lettres échangées avec Rome. Les colonies n'ont pas pour finalité de devenir totalement autonomes après s'être construites sur le modèle institutionnel arcadique : le maintien du lien avec le siège romain est nécessaire à la pérennisation de l'implantation. A chaque membre est attribué un lieu fictif, dont le nombre est limité dans chaque colonie, par le surnom pastoral qui lui est donné à son admission. Pour que le groupe local s'établisse durablement, le principe de remplacement conduit à l'occupation du lieu fictif vacant par un nouvel arcade, à la mort d'un des membres, comme au décès du membre fondateur Giovanni Battista Ercolani en 1708 : Constantino Ranieri (1677-1742), ancien gentilhomme de la chambre du grand-duc de Toscane Côme III (1642-1723) avant son retour à Pérouse, lui succède dans la colonie. Cette entrée dans l'académie nécessite des échanges de lettres pour la demande d'admission et les envois du paiement et du diplôme. Crescimbeni transmet à cette occasion un modèle de lettre le 11 août 1708 :

Je, soussigné vice-gardien la colonie N., atteste que comme la réunion particulière de la même colonie légitimement convoquée a par la majorité des votes reconnu capable monsieur N.N. d'être admis parmi les Arcades, et substitué à Dorastro Alfeonio autre défunt de cette colonie ; et donc je prie l'Appel général de l'Arcadie à l'admettre, et à le remplacer. Daté au *Serbatoio* de la colonie Augusta dans les campagnes pérugines le ....<sup>378</sup>

Une lettre dans une lettre, voici ce qu'écrit Crescimbeni. D'une certaine manière, les lettres véhiculent des formes et tournures propres à l'Arcadie, et deviennent un matériau de transmission du modèle institutionnel.

En raison de son fonctionnement en réseau, les colonies peuvent rendre compte des réunions, mais sans obligation ce qui montre une certaine autonomie des colonies vis-à-vis de Rome. Le 30 janvier 1708, la réunion d'ouverture du diplôme de vice-gardien, donne lieu à une discussion sur la tenue de ce qu'il nomme « la première académie pour le vendredi du Carnaval »<sup>379</sup>, au

---

<sup>378</sup> BCAP, ms. 896, f. 13r : « Si fa fede da me infrascritto vicecustode della colonia N. come l'adunanza particolare della medesima Colonia legittimamente convocata, ha per la maggior parte de voti riconosciuto abile il signor N.N. ad esser annoverato tra gli Arcadi, e surrogato a Dorastro Alfeonio l'altre defunto d'essa colonia; e pero prega la general chiamata d'Arcadia ad annoverarlo, e surrogarlo. dato nel Serbatoio della colonia Augusta nelle campagne perugine il di... ».

<sup>379</sup> BAR, ms. 26, f. 17r-v, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 1 février 1708 : « La prima accademia per il venerdì di Carnevale » ; « Introdurci un poco di musica ».

sujet de la présence des dames et d' « introduire un peu de musique », ce à quoi certains membres s'opposent. Pour cette première assemblée publique, Giacinto Vincioli sollicite les membres romains, dont principalement Crescimbeni et Vincenzo Leonio, pour obtenir un sonnet de leur main. Néanmoins, après cette date, aucune évocation d'une réunion n'est faite : il semble que l'activité principale est le commerce de livres entre Rome et les colonies. La perte d'une partie des lettres de Giacinto Vincioli implique une perte potentielle d'informations sur des réunions tenues. Début août 1710, une réunion est organisée en commémoration des membres défunts<sup>380</sup>. Giovanni Angelo Guidarelli et Giacinto Vincioli sont choisis pour transmettre des compositions à Rome<sup>381</sup>, en vue des Jeux Olympiques de l'académie. S'établit ainsi un fonctionnement à distance, où les participants ne sont pas présents physiquement mais littérairement, par la lecture de leur composition. Le 11 octobre, Crescimbeni les résume :

Dimanche dernier les Jeux Olympiques ont été célébrés en présence des cardinaux Gozzadini et Pallavicino, du prince Alessandro de Pologne, et beaucoup d'autres princes et prélats ; et avec une telle fréquence de personnes et d'applaudissements qu'il n'y a pas eu depuis de nombreuses années. La récitation a duré de 21 heures à minuit et demi de la nuit ; et les poèmes ont tous été applaudis et appréciés avec une merveilleuse attention. Ceux-ci sont déjà imprimés ; et si vous en voulez des exemplaires, faites-le-moi savoir.<sup>382</sup>

Bien que la description soit succincte, Crescimbeni met l'accent sur la présence des hauts dignitaires de la curie romaine – d'Ulisse Giuseppe Gozzadini (1650-1728), Ranuccio Pallavicino (1632-1712), nommés cardinaux respectivement en 1709 et 1706 – et de la noblesse princière. Finalement, Giacinto Vincioli reçoit le recueil imprimé des Jeux avant le 4 novembre, et il indique les compositions qui lui ont particulièrement plu<sup>383</sup> : ce fascicule peut apparaître comme un accès différé à l'événement académique pour les membres absents et éloignés géographiquement de Rome. Cette participation à distance se produit aussi pour la réunion en hommage à Orazio Albani (1652-1712), frère du Pape Clément XI et père d'Annibale, où un sonnet de Giacinto Vincioli est lu et applaudi. En 1712, Crescimbeni lui propose de participer à la réunion des étrangers (*adunanza de forestieri*), c'est-à-dire des membres non romains<sup>384</sup>.

---

<sup>380</sup> BAR, ms. 26, f. 543r-v, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 2 août 1710.

<sup>381</sup> *Ibid.*, f. 547r, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 19 août 1710.

<sup>382</sup> BCAP, ms. 896, f. 51r, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 11 octobre 1710 : « Domenica passata si celebranno i Giuochi Olimpici coll'assistenza de cardinali Gozzadini, e Pallavicino, Principe Alessandro di Pollonia, e moltissimi altri principi, e prelati; e con tanta frequenza di popolo, e applauso che non ne ha avuto simile l'Arcadia da molti anni in qua. Durò la recita dalle 21 hore fino a mezzo ora di notte; e i componimenti furono tutti applauditissimi e sentiti con maravigliosa attenzione. I medesimi sono già stampati; e se costì ne vogliono copie avvisatemelo. ».

<sup>383</sup> BAR, ms. 26, f. 556r, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 4 novembre 1710.

<sup>384</sup> BCAP, ms. 896, f. 83r, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 20 août 1712.

Le 27 août 1712, Crescimbeni résume une autre réunion tenue en présence de cardinaux, prélats, de l'ambassadeur de Venise etc.<sup>385</sup>. Crescimbeni n'évoquait pas autant les assemblées romaines dans les lettres précédentes. Il s'agit probablement d'une des conséquences du schisme romain, survenu en 1711. Crescimbeni a besoin de montrer la vivacité de l'académie, en décrivant les réunions tenues à Rome. Il propose aux arcades des colonies d'y participer pour les inclure et éviter de futures ruptures.

*- Départ et poursuite de la colonie*

Jusqu'en juin 1711, Giacinto Vincioli assure son rôle de vice-gardien ; il maintient une relation épistolaire avec Crescimbeni en résidant à Pérouse. Mais son départ pour Macerata nécessite de le remplacer pour que la colonie continue de fonctionner. Le 20 mai 1711, Crescimbeni suggère à Giacinto Vincioli d'organiser une réunion pour l'élection d'un nouveau vice-gardien, « car étant vous absent, la colonie ne peut rester sans vice-gardien »<sup>386</sup>. Une réunion est tenue au domicile de Giacinto Vincioli, en présence de neuf autres membres, pour choisir le nouveau représentant. Le résultat est que Giovanni Angelo Guidarelli reste pro-vice-gardien durant l'absence de Giacinto Vincioli<sup>387</sup>. Malade de la podagre (ou goutte), Giovanni Angelo Guidarelli raconte le choix fait à l'unanimité lors de cette réunion tenue fin mai 1711, contre sa volonté : « Mais vous le savez bien, que le même vice-gardien, quelques jours avant que je ne sois infirme, a convoqué cette assemblée, durant laquelle, sur les dix qui intervinrent, je suis le seul à avoir nommé l'abbé Montemellini, et les neuf autres m'ont nommé. Je me suis plaint, j'ai supplié et protesté, mais en vain »<sup>388</sup>. Malgré lui, il occupe pendant un certain temps ce poste, mais il réaffirme sa volonté à Giacinto Vincioli de le céder en décembre, en raison de son indisposition physique et il ajoute qu'il cherche un autre sous-vice-gardien<sup>389</sup>. Giovanni Angelo Guidarelli ne souhaite pas abandonner la colonie, mais la faire perdurer.

Le système de communication se réorganise pour s'adapter à ce changement, en n'étant plus une dyade mais un triangle dans lequel circule des informations relatives à la colonie. Bien que

---

<sup>385</sup> BCAP, ms. 896, f. 84r, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 27 août 1712.

<sup>386</sup> *Ibid.*, f. 66r, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 20 mai 1711 : « Perchè essendo voi assente non puo star la colonia senza vicecustode. ».

<sup>387</sup> BAR, ms. 18, f. 198r, lettre de Giovanni Angelo Guidarelli à Crescimbeni du 5 [juin] 1711.

<sup>388</sup> *Ibid.*, f. 197r, lettre de Giovanni Angelo Guidarelli à Crescimbeni du 13 juin 1711 : « Ma ben saprete, che il medesimo vice-custode pochi giorni prima ch'io m'infermarsi chiamò la detta adunanza, ove di 10 che intervenimmo, io solo che nominai il signor abate Montemellini, e gli altri 9 nominarono me. Reclamai, supplicai, protestai, ma in vano. ».

<sup>389</sup> BCAP, ms. 900, lettre de Giovanni Angelo Guidarelli à Giacinto Vincioli du 15 décembre 1711.

Giovanni Angelo Guidarelli échange ponctuellement depuis 1698 avec Crescimbeni, il prend la fonction de vice-gardien et dialogue au nom de la colonie, et non plus à titre individuel. De plus, il résume les réunions tenues et les décisions prises par la colonie à Giacinto Vincioli. En janvier 1713, une réunion se tient pour l'admission de nouveaux membres et de l'inscription d'autres arcades « qui sont en dehors de la colonie », c'est-à-dire admis initialement à Rome. Le programme de la réunion estivale au Frontone est aussi discuté, ainsi que l'organisation des réunions privées à la bibliothèque, qui se tiendront « le premier jeudi de février, avril, juin, et septembre, et une en décembre pour les fêtes de l'Enfant Jésus »<sup>390</sup>. Le 18 février 1713, seulement sept arcades se sont réunis pour lire des compositions<sup>391</sup>. Le 2 mai 1713, il lui narre une réunion tenue dans la bibliothèque le jeudi précédent, seulement en présence de quatre membres Francesco Aureli, des deux Montemellini et de Curzio Doni, car Paolo Danzetta et Giovanni Angelo Guidarelli étaient malades<sup>392</sup>. Une autre réunion est tenue début juin à la librairie, durant laquelle chacun récite une composition en langue toscane, et les candidats pour les Jeux Olympiques romains sont choisis<sup>393</sup>.

Dans un premier temps, la colonie semble perdre de la vigueur. La maladie de Giovanni Angelo Guidarelli, et l'absence d'intérêt ou de temps des autres membres, rendent plus difficile le fonctionnement quotidien et la poursuite de l'activité académique. Giovanni Angelo Guidarelli tente de conserver la relation épistolaire avec Rome et la colonie car il répond aux propositions de Crescimbeni pour participer aux différents événements de la vie académie. L'année 1713 est marquée par une reprise de l'activité et de l'implication de Giovanni Angelo Guidarelli : organisation de plusieurs réunions à la bibliothèque, participation à distance aux Jeux Olympiques<sup>394</sup>, concrétisée par l'envoi des sonnets de Curzio Doni et de Francesco Aureli<sup>395</sup>. Giovanni Angelo Guidarelli prend également en charge la gestion locale de la société de vente de livres, et recense les individus intéressés, y compris ceux qui ne sont pas de la colonie. On voit apparaître dans liste<sup>396</sup> le nom du camaldule et poète Pietro Canneti (1659-1730), membre

---

<sup>390</sup> BCAP, ms. 900, lettre de Giovanni Angelo Guidarelli à Giacinto Vincioli du 24 janvier 1713 : « Che son fuor di colonia » ; « Il primo giovedì del febbraio, aprile, giugno e settembre, e duna di dicembre circa le feste sopra il bambino Gesù ».

<sup>391</sup> *Ibid.*, lettre de Giovanni Angelo Guidarelli à Giacinto Vincioli du 18 février 1713.

<sup>392</sup> *Ibid.*, lettre de Giovanni Angelo Guidarelli à Giacinto Vincioli du 2 mai 1713.

<sup>393</sup> *Ibid.*, lettre de Giovanni Angelo Guidarelli à Giacinto Vincioli du 6 juin 1713.

<sup>394</sup> Silvia TATTI, « I Giuochi Olimpici in Arcadia », *op. cit.*

<sup>395</sup> BCAP, ms. 896, f. 91r, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 25 mai 1713.

<sup>396</sup> BAR, ms. 27, f. 114r, lettre de Giovanni Angelo Guidarelli à Crescimbeni du 2 février 1714.

de la colonie camaldolese de Ravenne, arrivé au monastère San Severo de Pérouse après un séjour de dix ans à celui de Classe<sup>397</sup>.

Néanmoins, la difficulté de trouver un autre vice-gardien se poursuit, car en 1714, Giovanni Angelo Guidarelli narre à Giacinto Vincioli une réunion tenue, où seulement treize membres sur trente sont présents. Il lui indique la réponse des académiciens pour faire une nouvelle élection : « et avec toutes mes suppliques et mes conjurations, je ne pus obtenir qu'une promesse de me consoler l'année suivant si je suis encore vivant »<sup>398</sup>, écrit-il le 12 mai. De fait, l'action du *vicecustode* dépend largement de l'implication personnelle des académiciens de la colonie, facteur déterminant de la réussite ou de l'échec de la colonie. La relation avec Rome se maintient seulement si les arcades locaux s'engagent dans le fonctionnement de la colonie et si un intermédiaire prend soin des liens créés avec le *custode* romain.

Giacinto Vincioli reste en correspondance avec Crescimbeni, mais l'Arcadie devient un sujet moins évoqué, au profit des échanges littéraires (nouvelles, informations bibliographiques etc.). La difficulté de trouver un nouveau vice-gardien met en évidence une faille du système institutionnel : de par ses fondations sociales, l'Arcadie se construit grâce aux volontés et actions individuelles, qui deviennent ensuite collectives si un individu réussit à mobiliser plusieurs de ses relations. L'initiateur de la colonie fait généralement preuve d'une grande motivation et d'un investissement personnel pour mener à bien ce projet. S'il disparaît ou quitte la ville, il faut trouver un nouvel arcade souhaitant occuper son poste, et ces transitions peuvent être difficiles, comme c'est le cas ici.

Giovanni Angelo Guidarelli conserve malgré tout son poste jusqu'à son décès en 1720 : en 1722, Crescimbeni annonce à Giacinto Vincioli qu'il faudrait élire un autre vice-gardien, et pense à Curzio Doni, secrétaire de la colonie<sup>399</sup>. La colonie continue de fonctionner car Giacinto Vincioli transmet encore un sonnet en août 1725 à Curzio Doni<sup>400</sup>. Un autre signe du maintien de la colonie est l'organisation d'une célébration en l'honneur du couronnement poétique sur le Capitole de l'improvisateur siennois Bernardino Perfetti (1681-1747) en 1725, évoquée à Giacinto Vincioli le 1<sup>er</sup> août 1725 par Curzio Doni, qui a reçu une « lettre circulaire à toutes les

---

<sup>397</sup> Armando PETRUCCI, « Canneti, Pietro », *op. cit.*

<sup>398</sup> BCAP, ms. 900, lettre de Giovanni Angelo Guidarelli à Giacinto Vincioli le 12 mai 1714 : « E con tutte le mie suppliche e scongiuri non potei ottenere altro che una promessa di consolarmi all'anno nuovo se sarò vivo. ».

<sup>399</sup> BCAP, ms. 897, f. 23r-v, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 18 avril 1722.

<sup>400</sup> BCAP, ms. 898, *Carteggio Vincioli*, T. VII, lettre de Curzio Doni à Giacinto Vincioli du 29 août 1725.

colonies »<sup>401</sup>, pour l'organisation de cette célébration dans les implantations locales. De fait, Giacinto Vincioli reste informé des événements de la colonie, ce qui induit une double dépendance pour le nouveau vice-gardien : il doit à la fois entretenir la relation épistolaire avec Rome et avec l'ancien fondateur et vice-gardien.

## 2. Come Arcade

### - *Les livres, objets en circulation*

En mai 1710, la colonie Augusta compte neuf associés à la souscription, à savoir les membres fondateurs Giovanni Maria Perotti, Giovanni Angelo Guidarelli, Iacopo Rossi, Diamante Montemellini, Francesco Aureli, Curzio Doni, Francesco Neri et Giacinto Vincioli, et Carlo Alessandri, qui n'est pas recensé parmi les membres de l'Arcadie<sup>402</sup>. En raison du nombre autorisé limité au sein de la colonie, il est possible que Carlo Alessandri n'ait jamais été admis, mais qu'il ait souhaité obtenir ces livres par souscription. L'achat par des individus non membres de l'Arcadie est permis par la société de souscription, ce qui n'était pas possible auparavant. A partir de cette date, Crescimbeni propose des achats par souscription à la colonie, pour chaque nouveau livre à paraître. Cela se produit notamment en 1716, pour les premier et deuxième tomes des *Rime des Arcades*<sup>403</sup>, puis pour le troisième et le quatrième en 1717<sup>404</sup>.

Mais l'échange n'est pas unilatéral, car, à la fin de l'année 1707, Giacinto Vincioli publie une leçon académique sur un sonnet de Francesco Becutti, dit le Coppetta (1509-1533), et la dédicace au cardinal Francesco Barberini (1662-1738)<sup>405</sup>. Pour présenter sa leçon au cardinal, il sollicite Crescimbeni qui refuse le 28 octobre 1707<sup>406</sup>. En décembre, il se tourne ensuite vers Carlo Doni pour accomplir cette tâche, car ce dernier lui dit qu'il fera « présenter au Très Eminent Barberini votre leçon académique dès que vous me la ferez parvenir »<sup>407</sup>. Finalement, Carlo Doni annonce avoir présenté sa leçon au cardinal seulement le 15 février de l'année suivante<sup>408</sup>. Giacinto Vincioli utilise ainsi ses connaissances membres de l'Arcadie proches du

---

<sup>401</sup> *Ibid.*, lettre de Curzio Doni à Giacinto Vincioli du 1er août 1725.

<sup>402</sup> BAR, ms. 26, f. 537r, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 3 mai 1710.

<sup>403</sup> BCAP, ms. 897, f. 53r-v, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli de 1716.

<sup>404</sup> *Ibid.*, f. 44r-v, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 6 mars 1717.

<sup>405</sup> Giacinto VINCIOLI, *Lezione e difesa di Giacinto Vincioli ad un sonetto del Coppetta recitata in Perugia li 29. Agosto 1707.*, Pérouse, Constantini, 1707, 46 p.

<sup>406</sup> BAR, ms. 26, f. 15r, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 28 octobre 1707.

<sup>407</sup> BCAP, ms. 898, *Carteggio Vincioli* T.VII, lettre de Carlo Doni à Giacinto Vincioli du 21 décembre 1707 : « Di presentare all'Eminentissimo Barberini la sua Lezione Accademica subito che ne la farà capitare. ».

<sup>408</sup> BCAP, ms. 1754, f. 39r-v, lettre de Carlo Doni à Giacinto Vincioli du 15 février 1708.

milieu curial romain pour la présentation de son texte. La circulation des textes ne se fait donc pas seulement de Rome vers les colonies, de façon unidirectionnelle, mais circulaire, car certains textes parviennent à Pérouse et d'autres à Rome.

- *Censure académique*

Dans le commerce de textes, le siège romain réceptionne également les publications faites sous l'égide de l'académie pour leur faire passer l'épreuve de la censure académique : ainsi, Giacinto Vincioli envisage de faire un recueil « des compositions de ces nouveaux Bergers de la colonie »<sup>409</sup>. Crescimbeni répond qu'il attend « que vous me l'envoyiez, pour la faire approuver de l'Assemblée, comme l'ordonne nos lois »<sup>410</sup>. Si un académicien souhaite publier une œuvre en son nom propre, il n'est aucunement obligatoire de le faire relire par les censeurs du siège romain. Néanmoins, s'il désire le faire imprimer avec son surnom ou son affiliation à l'Arcadie, il doit soumettre son texte à la relecture, avant publication. La censure académique est ainsi centralisée à Rome. Cependant, en raison d'une arrivée tardive du manuscrit, soit un jour après la réunion du Collège romain, Crescimbeni suggère à Giacinto Vincioli de ne pas publier au nom de l'Arcadie, probablement pour éviter de longs délais : « Et pour cette fois, abstenez-vous de mettre le nom pastoral » lui écrit-il<sup>411</sup>. Cette réaction peut surprendre car, plutôt que d'attendre le prochain conseil, Crescimbeni propose une publication en dehors de l'Arcadie. On voit comment la norme, à savoir l'obligation de relecture par les censeurs de l'académie, est négociée par la pratique. La relecture implique des facteurs spatiaux, comme la distance, le temps et le prix d'acheminement du courrier, et des facteurs temporels, en prenant en compte le rythme des réunions, et sociaux, relatifs aux possibilités de réunion et de disponibilité des membres.

En 1727, Giacinto Vincioli envisage à nouveau de publier un ouvrage sous son nom d'Arcade. Crescimbeni lui indique les éléments à respecter : faire réviser l'œuvre par trois Arcades de son choix qui devront compléter une courte attestation<sup>412</sup>. La procédure de relecture se simplifie,

---

<sup>409</sup> BAR, ms. 26, f. 17r-v, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 1 février 1708.

<sup>410</sup> BCAP, ms. 896, f. 4r, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 28 mars 1703 : « Quanto alla Raccoltina, attenderò che me la mandiate per farla approvare dall'Adunanza, secondo che ordinano le vostre leggi. ».

<sup>411</sup> *Ibid.*, f. 5r-v, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 18 avril 1708 : « E per questa volta astenersi dal mettere il nome pastorale. ».

<sup>412</sup> BCAP, ms. 897, f. 13r-v, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 14 juin 1727 : « Noi infrascritti specialmente deputati, avendo a tenor delle leggi d'Arcadia riveduta un'opera del signor abate Giacinto Vincioli detto tra gli Arcadi Leonte Prineo, intitolata ..... giudichiamo, che l'autore nell'impressione d'essa possa valersi del nome Pastorale, e dell'insegna del nostro Comune. ».

car Giacinto Vincioli peut choisir ses relecteurs, sans obligation de transmettre le texte aux membres romains en charge de la révision. La censure académique peut se faire localement. De fait, on constate une autonomisation progressive des colonies quant à la révision des textes : la charge de révision n'est plus exclusivement romaine car elle est accessible aux Arcades des colonies s'ils le souhaitent. Cette simplification peut avoir comme cause une adaptation de la pratique pour pallier les difficultés évoquées précédemment : cela permet de choisir des relecteurs à proximité, et de limiter le temps et le prix d'acheminement du manuscrit. La révision n'est plus dépendante de la disponibilité des membres romains et des rythmes des réunions du siège central. L'ouvrage en question est *L'Ecclesiaste di Salomone*<sup>413</sup>, effectivement publié sous son nom pastoral, et validé par trois membres de la colonie Augusta, à savoir Curzio Doni, Giovanni Maria Perotti et Diamante Montemellini. De fait, la révision est négociée en fonction des situations, et évolue au fil des années pour perdre de sa rigueur, comme le montre ce dernier cas.

- *Censure ecclésiastique*

En 1714, Giacinto Vincioli envisage de publier un recueil de sonnets en l'honneur de Violante-Béatrice de Bavière (1673-1731), princesse de Toscane dont son mari Ferdinand de Médicis (1662-1713) vient de décéder en octobre 1713. Dans un premier temps, Crescimbeni lui conseille de ne pas les imprimer pour des raisons politiques : « Je vous assure, que le maître du Sacré Palais ne donnera pas sa licence ; étant hostile à de tels écrits, surtout puisqu'il y a le nom d'une princesse du rang qu'elle est »<sup>414</sup>. De par sa connaissance des procédures de censure ecclésiastiques, Crescimbeni conseille de ne pas faire imprimer ces sonnets. En raison de l'absence des réponses de Giacinto Vincioli, il est difficile de reconstituer l'intégralité du débat sur cet ouvrage. Giacinto Vincioli paraît insister car Crescimbeni envisage de le déposer malgré son avis personnel auprès du Maître du Sacré Palais, qui a une « juridiction spéciale sur

---

<sup>413</sup> Giacinto VINCIOLI, *L'Ecclesiaste di Salomone in versi italiani di Leonte Prineo pastore arcade con dodici osservazioni ed un catalogo di libri rari, scelti, ed utili nell'arti, e scienze*, Lucques, Domenico Ciussetti, 1727, 176 p.

<sup>414</sup> BCAP, ms. 896, f. 107r-v, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 6 avril 1714 : « Vi assicuro, che il maestro del Sacro Palazzo non darà la licenza; essendo nimicissimo di simili scritture; massime trattandosi d'esservi il nome d'una principessa del rango che ella è ».

l'impression, l'extraction, l'introduction et la vente de livres et impressions à Rome ». Tout texte imprimé à Rome doit avoir l'*imprimatur* ou le *publicetur* du maître du Sacré Palais<sup>415</sup> :

Mais je vous dis à nouveau, lui écrit Crescimbeni, que je doute que cette chose réussisse ; et dans ce cas vous courrez le risque de ne pas pouvoir l'imprimer nulle part ailleurs ; car je pense que quand un manuscrit est rejeté à Rome il porte le décret de l'Inquisition, je vous dis à nouveau que dans la congrégation de l'Index, ou au Saint-Office, où l'on interdit les livres, il n'y a pas de marché de sonnets volants.<sup>416</sup>

Crescimbeni tente de convaincre Giacinto Vincioli de revenir sur sa décision. Crescimbeni rencontre ensuite un membre du tribunal du Sacré Palais, qui lui annonce avoir eu des difficultés, car il s'agit d'un texte « de critique, et défense, sous un faux nom, et de chose appartenant à un personnage d'Altesse Royale » ; si le Maître du Sacré Palais la voit, et la refuse, l'œuvre est « finie ». Crescimbeni établit une première censure à l'écrit de Giacinto Vincioli, avant que celui-ci soit revu par le maître du Sacré Palais. Finalement, Giacinto Vincioli suit les conseils de Crescimbeni et abandonne son projet d'impression<sup>417</sup>. Cet exemple révèle ainsi de cas d'autocensure car Giacinto Vincioli décide de ne pas publier son texte : l'autocensure fait partie des formes les moins visibles de « la discipline de l'écriture »<sup>418</sup>, pour reprendre l'expression de S. Landi. En d'autres termes, l'élément le plus visible reste les textes inscrits dans l'index des livres prohibés par les autorités ecclésiastiques, dont la liste est connue. Mais d'autres textes avant leur publication ont fait l'objet d'une censure de la part de relecteurs issus du réseau de connaissances de l'auteur, ou de l'auteur lui-même. Ce cas s'inscrit dans un entre-deux : l'idée de censurer ce texte provient de Crescimbeni, mais la décision a été prise par Vincioli, qui autocensure son écrit en abandonnant pour quelques temps la publication de son texte. Néanmoins, Giacinto Vincioli imprime une composition en l'honneur de la princesse Violante-Béatrice de Bavière, grande princesse de Toscane, quelques années après, en 1717, sans indication de l'imprimeur ni d'un *imprimatur*<sup>419</sup>.

---

<sup>415</sup> Gaetano MORONI, *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica da San Pietro sino ai nostri giorni*, Venise, Tipografia Emiliana, 1846, vol.XLI, p. 200.

<sup>416</sup> BCAP, ms. 896, f. 114r-v, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 27 avril 1715 : « Ma torno a dirvi, che dubito assai che la cosa riesca; ed in questo caso voi correte rischio di non poter la stampare ne meno altrove; perché così credo, che portano i bandi dell'Inquisizione, quando un manoscritto e rigettato in Roma, del resto torno a dirvi, che qua nella congregazione dell'Indice, o nel Santo Uffizio, ove si proibiscono libri, non si fa mercato de' sonetti volanti; e non vi è la proibizione di vostri, che costì si dice. ».

<sup>417</sup> *Ibid.*, f. 116r, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 18 mai 1715.

<sup>418</sup> Sandro LANDI, « Chapitre III. La censure entre normes et pratiques de gouvernement », in *Naissance de l'opinion publique dans l'Italie moderne : Sagesse du peuple et savoir de gouvernement de Machiavel aux Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2015, pp. 99-138.

<sup>419</sup> Giacinto VINCIOLI, *Sonetti di Giacinto Vincioli*, 1717, 172 p.

Giacinto Vincioli sollicite également Crescimbeni pour la révision personnelle de compositions poétiques manuscrites, car il souhaite imprimer un poème pour les noces de Chiara della Penna et de Filippo Ansidei (1676-XVIII) : il copie intégralement sa composition dans une lettre pour Crescimbeni, sur laquelle ce dernier fait des annotations en septembre 1709<sup>420</sup>. Giacinto Vincioli répond ensuite aux remarques faites par Crescimbeni en proposant de nouvelles formulations. Sans entrer dans des détails stylistiques, il suggère que « le vers = *Quella che incolp' tanto di rigore*, pour le faire plus soutenu on pourrait dire = *Quella di cui si duol tanto il rigore*, ou = *Quella che si mostrar sembra rigore*; ou [...] *Quella a cui si dai colpa di rigore* »<sup>421</sup>. Dans cet extrait, la lettre devient un espace de conversation lettrée à distance, un lieu de réflexion poétique. L'écriture épistolaire entre ainsi dans le processus d'écriture poétique, comme outil d'élaboration des textes palliant la distance géographique entre l'auteur et son relecteur. En plus de son but communicationnel ou informatif, la lettre se dote de citations poétiques et se voit modifiée dans sa matérialité par l'usage de citations des poèmes et de nouveaux signes scripturaux, dont le soulignement des extraits.

Crescimbeni met en avant son art de corriger. En 1712, Crescimbeni commente et propose à nouveau des suggestions de vers de Giacinto Vincioli, en vue de leur impression<sup>422</sup> : l'auteur valide les modifications, ce qui conduit Crescimbeni à les modifier lui-même dans le texte destiné à l'imprimerie<sup>423</sup>. Crescimbeni adopte ainsi une posture de critique littéraire : le 2 octobre, il lui conseille de travailler encore quelques temps dessus, surtout au sujet des fins, car il ne souhaite pas qu'il les fasse terminer « à la manière napolitaine<sup>424</sup>, laquelle est réprimée par tous et particulièrement par nos amis »<sup>425</sup>, puis il lui transmet des corrections plus précises. Les

---

<sup>420</sup> BAR, ms. 18, f. 363r-v, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 7 septembre 1709.

<sup>421</sup> *Ibid.*, f. 364r, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 14 septembre 1709 : « Il verso = *Quella che incolp' tanto di rigore*, per farlo più sostenuto potrebbe dirsi = *Quella di cui si duol tanto il rigore*, oppure = *Quella che si mostrar sembra rigore*; oppure per fare il verso anche più rosto, e che meglio mostri il rigore di che parla potrebbe dirsi = *Quella a cui si dai colpa di rigore*. ».

<sup>422</sup> BCAP, ms. 896, f. 86-r-v, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 21 septembre 1712.

<sup>423</sup> *Ibid.*, f. 87r-v., lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 1 octobre 1712.

<sup>424</sup> Pantaleo MINERVINI, *La lingua letteraria del Mezzogiorno d'Italia nel Settecento*, op. cit., p. 20. : selon P. Minervini, « nel campo della lingua si vuole una maggiore apertura verso una forma più libera che tenga conto appunto delle esigenze della cultura prima e dei parlanti poi. Fioriscono gli studi scientifici, economici e giuridici nei due maggiori centri della nostra penisola: Milano e Napoli ». De fait, « à la manière napolitaine » signifie un texte écrit non pas en langue toscane, prônée par l'Arcadie et l'académie de la Crusca, mais avec un lexique et des variations orthographiques propres à la région napolitaine.

<sup>425</sup> BCAP, ms. 897, f. 22r-v, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 2 octobre 1709 : « Alla maniera napolitana, la quale è riprovata da tutti e particolarmente da i nostri amici ».

lettres deviennent ainsi un espace de débat à distance, et d'élaboration à plusieurs mains du texte poétique. Plusieurs formes d'écriture se côtoient dans une même lettre : informative, par l'évocation d'affaires en cours, poétique, par la présence d'extraits de compositions, et formelle, par les tournures de politesse. La poésie prend part matériellement dans le corps de la lettre, qui comble la distance spatiale en créant un espace de réflexion et de construction des textes littéraires. L'obligation de relecture pour une publication avec le surnom pastoral, n'est pas seulement une contrainte institutionnelle car elle contribue à la circulation des textes manuscrits. Cette directive formelle participe du maintien du lien social, par le biais d'une pratique littéraire, et de créer une conversation lettrée à distance.

Giacinto Vincioli contribue également au tome III des *Vies des Arcades illustres*, par l'écriture de la biographie de Sperello Sperelli (1639-1710)<sup>426</sup>. Cette collection consacre le livre comme « lieu de mémoire »<sup>427</sup>. Le 18 mars 1713, Vincenzo Leonio informe Crescimbeni de la réception du manuscrit, mais Crescimbeni n'annonce l'avoir « lu avec attention » que le 17 juin : il apporte des remarques et corrections sur le fond du texte, en édictant dix points à revoir pour l'améliorer<sup>428</sup>, puis il accuse réception des « ajouts à mettre dans ladite vie »<sup>429</sup>. Ces ajouts seront mis « à leur place » par Crescimbeni dans le texte<sup>430</sup>. Après cela, Giacinto Vincioli donne une copie de la version finale, puis le livre complet est relu pour approbation par le maître du Sacré Palais en septembre<sup>431</sup>. A l'inverse, Crescimbeni transmet également un sonnet, intitulé « All'Augusta città di Perugia », à Giacinto Vincioli en novembre<sup>432</sup>.

Les correspondances deviennent ainsi des objets médiateurs dans la constitution des recueils : lieu de mise en discussion des textes, leur rôle est à considérer à part entière dans le processus d'écriture collective établi à distance entre auteur, relecteur et éditeur. A la suite du rendu du texte, cela engendre des questionnements quant aux délais de publication : ainsi, écrire pour un

---

<sup>426</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI (dir.), *Le Vite degli Arcadi illustri*, Rome, Antonio de Rossi, 1714, vol.3, p. 129-146.

<sup>427</sup> Stéphane ROLET, « Pierio Valeriano ou la tentation de l'Académie », in Marc DEMARAIX, Perrine GALLAND-HALLYN et Ginette VAGENHEIM (dirs.), *Les Académies dans l'Europe humaniste : idéaux et pratiques*, Genève, Droz, 2008, p. 386.

<sup>428</sup> BCAP, ms. 897, f. 4r-v, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 17 juin 1713 : « Ho finalmente letta con ogni attenzione la vita del cardinale Sperelli ».

<sup>429</sup> BCAP, ms. 896, f. 96r-v, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 19 juillet 1713 : « Ricevei l'ordinario passato le giunte da mettersi nella consaputa vita ».

<sup>430</sup> *Ibid.*, f. 97r-v, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 5 août 1713 : « Già vi accusai la ricevuta delle giunte, che ho messe a suoi luoghi. ».

<sup>431</sup> *Ibid.*, f. 103r, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 30 septembre 1713.

<sup>432</sup> *Ibid.*, f. 105r, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 4 novembre 1713.

recueil collectif produit de nombreux échanges et un travail partagé s’instaure entre les différents acteurs impliqués. En 1720, Giacinto Vincioli rédige la biographie<sup>433</sup> du « premier prélat à être compté comme membre à l’Arcadie »<sup>434</sup>, à savoir le pérugin Alessandro Benincasa (1649-1694). Cette année est aussi marquée par la mort de Giovanni Angelo Guidarelli : Giacinto Vincioli compose en son honneur sa biographie sous forme d’un éloge, que Crescimbeni reçoit début décembre, en vue de sa publication dans un recueil en hommage aux membres défunts<sup>435</sup>.

### 3. Come Amico

- *amitié intellectuelle et nouvelles littéraires*

La correspondance entre Giacinto Vincioli et Crescimbeni aborde aussi des thématiques littéraires, autres que liées à l’Arcadie. Régulièrement, ils s’informent mutuellement d’ouvrages lus ou parus récemment. Leur échange épistolaire contribue ainsi à la circulation générale des nouvelles littéraires.

En juin 1708, Giacinto Vincioli a reçu d’un « ami une lettre imprimée à Venise par monsieur le marquis Scipione Maffei, et écrite à son ami »<sup>436</sup>, où il fait une critique des poésies de Carlo Maria Maggi (1630-1699). Il s’agit du *Giudicio sopra le poesie liriche del signor Carlo Maria Maggi, steso in una lettera al signor conte Antonio Garzadoro*<sup>437</sup>, ce qui suscite une discussion épistolaire avec Crescimbeni dans les lettres suivantes<sup>438</sup>. Crescimbeni répond qu’il n’a pas encore vu cette lettre, mais qu’on lui a dit qu’elle « était assez bonne » et que Carlo Maria Maggi fait partie des « hommes illustres » de l’Arcadie, et qu’ils doivent « défendre [leur] collègue »<sup>439</sup>. Giacinto Vincioli résume ensuite son avis sur Carlo Maria Maggi dans une lettre du 9 juin :

Et il est certain que pour le naturel, pour le bon sentiment, et pour la facilité de dire si ses poèmes en veulent beaucoup. Qu’alors dans l’invention, dans l’efficacité de l’expression, dans la manière poétique de dire, il pourrait aussi faire mieux, je n’en doute pas. Mais cela

---

<sup>433</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI (dir.), *Notizie storiche II, op. cit.*, p. 122-125.

<sup>434</sup> BCAP, ms. 897, f. 71r, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 22 mai 1720 : « Che fu il primo prelato, che fosse annoverato all’Arcadia. ».

<sup>435</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI (dir.), *Notizie storiche III, op. cit.*, p. 202-206.

<sup>436</sup> BAR, ms. 26, f. 175r-176r, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 2 juin 1708.

<sup>437</sup> Scipione MAFFEI, *Giudicio sopra le poesie liriche del signor Carlo Maria Maggi, steso in una lettera al signor conte Antonio Garzadoro*, Venise, Luigi Pavino, 1706, 52 p.

<sup>438</sup> BCAP, ms. 896, f. 8r-9r, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 6 juin 1708 ; BAR, ms. 26, f. 51r-52v, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 9 juin 1708.

<sup>439</sup> BCAP, ms. 896, f. 8r-9r, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 6 juin 1708 : « Nostri uomini illustri » ; « difender nostro collega ».

n'enlève rien au fait qu'il est un grand poète. Et à dire vrai, on pourrait le renommer restaurateur de la bonne poésie.<sup>440</sup>

Non seulement vecteur d'informations, la lettre devient ici un espace de débat littéraire sur le bon goût<sup>441</sup> et l'art poétique. Les lettres véhiculent des réflexions et des commentaires sur des textes publiés et sont partie prenante dans l'élaboration du bon goût en littérature. Les lettres sont ainsi une entrée pour écrire une histoire sociale de la littérature, par les acteurs qui animent les débats littéraires et par leurs écrits personnels, et moins visibles d'emblée que leurs œuvres publiées. Les œuvres controversées apparaissent ainsi transversalement dans la correspondance et peuvent donner lieu à une annonce de la publication du texte, voire à un commentaire sur l'œuvre.

Giacinto Vincioli aborde ensuite dans cette même lettre la question du style d'un dialogue, intitulé l'*Eufrasio*<sup>442</sup>. Ce texte a comme auteurs le poète et mathématicien Andrea Marani (1673-1744) et le poète Antonio Bergamini (1666-1744)<sup>443</sup>, tous deux de Vicence<sup>444</sup>. Avant la publication de ce dialogue, dans sa *Perfetta Poesia*, Ludovico Antonio Muratori a critiqué ces deux poètes<sup>445</sup>, au sujet d'une publication de poèmes faite en 1701<sup>446</sup>, dans laquelle ils

---

<sup>440</sup> BAR, ms. 26, f. 51r-52v, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 9 juin 1708 : « Ed è certo che per la naturalezza, per lo buon sentimento, e per la facilità di dire se poesie sue vogliono assai. Che poi nell'invenzione, nell'efficacia dell'esprimersi, nella maniera di dir poetico potesse anche far meglio, io non ne dubito. Ma questo non toglie che egli per altro non sià poeta grande. E a dire il vero potiamo richiamarlo ristauratore della buona poesia. ».

<sup>441</sup> Sur les mouvements littéraires au XVIIIe siècle voir : Gaetano COMPAGNINO, Guido NICASTRO et Giuseppe SAVOCA, *La Letteratura italiana VI. 1., op. cit.* ; Benedetto CROCE, *La letteratura italiana del Settecento, op. cit.*

<sup>442</sup> Andrea MARANI et Antonio BERGAMINI, *Eufrasio, dialogo, in cui si discorre di alcuni difetti scoperti ne l'opere di due poeti vicentini*, Mantoue, Giovanni Battista Fabris, 1708, 106 p.

<sup>443</sup> *Biographie universelle, ancienne et moderne, ou, Histoire, par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes.*, Paris, Michaud frères, 1811, vol.IV, p. 244-245.

<sup>444</sup> Giannantonio MOSCHINI, *Della letteratura Veneziana del secolo XVIII fino a' nostri giorni*, Venise, Palese, 1806, p. 206.

<sup>445</sup> Ludovico Antonio MURATORI, *Della perfetta poesia italiana spiegata, e dimostrata con varie osservazioni*, Modène, B. Soliani, 1706, p. 46-49 : « Quello però, ch'io son'ora per esporre, e consigliare in teorica, fu in pratica tentato da due valentuomini Vicentini che l'anno 1701 in Padova unitamente diedero alla luce alcune lor Poesie Italiane, Latine, e Greche. E se noi crediamo alla Prefazione, ch'essi posero avanti a quel libro, è venuto lor fatto di scoprire nel proprio esempio a i Poeti d'Italia il buon gusto della Volgar Poesia. [...] Ora bisogno confessarlo: eglino con queste poetiche fatiche hanno scoperto non meno il lor buon'animo, che il lor valore, e la molta letteratura, di cui son dotati. Contengono i lor versi bene spesso un bel fuoco poetico, leggiadre immagine, e nobili pensieri. Ma contuttociò non so già persuadermi, che queste erudite persone veramente si diano ad intendere d'aver co' loro poemi proposto un buon modello di quella perfetta poesia italiana, e di quella Riforma, che noi siamo per descrivere ».

<sup>446</sup> Andrea MARANI et Antonio BERGAMINI, *Poesie*, Padoue, Stamperia del Seminario, 1701, 250 p.

s'affirmaient comme défenseurs du bon goût en poésie. L'*Eufrazio* se conçoit comme une réponse à Ludovico Antonio Muratori<sup>447</sup>. Giacinto Vincioli émet le commentaire suivant :

L'orthographe est en bonne partie différente de la [langue] toscane [...] que dire *ciljo* pour *ciglio*, *meljo* pour *meglio*, e ainsi pour parler sagement d'une plus grande harmonie, et c'est plus vague. Comme aussi le mot *gentilezza*, *bellezza*, *fortezza*, et les autres termes similaires, qui jusqu'à présents sont écrits avec deux z, doivent à l'avenir être écrits avec un seul z.<sup>448</sup>

De fait, ces différences stylistiques révèlent à la fois la persistance des langues régionales dans les textes écrits, et, *a contrario*, l'existence d'une volonté consciente d'affirmer le toscan comme langue de la péninsule, ce qu'ambitionne l'Arcadie. En 1709, Crescimbeni informe Giacinto Vincioli de la sortie de deux ouvrages contre Ludovico Antonio Muratori, à savoir celui de Girolamo Baruffaldi (1675-1755)<sup>449</sup>, de la colonie Ferrarese de Ferrare, et le recueil de poésies compilé par trois arcades de la colonie Ligustica de Gênes<sup>450</sup>. Dans l'ensemble de ces lettres, Ludovico Antonio Muratori apparaît de façon récurrente, soit pour les critiques émises envers l'*Eufrazio*, ou pour la réimpression d'une œuvre de Giovanni Battista Pigna<sup>451</sup>. La notoriété de Ludovico Antonio Muratori s'est construite par l'appel aux lettrés d'Italie pour la création d'une « République littéraire d'Italie » en 1703<sup>452</sup>, et la parution de *Della Perfetta poesia* (1706). Il est devenu une « figure publique »<sup>453</sup> des débats littéraires italiens à l'échelle de la péninsule qui prennent plusieurs formes. Comme ce cas l'a montré, les controverses existent, d'une part, par la publication de textes interposés, où les auteurs se répondent, se défendent, et prennent parti. Cela s'inscrit plus généralement dans la « révolution médiatique »,

---

<sup>447</sup> *Biographie universelle*, op. cit., p. 245 : « Ce petit volume [*Poesie* de 1701] est précédé d'une préface où les deux amis, poètes au reste fort médiocres, se vantaient un peu trop d'eux-mêmes, et dépréciaient trop légèrement des talents célèbres. Apostolo Zeno en écrivit avec beaucoup d'amertume et de dédain à Muratori ; celui-ci, qui faisait alors imprimer son traité *Della Perfetta Poesia*, y censura durement les deux Vicentins. Ils répondirent à Muratori par un dialogue intitulé l'*Eufrazio*, Mantoue, 1708, in -4° ».

<sup>448</sup> BAR, ms. 26, ff. 175r-176v, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 2 Juin 1708 : « L'ortografia è in buona parte diversa dalla Toscana, ch'oggi se il che non so, come da gl'intendenti gli sarà menato buono quanto pretendessero il lombardi, in ciò far regola, e dar per così dir attendere, che dir *ciljo*, per *ciglio*, *meljo* per *meglio*, e così discorrere saggia di maggior armonia, e sia più vago. com'anche che il dir *gentilezza*, *bellezza*, *fortezza*, e l'altre voci simili, che fin'ora si sono scritte con due z, si debbiano per l'avvenire scrivere con un z sola. ».

<sup>449</sup> Girolamo BARUFFALDI, *Lettera difensiva di messer Antonio Tibaldeo da Ferrara al signor dottore Ludovico Antonio Muratori da Modena*, Ferrare, 1709, 54 p.

<sup>450</sup> Giovanni Bartolomeo CASAREGLI, Giovanni Tommaso CANEVARI et Antonio TOMMASI, *Difesa delle tre Canzoni degli occhi, e di alcuni sonetti, e varj passi delle Rime di Francesco Petrarca*, op. cit.

<sup>451</sup> Il s'agit probablement de Giovanni Battista PIGNA, « La Pace », in Ludovico Antonio MURATORI (dir.), *Introduzione alle paci private*, Modène, Bartolomeo Soliani, 1708, pp. 171-280.

<sup>452</sup> Françoise WAQUET, « De la « Repubblica letteraria » au « pio letterato ». Organisation du savoir et modèles intellectuels dans l'Italie de Muratori », in Jean BOUTIER, Brigitte MARIN et Antonella ROMANO (dirs.), *Naples, Rome, Florence : une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVIIe-XVIIIe siècles)*, Rome, École française de Rome, 2005, p. 636 : « Repubblica letteraria d'Italia ».

<sup>453</sup> Antoine LILTI, *Figures publiques. Aux origines de la célébrité (1750-1850)*, op. cit.

analysée par A. Lilti<sup>454</sup>, qui se caractérise par une augmentation des imprimés et par l'émergence d'un lectorat anonyme :

Le principal changement qui affecte la vie intellectuelle au XVIIIe siècle ne tient pas à l'existence de réseaux de correspondance, ni même à leur renforcement – qui reste à démontrer – mais au développement rapide de l'imprimé (livres, pamphlets, journaux, gravures), qui modifie profondément les formes mêmes de la communication.<sup>455</sup>

Les réponses par publication de textes sont une forme de communication indirecte entre les auteurs impliqués ou souhaitant prendre part au débat. D'autre part, les controverses existent dans les discussions qu'elles suscitent, en présence ou dans les correspondances : plus elles sont diffusées et répandues dans les milieux intellectuels de l'entière péninsule, plus elles auront un impact sur un lectorat beaucoup plus large et pourront susciter des réponses d'autres auteurs.

De plus, des informations bibliographiques transitent également dans ces lettres, en vue de l'écriture d'ouvrages. En raison d'ouvrages ou manuscrits disponibles dans leur ville respective, Giacinto Vincioli et Crescimbeni se compilent mutuellement des informations pour compléter un livre en cours d'écriture par exemple. Par ce faire, la lettre se fait lieu d'érudition : de longs passages peuvent être recopiés et occupent une place centrale dans le corps de la lettre. Ainsi, en 1707, Giacinto Vincioli remercie Crescimbeni « de la nouvelle que vous me donnez de la satire de Monseigneur Vincioli<sup>456</sup>, je vous en remercie infiniment, et je veux voir bientôt ce que l'académicien Aldeano<sup>457</sup> en dit »<sup>458</sup>. Il s'agit de Vinciolo Vincioli, poète du XVIe siècle, référendaire des deux Signatures, et protonotaire apostolique durant le pontificat de Clément VIII (1592-1605). Il réfère ici à la satire sur la cour romaine, qui sera publiée par Giacinto Vincioli<sup>459</sup>. De grand intérêt, cette lettre indique que cette satire a été fournie par Crescimbeni. A l'inverse, le 25 février 1711, Crescimbeni sollicite Giacinto Vincioli pour rechercher des informations sur des poètes dans des livres de la bibliothèque de Pérouse : « Dans la bibliothèque de la ville mentionnée, il y a de nombreux ouvrages de poètes les plus anciens, de

---

<sup>454</sup> Antoine LILTI, *L'héritage des Lumières*, op. cit., p. 182.

<sup>455</sup> *Ibid.*, p. 183.

<sup>456</sup> GIOVAN MARIO CRESCIMBENI, *De' Comentarj intorno all'Istoria della Volgar Poesia*, Venezia, Lorenzo Basegio, vol. 4, 1730, p. 79.

<sup>457</sup> Nicola VILLANI, *Ragionamento dello Academico Aldeano sopra la poesia giocosa de' greci, de' latini, e de' toscani con alcune poesie piaceuoli del medesimo autore*, Venise, Gio. Pietro Pinelli, 1634, p. 59.

<sup>458</sup> BAR, ms. 26, f. 13r-v, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 10 septembre 1707 : « Della notizia che mi date della satira di Monsignore Vincioli ve ne ringrazio infinitamente, e voglio presto vederne ciò che ne parla l'academico Aldeano ».

<sup>459</sup> Giacinto VINCIOLI, *Rime di Francesco Coppetta ed altri poeti perugini scelte con alcune note*, Pérouse, Eredi del Ciani, 1720, vol.1, p. 283.

sorte que je vous prie de vouloir m'en envoyer une note; mais j'ai besoin que vous le fassiez rapidement, car dans peu de temps le tome où ils doivent être insérés ira à la presse »<sup>460</sup>. Crescimbeni lui donne à nouveau des informations sur Vincioli Vincioli, dont deux sonnets se trouvent dans un recueil publié en 1581, qu'il considère le même que celui cité par Aldeano.

Se crée ainsi une amitié intellectuelle, par le partage d'informations locales en vue de l'écriture d'ouvrages. Giacinto Vincioli lui transmet les informations demandées le 4 mars : il cite un livre sur la « poésie vulgaire », le *Quadriregio* de Federico Frezzi (vers 1346-1416)<sup>461</sup>. Il évoque aussi l'auteur pérujin Lorenzo Spirito (ou Gualtieri, 1426-1496), et ses deux ouvrages *Altro Marte*, et la *Fenice*<sup>462</sup>, conservés à la bibliothèque de Pérouse<sup>463</sup>. Cette lettre prend la forme d'une compilation d'informations bibliographiques, qui sont utilisées pour les *Comentari* de Crescimbeni<sup>464</sup>. Giacinto Vincioli poursuit sa recherche d'informations, et en transmet des nouvelles le 10 mars<sup>465</sup> sur le poète Lorenzo Spirito, qui apparaissent effectivement dans le volume IV des *Comentari*<sup>466</sup>. Giacinto Vincioli lui suggère entre autres de citer l'ouvrage de Filippo Binaschi de Pavie, dont la première et la seconde parties des rimes ont été réimprimées à Pavie en 1589, « et il mérite que vous en fassiez une mention »<sup>467</sup> : son conseil est écouté car cet auteur apparaît dans ce même volume<sup>468</sup>. Une partie de la correspondance rend compte du processus d'écriture d'ouvrages par le recours aux lettrés locaux, ici Giacinto Vincioli, qui ont accès à des bibliothèques et archives locales. Un partage de connaissances s'opère ainsi pour œuvrer ensemble à la précision des informations biobibliographiques incluses dans le texte de Crescimbeni. Pour Crescimbeni, la création des colonies lui donne l'opportunité d'accéder à des informations indisponibles à Rome et d'enrichir ses propres travaux.

---

<sup>460</sup> BCAP, ms. 896, f. 57r-58r, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 25 février 1711 : « Nella libreria suddetta della città vi siano molte opere di poeti massimamente antichi, onde vi prego vederli, e mandarmene nota; ma bisogna che lo fate speditamente, perché in breve anderà alla stampa il tomo dove vanno inseriti. ».

<sup>461</sup> Enrico FILIPPINI, « Frezzi, Federico », in *Enciclopedia Italiana [en ligne]*, 1932. Il s'agit d'un poème publié de façon posthume en 1481 à Pérouse, mais probablement écrit avant 1403, et qui s'inspire des auteurs centraux dans le panthéon arcadique, dont Dante et Pétrarque.

<sup>462</sup> Guido ARBIZZONI, « Gualtieri, Lorenzo », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2003, vol.60.

<sup>463</sup> BAV, ms. XIII.1, ff. 837r-838v, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 4 mars 1711.

<sup>464</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI, *Comentari*, Rome, Antonio de Rossi, 1711, vol.IV, p. 28 et 36.

<sup>465</sup> BAV, ms. XIII.1, f. 840r-v, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 10 mars 1711.

<sup>466</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI, *Comentarj di Gio. Mario de' Crescimbeni collega dell'imperiale Accademia Leopoldina e custode d'Arcadia intorno alla sua istoria della volgar poesia. Volume primo [-quinto], op. cit.*, p. 35-36.

<sup>467</sup> BAV, ms. XIII.1, f. 851r, lettre du 4 avril 1711 : « E merita che se ne faccia menzione ».

<sup>468</sup> Giovan Mario CRESCIMBENI, *Comentarj di Gio. Mario de' Crescimbeni collega dell'imperiale Accademia Leopoldina e custode d'Arcadia intorno alla sua istoria della volgar poesia. Volume primo [-quinto], op. cit.*, p. 69.

- *solidarité et carrière professionnelle*

Le lien tissé entre Crescimbeni et Giacinto Vincioli sert aussi de soutien dans les carrières professionnelles, par l'activation de différentes relations en vue d'élections de proches, ou de Giacinto Vincioli lui-même, dans les différents tribunaux ecclésiastiques provinciaux de la Rote<sup>469</sup>. M. Ascheri, a distingué deux modèles de grands tribunaux italiens, à savoir le sénat, dont le modèle est celui de Milan, qui se conçoit comme « un tribunal supérieur de juristes investis dans la haute fonction de délégués du Prince, à s'occuper de l'administration de la justice et d'autres questions de haute responsabilité », et la Rote, dont la première apparaît à Florence en 1502, où les juges doivent être étrangers pour garantir une « extranéité au tissu citadin », modèle institutionnel repris à Sienne, Gênes et Lucques. Dans les Etats pontificaux, les Rotes de Rome et de Macerata sont les plus prestigieuses, bien qu'il en existe aussi à Pérouse, Bologne et Ferrare<sup>470</sup>. L'élection comme auditeur de la Rote se conforme à différentes obligations, dont voici celles établies à Pérouse : avoir obtenu un doctorat *in utruque iure* depuis au moins dix ans, de ne pas avoir de liens familiaux jusqu'au troisième rang avec des Pérugins, ne pas avoir occupé de charges publiques à Pérouse depuis plus de trois ans et résider au minimum à une trentaine de kilomètres de la ville. A partir de 1674, la loi change car une charge est réservée à un auditeur pérugin, mais il faut qu'il soit inscrit au Collège des légistes (*Collegio dei legisti*), qu'il ait obtenu son doctorat vingt ans auparavant et ait exercé comme lecteur dans une université publique, ou une activité à la curie ou juridique<sup>471</sup>. A la fin du XVIIe siècle, des conventions sont établies entre les Rotes de Macerata et de Pérouse, pour qu'un siège soit réservé à un candidat de l'autre ville (un Pérugin à Macerata, et inversement) en 1688<sup>472</sup>, puis entre celle de Pérouse et de Ferrare en 1703, pour le même accord<sup>473</sup>.

---

<sup>469</sup> Mario SBRICCOLI et Antonella BETTONI (dirs.), *Grandi tribunali e Rote nell'Italia di Antico regime*, Milan, A. Giuffrè, 1993, 719 p.

<sup>470</sup> Mario ASCHERI, « I grandi tribunali », in *Il Contributo italiano alla storia del Pensiero: Diritto [en ligne]*, 2012 : « Configurò come un tribunale superiore di giuristi investiti dell'alta funzione di delegati dal "principe" a curare l'amministrazione della giustizia e altre questioni di alta responsabilità; garantire estraneità al tessuto cittadino. ».

<sup>471</sup> Clara CUTINI, « Il tribunale della Rota di Perugia », in Mario SBRICCOLI et Antonella BETTONI (dirs.), *Grandi tribunali e Rote nell'Italia di Antico regime*, Milan, A. Giuffrè, 1993, p. 315.

<sup>472</sup> *Ibid.*, p. 314.

<sup>473</sup> Carla PENUTI, « La Rota di Ferrara: funzioni e organico degli uditori fra Sei e Settecento », in Mario SBRICCOLI et Antonella BETTONI (dirs.), *Grandi tribunali e Rote nell'Italia di Antico regime*, Milan, A. Giuffrè, 1993, p. 466.

Selon une lettre de juillet 1708, Giacinto Vincioli est magistrat et auditeur, c'est-à-dire qu'il occupe « une charge de justice pour toutes les affaires financières »<sup>474</sup>. Cela signifie qu'il détient déjà une position importante dans les administrations publiques locales de Pérouse.

Trois ans avant son entrée à la Rote de Macerata, son soutien est demandé par Crescimbeni, au sujet de son cousin Giovanni Battista Ridolfi, docteur en droit canonique et civil en 1692<sup>475</sup>, chanoine de la cathédrale et lecteur à l'université de Macerata, et un des membres fondateurs de la colonie Elvia, érigée en 1693. En 1708, Giovanni Battista Ridolfi souhaite concourir à la Rote de Macerata. Crescimbeni sollicite Giacinto Vincioli pour réussir ce projet : « J'ai un grand désir de voir un de mes proches concourir dans cette Rote qu'a la ville de Macerata, qui sera sous peu vacante »<sup>476</sup>, écrit-il le 8 décembre. Giacinto Vincioli lui sert ici d'intermédiaire auprès des personnes influentes pour l'élection en tant qu'auditeur de la Rote. Giacinto Vincioli répond positivement à la requête de Crescimbeni en apportant des informations précises sur l'organisation de l'élection et les soutiens qu'il peut solliciter :

Veillez me faire savoir quel est le nom de votre parent, qui il est et que sont ses exigences, afin que je puisse mieux vous servir en parlant de lui. L'élection dudit auditeur de Macerata se fait ainsi : la moitié des docteurs collégiaux élisent deux de Macerata, et une assemblée de vingt personnes, comme nous le disons, n'en font rester qu'un. Pour prier ces dits docteurs, vous pouvez vous aider d'une lettre de recommandation au Collège, à l'évêque, ou au gouverneur, au près des cardinaux Spada [Fabrizio ou Orazio Filippo Spada], Durazzo [Marcello Durazzo ] ou Negroni [Gianfrancesco Negroni], ces cardinaux étant aussi de ce collège. Vous pouvez demander à monseigneur Ansidei, monseigneur Crispolti, ou Monseigneur Oddi, comme il vous paraît le mieux. Du reste dans l'assemblée des 20, messieurs Baglioni, monsieur le comte Tiberio Ranieri, messieurs Vermiglioli, ou monsieur le comte Cesarei, mes oncles et moi ; et dans ce cas je vous dis à nouveau que nous ferons ce que nous pourrons pour vous servir ; mais en attendant dites-moi le nom du concurrent car on m'a parlé ces jours-ci pour un autre [candidat] et je sens que les démarches sont en cours. A cette occasion, je voudrais ajouter, comme il me semble vous en avoir parlé également à Rome, que je participerai moi aussi à la prochaine vacance de votre Rote de Macerata. Mais faites-moi la faveur d'écrire à ce sujet, et de prier ces messieurs, qui sont vos amis, ou vos parents, et à ceux auxquels incombent l'élection.<sup>477</sup>

---

<sup>474</sup> BAR, ms. 26, f. 53r, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 3 juillet 1708 : « Un officio di giudicio sopra tutte le cause pecuniarie. ».

<sup>475</sup> Sandro SERANGELI, *I laureati dell'Antica Università di Macerata (1541-1824)*, Turin, G. Giappichelli, 2003, p. 138.

<sup>476</sup> BCAP, ms. 896, f. 16r, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 8 décembre 1708 : « Io ho un grandissimo desiderio di far concorrere un mio stretto parente al luogo che in cotesta Ruota ha la città di Macerata mia Patria, che presente sia in breve per vacare. ».

<sup>477</sup> BAR, ms. 26, f. 65r-v, lettre de Giacinto Vincioli à Crescimbeni du 11 décembre 1708 : « Fatemi grazia d'avvisarmi come ha nome questo vostro parente, chi è, e che requisiti che ho, acicoché possa meglio servirvi col parlarne. L'elezzione di detto auditore maceratese si fa cosi: la metà de' Dottori Colleggiati vincono due Maceratesi. e un bussolotto poi di 20 persone, come noi diciamo, fanno restare un de' due. Per pregarne i detti Dottori poteste aiutarvi appresso il cardinale Spada, o Durazzo, o Negroni con qualche lettera di raccomandazione al Collegio, o al Vescovo, o al Governatore, essendo i detti Cardinali anch'essi de' questo Collegio. Potreste anche

On voit apparaître un autre réseau de connaissances de l’Arcadie, lié à sa profession de juriste, composé de personnes influentes pouvant soutenir un candidat. Les cardinaux sont aussi une ressource pour obtenir des lettres de recommandation, et la proximité de Crescimbeni avec les membres de la curie rend cette proposition envisageable à suivre. Il lui suggère également de contacter des membres de la colonie Augusta : Marcantonio Ansidei (1671-1730), lui aussi prélat de la curie romaine et le juriste pérugin Lodovico degli Oddi (XVII-1726). Il montre aussi une pleine connaissance des procédures d’élection, et surtout d’un projet sur le long terme que d’être élu à la Rote de Macerata, comme il l’indique à la fin de cet extrait.

Le lien tissé initialement pour l’Arcadie conduit à créer une solidarité et un soutien dans d’autres contextes, ici professionnel. Finalement, Crescimbeni suit les conseils de Giacinto Vincioli car ce dernier a aidé son cousin avec des lettres de recommandation, « mais le plus grand est votre soutien duquel, si le commerce réussit, je vous reconnais le tout »<sup>478</sup>. En 1717, Crescimbeni demande à nouveau de l’aide à Giacinto Vincioli pour le concours à la Rote de Macerata du membre de sa famille et chanoine Lodovico Carboni : « Mais je vous le recommande autant que je sais et peux en premier lieu à vous, puis à toute la colonie ; en vous assurant que je resterai le plus obligé auprès de vous, et faites comme si c’était moi qui concourrais. Je vous prie donc de m’indiquer à qui je dois écrire, et je le ferai immédiatement »<sup>479</sup>. Crescimbeni se sert ici de ses connaissances locales pour soutenir Lodovico Carboni dans son projet d’entrer à la Rote de Macerata : de fait, il sait que Giacinto Vincioli et les membres de la colonie sont des individus intégrés dans les réseaux juridiques et ecclésiastiques locaux, et qu’ils ont une capacité d’action et une influence dans ces situations.

---

pregiare monsignor Ansidei, monsignor Crispolti, o Monsignor Oddi che meglio vi paresse. Nel resto quanto al Bussoletto di 20. potrebbero averci parte i signori Baglioni, il signor conte Tiberio Ranieri, i signori Vermiglioli, o i signor conte Cesarei miei Zii, e io; e in quel caso torno a dirvi che si fara quel che si puo, per servirvi; ma intanto avvisatemi il nome del concorrente perché di questi giorni fu parlato anche a me per un altro e sento che si vengono pigliando i passi. Con quest'occasione voglio aggiungermi come mi par d'avervene parlato anche a Roma, che anch'io concorrerò nella prima vacanza alla vostra Rota di Macerata. Però fatemi il favore di scriverne, e pregarne anche voi que' Signori, che vi sono amici, o parenti, e a cui spetta l'elezione. ».

Il s’agit de Fabrizio Spada (1643-1717), cardinal depuis 1675, ou Orazio Filippo Spada (1659-1724), cardinal depuis 1706 ; Marcello Durazzo (1686-1710), cardinal depuis 1686 ; Gianfrancesco Negroni (1629-1713), cardinal depuis 1686.

<sup>478</sup> BCAP, ms. 896, f. 32r-v, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 4 septembre 1709 : « Ma il maggior è il vostro appoggio dal quale, se il negozio riesce, io riconosco il tutto. ».

<sup>479</sup> BCAP, ms. 897, f. 41r, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 21 août 1717 : « Però lo raccomando quanto so, e posso in primo luogo a Voi, e poi a tutta la colonia; assicurandovi che io ve ne resterò al maggior segno obbligato, e fate conto, che sia io medesimo che concorrò. Vi prego poi avvisarmi quelli a quali dovrò scrivere, che lo farò subito. ».

Inversement, Giacinto Vincioli sollicite Carlo Doni, car il souhaite entrer à la Rote de Ferrare : il veut obtenir le soutien du marquis Scipione Sacrati Giraldi, membre de la colonie Ferrarese. Scipione Sacrati Giraldi est un individu peu connu, mais qui occupait pourtant des fonctions judiciaires importantes – juge du conseil des Sages (*Giudice de' Savi*) et magistrat<sup>480</sup> – au sein de la ville de Ferrare, ce qui explique la volonté de Giacinto Vincioli d'obtenir son soutien. Selon les dires de Carlo Doni, « il est heureux de coopérer à vous faire obtenir un siège dans la Rote de Ferrare »<sup>481</sup>, en janvier 1718. Fin mars, Carlo Doni lui annonce qu'il a écrit à Scipione Sacrati pour lui demander son vote pour la prochaine élection des auditeurs de la Rote de Ferrare, mais qu'il n'a pas eu de réponse<sup>482</sup>. En avril, Carlo Doni rapporte les propos de Scipione Sacrati, qui met en avant plusieurs difficultés pour soutenir Giacinto Vincioli car concourent des individus influents à des niveaux politiques et religieux<sup>483</sup>.

Bien que ce soit un premier échec, l'intérêt de ces lettres est qu'elles mettent en évidence l'importance des relations et de l'insertion dans les réseaux politico-ecclésiastiques pour cette élection. Finalement, Giacinto Vincioli se tourne vers Crescimbeni pour des lettres de recommandation : il en obtient deux, une adressée au juge de Ferrare (*Giudice*) et l'autre à Scipione Sacrati Giraldi, écrite de la part d'une « dame très puissante dans cette ville par la vaste parentèle qu'elle a »<sup>484</sup>. Giacinto Vincioli n'obtient pas le poste souhaité<sup>485</sup> mais Crescimbeni lui propose le 18 mai de faire revoir les lettres de recommandation par la dame en question, pour les adapter à un autre poste vacant<sup>486</sup>. Bien que les lettres de Giacinto Vincioli n'aient pas été retrouvées pour cette période, on connaît ses requêtes grâce aux réponses faites par Crescimbeni : ainsi, au sujet de Bologne, il l'informe qu'il n'entretient une correspondance qu'avec le vice-gardien de la colonie, le comte Angelo Antonio Sacco (1650-2723), à qui il peut s'adresser pour obtenir du soutien de la part des membres de la colonie<sup>487</sup>. De fait, les

---

<sup>480</sup> *La Galleria di Minerva*, Venise, Girolamo Albrizzi, 1707, vol.V, 350 p : ce volume lui est dédié « All'illustrissimo, e eccellentissimo signor, il signor marchese Scipione Sacrati Giraldi, nobile romano, ferrarese, e modenese, signor di San Valentino [...] giudice de' savi, e magistrato di Ferrara ».

<sup>481</sup> BCAP, ms. 898, lettre de Carlo Doni à Giacinto Vincioli du 26 janvier 1718 : « Egli si compiaccia di cooperare a farle conseguire il luogo nella Rota di Ferrara. ».

<sup>482</sup> *Ibid.*, lettre de Carlo Doni à Giacinto Vincioli du 30 mars 1718.

<sup>483</sup> BCAP, ms. 898, lettre de Carlo Doni à Giacinto Vincioli du 13 avril 1718.

<sup>484</sup> BCAP, ms. 897, f. 37r, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 16 avril 1718 : « Dama assai potente in quella città per il vasto parentado, che ci ha ».

<sup>485</sup> Effectivement, son nom n'apparaît pas dans la liste des auditeurs de la Rote de Ferrare dans Carla PENUTI, « La Rota di Ferrara: funzioni e organico degli uditori fra Sei e Settecento », *op. cit.*, p. 483-484.

<sup>486</sup> BCAP, ms. 897, f. 33r-v, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 18 mai 1718.

<sup>487</sup> *Ibid.*, f. 31r, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 5 août 1718.

groupes locaux d'arcades ne servent pas seulement à véhiculer des informations littéraires, mais ils forment des réseaux de soutien, voire de solidarité, pour des situations d'ordre professionnel. Cet effet du réseau est invisible si l'on ne se penche pas sur les correspondances : les colonies se conçoivent ainsi comme des appuis socio-professionnels, pouvant être en relation avec les autorités politico-administratives locales et insérées dans des réseaux autres que littéraires.

En 1720, Crescimbeni tente d'obtenir pour Giacinto Vincioli des lettres de recommandation pour le concours à la Rote de Gênes<sup>488</sup> : effectivement, en février 1721, il lui transmet une lettre du religieux Francesco de Vico (1660-1735), originaire de Macerata, et futur votant à la Signature de Grâce, et doyen à celle de Justice<sup>489</sup>, qui est « ami » des « deux cavaliers à qui elles sont écrites »<sup>490</sup>. La Signature de Justice est formée d'un cardinal préfet, de son auditeur et de douze prélats officiant comme votants ou juges : il s'agit du « tribunal suprême de l'Église », de la fin du XVIe jusqu'en 1870<sup>491</sup>. Crescimbeni lui écrit à ce sujet en septembre 1721 :

J'apprécie au plus haut point que la lettre adressée à Gênes ait fait de l'effet, et que vous ayez été accueilli ; et j'estimerai aussi que vous remerciez Monseigneur de Vico par une lettre. Quant à Ferrare, j'écrirai à cet ami qui fera tout son possible pour moi, et si vous souhaitez que je le fasse maintenant, dites-le-moi et je vous servirez directement.<sup>492</sup>

De fait, Crescimbeni rend ici service à Giacinto Vincioli, en lui fournissant des lettres de recommandation pour concourir à différentes rotes locales. Cette utilisation de la lettre contribue à enrichir les pratiques épistolaires au sein de l'Arcadie, et à intégrer des objets liés à la carrière professionnelle. Il est envisageable que cette lettre ait contribué à l'obtention du poste de juge (*giudice ordinario*) à Lucques par Giacinto Vincioli en cette année 1721. L'Arcadie supporte ainsi également un système de recommandation pour les carrières professionnelles de ses membres.

Pour conclure, la volonté de Giacinto Vincioli, son départ, sa correspondance avec Crescimbeni sont des éléments qui conditionnent l'existence de la colonie. Ce cas d'étude a montré comment

---

<sup>488</sup> *Ibid.*, f. 62r, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 22 mai 1720.

<sup>489</sup> *Notizie per l'anno 1733*, Rome, Stamperia del Chracas, 1733, p. 98.

<sup>490</sup> BCAP, ms. 897, f. 15r, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 1 février 1721.

<sup>491</sup> Philippe BOUTRY, « IV - Tribunaux et offices de Curie », in *Souverain et pontife : Recherches prosopographiques sur la Curie Romaine à l'âge de la Restauration (1814-1846)*, Rome, Publications de l'École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2013, pp. 157-219.

<sup>492</sup> BCAP, ms. 897, f. 20r, lettre de Crescimbeni à Giacinto Vincioli du 27 septembre 1721 : « Godo al più alto segno che la lettera per Genova abbia fatto effetto, e voi siate stato colla imbozzolato; e stimerei anch'io bene, che ve ne ringraziaste monsignor de Vico per lettera. Quanto a Ferrare scriverò io a tale amico, che farà ogni diligenza per me, e se volete che lo faccia adesso, avvisatemelo che subito vi servirò. ».

l'institution de l'Arcadie se construit par le « bas », par les individus qui en sont membres. Bien que la création soit proposée par Crescimbeni, ce sont les hommes de lettres pérugins qui s'impliquent dans la création de la colonie : la création d'un lieu dédié, *le Frontone*, marque cette construction par le bas de la colonie. L'intérêt de cet échange épistolaire est qu'il dépasse le cadre institutionnel et officiel car s'établit un lien d'amitié intellectuelle et de soutien professionnel entre Crescimbeni et Giacinto Vincioli. La lettre est ici « organisme vivant », au sens où elle prend part au processus d'écriture, de relecture, de composition d'ouvrages : elle permet de saisir les influences, les questionnements, les corrections que s'offrent mutuellement Crescimbeni et Giacinto Vincioli.



## Chapitre IV. Sonziaca

Romano-Sonziaca, tel est le nom de la colonie apparue à Gorizia le 15 août 1780, par l'impulsion de deux individus, Giuseppe Coletti (1744-1815) et Guidobaldo von Cobenzl (1716-1797). Cette colonie, située dans le Saint-Empire, questionne les échanges entre les États italiens et cette région slovène de la côte adriatique. L'intérêt de ce cas d'étude, bien documenté grâce aux archives de l'Arcadie, est que la colonie montre la présence et l'adhésion à la culture italienne dans des régions frontalières slovènes et permet d'étudier l'implantation de l'Arcadie hors des États italiens : comment des individus, en partie de langue et culture germanique, ont-ils décidé de créer une académie de Belles-Lettres italiennes ? Quel est le rôle de Giuseppe Coletti dans le développement de cette colonie entre deux villes, à Gorizia, puis à Trieste en 1785, créant ainsi une configuration originale d'une colonie bicéphale ? Pourquoi cette colonie montre-t-elle, plus que d'autres, un attrait pour les sciences et comment ces dernières se combinent-elles avec les pratiques de récitation et de réunions propres à l'Arcadie ?

« Le site de notre colonie, qui se trouve aux confins de l'Italie et de la Germanie, et l'absence d'autres académies dans ces contrées fait que nos syrinx résonnent sur des tons variés, et qu'aucun genre d'érudit n'est exclu de notre classe »<sup>493</sup>, écrit Guidobaldo von Cobenzl (1716-1797), vice-gardien de la colonie de la colonie Sonziaca de Gorizia. Il souligne ici une situation géographique aux marges des territoires italiens et germaniques. Effectivement, cette région est un « point de rencontre et terrain de dispute pour les puissances voisines des Habsbourg et de la Sérénissime » ayant une « certaine autonomie » vis-à-vis du pouvoir impérial<sup>494</sup>. Cette situation d'entre-deux peut se voir comme une « identité de frontière », expression souvent utilisée pour la ville de Trieste, qui se construit dès les dernières décennies du XVIIIe siècle comme « une ville dont la multinationalité est à la fois réelle et mythologique, en ce sens que l'extrême hétérogénéité des origines et de la provenance ainsi que la physionomie et la mentalité cosmopolite des classes marchandes et financières sont confrontées à la force de fusion et

---

<sup>493</sup> BAR, ms. 39, ff. 72r-73r, lettre de Guidobaldo von Cobenzl à Gioacchino Pizzi du 1 avril 1782 : « Il sito della nostra colonia, che si trova sui confini dell'Italia, e della Germania, e la mancanza d'altre accademie in questi contorni, fa, che le nostre siringhe risuonano in vari toni, e che nessun genere de' studiosi venghi del nostro ceto escluso ».

<sup>494</sup> Tommaso FANFANI, *La società agraria di Gorizia e di Gradisca nel dibattito del Settecento. Ricerche storiche*, Trieste, Industrie Grafiche del Bianco, 1977, p. 7 : « Punto d'incontro e terreno conteso per le vicine potenze degli Absburgo e della Serenissima », « certa autonomia ».

d'unification de la culture italienne »<sup>495</sup>. Guidobaldo von Cobenzl évoque aussi l'absence d'académies littéraires, ce qui conduit progressivement à l'adhésion de femmes et d'hommes non seulement érudits en littérature, mais aussi en sciences. Des institutions culturelles existent à Gorizia, apparues durant la seconde moitié du XVIIIe siècle. Ainsi en 1739, un théâtre est érigé et des pièces italiennes y sont jouées<sup>496</sup>. En 1744, l'académie des Filomeleti, fondée par l'éruudit et homme politique local Sigismondo Attems (1705-1758)<sup>497</sup>, constitue une première tentative pour créer une association littéraire à Gorizia, mais son existence s'avère brève. En août 1765, la société d'agriculture, dite *Cesarea Regia Società d'Agricoltura nelle Principate Contee di Gorizia et Gradisca*, est créée à Gorizia, ce qui donne une impulsion à l'économie agraire locale. Il s'agit de la seconde société à l'échelle de l'Empire, la première étant fondée à Klagenfurt (Carinthie) en février de la même année. Il ne s'agit pas d'un projet impérial mais d'une initiative locale d'un groupe de nobles de Gorizia<sup>498</sup>. Cette idée provient d'un rapport déposé à Vienne par un citoyen belge nommé Maximilien Fremont, conseiller de la Surintendance commerciale de Trieste en 1764 qui rend compte de la mauvaise qualité des produits agricoles dans des régions voisines (Styrie, Carinthie et Tyrol), du manque d'expérience dans le domaine, du nombre restreint et insuffisant de main d'œuvre. Pour cela, son conseil est de former des sociétés d'agriculture<sup>499</sup>.

Un théâtre de marionnettes voit le jour en 1779. Les palais des grandes familles, notamment celui des Cobenzl, des Coronini ou des Strassoldo<sup>500</sup>, dont certains parents sont arcades de la

---

<sup>495</sup> Angelo ARA et Claudio MAGRIS, *Trieste, un'identità di frontiera*, Turin, Einaudi, 1987, p. 43. Cet ouvrage porte majoritairement sur les XIXe et XXe siècles, et aborde le XVIIIe siècle comme origine du cosmopolitisme entre populations germaniques, slovènes et italiennes : « Una città la cui multinazionalità è reale e mitologica al tempo stesso, nel senso che all'estrema eterogeneità delle origine e della provenienza e alla fisionomia e mentalità cosmopolita dei ceti mercantili e finanziari si contrappongono la forza amalgamatrice e unificatrice della cultura italiana ».

<sup>496</sup> Alessandro de CLARICINI, *Gorizia nelle sue istituzioni e nella sua azienda comunale durante il triennio 1869-1871*, Gorizia, Seitz, 1873, p. 388.

<sup>497</sup> Alessandra MARTINA, « Attems, Sigismondo », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]* ; Tommaso FANFANI, *La società agraria di Gorizia e di Gradisca*, op. cit., p. 32. Selon Fanfani, Sigismondo Attems est un personnage central dans la vie culturelle de Gorizia, qui a été formé à Modène par Ludovico Antonio Muratori, pour ensuite poursuivre ses études en droit à Salzbourg. En 1746, il est nommé lieutenant du comté, puis chambellan de la cour par Marie-Thérèse. Il est ensuite nommé juge à la cour d'appel de Ljubljana en 1747. En 1747, il est président du tribunal de Gorizia pour ensuite accéder à la charge de conseiller d'Etat en 1751.

<sup>498</sup> Tommaso FANFANI, *La società agraria di Gorizia e di Gradisca*, op. cit., p. 8-9.

<sup>499</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>500</sup> *Ibid.*, p. 37-38 : Parmi les membres de ces familles patriciennes de Gorizia, on retrouve plusieurs membres de l'Arcadie et de la société d'Agriculture, dont Guidobaldo von Cobenzl, vice-gardien de la colonie, et Carlo Antonio Strassoldo, président de la société d'Agriculture en 1767, et surtout « vicegovernatore dell'Austria Inferiore e consigliere segreto ».

colonie, accueillent les milieux aristocratiques et intellectuels locaux pour des spectacles de danse ou de récitation de poésie<sup>501</sup>. Peu de temps avant la fondation de la colonie en 1780, la *Société des chevaliers de Diane chasseresse (Società dei Cavalieri di Diana cacciatrice)* est créée le 21 février 1779 en l'honneur de Ferdinand, roi des Deux-Siciles<sup>502</sup>.

Les réformes administratives de Joseph II ont un impact sur la colonie, implantation qui se dédouble en 1785 entre Gorizia<sup>503</sup> et Trieste. Durant le XVIIIe siècle, Trieste a été façonnée par la politique impériale qui a accordé des privilèges considérables au port de Trieste (port puis ville franche ; liberté de culte pour les non-catholiques) pour y faire augmenter le commerce et attirer des marchands, ce qui conduit à la création d'une bourgeoisie locale<sup>504</sup>. Cette bourgeoisie est largement composée de commerçants immigrés à Trieste : au cours du XVIIIe siècle, les communautés juives, de 103 individus en 1735 à 404 en 1775, et grecque, de 91 en 1758 à 361 en 1775 connaissent une forte croissance<sup>505</sup>. En 1755, la bourse de Trieste est créée, et devient « l'instrument principal de l'auto-affirmation de la classe marchande cosmopolite »<sup>506</sup>. Progressivement, Trieste acquiert ainsi de l'importance économique et politique, ce qui peut être vu comme les prémices du changement de centralité régionale opérée par Joseph II. En d'autres termes, Trieste devient un « espace commercial et maritime expérimental, qui, dans le cadre des réformes des Lumières, garantit le développement de l'Empire »<sup>507</sup>.

La région de Gorizia est incluse dans ces réformes : dans un premier temps, Gorizia perd son autonomie provinciale et est associée à la Carniole, puis en 1782 elle passe dans la juridiction du gouverneur de Trieste, ce qui dure jusqu'en 1791. De fait, en raison de la suppression des divisions administratives des états provinciaux et de la perte de l'autorité politique en tant que capitale, Gorizia se voit privée d'un certain nombre de ses habitants, notamment les

---

<sup>501</sup> Camillo DE FRANCESCHI, *L'Arcadia romano-sonziaca e la Biblioteca civica di Trieste*, op. cit., p. 8.

<sup>502</sup> Alessandro de CLARICINI, *Gorizia nelle sue istituzioni e nella sua azienda comunale durante il triennio 1869-1871*, op. cit., p. 388.

<sup>503</sup> Pour une approche générale du fonctionnement de la région de Gorizia au milieu du XVIIIe siècle, voir Eno PASCOLI, *La contea di Gorizia e Gradisca nel Settecento*, Udine, Doretti, 1967, 354 p. La colonie de l'Arcadie y est brièvement évoquée aux pages 178-181.

<sup>504</sup> Marina CATTARUZZA, « Cittadinanza e ceto mercantile a Trieste: 1749-1850 », in Marina CATTARUZZA (dir.), *Trieste, Austria, Italia tra Settecento e Novecento*, Udine, Del Bianco Editore, 1996, p. 58.

<sup>505</sup> Fabio CUSIN, *Appunti alla storia di Trieste*, Trieste, E. Nigris, 1930, p. 142.

<sup>506</sup> Marina CATTARUZZA, « Cittadinanza e ceto mercantile a Trieste: 1749-1850 », op. cit., p. 66 : « Lo strumento principale dell'autoaffermazione del ceto mercantile cosmopolita. ».

<sup>507</sup> Giulia MORANDINI, *Da te lontano, cultura triestina tra '700 e '900*, Trieste, Eidzioni Dedolibri, 1989, p. 10. Cet ouvrage n'est pas une analyse précise de la culture de Trieste, mais une édition commentée de textes publiés entre la moitié du XVIIIe siècle et le XXe siècle : « Spazio commerciale e marittimo sperimentale, che, nel quadro delle riforme illuminate, garantisce lo sviluppo dell'Impero ».

fonctionnaires, qui partent à Trieste. A cela s'ajoute le déplacement du siège de l'archevêché à Ljubljana, et la création d'un nouvel évêché à Gradisca. Le Séminaire Théologique (*Seminario teologico*) est lui aussi supprimé en 1783, ce qui conduit au départ des pères piaristes. Gorizia connaît donc une crise morale et économique à cette période<sup>508</sup>. Ce mouvement global de délaissement de Gorizia au profit d'autres villes de la région, dont Trieste, a une conséquence majeure pour l'Arcadie : la fondation d'une filiale de la colonie Sonziaca à Trieste en 1784. Après 1782, aucune grande fête n'est organisée par la colonie.

---

<sup>508</sup> Camillo DE FRANCESCHI, *L'Arcadia romano-sonziaca e la Biblioteca civica di Trieste*, op. cit., p. 34-35.

## ***I. Gorizia et Trieste, une colonie à échelle régionale***

### 1. « Un imposteur » à l'origine de la colonie

- *Giuseppe Coletti et Guidobaldo von Cobenzl, intermédiaires avec Rome*

Cette colonie est bien mieux documentée que celle de Pérouse<sup>509</sup>. Ce chapitre vise ainsi à proposer une autre approche sur la colonie<sup>510</sup>, en accentuant l'attention portée sur les lettres envoyées à Rome et sur les relations construites entre les membres de la colonie et le gardien romain : en d'autres termes, la colonie sera analysée dans le réseau de l'Arcadie. La colonie se comprend également dans les rapports étroits entretenus entre les territoires italiens de Vénétie et du Frioul, et ceux du littoral adriatique germanique<sup>511</sup>, ainsi que par l'importance du multilinguisme à Gorizia, où sont parlés l'allemand, l'italien, le slovène et le français. Le bilinguisme est commun à l'ensemble des villages<sup>512</sup>. L'usage de la langue italienne provient de l'installation du collège jésuite à Gorizia au XVIIe siècle qui a organisé pendant cinq générations l'éducation pour les nobles locaux. A cela s'est ajoutée l'immigration de commerçants et artisans italiens dans cette région<sup>513</sup>.

Giuseppe Coletti (1744-1815) est né à Rome, où il fréquente le séminaire jésuite et devient membre de l'Arcadie en 1758. La suppression de l'ordre jésuite en 1773 le conduit à partir à Gorizia, où il occupe un certain temps la fonction de soldat. Homme de culture, il s'insère dans les milieux intellectuels et aristocratiques locaux et se lie d'amitié avec Guidobaldo von Cobenzl. Il fréquente l'imprimerie de Giuseppe Tommasini, puis devient collaborateur à la mort de ce dernier. Il devient ainsi un « organisateur culturel » à Gorizia, position qui lui permet d'entreprendre la fondation de la colonie et d'en devenir secrétaire. Son lien avec l'imprimerie

---

<sup>509</sup> Camillo DE FRANCESCHI, *L'Arcadia romano-sonziaca e la Biblioteca civica di Trieste*, op. cit. Cet ouvrage mobilise un certain nombre de lettres, sans en faire une étude précise : pourtant, les archives de l'Arcadie conservent un riche ensemble de lettres de Giuseppe Coletti et de Guidobaldo von Cobenzl (BAR, ms. 39).

<sup>510</sup> Giulia DELOGU, *Trieste «di tesori e virtù sede gioconda» Dall'Arcadia Romano-Sonziaca alla Società di Minerva: una storia poetica*, Università degli Studi di Trieste, 2015, 274 p Giulia Delogu a également réalisé une thèse de doctorat sur la poésie à Trieste (1780-1816), y compris sur celle des Arcades de la colonie : elle décrit précisément l'environnement socio-culturel et politique de Gorizia et Trieste, pour historiciser l'écriture de ces textes poétiques. Au sujet des compositions poétiques, elle considère un fort usage de la langue italienne en poésie car, selon l'étude des textes de l'Arcadie, les compositions de la colonie sont quasiment toutes rédigées en italien. De plus, la forme des poésies suit la tradition italienne car 67 sont des sonnets, à quoi s'ajoutent notamment deux chansons, deux madrigaux, six compositions anacréontiques.

<sup>511</sup> Girolamo ARNALDI et Manlio PASTORE STOCCHI (dirs.), *Storia della cultura veneta*, Vicenza, N. Pozza, 1985, vol.5/1, p. 138.

<sup>512</sup> Giulia DELOGU, *Trieste «di tesori e virtù sede gioconda»*, op. cit., p. 49.

<sup>513</sup> Camillo DE FRANCESCHI, *L'Arcadia romano-sonziaca e la Biblioteca civica di Trieste*, op. cit., p. 4.

Tommasini rend aisé la reproduction des écrits de la colonie<sup>514</sup>. En 1777, il lance un mouvement publicitaire en faveur de la diffusion de la langue et de la littérature italienne à Gorizia, puis à Trieste : la fondation de la colonie en est la première étape<sup>515</sup>.

Guidobaldo von Cobenzl est issu d'une famille noble d'origine slovène dont certains membres ont occupé des postes au gouvernement impérial durant plusieurs décennies. Dans un premier temps, il poursuit une carrière militaire puis, après son mariage, se retire dans un château près de Ljubljana. Il œuvre comme mécène et est considéré comme un grand lettré : il est le premier vice-gardien de la colonie Sonziaca. Il est notamment membre de la société agraire de Gorizia et de la Société des Chevaliers de Diane chasseresse<sup>516</sup> (*Società dei cavalieri di Diana cacciatrice*). Deux profils très différents, mais complémentaires, se dessinent ici : un lettré d'origine italienne, inséré dans les milieux intellectuels locaux par ses relations avec l'imprimerie Tommasini, et un aristocrate militaire amateur d'art et de littérature.

Entre 1780 et 1796, l'Arcadie romaine reçoit 120 lettres en provenance de Gorizia (83,1%) et de Trieste (15,3%) de huit expéditeurs différents. Giuseppe Coletti, avec 61 lettres (51,3%), et Guidobaldo von Cobenzl, avec 49 (41,2%), occupent la fonction d'intermédiaires locaux en relation régulière avec Rome. Si l'on regarde plus précisément le nombre annuel de lettres reçues à Rome (108 lettres datées, soit 90%), on constate qu'ils sont en relation chaque année entre 1780 et 1796 mais de façon inégale, comme le montre ce graphique :

---

<sup>514</sup> Rudj GORIAN, « Coletti, Giuseppe », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]* ; Cesare PAGNINI, *I giornali di Trieste, dalle origini al 1959*, Milan, SPI, 1960, p. 17-18.

<sup>515</sup> Giulia DELOGU, *Trieste «di tesori e virtù sede gioconda»*, op. cit., p. 50.

<sup>516</sup> Arianna GROSSI, « Cobenzl, famiglia », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]*.

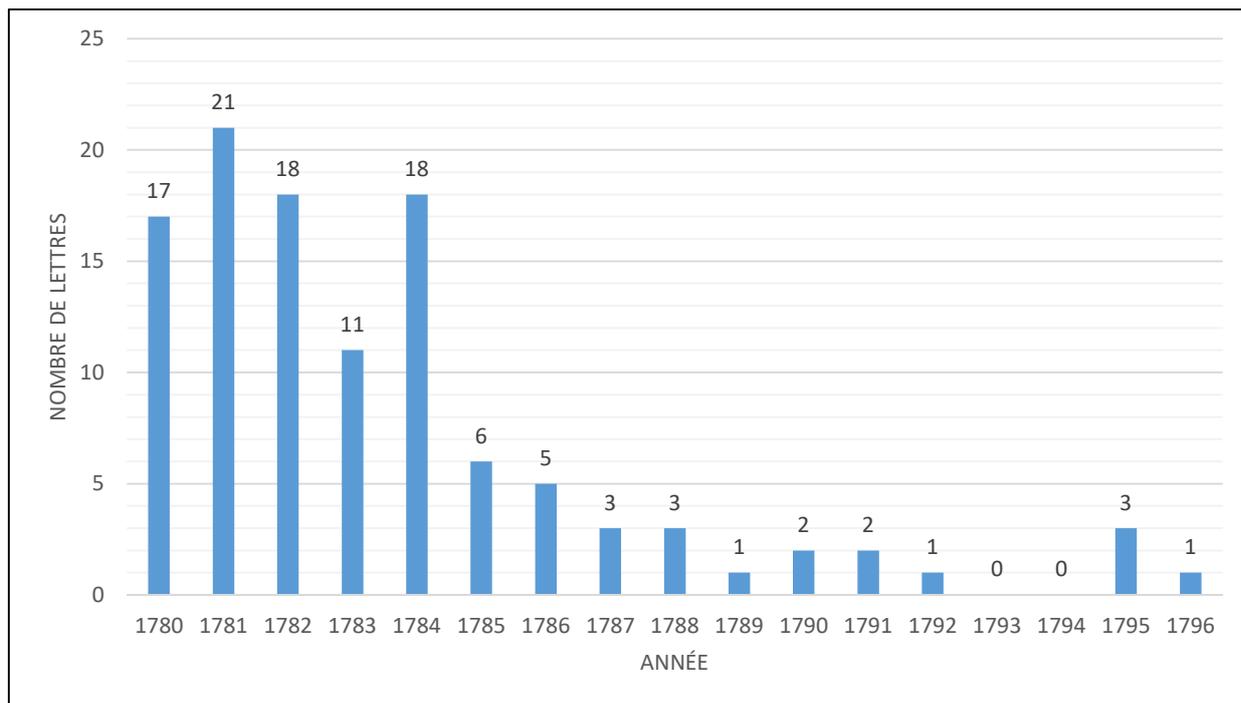


Figure 39 : Lettres envoyées à Rome par la Sonziaca (1780-1796)

Durant les cinq premières années, les échanges sont réguliers avec une moyenne de dix-sept lettres par an, soit une à deux lettres par mois en moyenne. Guidobaldo von Cobenzl annonce la fondation de la colonie à Gorizia à Gioacchino Pizzi en 1780 et les personnes élues à la fonction de censeurs, à savoir le comte Luigi della Torre (ou Torriano) et l'historien Carlo Morelli (1730-1792)<sup>517</sup>, ainsi que Giuseppe Coletti comme secrétaire<sup>518</sup>. Ils connaissent une baisse forte et continue à partir de 1785 : une fois la phase de mise en place passée, la gestion de la colonie est plus autonome et ne nécessite plus des échanges aussi fréquents avec Rome. L'année 1783 avait certes connu diminution des échanges, mais la création de la sous-colonie à Trieste les avaient relancés en 1784.

- *Giuseppe Coletti imprimeur, « imposteur », fondateur*

Peu de temps après la fondation de la colonie, Giuseppe Coletti se retrouve accusé d'imposture par un autre imprimeur, avec qui il est en concurrence commerciale, Valerio de Valeri (1738-1818). Ce dernier a géré dans un premier temps une imprimerie<sup>519</sup> et une librairie dans sa ville

<sup>517</sup> Silvano CAVAZZA, « Morelli, Carlo », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]*.

<sup>518</sup> BAR, ms. 39, f. 126r-v, lettre de Guidobaldo von Cobenzl à Gioacchino Pizzi de 1778.

<sup>519</sup> Cesare PAGNINI, *I giornali di Trieste, dalle origini al 1959*, Milan, SPI, 1960, p. 12 : Valerio de Valeri a le titre de « stampatore del Cesareo Regio Governo ed. Incliti Stati Provinciali ». Les noms successifs de l'imprimerie sont *Valerio de Valeri e figli* (1795) et *Fratelli de' Valeri* (1798).

natale, Cividale del Friuli entre 1765 et 1771<sup>520</sup>, avant de déménager à Gorizia. Il est aussi le fondateur de la *Gazzetta Goriziana*<sup>521</sup>, connue comme le plus ancien périodique de la région du Frioul-Vénétie, publiée entre juin 1774 et décembre 1776<sup>522</sup>. L'installation de son activité dans cette ville met fin au monopole occupé par Giuseppe Tommasini depuis 1755<sup>523</sup>, ce qui explique en partie les conflits avec Giuseppe Coletti. R. Gorian fait l'hypothèse d'une possible collaboration entre Giuseppe Coletti et Valerio de Valeri sur le projet de la *Gazzetta Goriziana*, peu de temps après son installation à Gorizia en 1773<sup>524</sup>. Il suppose en effet que la rédaction du journal a pu par moment être assurée par un ancien jésuite, en raison de l'insertion de notices sur l'ancien général de l'ordre des Jésuites Lorenzo Ricci (1703-1775)<sup>525</sup>, qui de plus est un parent de Giuseppe Coletti<sup>526</sup>.

Valerio de Valeri est le premier acteur en jeu dans ce conflit : progressivement, il obtient des soutiens locaux et tente de convaincre Gioacchino Pizzi du bien-fondé de son accusation. Il incrimine Giuseppe Coletti quant à l'usage abusif de son surnom pastoral, car il ne serait pas membre à l'académie<sup>527</sup>. En réponse à cela, Giuseppe Coletti rédige une justification :

Il est incontestable que je l'ai obtenu [l'admission à l'Arcadie] vers l'année 1758, à l'époque où cette illustre académie se réunissait dans le palais, alors appelé *Madame*, et dont le feu abbé Morei en était le gardien [...] Des années après, parmi les armées autrichiennes, j'étais obligé d'abandonner les muses, il me fut ainsi impossible d'en garder des souvenirs [...] j'ai toujours cru être ce même membre de cette académie, qui m'a reconnu durant ma jeunesse [...] Je me vois menacé d'un appel au nom de cette assemblée littéraire pour m'empêcher (comme usurpateur) l'honneur de mon susdit nom académique de Coribante Tebanico.<sup>528</sup>

Cette lettre fait œuvre de mémoire de substitution, pour les informations disparues des actes de l'académie. Son admission romaine s'est faite durant une période où les actes étaient moins

---

<sup>520</sup> Rudj GORIAN, *Editoria e informazione a Gorizia nel Settecento: la « Gazzetta Goriziana »*, Trieste, Deputazione di Storia Patria per la Venezia Giulia, 2010, p. 43.

<sup>521</sup> Sur la *Gazzetta goriziana*, voir aussi Cesare PAGNINI, *I giornali di Trieste, dalle origini al 1959, op. cit.*, p. 14-17.

<sup>522</sup> Rudj GORIAN, *Editoria e informazione a Gorizia, op. cit.*, p. 17.

<sup>523</sup> Rudj GORIAN, « De' Valeri, Valerio », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]*.

<sup>524</sup> Rudj GORIAN, *Editoria e informazione a Gorizia, op. cit.*, p. 62.

<sup>525</sup> Sabina PAVONE, « Ricci, Lorenzo », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2016, vol.87.

<sup>526</sup> Rudj GORIAN, *Editoria e informazione a Gorizia, op. cit.*, p. 115.

<sup>527</sup> BAR, ms. 39, f. 195r-v, lettre de Valerio de Valeri à Gioacchino Pizzi du 10 mai 1780.

<sup>528</sup> *Ibid.*, ff. 199r-200v, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi du 15 mai 1780 : « Quanto è indubitato che io lo ottenni circa l'anno 1758 in tempo che codesta insigne accademia adunavasi nel palazzo, allora detto *Madama*, e che n'era custode il fu l'abate Morei. [...] Il mio genio militare [...] anni dopo tra le armi austriache, e tra esse, come divennemi necessità l'abbandonare le muse, così mi fu impossibile di conservarne qualunque memoria. [...] Ho sempre creduto d'essere quel medesimo membro di codesta accademia, che nella mia giovinezza fui riconosciuto [...] Mi veggio minacciare un ricorso a nome di codesta letteraria adunanza per impedirmi (come usurpato) l'onore del sopraddetto mio nome accademico di Coribante Tebanico. ».

bien tenus que durant la présidence de Crescimbeni<sup>529</sup>. L’Arcadie, et ses défauts d’archivage, sert ainsi le propos de Valerio de Valeri pour décrédibiliser Giuseppe Coletti. Il précise ensuite les origines florentines de sa famille et sa volonté de créer une « colonie sous vos règles, et selon les instructions que vous saurez me donner »<sup>530</sup>.

Pour résumer, peu de temps avant la fondation de la colonie, Giuseppe Coletti est accusé d’imposture, ce qui l’incite à se justifier auprès de Gioacchino Pizzi et de l’Arcadie romaine. Pour nuire à la réputation de Giuseppe Coletti, Valerio de Valeri choisit de contacter directement Gioacchino Pizzi et d’impliquer l’Arcadie romaine comme arbitre dans un conflit de dimension locale. Cela marque la première configuration : Valerio de Valeri, partie prenante en raison d’une concurrence commerciale locale, implique l’institution romaine pour porter un coup fort à son adversaire, Giuseppe Coletti. Par cet acte, il espère obtenir le soutien du *custode* général et tente ainsi de tirer profit de l’organisation hiérarchique de l’Arcadie.

Ensuite, en septembre 1780, un certain Giovanni Giuseppe comte della Pace<sup>531</sup> écrit une très longue lettre à Gioacchino Pizzi pour défendre « l’innocence, et la pureté du libraire Valerio de Valeri ». Il accuse Giuseppe Coletti d’imposture pour deux raisons : la première est qu’il n’a en fait jamais été admis à l’Arcadie romaine, et la seconde est qu’il ne s’appellerait pas Giuseppe Coletti, mais « Gasparo Bizzi » selon les dires de l’abbé Nicola Dormi, admis en 1774 à l’Arcadie, et originaire de Pesaro. Deux nouveaux acteurs prennent part au conflit en se ralliant à Valerio de Valeri, à savoir Giovanni Giuseppe comte della Pace et Nicola Dormi.

A l’époque moderne, l’imposture se définit en partie par un changement d’apparence, mais surtout par l’utilisation d’un faux nom car « le nom constitue le premier élément de l’imposteur, mais son premier capital également, puisqu’il s’agit de le faire accepter ou de le faire fructifier [...] aussi l’imposteur, peut-être avant même d’être une silhouette avenante, est-il un nom »<sup>532</sup>. Cette accusation d’utiliser un faux nom réfère aux caractéristiques principales de l’imposture.

---

<sup>529</sup> On le constate dans l’*Onomasticon*, car ce ne sont que les périodes de présidence qui sont indiquées.

<sup>530</sup> BAR, ms. 39, ff. 199r-200v, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi du 15 mai 1780 : « Alla erezione di una colonia sotto le vostre regole, e secondo le istruzioni che saprete darmi. ».

<sup>531</sup> Aucune information biographique n’a été trouvée sur l’auteur de cette lettre. Il est possible qu’il s’agisse d’un pseudonyme. BAR, ms. 39, ff. 184r-185v : cette hypothèse est évoquée dans un brouillon de lettre probablement de Gioacchino Pizzi, datée du 23 septembre 1780 de Rome, écrite à Guidobaldo von Cobenzl : « Ho sospeso di rispondere a cotesto signor conte della Pace sul sospetto, che possa essere un nome finto, non potendomi persuadere, che un cavaliere, qua’egli si pregia d’essere, cristiano ed onorato [...] in tanto ingiurie contra il Coletti ». Une hypothèse probable est qu’il s’agirait du librettiste Lorenzo Da Ponte (1749-1838), allié de Valerio de Valeri.

<sup>532</sup> Vincent DENIS, « Imposteurs et policiers au siècle des Lumières », *Politix*, 2006, n° 74, n° 2, pp. 11-30.

Giovanni Giuseppe conte della Pace implique ensuite la colonie dans ce conflit : « Cela fait peu d'honneur à l'Arcadie de Gorizia que d'avoir un tel imposteur pour fondateur de celle-ci, et je m'émerveille qu'ils soient restés si crédules à Rome », puis il évoque l'académie Des Filomeleti (1744) du comte Sigismondo Attens, qu'il considère comme « une Arcadie »<sup>533</sup>. Gioacchino Pizzi invalide l'affirmation de Giovanni Giuseppe conte della Pace<sup>534</sup> sur la présence d'une Arcadie à Gorizia avant la colonie Sonziaca : « Il dit qu'il y avait déjà à Gorizia une colonie de l'Arcadie, ce qui est absolument faux, car de tous les monuments arcadiques on ne trouve pas une telle érection »<sup>535</sup>. Il prend ensuite le parti de Giuseppe Coletti car il a cité des :

Personnes très dignes, qui l'ont déjà éduqué à Rome, car la culture et la modération transparaissent de toutes ses lettres, car les poésies, qu'il a envoyées au *Réservoir* [*Serbatoio*] méritent des éloges suffisants, et car je l'ai vu soutenu par quinze très nobles chevaliers connus en Italie [...] les discussions privées entre Valeri et Coletti ne doivent en rien influencer sur l'érection de la colonie [...].<sup>536</sup>

En guise de réponse à cette lettre, Guidobaldo von Cobenzl accuse le libraire Valeri d'être jaloux d'un « plus ancien imprimeur », et considère les attaques envers Giuseppe Coletti comme « une persécution honteuse »<sup>537</sup>. De fait, la stratégie initiale de Valerio de Valeri se retourne contre lui car Gioacchino Pizzi prend le parti de Giuseppe Coletti. Ce moment marque une bascule dans la première configuration du conflit où l'Arcadie était neutre et intervenait comme arbitre. Au nom de l'Arcadie, Gioacchino Pizzi affirme le ralliement toute l'institution pour le parti de Giuseppe Coletti<sup>538</sup>.

---

<sup>533</sup> BAR, ms. 39, ff. 171r-172v, lettre de Giovanni Giuseppe conte della Pace à Gioacchino Pizzi du 7 septembre 1780 : « L'innocenza, ed illibatezza del libraio signor Valerio de Valeri » ; « dico che fa poco onore all'Arcadia di Gorizia di aver un tall'impostore per dedutore della medesima e mi meraviglio che in Roma siano stati così creduli ».

<sup>534</sup> *Ibid.*, ff. 184r-185v, lettre probablement de Gioacchino Pizzi à Guidobaldo von Cobenzl, datée du 23 septembre 1780 de Rome. Ce brouillon de lettre reprend tous les éléments : lettre de Giovanni Giuseppe conte della Pace signée probablement d'un pseudonyme, accusation d'imposture envers Giuseppe Coletti, implication du libraire Valerio de Valeri qui lui-même s'est renseigné auprès de Gioacchino Pizzi sur l'affiliation à l'Arcadie de Giuseppe Coletti, absence dans les catalogues des membres confirmée par Gioacchino Pizzi à Valerio de Valeri etc.

<sup>535</sup> *Ibid.* : « E dice ch'eravi già in Gorizia una colonia d'Arcadia, cosa omminamente falsa, poché da tutti gli arcadici monumento non si rileva una simile erezione. ».

<sup>536</sup> *Ibid.* : « Persone degnissime, che l'hanno educato già in Roma, perché, in tutte le sue lettere m'a fatto trasparire cultura e moderazione, perché le poesie, ch'egli ha inviate al serbatoio meritano lode sufficiente, e perché finalmente l'ho veduto spalleggiato da quindici nobilissimi cavalieri cogniti in Italia [...] le discussioni private tra il Valeri e il Coletti non doveano per niente influire su l'erezione d'una colonia [...] ».

<sup>537</sup> *Ibid.*, f. 182r-v, lettre de Guidobaldo von Cobenzl à Gioacchino Pizzi du 19 octobre 1780 : « Vergognosa persecuzione » ; « Gelosia del Valerio contro un'altro più anziano stampatore ».

<sup>538</sup> *Ibid.*, f. 173r-174v, lettre de Giovanni Giuseppe conte della Pace à Gioacchino Pizzi du 30 novembre 1780 citant un extrait de la lettre de Gioacchino Pizzi : « Giuseppe Coletti non è assolutamente Pastore arcade, nè trovasi il di lui nome registrato in alcuno de' nostri cataloghi. Voi come nostro compastore nè potrete assicurare il signor de' Valeri, e ringraziarlo in mio nome del buon zelo, che lo ha mosso a fare una sì opportuna ricerca [...] Roma dal serbatoio d'Arcadia, Devotissimo Obbligatissimo Servitore, Gioacchino Pizzi Custode Generale ». En

Il s'agit d'une attaque personnelle envers Giuseppe Coletti pour le décrédibiliser et affaiblir son imprimerie en faisant échouer son projet de fonder une colonie. Cette situation fait partie d'une série de confrontations entre Giuseppe Coletti et Valerio de Valeri. Les *Fasti goriziani*<sup>539</sup> relatent cet épisode : il s'agit d'un texte pro-Valeri car publié par lui-même et écrit par son ami Rodolfo Coronini Cronberg (1731-1791)<sup>540</sup>, comte de Gorizia, « vice-président des Contrées de Gorizia et de Gradisca et de vice-président commercial [...] intime conseiller d'Etat »<sup>541</sup>. Giuseppe Coletti y est décrit comme « ennemi juré » de Valerio de Valeri. Ce dernier est aussi associé au poète Lorenzo Da Ponte (1749-1838)<sup>542</sup>, qui séjourne chez lui à Gorizia entre septembre 1779 et décembre 1780. En plus du comte Giovanni Giuseppe della Pace, deux nouveaux acteurs prennent le parti de Valerio de Valeri : Rodolfo Coronini Cronberg et Lorenzo Da Ponte.

Par la suite, Valerio de Valeri et Lorenzo Da Ponte écrivent ensemble un poème satirique « Il capriccio », en 1780 contre Giuseppe Coletti, et le publient à Gorizia. Malgré l'opposition de Giuseppe Coletti, Lorenzo Da Ponte<sup>543</sup> est admis à la colonie grâce au soutien du membre fondateur Rodolfo Coronini Cronberg<sup>544</sup>, lui aussi allié de Valerio de Valeri<sup>545</sup>. Lorenzo Da Ponte a une mauvaise réputation en raison d'un procès pour blasphème en 1779, ainsi que de mœurs légères<sup>546</sup>. Des conflits animent le milieu intellectuel local, qui est polarisé par les deux imprimeurs de la ville. L'accusation d'usurpation advient pendant que le projet de la colonie

---

novembre, Giovanni Giuseppe comte della Pace reçoit une lettre de Nicola Dormi, accompagnée d'une lettre de Gioacchino Pizzi, assurant que « Giuseppe Coletti n'est absolument pas Berger arcade, ni l'on ne trouve son nom inscrit dans aucun de nos catalogues. Vous, comme notre compagnon Berger, pourrez assurer M. de Valeri, et le remercier en mon nom du bon zèle qu'il a montré pour faire une si opportune recherche ». De fait, le 30 novembre, il écrit à nouveau une lettre à Gioacchino Pizzi pour lui rappeler cet écrit, qu'il copie intégralement, et perpétue ses accusations d'imposture envers Giuseppe Coletti. L'affaire semble se clore ici car aucune autre lettre n'a été retrouvée à ce sujet.

<sup>539</sup> Rodolfo CORONINI, *Fasti goriziani*, traduit par Lorenzo DA PONTE, Gorizia, Valerio de' Valeri, 1780, 260 p.

<sup>540</sup> Rudj GORIAN, « Coronini Cronberg, Rodolfo », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]*.

<sup>541</sup> Rudj GORIAN, *Editoria e informazione a Gorizia, op. cit.*, p. 145 : « Vicepresidente delle Contee di Gorizia e di Gradisca e di vicepresidente commerciale [...] intimo consigliere di stato ».

<sup>542</sup> Giovanni SCARABELLO, « Da Ponte, Lorenzo », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1986, vol.32.

<sup>543</sup> BAR, ms. 39, f. 189r-v, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi du 10 septembre 1780. Giuseppe décrit Lorenzo Da Ponte en ces termes : « E si attende sua Altezza monsignor Arcivescovo per decidere della nomina o no di un sacerdote di gran talento, ma di contraddittoria fama: egli è veneto, ha nome di Lorenzo da Ponte, si è qui stabilito, si è distinto moltissimo in Poesia, ha molti amici, e molti nemici anche tra i fondatori, nulladimeno nella prima adunanza fu ammeso con pluralità di voti ».

<sup>544</sup> Rodolfo CORONINI, *Fasti goriziani, op. cit.*, p. 50-51 : « Acerrimo nemico ».

<sup>545</sup> Rudj GORIAN, *Editoria e informazione a Gorizia nel Settecento: la « Gazzetta Goriziana », op. cit.*, p. 44 : « Rodolfo Coronini Cronberg, uomo politico ed erudito goriziano che, peraltro, fu per lungo tempo una figura di riferimento per il tipografo cividalese ».

<sup>546</sup> Giovanni SCARABELLO, « Da Ponte, Lorenzo », *op. cit.*

est en cours de réalisation par Giuseppe Coletti : ce serait une tentative de saper la proposition de Giuseppe Coletti par le groupe formé autour de Valerio de Valeri, incluant Rodolfo Coronini Cronberg et Lorenzo Da Ponte.

Durant la réunion en l'honneur du Pape Pie VI tenue Quisca en juillet 1782, Pietro Antonio Codelli (1754-1822) récite son « Improvisation contre les Poètes vénaux », en attaque directe contre Giuseppe Coletti pour avoir choisi d'organiser la réunion publique dans le château de Rodolfo Coronini Cronberg<sup>547</sup>. Né à Gorizia, Pietro Antonio Codelli fait ses études au collège jésuite de Gorizia, puis à celui de Rome. De retour à Gorizia, il devient prévôt de la cathédrale. Il est aussi membre de la société agraire de Gorizia et auteur d'un certain nombre de textes poétiques et théâtraux, et de dissertations<sup>548</sup>. Giuseppe Coletti transmet une copie d'une lettre écrite par Pietro Antonio Codelli, à Gioacchino Pizzi, où il affirme ne pas être à l'origine du texte satirique :

Pour éviter tout malentendu, et à la demande du secrétaire Coribante Tebanico [Giuseppe Coletti], je déclare, soussigné au magnanime vice-gardien Eurimante Epidaurico [Guidobaldo von Cobenzl], que *l'Improvisata contra i Poeti venali* de A.B. n'est pas d'Archigene Beozio [Pietro Antonio Codelli], et par conséquent ne peut avoir été dirigée par lui aux Arcadi Sonziaci, comme il a prétendu le prouver contre toute justice.

De la cabane Beotica, le 4 août 1782.<sup>549</sup>

Selon Giuseppe Coletti, la déclaration va être publiée, et « a apaisé les âmes, et a pénétré l'esprit ». Ce texte conduit à un apaisement dans la colonie, mais l'affaire revient en 1783. Malgré cette attaque, Pietro Antonio Codelli décide de le publier, en signant de ses initiales pastorales, « A.B. » pour Archigene Beozio, à Trieste. Selon Giuseppe Coletti, Pietro Antonio Codelli est « distrait à composer et à donner à la lumière des proses et des vers, la première (à dire entre nous) avec l'objet de satiriser son Excellence Coronini »<sup>550</sup>. En décembre 1783, Giuseppe Coletti transmet à Gioacchino Pizzi une « lettre publique pour l'annulation dans le

---

<sup>547</sup> Giulia DELOGU, *Trieste «di tesori e virtù sede gioconda»*, op. cit., p. 108 ; Camillo DE FRANCESCHI, *L'Arcadia romano-sonziaca e la Biblioteca civica di Trieste*, op. cit., p. 25. : « Improvisata contro i Poeti venali ».

<sup>548</sup> Rudj GORIAN, « Codelli di Pahnenfeld, Pietro Antonio », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]*.

<sup>549</sup> BAR, ms. 39, f. 140r-v, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi du 4 août 1782 : « A scanso di equivoci, e ad istanza del Segretario compastore Coribante Tebanico dichiaro io sottoscritto al magnanimo vice-custode Eurimante Epidaurico, che l'Improvisata di A.B. contra i Poeti venali non sia di Archigene Beozio, ed in conseguenza non possa esser stata da lui diretta agli Arcadi Sonziaci, come si è preteso di provare contra ogni giustizia. Dalla capanna Beotica il 4 agosto 1782 » ; « ha sedati gli animi, ed ha fatto suanire lo spirito ».

<sup>550</sup> BAR, ms. 39, ff. 205r-206v : « Eglì ora è distratto a comporre e dare alla luce delle prose et de' versi, la prima (a dirla fra di noi) coll'oggetto di satirizzare Sua Eccellenza Coronini ».

Catalogue arcadique du nom Archigene Beozio »<sup>551</sup>. Il est exclu de la colonie et de l’Arcadie sur décision du collège<sup>552</sup>.

Mais le conflit ne se limite pas seulement à la colonie car il participe de la scission du milieu intellectuel local, autour des deux imprimeurs. Pour rappel, Valerio de Valeri, allié principalement avec Lorenzo Da Ponte et Rodolfo Coronini Cronberg, est en conflit régulier avec Giuseppe Coletti, soutenu par Guidobaldo von Cobenzl et Gioacchino Pizzi. Pietro Antonio Codelli a fait imprimer un premier ouvrage sur les auteurs du Frioul autrichien<sup>553</sup>, par l’imprimerie Tommasini, soit celle de Coletti avant la dispute et associée à l’Arcadie. Le second volume, paru en 1785<sup>554</sup>, est quant à lui imprimé par l’adversaire de Giuseppe Coletti, Valerio de Valeri :

L’ancien arcade a fait imprimé par Valeri la continuation de son oeuvre *Gli scrittori* etc.; et que dans celle-ci il a répandu les injures les plus malfaisantes contre moi [...] Durant la dernière réunion tenue à Trieste, son Excellence le gouverneur a raconté de l’avoir admonesté avec une lettre afin qu’il abandonne sa carrière commencée de satiriser l’Arcadie et les arcades [...]<sup>555</sup>

Les divisions internes au milieu intellectuel de Gorizia et Trieste obligent le gouverneur Pompeo Brigido, lui-même membre de la colonie, à intervenir. La colonie se retrouve partie prenante dans les différentes factions qui divisent le milieu intellectuel local.

## 2. 1780 et 1784 : la Sonziaca, une colonie bicéphale

- à Gorizia, reprise du cadre académique arcadique

Néanmoins, malgré ces attaques directes envers Giuseppe Coletti, la fondation de la colonie commence en juillet 1780 en raison de l’arbitrage de Rome en sa faveur : Guidobaldo von Cobenzl et Pietro Antonio Codelli (1754-1822) participent à sa création. Pietro Antonio Codelli est né à Gorizia dans une famille inscrite à la noblesse de la ville en 1744 ; il étudie ensuite aux collèges jésuites de Gorizia et de Rome. Auteur, poète et dramaturge, il occupe la fonction de

---

<sup>551</sup> *Ibid.*, f. 149r-150v, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi de 1783 : « Una lettera pubblica per la cancellazione del Catalogo arcadico del nome Archigene Beozio ».

<sup>552</sup> Giulia DELOGU, *Trieste «di tesori e virtù sede gioconda»*, op. cit., p. 108.

<sup>553</sup> Pietro Antonio CODELLI, *Gli scrittori friulano-austriaci degli ultimi due secoli*, Gorizia, Tommasini, 1783, vol.I, 144 p.

<sup>554</sup> Pietro Antonio CODELLI, *Gli scrittori friulano-austriaci degli ultimi due secoli*, Gorizia, Valerio de’ Valeri, 1785, vol.II, 194 p.

<sup>555</sup> BAR, ms. 39, ff. 214r-215r, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi non datée : « Che l’Ex-Arcade fa stampare presso il Valeri la continuazione dell’Opera sua *Gli scrittori* ecc.; e che in questa ha sparse le più maligne ingiurie contra di me [...] Nell’ultima sessione tenuta in Trieste, sua Eccellenza Governatore ha raccontato di averlo ammonito con una lettera affinché lasciasse l’intrapresa carriera di satirizzare l’Arcadia e gli Arcadi ».

prévôt de la cathédrale métropolitaine de Gorizia<sup>556</sup>. Le 8 août, il a trouvé quinze lettrés de Gorizia, ainsi qu'un intermédiaire à Rome, l'abbé Luigi Tesori, en charge des échanges d'argent pour le paiement des diplômes : Guidobaldo von Cobenzl est nommé vice-gardien, et la première réunion se tient en septembre. Il joint l'emblème, le nom et la devise de la colonie pour avoir l'avis de Gioacchino Pizzi<sup>557</sup>.

Cette colonie située hors des Etats italiens, reprend l'ensemble des marques des colonies de l'Arcadie : liste d'une quinzaine d'individus, demandes d'admission, nom et emblème de l'implantation académique etc. Ces points communs révèlent une exigence d'uniformité aux contextes propres à chaque région ou ville. Comme pour l'Augusta de Pérouse, on retrouve la présence d'un intermédiaire à Rome, Luigi Tesori, ponctuellement nommé « agent »<sup>558</sup>, qui reçoit les lettres et se charge de transmettre les paiements au siège romain. Par le biais de lettres de change, il assure le paiement des diplômes pour les nouveaux membres auprès de l'académie romaine. On constate un fonctionnement similaire à celui de la colonie de Pérouse car Luigi Tesori occupe une fonction similaire à celle de Carlo Doni. En 1781, Giuseppe Coletti annonce qu'un « cadeau de dix scudi romains » sera fait chaque année pour Luigi Tesori, tant qu'il assurera la fonction d' « agent de la colonie »<sup>559</sup>. Ceci est une pratique nouvelle, jamais une compensation financière n'a été versée auparavant.

Gioacchino Pizzi adopte une posture moins rigide que Crescimbeni au sujet de la révision des textes<sup>560</sup> avant publication avec le surnom académique : il réaffirme l'existence d'un « décret » qui « ne permet à aucun Arcade ni étranger, ni romain, de publier une œuvre [...] sans la révision de nos censeurs [...] mais en raison de la distance des lieux où existent nos célèbres colonies, il est habituel de transmettre cette faculté au vice-gardien de celle-ci »<sup>561</sup>. La distance séparant Rome et Gorizia, environ 650 kilomètres, conduit à adapter la réglementation

---

<sup>556</sup> Rudj GORIAN, « Codelli di Pahrenfeld, Pietro Antonio », *op. cit.*

<sup>557</sup> BAR, ms. 39, ff. 191r-192v, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi du 8 août 1780.

<sup>558</sup> *Ibid.*, ff. 6r-7r, lettre de l'Arcadie romaine à Giuseppe Coletti du 22 juin 1782 : « Agente Tesori », ou ff. 299r-300r, lettre de Giuseppe Coletti à Luigi Godard du 15 juin 1791 : « Agente della colonia Sonziaca ».

<sup>559</sup> *Ibid.*, ff. 265r-266r, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi du 18 mars 1781.

<sup>560</sup> *Ibid.*, f. 87r, document imprimé sur l'impression des ouvrages. La loi de l'académie instaure que « nè il recitare nelle pubbliche adunanze nè il dare alle stampe opera alcuna col nome arcadico se prima l'opera medesima non sia statta letta ed approvata da uno de' censori ».

<sup>561</sup> *Ibid.*, f. 9r, lettre de Gioacchino Pizzi à Antonio Carpaccio du 10 novembre 1780 : « Decreto [...] non è permesso ad alcun Arcade nè estero, nè Romano, di pubblicare opera veruna [...] senza la revisione de' nostri censori [...] ma siccome per la distance de' luoghi e dove esistono le celebri nostre colonie è solito di comunicarsi una tal facultà al vice-custode di essa ».

administrative et révèle à la fois une confiance dans la capacité de jugement des membres locaux et une souplesse vis-à-vis de la relecture et de la censure des livres. Néanmoins, la publication sous nom d'Arcade reste une question pour la colonie, car le médecin Antonio Musnig (ou Anton Muznik ; 1726-1803)<sup>562</sup> a fait paraître *Clima goritiense*<sup>563</sup> sans aucune révision par les censeurs de la colonie, alors qu'il utilise son affiliation à l'Arcadie dans ses différents titres, « Coloniae Arcadicae Goritiensis Membro »<sup>564</sup>, ce que déplore Giuseppe Coletti le 21 septembre 1781<sup>565</sup>. Ce livre provoque un conflit entre la colonie et la société agraire de Gorizia<sup>566</sup>, car les Arcades critiquent la médiocrité du style et un certain nombre d'erreurs<sup>567</sup>. Dans une lettre adressée à Carlo Antonio di Strassoldo, directeur de la société agraire, Guidobaldo von Cobenzl revient sur les prérogatives de chaque institution quant à la révision des textes :

La société d'agriculture, en approuvant une œuvre, se rend responsable de l'essentiel de celui-ci *in linea agriculturae* ; et chez les Arcades de la Sonziaca, il suffit d'une approbation, comme cela a été déclaré, pour juger si l'œuvre est utile et bonne. Le sage collègue arcadique, souffrant que l'auteur se qualifie comme membre de la colonie, se rend responsable du style, de la langue, et des sujets scientifiques qui y sont contenus.<sup>568</sup>

Une démarcation claire s'opère au sujet des compétences dans la révision des textes et l'obligation de révision par la colonie est réaffirmée, si l'auteur souhaite publier sous l'égide de l'Arcadie. La validation de la société d'agriculture se limite au fond du texte, à sa dimension scientifique. Selon l'Arcadie, cette institution n'a pas l'autorité littéraire pour juger de la forme et le style du texte : les champs de compétences se divisent ainsi de façon disciplinaire, entre la société d'agriculture et la colonie, entre sciences et lettres.

---

<sup>562</sup> Arianna GROSSI, « Musnig, Antonio », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]* ; Sergio TAVANO, « La cultura a Gorizia nell'età teresiana e giuseppina », in *Settecento goriziano, vita quotidiana, paesaggio, salute*, Gorizia, Libreria Editrice Goriziana, 2009, p. 16-18.

<sup>563</sup> Version récente traduite du latin en français : Antonio MUSNIG, *Settecento goriziano, vita quotidiana, paesaggio, salute*, traduit par Lorenzo DE VECCHI, Gorizia, Libreria Editrice Goriziana, 2009, 166 p. Pour une analyse de ce texte, voir Sergio TAVANO, « La cultura a Gorizia nell'età teresiana e giuseppina », *op. cit.* Cet ouvrage aborde les conditions climatiques de Gorizia, ses habitants, les maladies et leur traitement, ainsi que les bovins et leurs maladies, le vin etc.

<sup>564</sup> Antonio MUSNIG, *Clima Goritiense*, Gorizia, Valerio de' Valeri, 1781, 166 p.

<sup>565</sup> BAR, ms. 39, f. 164r-v, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi du 21 septembre 1781.

<sup>566</sup> Tommaso FANFANI, *La società agraria di Gorizia e di Gradisca*, *op. cit.*

<sup>567</sup> Arianna GROSSI, « Musnig, Antonio », *op. cit.*

<sup>568</sup> BAR, ms. 39, f. 91r-v : « La società di Agricoltura, approvando un'opera, si rende responsabile dell'essenziale di essa in linea Agriculturae; ed agli Arcadi Sonziaci basta una tale approvazione per giudicare, che l'opera sia, quale venne dichiarata, utile e buona. Il saggio Collegio Arcadico, soffrendo che l'Autore si qualifichi per membro della colonia sua, su rende responsabile dello stile, della lingua, e delle materie scientifiche che vi si contengono. ».

Dans une moindre mesure, la colonie Sonziaca restaure le système d'achat de livres publiés par l'académie romaine. En juin 1781, Giuseppe Coletti demande deux exemplaires du tome XIV de *Rime degli Arcadi* (1781), et un « bon nombre » du tome suivant, qui contient les « rimes des Arcades Sonziaci »<sup>569</sup>. On retrouve ici la pratique établie lors des premières années d'existence de l'Arcadie, c'est-à-dire que les colonies achètent les livres publiés par l'académie romaine, sans que cela prenne la forme d'une souscription. En décembre, Giuseppe Coletti dresse également la liste des « livres arcadiques »<sup>570</sup> souhaités par les membres de la colonie, à savoir six exemplaires des tomes XIII et XIV des *Rime* et un du recueil en l'honneur du couronnement capitolin de Corilla Olimpica<sup>571</sup>. La portée de ce système reste néanmoins limitée si on la compare au système de souscription mis en place durant la présidence de Crescimbeni, car il s'agit d'un cas ponctuel qui ne semble pas être généralisable à la majorité des implantations existantes durant la présidence de Gioacchino Pizzi.

- *La Sonziaca à Trieste, conséquence à l'échelle locale des politiques impériales*

« En ce qui concerne la déclaration de la colonie de Trieste, nous sommes (comme vous l'aurez constaté) hors de question ; car avec l'agrégation de sujets de Trieste rien de plus n'a été fait que d'agrandir la colonie académique Sonziaca, non d'en créer une nouvelle », écrit Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi<sup>572</sup>. Ainsi apparaît le projet, original car unique, de créer une seule colonie installée sur deux sites distincts : les deux villes sont situées à une quarantaine de kilomètres l'une de l'autre. La colonie de Trieste se distingue de celle de Gorizia car elle vise une « plus grande praticité »<sup>573</sup>, en laissant la poésie et la littérature à Gorizia. La colonie n'est plus seulement à l'échelle locale d'un centre urbain, mais fait partie d'une dynamique régionale et prend en compte les changements politiques de la région.

La colonie a suivi le mouvement politico-institutionnel vers Trieste, en y créant une seconde implantation sous l'égide de celle de Gorizia. On peut y voir une conséquence à l'échelle locale

---

<sup>569</sup> *Ibid.*, ff. 160r-161r, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi du 3 juin 1781 : « Un buon numero di copie » ; « Che conterrà le rime degli Arcadi Sonziaci ».

<sup>570</sup> *Ibid.*, f. 169r-v, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi du 6 décembre 1781 : « Libri arcadici ».

<sup>571</sup> Académie de l'ARCADIE, *Adunanza tenuta dagli Arcadi per la coronazione della celebre pastorella Corilla Olimpica*, *op. cit.*

<sup>572</sup> BAR, ms. 39, ff. 214r-215r, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi non datée : « Circa la dichiarazione della colonia triestina, siamo (come avrete osservato) fuori di questione; giacché coll'aggregazione de' soggetti di Trieste nulla più si è fatto che ingrandire la colonia accademica Sonziaca, non già creata se n'è una nuova. ».

<sup>573</sup> Camillo DE FRANCESCHI, *L'Arcadia romano-sonziaca e la Biblioteca civica di Trieste*, *op. cit.*, p. 37.

des politiques de Joseph II. Le départ pour Trieste des membres des différentes institutions et conseils locaux et régionaux a conduit au délaissement de Gorizia, tant d'un point de vue politique que culturel : « Depuis que de Gorizia toutes les chaires et les études publiques ont été enlevées, il faudra un zèle extraordinaire des privés, pour empêcher que les muses n'abandonnent pas totalement cette patrie »<sup>574</sup>. En raison de la nouvelle position de Trieste, la seule solution serait que des « privés », c'est-à-dire des mécènes locaux, organisent des événements pour maintenir la vie culturelle locale de Gorizia.

L'économiste Antonio Carpaccio (1743-1817)<sup>575</sup> est admis à la colonie de Gorizia, peu de temps avant son départ à Trieste, en 1783. Giuseppe Coletti l'a sollicité pour créer une colonie à Trieste, et l'a assuré de son soutien<sup>576</sup>. Giuseppe Coletti trouve un intermédiaire, obligé de quitter Gorizia pour des raisons professionnelles, pour fonder une colonie à Trieste. En juillet, les discussions préalables établissent que la colonie de Trieste sera « dépendante de l'Arcadie romaine, mais affiliée à la Sonziaca »<sup>577</sup>. La forme institutionnelle se différencie : il ne s'agit pas d'une sous-colonie comme à Naples mais d'une colonie divisée en deux et organisée sans rapport hiérarchique. En effet, il s'agit d'une colonie existant dans deux villes, mais réunie sous le nom de Sonziaca, dotée des mêmes symboles et représentée par le même vice-gardien.

Giuseppe Coletti suit le déplacement des administrations de Trieste à Gorizia, car il décide de développer ses activités professionnelles à Trieste. Par Guidobaldo von Cobenzl, Giuseppe Coletti entre en relation avec Pompeo Brigido, gouverneur de Trieste<sup>578</sup> : ce dernier le soutient dans l'ouverture d'une filiale de l'imprimerie Tommasini et de la Sonziaca<sup>579</sup>. L'imprimerie à

---

<sup>574</sup> BAR, ms. 39, ff. 267r-268r, lettre de Guidobaldo von Cobenzl à Gioacchino du 3 juillet 1783 : « Doppo che da Gorizia sono levate tutte le cattedre, e li studi pubblici, vi vorrà un straordinario zelo dei privato, per impedire che le Muse non abbandono affatto questa patria. ».

<sup>575</sup> Pietro STANCOVICH, *Biografia degli uomini distinti dell'Istria*, Trieste, Marenigh, 1829, vol.II, p. 422-423. Antonio Carpaccio publie en 1805 un ouvrage intitulé *Saggio sopra il commercio in generale con un prospetto storico dell'ingrandimento della città di Trieste*, Trieste, G. Weis, 1805, 138 p.

<sup>576</sup> BAR, ms. 39, ff. 205r-206r, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi non datée.

<sup>577</sup> *Ibid.*, ff. 269r-270r : « Una colonia dependente dalla Romana Arcadia, affigliata però alla Sonziaca. ».

<sup>578</sup> *Gazzetta universale, o sieno notizie istoriche, politiche, di scienze, arti, agricoltura ecc.*, 1782, vol.IX, p. 776. Information du 18 novembre 1782 : « Il conte Pompeo de Brigido stato finora Capitano Provinciale del Ducato della Carniola è stato da S.M. l'Imperatore dichiarato Governatore della città e porto-franco di Trieste, come pure delle Contee di Gorizia Gradisca » ; Giuseppe Mainati, *Croniche ossia Memorie storiche sacro-profane di Trieste*, Venise, Picotti, 1818, vol.V, p. 19 : « Per governatore e comandante militare di Trieste fu prescelto il conte Pompeo Brigido patrizio triestino oriundo da Napoli. Li suoi antenati vennero qui a stabilirsi nel secolo sestodecimo dove furono poco dopo ascritti al patriziato. Ferdinando III gli aggregò al numero dei baroni del S.R. Imp. ed egli fu dall'Imperatrice Maria Teresa dichiarato conte del S.R. Imp. insieme colla sua discendenza d'ambi i sessi, indi ciamberlano poi consigliere effettivo intimo di Stato ».

<sup>579</sup> Rudj GORIAN, « Coletti, Giuseppe », *op. cit.*

Trieste occupe beaucoup Giuseppe Coletti, qui n'a plus le temps de venir à Gorizia<sup>580</sup>. Guidobaldo von Cobenzl déplore « que même moi je ne risque pas de le [Giuseppe Coletti] voir pendant quelques mois, et ce ne serait qu'une ou deux fois par an »<sup>581</sup>. Bien que Giuseppe Coletti continue à correspondre avec Gioacchino Pizzi (7 lettres en 1784), son absence pour des raisons professionnelles conduit Guidobaldo von Cobenzl à être davantage présent car il envoie onze lettres à Rome durant cette même année, ce qui inverse la tendance :

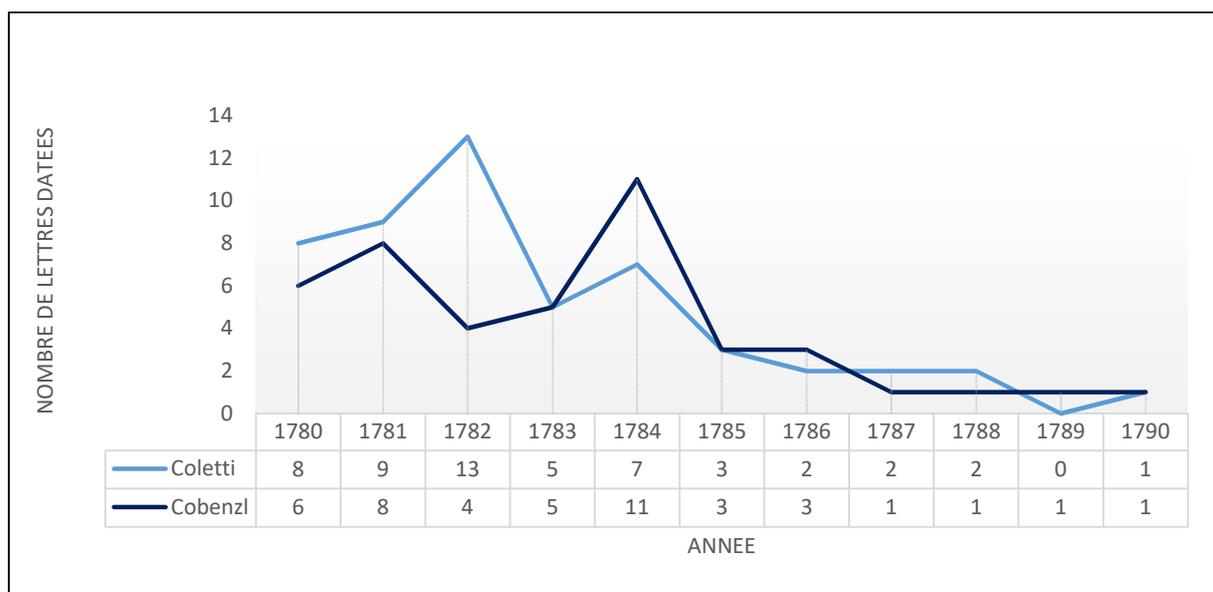


Figure 40 : Lettres envoyées à Rome de Guidobaldo Von Cobenzl et Giuseppe Coletti (1780-1790)

Giuseppe Coletti est l'intermédiaire privilégié avec Rome durant les trois premières années d'existence de la colonie. A partir de 1783, Guidobaldo von Cobenzl occupe une place identique, puis correspond de façon plus importante avec Gioacchino Pizzi en 1784, année durant laquelle Giuseppe Coletti est occupé avec la création de l'imprimerie à Trieste. De façon générale, la tendance est descendante, ce qui peut correspondre à une vie académique locale plus autonome à partir de 1785.

Bien que Giuseppe Coletti soit l'initiateur des deux implantations de la Sonziaca, il donne la priorité à ses activités professionnelles, au détriment de la colonie. Participer à l'Arcadie relève d'une activité secondaire de loisir lettré, qui a pour objectif « un être ensemble » (*conversari : cum, versari*). Il s'agit d'un « loisir studieux à l'écart de la vie publique », un « *otium*

<sup>580</sup> BAR, ms. 39, f. 234r-v, lettre de Guidobaldo Cobenzl à Gioacchino Pizzi du 27 mars 1784.

<sup>581</sup> *Ibid.*, f. 241r-v : « Che neppur a me non mi riesce di vederlo costi per pochi mesi se non una o due volte all'anno. ».

*litteratum* ». Ce loisir se comprend dans son opposition avec le *negotium* (activités politiques et affaires de la vie publique) et non pas comme une pratique oisive<sup>582</sup>. Le cas de Giuseppe Coletti illustre cette séparation entre la vie de la colonie, qui serait un « loisir studieux », et son activité professionnelle à l'imprimerie, relevant du *negotium*.

Par ailleurs, en 1785, Giuseppe Coletti remet en question son rôle au sein de la colonie. A deux reprises, il montre son agacement face au système de paiement des contributions pour les admissions : « Oh si vous saviez combien de *zecchini* le C qui a payé les contributions pour A et pour B, C c'est-à-dire Cobenzl, c'était en fait le C de Coletti ! Aujourd'hui ce système n'est plus tenable pour mille raisons »<sup>583</sup>. A nouveau, il affirme ses doutes quant à sa fonction de secrétaire de la colonie qui, dit-il, « est la condition qui me fut imposée, et que j'acceptais avant l'acceptation du poste de vice-gardien ». Il est difficile de demander un paiement pour la contribution, surtout s'il s'agit d'une personne supérieure dans la hiérarchie sociale : il se retrouve souvent à payer à la place d'un autre, et que les dépenses ne font qu'augmenter alors qu'on ne lui donne en retour qu'« un café, une invitation pour déjeuner, et un *nous nous reverrons* »<sup>584</sup>. De fait, Coletti rend compte d'une crise du fonctionnement du système arcadique : la distance entre Rome et Gorizia implique que l'intermédiaire local soit l'expéditeur des paiements car il les centralise et connaît la procédure (change, paiement à l'agent Tesori etc.). Néanmoins, l'absence de remboursement en argent comptant des paiements d'admission rend difficilement tenable cette situation pour Coletti. Cette colère personnelle face au procédé de paiement a pu contribuer au désintérêt progressif pour la colonie, visible dans les lettres échangées avec Rome.

La crise ne cesse de s'aggraver pour atteindre un conflit entre les deux implantations de la Sonziaca en 1791 :

Aucune réunion n'a été tenue, ni à Gorizia, ni à Trieste depuis que j'ai écrit ma dernière lettre. Les Arcades de Gorizia envisagent d'élire le vice-gardien à Gorizia, lieu de la fondation et siège principal de la colonie. Les Arcades de Trieste qui par consensus de tout le groupe attendent l'assemblée publique pour le prix à Trieste, exigent que l'élection se tiennent à Trieste. *Hoc unum (inter nos)* les Triestins veulent que ce soit le comte Brigido : les Goriciens un goricien. *Quid agendum* ? Avec les raisons suivantes, je proposerais à l'Arcadie mère la

---

<sup>582</sup> Françoise WAQUET, *Parler comme un livre*, op. cit., p. 192 et 213.

<sup>583</sup> BAR, ms. 39, ff. 273r-274r, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi du 23 octobre 1785 : « Oh se voi sapesse quanti di [...] *zecchini* che anno pagate le contribuzioni per A e per B erano del C cioè Cobenzl, erano del C cioè Coletti! Oggi non è più continuabile questo sistema per mille ragioni. ».

<sup>584</sup> *Ibid.*, ff. 281r-282v, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi du 24 décembre 1785 : « E la condizione che mi fu imposta, e che accettai preliminarmente all'accettazione del vice-custodiato » ; « un caffè, un invito a pranzo, un *ci rivedremo*. ».

création d'une colonie à Trieste, et je laisserais la colonie de Gorizia fonctionner de son propre chef comme pour elle-même, puisque la colonie triestine fonctionnerait alors de sa propre volonté indépendamment de la gorizienne.<sup>585</sup>

Le retrait de Guidobaldo von Cobenzl a conduit à la fin d'une stabilité instaurée entre les deux implantations de la Sonziaca : la scission proposée par Coletti serait la solution optimale pour régler la question du vice-gardien.

Depuis 1785, la colonie connaît une perte d'activité et d'engagement pour la colonie. Le nombre de réunions a diminué, ainsi que les échanges avec Rome : en 1795, Giuseppe Coletti annonce au *custode* romain Luigi Godard la « résurrection » de la colonie « après trois ans de silence involontaire » et demande la délivrance de onze diplômes arcadiques<sup>586</sup>. Le caractère unique de la colonie, divisée sur deux sites distincts, provoque de nouvelles difficultés de gestion. La communication entre les deux sites semble faible car Giuseppe Coletti ne correspond que ponctuellement avec Guidobaldo von Cobenzl. Bien que les implantations soient liées institutionnellement, l'absence de coordination de la vie académique met en évidence leur autonomie en pratique.

---

<sup>585</sup> *Ibid.*, ff. 299r-300r, lettre de Giuseppe Coletti à Luigi Godard du 15 juin 1791 : « Non si è tenuta radunanza alcuna, nè in Gorizia, nè in Trieste dacché le scrissi l'ultima mia. Gli Arcadi Goriziani vagliono eleggere il vice-custode in Gorizia luogo della fondazione e sede principale della colonia. Gli Arcadi Triestini che di consenso di tutto il ceto attendono la pubblica radunanza per il noto premio in Trieste, pretendono che l'elezione si facci in Trieste. *Hoc unum (inter nos)* i Triestini voglion avere il conte Brigido; i Goriziani un Goriziano. *Quid agendum?* Io, col fondamento delle seguenti ragioni, prommoverei presso la madre Arcadia la creazione di una colonia in Trieste, e lascierei, che quella di Gorizia operi a suo talento in quanto a se, giacché allora la colonia Triestina opererebbe a piacer suo in quanto a se medesima indipendentemente dalla goriziana. ».

<sup>586</sup> *Ibid.*, f. 40r-v, lettre de Giuseppe Coletti à Luigi Godard du 8 juillet 1795 : « Dopo tre anni di silenzio involontario » ; « risurrezione ».

3. « E ne ranghi sempre le persone letterate. Filosofo senza fanatismo »<sup>587</sup>, profil des membres de la colonie Sonziaca.

Malgré ses difficultés, voire ses crises, la colonie a connu un réel succès : entre 1780 et 1800, elle a admis 141 individus dont C. de Franceschi a esquissé le profil<sup>588</sup>. Depuis la présidence de Gioacchino Pizzi, l'Arcadie n'applique plus le principe de remplacement, ce qui permet des colonies beaucoup plus nombreuses. Parmi ces membres, on compte 17 femmes, dont 7 ont été admises à Rome. Avec 12,1% de l'effectif total de la colonie, ce chiffre est deux fois supérieur à la moyenne sur l'ensemble des admissions (6,5% de femmes admises entre 1772 et 1800).

Constatons, par exemple, que les femmes sont aussi admises à la société d'agriculture de Gorizia<sup>589</sup>. La marquise Maria Teresa Cristiani Castiglioni, membre de la colonie Sonziaca, est élue à la société le 21 décembre 1782 pour mener une étude sur le secteur du textile<sup>590</sup>. En 1783, la comtesse Ludovica de Seriman<sup>591</sup> et Gioseffa di Strassoldo entrent à la société d'agriculture, puis suivent Marianna de Markaus, ainsi que deux académiciennes de la colonie, Clémentine Coronini von Cronberg<sup>592</sup> et Marianna Coronini<sup>593</sup> en 1785.

Les membres sont majoritairement issus de la noblesse, car 57,4% ont un titre de noblesse impériale ou sont des patriciens : on dénombre ainsi trente-huit comtes dont neuf comtesses

---

<sup>587</sup> *Ibid.*, ff. 42r-43r, lettre de Giuseppe Coletti à Luigi Godard le 22 août 1792.

<sup>588</sup> Camillo DE FRANCESCHI, *L'Arcadia romano-sonziaca e la Biblioteca civica di Trieste*, op. cit., p. 15 : « La colonia Sonziaca fondata, come vedemmo, da nobili del sangue, che ne formavano esclusivamente il Saggio Collegio a vita, ossia, come direbbersi oggidì, il Consiglio direttivo, ebbe un carattere prevalentemente aristocratico, ed i non nobili che vi appartenevano erano prelati, abati, dottori in legge o in medicina; rarissimi i non titolati, accolti per reali o supposti meriti letterari o scientifici ».

<sup>589</sup> Tommaso FANFANI, *La società agraria di Gorizia e di Gradisca*, op. cit., p. 29-30. Leur rôle n'est pas détaillé dans cette étude.

<sup>590</sup> Tommaso FANFANI, *La società agraria di Gorizia e di Gradisca*, op. cit., p. 29 : elle présente en 1788 un rapport sur « il perfezionamento della trattura della seta, il preparar la lana coll'aceto, l'imbiancar le canape ed il lino ».

<sup>591</sup> Evelyn KORSCH, « The Sceriman between Venice and New Julfa: An Armenian Trading Network and its Sociocultural Impacts (Seventeenth and Eighteenth Centuries) », in Georg CHRIST, Franz-Julius MORCHE, Roberto ZAUGG, Wolfgang KAISER, Stefan BURCKHARDT et Alexander D. BEIHAMMER (dirs.), *Union in Separation: Diasporic groups and Identities in the Eastern Mediterranean (1100-1800)*, Rome, Viella, 2015, pp. 363-378 : Ludovica de Seriman fait partie par alliance de l'ancienne famille de riches marchands et nobles arméniens, dont le patronyme était initialement Sceriman, italianisé en Seriman lors de leur installation à la toute fin du XVIIe siècle (entre 1694 et 1699), à Venise. La comtesse Ludovica, dont le nom de jeune fille était Neuhaus, épouse Paolo Antonio Seriman (1714-1789), militaire dans l'armée impériale entre 1734 et 1770.

<sup>592</sup> Maximilien Samson Frederic SCHOELL, *Annuaire généalogique et historique*, Paris, N. Maze, 1821, p. 120 : il s'agit probablement de Clémentine, née en 1739, de la famille de Linange-Billigheim, entrée par mariage dans la famille des Coronini von Cronberg.

<sup>593</sup> Rodolfo CORONINI, *Fasti goriziani*, op. cit., p. 14 : il s'agit de la comtesse Marianna Dietrichstein, épouse de Rodolfo Coronini depuis 1759, âgée de cinq ans de moins que lui (donc probablement née vers 1726). Durant sa jeunesse, elle a appris différentes langues, dont le français, l'allemand et l'italien.

(27% du total), treize barons dont deux baronnes (9,2%), dix chevaliers (7,1%), six patriciens (4,3%). Le clergé est largement moins représenté (14,9%), car seulement quatre individus sont membres de la hiérarchie ecclésiastique (un archevêque, deux évêques et un prévôt) et dix-sept sont des séculiers. La catégorisation par rang est utile ici, car la société du Saint-Empire est construite sur des noblesses territoriales, dont la hiérarchie dépend des titres de noblesse délivrés par l'Empereur. Il s'agit ici d'une noblesse impériale mineure (comtes et chevaliers d'Empire), qui n'est pas dotée d'une puissance territoriale<sup>594</sup>.

Pour compléter le profil des membres de la colonie, il est nécessaire de préciser leur profession et leur domaine de compétences, connus pour 70,9% de l'effectif total (100 individus). Les chiffres suivants sont calculés sur cet échantillon. Près d'un tiers des individus (36) ont une charge publique auprès du gouvernement local ou de la cour impériale : on compte ainsi 10 chambellans, 3 conseillers du gouverneur de Trieste, 6 conseillers de l'Empereur, un gouverneur et un chef de la police de Trieste. Deux consuls, britannique et danois, sont également membres de la colonie. La colonie réunit des acteurs du gouvernement urbain, surtout de Trieste, et des membres de la cour impériale. Parmi les officiers impériaux, on peut également ajouter les professions militaires (trois capitaines et un officier). 40% des individus font donc partie des instances de pouvoir centrales ou locales.

Les professions littéraires et scientifiques viennent ensuite. Les métiers de dix-sept individus relèvent des métiers du livre ou de l'enseignement : sept professeurs d'université, huit hommes de lettres dont deux poètes, ainsi qu'un bibliothécaire et un imprimeur. Ensuite, on retrouve des professions médicales, avec un chirurgien et sept médecins, et un astronome, un botaniste et un ingénieur. En associant ces deux catégories de profession, on arrive à un total de vingt-neuf individus. Enfin, onze juristes font également partie de la colonie :

	<i>Politique</i>	<i>Religion</i>	<i>Lettres</i>	<i>Droit</i> <i>Finances</i>	<i>Sciences</i> <i>Médecine</i>	<i>Militaire</i>
<i>Pourcentage de membres</i>	28 %	20 %	19 %	14 %	13 %	6 %

Tableau 14 : Répartition en domaine de compétences de 100 membres de la Sonziaca

<sup>594</sup> Christophe DUHAMELLE, « Les noblesses du Saint-Empire du milieu du XVIe au milieu du XVIIIe siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1999, vol. 46, n° 1, pp. 146-170.

Ce groupe se caractérise par une représentation forte d'une noblesse détentrice d'offices à la cour impériale et de membres du gouvernement de la ville de Trieste. Comme l'a souligné Guidobaldo von Cobenzl, le manque d'académies conduit à l'admission d'individus aux compétences variées, dont l'activité principale n'est pas littéraire. Le négoce est faiblement représenté dans les professions : alors que Trieste est une ville commerçante et portuaire, la colonie n'admet que marginalement des négociants et financiers. A Marseille, ville économiquement comparable à Trieste, les négociants sont plus largement admis à l'académie, sous réserve d'une « notoriété urbaine » acquise. En fait, la colonie s'inscrit la division classique entre *otium* et *negotium*, que l'on retrouve pour de nombreuses académies françaises, en n'admettant que marginalement des financiers et négociants<sup>595</sup>.

Ces académiciens sont aussi affiliés à d'autres institutions. Ainsi, cinq membres *a minima* font partie de la Société Patriotique de Hambourg (*Patriotische Gesellschaft*), initialement appelée « Société pour l'avancement des Arts et des commerces utiles » : créée en 1765, elle a pour but d'œuvrer pour le bien commun, dans une forme de « patriotisme des Lumières ». Elle rassemble à la fois des académiciens, et des membres du gouvernement. Il s'agit de comprendre le mot « patriotisme » non pas au sens politique et identitaire du XIXe siècle, mais civique et social, comme mouvement en vue du bien commun<sup>596</sup>. En d'autres termes, son but est que des actions privées viennent combler les lacunes de l'Etat, en instaurant des programmes de soutien aux pauvres par exemple<sup>597</sup>.

Les académiciens de la colonie sont aussi affiliés aux sociétés d'agriculture de Gorizia (11 membres)<sup>598</sup> et d'Udine (2). Selon V. Ferrone, la vie intellectuelle des années 1780 est marquée par un « entrelacement entre les espérances antiques et les rêves des premières Lumières encyclopédiques » et par une remise en question des « coûts du progrès scientifique et technique, et des grands succès des nouveaux savants », ce qui a conduit à un changement dans toutes les disciplines et de la « structure mentale des savants » : les sociétés d'agriculture

---

<sup>595</sup> Daniel ROCHE, « Négoce et culture dans la France du XVIIIe siècle », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, 1978, vol. 25, n° 3, pp. 375-395.

<sup>596</sup> Mary LINDEMANN, *The Merchant Republics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015, p. 86-88.

<sup>597</sup> Jennifer JENKINS, *Provincial Modernity: Local Culture & Liberal Politics in Fin-de-siècle Hamburg*, Ithaca, Cornell University Press, 2003, p. 26-30.

<sup>598</sup> Pour la liste des premiers membres de la société d'agriculture voir Tommaso FANFANI, *La società agraria di Gorizia e di Gradisca*, *op. cit.*, p. 20 et 29 : Carlo Antonio di Strassoldo, Gasparo Lantieri (Lanthieri), Guido von Cobenzl, Pietro Francesco Scati, Giangiuseppe Barzellini, Antonio de Marinelli, Antonio Musnig, Carlo Antonio di Strassoldo, Giuseppe Kauffman, Ieroslao Schmidt, Maria Teresa Cristiani Castiglioni.

s'intègrent dans ce mouvement car elles participent au développement de nouvelles techniques agricoles, créées par les recherches en sciences physiques, en météorologie et en botanique<sup>599</sup>. La société d'agriculture (*Società agraria*) de Gorizia tient sa première réunion en août 1765, après avoir été autorisée par l'impératrice Marie-Thérèse. Son rôle est d'intervenir sur la « politique agraire » et d'arbitrer sur les peines pour les « vols de campagne », mais elle peut aussi influencer sur des affaires liées à l'artisanat ou au commerce<sup>600</sup>. Pour la société d'agriculture, dix des onze fondateurs font partie de la noblesse. Le groupe se diversifie ensuite avec l'admission de nouveaux membres : des membres du clergé, surtout des curés, entrent à la société, et l'ensemble des curés du comté de Gorizia est averti de la création de la société le 7 septembre 1765. L'établissement d'un contact avec les curés s'intègre dans l'« œuvre promotionnelle pour l'amélioration des conditions agricoles du comté »<sup>601</sup>, car ils font le lien entre les campagnes et les habitants de la ville. Ensuite, on retrouve des membres des professions techniques tels que médecins, géomètres et botanistes.

Enfin, la *Société des chevaliers de Diane chasseresse* (*Società dei Cavalieri di Diana cacciatrice*), compte moins six arcades parmi ses membres. Fondée le 21 février 1779, elle est créée lors de la venue de Ferdinand Roi de Sicile à Gorizia, mais a une existence brève<sup>602</sup>. Le fondateur, et premier président, Gian Gaspare Lanthieri (ou Giovanni Gasparo Lantieri) est un lettré local, auteur de poésies, qui a été le secrétaire de l'académie des Filomeleti entre 1744 et 1747<sup>603</sup>. De fait, malgré l'absence d'académies littéraires dans la région, on constate que les Arcades sont affiliés à d'autres lieux de sociabilité académique, dont les finalités sont assez variées.

---

<sup>599</sup> Vincenzo FERRONE, *I profeti dell'illuminismo*, op. cit., p. 53. : « Intreccio tra antiche speranze e sogni del primo illuminismo enciclopedista [...] costi del progresso scientifico e tecnico e grandiosi successi dei nuovi *savants*, che alimentavano suggestioni destinate a incidere profondamente in ogni disciplina e nella stessa struttura mentale degli studiosi di quegli anni ».

<sup>600</sup> Carlo MORELLI DI SCHÖNFELD, *Istoria della Contea di Gorizia IV*, Gorizia, Paternolli, 1856, p. 186-196 : polizia agraria ; furti di campagna.

<sup>601</sup> Tommaso FANFANI, *La società agraria di Gorizia e di Gradisca*, op. cit., p. 29-30 : « Opera promozionale per il miglioramento delle condizioni agricole generali della Contea ».

<sup>602</sup> Carlo MORELLI DI SCHÖNFELD, *Istoria della Contea di Gorizia*, op. cit., p. 205.

<sup>603</sup> Arianna GROSSI, « Lantieri, Gian Gasparo », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]*.

## *II. Entre fêtes, satires et sciences : la Sonziaca, une colonie des Lumières ?*

### 1. Pratiques mondaines et littéraires

#### *- Festivités et célébrations publiques, une pratique arcadique*

Les assemblées académiques organisées par la colonie se divisent entre les réunions publiques et privées<sup>604</sup>, en suivant le modèle établi à l'Arcadie dès la fin du XVIIIe siècle. Durant ses premières années d'existence, la colonie se réunit de façon privée le troisième dimanche de chaque mois, réunions pendant lesquelles les membres sont libres de réciter leurs compositions et de lire leurs écrits, en les donnant ensuite au vice-gardien pour validation des censeurs avant publications<sup>605</sup>. La mort de l'impératrice Marie-Thérèse (1717-1780) a conduit à différer la première réunion publique : « La mort de la Souveraine a perturbé notre première réunion fixée en décembre, que j'ai convenu de différer à la fin du mois de janvier courant », écrit Guidobaldo von Cobenzl début janvier 1781<sup>606</sup>. Giuseppe Coletti précise l'obtention d'un « Décret permissif des spectacles » pour s'affranchir des sept semaines de deuil<sup>607</sup>. La situation politique spécifique au Saint-Empire conduit donc à des adaptations des pratiques académiques.

La célébration publique de l'Arcadie est catégorisée comme un « spectacle », non pas comme une réunion académique, ce qui confirme l'analyse faite précédemment sur les réunions publiques comme spectacle et divertissement pour l'élite urbaine locale<sup>608</sup>. Cette « première réunion publique » a nécessité un investissement financier pour l'organisation d'un tel spectacle, pour « la cire, musique et rafraîchissements qui ont accompagné l'exposition publique des travaux littéraires », frais pris en charge par Guidobaldo von Cobenzl, qui devient ainsi un mécène pour la colonie. Le public, appelé « spectateurs » par Giuseppe Coletti, confirme l'interprétation des récitations publiques comme des spectacles pour l'élite urbaine,

---

<sup>604</sup> Pour connaître exhaustivement l'ensemble des réunions de la colonie Sonziaca, voir Camillo DE FRANCESCHI, *L'Arcadia romano-sonziaca e la Biblioteca civica di Trieste*, op. cit.

<sup>605</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>606</sup> BAR, ms. 39, f. 59r, lettre de Guidobaldo von Cobenzl à Gioacchino Pizzi du 6 janvier 1781 : « La morte della Sovrana ha disturbata la nostra prima adunanza stabilita in Dicembre, che mi è convenuto diferire alla fine del corrente gennaio. ».

<sup>607</sup> *Ibid.*, ff. 61r-62r, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi du 6 janvier 1781 : « Decreto permissivo de' spettacoli ».

<sup>608</sup> Cf. Partie II. Chapitre II.I.

« de la noblesse la plus fleurie et étrangère »<sup>609</sup>. Les thématiques abordées lors de la première réunion publique sont l'influence bénéfique de la société littéraire sur les coutumes, l'effet positif de « l'inclinaison aux études » de « femmes sages », et que par conséquent il faut sans aucun doute admettre des « bergères érudites » à l'Arcadie, et, enfin, le climat, le ciel et la situation de Gorizia<sup>610</sup>. Les sujets de la réunion semblent s'éloigner des thématiques pastorales et poétiques, qui paraissent davantage prendre la forme de questions et débats philosophiques, notamment sur la place des femmes à l'Arcadie et la volonté de les faire participer à la vie académique locale. En mars 1781, un « magnifique abrégé de la première assemblée publique »<sup>611</sup> est publié dans la gazette de Gorizia. A la même période, Giuseppe Coletti remercie Gioacchino Pizzi pour « l'insertion que vous avez faite faire pour moi dans la gazette romaine de l'Epitaphe de notre Libanio Crissanteo, et des éloges de la Bergère Regilla Ciparenia »<sup>612</sup>. Il s'agit probablement de textes écrits par Rodolfo Coronini Cronberg et par son épouse Marianna en l'honneur d'un défunt. La communication au XVIIIe siècle connaît un changement, non pas par les réseaux de correspondance, mais par l'amplification des imprimés, qu'il s'agisse de livres ou de journaux car les nouvelles littéraires ne sont plus adressées à un milieu intellectuel circonscrit mais à un « public », un « lectorat anonyme », ce qui « rompt avec les formes classiques de la sociabilité régies par l'interconnaissance et l'idéal de la conversation »<sup>613</sup>. Ainsi, la publication d'un résumé contribue à rendre public le milieu intellectuel délimité qu'est la colonie. Comme le font de nombreuses académies, Giuseppe Coletti accorde une attention particulière à la publication des faits académiques dans les journaux.

Le voyage du pape Pie VI à Vienne en 1782 occupe une place importante pour la vie académique, nouveau parallèle que l'on peut établir avec la colonie Augusta et la célébration

---

<sup>609</sup> BAR, ms. 39, ff. 217r-218v, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi non datée : « La cera, musica, e rinfreschi che ha accompagnato la pubblica esposizione delle letterarie fatiche » ; « Della più fiorita nobiltà anche forestiera ».

<sup>610</sup> *Ibid.*, f. 14r-v, lettre de Guidobaldo von Cobenzl aux Arcades de la colonie de 1780 : « Vantaggioso in secondo luogo il dimostrar ci sarebbe, che aumentar vedendosi per l'esempio e per la propensione di sagge donne la inclinazione allo studio in chi lo coltiva; così la inclinazione degli individui del ceto nostro, quando ammetta incremento, verà per il felice acquisto delle erudite Pastorelle senza dubbio a raddopiarsi. ».

<sup>611</sup> *Ibid.*, ff. 158r-159v, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi du 29 mars 1781.

<sup>612</sup> *Ibid.*, f. 64r-v, lettre de Guidobaldo von Cobenzl à Gioacchino Pizzi du 17 mars 1781 : « L'insersione che con tanta parzialità per me ha fatta far ella nella romana Gazzetta dell'Epitaffio del nostro Libanio Crissanteo, e delle lodi della Pastorella Regilla Ciparenia ». Libanio Crissanteo est Rodolfo Coronini Cronberg et Regilla Ciparenia est son épouse Marianna.

<sup>613</sup> Antoine LILTI, *L'héritage des Lumières*, op. cit., p. 183-184.

organisée par la marquise Anna Raffaelli Antinori. Pour rejoindre Vienne, le Pape passe par Gorizia du 14 au 15 mars, ville dans laquelle il est accueilli par le vice-chancelier d'Etat, Giovanni Filippo von Cobenzl (1741-1810)<sup>614</sup>, fils du vice-gardien de la colonie. Le 17 mars 1782, Giuseppe Coletti rédige une longue description pleine d'enthousiasme sur le séjour papal à Gorizia, ainsi que de la rencontre de plusieurs arcades de la colonie avec Pie VI : Rodolfo Coronini Cronberg, Raimondo Thurn (ou della Torre ; XVIII-1817), Guidobaldo von Cobenzl et Giuseppe Coletti lui-même<sup>615</sup>. Après cette rencontre en personne, les arcades de la colonie projettent d'organiser une réunion pour son retour :

Nous en arrivons maintenant à la dédicace. Sachez que Sa Sainteté, après son retour, s'est placée dans le système plausible de ne vouloir une manifestation ni publique ni privée. Une académie solennelle avait déjà été préparée pour son retour, mais la modération de Pie VI l'interdisait [...] Ceux qui ont la plus intime familiarité avec le Pape, et qui en toutes les autres occasions m'ont toujours bien conseillé, me dirent : honorer celui-ci serait s'exposer à une réponse négative, ou au moins, que le Pape ne serait jamais amené à accepter la dédicace sans avoir au préalable tout vu ce que doivent contenir les impressions. [...] Je ne croirai pas cependant, que le Pape puisse être mécontent d'un transport d'hommage et de gratitude venant d'un groupe lointain composé de nombreux chevaliers respectables, qui se flattaient de le voir passer à nouveau par leur ville [...] <sup>616</sup>

La réunion ne devait pas avoir lieu, en raison des réticences du pape. Néanmoins, Giuseppe Coletti envisage de la maintenir : elle a finalement lieu à la villa de Rodolfo Coronini Cronberg à Quisca (Kojško en Slovénie actuelle), située à une dizaine de kilomètres de Gorizia, en juillet 1782. Giuseppe Coletti décrit la réunion où se sont retrouvées soixante-six personnes, dont trente-sept arcades et vingt-neuf dames et cavaliers. La récitation, faite dans un « bois artificiel superbement exécuté », a lieu en même temps qu'un somptueux repas. Giuseppe Coletti annonce également l'envoi du recueil des compositions, en vue de sa présentation au pape à Rome<sup>617</sup>.

---

<sup>614</sup> Giuseppe DINI, *Diario pieno e distinto del viaggio fatto a Vienna dal sommo pontefice Pio papa sesto*, Rome, Reverenda Camera Apostolica, 1782, 84 p.

<sup>615</sup> BAR, ms. 39, ff. 70r-71v, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi du 17 mars 1782.

<sup>616</sup> *Ibid.*, ff. 6r-7r, lettre de l'Arcadie romaine à Giuseppe Coletti du 22 juin 1782 : « Veniamo ora alla dedica. Sappiate, che sua Santità dopo il suo ritorno si è posta nel plausibile sistema di non volere nè pubblica, nè privata dimostrazione. Si era già preparata una solenne accademia pel suo ritorno, la moderazione di Pio VI ha vietato di farla. [...] Mi consigliai con quei che godono la più intima familiarità Pontificia, e che in tutte le altre occasioni di mia premura hanno parlato con buon successo: essi mi han risposto, che per onorare lo stesso che esporsi ad una negativa, o almeno, che il Papa non si sarebbe mai indotto ad accettar la dedica senza veder prima tuttociò, che deve contenere la stampe. [...] Non crederò mai, che al Papa potesse dispiacere un trasporto di ossequio e di gratitudine da un ceto lontano composto da tanti rispettabili cavalieri, che si lusingavano di rivederlo passare per la loro città [...] ». »

<sup>617</sup> *Ibid.*, ff. 261r-262v, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi du 10 juillet 1782 : « Bosco arteffatto stupendamente eseguito. ».

## 2. Bibliothèque, jardin botanique et mémoires : une colonie tournée vers l'utilité publique et les sciences

En septembre 1780, Giuseppe Coletti annonce un nouveau projet à Gorizia dans la continuité de la colonie : « la formation d'une bibliothèque à usage académique »<sup>618</sup>. Le projet apparaît comme la première étape vers la création quelques années plus tard une bibliothèque publique à Trieste, projet qui existe depuis 1782 mais qui ne voit le jour qu'en 1793<sup>619</sup>. L'origine de ce projet provient de la fermeture de trois bibliothèques et de la vente des livres de congrégations religieuses installées à Gorizia, en raison de la suppression des ordres religieux par Joseph II<sup>620</sup>. Le comte Emanuele Antonio de Torres<sup>621</sup> est un chambellan de l'Empereur puis conseiller au Conseil des Capitaines de Gorizia (*Consiglio capitaniale*), institution de gestion politique, financière et juridique du comté de Gorizia et Gradisca. Il fait don de sa bibliothèque, composée d'environ trois mille livres, aux membres de la colonie<sup>622</sup>. En raison de la centralisation des pouvoirs locaux à Trieste et de la suppression du Conseil des Capitaines de Gorizia, Emanuele Antonio de Torres doit déménager à Trieste pour occuper la charge de conseiller. Néanmoins, comme l'indique Giuseppe Coletti en mai 1783, Emanuele Antonio de Torres a accepté de laisser les livres cédés à la colonie à Gorizia pour constituer la bibliothèque publique de la colonie<sup>623</sup>. Emanuele Antonio de Torres devient ainsi un mécène pour l'Arcadie de Gorizia et contribue ainsi au projet de constituer une bibliothèque publique de Giuseppe Coletti. Une réunion publique est également organisée en l'honneur d'Emanuele Antonio de Torres :

Dimanche premier juin, une réunion publique se tiendra, et qui, je l'espère, sera aussi retentissante que les deux premières. Celle-ci sera toute pastorale, c'est-à-dire qu'elle se tiendra *sous Dieu* et qu'une sorte de cocagne au pied d'un Parnasse artificiel capable de contenir 500 personnes. Voici une idée. Les bergers et bergères seront assis sur des sièges artificiels en herbe en deux ordres, le vice-gardien ouvrira la récitation avec une allocution qui racontera l'histoire de nos heureux progrès [...] Quatre bergers continueront avec leurs compositions attribuées et puis nous ferons une pause, interrompus par une musique turque [...] et la grande cocagne qui sera fournie de tout genre de liqueurs, de pâtes, de confitures, de viandes fraîches et grillées salées, ainsi que le nécessaire pain et vin pour le repas, de

---

<sup>618</sup> *Ibid.*, f. 189r-v, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi du 10 septembre 1780 : « La formazione di una biblioteca ad uso accademico ».

<sup>619</sup> Camillo DE FRANCESCHI, « III. Biblioteca Civica di Trieste », in *L'Arcadia romano-sonziaca e la Biblioteca civica di Trieste*, Trieste, Società di Minerva, 1930, pp. 87-119.

<sup>620</sup> Camillo DE FRANCESCHI, *L'Arcadia romano-sonziaca e la Biblioteca civica di Trieste*, op. cit., p. 101-111.

<sup>621</sup> Arianna GROSSI, « Torres, Emanuele Antonio », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]*.

<sup>622</sup> BAR, ms. 39, ff. 219r-220r, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi du 27 mars 1783.

<sup>623</sup> *Ibid.*, f. 221r-222v, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi du 17 mai 1783.

salami, jambons [...] pour la noblesse ce sera un rafraîchissement copieux, choisi et glacé [...].<sup>624</sup>

Le repas est important dans les réunions publiques ainsi que l'association entre musique et poésie dans les spectacles organisés par l'Arcadie. Giuseppe Coletti donne de l'importance à la présence de bibliothèques dans les villes. Après celle de Gorizia, il œuvre également pour la constitution de la bibliothèque publique de Trieste, nommée dans un premier temps « Bibliothèque Arcadique publique de Trieste » : l'ouverture est faite en 1793 par le pro-vice-gardien de la colonie de Trieste, le gouverneur Pompeo Brigido. Les livres qui la composent sont initialement des dons des Arcades de la colonie, et Giuseppe Coletti en devient le directeur provisoire<sup>625</sup>. La bibliothèque de Trieste, composée de 1 978 livres en italien, 1 373 en allemand, 751 en français et 808 en latin, plus quelques livres en espagnol, anglais ou grec<sup>626</sup>, est en harmonie avec le cosmopolitisme de la société triestine de la fin du XVIIIe siècle.

En novembre 1780, Giuseppe Coletti annonce à Gioacchino Pizzi la création d'un jardin botanique à usage des membres de la colonie<sup>627</sup>. En mars 1781, il est dans l'attente des « semences botaniques » mais est inquiet car « le retard m'enlèverait le plaisir de voir formé pour cette année le jardin botanique que j'ai promis à l'Arcadie et au public »<sup>628</sup>. Pour Coletti, la colonie doit viser à l'utilité publique et au bien commun, en rendant accessible les savoirs théoriques, par la bibliothèque, et pratiques, par le jardin botanique. Par ce faire, il contribue à la création de différents lieux de savoir qu'il constitue en plus de la colonie, qui sont ouverts à un plus large public : les Arcades deviennent ainsi des « passeurs »<sup>629</sup>, et contribuent dans une

---

<sup>624</sup> *Ibid.* : « Domenica primo giugno si terrà una publica Ragunanza che spero sarà per riuscire niente meno strepitosa delle altre due. Cotesta sarà alla tutta pastorizia, vale a dire, che si terrà *sub Dio* e che sarà preparata una specie di cuccagna alla falde di un Parnasso artefatto capace a trattenere 500 persone. Eccovene una idea. Sederanno li pastori e le pastorelle sopra arteffati sedili d'erba in due ordini, il vice-custode aprirà la recita con una allocuzione che conterrà la storia de' nostri fortunati progressi [...] Quattro pastori proseguiranno colle composizioni assegnate loro e poi farem pausa, interrotti dalla musica turca [...] e comparirà la gran cuccagna che sarà fornita d'ogni genere di liquori, di lavori di paste, di confetture, di carni freschi e salate arrostate, oltre il bisognevole di pano e vino da pasto, salami, prosciutti [...] Per la nobiltà sarà un lauto rinfresco sciolto ed in ghiaccio [...]. ».

<sup>625</sup> *Raccolta delle leggi, ordinanze e regolamenti speciali per Trieste*, Trieste, Lloyd Austriaco, 1861, p. 37-41 : « Publica Biblioteca Arcadica Triestina ».

<sup>626</sup> Camillo DE FRANCESCHI, *L'Arcadia romano-sonziaca e la Biblioteca civica di Trieste*, op. cit., p. 92.

<sup>627</sup> BAR, ms. 39, ff. 177r-178v, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi du 25 novembre 1780.

<sup>628</sup> *Ibid.*, f. 64r, lettre de Guidobaldo von Cobenzl à Gioacchino Pizzi du 17 mars 1781 : « Semenze bottaniche » ; « Il ritardo mi toglierebbe il piacere di veder formato per quest'anno l'orto bbotanico che all'Arcadia ed al Pubblico ho promesso. ».

<sup>629</sup> Gilles BERTRAND et Alain GUYOT (dirs.), *Des « passeurs » entre science, histoire et littérature : Contribution à l'étude de la construction des savoirs (1750-1840)*, traduit par Élisabeth FAURE, Grenoble, UGA Éditions, coll. « Savoirs littéraires et imaginaires scientifiques », 2017, 233 p.

certaine mesure à la diffusion des connaissances à l'échelle de Gorizia. En janvier 1782, Giuseppe Coletti rédige une liste des inventions et découvertes faites par les membres de la colonie, incluse dans sa lettre pour Gioacchino Pizzi :

Un. La miraculeuse machine de notre grand *Eurimante*, sur laquelle je vous ai écrit cette année, pour calculer une quantité jusqu'à 24 chiffres ayant, ou non un diviseur.

Deux. Bientôt paraîtront les Ephémérides d'*Ipparco*, et ses calculs logarithmiques surprenants.

Trois. La découverte sur les crinons, de *Mirindo*.

Quatre. Les attributs et propriétés de toute sorte de coquillages, en vers, œuvre illustre, de *Rovillo Trezenio* qui sera bientôt terminée.

Cinq. La nouvelle manière, plus brève et plus sûre, de calculer sans les chiffres arabes de mon cher ami savant le comte de Lamberg maintenant nommé arcade.

Six. Un nombre surprenant de poésies de toute sorte, et de proses de plusieurs langues, et si je n'avais pas à les choisir pour les publier, cela formerait trois gros volumes.<sup>630</sup>

La machine à calculer de Guidobaldo von Cobenzl (*Eurimante*) ne semble pas être entrée dans la postérité. *Ipparco*, ou Gian Giuseppe Barzellini (1730-1804) est un homme de sciences, qui s'est formé aux mathématiques, à l'astronomie et à la météorologie à Gorizia. Il est membre de la société agraire<sup>631</sup>. Il est question ici des *Efemeridi*, c'est-à-dire d'un calendrier arcadique de l'année 1781 à 1901, volume dédicacé et approuvé par Pape Pie VI<sup>632</sup>. 500 exemplaires à deux paoli l'une vont paraître, et il sera composé de plus de vingt feuilles<sup>633</sup>.

Bartolomeo Patuna (*Mirindo* ; 1738-1823)<sup>634</sup> est un médecin reconnu de Gorizia : né à Fiume d'une famille d'origine vénitienne, il fait ses études de médecine et philosophie à Padoue. En 1766, il se rend en Bosnie, à Novi, à la demande de l'impératrice Marie-Thérèse, afin de faire un rapport sur la peste. Trois ans plus tard, il obtient la charge de premier médecin

---

<sup>630</sup> BAR, ms. 39, f. 145r-146r, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi du 27 janvier 1782 : « Primo. La miracolosa macchina del nostro magnanimo Eurimante, di cui vi scrissi l'anno scorso, per calcolare se una quantità fin'a 24 figure abbia, o no, divisore, e quali.

Secondo presto sarà alla luce le efemeridi d'Ipparco, ed i suoi calcoli logoritmici, sorprendenti.

Terzo. La scoperta sopra i Crinoni, di Mirindo.

Quarto. Gli attributi e le proprietà di ogni sorta di conchiglie, in verso, opera insigne, di Rovillo Trezenio cher sarà presto terminata.

Quinto. La nuova più breve, e più sicura maniera di calcolare anche senza le figure arabiche del dotto mio caro amico Conte di Lamberg ora nominato per Arcade.

Sesto. Un numero sorprendente di poesie d'ogni sorta, e di prose d'ogni lingua, che se non s'avessero ad iscegliere per darle alla luce, formerebbero tre grossi volumi [...]. ».

<sup>631</sup> Rudj GORIAN, « Barzellini, Gian Giuseppe », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]*.

<sup>632</sup> Giangiuseppe BARZELLINI, *Efemeridi Arcadiche dalla olimpiade 640 alla olimpiade 669; cioe' dall' anno 1781 all' anno 1901*, Gorizia, Tommasini, 1787, 154 p.

<sup>633</sup> BAR, ms. 39 ff. 219r-220r, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi du 27 mars 1783.

<sup>634</sup> Arianna GROSSI, « Patuna, Bartolomeo », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]*.

(*protomedico*) de Gradisca : il se spécialise en obstétrique, en s'intéressant notamment à l'embryologie et à la nutrition du fœtus. Il étudie également le trismus (*Memoria sopra il trismo*<sup>635</sup>), maladie endémique dans la région de Trieste, dont souffrent les enfants. Il réussit à faire diminuer la mortalité infantile en faisant appliquer des règles d'hygiène. Il a également proposé une étude du processus de développement de la gale, dans l'ouvrage *Memoria sopra i crinoni*<sup>636</sup>. En plus d'être arcade de la colonie, il est également membre de la société agraire de Gorizia. Les deux mémoires précédemment cités ne sont pas écrits à des fins littéraires ou poétiques, mais médicales et scientifiques. Guido von Cobenzl transmet en février 1782 le *Memoria sopra i crinoni* à Gioacchino Pizzi<sup>637</sup>. Bartolomeo Patuna en fait une lecture lors d'une réunion de la colonie Sonziaca le 20 janvier 1782 pour celui sur les crinons<sup>638</sup>, et le 25 avril 1784 pour celui sur le trismus. Ils sont tous deux publiés sous l'égide de l'Arcadie en 1785. De fait, la colonie devient un lieu d'échanges et d'annonces des découvertes scientifiques : elle permet à la fois la rencontre d'hommes de lettres et de sciences, et la diffusion de leurs travaux respectifs.

Ponctuellement, Giuseppe Coletti informe Gioacchino Pizzi des nouvelles savantes locales. En octobre 1785, il lui indique la publication de deux « dissertations » de deux membres de la colonie, « sur l'origine des comtés de Gorizia »<sup>639</sup> et « sur les monnaies des mêmes [comtés]<sup>640</sup> », ainsi que la parution de deux « traités l'un sur l'hydrophobie<sup>641</sup>, l'autre sur le soin des animaux bovins » et, enfin, la « dissertation sur le « trismus des enfants », écrite par Bartolomeo Patuna et évoquée précédemment<sup>642</sup>. De fait, les travaux des Arcades de la colonie relèvent plus de questions économiques, physiques ou médicales, que poétiques dans ce cas-ci.

---

<sup>635</sup> Bartolommeo PATUNA, *Memoria sopra il trismo de' fanciulli recentemente nati*, Gorizia, Tommasini, 1785, 70 p. Le trismus est une pathologie caractérisée par la limitation de l'ouverture buccale et une contraction des muscles de la mâchoire.

<sup>636</sup> Bartolommeo PATUNA, *Memoria sopra i crinoni*, Gorizia, Tommasini, 1785, 52 p. Les crinons sont des vers parasites.

<sup>637</sup> BAR, ms. 39, f. 67r, lettre de Guidobaldo von Cobenzl à Gioacchino Pizzi du 19 février 1782.

<sup>638</sup> Camillo DE FRANCESCHI, *L'Arcadia romano-sonziaca e la Biblioteca civica di Trieste*, op. cit., p. 19.

<sup>639</sup> Andrea Giuseppe BONOMO, *Sopra l'origine degli antichi conti di Gorizia*, Trieste, Stamperia governiale, 1785, 40 p.

<sup>640</sup> Carlo CORONINI CRONBERG, *Dell'antica moneta goriziana - Lettera prima al conte Guidobaldo di Cobenzl*, Gorizia, Tommasini, 1785, 91 p.

<sup>641</sup> *Avvertimento generale intorno alla preservazione ed alla cura della idrofobia*, traduit par Lorenzo RONDOLINI, Gorizia et Trieste, Giacomo Tommasini, 1784, 52 p.

<sup>642</sup> BAR, ms. 39, ff. 273r-274v, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi du 23 octobre 1785 : « Sono sortite alla luce due dissertazioni molto erudite di due nostri membri sopra l'origine de' conti di Gorizia la prima, e sopra le monete de' medesimi l'altra; si sono publicati due trattati sopra l'Idrofobia l'uno, sopra la cura degli animali bovini l'altro; s'è dispensata una Dissertazione sopra il trismo de' fanciulli stampata. ».

Les nouvelles scientifiques circulent ainsi par la colonie pour être diffusées jusqu'à Rome par les échanges épistolaires : les Arcades de la Sonziaca deviennent ainsi des « passeurs entre science et littérature »<sup>643</sup>, pour reprendre l'expression de G. Bertrand et A. Guyot. Les académiciens sont individuellement producteurs de textes : la colonie permet de regrouper les publications et les avancées scientifiques pour les partager entre eux durant les réunions, et ponctuellement avec Rome.

### 3. Efficacité des imprimés

A plusieurs reprises, Giuseppe Coletti considère importante la publication dans les journaux et gazettes des événements de la colonie : il fait ainsi partie des acteurs, à l'échelle locale, de la « révolution médiatique »<sup>644</sup>. Giuseppe Coletti semble avoir conscience du pouvoir et de l'efficacité de l'imprimé pour la diffusion des informations : les gazettes rendent ainsi publique la colonie et augmentent sa portée car ses activités connaissent une audience qui dépasse le seul groupe des membres de l'Arcadie. En tant qu'imprimeur, Giuseppe Coletti crée une nouvelle gazette, l'*Osservatore triestino* en 1784<sup>645</sup> : ce périodique a de meilleures bases que la *Gazzetta Goriziana* et est à percevoir comme « caisse de résonance pour les activités de l'académie romano-sonziaca »<sup>646</sup>. Il s'agit d'un journal généraliste, qui aborde à la fois des sujets littéraires et scientifiques, ou politiques, de niveaux local et européen, par des reprises d'informations de journaux allemand, français ou anglais<sup>647</sup>. Dans le numéro du 31 décembre 1785<sup>648</sup>, la section littérature relate la recherche d'une solution à un problème d'utilité publique, organisée par la colonie. Cela fait partie d'un mouvement plus vaste d'inclusion du commerce et de la science dans la culture : « La culture fait tout un avec la « science formelle » du commerce », à la fin du XVIIIe siècle<sup>649</sup>, ce qui se voit dans le cas présent. Initialement, la question a été exposée lors de la réunion du 23 août 1784 par le pro-vice-gardien de la colonie de Trieste de la colonie, Pompeo Brigido (1729-1811), gouverneur de la ville : « Quelle branche du commerce

---

<sup>643</sup> Gilles BERTRAND et Alain GUYOT (dirs.), *Des « passeurs » entre science, histoire et littérature*, op. cit.

<sup>644</sup> Antoine LILTI, *L'héritage des Lumières*, op. cit., p. 182.

<sup>645</sup> Pour une synthèse sur l'*Osservatore Triestino* voir, Cesare PAGNINI, *I giornali di Trieste, dalle origini al 1959*, op. cit., p. 30-33.

<sup>646</sup> Rudj GORIAN, *Editoria e informazione a Gorizia*, op. cit., p. 65 : « Cassa di risonanza per le attività dell'Accademia Romano-Sonziaca. ».

<sup>647</sup> Giulia DELOGU, « I Cento giorni di Napoleone attraverso le cronache dell'«Osservatore triestino» », *Archeografo Triestino*, 2012, LXXII (CXX), pp. 1-18.

<sup>648</sup> BAR, ms. 39, f. 278r-v, *L'Osservatore Triestino*, 31 décembre 1785.

<sup>649</sup> Giulia MORANDINI, *Da te lontano*, op. cit., p. 16 : « La cultura era tutt'uno con la « scienza formale » del commercio. ».

conviendrait-elle à cette place (Trieste), qui en même temps est la plus favorable à l'industrie des provinces de Gorizia et de Gradisca ? Quels sont donc les moyens les plus appropriés pour lui donner un essor le plus grand et relatif possible ? »<sup>650</sup>. Le premier prix est une médaille de cent florins pour un projet présenté au plus tard dans six mois par un membre de l'académie ou par toute autre personne. Néanmoins, vu qu'aucune réponse n'a été faite dans les six mois, le délai a été prolongé jusqu'au 29 décembre 1785 : trois mémoires ont été reçus et examinés lors d'une réunion privée par les académiciens de la colonie, mais aucune solution proposée n'a apporté satisfaction. Effectivement, Giuseppe Coletti l'évoque à Gioacchino Pizzi : « Le dernier jeudi de cette année aurait dû être tenue l'assemblée publique à Trieste, pour la distribution du prix de cent florins à la meilleure solution au problème noté ; mais il n'y aura pas de distribution. Les solutions ne sont pas satisfaisantes. Il sera augmenté à 150 florins et reporté »<sup>651</sup>. Dans *l'Osservatore Triestino*, La colonie invite une nouvelle fois les lecteurs à soumettre des idées pour résoudre ce problème de gestion urbaine. Finalement, il est prolongé jusqu'à la fin de l'année 1786 : les mémoires reçus sont nombreux, et finalement, le 9 décembre 1787, Pier Francesco Scati (1730- ?), arcade d'origine vénète et professeur de chirurgie<sup>652</sup>, remporte le prix par un mémoire sur la création de champs artificiels pour l'élevage bovin<sup>653</sup>.

Ainsi, à l'échelle de Gorizia, l'étude de la colonie souligne les divisions internes au milieu intellectuel local qui est polarisé entre les deux imprimeurs, Giuseppe Coletti et Valerio de Valeri. Son caractère bicéphale entre Gorizia et Trieste, ainsi que sa situation géographique dans les marges du Saint-Empire dans une région proche des Etats italiens, lui confèrent un caractère unique : intérêt pour la culture académique italienne, forte présence de femmes, miroir local des politiques impériales etc. Elle est une colonie des Lumières, en raison de la production scientifique et littéraire des arcades de la colonie, et du fort intérêt de Giuseppe Coletti pour l'utilité et la création de lieux publics de savoirs.

---

<sup>650</sup> *Ibid.*, f. 208r-v, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi non datée : « Qual ramo di commercio conviene a questa piazza (Trieste), che sia ad un tempo il più favorevole all'industria delle Provincie di Gorizia, e di Gradisca. Quindi quali sieno i mezzi più propri onde dargli il massimo possibile relativo incremento. ».

<sup>651</sup> *Ibid.*, ff. 273r-274v, lettre de Giuseppe Coletti à Gioacchino Pizzi du 23 octobre 1785 : « L'ultimo giovedì di quest'anno terrassi la publica Ragunanza in Trieste, per la distribuzione dal premio di fiorini cento alla miglior soluzione del problema noto; ma distribuito non sarà. Le soluzioni non sono soddisfacenti. Sarà dunque accresciuto fin a fiorini 150 e prorogato. ».

<sup>652</sup> Arianna GROSSI, « Scati, Pier Francesco », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]*.

<sup>653</sup> Camillo DE FRANCESCHI, *L'Arcadia romano-sonziaca e la Biblioteca civica di Trieste, op. cit.*, p. 48-49.



## Comparer pour conclure

L'approche comparative va nous permettre de conclure notre propos par la mise en évidence des caractéristiques communes des implantations de l'Arcadie. Les colonies se prêtent à la comparaison par leur apparition dans une temporalité proche, par leur caractère urbain, par des unités constituées d'un même modèle institutionnel et par leur rapport épistolaire entretenu avec Rome. Le premier trait commun est la nécessité des relations sociales pour l'établissement et le fonctionnement des différents sièges de l'académie. Les colonies trouvent leur origine dans les relations qu'entretient l'intermédiaire-fondateur dans la ville où il souhaite créer une colonie. Ces relations peuvent être déjà organisées, si la colonie s'installe dans une académie déjà existante, dans un ordre religieux ou dans un collège d'éducation. Au contraire, la colonie permet l'institutionnalisation de relations, entre des individus plus ou moins proches, par l'affiliation à l'Arcadie. Elle contribue d'une part au renforcement du milieu intellectuel local par l'ajout de nouvelles occasions de rencontre et de projets communs, et par une appartenance commune. D'autre part, elle peut œuvrer pour sa formation, surtout dans les villes dépourvues d'académies.

La deuxième caractéristique est la présence d'un intermédiaire qui assure à la fois la centralisation des informations transmises par Rome et leur diffusion aux membres de la colonie. Parfois admis au préalable à Rome, il est en contact avec le gardien général, qu'il a rencontré à Rome ou avec lequel il a déjà échangé quelques lettres. Cet intermédiaire est l'initiateur de la fondation et réunit le groupe de futurs membres en les faisant adhérer à ce projet : il se base sur ses propres relations pour faire advenir la fondation de la colonie. A la suite de cela, cet intermédiaire devient dans la majorité des cas le vice-gardien de la colonie et renforce sa correspondance avec le gardien général car il gère les demandes d'admission, la réception d'ouvrages, les paiements et l'administration de la colonie. Cette fonction est essentielle dans cette organisation multi-située et l'assiduité de l'individu en charge rend efficace la gestion à distance de l'académie. L'effet négatif de ce fonctionnement est que si l'individu quitte la ville ou disparaît, la colonie peut connaître une phase de transition difficile, voire s'éteindre.

Ensuite, l'Arcadie réussit à stabiliser une forme associative à laquelle adhèrent hommes et femmes de lettres des centres urbains principaux et secondaires. Le système académique,

composé des demandes d'admission, des remplacements, des diplômes et des paiements, peut à première vue sembler contraignant mais il ne pose pas de difficultés majeures à son adoption car une régularité dans les réunions, un lieu dédié et une obligation de participation aux événements de la vie académique ne sont pas requis pour fonder une colonie. Les Arcades locaux font preuve d'un désir d'uniformité institutionnelle. Les réunions peuvent être soit privées soit publiques, et l'on retrouve cette distinction dans l'ensemble des implantations arcadiques : les sociabilités relèvent ainsi des pratiques littéraires (compositions de poésie, recueils collectifs, participation à distance aux réunions romaines) et des pratiques mondaines de l'ordre du divertissement (festivités, repas, public patricien etc.). Les colonies respectent à la fois le « pacte » établi avec l'académie romaine dans le respects des lois, les procédures à distance et la fidélité au gardien général mais elles font aussi preuve d'une autonomie une fois la structure stabilisée.

Le quatrième point commun essentiel est l'insertion dans le réseau de la colonie par les échanges épistolaires. Là non plus, aucune contrainte d'écrire et de correspondre n'est visible. Les sociabilités épistolaires se manifestent par la participation des membres à distance : Rome invite les académiciens des colonies à envoyer des compositions pour les Jeux Olympiques de l'académie, pour la réunion annuelle des membres non-romains. A cela, les arcades peuvent répondre par l'envoi de poésies composées par deux membres de la colonie, qui seront lus par des académiciens présents. Etre à l'Arcadie offre ainsi la possibilité de faire connaître ses écrits à Rome et d'être en contact non seulement avec le milieu intellectuel local. Les pratiques épistolaires se couplent avec celles de librairie de l'Arcadie qui se retrouvent partagées par la majorité des colonies durant la présidence de Crescimbeni, à partir de 1710.

Bien que de nombreux points communs aient été soulignés dans cette thèse, certaines caractéristiques des colonies révèlent des spécificités des milieux académiques locaux. Ainsi, la durée et la temporalité propres diffèrent en fonction des implantations locales pour différents facteurs. Le premier est la volonté et l'investissement de l'intermédiaire et des membres, qui conditionnent l'installation pérenne de la colonie. L'implication personnelle conditionne l'insertion durable de la colonie dans sa ville d'implantation et le dynamisme propre à la colonie (organisation de réunions, publication de recueil). Cet investissement d'un ou plusieurs membres influence également les rapports avec le gardien romain : si l'intermédiaire s'implique dans la vie académique, le lien qui pouvait être purement institutionnel peut se transformer en

amitié intellectuelle. Cela conduit à une plus grande régularité dans les échanges, qui peuvent être de plusieurs lettres par mois, et à son déploiement sur plusieurs années, voire décennies.

La deuxième différence majeure provient de la composition sociale du groupe d'arcades. Bien que nous n'ayons pas conduit une étude sociologique de l'ensemble des implantations, on constate des dissemblances en fonction des colonies. Ainsi, comme nous l'avons vu, beaucoup plus de membres de la colonie napolitaine Sebezia sont tournés vers les métiers du droit qu'à la colonie siennoise Fisiocritica, où les professions médicales et scientifiques sont beaucoup plus présentes. A Gorizia et Trieste, on retrouve de nombreux membres du gouvernement local et impérial, ainsi que des hommes de sciences, ce qui est spécifique à la colonie Sonziaca. L'Arcadie parvient ainsi à faire adhérer des milieux professionnels et sociaux très divers sous un même projet littéraire.

Le troisième point est le rapport à l'espace urbain et à l'utilité publique de la colonie. Ces quatre cas offrent différents rapports à la ville : les colonies napolitaines et leur rapport aux églises et aux pratiques religieuses, la création d'un espace dédié négocié avec les autorités religieuses et municipales pour Pérouse, l'insertion dans une institution savante existante et déjà intégrée dans d'autres circulations scientifiques à Sienne et enfin la création de lieux de savoirs liés à la colonie à Gorizia et Trieste. La colonie Sonziaca se conçoit dans le mouvement des Lumières par ses propositions scientifiques et par sa conception de l'utilité publique, point original et moins visible dans les autres colonies.



## Conclusion

L’Arcadie a fait de longue date l’objet de travaux, riches et nombreux, qui se sont développés selon deux grandes directions : des études d’histoire de la littérature, attentives aux propositions culturelles de l’Arcadie approchée comme un mouvement littéraire, d’une part ; des monographies d’histoire locale d’autre part, dont nous avons tiré grand profit, où les colonies de l’Arcadie apparaissent comme l’une des nombreuses académies qui se sont constituées dans les villes italiennes durant l’époque moderne. Quelle que soit la perception que les chercheurs ont privilégiée, qu’elle soit très unitaire et romano-centrée ou, au contraire, fortement localisée dans des contextes citadins souvent très spécifiques, elles ont dans leur immense majorité négligé une des innovations fondamentales de ce nouveau genre d’académie, son organisation institutionnelle qui, au cours d’un siècle, lui a permis de transformer une forme spécifiquement citadine de sociabilité culturelle en une formation dont l’analyse ne peut ignorer l’échelle italienne.

Etudier l’Arcadie comme ensemble multi-situé a impliqué une réflexion sur les dynamiques temporelles et spatiales globales d’un réseau académique. Or ces dynamiques sont loin d’être simples et linéaires. Si une centaine de colonies sont apparues dans le siècle qui a suivi la création romaine, cette croissance n’a été ni régulière ni continue. Même si les sources rendent ces analyses semées d’embûches, en raison du caractère partiel des fonds romains, en l’absence de véritable archives cohérentes et organisées des colonies, l’histoire de l’Arcadie présente de fortes discontinuités temporelles, pressenties dans des précédents travaux mais peu documentées jusqu’à présent. Le quasi demi-siècle qui va de la mort de Crescimbeni à la présidence de Pizzi, de 1728 à 1772, connaît une chute considérable des admissions dans les colonies, qui conduit à un repli de l’Arcadie sur Rome et à une indéniable autonomie des colonies qui, sans doute en nombre beaucoup plus limité, restent actives. A partir de 1772, en revanche, l’utilisation de termes comme « renaissance » ou « restauration » au sujet des colonies est un signe indiscutable d’une reprise de l’activité en réseau.

L’étude des dynamiques spatiales a nécessité le recours au traitement cartographique, jusqu’à présent peu mobilisé pour l’étude de l’Arcadie. Il peut seul permettre de suivre l’implantation de ces formes de sociabilité au sein du réseau urbain extrêmement complexe que connaît la péninsule, par-delà les découpages politiques qui ont été longtemps les seuls à être pris en

considération. La cartographie dynamique du réseau des colonies repose sur des données fiables, car appuyée le plus souvent sur une longue tradition de travaux et d'études. Les cartographies de réseaux des correspondances sont certes plus fragiles, à cause de l'incomplétude des sources et de la difficulté à évaluer leur représentativité. Dans ce cas, la cartographie peut contribuer à produire des effets de réalité absolue ; il faut donc la considérer comme un outil qui suggère, invite à élaborer des hypothèses, plutôt que comme un moyen de preuve. Elle reste, de façon certaine, un outil de visualisation qui propose des représentations possibles plus explicites que des listes, des tableaux ou des statistiques de la répartition spatiale de l'Arcadie, de ses lettres et de ses membres. La cartographie nous a paru un outil nécessaire pour rendre compte de l'Arcadie dans son ensemble.

La combinaison d'une approche globale et d'études de cas localisés a mis en évidence des processus de coordination à l'échelle de la péninsule que des milieux intellectuels citadins peuvent accepter ou adopter. Ces processus ont permis d'organiser selon des modèles très proches, voire uniformes, une sociabilité académique locale, avec ses règles et ses pratiques, de produire des recueils poétiques collectifs et des événements de célébration qui mobilisent des colonies à des échelles que l'on pourrait appeler interurbaines, car il n'est pas certain que l'ensemble du réseau ait été mobilisé dans sa totalité, même pour les plus importants. Mais cette indéniable coordination, dès lors qu'on examine attentivement les colonies dans leur singularité et à leur rapport spécifique au réseau, va de pair avec une hétérogénéité des contextes culturels locaux, tant dans le rapport que les hommes et femmes de lettres entretiennent entre eux, que dans les pratiques académiques ou le rapport avec Rome. L'Arcadie n'est pas un phénomène uniforme mais le modèle qu'elle propose permet à la fois de conserver et de valoriser les spécificités locales et de mettre en place des objets (recueils, événements, récitations) partagés à l'échelle de la péninsule. Les échecs d'implantation ou les conflits divisant les groupes locaux révèlent non pas une inadaptabilité du modèle académique mais l'hétérogénéité des contextes locaux.

L'approche par les sociabilités n'a été que peu investie dans les travaux italiens sur les académies : pourtant, penser les institutions au prisme des relations et des pratiques permet de mettre en lumière les usages effectifs à l'échelle du groupe académique, qu'il s'agisse de festivités urbaines en public ou de pratiques de récitation ou de relectures en petit comité. A ses sociabilités en présence, nous avons associé les usages épistolaires pour penser les lettres comme une pratique de sociabilité reconfigurée par la distance temporelle et spatiale. Le recours

à la notion de « sociabilité épistolaire » est la solution que nous avons proposée pour tenter d'établir un dialogue entre deux objets historiographiques majeurs, mais peu réunis dans les travaux français et italiens : les sociabilités et les correspondances savantes. En raison de sa formation institutionnelle unique, les sociabilités épistolaires caractérisent une forme inédite de « faire académie » à distance, en nouant une relation régulière entre colonies, et probablement plus qu'avant entre académiciens. Dans une certaine mesure, la lettre pallie la distance et prolonge une conversation avec toutes les limites que l'éloignement implique : les formules de politesse équivaudraient aux salutations en présence, le temps de lecture de la lettre serait un temps de rencontre en décalé, un accès différé aux festivités et un moment de partage ; de partage, à la fois de l'auteur qui prend le temps d'écrire pour quelqu'un, et du lecteur qui a accès à un fait advenu localement. Les sociabilités épistolaires s'expriment également par l'envoi de poésies et de textes : par les corrections, relectures et récitations, les lettres sont le support de pratiques intellectuelles partagées qui dépassent, avec l'Arcadie, le seul espace local de l'académie, ici la colonie. Les lectures de compositions transmises à Rome produisent dans un second temps de nouvelles sociabilités en présence qui dépassent la relation entre l'auteur de la lettre et son destinataire. Pour les textes, les relectures et les corrections impliquent un échange à distance entre les deux épistoliers, mais ils peuvent aussi produire des sociabilités intellectuelles en présence par la relecture par une ou plusieurs connaissances.

D'une certaine façon, l'Arcadie a changé la forme « académie ». Elle est la première académie italienne à sortir de sa dimension exclusivement locale en mobilisant des milieux intellectuels locaux mis en relation les uns avec les autres par le partage d'une forme institutionnelle et d'objets littéraires et festifs. L'autre changement majeur est de mettre la lettre au cœur de son fonctionnement comme moyen quotidien de communication et d'échanges entre Rome et les colonies, voire, plus rarement – mais ici les lacunes documentaires sont un obstacle majeur –, entre colonies : l'écriture épistolaire est nécessaire, ce qu'elle n'était pas pour des académies de dimension locale. Avec 103 implantations locales au cours du siècle existant en partie simultanément, l'Arcadie permet aux académiciens de maintenir leur participation malgré des mobilités professionnelles ou familiales : les mobilités des Arcades peuvent conduire à créer une colonie ou à participer à une autre déjà existante dans la ville d'arrivée. Cette reconnaissance par le statut d'Arcade permet au nouveau venu de participer à la vie académique de sa nouvelle ville de résidence : les colonies facilitent l'identification d'un groupe académique duquel l'individu est déjà membre. Enfin, bien que certaines académies soient déjà des

productrices d'ouvrages et de recueils, l'Arcadie a renforcé cette fonction par la création d'une société de souscription qui a permis un élargissement du lectorat, une organisation systématique de la vente de livres et un réseau d'acheminement par des intermédiaires. Les correspondances révèlent alors la diversité des circulations qui rattachent les colonies les unes aux autres : circulation des lettres, certes, mais aussi des textes, manuscrits ou imprimés, des informations sur les activités de chaque colonie, des individus, des objets, comme les livres, des notices bibliographiques et des poésies manuscrites, qu'il faudrait, un jour, tenter de visualiser, en les schématisant et/ou en les cartographiant. L'Arcadie est la première institution italienne à recourir massivement à ce système ; elle institutionnalise et donne une nouvelle ampleur à des pratiques d'échange de livres et de textes qui existaient déjà à titre individuel entre hommes et femmes de lettres. En ce sens, elle participe à la transformation en cours de la vieille République des Lettres : les pratiques individuelles se font plus collectives, plus régulières, plus structurantes, à une échelle qui dépasse la péninsule car le succès de cette institution d'un type nouveau attire des lettrés, ou des mondains, de l'Europe entière.

Cette recherche s'ouvre ainsi vers différentes pistes de recherche à poursuivre. L'analyse des personnes citées est une introduction à une méthodologie d'enquête qui pourrait être plus approfondie en multipliant les corpus épistolaires étudiés. Ce type d'analyse pourrait se combiner avec une analyse cartographique à différentes échelles pour comprendre les interrelations effectives de l'entité idéalisée de la République des lettres. Une mise en ligne de la base de données des membres et des lettres serait également utile pour rendre disponibles les données collectées durant cette recherche. Par l'approche par jeux d'échelles, nous avons atteint le niveau individuel par une attention portée aux parcours des vice-gardiens des colonies. Néanmoins, une piste reste ouverte : suivre des Arcades « ordinaires », sans fonction officielle, pour comprendre comment leurs pratiques académiques, non seulement à l'Arcadie, s'intègrent dans leur quotidien. S'intéresser plus précisément à certaines professions qui ressortent dans les profils des membres (avocats, professeurs etc.) permettrait d'analyser la place qu'occupe la pratique académique – à l'Arcadie et dans d'autres institutions – dans leur formation, dans leurs occupations professionnelles et dans leur temps libre. Il ne s'agirait plus de mettre au centre l'Arcadie et les pratiques qui lui sont liées, mais de porter le regard sur le parcours biographique de certains académiciens moins visibles que les vice-gardiens ; de décentrer ainsi le regard des pratiques académiques vers le quotidien des académiciens.

Dans une perspective plus vaste, la comparaison de plusieurs vies d'académiciens européens et de leurs pratiques permettrait de mesurer l'effet des multiples admissions académiques sur leur réseau personnel, associée à une mise en perspective de la place qu'occupent les académies dans les pratiques intellectuelles et dans le quotidien. La confrontation comparative de trajectoires biographiques révélerait alors les dissonances et les ressemblances dans les pratiques individuelles de participation à l'académie, voire l'existence de dynamiques régionales rendues visibles par les vies d'académiciens ordinaires ; (re)découvrir les réseaux académiques et les sociabilités épistolaires par le quotidien des hommes et femmes de lettres, dans ce nouvel horizon académique ouvert par l'Arcadie.



## Archives manuscrites

### Biblioteca Angelica de Rome (BAR)

- *Atti Arcadici*, I et II.
- *Componimenti Arcadici*, manuscrits 8, 10, 11, 12 et 13.
- *Scritture originali d'Arcadia*, manuscrits 15, 16, 17 et 18.
- *Delle lettere degli Arcadi*, manuscrits 20 à 28.
- *Gioacchino Pizzi (Nivildo Amarinzio), custode generale d'Arcadia, 1772-1790*, manuscrit 31.
- Manuscrits 32, 33, 34 et 39.

### Biblioteca Apostolica Vaticana (BAV)

- Fonds Santa Maria In Cosmedin, manuscrit XIII.1, *Scritture diverse del arciprete G.M. Crescimbeni*.
- Fonds Santa Maria In Cosmedin, manuscrit XIII.2, *Scritture diverse del arciprete G.M. Crescimbeni*.

### Biblioteca Comunale Augusta de Pérouse (BCAP)

- Manuscrit 896, *Carteggio Vincioli*, T.V.g38.
- Manuscrit 897, *Carteggio Vincioli*, T.VI.g39.
- Manuscrit 898, *Carteggio Vincioli*, T.VII.g40.
- Manuscrit 900, *Carteggio Vincioli*, T. IX.g42.
- Manuscrit 1496.
- Manuscrit 1617, Serafino Siepi, *Pastori Arcadi, biografie*, I.

- Manuscrit 1618, Serafino Siepi, *Pastori Arcadi, biografie*, II.
- Manuscrit 1754, *Vincioli Giacinto, Carteggio*.
- Manuscrit 3247, *Arcadia colonia Augusta*.

Bibliothèque Communale des Intronati de Sienne (BCIS)

- Manuscrit L.III.3, *Accademia dei Fisiocritici*, tome III.
- Manuscrits E.IX 11, 12, 13, 19 et 21, *Carteggio Benvoglianti*.

Bibliothèque de l'Archiginnasio de Bologne (BAB)

- Manuscrit B.24, *Lettere di diversi al monsignore Giovan Giuseppe Orsi*.
- Manuscrit B. 217.

Bibliothèque Capitulaire de Vérone (BCV)

- Manuscrit DCCCCLV, *L'Arcadia veronese aggregata a quella di Roma ed atti relativi*.

Bibliothèque Oliveriana de Pesaro (BOP)

- Manuscrit 141, *Poesie diverse*, tome V.
- Manuscrit 1064, Domenico Bonanini (1737-1804), *Memorie dei Poeti italiani pesaresi*, T. II.

Bibliothèque Riccardiana de Florence (BRF)

- Manuscrit 3434.

Bibliothèque Communale de Forlì (BCF)

- Raccolte Piancastelli, sezione autografie, sec.XII-XVIII, ad vocem Crescimbeni Giovan Mario, Busta 18.
- Raccolte Piancastelli, sezione carte Romagna, 557/16 et 557/17.

Bibliothèque Nationale Centrale de Florence (BNCF)

- Manuscrit VIII, 645.

Bibliothèque Tirsi de Lugo (BTL)

- Manuscrit XI – A – Busta 2 – n. 141-142, *Regolamento riguardante la costituzione dell'Accademia Pentastica di lettere ed arti della Romagna inferiore (Bagnacavallo, Cotignola, Fusignano, Lugo, Massalombarda). Capitoli per la Colonia Arcadica Litana eretta in Lugo.*

#### Archives d'Etat de Florence

- *Consiglio di Reggenza*, 59 : lettres de Pier Francesco De Ricci.

#### Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM)

- *Correspondance à l'arrivée en provenance de la Martinique*, FR ANOM COL C8A 84 F' 364, Joubert de La Motte (René Nicolas), médecin botaniste (Paris) (4 mars 1784).
- *Secrétariat d'Etat de la Marine – Personnel colonial ancien*, FR ANOM COL E 67, Radulf de Cerisy, Jacques Louis Alexandre, conseiller au Conseil supérieur de Port-au-Prince à Saint-Domingue, demande de l'enregistrement de ses titres de noblesse à ce conseil (1776).
- *Secrétariat d'Etat de la Marine – personnel colonial ancien*, FR ANOM COL E 194, Frenaye, Amable, conseiller au Conseil supérieur de Port-au-Prince à Saint-Domingue. Différents mémoires sur Saint-Domingue et un en particulier sur le mal de mâchoire (1750/1776).
- *Secrétariat d'Etat à la Marine – Personnel colonial ancien*, FR ANOM COL E 251, La Mardelle, Guillaume Pierre François de, procureur au Conseil supérieur de Port-au-Prince à Saint-Domingue (1767/1807).
- *Secrétariat d'Etat de la Marine – personnel colonial ancien*, FR ANOM COL E 283, Létombe, Philippe Joseph de, conseiller au Conseil supérieur de Port-au-Prince à Saint-Domingue (1770-1780).
- *Secrétariat d'Etat à la Marine – Personnel colonial ancien*, FR ANOM COL E 357.

#### Archives Municipales de Marseille (AMM)

- Manuscrit 30 II 196.



## Archives imprimées

ACHARD Claude François, *Dictionnaire de la Provence et du Comté-Venaissin : Histoire des hommes illustres de la Provence*, Marseille, J. Mossy, 1787, vol.2, 542 p.

ADEMOLLO Alessandro, *Corilla Olimpica*, Florence, C. Ademollo, 1887, 562 p.

AFFÒ Ireneo, *Memorie degli scrittori e letterati parmigiani*, Parme, Stamperia Reale, 1793, vol.4, 408 p.

ALBANI Giovanni Francesco, *Le Omelie ed orazioni della Santità di N.S. Papa Clemente XI. volgarizzate da Giovan Mario de' Crescimbeni. Lat. & Ital*, traduit par Giovan Mario CRESCIMBENI, Florence, Stamperia di SAR, 1704, 66 p.

ALBANI Giovanni Francesco, *Le Omelie ed orazioni della Santità di N.S. Papa Clemente XI.*, traduit par Giovan Mario CRESCIMBENI, Florence, Stamperia di SAR, 1700, 87 p.

ALETINA Colonie des Arcades, *Vari componimenti in lode dell'Immacolata Concezione di Maria recitati dagli Arcadi della Colonia Aletina*, Naples, Simoniana, 1782, 104 p.

ALETINA Colonie des Arcades, *Vari componimenti in lode dell'Immacolata Concezione di Maria recitati dagli Arcadi della colonia Aletina*, Naples, Giovanni di Simone, 1753, 102 p.

ALETINA Colonie des Arcades, *Vari componimenti in lode dell'Immacolata Concezione di Maria recitati dagli Arcadi della colonia Aletina nella Chiesa di S. Maria della Verità de' Padri Eremitani Agostiniani Scalzi di Napoli agli 8 dicembre del corrente anno*, Naples, Il Simone, 1751, 67 p.

AMADUZZI Giovanni Cristofano, *Discorso filosofico sul fine ed utilità dell'Accademie*, Livourne, per i torchi dell'Enciclopedia, 1777, 33 p.

APPENDINI Francesco Maria, *Notizie storico-critiche sulle antichità storia e letteratura de' Ragusei*, Raguse, Antonio Marchettini, 1803, vol.II, 350 p.

ARCADIE Académie de l', *Adunanza tenuta dagli Arcadi in morte del Cavaliere Antonio Raffaele Mengs*, Rome, Benedetto Francesi, 1780, 120 p.

ARCADIE Académie de l', *Adunanza tenuta dagli Arcadi per la coronazione della celebre pastorella Corilla Olimpica*, Rome, Salomoni, 1775, 128 p.

ARCADIE Académie de l', *Rime degli Arcadi in onore della Gran Madre di Dio*, Rome, Antonio de Rossi, 1760, 200 p.

ARCADIE Académie de l', *Componimenti poetici dedicati alla Santità di N.S. Papa Benedetto XIII*, Rome, Antonio de Rossi, 1725, 87 p.

AUGUSTA Colonie des Arcades, *Al fausto ritorno dalla Germania di Pio VI, pontefice massimo gloriosamente regnante applaude Lucilla Neomenica e la Colonia Augusta degli Arcadi ragunata nella estiva sua sede del Frontone*, Pérouse, Carlo Baduel, 1782, 193 p.

AUGUSTA Colonie des Arcades, *Nelle nozze degl'illustrissimi signori marchese Ranieri Coppoli e Camilla Della Cornia, sonetti de' pastori arcadi della colonia Augusta*, Pérouse, Costantini, 1708, 29 p.

*Avvertimento generale intorno alla preservazione ed alla cura della idrofobia*, traduit par Lorenzo RONDOLINI, Gorizia et Trieste, Giacomo Tommasini, 1784, 52 p.

BALLATI Adriano, *Il mistero ne sogni ovvero Ismaele esiliato, oratorio a quattro voci*, Florence, Vincenzo Vangelisti, 1705, 16 p.

BANDIERA Giulio Girolamo, « Discorso detto nell'accademia de' Fisiocritici in Siena dal Dottor D. Giulio Girolamo Bandiera sanese, in cui trattandosi delle voglie che s'imprimono nel feto racchiuso nell'utero della madre, si da un breve notizia della generazione dell'uomo... » *Galleria di Minerva, Tome III. Partie IV*, 1700.

BARUFFALDI Girolamo, *Lettera difensiva di messer Antonio Tibaldeo da Ferrara al signor dottore Ludovico Antonio Muratori da Modena*, Ferrare, 1709, 54 p.

BARUFFALDI Girolamo, *Descrizione dell'adunanza de' pastori arcadi della colonia ferrarese convocata per la laurea dell'acclamato pastore Poliarco Taigetide*, Ferrare, Bernardino Pomatelli, 1704, 24 p.

BARZELLINI Giangiuseppe, *Efemeridi Arcadiche dalla olimpiade 640 alla olimpiade 669; cioe' dall' anno 1781 all' anno 1901*, Gorizia, Tommasini, 1787, 154 p.

BENTIVOGLIO D'ARAGONA Luigi (dir.), *Adunanza de' pastori arcadi della colonia ferrarese. Per la laurea dell'acclamato pastore Poliarco Taigetide l'eccellentissimo signor D. Annibale Albani alla santità di nostro signore Clemente XI*, Ferrare, Bernardino Pomatelli, 1703, 108 p.

BENVOGLIENTI Uberto, *Opuscoli diversi di Uberto Benvoglianti gentiluomo sanese sopra la lingua toscana con un ristretto della sua vita letteraria*, Florence, Gaetano Cambiagi, 1771, 123 p.

*Biographie universelle, ancienne et moderne, ou, Histoire, par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes.*, Paris, Michaud frères, 1811, vol.IV, 704 p.

BONOMO Andrea Giuseppe, *Sopra l'origine degli antichi conti di Gorizia*, Trieste, Stamperia governiale, 1785, 40 p.

CANTELLI Giacomo, *L'Italia con le sue poste e strade principali*, 1702.

CARPACCIO Antonio, *Saggio sopra il commercio in generale con un prospetto storico dell'ingrandimento della città di Trieste*, Trieste, G. Weis, 1805, 138 p.

CASAREGI Giovanni Bartolomeo, CANEVARI Giovanni Tommaso et TOMMASI Antonio, *Difesa delle tre Canzoni degli occhi, e di alcuni sonetti, e varj passi delle Rime di Francesco Petrarca*, per Pellegrino Frediani, 1709, 328 p.

CASTAGNOLA Giovannantonio (dir.), *Componimenti vari per le laudi della immacolata concezione di Maria*, Naples, Angelo Vocola, 1734, 72 p.

CASTRECA-BRUNETTI Enrico, *Lettere inedite di Vincenzo Monti, d'Ippolito Pindemonte, di Luigi Diondi, di Paolo Costa, di Urbano Lampredi, di Tommaso Gargallo, di Gian Gherardo de Rossi, e di altri*, Rome, Gismondi, 1846, 265 p.

CODELLI Pietro Antonio, *Gli scrittori friulano-austriaci degli ultimi due secoli*, Gorizia, Valerio de' Valeri, 1785, vol.II, 194 p.

CODELLI Pietro Antonio, *Gli scrittori friulano-austriaci degli ultimi due secoli*, Gorizia, Tommasini, 1783, vol.I, 144 p.

CORONINI CRONBERG Carlo, *Dell'antica moneta goriziana - Lettera prima al conte Guidobaldo di Cobenzl*, Gorizia, Tommasini, 1785, 91 p.

CORONINI Rodolfo, *Fasti goriziani*, traduit par Lorenzo DA PONTE, Gorizia, Valerio de' Valeri, 1780, 260 p.

COSATTI Lelio, *Riflessioni di Lelio Cosatti patrizio sanese sopra il sistema dei tre RR. PP. mattematici e suo parere circa il patimento, e risarcimento della gran cupola di S. Pietro*, Rome, Bernabò & Lazzarini, 1743, 32 p.

CRESCIMBENI Giovan Mario (dir.), *Notizie istoriche degli Arcadi morti*, Rome, Antonio de Rossi, 1730, vol.1, 416 p.

CRESCIMBENI Giovan Mario, *Le Vite degli Arcadi illustri*, Rome, Antonio de Rossi, 1727, vol.4, 308 p.

CRESCIMBENI Giovan Mario (dir.), *Notizie istoriche degli Arcadi morti*, Rome, Antonio de Rossi, 1721, vol.III, 412 p.

CRESCIMBENI Giovan Mario (dir.), *Notizie istoriche degli Arcadi morti*, Rome, Antonio de Rossi, 1720, vol.II, 400 p.

CRESCIMBENI Giovan Mario, *L'Istoria della Chiesa di San Giovanni avanti Porta Latina*, Rome, Antonio de Rossi, 1716, 480 p.

CRESCIMBENI Giovan Mario, *L'Istoria della basilica diaconale, collegiata e parrocchiale di S. Maria in Cosmedin di Roma*, Rome, Antonio de Rossi, 1715, 488 p.

CRESCIMBENI Giovan Mario (dir.), *Le Vite degli Arcadi illustri*, Rome, Antonio de Rossi, 1714, vol.3, 300 p.

CRESCIMBENI Giovan Mario, *Comentari intorno alla sua istoria della volgar poesia*, Rome, Antonio de Rossi, 1711, vol.IV, 408 p.

CRESCIMBENI Giovan Mario, *Comentari intorno alla sua istoria della volgar poesia*, Rome, Antonio de Rossi, 1711, vol.III, 408 p.

CRESCIMBENI Giovan Mario, « Vita di mons. Marcello Severoli », in Giovan Mario CRESCIMBENI (dir.), *Vite degli Arcadi Illustri*, Rome, Antonio de Rossi, 1710, vol.2, pp. 275-294.

CRESCIMBENI Giovan Mario, *I guochi olimpici celebrati in Arcadia nell'Olimpiade 622*, Antonio de Rossi, 1710, 122 p.

CRESCIMBENI Giovan Mario, *L'Arcadia*, Rome, Antonio de Rossi, 1708, 350 p.

CRESCIMBENI Giovan Mario (dir.), *Le Vite degli Arcadi illustri*, Rome, Antonio de Rossi, 1708, 304 p.

CRESCIMBENI Giovan Mario (dir.), *I Giuochi olimpici celebrati in Arcadia nell'Olimpiade 621*, Rome, Antonio de Rossi, 1705, 136 p.

CRESCIMBENI Giovan Mario, *La bellezza della volgar poesia, spiegata in otto dialoghi*, Rome, Buagni, 1700, 298 p.

CRESCIMBENI Giovan Mario, *L'Istoria della volgar poesia.*, Rome, Il Chracas, 1698, 449 p.

CROCCHIANTE Giovanni Carlo, *L'istoria delle chiese della città di Tivoli*, Rome, G. Mainardi, 1726, 316 p.

DE ANGELIS Luigi, *Biografia degli scrittori sanesi*, Sienne, G. Rossi, 1824, 372 p.

DI MARZO Gioacchino, *Diari della città di Palermo: dal secolo XVI al XIX, pubblicati su' manoscritti della Biblioteca Comunale*, Palerme, Lauriel, 1874, 322 p.

DINI Giuseppe, *Diario pieno e distinto del viaggio fatto a Vienna dal sommo pontefice Pio papa sesto*, Rome, Reverenda Camera Apostolica, 1782, 84 p.

EMANUELE E GAETANI Francesco Maria, *Appendice alla Sicilia nobile*, Palerme, Gaetano Maria Bentivenga, 1775, vol.I, 563 p.

FRATICELLI Giovanni Battista, *Il giorno del fuoco, o pure La verità ritrovata, panegerico sacro per S. Giustino filosofo e martire protettore della moderna accademia de' Fisiocritici di Siena*, Sienne, Bonetti, 1692, 13 p.

GABRIELLI Pirro Maria, *L'Heliometro fisiocritico o vero La meridiana senese*, Sienne, Bonetti, 1705.

GABRIELLI Pirro Maria, *Lettera nella quale si danno le notizie della liena meridiana fatta in Siena nella sala dell'accademia de' Fisiocritici alla Sapienza scritta all'illustrissimo signor conte Pietro Biringucci*, Sienne, 1704, 2 p.

GABRIELLI Pirro Maria, *Tavole perpetue, calcolate a giusta misura degli orioi sanesi per uso principalmente degli ecclesiastici*, Sienne, Bonetti, 1702, 18 p.

*Gazzetta universale, o sieno notizie istoriche, politiche, di scienze, arti, agricoltura ecc.*, 1782, vol.IX, 852 p.

GENIALI Académie des, *Componimenti recitati dagli Accademici Geniali di Palermo a 29. Settembre 1720. per la solenne Acclamazione della S. C. C. R. M. di Carlo VI. Imperadore e Terzo Re delle Spagne, e di Sicilia*, Palerme, Vincenzo Toscano, 1720, 176 p.

GIGLI Germanico, *Universa logica propugnanda sub auspiciis Deiparæ Immaculatæ a Provenzano senarum patronæ a Germanico Gigli Senensi collegii Ptolemæi convictore, & accademico Innominato. Il nascosto*, 1698, 8 p.

GIGLI Girolamo, *Diario sanese*, Sienne, G. Landi e N. Alessandri, 1854, 600 p.

GIROLAMI, ANSANO FRANCESCO, *Il trionfo della China China*, Florence, Giuseppe Manni, 1699, 65 p.

GRIFONI Teofilo, « Della materia, che nutrisce i nostri corpi », *Giornale dei letterati*, Parme, VI, 1692, pp. 118-120.

GRIFONI Teofilo, « Della cagione per la quale le febbri intermittenti abbiano il proprio periodo », *Galleria di Minerva*, Tome II, partie IV, 169, pp. 185-189.

GRIFONI Teofilo, *Osservazioni intorno all'acque del bagno di Vignone*, Sienne, Bonetti, 1705, 67 p.

GROSSI Carlo et GHERARDI Pompeo, *Degli uomini illustri di Urbino*, Urbin, G. Rondini, 1856, 344 p.

INFECONDI Académie des, *Le Pompe funebri celebrate da'Sri Accademici infecondi di Roma per la morte dell'Elena-Lucrezia Cornara Piscopia*, Padoue, Cadorino, 1686, 224 p.

INFECONDI Académie des, *Leggi degli accademici infecondi*, Rome, Mascardi, 1685, 12 p.

INFECONDI Académie des, *Poesie de S. Accademici Infecondi di Roma per le felicissime vittorie...*, Venise, Giovanni Giacomo Hertz, 1684, 454 p.

INFECONDI Académie des, *Poesie de' signori Accademici Infecondi di Roma. Dedicata all'eminetiss. e reuerendiss. sig. il signor cardinal Felice Rospigliosi, protettore dell'Accademia*, Venise, Nicolò Pezzana, 1678, 418 p.

INGHIRAMI Francesco, *Storia Della Toscana compilata ed in sette epoche distribuita*, Florence, Poligrafia Fiesolana, 1844, vol.13, 488 p.

*Informatione de'requisiti per l'ingresso de'cavallieri nel Collegio Clementino di Roma sotto l'educazione de'Padri della Congregazione di Somasca*, Rome, Luca Antonio Chracas, 1698, 4 p.

*Journal des savants*, Paris, La veuve de Jean Cusson, 1706, 696 p.

*Journal des savants*, Paris, Florentin Lambert et Jean Cusson, 1683, 11 p.

*La Galleria di Minerva*, Venise, Girolamo Albrizzi, 1707, vol.V, 350 p.

LIPPI Bartolomeo, *Rime scelte di poeti illustri de' nostri tempi. Parte seconda*, Lucques, Leonardo Venturini, 1719, 486 p.

LIPPI Bartolomeo, *Rime scelte di poeti illustri de' nostri tempi*, Lucques, Pellegrino Frediani, 1709, 456 p.

LUCCHESINI Cesare, *Della Storia Letteraria Del Ducato Lucchese*, Lucques, Francesco Bertini, 1831, vol.X, 496 p.

LUCCHESINI Cesare, *Della storia letteraria del Ducato Lucchese*, Lucques, Francesco Bertini, 1825, vol.I, 288 p.

MAFFEI Scipione, *Giudicio sopra le poesie liriche del signor Carlo Maria Maggi, steso in una lettera al signor conte Antonio Garzadoro*, Venise, Luigi Pavino, 1706, 52 p.

MAIOLI D'AVITABILE Biagio, *Lettere apologetiche-teologico-morali scritte da un dottor napoletano a un letterato veneziano.*, Avignon, Pietro Offray, 1709, 412 p.

MAIOLI D'AVITABILE Biagio, *Il Torgone*, Naples, Carlo Troise, 1701, 184 p.

MAINATI Giuseppe, *Croniche ossia Memorie storiche sacro-profane di Trieste*, Venise, Picotti, 1818, vol.V, 634 p.

MANCURTI Francesco Maria, *Vita di Giovan Mario Crescimbeni, maceratese, Arciprete della Basilica di S. Maria in Cosmedin di Roma, e Custode Generale d'Arcadia*, Rome, Antonio de Rossi, 1729, 110 p.

MARANI Andrea et BERGAMINI Antonio, *Eufrazio, dialogo, in cui si discorre di alcuni difetti scoperti ne l'opere di due poeti vicentini*, Mantoue, Giovanni Battista Fabris, 1708, 106 p.

MARANI Andrea et BERGAMINI Antonio, *Poesie*, Padoue, Stamperia del Seminario, 1701, 250 p.

MARIMONTI Giuseppe et FRISI Anton-Francesco, *Memorie storiche della città di Monza*, Monza, Tipografia Corbetta, 1841, 568 p.

- MAZZUCHELLI Giammaria, *Gli scrittori d'Italia cioè notizie storiche, e critiche intorno alle vite, e agli scritti dei letterati Italiani*, Brescia, Bossini, 1763, vol.II-IV, 554 p.
- MAZZUCHELLI Giammaria, *Gli scrittori d'Italia cioè Notizie storiche, e critiche intorno alle vite, e agli scritti dei letterati italiani*, Brescia, Giambatista Bossini, 1753, vol.I-II, 712 p.
- Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux arts.*, Trévoux, Imprimerie de S.A.S., 1706, 606 p.
- Mémoires pour l'histoire des sciences & des beaux arts.*, Trévoux, Jean Boudot, 1705.
- MONTANI Francesco, *Lettera toccante le Considerazioni sopra la maniera di ben pensare scritta da un'accademico \*\*\* al signor Conte di \*\*\* l'anno 1705*, Venise, Lorenzo Baseio, 1709, 113 p.
- MONTEMELLINI Niccolò, *Dio in estasi d'amore per l'uomo ...*, Pérouse, Francesco Desideri, 1696, 20 p.
- MONTEMELLINI Niccolò, *I misteri penosi, rime per musica*, Pérouse, Costantini, 1693, 20 p.
- MONTEMELLINI Niccolò, *Il genio cavalleresco e poetico*, Pérouse, Costantini, 1690, 22 p.
- MONTEMELLINI Niccolò, MARSILI Antonio Felice, BRINCETTI Nicola priore et MILANTA Evil Merodac, *Santa Cecilia all'organo accademia teatrale per musica...*, Pérouse, Costantini, 1701, 32 p.
- MOREI Michele Giuseppe, *Memorie storiche dell'Adunanza degli Arcadi*, Rome, Antonio de Rossi, 1761, 304 p.
- MORIANI Luigi, *Notizie sulla Università di Siena*, Sienne, L. Lazzeri, 1873, 170 p.
- MORONI Gaetano, *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica da San Pietro sino ai nostri giorni*, Venise, Tipografia Emiliana, 1846, vol.XLI, 650 p.
- MOSCHINI Giannantonio, *Della letteratura Veneziana del secolo XVIII fino a' nostri giorni*, Venise, Palese, 1806, 330 p.
- MURATORI Ludovico Antonio, *Della perfetta poesia italiana spiegata, e dimostrata con varie osservazioni*, Modène, B. Soliani, 1706, 632 p.
- MUSNIG Antonio, *Settecento goriziano, vita quotidiana, paesaggio, salute*, traduit par Lorenzo DE VECCHI, Gorizia, Libreria Editrice Goriziana, 2009, 166 p.
- MUSNIG Antonio, *Clima Goritiense*, Gorizia, Valerio de' Valeri, 1781, 166 p.
- MORELLI DI SCHÖNFELD Carlo, *Istoria della Contea di Gorizia IV*, Gorizia, Paternolli, 1856, 290 p.
- NAPOLI-SIGNORELLI Pietro, *Vicende della coltura nelle due Sicilie*, Naples, 1811, vol.IV, 340 p.

NARBONE Alessio, *Bibliografia sicola sistematica, o apparato metodico alla Storia litteraria della Sicilia*, Palermo, Giovanni Pedone, 1851, 486 p.

NELLI, Iacopo Angelo, *Il forestiero in patria, ovvero il viaggiatore affettato*, Sienne, Francesco Rossi, 1755, 235 p.

NELLI Iacopo Angelo, *La Serva padrona*, Lucques, Salvatore et Giandomenico Marescand, 1731, 208 p.

NELLI Iacopo Angelo, *I Vecchi Rivali*, Lucques, Salvatore e Giandomenico Marescand, 1731, 208 p.

NELLI Iacopo Angelo, *La Moglie in calzoni*, Lucques, Salvatore et Giandomenico Marescand, 1731, 160 p.

*Notizie per l'anno 1733*, Rome, Stamperia del Chracas, 1733, 258 p.

NOSTREDAME Jean DE, *Le vite de' più celebri poeti provenzali*, traduit par Giovan Mario CRESCIMBENI, Roma, de Rossi, 1710, 246 p.

*Nouvelle biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Firmin Didot frères, files et compagnie, 1859, vol.22, 512 p.

*Novelle letterarie pubblicate in Firenze*, Florence, Stamperia della SS. Annunziata, 1755, vol.XVI, 452 p.

ORSI Giovan Gioseffo Orsi (dir.), *Lettere di diversi autori in proposito delle Considerazioni del marchese Giovan Gioseffo Orsi sopra il famoso libro francese intitolato La maniere de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, Bologna, Costantino Pisarri, 1707, 462 p.

ORSI Giovan Gioseffo Felice, *Considerazioni sopra un famoso libro francese intitolato La maniere de bien penser dans les ouvrages d'esprit cioè La maniera di ben pensare ne' componimenti divise in sette dialoghi ne' quali s'agitano alcune quistioni rettoriche, e poetiche, e si difendono molti passi di poeti, e di prosatori italiani condannati dall' autor fran*, Costantino Pisarri, 1703, 858 p.

PARMENSE Colonie des Arcades, *Adunanza di canto solennemente tenuta da gli Arcadi della Colonia parmense nella universal gioja del nuovo nato serenissimo arciduca d'Austria, ed alla sacra reale maestà di Maria Teresa regina d'Ungheria e di Boemia .*, Parme, Giuseppe Rosati, 1741, 122 p.

PATUNÀ Bartolommeo, *Memoria sopra il trismo de' fanciulli recentemente nati*, Gorizia, Tommasini, 1785, 70 p.

PATUNÀ Bartolommeo, *Memoria sopra i crinoni*, Gorizia, Tommasini, 1785, 52 p.

PERFETTI Bernardino, *Saggi di poesie parte dette all'improvviso e parte scritte dal cavaliere Bernardino Perfetti, raccolte et date alla luce dal dottor Domenico Cianfogni*, Florence, Andrea Bonducci, vol. I et II, 1747-1748, 280 p. et 432 p.

PERFETTI Bernardino, *Discorso accademico concistoriale fatto dal cavalier Bernardino Perfetti patrizio sanese e poeta laureato nel darsi il possesso alla nuova eccelsa signoria di Siena l'anno 1706*, Venise, Domenico Lovisa, 1725, 31 p.

PERFETTI Bernardino, *Descrizione dell'entrata dell'illustrissimo e reverendissimo mons. Alessandro Zondadari alla possessione del suo arcivescovado in Siena*, Sienna, Francesco Quinza, 1715, 46 p.

PIGNA Giovanni Battista, « La Pace », in Ludovico Antonio MURATORI (dir.), *Introduzione alle paci private*, Modène, Bartolomeo Soliani, 1708, pp. 171-280.

PIRANESI Francesco (dir.), *Ragguaglio o sia giornale della venuta, e permanenza in Roma di Sua Altezza Reale Sofia Albertina principessa di Svezia abbadessa di Quedlimburgo sotto nome di contessa Wasa. Seguita li 8 gennajo 1793*, Rome, nella stamperia Pilucchi Cracas, 1793, 16 p.

*Raccolta delle leggi, ordinanze e regolamenti speciali per Trieste*, Trieste, Lloyd Austriaco, 1861, 640 p.

RAFFAELLI Francesco Maria, *Delle memorie ecclesiastiche intorno l'istoria ed il culto di Santo Esuperanzio antico vescovo, e principal protettore di Cingoli*, Pesaro, Gavelliana, 1762, vol.2/, 310 p.

RAFFAELLI Francesco Maria, *Della famiglia della persona degl'impieghi e delle opere di M. Bosone da Gublio trattato*, 1756, 524 p.

*Rime di poeti illustri viventi*, Faenza, Girolamo Marani, 1723, 734 p.

SACRATI Scipione (dir.), *Adunanza de' pastori arcadi della colonia ferrarese convocata da Api Sologorgeo, provice custode della medesima, in occasione della laurea presa in ambe le leggi nella insigne sua patria Urbino dall'eccellenza del signor d. Annibale Albani acclamato pastore Poliarco Taigetide.*, Ferrare, Bernardino Pomatelli, 1704, 100 p.

SAUREL Alfred, *Dictionnaire des villes, villages & hameaux du département des Bouches-du-Rhône*, Marseille, Marius Olive, 1877, vol.1, 434 p.

SCHOELL Maximilien Samson Frederic, *Annuaire généalogique et historique*, Paris, N. Maze, 1821, 492 p.

SCIFONI Felice, *Dizionario biografico universale contenente le notizie più importanti sulla vita e sulle opere degli uomini celebri, i nomi di regie e di illustri famiglie, di scismi religiosi, di parti civili, di sette filosofiche dall'origine del mondo fino a' di nostri*, Florence, David Passigli, 1840, vol.I, 1054 p.

SCOTTI Cesare Gregorio, *Cassianeidos carmen doctoris Cæsaris Gregorii Scotti senensis academici Intronati, Physiocritici, & Arcadis*, Rome, Petrum Oliverium, 1704, 28 p.

SEBEZIA Colonie, *Componimenti de' pastori arcadi della colonia Sebezia in lode delle reali nozze di Carlo di Borbone re di Napoli, e di Sicilia &c. colla serenissima principessa Maria Amalia Walburga di Sassonia*, Naples, 1738, 240 p.

SEBEZIA Colonie des Arcades, *Michele-Federigo d'Althann vescovo di Vaccia, cardinale di Santa Chiesa, vicere di Napoli, ecc. acclamato in Arcadia col nome di Teodalgo Miagriano componimenti degli Arcadi della Colonia Sebezia, e d'altri non coloni*, Naples, Felice Mosca, 1724, 168 p.

SEBEZIA Colonie des Arcades, *Componimenti in lode del nome di Filippo V. monarca delle Spagne recitati dagli Arcadi della Colonia Sebezia il di 2 di Maggio 1706*, Domenico Parrino, 1706, 144 p.

SEBEZIA Colonie des Arcades, *Componimenti Diversi De' Pastori Arcadi Della Colonia Sebezia: Nel Dottorato Dell'Eccellentissimo Principe Signor Dottor Annibale Albani Fra Gli Arcadi Poliarco Taigetide Acclamato, Nipote del Sommo Pontefice Clemente XI.*, Naples, Domenico Parrino, 1705, 104 p.

SORGE Giuseppe (dir.), *Vari componimenti per le faustissime Nozze degli eccellentissimi signori D. Niccolo Arrigo Loffredo conte di Potenza, Marchese di Treviso, ed Ginevra Grillo De' Marchesi di Chiarafonte.*, Padoue, Nella Stamperia di Giovanni Manfrè, 1712, 222 p.

SCHROECK Lucas, *Historia Moschi ad normam academie naturae curiosorum*, Augusta, Theophili Göbelii, 1682, 224 p.

SCHROECK Lucas, *Hygea Augustana, seu Memoria Secularis Collegii Medici Agustani*, Augusta, Theophili Göbelii, 1682, 24 p.

SCHROECK Lucas, *Memoria Welschiana, Sive historia Vitae Viri Celeberrimi*, Augusta, Theophili Göbelii, 1678, 90 p.

SCHROECK Lucas, *Pharmacopoeia Augustana Restituta, sive Examen Animadversionum in Dispensatorium Augustanum*, Augusta, Theophili Göbelii, 1673.

SPANNOCCHI Pandolfo, *Orazione per l'aprimiento delli studi*, Sienne, Bonetti, 1720, 24 p.

SPANNOCCHI Pandolfo, *L'Arte poetica d'Orazio Flacco volgarizzata*, Sienne, Stamperia del Pubblico, 1715.

STANCOVICH Pietro, *Biografia degli uomini distinti dell'Istria*, Trieste, Marenigh, 1829, vol.II, 468 p.

STRINATI Malatesta, *Opere di Malatesta Strinati*, Cesena, Biasini, 1844, 332 p.

TASSO Ercole, *Della realtà, et perfettione delle Imprese*, Bergame, Comino Ventura, 1612, 482 p.

TOLOMEI Collège, *La Pace dalla guerra, accademia di lettere, e d'armi*, Sienne, Stamperia del Pubblico, 1697, 28 p.

TONCI Salvatore Giuseppe Maria, *Del Collegio Petroniano delle Balie Latine e del solenne suo aprimento in quest'anno 1719*, Sienne, Francesco Quinza, 1719, 128 p.

UGHI Luigi, *Dizionario storico degli uomini illustri ferraresi*, Giuseppe Rinaldi, 1804, 470 p.

ULLOA SEVERINO Niccolò, *Orazione del signore Niccolò De Ulloa Severino avvocato napoletano recitata nella famosa Accademia degli Arcadi della Colonia Sebezia nella regal chiesa di Monte Oliveto di Napoli a 18 di novembre del 1703*, Naples, Niccolò Solofrano, 1704, 42 p.

VANZON Carlo Antonio, *Appendice ossiano giunte e correzioni al dizionario universale della lingua italiana*, Palerme, Demetrio Barcellona, 1846, 716 p.

VERMIGLIOLI Giovanni Battista, *Biografia degli Scrittori Perugini e notizie delle opere loro*, Pérouse, Baduel, 1829, vol.2, 390 p.

VERMIGLIOLI Giovanni Battista, *Biografia degli scrittori perugini e notizie delle opere loro*, Pérouse, Baduel, 1828, vol.1, 804 p.

VILLANI Nicola, *Ragionamento dello Academico Aldeano sopra la poesia giocosa de' greci, de' latini, e de' toscani con alcune poesie piaceuoli del medesimo autore*, Venise, Gio. Pietro Pinelli, 1634, 363 p.

VINCIOLI Giacinto, *L'Ecclesiaste di Salomone in versi italiani di Leonte Prineo pastore arcade con dodici osservazioni ed un catalogo di libri rari, scelti, ed utili nell'arti, e scienze*, Lucques, Domenico Ciussetti, 1727, 176 p.

VINCIOLI Giacinto, *Rime di Francesco Coppetta ed altri poeti perugini scelte con alcune note*, Pérouse, Eredi del Ciani, 1720, vol.1, 444 p.

VINCIOLI Giacinto, *Sonetti di Giacinto Vincioli*, 1717, 172 p.

VINCIOLI Giacinto, *Lezione e difesa di Giacinto Vincioli ad un sonetto del Coppetta recitata in Perugia li 29. Agosto 1707.*, Pérouse, Constantini, 1707, 46 p.

ZENO Apostolo, *Lettere*, Venise, F. Sansoni, 1785, vol.I, 504 p.

ZONDADARI Marcantonio, *Breve e particolare istruzione del sacro ordine militare degli Ospitalari, detto oggi di volgarmente di Malta, e della diversa qualità di persone, e di gradi che lo compongono*, Padoue, Giuseppe Comino, 1724, 119 p.



## Bibliographie

ACCORSI Maria Grazia, *Pastori e teatro: poesia e critica in Arcadia*, Modène, Mucchi, 1999, 308 p.

ACQUARO GRAZIOSI Maria Teresa, *L'Arcadia: trecento anni di storia*, Rome, Fratelli Palombi Editori, 1991, 124 p.

AGULHON Maurice, *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence : essai sur la sociabilité méridionale*, Paris, Fayard, 1984, 454 p.

AGULHON Maurice, *Le cercle dans la France bourgeoise 1810-1848 : étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, A. Colin, 1977, 105 p.

AIMERITO Francesco, « Droit et société dans l'histoire des professions judiciaires des États de la Maison de Savoie : de la monarchie absolue jusqu'à l'unification italienne (XVIe-XIXe siècles) », in Vincent BERNAUDEAU, Jean-Pierre NANDRIN, Bénédicte ROCHET, Xavier ROUSSEAU et Axel TIXHON (dirs.), *Les praticiens du droit du Moyen Âge à l'époque contemporaine : Approches prosopographiques (Belgique, Canada, France, Italie, Prusse)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2015, pp. 123-135.

ALESSI Lucia, *Le accademie di Sicilia nel '700*, Palerme, Gustavo Travi, 1925, 104 p.

ALFONZETTI Beatrice (dir.), *Settecento romano: reti del Classicismo arcadico*, Rome, Viella, 2017, 532 p.

ALFONZETTI Beatrice, « Et in arcadia ego », in Erminia IRACE (dir.), *Atlante della letteratura Italiana II: Dalla Controriforma alla restaurazione*, Turin, Einaudi, 2011, vol.3/2, pp. 585-590.

ALFONZETTI Beatrice et CANNETO Salvatore, « L'accademia dell'Arcadia », in Erminia IRACE (dir.), *Atlante della letteratura Italiana II: Dalla Controriforma alla restaurazione*, Turin, Einaudi, 2011, vol.3/2, pp. 591-596.

ANDRETTA Stefano, « Clemente XI, Papa », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1982, vol.26.

ANGIOLINI Franco, « Les noblesses italiennes à l'époque moderne : approches et interprétations », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, traduit par Jean BOUTIER, 1998, vol. 45, n° 1, pp. 66-88.

ANGIOLINI Franco et BOUTIER Jean, « Noblesses de capitales, noblesses périphériques. Les dynamiques des élites urbaines dans le grand-duché de Toscane, XVIe-XVIIIe siècles », in Martine BOITEUX, Catherine BRICE et Carlo M. TRAVAGLINI (dirs.), *Le nobiltà delle città capitali*, Rome, Università degli studi Roma Tre-CROMA, 2009, pp. 51-75.

ARA Angelo et MAGRIS Claudio, *Trieste, un'identità di frontiera*, Turin, Einaudi, 1987, 216 p.

ARBIZZONI Guido, « Gualtieri, Lorenzo », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2003, vol.60.

ARCHÉOLOGIE, LETTRE ET BEAUX-ARTS DE NAPLES Académie d', *Atti della Reale Accademia di archeologia, lettere e belle arti*, Naples, Regia Università, 1877, vol.VIII, 606 p.

ARNALDI Girolamo et PASTORE STOCCHI Manlio (dirs.), *Storia della cultura veneta*, Vicenza, N. Pozza, 1985, vol.5/1, 646 p.

ASCHERI Mario, « La « percezione » dell'avvocatura in Italia dal medioevo all'età moderna », *Initium, rivista catalana d'història del dret*, 2015, n° 20, pp. 689-704.

ASCHERI Mario, « I grandi tribunali », in *Il Contributo italiano alla storia del Pensiero: Diritto [en ligne]*, 2012.

ASCHERI Mario, « I giuristi: categoria professionale e presenza culturale », in *Giuristi e istituzioni dal medioevo all'età moderna (secoli XI-XVIII)*, Stockstadt am Main, Keip, 2009, pp. 589-612.

ASOR ROSA Alberto, « Amenta, Niccolò », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1960, vol.2.

BACKSCHEIDER Paula R., *Eighteenth Century Women Poets and their poetry, inventing agency, inventing genre*, John Hopkins University Press., Baltimore, 2005, 514 p.

BAIROCH Paul, BATOU Jean et CHEVRE Pierre, *La population des villes européennes : banque de données et analyse sommaire des résultats, 800-1850*, Genève, Droz, 1988, 336 p.

BARAGETTI Stefania, *I poeti e l'accademia. Le «Rime degli Arcadi» (1716-1781)*, Milan, LED, 2012, 634 p.

BATTISTINI Andrea, « Alla ricerca di un'identità nazionale », in Erminia IRACE (dir.), *Atlante della letteratura Italiana II: Dalla Controriforma alla restaurazione*, Turin, Einaudi, 2011, vol.3/2, pp. 571-576.

BAUCIA Massimo et PARETI Paola, « Per la storia dell'Arcadia: gli esordi della colonia Trebbiense », *Bollettino storico piacentino*, 1993, LXXXVIII, pp. 165-210.

BAZIN Sandra, « L'aménagement et le décor de la galerie Doria Pamphilj à Rome », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles*, 2011.

BAZZANO Nicoletta, « Mongitore, Antonino », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2011, vol.75.

BEAUREPAIRE Pierre-Yves, *Atlas de l'Europe moderne : de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Editions Autrement, 2019, 95 p.

BEAUREPAIRE Pierre-Yves (dir.), *La communication en Europe de l'âge classique au siècle des Lumières*, Paris, Belin, 2014, 364 p.

BEAUREPAIRE Pierre-Yves, « Conclusion », in Pierre-Yves BEAUREPAIRE, Jens HÄSELER et Antony MCKENNA (dirs.), *Réseaux de correspondance à l'âge classique (XVIe-XVIIIe siècle)*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2006, pp. 359-362.

BEAUREPAIRE Pierre-Yves, *L'espace des francs-maçons : une sociabilité européenne au XVIIIe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, 231 p.

BEAUREPAIRE Pierre-Yves, « Introduction », in Pierre-Yves BEAUREPAIRE (dir.), *La plume et la toile : pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières*, Arras, Artois presses université, 2002, pp. 25-40.

BEAUREPAIRE Pierre-Yves, *L'Europe des francs-maçons XVIIIe-XXIe siècles*, Paris, Belin, 2002, 319 p.

BELOCH Karl Julius, *Storia della popolazione d'Italia*, traduit par Marco NARDI, Florence, le Lettere, 1994, 695 p.

BERGAMINI Maria Grazia, « Giovan Gioseffo Orsi », in Mario SACCENTI (dir.), *La colonia Renia: profilo documentario e critico dell'Arcadia bolognese*, Modène, Mucchi, 1988, vol.2/1, p. 69.

BERKVENS-STEVELINCK Christiane, BOTS Hans et HÄSELER Jens (dirs.), *Les grands intermédiaires culturels de la République des Lettres : études de réseaux de correspondances du XVIe au XVIIIe siècles*, Paris, Honoré Champion, 2005, 454 p.

BERTRAND Gilles, « La place du voyage dans les sociétés européennes (XVIe-XVIIIe siècle) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine*, 2014, n° 121-3, pp. 7-26.

BERTRAND Gilles, « Conclusion », in *Le Grand Tour revisité : Pour une archéologie du tourisme : le voyage des Français en Italie, milieu XVIIIe – début XIXe siècle*, Rome, École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2013, pp. 545-555.

BERTRAND Gilles, « Chapitre 1 : les raisons du voyage », in *Le Grand Tour revisité : Pour une archéologie du tourisme : le voyage des Français en Italie, milieu XVIIIe – début XIXe siècle*, Rome, École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2013, pp. 23-70.

BERTRAND Gilles, « Chapitre 2 : la comédie humaine des voyageurs », in *Le Grand Tour revisité : Pour une archéologie du tourisme : le voyage des Français en Italie, milieu XVIIIe – début XIXe siècle*, Rome, École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2013, pp. 71-144.

BERTRAND Gilles, « Introduction », in *Le Grand Tour revisité : Pour une archéologie du tourisme : le voyage des Français en Italie, milieu XVIIIe – début XIXe siècle*, Rome, École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2013, pp. 1-20.

BERTRAND Gilles et GUYOT Alain, « Introduction », in *Des « passeurs » entre science, histoire et littérature : Contribution à l'étude de la construction des savoirs (1750-1840)*, Grenoble, UGA Éditions, coll. « Savoirs littéraires et imaginaires scientifiques », 2017, pp. 7-32.

BERTRAND Gilles et GUYOT Alain (dirs.), *Des « passeurs » entre science, histoire et littérature : Contribution à l'étude de la construction des savoirs (1750-1840)*, traduit par Élisabeth FAURE, Grenoble, UGA Éditions, coll. « Savoirs littéraires et imaginaires scientifiques », 2017, 233 p.

BERTRAND Régis, « Le Recueil de vers provençaux de differens auteurs de François Michel de Léon (Cirdoc, ms. 1164) ou les loisirs des notables marseillais du XVIIIe s. », *Revue des langues romanes*, 1 juillet 2015, CXIX, Tome CXIX N°2, pp. 287-306.

BETRI Maria Luisa et BRAMBILLA Elena (dirs.), *Salotti e ruolo femminile in Italia: tra fine Seicento e primo Novecento*, Venise, Marsilio, 2004, 607 p.

BEUGNOT Bernard, « Les voix de l'autre : typologie et historiographie épistolaire », in Bernard BRAY et Christoph STROSETZKI (dirs.), *Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France : actes du colloque de Wolfenbüttel, octobre 1991*, Paris, Klincksieck, 1995, pp. 47-59.

BIAGETTI Maria Teresa, « D'Andrea, Gennaro », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1986, vol.32.

BLOND Stéphane, « De long en large : Voyages et séjours dans l'Europe des Lumières », in Pierre-Yves BEAUREPAIRE (dir.), *La communication en Europe de l'âge classique au siècle des Lumières*, Paris, Belin, 2014, pp. 11-24.

BOCHER Héloïse, TAMIATTO Jérémie, TIGNOLET Claire et TRONCHET Guillaume, « Réseaux et pouvoir, logique de l'informel », *Editions de la Sorbonne « Hypothèses »*, 2011, vol. 14, n° 1, pp. 235-246.

BONOMO Andrea Giuseppe, *Sopra l'origine degli antichi conti di Gorizia*, Trieste, Stamperia governiale, 1785, 40 p.

BORELLO Benedetta, *Trame sovrapposte: la socialità aristocratica e le reti di relazioni femminili a Roma, 17.-18. secolo*, Edizioni scientifiche italiane., Naples, 2003, 243 p.

BOTS Hans, BERKVEN-STEVELINCK Christiane et HÄSELER Jens, « Introduction. Communication et instruments d'échanges dans la République des Lettres », in *Les grands intermédiaires culturels de la République des Lettres*, Paris, Honoré Champion, 2005, pp. 9-24.

BOUTIER Jean, « Un procès européen de communication ? Une mise en perspective », in Pierre-Yves BEAUREPAIRE (dir.), *La communication en Europe de l'âge classique au siècle des Lumières*, Paris, Belin, 2014, pp. 343-349.

BOUTIER Jean, « Adresser ses vœux au grand-duc. Pratiques épistolaires entre recherche de la grâce et expression de la fidélité dans l'Italie du XVIIe siècle », in Jean BOUTIER, Sandro LANDI et Olivier ROUCHON (dirs.), *La politique par correspondance. Les usages politiques de la lettre en Italie, XVIe-XVIIIe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, pp. 249-274.

BOUTIER Jean, « Les membres des académies florentines à l'époque moderne : La sociabilité intellectuelle à l'épreuve du statut et des compétences », in Jean BOUTIER, Brigitte MARIN et Antonella ROMANO (dirs.), *Naples, Rome, Florence : Une histoire comparée des milieux*

*intellectuels italiens (XVII-XVIIIe siècles)*, Rome, Publications de l'École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2005, pp. 405-443.

BOUTIER Jean, « « Le grand tour : une pratique d'éducation des noblesses européennes (XVI-XVIII siècles) » », in *Le voyage à l'époque moderne*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, coll. « Cahiers de l'Association des Historiens modernistes des Universités », 2004, vol.27, pp. 7-21.

BOUTIER Jean, CAFFIERO Marina, MARIN Brigitte et ROMANO Antonella, « Perspectives : Naples, Rome, Florence en parallèle », in *Naples, Rome, Florence : Une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVII-XVIIIe siècles)*, Rome, Publications de l'École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2013, pp. 651-673.

BOUTIER Jean, LANDI Sandro et ROUCHON Olivier, « Introduction », in *La politique par correspondance : les usages politiques de la lettre en Italie, XIVE-XVIIIe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, pp. 7-19.

BOUTIER Jean, MARIN Brigitte et ROMANO Antonella, « Les milieux intellectuels italiens comme problème historique : Une enquête collective », in *Naples, Rome, Florence : Une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVII-XVIIIe siècles)*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 2013, pp. 1-31.

BOUTIER Jean, MARIN Brigitte et ROMANO Antonella (dirs.), *Naples, Rome, Florence : une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVIIe-XVIIIe siècles)*, Rome, École française de Rome, 2005, 815 p.

BOUTIER Jean et PAOLI Maria Pia, « Letterati cittadini e principi filosofi, i milieux intelletuali fiorentini tra cinque e settecento », in Jean BOUTIER, Brigitte MARIN et Antonella ROMANO (dirs.), *Naples, Rome, Florence : une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVIIe-XVIIIe siècles)*, Rome, École française de Rome, 2005, pp. 331-403.

BOUTIER Jean, PAOLI Maria Pia et VIOLA Corrado (dirs.), *Antonio Magliabechi nell' Europa dei saperi*, Pise, Edizioni della Normale, 2017, 710 p.

BOUTRY Philippe, « VII - Famille pontificale », in *Souverain et pontife : Recherches prosopographiques sur la Curie Romaine à l'âge de la Restauration (1814-1846)*, Rome, Publications de l'École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2013, pp. 241-256.

BOUTRY Philippe, « IV - Tribunaux et offices de Curie », in *Souverain et pontife : Recherches prosopographiques sur la Curie Romaine à l'âge de la Restauration (1814-1846)*, Rome, Publications de l'École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2013, pp. 157-219.

BRAIDA Lodovica, « Censure et circulation du livre en Italie au XVIIIe siècle », *Revue d'histoire européenne contemporaine*, 2005, vol. 3, n° 1, pp. 81-99.

BRAUDEL Fernand, « Histoire et Sciences sociales : La longue durée », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1958, n° 4, pp. 725-753.

BRUNO Agostino, « Memoria sull'antica colonia degli Arcadi Sabazi », *Bullettino della società storica savonese*, 1900, vol. 3, pp. 26-42.

BRUSCHI Andrea, « Les échanges de renseignements sur les traductions des textes de Lazzaro Spallanzani dans sa correspondance: un essai cartographique », in Pierre-Yves BEAUREPAIRE (dir.), *La communication en Europe de l'âge classique au siècle des Lumières*, Paris, Belin, 2014, pp. 137-149.

BRUSCHI Andrea, « « Désenclaver » l'Italie: le carrefour helvétique et la diffusion de la production savanta italienne au XVIIIe », in Pierre-Yves BEAUREPAIRE (dir.), *La communication en Europe de l'âge classique au siècle des Lumières*, Paris, Belin, 2014, pp. 70-75.

CACCIARI Carla et ZANELLI Giuliana, *Faustina Maratti, tra Roma ed Imola: immagine pubblica e tormenti privati di una poetessa italiana del Settecento*, Imola, La Mandragora, 1994, 61 p.

CAFFIERO Marina, « Dal monastero al salotto alla tribuna. La mediazione culturale femminile nella Roma di metà Settecento », in Beatrice ALFONZETTI (dir.), *Settecento romano: reti del Classicismo arcadico*, Rome, Viella, 2017, pp. 299-418.

CAFFIERO Marina, DONATO Maria Pia et ROMANO Antonella, « De la catholicité post-tridentine à la République romaine, splendeurs et misères des intellectuels courtisans », in Jean BOUTIER, Brigitte MARIN et Antonella ROMANO (dirs.), *Naples, Rome, Florence: une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVIIe-XVIIIe siècles)*, Rome, École française de Rome, 2005, pp. 171-208.

CALCATERRA Carlo, *Il Barocco in Arcadia e altri scritti sul Settecento*, Bologne, N. Zanichelli, 1950, 528 p.

CAPUCCI Martino, « Coltellini, Agostino », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1782, vol.27.

CAPUTO Simone, « Il « teatro della festa » nella Roma di Clemente XI », in Beatrice ALFONZETTI (dir.), *Settecento romano: reti del Classicismo arcadico*, Rome, Viella, 2017, pp. 139-164.

CARINI Isidoro, *L'Arcadia dal 1690 al 1890: memorie storiche*, Rome, Filippo Cuggiani, 1891, 644 p.

CARON Melinda, *Les pratiques d'écriture et de sociabilité de Louise d'Épinay à la lumière de ses contributions à la "Correspondance littéraire" et de ses lettres à Ferdinando Galiani 1755-1783*, Ph.D., Université de Montréal-Université Paris IV-Sorbonne, Montréal, 2009, 455 p.

CASCIOLI Giuseppe, *Gli Uomini Illustri o degni di memoria della città di Tivoli, dalla sua origine ai nostri giorni*, Tivoli, Società Tiburtina di storia e d'arte, coll. « Studi e fonti, per la storia della regione tiburtina », 1928, 500 p.

CASTELLANI Cecilia, « Vico, Giambattista », in *Enciclopedia machiavelliana [en ligne]*, 2014.

- CATALDO Vincenzo, *Francesco Nicolai e la colonia letteraria dell'Arcadia*, Locri, Franco Pancallo Editore, 2006, 130 p.
- CATTARUZZA Marina, « Cittadinanza e ceto mercantile a Trieste: 1749-1850 », in Marina CATTARUZZA (dir.), *Trieste, Austria, Italia tra Settecento e Novecento*, Udine, Del Bianco Editore, 1996, pp. 57-111.
- CATUCCI Marco, « Morelli, Maria Maddalena », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2012, vol.76.
- CAUNA Jacques, *Au temps des isles à sucre : histoire d'une plantation de Saint-Domingue au XVIIIe siècle*, Paris, Karthala Editions, 2003, 306 p.
- CAVAZZA Maria, « Les femmes à l'académie : le cas de Bologne », in Daniel-Odon HUREL et Gérard LAUDIN (dirs.), *Académies et sociétés savantes en Europe (1650-1800)*, Paris, H. Champion, 2000, pp. 161-175.
- CAVAZZA Silvano, « Morelli, Carlo », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]*.
- CHAPRON Emmanuelle, « *Ad utilità pubblica* ». *Politique des bibliothèques et pratiques du livre à Florence au XVIIIe siècle*, Genève, Droz, 2009, 467 p.
- CHAPRON Emmanuelle, « Pour une histoire des bibliothécaires italiens au XVIIIe siècle », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2008, vol. 166, n° 2, pp. 445-479.
- CHAPRON Emmanuelle et SAADA Anne, « La bibliothèque, la carte et le territoire », in Pierre-Yves BEAUREPAIRE (dir.), *La communication en Europe de l'âge classique au siècle des Lumières*, Paris, Belin, 2014, pp. 215-263.
- CHARTIER Roger, *Inscrire et effacer : culture écrite et littérature (XIe-XVIIIe siècle)*, Paris, Gallimard : le Seuil, 2005, 209 p.
- CHATELAIN Jean-Marc, « L'Emprise et l'empreinte », in *Lieux de savoir, espaces et communautés*, Paris, Albin Michel, 2007, pp. 201-206.
- CHAUVINEAU Hélène, *Les correspondants français de l'Académie des Sciences de Bologne au XVIIIe siècle. Rayonnement d'une académie italienne dans la France du Siècle des Lumières*, Université de Paris I - Panthéon Sorbonne, Paris, 1996, 123 p.
- CHIACCHELLA Rita, « Mariotti, Annibale », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2008, vol.70.
- CHIOSI Elvira, *Istituzioni e pratiche culturali a Napoli nel Settecento*, Naples, De Frede, 2004, 105 p.
- CIANCAGLINI Luisa, « L'Accademia dell'Arcadia a Chieta: la Colonia Tegea e i suoi protagonisti », *Bullettino della deputazione abruzzese di storia patria*, 2005, vol. 12, pp. 89-95.
- CLARICINI Alessandro de, *Gorizia nelle sue istituzioni e nella sua azienda comunale durante il triennio 1869-1871*, Gorizia, Seitz, 1873, 496 p.

CLARK Peter, *British clubs and societies 1580-1800: the origins of an associational world*, Oxford, Oxford University Press, 2000, 516 p.

CLAVERT Frédéric et SCHAFER Valérie, « Les humanités numériques, un enjeu historique », *Quaderni*, 2019, vol. 98, n° 1, pp. 33-49.

CLAY Lauren R., *Stagestruck: the business of theater in eighteenth-century France and its colonies*, Ithaca, Cornell University Press, 2013, 334 p.

COCHRANE Eric, *Tradition and enlightenment in the Tuscan academies: 1690-1800*, Rome, Edizioni di Storia e letteratura, 1961, 268 p.

COLUCCIA Giuseppe, *Riflessi periferici della scissione d'Arcadia: due lettere inedite di Giacinto Gimma a G.M. Crescimbeni*, Lecce, Adriatica Editrice SAL, 1983, 18 p.

COMPAGNINO Gaetano, NICASTRO Guido et SAVOCA Giuseppe, *La Letteratura italiana: storia e testi. Il Settecento, l'Arcadia e l'età delle riforme*, Bari, Laterza, 1974, vol.6, 660 p.

CONFORTI Maria et DELPIANO Patrizia, « Circulation des livres et des nouvelles en Italie à la fin du XVIIIe siècle », in Pierre-Yves BEAUREPAIRE (dir.), *La communication en Europe de l'âge classique au siècle des Lumières*, Paris, Belin, 2014, pp. 113-122.

CORRADINI Sandro, « Inediti circa l'Accademia dei Costanti e l'arcadica colonia cluentina di Camerino », *Studi Maceratesi*, 2000, vol. 34, pp. 43-66.

COX Virginia, « Members, Muses, Mascots: Women and the Italian Academies », in Jane E. EVERSON, Denis V. REIDY et Lisa SAMPSON (dirs.), *The Italian Academies 1525-1700: networks of culture, innovation and dissent*, Legenda., Cambridge, 2016, pp. 132-169.

CRACOLICI Stefano, « Le donne illustri di Faustina Maratti Zappi », *Giornale storico della letteratura italiana*, 2018, CXCIV, n° 650, pp. 179-214.

CRISTOFOLI Pascal, « Aux sources des grands réseaux d'interactions », *Réseaux*, 2008, n° 152, n° 6, pp. 21-58.

CRISTOFOLINI Paolo, « Buonaventuri, Tommaso », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1972, vol.15.

CROCE Benedetto, *La letteratura italiana del Settecento: note critiche*, Bari, Laterza, coll. « Scritti di storia letteraria e politica », 1949, 408 p.

CUSIN Fabio, *Appunti alla storia di Trieste*, Trieste, E. Nigris, 1930, 241 p.

CUTINI Clara, « Il tribunale della Rota di Perugia », in Mario SBRICCOLI et Antonella BETTONI (dirs.), *Grandi tribunali e Rote nell'Italia di Antico regime*, Milan, A. Giuffrè, 1993, pp. 297-337.

DE FRANCESCHI Camillo, *L'Arcadia romano-sonziaca e la Biblioteca civica di Trieste*, Trieste, Società di Minerva, 1930, 153 p.

- DE FRANCESCHI Camillo, « III. Biblioteca Civica di Trieste », in *L'Arcadia romano-sonziaca e la Biblioteca civica di Trieste*, Trieste, Società di Minerva, 1930, pp. 87-119.
- DE GREGORIO Mario, « Gabrielli, Pirro Maria », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1998, vol.51.
- DEFRANCE Eugène, *La conversion d'un sans-culotte : Gabriel Bouquier, peintre, poète et conventionnel, 1739-1810*, Paris, Mercure de France, 1912, 302 p.
- DEGENNE Alain et FORSE Michel, *Les réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin, 1994, 288 p.
- DELOGU Giulia, *Trieste «di tesori e virtù sede gioconda» Dall'Arcadia Romano-Sonziaca alla Società di Minerva: una storia poetica*, Università degli Studi di Trieste, 2015, 274 p.
- DELOGU Giulia, « I Cento giorni di Napoleone attraverso le cronache dell'«Osservatore triestino» », *Archeografo Triestino*, 2012, LXXII (CXX), pp. 1-18.
- DENIS Vincent, « Imposteurs et policiers au siècle des Lumières », *Politix*, 2006, n° 74, n° 2, pp. 11-30.
- DI RICCO Alessandra, *Tra idillio arcadico e idillio « filosofico », studi sulla letteratura campestre del '700*, Lucques, Maria Pacini Fazzi Editore, 1995, 126 p.
- DIXON Susan M., *Between the Real and the Ideal: the Accademia degli Arcadi and its Garden in Eighteenth-Century Rome*, Newark, University of Delaware Press, 2006, 156 p.
- DIXON Susan M., « Women in Arcadia », *Eighteenth-century studies*, 1999, vol. 32, n° 3, pp. 371-375.
- DOGLIO Maria Luisa, « Dall'Accademia alla colonia arcadica: La colonia Innominata di Bra », *Studi Piemontesi*, 1992, vol. 21, n° 1, pp. 3-21.
- DOGLIO Maria Luisa et STOCCHI Manlio Pastore, *Rime degli Arcadi I-XIV. 1716-1781, un repertorio*, Rome, Biblioteca dell'Arcadia. Studi e testi, 2013, 294 p.
- DONATO Maria Pia, « « Faire corps » : les académies dans l'ancien régime des sciences (XVIIe-XVIIIe siècles) », in Dominique PESTRE et Stéphane VAN DAMME (dirs.), *Histoire des sciences et des savoirs, De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, 2015, vol.1, pp. 87-109.
- DONATO Maria Pia, « D'un modèle à l'autre, académisme et sociabilité à Rome au XVIIIe siècle », in Vincent MILLIOT, Philippe MINARD et Michel PORRET (dirs.), *La grande chevauchée : faire de l'histoire avec Daniel Roche*, Genève, Droz, 2011, pp. 117-132.
- DONATO Maria Pia, « The Temple of Female Glory, female self-affirmation in the Roman Salon of the Grand Tour », in Paula FINDLEN, Wendy Wassynng ROWORTH et Catherine M. SAMA (dirs.), *Italy's eighteenth century: gender and culture in the age of the Grand Tour*, Stanford, Stanford University Press, 2009, pp. 59-78.

DONATO Maria Pia, « I salotti romani del settecento: il ruolo femminile tra politica e cultura », in Maria Luisa BETRI et Elena BRAMBILLA (dirs.), *Salotti e ruolo femminile in Italia: tra fine Seicento e primo Novecento*, Venise, Marsilio, 2004, pp. 189-212.

DONATO Maria Pia, *Accademie romane: una storia sociale, 1671-1824*, Naples, Edizioni Scientifiche Italiane, 2000, 309 p.

DONATO Maria Pia et VERGA Marcello, « Mecénatisme aristocratique et vita intellettuale, i Corsini a Roma, Firenze et Palermo nella prima metà del settecento », in Jean BOUTIER, Brigitte MARIN et Antonella ROMANO (dirs.), *Naples, Rome, Florence : une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVIIe-XVIIIe siècles)*, Rome, École française de Rome, 2005, pp. 547-574.

DONI GARFAGNINI Manuela, *Lettere e carte Magliabechi, inventario cronologico*, Rome, Istituto storico italiano per l'età moderna e contemporanea, 1988, vol.II, 650 p.

DOSSE François, « Événement », in *Dictionnaire de l'historien*, Paris, PUF, 2016, pp. 264-267.

D'OVIDIO Antonella, « Nardini, Pietro », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2012, vol.77.

DOZZA Giancarlo, *Università di Perugia: sette secoli di modernità 1308-1976*, Pérouse, Delta Editrice, 1991, 697 p.

DROUIN Sébastien et SARARU Camelia, « La lettre érudite. Nouvelles recherches sur la communication savante à l'époque moderne (XVI-XVIII siècles) : Introduction », *Arborescences : Revue d'études françaises*, 2019, n° 9, pp. 1-9.

DUHAMELLE Christophe, « Les noblesses du Saint-Empire du milieu du XVIe au milieu du XVIIIe siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1999, vol. 46, n° 1, pp. 146-170.

EDIGATI Daniele, « Le professioni forensi nel Granducato mediceo dall'autogoverno corporativo cittadino alla disciplina dello Stato (secoli XVI-XVIII) », *Historia et ius*, 2018, n° 5, p. 43.

EDIGATI Daniele, « L'esame d'accesso alla professione di procuratore e di avvocato nella Firenze leopoldina (1777-1784) », *Quaderni stefaniani. Studi di storia, economia e istituzioni*, 2016, pp. 11-33.

ELIAS Norbert, *La société des individus*, traduit par Jeanne ETORÉ-LORTHOLARY, Paris, Fayard, 1991, 301 p.

ERMINI Giuseppe, « Tradizioni e tempi nuovi nell'università perugina dal XV a tutto il secolo XVIII », in Francesco Alfonso UGOLINI (dir.), *Storia e cultura in Umbria nell'età moderna (secoli XV-XVIII)*, Gubbio, Centro di studi umbri, 1972, pp. 1-28.

FABI Angelo, « Amaduzzi, Giovanni Cristofano », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1960, vol.2.

FAGIOLI VERCELLONE Guido, « Frugoni, Carlo Innocenzo », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1998, vol.50.

FANFANI Tommaso, *La società agraria di Gorizia e di Gradisca nel dibattito del Settecento. Ricerche storiche*, Trieste, Industrie Grafiche del Bianco, 1977, 78 p.

FANTATO Michela, « Il « Giornale » e le polemiche letterarie: il caso di Biagio Maioli d'Avitabile (e Giangrisostomo Scarfò) », in *Il « Giornale de Letterati d'Italia », trecento anni dopo, scienza, storia, arte, identità (1710-2010), atti del convegno Padova, Venezia, Verona, 17-19 novembre 2010*, Pise, Rome, Fabrizio Serra Editore, 2012, pp. 291-300.

FARGE Arlette, « Penser et définir l'événement en histoire », *Terrain*, 2002, vol. 38, pp. 67-78.

FARINELLA Salvatore, *Gandolfo Felice Bongiorno (1722-1801). Profilo inedito di un erudito gangitano del '700 nel bicentenario della morte*  
<https://salvatorefarinella.jimdofree.com/personaggi-e-famiglie/gandolfo-felice-bongiorno/>.

FELICI Lucio, « Relazioni fra l'Arcadia di Roma e la Colonia Parmense », in *Atti del Convegno sul Settecento Parmense nel 2° Centenario della morte di C.I. Frugoni*, Deputazione di Storia Patria, coll. « Fonti e Studi - Serie Seconda V », 1969, pp. 177-1791.

FERRARI Luigi, *Onomasticon: repertorio biobibliografico degli scrittori italiani dal 1501 al 1850*, Milan, U. Hoepli, 1947, 708 p.

FERRONE Vincenzo, *I profeti dell'illuminismo: le metamorfosi della ragione nel tardo Settecento italiano*, Rome, Laterza, 2000, 468 p.

FILIPPINI Enrico, « Frezzi, Federico », in *Enciclopedia Italiana [en ligne]*, 1932.

FINDLEN Paula, « Science as a Career in Enlightenment Italy: The Strategies of Laura Bassi », *Isis*, 1993, vol. 84, n° 3, pp. 441-469.

FINDLEN Paula, ROWORTH Wendy Wassyng et SAMA Catherine M. (dirs.), *Italy's eighteenth century: gender and culture in the age of the Grand Tour*, traduit par Matthew SNEIDER, Stanford, Stanford University Press, 2009, 490 p.

FIORELLI MALESCI Francesca (dir.), « Firenze in salotto. Spunti e riflessioni », in Francesca FIORELLI MALESCI (dir.), *Firenze in salotto: intrecci culturali dai riti aristocratici del Settecento ai luoghi della sociabilità moderna: arte e società negli anni di Firenze capitale: l'insegnamento accademico e i salotti dell'aristocrazia: atti del Convegno di studi, Firenze, Museo di Casa Martelli 22 ottobre 2015*, Edizioni dell'Assemblea., Florence, 2017, pp. 21-33.

FORMICETTI Gianfranco, « Forzoni Accolti, Pier Andrea », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1997, vol.49.

FORSE Michel, « Définir et analyser les réseaux sociaux », *Informations sociales*, 2008, vol. 147, n° 3, pp. 10-19.

FOUCHARD Jean, *Plaisirs de Saint-Domingue : notes sur la vie sociale, littéraire et artistique*, Port-au-Prince, H. Deschamps, 1988, 125 p.

- FOUCHARD Jean, *Le Théâtre à Saint-Domingue*, Port-au-Prince, H. Deschamps, 1988, 293 p.
- FOUCHARD Jean, *Artistes et répertoire des scènes de Saint-Domingue*, Port-au-Prince, H. Deschamps, 1988, 197 p.
- FOULON Éric, « Madame Dacier : une femme savante qui n'aurait point déplu à Molière », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 1993, vol. 52, n° 4, pp. 357-379.
- FRAJESE Vittorio, « Regolamentazione e controllo delle pubblicazioni negli antichi stati italiani (sec. XV-XVIII) », in Simonetta CAVACIOCCHI (dir.), *Produzione e commercio della carta e del libro, secc. XIII-XVIII: atti della ventitreesima settimana di studi, 15-20 aprile 1991*, Florence, Le Monnier, 1992, pp. 672-724.
- FRANCESCHETTI Antonio, « L'Arcadia veneta », in *Storia della cultura veneta*, Vicenza, N. Pozza, 1985, vol.5/1, pp. 131-170.
- FRANCESCHETTI Antonio, « L'Arcadia di Roma e di Bologna nel pensiero di Benedetto Croce », in ASSOCIAZIONE INTERNAZIONALE PER GLI STUDI DI LINGUA E LETTERATURA ITALIANA (dir.), *Culture regionali e letteratura nazionale, atti del VII Congresso (Bari, 31 marzo-4 aprile 1970)*, Bari, Adriatica Editrice, 1970, pp. 249-267.
- FRANCHI Saverio, « Maselli, Giacinto », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2008, vol.71.
- FUBINI Mario, « Arcadia e Illuminismo », in *Questioni e correnti di storia letteraria*, Milan, Marzorati, 1949, pp. 503-595.
- FUKASAWA Katsumi, « Claude-François Achard dans sa jeunesse : médecin, académicien et franc-maçon marseillais à la fin du XVIIe siècle », *Revue Provence historique*, 2012, LXII, pp. 11-24.
- FUSCO Antonio, *Nella colonia sebezia (Vico, Di Gennaro, Ciaia)*, Bénévent, Tipografia delle Forche Caudine, 1901, 101 p.
- GALLO Valentina, « La Basilissa: Cristina di Svezia in Arcadia », in Beatrice ALFONZETTI (dir.), *Settecento romano: reti del Classicismo arcadico*, Rome, Viella, 2017, pp. 75-95.
- GENCARELLI Elvira, « Argento, Gaetano », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1962, vol.4.
- GENETTE Gérard, *Seuils*, Paris, Éditions du Seuil, 2002, 426 p.
- GHIRARDINI Costanza, « La Colonia Fisiocritica e il Bosco Parrasio: equilibri e squilibri », in *I cantieri dell'italianistica. Ricerca, didattica e organizzazione agli inizi del XXI secolo. Atti del XVII congresso dell'ADI – Associazione degli Italianisti (Roma Sapienza, 18-21 settembre 2013)*, Rome, Adi Editore, 2014, pp. 1-8.
- GIANNANTONIO Pompeo, *L'arcadia napoletana*, Napoli, Liguori, 1962, 224 p.
- GILMONT Jean-François, « Les centres de la production imprimée au XV et XVIe siècles », in Simonetta CAVACIOCCHI (dir.), *Produzione e commercio della carta e del libro, secc. XIII-*

XVIII: atti della ventitreesima settimana di studi, 15-20 aprile 1991, Florence, Le Monnier, 1992, pp. 343-364.

GIORGETTI VICHI Anna Maria, *Gli arcadi dal 1690 al 1800: onomasticon*, Rome, Arcadia, Accademia letteraria italiana, 1977, 408 p.

GIULI Paola, « «Monsters of Talent», Fame and Reputation of Women improvisers in Arcadia », in *Italy's Eighteenth Century: Gender and Culture in the Age of the Grand Tour*, Stanford, Stanford University Press, 2009, pp. 303-330.

GIULI Paola, « Women Poets and Improvisers: Cultural Assumptions and Literary Values in Arcadia », *Studies in Eighteenth-Century Culture*, 2003, vol. 32, pp. 69-92.

GIULI Paola, « The feminization of italian culture: the poetics of seconda Arcadia and literary history », *NEMLA Italian Studies*, 1995, vol. 19, pp. 51-68.

GLONAR Joža, « Grimbschitz, Jurij Adam, Baron (1667-1757) », in *Slovenska biografija*, Académie slovène des sciences et des arts, Centre de recherche scientifique SAZU, 2013.

GOBURDHUN Marine, *Le monde médical du Mezzogiorno moderne*, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Marseille, 2020, 409 p.

GOODMAN Dena, *Becoming a woman in the age of letters*, Ithaca, Cornell University Press, 2009, 386 p.

GORIAN Rudj, *Editoria e informazione a Gorizia nel Settecento: la « Gazzetta Goriziana »*, Trieste, Deputazione di Storia Patria per la Venezia Giulia, 2010, 290 p.

GORIAN Rudj, « Madrisio, Niccolò », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2006, vol.67.

GORIAN Rudj, « Coletti, Giuseppe », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]*.

GORIAN Rudj, « De' Valeri, Valerio », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]*.

GORIAN Rudj, « Coronini Cronberg, Rodolfo », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]*.

GORIAN Rudj, « Codelli di Pahlenfeld, Pietro Antonio », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]*.

GORIAN Rudj, « Barzellini, Gian Giuseppe », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]*.

GORLA Gino, « Procedimento individuale. Voto dei singoli giudici e collegialità "rotale": la prassi della Rota di Macerata nel quadro di quella di altre rote o simili tribunali fra i secoli XVI e XVIII », in Mario SBRICCOLI et Antonella BETTONI (dirs.), *Grandi tribunali e Rote nell'Italia di Antico regime*, Milan, A. Giuffrè, 1993, pp. 3-78.

GRACIOTTI Sante, « L'Arcadia italiana e il Settecento ungherese nella cornice della cultura letteraria centro-orientale », in Bela KOPECZI et Péter SÁRKÖZY (dirs.), *Venezia, Italia, Ungheria fra arcadia e illuminismo: rapporti italo-ungheresi dalla presa di Buda alla rivoluzione francese*, Akademiai Kiado., Budapest, 1982, pp. 167-178.

GRANOVETTER Mark S., « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, 1973, vol. 78, n° 6, pp. 1360-1380.

GRAZIOSI Elisabetta, « Revisiting Arcadia, women and Academies in Eighteen-Century Italy », in Paula FINDLEN, Wendy Wassynng ROWORTH et Catherine M. SAMA (dirs.), *Italy's eighteenth century : gender and culture in the age of the Grand Tour*, Stanford, Stanford University Press, 2009.

GRAZIOSI Elisabetta, « Presenze femminile: fuori e dentro l'Arcadia », in Maria Luisa BETRI et Elena BRAMBILLA (dirs.), *Salotti e ruolo femminile in Italia: tra fine Seicento e primo Novecento*, Venice, Marsilio, 2004, pp. 67-96.

GRAZIOSI Elisabetta, « Arcadia femminile: presenze e modelli », *Filologia e critica*, 1992, vol. 17, pp. 321-358.

GRECO Francesco Carmelo, « Spazio reale e spazio virtuale della scena napoletana settecentesca », in *Illuminismo meridionale e comunità locali*, Naples, Guida Editori, 1988, p. 359.

GRENDI Edoardo, « Micro-analyse et histoire sociale », *Ecrire l'histoire*, traduit par Pierre SAVY, 2009, n° 3.

GRIBAUDI Maurizio, « Echelle, pertinence, configuration », in *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard, 1996, pp. 113-139.

GRILLO Enzo, « Barbapiccola, Giuseppa Eleonora », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1964, vol.6.

GROSSI Arianna, « Cobenzl, famiglia », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]*.

GROSSI Arianna, « Musnig, Antonio », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]*.

GROSSI Arianna, « Lantieri, Gian Gasparo », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]*.

GROSSI Arianna, « Torres, Emanuele Antonio », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]*.

GROSSI Arianna, « Patuna, Bartolomeo », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]*.

GROSSI Arianna, « Scati, Pier Francesco », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]*.

GUAITA Camilla, *Per una nuova estetica del teatro: l'Arcadia di Gravina e Crescimbeni*, Rome, Bulzoni, 2009, 424 p.

GUERRINI Maria Teresa, « Tra formazione e professione: i laureati bolognesi in diritto in età moderna », *Historia et ius*, 2017, n° 21, p. 13.

HÄSELER Jens et MCKENNA Antony, « Introduction : de la lettre à la correspondance et du réseau à l'espace social », in Pierre-Yves BEAUREPAIRE, Jens HÄSELER et Antony MCKENNA (dirs.), *Réseaux de correspondance à l'âge classique (XVIe-XVIIIe siècle)*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2006, pp. 7-16.

HATZENBERGER Françoise, *Paysages et végétations des Antilles*, Paris, Karthala Editions, 2001, 528 p.

HEINRICH Benedikt, « Althann, Michael Friedrich Graf von », in *New German Biography I [en ligne]*, 1953.

HYDE MINOR Vernon, « Ideology and interpretation in Rome's parrhasian Grove: the Arcadian Garden and Taste », 2001, *Memoirs of the American Academy in Rome*, n° 46, pp. 183-228.

INFELISE Mario, *L'editoria veneziana nel '700*, Milan, F. Angeli, 1999, 427 p.

IRACE Erminia et PANZANELLI FRATONI Maria Alessandra, « Le accademie in Italia dal Cinquecento al Settecento », in Erminia IRACE, Sergio LUZZATTO et Gabriele PEDULLÀ (dirs.), *Atlante della letteratura italiana II: Dalla Controriforma alla Restaurazione*, Turin, Einaudi, 2011, pp. 314-322.

ISRAEL Jonathan I., *Les Lumières radicales : la philosophie, Spinoza et la naissance de la modernité, 1650-1750*, Paris, Éd. Amsterdam, 2005, 935 p.

JACOB Christian (dir.), « Le cercle et la lignée », in Christian JACOB (dir.), *Lieux de savoir, espaces et communautés*, Paris, Albin Michel, 2007, pp. 125-133.

JACOB Christian (dir.), « Introduction « faire corps, faire lieu » », in Christian JACOB (dir.), *Lieux de savoir, espaces et communautés*, Paris, Albin Michel, 2007, pp. 17-40.

JACOB Christian, « Circuits et dynamiques de la mobilité », in Christian JACOB (dir.), *Lieux de savoir, espaces et communautés*, Paris, Albin Michel, 2007, pp. 779-785.

JACOB Christian (dir.), *Lieux de savoir, espaces et communautés*, Paris, Albin Michel, 2007, 1277 p.

JAUBERT Anna, « De l'écriture de soi à la littérisation, l'enjeu du style », in Brigitte DIAZ et Jürgen SIESS (dirs.), *L'Épistolaire au féminin : Correspondances de femmes (xviiiè-xxè siècle)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2017, pp. 137-148.

JENKINS Jennifer, *Provincial Modernity: Local Culture & Liberal Politics in Fin-de-siècle Hamburg*, Ithaca, Cornell University Press, 2003, 364 p.

JOBERT Ambroise, « Les Polonais et le rayonnement intellectuel de Rome au temps de la Renaissance et de la Contre-Réforme », *Revue des Études Slaves*, 1951, vol. 27, n° 1, pp. 168-183.

JOUHAUD Christian, « Écriture et action : une problématique pour l'histoire de la polémique et des controverses au XVIIè siècle ? », in Léonard BURNAND et Adrien PASCHOUD (dirs.), *Espaces de la controverse au seuil des Lumières, 1680-1715*, Paris, H. Champion, 2010, pp. 11-38.

JUDDE DE LARIVIERE Claire, « Acteurs sociaux », in *Dictionnaire de l'historien*, Paris, PUF, 2016, pp. 3-5.

KIRSOP Wallace, « Pour une histoire bibliographique de la souscription en France au XVIII<sup>e</sup> siècle », in Giovanni CRAPULLI (dir.), *Trasmissione dei testi a stampa nel periodo moderno - Il seminario internazionale Roma-Viterbo 27-29 juin 1985*, Rome, Edizioni dell'Ateneo, 1985, vol.II, p. 205.

KOMASZYNSKI Michal, « Il viaggio trionfale di una regina di Polonia in Italia », in Emanuele KANCEFF et Richard LEWANSKI (dirs.), *Viaggiatori polacchi in Italia*, Genève, Slatkine, 1988, pp. 153-164.

KORSCH Evelyn, « The Sceriman between Venice and New Julfa: An Armenian Trading Network and its Sociocultural Impacts (Seventeenth and Eighteenth Centuries) », in Georg CHRIST, Franz-Julius MORCHE, Roberto ZAUGG, Wolfgang KAISER, Stefan BURCKHARDT et Alexander D. BEIHAMMER (dirs.), *Union in Separation: Diasporic groups and Identities in the Eastern Mediterranean (1100-1800)*, Rome, Viella, 2015, pp. 363-378.

KOSTKIEWICZOWA Teresa, « L'Italie vue par des Polonais éclairés. Relation des voyages de Stanislaw Kostka Potocki et d'August Moszynski », in Richard LEWANSKI et Emanuele KANCEFF (dirs.), *Viaggiatori polacchi in Italia*, Genève, Slatkine, 1988, pp. 203-215.

LAMPRON Eve-Marie, *Entre cohésions et divisions : les relations entre femmes auteures en France et en Italie (1770-1840)*, Université de Montréal, Montréal, 2012, 617 p.

LANDI Sandro, « Chapitre III. La censure entre normes et pratiques de gouvernement », in *Naissance de l'opinion publique dans l'Italie moderne : Sagesse du peuple et savoir de gouvernement de Machiavel aux Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2015, pp. 99-138.

LANDY-HOUILLOIN Isabelle, « Lettre et oralité », in Bernard BRAY et Christoph STROSETZKI (dirs.), *Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France : actes du colloque de Wolfenbüttel, octobre 1991*, Paris, Klincksieck, 1995, pp. 81-91.

LEMERCIER Claire, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2005, vol. 52, n° 2, pp. 88-112.

LEMERCIER Claire et ZALC Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2007, 120 p.

LEPETIT Bernard, « De l'échelle en histoire », in *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard, 1996, pp. 71-94.

LETONTURIER Éric, « « Tout est réseau ! » : splendeurs et misères d'une notion très courtisée », *Hermès, La Revue*, 2015, vol. 71, n° 1, pp. 78-86.

LEWANSKI Richard, « I Polacchi in viaggio di studio in Italia, lo stato delle ricerche ed i recenti contributi », in Emanuele KANCEFF et Richard LEWANSKI (dirs.), *Viaggiatori polacchi in Italia*, Genève, Slatkine, 1988, pp. 26-44.

LEWIS Lesley, « Albani, Alessandro », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1960, vol.1.

LILTI Antoine, *L'héritage des Lumières : ambivalences de la modernité*, Paris, Seuil-Gallimard, coll. « Hautes Etudes », 2019, 403 p.

LILTI Antoine, *Figures publiques. Aux origines de la célébrité (1750-1850)*, Paris, Fayard, 2014, 430 p.

LILTI Antoine, « Querelles et controverses », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2007, vol. 25, n° 1, pp. 13-28.

LILTI Antoine, *Le Monde des salons, sociabilité et mondanité à Paris au XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, 2005, 568 p.

LINDEMANN Mary, *The Merchant Republics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015, 373 p.

LORENZA Gianfrancesco, *Accademie e società a Napoli (1600-1648)*, Università degli Studi di Siena, Facoltà di lettere e filosofia di Arezzo, Sienne, 2013, 441 p.

LORUSSO Francesco, « Emmanuele Mola: un profilo bio-bibliografico », *Archivio Storico Pugliese*, 2014, LXVII, pp. 153-198.

LOTTI Luigi, *Cristina di Svezia, l'Arcadia e il Bosco Parrasio*, Tip. Artigiana F.lli Fonticoli e Biagetti., Rome, coll. « Quaderni dell'Alma Roma », n° 16, 1977, 95 p.

LUPI Regina, « Montemelini, Niccolò », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2012, vol.76.

LUX David S. et COOK Harold J., « Closed Circles or Open Networks?: Communicating at a Distance during the Scientific Revolution », *History of Science*, 1998, vol. 36, n° 2, pp. 179-211.

MACCHI Maria, « Tra ambizione e carriera. La professione di advocatus nello Stato della Chiesa tra XVI e XVIII secolo », *Criminocorpus. Revue d'Histoire de la justice, des crimes et des peines*, 2017.

MADIGNIER Mirabelle, « « Conversazioni », salons et sociabilités intellectuelles informelles à Rome et à Florence au XVIIIe siècle », in Jean BOUTIER, Brigitte MARIN et Antonella ROMANO (dirs.), *Naples, Rome, Florence : Une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVII-XVIIIe siècles)*, Rome, Publications de l'École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2013, pp. 575-598.

MAGNUSSON Börje (dir.), *Cristina di Svezia e Roma: atti del simposio tenuto all'Istituto Svedese di Studi Classici a Roma, 5-6 ottobre 1995*, Rome, Swedish institute in Rome, 1999, 179 p.

MAIER Bruno, *Faustina Maratti Zappi donna e rimatrice d'Arcadia*, Rome, L'Orlando, 1954, 141 p.

MALANIMA Paolo, *Italian Urban Population 1300-1861, the database*, <https://www.cnr.it/en/institutes-databases/database/324/italian-urban-population-1300-1861>.

- MANGO Alfredo (dir.), *L'Arcadia e l'Accademia degli Innominati di Bra*, Milan, F. Angeli, 2007, 360 p.
- MARCUCCI Marcello, CREVANI Natalina et ADORNO Francesco, *Accademie e istituzioni culturali in Toscana*, Florence, L. S. Olschki, 1988, 543 p.
- MAROCCHI Massimo, « Gonzaga, Luigi », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2001, vol.57.
- MARROCCO Dante, « L'Arcadia nel Sannio: Aurora Sanseverino », *Samnium*, 1953, vol. 26, n° 3-4, pp. 144-157.
- MARTINA Alessandra, « Attems, Sigismondo », in *Dizionario biografico dei friulani [en ligne]*.
- MATTHIAE Guglielmo, *Arte, scienza e cultura in Roma cristiana*, Cappelli., Bologne, 1971, 422 p.
- MAUREL Blanche, « Une société de pensée à Saint-Domingue, le « Cercle des Philadelphes » au Cap Français », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 1961, vol. 48, n° 171, pp. 234-266.
- MAYLENDER Michele, *Storia delle accademie d'Italia*, Bologne, Licinio Cappelli, 1930, vol.5/5, 498 p.
- MAYLENDER Michele, *Storia delle accademie d'Italia*, Bologne, Licinio Cappelli, 1929, vol.5/3, 506 p.
- MAYLENDER Michele, *Storia delle accademie d'Italia*, Bologne, Licinio Cappelli, 1929, vol.5/4, 472 p.
- MAYLENDER Michele, *Storia delle accademie d'Italia*, Bologne, Licinio Cappelli, 1927, vol.5/2, 555 p.
- MAYLENDER Michele, *Storia delle accademie d'Italia*, Bologne, Licinio Cappelli, 1926, vol.5/1, 537 p.
- MCCLELLAN James E., *Colonialism and science: Saint Domingue in the Old Regime*, Chicago, University of Chicago Press, 2010, 393 p.
- MCCLELLAN James E., « L'historiographie d'une académie coloniale: le Cercle des Philadelphes (1784-1793) », *Annales historiques de la Révolution française*, 2000, n° 320, pp. 77-88.
- MCCLELLAN James E., « L'Europe des académies », *Dix-huitième Siècle*, 1993, vol. 25, n° 1, pp. 153-165.
- MELANÇON Benoît, « Diderot : l'autre de la lettre, conversation et correspondance », in Bernard BRAY et Christoph STROSETZKI (dirs.), *Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France : actes du colloque de Wolfenbüttel, octobre 1991*, Paris, Klincksieck, 1995, pp. 355-367.

MENIER Marie-Antoinette et DEBIEN Gabriel, « Journaux de Saint-Domingue », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 1949, vol. 36, n° 127, pp. 424-475.

MENISSIER Patricia, *Les amies de Voltaire dans la correspondance (1749-1778)*, Paris, Honoré CHampion, 2007, 610 p.

MERCKLE Pierre, *La sociologie des réseaux sociaux*, Paris, la Découverte, 2011, 125 p.

MEROLA Nicola, « Crescimbeni, Giovan Mario », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1984, vol.30.

MEROLA Nicola, « Casaregi, Giovanni Bartolomeo », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1978, vol.21.

MESSBARGER Rebecca, *The century of women: representations of women in eighteenth-century Italian public discourse*, Toronto, University of Toronto Press, 2002, 209 p.

MESSBARGER Rebecca et FINDLEN Paula (dirs.), *The contest for knowledge: debates over women's learning in eighteenth-century Italy*, Chicago, University of Chicago Press, 2005, 181 p.

MICHAUD Claude, « Amitié », in *Dictionnaire de l'historien*, Paris, PUF, 2016, pp. 14-16.

MICHEL Olivier, « Les Artistes français et l'académie des Arcades au XVIIIe siècle », in Jérôme de LA GORCE, Françoise LEVAILLANT et Alain MEROT (dirs.), *La condition sociale de l'artiste XVIè-XXè siècle: actes*, Saint-Etienne, Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches sur l'expression contemporaine, 1985.

MINERVINI Pantaleo, *La lingua letteraria del Mezzogiorno d'Italia nel Settecento*, Naples, L. Loffredo, 1972, 128 p.

MINIERI RICCIO Camillo, *Cenno storico delle accademie fiorite nella città di Napoli*, Bologne, Forni, 1970, 152 p.

MODIGLIANI Anna, « Prezzo e commercio dei libri a stampa nella Roma del secolo XV », in Simonetta CAVACIOCCHI (dir.), *Produzione e commercio della carta e del libro, secc. XIII-XVIII: atti della ventitreesima settimana di studi, 15-20 aprile 1991*, Florence, Le Monnier, 1992, pp. 921-927.

MONTEGRE Gilles, « Science, croyance et éloquence : L'Arcadie romaine au temps de Gioacchino Pizzi (1772-1790) », in Gilles BERTRAND et Alain GUYOT (dirs.), *Des « passeurs » entre science, histoire et littérature : Contribution à l'étude de la construction des savoirs (1750-1840)*, Grenoble, UGA Éditions, coll. « Savoirs littéraires et imaginaires scientifiques », 2017, pp. 77-90.

MONTEGRE Gilles, *La Rome des Français au temps des Lumières : capitale de l'antique et carrefour de l'Europe, 1769-1791*, Rome, École française de Rome, 2011, 624 p.

MONTEGRE Gilles, « Un pas vers la mesure du monde, le voyage scientifique français à Rome et la quête de l'antique dans la seconde moitié du XVIIIe siècle », in Antonella ROMANO (dir.),

Rome et la science moderne: entre Renaissance et Lumières, Rome, Ecole Française de Rome, 2008, pp. 153-169.

MORANDINI Giulia, *Da te lontano, cultura triestina tra '700 e '900*, Trieste, Edizioni Dedolibri, 1989, 413 p.

MORELLI DI SCHÖNFELD Carlo, *Istoria della Contea di Gorizia IV*, Gorizia, Paternolli, 1856, 290 p.

MORELLI Giorgio, « A.L. Antinori e la colonia aterнина degli Arcadi all'Aquila », *Bullettino della deputazione abruzzese di storia patria*, 1983, vol. 73, pp. 127-202.

MORELLI Luciana (dir.), *Il carteggio tra Amaduzzi e Corilla Olimpica: 1775-1792*, Florence, Olschki, 2000, 460 p.

NACINOVICH Annalisa, *Il sogno incantatore della filosofia: l'Arcadia di Gioacchino Pizzi, 1772-1790*, Florence, L.S. Olschki, 2003, 252 p.

NICOLONI Fausto, « Valletta, Giuseppe », in *Enciclopedia Italiana [en ligne]*, 1937.

PACE Francesco Joele, *L'Accademia degli spensierati di Rossano: tra mito e cronaca*, Rossano, Ferrari, 2016, 342 p.

PAGNINI Cesare, *I giornali di Trieste, dalle origini al 1959*, Milan, SPI, 1960, 369 p.

PALAZZOLO Maria Iolanda, « L'Arcadia romana nel periodo napoleonico (1809-1814) », in *Editoria e istituzioni a Roma tra Settecento e Ottocento, saggi e documenti*, Rome, Archivio Guido Izzi, coll. « Roma moderna e contemporanea Quaderni », 1994, pp. 55-68.

PAOLI Maria Pia, « A veglia e in accademia. Le letterate senesi (secoli XVI-XVIII) », in *Una Città al femminile, protagonismo e impegno di donne senesi dal medioevo ad oggi*, Sienna, Nuova Immagine Editrice, 2012, pp. 88-112.

PAOLI Maria Pia, « «Come se mi fosse sorella». Maria Selvaggia Borghini nella Repubblica delle lettere », in *Per lettera. La scrittura epistolare femminile in archivio e tipografia secoli XV-XVII*, Rome, Viella, 1999, pp. 491-534.

PARMENTIER Bérengère, « Introduction », *Littératures classiques*, 2013, N° 80, n° 1, « L'anonymat de l'œuvre (XVIe-XVIIIe siècles) », pp. 5-16.

PASCOLI Eno, *La contea di Gorizia e Gradisca nel Settecento*, Udine, Doretti, 1967, 354 p.

PASTORE STOCCHI Manlio, « Ricovrarsi nell'antro delle ninfe, teoria e pratica delle « imprese » accademiche », in *Forme e figure, retorica e poetica dal Cinquecento all'Ottocento*, Florence, Franco Cesati Editore, 2008, pp. 165-190.

PASTORE STOCCHI Manlio, « L'Arcadia e le accademie letterarie del Settecento », in Stefano FERRARI (dir.), *Cultura letteraria e sapere scientifico nelle accademie tedesche e italiane del Settecento*, Accademia Roveretana degli Agiati., Rovereto, coll. « Memorie dell'Accademia Roveretana degli Agiati », 2003, pp. 39-52.

PAVONE Sabina, « Ricci, Lorenzo », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2016, vol.87.

PELLI Silvio, « Le accademie in Perugia », in *Studi storici e letterari dei professori e degli studenti del Liceo-Ginnasio A. Mariotti di Perugia in memoria di Annibale Mariotti (X Giugno 1801-X Giugno 1901)*, Pérouse, Tipografia Guerriero Guerra, 1901, pp. 181-208.

PENUTI Carla, « La Rota di Ferrara: funzioni e organico degli uditori fra Sei e Settecento », in Mario SBRICCOLI et Antonella BETTONI (dirs.), *Grandi tribunali e Rote nell'Italia di Antico regime*, Milan, A. Giuffrè, 1993, pp. 461-489.

PETRUCCI Armando, « Canneti, Pietro », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1975, vol.18.

PETRUCCI Armando, « Benvoglianti, Uberto », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1966, vol.8.

PICCO Francesco, « Nei paesi d'Arcadia: La colonia Trebbiense », *Bollettino storico piacentino*, 1907, pp. 5-51.

PIGHETTI Clelia, *L'influsso scientifico di Robert Boyle nel tardo '600 italiano*, Milan, F. Angeli, 1988, 275 p.

PIMPINELLI Paola, *I riti della poesia nell'arcadia perugina*, Pérouse, Volumnia, 2000, 271 p.

PIROMALLI Antonio, *La letteratura calabrese*, Cosenza, Pellegrini Editore, 1996, 880 p.

PLAGNOL-DIEVAL Marie-Emmanuelle, *Le Théâtre de société. Un autre théâtre ?*, Paris, H. Champion, 2003, 324 p.

PLANTIN Christian, « Les arts de la preuve », *Que sais-je?*, 2005, n° 2087, pp. 74-91.

PLATANIA Gaetano, « Viaggio ed esilio dorato di Maria Casimira Sobieska, regina di Polonia nella Roma del primo Settecento », in *Viaggio a Roma sede d'esilio (sovrane alla conquista di Roma, secoli XVII-XVIII)*, Città di Castello, Istituto nazionale di studi romani, 2002, pp. 21-59.

PLATANIA Gaetano, « Viaggio in Italia di una dama polacca: Maria Casimira Sobieska », in Richard LEWANSKI et Emanuele KANCEFF (dirs.), *Viaggiatori polacchi in Italia*, Genève, Slatkine, 1988, pp. 165-182.

POLI Diego (dir.), *Cristina di Svezia e la cultura delle accademie: atti del Convegno internazionale, Macerata-Fermo, 22-23 maggio 2003*, Rome, Il Calamo, 2005, 450 p.

POMIAN Krzysztof, « République des lettres : idée utopique et réalité vécue », *Le Débat*, 2004, vol. 130, n° 3, p. 154.

POPA Ioana, MORSEL Joseph et BACKOUCHE Isabelle, « Terrains érudits, territoires savants », *Genèses*, 2018, vol. 110, n° 1, pp. 3-11.

PROVASI Miranda, « La Colonia Arcade sanese (pagine di storia dell'Arcadia) - capitolo I », *Bullettino senese di storia patria*, 1923, vol. 30, pp. 55-77.

PROVASI Miranda, « La Colonia Arcade sanese (pagine di storia dell'Arcadia) - capitolo II », *Bullettino senese di storia patria*, 1923, vol. 30, pp. 133-155.

QUONDAM Amedeo, « L'accademia », in *Letteratura italiana I: Il letterato e le istituzioni*, Turin, Einaudi, 1982, pp. 823-898.

QUONDAM Amedeo, « La scienza et l'accademia », in Laetitia BOEHM et Ezio RAIMONDI (dirs.), *Università, accademie e società scientifiche in Italia e in Germania dal Cinquecento al Settecento*, Bologne, Il Mulino, 1981, pp. 21-68.

QUONDAM Amedeo, « L'Istituzione arcadia, sociologia e ideologia di un'accademia », *Quaderni Storici*, 1974, n° 23, pp. 388-438.

QUONDAM Amedeo, « Nuovi documenti sulla crisi dell'Arcadia nel 1711 », in *Atti e memorie dell'Accademia dell'Arcadia*, Rome, Palombi, 1973, pp. 103-228.

QUONDAM Amedeo, « Caloprese, Gregorio », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1973, vol.16.

QUONDAM Amedeo, « La colonia Sebezia », in *Storia di Napoli, Tra Spagna e Austria*, Naples, Società editrice Storia di Napoli, 1970, vol.VII-II, pp. 979-1059.

RAO Anna Maria, « Fra amministrazione e politica, gli ambienti intellettuali napoletani », in Jean BOUTIER, Brigitte MARIN et Antonella ROMANO (dirs.), *Naples, Rome, Florence: une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVIIe-XVIIIe siècles)*, Rome, École française de Rome, 2005, pp. 35-88.

RAVEN James, « Book Distribution Networks in Early Modern Europe: The case of the Western Fringe, c. 1400-1800. », in Simonetta CAVACIOCCHI (dir.), *Produzione e commercio della carta e del libro, secc. XIII-XVIII: atti della ventitreesima settimana di studi, 15-20 aprile 1991*, Florence, Le Monnier, 1992, pp. 583-630.

REGOURD François, « Lumières coloniales. Les Antilles françaises dans la république des lettres », *Dix-Huitième Siècle*, 2001, vol. 33, n° 1, pp. 183-200.

REGOURD François, *Science et colonisation sous l'Ancien Régime. Le cas de la Guyane et des Antilles françaises, XVIIe-XVIIIe siècles*, Thèses, Université Bordeaux III - Michel de Montaigne, 2000, 755 p.

REGOURD François, « Maîtriser la nature : un enjeu colonial. Botanique et agronomie en Guyane et aux Antilles (XVIIe-XVIIIe siècles) », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 1999, vol. 86, n° 322, pp. 39-63.

REVEL Jacques, « Micro-analyse et construction du social », in *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard, 1996, pp. 15-36.

REVEL Jacques, « Présentation : la construction du social », in *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard, 1996, pp. 7-14.

REVEL Jacques, « L'institution et le social », in Bernard LEPETIT (dir.), *Les formes de l'expérience : une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel, 1995, pp. 63-84.

REVEL Jacques, « L'histoire au ras du sol », in *Le Pouvoir au village*, Paris, Gallimard, 1989, pp. I-XXXIII.

RICALDONE Luisa, *La scrittura nascosta: donne di lettere e loro immagini tra Arcadia e Restaurazione*, Paris, H. Champion, 1996, 222 p.

RICUPERATI Giuseppe, « Accademie italiane del Settecento: socialità intellettuale e modelli di ricerca », in Edoardo VESENTINI et Leopoldo MAZZAROLLI (dirs.), *L'esperienza delle accademie e la vita morale e civile dell'Europa*, Venise, Istituto veneto di scienze, lettere ed arti, 2006, pp. 11-38.

RICUPERATI Giuseppe, « « Définir les Lumières : centre(s) et périphérie(s) du point de vue européen, cosmopolite et italien » », in Marie-Christine SKUNCKE et Birgitta BERGLUND-NILSSON (dirs.), *Centre(s) et périphérie(s) : les Lumières de Belfast à Beijing*, Paris, H. Champion, 2003, pp. 115-140.

RICUPERATI Giuseppe, « Bortoni, Giovanni », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1971, vol.13.

ROCHE Daniel, *Humeurs vagabondes : de la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003, 1031 p.

ROCHE Daniel, « Avant-propos Réseaux des pouvoirs, pouvoir des réseaux dans l'Europe des Lumières », in Pierre-Yves BEAUREPAIRE (dir.), *La plume et la toile : pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières*, Arras, Artois presses université, 2002, pp. 7-24.

ROCHE Daniel, *Le Siècle des Lumières en province : académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1989, vol.I. et II., 394+354 p.

ROCHE Daniel, *Le Siècle des Lumières en province : académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1989, vol.I, 394 p.

ROCHE Daniel, *Les Républicains des lettres, gens de culture et Lumière au XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, 1988, 393 p.

ROCHE Daniel, « Négoce et culture dans la France du XVIIIe siècle », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, 1978, vol. 25, n° 3, pp. 375-395.

ROLET Stéphane, « Pierio Valeriano ou la tentation de l'Académie », in Marc DEMARAIX, Perrine GALLAND-HALLYN et Ginette VAGENHEIM (dirs.), *Les Académies dans l'Europe humaniste : idéaux et pratiques*, Genève, Droz, 2008, pp. 369-390.

ROMAGNANI Gian Paolo, « Epistolari e carteggi nella storiografia italiana ed europea sul settecento », in Corrado VIOLA (dir.), *Le carte vive: epistolari e carteggi nel Settecento*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, coll. « Atti del primo Convegno internazionale di studi del Centro di ricerca sugli epistolari del Settecento, Vérone, 4-6 décembre 2008 », 2011, pp. 9-14.

ROMAGNANI Gian Paolo, « L'idea di « Repubblica delle lettere » tra Ludovico Antonio Muratori e Scipione Maffei », in Alfredo MANGO (dir.), *L'Arcadia e l'Accademia degli Innominati di Bra*, Milan, F. Angeli, 2007, pp. 109-125.

ROMANO Antonella, « L'horizon romain de la science moderne : Des sentiers à ouvrir », in *Rome et la science moderne : Entre Renaissance et Lumières*, Rome, Publications de l'École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2013, pp. 637-659.

ROMANO Antonella et DAMME Stéphane Van, « Sciences et villes-mondes, penser les savoirs au large (XVIe - XVIIIe siècles) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2008, vol. 55, n° 2, pp. 7-18.

ROMEO Luciano, *Accademie e accademici nel Mezzogiorno d'Italia, il caso di Montalto Uffugo di Calabria*, Editoriale Progetto 2000, 1998, 223 p.

ROSSI PINELLI Orietta, « Gli artisti stranieri a Roma nel XVIII secolo », in Beatrice ALFONZETTI (dir.), *Settecento romano: reti del Classicismo arcadico*, Rome, Viella, 2017, pp. 497-509.

ROSZKOWSKA Wanda, « Polacy w rzymskiej « Arkadii » (1699-1766) », in *Pamif; Tnik literacki, czasopismo kwartalne po swiecone historii*, Varsovie, Zaklad Narodowy Mienia Ossolinskich, 1965, vol.LVI, pp. 33-77.

SABBA Fiammetta, « L'erudito perugino Giacinto Vincioli, la sua biblioteca, e un catalogo da lui scritto “di libri rari, scelti et utili nell'arti, e Scienze”: spunti per una ricerca. », in *Le fusa del gatto. Libri, librai e molto altro.*, Torrita di Siena, Società Bibliografica Toscana, 2013, pp. 171-184.

SACCENTI Mario (dir.), *La colonia Renia: profilo documentario e critico dell'Arcadia bolognese*, Modène, Mucchi, 1988, vol.2/2, 494 p.

SACCENTI Mario (dir.), *La colonia Renia: profilo documentario e critico dell'Arcadia bolognese*, Modène, Mucchi, 1988, vol.2/1, 331 p.

SACCHINI Lorenzo, « Scritti inediti dell'accademia degli Insensati nella Perugia del secondo cinquecento », *Lettere Italiane*, 2013, vol. 65, n° 3, pp. 376-413.

SANTANGELO Giorgio, « L'Arcadia in Sicilia », in *La Sicilia nel Settecento, atti del convegno di studi tenuto a Messina nei giorni 2-4 ottobre 1981*, Messine, Università degli studi di Messina, 1986, pp. 361-372.

SBRICCOLI Mario et BETTONI Antonella (dirs.), *Grandi tribunali e Rote nell'Italia di Antico regime*, Milan, A. Giuffrè, 1993, 719 p.

SCALABRELLA Silvano, « Di Capua, Leonardo », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1991, vol.39.

SCARABELLO Giovanni, « Da Ponte, Lorenzo », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1986, vol.32.

SCHAFFER Simon, *La fabrique des sciences modernes (XVIIe-XIXe siècle)*, traduit par Frédérique AÏT-TOUATI, traduit par Loïc MARCOU et traduit par Stéphane VAN DAMME, Paris, Éditions du Seuil, 2014, 443 p.

SCHANDELER Jean-Pierre, « République des sciences ou fractures de la République des lettres ? », *Dix-huitième siècle*, 2008, vol. 40, n° 1, pp. 315-332.

SCHOELL Maximilien Samson Frederic, *Annuaire généalogique et historique*, Paris, N. Maze, 1821, 492 p.

SCHWARZE Sabine, « Lire les philosophes français dans l'Italie de la seconde moitié du XVIIIe siècle », in Thomas BREMER et Andréa GAGNOUD (dirs.), *Lire l'autre dans l'Europe des Lumières*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, coll. « Collection des littératures », 2017, pp. 77-99.

SCOTTI Aurora, « L'Accademia degli Arcadi in Roma e i suoi rapporti con la cultura portoghese nel primo ventennio del 1700 », *Bracara Augusta*, 1973, vol. 27, n° 63, pp. 115-130.

SERANGELI Sandro, *I laureati dell'Antica Università di Macerata (1541-1824)*, Turin, G. Giappichelli, 2003, 510 p.

SERRAPICA Salvatore, « Gualzetti, Giacomo Antonio », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2003, vol.60.

SHANK John Bennett, « Les figures du savant, de la Renaissance au siècle des Lumières », in *Histoire des sciences et des savoirs*, Paris, Points, 2019, pp. 43-65.

SHAPIN Steven et SCHAFFER Simon, *Leviathan and the air-pump: Hobbes, Boyle, and the experimental life, with a new introduction by the authors*, Princeton, Princeton University Press, 2011, 391 p.

SIMMEL Georg, *Sociologie et épistémologie*, traduit par Liliane GASPARINI, Paris, Presses universitaires de France, 1981, 238 p.

SMOLIK Marijan, « Dolničar plemeniti Thalberg, Janez Gregor (1655–1719) », in *Slovenska biografija*, Académie slovène des sciences et des arts, Centre de recherche scientifique SAZU, 2013.

SMOLIK Marijan, « Dolničar plemeniti Thalberg, Aleš Žiga (1685-1708) », in *Slovenska biografija*, Académie slovène des sciences et des arts, Centre de recherche scientifique SAZU, 2013.

SOCIETÀ DI STORIA PATRIA, *Archivio storico per le province napoletane*, F. Giannini, 1878, vol.3, 892 p.

SOFRI Gianni, « Albani, Annibale », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1960, vol.1.

SPAGNOLO Antonio, « L'Arcadia veronese », *Giornale Arcadico*, 1906.

SPAGNUOLO Edoardo, *L'Arcadia reale e il 1799, Un'accademia letteraria alla riconquista del Regno di Napoli*, Naples, Edizione Nazione Napoletana, 1999, 157 p.

SPERA Lucinda, « Gigli, Girolamo », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2000, vol.54.

SPERA Lucinda, « Forzoni Accolti, Francesco », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1997, vol.49.

SPERA Lucinda, « Fiorentini Vaccari Gioia, Giuseppe Antonio », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1997, vol.48.

STONE Harold Samuel, *Vico's Cultural History: The Production and Transmission of Ideas in Naples, 1685-1750*, Leyde, Brill, 1997, 366 p.

TALBOT Michael, « Dictionary », in *The Vivaldi Compendium*, Woodbridge, Boydell Press, 2011, pp. 1-144.

TATTI Silvia, « L'Arcadia di Crescimbeni e il trionfo della poesia: l'incoronazione in Campidoglio del 1725 », in Beatrice ALFONZETTI (dir.), *Settecento romano: reti del Classicismo arcadico*, Rome, Viella, 2017, pp. 273-290.

TATTI Silvia, « I Giuochi Olimpici in Arcadia », in *Atti e Memorie dell'Arcadia*, Edizioni di Storia e Letteratura, coll. « Biblioteca dell'Arcadia », 2012, pp. 63-80.

TAVANO Sergio, « La cultura a Gorizia nell'età teresiana e giuseppina », in *Settecento goriziano, vita quotidiana, paesaggio, salute*, Gorizia, Libreria Editrice Goriziana, 2009, pp. 11-32.

TESTA Simone, *Italian academies and their networks, 1500-1700: from local to global*, Houndmills, Palgrave Macmillan, 2015, 286 p.

TORCELLAN Franco, « Baccanti, Alberto », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1963, vol.5.

TORRINI Maurizio, « L'accademia degli Investiganti. Napoli 1663-1670 », *Quaderni storici*, 1981, vol. 16, 48 (3), pp. 845-883.

TREBITSCH Michel (dir.), « Avant-Propos : la Chapelle, le Clan et le Microcosme », in Michel TREBITSCH (dir.), *Sociabilités intellectuelles : lieux, milieux, réseaux*, Paris, Institut d'histoire du temps présent : CNRS, 1992, pp. 11-21.

TREGGIARI Ferdinando, « « Nobiltà » e « viltà » delle professioni legali », in Maria Teresa GUERRINI, Regina LUPI et Maria MALATESTA (dirs.), *Un monopolio imperfetto. Titoli di studio, professioni, università (secc. XIV-XXI)*, Bologna, Clueb, 2016, pp. 31-40.

UNIVERSITÉ DE CHICAGO, *Italian Women Writers*, <http://artflsrv02.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.286:2.iww>.

VAN DAMME Stéphane, « Un ancien régime des sciences et des savoirs », in *Histoire des sciences et des savoirs*, Paris, Points, 2019, pp. 19-40.

VAN DAMME Stéphane, « La sociabilité intellectuelle. Les usages historiographiques d'une notion », *Hypothèses*, 1998, vol. 1, n° 1, pp. 121-132.

VAN DAMME Stéphane et LILTI Antoine, « Un ancien régime de la sociabilité ? L'héritage des Républicains des lettres », in Michel PORRET, Vincent MILLIOT et Philippe MINARD (dirs.), *La grande chevauchée : faire de l'histoire avec Daniel Roche*, Genève, Droz, 2011, pp. 89-103.

VANYSACKER Dries, *Il cardinale Giuseppe Garampi (1725-1792): uomo della Chiesa Romana, viaggiatore ed intellettuale*, Viterbe, Sette Città, 2014.

VANYSACKER Dries, « Le cardinal Giuseppe Garampi (1725-1792): l'internationale ultramondaine face à l'internationale scientifique. Réseaux complémentaires et concurrents », in Pierre-Yves BEAUREPAIRE (dir.), *La plume et la toile: pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières*, Arras, Artois presses université, 2002, pp. 310-318.

VARANO Valentina, « Orsi, Giovan Gioseffo Felice », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2013, vol.79.

VATIELLI Francesco, « Perti, Giacomo Antonio », in *Enciclopedia Italiana [en ligne]*, 1935.

VENEZIANI Serena, « Maratti, Faustina », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2007, vol.69.

VENEZIANI Serena, « Della Croce, Ignazio », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2004, vol.62.

VENTURI Franco, *Settecento riformatore I. Da Muratori a Beccaria*, Turin, G. Einaudi, 1998, vol.I, 772 p.

VENTURI Franco, *Settecento riformatore II. (1764-1790)*, Turin, G. Einaudi, 1987, vol.II, 857 p.

VERDENELLI Marcello, « Essere Arcade nelle Marche », in Diego POLI (dir.), *Cristina di Svezia e la cultura delle accademie: atti del Convegno internazionale, Macerata-Fermo, 22-23 maggio 2003*, Rome, Il calamo, 2005.

VERGA Marcello, *Da letterato a professore della Regia Università, le accademie a Palermo nel XVIII secolo*, Palerme, Palermo University Press, 2019, 128 p.

VERGA Marcello, « « Nous ne sommes pas l'Italie, grâce à Dieu. » Note sull'idea di decadenza nel discorso nazionale italiano », *Storica*, 2009, Anno XV, 43/45, pp. 169-207.

VERGA Marcello, « Per una storia delle accademie di Palermo nel XVIII secolo. Dal «letterato» al professore universitario », *Archivio Storico Italiano*, 1999, vol. 157, 3 (581), pp. 453-536.

VERGA Marcello, « Un'accademia di agricoltura nella Sicilia del Settecento : l'accademia degli agricoltori oreteti di Palermo (1753) e le « macchine meccaniche » di Mariano di Napoli dei Principi di Resuttano », in *La Sicilia nel Settecento, atti del convegno di studi tenuto a Messina nei giorni 2-4 ottobre 1981*, Messine, Università degli studi di Messina, 1986, pp. 271-328.

VERGELLI Anna, « Letteratura e costume in Arcadia attraverso l'epistolario di Gioacchino Pizzi (1772-1790) », *Roma moderna e contemporanea*, 1993, n° 3, pp. 155-174.

VESCHI Maria, « L'Accademia dei Forzati. Nuovi documenti », *Atti et memorie dell'Accademia petrarca di lettere, arti et scienze*, 1990, LI, pp. 409-445.

VIDAN Gabrijela, « L'émergence des modèles occidentaux de vie associative dans les différentes régions croates (1690-1800) », in Daniel-Odon HUREL et Gérard LAUDIN (dirs.), *Académies et sociétés savantes en Europe (1650-1800)*, Paris, H. Champion, 2000, pp. 143-160.

VIGNI Laura, « I salotti tra politica e cultura a Siena. Profili di donne del tardo Settecento: Violante, Porzia, Faustina, Teresa e le altre », in *Una Città al femminile, protagonismo e impegno di donne senesi dal medioevo ad oggi*, Sienne, Nuova Immagine Editrice, 2012, pp. 113-132.

VIOLA Corrado (dir.), *Edizione nazionale del carteggio di L.A. Muratori - Carteggio con Mabillon... Maittaire*, Florence, L.S. Olschki, 2016, vol.26, 541 p.

VIOLA Corrado, *Epistolari italiani del Settecento: repertorio bibliografico. Secondo Supplemento*, Vérone, QuiEdit, 2015, 464 p.

VIOLA Corrado (dir.), *Le carte vive: epistolari e carteggi nel Settecento*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, coll. « Atti del primo Convegno internazionale di studi del Centro di ricerca sugli epistolari del Settecento, Vérone, 4-6 décembre 2008 », 2011, 592 p.

VIOLA Corrado, « La Repubblica delle lettere e l'epistolografia », in Andrea BATTISTINI, Claudio GRIGGIO et Renzo RABBONI (dirs.), *La Repubblica delle lettere, il settecento italiano e la scuola del secolo XXI: atti del Congresso Internazionale, Udine, 8-10 aprile 2010*, Pise, Fabrizio Serra Editore, coll. « Biblioteca di « Seicento & Settecento » », n° 1, 2011, pp. 27-42.

VIOLA Corrado, « Maffei e l'Arcadia veronese », in *Il letterato e la città. Cultura e istituzioni nell'esperienza di Scipione Maffei*, Vérone, Accademia Filarmonica - Cierre, 2009, pp. 149-181.

VIOLA Corrado, *Canoni d'Arcadia: Muratori, Maffei, Lemene, Ceva, Quadrio*, Pise, ETS, 2009, 247 p.

VIOLA Corrado, *Epistolari italiani del Settecento: repertorio bibliografico. Primo supplemento*, Vérone, Fiorini, 2008, 229 p.

VIOLA Corrado, *Epistolari italiani del settecento: repertorio bibliografico (primo e secondo supplemento)*, Vérone, Fiorini, 2004.

VIOLA Corrado, *Epistolari italiani del settecento: repertorio bibliografico*, Vérone, Fiorini, 2004, 705 p.

VIOLA Corrado, *Tradizioni letterarie a confronto: Italia e Francia nella polemica Orsi-Bouhours*, Vérone, Edizioni Fiorini, 2001, 444 p.

VISCEGLIA Maria Antonietta, « Denominare e classificare: familia e familiari del papa nella lunga durata dell'età moderna », in Armand JAMME et Olivier PONCET (dirs.), *Offices et papauté*

(XIVe-XVIIe siècle) : *Charges, hommes, destins*, Rome, Publications de l'École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2013, pp. 159-195.

VISMARA Paolo, « Pozzobonelli, Giuseppe », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2016, vol.85.

VITOLO Antonio, « Castagnola, Giovanni Antonio », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 1978, vol.21.

WAQUET Françoise, « Perfetti, Bernardino », in *Dizionario Biografico degli Italiani [en ligne]*, 2015, vol.82.

WAQUET Françoise, « De la « Repubblica letteraria » au « pio letterato ». Organisation du savoir et modèles intellectuels dans l'Italie de Muratori », in Jean BOUTIER, Brigitte MARIN et Antonella ROMANO (dirs.), *Naples, Rome, Florence : une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVIIe-XVIIIe siècles)*, Rome, École française de Rome, 2005, pp. 637-650.

WAQUET Françoise, *Parler comme un livre : l'oralité et le savoir, XVIe-XXe siècle*, Paris, A. Michel, 2003, 427 p.

WAQUET Françoise, « Les publications par souscription dans l'Italie du « primo Settecento » », in Simonetta CAVACIOCCHI (dir.), *Produzione e commercio della carta e del libro, secc. XIII-XVIII: atti della ventitresima settimana di studi, 15-20 aprile 1991*, Florence, Le Monnier, 1992, pp. 955-966.

WAQUET Françoise, *Le modèle français et l'Italie savante : conscience de soi et perception de l'autre dans la république des lettres*, Rome, École française de Rome, 1989, 565 p.

WAQUET Françoise, « I Letterati-editori: produzione, finanziamento e commercio del libro erudito in Italia e in Europa (XVII-XVIIIe secolo) », *Quaderni Storici*, 1989, vol. 24, n° 72, pp. 821-838.

WAQUET Françoise, « Qu'est-ce que la République des Lettres ? Essai de sémantique historique », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1989, vol. 147, n° 1, pp. 473-502.

WAQUET Françoise, « Il pubblico del libro erudito: i sottoscrittori del Museum Veronense di Scipione Maffei (1749) », *Rivista storica italiana*, 1981, XCIII, pp. 36-48.

WAQUET Françoise, « Le livre florentin dans la culture toscane : les enseignements du registre de la censure (1743-1767) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1980, vol. 138, n° 2, pp. 217-229.

WAQUET Françoise et MASON Haydn, « Les souscriptions au Museum Etruscum et la diffusion de l'étruscologie au dix-huitième siècle », in *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1983, pp. 305-313.

WEBER Christoph, « Il referendariato di ambedue le Segnature. una forma speciale del «servizio pubblico» della Corte di Roma e dello Stato pontificio », in Armand JAMME et Olivier PONCET (dirs.), *Offices et papauté (XIVe-XVIIe siècle) : Charges, hommes, destins*, Rome,

Publications de l'École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 2013, pp. 565-586.

WIESNER-HANKS Merry E., *Women and gender in early modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, 340 p.

ZIEGLER Walter, « Tentativi di accademia in ambito monastico nella Germania del XVIII secolo », in Laetitia BOEHM et Ezio RAIMONDI (dirs.), *Università, accademie e società scientifiche in Italia e in Germania dal Cinquecento al Settecento*, Bologne, Il Mulino, 1981, pp. 355-378.

ZORZI Alvise, *Venezia, repubblica di terra e di mare*, Milan, Touring Editore, 2002, 236 p.

## Index nominal et géographique

- Abati Olivieri, Camillo, 302  
Achard, Claude-François, 145  
Adimari, Lodovico, 282  
Adriatique, 109  
Albani, abbé, 253  
Albani, Alessandro, 234  
Albani, Annibale, 203, 233, 234, 235, 236, 238, 303, 349, 351, 352, 353, 380, 387, 388, 391, 421  
Albani, Giovanni Francesco, 350  
Albani, Orazio, 421  
Albano, 102  
Albenga, 102, 116  
Alberici, Leone, 36  
Albizzini, Anton Maria, 57  
Aldrovandi, chanoine, 249  
Alessandri, Carlo, 425  
Alessandro de Pologne, prince, 421  
Allauch, 145  
Allemagne, 143, 286, 359  
Amaduzzi, Giovanni Cristofano, 191, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 325  
Amenta, Niccolò, 164, 377, 379, 381, 382, 385, 387, 388, 394  
Amigoni, Floriano Maria, 273, 390, 391  
Amsterdam, 108, 171  
Ancône, 119  
Andria, 112, 362  
Angelotti, Giuliano, 76  
Angiola della Verde, Maria, 286  
Angleterre, 40, 136, 176, 286, 295, 388  
Annibale Albani, 352  
Ansidei, Filippo, 169, 429  
Ansidei, Giuseppe, 402, 403, 405, 406, 412  
Ansidei, Luigi Sigismondo, 266, 304, 305, 306, 307, 417, 418  
Ansidei, Marcantonio, 402, 403, 437, 438  
Ansidei, Reginaldo, 307  
Antaldi, Paolo, 59  
Antilles, 149, 152, 154  
Antinori, Girolamo, 304  
Antonio Tommasi, 168  
Arcevia, 116  
Arezzo, 15, 107, 116, 209, 214  
Argento, Gaetano, 87, 375  
Arrighetti, Lorenzo, 282  
Arthaud, Charles, 159  
Ascoli Piceno, 116  
Asie, 152, 159  
Astori, Giovanni Antonio, 392  
Attens, Sigismondo, 444, 452  
Auguste III, roi, 136  
Augustini, monsieur, 299  
Aulla, Vincenzo, 49  
Aureli, Francesco, 403, 423, 425  
Aurispa, Niccolò, 198, 199  
Auvergne, 151  
Aventin, mont, 210  
Averani, Benedetto, 48  
Averani, Giuseppe, 48, 282  
Azzolini, Decio, 35  
Baccanti, Alberto, 367, 368  
Bacchini, Benedetto, 208  
Baduel, Carlo, 307  
Baglioni, Francesco, 307  
Baglioni, Pietro, 306, 417  
Baldese, Vincenzo, 40, 282, 287  
Ballati, Adriano, 335, 344  
Bandiera, Giulio Girolamo, 333, 344  
Barbapiccola, Giuseppa Eleonora, 376  
Barberini, Francesco, 425  
Bargali, Claudio, 334  
Bargiacchi, Niccolò, 175  
Bari, 59, 63, 66, 67, 112, 280, 357, 391  
Bartoli, Domenico, 36  
Bartolommeo Lippi, 164  
Baruffaldi, Girolamo, 91, 236, 433  
Barzellini, Gian Giuseppe, 472  
Barzellini, Innocenzo, 82  
Basilicate, 118, 128, 183, 362  
Bassi Veratti, Laura, 294

Battisti, Domenico Antonio, 200  
 Battisti, Marcello, 305  
 Beccoli, Francesca, 304  
 Becutti, Francesco, 425  
 Bedori, Carlo Antonio, 243, 256  
 Bellini, Lorenzo, 48, 284, 290  
 Benevento, 391  
 Bengale, 153  
 Benincasa, Alessandro, 431  
 Bentivoglio Calcagnini, Mathilde, 90  
 Bentivoglio d'Aragona, Luigi, 203, 237, 238  
 Bentivoglio d'Aragona, Marco Cornelio, 89  
 Bentivoglio d'Aragona, Luigi, 237, 238  
 Benvoglianti, Uberto, 27, 331, 334, 338, 339, 340, 343, 353, 354  
 Berardi, Antonio Francesco, 215, 275, 407  
 Bergame, 217, 275  
 Bergamini, Antonio, 432  
 Berlin, 108  
 Bernardoni, Pietro Antonio, 256  
 Bertazzone, Carlo, 179  
 Bertola, Aurelio, 211  
 Bevilacqua, Guglielmo, 68  
 Bianchini, Francesco, 289  
 Bianchini, monseigneur, 272  
 Bichi, Baldassare, 334  
 Bichi, Galgano, 86, 334, 336, 337, 338  
 Binaschi, Filippo, 435  
 Biscioni, Antonio Maria, 57, 175  
 Bizzi, Gasparo, 451  
 Bled, 144  
 Bologne, 15, 28, 39, 50, 58, 98, 99, 100, 101, 114, 116, 118, 121, 126, 134, 144, 166, 178, 181, 183, 184, 185, 209, 235, 236, 242, 243, 249, 253, 255, 256, 271, 274, 276, 281, 285, 286, 288, 293, 294, 318, 332, 390, 391, 415, 436, 439  
 Bongiocchi, Giovanni Luigi, 321  
 Bongiorno, Gandolfo Felice, 371, 372  
 Borghini, Maria Selvaggia, 296  
 Bortone, Giovanni, 379, 388  
 Bosnie, 472  
 Bottoni, Mario Saverio, 393, 394  
 Bouche, Charles François, 145  
 Bouhours, Dominique, 240, 241, 243, 244, 248, 253, 254, 255  
 Bouquier, Gabriel, 133  
 Bourbon, famille, 137  
 Boyle, Robert, 348, 349  
 Bra, 102, 108, 116, 286  
 Bremond, Joseph Eugène, 145  
 Brescia, 82, 98, 99, 116, 217, 273, 274, 275, 359  
 Brigido, Pompeo, 455, 459, 461, 471, 474  
 Brizi, Antonio, 304, 305, 306, 417  
 Brogi, Giuseppe, 16, 119, 369, 370, 371, 372, 395  
 Bruguères, Michele, 36  
 Brulart de Sillery Gontieri, Marie, 298  
 Bruni, Rosa Agnese, 299, 311, 312, 313  
 Brunori, Agostino Aurelio, 390, 391  
 Bruxelles, 186  
 Bucci, Gabriello, 331, 352  
 Buffon, 133  
 Buonaccorsi Alessandri, Maria, 282, 287  
 Buonaccorsi, Borso, 90, 91, 92  
 Buonadrati, Giovanni Battista, 202, 203  
 Buonarroti, Filippo, 47  
 Buonaventuri, Tommaso, 282, 290  
 Buonvisi, Francesco, 58  
 Cafieri, Vincenzo, 362  
 Cagli, 102, 108, 116, 121, 181, 215, 275, 407  
 Cahideuc Dubois de la Motte, Emmanuel-Auguste, 151  
 Calabre, 362  
 Caloprese, Gregorio, 316, 375  
 Caltagirone, 102, 112, 128, 200, 365, 370  
 Camerino, 34, 74, 84, 107  
 Campanie, 183  
 Canevari, Giovanni Tommaso, 168, 180, 181  
 Cangiamila, Francesco Emanuele, 366  
 Canneti, Pietro, 274, 423  
 Cantelli, Giacomo, 108  
 Cantelmo Stuart, Ippolita, 380  
 Cap, 157, 158  
 Cap de Bonne Espérance, 153  
 Capalli, Giovanni Battista, 214  
 Capece Zurlo, Donato Maria, 166, 379, 391  
 Capece, Carlo Sigismondo, 36  
 Capra, Benedetto, 402, 403  
 Caputo, Giuseppe, 88

Caputo, Giuseppe, 88  
 Caracciolo, Giuseppe, 395, 396  
 Carafa della Stadera, famille, 37  
 Carafa, Francesco, 395  
 Carboni, Lodovico, 438  
 Carinthie, 444  
 Carli, Paolo Francesco, 36  
 Carniole, 109, 445  
 Carpaccio, Antonio, 459  
 Carpi, 107  
 Carrara, Romano, 83  
 Carrare, 102  
 Cartari, Carlo, 299  
 Caruso, Stefano, 366  
 Casali, Gregorio, 235  
 Casalmaggiore, 74, 101, 102, 116, 367  
 Casaregi, Giovanni Bartolomeo, 180, 181  
 Castagna, Michelangelo, 219  
 Castagnola, Giovanni Antonio, 360, 361  
 Castiglioni, Giuseppe Antonio, 82, 83  
 Catanese, Giovanni, 366  
 Catanzaro, 112, 362  
 Catena, Francesco Paolo, 366  
 Catherine II, 321  
 Cavoni, Francesco, 385  
 Cecconi, Giuseppe Agapito, 84  
 Cefalù, 109, 112, 116, 128, 365, 369, 370, 371  
 Celano, 40  
 Cenni, Giacomo Maria, 36  
 Cerretani, Camillo Severio, 334  
 Cerretani, Giovanni Battista, 282  
 Cerroni, Giuseppe, 73  
 Cerutti, Giacinto, 318  
 Cesarini Sforza, Giorgio, 313  
 Cesena, 116  
 Ceva Grimaldi, Bartolomeo, 174  
 Charles VI, roi, 366  
 Charles VII, empereur, 136  
 Charles XIII, roi, 139  
 Chastenet de Puysegur, comte, 158  
 Chaudon, François-Melchior, 145  
 Chaudon, Louis-Mayeul, 145  
 Chiaia, 376  
 Chieti, 116  
 Christine de Suède, reine, 15, 34, 35, 218, 294, 295  
 Ciampini, Giovanni Giusto, 336  
 Ciampini, Giusto, 208  
 Cingoli, 304  
 Ciolfi, Giuseppe Maria, 335  
 Cividale del Friuli, 450  
 Clément VIII, pape, 434  
 Clément XI, pape, 175, 234, 236, 253, 350, 351, 421  
 Clément XII, pape, 411  
 Clément XIV, pape, 369  
 Clermont, 240  
 Cobenzl, famille, 444  
 Coccapani, Sigismondo Regolo, 222, 389  
 Codelli, Pietro Antonio, 454, 455  
 Coletti, Giuseppe, 232, 267, 443, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475  
 Collevocchio, 116  
 Colloretti, Antonio, 85  
 Coltellini, Agostino, 40  
 Comacchio, 67  
 Côme I, 118  
 Côme III, 402, 420  
 Constantinople, 171  
 Conti, Francesco, 69  
 Coppoli, marquis, 227  
 Coppoli, Ranieri, 408  
 Corboli, Pompilio, 229  
 Corigliano d'Otranto, 362  
 Cornaro Piscopia, Elena, 294  
 Cornaro, Giovanni, 321  
 Coronini Cronberg, Marianna, 468  
 Coronini Cronberg, Rodolfo, 453, 454, 455, 468, 469  
 Coronini von Cronberg, Clémentine, 463  
 Coronini, famille, 444  
 Coronini, Marianna, 463  
 Correggio, 65, 107  
 Corsini, famille, 210  
 Corsini, Lorenzo, 85, 86, 402, 411  
 Corsini, Ottaviano, 34  
 Cortone, 67  
 Corvino e Filingeri, Girolamo, 367, 368  
 Cosatti, Lelio, 334, 345, 349  
 Così del Voglia, Giovanni Vincenzo, 213

Costa, Casimiro, 366  
 Courlande, 295  
 Credi Fortini, Lisabetta, 347  
 Crémone, 116  
 Crescimbeni, 37, 336  
 Crescimbeni, Anton Francesco, 34  
 Crescimbeni, Giovan Mario, 15, 16, 22, 25, 26, 27, 28, 29, 33, 34, 35, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 45, 52, 56, 57, 59, 60, 63, 65, 66, 81, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 90, 91, 92, 93, 103, 104, 106, 107, 108, 109, 110, 112, 119, 120, 121, 127, 128, 129, 134, 147, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 174, 175, 176, 178, 179, 180, 182, 185, 186, 189, 194, 196, 198, 200, 201, 202, 203, 205, 209, 215, 218, 228, 229, 230, 235, 238, 239, 241, 242, 246, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 255, 256, 257, 258, 259, 262, 266, 267, 268, 272, 273, 275, 276, 279, 280, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 295, 298, 299, 300, 302, 303, 317, 325, 329, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 349, 350, 351, 353, 354, 355, 366, 372, 373, 374, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 383, 384, 385, 387, 388, 390, 391, 392, 393, 394, 399, 401, 402, 405, 406, 407, 409, 410, 411, 413, 414, 415, 416, 417, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 451, 456, 458, 478  
 Crescimbeni, Giovanni Filippo, 34  
 Cristiani Castiglioni, Maria Teresa, 463  
 Crocchiantè, Giovanni Carlo, 201, 202, 203, 266, 268  
 Cupertino, 379  
 D'Andrea, Francesco, 170, 378, 381, 382, 383  
 D'Andrea, Gennaro, 377, 382, 384  
 D'Aquino, Carlo, 48  
 D'Aquino, Tommaso, 393  
 D'Ear, monsieur, 155  
 D'Este, Carlo Emanuele, 82  
 D'Este, Rinaldo, 243  
 D'Hagen, Hans Ludwig Baron, 56  
 Da Filicaia, Vincenzo, 47, 282, 289  
 Da Ponte, Lorenzo, 453, 454, 455  
 Da San Niccola, Pasquale, 359  
 Daidone, Agatino, 366  
 Dalmatie, 109, 143  
 Dandi, Giovanni Pellegrino, 57  
 D'Andrea, Gennaro, 382  
 Danemark, 388  
 Dante, 313  
 Danzetta, Paolo, 227, 403, 423  
 De Alteriis, Sebastiano, 379  
 De Angelis, Domenico, 57, 391  
 De Bavière, Marie-Antoinette, 136  
 De Bavière, Violante-Béatrice, 427, 428  
 De Bernis, cardinal, 144  
 De Bonis, Michele, 379  
 De Bourbon, Charles, 395  
 De' Conti di Campello, Francesco Maria, 36  
 De Courlande, duc, 323  
 De France, Louise-Elisabeth, 137  
 De Frenaye, Amable, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 159, 160  
 De Graveson, Amat, 176  
 De la Grange d'Arquien, Marie-Casimire-Louise, 136, 137  
 De la Mardelle, Guillaume Pierre François, 154  
 De la Tremoille, Joseph-Emmanuel, 391  
 De Léon, François Michel, 145, 146  
 De Létombe, Philippe André Joseph, 155  
 De Luca Sereni, Francesco Maria, 36  
 De Markaus, Marianna, 463  
 De Médicis, Ferdinand, 427  
 De Médicis, Ferdinand II, 286  
 De Médicis, Francesco Maria, 286  
 De Milo, Domenico Andrea, 57, 174  
 De Quedlinbourg, Sophie-Albertine, 139  
 De Ricci, Pier Francesco, 70  
 De Ronseray, Claude Denis, 154  
 De Ronseray, monsieur, 154  
 De Ronseray, Pierre, 154  
 De Ronseray, Pierre Claude, 154  
 De Rosa, Tommaso, 387  
 De Rossi, Iacopo, 403  
 De Saxe, Friedrich Christian, 136  
 De Seriman, Ludovica, 463  
 De Suède, Sophie-Albertine, 136  
 De Torres, Emanuele Antonio, 470  
 De Toscane, Vittoria, 296  
 De Valeri, Valerio, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 475  
 De Vico, Francesco, 440

Degli Albizzi, Bernardino, 282  
 Degli Annibaldi della Molara, famille, 302  
 Degli Azzi Forti, Faustina, 214, 296  
 Degli Oddi, Lodovico, 403, 437, 438  
 Del Conte, Pietro Maria, 237  
 Del Frate, Carlo Antonio, 243  
 Del Teglia, Francesco, 49, 282, 391  
 Della Casa, Giovanni, 314, 316  
 Della Cornia, Camilla, 408  
 Della Croce, Ignazio, 359, 361, 395  
 Della Pace, Giovanni Giuseppe, 451, 452  
 Della Penna, Camillo, 416  
 Della Penna, Chiara, 169, 429  
 Della Rovere, Vittoria, 330  
 Della Torre, Luigi, 449  
 Descartes, 59, 314, 315, 376  
 D'Espagne, Marie-Antoinette-Ferdinande, 136  
 D'Espagne, Philippe, 137  
 Di Blasio, Agnello Alessio, 379, 382  
 Di Capua, Leonardo, 375, 377, 381, 382, 385  
 Di Sales, Francesco, 359  
 Di Strassoldo, Gioseffa, 463  
 Dijon, 155  
 Dini, Francesco, 369, 370  
 Doni, Carlo, 85, 402, 403, 407, 411, 412, 413, 415, 425, 439, 456  
 Doni, Curzio, 402, 403, 407, 411, 415, 423, 424, 425, 427  
 Dormi, Nicola, 451  
 Drago, Antonio, 366  
 Dresde, 186  
 Dubrovnik, 109, 110, 143  
 Duché de Modène, 107, 235  
 Duché de Parme, 181  
 Duché de Savoie, 108  
 Dupuy, Louis, 144  
 Dupuy, Louise Marion, 144  
 Durazzo, Marcello, 437  
 Düsseldorf, 40  
 Eichstätt, 56  
 Elisabetta Girolami Ambra, 287  
 Empire, 445  
 Ennius, 414  
 Ercolani, Giambattista, 403  
 Ercolani, Giovanni Battista, 408, 409, 420  
 Espagne, 47, 57, 68, 136, 137, 142, 295, 389  
 Esquilin, mont, 210  
 Etat pontifical, 43, 45  
 Etats de l'Eglise, 50, 104, 106, 107, 108, 109, 112, 115, 126, 129, 177, 181, 183, 235, 236  
 Etats italiens, 15, 19, 29, 40, 49, 50, 56, 95, 105, 109, 112, 127, 129, 131, 143, 148, 160, 161, 171, 173, 186, 189, 193, 235, 295, 443, 456, 475  
 Eugeni, Alessandro, 408  
 Europe, 15, 18, 24, 108, 115, 131, 135, 142, 143, 151, 154, 155, 156, 160, 171, 193, 207, 240, 265, 286, 295, 309, 336, 383, 384  
 Fabbri, Ranieri Bernardino, 70, 71  
 Fabriano, 102, 103  
 Faenza, 68, 69, 116, 181, 273, 274, 286  
 Faggioli, Giovanni Battista, 28, 266, 282, 284  
 Feltrini, Natale, 176, 177  
 Ferchault de Réaumur, René Antoine, 150, 159  
 Ferdinand Ier, 136  
 Ferdinand II, 402  
 Ferdinand IV, 321, 323  
 Ferdinand, grand prince de Toscane, 174  
 Ferdinand, roi des Deux-Siciles, 445, 466  
 Fermo, 71, 116, 184  
 Fernandez Pacheco y Zúñiga, Juan Manuel, 381, 389, 393  
 Ferrare, 89, 91, 98, 99, 107, 116, 164, 166, 181, 184, 185, 203, 235, 236, 237, 332, 333, 411, 415, 433, 436, 439, 440  
 Ferrari, Tommaso Maria, 391  
 Figari, Pompeo, 35, 36, 164  
 Filingeri, Pietro, 364  
 Filomarino, Clemente, 320, 321  
 Fiorentini Vaccari Gioia, Giuseppe Antonio, 92  
 Fiumara, Maffeo, 84  
 Fiume, 472  
 Flandres, 286  
 Florence, 28, 39, 40, 49, 55, 56, 57, 59, 60, 63, 70, 98, 99, 100, 101, 107, 114, 117, 118, 126, 127, 129, 132, 173, 175, 176, 177, 181, 183, 184, 185, 222, 245, 255, 256, 266, 271, 276, 280, 281, 285, 286, 288, 296, 318, 319, 320, 323, 325, 329, 348, 391, 401, 411, 436, 488  
 Foligno, 116, 144, 181

Fontanini, Giusto, 248, 249, 273, 391  
 Forlì, 28, 71, 78, 79, 80, 117, 144, 299  
 Fortuna, Maria, 300, 301  
 Fortunato, Gennaro, 379  
 Forzoni Accolti, Francesco, 41, 57, 127, 276, 279, 280,  
 282, 283, 284, 285, 286, 288, 289, 290  
 Forzoni Accolti, Giuseppe, 289  
 Forzoni Accolti, Pier Andrea, 39, 41, 57, 127, 174, 175,  
 266, 268, 273, 276, 279, 280, 282, 283, 284, 285, 286,  
 287, 288, 289, 290, 391  
 Fossano, 74, 102, 116  
 France, 82, 98, 108, 123, 132, 137, 145, 151, 152, 153,  
 154, 156, 158, 160, 176, 211, 227, 233, 240, 252, 253,  
 254, 255, 295, 388  
 Frangipani, Pio Michele, 215, 216  
 Franzoni, Matteo, 168, 180  
 Fraticelli, Giovanni Battista, 333, 340, 343  
 Fremont, Maximilien, 444  
 Frescobaldi, Francesco, 282  
 Frezzi, Federico, 435  
 Frioul, 447, 455  
 Frioul-Vénétie, 450  
 Frugoni, Carlo Innocenzo, 71, 273  
 Furetière, Antoine, 257  
 Gabrielli Capizzucchi, Prudenza, 164, 168, 298, 300  
 Gabrielli, Pirro Maria, 199, 331, 332, 333, 334, 335, 336,  
 337, 342, 349, 350, 352  
 Gagliardi, Gennaro, 395, 396  
 Galassi, Alfonso, 282  
 Galatone, 102, 362  
 Galdi, Vincenzo Ambrosio, 361  
 Galdo, 362  
 Galilée, 59  
 Gangi, 112, 128, 365, 371  
 Garampi, Giuseppe, 309, 317, 323  
 Garofalo, Biagio, 391  
 Garzadoro, Antonio, 431  
 Gatti, Antonio, 256  
 Gênes, 99, 104, 107, 116, 126, 163, 164, 165, 166, 168,  
 181, 183, 184, 185, 273, 314, 337, 402, 419, 433, 436,  
 440  
 Genève, 171  
 Genghini, Giuliano, 417  
 Gentil-Ricci, Onorato, 216  
 Gerace, 101, 102, 112, 363  
 Germanie, 63, 304, 443  
 Giani, Giuseppe, 220  
 Giannini, Tommaso, 217, 275  
 Giardina, Gaetano, 366  
 Gigli, Germanico, 343  
 Gigli, Girolamo, 331, 338  
 Gimma, Giacinto, 39, 41, 59, 67, 87, 280, 357, 363, 374,  
 380, 391  
 Ginori, Lorenzo, 318, 320, 322, 323  
 Ginori, Pier Alessandro, 282  
 Giordano, Vitale, 48  
 Girolami Ambra, Elisabetta, 283, 287  
 Girolami, Ansano Francesco, 343  
 Giubilei, Pietro, 36  
 Giuliano Angelotti, 77  
 Giuseppe Caracciolo, 395  
 Giuseppe Coletti, 475  
 Giustiniani, Vincenzo, 210  
 Godard, Luigi, 16, 74, 308, 309, 321, 322, 323  
 Gonzaga, Luigi, 318, 320, 321  
 Gori, Antonio Francesco, 177  
 Gorizia, 26, 30, 63, 102, 112, 114, 115, 116, 118, 128,  
 129, 185, 232, 267, 296, 327, 443, 444, 445, 446, 447,  
 448, 449, 450, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459,  
 460, 461, 462, 463, 465, 466, 468, 469, 470, 472, 473,  
 475, 479  
 Gottifredi Abati Olivieri, Lavinia, 28, 274, 302, 303  
 Gottifredi Abati, Lavinia, 311  
 Gottifredi Abbati Oliveri, Lavinia, 323  
 Gottifredi, famille, 302  
 Göttingen, 56  
 Gozzadini, Ulisse Giuseppe, 421  
 Gozze, Marco Antonio, 391  
 Gradisca, 444, 446, 453, 470, 473, 475  
 Graf von Althann, Michael Friedrich, 136  
 Grand-Duché de Toscane, 49, 107, 108, 109, 181, 235,  
 327  
 Grande-Bretagne, 160  
 Gravina, Gian Vincenzo, 35, 37, 48, 63, 84, 85, 87, 88,  
 375  
 Grazini, Giulio Cesare, 164  
 Grifoni, Teofilo, 334, 343  
 Grillo Pamphili, Teresa, 186, 314, 316

Grimaldi, Giuliano, 37  
 Grimbschitz, Jurij Adam von, 143, 144  
 Gualzetti, Giacomo Antonio, 362  
 Guastalla, 136, 168  
 Gubbio, 304  
 Guericke, Otto de, 348  
 Guidarelli, Giovanni Angelo, 174, 227, 228, 232, 274,  
 401, 402, 405, 406, 407, 409, 410, 412, 413, 419, 421,  
 422, 423, 424, 425, 431  
 Guidelli, Alessandro, 379  
 Guidi, Alessandro, 36, 166, 186, 391  
 Gustave Adolphe IV, roi, 136, 139  
 Gustave III, roi, 136  
 Guyane, 153  
 Habsbourg, 443  
 Hambourg, 171, 465  
 Henricy, Antoine, 145  
 Hollande, 286  
 Imola, 102, 116, 119, 281  
 Inde, 152, 159  
 Innocent VIII, pape, 172  
 Innocent XII, pape, 385  
 Innocent XIII, pape, 356  
 Istrie, 110  
 Italie, 68, 82, 87, 107, 109, 115, 126, 128, 131, 132, 133,  
 135, 139, 140, 142, 143, 144, 151, 159, 171, 172, 174,  
 176, 183, 184, 193, 194, 208, 213, 222, 240, 244, 253,  
 256, 265, 293, 304, 317, 348, 359, 375, 376, 433, 443  
 Iucci, Francesco Antonio, 73  
 Jacquier, François, 134, 323  
 Janicule, 209, 210, 300  
 Jaworowo, 137  
 Jean V, roi, 136, 210, 355  
 Joseph II, empereur, 136, 304, 309, 445, 459, 470  
 Joubert de la Motte, René Nicolas, 154, 155  
 Kent, 40  
 Klagenfurt, 444  
 Kojsko, 469  
 Koper, 110  
 L'Arioste, 314, 315  
 La Ciotat, 154, 159  
 Landi, Paolo Maria, 74  
 Lanthieri, Gian Gaspare, 466  
 Latium, 73  
 Le Tasse, 248, 314, 316  
 Lecce, 362, 383, 391  
 Lefebvre Deshaies, Etienne, 155  
 Lefèvre Dacier, Anne, 241, 254, 255, 256  
 Leipzig, 108, 171  
 Lelio Cosatti, 345  
 Leonardi, Donato Antonio, 36  
 Leonio, Vincenzo, 35, 37, 38, 59, 120, 164, 186, 248,  
 249, 256, 273, 317, 391, 406, 421, 430  
 Lerond, G., 159  
 Leszczynski, Stanislas, 136  
 Levant, 171  
 Lippi, Bartolommeo, 163, 165, 166, 167, 186, 187, 381  
 Lisbonne, 171  
 Litta, Alessandro, 82  
 Lituanie, 136  
 Livourne, 99, 318  
 Ljubljana, 109, 113, 143, 144, 160, 446, 448  
 Lombardie, 286  
 Londres, 40, 108, 114, 156  
 Longin, 257  
 Lopez, Teresa Francesca, 378, 387, 388  
 Lorenzini, Francesco Maria, 16, 63, 65, 84, 119  
 Lucina, Giuseppe, 163  
 Lucques, 35, 99, 163, 164, 165, 172, 381, 402, 436, 440  
 Lugo, 28, 80, 81, 101, 102  
 Macerata, 15, 27, 34, 50, 52, 104, 107, 108, 116, 166,  
 181, 198, 199, 215, 227, 274, 401, 408, 419, 422, 436,  
 437, 438, 440  
 Madrisio, Niccolò, 273, 392  
 Maffei, Alessandro, 68  
 Maffei, Scipione, 68, 167, 176, 177, 208, 272, 273, 285,  
 390, 392, 431  
 Magalotti, Lorenzo, 257, 283  
 Maggi, Carlo Maria, 431  
 Maggiore, Giuseppe, 200, 201, 370, 371  
 Magliabechi, Antonio, 28, 57, 127, 173, 174, 208, 273,  
 276, 279, 280, 283, 284, 287, 391  
 Magnani, Giovanni Antonio, 36  
 Mainardi, Giannandrea, 219, 220  
 Maioli d'Avitabile, Biagio, 57, 87, 88, 89, 127, 163, 164,  
 166, 170, 266, 272, 273, 276, 279, 280, 285, 291, 325,  
 333, 357, 358, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380,

381, 382, 383, 384, 385, 387, 388, 389, 390, 391, 392,  
 393, 394, 395, 397  
 Maioli d'Avitabile, Biagio, 392  
 Malatesta Garuffi, Giuseppe, 37  
 Malisardi, Gregorio, 243  
 Malte, 142  
 Mancurti, Francesco Maria, 34, 38  
 Mandosi, Prospero, 36  
 Manfredi, Eustachio, 164, 256, 274  
 Mantoue, 116, 184, 185  
 Marani, Andrea, 432  
 Maratti Zappi, Faustina, 28, 167, 297, 300, 313, 314, 315,  
 316, 317, 323  
 Maratti, Carlo, 313  
 Marches, 104, 198, 199  
 Marchetti, Alessandro, 48  
 Mariani, Marsilio, 331, 334, 336, 337, 347, 349, 352  
 Marie Caroline, reine de Naples, 323  
 Marie-Thérèse, impératrice, 466, 467, 472  
 Mariotti, Adriano, 306  
 Mariotti, Annibale, 306, 307, 308  
 Marmi, Anton Francesco, 176  
 Marocchi, Giovanni Battista, 220  
 Marsala, 116, 365, 369  
 Marseille, 28, 63, 112, 113, 145, 146, 148, 160, 465  
 Martello, Pier Iacopo, 85, 240, 243, 274, 317  
 Martignone, Andrea, 82  
 Martin, monsieur, 154  
 Marucelli, Francesco, 46  
 Maselli, Giacinto, 36, 37  
 Massetani, Agostino Fabio, 265  
 Massini, Francesco Maria, 352  
 Matone, Andrea, 379, 388  
 Mattei Orsini, Girolamo, 210  
 Mattei, Loreto, 36  
 Maurice, île, 153  
 Maurizi, Fulvio, 214  
 Mazzetti, Maria Domenica, 300  
 Ménage, Gilles, 315  
 Merighi, Romano, 36  
 Mesmer, Franz-Anton, 158  
 Messere, Gregorio, 384  
 Messine, 119, 370  
 Métastase, 143  
 Mexique, 153  
 Mezzabarba, Giovanni Antonio, 82, 83  
 Mezzogiorno, 396  
 Migliaccio, Lorenzo, 366  
 Milan, 66, 82, 83, 98, 99, 104, 107, 115, 166, 176, 181,  
 184, 219, 255, 436  
 Milani, Pier Maria, 80, 81  
 Minzoni, Francesco Saverio, 80, 81  
 Modène, 98, 116, 181, 208, 243, 255, 256, 274, 281, 308,  
 391  
 Mola, Emmanuele, 67, 357  
 Monceaux, avocat, 158  
 Mongitore, Antonino, 366, 391, 394  
 Moniglia, Giuseppe Gaetano, 283, 290  
 Monnereau, monsieur, 152  
 Monopoli, 67  
 Montalto, 40  
 Montani, Francesco, 257, 258  
 Montaperto, Bernardo, 367  
 Monteleone, 71, 363  
 Montemellini, Diamante, 402, 414, 423, 425, 427  
 Montemellini, Niccolò, 400, 403, 407, 409, 410, 422, 423  
 Monteoliveto, 387, 390  
 Montepulciano, 107, 321  
 Monti, Filippo, 249  
 Monti, Giuseppe, 391  
 Montini, Innocenzo, 283  
 Monza, 101, 116, 219  
 Moraldi, Santi, 36  
 Morei, Michele Giuseppe, 16, 74, 84, 119, 137, 182, 183,  
 318, 368, 450  
*Morelli Fernandez, Maria Maddalena (Corilla  
 Olimpica)*, 191, 233, 294, 317, 318, 319, 320, 321,  
 322, 323, 325, 370, 458  
 Morelli, Carlo, 449  
 Mori, Michelangelo, 331, 345  
 Mozzi, Marco Antonio, 58, 283, 290  
 Muratori, Ludovico Antonio, 58, 167, 181, 208, 240, 244,  
 245, 252, 256, 280, 374, 391, 432, 433  
 Muriany, monsieur, 155  
 Musnig, Antonio, 457  
 Naples, 30, 37, 40, 49, 51, 55, 57, 59, 60, 63, 67, 87, 88,  
 98, 99, 100, 101, 104, 106, 107, 108, 109, 112, 114,  
 116, 118, 126, 127, 132, 136, 137, 144, 163, 166, 173,

181, 183, 184, 185, 235, 271, 272, 275, 276, 279, 280,  
 281, 285, 316, 318, 323, 327, 333, 357, 358, 359, 360,  
 362, 363, 373, 374, 375, 376, 378, 379, 380, 384, 385,  
 386, 387, 389, 394, 395, 397  
 Napoli, Federico, 367  
 Napoli, Federico (fils), 367  
 Nardi, Carlo Maria, 57, 87, 88  
 Nardini, Pietro, 318, 320, 323  
 Nardini, Pietro, 318  
 Nardini, Pietro, 322  
 Nardò, 366  
 Naso, 366  
 Nati, Ubaldo, 391  
 Nazari, Francesco, 208  
 Negroni, Gianfrancesco, 437  
 Nelli, Giacomo Angelo, 345  
 Neri, Francesco, 174, 402, 403, 425  
 Nicastro, Paolo, 200  
 Nicolai Volpe, Teresa, 311  
 Nicolai, Francesco, 363  
 Niela y Correa, Gaetano, 379, 388  
 Nîmes, 213  
 Nollî, Giambattista, 210  
 Norcia, Anton Domenico, 283  
 Noris, Enrico, 289  
 Norvège, 142  
 Novi, 472  
 Nuiratte, Louis-Thomas, 145  
 Odescalchi, Livio, 85, 86, 87  
 Ondedei, Teodora, 303, 311  
 Orsi, Giovan Gioseffo Felice, 28, 41, 58, 164, 235, 236,  
 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 248, 249, 250, 251,  
 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 274, 276, 279,  
 285, 288, 325, 390, 391, 393  
 Orsini, Vincenzo Maria, 391  
 Orvieto, 299  
 Otranto, 379  
 Ottoboni, cardinal, 229  
 Ottoboni, famille, 210  
 Ottoboni, Pietro, 253, 382, 391  
 Pace, comtesse, 232  
 Padoue, 98, 99, 144, 281, 294, 472  
 Pagliai, Pietro Paolo, 199, 331, 334, 336, 344  
 Palatin, mont, 210  
 Palerme, 98, 106, 112, 128, 184, 185, 281, 327, 364, 365,  
 366, 367, 368, 371, 391, 392  
 Palestrina, 71, 83, 102, 117  
 Pallavicini, Stefano Benedetto, 58  
 Pallavicino, Ranuccio, 421  
 Palletoni, Cecilia, 401  
 Palma, Carlo, 229  
 Pamphili, Benedetto, 253  
 Pamphili, Camillo, 314  
 Pamphili, famille, 210  
 Panciaticchi, Niccolò, 57  
 Pandolfini, Pandolfo, 47, 283  
 Paolini Massimi, Petronilla, 186, 297, 298, 300  
 Paolucci, Giuseppe, 35, 164, 186, 298, 317  
 Papin, Denis, 348  
 Paris, 108, 114, 144, 151, 153, 155, 156, 171, 243, 298,  
 320  
 Parme, 64, 71, 99, 107, 117, 136, 137, 181, 184, 185,  
 274, 296  
 Passerini, Francesco, 36, 298  
 Passerini, Gaetana, 164, 297, 298  
 Pastrizio, Giovanni, 48  
 Patuna, Bartolomeo, 472, 473  
 Paul IV, pape, 172  
 Paulucci, Fabrizio, 78, 79, 80  
 Pavie, 49, 82, 256, 401, 435  
 Pays-Bas, 132  
 Pecci, Bernardino, 40  
 Pegolotti, Alessandro, 168, 178, 179  
 Penna, Guglielmo, 200  
 Perfetti, Bernardino, 233, 329, 346, 353, 354, 424  
 Perotti, Giovanni Maria, 403, 425, 427  
 Pérouse, 27, 30, 50, 85, 87, 99, 104, 114, 115, 116, 118,  
 128, 129, 144, 166, 167, 169, 174, 181, 185, 203, 266,  
 274, 304, 306, 307, 309, 327, 333, 383, 399, 400, 401,  
 402, 403, 404, 405, 406, 407, 409, 411, 412, 415, 416,  
 417, 419, 420, 422, 424, 426, 430, 434, 435, 436, 437,  
 447, 456, 479  
 Perti, Giacomo Antonio, 235, 236  
 Pesaro, 28, 108, 121, 176, 257, 274, 281, 302, 303, 391,  
 451  
 Pétrarque, 181, 313, 314, 435  
 Petrelli, Giacomo, 366  
 Petrini, avocat, 84

Petrosellini, Domenico Ottavio, 84, 391  
 Philippe V, roi, 272, 381, 389, 391, 393, 394  
 Piacenza, 83, 137, 184  
 Piccolomini del Mandolo, famille, 352, 353  
 Piccolomini, famille, 352  
 Piccolomini, Muzio, 354  
 Picozzi, Giacomo, 220  
 Pie VI, pape, 232, 304, 306, 309, 318, 321, 322, 323,  
 416, 454, 468, 469, 472  
 Pigna, Giovanni Battista, 433  
 Pignatelli, Francesco, 391  
 Piran, 110  
 Pise, 48, 49, 70, 99, 109, 112, 116, 118, 126, 151, 166,  
 167, 181, 184, 212, 235, 236, 281, 285, 286, 290, 301,  
 318, 390, 391  
 Pistoia, 317  
 Pistoia, Antonio, 379  
 Pizzi, Agostino, 68, 69  
 Pizzi, Gioacchino, 16, 25, 26, 27, 63, 65, 66, 67, 69, 70,  
 71, 72, 73, 76, 78, 79, 80, 81, 84, 93, 103, 104, 110,  
 112, 120, 128, 129, 144, 147, 149, 151, 153, 159, 160,  
 182, 185, 212, 221, 232, 266, 273, 291, 295, 304, 305,  
 306, 307, 318, 322, 323, 327, 367, 368, 369, 370, 371,  
 372, 373, 395, 396, 416, 417, 418, 443, 449, 450, 451,  
 452, 454, 455, 456, 458, 460, 468, 471, 472, 473, 475  
 Plaisance, 116, 136, 166, 181, 274  
 Poggesi, Angelo, 280  
 Poletti, Andrea, 57  
 Pologne, 40, 136, 137, 142, 143, 295  
 Pomatelli, Bernardino, 91  
 Ponar, Giorgio, 383  
 Port-au-Prince, 28, 149, 150, 155, 157, 158, 489  
 Portugal, 136, 142, 143, 210, 295, 355  
 Pozzobonelli, Giuseppe, 66  
 Prosperi, évêque de Camerino, 84  
 Provence, 59, 63, 145, 154  
 Pucci, Roberto, 321  
 Quisca, 232, 454, 469  
 Racine, 250  
 Radulf de Cerisy, Jacques Louis Alexandre, 155  
 Raffaelli Antinori, Anna, 304, 305, 306, 307, 308, 309,  
 323, 416, 469  
 Raffaelli, famille, 304  
 Raffaelli, Francesco Maria, 304, 309  
 Raguse, 109, 143  
 Ranieri, Constantino, 408, 420  
 Ranuccio II Farnese, duc, 210  
 Ranuccio, Antonio, 210  
 Ravenne, 107, 222, 273, 274, 281, 390, 391, 424  
 Redi, Francesco, 290  
 Reggio de Calabre, 40  
 Reggio Emilie, 99  
 Reggio-Emilie, 168, 181, 235, 281  
 Reitani Spadafora, Mario, 36  
 République de Gênes, 181  
 République de Saint-Marin, 107  
 République de Venise, 107, 109  
 Riccheri, Giovanni Battista, 180, 181  
 Ricci, Francesco, 198  
 Ricci, Lorenzo, 450  
 Ridolfi, Giovanni Battista, 437  
 Rieti, 75, 76, 77, 78, 116  
 Rimini, 108, 116, 121, 181, 201, 202, 203  
 Riom, 151  
 Rischia Fiumara, Agapito, 84  
 Rocchetta, Francesco, 366  
 Rolli, Paolo, 85  
 Rolli, Paolo Antonio, 167  
 Romagne, 83  
 Rome, 17, 21, 24, 25, 26, 29, 30, 34, 35, 37, 38, 39, 40,  
 41, 43, 44, 45, 50, 52, 60, 61, 64, 65, 69, 70, 72, 73,  
 75, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 88, 89, 90, 93, 98,  
 99, 102, 106, 107, 108, 109, 113, 114, 115, 116, 118,  
 119, 120, 121, 125, 126, 127, 128, 131, 132, 133, 134,  
 135, 136, 137, 138, 139, 142, 144, 146, 148, 151, 152,  
 159, 161, 167, 168, 171, 172, 173, 175, 176, 178, 179,  
 182, 183, 184, 185, 189, 191, 192, 195, 196, 197, 198,  
 199, 202, 203, 204, 205, 209, 210, 217, 219, 220, 221,  
 222, 223, 227, 230, 231, 234, 249, 253, 255, 264, 266,  
 267, 268, 271, 272, 273, 274, 280, 281, 282, 284, 288,  
 290, 296, 299, 300, 302, 303, 304, 306, 309, 310, 314,  
 318, 319, 321, 322, 323, 327, 329, 332, 333, 334, 335,  
 336, 337, 340, 342, 347, 350, 351, 352, 353, 354, 356,  
 357, 358, 359, 365, 366, 367, 369, 370, 371, 372, 373,  
 376, 378, 379, 383, 385, 387, 389, 391, 392, 395, 396,  
 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409,  
 411, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423,

424, 425, 426, 428, 435, 436, 437, 447, 448, 449, 452,  
 454, 455, 456, 460, 461, 462, 469, 474, 477, 478  
 Ronciglione, 71, 72, 116, 223  
 Rossano, 39, 59, 362, 366, 380  
 Rosselli, Ippolito Maria, 283  
 Rossi, Giovanni Andrea, 229, 230  
 Rossi, Giovanni Battista, 283  
 Rossi, Iacopo, 425  
 Rota, Giovanni Francesco, 36  
 Rovelli, Filippo, 220  
 Royaume de Naples, 107, 109, 142, 181, 235, 327, 357,  
 359, 362  
 Royaume de Sicile, 366  
 Royaume-Uni, 136, 142  
 Rucellai, Luigi, 283  
 Ruspaggiari, Bernardino, 391  
 Ruspoli, famille, 210  
 Ruspoli, Francesco Maria, 300  
 Russie, 142, 143, 270, 295  
 Ruzini, évêque, 275  
 Sacco, Angelo Antonio, 243, 256, 439  
 Sacratì Giraldi, Scipione, 90, 91, 237, 238, 439  
 Saint-Domingue, 28, 63, 112, 113, 131, 148, 149, 150,  
 151, 152, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 489  
 Saint-Empire, 59, 109, 132, 136, 142, 143, 160, 295, 328,  
 443, 444, 464, 467, 475  
 Saint-Marin, 102  
 Salerne, 361  
 Salviati, Alamanno, 283  
 Salviati, Anton Maria, 210  
 Salvini, Anton Maria, 57, 58, 127, 175, 256, 273, 283,  
 284, 290, 391  
 Salvini, Salvino, 57, 127, 273, 283, 284, 290, 391  
 San Severino Marche, 116  
 Sanmartino, Carlo Enrico, 36  
 Sannazzaro, 354  
 Sanseverino Caetani, Aurora, 296, 298, 311, 393  
 Santa Fiora, 265  
 Santi, Bernardo, 65  
 Santucci, Antonio Loreto, 73  
 Sanvitale, Iacopo Antonio, 274  
 Sardaigne, 102, 118, 128  
 Savoie, 49, 107, 136, 299  
 Savone, 116, 216, 219  
 Saxe, 40, 136  
 Scati, Pier Francesco, 475  
 Schettino, Pirro, 387  
 Schroeck, Lucas, 56, 341, 344  
 Scotti, Cesare Gregorio, 343  
 Scroffa, Francesco, 90  
 Segni, Alessandro, 47  
 Sénégal, 153  
 Sergardi, Lodovico, 91  
 Severoli, Marcello, 38, 59, 91, 169, 170, 273, 391, 403  
 Sezze, 73, 102  
 Sicile, 30, 109, 118, 128, 183, 184, 200, 357, 364, 367,  
 369, 372, 394, 466  
 Sienne, 15, 27, 30, 86, 87, 98, 99, 100, 107, 109, 116,  
 174, 181, 195, 198, 199, 235, 281, 293, 296, 300, 301,  
 318, 327, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337,  
 338, 341, 349, 350, 352, 353, 392, 401, 406, 436, 479  
 Siepi, Serafino, 27  
 Sinibaldi, Carlo Andrea, 36  
 Sinibaldi, Giacomo, 36  
 Slovénie, 143, 469  
 Sobieski, Alexandre Benoît Stanislas, 136  
 Sobieski, Jean, 136  
 Sobieski, Jean III, 136  
 Sobieski, Jean III, 137  
 Solima, Nicolo Maria, 36  
 Somai, Angelo Antonio, 174, 315, 316  
 Sondrio, 102  
 Spada, Fabrizio, 437  
 Spada, Orazio Filippo, 437  
 Spagnuolo, Agnello, 88  
 Spannocchi, Pandolfo, 342, 347, 354  
 Spello, 298, 299  
 Sperelli, Sperello, 169, 170, 430  
 Spinetti, Domenico, 35  
 Spinola, Giovanni Andrea, 36, 168  
 Spirito, Lorenzo, 435  
 Split, 110, 143  
 Spolète, 299, 401  
 Spolverini dal Verme, Giorgio, 68, 69  
 Spreti, Desiderio, 36  
 Stampiglia, Silvio, 35, 391  
 Strassoldo, Carlo Antonio, 457  
 Strassoldo, famille, 444

Strinati, Malatesta, 36, 37, 391  
 Strozzi, Giovanni Battista, 91  
 Stuart, Jacques François, 136  
 Styrie, 444  
 Suède, 35, 136, 137, 138, 295  
 Suétone, 414  
 Taddei, Giovanni, 331  
 Tangerini, Leopoldo, 417  
 Tansillo, Luigi, 316  
 Tasso, Hercole, 380  
 Tempesti, Ranieri, 70, 71, 212, 213  
 Teodori, Luigi, 215, 274, 408  
 Terenzi, Luca, 49  
 Termoli, 362  
 Tesori, Luigi, 456, 461  
 Thalnitscher, Aleš Žiga, 144  
 Thalnitscher, Janez Gregor, 144  
 Thurn, Raimondo, 469  
 Tivoli, 74, 107, 116, 181, 184, 201, 266, 268  
 Tocci, Pier Francesco, 283, 290  
 Tollio, Giacomo, 257  
 Tolomei Marescotti, Maria Settimia, 347  
 Tommasi, Antonio, 165, 166, 168, 180, 181  
 Tommasini, Giuseppe, 447, 448, 450, 455, 459  
 Tonci, Salvatore Giuseppe Maria, 334, 340, 343, 354  
 Tonci, Sigismondo, 321  
 Torti, Francesco, 256  
 Toscane, 48, 49, 100, 107, 108, 109, 126, 173, 181, 285,  
 286, 296, 318, 327, 331, 420, 427, 428  
 Tozzi, Girolamo, 337, 344  
 Trastevere, 15, 210  
 Trevico Loffredo, marquis de, 88  
 Trévisè, 71  
 Trévoux, 240, 251, 253, 254, 255, 256, 257  
 Trieste, 30, 102, 112, 114, 115, 116, 129, 185, 232, 327,  
 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 454, 455, 458, 459,  
 460, 461, 462, 464, 465, 470, 471, 473, 474, 475, 479  
 Tropea, 112, 362  
 Turin, 82, 99, 109  
 Tyrol, 444  
 Uberto Benvoglienti, 338, 343  
 Udine, 108, 116, 121, 176, 181, 273, 281, 392, 465  
 Ugurgieri, Fausto, 335  
 Ulloa Severino, Nicola, 379  
 Urbin, 40, 59, 107, 108, 181, 228, 229, 230, 234, 406  
 Vaglio, 362  
 Valensole, 145  
 Valguarnera, Giuseppe, 373  
 Valletta, Giuseppe, 114, 173, 380  
 Vallisneri, Antonio, 68, 208  
 Vatican, 210  
 Venerosi, Brandaligio, 58, 167, 236, 237, 273, 280, 285,  
 390, 391  
 Vénétie, 144, 176, 275, 447  
 Venise, 15, 40, 41, 58, 98, 99, 100, 101, 103, 107, 109,  
 115, 116, 121, 128, 132, 144, 171, 172, 173, 174, 181,  
 208, 209, 223, 271, 274, 275, 281, 332, 333, 348, 359,  
 381, 388, 422, 431  
 Vermiglioli, Pietro, 174  
 Vernaccia, Pier Girolamo, 59, 228, 229, 230  
 Vérone, 28, 68, 98, 99, 109, 116, 128, 166, 167, 177, 206,  
 273, 281, 285  
 Vianney, 157  
 Vibo Valentia, 363  
 Vicence, 432  
 Vicenza, 99  
 Vicinelli, Giacomo, 35  
 Vico, Giambattista, 88, 89, 114, 163, 375, 380, 384  
 Victor-Amédée, prince, 136, 299  
 Vienne, 39, 40, 186, 255, 304, 308, 309, 323, 444, 468,  
 469  
 Vignoli, Giovanni, 265  
 Villani, Niccola, 257  
 Villanova, 242  
 Vincentini, Girolamo, 76  
 Vincentini, Vincenzo, 75, 76  
 Vincioli, Giacinto, 27, 85, 86, 128, 167, 169, 178, 196,  
 203, 227, 266, 274, 306, 333, 383, 399, 401, 402, 403,  
 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414,  
 415, 417, 419, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428,  
 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439,  
 440, 441  
 Vincioli, Vinciolo, 401, 434, 435  
 Virgile, 316  
 Visconte, monsieur, 385  
 Vitale, Giuseppe Fedele, 372  
 Viviani, Vincenzo, 283, 290  
 Voltaire, 133

Volterra, 177  
Von Althann, Michael Friedrich, 386  
Von Cobenzl, Giovanni Filippo, 469  
Von Cobenzl, Guidobaldo, 232, 267, 443, 444, 447, 448,  
449, 452, 454, 455, 456, 457, 459, 460, 461, 462, 463,  
465, 467, 469, 472, 473  
Von Medem, Anna Charlotte Dorothée, 323  
Zadar, 110  
Zamboni, Giuseppe, 49  
Zampoli, Giovanni, 168  
Zappi, Giovanni Battista Felice, 35, 186, 273, 313, 317,  
391  
Zara, 143  
Zeno, Apostolo, 39, 41, 58, 68, 174, 208, 216, 217, 256,  
275, 280, 388, 392  
Zoli, Fulvio, 321  
Zondadari, Antonio, 77  
Zondadari, Marcantonio, 340, 345, 353  
Zuccari, Filippo, 369  
Zucchini, Lodovico, 70